

REVUE SUISSE

DIX-SEPTIÈME ANNÉE.

TOME XVII.

NEUCHATEL

AU BUREAU DE LA REVUE SUISSE.

LAUSANNE, Delafontaine et Ce. — GENÈVE, J. Cherbuliez.
BERNE, Dalp. — ZURICH, Schulthess.

—

1854.

fut agréée, et un énergique serrement de main consacra la promesse que l'on venait de se faire réciproquement.

Cet engagement a été religieusement tenu. Peu de temps après, l'un des acteurs de cette scène disait un long adieu à ces montagnes et à ces glaciers qui avaient été pendant longtemps l'objet de ses études de prédilection, pour aller dans d'autres régions à la recherche de phénomènes semblables, et les coordonner si possible avec ses vues sur l'origine de certains traits dominants de la physionomie des Alpes.

De retour en Suisse, celui qui écrit ces lignes revit avec une émotion qu'on comprendra, les montagnes et les glaciers témoins de cette scène; ce n'est peut-être pas non plus sans quelque satisfaction personnelle qu'il en a raconté les détails et l'occasion à ses amis : l'épisode qui fait le sujet de ce récit, clorra la série d'articles sur les hautes Alpes dont une partie a paru dans cette *Revue* il y a plusieurs années.

L'un des traits les plus saillants des Alpes, qui les distingue entre toutes les montagnes du globe, ce sont leurs contours tranchés : formes abruptes, anguleuses et déchirées, qui attestent la violence du soulèvement qui leur a donné naissance. On y chercherait en vain les croupes uniformes du Jura, les coupoles arrondies des Vosges ou même les puys ou dômes gigantesques mais réguliers de l'Auvergne. On dirait au contraire un amas d'immenses esquilles restées debout en l'air lorsque l'écorce du globe s'est crevée sous l'influence du dernier ridement. Tel est en particulier le caractère des Alpes bernoises, qui sont par cela même les plus pittoresques de toutes.

Cependant ceux qui ont visité l'Oberland avec un œil tant soit peu attentif, même les touristes, ont dû remarquer au milieu de ces pics nombreux, si hardis, si élancés, une montagne qui se distingue entre toutes par une forme arrondie, représentant une imposante et magnifique coupole de neige. C'est le *Galenstock*, qu'on voit si bien de la Meyenwand, et mieux encore du haut du Sidelhorn. Il domine le beau glacier

du Rhône, au point culminant de la chaîne qui sépare le Valais du canton d'Uri. Je m'étais demandé souvent quelle pouvait être la cause de cette forme exceptionnelle qui ne se retrouve nulle part dans la même chaîne. J'avais plusieurs fois conçu le projet d'aller l'étudier sur place. Je m'en étais entretenu avec nos guides les plus expérimentés, qui sans combattre mes projets, n'étaient pourtant pas disposés à les encourager, non qu'ils trouvassent la montagne trop haute ou trop escarpée, mais à cause de sa forme particulière. — Remarquez bien, me disait Jacob Leuthold, que c'est une montagne tout-à-fait à part. Elle a une pente de glace non interrompue de près de 3000 pieds, qu'on ne pourrait escalader qu'en taillant des escaliers tout le long. Au besoin c'est une affaire qu'on pourrait encore entreprendre; mais par une journée chaude, les escaliers courraient risque de disparaître par la fonte avant notre retour. Et vous savez que s'il fallait tailler des escaliers à la descente et à reculons, ce ne serait pas chose très aisée. Il y aurait cependant un moyen d'y arriver, ajoutait-il, après un instant de réflexion, ce serait d'entreprendre l'affaire un jour qu'il serait tombé une forte neige pendant le mois d'août ou de septembre. — Le brave Leutholdt ne devait pas avoir cette satisfaction [1]. Il mourut la même année, et de longtemps personne ne parla plus du Galenstock.

En 1845 cependant, l'occasion se présenta de ressusciter le projet d'ascension qui paraissait oublié. Nous avions passé près d'un mois au glacier de l'Aar, dans la cabane que M. Dollfus-Ausset avait fait construire sur la rive gauche du glacier, et qui est connue de tous les touristes sous le nom de *Pavillon Dollfus*. Nous avions été occupés sans relâche à observer non-seulement la marche du glacier, mais les mouvements et les changements de toute nature qu'il subit sous l'influence des divers agents atmosphériques. Plusieurs séries de signaux avaient été échelonnés sur le glacier, dont on observait journellement les déplacements, sans compter une foule d'autres si-

[1] J'ai donné ailleurs (*Excursions dans les hautes Alpes*, p. 338) quelques détails sur la mort de cet intrépide montagnard.

gnaux et appareils établis sur les bords du glacier et à son extrémité, et destinés à compléter les observations faites précédemment par les soins de M. Agassiz. Ces travaux, dont les résultats n'ont pas encore été livrés au public, avaient exigé de notre part des soins assidus. Nous n'avions eu le temps de faire aucune excursion ni de gravir aucune cime, comme nous en avions pris l'habitude les années précédentes. L'attrait de ces sortes de recherches est tel que nous n'avions pas même l'idée de nous plaindre de l'assiduité constante qu'elles exigeaient. Nous ne songions point à quitter le poste ; mais nous fumes interrompus dans le cours de nos observations par une de ces violentes tempêtes qui se déchaînent parfois subitement sur les hautes vallées. Le toit de notre cabane faillit être emporté, et en nous réveillant le matin, nous nous trouvâmes à moitié enterrés dans la neige. Il ne restait qu'un parti à prendre : battre en retraite, et ce ne fut pas sans peine que nous atteignîmes le Grimsel. Puis, à peine étions-nous arrivés à l'hospice, que le temps se remit complètement. A la tempête du jour succéda une soirée superbe et un calme parfait. Cependant la neige était tombée en trop grande quantité pour nous permettre de reprendre immédiatement nos études. Nous étions réunis sur le perron du vieil hospice, déplorant que la neige nous empêchât de tirer parti d'un aussi beau temps, lorsque notre principal guide, celui qui avait remplacé Jacob Leutholdt, me prit à part.

— Vous souvient-il de ce que Jacob vous disait il y a deux ans? Ce pauvre Jacob, s'il pouvait être ici maintenant! — Eh bien, que serait-ce, lui dis-je? — Ce serait, me répondit-il, que nous y irions demain. — Et où? — Au Galenstock. C'est maintenant le moment ou jamais, ajouta-t-il ; il doit y avoir au moins quelques pieds de neige là haut ; si nous partons d'assez bonne heure, avant que le dégel ne se fasse, nous remonterons la grande paroi sans aucune difficulté, et quant à la descente, ce sera une magnifique partie de traîneau. Qu'en pensez-vous? J'allai me consulter aussitôt avec MM. Dollfus père et fils, et après quelques pourparlers, il fut décidé qu'on tenterait l'aventure. Les instruments dont nous comptions nous servir, fu-

rent emballés séance tenante ; notre hôte Zybach, de déplorable mémoire, fut chargé de préparer les provisions, tandis que M. Dollfus s'en allait dérouler un rouleau d'étoffes dont il avait toujours une provision, pour en tailler le drapeau destiné à flotter au haut du Galenstock.

Le lendemain, 18 Août, à trois heures du matin, nous nous acheminâmes en effet vers le col du Grimsel. La compagnie se composait de huit personnes, MM. Dollfus, père et fils, et moi, accompagnés de cinq guides. Nous emportions les vœux de nos hôtes et d'un certain nombre de touristes, dont quelques-uns auraient bien désiré nous accompagner, si leurs femmes avaient voulu y consentir. N'osant résister à l'ascendant conjugal, ils nous promirent au moins de passer la journée à l'hospice pour avoir le plaisir de nous recevoir et de nous féliciter à notre retour.

A quatre heures nous avions atteint le haut du col dont le lac des Morts occupe le sommet. Le ciel était sans nuage, et la chaîne du Mont-Rose semblait un immense brasier, tant la coloration matinale était intense, tandis que les chaînes inférieures laissaient apercevoir au-dessus de leurs vallées ce hâle transparent que notre célèbre paysagiste a su rendre avec tant de bonheur dans le magnifique tableau du Mont-Rose, qu'on admire au musée de Neuchâtel ; ces signes promettaient le beau temps, cependant un observateur exercé aurait aperçu qu'il ne régnait pas dans la troupe tout l'entrain qu'on aurait dû attendre en pareille circonstance et avec une perspective aussi favorable. Les uns s'égaraient, d'autres s'attardaient, il fallait les attendre, on s'impatientait, en un mot, l'affaire ne marchait pas. Tout le monde en fit la remarque, et plus d'un se disait probablement par devers lui, que tout cela n'était pas de bon augure.

Au lieu de prendre le sentier qui passe près du lac des Morts, nous nous dirigeâmes vers la gauche, sur les flancs du Saasberg, pour éviter les gorges profondes qui sillonnent le versant oriental du col, immédiatement en amont de la Meyenwand. Nous cheminâmes pendant une heure sur le dos arrondi de ce chaînon, en ayant soin de prendre en passant la hauteur

barométrique de la limite supérieure des roches polies au Nægeli's Grætli, la seule arête qui, de ce côté-là, s'élève au dessus de la zône des polis. Le Galenstock étalait en face de nous sa grande coupole et ses longs pans de neige, provoquant plus que jamais notre curiosité, non pourtant sans éveiller en nous quelques doutes sur la réussite de notre entreprise. — « Qu'en pensez-vous, Jaun, fit M. Dollfus en s'adressant au principal guide ; il me semble qu'il n'est pas mal haut votre Galenstock ! — Et pas mal loin non plus, » ajouta son fils, en mesurant des yeux la largeur considérable du glacier du Rhône, à l'endroit où il s'agissait de le traverser.

Arrivés au bord de l'escarpement du plateau, nous fîmes une halte pour nous consulter sur la direction à suivre. Nous n'eûmes pas de peine à nous mettre d'accord, et après avoir fixé notre itinéraire, nous descendîmes par une pente assez facile, quoique escarpée, sur la partie supérieure (le névé) du glacier du Rhône, que nous traversâmes sans aucune difficulté, en prenant soin pourtant de nous attacher les uns aux autres, à cause des crevasses masquées par la neige fraîche. Le glacier franchi, nous abordâmes immédiatement le massif même du Galenstock, nous dirigeant en zig-zag vers la partie la plus basse de l'arête. La neige était gelée, de sorte qu'elle ne s'affaissait guère que de quelques lignes sous nos pas. Sans causer aucune fatigue, elle offrait un point d'appui suffisant pour qu'on se sentît en parfaite sécurité. Il n'était pas dix heures, et déjà nous avions atteint la dépression en question, que nous avons désignée depuis sous le nom de *Galensattel* ou Col de Galen. La hauteur, ainsi qu'il a été dit en commençant, en est d'environ 10,000 pieds.

La vue que l'on a de ce col est imposante ; elle embrasse d'un côté la grande chaîne du Finster-Aarhorn et ses profondes vallées, de l'autre, la partie supérieure de la vallée de Réalp, celle qu'on suit en montant d'Andermatt à la Furka : enfin, à nos pieds, s'étendait une partie des magnifiques névés qui alimentent le glacier du Rhône.

Mais ce qui attirait surtout notre attention, c'était le Galenstock lui-même, que nous voyions maintenant en profil devant

nous. Rien de plus différent, de plus contrastant, que les deux côtés de cette montagne. Au lieu d'une pente douce et régulière, comme celle qui regarde la vallée du Rhône, la face orientale, du côté de Réalp, présente une paroi à-peu-près verticale, toute rocheuse et toute noire, si bien qu'à moins d'avoir le sens topographique développé d'une façon toute particulière, il ne viendra à l'idée de personne d'y reconnaître le Galenstock. Ce contraste allait nous fournir la clef de l'énigme que nous cherchions. En effet, il était évident que l'arête sur laquelle nous nous trouvions, se prolongeait sans interruption dans la coupole même du Galenstock, dont elle forme le point culminant, tandis qu'une seconde arête, parallèle à la première, mais moins élevée et visible seulement sur quelques points, se prolonge sous le manteau de neige. L'espace compris entre les deux arêtes forme ainsi une sorte de réceptacle pour les neiges, qui s'y sont accumulées en grande quantité, et qui, remplissant tout l'intervalle et couvrant les rochers, donnent de loin à la montagne l'apparence d'une coupole. Orographiquement parlant, le Galenstock n'a donc rien d'exceptionnel dans sa structure, sa masse est composée d'arêtes saillantes, comme les cimes environnantes, et ses contours réguliers et arrondis du côté du Rhône ne sont que le résultat d'une disposition et d'une accumulation particulières des neiges.

Le but principal de notre course était donc atteint; nous aurions pu en rester là, et comme on le verra tout à l'heure, nous eussions été bien avisés. Mais la journée était si belle, le sommet était là si près devant nous! Nous allions avoir l'occasion d'en mesurer la hauteur barométrique, et puis n'avions-nous pas notre drapeau à planter? C'en était assez pour décider les moins ambitieux.

Nous nous acheminâmes à onze heures vers le point culminant, en montant une pente très douce le long de l'escarpement, tout en nous tenant cependant à une certaine distance du bord, car nous avions remarqué que dans l'alignement de l'arête principale, la neige surplombait en plusieurs endroits la paroi de rochers.

Jamais ascension d'une haute cime ne s'est effectuée plus facilement et plus gaîment que celle-là. On eût dit une bande d'écoliers montant Naye ou le Chasseral, plutôt que des naturalistes faisant la conquête d'une sommité vierge des Alpes. En arrivant près du point culminant, je cédai le pas à M. Dollfus fils, voulant lui laisser la satisfaction d'y planter le drapeau et de prendre en quelque sorte possession, au nom de la science, d'un point que le pied de l'homme n'avait pas encore foulé. Ce fut pour lui et pour nous tous un beau et solennel moment, non pas seulement à cause de la satisfaction que nous éprouvions d'avoir escaladé une montagne qui passait pour inaccessible — mérite bien faible dans le cas présent — mais aussi et surtout à raison de la magnificence du panorama que nous dominions. Je n'insisterai pas sur l'effet magique de nos Alpes, vues d'un belvédère pareil. C'est un prestige commun à toutes les hautes cimes et qui récompense amplement de toutes les fatigues et même des dangers auxquels on s'expose pour en jouir. Mais le panorama du Galenstock a un caractère particulier qui résulte de sa position et qui ne peut manquer de faire une profonde impression sur l'esprit du spectateur. La chaîne du Galenstock monte du sud au nord, et se trouve juste en face (à l'est) du grand massif central des Alpes bernoises, qui porte à la fois les plus hautes cimes, (le Finster-Aarhorn et le Schreckhorn (¹), et alimente les plus grands glaciers. Il est impossible de concevoir un point de vue plus favorable pour apprécier les rapports des glaciers avec les montagnes dont ils découlent. Du haut du Galenstock, le regard plonge à la fois dans les deux grands couloirs qui remontent au Finster-Aarhorn, et dont l'un est occupé par le beau glacier d'Ober-Aar et l'autre par celui d'Unter-Aar, devenu depuis plusieurs années le théâtre de nos observations.

Quoique leur distance fût assez considérable, les deux glaciers de l'Aar paraissaient si rapprochés, qu'à moins d'en avoir fait l'expérience, nul n'aurait cru qu'ils fussent éloignés de plus

(¹) Le Galenstock est composé de la même roche cristalline que ces montagnes gigantesques (une sorte de gneiss).

d'une lieue. A la droite du placier de l'Aar, et séparés de lui par l'arête du Juchli-Berg, se voyaient les trois petits glaciers jumeaux connus sous les noms de Bächli, Hühnerthäli et Ælpli-Gletscher. Comment se faisait-il que ces trois glaciers, descendant d'une arête très élevée (environ 11,000 pieds) qui les sépare du glacier de Gauli, aient un cours si limité (d'une lieue au plus), tandis que celui d'Ober-Aar a trois lieues de longueur et celui d'Unter-Aar au moins cinq? Pourquoi encore se terminent-ils à des niveaux si élevés (8,000 pieds), tandis que celui d'Unter-Aar descend à moins de 6,000 pieds? Ce n'est pas ici le lieu de reproduire la discussion que j'eus avec mon ami Dollfus, au haut du Galenstock, sur cette question importante. Je trouvais là, avec une vive satisfaction, la confirmation d'une loi que j'avais énoncée antérieurement (1), c'est que les glaciers ne sont pas seulement un phénomène météorologique, mais en même temps aussi un phénomène orographique, leur longueur étant en raison des dimensions du bassin qui se trouve à l'origine de leur vallée. Si ce bassin est vaste, s'il représente un grand cirque, où puissent s'entasser non-seulement la neige qui tombe, mais aussi celle qui est balayée par les vents, le glacier qui en résultera se maintiendra longtemps, descendra fort bas, parce qu'il sera très épais, tandis qu'il disparaîtra après un cours très limité, s'il n'est pas alimenté par un magasin de neige à son origine. C'est parce que les vallées de Bächli, Hühnerthäli et Ælpli, n'ont pas de cirque à leur naissance, que les glaciers qu'elles renferment ont un cours si limité. C'est parce que les cirques du Lauter-Aar et du Finster-Aar comptent parmi les plus beaux des Alpes, que le glacier d'Unter-Aar, qui en descend, est si gigantesque.

En revanche, la hauteur des pics isolés qui entourent un cirque, n'influe pas d'une manière bien directe sur la longueur des glaciers qui naissent à leur pied. Le Finster-Aarhorn et le Schreckhorn pourraient être de 1,000 et 2,000 pieds moins élevés, que le glacier d'Unter-Aar n'en serait probablement pas sensiblement diminué. C'est ce dont la vue du glacier du

(1) Voyez *Nouvelles excursions dans les hautes Alpes*, page 181.

Rhône étalé à nos pieds, nous fournissait en quelque sorte la preuve. Les montagnes qui le bordent sont loin de compter parmi les plus hautes, puisque la plus élevée de toutes, le Galenstock, n'excède guère 11,000 pieds (1), et pourtant le glacier du Rhône le dispute aux plus grands. En effet, après le glacier d'Aletsch, le glacier du Rhône est peut-être le plus considérable de la Suisse, sinon en longueur, du moins en surface, ce dont on est loin de se douter quand on ne fait que passer devant son extrémité, au pied de la Meyenwand.

Au point de vue pittoresque, nous eûmes l'occasion de vérifier une dernière fois une remarque que nous avions déjà faite à plusieurs reprises. Nous restâmes convaincus que le charme des vues de haute montagne réside bien plutôt dans les détails des sites rapprochés, que dans l'étendue du panorama que l'on a sous les yeux. Ce qui fascine, c'est le sublime chaos d'arêtes tranchantes à côté de vallées profondes, de chaînes interrompues, de pics élancés au milieu de vastes champs de neige, de voûtes brisées, de pitons détachés, dont l'œil le plus exercé chercherait en vain à reconstruire l'enchaînement primitif. Ce sont encore ces contrastes de lumière et d'ombre, qui ne font que mieux ressortir la puissance des reliefs. C'était surtout cette profonde crevasse de la vallée de l'Aar, et cette autre, non moins sombre, dans laquelle le Rhône va prendre ses premiers ébats au sortir du glacier; c'était sur le plateau entre les deux vallées, ces rochers arrondis, étalant au soleil leurs surfaces polies, témoins de l'ancien séjour des glaciers. C'était enfin un peu plus loin les géants des Alpes aux flancs roides, aux sommets dentelés et déchirés, en partie d'anciennes connaissances, qui nous rappelaient de beaux moments de notre vie alpestre, entre autres le Schreckhorn, au sommet duquel on apercevait encore la tige du drapeau que j'y avais planté en 1842 avec mon ami Escher de la Linth, et un peu plus loin, à droite, les trois cimes jumelles du Wetterhorn, que nous avions

(1) 11,073 pieds de roi, d'après les mesures trigonométriques de M. Berchtold; chiffre un peu inférieur à celui de l'observation barométrique.

visitées ensemble l'année précédente et dont l'une d'elles, le Rosenhorn, conservait, elle aussi, des traces de notre passage. Nous nous retrouvions de plus entourés des mêmes guides qui nous avaient accompagnés sur ces différents sommets, et qui ne jouissaient pas moins que nous de ce grand spectacle. Ils trouvaient surtout du charme à se remettre en mémoire et à nous rappeler tous les incidents de nos différentes ascensions, depuis la Jungfrau jusqu'au Galenstock, à passer en revue les difficultés que nous avions rencontrées, et les dangers que nous avions pu courir sur chacune de ces sommités.

Nous restâmes plus d'une heure au sommet, occupés à discuter toutes ces questions et bien d'autres, tout en observant nos instruments. Le baromètre marquait 0m,488. Le thermomètre oscillait entre 0 et — 2° C. Cette température qui eût été très tolérable par un temps calme, ne laissait pas que de produire la sensation d'un froid vif, à cause du vent qui soufflait avec violence. Ne pouvant réussir à dessiner et ayant vainement essayé d'allumer une lampe pour observer le point d'ébullition, comme c'était notre habitude, nous songeâmes à la retraite, car nous tenions à rentrer de bonne heure à l'hospice, pour constater aux yeux de ceux qui nous y attendaient que l'ascension d'une montagne, même d'une montagne vierge n'est pas chose si énorme qu'ils paraissent disposés à le croire.

Il était près d'une heure quand nous nous remîmes en route. La neige s'était considérablement ramollie sur les pentes exposées au soleil, si bien que l'on y enfonçait maintenant jusqu'à mi-jambe. D'un autre côté, la pente n'était pas assez forte dans la direction que nous devions suivre, pour nous permettre de glisser. Il fallait, comme disent les guides, « des chevaux au traîneau, » termes dont ils se servent pour désigner les glissades qu'ils font faire à *leurs Messieurs* en les prenant par les jambes et courant ainsi en bas la pente.

Nous approchions maintenant de l'endroit où nous avions lieu de supposer que la neige était en surplomb au-dessus du rocher. Nous eûmes soin, pour plus de sûreté, de suivre exactement nos traces du matin. Nous marchions à la file, le guide

Jaun en tête de la colonne. Je le suivais à quelque pas, puis venaient M. Dollfus, fils, après lui trois autres guides, et à quelque distance en arrière, M. Dollfus, père, accompagné du cinquième guide. Gais et heureux, nous devisions sur notre bonne chance et sur la surprise que devait causer aux touristes et aux guides de l'Oberland, la vue d'un drapeau flottant au sommet de la cime inaccessible du Galenstock, lorsque tout-à-coup je vis une fissure se former devant moi et se propager avec la rapidité de l'éclair. La montagne s'ouvre, et toute la surface de neige à notre gauche disparaît dans l'abîme, avec un épouvantable fracas. J'aurai éternellement présent à l'esprit le spectacle de ce gouffre aux parois azurées, qui n'eut d'existence qu'un clin-d'œil, le temps qu'il faut à un pan de montagne pour s'abîmer. La fente qui m'avait rasé le pied gauche, avait passé entre les jambes du guide qui me précédait. Soit instinct, soit hasard, il s'était jeté du côté de la montagne. Pas un cri, pas un murmure ne s'était échappé d'aucune bouche pendant cette scène. Mais quand je me retournai pour interroger mes compagnons, je ne vis que des figures bouleversées. Ils n'étaient plus en nombre... A deux pas derrière moi, un bâton penchait sur l'abîme; celui qui le portait avait disparu, emporté avec la partie de la montagne qui venait de s'écrouler. M. Dollfus, qui était à une petite distance, ne comprit pas sur-le-champ la cause de l'agitation qui était survenue. Il allait nous exhorter à être prudents, lorsqu'il s'aperçut que la troupe n'était plus au complet. Certes, en présence d'une découverte pareille, l'émotion d'un père n'a besoin ni d'excuses ni d'explication. Celui qui manquait était son fils. Avant que nous eûmes le temps de nous reconnaître, nous nous trouvâmes enveloppés d'un épais nuage de neige; c'était la poussière de la masse éboulée, que le vent nous amenait en tourbillons. Il me serait difficile de dire ce qui se passa en nous dans ces circonstances. Nous nous attendions à chaque instant, maintenant que le choc était donné, à voir une autre portion du flanc de la montagne se détacher et nous entraîner à notre tour dans le gouffre ; mille projets et mille souvenirs vinrent à la fois

assaillir mon esprit. Et que ne devait-il pas se passer dans l'âme de celui que nous envisagions déjà comme une victime!

Peu à peu cependant, — il me serait impossible de dire après combien de temps, — les tourbillons de neige commencèrent à s'éclaircir un peu, de manière à nous permettre de distinguer vaguement quelques contours. L'espoir aussi commençait à renaître en nous, quand nous vîmes qu'il ne survenait pas de nouvelles crevasses. Je me disposai alors à m'avancer jusqu'au bord du précipice en m'étendant de mon long sur la neige; pour plus de sûreté, je me passai autour du corps la ceinture de pompier dont M. Dollfus était toujours muni, afin que les guides pussent au besoin me ramener à la surface au cas où, par l'effet du poids de mon corps, une autre tranche viendrait à se détacher de la paroi de neige. Je ne dirai pas avec quelle anxiété M. Dollfus, père, me suivit du regard, combien de fois il me demanda si je n'apercevais aucune trace de son fils. D'abord je ne vis rien, si ce n'est une énorme masse de neige en mouvement, à une profondeur de plusieurs mille pieds au-dessous de moi. C'était la masse éboulée qui se précipitait sous forme d'avalanche dans la vallée de Gorschen, au-dessus de Réalp. Après quelques instants cependant, je crus, à travers le brouillard et à-peu-près perpendiculairement au-dessous de moi, au milieu de la traînée de l'avalanche, apercevoir un objet sombre. Etait-ce lui? je n'osais encore y croire, je n'osais surtout répondre affirmativement à toutes les questions échappées de la bouche des guides. Bientôt cependant, je n'eus plus de doutes. C'était bien le chapeau de mon ami et le coin de son épaule que je venais de reconnaître. Une autre question non moins pressante, était de savoir s'il était mort ou vif. C'était M. Dollfus, père, qui m'interrogeait cette fois. Il m'eût été bien doux, on le conçoit, de surprendre en ce moment un signe de vie de la part de celui sur qui je tenais les yeux fixés, et de pouvoir répondre sur-le-champ à ce père au désespoir: «Votre fils est vivant!» Mais comment nourrir un pareil espoir? Il me semblait, qu'à moins d'un miracle, il devait être écrasé ou étouffé par la neige. Aussi bien, c'était déjà une sorte de

miracle, qu'au lieu d'être entraîné par l'avalanche, il fût resté là, si près du sommet, à soixante-dix pieds au-dessous de nous. Quelques instants plus tard, je crus réellement remarquer un mouvement. Il n'était donc pas mort! On comprend l'impression que cette découverte dut produire; mais ce que l'on ne comprendra, ce que l'on ne croira que difficilement, c'est le dévouement dont fit preuve en ce moment l'un des guides. J'avais à peine articulé ces mots: *Er lebt* (il vit), que J. Währen, le guide de prédilection de M. Dollfus, se précipita du haut de l'escarpement. Nous poussâmes tous un cri d'épouvante en le voyant disparaître. Par bonheur il tomba dans la neige de l'avalanche, à trente pieds du sommet, et comme cette neige était très molle, il s'y enfonça si profondément, qu'il lui fut impossible de se dégager.

Sur ces entrefaites, M. Dollfus fils avait commencé à se remettre de l'étourdissement que lui avait causé sa chute. Il fit un effort pour regarder en arrière, et quand il m'aperçut au haut de l'escarpement, sa première pensée fut, on le conçoit, pour son père. La nouvelle que son père était sain et sauf et qu'il n'y avait eu d'entraîné que lui, ranima à l'instant son courage. Il allait essayer de se relever, lorsqu'il s'aperçut qu'il n'avait plus l'usage de son bras droit. Etait-il cassé, était-il démis? c'est ce qu'il ne savait encore.—Mais démis ou cassé, c'est une bagatelle, nous cria-t-il, du moment qu'il n'y a que moi.

Comment se faisait-il qu'il se fût arrêté dans sa chute à une distance du sommet relativement si faible? A l'aspect des lieux, il était difficile de ne pas voir là une dispensation spéciale de la Providence. Le fait est que sur cette longue pente si abrupte du Galenstock, il se trouvait une tête de rocher isolée, une sorte de petite pyramide rocheuse, contre laquelle vint frapper la partie du massif éboulé sur laquelle se trouvait M. Dollfus. Une portion de la neige y resta acculée, et avec elle, celui qu'elle avait entraîné dans sa chute. Si celui-ci s'était trouvé sur tout autre point de ce long massif (que nous évaluâmes à 2,000 pieds carrés environ), il aurait infailliblement été en-

traîné avec l'avalanche, et n'aurait pas tardé à disparaître dans ses pelottes gigantesques.

Il s'agissait maintenant d'aviser aux moyens de retirer M. Dollfus de cette position. Nous ne voyions point encore comment nous y prendre. Ce que nous savions cependant sans nous être consultés, c'est que nous étions décidés à ne pas revenir sans lui. Mais nos guides, d'ordinaire si calmes, lorsqu'il s'agit de dangers qu'ils connaissent, étaient complètement désorientés. Une chose était évidente, il n'y avait aucun moyen d'effectuer notre descente par l'escarpement qu'avait suivi l'avalanche. Il était donc indispensable de remonter M. Dollfus. Mais entre lui et nous, il y avait d'abord une paroi verticale de trente pieds de hauteur (la tranche du névé écroulé), puis une pente très roide, représentant une hauteur de quarante pieds (en tout soixante-dix pieds de distance).

Pour procéder aussi méthodiquement que possible, nous attachâmes l'un des guides (Bannholzer) à la corde, et le fîmes dévaler trente pieds, jusqu'à l'endroit où se trouvait son camarade Währen, qu'il aida d'abord à se dépêtrer, après quoi ils essayèrent de descendre les quarante autres pieds au moyen d'un de ces tours de force dont les chasseurs de chamois ont seul le secret, et qui consiste à trouver exactement l'endroit où la neige est assez tassée pour servir de support au pied.

Ils arrivèrent ainsi, à force d'adresse et de patience et en se collant littéralement contre la neige, auprès de M. Dollfus, dont ils commencèrent par dégager le corps de l'avalanche. Quand ils l'eurent complétement déterré, on constata avec douleur qu'il n'avait pas seulement le bras malade; sa jambe aussi était compromise au point de refuser tout service. Le moyen de faire franchir à un homme en pareil état une pente de soixante, et sur quelques points, de soixante-dix degrés! A la descente c'eût été impossible, mais à la montée il y a toujours plus de ressources. Aussi nos deux braves garçons manœuvrèrent-ils si bien, qu'ils parvinrent à amener M. Dollfus jusqu'au haut de la contre-pente. Là, ils l'attachèrent à la corde et nous le hissâmes à nous, en ayant soin de faire couler la

corde sur nos bâtons, que nous avions placés en guise de bordure au bord du précipice. On employa le même procédé pour remonter les deux guides, qui arrivèrent sains et saufs au sommet.

Plusieurs longues heures s'étaient écoulées au milieu de cette recherche et de ces efforts pour retrouver celui que nous avions cru perdu. Quand nous fûmes de nouveau tous réunis au sommet, le soleil s'était déjà sensiblement abaissé sur le Finster-Aarhorn. M. Dollfus de son côté avait eu le temps de s'assurer de l'état de ses membres. Son bras n'était pas cassé, comme il l'avait craint un instant, mais simplement démis; le pied était légèrement foulé. Il fut décidé qu'on dépêcherait deux des guides à Obergesteln, avec ordre d'envoyer à notre rencontre le chirurgien qu'on disait être établi dans ce village depuis quelque temps. En attendant, notre patient souffrait cruellement de son bras. Il me sollicitait vivement de le lui remettre, ou tout au moins d'essayer, convaincu, me disait-il, que, sans être chirurgien, je devais connaître assez le corps humain pour lui rendre ce service. Je refusai d'abord, mais à la fin je dus céder à ses instances. Il souffrait trop, me disait-il, et il eût mieux valu le laisser au milieu de l'avalanche, que de lui refuser maintenant le soulagement qu'il réclamait. Il y a des moments dans la vie où les circonstances élèvent les forces de l'homme à une puissance extraordinaire, et où, guidé par une sorte de foi, une espèce d'inspiration peut-être, on peut entreprendre ce qu'en d'autres temps on n'aurait jamais tenté. Sans avoir jamais remis ni vu remettre un bras, j'entrepris la tâche et je réussis complètement. Cette expérience faite, j'essayai également le traitement du pied, que je bandai au moyen d'une bande improvisée, faite avec des lambeaux de chemise. Après cela on pouvait se dispenser du docteur d'Obergesteln, et l'on rappela les deux guides, qui étaient encore en vue.

M. Dollfus n'en était pas moins incapable de marcher. Force fut par conséquent de l'attacher sur une hotte. L'un des guides le prit tout simplement sur son dos, et le porta jusqu'au

col de Galen. C'était là que nous devions prendre quelque nourriture, parce que là seulement nous pouvions nous croire entièrement hors de danger. Là se passa la scène que j'ai rapportée au commencement de ce récit. Peut-être s'étonnera-t-on que des hommes qui au total ne sont pas affectés d'une sensibilité excessive, se soient mis à pleurer comme des enfants. Mais ces larmes n'étaient pas seulement légitimes, elles étaient aussi naturelles: c'était la conséquence physiologique inévitable d'une détente proportionnée à la tension physique et morale qui l'avait précédée. Plût à Dieu que jamais pleurs n'eussent d'autres causes.

D'un autre côté, il convenait que l'affaire ne s'ébruitât pas trop. M. Dollfus y tenait à cause de sa famille, qui ne l'aurait jamais laissé revenir dans les Alpes, si elle avait appris cet accident tout de suite. Les guides avaient à craindre que leur réputation n'en souffrît. Tels sont les motifs assez simples du silence temporaire auquel on s'engagea.

Ce ne fut qu'après avoir de nouveau traversé le glacier du Rhône, et en remontant les rochers de sa rive droite, que nous aperçûmes de nouveau la cime du Galenstock. En toute autre circonstance, la vue du drapeau flottant si gaîment à son sommet, eût occasionné des acclamations et des transports de joie; on l'aurait regardé avec complaisance, avec un juste orgueil; mais on apercevait tout auprès une ligne légèrement ombrée, dans la direction du col; c'était la trace de nos pas, et cette ligne se trouvait tout-à-coup interrompue à quelque distance du sommet... Il y avait là de quoi comprimer tout élan; aussi ce fut avec tristesse que nous détournâmes tous les yeux de ce spectacle.

La nuit s'avançait quand nous arrivâmes au haut du Saasberg. Les guides eurent ici la malheureuse idée de nous faire prendre un sentier qu'ils disaient plus court, mais que nous perdîmes bientôt. Obligés maintenant de nous frayer un chemin au milieu de l'obscurité, avec des ravins à franchir, des parois de roches à contourner, des éboulis de pierre ou de neige à traverser, et ayant en outre un homme à porter, on

conçoit que nous n'avancions que très lentement. Il était près de minuit quand nous arrivâmes à l'hospice.

Ici, la promesse que nous nous étions faite au haut du col de Galen, devait nous causer un premier embarras. Nous étions attendus depuis plusieurs heures ; en arrivant nous trouvâmes la salle tout éclairée et la table garnie d'un magnifique souper. Tout le monde était resté debout pour nous complimenter. A moins d'initier le public à notre échec, il fallait subir les conséquences de notre position, rester debout, paraître satisfaits et glorieux. M. Dollfus s'en tira à merveille. Il mit notre retard tout entier sur le compte de nos observations scientifiques qui, disait-il, avaient exigé beaucoup de soin et de temps. Il insista sur la différence à faire entre des naturalistes, qui entreprennent une course de cette nature dans un but sérieux, et les touristes qui ne voient que la gloriole d'avoir escaladé une cime.—Or, vous devez comprendre messieurs et mesdames, ajouta-t-il dans son langage pittoresque, que pour le vrai naturaliste, pour celui qui a reçu le réveil scientifique, il y a là haut de grandes questions à adresser à la nature et de magnifiques réponses à en recueillir. Ces sentences et quelques autres axiomes du même genre, ne laissèrent pas de produire leur effet sur l'imagination des convives. Heureusement, aucun d'eux ne s'avisa de nous demander le détail de ces réponses de la nature. Quant à son fils, M. Dollfus expliqua son absence par son étourderie. Ce jeune homme ayant eu la maladresse de trébucher en chemin, s'était légèrement blessé; il était d'ailleurs gâté comme tous les jeunes gens de la génération actuelle; aussi l'avait-il envoyé se coucher. Tout le monde y fut pris, excepté pourtant l'aubergiste Zybach. Celui-ci était trop perspicace pour que notre embarras réel, ainsi que notre feinte satisfaction eussent échappé à son regard. Il avait d'ailleurs appris, par des guides et par des voyageurs venant de la Furka, que le bruit d'une épouvantable avalanche avait été entendu dans la direction du Galenstock, et il en avait conclu que quelque chose de sérieux avait dû se passer.

La fête se prolongea bien avant dans la nuit. Après le souper, on se mit au piano; en notre qualité de héros du jour, nous nous trouvions dans l'obligation morale de faire un tour de valse avec les dames qui étaient restées en notre honneur. Vers le matin, nous prîmes congé de la compagnie, sous prétexte d'aller nous reposer, mais en réalité pour aller nous installer auprès du lit de notre pauvre ami, qui souffrait toujours beaucoup. Deux guides étaient occupés sans relâche à lui faire des applications d'eau glacée.

Telle est, en peu de mots, l'histoire de l'ascension du Galenstock. J'ignore quelle impression le souvenir de cette journée a laissé dans l'esprit de mes compagnons. Chacun en a sans doute fait son profit à sa manière. Il est un point cependant sur lequel nous nous sommes trouvés tous d'accord dès le soir même; savoir que ce serait notre dernière ascension.

EDOUARD DESOR.

LA VIEILLE FILLE.

—

NOUVELLE [1].

—

VII

Où mènent les tragédies en cinq actes.

Dès son arrivée à Paris, Eugénie courut à la recherche de Victor. Elle le demanda d'abord dans la pauvre vieille maison du quartier latin où elle lui avait écrit plusieurs fois, mais elle en fut renvoyée presqu'avec des insultes par la mauvaise humeur de la plus abominable des portières. La portière est, comme on le sait, un des fléaux de Paris : une sorte de traduction en vilaine prose de ces dragons fabuleux qui gardaient les palais enchantés du moyen-âge. Celle à qui s'adressa notre héroïne lui répondit que Victor n'était plus dans la maison depuis plusieurs mois, qu'elle ne savait pas ce qu'il était devenu, et qu'elle ne s'en souciait pas le moins du monde. Pressée de questions nouvelles, elle ferma brusquement la porte de sa loge, en disant que son métier n'était pas de faire la conversation avec le premier venu. Eugénie s'en alla tristement, ne sachant à qui recourir pour retrouver le jeune homme. Paris est une ville immense où l'on commence toujours par se perdre jusqu'au moment où l'on s'y confine dans son quartier et dans son

(1) Voir l'article précédent, n° de décembre 1853, page 871.

monde, où l'on finit souvent par se trouver à l'étroit. La pauvre fille fut donc étourdie et presque découragée le premier jour de ses recherches. Elle courut le lendemain de porte en porte, demandant à tous les maires et à tous les pasteurs s'ils connaissaient Victor. Elle reçut partout des réponses négatives. Elle alla chercher des informations à la police, mais la police est toujours mal faite dans les républiques, excepté dans celle de Genève, à ce que dit un de mes cousins. Après une semaine d'efforts inutiles, elle renonça définitivement à trouver le malheureux jeune homme, et le pleura de ses plus douloureuses et brûlantes larmes, non plus comme un absent, mais comme un mort.

Elle avait interrogé plusieurs fois M. Salvator, ancien correspondant de son père, sur le sort de son protégé, mais M. Salvator ne savait pas ce qu'il était devenu. Abraham, qui ne faisait plus que de rares apparitions à la maison paternelle, n'avait plus revu son ami depuis le fameux jour où ils n'avaient pas déjeuné ensemble. Il raconta un matin à Eugénie l'enthousiasme frénétique dont Victor avait été l'objet, et il ajouta qu'il l'avait vu disparaître au loin, porté en triomphe par le cortége révolutionnaire, mais qu'il n'avait pu le revoir, ne l'ayant plus trouvé à son domicile, et ne sachant même s'il était encore vivant. A ce récit, une lueur d'espérance illumina les beaux yeux d'Eugénie. Elle rêva que son ami était placé dans l'administration ou le gouvernement. Seule, et sans l'appui de son père qui courait les clubs et tous les mauvais lieux politiques, elle alla faire antichambre à la porte de tous les ministères, pour demander si l'on y connaissait Victor. On n'avait nulle part entendu son nom. Désespérée de nouveau, après avoir repris courage un instant, Eugénie en souffrit davantage encore. Elle crut son protégé mort de la mort la plus cruelle : dans quelque émeute, au coin d'une rue, inconnu, seul ! La pauvre fille était allée chercher bien loin et bien haut ses informations et ses renseignements ; et elle ne se doutait pas qu'une seule personne aurait pu lui répondre, une seule, qu'elle n'avait seulement pas songé à interroger, tant elle la croyait étrangère aux bruits du monde : une simple jeune fille, Rachel.

Comment Rachel avait-elle pu… ? — O lecteur bénévole ! Demandez-moi comment il se fait que les tables tournent quand dix personnes se regardent en se touchant le bout des doigs, comment

il se fait que la France tout entière ait acclamé à six mois de distance une république et un empereur, quel est le centre de la terre, le nombre des romans de Dumas, le remède au choléra-morbus, le coiffeur qui n'est point un bavard et le parvenu qui n'est point un cuistre. — Et bien que je ne sois ni savant, ni pénétrant, ni devin, ni habile, il est possible que je vous le dise, tant et si longtemps je le chercherai. Mais si vous demandez comment il se fait que Rachel sût à merveille où demeurait Victor — il faudrait être somnambule ou sorcier pour vous répondre.

Rachel brûlait cependant du désir de rassurer et de renseigner Eugénie. Elle avait entendu toutes ses questions pressantes, elle avait vu ses larmes et senti battre son cœur, et elle s'était prise d'une vive sympathie pour notre héroïne. Elle n'était pas jalouse du vif intérêt que prenait Eugénie à Victor, parce qu'aux yeux d'une enfant de seize ans, une fille de trente est une vieille femme. Elle n'avait cependant point osé lui dire ce qu'elle savait, d'abord parce que, toute jeune et naïve encore, elle n'avait pas l'art difficile de se faire interroger, mais surtout parce qu'elle n'avait jamais vu Eugénie qu'en présence de son père. Un jour cependant qu'elles étaient sorties ensemble, et qu'elles parlaient de choses indifférentes, car Eugénie ne fatiguait pas volontiers les autres de ses préoccupations et de ses douleurs, elles arrivèrent devant une maison de chétive apparence, non loin du Jardin des Plantes, où elles étaient allées se promener. C'est le quartier le plus pauvre et peut-être le plus malsain de Paris, la cité malsaine et pauvre par excellence. Aussitôt, n'y pouvant plus tenir, Rachel s'arrêta devant cette maison et la montra du doigt à sa compagne en balbutiant le nom de Victor.

Eugénie, plus inquiète qu'intriguée, s'élança dans la maison, sans tâcher de s'expliquer cette révélation inattendue. D'un bond elle traversa l'allée sombre, en cherchant de toutes parts quelque bonne âme qui voulût bien la guider à travers les six étages de ce labyrinthe sans soleil. Hélas! il n'y a pas de portiers chez les pauvres, car les maisons sont toujours sûres, où il n'y a rien à prendre et à garder. Eugénie ne perdit pas courage, chercha l'escalier en tâtonnant, et le gravit, non sans effort, en se tenant au mur et à la rampe. Dès qu'elle sentit du pied une sorte de palier, et de la main une porte, elle frappa de toutes ses forces : on ne répondit pas.

Elle monta plus haut et frappa encore: personne. Personne au troisième, personne au quatrième: cette maison immense était vide comme un désert et noire comme un tombeau. Eugénie monta encore, et tout au haut de l'escalier, une petite lucarne lui donna un rayon de soleil. Elle se trouva sous les toits et sur une sorte de carré où donnaient six portes: un carré misérable et fétide qui sentait la pipe, la maladie et l'égoût. Elle s'arrêta pour respirer, et s'approcha de la lucarne; mais elle entendit au fond de cet escalier qui ressemblait, de là haut, à un puits profond et sombre; elle entendit résonner et monter une voix d'homme ivre qui chantait le refrain du poète:

Leste et joyeux, je montais six étages:
Dans un grenier qu'on est bien à vingt ans!

Elle était donc seule, et seule avec un homme aviné dans cette maison vide. La voix montait lentement, mais sans cesse, comme le flot fatal d'un torrent qui déborde. Eugénie eut peur, et ébranlant violemment une des portes qui se trouvaient devant elle, elle l'ouvrit, entra dans une mansarde, s'y barricada de son mieux et se retourna rassurée pour examiner son refuge. Hélas! elle vit un douloureux spectacle. Une chambre sous les toits, déjà basse à la porte, et s'abaissant toujours jusqu'à une fenêtre imperceptible. Dans cette chambre, rien qu'un habit noir suspendu à une cloison, quelques hardes entassées sur une chaise, quelques papiers dispersés sur une table, et un jeune homme étendu sur un grabat. Eugénie reconnut Victor, hélas! non le Victor frais et rose qu'elle avait connu à Genève; mais une sorte de cadavre portant sur son visage la trace de toutes les souffrances et de toutes les douleurs. Il avait le buste découvert et respirait à peine, ses mains étaient brûlantes, son visage décharné, ses lèvres pâles, son souffle fiévreux, et ses maigres mains inquiètes passaient de temps en temps devant ses yeux, comme pour écarter une image douloureuse. Il était là, misérable et seul, sans connaissance et comme sans vie: il avait souffert, sans garde pour le veiller, il allait mourir sans ami pour lui dire adieu: le fossoyeur lui-même n'eût peut-être pas songé à lui pour lui faire changer de tombe! — Cependant la voix avinée montait et chantait encore le refrain du poète:

Leste et joyeux, je montais six étages:
Dans un grenier qu'on est bien à vingt ans!

Il serait peut-être temps de raconter au lecteur comment Victor, que nous avons laissé porté en triomphe par le peuple républicain, était arrivé à cet isolement et à cette misère. Remontons je vous prie au 24 février 1848. Mon héros, vous disais-je, s'était cru en cet instant Brutus et non plus Shakspeare. Cette illusion ne dura pas longtemps. Une voiture se trouvait tout à coup arrêtée au milieu de la foule, surprise par le cortége et ne pouvant ni avancer, ni reculer, ni se mettre à l'écart pour laisser passer la Révolution triomphante. Aussi, comme elle gênait les enthousiastes, et que rien n'est plus désagréable qu'un petit obstacle à de grandes manifestations, cette pauvre voiture, qui partageait malencontreusement le cortége en deux files, fit-elle sourire les premiers passants, rire les suivants, et peu à peu siffler, huer, pester et vociférer les autres. Quand Victor le triomphateur passa devant elle, on voulait la dételer, la vider, et rosser les aristocrates qui s'y trouvaient. Un peu plus loin on aurait voulu les pendre. Ces aristocrates étaient invisibles, car, dès les premières démonstrations hostiles, ils avaient baissé les stores de leur calèche et augmenté le péril en croyant y échapper. Plusieurs enragés les prirent pour des fuyards du ministère ou des Tuileries. C'est le duc de Nemours! murmurait l'un. C'est Guizot! criait l'autre. A bas Guizot, à bas Nemours! grondait la foule. Laissez-les donc tranquilles, objecta Victor. Et sautant à terre, il se servit de son influence pour apaiser les mutins. On lui obéit, mais à contre-cœur, et il usa son autorité, comme on use une paire de gants blancs, la première fois qu'il voulut s'en servir. Les triomphateurs ne le reprirent pas sur leurs épaules, ils acclamèrent à sa place un capitaine de la garde nationale qui s'était mis en guise de casque un bonnet phrygien. Victor se trouvant alors seul dans la rue, car la voiture avait pris la fuite et le cortége avait défilé, fit de sérieuses réflexions sur l'instabilité des grandeurs humaines et se consola en disant qu'au bout du compte Shakspeare vaut bien Brutus. Il rentra chez lui, l'estomac vide, mais le cœur assez satisfait. Il rencontra en chemin une boulangerie ouverte : il y demanda un morceau de pain. On le lui donna sans difficulté, bien qu'il eût averti le boulanger qu'il avait oublié sa bourse. Les gens de Paris sont assez confiants, parce qu'ils ne sont point avares ; ils prêtent sans crainte, parce qu'ils ne craignent pas de donner. Dès le lendemain, Victor alla engager sa chaîne de montre :

un cadeau d'Eugénie, hélas! lorsqu'il avait fait sa première communion. La chaîne engagée, il alla bravement à la comédie française emportant dans sa poche sa tragédie d'Abroulboudour. La comédie était sens dessus dessous dans ce moment là : ce n'est pas le lendemain d'une révolution qu'on reçoit des pièces. Tout le monde joue alors la sienne et se soucie fort peu de celle qui se donne au théâtre. Victor fut donc renvoyé jusqu'à nouvel ordre, et il attendit. Lorsqu'on eut nommé un nouveau directeur, pour remplacer M. Buloz culbuté, Victor retourna faire antichambre dans le petit cabinet obscur où attendent tous les auteurs et comédiens qui aspirent à interpréter ou à déplacer Molière. Il y attendit quatre heures sans qu'on prît garde à lui, et s'en retourna sans avoir dit un mot à âme qui vive. Le lendemain, nouvelle attente aussi infructueuse. Le surlendemain, voulant en finir, il se présenta résolument à une manière de secrétaire qui traversait le cabinet et le pria de l'annoncer au directeur.

— Qui annoncerai-je, monsieur? demanda le secrétaire

— Annoncez Victor...

— Hugo! interrompit vivement l'employé. (Je répète que le cabinet était sombre comme un jour de décembre).

— Oui monsieur, répondit Victor.

La porte du directeur s'ouvrit sur-le-champ toute grande à notre jeune homme, et le directeur lui même (c'était, si je ne me trompe, M. Lockroy) vint au devant de lui avec force salutations.

— Je ne suis pas Victor Hugo, lui dit mon néophyte lorsqu'ils furent seuls : mais, comme je fais antichambre depuis deux jours pendant quatre heures sans pouvoir parvenir à vous, monsieur, j'ai profité d'une erreur de l'homme qui m'a introduit pour avoir l'honneur de vous présenter mes hommages. Le directeur sourit : il était désarmé. Et même lorsque Victor lui parla de sa tragédie, il se mit à rire de bon cœur. Cependant, comme les Parisiens ont la cruelle politesse de ne jamais décourager brusquement un jeune homme, mais de l'amener peu à peu, de déception en déception, de coup d'épingle en coup d'épingle, au désespoir et à l'abrutissement, il lui dit que la réception ne dépendait pas de lui mais d'un comité de lecture. Victor demanda qui était ce comité de lecture, et quel jour il pourrait lui porter son manuscrit. Le directeur lui répondit qu'avant de passer par le comité de lecture, il avait a

subir l'examen préalable d'un homme désigné et payé par le théâtre, pour lire les pièces des inconnus et faire un rapport sur elles; sur ce rapport, monsieur, ajouta-t-il, le Comité statuera s'il y a lieu ou non de vous lire, et s'il y a lieu, comme je l'espère, il vous fixera un jour plus ou moins éloigné pour l'audition de votre tragédie.

— Mais tout cela me semble très-long, et prendra au moins une quinzaine de jours, objecta mon néophyte.

— Quinze jours ! s'écria le directeur : dites pour le moins six mois. Nous avons trente pièces dans nos cartons qui doivent passer avant la vôtre, et l'on n'en lit qu'une par semaine.

— Six mois ! soupira Victor ?

— Pour le moins. Comptons un peu. Vous allez donner votre pièce à mon secrétaire qui la remettra, je suppose, cette semaine, à l'examinateur. Celui-ci la gardera deux mois pour le moins, car comme on ne lui donne que deux mille francs pour sa corvée, il a autre chose à faire qu'à vous lire. S'il vous fait un rapport favorable, le comité vous accordera *votre tour*; et en supposant que des trente pièces que nous avons, quinze seulement soient appelées à être lues, cela vous renverra de quinze semaines, qui, ajoutées aux deux mois susdits, en font bien dix.

— Mais au moins, à peine lu, je serai joué, si l'on m'accepte.

— Erreur, monsieur, profonde erreur ! vous serez joué à votre tour, c'est-à-dire après les vingt pièces déjà reçues qui attendent leur représentation, après les sept ou huit qui seront reçues avant la vôtre, après celles non écrites que MM. Scribe, Dumas, Sandeau, Gozlan, Ponsard, Augier, Mélesville, Ancelot, Malefille, Mme de Girardin, Mme Sand, Bayard, Balzac, Eugène Sue, etc., etc., auront la fantaisie de nous offrir, après quelques autres d'auteurs inconnus qui nous seront recommandées par le Gouvernement, ou par des personnes influentes, ou par les habitués du théâtre, ou par les amants de nos comédiennes, ou par nos comédiens eux-mêmes qui y trouveront des rôles convenables : après...

— Mais, monsieur, si l'on est sans autre protection que son courage et sans autre recommandation que son talent ; si l'on est pauvre et qu'on n'ait pas le temps d'attendre !...

— Alors, monsieur, répondit le directeur, on n'est pas joué du tout.

Victor crut que le directeur se moquait de lui, et laissa sa tragédie au secrétaire, le secrétaire la mit dans son tiroir. Au bout d'un mois, harcelé par le jeune poète qui venait chaque jour lui rafraîchir la mémoire, il se décida à la remettre à l'examinateur, qui aiguillonné à son tour, consigna Victor à sa porte. Ce pauvre garçon était plein de courage, mais il fallait vivre. Après sa chaîne, il mangea sa montre : après sa montre son linge, ses hardes, tout. Il se fit chasser de la chambre où il demeurait au pays latin, faute de pouvoir payer son mois d'avance. Il se fit exécrer de sa vieille portière, à qui il ne put rien donner en quittant la maison : aussi se garda-t-elle bien d'indiquer au facteur qui apportait les lettres d'Eugénie ou aux personnes qui venaient demander M. Victor, la nouvelle adresse du jeune homme. Il alla se réfugier dans la mansarde que nous avons dépeinte. Cette maison était peuplée d'ouvriers qui allaient le matin de bonne heure à l'ouvrage et ne rentraient qu'assez tard dans la nuit : aussi Victor put-il vivre inconnu, sans voisiner, comme dirait M. Thiers, avec la vile multitude. Paris a ce grand avantage, que vous pouvez y vivre quinze ans dans une maison sans y être seulement regardé par le voisin dont la porte touche la vôtre. Mais cet avantage a un inconvénient, c'est que vous pouvez mourir de fièvre ou de faim sans que votre voisin s'en aperçoive. Voilà qui explique l'isolement du jeune homme, au moment où son amie s'approcha de son grabat.

Eugénie le contempla un instant du regard le plus morne de ses beaux yeux noirs : puis, suffoquée par sa douleur et par l'air infect qu'on respirait dans cette chambre, rampa jusqu'à la fenêtre, recouverte de deux chiffons bleus, et l'ouvrit un instant. Un beau rayon de soleil alla caresser le visage du jeune homme et lui entr'ouvrit, comme s'il souriait, ses lèvres si pâles. Mais Eugénie, en regardant machinalement dans la rue, se souvint de Rachel qu'elle y avait oubliée. Une nouvelle frayeur la saisit tout-à-coup — et, refermant la fenêtre, dont elle écarta les rideaux pour laisser entrer le soleil, elle sortit de la mansarde et descendit précipitamment l'escalier. La rue était déserte et Rachel avait disparu.

VIII

Comment on chercha Rachel et qui est M[me] la baronne Gérard.

Mais M. Rubicond, demandera le lecteur? — Tiens! c'est vrai, j'oubliais mon bonhomme. M. Rubicond n'a fait qu'arpenter Paris, depuis les quinze jours qu'il y habite, en long, en large, en biais et en zigzag. Avide de nouveautés, heureux de se trouver dans un monde dont il partage les passions et les rêves, il s'est nourri tout d'abord avec amour de tous les spectacles et de tous les bruits du dehors. Il fallait le voir fier, joyeux, épanoui, se promenant en conquérant au milieu de ce peuple qu'il appelait son peuple, se mêlant à toutes les manifestations populaires, et s'agitant comme la mouche du coche autour du char de l'Etat: on eût cru que la Révolution était son œuvre. Au bout de la première semaine, il s'est trouvé si heureux à Paris, qu'il voulut y rester, et quittant l'hôtel où l'on ne peut jamais s'installer tout-à-fait, il a loué un joli petit appartement sur la place de la Bastille, au centre du quartier révolutionnaire, afin de se trouver sur les premières loges au premier mouvement. Eugénie a craint alors de s'être trompée, et regretté quelques jours ce voyage doublement inutile, puisque son père restait malade et Victor absent. Mais les joies trop vives durent peu. Le dixième jour de son arrivée, assistant à une séance d'un club écarlate, M. Rubicond a pourtant trouvé quelque exagération chez ces massacreurs. Il a hasardé des objections honnêtes et modérées, qui l'ont fait mettre à la porte comme un traître et un espion. Le onzième jour, il a découvert dans le gouvernement provisoire quelques contradictions évidentes: une tendance socialiste et une tendance réactionnaire en présence, et point de vrai républicanisme au milieu. Or M. Rubicond est trop montagnard pour comprendre la nécessité d'une réaction après un mouvement populaire; quant au socialisme, il n'est ni assez pauvre, ni assez généreux pour se l'expliquer. Le douzième jour il a eu la migraine et trouvé la Révolution trop bruyante, le treizième, il a été sérieux, et l'a trouvée trop frivole: le quatorzième, il a eu un accès de mal du pays qui l'a fait pleurer à chaudes larmes: et le quinzième enfin, il s'est décidé irrévocablement à retourner chez

les Génevois. Ajoutons que le bonhomme n'a pas trouvé à Paris la satisfaction intérieure qu'il éprouvait à Genève à commander, à trôner et à décider les questions dans les cafés et dans les cercles: non qu'il ait moins d'expérience et d'aptitude politique que les trois quarts des Parisiens, bien au contraire — mais parce qu'il n'a pas la parole, ce génie naturel et développé par le monde, qui a été donné au Français, non pour cacher sa pensée, mais pour en tenir lieu. Il parle mal, donc il a tort. A Paris on n'aime que ceux qui parlent bien ou qui ne parlent pas du tout: les premiers plaisent, les autres étonnent, et les succès d'étonnement sont toujours les meilleurs. Mais M. Rubicond ne veut pas se taire, et par conséquent n'étonne personne. Son amour-propre en est froissé, et il a pris Paris en horreur. Aussi, je le répète, aujourd'hui, 1 mai 1848, quinzième jour après son arrivée, il est rentré de bonne heure en son logis, pour signifier à sa fille l'ordre de faire immédiatement ses malles. Mais sa fille est en ce moment chez Victor à écouter une triste chanson.

Et M. Salvator? Ho! pour celui-là, il n'a pas changé depuis que nous avons l'honneur de le connaître; il est toujours religieux, probe, droit et peu amusant. Il a perdu beaucoup d'argent avec la révolution, mais il l'aime, parce qu'il est protestant dans l'âme et que toute minorité opprimée gagne aux changements politiques; il l'aime surtout, parce qu'il est séparatiste et que l'indépendance de l'Eglise ne peut que gagner à un mouvement libéral. Dans les jours d'émeute, bien qu'il ait failli être massacré par la foule, il n'a pas eu peur, parce qu'il croit en Dieu, mais il est de plus en plus irrité contre le catholicisme romain et le rationalisme d'Allemagne. A l'heure où j'ai suspendu mon récit, il attend son fils et sa fille à qui il ménage une aimable surprise: il veut les conduire à la première séance d'un nouveau club religieux.

Mais sa fille est égarée; quant à son fils Abraham, il devient de plus en plus invisible; et comme au commencement on l'a laissé faire, il n'y a plus moyen de le ramener. Ce garçon n'est pas tout-à-fait un débauché ni un bandit, mais je vous assure qu'il n'est pas loin de le devenir. Il est tellement dégoûté de la maison paternelle, qu'il a maintenant en horreur tout ce qui lui ressemble, et s'ennuie au temple, non qu'il soit impie, mais parce qu'il se croit chez lui. En revanche il est fou du bal, et surtout du théâtre, où

il croit aller par amour de l'art ; et tout son argent s'en va en stalles d'orchestre. Assis presque chaque soir au milieu de rapins et de gazetiers, il s'est pris d'amitié pour quelques-uns d'entr'eux qui le lui rendent — et veulent le déniaiser, comme ils disent, en lui montrant de près la vie des honnêtes gens et des honnêtes filles des théâtres parisiens. Si bien qu'aujourd'hui même, 1 mai 1848, Abraham Salvator doit faire son entrée sur les tréteaux du Vaudeville, une des scènes les moins propres du monde.

Maintenant que j'ai ramené mes principaux personnages jusqu'au point culminant de mon récit, nous pouvons retourner dans la rue déserte où nous avons laissé Eugénie. Elle appelle Rachel à haute voix, la cherche de tous ses yeux, la demande dans les rares magasins qu'elle entrevoit : personne ne sait lui répondre. Seule dans ce quartier peu clément de la grande ville, au milieu d'une population gâtée par sa victoire politique et hostile à tout ce qui n'est pas salement vêtu, la pauvre Eugénie ne sachant ni retrouver son chemin, ni à qui recourir, ballottée entre deux craintes, entre deux devoirs pressants l'un et l'autre et pleins d'une responsabilité effrayante, car il s'agit d'une jeune fille exposée à toutes les hontes et d'un jeune homme qui va mourir — la pauvre Eugénie s'arrêta un instant, bouleversée, hors d'elle-même et presque folle. Mais elle sent que son salut dépend du calme de sa résolution et de la force de sa volonté : ce calme et cette force, elle les cherche d'instinct dans la prière et les y trouve. Elle marche alors devant elle, non sans retenir le nom de la rue et le numéro de la maison où elle a trouvé Victor. A Paris, on peut s'égarer, mais on ne se perd jamais, car en allant devant soi, on arrive infailliblement aux boulevards ou à la Seine. Eugénie a fait à peine quelques pas, qu'elle se trouve au bord de la rivière, elle la traverse en courant, se jette dans la première voiture qu'elle rencontre, et se fait conduire chez M. Salvator. Rachel n'est pas rentrée, et on l'attend avec impatience : voilà ce qu'Eugénie apprend d'Abraham dans l'escalier, au moment où il va partir pour le théâtre. Aussitôt elle l'arrête, lui raconte en deux mots ses inquiétudes, et le supplie de la protéger. Abraham s'incline, à contre-cœur, il est vrai, et en protestant à part lui contre les devoirs qui s'opposent aux plaisirs, mais il obéit, par urbanité plutôt que par sollicitude. La politesse n'est pas le dévouement, comme l'habit ne fait pas le moine,

mais elle force souvent à des sacrifices généreux, comme la soutane à des actes austères. Les deux jeunes gens remontent en voiture, prennent en passant le médecin de M. Salvator, dont la demeure est sur leur chemin, retournent à la maison du Jardin des Plantes et là se séparent. Abraham pour chercher sa sœur, Eugénie pour monter avec le docteur chez son ami. Suivons Abraham, je vous prie, car nous sommes toujours sûrs de retrouver Victor, et beaucoup moins de savoir où est Rachel. Notre jeune homme, qui a, comme vous et moi, un bon cœur — il n'y a de méchants, dit Nodier, que les malades — a oublié son théâtre en voyant ce quartier misérable, et commence à s'inquiéter réellement. Personne autour de lui ne répondant aux questions qu'il multiplie, il perd la tête, et retourne au galop chez lui pour donner l'alarme à son père. Il y a un sentiment qui ne s'éteint pas, même dans les dissipations de la jeunesse, c'est la foi filiale, sinon l'amour; c'est merveille comme on s'assure toujours en un père qu'on n'aime plus ou qu'on croit ne plus aimer, et comme on retourne à lui dans les jours d'angoisse et de faiblesse. Abraham semble fuir M. Salvator de qui la société le glace et lui pèse; mais vienne une inquiétude et une douleur, cette froideur et cet ennui sont bien vite oubliés, et il se réfugie sous la protection paternelle. L'ami qu'on aime le mieux est en général celui qu'on néglige dans le bonheur. — Mais passons! M. Salvator, plus calme et par conséquent plus courageux que son fils, le rassure et l'accompagne. Ils entrent chez M. Rubicond pour l'avertir et l'interroger: ils le trouvent en train de faire ses malles, et l'arrachent à grand'peine à cet exercice. Tous trois se dirigent de compagnie, et toujours en voiture, chez le maire et le commissaire du douzième arrondissement, celui qui embrasse le pays latin et le Jardin des Plantes. Lorsque toutes les autorités civiles sont averties, et quand la police a lâché tous ses limiers à la piste de la jeune fille, mes trois chercheurs vont ensemble dans la maison de Victor, et, armés d'une bougie achetée à cet effet, ils montent l'escalier tortueux et noir qui mène à la mansarde. Mais arrivés à grand'peine où nous avons vu Victor, ils n'y trouvent plus personne: ni habits, ni papiers, ni couvertures, rien, tout a disparu, excepté le grabat, la chaise, la table, plus une carte portant le nom du jeune homme, et oubliée par terre comme pour

prouver qu'il a demeuré là. M. Rubicond commence à pester, et M. Salvator à concevoir une vive inquiétude. Cependant après une longue délibération, ils se résolvent à aller chez M. Rubicon doù ils espèrent trouver Eugénie. Mais Eugénie n'y est pas. Ils délibèrent encore sur le parti à prendre et finissent par ne plus s'entendre du tout. Ils se séparent de nouveau. M. Salvator et Abraham rentrent chez eux où ils retrouvent Rachel. — Non pas une jeune fille pâle, tremblante, confuse, comme on l'est quand on vient d'échapper à un grand péril, mais une enfant rose et gaie, causant babioles avec sa mère qui l'écoute avec un sourire. Son père la prend a l'écart, et lui demande où est Eugénie. Elle répond sans se troubler qu'Eugénie est retournée chez elle.

— Et toi, lui demande M Salvator.

— Me voici, papa, répond la jeune fille.

— Où es-tu allée cet après-midi ?

— Au Jardin des Plantes.

— Et après ?

— Je suis revenue ici.

— Tout droit ?

— Non papa, je me suis arrêtée un moment dans une maison.

— Pourquoi faire ?

— Pour attendre mademoiselle Eugénie.

— Et où était mademoiselle Eugénie ?

— Elle était montée dans la maison en face.

— Pourquoi faire ?

— Elle m'a prié de ne pas le dire.

— Ah ! — Et chez qui attendais-tu mademoiselle Eugénie ?

— Chez une dame qui m'a priée très-poliment de monter dans son appartement en voyant que je restais seule à attendre dans la rue.

— Et qui était cette dame ?

— Dame ! je ne sais pas.

— Et qu'as-tu fait chez elle ?

— Rien, papa.

— Et qu'y as-tu vu ?..

— Oh ! de belles choses !... Mais mademoiselle Eugénie m'a priée de ne pas les dire.

— Quand elle t'a prié de me cacher ses propres actions, elle était dans son droit et je n'ai rien à prétendre; mais s'il s'agit des tiennes, elles me regardent et je peux te donner l'ordre de me les révéler.

— Oh mon bon petit père, il n'y a pas besoin de te fâcher : c'est tout simple. C'était une belle dame très-bien mise, qui m'a demandé ce que je faisais là. Je lui ai répondu que j'attendais une de mes amies, et elle m'a offert de monter chez elle, en ajoutant que sa bonne attendrait pour moi Mlle Eugénie, et viendrait m'avertir du plus loin qu'elle la verrait. Moi, j'acceptai de grand cœur, parce que je n'étais pas rassurée dans cette vilaine rue toute sale, où l'on ne voyait passer que de vilains ouvriers. Nous montâmes en face, et elle ouvrit sa porte. — Oh ! papa, si tu savais que c'était beau ! Il y avait des glaces partout, de grandes draperies en soie, en velours et en satin, de grands fauteuils en palissandre et tous élastiques où l'on se noyait dès qu'on voulait s'y asseoir : il y avait des tables toutes couvertes d'images, de grands canapés plus larges que ma couchette ; une pendule sur la cheminée, deux fois, — oh ! non quatre fois, cinq fois plus belle que la tienne ! — Dis donc, papa, pourquoi n'achètes-tu pas de pendules comme celle-là ?

— Assez de descriptions, je t'en prie, et poursuis.

— Non, laisse-moi te dire ! Il y avait un grand beau piano avec le nom d'*Erard* écrit dessus en lettres gothiques : ce qui m'a fait comprendre que cette dame s'appelait Erard... puis, un moment après, est entré un beau monsieur qu'elle tutoyait en l'appelant baron : c'était donc son mari, et elle était baronne : la baronne Erard, seulement je n'ai pas compris pourquoi un baron et une baronne allaient se cacher dans ce vilain quartier là, au lieu de demeurer, comme nous, dans une belle rue ! Dis donc, papa, ne trouves-tu pas ça drôle ? Mais réponds donc !

— Je t'en supplie, dis-moi ce que tu as fait chez cette... baronne.

— Rien du tout : j'ai causé, j'ai ri, mais beaucoup ri, papa : ils disaient des choses si drôles ! Ils ne faisaient que parler de Maison d'or, de Mabile, de Bal d'Opéra : que sais-je ? beaucoup d'endroits qui doivent être amusants, puisqu'ils riaient à gorge déployée. Tu devrais bien m'y mener, dis ! Oh ! mène-m'y, mène-m'y, mon bon petit père !

— Mais enfin, tu ne me dis pas ce que tu as fait...

— Rien du tout. Madame la baronne Erard m'a présentée à son mari comme une de ses amies : elle n'est pas fière, à ce qu'il paraît. Le baron m'a trouvée jolie comme un cœur. — Oh! il l'a dit tout haut : est-ce vrai, papa, que je suis jolie? — Tu ne me réponds pas, et tu t'impatientes! Eh bien! je finis. Le baron m'a demandé si je savais jouer du piano. Je lui ai répondu : un peu — et, comme il m'en priait très poliment, je me mis à lui jouer l'air du vingt-septième psaume. — Mais je ne l'avais pas terminé que tout-à-coup mademoiselle Eugénie, attirée par cette musique ou amenée par la bonne de la baronne, je n'en sais rien, se montra tout-à-coup dans la chambre, vint droit à moi, me prit par le bras et m'emmena sans prononcer une parole. J'ai trouvé, par exemple, qu'elle aurait bien pu remercier cette belle dame de son hospitalité — mais il paraît que cela ne se fait pas à Genève. Et voilà tout, mon petit père : tu vois bien qu'il n'y a pas eu lieu de s'affliger ou d'avoir peur! —

Telle fut la conversation de M. Salvator et de sa fille. A la fois scandalisé et rassuré par les révélations naïves de Rachel, notre négociant se recueillit dans un profond silence pour maudire le monde qui avait failli perdre son enfant et bénir Dieu qui l'avait sauvée. Quant à Abraham, il riait intérieurement à cœur joie de cette candeur enfantine qui intitulait une Dame aux Camélias, Madame la baronne Erard. Mme Salvator n'y comprenait rien du tout, car elle ignorait le mal, ou du moins n'y croyait pas, et la soirée animée par ces étranges préoccupations, s'écoula rapide, bien que toujours silencieuse.

Mais M. Rubicond passa ce soir là le plus vilain quart-d'heure du monde. Il se promenait en long et en large dans son appartement, ouvrait les fenêtres, écoutait aux portes, guettait au dedans et au dehors : point d'Eugénie. Pour la première fois de sa vie, il se sentit une douloureuse inquiétude. Sa fille lui manquait, bien qu'il s'en fût servi si peu jusqu'alors : et, comme tous les égoïstes, il ne se sentit l'aimer que lorsqu'elle lui fit besoin par son absence. Il était impatient comme un enfant gâté, et sans courage contre ses émotions et ses pressentiments, parce que sa vie avait toujours été calme comme une eau morte. Il ne savait où aller s'informer d'Eugénie, n'osait sortir de peur qu'elle ne rentrât ; et, en restant, ne

savait que faire; les journaux eux-mêmes (il en recevait une douzaine) lui semblaient insipides et fastidieux. Il passa la nuit en de mortelles angoisses, appelant sa fille de tous ses cris et bientôt de toutes ses larmes — puis, accablé de fatigue et de chagrin, s'étendit dans un fauteuil où il dormit quelques heures. — Le lendemain assez tard, sa portière à qui il n'avait pas donné de *denier à Dieu* en entrant dans cette maison, lui apporta, avec son café dont elle se chargeait, une lettre *pressée* que le facteur avait apportée la veille à cinq heures. C'était un billet d'Eugénie ainsi conçu :

« Mon cher père, j'ai retrouvé notre Victor. Ne m'attends pas ce soir : il est possible que je ne rentre pas, je te dirai pourquoi. Je suis en d'excellentes mains, sois sans inquiétude. — Au revoir en tout cas demain. Ton Eugénie. »

MARC MONNIER.

(La fin au prochain numéro.)

UNE ÉMIGRATION SUISSE

DANS L'AMÉRIQUE ANGLAISE.

AU XVIII[e] SIÈCLE (1733).

Chose singulière et dès longtemps remarquée, l'amour du sol natal et l'esprit d'émigration se rencontrent à la fois réunis à un haut degré chez les habitants de nos Alpes et de notre Jura. Faut-il s'étonner si, à toutes les époques de notre histoire, nos petits gouvernements furent plus ou moins préoccupés de deux choses très distinctes, le soin de retenir, autant que possible, sur le sol natal, les émigrants indigènes, et les précautions à prendre envers les étrangers qui, souvent en très grand nombre, venaient prendre la place des premiers?

La Réforme, en introduisant en Suisse l'esprit de liberté et l'initiative individuelle, renforça les tendances émigrantes. D'un côté, les idées protestantes poussaient à l'émancipation politique des masses; de l'autre, l'esprit aristocratique des gouvernements s'armait contre ces mêmes idées de précautions qui, pour être revêtues d'une apparence protectrice et paternelle, n'en étaient pas moins gênantes et quelquefois tyranniques. Combien, pour ne citer qu'un exemple, les troubles religieux du *Consensus* ne firent-ils pas sortir du Pays de Vaud d'ecclésiastiques qui refusaient de signer le formulaire, et de laïques qui tenaient à honneur et faisaient une affaire de conscience de suivre leurs pasteurs dans un lointain exil? A la vérité, c'était presque toujours avec l'espoir d'y revenir dans des temps plus heureux, ou d'y renvoyer au moins leurs enfants, que ces futurs colons quittaient leurs montagnes et leurs villages. C'est ainsi que l'idée de la patrie absente semblait donner de nouvelles forces à l'émigrant. Il ne la quittait

que pour l'aimer davantage, comme ces personnes dont l'amitié et l'affection s'accroissent en raison de la distance.

Au dix-huitième siècle, quand les questions économiques commencèrent à être à l'ordre du jour, celles de la population et de la dépopulation occupèrent vivement quelques esprits éclairés. La Société économique de Berne s'attacha à chercher des remèdes aux émigrations pour l'Amérique qui, jointes aux capitulations étrangères, menaçaient de dépeupler et d'appauvrir une grande partie de la Suisse. L'idée de partager les biens communaux *(Allmenden)* pour retenir les émigrants, se présenta une des premières. L'opportunité d'une semblable mesure, longtemps discutée, fut résolue en divers sens dans un concours où plusieurs mémoires avaient été envoyés. Nous trouvons dans celui qui fut honoré de l'*accessit*, et dont l'auteur était M. Emmanuel Sprüngli, pasteur à Neuenegg, un tableau frappant de l'état où les émigrations lointaines et nombreuses, laissaient certaines contrées du canton de Berne.

« Pour ne parler que de ce qui se passe sous nos yeux, dit M. Sprüngli, ne sait-on pas que le nombre des *feux*, dans bien des localités, va diminuant de jour en jour? Que de maisons sont totalement abandonnées, sans qu'on prenne seulement la peine de les réparer!.... Les villes se plaignent à grands cris du manque d'habitants, et, faute de bras, les travaux de la campagne deviennent toujours plus difficiles. Ce dénuement rend les travailleurs plus exigeants et les salaires plus élevés. Sur cent individus qui quittent leur pays, c'est à peine si vingt reviennent à leur lieu natal. Les quatre cinquièmes des partants sont absolument perdus pour notre pays. Nous ne parlons pas du service militaire que nous n'avons pas particulièrement en vue. Nous voulons envisager spécialement les émigrations d'agriculteurs et d'ouvriers. Les Suisses sont aussi nombreux à l'étranger que les Juifs. Ils envoient des colonies jusque dans les Indes. L'étranger peut se demander à bon droit, pourquoi nous accordons à une portion si notable de notre population, la faculté d'enlever au pays une partie de ses forces vives et de sa population, au moment même où l'on se plaint de la diminution des habitants. »

Le pasteur Muret, de Vevey, traitant la même question avec cette lucidité qui l'a fait envisager comme l'un des créateurs de la

science statistique [1], se livre à des calculs sur ce qu'il appelle l'*émigration commerçante*, pour la distinguer de l'*émigration militaire*.

« A certains égards, dit-il, l'expatriation commerçante est moins funeste au pays que l'expatriation militaire; mais elle ne laisse pas que d'être un grand mal, par le nombre très considérable qu'elle nous enlève de sujets très nécessaires à notre population. Il est parti en dix ans du Pays de Vaud pour l'étranger, suivant l'indication de MM. les pasteurs. 1 943 hommes. Il en est rentré 342, par conséquent 1,601 de vide effectif. Ajoutez-y 114 pour le tiers supposé perdu des 342 rentrés, eu égard au temps de leur absence, nous aurons 1,715, ce qui fait, à un neuvième près, quant à l'espèce mâle, tout l'excédant des baptêmes sur les morts. Les nouveaux colons qui remplacent nos concitoyens absents, ne sont qu'une population personnelle et peu solide. C'est dans nos villes que se jettent tous les étrangers: *or, plus nos villes se peuplent et plus la campagne en souffre.* »

Il nous serait facile de multiplier à l'infini ces citations de nos économistes du siècle dernier. Il sera plus intéressant de prendre sur le fait une de ces émigrations en masse pour les pays lointains. Nous choisissons de préférence celle qui partit en 1733 de Beaume, Yverdon, Sainte-Croix, Orbe et les villages du Jura vaudois et neuchâtelois, pour aller rejoindre la nouvelle colonie, que le colonel Pury de Neuchâtel, venait de fonder dans la Caroline du sud, sous le patronage et avec la protection du gouvernement anglais [2].

[1] *Mémoire sur l'état de la population dans le Pays de Vaud. Yverdon*, 1766. *In-8°.*

[2] Jean-Pierre Pury, (ou Purry, comme on écrivait alors), fils de Henri Pury, naquit à Neuchâtel dans la seconde moitié du XVII[e] siècle. Il fit de bonnes études et devint, très jeune encore, maire de Lignières. Son esprit actif lui fit prendre part à diverses entreprises qui le mirent au courant des affaires du commerce et de la banque. Son génie inquiet le poussa de plus en plus dans cette voie, et, lorsque les affaires du Mississipi agitaient la France, il réalisa la majeure partie de son bien et alla à Paris où, avec son ami Jean Chambrier, ils firent en peu de temps d'énormes bénéfices.

Jean Chambrier, conjurant son ami Pury de faire comme lui, et de réaliser au moins deux cent mille francs pour les faire parvenir à sa femme et

La ville de Purysbourg, aujourd'hui Parisburg, existe encore. (Cette variante dans son nom, semblerait indiquer que les habitants de cette cité n'ont pas gardé très religieusement la mémoire

à ses enfants, Pury lui répondit froidement : « On ne parle ici que de millions ; il faut donc aller aux millions, puis nous réaliserons. »

De retour à Neuchâtel après les désastres du système de Law, il employa le reste de sa fortune qui, n'ayant pas été réalisée, avait échappé au naufrage, à entreprendre de procurer aux vins de Neuchâtel un débouché en Hollande ; mais n'ayant pas pris assez de précautions, ou ignorant peut-être que ces vins acquièrent souvent, par un long trajet, une espèce de maladie qui les rend impotables, pour n'en devenir ensuite que meilleurs, cette nouvelle spéculation acheva de le ruiner. Dès lors, et pendant plusieurs années, sa femme et ses trois enfants durent être entretenus par des subventions annuelles de la famille et de la Bourgeoisie ; heureusement, son épouse Lucrèce, née Chaillet, était une femme de cœur et de tête, qui sut lutter courageusement contre la mauvaise fortune, et donna une très bonne éducation à ses enfants.

Dans son voyage de Hollande, Jean-Pierre Pury, frappé de tout ce qu'il entendait dire à des navigateurs sur le climat et le sol du cap de Bonne-Espérance, jugea que ce pays devait être propre à la culture de la vigne et forma sur-le-champ le projet de s'y transporter. Il revint à Neuchâtel et s'y procura des ceps et greffes des meilleurs plants, pris en six quartiers différents. Son parent, le conseiller d'Etat Samuel Pury, lui en fournit en blanc et rouge de sa vigne du *Parc*. Il en tira du *Saar* en blanc et rouge ; de *Champréveyres* en blanc ; du *Rochat*, sur Saint-Blaise, en rouge ; des *Calames*, sur Boudry, en rouge, et des *Repaires* en blanc et en rouge. Arrivé au Cap, il se met avec ardeur à l'ouvrage, a soin de choisir les meilleurs sols, et comme il était très bon cultivateur lui-même, il obtint au bout de quelques années d'excellents succès. Mais cette vie de planteur qu'il menait au Cap, était trop uniforme pour son imagination inquiète.

Pressentant, un siècle et demi à l'avance, l'immense intérêt que la colonisation de l'Australie offrirait un jour à la puissance britannique, il médita un voyage aux terres australes, afin d'en reconnaître les côtes et d'y former un établissement pour la couronne britannique. Il présenta sur ce projet un plan très bien fait au ministère anglais, qui fut frappé de la justesse de ses vues. Mais le cinquième continent, ce *Pays des Sévarambes*, comme on l'appelait, appartenait si bien encore à la géographie imaginaire, que le gouvernement britannique recula quand déjà quelques préparatifs avaient été faits. Reconnaissant toutefois la solidité d'esprit et le bon raisonnement de Pury, il lui donna une gratification et l'engagea à tourner ses vues vers l'Amérique, que l'on connaissait mieux.

Pury saisit avec empressement cette ouverture, et partit en 1730 pour la Caroline. Il revint bientôt en Angleterre, et proposa l'établissement d'une

de son fondateur). On la trouve indiquée dans les cartes particulières des Etats-Unis, sur un bras de la rivière Savannah. Ce n'est point, à ce qu'il paraît, une des villes principales de la Caroline

colonie suisse dans ce pays. Le ministère anglais souscrivit à tout, et dès ce moment Pury lui fut tout dévoué.

D'Angleterre, Pury se rendit en Suisse pour engager des émigrants. Dans ce but, il publia une Description abrégée de l'Etat présent de la Caroline méridionale. (*Neuchâtel, chez Jacob Boyve, et chez le secrétaire Dubois à Saint-Sulpice.* 1731.) « Le terrain concédé à M. Purry, dit-il, se nomme déjà par avance le quartier des Suisses. Le gouvernement lui a accordé 400 livres sterlings, et les vivres suffisants pour l'entretien de trois cents personnes pendant une année, pourvu que ce soient tous d'honnêtes gens, de nation suisse protestante. La ville de Purrysbourg sera située à trente milles de la mer, dans le meilleur endroit de la Caroline. Les terres y sont faciles à défricher. Le laboureur ne fait tout simplement qu'égratigner la terre et ensuite, tout ce qu'il y plante, comme lin, chanvre, coton, riz, blé indien, y réussit parfaitement et rend au moins cent pour un.

» La vigne y vient naturellement; cependant, faute de vignerons, on n'y boit pas d'autres vins que ceux de Madère, qui ont cela de singulier, c'est que le chaud les conserve et que la fraîcheur les corrompt. Lorsqu'on s'aperçoit qu'ils aigrissent, on les expose au plus grand soleil pour les rétablir. C'est ainsi que le colonel Bleck a fait construire un grand caveau sur son four, pour y conserver ses vins pendant toute l'année. Les bestiaux y sont en si grand nombre, qu'un particulier a fait marquer au printemps dernier plus de douze cents veaux, qu'il laisse courir dans les bois. Le pays est rempli d'une fourmilière de cochons, de brebis et de moutons. Mais le grand article, sur lequel on peut certainement faire fortune, c'est celui des mûriers blancs pour nourrir les vers à soie. Ces mûriers croissent si fort et en si peu de temps, qu'on n'ose presque pas le dire.

» Quelqu'un dira peut-être que le pays est fiévreux. Mais si les gens y sont malades, c'est le plus souvent par l'effet de la mauvaise conduite. Il n'y a guère d'insectes dont on puisse raisonnablement se plaindre, sinon des cousins qu'on nomme *mouskites*, encore n'y en a-t-il que dans les endroits bas et marécageux. Il y a des gens en Europe qui tremblent au seul nom de *serpent à sonnette*, s'imaginant que le pays de la Caroline en est rempli. Mais c'est une erreur, car on ne voit guère ce serpent, et, quand on le rencontre, il ne fait aucun mal si on ne l'irrite. D'ailleurs il ne manque jamais de vous avertir par le bruit qu'il fait avec sa sonnette, qu'on peut entendre à une distance raisonnable. Lorsque M. Purry fut avec sa petite troupe pour choisir un terrain sur les bords de la Savanna, ils ne virent pas un seul de ces serpents pendant une quinzaine de jours qu'ils coururent les bois. Il y a aussi quelques crocodiles dans les rivières, qu'on ne craint pas plus que si c'était des poissons.

du sud qui compte, outre Charlestown, la sixième ville de l'Union américaine, et *Colombia*, capitale de cet Etat, plus de vingt villes, peuplées de 30.000 à 45.000 habitants. Peut-être les nou-

» Une autre remarque intéressante, c'est qu'on jouit en Caroline de la plus entière liberté de commerce et de conscience. On ne paie ni dîmes, ni impôts, ni tailles, et on jouit des mêmes franchises qu'en Angleterre.»

Ce mémoire est signé par Jaques Richard de Genève, Abraham Meuron et Henry Raymond, tous deux de Saint-Sulpice, au comté de Neuchâtel, qui attestent la parfaite véracité du colonel Pury.

Celui-ci publia, en février 1732, après un nouveau voyage en Amérique, une seconde édition de cet écrit, avec dix-huit pages d'additions et d'éclaircissements. Il y répond aux questions et aux objections soulevées par son premier mémoire. « *On nous a demandé*, dit-il, *comment on pourra faire de la chaux, n'y ayant point de pierres en Caroline?* Ce sera avec des écailles d'huîtres. Il y a effectivement assez de ces écailles pour bâtir non-seulement une ville, mais plusieurs. Il y a aussi une terre glaise très propre à faire de la brique.

» On souhaiterait encore de savoir si tout est pacifié de la part des Indiens. Nous pouvons assurer positivement qu'oui. D'ailleurs on ne les craint plus, parce qu'on est beaucoup plus fort qu'eux.

» Un autre préjugé, dont on est imbu, est celui-ci : *Il faut travailler dans ce pays-là ; il vaut donc autant travailler dans ce pays-ci.* Mais quoi! Se figure-t-on qu'on ne dût se transporter que pour vivre dans la fainéantise? La grande différence consiste en ceci : Ici on travaille beaucoup et on avance peu ; là, avec moins de peine, on peut gagner incomparablement plus. »

La seconde édition de ce mémoire curieux est terminée par les actes de concession, scellés du grand sceau de la province, le 14 septembre 1731.

Le gouvernement britannique prit Pury à son service, avec le grade de colonel d'infanterie et de capitaine de haut-bord.— Les lettres-patentes pour la fondation de *Purrysbourg* sont datées du palais de Saint-James, le 10 mars 1731, munies du grand sceau du Conseil privé, et signées *George R/*; dans ces lettres il est appelé, « Honorable et noble homme, notre fidèle et bien-aimé Jean-Pierre Purry, esquier, colonel dans nos troupes;» plus loin, le monarque ajoute : « laquelle ville et colonie nous agréons et permettons qu'il donne le nom de *Purrysbourg*, pour d'autant plus illustrer le nom du fondateur, etc. » Par les ordres qui furent adressés au gouverneur-général de la Caroline, Robert Johnson, esquier, datées de Saint-James, le 13 février 1734, le roi George témoigne sa satisfaction sur les progrès considérables de la ville et colonie de Purrysbourg, qui devenait chaque jour plus florissante.

Le colonel Pury mourut à Purrysbourg, le 18 août 1736; son fils aîné, Charles, qui avait accompagné son père, lui succéda dans le commandement de la colonie, et fut tué le 21 juillet 1754, ne laissant qu'une fille.

velles directions du commerce et des voies de communication par terre et par mer, comme aussi les cultures récemment introduites dans la Caroline, sont-elles pour beaucoup dans l'abandon relatif de Purysbourg. Mais quel que soit son état actuel, il y aura certainement de l'intérêt à voir quels étaient les sentiments, les plans et les espérances de ces colons vaudois et neuchâtelois, qui, il y a plus d'un siècle, quittaient leur patrie pour aller former en Amérique une colonie nouvelle. Combien de descendants de ces anciens colons compte-t-on encore dans la Caroline du sud? Et, s'il en existe à cette heure, quelqu'un d'eux reconnaîtrait-il dans les nombreux émigrants que ces mêmes cantons fournissent aujourd'hui aux Etats-Unis, mais qui suivent presque tous une autre direction, un compatriote, un parent peut-être? Il ne sera pas non plus sans utilité de faire quelques rapprochements entre les mesures que prenaient jadis les Suisses qui partaient pour l'Amérique, les moyens de transport qu'ils avaient à leur disposition, les prix des passages et des denrées, et l'état de choses actuel. Rien ne pourra mieux nous faire toucher au doigt toute la distance qui sépare notre civilisation de celle de nos pères.

La lettre où nous trouvons les renseignements qui nous ont donné l'idée de cet article, a été écrite de Charlestown, du 17 au 28 mars 1733, par un serviteur de l'Evangile, ministre ou candidat en théologie, qui avait quitté le Pays de Vaud et sa paroisse, peut-être à la suite de quelqu'un de ces dissentiments pour motifs de conscience, dont nous parlions tout-à-l'heure. La lettre n'est pas signée, mais les particularités qu'elle renferme, feraient aisément découvrir, si on le voulait, le nom de son auteur. Nous avons

De l'union du colonel Pury et de Lucrèce Chaillet, était né encore, en 1709, David Pury, le bienfaiteur de la bourgeoisie de Neuchâtel. Créé baron par le roi de Prusse, et mort en 1786, David de Pury institua cette bourgeoisie son héritière d'une fortune de près de trois millions. La première partie de ce capital, que Pury avait gagné en Angleterre et à Lisbonne, dans le commerce des pierres précieuses et dans d'heureuses spéculations, devait être employée à des œuvres de piété et de charité, ainsi qu'à l'éducation publique; la seconde, à l'embellissement de la ville.

Il ne paraît pas que la colonisation et la fondation de Purysbourg, eussent enrichi le colonel Pury, car le choix que fit son fils de la bourgeoisie de Neuchâtel pour son héritière, fut fondé en partie sur ce que cette corporation avait contribué aux frais de son éducation.

trouvé ce document inédit dans une liasse de vieux papiers, qui paraissent avoir appartenu à des archives du canton de Berne.

De Charlestown, ce 17/28 mars 1733.

Monsieur et très cher ami,

J'étais en chemin de Purysbourg à Charlestown, lorsque j'ai reçu, il y a environ six semaines, votre lettre datée du 10 octobre dernier, et j'y aurais répondu d'abord à mon arrivée ici, mais j'ai cru devoir retarder jusqu'à présent, pour la raison que je marque dans la suite. Je commencerai à vous faire un petit détail de mon voyage par terre et sur mer, de la manière obligeante dont nous avons été reçus dans ce pays, de la situation en laquelle nous sommes présentement, et des espérances que nous avons d'un heureux établissement pour nous et nos familles.

Pour ce qui est de mon voyage en particulier, depuis Beaume où vous avez pris la peine et m'avez fait l'honneur de me venir dire adieu, je vous laisse à penser les soins, les fatigues et les inquiétudes que j'ai eus jusques à Calais, chargé de petits enfants, contraint d'être charretier tout le long de la route, et surtout ma femme ayant fait les trois-quarts du chemin à pied, ne pouvant supporter les fatigues des chariots.

Enfin nous sommes arrivés à Calais, bien fatigués, le vingt-neuvième jour après notre départ de Suisse, où nous nous trouvâmes pour la colonie de M. Pury cent-dix personnes.

Trois jours après, je partis pour Londres où j'ai été consacré au saint ministère, comme je vous l'ai marqué.

Nous partîmes de Londres avec deux vaisseaux, pour embarquer notre monde qui était à Calais. Je suis monté sur l'un avec soixante personnes, et M. Pury sur l'autre avec cinquante. Nous vînmes à Douvres pour prendre notre provision d'eau. Le vaisseau sur lequel j'étais, partit pour la *Caroline* quelques jours après; mais celui de M. Pury fut jugé par les maîtres incapable de faire le voyage. Ainsi il a été obligé de se procurer un autre bâtiment pour transporter son monde, et il est demeuré à Douvres pour cela environ six semaines; ce qui apparemment a fait courir le bruit en Suisse que nous avions été arrêtés, comme le cousin Rossier me l'a marqué.

Nous avons demeuré onze semaines et deux jours de Douvres à

Charlestown ([1]), où nous sommes arrivés tous les soixante en bonne santé. Et il est né pendant notre voyage deux enfants, une fille à M. Bouquin de Porentruy, et un garçon à Recordon de Sainte-Croix, lesquels j'ai baptisés sur mer.

M. Pury est resté sur mer onze semaines et trois jours, ainsi il est arrivé six semaines après nous. Il a perdu un homme dans son passage, un certain Girard de Genève; on attribue sa mort à ses fréquentes débauches d'eau-de-vie.

Il est arrivé ici, en même temps que M. Pury, quarante Palatins ([2]) sur un autre bâtiment. Ils sont établis avec nous et avec quelques familles de Charlestown qui nous ont suivis. Nous sommes septante hommes effectifs, septante familles et cent-septante personnes en tout. Nous avons tous été reçus très cordialement dans la ville de Charlestown, qui est située au bord de la mer, et nous ne pouvons que nous louer des habitants de cette province pour le bien qu'ils nous ont fait.

Quinze jours après notre arrivée, nous sommes partis pour Purysbourg; ainsi nous y avons été six semaines avant M. Pury, pour commencer notre établissement.

La situation de notre ville est sur le bord de la rivière Savane, à vingt-cinq milles de la mer ([3]). Il faut trois milles pour une heure. Elle est à deux cents milles de Charlestown du côté du sud par eau, et à nonante milles par terre ([4]). Le terrain y est très bon, et nos gens espèrent de s'y très bien établir. Nos terres sont remplies de chênes et de noyers sauvages, de sassafras, et en quelques endroits de cyprès et de sapins. L'eau de la rivière est très bonne ([5])

([1]) Ce trajet se fait aujourd'hui en deux semaines à-peu-près.

([2]) On appelait ainsi les émigrants du Palatinat du Rhin, très nombreux surtout après les dévastations de leur pays, ordonnées par Louis XIV.

([3]) Le Savannah, principal cours d'eau de la Caroline du sud, marque la limite de cet Etat vers la Géorgie; l'embouchure en est fermée par des barres.

([4]) *Parisbourg* se trouve aujourd'hui en dehors de la ligne du chemin de fer de la Caroline du sud, qui lie Charlestown à Hambourg sur le Savannah. Cette circonstance peut avoir contribué à sa décadence.

([5]) Le chevalier Walter Raleigh, qui obtint de la reine Elisabeth, en 1584, la concession des pays qu'il découvrirait, avait fait de même un tableau enchanteur de la Caroline, où il aborda avant de se fixer dans la Virginie. « Il y avait, dit-il, une grande variété d'excellents fruits et plus de raisins qu'aucune autre part dans le monde connu, de gros chênes, des cèdres

Quelques Indiens sont venus nous voir et nous témoignent être bien aises de notre arrivée, et d'être nos amis. Ainsi nous n'avons rien à craindre par rapport à eux ([1]). Chacune de nos familles a bâti une baraque pour se mettre à couvert, et travaille à défricher ses terres.

Je ne sache personne de notre colonie qui se repente d'être venu ici. Chacun paraît fort content. Nous avons par tête cinquante acres de terre: ainsi c'est plus qu'on ne pourra faire valoir de longtemps. Il y a dans ce pays une grande abondance de bétail, de très bons chevaux, vaches, brebis, cochons. On ne fait point de fourrage pour entretenir le bétail pendant l'hiver. Il court la campagne, de même que les cochons.

Le pays est abondant en toutes les choses nécessaires à la vie, en blé, légumes de toutes sortes et en quantité, en coton, chanvre, soie, lin, etc. Les bois sont tout remplis de vignes sauvages qui produisent de très bons raisins. Il y a de toutes sortes d'arbres fruitiers dans les plantations, des poiriers, pommiers, cerisiers, pêchers, pruniers, grenadiers, mûriers blancs et noirs, figuiers et vignes franches. Les arbres croissent si fort que ceux de trois ans sont aussi gros que ceux de dix ans en Europe.

Ainsi le terrain et l'air du pays sont propres pour toutes sortes de fruits et de victuailles. Il y a de la chasse en abondance, du cerf, chevreuils, daims, lièvres, coqs-d'inde, perdrix, bécasses, oies, canards, bécassines, revailliers, louis, ramiers, tourterelles, grives, et une infinité de toutes sortes d'espèces de petits oiseaux.

Les rivières sont remplies de bons poissons, et les bois de mouches à miel. Ainsi ce pays est une seconde Canaan, découlant en lait et en miel, en raisin et en blé. Je trouve que l'air y est aussi sain qu'en Europe, pour le moins ([2]). Le fait est que nous nous y trouvons aussi bien par la grâce de Dieu; de sorte que les espérances que nous avons

rouges, des cyprès, des pins et d'autres arbres toujours verts. On y trouvait enfin des oiseaux sauvages, du poisson et du gibier en si grande abondance, que l'épicurien le plus délicat ne pouvait rien souhaiter que ce nouveau monde ne pût lui fournir. »

([1]) D'après un recensement fait en 1840, il n'y avait plus dans la Caroline du sud que 400 Indiens appartenant à une seule tribu, celle des Catawbas, habitant sur les bords du fleuve de ce nom.

([2]) L'expérience a donné tort aux espérances de ces émigrés suisses dans la Caroline du sud. Peu de contrées d'Amérique sont plus exposées aux ravages de la fièvre jaune et d'autres maladies endémiques, surtout pendant la saison des pluies.

de vivre commodément dans ce pays, ne nous permettent pas de regretter celui que nous avons quitté. Nous regardons celui-ci comme notre patrie, d'autant mieux que nous sommes naturalisés anglais, et que nous vivons dans les priviléges et franchises des lois d'Angleterre.

Tout ce qu'on nous avait dit en Suisse des Indiens, des serpents et autres choses semblables, sont sans fondement aucun. Nous sommes tranquillisés à tous égards. Chacun mange paisiblement son pain sous sa vigne et son figuier, proche de sa baraque.

Il y a deux provinces dans l'Amérique qui dépendent du roi d'Angleterre : l'une s'appelle CAROLINE, du nom de la reine [1], et l'autre GEORGIE, du nom du roi. Nous sommes dans la Caroline, aux confins de la Georgie, et la rivière Savane sépare ces deux provinces.

Deux mois après notre arrivée, M. Ogeltorp de Londres a amené cent-vingt personnes pour commencer l'établissement de la Georgie, à vingt milles de nous, à l'embouchure de la rivière. On attend tous les jours cinq vaisseaux anglais chargés de monde, qui viennent le joindre, outre sept cents Palatins qui se sont embarqués à Rotterdam dans le même dessein.

Ainsi l'on compte qu'il y aura cette année trois mille personnes en Georgie qui seront nos voisins, et qui établiront une ville et un port de mer. Cela nous fortifie singulièrement, en ce que nous ne craignons point les ennemis, ni les Indiens, car une partie de ces indigènes s'est rendue à M. Ogeltorp, et ils bâtissent déjà la ville en communion avec les Anglais, voulant vivre avec eux et embrasser la religion anglicane, comme ils disent.

Ce qui a retardé, mon cher ami, ma réponse à votre lettre, c'est

(2) La *Caroline* fut ainsi nommée en l'honneur de Charles IX, roi de France. Ce furent, en effet, des Français qui s'établirent les premiers dans cette contrée, en 1562, sous la conduite de Jean de Ribaut. Pendant assez longtemps ce nom de Caroline s'étendit à toutes les contrées voisines, et, entre autres, à celles qui forment aujourd'hui l'Etat de Tennessee. En 1565, l'établissement français fut détruit par les Espagnols et abandonné. Devenue possession anglaise, cette vaste contrée fut comprise, en 1662, dans la concession faite par Charles II au comte de Clarendon. La première colonie permanente fut établie à Charlestown en 1671. En 1765, la Caroline du sud fut une des premières colonies anglaises qui s'insurgèrent contre la métropole. On sait que dans ces derniers temps elle se signala par ses tendances séparatistes, et qu'en 1835 elle fut à la veille d'opérer une sorte de scission ou de *sonderbund* dans l'union américaine.

qu'ayant communiqué au parlement de Charlestown l'article où vous faites mention de ceux qui désirent de nous venir joindre à Purysbourg, ces seigneurs m'ont dit qu'il n'était pas convenable que ce monde suivît M. Pury ; que celui-ci était en très beau chemin pour rendre lui-même sa colonie complète ; qu'il était d'ailleurs payé pour cela. Ils ont ajouté que si vous pouvez emmener cent hommes, on leur donnerait du terrain, dans un autre lieu, pour bâtir une ville et s'y établir. Ce serait un district de 132,000 acres, situé sur la rivière Pampan, à soixante milles de Charlestown. Des gens qui ont été sur les lieux, m'ont assuré que ce terrain-là est le meilleur de toutes les terres connues de la Caroline. Il est rempli de petites montagnes, comme nos collines de la Suisse du côté d'Arau et de Zurich, très propres pour la vigne, et de vallons gras et point sablonneux, comme du côté de Berne, propres pour les blés et chanvres (1).

Il faudrait tâcher de partir de Suisse au commencement de juillet, afin de vous embarquer aux premiers jours d'août. En payant la moitié de votre passage comptant (savoir quatre pièces sterling (2) pour le passage la nourriture ; les enfants au-dessous de deux ans pour rien, et depuis deux ans jusqu'à quatorze deux pour un), vous aurez crédit pour l'autre moitié durant quelques années. C'est ainsi que la plupart de nos gens ont fait. Mais amenez de bons ouvriers, des char-

(1) Le sol de la Caroline méridionale n'est pas en effet sans analogie avec celui de la Suisse dans la partie du nord-ouest qui est montagneuse. Le centre est sablonneux et presque stérile. Les côtes sont plates, basses et marécageuses, bordées d'une chaîne de petites îles basses qui produisent le fameux coton herbacé ou coton des Iles, dont la culture ne remonte qu'à 1795. Auparavant, le riz, qui avait été introduit vers la fin du XVIIe siècle, était la principale production. Aujourd'hui, les autres cultures sont à-peu-près abandonnées. Dans son mémoire de 1732, cité plus haut, le colonel Pury encourageait déjà à la culture du coton dans la Caroline. « Le coton, dit-il, vient admirablement en ce pays. On nous demandera sans doute pourquoi alors on n'en transporte point de la Caroline en Europe, car il coûterait beaucoup moins de transport que celui qu'on tire des Indes orientales. A cela, nous répondrons que si le coton vient très bien, il ne vient pas cependant naturellement. Il faut le cultiver, et les habitants ne s'en soucient pas. Soit par paresse, soit par un défaut de lumière, ils se sont tellement accoutumés à la culture du riz, qu'ils ne font presque autre chose. Ils n'auraient qu'à changer de manière, et alors ils tireraient du coton un bien grand profit. »

(2) Environ cent francs de notre monnaie.

penliers, des vignerons, des laboureurs, et surtout d'*honnêtes gens*. Si vous n'amenez pas un nombre suffisant pour établir une ville en particulier, vous pourriez toujours venir vous établir avec nous. Vous serez les bien venus.

Envoyez une copie de ma lettre à M. Samuel Augsbourger, demeurant à *Mouri proche de Berne*, *canton de Berne ;* faites de même au fils de M. le lieutenant Jeanneret de Grandson, de même à Joseph Paillard de Sainte-Croix, pour la communiquer à Jean-Pierre et Jérémie Recordon, Jean-Pierre et Daniel Jaccard, Daniel et Jean-David Cuendet.

Avertissez aussi M. Pierre Descombes de Penthaz, mon oncle. Je souhaiterais de tout mon cœur que ce cher oncle voulût faire le bien à sa famille de venir s'établir dans ce pays, aussi bien que tous mes autres parents. On donne aux mâles qui amènent des domestiques cinquante acres par domestique, et les domestiques, au bout de leur terme, en auront cinquante acres pour eux.

Je me trouve donc, en résumé, très bien dans ce pays, grâce à Dieu. J'ai amené quatre domestiques depuis Londres, et j'ai acheté quatre esclaves qui me coûtent quatre cents écus blancs (1). Je tire cinquante acres pour chacun d'eux. C'est la loi du pays. J'espère de partir cette semaine pour m'en retourner à Purysbourg, en attendant que vous ameniez votre troupe.

Quoique ce pays soit charmant et très bon, ne sollicitez personne pour y venir. Que chacun fasse selon qu'il a résolu en son cœur, et que personne ne vienne à regret. Tâchez d'emmener cent hommes, et vous aurez un très bon établissement. Entendez-vous avec ceux qui sont marqués ci-dessus.

Adieu, cher parent et ami, je vous salue bien cordialement.

Cette lettre, par son ton de sincérité et de droiture, fait aimer celui qui l'écrivit et dont nous ignorons le nom. Quel a été le sort de ce digne émigrant Suisse et de ses compagnons ? Ont-ils réussi et prospéré ? Le pays qu'ils voyaient et qu'ils peignaient ainsi sous de belles couleurs, ne les a-t-il point payés de cette confiance naïve

(1) La Caroline du sud est encore un des rares Etats de l'Union américaine, où le nombre des esclaves dépasse celui des hommes libres. Ce nombre était de 380,000, sur une population totale de 600,000 âmes, en 1830. Dans les terres basses, les esclaves forment jusqu'aux trois-quarts de la population.

par quelque rude déception ? Des renseignements ultérieurs, puisés çà et là, mais qui ne suffisent pas pour nous édifier complètement sur le sort de ces établissemens suisses de la Caroline du Sud, font entrevoir qu'ils ont été exposés à de terribles vicissitudes, provenant d'abord du climat, mais aussi des attaques des Indiens et des révoltes des noirs. C'est ainsi que le fils aîné du colonel Pury, qui lui avait succédé dans la charge de gouverneur de Purysbourg, fut assassiné par ses propres nègres avec des circonstances affreuses ([1]). Mais, tout incomplets qu'ils sont, ces documens nous ont paru offrir quelque intérêt, aujourd'hui que plusieurs de nos concitoyens, intéressants et chers par leur caractère et leur savoir, explorent les Etats-Unis d'Amérique et nous font part de leurs observations et de leurs recherches. Rien ne peint mieux la différence des temps, des mœurs, des civilisations, que ces rapports également consciencieux qui nous arrivent ainsi, à travers l'Atlantique, à plus d'un siècle de distance.

E.-H. Gaullieur.

([1]) Une lettre de David Pury, écrite de Lisbonne, le 29 octobre 1754, et adressée à sa sœur Marie, renferme des détails sur cette fin malheureuse de leur frère Charles. On y lit : « Les lettres que diverses personnes et moi avons reçues de la Caroline, en même temps qu'elles justifient nos regrets, doivent servir à nous consoler par tout ce qu'on nous dit de bien de ce cher frère, qui n'était occupé que de ses devoirs envers son Créateur, ses voisins et sa famille. Quant aux cruelles circonstances de sa mort, nous devons les recevoir comme un châtiment de la Providence. Mon frère avait un certain nombre d'esclaves nègres qui recevaient dans sa maison, où ils étaient nés, toutes sortes de bons traitements. Cela même a été cause de notre deuil. Ces malheureux ont craint de passer à un maître plus sévère, et sachant que ma belle-sœur n'était pas fort inclinée à quitter son pays natal avec son mari, ils ont cru qu'en se défaisant secrètement de notre frère, ils resteraient tranquilles auprès d'elle. Mais le Ciel a voulu que le crime ait été découvert et que les coupables en aient supporté la peine, dans des supplices qui font horreur à la nature. » (Voir *Notice sur David Pury, par M. Brandt, Neuchâtel*, 1826.)

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

Paris, 9 janvier 1853.

Malgré ses colères et ses boutades, malgré son pas lourd, sa voix dure, sa main vide et serrée, son air froid et sa longue barbe de neige, il y a pourtant quelque chose qui plaide en faveur de l'Hiver : c'est que les enfants l'aiment et qu'il les égaie. Ils jouent avec lui comme avec un grand-père un peu morose, qui n'en fait pas moins ce qu'ils veulent, et dont les blanches rides ne leur causent ni effroi ni souci pour eux-mêmes. Comment soupçonneraient-ils qu'un jour ils auront aussi les leurs? pour le moment, leurs fronts unis, leurs joues roses n'en ont pas; ils savent bien qu'ils sont, eux, le printemps, pourquoi craindraient-ils l'hiver ?

Il les a servis cette année à souhait, même ici, à Paris, où il ne tombe guère de la neige que pour mémoire, et où l'Hiver porte plutôt de la poudre qu'il n'a de réels cheveux blancs : hiver de théâtre, hiver presque artificiel, comme tout ce qui est de la vie parisienne ! il n'en est pas plus aimable pour vous faire patauger dans la boue au lieu de trébucher sur le verglas : mieux vaut encore avoir le nez dans le manteau que les épaules sous la gouttière d'un parapluie. Mais parlez-moi d'un hiver comme celui-ci l'a été à son début! je dis : à son début, car il paraît vouloir déjà revenir à ses anciens us et coutumes.

Blancs tapis d'hermine à donner envie de se rouler dessus; girandoles et fusées de glace ; arbres au plumage de cygne ou à la robe de cristal ; fontaines et cascades devenues en une nuit des tables d'albâ-

tre et de nacre comme on en voit seulement dans la chambre d'une fée en sa grotte de montagne : cette année, l'hiver nous a rendu un moment tout cela, et les pelottes de neige, les beaux coups et les ripostes à bout portant dans ce genre d'escrime à l'arme blanche ou de joyeuse mitraille ; et les patins (l'empereur a patiné à l'Élysée), et les traîneaux petits et grands, avec ou sans cheval, et toutes les espèces de glissades, d'un pied, des deux pieds, écartés ou joints, des pieds disons-nous, et même du dos souvent ; des patins, de vrais patins, non pas à roulettes comme à l'Opéra ; des traîneaux à Paris où l'on en voit à peine un tous les dix ans, de vrais traîneaux à sonnettes et à panaches ; l'empereur, avec l'impératrice à côté de lui, conduisant le sien dans la grande allée du jardin des Tuileries : voilà un bel et bon hiver à contenter les enfants, et quoique je ne l'aie guère vu que de ma fenêtre, j'en ai joui avec eux ; aussi, à vrai dire, suis-je l'un d'eux, comme on peut en juger par ces lignes, et même l'un des plus petits.

Mais les pauvres gens ?... et surtout ces pauvres gens de Paris qui, dans la semaine de Noël, élèvent en minces planches mal jointes des boutiques improvisées, dont la double rangée, se ramifiant dans les principales rues adjacentes, suit presque sans interruption l'immense ligne des quais et des boulevarts ? Pour en acheter les matériaux, pour en payer la place, pour les décorer à l'intérieur, quelquefois avec assez d'art et de goût, puis pour les assortir de petites marchandises, bonbons, jouets d'enfants, bimbeloterie, quincaillerie, objets d'utilité, de curiosité ou de fantaisie, la plupart ont mis au mont-de-piété le peu qu'ils possèdent, leur pauvre mobilier, table, commode, linge, matelas. En revendant leur marchandise le double et le triple de ce qu'elle leur a coûté, ils espèrent pouvoir dégager leurs effets et avoir en surplus quelque argent pour les aider à passer la mauvaise saison. Ils s'établissent donc dans ces échoppes toutes grandes ouvertes, qui n'en sont pas plus chaudes pour être plus ou moins brillamment illuminées, et dont les tentures et les festons de toile ou de papier n'opposent pas un rempart très redoutable au froid ni au vent. Assis ou debout, les femmes et les jeunes filles avec un réchaud ou une chaufferette, les hommes battant la semelle, ils sont là grelotants, mais supportant, comme une chose toute simple, ce qu'un de nos campagnards ne comprendrait pas même que l'on puisse supporter, tant est dure et patiente aux intempéries de l'air, cette race parisienne, si souffreteuse et si grêle ! Ils passent ainsi toute la journée, et même, la veille de l'An, toute la nuit. Ils comptent sur les promeneurs, dont la

foule redouble encore à ces derniers jours de l'année, et qui se laissent prendre ou déterminer au passage par la facilité de rapporter ainsi de leur course quelques menus objets d'étrenne. Mais si les promeneurs ne viennent pas, du moins en si grand nombre que de coutume? s'ils sont chassés par la pluie ou la neige?.... Décidément cela me gâte l'hiver.

— Ce qui me l'a aussi gâté, je l'avoue, malgré son beau moment de franchise et de rigueur, ce sont ces quatre-vingts vaisseaux marchands qui ont péri sur la mer Noire, vilaine mer dont les flots ne semblent dire rien de bon pour l'Europe; aussi je m'en méfie pour ma part, et nos diplomates devraient bien en faire autant.

Quant au désastre de Sinope, je ne le mets pourtant pas sur le compte de l'hiver, qui n'y est pour rien. C'est aux bons Turcs et aux bons Russes qu'il revient tout entier, ou si cette épithète de *bons*, ainsi employée à deux fins, vous embarrasse et vous choque, appelons, j'y consens, l'affaire de Sinope le commun trophée des Turcs *régénérés* et des Russes *civilisés*. Les seconds ont cependant un avantage sur les premiers : c'est la lettre du vice-amiral Nakhimoff, dans laquelle il fait si poliment ses profondes excuses et tourne si élégamment ses sincères regrets d'avoir dû réduire en cendres « la malheureuse ville de Sinope, » et diriger son feu de telle sorte que, la flotte incendiée et la ville détruite, « ayant envoyé une embarcation avec un » officier parlementaire pour expliquer aux autorités de la ville ses » vraies intentions, l'officier est resté une heure sans trouver personne. » Du reste « l'escadre impériale n'a eu aucune intention » hostile ni contre la ville, ni contre le port de Sinope. » Cette lettre historique est un véritable modèle d'ironie à la russe. Nous avons quelquefois tâché de décomposer avec nos lecteurs les éléments, pour ainsi dire, moraux du gouvernement moscovite, qui réunit les divers traits de ceux auxquels il a succédé ou qui ont tour à tour influé et pesé sur lui : la froideur et la finesse de l'homme du Nord ; le vernis du Grec du Bas-Empire, son respect pour les formes et pour les formules, et son astuce; la dureté du Tartare et du Mongol, qui la pousse tout naturellement jusqu'à la raillerie pour l'aiguiser mieux, et donne volontiers un air de comédie aux choses tragiques. Il nous semble que cette lettre vient assez bien à l'appui de notre analyse; mais voici la supériorité des Russes, c'est que très fins, très subtils et bons comédiens, ils ne sont pourtant pas comme nous des abstracteurs de quintessence politique et des analyseurs.

— Ce n'est pas non plus une suite de la température atmosphérique, mais de celle de la situation, que la froideur avec laquelle s'est passée la réception officielle du Jour de l'An. Telle est, en effet, l'impression générale qu'elle a produite : cela nous revient de plusieurs personnes qui y ont assisté. Il n'y a, d'ailleurs, qu'à lire le tableau qu'en donne l'*Indépendance belge*, ordinairement bien renseignée sur les faits de ce genre, pour recevoir la même impression. Tout brillant qu'il soit, il laisse après lui un froid glaçant, et il est moins laudatif en réalité qu'il n'en a l'air.

« La réception a été très brillante; les princes et princesses, les ministres, les grands dignitaires et le corps diplomatique étaient vis-à-vis du trône; les premiers mentionnés à droite, le corps diplomatique à gauche. Les dames ont été parquées dans un salon d'attente (la salle des Maréchaux). Les hommes dans celui qui précède. Les dames ont défilé par ordre de corps de l'Etat. Les femmes de sénateurs, de députés, de conseillers d'Etat, de généraux, etc. On les appelait à haute voix. Les hommes de même....

» LL. MM. étaient debout sur le trône. M. de Bassano au pied du trône à la gauche de l'impératrice. A ses côtés étaient échelonnés trois chambellans. Le plus rapproché des arrivants demandait le nom, le nom passait par ces trois bouches et arrivait au duc de Bassano qui le répétait à LL. MM. On faisait deux saluts et l'on passait pour se retirer par l'autre porte.

» Après le défilé, LL. MM. sont descendues du trône et ont traversé les salons pour rentrer dans leurs appartements. Tout le monde était resté dans cette prévision. LL. MM. n'ont adresse la parole aux membres du corps diplomatique, ni en entrant, ni en sortant. En entrant, elles ont pris à leur suite, pour se rendre dans la salle du Trône, les personnes mentionnées plus haut, qui se sont placées vis-à-vis d'elles, mais sans leur parler, comme je viens de le dire.

» L'impératrice avait une toilette tout-à-fait impériale, robe de drap d'or couverte de fleurs de velours ou soie rouge en relief. Peut-être l'impératrice eût-elle préféré une autre toilette; mais c'était une robe d'apparat envoyée *ad hoc* par la ville de Lyon.

» Abstraction faite des dames placées dans la salle du Trône, il n'y avait guère que deux cents dames pour le défilé. Or, il y en a bien quatre fois autant comprises dans les invitations aux fêtes. Vous voyez combien ont résisté à la nouvelle mode du manteau de cour....

» ...Chacun a été tenu, avant de monter, de décliner son nom à des secrétaires qui formaient des listes....

» La sortie a été un peu embarrassée. Elle avait lieu par une seule porte, parce qu'on avait calculé que chacun s'en irait après avoir dé-

filé. Au contraire, comme je l'ai dit, tout le monde est resté. Car en passant personne n'avait pu voir aussi rapidement la toilette de l'impératrice, de la princesse Mathilde et des dames des dignitaires et du corps diplomatique. On a voulu satisfaire cette curiosité, et à onze heures et demie tout le monde s'est précipité par cette seule issue. La sortie a donc duré plus longtemps que la réception.

» Il y avait de fort belles toilettes. Le blanc dominait de beaucoup; à très peu d'exceptions près, la queue était de la même couleur et de la même étoffe que la robe »....

A ces détails, dont le gros paraît vrai, nous en pouvons ajouter quelques-uns, qui, en leur mettant, pour ainsi dire, l'accent, leur donneront plus de précision, de signification et de trait. D'abord, cette froideur tenait avant tout à ce qu'il n'y avait pas de discours officiels. Comme on ne parle guère à cœur ouvert dans ce pays-là, pour nous servir d'une des expressions favorites de Mme de Sévigné dans ses récits de la cour de Versailles, dès l'instant qu'on ne prononçait point de discours arrangé d'avance, il en résultait naturellement qu'on ne se disait rien du tout. Ensuite, si, au compte de quelques-uns, le défilé des dames n'a duré qu'une heure, ce qui n'est déjà pas peu de chose et devait faire à la longue un traînement de robes à queue par trop monotone et solennel, on nous assure que l'ensemble de cette partie de la cérémonie en a duré quatre. Quatre heures d'un défilé muet et silencieux, avec des révérences et des inclinations de tête toujours les mêmes, à la même place et à des intervalles égaux, cela ne pouvait être, il faut en convenir, bien récréatif pour personne ni bien divertissant. Malgré l'éclat des toilettes, les gens moroses en éprouvaient même à la fin quelque chose de lugubre et de pénible. Puis est venue la cohue et la presse, les dames n'ayant pas effectué tout de suite leur sortie et restant là par curiosité ou pour attendre ceux qui les avaient amenées, parents ou maris. Par mesure de précaution sans doute, on n'avait pas laissé entrer les domestiques; ils avaient dû rester hors des portes du palais, où on leur avait préparé des bancs dans la cour.

L'ordre adopté ce jour-là pour le placement des divers corps invités à la cérémonie vint aussi exciter quelques chuchottements de désagréable surprise dans le sein du corps diplomatique. Précédemment il était toujours placé à la droite du chef de l'Etat; il regardait cette place comme son droit; mais on n'en avait tenu nul compte ou on l'avait oublié, et cette place, la première suivant les lois de l'étiquette, avait été réservée au Sénat.

On ne nous dit pas si le monde officiel s'est aperçu que le *Moniteur* avait désigné les cultes non catholiques par l'expression de *cultes*

dissidents, expression peu constitutionnelle, puisque, en droit du moins, il n'a point été rétabli de religion d'Etat. Nous sommes bien sûrs en revanche que, pour les catholiques zélés, cela n'a point passé inaperçu.

Mais ce qui, au bal suivant, a été fort remarqué de tout le monde, quoique aucun journal, à notre connaissance, n'ait relevé le fait, et cependant il peut l'être et le mérite, c'est qu'au moment de commencer un quadrille, l'impératrice s'est avancée vers l'ambassadeur russe, M. de Kisselef, et l'a gracieusement invité à être son partner. Le diplomate se défendit d'abord sur ce qu'il ne savait pas danser, et il faut espérer pour son honneur de galant homme qu'il disait vrai et ne poussait pas la diplomatie jusqu'à refuser une si belle main, n'eût-elle pas même été celle d'une impératrice. Il refusa donc, j'aime à le croire, avec un sincère regret, comme vous ou moi, cher lecteur que je suppose dans mon cas, nous aurions refusé à sa place; mais l'empereur et sa jeune épouse insistèrent, lui disant : Venez, nous vous apprendrons les figures, et à la fin il se rendit. Comment M. de Kisselef se tira du quadrille, c'est ce qui n'importe guere : plût au ciel que la diplomatie n'eût à se démêler que des pas d'une contredanse! Vous croyez donc que, ma narration terminée, en bon conteur j'ai fini? et la conclusion, la moralité, je vous prie? ne fait-elle pas aussi partie nécessaire de tout bon récit? *dans ce pays-là*, on ne se contente pas de tout remarquer, de tout écouter, de tout voir, on veut encore savoir de tout le fin mot. Or, quel est le fin mot de ceci? Eh bien donc, les gens simples, et je dis encore, cher lecteur, les gens simples comme vous et moi, qui n'y voient qu'un épisode de bal, que le désir hospitalier de l'animer et de le mêler au début, ces gens-là, sans vanité, compagnon lecteur, sont très rares. La plupart y voient ou une manière de donner le change, ou encore une petite malice de cour qui ferait alors pendant à la dépêche de Fontainebleau ([1]). Comme, peu après, parut dans le *Moniteur* la circulaire assez vive du ministre des affaires étrangères, sur l'évènement de Sinope et sur la nouvelle phase où entre ainsi la question d'Orient, les habiles disent donc de nous, ami lecteur : *O sancta simplicitas!* mais, si vous m'en croyez, nous les laisserons faire les fins, et nous ne démordrons pas de notre bonhomie : est-ce dit?... En ce cas, pour vous récompenser de me tenir fidèle compagnie, je vous ferai une autre confidence : c'est (l'empereur lui-même le dit à son entourage, si le *Moniteur* ne l'a pas en-

([1]) Voir notre *Chronique* de Décembre 1853, tome XVI de la *Revue Suisse*, page 890.

core appris au public), c'est que l'impératrice est de nouveau dans une position intéressante, pour employer, comme j'y suis bien forcé, la sotte phrase inventée en Angleterre à ce sujet, — en Angleterre où ces sortes de positions-là, même chez les reines, sont fréquentes. Observez que je ne reproche point la chose, mais le mot, aux usages de ce pays.

— Le cérémonial est donc plus que jamais de rigueur. Et sur ce la cour romaine a montré qu'elle en savait plus long sur ce chapitre à elle seule que toutes les autres cours réunies. Elle vient de rappeler dernièrement, par une publication officielle, les titres qu'elle donne aux principaux souverains de l'Europe : *Roi très Fidèle* (Portugal) ; *Roi Catholique* (Espagne).... Mais, grave embarras ! le roi de France était le *Roi très Chrétien* dans l'ancienne monarchie, et il n'y a plus de roi de France aujourd'hui. En France, il y a cependant quelqu'un, et l'on ne peut pas dire que ce pays soit précisément sans souverain. A cet égard du moins, c'était bien plus commode sous la République : on aurait pu dire, comme pour celle de Venise, la *sérénissime* République Française, ou quelque chose de pareil ; non pas pourtant la *Très-Sacrée République*. Mais il n'y a plus de république française, excepté encore sur les timbres-poste. Que faire ?.... La *sacrée congrégation des Cérémonies*, spécialement chargée de régler cet ordre de faits, a ainsi résolu la difficulté. On dira : *Sa très-sacrée Majesté Impériale*, en parlant soit de l'empereur des Français, soit de l'impératrice. Puis, dans sa circulaire à ce sujet, la même congrégation donne avec un soin tout particulier le moule exact des lettres officielles, l'ordre et la place des mots, au haut, au bas de la page, les blancs et la distance des lignes. Vous me direz que c'est ainsi que l'on conduit les hommes ; mais est-ce ainsi qu'on les conduit au ciel ?

— On a fait faire aux boulangers de Paris un autre genre de cérémonie qui, au premier moment, les a beaucoup moins amusés et où il s'agit de quelque chose en effet de beaucoup plus réel que des phrases et des titres. Comme les épiciers et les autres marchands de comestibles, ils étaient dans l'usage de donner des étrennes aux domestiques, particulièrement aux cuisinières de leurs pratiques. Sur l'invitation de l'autorité, le syndicat des boulangers a décidé que cette année ils supprimeraient les étrennes, mais qu'ils en feraient profiter les pauvres, encore plus malheureux par un si rude hiver. Cette manière de tirer sur eux à vue par une petite lettre de change charita-

ble leur a bien causé d'abord quelque surprise, qui a dû se traduire en secret par une mine assez longue et une assez triste grimace ; du reste, nous n'en savons rien au juste, nous n'y étions pas. Mais il y a toujours moyen de s'arranger en ce monde : les pauvres ont eu leur étrenne, et l'on a calculé qu'en définitive elle était revenue à beaucoup meilleur compte aux donateurs que celle des domestiques. Seulement ceux-ci, les *gens de maison* comme ils s'appellent dans leur langage officiel, car ils ont aussi leur cérémonial et leur haut style, ceux-ci, disons-nous, ont réclamé, menacé de se servir autre part, si leurs étrennes ne leur venaient pas coûte que coûte, et par le fait elles sont chose si bien établie qu'elles figurent dans leur budget ; pour plusieurs elles pouvaient être une rentrée absolument indispensable à leurs besoins et à ceux de leurs familles, ensorte que c'étaient eux en réalité, avec leur salaire pour toute fortune, qui faisaient l'aumône par la main des boulangers riches : bref, ils ont tant et si bien parlé, plaidé, agi, quelques-uns même avec l'assentiment de leurs maîtres, et dans tous les cas ils tiennent de si près l'anse du panier, lequel a une attraction toute naturelle pour l'endroit où il sent des étrennes comme le cheval pour sa crèche, qu'il a bien fallu en donner cette année comme les autres, et que les cuisinières surtout, qui ne se laissent pas molester, comme on sait ! ont fini, contre vents et marée, par sauver les leurs.

— La misère est très grande en province, le blé plus cher qu'à Paris, où des mesures de l'autorité l'ont maintenu au dessous de son prix réel. Une personne qui revient du Limousin a été bien frappée de la misère qui y règne. La spéculation dispose aussi de la hausse et de la baisse sur le blé, cette denrée de première nécessité, en France surtout où le peuple vit essentiellement de pain. Nous savons combien le commerce des céréales est chanceux, et nous ne voudrions pas hasarder de paroles téméraires sur ce sujet ; mais il y a aussi des gens qui profitent de tout. Cette même personne a vu, sur les marchés, de petits propriétaires venir offrir leurs réserves de blé, et aussitôt des acheteurs, sans doute apostés, le prendre à un prix supérieur d'un ou deux francs à celui qu'en demandaient les vendeurs, empêchant ainsi à dessein une moyenne de s'établir. On disait, il y a quelques jours, qu'il était arrivé beaucoup de blé à Marseille ; mais le Rhône étant pris, ce blé étranger n'avait pas pu être de suite livré au commerce intérieur.

— On n'a presque soufflé mot du choléra, et même à Paris on ne s'en occupait que s'il vous forçait directement et personnellement à vous occuper de lui ; mais il n'en faut point conclure qu'il y ait passé absolument inaperçu. Quoiqu'en partie désarmé par le froid, il n'en a pas moins emporté un millier de personnes dans cette campagne sans bruit : le médecin qui nous donne ce chiffre croit pouvoir le garantir. Maintenant on regarde le fléau comme tout-à-fait parti. Plaise à Dieu que cela soit vrai, et qu'au printemps il n'aille pas nous revenir !

— On croit généralement à la guerre ; c'est même une chose presque admise, et on en parle comme si elle était déjà là, et pour ce qui nous regarde en particulier on voit déjà les Autrichiens sur la frontière suisse. Les Turcs, malgré leurs premiers succès sur terre, déjà mal soutenus soit en Europe soit en Asie, sont évidemment hors d'état de continuer seuls la lutte. La diplomatie leur a rendu de fort mauvais services, et en général elle a fait une bien triste besogne pour l'Europe même qu'elle se croyait sûre au moins de laisser à l'écart du conflit. Sur son propre terrain, les Russes se sont aussi montrés les maîtres, et il devait en être ainsi, leur diplomatie à eux n'étant pas seulement de parler et d'écrire, mais d'agir. Sans doute, sous les articles belliqueux du *Times*, on sent encore percer la politique de lord Aberdeen, et cette politique a partout en Europe de nombreux partisans ; elle en a de puissans en Angleterre, où les idées allemandes ont l'appui des Cobourg en haut lieu ; mais, en fin de compte, elle ne peut profiter qu'aux Russes. Or ceux-ci, quoique entraînés plus loin qu'ils ne comptaient, ne paraissent nullement songer à se départir de leurs prétentions, et les Turcs, de leur côté, veulent bien négocier, mais à des conditions honorables et en proposant plutôt l'abrogation que la ratification et l'extension des anciens traités. Puis, il y a quelque chose de plus fort qui semble vouloir emporter le monde et le conduire, bon gré mal gré, vers de nouvelles destinées ; quelque chose de plus fort que lord Aberdeen et son rival lord Palmerston, de plus fort même que les Russes : c'est que même sans un dessein arrêté de ceux-ci, et par la seule force des choses, l'Europe se partage de plus en plus en deux camps, le leur, et celui qui n'est pas le leur, mais qui n'est pas non plus bien à soi, qui est divisé. Il a donc beau être plus considérable et plus riche ; cette division l'affaiblit, et remet l'équilibre. La Russie a toujours cet immense avantage de position, qu'elle peut faire beaucoup plus de mal qu'on ne peut lui en faire. Elle a peu ou point d'industrie. Que l'on détruise sa flotte, elle n'en

sera nullement frappée à mort pour cela, on ne l'aura pas atteinte à la moëlle, elle restera aussi intacte après qu'avant : elle est invulnérable en son antre, Napoléon ne l'a que trop prouvé pour l'Europe et pour lui, et c'est là qui explique au moins, sinon justifie à tous égards, son entreprise, comme un essai précurseur d'une lutte immanquable qui semble aujourd'hui vouloir se déclarer et s'approfondir. Que l'empire des czars puisse craquer tout à coup comme celui d'Attila : peut-être; mais on aurait tort de s'y fier. Ce qui est beaucoup plus certain, c'est que l'Europe tremble déjà devant lui, qu'il y fait la hausse et la baisse, comme autrefois Attila sommait le monde romain, bien plus matériellement puissant que lui cependant, de lui envoyer le tribut. Nous l'avons déjà dit : dans l'état actuel des esprits et des intérêts, il n'y a qu'une force capable de percer la Russie au cœur : la force révolutionnaire; mais c'est une arme à double tranchant, le czar le sait bien; tant que les puissances européennes seront ce qu'elles sont, et elles le sont parce que l'Europe elle-même est ainsi, elles répugneront, elles hésiteront à s'en servir.

— Dans ses *Souvenirs*, dont le premier volume vient de paraître, M. Villemain nous montre son héros, M. de Narbonne, tenant tête à Napoléon sur le projet de sa grande expédition de Russie. Au jugement de M. de Sacy, c'est le plus bel endroit du livre. Les faits ne vinrent que trop tôt justifier les vues de l'aide-de-camp en opposition avec celles de son maitre; mais, comme nous le disions tout à l'heure, le résultat immédiat a-t-il été le résultat vrai, le résultat définitif? M. de Narbonne avait certainement toute une masse de bonnes raisons pour lui; mais, dans le nombre, avait-il les grandes? il voyait plus juste, voyait-il aussi loin? Tel est aussi le côté par lequel l'ouvrage de M. Villemain pourrait peut-être donner prise à un jugement plus approfondi. L'ingénieux et le fin y dominent; il y a foule de mots charmans et vifs, mais foule élégante et choisie; tous bien taillés, bien montés, chacun à sa place joue et scintille, attire et retient. Mais il y a moins ce qui passionne et remue, ce qui va au fond des choses et des esprits. Plus de piquant aussi que de mordant; des traits détournés, plutôt que lancés de haut et portant en pleine poitrine; beaucoup de piqûres adroites, mais non de ces larges blessures comme en firent à une autre époque et dans une position analogue Mme de Staël et Chateaubriand. Par là, au surplus, nous n'entendons point rabaisser M. Villemain, nous essayons de le caractériser seulement : il faut savoir comprendre e apprécier les différentes natures, et la sienne est avant tout spirituelle,

polie, aiguisée et fine. Aussi son livre, dont on parle certainement, peut-être moins cependant qu'on aurait pu s'y attendre, aura-t-il un succès de salon et auprès du public lettré; mais, quoiqu'il fasse de l'opposition, il ne saurait prétendre à un succès populaire. Quatre cents pages sur M. de Narbonne, c'est aussi bien long; il est vrai que M. de Narbonne n'est là qu'un prétexte, et que cette biographie d'un homme après tout secondaire prend de l'actualité par les allusions que l'auteur y sème; mais il est toujours fâcheux, même littérairement, que le canevas ne réponde pas à la broderie. Ces allusions, et les regrets donnés au régime libéral et parlementaire, dont M. Villemain demeure un croyant fidèle, n'ont pas laissé d'atteindre assez au vif dans un certain monde, auquel elles étaient adressées. Fort modérées de ton, et irréprochables de forme, elles n'en ont pas moins fourni à M. Granier de Cassagnac, dans le *Constitutionnel*, le sujet d'un gros article : *Les petits prophètes de la déesse Raison*. M. Cousin est du nombre, pour son dernier ouvrage du *Vrai*, *du Beau et du Bien*. M. Villemain transformé en prophète de la déesse Raison! il a dû être bien surpris, la charge n'est pas mauvaise, et c'est un assez drôle de tour qu'on lui aurait joué là, si M. Granier de Cassagnac n'avait pas voulu faire prendre la chose au sérieux, en n'y croyant pas lui-même. Enfin nous avons entendu une autre critique assez bonne à conserver; il s'agit cette fois du titre même de l'ouvrage de M. Villemain : *Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature*. Il aurait fallu dire, observait-on, ou *Souvenirs contemporains* tout court, ou *Souvenirs d'histoire et de littérature contemporaines*. Un souvenir, en effet, ne peut pas être contemporain du fait auquel il se rapporte; car il n'y aurait pas souvenir en ce cas, il n'y aurait que le fait lui-même; le souvenir suppose entre lui et le fait un intervalle de temps, si minime soit-il. Encore une preuve qu'il ne faut pas badiner avec la langue française! Malgré son rigorisme, cette critique nous a paru assez piquante, et dans son objet, parce qu'elle ne porte que sur le titre, et dans celui à qui elle s'adresse, puisque c'est un académicien.

— Le second volume des *Mémoires d'un bourgeois de Paris* n'a été décidément ni attendu ni reçu comme le premier, quoique les annonces et les réclames puissent peut-être encore parvenir à en soutenir la vente. On a été étonné que M. Bertin lui ait ouvert dans ce but les colonnes du *Journal des Débats*. C'était pousser un peu loin la politesse envers un ancien confrère. Ce qu'il a trouvé de mieux à

reproduire, c'est un long chapitre historique, anecdotique et généalogique, gastronomique aussi, cela va sans dire, sur les *restaurans de Paris*. Après tout, nous aimons bien autant, dans son genre, la causerie éparpillée et peu choisie, mais au moins naturelle, du docteur Véron, que ce perpétuel fil de perles, uniformément chatoyantes, que M. Jules Janin égrène parfois bien longuement le lundi. Voici, du reste, un mot assez gai sur ce second volume des *Mémoires d'un bourgeois de Paris*. Il est de M. Taxile Delord, l'un des auteurs des *Mémoires de Bilboquet*. « Décidément, nous valons mieux ! » disait-il.

— Le récent volume de Victor Hugo, les *Châtimens*, se colporte sous le manteau, et se lit entre chien et loup sous la cheminée. On y sent le souffle encore, rien de changé, d'amélioré, mais aussi rien de vieilli. Parvenu à l'âge de la prose, le poète est resté poète, avec ses qualités et ses défauts, les uns et les autres plutôt grandis, quelquefois grossis, pour mieux dire. Il aborde même un genre nouveau, celui de la satire lyrique, qui fit entre autres la réputation d'Archiloque chez les Grecs. Mais nous ne croyons pas que les invectives poétiques de Victor Hugo forcent personne à se pendre, comme il en arriva, dit-on, de celles du satirique grec. D'ailleurs, à côté de nombre de beaux vers, son recueil en contient malheureusement aussi une forte proportion de mauvais, beaucoup même où la satire devient de la charge et qui font rire, par exemple celui-ci :

Veuillot, certe, aurait pu vivre avec saint Antoine !...

Comprenez-vous ?... Eh, c'est une périphrase ! Delille (car je n'ose moi-même vous l'expliquer) Delille aurait dit : *L'animal qui se nourrit de gland*. Pauvre Delille ! pauvre périphrase, tant conspuée par le romantisme à son début ! la voilà qui renait, qui recommence à tendre sa toile, et Victor Hugo lui-même s'y est laissé prendre.

— M. de Lamartine, que l'on disait mourant, ne s'est jamais mieux porté, nous assure un de ses amis. « Tantôt, observait à ce sujet l'illustre écrivain, on me blâme, on m'attaque dans tout ce que je fais, et au dire de quelques-uns je ne suis rien moins qu'un brigand, qu'un monstre à jamais détestable ; tantôt je suis déjà mort, à en croire les journaux ministériels : ensorte que je ne puis ni vivre ni mourir, » concluait-il en riant.

— On vante beaucoup dans le monde le désintéressement de M. Mérimée ; il a en effet renoncé à son traitement de huit mille francs

comme inspecteur des monumens civils, et à celui de quinze cents francs comme membre de l'Institut, depuis qu'il est devenu sénateur aux appointemens de trente mille francs.

— M. de Peyronnet, l'ancien ministre de Charles X, vient de mourir septuagénaire. Opposé, dit-on, aux ordonnances de Juillet, il les aurait signées sur ce mot du duc d'Angoulême : « Vous avez donc peur? »... Dans la retraite où il vivait en province, il s'était occupé de littérature et de poésie, et avait même publié des vers qui ne sont pas sans mérite; mais, homme d'un autre âge, il n'était plus écouté et même n'était presque plus connu de ceux de notre temps.

— La mort de M. Visconti a été bien plus remarquée, il est vrai à cause surtout de ce qu'elle a eu de singulièrement foudroyant. On le savait dans son cabinet: il devait sortir; sa voiture était en bas qui l'attendait. On monte; on le trouve sans mouvement: déjà tout était fini. Les nombreux travaux qui lui furent confiés par le gouvernement, même le tombeau de Napoléon, sont fort critiqués par les connaisseurs; suivant eux, l'édifice où il aurait le mieux réussi serait celui de sa fortune, et sa mort, regrettable sans doute, bien pénible pour les siens et frappante pour tous par sa rapidité, ne ferait pas un vide sensible parmi les hommes d'un véritable talent.

— M. Emile Augier et M. Jules Sandeau viennent de donner au Théâtre Français une comédie, la *Pierre de Touche*, dans laquelle il y a deux personnages titrés, dont les rôles sont ignobles. Là-dessus le public élégant de se récrier, et même, assure-t-on, de siffler. Les auteurs imaginent alors de publier une lettre pour expliquer la moralité de leur pièce; celle-ci avait pour but, selon eux, de faire justice des *réformateurs d'en bas*. Vouloir se réconcilier leur public d'en haut aux dépens de celui d'en bas, ce n'est pas beaucoup plus noble que les deux personnages qui avaient offusqué le premier : aussi la lettre a-t-elle encore moins réussi que la pièce qu'elle était destinée à relever. — *Diane de Lys* commence à mieux prendre le vent, et pourrait bien atteindre la vogue de la *Dame aux Camélias* sa sœur aînée. Il y a des endroits mélodramatiques, et la pièce est assez fausse dans son ensemble; mais elle contient des mots spirituels, et des situations et des caractères malheureusement trop vrais, qui vont parfois jusqu'au calque des mœurs du temps.

— Nous sommes quasi honteux de revenir si souvent sur Alexandre Dumas; mais le moyen d'agir autrement, quand, nouvel et pourtant

déjà vieil Alcibiade, il tient sans cesse le public en haleine et ne lui permet pas un instant de l'oublier ! Il continue donc à faire des siennes. Dans son *Mousquetaire* où il prend à partie toute la gent littéraire, s'étant aussi attaqué à M. Buloz, directeur de la *Revue des Deux Mondes*, celui-ci lui a fait un procès en diffamation, et lui a en outre vertement répondu par une lettre que M. Dumas a dû insérer dans son journal. M. Buloz a de curieuses archives sur les hommes de lettres, avec lesquels le recueil qu'il dirige et la place de commissaire du gouvernement qu'il remplissait autrefois auprès du Théâtre Français l'ont mis amplement en relation. Il rappelle entre autres à M. Dumas qu'il aurait refusé dans le temps sa *Rose rouge* s'il avait su alors qu'elle fût tirée d'une nouvelle qui n'était pas de lui. Ce qui était bien de lui en revanche, c'est cette phrase d'un des ses articles pour la *Revue des Deux Mondes*, article déjà tout corrigé et révêtu du bon à tirer de l'auteur : *la pile de Volta, ce* MINERAI *que l'on trouve dans les entrailles de la terre !* Cette bonne petite phrase, ne contenant rien moins que la découverte d'un nouveau minerai, allait passer tout droit à l'impression si elle n'était pas tombée sous les yeux du directeur. Dans son numéro de décembre dernier, M. Buloz donne aussi, sur ses difficultés avec les auteurs, des indications générales, auxquelles on voit bien qu'il lui serait facile d'ajouter de piquantes anecdotes : « Le champ d'une *Revue*, dit-il, nous a toujours paru un centre élevé et tempéré tout à la fois, où la littérature et l'art, la science et la politique doivent se rencontrer et vivre ensemble sur le pied de la plus parfaite égalité, sans voisinage dominateur et absorbant, sans coterie ou parti qui les tiraille et prétende se les subordonner. Or sait-on bien ce que dans un semblable milieu peuvent enfanter d'incidens critiques les efforts contraires, les exigences ou les ambitions personnelles, — sans parler des habiletés de la finance littéraire, qui a bien pu quelquefois faire irruption, mais qui n'a jamais pu prendre terre ici ? Et un jour il faudra bien raconter quelques-unes de ces singulières péripéties, puisque d'autres ont essayé de les dénaturer aux yeux du public. »

Une bonne chose encore d'Alexandre Dumas, mais qui nous revient d'autre part, c'est ce qui lui arrive avec M. Maquet, son collaborateur en titre, son second littéraire dans le plus grand nombre de ses ouvrages, où, de manière ou d'autre, il est rare qu'Alexandre Dumas ait travaillé seul. M. Maquet ne tient pas à la gloire ; il l'abandonne volontiers pleine et entière à son chef ; mais il ne saurait à ce point en faire

de même de l'argent. Un jour il le lui déduit fort tranquillement. — « C'est trop juste », répond Alexandre Dumas; mais je vous paye. — « Illusion! reprend le contre-maître modeste, mais qui, à ce qu'il paraît, tenait ses comptes parfaitement en règle; illusion! vous me devez beaucoup; vous me devez soixante mille francs. » Vérification faite, cela se trouve exact. Comment se tirer delà? car le chef de la maison avoue à son associé en sous ordre, que s'il venait à mourir il compte bien ne rien laisser à ses héritiers, ni même à ses créanciers. « Le seul héritage qu'on trouvera après moi, ce sera ma gloire et mon nom. Mais, s'écria-t-il, voici une idée! convenons que, pour ce cas-là, celui de ma mort, si je ne vous paye pas auparavant, vous prendrez ce que je laisse, c'est-à-dire mon nom, auquel vous substituerez le vôtre dans de nouvelles éditions de nos ouvrages, mon cher collaborateur ». Faute de mieux, M. Maquet accepte, et ils s'en vont tous deux de ce pas chez un homme de loi pour mettre la chose en règle. L'homme de loi trouve des *si* et des *mais* (c'est leur métier d'en trouver, et d'en inventer au besoin): il représente surtout qu'il y a encore une autre genre de mort que le genre ordinaire, qu'il y a la mort civile, qu'il faut s'attendre à tout dans ce monde, qu'en fait de contrat on ne saurait trop tout prévoir, et que M. Alexandre Dumas, comme bien d'autres, peut aussi mourir d'abord de cette mort-là. Bref, on tombe d'accord que si, dans un délai que l'on fixe, M. Maquet n'est pas payé en argent, il se payera par le second moyen indiqué. Un acte en bonne forme est aussitôt rédigé sur ce pied, les contractans le signent, M. Maquet continue de travailler à la fabrique, et M. Dumas ne tarde pas à lui devoir, au lieu de soixante mille, quatre-vingt mille francs. Or maintenant le délai est expiré, et le contre-maître, assure-t-on, va faire usage de son titre. Qui sera bien attrapé? Assurément les lecteurs, lorsque croyant avoir lu du Dumas, ils découvriront subitement un beau jour qu'ils avaient tout bonnement lu du Maquet. En voilà une surprise! Le respect que je vous dois, cher Lecteur, me fait espérer cependant que vous n'en avez pas eu de pareilles pour étrennes.

Neuchâtel, 12 janvier 1854.

La disette et les craintes de guerre qui pénètrent peu à peu tous les esprits, ont assombri partout le renouvellement de l'année. Aucun événement de quelque importance, ni dans la sphère fédérale, ni dans les cantons, n'a signalé le mois écoulé. Au moment où nous écrivons, l'assemblée fédérale reprend ses séances. L'université est

inscrite au premier rang de son ordre du jour, ce qui donne à penser que la question de fond sera abordée sans ultérieurs délais; c'est-à-dire, que les partisans de cette institution ont fait leur compte et qu'ils estiment obtenir la majorité. Les membres de la commission dont le préavis est favorable, MM. Kern, Escher, Blanchenay, Stämpfli, Trog et Pioda, sont des hommes influents et bien avisés, représentant des nuances assez différentes. Il est difficile de supposer qu'ils puissent être battus, ni qu'ils s'y exposent; cependant il n'est pas sans intérêt de voir dans la minorité, à côté de M. Camperio, un député d'un canton très à portée de profiter du nouvel établissement, et qui n'a pas d'académie. Si l'on consultait les assemblées primaires ou les grands conseils des cantons, le projet d'université serait repoussé, mais l'opposition qui s'est manifestée dans le pays n'est pas assez vive pour arrêter l'exécution d'un parti pris. Nous comprenons d'ailleurs qu'une volonté irrévocable se hâte, à la veille d'événements qui menacent d'empêcher toute entreprise nouvelle pour un temps indéfini.

L'université fédérale présente trois aspects bien distincts: c'est l'accomplissement d'un engagement contracté vis-à-vis d'un ancien Vorort qui a pris une part importante à la reconstitution de la Suisse. L'équilibre nouveau, la bonne harmonie, demandent, à ce qu'il paraît, qu'il soit indemnisé de la perte de ses anciennes prérogatives. C'est ensuite un moyen d'élever le niveau général de la culture scientifique. Enfin, c'est un moyen de centralisation des habitudes et des idées, destiné à servir de complément et de garantie à la centralisation politique.

Nous nous tromperions fort, si le premier motif n'entre pas pour beaucoup dans l'importance qu'on attache à cette création, et dans la décision finale des conseils. Sans méconnaître la valeur des convenances politiques, on comprend que nous nous en préoccupions beaucoup moins: les transactions dont il s'agit n'ont rien de public, la nation n'a pris aucun engagement, elle n'a fait aucune promesse, les intérêts de la nation doivent être le seul guide de ses députés.

Quant à l'utilité de l'université pour la science en elle-même et pour sa diffusion, tout dépend de l'esprit qui présidera à cet établissement. Nous restons d'avis que les écoles supérieures cantonales sont aujourd'hui, pour la plupart, inférieures à leur mission, quels qu'aient pu être leurs services passés; la foule de jeunes Suisses qui affluent aux universités étrangères en sont une preuve. Nous croyons que la beauté du pays, la présence de l'élément français et la puissante vie intellectuelle du siége tacitement désigné pour la nouvelle école, sont des conditions de lustre et de prospérité qui ne demanderaient qu'à être ménagées

Mais nous craignons qu'on ne les ménage point assez, et que la cen-

tralisation politique, dont les progrès excitent tant de répulsion dans nos cantons occidentaux, ne soit le principal objet en vue, auquel tout sera subordonné. Si l'on se contente des moyens naturels pour assurer la fréquentation de l'université, il faudra bien se préoccuper du mérite de l'enseignement, et l'université étant bonne, produira tôt ou tard de bons fruits. Les établissements cantonaux n'en subiraient pas la concurrence beaucoup plus fortement que celles des universités étrangères. Ce ne serait pas même tout-à-fait une université de plus, car l'école de Zurich est fréquentée par les cantons les plus éloignés, même français. Les motifs qui engagent la plupart des parents à faire étudier leurs fils dans leur voisinage subsisteront toujours. Les académies viables, celles dont le maintien est désirable ou la réorganisation possible, ne seront pas sérieusement menacées, car s'il y a double dépense, d'un autre côté la sollicitude pour le maintien de leur vie cantonale et de la nationalité, exciteront à de nouveaux efforts qui, plus concentrés, ne seront peut-être que plus efficaces. Mais si l'on cherche avant tout des professeurs dévoués et dociles, si, par la prédominance de certaines tendances ou par la médiocrité des principaux enseignements, l'université nouvelle était privée de l'affluence qu'il lui est permis d'espérer, n'entreprendra-t-on pas bientôt de l'assurer par des mesures coercitives? A la vérité de telles lois, qui régleraient fédéralement les conditions à remplir pour obtenir des fonctions cantonales, ou pour exercer les professions libérales dans les cantons, manqueraient évidemment de légitimité constitutionnelle; elles provoqueraient sans doute des protestations énergiques et l'exécution ne laisserait pas d'en être malaisée. Néanmoins, comme un courant très fort nous pousse de ce côté, indépendamment de l'intérêt universitaire qui n'est qu'un des côtés de la même question, on peut craindre que l'impossible ne soit tenté et que l'impossible ne réussisse. Une clause expresse contre ce danger ne nous semblerait pas déplacée dans la loi elle-même. Les députés de la Suisse française feront bien de la réclamer. Il n'y aurait de leur part aucune prétention exagérée à demander un nombre de chaires françaises supérieur à celui que donne le chiffre comparatif des populations. Ce serait une très insuffisante compensation du sacrifice auquel ils seraient appelés; car la position de leurs étudiants et de leurs professeurs dépaysés, sera toujours inférieure. Il est à tous les égards dans l'intérêt de l'établissement, que l'élément français y obtienne une certaine valeur, du moment où il y figure, et si la condition faite à cette langue était trop mauvaise, il deviendrait impossible de pourvoir convenablement aux chaires qu'on lui destine. Il serait aussi dans l'intérêt scientifique de donner au corps universitaire lui-même au moins une partie des nominations, et de le constituer d'une manière plus indépendante. Le plus grand danger de l'université fédérale pour

la Suisse, comme le plus grand péril pour elle-même, serait qu'elle devint une machine de gouvernement. En général, la discussion des articles est très importante. Il y a lieu de croire que la majorité s'y montrerait assez conciliante, afin d'atténuer une résistance dont elle ne peut méconnaitre absolument le danger. D'un autre côté, n'est-il pas à redouter que si le vote principal se présentait comme une victoire sur la Suisse française, l'élément français ne fût d'autant plus complétement sacrifié? Nous voudrions donc, si l'assemblée entre en matière, qu'avant de rejeter la loi dans son ensemble, nos députés s'efforçassent autant que possible de l'améliorer. L'organisation de la faculté de théologie catholique présentera des difficultés particulières. Si l'on ne consent point à s'entendre avec les évêques pour le choix des professeurs, on court grand risque ou de faire une œuvre illusoire, ou de rejeter la Suisse dans les plus déplorables démêlés. L'université compterait 74 professeurs. Elle coûtera 70,000 francs à la localité qui la recevra et 267,000 à la Confédération. Les recettes fédérales sont très abondantes, mais les budgets cantonaux, en revanche, soldent pour la plupart par des déficits, la guerre est dans l'air, et la douane continue à frapper les farines d'Amérique d'un droit assez considérable pour élever le prix du pain, en diminuant notre approvisionnement. Afin de la rendre plus productive encore, un projet de loi attribue à une chambre du tribunal fédéral, siégeant au centre, la connaissance de toutes les contraventions en matière de péages, ce qui augmenterait considérablement les frais pour les parties, en enlevant aux cantons une part notable de leur droit de justice. Rien n'est moins populaire que ces tendances, dont le succès ferait la critique de notre système représentatif.

Genève se calme. Les catholiques félicitent le nouveau gouvernement de se faire fort peu sentir, et protestent beaucoup qu'ils n'étaient point l'objet des faveurs de l'administration précédente. La fin de l'année a vu éclore un grand nombre de publications que nous ne pouvons énumérer toutes. Il en est de trop graves par leur étendue et par leur objet, pour en parler en courant, ainsi le cinquième volume de la grande *Histoire de la Réformation*, par M. le professeur *Merle* [1]. Il en est d'autres gracieuses et légères, comme le *Roi Babolein*, de

[1] La Réforme occupe en même temps un autre écrivain suisse, M. Porchat, qui publie en même temps que l'original, les premiers volumes de l'histoire du célèbre historien Léopold Ranke. Les journaux français transcrivent de remarquables fragments de ce beau travail, qui possède, au dire des juges les plus délicats, toute l'aisance d'une composition française. Quant à l'exactitude de la version, M. Ranke lui-même en rend témoignage. Nous serons heureux de détacher à notre tour quelques épisodes des volumes suivants.

M. Monnier, que tout le monde a déjà louées et qui ne sont pas encore parvenues dans notre cellule, pas plus que les *Grains de mil*, de M. Amiel, où nous aurions retrouvé avec plaisir quelques-unes des meilleures pages de cette *Revue*. Entre la poésie et l'histoire se place le roman historique, que M. Bungener a marqué d'un cachet particulier, celui de l'érudition littéraire: *Julien ou la fin d'un siècle,* mérite au moins autant d'attention que ses devanciers. Ce siècle est le XVIIIe. Les grands événements, les grandes figures, les mots saillants de cette époque remarquable, sont enchaînés avec un soin diligent, depuis la mort de Rousseau et de Voltaire jusqu'à la Terreur. Entre une société détruite et une philosophie impuissante à fonder, le protestantisme apparaît comme l'ancre de salut; idée juste sans doute, au moins en partie, mais qui réclame pour être acceptée, une foi puissante, pour laquelle une âme est un monde, les siècles, peu de chose et les formes, rien. Du reste, cette idée n'est populaire qu'à Genève et peut-être sur quelques points de l'Italie. Derrière le Jura, elle n'exciterait que l'irritation d'une société qui ne sent le besoin d'une religion que pour les autres. La France a passé par dessus la Réforme, il faut un miracle pour l'y ramener. Quant au roman, nous ne le raconterons pas. Qu'il suffise de savoir que Julien est un fils de Jean-Jaques, épris de son père inconnu, dont il se désenchante en le voyant. En mettant ses enfants à l'hôpital, le coupable Rousseau a donné une machine littéraire qui a rendu déjà bien des services et qui ne paraît point encore trop usée.

M. Gaullieur a repris ses *Etrennes nationales*, interrompues après un premier essai en 1845 (240 pages in-12, fr. 2»50). C'est une lecture qui instruit et qui repose. Nous y trouvons un essai sur les Mystères et sur le drame en général dans la Suisse française après la Réforme. C'est une analyse avec d'abondantes citations du *sacrifice d'Abraham*, tragédie française de Théodore de Bèze, de *David combattant*, *David triomphant et David fugitif*, trilogie, par Louis des Mazures, de l'Ombre de Garnier Stauffacher, par Joseph Duchesne, enfin, d'une pastorale sur Simon Stauffacher. Suivent des lettres du grand Haller à son fils, avec commentaire, une biographie du baron de Grenus, un nouvel article sur la jeunesse de Benjamin Constant (voyez *Revue des Deux-Mondes*, 15 avril 1844), une esquisse sur Imbert Galloix, une histoire de la polémique soulevée au commencement du XVIIIe siècle, par le jésuite Dunod, sur l'emplacement d'*Aventicum*, un essai sur la peinture historique en Suisse, enfin, le narré agréable d'une récente excursion à Londres.

Au *Valais*, les préoccupations politiques, assez vives il y a quelques mois, le cèdent aux préoccupations industrielles. A voir l'ardeur du peuple à demander un changement de constitution en Juin passé, on aurait dû s'attendre à des modifications considérables; mais une loi

électorale très-ingénieuse adoucit beaucoup l'impulsion populaire dans la constituante. Néanmoins son projet parut meilleur que la charte précédente et fut adopté, personne ne se souciant de perpétuer un provisoire à l'argovienne. On a beaucoup discuté en Valais sur la manière dont quatre députés conservateurs furent détachés de leur parti dans la nomination du conseil d'état : bref, l'opinion qui avait voulu la révision resta en minorité. Cette opinion reproche au gouvernement des dépenses exagérées, peu de sincérité dans l'application des principes démocratiques, et, par une réaction qu'il est plus facile d'expliquer historiquement que de justifier dans tous ses actes, l'oppression du clergé, que le grand-conseil vient de priver de ses droits électoraux, en dépit de la constitution. MM. de Bons et de Sepibus font habituellement minorité au conseil d'état contre ce genre de mesures. — Un code civil à peu près calqué sur celui des états Sardes, vient de remplacer le droit romain et les *statuta patriæ* d'origine germanique qui le modifiaient. Le système valaisan sur l'héritage en particulier, qui reposait sur l'idée que les biens doivent faire retour à la famille d'où ils proviennent, se trouve ainsi complètement changé ; de telles révolutions sont vivement senties. En général, les coutumes ont été fort peu ménagées, ce qui se comprend peut-être en Valais, où certains points de coutume nuisaient depuis longtemps au crédit national.

Les chemins de fer ont tellement excité l'imagination, dans le Bas-Valais surtout, que des débiteurs ont ajourné leurs créanciers à cette époque, de la meilleure foi du monde, nous assure-t-on. Les dixains supérieurs sont plus indifférents ou plus résignés. Il se passera quelque temps peut-être avant que l'événement justifie ni les espérances des uns ni les craintes des autres. Quant à la route du Saint-Bernard, pour laquelle il y a plusieurs tracés, elle est dans l'intérêt général de la Suisse occidentale, plus que dans l'intérêt général Valaisan, plus même peut-être que dans l'intérêt local de Martigny, et c'est bien ainsi que la chose nous semble avoir été comprise. — Zermatt et la merveilleuse aiguille du Cervin attirent toujours plus d'étrangers depuis l'ouverture du comfortable hôtel de M. Clemenz. Cet été une auberge s'ouvrira sur le Riffel. Chamouni est décidément éclipsé par le Mont-Rose, et dans bien des villes lointaines, à Berlin par exemple, il faut connaître les sites de la Viège comme le parc de Potsdam. L'Æggischhorn et le Faulhorn dans la vallée de Conches disputent l'admiration aux vues grandioses du col Sainte-Théodule et du Görner. Plus bas dans la vallée, il faut gravir le Torrenthorn près des bains de Louëche. Les plus hardis poussent jusqu'à l'âpre cime du Bietschhorn. Le mouvement des voyageurs suit une progression très rapide. L'automne a été médiocre en vins, mais magnifique en argent. Tous les autres produits se sont également écoulés à des prix énormes, mais peut-être plusieurs ont-ils tant et si bien vendu qu'il leur faudra racheter plus

cher encore. Le Rhône a ménagé ses rives l'an passé, mais la flamme a fait d'autant plus de ravages. Les plus grands de ces formidables incendies ont consumé presque entièrement les villages de Chippis près de Sierre et de Betten près Mœrell. En peu d'années, Chippis a été submergé une fois et brûlé deux. Enfin, sur la rive vaudoise, Bex vient d'être aussi visité par le feu.

A *Fribourg,* l'arc paraît se détendre peu à peu, s'il est permis d'en juger par quelques indices. Entré la *Gazette* et le *Narrateur*, organe des radicaux modérés plutôt que d'un magistrat dont on a peut-être eu tort de faire un chef de parti, vient se placer un journal hebdomadaire, rédigé par M. H. Ræmy, qui veut, ce nous semble, représenter une nuance plus conciliante de l'opposition. Cette tentative montre au moins qu'on croit la discussion utile et possible. A *l'Émulation,* recueil varié et déjà ancien, le savant curé d'Écharlens, M. Gremaud, ajoute une Revue historique, le *Mémorial de Fribourg,* qui doit paraître par livraisons mensuelles de 2 à 3 feuilles. On suppose donc qu'il y a encore place pour d'autres intérêts moraux que les luttes du moment.

Le rapprochement, ou plutôt le relâchement des préoccupations politiques que nous croyons entrevoir à Fribourg, est toujours plus évident dans le canton de *Vaud.* Les pétitions pour demander un impôt unique ne suffiront pas à troubler ce calme. La question n'intéresse pas la classe nombreuse et remuante qui ne paie rien, les propriétaires endettés ont assez d'expérience pour comprendre que ces innovations retomberaient sur eux. La circonstance la plus remarquable, c'est que l'impôt progressif, naguères si prôné, se trouve actuellement abandonné par tout le monde.

Le cours de littérature dramatique de M. Pictet, présente sous une forme agréable un fond savant et solide. S'il ne réunit pas tous ceux qui pourraient en jouir, c'est qu'à quelques lieues de chez lui, notre compatriote était assez peu connu. L'an dernier, un public plus intelligent qu'instruit s'est empressé d'acquitter une dette de reconnaissance pour des plaisirs et des instructions dont tous avaient déjà joui. L'esprit délicat, la riche imagination du compagnon de George Sand dans ses pérégrinations helvétiques, n'ont fait que couronner sa réputation de linguiste, d'antiquaire et de philosophe dans l'Europe savante.

Le calme où se plaît la patrie vaudoise a été attristé par un départ solennel. Un des derniers ouvriers de son émancipation, un ancien magistrat dont le patriotisme, le zèle au travail et la loyauté avaient passé en proverbe dans le canton, vient de le quitter pour un meilleur monde. M. Boisot avait fait des études de théologie et se voua à l'enseignement. Il eut pour élèves les fils d'un compagnon d'œuvre dont le nom marque dans l'histoire de son pays. Directeur de la chancellerie

vaudoise depuis sa création, il fut appelé au Conseil en 1830, et partagea noblement le sort de ses collègues en 1845. M. Boisot n'était pas orateur, il n'eut jamais d'autre parti que la cause du pays, l'influence qu'il avait acquise, était due à sa parfaite intelligence des affaires, à son caractère excellent et à la confiance sans réserve qu'il inspirait. Il est peu d'hommes qui aient été entourés d'un respect et d'une affection aussi universels.

La fin de ce noble vieillard a suivi de près celle d'une des personnalités les plus remarquables du clergé suisse.

M. l'archidiacre Linder, né le 25 juillet 1790, exerça le saint ministère pendant vingt ans dans la campagne de *Bâle;* la paroisse qui le perdit à la suite de la révolution, lui a conservé le plus affectueux souvenir. Appelé au poste de la cathédrale en 1838, il a terminé sa carrière le 10 décembre 1853.

M. Linder possédait une puissance d'attraction singulière. « Personne, nous écrit un de ses concitoyens, ne pouvait se soustraire à l'influence de sa parole, aussi simple que véhémente, et de sa franche cordialité. Ses tendances, dont il ne se dissimulait pas lui-même la couleur un peu exclusive, lui servaient pourtant à faire le bien. Si l'ardeur de son caractère l'égara quelquefois, un amour profond de la vérité le ramenait dans la voie. Son commerce était d'autant plus attrayant et plus instructif, que lui-même se laissait instruire par tout le monde. Soit à Bâle, soit dans ses nombreux voyages, il vécut entouré de personnes de tout âge, avides de ses entretiens; sa bienfaisance chercha constamment à soulager l'infortune. Comme pasteur, M. Linder avait acquis une confiance illimitée, sa prédication était entraînante, son activité sans relâche. Son cœur affectueux s'épanchait dans l'instruction des catéchumènes; là il avait des conseils appropriés au caractère de chacun, il faisait part avec abandon d'expériences personnelles dont plusieurs, en avançant dans leur carrière, ont eu l'occasion de profiter. Ses publications concernent surtout les Missions et les questions relatives aux rapports de l'Eglise et de l'Etat, particulièrement dans le canton de Vaud auquel il portait un si vif intérêt. On espère que tôt ou tard une partie de sa correspondance et de son journal pourront être imprimés. Les dernières paroles du mourant furent une prière d'actions de grâces; mais notre ville a senti cruellement la perte qu'elle vient de faire, et la douleur de Bâle trouvera de l'écho bien loin. »

Le moment serait mal choisi pour discuter le point de vue de M. Linder dans l'appréciation des crises ecclésiastiques du canton de Vaud. Peut-être sera-t-il difficile d'écarter toujours une question que l'organe du gouvernement vaudois appelle une affaire d'amour-propre, tandis que la force des choses tend à la poser dans le monde entier.

Un projet tendant à favoriser par des subsides de l'Etat la formation

d'écoles industrielles dans les communes, vient d'être adopté à *Neuchâtel.* Le cours de M. Kopp dont nous avons annoncé l'ouverture, a fixé jusqu'au bout l'attention d'un public relativement fort nombreux. Un des passages les mieux écoutés est celui où le professeur a rappelé ce qu'on sait des causes qui ont amené les perturbations singulières de la température en 1853. Cet hiver d'une douceur funeste, où la neige n'a pris qu'un jour en janvier, paraît dû à un changement de direction des glaces polaires qui, l'an dernier, n'ont pas touché les côtes de l'Europe; tandis que l'abondance extrême des neiges qui ont couvert la Sibérie et l'Asie centrale ont rendu les bises de mars plus froides encore que de coutume. Il serait inutile de rappeler en détail des variations que tout le monde a plus ou moins notées. Partout on soupçonne une relation entre les circonstances atmosphériques et les maladies dont sont affectés les végétaux les plus précieux; aussi a-t-on supporté sans se plaindre les froids vifs du premier hiver, dans l'espoir qu'ils détruiraient les germes parasites qui nous font tant de mal. Mais cette influence du temps qu'on affirme par analogie, n'a point encore pu être déterminée, peut-être parce que l'ensemble des circonstances météorologiques n'a pas été observé d'une manière assez suivie. Maintenant que l'intérêt pour cet ordre de recherches est assez généralement réveillé, il importe qu'elles aient lieu partout d'une manière uniforme. Le plan en est tracé. On a noté les éléments assez divers dont il faut tenir compte: température, humidité de l'air, quantité d'eau tombée dans l'année et dans chaque saison, niveau des eaux, direction des vents, etc. Mais il importe que ces observations soient faites par les mêmes personnes et en même temps et sous le contrôle du public. On y a pourvu à Genève au moyen d'une colonne météorologique munie d'instruments perfectionnés, qui servent aux particuliers pour interpréter les indications des leurs. Il est question de construire un appareil analogue à Neuchâtel; nous espérons que cette idée trouvera un bon accueil. Chacun en profiterait, ne fût-ce que pour relever, par une certaine précision scientifique, le début obligé de la conversation. S.

ZURICH EN 1853.

Zurich, le 20 décembre 1853.

Monsieur,

J'éprouve le besoin de remonter en arrière un peu en deçà du mois écoulé, pour jeter les yeux sur l'ensemble de notre situation.

Au risque de vous déplaire, je commence par les affaires publiques: l'état ne fournit pas seulement le cadre, il forme à bien des égards le fond de notre vie sociale, et je ne saurais comment en faire abstraction. Notre petite république est dans la situation la plus calme. L'aristo-

cratie de fait, qui se produit inévitablement dans un état tranquille, exerce un empire incontesté. Cette aristocratie, formée par toute la classe aisée et instruite des *campagnes*, hérita en 1830 du pouvoir politique exercé jusqu'alors par la ville, dont les priviléges n'avaient réellement plus de raison d'être. Depuis lors elle a traversé diverses phases. Le lendemain de la victoire, les chefs du nouveau parti proposèrent loyalement une fusion qui fut acceptée, mais ne dura qu'un moment. Une jeune fraction de la ville, dirigée par M. le Dr Keller, aujourd'hui si bien converti, s'était jointe au mouvement pour le dominer en l'exagérant; cette circonstance rendit bientôt impossible à maintenir le rapprochement qui avait eu lieu ; dès lors la grande majorité de la bourgeoisie resta définitivement en dehors de l'ordre nouveau.

Cependant, depuis 1837, la situation semblait se détendre ; de part et d'autre on semblait disposé à utiliser au profit du canton toutes les forces vives qu'il renferme, quand vint l'appel du Dr Strauss et l'orage de 1839. L'aristocratie campagnarde n'y vit qu'une réaction de la ville appuyée sur le menu peuple, et dès ce moment le principe de l'exclusisme absolu fut posé. Cependant, ce fut encore un bourgeois de Zurich, M. Escher, élève de M. Keller et son parent, qui sut se mettre à la tête du parti. L'appui des élèves de l'école normale, qui avaient presque unanimément épousé la cause du Dr Strauss, les grandes questions fédérales qui permirent à l'opposition d'identifier ses intérêts avec le progrès, tout se réunit pour précipiter un résultat inévitable. La classe qui avait pris les rênes en 1830, les eut bientôt ressaisies, irritée de l'échec qu'elle avait souffert, défiante à l'excès pour tout ce qui n'est pas sorti de ses rangs. Tels sont les sentiments et les impressions sur lesquels repose un pouvoir devenu quasi monarchique par l'éloignement de M. Furrer et par la mort de quelques notabilités ; tel est le point de départ, telle est l'idée de la restauration de 1845. Mais depuis la reconstitution fédérale, la puissance de cette idée paraît s'affaiblir. La classe qui gouverne s'adoucit en mûrissant dans le maniement des affaires, et le concours de tous les éléments sains de notre état ne se présente plus comme une impossibilité. Le projet de code civil en offre la meilleure preuve. L'antipathie du chef de l'état contre la personne de l'auteur n'a pu retarder qu'un an ou deux la marche de cette affaire, elle a dû céder à l'opinion publique, et maintenant tout promet une heureuse issue.

Le calme dont nous jouissons favorise également un autre travail législatif important et difficile : je veux parler de la révision de nos lois communales. Notre édifice social repose tout entier sur la commune, ainsi l'intérêt est grave. La matière sera abondamment et sérieusement discutée par les hommes les plus compétents, avec le désir d'arriver au mieux possible ; mais c'est un problème à peu près insoluble que de combiner une organisation qui s'applique également à de petites

communes rurales et à de grandes localités industrielles. Pourquoi veut-on que toutes les communes du canton soient régies de la même manière? Pourquoi la forme emporte-t-elle le fond? L'égalité exige-t-elle absolument que tout le monde soit gêné? Je n'oserais l'affirmer; il ne serait peut-être pas bien difficile d'établir des catégories; mais je crois que l'uniformité prévaudra.

Quant aux questions d'actualité, il y en a une fort grosse pour nous comme pour bien d'autres, celle des vivres: la prospérité de l'industrie des soies, qui s'étend chaque jour, a épargné jusqu'ici au gouvernement l'obligation d'affecter les capitaux de l'état à des secours extraordinaires. Jusqu'ici les associations particulières agissent seules. La plus nombreuse est la *Société de consommation*. Etablie en ville depuis quelques années déjà, cette société s'est étendue par affiliation dans la plupart des communes. Des sociétés pareilles se sont formées ailleurs, et très-prochainement les députés des diverses associations suisses doivent se réunir ici en diète ([1]). Le but primitif de l'association a été atteint d'une manière complète. Elle fournit à ses membres la plupart des articles de consommation courante, jusqu'aux cigares, à des prix sensiblement inférieurs à ceux des magasins. Les classes peu fortunées trouvent ce résultat fort beau, et s'empressent de se faire inscrire.

Nous applaudirions volontiers aussi; mais il y a deux difficultés. D'abord nombre d'industries en seront ruinées; ce n'est là peut-être qu'un inconvénient momentané, mais la transition est pénible. Ensuite et surtout, cette société, avec ses comités, ses assemblées et ses journaux, car elle en a, sert d'instrument à la propagation des erreurs socialistes les plus séduisantes et les plus dangereuses: propagande d'autant plus formidable, qu'elle s'appuie sur des services rendus. Il est tout naturel de croire aux promesses de ceux qui ont tenu parole une première fois. La société de consommation est devenue le foyer de toutes ces tendances, et beaucoup de gens croient que la révolution sociale est son véritable but. Les promoteurs, les directeurs sont brouillés avec le pouvoir; c'est une opposition qui veut arriver, en renchérissant sur les promesses de ses devanciers. M. Treichler en est l'âme; il a trouvé ses meilleurs agens dans cette école primaire qui a tant fait pour le parti régnant et qui n'estime point avoir été suffisamment récompensée. On semble craindre que le mois de mai ne nous amène un grand-conseil socialiste; ces inquiétudes sont exagérées. Les tendances de la société de consommation obtiendront peut-être un assez grand nombre de représentants, mais la force des choses s'oppose à ce qu'ils forment la majorité. Les chefs du parti dirigeant

([1]) Cette réunion vient d'avoir lieu. Berne, Lucerne, Bâle, Saint-Gall et Argovie, y étaient représentés.

et ceux de l'opposition finiront bien par s'entendre, je ne puis pas encore vous dire à quel prix ([1]). A moins de graves évènements extérieurs, je crois que l'équilibre sera maintenu, malgré la nomination de M. Treichler au conseil national dans la ville même. Autre chose est le conseil national, autre chose le grand-conseil. — La *société d'économie*, fondée assez récemment dans la classe moyenne, me parait avoir pour but de procurer à ses membres les mêmes avantages matériels que la société de consommation, en restant en dehors de toute préoccupation politique. — Une autre association se reforme en ville pour distribuer des bons de pain aux nécessiteux.

Voilà pour la vie publique. Quant à ces rapports sociaux qui vous intéresseraient peut-être davantage, il faut tout d'abord vous confesser qu'à Zurich nous avons *des sociétés* en grand nombre, mais point de *société*. Jadis, quand Zurich avait des murailles, quand on comptait peu d'étrangers de marque parmi ses habitants, la société zuricoise avait un caractère déterminé. Il y avait plusieurs groupes sans doute, mais un milieu commun les embrassait tous, on savait où trouver la société zuricoise. Quant aux hommes, ils trouvaient tous un point de contact dans un grand cercle dont il ne subsiste plus guère que le nom. Chacun prenant quelque part aux affaires publiques, les affaires publiques créaient un intérêt commun. Aujourd'hui, la physionomie de Zurich a tout-à-fait changé, les murs sont tombés, la ville est considérablement agrandie, d'autres idées, d'autres mœurs, d'autres formes se sont introduites à côté des anciennes; les bourgeois lettrés qui composaient la société d'autrefois, se sont dispersés; les uns s'occupent à gagner de l'argent, d'autres s'occupent de science, quelques-uns sont absorbés dans les affaires municipales; on habite encore les mêmes rues, mais le lien est brisé Et puis, dans les interstices, il y a tout un monde nouveau (je ne parle que du beau monde); d'abord, nos concitoyens, les gros fabricants et les riches négociants du canton établis à la ville, et les hommes qui y sont appelés par leurs dignités; puis les cercles germaniques, les professeurs et leurs familles, divisés en plusieurs salons, mais pour la plupart en dehors de la société indigène; enfin, l'émigration politique, en grande partie allemande aussi, et qui compte quelques belles fortunes: tels sont les éléments qui constituent notre population; quant à une société, je n'en aperçois pas encore le germe. Dans l'Etat, une aristocratie a remplacé une aristocratie; la Ville est encore complétement désorganisée. Pour en bien juger, il n'y a qu'à parcourir des yeux l'assemblée qui se réunit chaque semaine à l'hôtel-de-ville pour les conférences académiques. Il y a là d'habitude trois à quatre cents personnes des deux sexes, fidèle représentation du public zuricois. Pour

([1]) Voyez le post-scriptum. (*Réd.*)

l'instruction, pour les sentiments, pour les usages, sinon pour la richesse, toute l'assistance est à-peu-près au même niveau ; et pourtant qu'elle est coupée et recoupée par la religion, par la politique, par le parti pris, par le préjugé ! Pour écouter, c'est très bien ; mais s'ils se mettaient à causer, quelle belle confusion des langues !

Rejetons-nous donc sur les sociétés, et permettez-moi de commencer par la meilleure, la Société évangélique. C'est une association d'hommes unis pour propager et pour affermir la foi et la vie évangéliques dans notre canton. Elle n'est pas nombreuse, mais il y a beaucoup de gens qui la bénissent, quoiqu'ils n'osent pas tous l'avouer ; elle fait du bien à tous, même à ses adversaires, en soutenant un édifice dont la chute les écraserait. J'emprunte à son dernier rapport (1852-1853) un fait certainement remarquable. La Société a publié en 1849 un *Trésor évangélique*, recueil de méditations et de prières pour le culte domestique, qu'elle cède à fort bas prix. Elle en a vendu 23,500 exemplaires, dont le plus grand nombre est certainement resté dans le canton. On le voit donc, au milieu de toute cette agitation industrielle de nos jours, le nombre de ceux qui cherchent le pain de l'esprit de diminue pas, il augmente. La société évangélique fait circuler dans les campagnes un grand nombre de journaux religieux ; elle a ouvert ici quatre salles où 1500 personnes de tous les âges se pressent chaque dimanche pour y trouver une lecture intéressante et variée. Sa bibliothèque de bons livres compte 500 abonnés. La société des pauvres, qui a soutenu plus de 800 personnes l'année dernière, la société de patronage pour de jeunes garçons sans famille, se rattachent à la société évangélique. Aujourd'hui celle-ci essaye un pensionnat chrétien destiné aux jeunes gens des classes aisées qui viennent à Zurich pour leur instruction, et qui sont trop souvent négligés.

Nous avons encore une *société de secours:* fondée au milieu des misères de 1799, elle sert depuis un demi-siècle d'intermédiaire intelligent entre le besoin et l'aumône, dans tous les cas où des secours un peu considérables sont réclamés. Notre bel établissement pour les aveugles et pour les sourds-muets, une école des pauvres très-fréquentée, une caisse d'épargne cantonale, sont dues à la société de secours. On travaille aujourd'hui à réorganiser cette caisse de manière à la rendre d'une utilité beaucoup plus générale. — Une association s'est formée en ville pour rétablir dans nos églises les orgues bannies par le rigorisme de Zwingli. Le but qu'elle s'était tracé est atteint depuis quelques semaines. Un nouvel orgue a été installé dans l'église du Fraumünster, tout à propos pour célébrer *le millénaire* de sa fondation. Les orgues du Fraumünster sont magnifiques, mais on craint que l'usage n'en fasse oublier le chant à quatre parties. Notre plus ancien temple, le grand Moûtier, a été l'objet de travaux d'un autre genre ; c'est un monument des plus respectable ; il doit sa forme actuelle au

duc de Souabe Burckhart, le frère de votre reine Berthe de Bourgogne qui a bâti la collégiale de Neuchâtel; mais dans le cours du siècle dernier, fatal à tant d'édifices, il avait été défiguré par de soi-disant embellissements de la manière la plus scandaleuse. L'état, pressé de divers côtés, a fait rétablir l'extérieur convenablement. Pour l'intérieur un comité a collecté la somme nécessaire : toutes les classes de la société zuricoise y ont contribué; avec ces secours on a pu r'ouvrir le chœur, qui avait été complètement défiguré, et le mettre en communication avec la nef. Les fenêtres du chœur, les plus belles de l'édifice, ont été ornées de vitrailles dans l'ancien style. Nous les devons à un homme aussi modeste que distingué, M. Röttinger, de Nuremberg, qui est établi à Zurich depuis plusieurs années. Ce grand travail a été justement admiré; je fais des vœux pour qu'il vaille beaucoup de commandes à l'artiste, car il y a bien des villes où le bon goût et l'intérêt bien entendu, sans parler d'autre chose, demanderaient des restaurations analogues (¹).

La première initiative pour les choses de ce genre, nous la devons à notre *Société des antiquités nationales*. Je vous ai déjà dit un mot du beau livre de DuBois qui forme le cinquième volume de ses communications; le sixième, qui l'a précédé, renferme trois ouvrages remarquables sur notre moyen-âge : 1) De l'origine et de la signification des armoiries, à l'occasion d'un armorial du XIVᵉ siècle appartenant à la bibliothèque de la ville, par le professeur Frédéric de Wyss; 2) sur le Nécrologue de l'abbaye de Reichenau, par le Dʳ Ferdinand Keller. 3) Des noms de lieux zurichois, par le Dʳ Henri Meyer. Le septième volume, qui sort de presse, se compose d'articles plus courts, dont plusieurs sont fort intéressants, entr'autres le mémoire de M. Keller sur les manuscrits erses (irlandais) des bibliothèques de la Suisse, notamment de Saint-Gall, un travail de M. Fréd. de Wyss sur un manuscrit de Rheinau, contenant des formules et des lettres allémaniques du IXᵉ siècle. Le huitième contiendra l'histoire de cette abbaye des Dames de Zurich fondée en 853, et restaurée mille ans plus tard. Les premiers cahiers en ont déjà paru (²).

La société des artistes s'adresse à un public beaucoup plus nombreux. Nous lui devons une exposition annuelle des beaux-arts. Dans l'intervalle, elle nous procure des exhibitions plus restreintes de productions locales, qui ne sont pas moins très-fréquentées. La société des artistes s'occupe à fonder une compagnie d'actionnaires plus nombreuse, qui prête à ses entreprises l'appui d'un capital suffisant.

(¹) Nous apprenons que M. Röttinger vient d'être chargé de travaux importants à Fribourg. Ne pensera-t-on point à lui pour la cathédrale de Lausanne, si magnifique de proportions, mais qui est si nue, où le jour est si cru. *(Réd.)*

(²) Nous ne tarderons pas à rendre compte de ce beau travail.

La musique, depuis bientôt trois ans, est cultivée avec beaucoup de zèle, ce qui tient surtout au séjour de M. Wagner dont vous avez déjà parlé: cet artiste éminent seconde les efforts de la société de musique de la façon la plus désintéressée; on peut discuter ses compositions, mais non pas la vigueur et la puissance avec lesquelles il dirige, dans nos simples concerts, l'exécution des chefs-d'œuvre de Beethowen et des autres grands maîtres.

Je devrais vous parler encore des réunions périodiques, des publications de la société des sciences naturelles, de la société industrielle (technique). Là aussi il y a de la vie, mais la place me manque pour entrer dans les détails nécessaires.

Les conférences hebdomadaires sur des sujets scientifiques, instituées depuis trois ans déjà par les membres de l'université, sont, comme vous l'avez déjà vu, un rendez-vous général de tout le public littéraire. On n'en emporte pas toujours grand'chose; comme stimulant intellectuel, ces leçons seraient peut-être du luxe; comme moyen de réunion, comme prélude de rapprochement, elles conservent une certaine valeur. Il est bon aussi que la science et le prix de la science soient quelquefois rappelés à ceux qui les perdent de vue au milieu du tourbillon des affaires. La faveur soutenue du public montre que ces conférences répondaient à quelque besoin. Nous désirons seulement que la polémique des érudits ne s'y reproduise pas, moins encore l'effort pour plaire en flattant les mauvais instincts de notre nature.

En voilà beaucoup pour une fois, monsieur, et sur chaque point beaucoup trop peu; mais j'avais besoin de me tracer d'abord une esquisse, qui se précisera et se complétera graduellement. **

Zurich 4 janvier.

P. S. — Un seul fait, depuis ma dernière lettre, me semble mériter l'attention: la réduction du prix du sel à 8 centimes décrétée par le grand-conseil dans les derniers jours de décembre. C'est une diminution de recettes d'environ 30,000 francs, qu'on n'a point songé à combler. Il y a deux ans que le conseil d'état s'est opposé vigoureusement à des velléités toutes pareilles: maintenant il en prend l'initiative inopinément, sans pouvoir la motiver. On la motive dans le public en disant qu'il s'agit des élections du mois de mai, et qu'on veut se mettre en avance de popularité sur le parti Treichler. On a donc bien peur de M. Treichler. Personnellement je crois toujours qu'on s'exagère ce danger. Puissé-je ne point m'abuser! — Nos huit feuilles de Nouvel-an mériteraient bien d'être signalées; mais comme l'intérêt du moment n'est pas ici une circonstance essentielle pour vous, je vous demanderai la permission d'en dire quelques mots au mois de février.

L'un des rédacteurs : L[s] Bovet.

DE L'IDYLLE EN ALLEMAGNE.

L'idylle est un genre de poésie dont l'antiquité seule nous offre le type dans sa pureté. On le retrouve, plus ou moins romantisé, dans la littérature des peuples que leur langue et leur nationalité rattache le plus étroitement à l'ancienne Rome, les Italiens, les Espagnols et les Portugais. Elle y est tantôt lyrique, tantôt épique, tantôt dramatique, comme dans le *Pastor fido* de Guarini. Les canzones et les pastorales des poètes provençaux, qu'on confond souvent avec les épiques sous le nom un peu vague de troubadours, ont une physionomie à part.

L'idylle proprement dite ne pouvait prospérer que sur le sol classique, où la nature inanimée se peuple de figures idéales, où des êtres d'un ordre supérieur sont associés aux objets matériels, soit par une allégorie savante, soit par le libre jeu de l'imagination. Tout au moins lui fallait-il une nature qui rappelle celle de l'âge d'or, à laquelle l'homme peut s'unir, dans le sein de laquelle il repose avec sécurité, sans avoir à lutter contre la matière. Pour peindre une nature pareille, et pour la peupler dignement, il faut en être entouré et partager soi-même la condition de ses habitants. Mais ce contraste avec la vie sociale et la civilisation, cette innocence, cette naïveté, cette soif de l'âge d'or ou du paradis, ce besoin en un mot de retrouver la nature, nous font aujourd'hui l'effet d'une exagération, pour ne pas dire d'une aberration de l'imagination et du goût.

Cependant les bergeries ont eu leur moment de vogue chez presque toutes les nations modernes, faveur d'autant plus vive que des troubles politiques ou une civilisation raffinée firent désirer davantage les paisibles impressions et les douces jouissances d'une

simple nature. Mais cette tendance s'est plus ou moins dessinée selon les temps et les peuples ; les produits en sont ici plus naturels, là plus maniérés, ailleurs nous les trouvons mêlés d'éléments étrangers : dans quelques littératures, ils n'ont acquis qu'une faible importance.

La littérature française, où domine le ton de la conversation, nous paraît la moins favorable de toutes à ce genre de poésie, qui exclut ce que nous appelons l'esprit, et ne comporte que les impressions simples de l'enfance. Aujourd'hui sans doute elle possède des idylles distinguées ; il n'est besoin que de rappeler l'auteur de *Marie ;* mais peut-on parler encore d'une littérature française ou d'une littérature allemande dans un siècle où chaque peuple semble appliqué à s'identifier avec tous les autres ? — Dans le passé, nous ne pourrions guère citer que Florian, dont les pastorales, assez infidèlement imitées de l'espagnol, plaisent par quelques sentiments vrais et jeunes, malgré ce qu'il y a de conventionnel dans la nature et dans les personnages. Dans une époque plus reculée, où le goût de l'allégorie dominait, lorsque la mythologie et le monde classique se mêlaient bizarrement à la courtoisie et à l'étiquette de la société moderne, l'idylle était impossible : preuve en soient Mme Deshoulières et Fontenelle. Cependant le goût de la nature n'était pas entièrement étouffé, comme on le voit par les opéras, aujourd'hui si bien oubliés, qui se produisaient sur la scène française à côté des tragédies classiques de Racine. L'influence de la littérature espagnole est sensible dans les romans pastoraux de Honoré d'Urfé. Sa fameuse *Astrée* est un mélange étrange d'églogue ancienne, de réminiscences castillanes et de souvenirs confus du passé celtique. Les ouvrages didactiques de Fénélon renferment des scènes dans lesquelles les dieux et les déesses, les rois et les héros descendent sur les gazons fleuris de l'idylle. De tous les écrivains classiques du siècle classique, Fénélon est peut-être celui chez lequel on sent encore le mieux le souffle de l'antiquité, et pourtant quelle distance ! Un siècle plus tard, André Chénier ouvrit enfin la voie que l'illustre prélat avait indiquée. Victime de la révolution, Chénier accomplit lui-même une révolution en poésie. Depuis Chénier et Chateaubriand, la lyre française assouplie, peut répondre à toutes les inspirations, traduire toutes les époques et tous les génies.

Bien différent est le caractère de la littérature anglaise. Le sentiment y domine. L'Anglais est peu sensible aux plaisirs de la société; sa langue est moins soumise au raffinement des salons: la contemplation et le repos sont ses principales jouissances. Si l'esprit français est trop léger, trop sociable pour goûter la simplicité pastorale, l'Anglais, en revanche, paraît trop rêveur et trop solitaire. D'autre part, son coup-d'œil pratique, sans s'absorber dans le monde réel, ne le perd pourtant pas volontiers de vue, et il se soucie peu de créer un monde imaginaire. Les réalités au sein desquelles il agit, sont trop grandioses pour qu'il trouve beaucoup de plaisir aux miniatures et aux statuettes. Les idylles de Pope ne sont que des essais de jeunesse. Le cachet moderne y est trop fortement empreint pour qu'elles puissent produire un grand effet.

De nos jours l'imitation pure et simple de l'églogue antique ne saurait être qu'une affectation. Le contraste entre la vie des champs et celle des cités n'est plus un contraste poétique. La civilisation a pris chez nous un caractère trop bourgeois: les mœurs de nos campagnes ne sont plus des mœurs poétiques, mais des mœurs vulgaires. Nous ne sommes pas en état de nous représenter les naturels de l'île la plus fortunée autrement que comme des sauvages ou comme des gens semblables à nous. Cependant le besoin qui a produit l'idylle est plus vif aujourd'hui que jamais. Fatigué de la civilisation, l'esprit retourne à la nature avec passion, non plus pour la peupler de créations imaginaires, mais pour surprendre le secret de sa propre existence. Il l'aime et il la veut telle qu'elle est; et l'idylle moderne, cherchant la poésie dans la peinture fidèle de la réalité immédiate, prend une place toujours plus considérable dans la littérature de tous les peuples civilisés.

A l'époque où les bergeries parfumées de Guarini enchantaient l'Italie, la poésie allemande était dans la bouche des « *Meistersænger,* » et les tavernes des maîtrises étaient alors l'Arcadie de l'Allemagne. Les dissensions religieuses de cette grande époque avaient introduit dans les esprits le besoin de l'analyse et le goût de la polémique. Luther, le rossignol de Wittemberg, comme ses contemporains aimaient à l'appeler, n'accordait pas ses chants aux doux accents des chalumeaux; mais sa voix puissante retentissait dans le peuple entier.

Au milieu du XVIIe siècle, une sorte d'académie patricienne se

constitua à Nuremberg sous le nom d'*ordre des fleurs*, qu'on nommait aussi *ordre de la Pegnitz*. (C'est le nom d'une petite rivière de la Franconie.) Il est remarquable que cette société, qui affectait de protéger la langue allemande contre la vulgarité, ait pris naissance dans cette même ville libre de Nuremberg, où la poésie des *Meistersœnger* s'était surpassée elle-même dans les comédies de Hans Sachs, ce joyeux contemporain de Luther. Mais au milieu des orages politiques et de mœurs encore à demi-barbares, quel rôle pouvaient jouer l'idylle et les bergeries? Il n'y a pas le moindre rapport entre les rives de l'Alphée et les plates campagnes de la petite et paresseuse Pegnitz. L'ordre des fleurs oublia bientôt sa destination primitive, et se perdit, au milieu des crises gigantesques de cette époque, en combinaisons non moins frivoles que subtiles de devises et d'emblèmes. Aussi n'eut-il qu'une existence éphémère, et son importance ne fut jamais que provinciale. Les fleurs desséchées des guirlandes de la Pegnitz se trouvent encore çà et là dans quelques herbiers littéraires.

Depuis la Réforme jusque vers la seconde moitié du XVIIIe siècle, l'activité intellectuelle de l'Allemagne fut plutôt dirigée vers l'érudition. Ce n'est pas que la poésie fût complètement négligée; et comment aurait-elle pu l'être dans un grand peuple, dans un peuple aussi poétiquement organisé? Mais la prédilection du public pour les littératures étrangères, sans contredit plus perfectionnées, laissa ces premières écoles littéraires de l'Allemagne moderne dans un demi-jour dont elles ne sont jamais sorties. Nous n'entretiendrons pas nos lecteurs d'essais remarquables parfois, mais qui, même en Allemagne, ne sont guères connus que des professeurs de littérature. Il suffit de rappeler que l'idylle ne disparut jamais complètement. Elle se releva le jour où naquit la nouvelle littérature allemande.

On sait assez que celle-ci commença par une lutte poétique entre le nord de l'Allemagne et la Suisse. La Suisse, comme tout le midi, joue un rôle considérable dans cette première époque. Bodmer, Breitinger, Haller étaient à la tête du groupe qui, le premier, s'affranchit du goût français, et visa à une littérature vraiment nationale. Ce mouvement correspond exactement à la courte période qu'on peut appeler à bon droit l'âge d'or de l'idylle allemande. La fortune de cette idylle tient à des circonstances diverses. Notre

littérature moderne était encore bien jeune, elle se souvenait du berceau. Les poètes allemands n'avaient renoncé à l'allégeance française que pour se placer immédiatement sous la protection britannique. Il fallait des lisières, on ne pouvait pas marcher tout seul. Tandis qu'on retournait aux formes littéraires du moyen-âge, je ne sais quelle affinité instinctive mettait en faveur les sujets empruntés à l'enfance du monde. La traduction du ***Paradis perdu*** de Milton, la *Noachide* de Bodmer, le ***Paradis recouvré***, le ***Déluge*** sont restés les principaux monuments de cette époque patriarcale. L'***Epreuve d'Abraham*** de Wieland est un fruit de la même inspiration. Il ne faut pas s'étonner que l'on ait demandé si ce Wieland et l'auteur d'Obéron étaient bien la même personne. C'est alors que Gessner composa ses idylles. Leur gloire fut éphémère. Gessner eut des imitateurs plutôt que des émules ; mais il fit époque pour l'Europe entière. Ces pastorales furent composées, comme les épopées patriarcales dont nous venons de parler, sur les bords gracieux du lac de Zurich. Il est difficile de méconnaître l'influence des lieux sur tout ce mouvement littéraire : nulle contrée allemande n'était plus propre assurément à faire rêver de l'Arcadie et de l'Eden. On montre à l'étranger les sites inspirateurs qu'affectionnait Gessner, et l'on comprend mieux ses poésies après les avoir parcourus. Au milieu du bruit et de la fumée des fabriques et du commerce, le lac de Zurich a gardé l'empreinte ineffaçable de sa destination première. Çà et là on y trouve encore la bergerie, la poésie. La séduction des lieux, les tendances contemporaines, une individualité aimable, un talent réel concoururent au succès de ces petits poèmes en prose, dont les vignettes, exécutées par l'auteur, ne plaisaient pas moins que le texte. C'est du paysage écrit, animé de bergers et bergères, qui n'ont d'antique que leurs noms grecs : le goût, le ton sont tout-à-fait modernes, mais puérils et un peu embarrassés. Ces goûts enfantins témoignent de l'impuissance à produire une poésie vraie et saine. Des sentiments confus cherchent l'idéal dans un vague état d'innocence ; on voit toute poésie dans les impressions que produit la nature extérieure, et cet enthousiasme affecté n'aboutit qu'à des descriptions sans vigueur et sans caractère ; on s'éprend de la décoration et l'on oublie le drame, la vie, le monde, le cœur humain. Cette veine devait être bientôt épuisée. Mais les circonstances extérieures étaient favorables, l'âge

d'innocence était fort à la mode au moment où l'on voulait recommencer l'histoire. — A quelques pas du Versailles de Louis XIV, une reine jeune et belle aimait à se parer du chapeau de bergère; les traductions de Gessner pouvaient-elles alors manquer de vogue? Celles-ci ont, même en Allemagne, fait la réputation de l'original; on s'est empressé de souscrire au jugement porté par l'étranger, et pendant quelques années Gessner a passé pour notre premier auteur classique. — Mais tandis que Gessner modulait sa prose poétique, la littérature allemande était sortie des langes; elle avait grandi, elle était debout dans sa force et dans sa fécondité. Les glorieux disciples de l'école suisse, Wieland, Klopstock, et leurs compagnons, entrèrent bientôt dans une voie fort différente et donnèrent à la littérature le caractère grandiose qui en a fait une littérature classique au sens moderne du mot. L'époque créatrice était arrivée.— La muse de Gessner fut éclipsée, mais l'idylle ne déchut point. En perdant la précision de ses formes conventionnelles, elle acquit un intérêt nouveau. Outre le *Printemps* de E. de Kleist, qu'il faut bien rappeler ici, on en trouve d'agréables échantillons dans plusieurs poètes. Sur les rives du Danube, dans la cellule d'un couvent, l'Autrichien Bronner composa de gracieuses *pêcheries.* Inspiré par Gessner, Bronner a beaucoup plus d'invention : il est riche en détails naïfs, en tableaux vivants et frais; plein de sentiment pour le bien moral il admire les beautés pittoresques en observateur intelligent, sans ombre de fausse sentimentalité.

Au milieu de l'abondance des créations originales, on voit, à cette époque heureuse, se manifester la tendance inhérente à la muse allemande de s'essayer dans tous les genres nouveaux pour elle. Les scènes d'intérieur de l'antique Odyssée offraient, dans leur naïveté calme, des modèles dignes d'inspirer des poètes érudits. La célèbre *Louise* de Voss est un fruit de cette imitation. L'action se passe dans le sein d'une famille bourgeoise : le sujet en lui-même est traité d'une façon si unie qu'il en paraîtrait monotone sans le souffle intérieur dont le poème est pénétré. L'hymen de la fille du pasteur de Grünau n'est guère entouré de plus d'appareil qu'un mariage civil. Mais ce poème si dépouillé attache puissamment par la délicatesse des sentiments qu'il respire. Les Allemands mettent peu d'importance au sujet, ils croient que tout dépend de la manière de le traiter: *Louise* doit beaucoup de son charme

au style et au mouvement calme de l'hexamètre classique. Aussi la traduction n'en donnerait qu'une idée très-imparfaite.

On trouve une poésie plus substantielle dans le poème de Gœthe *Hermann et Dorothée*. Il renferme des situations et des scènes dont la simplicité digne rappelle vraiment celle d'Homère. A ces grâces antiques, le poète sait allier l'intérêt moderne par l'idée de l'amour, qui se déploie dans sa forme la plus pure. On ne saurait du reste trop dans quel genre placer ce poème, il n'a pas la grandeur historique nécessaire à l'épopée; l'action en est trop vive, les évènements publics y jouent un trop grand rôle, la réflexion philosophique y apparaît trop pour l'idylle. — Laissons aux lapidaires le soin de nommer ce joyau : hyacinthe ou rubis : il brille sans égal au front de la muse allemande. On a traduit *Hermann et Dorothée* en français et en anglais. La traduction française n'en donne pas une idée bien juste. Les nombreux imitateurs de Gœthe et de Voss ne peuvent pas tous être nommés dans cette courte revue. La *journée à la campagne* de Neuffer, la *Jucunda* de Kosegarten ne sont guères que des enluminures brillantes de couleurs d'emprunt. *Jeannette et les poulettes* de Eberhard est plus qu'une imitation. Le Brandenbourgeois Schmidt n'a pas copié Gœthe et Voss, il a calqué, avec une rusticité un peu lourde, la nature qu'il avait sous les yeux; par d'autres côtés, il rappelle les descriptions surannées des bergers de la Pegnitz. Gœthe l'a persiflé dans son petit poème : *Les Muses et les Grâces en Brandebourg* (1).

Les idylles zuricoises d'Ustéri, en dialecte suisse, ont bien plus de valeur, sans atteindre le premier rang où l'on a voulu les porter. La morale, que Voss présente un peu trop directement, ressort ici des caractères et du drame. Ces poésies sont des peintures de mœurs d'une verve sentie, et qui témoignent d'une âme forte, sérieuse, tournée même aux questions les plus élevées.

Nous arrivons aux contemporains, à des formes nouvelles, à un genre moins pastoral que populaire. En général notre époque, sans concilier les oppositions, se plaît à les émousser tout en les diversifiant, dans la littérature, comme dans la vie. Mais pour s'orienter au milieu d'éléments si divers, pour les comprendre poéti-

(1) Geht es nicht in unserm Hofe
Wie im Paradiese zu?
Statt der Dame, statt der Zofe
Macht die Henne Glu, Glu, Glu.

Uns beschäftigt nicht der Pfauen,
Nur der Gænse Lebenslauf;
Meine Mutter zieht die grauen,
Meine Frau die weissen auf.

quement, et pour les condenser, il faut une intelligence créatrice. Il faut plus que du talent, il faut une organisation poétique puissante pour en saisir la poésie et pour la rendre. Gœthe a montré le chemin. Quand on parle d'une révolution littéraire, parallèle à la grande révolution politique, on ne peut guère avoir en vue que l'influence de Gœthe sur la poésie et sur la pensée. Au point de vue où cette révolution nous a placés, la notion de l'idylle s'élargit considérablement. Elle comprendra désormais tous les tableaux de la vie privée non pas idéalisés, mais poétiques (1). L'idylle c'est la vie bourgeoise ou rustique, qui change selon les provinces, les états, les âges et les caractères. Les paysans l'occuperont encore de préférence, non plus seulement pour raconter leurs travaux ou les admirations qu'on leur prêtait devant la lune ou l'aurore, mais pour les suivre dans leurs rapports entre eux, déjà compliqués, parfois assez tristes, et qui ont pourtant leur côté poétique. Les formes sont très-variées: chanson, fable, récit, tableau, jusqu'au drame.

Hebel est le Gœthe rustique. Gœthe représente la poésie universelle; la poésie populaire prend un corps dans Hebel. Hebel n'imite personne et nous paraît lui-même à peu près inimitable; il occupe dans notre littérature une fort belle place et la remplit seul.

M. Buchon a donné dans la préface des *Poésies complètes de Hebel*, des détails sur la personne de Hebel auxquels nous prenons la liberté de nous référer. Faisons observer pourtant que Hebel n'appartient pas proprement à la Forêt-Noire, pays froid, sévère, couvert de sapins mélancoliques. Sa muse habite les bords du Rhin, au point où il abandonne la Suisse, pour se tourner vers le nord, cet angle fortuné de l'Allémanie, que distinguent la sérénité du ciel, la fertilité du sol, la variété des sites, la clarté des eaux courantes: tandis que l'aisance et la vie facile, le babil, une éloquence naturelle, la vivacité de l'imagination et de la parole, enfin une sociabilité très-développée en caractérisent les habitants. C'est dans ce pays privilégié que Hebel, enfant du peuple, non du village, passa son humble jeunesse. C'est là que par la poésie il vécut jusqu'à son dernier jour.

C'est aussi là qu'un charme ineffable et vainqueur
Fait revenir toujours mes regards et mon cœur.

(1) Greift nur hinein ins volle Menschenleben,
Und wo ihr's packt, da ist es interessant. GOETHE.

M. Buchon a parlé de l'originalité qu'il conserva dans tout le cours de sa carrière heureuse et honorée. Nous n'en voulons qu'au poète.

Le goût des anciens orne la campagne d'aimables allégories; Hebel transforme les objets de la nature en paysans, si bien que dans toute la campagne on ne voit jamais que le campagnard, avec lequel une imagination égayée la confond indissolublement. Au reste les paysans de Hebel ne sont ni de pacifiques bergers, ni d'indolents laboureurs; ce sont des gens du Brisgau, gens civilisés à leur manière, d'une gaieté qui n'est point sans malice, comprenant aisément toute chose, et la plaisanterie surtout; d'ailleurs très-sociables et grands amis du plaisir. Leur métier, leur ménage, leurs heures et leurs saisons fournissent de poétiques tableaux de genre, ou plutôt deviennent eux-mêmes des figures poétiques. D'un autre côté Hébel vit par lui-même dans le rapport le plus familier avec la nature de son pays, avec ses plantes et ses animaux, dont il est l'interprète, l'avocat, l'ami. Qu'on lise entre autres dans les *Poésies allémaniques:* le *Scarabée*, l'*Araignée*, et dans la collection du *Rheinische Hausfreund* le charmant morceau sur la taupe. Hebel touche à la poésie descriptive et didactique, à la fable, à la parabole et au conte. — Dame soleil est cachée derrière les volets, l'astre, son mari, vient voir si la bourgeoise est couchée, pour boire encore demi-pot; Lucifer, leur garçon, est levé avant sa mère; il est pressé d'aller au rendez-vous. — C'est ainsi que suivant le mot de Gœthe, heureusement traduit ici-même, Hebel paysanise tout l'univers. C'est un peintre de genre vivant au milieu du peuple qu'il dessine; le peuple s'intéresse à ses tableaux, il les comprend, il les admire, parce qu'il s'y retrouve lui-même et son pays.

L'artiste ne s'en tient pas aux sujets gais et légers, il sait revêtir du costume de sa nation jusqu'aux histoires de la Bible. Ses paysans, ses guets lui servent d'organe pour exprimer, toujours sous leurs aspects populaires, les sentiments les plus élevés. Hebel est sérieux, mélancolique, jamais morose ni larmoyant; les idées de la mort et de l'éternité, d'une vie future prennent sous son pinceau une teinte sereine, presque plaisante, sans y rien perdre de leur grandeur.

Les poèmes allémaniques de Hebel ne sont pas tous franchement populaires; çà et là on en trouve qui ont quelque chose d'un peu

savant ; ailleurs l'abondance des ornements touche à l'affectation. C'est le cas du petit poème de la *Wiese*, dont les descriptions sont pourtant d'une remarquable virtuosité. Le poème *La Fragilité* déroule, derrière un premier plan naïvement rustique, les perspectives redoutables et sublimes de l'éternité. La traduction fidèle de la vie campagnarde, dans son jour vraiment poétique, fait du *Dimanche matin* un des plus beaux chants de la Muse populaire.

Les écrits de Hebel en prose ne sont pas moins importants. Le peuple y est peint en traits parlants. Hebel a trouvé un ton qui plaît également aux classes lettrées et au commun peuple, mérite qui se fait rare partout, et plus rare peut-être en Allemagne que partout ailleurs. Les contes du *Rheinische Hausfreund*, dont les meilleurs ont été réunis dans *l'Ecrin rhénan*, sont pleins de bonne humeur, de sentiment et de pittoresque. Les morceaux didactiques eux-mêmes ont le parfum et la grâce populaire. Ce sont des choses qu'on lit cent fois dans sa vie ; délices de la jeunesse, elles charment l'ennui des vieillards, elles semblent inépuisables comme la nature et le peuple même (1). N'oublions pas la diction facile et naïve dont Hebel a trouvé la veine.

Les poésies de Hebel ont été très-souvent traduites dans l'allemand littéraire ; l'auteur ne croyait pas cette translation possible, et nous ne voudrions pas en appeler de son jugement. Peut-être les poèmes allémaniques, d'une inspiration plus universelle et plus idéale, se prêtaient-ils mieux à une reproduction dans une langue étrangère que ne feraient les écrits en prose (2).

Hebel a pour confrères plus ou moins heureux dans la poésie populaire allemande : Kuhn à Berne, Griebel à Nuremberg, Kobell en Bavière, Sailer et Waitzmann en Souabe, Seidl et Castelli en Autriche, etc. A cette occasion nous dirons quelques mots de l'auteur des *Scènes de la Forêt-Noire*. La Forêt-Noire de Auerbach n'est pas celle de Hebel. Ces contrées, quoique voisines, ne se ressemblent pas ; elles seraient plutôt opposées. Ce contraste, qui modifie puissamment le genre de vie des habitants, ne saurait être sans influence sur leur caractère. Auerbach appartient à la Forêt-

(1) Une nouvelle édition des œuvres complètes de Hebel vient de paraître.

(2) Les sujets de la plupart de ces récits sont empruntés à des recueils d'anecdotes et de contes comiques du seizième siècle.

Noire du Wurtemberg. Le pays de son enfance est le théâtre de ses récits. C'est donc en pleine Souabe, pays resserré, mais d'un aspect romantique etqui a, dirions-nous volontiers, quelque chose d'intime. Les communications y sont difficiles: la montagne est pauvre, le genre de vie s'en ressent, et donne peut-être à son tour quelque chose d'étroit aux idées. Le protestantisme, à peu près isolé au milieu de populations catholiques, a quelque chose d austère et de peu pratique, parce qu'il est surtout préoccupé de se maintenir sans mélange. « L'ombre des montagnes et le souci du dogme, dit un écrivain allemand, pèsent sur les habitants, et semblent attrister leur imagination. » Les populations catholiques elles-mêmes, si poétiques et si joyeuses en général dans l'Allemagne méridionale, ont ici quelque chose de singulièrement positif. Et pourtant on sait asssez que les Souabes sont une race hautement sentimentale, poétique et musicale : on sait que c'est eux qui ont introduit dans notre poésie moderne le romantisme du moyen âge et le merveilleux.

Les lecteurs des *Histoires du village* ont dû remarquer bientôt que leur auteur est d'origine israélite. Les Juifs de la Souabe ont une physionomie à eux, qui n'est pas moins remarquable que celle de leurs concitoyens chrétiens. Plus qu'ailleurs ils se sont attachés au sol et rapprochés de la nation par leur genre de vie. Auerbach est donc placé en Souabe de manière à observer de très-près la vie populaire, sans pourtant y prendre absolument part. En tout cas, il connaît très-bien les gens de sa contrée. Ses petits romans sont rehaussés par leurs cadres champêtres. « Il n'a pas fait de ses personnages les représentants d'un système : il ne les a pas transformés en tribuns et en prédicants : il les a aimés, il les a peints sur sa toile avec leur physionomie franche et vraie, avec leur bonhomie caustique, quelquefois avec leurs vices, car il leur doit des conseils et des leçons. Le soldat et le bûcheron, le curé et le maître d'école, le villageois qui émigre, le séminariste qui regrette sa maison paternelle, le vagabond, la jeune fille séduite, ils y sont tous : ici, c'est toute une société pour ainsi dire [1]. »

Et pourtant ces scènes ne présentent guères qu'un côté touchant, mais un peu triste, de la réalité. Les personnages, sans manquer de vérité et de naturel, excitent plutôt une sorte de pitié qu'un vif

[1] M. Max Buchon dans la préface déjà citée.

intérêt. Ce n'est plus le ciel brillant, le sol fertile des poèmes de Hebel : ce n'est plus cette vie facile, cette bonne humeur au milieu de laquelle on est si vite à son aise. Les récits ont tous quelque chose de la mélancolie souabe : on croit entendre les accents plaintifs de l'élégie, adoucis par la bienveillance plutôt que par la gaieté. Nous sentons avec ces personnages quelquefois ridicules, et qui pourtant ne nous font pas rire. Ces histoires m'ont paru un peu difficiles à reproduire, ce qui dénoterait une certaine pauvreté d'action ou de situations frappantes. La composition n'est pas remarquable par la verve et par la richesse de l'invention : pourtant elle plaît, quoique les tons en soient peu variés. La couleur populaire est parfois altérée par certaines préoccupations : « on sent passer dans quelques contes le souffle secret de nos inquiétudes modernes. » Lés paysans de Auerbach sont à peu près de deux générations plus jeunes, c'est-à-dire plus vieux que ceux de Hebel. Il nous semblent parfois trop éclairés pour être poétiques : il y en a qui parlent comme des députés aux Etats avant-coureurs de 1848. Ça et là, au milieu de naïfs récits, on entend quelques échos de la chaire philosophique, quand l'auteur essaie sur l'esprit de ses paysans quelques idées de *Spinosa* (1).

Les autres ouvrages de Auerbach ont plus ou moins conservé le ton populaire de ses débuts. Dans le but de porter dans le peuple l'instruction et la lumière, il publia, de 1845 à 1848, un almanach intitulé *le Compère,* dont il se vendait annuellement environ 80,000 exemplaires. Quelques-unes de ses nouvelles touchent assez vivement aux questions actuelles. La carrière littéraire de Auerbach n'est point terminée, et l'on attend encore beaucoup de son âme généreuse et de son heureux talent.

Auerbach ne sera guère imité, non qu'il soit peut-être inimitable, mais parce que ses tableaux sont empreints d'une manière de sentir toute personnelle. C'est la destinée de la poésie actuelle de traduire constamment des sentiments individuels. Elle a besoin d'une multitude de formes qui réponde à cette diversité des inspiraitions.

(1) Auerbach est l'auteur d'une petite brochure intitulée : *Le judaïsme et la littérature nouvelle*. Ensuite il publia le *Ghetto*, deux romans juifs, l'un intitulé : *Spinosa* (1827) ; l'autre : *Le poète et le marchand*. Le premier est une sorte d'introduction biographique aux œuvres complètes de ce philosophe israëlite. (Voyez la préface de M. Buchon.)

La poésie provinciale, préoccupée d'intérêts nationaux et parfois de tendances politiques, fleurit dans plusieurs contrées, au Rhingau, en Alsace, sur les bords du lac de Constance, dans le Palatinat, en Suisse. Nous ne pouvons qu'en nommer ici les représentants les plus distingués, MM. Stöber, Mœrike et Weill, auteur des *Nouvelles alsaciennes* (1847), critique de Auerbach et son émule. Les nouvelles bernoises de Jérémie Gotthelf ont une physionomie a part, ainsi que les contes de M. Hartmann à Soleure. Nous venons de voir un nouveau volume de M. Stutz de Zurich, *Tableaux de la vie du peuple,* en dialecte zuricois, qui prend une place d'honneur dans ce groupe. Dans la satyre la plus vive, on y sent l'accent de l'honnête homme. Ces vers sont un miroir où se reflète une existence déchirée en politique et en religion ; mais le poète sait rester dans un air serein, au-dessus des petits orages du journalisme.

Aux meilleures tendances, nous préférons encore la poésie qui n'en a point et qui n'est que poésie : ainsi la *Reine de mai* de Wolfgang Müller, de Königswinter. Nous y voyons un tableau animé, parfois saisissant, des peines, des joies et des vicissitudes de l'agriculture : la gaieté et le sentiment se tempèrent dans cette épopée rustique, où ne manque point un certain idéal. Nous citons encore *Bunte Steine* de Adalbert Stifter en Autriche, et les contes de A. Widmann.

Faut-il voir dans ces poèmes innocents l'arc-en-ciel annonçant la fin du déluge : je veux dire du déluge de pamphlets rimés, souvent âcres, parfois brûlants, plus souvent encore troubles et confus, que l'on a presque exclusivement décorés de nom de poésie depuis un certain nombre d'années ?

Traduire en français le genre de poésie que nous venons de parcourir, est incontestablement une tâche difficile. Il est fort heureux cependant qu'on l'ait tenté. Si les deux langues, les deux littératures semblent opposées, antipathiques à bien des égards ; c'est peut-être sur le terrain de la littérature populaire que leur rapprochement promet les meilleurs résultats. Des traductions vraiment senties et vraiment étudiées feront passer dans les lettres françaises quelque chose de l'esprit des nôtres. Les traductions de l'allemand feront étudier la langue et la littérature allemande.

ADOLPHE HERDA.

LA PHRÉNOLOGIE.

I.

Montaigne disait : « C'est un grand ouvrier de miracles que l'es-
» prit humain ! » Que dirait-il de plus, s'il pouvait assister au curieux mouvement des esprits qui a succédé à l'ère dite philosophique du XVIIIe siècle ? s'il voyait les fils de Voltaire faisant un retour aux plus folles superstitions, comme pour démontrer que leur raison est encore plus chancelante que ne l'avait été la foi des siècles passés !

Qui ne se souvient des succès de Cagliostro, plus retentissants, peut-être, que ne le furent jamais ceux de Corneille Agrippa, le célèbre et malheureux médecin-nécroman de Louise de Savoie.

Peu après Cagliostro, voici Mesmer et son *magnétisme animal*. L'homme n'est plus qu'un barreau aimanté, avec un pôle positif et un pôle négatif. L'instinct est son véritable guide. La raison est *factice*. Et Mesmer trouve accès jusques dans le boudoir de Marie-Antoinette.

Puis ce sera Hahnemann qui guérira tous les maux avec des millionnièmes ou des décimillionnièmes de grains de substances à peu près inactives. Il pourra faire école en affirmant que les remèdes croissent en énergie à mesure qu'on les délaie et qu'on les diminue (il en excepte cependant le *vin* et les *spiritueux*) et cette propriété augmente si rapidement qu'il faut se garder de trop délayer les médicaments. Pour les malades sensibles, il suffit de
» faire respirer le sujet une seule fois dans un petit flacon conte-
» nant une dragée de la grosseur d'une graine de moutarde, im-
» bibée du liquide médicinal très-étendu. Après que le malade a

» respiré, on rebouche le flacon, qui peut servir ainsi des années » sans perdre sensiblement de ses vertus médicinales. » Et cette dragée renferme environ la trois centième partie d'une goutte, laquelle provient de la trentième dilution d'un médicament.

Puis vient, toujours d'Allemagne, le docteur Gall, qui, novateur non moins hardi et peut-être plus original, refait en entier la physiologie du cerveau et la psychologie : il vous trace sur la tête les divisions topographiques de vos vices et de vos vertus, et sur cette nouvelle carte en relief, vous pouvez mesurer à un centimètre près la hauteur et la largeur de vos penchants ... et Gall obtient la faveur d'examiner même la tête de l'impératrice Joséphine

Nous ne sommes pas de ceux qui disent : « Tout cela est invrai» semblable, donc c'est vrai. » Nous serions plutôt portés à nous défier de ce qu'encense l'opinion du jour, nous souvenant que l'homme est de glace aux vérités, qu'il est de feu pour le mensonge.

D'ailleurs il faut avouer que tout cela ressemble un peu à ces *singeries*, qui, selon Montaigne, ont plus le visage d'un enchantement magicien que de science solide.

Mais ne nous en tenons point aux apparences, et, laissant de côté, pour le moment, les globules de Hahnemann et le somnambulisme, essayons l'examen critique de la phrénologie, à laquelle des cours récents ont donné une certaine vogue dans notre Suisse française.

L'étude des sciences physiques et naturelles a pris à la fin du siècle dernier une direction positive, qui, dégagée de sa tendance trop exclusivement matérialiste, leur a donné la forme qu'elles ont aujourd'hui et que, sans doute, elles doivent conserver. L'observation est à la base de toute notre connaissance dans le domaine de la psychologie comme dans celui des faits matériels.

Mais si l'on est généralement d'accord sur le principe, il n'en est plus ainsi dans l'application, surtout quand il s'agit de jeter le pont entre les faits tangibles et les manifestations immatérielles de la pensée humaine. — Cabanis regardait le cerveau comme un organe, une sorte de glande sécrétant la pensée, de même que le foie sécrète la bile ou les glandes salivaires la salive. Son école, encore très-vivace aujourd'hui, tout en repoussant la franche crudité de ses expressions, a conservé intact le principe maté-

rialiste du maître. Dès lors, plus de libre arbitre, et l'on arrive à formuler la volonté humaine comme l'a fait M. Rochoux, l'un des adeptes les plus originaux de cette triste école : *dans une circonstance donnée,* dit-il, *un homme d'un caractère donné n'hésitera pas plus à se conduire d'une certaine manière, qu'une allumette chimique allemande ne peut se refuser à prendre feu quand elle est convenablement frottée.......*

La doctrine de Gall est proche parente de celle de Cabanis. Il y a cependant cette différence capitale, que celui-ci considérait le cerveau comme un organe simple ; en privant le moi de sa liberté et par conséquent de sa responsabilité morale, il lui laissait du moins son *unité.* Gall, au contraire, dissèque à sa façon l'âme humaine, classe arbitrairement les facultés, qu'il loge dans autant de cases, très-distinctes sur le papier, mais nullement sur le cerveau.

L'âme humaine a perdu ici non-seulement sa liberté, mais son unité. Elle se compose d'une aggrégation de facultés sans liens entre elles (le seul lien qu'indique Gall, c'est que les organes dont les fonctions sont analogues sont situés près les uns des autres). Ces *facultés* ou *sens* ont chacune pour attributs la perception, la mémoire, le jugement, qui ne peuvent être suivant lui des facultés fondamentales. Les facultés peuvent se concerter entre elles comme autant d'entités distinctes.

La raison, dit-il, *suppose une action concertée des facultés supérieures.*

La volonté n'est que *la décision résultant du concours de plusieurs facultés supérieures.*

Quant à la conscience, Gall s'en tire encore plus lestement : *le rapport de nos penchants à nos actions constitue seul la conscience.*

Un des auditeurs et des disciples les plus distingués de Gall, le professeur C.-H.-E. Bischoff, développe en ces termes, passablement embrouillés, l'aphorisme du maître : « Nous voyons tant de per-
» sonnes commettre les plus grands crimes, les actions les plus
» infâmes sans remords, sans repentir, que nous devrions croire
» qu'il existe pour la conscience un organe particulier, dont le dé-
» veloppement plus ou moins considérable serait la mesure de la
» conscience. Mais on ne trouve et il n'y a aucun organe pour la

» conscience, car la conscience est ou naturelle ou artificielle et » acquise. La conscience naturelle n'est que le résultat de la con» tradiction qu'éprouvent les penchants naturels et innés, ou de » l'harmonie qui existe entre eux et les objets extérieurs. Elle ne » peut donc d'après cela avoir aucun organe particulier. C'est la » conscience qui fait que l'homme bon et tranquille se repent d'a» voir commis, dans un moment de précipitation et de colère, une » action violente ; c'est elle aussi qui cause le repentir du méchant, » lorsqu'il n'a pas satisfait son penchant dépravé, l'occasion s'en » étant présentée. Pour balancer cette conscience naturelle et la » bien diriger, il faut que la conscience artificielle, produite par » une multitude de motifs artificiels, existe. La conscience artificielle » n'étant donc que le résultat d'une multitude de motifs artificiels, » elle ne peut avoir aucun organe particulier, et en général il ne » pourrait y avoir d'organe pour elle qu'autant que ces motifs se» raient des facultés de tel et tel organe. »

En revanche Spurzheim a découvert un petit organe de la conscience, qui nous donne le sentiment du juste et de l'amour du vrai, mais Gall répond que ce sentiment n'est point distinct de la bienveillance.

Le sentiment religieux n'a pas plus de raison d'être que la conscience ou le libre arbitre. Il résulte de l'action de plusieurs facultés : la *vénération*, la *causalité*, l'*espérance* et surtout la *merveillosité*. Tous les ouvrages modernes des phrénologistes sont d'accord là-dessus, et le plus religieux des phrénologistes, Spurzheim, n'est pas le moins explicite (Voy. Spurzheim. Outlines of Phrenology, Boston 1832, p. 46, 47, etc.)

Or, de ces facultés, les trois premières ne peuvent être considérées que comme accessoires, puisque la dernière seule nous porte à croire aux choses surnaturelles, au *merveilleux*, à l'*étonnant*, et que le concours des trois premières ne pourrait nous amener tout au plus qu'à la religion naturelle, c'est-à-dire à la connaissance et à l'adoration de l'Être suprême. Mais les croyants de toute religion révélée doivent posséder le sens de la *merveillosité*, ou de la *théosophie*, comme l'appelait Gall, qui la considérait comme la seule source du sentiment religieux. Or ce penchant au *merveilleux*, aux *illusions*, aux *châteaux en Espagne* (Broussais) dispose à croire

à tout ce qui est hors des lois de la Nature, aux *miracles,* aux *sortiléges,* aux *revenants*, aux *démons*, à la *magie*, aux *fées,* aux *farfadets.* Chose assez plaisante, Gall montrait sur la tête d'un des plus chauds partisans du magnétisme un très-fort développement de l'organe du merveilleux. *(Nouveau manuel de Phrénologie* de G. Combe, annoté par Fossati, p. 139.) M. Fossati ajoute avoir fait la même observation sur la tête de l'un des adeptes les plus dévoués de l'homéopathie. Broussais regarde aussi comme un fait acquis et hors de doute que les partisans du magnétisme et les homéopathes ont en général la merveillosité passablement saillante. (p. 399.)

Mais ce n'est pas tout, ce serait, au dire des phrénologistes, le même sens du merveilleux qui nous ferait prendre plaisir à un sermon ou à une représentation théâtrale. Nous citerons encore Spurzheim, parce qu'en général on le représente comme réalisant l'accord de la religion et de la science phrénologique :

Marvellousness is the grand basis of all religious faitts; it believes in revelation, in providence, in the communication of supernatural beings with man......

Upon the stage supernatural beings are allways introduced to the satisfaction of the great mass of spectators.

This sentiment also keeps up among many nations the belief in their fabulous and wonderfull origin. (P. 47.)

Broussais est encore plus net, plus explicite, si possible (et il faut remarquer, avec M. Flourens, que dans tout le cours de son ouvrage, il est plus près de la doctrine de Gall que Spurzheim ; il est en tout cas beaucoup plus logique et plus conséquent). *Les comédiens, dit-il, agissent d'après le même mobile que les prédicateurs ; ils représentent aussi des passions exagérées, qu'ils n'éprouvent pas, il est vrai, tandis que les prédicateurs peuvent éprouver de véritables convictions.* (P. 394.) *Les prédicateurs des religions ont besoin de cet organe ; il faut effectivement qu'ils représentent le merveilleux, sans cela ils resteraient au-dessous de ceux de leurs confrères, qui sauraient mieux l'exploiter.* (P. 393.)

Quant à Gall lui-même, au père du système, il fonda cet organe sur l'examen de la tête d'un jeune homme *qui portait le fanatisme religieux au point de faire toujours cadeau à ses amis de livres de dévotion,* et de celle d'une femme qui, *par une religion*

malentendue et avec des facultés d'ailleurs très-bornées, se fit devineresse !

Si nous avons donné quelque développement à la ***merveillosité*** des phrénologistes, c'est qu'après avoir esquissé les bases du système, nous ne pouvions choisir un meilleur exemple de la finesse d'analyse que bien des gens croient être un des attributs scientifiques de la phrénologie.

Sans entrer dans le développement d'autres facultés, rappelons avec M. Flourens, que Gall et Spurzheim ont oublié la ***curiosité*** parmi leurs facultés primitives. La curiosité cependant a fait la fortune de leurs systèmes.

Résumons rapidement l'impression qui résulte de l'étude du système de Gall comme doctrine générale :

Nous ne sommes pas ***un*** comme notre sens intime nous l'affirme ; nous sommes ***plusieurs ;*** chacune de nos facultés est un ***sens,*** elle a un ***organe;*** nous n'avons pas une ***volonté*** et par conséquent une liberté morale, mais notre volonté est une résultante mathématique de l'action multiple de nos diverses facultés.

Le système est parfaitement caractérisé par sa terminologie matérialiste. En vain quelques-uns des disciples de Gall cherchent à échapper à des conséquences qui se déduisent comme d'elles-mêmes; ils sont obligés d'admettre que nous avons des organes et que nous les laissons ***reposer,*** que nous ***dominons*** les uns et ***développons*** les autres...... mais alors où est l'organe qui dirige, qui surveille, qui domine les autres ? Que signifient des facultés qui peuvent rester indéfiniment latentes ? La logique inflexible de Broussais se chargera pour nous de la réponse : « Les facultés sont des actions » d'organes matériels. Il n'y a pas d'organe central. C'est une des » objections qu'on a cru les plus puissantes contre Gall. Il n'a pas » voulu y répondre que je sache ; moi je serai plus franc, plus » hardi peut-être, je dirai qu'il n'est pas possible qu'il y en ait, » que tout organe central qui serait censé commander les autres » est une hypothèse, etc. »

Gall avait importé la phrénologie en France en 1807. Vingt-neuf ans après, en 1836, alors que la cranioscopie défaillante paraissait près du terme de sa carrière en ce pays, Broussais, qui occupait à l'Académie des sciences morales et politiques le fauteuil de Cabanis, ouvrait avec éclat son fameux cours de phrénologie à

l'Ecole de médecine, au milieu d'un concours immense d'auditeurs L'autorité s'émut des doctrines du professeur. Le cours fut suspendu par la police comme athée, de même que celui de Gall l'avait été par la police de Vienne en 1792. Cependant Broussais put reprendre ses leçons en déclarant qu'il croyait à l'existence de Dieu, quoique non comme le commun des hommes : mais, quant à l'âme, il déclara qu'il ne prenait nullement l'engagement de la protéger contre les inductions de la phrénologie.

II.

Il y a bien longtemps que les naturalistes et les philosophes cherchent dans le cerveau, les uns disent l'organe, nous dirons le siége de la pensée humaine. Chacun a apporté à cette recherche la disposition particulière de son esprit. Le plus grand nombre des physiologistes de tous les temps ont considéré le cerveau comme un tout, mais les localisateurs ont été assez nombreux :

Les uns se fondent sur des vues purement spéculatives : tel est Descartes, logeant l'âme dans la glande pinéale, ou Michel Servet la plaçant dans l'aqueduc de Sylvius : tel est encore Galien, le quasi-phrénologiste de l'antiquité : suivant lui, les lobes antérieurs du cerveau reçoivent les impressions des sens, les lobes moyens les élaborent, ils pensent, les lobes postérieurs servent de réservoir, ils ont pour fonction la mémoire

D'autres localisent d'après des vues anatomiques ou physiologiques : tel est Willis, qui conclut de la distribution des vaisseaux sanguins de l'encéphale, que la substance grise est l'instrument de la pensée, tandis que la substance blanche ne serait qu'un corps conducteur (cette opinion a été reproduite par quelques anatomistes modernes) : tel est aussi M. Newmann, donnant pour siége principal à l'intelligence les lobes postérieurs du cerveau. M. le professeur Cruveilhier cite à l'appui de cette opinion des faits qui ne sont pas sans valeur.

Gall a suivi une marche différente. Comme on l'a dit si souvent, Gall remarqua au collége que les élèves qui avaient de gros yeux apprenaient plus facilement leurs leçons que ceux qui présentaient une conformation opposée. Il fit ensuite d'autres observations ana-

logues sur la figure du crâne chez des personnes présentant en même temps quelque faculté dominante et une forme particulière de tête. Il crut pouvoir généraliser ces observations, et l'examen de la boîte osseuse du crâne l'amena à l'étude de son contenu, savoir du cerveau, dont le crâne traduit très-approximativement la configuration au dehors.

Cette étude constitue le véritable titre de gloire de l'anatomiste viennois. Nous ne pourrions, sans sortir de notre sujet, analyser même à grands traits ce remarquable travail. Nous nous bornerons à rappeler qu'il procéda à l'étude du cerveau, non par coupes, comme on le faisait généralement alors, mais en suivant les fibres de la substance cérébrale ; plusieurs résultats intéressants vinrent couronner ses efforts. Malheureusement il eut beau isoler et suivre ses faisceaux de fibres, il ne put parvenir à établir aucune limite anatomique à ses soi-disant organes, et, de fait, il n'existe aucune espèce de connexion rationnelle entre ses travaux anatomiques et sa théorie psyco-physiologique. Hufeland lui présentait-il déjà cette irréfutable objection : « Un organe, lui disait-il, n'est pas » seulement une région du corps, c'est un assemblage d'éléments » organisés, un appareil dont on connaît la structure, les pro- » priétés vitales et les fonctions. L'estomac, le foie, etc., sont dans » ce sens des organes; mais rien de semblable ne se découvre dans » le cerveau, qui se présente lui-même sous l'aspect d'un organe » unique. »

Il est vrai que la plupart des phrénologistes emploient presque indifféremment les mots *organe* ou *sens* et le mot *circonvolution*, comme si la circonvolution représentait l'organe lui-même ; mais ce n'est qu'une preuve de plus de leur impuissance à localiser les facultés sur le cerveau. En effet :

Les circonvolutions forment un tout parfaitement continu et ne constituent point des organes distincts.

Les circonvolutions de la base et de la face interne des hémisphères sont aussi distinctes que celles de la convexité. Pourquoi n'attribuerait-on des facultés qu'à celles-ci ?

Enfin, le nombre des circonvolutions et leur disposition ne sont pas en rapport avec l'échiquier de Gall. Il y a plus, ils varient chez les différents individus et chez le même individu d'une hémisphère à l'autre.

Si l'anatomie normale n'est pas favorable à la doctrine de la localisation, trouverons-nous au moins quelques compensations dans les expériences, ou dans les maladies avec lésion locale du cerveau ?

De nombreuses expériences ont été tentées sur les animaux par les localisateurs et par les non-localisateurs : et ici nous entendons par localisateurs non-seulement les phrénologistes, mais les physiologistes qui ont attribué diverses fonctions à différentes parties du cerveau : ainsi M. Bouillaud, plaçant dans les lobules antérieurs du cerveau l'*organe législateur de la parole*, M. Flourens, attribuant au cervelet la coordination des mouvements musculaires, etc. Malgré quelques diversités dans les résultats, les faits suivants sont hors de doute : l'ablation d'une portion circonscrite des hémisphères cérébraux chez des mammifères n'entraîne jamais un désordre correspondant, au point de vue phrénologique, dans les facultés de l'animal ; si la lésion est légère, on n'observe rien de particulier ; si elle est étendue, la perte de ses facultés devient aussitôt générale, complète, et l'animal succombe très-promptement.

Les oiseaux, en revanche, peuvent vivre assez longtemps avec le cerveau enlevé en tout ou en partie, et, sous ce rapport, ils se prêtent mieux à l'expérimentation ; mais les résultats n'en ont point été plus satisfaisants, et toujours se représente cette alternative : ou innocuité d'une blessure, ou abolition générale et instantanée de l'ensemble des facultés de l'animal.

Nous n'insistons pas sur ce sujet important, parce que les phrénologistes repoussent en général les résultats des vivisections, se fondant sur l'extrême gravité des opérations pratiquées et sur les difficultés d'appréciation d'un état si éloigné de la santé, et par conséquent de l'exercice libre et régulier des facultés intellectuelles et affectives.

L'examen des maladies du cerveau chez l'homme, nous entraînerait fort loin, si nous donnions à cette étude l'étendue que réclame son importance. En effet, si jamais il est donné à l'homme de soulever le voile épais qui couvre le mode d'union de l'âme au corps, c'est de là sans doute que jaillira la lumière.

Il y a deux ordres de faits réciproques à considérer : d'abord les maladies, les lésions locales du cerveau dans leurs rapports

avec l'état de l'intelligence, puis le désordre des facultés, la folie sous ses diverses formes, dans ses rapports avec l'état anatomique du cerveau.

Les maladies qui peuvent affecter localement le cerveau (celles-là seules se rapportent directement à notre sujet) peuvent survenir brusquement, comme dans le cas d'une apoplexie, ou lentement et sans donner pour ainsi dire une secousse à tout l'encéphale, tels sont les tubercules, les tumeurs diverses, etc. La première de ces deux variétés, à moins qu'elle ne soit assez rapidement mortelle, peut être ramenée à la seconde, car, dans l'apoplexie par exemple, le moment de l'attaque passé, la connaissance revient au malade et il ne reste généralement plus qu'un épanchement circonscrit, une maladie locale du cerveau.

Eh bien, dans l'un et l'autre cas les résultats sont les mêmes, au point de vue de la localisation. Il faudrait, pour être concluant, citer ici un grand nombre de faits : mais, n'écrivant pas un livre de médecine, nous ferons grâce à nos lecteurs de ces détails, renvoyant ceux qui voudraient s'éclairer sur ce sujet à l'ouvrage si consciencieux de M. Longet. (*Anatomie et physiologie du système nerveux*, vol. I, p. 680 et suiv.) Il résulte des faits connus que des lésions circonscrites à des points très-divers de la masse cérébrale peuvent donner lieu à des désordres analogues dans les facultés intellectuelles, tandis que d'autres lésions, affectant par exemple les lobes antérieurs du cerveau, n'ont donné lieu à aucun désordre des facultés intellectuelles. Les phrénologistes, il est vrai, ont répondu que les organes étant doubles, la lésion d'un organe n'empêche pas son congénère de fonctionner : mais cette dernière objection, qui, d'ailleurs, ne répondrait qu'à la seconde partie de la proposition ci-dessus énoncée, tombe elle-même devant quelques faits très-curieux et incontestables de destruction d'une grande partie des lobes antérieurs du cerveau *des deux côtés à la fois,* sans désordre appréciable dans les facultés intellectuelles.

En somme nous dirons, avec M. Longet, que « la pathologie » n'a rien prouvé relativement aux siéges spéciaux qu'on a pré- » tendu assigner aux diverses facultés intellectuelles. »

L'étude de l'aliénation mentale et surtout des diverses variétés de monomanie fait précisément la contrepartie de la précédente. Ici nous avons des désordres partiels de l'intelligence, les uns

apparaissant brusquement, les autres se présentant dans des conditions opposées, débutant insidieusement, presque imperceptiblement et se développant avec une lenteur qui ne permet pas d'apprécier le passage de la santé morale à la maladie. Il y a même bien des gens qui, toute leur vie, restent sur la limite et qu'on est convenu d'appeler des *originaux*. Cette dernière classe est de beaucoup la plus nombreuse, et, en recherchant les antécédents de la plupart des aliénés, on trouve presque toujours quelque singularité dans le genre de vie, quelque chose de bizarre dans la tournure des idées, en un mot, une disposition à la prédominance exclusive de certaines facultés, de certaines idées.

Si la phrénologie a quelque valeur scientifique, c'est assurément ici qu'elle doit triompher : dans le premier cas, semble-t-il, il doit y avoir une lésion anatomique, ou au moins une perturbation matérielle de telle ou telle partie du cerveau, et la lésion doit être ordinairement double. Elle doit être reconnue sur le cadavre, sinon sur le vivant : dans le second cas, il doit exister des organes dont la prépondérance native et palpable constitue la prédisposition à la folie, et l'examen de la tête doit en être le critère assuré.

Eh bien ! malheureusement pour la phrénologie, il n'en est rien.

Gall croyait avoir fait beaucoup en faveur de sa doctrine en citant des exemples d'aliénation de chacune de ses facultés primitives : il a signalé même ce qu'il a appelé des cas d'aliénation d'un côté du cerveau perçue par l'autre côté resté sain. Mais il n'a fait en cela, suivant une expression vulgaire, qu'enfoncer des portes ouvertes. Personne ne conteste ces faits, qui, du reste, sont susceptibles d'une interprétation beaucoup plus naturelle : mais le nœud de la question, Gall ne l'a point tranché : jamais il n'a montré sur le cadavre des monomaniaques de lésions *locales*, d'affections *circonscrites* correspondantes aux facultés lésées. Georget, qui n'était pas très-éloigné d'admettre la doctrine de Gall, est obligé de convenir que ni lui, ni d'autres n'ont jamais rien reconnu de satisfaisant sur le cadavre relativement à la doctrine de la localisation ; aucun médecin d'aliénés de quelque valeur ne professe une opinion différente.

Quant à la connaissance de l'aliénation sur le vivant, indépendemment de ses manifestations extérieures, on connaît les plaisants quiproquos de Gall dans le service d'Esquirol à la Salpétrière.

L'illustre professeur, chez qui la science n'excluait pas la malice, avait fait vêtir quelques aliénées tranquilles du costume d'infirmières et fait enfermer des infirmières dans les cellules des aliénées dangereuses. Gall y fut trompé, malgré sa pénétration bien connue, et ses observations ont servi longtemps de texte aux plaisanteries intimes de la maison. La tradition n'en était pas encore perdue il y a une dizaine d'années, quand je suivais les cliniques de cet hospice.

III.

Mais, nous diront les phrénologistes, vous aurez beau raisonner, les faits sont plus forts que les raisons, et quoi qu'en puissent prétendre la psychologie, l'anatomie, la pathologie et la physiologie, il n'en reste pas moins démontré que certaines saillies du crâne et partant du cerveau correspondent à certaines facultés, qui doivent en conséquence avoir un siége distinct. Eh bien! suivons la phrénologie sur ce terrain, et voyons si elle peut nous offrir quelque chose de plus que de vaines allégations :

Le volume des organes étant en rapport avec leur énergie, le volume total de la tête devrait être l'indice non équivoque d'un ensemble de facultés très-développées. C'est l'opposé de la doctrine des anciens Grecs (Aristote par exemple) qui, regardant le cerveau comme une glande, en inféraient que les plus petites têtes étaient les mieux constituées : on a cité celle de Périclès comme fort petite, et l'on sait assez que les grands artistes de la Grèce donnaient à leurs statues des têtes de dimensions relativement trop faibles.

Cette question ne manque pas d'importance, les phrénologistes l'ont parfaitement senti ; on sait avec quel soin ils ont fait peser le cerveau, compter les circonvolutions des hommes illustres dont ils ont examiné les restes

Cependant, Spurzheim déja faisait prudemment ses réserves. Voici sur l'état de la question quelques données qui feront apprécier combien la solution en est environnée d'obscurités :

Il est établi, d'après des moyennes prises chez un grand nombre de chapeliers, que la grosseur de la tête varie suivant les

pays : ainsi d'après Tenon, le diamètre des formes usitées à Paris, pour chapeaux d'hommes faits, varie de 162 à 189 millimètres. Une cargaison de ces chapeaux envoyée dans le nord n'y fut point vendue. Les chapeaux étaient trop petits : ils auraient dû avoir de 189 à 217 millimètres de forme, c'est-à-dire de 593 à 681 millimètres de circonférence. En Angleterre, suivant la *Revue britannique,* le diamètre des formes varie de 164 à 182 millimètres : il est plus fort en Ecosse, où il s'élève jusqu'à 202 millimètres. La tête de Napoléon avait, d'après Antomarchi, 563 millimètres de circonférence, celle de Dupuytren 580 millimètres : on trouverait beaucoup de têtes plus volumineuses, et cela même chez des hommes très-médiocres. M. Parchappe, qui a étudié cette question avec soin et mesuré un grand nombre de têtes, cite le fait que sur vingt têtes d'individus d'âge et de taille analogues, dix appartenant à des hommes d'étude, placés par le talent d'écrire et de parler au-dessus de la médiocrité, les dix autres à des ouvriers d'intelligence médiocre, le total des dimensions des premières donne en moyenne 33 millimètres de plus que les autres. Mais, d'autre part, sur les dix têtes les plus volumineuses qu'ait examinées M. Parchappe, deux appartenaient à des hommes de médiocre intelligence, les huit autres à des aliénés. Sur dix-huit femmes comparées à trente hommes, les uns et les autres d'une intelligence normale, la région frontale supérieure était notablement plus bombée chez les femmes que chez les hommes et la région occipitale l'était beaucoup moins : en un mot la forme générale du crâne était diamétralement l'opposé de celle que Gall a donnée pour le type du crâne de la femme.

Enfin, il est un fait qui ressort des recherches de M. Leuret instituées sur une très-grande échelle, c'est que le volume d'une tête de femme adulte ne dépasse pas, terme moyen, celui de la tête d'un jeune garçon de douze à treize ans. Nous serions curieux de savoir comment un phrénologiste consciencieux présenterait ce résultat à un auditoire de dames.

La comparaison des formes générales du crâne des diverses races d'hommes ou des animaux, est encore moins favorable à la phrénologie. En effet, M. Lafargue a démontré dans un long et consciencieux travail : 1° *que la forme du crâne est nécessairement en rapport avec l'attitude de l'animal ;* 2° *que cette même*

forme et les habitudes morales ont une relation si peu nécessaire, que deux animaux de caractère opposé se ressemblent par le crâne si leur attitude est semblable, ainsi que leur mâchoire. Sans entrer dans tous les détails que le sujet comporte, rappelons seulement que le crâne du castor a la même forme que celui des animaux carnassiers : que la tête de carnivores vermiformes (furet, hermine, belette, etc.) est large postérieurement, rétrécie à la région des tempes, comme celle des petits rongeurs (rats, souris, etc) et cela en dépit de leur naturel excessivement carnassier. S'il y a chez les animaux domestiques une certaine ampliation du crâne, elle n'est point bornée aux régions correspondantes aux facultés qui se développent, et la tête du chien le plus intelligent ne diffère de celle du loup que par la diminution du volume de la face (des mâchoires) et par conséquent des crêtes osseuses qui, sur le crâne, donnent attache à ses muscles.

M. Lélut, qui a étudié dans la série animale l'organe de la destructivité des phrénologistes, a découvert de curieuses analogies. Dans le tableau qu'il a dressé, l'organe est le plus petit chez le chien et le coati, le plus grand chez l'éléphant et le marsouin, un couguard et une gazelle sont sur la même ligne, etc. Le mouton a la partie antérieure des lobes cérébraux plus large, plus développée que le chien, etc.

M. Leuret a présenté une observation générale qui n'est pas non plus sans portée relativement à la phrénologie et à son précurseur le trop fameux angle facial de Camper : on n'a pas fait attention, dit-il, que le cerveau des animaux est situé derrière la face et non pas au-dessus comme chez l'homme. Ceci revient à la première des propositions de M. Lafargue, savoir que la projection du crâne en arrière est chez les animaux une affaire d'attitude et d'équilibre.

Chez l'homme, la station bipède modifie les conditions d'équilibre de la tête, et le cerveau peut sans inconvénient recevoir un plus grand développement : mais nous voyons se reproduire les mêmes nécessités physiques dès que les conditions de l'existence changent ; ainsi, chez la race éthopique, le développement considérable des mâchoires amène, comme conséquence, une projection proportionnelle du crâne en arrière.

Il est difficile, dans un aperçu qui doit être naturellement fort

restreint, d'aborder le détail des facultés et du développement proportionnel des saillies osseuses de la tête chez l'homme. Il faudrait reprendre une à une chacune de ces facultés et les suivre sur un certain nombre de crânes. Or, ce genre de travail ne serait pas exempt de longueurs et de difficultés, que la plupart des phrénologistes enjambent avec la plus grande aisance : en effet, tandis que les sciences naturelles requièrent en progressant une exactitude toujours plus minutieuse, les phrénologistes se contentent en général d'indications vagues et d'assertions dénuées de leur preuve mathématique, savoir d'une exacte mensuration.

Nous nous bornerons donc à un petit nombre de faits soigneusement recueillis, que nous empruntons à un très-bon article de la *Revue britannique* de septembre 1850, auquel nous renverrons pour les détails et surtout pour les mesures.

L'auteur, après s'être adjoint deux hommes compétents, a choisi dans un musée phrénologique : 1° quatre têtes d'assassins, Haggart, M'Kæn, Pollard et Lockey ; 2° quatre têtes d'hommes distingués par des facultés diverses, Burns, Swift, La Fontaine et Robert Bruce ; 3° deux têtes de femme, Héloïse et Stella (Miss Johnson). Ces crânes étant ramenés à une capacité moyenne égale pour tous, et la distance du centre des différents organes à l'oreille externe étant prise pour mesure de la saillie des dits organes, voici quelques-uns des résultats obtenus :

Le crâne de Swift est, de tous, celui qui a le plus de développement de la *combattivité*, puis viennent M'Kæn, Burns, Bruce, puis Héloïse et Stella, qui en ont beaucoup plus que Haggart et Lockey. La plus belle des dix têtes phrénologiques que nous venons de nommer est celle de Pollard ; il a moins de *combattivité* et de *destructivité* que les autres, il a en revanche presque autant de *fermeté* que Bruce et Haggart, plus de *bienveillance* que Bruce et Swift, plus de *vénération* que Burns, plus de *causalité*, de *comparaison*, d'*idéalité* que Swift, etc. Ce Pollard était un boucher de mœurs dépravées qui avait tué, avec des circonstances atroces, un homme et sa femme, leurs quatre enfants et sa propre maîtresse, et qui se tua lui-même après.

De même le crâne d'Haggart présente un développement des facultés intellectuelles et des sentiments moraux beaucoup plus considérable que ceux de Swift, de Stella, d'Héloïse et de Burns.

Il n'est surpassé pour la *vénération* que par Lafontaine, qui, lui-même, n'a jamais manifesté celle qu'il pouvait avoir.

En voilà assez sans doute, et nous avons hâte de finir ; mais il se présente une objection qu'on ne peut laisser sans réponse :

Comment se fait-il, nous dira-t-on, que tel phrénologiste ait dit à telle ou telle personne des choses si curieuses sur ses facultés, sur ses penchants ?

La chose est simple. Gall disait qu'il connaissait très-peu de gens qui eussent le talent de reconnaître au toucher l'existence des organes. L'aveu est naïf, mais les conseils que l'auteur ajoute et qui en sont les corollaires naturels le sont encore plus, et nous dispenseront d'une autre réponse à cette question :

« Je me sers, dans la société, de plusieurs expédients pour » connaître les talents et les inclinations des personnes. J'engage » la conversation sur des sujets divers. Nous laissons tomber d'or- » dinaire, dans la conversation, tout ce qui n'a que peu ou point » de rapport avec nos facultés et nos penchants. Mais lorsque l'in- » terlocuteur touche l'un de nos sujets favoris, nous y prenons » tout de suite un vif intérêt.... Voulez-vous épier le caractère » d'une personne sans courir le risque de vous tromper, fût-elle » même prévenue et sur ses gardes ? Faites-la causer sur son en- » fance et sa première jeunesse ; faites-lui raconter ses tours d'é- » colier, sa conduite envers ses parents, ses frères et sœurs, ses » camarades, l'émulation dont elle était animée.... Questionnez-la » sur ses jeux, etc. Rarement on croit qu'il vaille la peine de dis- » simuler à cet égard : l'on ne se doute pas que l'on a affaire à » un homme qui sait parfaitement que le fond du caractère reste » le même ; que les objets seuls qui nous intéressent changent » avec l'âge.... Lorsqu'en outre je vois ce qu'une personne ap- » précie ou méprise ;... si je la vois agir ; si elle est auteur et que » je lise son livre, etc., l'homme tout entier est dévoilé à mes » yeux. » (Gall, Tom. III, p. 63.)

Ici se place une anecdote dont nous pouvons garantir la scrupuleuse authenticité, et qui prouve que l'auteur de ces ingénieux procédés phrénologiques ne les appliquait pas lui-même en toute occasion avec tout le discernement désirable :

Il y a quelque trente ans, M. D..... était directeur de l'hospice des aliénés de L....... Entre autres récréations qu'il avait mises à

la disposition de ses malades, se trouvait un petit atelier de menuiserie, et on lui avait confectionné un grand nombre de cadres. Ne sachant pas d'abord comment les utiliser, il lui vint à l'idée d'y placer de mauvaises gravures, dont il orna les corridors de la maison, à la grande satisfaction des pauvres pensionnaires. Gall vint à passer à L....... ; il visita, selon sa coutume, l'hospice des aliénés et, avant de quitter la maison, il proposa à M. D. d'examiner sa tête; le directeur s'y prêta volontiers et Gall lui affirma qu'il avait la bosse du *dessin* et celle des *collections,* bien que M. D. n'ait jamais eu de goût pour le premier, ni de penchant pour les secondes. Les cadres avaient trompé l'observateur et, bien des années plus tard, M. D. ne pouvait se rappeler sans de bons rires le quiproquo du père de la phrénologie.

Que le lecteur nous permette de lui dire en terminant pourquoi cette notice a été écrite :

Quand nous étions sur les bancs de l'école, nous avons été séduit comme tant d'autres par ce qu'il y a de spécieux dans les premières apparences de la phrénologie. Plus tard, appelé par la direction de nos études à sonder une science qui touche à tous les domaines de la médecine, nous n'avons trouvé nulle part de profondeur; tout est surface; rien ne résiste à l'analyse.

Nous aurons rempli notre tâche si nous avons éclairci quelques doutes, si nous avons aidé quelque lecteur dans la recherche de la vérité.

Rolle, décembre 1853.

Dr F. J.

LA VIEILLE FILLE.

—

NOUVELLE [1].

IX

Comment on guérit de la faim, de l'amour et de la poésie.

Il est temps ou jamais de conduire le lecteur auprès de notre héroïne. Nous l'avons laissée dans un escalier sombre, avec le médecin de M. Salvator. La fille dévouée et le praticien habile eurent bientôt escaladé la mansarde, et s'approchèrent du grabat de Victor. Une respiration d'une lenteur étrange, une cinquantaine de pulsations tout au plus par minute, une insensibilité presque complète, des joues d'un rouge presque jaune, un nez livide, les yeux entourés d'un cercle bleuâtre, le front et les tempes sillonnés de rides profondes, des lèvres presque noires, collées sur les dents et exhalant un souffle fétide, une face toute grippée, toute fendillée et d'une maigreur effrayante, et mille autres symptômes qu'il est inutile d'entasser ici, eurent bientôt convaincu le docteur d'une cruelle vérité.

— Cet homme n'est pas malade, mademoiselle ; mais nous arrivons à temps : il serait mort sans nous dans quelques heures. L'insensibilité complète où vous le voyez, a dû succéder à des hallucinations singulières et à une sorte de délire furieux. Je doute qu'il nous voie et nous entende.....

— Mais enfin, monsieur, interrompit Eugénie, qu'a-t-il donc, s'il n'est pas malade ? Est-ce une nostalgie, une affection morale ?

— C'est la faim !

(1) Voir l'article précédent, n° de janvier 1854, page 22.

Eugénie devint pâle comme le front de Victor. Le docteur la rassura de son mieux, en lui disant que le danger n'était pas irréparable, puisque le mal était connu, et le remède le plus simple du monde. Il lui conseilla de le faire transporter hors de cette chambre infecte, et dans une maison qu'il indiqua dans le voisinage; mais non sans avoir avant tout ranimé le jeune homme par quelque aliment, ou plutôt par quelque boisson reconfortante. Ce fut pour Eugénie un nouvel embarras. Seule dans ce quartier solitaire, elle ne savait à qui s'adresser pour accomplir les ordonnances du docteur : le lecteur se souvient que cette grande maison était désertée dès le matin par sa population laborieuse. Par bonheur elle se souvint du chanteur aviné qui lui avait fait si peur, et, rassurée par la présence du médecin, elle résolut de se servir, si possible, de cet homme.

Le docteur, qui voulut bien l'aller chercher pour elle, le trouva à l'étage inférieur, plongé dans un profond sommeil. Il n'y a rien de tel qu'un bon somme pour dégriser un buveur : notre Suisse offre ample matière à de semblables expériences. L'ouvrier, brave homme au fond, ne demanda pas mieux que d'obliger l'aristocrate qui venait lui demander ses faveurs. La blouse, bien que souveraine, éprouve toujours un certain orgueil à rendre service à l'habit : c'est une règle générale. Aussi la boisson tonique fut-elle apportée en un clin d'œil à Victor, qui, ranimé comme s'il s'éveillait en sursaut, reconnut Eugénie; l'ouvrier alla chercher ensuite une voiture, y porta tout seul le jeune homme empaqueté dans ses couvertures, tandis qu'Eugénie et le docteur, pour n'avoir plus rien à faire dans cette maison, descendaient ses papiers et ses hardes, et quand on lui demanda ce qu'il voulait pour sa peine, il tourna le dos aux aristocrates et remonta l'escalier en sifflant.

A peine la voiture fut-elle arrivée à la maison de santé qui se trouvait dans une rue adjacente, qu'Eugénie perçut vaguement les sons éloignés d'un psaume chrétien qu'elle avait entendu jouer à Rachel. Saisie d'une vive espérance, comme on l'est tout-à-coup à l'approche d'un grand bonheur, elle supplia le docteur de ne pas quitter Victor jusqu'à son retour, garda la voiture, se rapprocha de l'endroit où elle entendait les notes pieuses, et attirée par le bruit dans la rue, dans la maison, à l'étage et dans la chambre où était la jeune fille, elle l'emmena sans mot dire,

pressentant le péril qu'elle ne comprenait pas. En la reconduisant chez elle, au galop de deux chevaux de fiacre, elle lui recommanda le silence, et lui dit sans autre commentaire : Victor nous est rendu! — De là, la joie de Rachel, au moment où elle fut interrogée par son père.

Ce premier devoir accompli, Eugénie ne perdit pas de temps et retourna à la maison de santé où elle avait laissé le docteur. Elle le retrouva près de Victor, qui, excessivement faible, mais affamé, s'épuisait à demander de la nourriture. La présence d'Eugénie le calma tout-à-coup, et le docteur conseilla à notre héroïne de rester près du jeune homme, puisqu'elle avait de l'ascendant sur lui, car rien n'était plus à craindre, dans l'état où il se trouvait, presque privé de sang et par conséquent du suc nécessaire à la digestion d'aliments solides, que l'assouvissement, même incomplet, de son insatiable appétit. Il fallait le nourrir graduellement, peu à peu, comme on montre peu à peu le soleil aux aveugles à qui l'on a rendu la vue. Eugénie, comprenant le péril, résolut alors de ne pas quitter d'un pas ni d'un regard l'enfant qu'elle venait de retrouver, et elle écrivit à la hâte à son père la lettre un peu vague que nous avons lue tout à l'heure. Elle ne lui disait pas où elle était, de peur d'être arrachée par un sentiment d'égoïsme paternel ou de convenance sociale au pieux devoir qu'elle s'était imposé. Et elle passa la nuit au chevet de Victor, qui ne dormit pas, comme il arrive d'ordinaire aux malheureux exténués par l'abstinence.

Que vous dirai-je? Ranimé peu à peu par cette influence tutélaire, cette vigilance de chaque instant, cette sollicitude d'épouse et de mère, cette action magnétique du dévouement des femmes qui rendent la vie en dépensant la leur et sauvent en s'immolant, Victor reprit bientôt ses forces. Littéralement ressuscité par Eugénie, il conçut pour elle un sentiment de vénération et d'amour qui effacèrent bientôt, non-seulement la méfiance et la brutalité accidentelles qu'il avait dues à ses souffrances, mais jusqu'aux traces les plus légères de son amour-propre et de sa vanité primitive. J'ai dit amour et vénération, j'ai dit trop peu : ce fut une sorte de culte passionné qui ressemblait assez aux enthousiasmes mystiques du moyen âge, et où se confondaient une sorte

de piété religieuse avec l'entraînement et le trouble de nos affections d'ici-bas! Ce sentiment étrange et timide en ses manifestations avait un charme singulier pour Eugénie qui n'en comprenait pas le danger, parce qu'elle n'en sentait pas l'étendue. De son côté notre garde-malade s'affectionnait de jour en jour davantage à son protégé, en qui elle trouvait de jour en jour plus de vie et de joie. Le plus grand bonheur du monde (je parle pour une femme) après celui de se dévouer, doit être celui de voir son dévouement réussir : imaginez-vous donc ce qu'éprouvait Eugénie! Elle se laissait aimer avec une tendresse qu'elle prenait pour de la gratitude, et avec une adoration qu'elle prenait pour de la déférence; — elle ne s'apercevait pas, la noble fille, qu'elle était alors complètement belle et que Victor devenait singulièrement beau.

Un jour entre autres, ou plutôt un soir, — c'était chez M. Rubicond, où le jeune homme s'était transporté dès qu'il avait pu marcher seul, — il était étendu sur un sopha et sommeillait, comme il faisait souvent, car il lui était resté de sa longue abstinence une sorte de langueur dont le temps seul pouvait le réveiller tout-à-fait. Eugénie était auprès de lui, comme toujours, et M. Rubicond était absent, comme d'habitude, quoi qu'il restât plus longtemps chez lui qu'il ne le faisait à Genève. Victor était donc étendu sur un sopha, dans une de ces belles attitudes que le hasard donne souvent aux jeunes gens endormis : la tête renversée sur un coussin, le corps replié en deux et presque assis sur le siége de velours, les jambes et les bras tombant avec une nonchalance et une grâce naturelles que l'art eût difficilement trouvées : son beau visage pâle qui n'était plus défiguré comme autrefois, mais poétisé seulement par un reste de souffrance, et noyé maintenant dans ses longs cheveux noirs ; toute sa personne en un mot et toute son histoire, le péril auquel il avait échappé, les tortures qu'il avait dû subir, la fierté indépendante qui les avait sans doute aggravées, en l'empêchant de prolonger sa vie, comme il l'eût pu faire aisément, par quelque démarche douteuse ou quelque action mauvaise, — tout cela se présenta ce soir-là à l'imagination d'Eugénie en notes si touchantes et mélodieuses, que tout son cœur en retentit. Il lui prit même — hélas! faut-il vous le dire? — une irrésistible fantaisie, qu'elle ne songea

point à combattre, car elle n'y vit point de danger ni de mal, et ne se demanda même pas s'il pouvait y en avoir : ce fut d'appuyer ses lèvres sur ce beau front blanc et poli comme un marbre antique. Hélas ! faut-il vous le dire encore ? il paraît bien qu'il y avait là du danger et du mal, car à peine eut-elle effleuré le visage du jeune homme qu'elle recula tout-à-coup, rouge comme du feu : quant à Victor, il sourit doucement sans ouvrir les yeux, comme s'il faisait un beau rêve.

Depuis ce moment-là, Eugénie ne fut plus la même auprès de son ami ; elle ne lui prenait plus si familièrement la main, quand ils causaient ensemble ; elle évitait de prolonger trop tard leurs entrevues ; elle mettait dans ses soins toujours autant de dévouement, mais moins de tendresse expansive et confiante : une ou deux fois même, il lui sembla qu'elle avait honte de le tutoyer. Victor s'en aperçut, et, comme tous les hommes sont pourvus d'une somme considérable de fatuité, qui égale pour le moins la coquetterie féminine, il traduisit immédiatement de la façon la plus flatteuse pour son amour-propre ce changement de conduite et d'humeur. Et peut-être n'avait-il pas tort, le beau sire, dans sa présomptueuse interprétation, tant il est vrai que la simple et pure amitié n'est ordinairement qu'une illusion du cœur entre jeune homme et jeune fille !

Un jour cependant qu'ils se promenaient ensemble aux Tuileries, — la plus belle promenade du monde au mois de mai, — sous le vaste, épais et léger ombrage des grands marronniers verts qui, tout en arrêtant le soleil, laissent passage à la brise, — Victor voulut sonder son amie, et, après mille circonlocutions timides, lui demanda si elle aurait plaisir à se marier.

— Pourquoi me demandez-vous cela ? lui dit Eugénie un peu confuse.

— Pourquoi ? fit Victor. Parce qu'il me semble que faite comme vous l'êtes, avec votre visage et votre cœur, c'est grand dommage de languir ainsi sans famille et dans la solitude.

— Sans famille ? Et pour qui prenez-vous mon père ? — Dans la solitude ? Pour qui vous prenez vous vous-même, Victor ? Est-ce que je suis seule en ce moment ?

— En ce moment, non sans doute, car vous me servez de garde-malade, et je ne suis encore qu'un convalescent. Mais une

fois rétabli, il faudra me remettre à l'ouvrage, vous retournerez à Genève, et, seuls l'un et l'autre, nous ne nous reverrons plus! Pour moi, n'importe! c'est ma vocation;— mais vous, Eugénie? n'êtes-vous pas née pour le mariage, la famille — non pas une famille composée d'un vieillard, dont la vie (soit dit sans vouloir vous affliger) ne saurait être bien longue encore, et à qui du reste vous ne pouvez offrir qu'une partie minime de votre vie et de votre cœur,— mais une famille véritable : un homme de votre choix et des enfants nés de vous, à qui vous puissiez vous donner à jamais et tout entière? — Et en partant de ce thème si cher aux jeunes gens et aux poètes, Victor déborda en un flot de lyrisme trop abondant pour être ici recueilli. Eugénie se laissa d'abord enivrer par le charme de cette voix sympathique; puis, devinant tout à coup où cela pouvait aboutir, et, effrayée des suites d'un entraînement fatal qui, ayant déjà amolli sa volonté, pouvait bientôt ébranler sa conscience, elle arrêta le torrent lamartinien des paroles de Victor, par ce mot brusque et ferme :

— Je ne veux pas me marier!

Elle en pleura toute la nuit, mais le lendemain elle avait repris sa force de volonté et son autorité sur elle-même: aussi alla-t-elle droit au jeune homme qu'elle trouva debout et se promenant tout agité en long et en large dans le salon où était son lit. Elle le fit asseoir sur le sopha dont nous avons parlé tout à l'heure, s'assit auprès de lui avec la même confiance qu'autrefois, lui prit les deux mains et lui dit ces paroles :

— Ecoute-moi, Victor, et parlons franchement. Tu m'as fait entendre hier un projet insensé qui doit sortir de ton imagination: ce ne peut être qu'un enfantillage ou une idée sérieuse: pour l'idée sérieuse, tu es trop jeune, et pour l'enfantillage, trop vieux. Veux-tu que nous restions bons amis comme nous l'avons toujours été, ou bien que nous gardions entre nous le décorum et la réserve qui existent dans le monde entre les messieurs et les demoiselles?

Victor ne répondit rien, Eugénie poursuivit :

— Songe que tu as vingt ans et que j'en ai trente: dans dix ans tu commenceras à être un homme et je serai déjà une vieille femme ou à peu près. Ne me réponds rien, mon ami, je ne veux pas discuter : ma résolution, non-seulement à ton égard et non-

seulement depuis hier ou ce matin, ma résolution est irrévocable, je ne veux pas me marier ! Restons bons amis, Victor, je t'en supplie, et ne me force pas par ta persistance à vouloir ce qui ne se peut pas, de te traiter comme un étranger, un inconnu qu'on rencontre par hasard dans le monde. Veux-tu me donner la main, Victor : voyons, le veux-tu ?

Victor donna sa main, mais il était horriblement dépité. Il fut embarrassé tout ce jour-là, et les jours suivants il chercha constamment la solitude. Eugénie le laissa tranquille, en se demandant dans son cœur si elle avait bien fait de le décourager ainsi brusquement. Mais elle avait la conscience si paisible et si satisfaite d'avoir prévenu, pour elle-même, une mauvaise passion, et pour Victor une dangereuse folie, que son chagrin en le voyant si triste fut simplement de la pitié et non pas du remords. — Elle chercha cependant un moyen de guérir ce pauvre garçon, qui était douloureusement blessé dans son amour et dans son amour-propre. Elle voulut le distraire en chatouillant ses autres passions, et réunit un soir dans le salon de M. Salvator, qu'elle animait un peu par sa bonne humeur et ses goûts artistiques....

J'ai oublié de dire qu'Eugénie avait une voix charmante, et qu'elle aimait la musique comme si elle était née au bord du Rhin. Or il y avait un piano chez M. Salvator, qui servait tout simplement à accompagner les psaumes qu'on y chantait le soir au culte de famille,— et il se trouvait que ce piano, acheté par le plus grand hasard à une vente au profit des missions évangéliques, était un des plus soignés et des mieux réussis de Pleyel. Eugénie l'avait à peine essayé, qu'elle n'avait pu le quitter de toute une journée : M. Salvator scandalisé d'abord, mais peu à peu charmé par ces émotions mondaines, finit par les tolérer et même par les encourager dans sa maison. Un soir qu'Abraham s'habillait pour se rendre au bal Mabile, il fut saisi tout-à-coup par une mélodie de Schubert qui gémissait dans le salon de son père. Il passa son habit à la hâte, en croyant que M. Salvator avait déménagé sans l'en avertir, et que des étrangers s'étaient établis dans la maison paternelle. Quelle fut sa surprise en voyant Eugénie au piano et autour d'elle toute une famille absorbée dans la dévotion de l'art ! Ce soir-là Abraham renonça au bal Mabile ; il renonça le lendemain au Ranelagh, le surlendemain au Vaudeville, et peu à peu à tous les lieux de dissipation et de folie où il avait coutume d'aller

s'ennuyer. M. Rubicond lui-même assistait volontiers aux soirées de M. Salvator, où un nouvel orgueil, l'orgueil paternel, lui remplissait le cœur et chassait peu à peu, sans qu'il s'en doutât, la vanité démocratique et point sociale. Il s'était du reste blasé à Paris, comme Eugénie l'avait prévu, sur les agitations et les triomphes politiques, et il en serait venu peu à peu comme la République française par faire une fin, comme on dit, en épousant un empereur.

Eugénie réunit, disons-nous, dans le salon de M. Salvator, tout ce qu'elle put trouver d'hommes un peu littéraires dans les connaissances de ses amis, pour les faire assister à la lecture d'Abroulboudour, tragédie en cinq actes. Victor s'assit sur un fauteuil, devant une petite table, avec les deux bougies et le verre d'eau sucrée de rigueur. Le premier acte fut écouté avec des phrases bienveillantes d'approbation et d'encouragement. Le deuxième, avec une attention plus calme et moins soutenue. Le troisième, non sans beaucoup de chuchottements et de distractions. Le quatrième, dans le plus morne silence. Au bout du cinquième, tout le monde dormait d'un profond sommeil. Tout le monde, excepté Rachel et Eugénie. Celle-ci s'était tenue éveillée à force de volonté et de dévouement; quant à Rachel, elle avait trouvé le drame sublime, non qu'elle manquât d'esprit et de jugement, mais parce que cette œuvre informe, mal pensée, mal arrangée et mal écrite, avant d'arriver à son jugement et à son esprit, passait pour s'y poétiser par un premier amour de jeune fille. A la fin du cinquième acte, elle pleurait à chaudes larmes: Eugénie et Victor s'en aperçurent, et tous deux allèrent lui serrer les mains.

C'est un axiôme que l'amour se guérit par l'homéopathie: *Similia similibus*. Eugénie fut donc intimément et ouvertement heureuse de découvrir l'inclination de Rachel, et le mouvement de gratitude qui entraîna Victor vers la jeune fille. Elle se souvint de plusieurs circonstances qui lui avaient échappé dans le torrent d'émotions et d'occupations où elle s'était jetée, et surtout du jour où la candide enfant s'était arrêtée, devant la maison du jardin des Plantes, en balbutiant le nom de Victor. Et dès ce moment elle résolut d'encourager de son mieux le sentiment de Rachel et de le faire partager au jeune homme. Ce serait une curieuse étude que cette coquetterie d'un nouveau genre, tendant à faire aimer qui l'on veut en se faisant oublier soi-même; que ces conversations

multipliées où revenait toujours le nom de Rachel, ces occasions toujours saisies au vol de faire ressortir dans toute sa fraîcheur et sa grâce la blonde fille de seize ans, ce souci continuel de tout ce qui pouvait la rendre plus charmante et montrer la naïve bonté de son excellent cœur. Que vous dirai-je? c'était, si vous le voulez, la petite monnaie du dévouement, mais une petite monnaie qui ne peut être ainsi répandue que par la plus généreuse richesse. Victor se laissait dire et se laissait faire, en croyant comme tous les hommes, être seul à parler et à agir: il sentait un nouveau soleil poindre et monter à son horizon, et s'applaudissait dans son orgueil de surmonter vaillamment sa passion pour Eugénie.

Mais ce n'était pas tout encore. Eveiller dans un cœur une affection honnête serait une folie et un danger, si l'on n'en rendait en même temps la satisfaction possible. Or c'était là le point difficile. Victor n'avait littéralement rien que six mille francs, héritage de sa mère (dont Eugénie n'annonça la mort à notre convalescent que plus tard, lorsqu'il fut entièrement guéri), et il n'y avait pas là de quoi mériter une riche héritière! Non-seulement Victor était pauvre, mais il n'avait pas de position; sa vocation poétique et dramatique n'avait guère enfanté de chefs-d'œuvre, et la lecture d'Abroulboudour était une chute incontestable, même pour les plus aveuglés. Eugénie ne pouvait offrir à son ami une fortune qui n'était pas la sienne encore, et que l'orgueil d'un homme qui s'était laissé périr de faim eût infailliblement refusée. Après de longues hésitations et de longues réflexions inutiles et pénibles, une idée nouvelle lui vint tout à coup. Le lecteur se souvient peut-être de cette facilité de calcul que Victor nous a montrée au commencement de ce récit. Eugénie se demanda si cette disposition n'était pas bien plus remarquable dans son ami que sa faculté poétique. Elle voulut s'en assurer par elle-même et lui proposa, sous divers prétextes peu difficiles à trouver, plusieurs problèmes à résoudre. Victor s'acquitta de cette petite tâche sans avoir seulement besoin de prendre la plume, tandis que dans ses jours d'inspiration fiévreuse, il mettait de longues heures à faire un mauvais vers. Hélas! si des Eugénies se mêlaient de découvrir la véritable vocation de tous les jeunes gens, que feraient maintenant les trois-quarts de nos poètes crottés, et en particulier celui qui vous écrit ces lignes?

L'idée vint immédiatement à notre héroïne de mettre en œuvre la faculté nouvelle du jeune homme, et elle en dit quelques mots à M. Rubicond et à M. Salvator. Les deux pères, qui étaient dans les meilleures dispositions pour notre ami, lui firent passer, en l'examinant sans qu'il s'en doutât, une soirée mathématique. Ils furent littéralement stupéfaits de ce qu'ils entendirent, tant les solutions de Victor étaient merveilleuses d'exactitude et de rapidité. Mais ce n'était pas tout encore. Il fallait faire accepter au jeune homme l'ambition, la carrière et la gloire un peu secondaires où la nature l'avait destiné. Allez persuader à un homme qu'il n'est qu'une espèce de Mondeux, lorsqu'il a manqué d'être Brutus et qu'il se croit Shakspeare! Ce fut encore Eugénie qui se chargea de cette mission délicate, un jour que Victor venait de lui réciter des vers odieux.

— C'est fort bien, mon ami, lui dit-elle; par malheur nous vivons dans un siècle d'argent où les belles choses ne font pas vivre. Après tout, tant mieux !

— Tant mieux ? répéta Victor.

— Sans doute. Il me semble que c'est rabaisser la poésie que d'en faire son gagne-pain. Tous ceux qui font de la littérature mercantile y perdent leur talent, quand ce n'est pas leur conscience.

— C'est vrai, adhéra Victor.

— Il me semble qu'une récréation artistique doit toujours être en dehors de la vie matérielle...

— Ou du moins s'unir à elle en la dominant.

— Oui, mais n'être pas dominée par elle. Maintenant si tu veux vivre de tes vers, tu seras continuellement dominé, écrasé par la vie. Il faudra que tu te soumettes à toutes les exigences du public, des libraires, des directeurs de théâtre ou de gazettes qui te donneront du pain. Il faudra que tu écrives à tant la ligne, et que tu recoures à mille subterfuges indignes pour augmenter le volume de tes œuvres, en diminuant le travail. Et encore tu remarques que le temps est maintenant à la politique, et à toutes les passions mauvaises auxquelles tu as échappé comme par miracle: même en faisant toutes les concessions possibles au monde peu noble où tu devras te jeter, si tu ne prends pas par dessus le marché un drapeau, c'est-à-dire une haine à défendre, tu ne vivras pas.

— Il faut donc renoncer à la poésie?

— Non vraiment, mais donner à la poésie le meilleur moment de ton existence, c'est-à-dire tes heures de loisir et de liberté : lui consacrer non pas une vie misérable qu'elle doive pauvrement nourrir, mais une vie indépendante qu'elle doive dignement couronner,— et demander ton pain. ton lit, tes vêtements et ton feu, à quelque occupation où tu n'aies à dépenser qu'un peu d'intelligence et de zèle.

— Laquelle, par exemple?

— Cherche, mon ami, répondit Eugénie qui ne voulait pas se donner l'air d'avoir tout préparé ; examine tes facultés, essaie tes forces, regarde à quoi tu es bon, et quand tu seras décidé, reviens à moi ; tu me trouveras toujours prête, sinon à te conseiller (te voilà maintenant trop grand pour cela), du moins à tâcher de t'être utile.

Victor réfléchit en effet, mais ne trouva rien. Il y a un fait assez ordinaire et singulier pourtant, c'est notre parfaite indifférence pour notre faculté dominante : nous méprisons en nous ce que les autres y admirent, et nous y admirons en revanche ce que les autres n'y remarquent pas Victor ne se doutait pas de son talent de chiffreur, et toutes les fois qu'on lui avait fait une gloire de cette aptitude spéciale, il avait haussé l'épaule à cet éloge non ambitionné. Aussi, quand Eugénie serait venue brusquement le prier de laisser la poésie où il n'entendait rien, pour l'arithmétique où était son génie – la poésie pour l'arithmétique! — le banquet des dieux pour la table de multiplication! -- il aurait répondu à sa protectrice les choses les plus désagréables. Mais lorsque M. Salvator vint, à l'instigation d'Eugénie, lui offrir une place dans sa maison, avec deux ou trois mille francs d'appointements pour commencer, et de magnifiques espérances pour la suite, Victor, attribuant à sa conduite respectueuse et cordiale avec le négociant cette proposition inattendue, l'accepta de grand cœur en se frottant les mains.

Et, sans attendre un moment, il alla annoncer sa résolution à Eugénie, en lui disant qu'après avoir bien examiné ses facultés, bien mesuré ses forces, il s'était reconnu de grandes dispositions aux spéculations commerciales, et qu'il se proposait d'entrer dans la maison de M. Salvator. Il ajouta qu'il avait remporté une autre grande victoire sur lui-même, et qu'après de grands combats

contre une première passion solidement enracinée dans son cœur, il en avait conçu une autre, moins violente peut-être, mais en même temps moins tourmentée et plus sage ; un amour jeune, heureux, partagé, dont la satisfaction, grâce au changement de carrière, devenait possible, probable même, et dont l'objet se nommait Rachel.

Eugénie donna un soupir à cette dernière illusion disparue, à ce dernier rêve de mariage et de famille un instant caressé dans le sommeil de sa conscience et de sa raison, à ce dernier adieu d'un amour entrevu, dont elle devait ignorer les joies. Mais elle se résigna bientôt en songeant au bien qu'elle avait fait et au bonheur qu'elle allait faire, et en se disant que les vieilles filles sont pourtant bonnes à quelque chose, puisqu'elles peuvent, comme les épouses et les mères, aimer, se dévouer et souffrir !

X

A quoi servent les vieilles filles.

« Monsieur et Madame Salvator prient Monsieur Marc Monnier de vouloir bien venir prendre une tasse de thé chez eux, rue Taitbout, 31, quand il lui fera plaisir et le plus tôt possible.

» Paris, 15 février 1853. »

Il ne me faisait pas plaisir du tout d'aller boire du thé chez M. Salvator, au moment où je reçus ce billet des jaunes mains de ma portière. Aussi le plus tôt possible n'arriva-t-il que vers la fin du mois de mars, et alors seulement un vilain soir de pluie où l'on jouait Sullivan au théâtre Français, où Roger ne chantait pas à l'Opéra, où je n'étais invité nulle part, et où aucun de mes amis n'était venu me serrer la main,— n'ayant rien à faire qu'un pénible devoir à accomplir, je m'habillai tout de noir, comme pour porter le deuil de cette soirée, et m'en allai sonner à neuf heures au n° 31 de la rue Taitbout. Dans un précédent voyage, j'avais passé trois heures de suite, hélas ! chez M. Salvator, et rien ne m'avait semblé dès lors plus à redouter que la société de cet homme pieux, mais désagréable.

Quel fut mon ébahissement en entrant dans un salon amical, comme on dit en Allemagne, avenant, meublé avec goût, tapissé

avec élégance, éclairé presque avec profusion, peuplé de gens simples, affables, prévenants, et n'ayant peur ni d'amuser, ni de sourire. M. Salvator vint au devant de moi, me prit les deux mains, me remercia de quitter pour lui les fêtes et les joies de la grande ville, et ne me parla, pendant un quart d'heure, que de mes études et de mes travaux. Je trouvai dans un coin du salon M. Rubicond, que j'avais connu autrefois dans sa ville natale, et je crus lui être agréable en lui lisant une épître politique reçue la veille du plus radical de mes amis. M. Rubicond me laissa lire, et, quand j'eus fini, il me demanda si j'étais allé au conservatoire impérial de musique, m'offrant une place dans sa loge, si je tenais à entendre du Mozart et du Beethoven. Et, quand nous vînmes à parler de lui, il me dit qu'il passait la belle saison à Genève avec les Salvator qu'il ne pouvait plus quitter, et qui lui donnaient l'hospitalité en hiver dans leur maison parisienne. Il avait maintenant la politique en horreur, et ne lisait, dans le *Journal des Débats*, que les articles de Janin et de Berlioz. — Je m'approchai ensuite d'un grand et beau jeune homme en qui je reconnus Victor, et je lui demandai où il en était avec ses œuvres dramatiques. Il se prit à sourire, et me dit que depuis cinq ans à-peu-près il n'avait plus fait une seule rime, et s'était voué tout entier au commerce et surtout à l'industrie: il ne lui restait de ses premières passions qu'une vive sympathie pour les poètes, et une sincère admiration pour les bons vers: il avait fait partager cette passion et cette sympathie à M. Salvator, qui recevait chez lui plusieurs jeunes écrivains de mérite, et il ne se passait pas de soirée sans que l'un d'eux n'y lût quelque récente production. — Quant à mon œuvre, ajouta Victor, je vais te la montrer (je te tutoie toujours, n'est-ce pas, en bon zofingien?) et je te réponds que je l'aime cent fois mieux que je n'aimai autrefois tout mon bagage poétique. — Et, me conduisant par la main dans une chambre voisine, il me montra un beau poupard de six mois tout au plus, dormant sur sa couchette blanche et rose. Où il y a un enfant qui dort, il y a toujours une mère qui veille: Victor me présenta donc à Rachel qui était penchée toute souriante sur le berceau. — Nous rentrâmes ensuite dans le salon, où l'on jasait, riait, feuilletait des albums, chantait de belle musique, récitait de belle poésie: et personne dans tout ce monde, pas même Abraham, qui, revenu de sa vie dissipée, s'ennuyait partout, excepté chez son père, ne songeait à s'en aller jouer ou

fumer dans un cabinet voisin. — Onze heures sonnèrent, et tout le monde se tut; M. Salvator s'approcha alors d'une sorte de pupitre destiné à cet usage, il ouvrit sa Bible, en lut un chapitre, et, se levant ensuite, ne chanta ni ne récita, mais dit simplement, et du fond de son cœur, une chaude prière à Dieu. Ce culte de famille, qui succédait calme et touchant à une soirée plutôt bruyante et gaie, me fit mille fois plus d'effet que si l'on avait épuisé d'avance en mon âme, par des conversations non interrompues sur les choses divines, toutes les émotions et les joies de la piété. Aussi n'est-ce pas seulement quand on joue des niaiseries au théâtre, et quand je n'ai rien d'autre à faire, que je vais chez M. Salvator; — mais je laisse, pour y passer une heure seulement, tous les plaisirs de la ville et du monde.

Et à qui doit-on tout le charme et tout le bonheur de cette famille fortunée? Qui l'a réunie ainsi tout entière sous nos yeux? Qui l'a rendue charmante en l'animant d'un souffle artistique, et ramenant ainsi l'enfant prodigue qui s'en écartait par ennui? Qui a tempéré l'exclusisme un peu juif de ces mœurs austères et rudes par la facilité, la douceur, la tolérance, la charité même du véritable sentiment chrétien? Qui a deviné l'amour de l'innocente enfant, l'erreur du malheureux jeune homme; qui les a fait se rencontrer ensemble dans une route heureuse et facile, où seuls ils n'auraient su marcher? Qui a guéri un vieillard, un vieillard génevois, de cette fureur politique, laquelle a rendu tant d'honnêtes gens si odieux, et tant d'hommes sensés si ridicules? Qui a cherché longtemps le pauvre garçon qui s'en allait mourant de faim, qui a veillé, pleuré, prié à son chevet, qui l'a sauvé, qui lui a rendu, après la vie, la santé, le calme, la joie du cœur, qui s'est immolé à lui comme une mère, mieux qu'une mère, car elle n'a pu se récompenser de son sacrifice en l'aimant comme elle l'aurait voulu? Qui a fait tout cela?

Une vieille fille.

Marc Monnier.

FIN.

LE PARTAGE DE LA TERRE.

(Traduit de Schiller.)

Tout ce monde est à vous, dit un jour aux humains
Jupiter incliné sur le front d'un nuage;
Prenez, à tout jamais il est entre vos mains,
Seulement qu'on en fasse un fraternel usage.

A ces mots d'accourir pour en prendre leur part
Les jeunes et les vieux, en hâte merveilleuse;
Le laboureur aux champs arrête son regard;
Le gentilhomme court à la forêt ombreuse.

Le marchand fait remplir ses magasins profonds;
L'abbé prend le vin vieux que son palais estime,
Et le roi fait barrer les chemins et les ponts
Et crier en tous lieux qu'à lui revient la dîme.

Longtemps, longtemps après le partage fini,
On vit, venant de loin, le poète apparaître,
Mais il ne restait rien, helas! plus rien pour lui;
Chaque bien était pris et tout avait son maître.

« Malheur! me voilà seul, entre tous, oublié,
» Moi, ton fils, Jupiter, ton fils le plus fidèle, »
S'écria-t-il plaintif et le genou ployé,
Et les yeux élevés à la voûte éternelle.

« Cesse de m'accuser, lui répondit le dieu,
» Pourquoi rouler toujours des rêves dans ta tête?
» Où donc te cachais-tu quand le partage eut lieu?
— » J'étais auprès de toi, répondit le poète,

» Mes yeux, extasiés, contemplaient tes splendeurs,
» Mon oreille écoutait la céleste harmonie;
» Pardonne si mon âme oubliant nos grandeurs
» A cherché dans les cieux ta lumière infinie.

— » Que faire, dit le dieu; je n'ai plus rien pour toi,
» Ni vins, ni fruits exquis, ni forêts où l'on chasse,
» Mais si tu veux monter dans mon ciel, près de moi,
» J'entr'ouvrirai ma nue et je te ferai place. »

L^s Favrat.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

Paris, 8 février 1854.

Les digressions sont assez dans la nature d'une *Chronique*, et la nôtre ne s'est pas fait faute d'user et d'abuser de la permission, menant le lecteur à travers champs, dans la littérature et la politique, sans trop s'inquiéter des chemins battus. Mais, si les digressions lui sont permises, à plus forte raison les explications, et j'en voudrais donner ici quelques-unes, dont l'idée et le motif, que je dirai bientôt, me sont venus, en quelque sorte malgré moi, à l'esprit, au moment où j'allais me mettre à ma tâche mensuelle. Et savez-vous que voilà plus de dix ans qu'elle dure! d'où il résulte que nous comptons déjà, vous et moi, cher Lecteur, plus de cent vingt *Chroniques*, sans qu'il y paraisse. Je voudrais bien vous souhaiter de voir autant d'années que nous avons ainsi vu de chroniques; mais pour ce qui me regarde, franchement je ne m'y attends pas.

Lorsque, en 1843, je devins acquéreur de la *Revue Suisse*, fondée à Lausanne, en 1838, par MM. Marc Ducloux et Charles Secrétan, j'en étais non-seulement l'éditeur, mais, avec l'aide d'une plume autre que la mienne et qui ne m'est pourtant pas étrangère, j'en fus aussi bon gré mal gré le rédacteur principal, tantôt avoué, tantôt secret, anonyme ou pseudonyme : M. et Mme Charles Autigny, Simon Ferrier, F. Salgues, des initiales avec ou sans étoiles, ou des étoiles sans initiales, ou bien encore ni l'un ni l'autre de ces signes mystérieux, c'était toujours, en ses deux moitiés, la même rédaction collective et de famille.

il n'en était pas de même alors de la *Chronique*, de la *Chronique de Paris*, comme le public a fini par l'appeler, en s'y accoutumant peu à peu, passé le premier moment de doute sur le succès de cette entreprise ou sa convenance pour notre pays, et la prenant de plus en plus sous sa protection avec une bonne grâce et une fidélité dont je le remercie.

J'avais bien eu le premier l'idée de cette sorte de causerie libre et désintéressée, mais non indifférente, sur les événements du mois, sur ce qu'on en savait et ce qu'on en disait à Paris, leur principal centre; je la voulais essentiellement narrative, ni aigre, ni pédante, et quand je la commençai dans la *Revue Suisse*, qui auparavant n'avait que sa chronique locale, j'en marquai l'esprit et le ton dans ce sens, comme j'ai tâché de le lui conserver jusqu'ici; mais bientôt je ne fus plus le seul ni même, il s'en fallait de beaucoup, le principal ouvrier dans cette partie nouvelle ajoutée au recueil que je dirigeais.

Il me venait de Paris d'abondantes notes, aussi sûres que précieuses, fournies par de bons yeux, qui voyaient bien, et de près. Quelques-unes étaient de mon ami Adolphe Lèbre, si regretté de tous ceux qui l'ont connu; le plus grand nombre, d'un autre auquel il m'avait fallu promettre le secret le plus absolu, et qui se plaisait lui-même dans la *Chronique* à dépister les curieux, mais qu'on a dû deviner, ne fût-ce qu'à son style. Il a un nom, et un très grand nom, dans la critique et la littérature contemporaines. C'est là une des explications que je tenais à donner une fois ou une autre, en faveur des *Saumaises* et des bibliophiles *futurs*, s'il y en a encore dans la suite des temps, et pour leur *éviter* de plus amples *tortures*.

Presque toujours les notes de ce correspondant m'arrivaient toutes rédigées d'avance. Je n'avais qu'à les disposer, les encadrer, les unir, remplir les lacunes, en tirant des journaux, des livres ou des brochures les citations nécessaires à son but, et développer ses indications. C'est à cela, en y joignant parfois des extraits plus courts et plus libres d'autres correspondances et quelques articles complémentaires sur des sujets d'histoire et de littérature suisse, française ou allemande, que se bornait essentiellement mon travail sur ce genre de matériaux : ils forment ainsi le fond, assurément remarquable et curieux à plus d'un titre, de la *Chronique* à cette époque.

Il en fut ainsi pendant la première et la seconde année de son existence, à partir de sa fondation en 1843, et jusque vers le milieu de la troisième; mais à ce moment-là, les changements survenus en Suisse et d'autres circonstances qui m'étaient personnelles, m'ayant

fait songer sérieusement à m'établir à Paris, où je passai déjà alors cinq ou six mois avant de m'y établir définitivement, au printemps de l'année suivante, je cédai la *Revue Suisse* à M. Henri Wolfrath, qui en devint ainsi le directeur au mois de juillet 1845, et avec lequel elle fut transplantée de Lausanne à Neuchâtel. Dès lors, je n'y fis plus d'articles de fond que de loin en loin; mais, en revanche, je m'étais réservé la rédaction de la *Chronique :* demeurant à Paris, je m'en vis naturellement chargé seul, et je dus l'écrire tout entière moi-même, aussi bien qu'en rassembler directement les matériaux. C'est ce que j'ai fait depuis ce temps-là jusqu'à présent, sans autre interruption que de rares et courtes absences, où j'empruntais alors, au profit, je crois, du lecteur, cette plume voisine de la mienne, dont j'ai parlé plus haut.

Que la *Chronique* ait ainsi poursuivi sa marche au milieu des événements de tout genre qu'elle a dû traverser pendant ces huit ans, et dans le nombre quels événements! peu de siècles en comptent d'aussi variés, d'aussi prodigieux et d'aussi solennels; que, de mois en mois, jamais une seule fois sa petite causerie n'ait cessé de se faire entendre, alors qu'il m'arrivait souvent de la commencer ou de la finir au bruit de l'émeute, aux premiers ou aux derniers grondements du canon, je m'en étonne moi-même, et, si toute chose, petite ou grande, n'avait pas son explication suprême, je serais embarrassé de dire comment cela s'est fait; mais serait-ce trop d'ajouter que notre *Chronique* tire peut-être de là, de cette suite et de cet ensemble, quelque intérêt durable et réel? Je n'ai d'ailleurs, en cela, qu'un fort léger mérite, celui d'avoir continué, puisqu'après tout je le pouvais. Je voyais se succéder révolutions sur révolutions, chutes sur chutes, dans les lettres comme dans la politique; j'assistais à de grands événements, je les ai racontés : ce sont eux qui, de proche en proche, ont ainsi conduit et déroulé le fil de mon récit, tourné, rempli et accumulé peu à peu les pages de la *Chronique*, ce n'est pas moi. Mais, par le fait, il se trouve que celle-ci présente aujourd'hui dans sa collection une sorte de tableau, mois par mois, des dix années qui seront vraisemblablement considérées comme le nœud du siècle.

Sans doute le miroir est petit; mais les faits généraux et d'un intérêt européen s'y reflètent, au milieu de ce qu'y ajoute, d'européen aussi, le cours tantôt profond, tantôt léger de la vie parisienne, de ce qu'elle donne ou rend à l'Europe en action comme en long retentissement ou en écho d'un jour. En m'en tenant essentiellement aux faits, à tout ce qui pouvait dévoiler et peindre d'après nature les choses et les

hommes, au lieu de les placer dans le vague incolore des généralités ou dans le nuage trompeur de la polémique, j'ai toujours tâché cependant, à travers une si grande variété d'événements, de personnages et d'anecdotes, d'y marquer par quelques points la ligne morale qui en fait à mon gré la liaison véritable et la suite, d'en indiquer par quelques mots l'ensemble et l'esprit.

Enfin, si étroit que soit ce miroir, je dois dire, et ici encore sans avoir le droit de m'en attribuer le mérite, que pour les traits principaux, je le crois fidèle. J'ai quelquefois noté de simples bruits, mais j'ai toujours eu soin d'en avertir, et je ne les donnais que comme symptômes de la situation et des dispositions du moment. Des mots, des traits qui peignent, des anecdotes caractéristiques me sont venus pour la plupart de sources non suspectes, de témoins qui souvent avaient vu eux-mêmes et entendu; et pour les grandes crises, pour les acteurs alors en scène, j'ai eu, sous les divers régimes, la singulière bonne fortune de pouvoir ajouter assez souvent à mes propres observations des renseignements où il y avait très peu d'intermédiaires, quelquefois un seul, quelquefois point du tout, entre le narrateur d'un côté et, de l'autre, les acteurs et les faits.

Voilà encore quelques explications que je tenais depuis longtemps en reserve pour la première occasion qui se présenterait où elles n'usurperaient pas la place de détails plus importants et moins personnels. Ces dernières révélations ne peuvent sans doute avoir pour les bibliophiles le même intérêt que celle dont je leur ai fait part en premier lieu; mais en toutes choses, et jusque dans les moindres, il est bon de mettre de temps en temps en règle ses comptes de conscience et autres, même de conscience littéraire. C'est ce que je me suis dit, en songeant aujourd'hui à ce passé déjà long de la *Chronique*, bien long pour un journal, et à l'incertitude de tout avenir, alors même qu'il semble aussi sûr et se renouvelle.

Et maintenant que j'en ai fini avec cette chronique de la *Chronique*, je reviens à celle-ci, quelque pauvre et mal fournie qu'elle paraisse devoir être en ce mois.

—

La question d'Orient y a fait cependant un grand pas, ce qui n'empêche point que, pour être plus engagée, elle est encore moins décidée que jamais. En effet, quand deux adversaires diminuent, par un pas en avant, la distance qui les sépare, ce n'est pas d'ordinaire un

signe de meilleure intelligence et d'amitié : les choses humaines ne sont pas ainsi faites, ou les cœurs humains ainsi disposés, que plus on se rapproche, mieux on s'entende. Peut-être même, en général, se mettrait-on plus vite d'accord en convenant franchement d'entrée qu'on ne l'est pas, et s'arrangeant, si possible, pour qu'il n'y ait pas lieu de se méprendre sur celui qui doit céder. L'Autriche a tout fait pour jeter et maintenir ce voile d'illusion sur la querelle, après avoir aussi contribué à la soulever par la mission du comte de Linange : qu'y a-t-elle gagné pour elle-même?....

Mais ce n'est plus le temps de récriminer. Quel qu'en doive être le résultat, le pas en avant est fait, les flottes combinées sont entrées dans la Mer-Noire, les ambassadeurs sont partis, et la reine d'Angleterre a parlé. Elle demande à son Parlement des subsides pour appuyer au besoin les négociations par la force des armes; suivant un premier extrait de son discours donné par le *Times*, elle aurait ajouté qu'il fallait se réunir contre l'*ennemi commun*, et des personnes soutenaient encore les jours suivants que cette phrase avait été réellement prononcée, si on n'avait pas osé la conserver dans la version officielle. Ce qui est certain, c'est que lord John Russell, lequel ne passe pas cependant pour manquer de réserve diplomatique et parlementaire, s'est servi, dans la discussion, d'un terme encore plus fort, qui a même quelque chose de flétrissant, lorsqu'il a dit de la politique du czar dans toute cette affaire, qu'elle semblait présenter un caractère *frauduleux*. En un mot, le peuple anglais est évidemment très-ému et piqué au vif. On a cherché à atténuer, tant qu'on a pu, les manifestations d'impopularité dont le prince Albert a été l'objet, sur ce qu'il passe, à tort ou à raison, pour avoir tâché, même par des renseignements secrets, de faire prévaloir la politique de sa famille, représentée par le roi des Belges, la politique allemande et favorable au czar; mais le fait est que les manifestations ont eu lieu, et qu'elles ont été jusqu'aux sifflets.

Le bruit, si on peut l'appeler ainsi, car ça été à peine un murmure, entendu seulement de quelques-uns, a couru ici qu'un moment l'empereur des Français avait eu la velléité de se retirer de la lutte, soit pour ne pas s'engager dans des complications où la France est moins directement intéressée que l'Angleterre, soit peut-être aussi pour avoir, le cas échéant, les coudées plus franches dans son voisinage, sur les Alpes et sur le Rhin; mais ses ministres et les partisans de la politique suivie jusqu'à présent, lui ayant représenté les embarras que pouvait lui causer l'Angleterre, en jetant et soutenant des réfu-

giés sur les côtes de France, il n'aurait pas longtemps donné cours à cette pensée de neutralité, si c'était bien réellement de neutralité qu'il s'agissait.

Ce semblant d'hésitation, après une résolution déjà prise, n'est pas trop dans son caractère; mais qu'il y ait eu quelque dissentiment, puis quelque rapatriement secrets, le voyage du prince Napoléon en Belgique semble en être la preuve officielle. Le roi Léopold, la principale tête des Cobourg, ne passait pas pour soutenir en Angleterre la cause ni la politique napoléoniennes, mais pour y soutenir tout le contraire; il se serait rallié, ou aurait cédé du moins au sentiment bien constaté du peuple anglais; l'entente cordiale se serait étendue jusqu'à la Belgique, et celle-ci ne serait plus menacée, comme on a voulu qu'elle le fût plusieurs fois, surtout depuis son mariage autrichien, dans le cas où la guerre générale éclaterait. Avant de se lancer en Orient, l'Angleterre serait donc aussi tranquille de ce côté; car, avec l'alliance anglaise, l'empereur des Français, du côté de la Belgique, aurait les mains liées.

Au surplus s'il était vrai, comme on commence à l'affirmer, que l'Autriche et la Prusse sont résolues, mais le pourront-elles? à garder une stricte neutralité, et que le czar n'a aucun secours effectif à espérer de ces deux puissances, les choses prendraient pour lui une tournure singulièrement désagréable, et la situation, quoique toujours grave et tenant encore l'avenir en suspens, serait bien simplifiée. Ceci pourrait donner gain de cause à ce sentiment profond et naguère encore subsistant, qui est bien quelque chose, qu'on ne peut pas avoir la guerre parce qu'elle est trop contre l'esprit et les intérêts du temps. Aussi, pour cette raison et pour d'autres, y a-t-il toujours bien des gens qui pensent que le czar reculera, malgré tout ce qu'il a fait pour se mettre dans l'impossibilité de reculer.

Son but, d'ailleurs, n'aurait pas été manqué de tout point, autant qu'il le semble; car les Turcs, malgré leurs derniers succès, qui paraissent avérés, n'en sont pas moins frappés, comme nation indépendante, de complète déchéance: quoi qu'il arrive, ils ne seront plus désormais que les vassaux, ou de la Russie, ou de l'Angleterre et des autres puissances. *Les Turcs sont finis*, ont moralement cessé d'exister, voilà un point déjà acquis, dont il n'est pas probable que, le voulût-on, l'on puisse jamais revenir. Qu'est devenu le temps où ils faisaient trembler l'Europe jusque dans son centre, où ils prenaient Rhodes, où ils assiégeaient Vienne, où ils occupaient la Hongrie, où un pape essayait de relever contre eux l'esprit des croisades, où Lu-

ther les dénonçait comme le grand ennemi?... Et pour mêler les petites choses aux grandes, car les plus minimes ont aussi leur philosophie et leur sens, ne vous rappelez-vous pas comme moi que dans notre enfance, quand on voulait donner à un dogue puissant et colère, à un de ces redoutables chiens de garde devant la niche duquel nous n'osions passer, un nom en harmonie avec sa taille et ses dents, on l'appelait *Turc*. Fortement et longuement accentué, *Tûrc!*... ce nom seul jetait déjà l'effroi dans nos veines : qu'était-ce quand on voyait s'élancer de sa loge, toujours grondant, et la tirant par sa chaîne, celui qui le portait! je frissonne encore, rien que d'y penser. Hélas ! hélas ! le vaillant dogue a beau faire : il est vieux, et il a le sort de toute chose vieille : ce sont de plus jeunes qui règnent; il est menacé jusque dans sa loge, et il ne fait plus peur même aux petits enfants.

— En attendant, non-seulement la Bourse et la spéculation se sont ressenties profondément de ces éventualités de guerre générale, le trois-pour-cent avait énormément baissé, jusqu'à ce que l'attitude de l'Autriche et de la Prusse et leur accord avec les autres puissances soient venus un jour le relever subitement; mais les affaires proprement dites ont commencé aussi à souffrir de cet état de choses, même les plus vulgaires, comme nos petites affaires de ménage à nous autres simples consommateurs. Les épiciers, qui font aussi de la politique, et qui de plus ont la leur, ont jugé le moment venu de hausser les prix sur toute la ligne des marchandises qui, de près ou de loin, peuvent être menacées par la guerre, suspendre ou diminuer leurs arrivages : dans leur sagesse, ils ont naturellement placé au premier rang la chandelle et la bougie, puisque celle-ci n'est plus que du suif. Les bons Parisiens qui, sur la foi du *Charivari*, sont persuadés que les Cosaques ne vivent que de bouts de chandelles, doivent être contents.

— Les bals et les fêtes, le luxe officiel, continuent d'être un moyen de faire fleurir l'industrie, nécessairement au profit des pauvres et de la charité, suivant le *Moniteur*. Ils font toujours rage, quoiqu'on en parle moins que l'année dernière. On en raconte pourtant des incidents plus ou moins drôles : une bottine de dame, oubliée aux Tuileries et trouvée dans la salle des maréchaux, d'où celle qui l'avait perdue, n'ayant sans doute pas le temps de compléter son changement de toilette et d'ôter son autre soulier de bal, avait dû s'en aller, pro-

bablement sans voiture, un pied chaussé, l'autre nu ; une fausse dent avec son pivot d'or, apparaissant tout à coup sous les pieds des danseurs, dans l'un des salons de l'Hôtel-de-Ville, et sa propriétaire, dit-on, reconnue dans le courant de la soirée à un léger sifflement dans la voix qui permettait de suivre sa trace et qu'auparavant on ne lui connaissait pas. La grande nouveauté de ces bals a été les manteaux de cour : ils s'ajustent à la robe et partent de la taille; ils sont d'étoffe très-riche; mais que nous vous les décrivions par le menu, ne vous y attendez pas. Contentons-nous, pour tout dire, de rapporter la naïve exclamation d'un de nos Suisses des Hautes-Alpes, venu à Paris cet hiver. On lui montrait un de ces manteaux ; quand il vit se déployer et chatoyer sous ses yeux toute cette vaste pièce de soie à grands ramages : « Oh ! que c'est beau ! s'écria-t-il, et appelant toute son érudition à son aide, que c'est magnifique ! répéta-t-il ; cela ressemble aux jardins de Babylone. » (Historique.)

— Mais, chacun son tour ! après la naïveté d'un de nos montagnards, celle d'un Parisien comme il y en a plus d'un à Paris : et encore notre compatriote n'avait-il d'autre tort que de tirer ses comparaisons d'un peu loin, tandis que les Parisiens, s'ils ont la langue mieux pendue, l'ont aussi plus étourdie. Dernièrement l'un d'eux cherchait un logement, et comme ils sont de plus en plus hors de prix, il alla ainsi longtemps de porte en porte et de rue en rue. Lassé à la fin, et ayant à-peu-près trouvé ce qui lui convenait pour le prix qu'il voulait y mettre, il se décide : mais, comme il venait de conclure, — « Seulement, dit-il, il me semble que la rue est bien bruyante et la maison aussi. » — « Oh ! ce n'est rien, lui répond la portière, on s'y habitue bien vite, au bout de quinze jours on ne s'en aperçoit plus. » — « Si ce n'est que cela, reprend-il, ce n'est pas grand'chose en effet : j'en serais quitte, d'ailleurs, pour aller passer quinze jours à la campagne. » Et sur ce, il s'en va fort tranquille. On ne dit pas s'il a persévéré dans cette idée de passer à la campagne le temps nécessaire pour s'habituer au bruit de son nouveau logement à la ville, ni si ce moyen lui a réussi.

— Ce qu'on avait dit un moment de la santé de l'impératrice (voir notre dernier numéro), ne se confirme pas. Mais lorsqu'un bruit tombe, ne croyez pas qu'il s'arrête : il se relève, et se remet à courir à toutes jambes, souvent dans le sens opposé. Maintenant, ce serait l'empereur qui, ne voulant pas renoncer à l'espérance d'avoir des enfants, songerait à imiter son oncle en tout. Vous voyez ce que c'est

qu'un bruit, et une fois lancé, même dans les régions imaginaires, jusqu'où il ne craint pas de s'aventurer.

— Le nouveau plafond de M. Ingres, l'*Apothéose de Napoléon*, a été exposé pendant un petit nombre de jours dans son atelier, où l'on était admis à le visiter, moyennant quelque recommandation. Ce qui nous en a le plus frappé, comme tout le monde, c'est qu'on n'y sente aucune trace de sénilité, bien que le peintre ait plus de soixante-dix ans : il est vrai que lui-même a l'air aussi solide et vigoureux que son œuvre ; c'est un petit homme tout rond, mais droit et la tête ferme, auquel, à le voir, on donnerait à peine soixante ans. Quant au tableau, il est dans un genre allégorique et de convention qui a déjà beaucoup passé et qui sans doute passera toujours plus. L'esprit du siècle est si tourné au réel et au positif, qu'il en veut et qu'il en cherche jusque dans le monde invisible : aussi, devant ce Napoléon nu, emporté dans les airs sur un char à l'antique, plusieurs secouent la tête pour toutes sortes de raisons, et se demandent involontairement : Où va-t-il ? Mais le moyen de traiter autrement ce sujet ? Napoléon planant dans les nues en redingote grise et en tricorne aplati, serait-il d'un meilleur goût, et serait-il plus réel ? Comme tous les arts, la peinture a ses conditions, diverses suivant les systèmes, mais qui dans tous lui imposent aussi des conventions et des limites : il faut bien les admettre. Or, le genre admis, le tableau de M. Ingres offre assurément de fort belles parties, la tête de Napoléon, la Victoire qui l'accompagne, les chevaux couleur isabelle qui s'élancent dans l'azur. D'autres, en revanche, sont moins heureuses ; la figure de la France surtout, que le peintre a voulu représenter massive et puissante, fait tache, est lourde de forme et de couleur. Néanmoins, l'ensemble général est d'un bel effet. — On lit au bas l'inscription suivante : IN NEPOTE REDIVIVUS (il revit dans son neveu). Il va sans dire que l'inscription n'est pas du goût de tout le monde : aussi des amis de M. Ingres étaient-ils parvenus à la lui faire enlever ; mais on prétend qu'après de dernières réflexions, et comme le tableau devait être exposé le lendemain, il la rétablit dans la nuit.

Une autre curiosité de ces expositions, ce sont les remarques des visiteurs ; un critique bien connu par la rudesse de ses jugements, en était resté encore plus saisi que du tableau lui-même. — « Allons ! le nombre des sots n'est pas près de diminuer, lui entendions-nous dire un jour qu'il revenait aussi de l'atelier de M. Ingres. Figurez-vous, continua-t-il, que j'étais là assis dans un fauteuil, lorsque entrent et se

placent à côté de moi un monsieur et une dame, mis avec la dernière élégance. Après avoir regardé un moment, et surtout, à ce qu'il paraît, les chevaux, — « Amélie, dit le mari, je ne croyais pas qu'on pût met-» tre des quadrupèdes dans une apothéose. » La femme ne répond rien, ce qui, d'abord, me donna d'elle assez bonne idée; mais elle était seulement tout occupée à faire aussi ses observations de son côté, et alors Amélie, rompant à son tour le silence: « La tête de Napoléon est » belle, dit-elle d'une voix douce: mais on a oublié de lui mettre sa » mèche. » N'est-ce pas que c'est sublime? s'écria encore le critique, qui ajouta en manière de conclusion: Cette dame avait à sa robe au moins sept volants! »

— M. Armand Bertin, le principal propriétaire et le directeur du *Journal des Débats,* est mort presque subitement, étouffé par un mal dangereux à la gorge. Il n'écrivait pas même, dit-on, les articles qu'il signait, lorsqu'il fallait son nom pour marquer la ligne et l'opinion du journal; mais ce n'est point un défaut pour un rédacteur en chef, que de ne pas tenir à écrire soi-même; c'est plutôt un avantage au contraire, lorsqu'il a des collaborateurs intelligents, dont il dirige d'autant mieux la plume qu'il ne l'écarte et ne l'évince pas. Ceux de M. Armand Bertin se louaient beaucoup de ses conseils, de son humeur enjouée et de sa facilité de caractère: sa mort inattendue a causé dans la presse un regret général. Il ne laisse pas une fortune en rapport avec celle qu'on lui supposait, seulement sa part dans la propriété du journal et une bibliothèque que son relieur disait à un de nos amis valoir deux cent mille francs. Il était, en effet, grand amateur de livres, et de beaux livres. Ce relieur, artiste en son genre, est l'un des plus renommés de Paris; telle reliure, exécutée chez lui et d'après ses dessins, lui est payée jusqu'à cinq cent et mille fr. l'exemplaire. M. Armand Bertin l'aimait beaucoup et le traitait comme un ami, tout en lui reprochant ses lenteurs, ses oublis d'artiste et ses négligences. Tous deux n'avaient que des filles, chacun le même nombre; puis, dernièrement, la chance tourna, mais ce fut en faveur du relieur. Là dessus, comme M. Armand Bertin venait un jour lui demander encore inutilement des livres depuis longtemps promis et toujours en retard, — « Enfin, lui dit-il, coupant court à ses excuses, je vous pardonne, parce que vous avez un garçon. » — La mort de M. Armand Bertin a appris aussi une circonstance dont on ne se doutait guère, et que l'on a peine à croire, mais qui a été affirmée publiquement, c'est qu'il n'était point décoré et n'avait jamais mis le pied aux Tuileries.

— Ces jours passés, on s'attendait très prochainement à une autre mort qui eût fait bien plus de bruit, celle de Lamennais. On annonce maintenant qu'il va mieux, mais on le disait un moment à toute extrémité. Lui-même avait fait son testament et pris ses dernières dispositions : il veut qu'on le conduise au cimetière sans pompe et sans foule, dans le corbillard des pauvres, et qu'on ne mette aucune inscription sur sa tombe. Les prêtres avaient toujours espéré l'amener à une rétractation, et ils comptaient pour cela sur le dernier moment ; mais il a défendu d'en recevoir aucun sous un prétexte quelconque, et comme ils n'en continuaient pas moins d'assiéger sa porte, ses amis ont dû se relayer pour la défendre, et ne laisser s'insinuer aucun visiteur suspect.

— On a fort bien remarqué un changement en apparence peu sensible, mais au fond très-réel, introduit par M. Cousin dans la seconde édition de son ouvrage *du Vrai, du Beau et du Bien*, dont nous avons déjà dit un mot l'an dernier à propos du spiritualisme. Le christianisme y est toujours glorifié ; l'auteur ajoute même sur ce sujet quelques pages fort belles, à la fin de la seizième leçon ; mais pour qui les pèse attentivement, il y a là évidemment un nouveau pas en arrière ou de côté, et M. Cousin rentre tout-à-fait sous le drapeau de la seule philosophie, d'où il avait paru vouloir s'incliner devant celui de la religion. « Platon, dit-il, s'il était venu de nos jours, se serait efforcé d'unir la religion chrétienne et la bonne philosophie ; il aurait eu, pour celle-là, les sentiments au moins d'un Montesquieu, d'un Turgot, d'un Franklin. Ce grand esprit et ce grand cœur, qui lui ont dicté *le Phédon*, *le Gorgias*, *la République*, lui eussent appris aussi que de tels livres sont faits pour quelques sages, qu'il faut au genre humain une philosophie à la fois semblable et différente, que cette philosophie-là est une religion, et que cette religion désirable et nécessaire est l'Evangile, etc., etc. » En un mot, dans tout ce morceau, on sent bien que Platon c'est M. Cousin, et qu'il entend se contenter, pour sa part, de ces livres faits pour quelques sages ; en d'autres termes, rester uniquement philosophe. Il y a, d'ailleurs, de ces mots qui trahissent : « Une religion *désirable et nécessaire* ;... » « combien Platon n'eût-il pas été heureux *d'avoir affaire* à une religion qui présente à l'homme, comme son auteur à la fois et comme son modèle, ce sublime et doux crucifié dont il a eu un pressentiment extraordinaire, et qu'il a presque dépeint dans la personne du juste mourant sur une croix !... » Et dans la préface : « Mesurez vos progrès en phi-

losophie par ceux de la *tendre vénération* que vous ressentirez pour la religion de l'Evangile. » Ce sont là des mots sonores, encore le second, *avoir affaire* (seulement *affaire*), sonne-t-il assez mal ; mais ce ne sont là que des mots.... O grand philosophe, si l'on veut ! grand écrivain assurément ! mais surtout, grand artiste ! et non pas uniquement dans la forme.

— Les évêques de France ont adressé à la file des lettres de condoléance et de félicitation à l'archevêque de Fribourg en Brisgau, sur son différend avec le gouvernement badois. C'est une véritable croisade. On nous dit que ce prélat, qui veut voir une violation des droits de l'Eglise dans un mode d'exister sanctionné par le congrès de Vienne, est cependant à cet égard, vis-à-vis de son gouvernement, sur un pied fort analogue à celui des évêques français vis-à-vis de l'Etat. Les lettres de ces derniers peuvent ainsi être à deux fins ; elles ont tout l'air d'avoir une double adresse : l'une, visible, à l'archevêque ; l'autre, non écrite, à leur propre gouvernement. Ce ne serait pas là peut-être le moindre motif de la croisade épistolaire de ces prélats.

— Outre les *Souvenirs* de M. Villemain, il a paru un livre qui n'est pas d'un écrivain de profession, mais qui n'en serait que meilleur, assure-t-on, et pour notre part nous le croyons volontiers. C'est *l'Etude de l'Homme*, par M. de Latena. On en dit grand bien ; il abonde en vues justes, en traits fins d'observations prises sur nature, et s'il ne contient point de portraits, comme l'ouvrage de La Bruyère, il appartient cependant à la même ligne, et l'on y vante surtout la justesse et le piquant des définitions.

— La *Presse* a aussi tiré bon parti des *Mémoires du roi Joseph*, publiés par M. Ducasse. Ils contiennent une foule de lettres confidentielles de l'empereur à son frère, pendant que celui-ci était à Naples ou en Espagne, et comme il lui recommande sans cesse la sévérité, qu'il lui répète à chaque ligne : « Pendez-moi une douzaine de ces co-« quins ! fusillez, passez par les armes une vingtaine des rebelles ! » la *Presse* ne s'est pas fait faute de multiplier les citations. Aussi est-on étonné que la publication de cet ouvrage ait été autorisée par le gouvernement.

— Il a paru un nouveau journal, le *Moustiquaire*, destiné à faire la parodie du *Mousquetaire* de M. Alexandre Dumas. L'auteur, qui se

cache sous le pseudonyme de *Dumanoir* et Ce, nous semble avoir tenté l'impossible, malgré la bonne intention d'un affreux calembour que semble révéler son faux nom. Comment faire la caricature de la caricature elle-même? Comment aller au-delà?

Aux Français, une petite comédie d'Alexandre Dumas a eu un succès franc et mérité. « Mais, observait-on au foyer du théâtre, l'auteur avait dit que sa pièce était très gaie; or, elle intéresse, elle touche, mais pour gaie, elle ne l'est pas particulièrement.» — «C'est peut-être qu'avant de la dire telle, il ne l'avait pas lue,» répondit un plaisant. Qui sait même si la plaisanterie n'avait pas encore un autre sens, tout réel. Du moins, suivant de bons connaisseurs, appréciant d'ailleurs le talent dramatique d'Alexandre Dumas, il y a telles scènes, d'un caractère naïf et touchant, qu'il est impossible qu'il ait faites. En eût-il eu l'idée, ou l'eût-il prise quelque part, il l'aurait traitée autrement. Quoi qu'il en soit, il ne faisait nulle difficulté d'accepter le succès comme sien, et il en était rayonnant. Un de nos amis, qui n'a aucune relation avec lui, qu'il peut avoir vu dans quelque réunion littéraire, mais que probablement il ne connaît pas, l'ayant rencontré par hasard dans l'entr'acte, Alexandre Dumas l'embrassa avec effusion, et presque du même coup, deux ouvreuses qui se trouvaient là. Il allait ainsi embrassant tout le monde, disant et imprimant ensuite dans son journal que jamais on n'avait vu un succès pareil.

— Pour continuer les aventures dramatiques de nos amis, notons en passant, puisque l'occasion s'en présente, que *le roi Babolein*, la nouvelle comédie de marionnettes de M. Marc Monnier, va perçant toujours plus et toujours avec distinction, dans la presse parisienne. Le dernier numéro de la *Revue de Paris* en relevait justement tout le mérite original et le sel. Les *Lucioles* du même auteur, au milieu de divers morceaux consacrés à l'amitié ou d'un intérêt local et de circonstance, en offrent plusieurs très finement, très artistement ciselés, celui, entre autres, intitulé : *L'ami qui me plaît tant.* Une certaine saveur de pensée, un travail fin, et parfois plutôt trop serré que jamais *lâché*, nous semble pareillement, à première vue, le trait distinctif des *Grains de mil* de M. Amiel, qui nous arrivent en ce moment, et pour lesquels nous espérons un non moins légitime succès. Enfin, car nous ne pouvons ici que signaler quelques jugements de la presse parisienne sur des ouvrages dont l'analyse détaillée revient à la *Revue Suisse* dans une autre partie de son recueil, la traduction de Hébel et les *Scènes champêtres* de M. Max Buchon font aussi leur che-

min à travers les boutades. dont au surplus ne doit pas s'étonner leur rudesse réfléchie et volontaire; leur rustique aplomb n'en saurait être ébranlé. Après tout, elles ont de quoi éveiller et secouer l'attention; et elles ont déjà produit cet effet sur plusieurs critiques français et étrangers, comme on peut le voir notamment dans l'*Illustration*, dans l'*Indépendance belge*, et dans l'*Athenæum*. Ce dernier journal, qui nous parait en mesure de poursuivre avec utilité et intérêt son plan d'un relevé général des littératures contemporaines, contient aussi dans ses derniers numéros, une spirituelle revue de notre littérature suisse par un critique et un romancier original, M. Champfleury. Ainsi, bon courage! nous pouvons du moins vous le dire, à vous, les jeunes et les vaillans: bon courage! tenez bien le drapeau!

Neuchâtel, 10 février 1854.

La discussion s'ouvrait au conseil national sur le projet d'université fédérale le jour où s'expédiait notre dernier cahier. Elle vient de se terminer, après de nombreuses péripéties, par un vote de transaction. « Nous comprenons, disions-nous il y a un mois, qu'une volonté irrévocable se hâte, à la veille d'évènements qui menacent d'empêcher toute entreprise nouvelle pour un temps indéfini. » Nos pressentiments ne nous avaient pas trompé, le parti pris et la précipitation ont dominé ces débats d'un bout à l'autre; l'intérêt scientifique est resté tout-à-fait sur l'arrière-plan et la lutte s'est engagée essentiellement entre les partisans de la centralisation et ses adversaires. L'Université est sortie des mains du conseil national sous une forme propre à en dégoûter ses plus chauds partisans. Par la nomination à terme des professeurs, l'espérance d'obtenir un personnel distingué, la dignité même de l'institution ont été sacrifiées à je ne sais quel intérêt politique ou policier. Par l'adoption d'un article qui dispensait formellement les étudiants fédéraux d'examens d'admission et de certificats de capacité, on renonçait soit à la solidité des études, soit aux moyens naturels d'accorder la création d'un enseignement fédéral avec la prospérité et le progrès des écoles cantonales, pour se jeter dans une concurrence effrénée, au profit de la cohue, du tapage et de la licence. En un mot, la loi était si bien amendée que les ennemis des vraies lumières pouvaient seuls la trouver encore à leur gré.

Nous ne rappelons qu'en seconde ligne la réunion à l'université de cette école polytechnique qu'on avait fait briller comme une amorce aux yeux des députés de Fribourg et de Vaud. Ce partage avait été imaginé, ainsi que l'a expliqué M. Escher, comme un moyen de prévenir l'opposition de la Suisse française, et puisque la Suisse française

s'obstinait à bouder, il était inutile de rien faire pour elle. Aussi ne lui donna-t-on rien du tout, et, le 27 janvier, 59 voix contre 40 adjugèrent à Zurich l'école polytechnique et l'université. Cependant cette opposition que M. Escher voulait punir, prenait au canton de Vaud des proportions inquiétantes. Un journal y parlait de révision constitutionnelle, un autre, tout bonnement de séparation. La société vaudoise d'Utilité publique avait adressé, le 13 janvier, à la haute Assemblée, une pétition où la question était discutée en termes fort mesurés; huit jours plus tard, une assemblée nombreuse se réunit pour le même objet à l'hôtel-de-ville de Lausanne, M. Steinlen, le rédacteur du *Pays*, y fit entendre avec le plus grand succès une chaleureuse protestation en faveur de l'indépendance cantonale et de la nationalité romane; un comité de pétitionnement fut nommé sous la présidence d'un conseiller d'Etat qui représente depuis plusieurs années l'idée d'un rapprochement des partis : au bout de trois semaines à peine, la formule courte et vive émanant de ce comité était couverte de 28,000 signatures. Le mouvement parti de Lausanne s'est propagé à Genève; les autres cantons de la Suisse française, Berne, Bâle, les petits cantons et la Suisse catholique en général, marchent avec le canton de Vaud. Tout cela a fait reculer un peu le conseil des Etats; il a écarté l'Université; mais il a conservé, au profit de Zurich et de la centralisation, l'école polytechnique, en y joignant quelques chaires de littérature, d'histoire et de sciences politiques. Un nouveau projet, crayonné d'avance en vue de cette éventualité, a été brusquement introduit, rapidement enlevé par 27 voix contre 12, et soumis immédiatement au conseil national qui s'est hâté de l'adopter sans amendement, à la forte majorité de 63 voix contre 25. L'idée est de combiner cette école de sciences à l'université cantonale de Zurich, qui pourra ainsi supprimer quelques chaires au profit de ses facultés spéciales. On a soigneusement conservé la belle invention des nominations pour dix ans. Au lieu d'une Université fédérale, on va donc brocher une université mixte. Le subside de la Confédération pour l'instruction supérieure est pour le moment réduit de plus de moitié (le budjet de l'école polytechnique étant fixé à 166,000 francs, dont 16,000 à la charge du canton). En revanche l'établissement de Zurich sera purement allemand, et la Suisse française n'obtiendra aucune compensation. On pourrait concevoir des transactions plus équitables, on regrettera surtout le luxe d'habileté déployé par la majorité d'une assemblée dont les fonctions vont expirer, pour enlever une résolution importante contre les intentions hautement exprimées d'une grande partie du pays; tandis que rien ne prouve que dans les autres cantons l'opinion publique réclame véritablement cette centralisation des études.

Que M. Fazy, que M. Stämpfli et leurs amis votent contre l'intérêt et le vœu des populations qu'ils représentent, il n'y a pas là de quoi

nous étonner; les votes de M. Fazy nous ont paru d'autant plus naturels que M. Fazy a plus vertement écrit contre l'Université lorsqu'il gouvernait Genève. Mais un édifice qui repose sur de tels pilotis ne nous paraît pas bien solide. Si les dernières votations peuvent servir l'aristocratie industrielle de M. Escher contre le parti socialiste aux élections printanières, nous nous en féliciterons, car une victoire du socialisme à Zurich se ferait sentir même à Lausanne. Quant à la haute école elle-même, il nous semblerait mieux avisé de laisser encore une fois pousser et jaunir les feuilles avant de l'organiser. M. Escher, qui donne le ton dans toute cette affaire, a promis qu'il n'en serait pas question si la guerre éclatait. Et pourtant la guerre règne depuis plusieurs mois entre le Russe et l'Ottoman; elle existe à-peu-près entre le Czar et les puissances maritimes; nous y tendons depuis un an, mais fort lentement; si l'Europe continue à marcher dans le même sens et du même train, il se passera plusieurs mois encore avant que l'Occident ne s'allume, d'autres mois avant que la Suisse ne soit forcée à prendre parti; de sorte que l'école polytechnique pourrait ouvrir ses cours au départ des premiers bataillons. Mais le vrai motif de différer n'est pas là; le vrai motif c'est le souci pour la paix intérieure, c'est le respect pour la souveraineté nationale. La loi qu'on vient d'improviser avec une célérité si prodigieuse, cette loi qui règle l'emploi de trois millions, qui tranche un principe considérable, personne n'en connaît les dispositions, elle n'a paru nulle part, et pourtant elle excite déjà une répulsion assez vive. Une édition fédérale de l'affaire Strauss, même sous forme légale, ne saurait convenir à personne. Un appel au peuple serait une secousse profonde si la majorité ordonnait une réforme de la constitution fédéérale, plus profonde encore si la majorité la refusait. L'arbitre naturel, légitime, ce sont ici les assemblées électorales. Si l'assemblée fédérale de 1854 est contraire à l'œuvre du 7 février, les plus habiles ingénieurs auront peine à la soutenir; si la nouvelle assemblée confirme les résolutions de sa devancière, les minorités s'inclineront.

Elles comprendront alors ce qu'on oserait à peine dire aujourd'hui dans le canton de Vaud, tant le mouvement de l'opinion y est vif et universel; c'est que la présente constitution de la Suisse repose sur la centralisation de l'enseignement public. La question a été tranchée par ces 32,000 pétitionnaires qui ont renversé le gouvernement vaudois en 1845 pour mettre ordre aux tendances ultramontaines qui régnaient dans les académies cléricales de Lucerne et de Fribourg; la question a été tranchée en 1847 par l'armée fédérale. Assurément, en effet, le droit d'élever une école à côté de celles des cantons, est d'une bien moindre portée que celui de surveiller et de supprimer les écoles cantonales. Dans la constitution de 1848, que la Suisse française a adoptée, l'école polytechnique et l'université sont expressément men-

tionnées sous une forme dont la signification réelle est celle d'un vœu. Enfin, il est plus facile d'affirmer que de rendre bien sensibles les grands dangers que le simple établissement d'une école fédérale à Zurich fait courir à la nationalité romande. En vérité notre nationalité n'est pas si frêle; et n'étaient les coups qu'elle se porte elle-même, nous lui craindrions peu ceux du dehors. Il ne faut donc rien exagérer, même les mouvements les plus légitimes et les plus salutaires. Si une conduite rigoureusement conséquente est rare chez les souverains, la conséquence sied pourtant toujours; la passion nuit quelquefois, et les citoyens qui ont imaginé de demander la destitution de M. Blanchenay par une sentence du peuple, à l'occasion de son premier vote au conseil national, ont réussi, si peu nombreux qu'ils soient, à diminuer l'autorité de leur canton.

L'assemblée fédérale a terminé sa session le 9 février.

De toutes manières, la situation se complique et se tend : le crédit du conseil fédéral baisse; on l'a vu par le refus presque unanime d'examiner son projet de loi sur les procès de douane. L'assemblée ne néglige aucune occasion de témoigner son mauvais vouloir pour le gouvernement de Berne, qui a fini par accepter le conflit (M. Blœsch a déclaré le 1er février, qu'il envisage comme inconstitutionnelle toute délibération sur la loi de presse bernoise approuvée par le conseil fédéral). Le parti centralisateur, peu soucieux de rendre la centralisation populaire, maintient le droit d'entrée sur les farines; et la question universitaire, tout en nouant les alliances les plus inattendues, vient de mettre en relief la question constitutionnelle que la force des choses oblige à poser. Il faut avancer ou reculer dans la centralisation. L'opinion publique inclinerait pour reculer. Tout peut être centralisé par la constitution actuelle. La centralisation de l'instruction publique est un grand pas dans ce sens, où nous entraîne un parti fort encore. Mais c'est un vœu de la constitution; il faut le satisfaire ou l'effacer. L'article 4 des dispositions transitoires, est devenu un article fondamental qui perpétue l'inégalité des droits entre les populations de la Suisse; il faut régulariser cette situation. Il faut réaliser plus franchement l'idée du conseil *des Etats*, en admettant les instructions des Etats à leurs députés. Il serait facile, sans toucher aux principes du système, qui sont bons, d'ajouter quelques vœux dans le même sens à ces vœux du journal *le Pays;* mais de toutes ces réformes, la plus importante serait de compléter l'article 61, qui a été faussé dès le principe, de rétablir le conseil national sur la base loyale de l'uniformité, en substituant des colléges électoraux de 20,000 ames, à ces colléges découpés dans les cantons par la tactique de la tyrannie, pour escamoter les droits des populations dont les opinions ne plaisaient pas. Que le souverain légitime ait raison ou qu'il se trompe, il doit être obéi; mais le tort politique par excellence,

pour employer le terme le plus doux, c'est d'altérer la source même du pouvoir. Ce changement, ce seul changement, ne serait pas trop payé peut-être au prix d'une nouvelle agitation légale, dont l'objet serait cette fois-ci clairement dessiné: porter au nouveau conseil national des amis de la souveraineté cantonale.

L'agitation se soutiendra-t-elle au canton de *Vaud?* Nous n'en voudrions pas répondre. Dans ce moment elle est vive, spontanée, elle a gagné tous les partis et fait taire toute opposition. Au moment de son émancipation, le Léman fut partisan de la république une et indivisible; alors pourtant l'antagonisme des deux races n'était pas moindre qu'aujourd'hui: ce que les Vaudois cherchaient dans l'unitarisme, c'était une garantie contre le joug allemand; et maintenant qu'ils ont commencé à vivre de leur vie propre, ils ne consentiront point à l'abandonner. Au fait, la Suisse française aurait tout à gagner pour elle-même à s'assimiler beaucoup plus fortement qu'elle ne l'a fait jusqu'ici la solide science allemande; mais elle servirait bien mal les intérêts du pays tout entier, en se subordonnant sa culture intellectuelle à celle de la partie allemande. A tout prendre, la Suisse française pèse autant que la Suisse allemande, sinon plus; ce qui tient beaucoup moins à son propre mérite qu'aux avantages de sa position. Littérairement, la Suisse germaine n'est guères qu'une province de l'Allemagne méridionale, que le Wurtemberg égale et peut-être surpasse en activité. Pour les contrées romanes, au contraire, nos cantons forment un centre à part, ils sont le centre du protestantisme français et du protestantisme italien, dont nous ne mesurons pas encore aujourd'hui l'importance. Comme Etats protestants, comme les seuls pays protestants de langue française, sans parler des priviléges du climat et du site dont l'importance est secondaire, ils conserveront toujours, en dépit des autres et d'eux-mêmes, une importance considérable comme foyer d'éducation. Tous ceux qui veulent la langue française sans l'influence catholique, la langue française sans les mœurs françaises, nous arrivent nécessairement. En fait d'instruction supérieure, on ferait tout ce qu'on voudrait. Malheureusement on n'a jamais voulu. A Genève, par exemple, que d'esprit et de diplomatie les diverses écoles n'ont-elles pas dépensées pour se neutraliser réciproquement. Au canton de Vaud, ne s'être point assis sur les bancs de l'académie fut longtemps une condition pour être écouté dans les meetings, et même au grand conseil on ne dédaignait pas de se prévaloir d'un si facile avantage; les tentatives d'enseignement libre ont trouvé le public tout-à-fait froid, et dans aucun temps nous n'avons vu les efforts des particuliers se combiner avec ceux des gouvernements pour élever l'enseignement académique, comme on l'a fait à Bâle avec tant de raison et de succès. Cependant, un collége libre assez fréquenté subsiste à Lausanne, grâce à la persévérance énergique et dévouée des

instituteurs. Nous avons annoncé, il y a quelques mois, la fondation d'une école dite spéciale par quelques professeurs lausannois; nous venons de recevoir le programme de cet intéressant établissement. L'enseignement est à-peu-près calqué sur celui de l'Ecole centrale de Paris. A Lausanne comme à Paris, on exige que les élèves possèdent en entrant certaines connaissances rigoureusement indispensables à l'intelligence des leçons qu'ils doivent recevoir, mais dans les deux écoles, on part de l'idée qu'ils en sauront plus que ce qui leur est demandé. Sans une instruction préparatoire un peu plus forte, il est bien peu d'élèves qui pussent mettre leurs cours entièrement à profit. Il serait bien difficile, par exemple, de faire avec succès la géométrie analytique et le calcul différentiel sans l'habitude de la trigonométrie, ou d'apprendre en une seule année, à partir des premiers rudiments, la physique et toute la chimie avec assez de détails pour les applications. L'école de Lausanne répond à un besoin très senti comme tout le prouve; le mérite des professeurs lui promet du succès, malgré la grande concurrence qui va s'établir à Zurich; mais pour n'être pas déçus dans leur attente, les jeunes gens qui veulent entrer dans cet établissement feront bien d'acquérir, outre les connaissances exigées par le programme, les éléments de toutes les branches enseignées pendant la première année d'études. Cet avertissement ne sera pas inutile aux familles — Le cours de M. E. Cherbuliez sur les derniers temps de la république romaine s'achève devant un auditoire passablement nombreux, et vivement intéressé. Quelques essais dramatiques indigènes ont paru sur le théâtre de Lausanne, sans exciter bien vivement l'attention à ce qu'il paraît. Les programmes de la Société artistique et littéraire annoncent toujours des séances d'un intérêt varié. Le compte-rendu de 1852 et 1853, brochure mignonne de M. William Reymond, contient le récit d'une crise qui a menacé dans son existence cette agréable institution. L'activité de la Société s'est appliquée jusqu'ici à organiser des soirées musicales et littéraires. Une fraction peu nombreuse, mais importante par le mérite de ses membres, essaya dans le courant de l'automne de 1852 de la transformer en musée littéraire ouvert tous les jours, combinaison qui aurait exclu les dames à-peu-près complétement; ce projet ne fut pas adopté; il amena une scission et la fondation d'un nouveau cercle à Lausanne. La Société s'en est relevée et nous voyons par la liste des productions que la dernière saison n'a manqué ni d'éclat ni de charme. Cette société compte environ quatre cents membres. La seconde partie du compte-rendu a paru quelques mois avant la première. C'est un compte-rendu de l'exposition de peinture de 1853, qu'on trouvait à la porte du salon. Si la critique de M. Reymond n'était pas toujours pleine d'aménité, les artistes auraient pu se plaindre qu'on prévînt ainsi l'opinion sur leur compte par une publication privilégiée en

plusieurs sens. Le public, au contraire, n'entre pas dans ces nuances et préfère beaucoup, nous le confessons, les appréciations de peinture qu'il peut contrôler immédiatement à celles qu'on lui offre après coup.

On nous envoie de *Genève* le prospectus d'une publication fort intéressante, surtout pour le canton de Vaud; c'est un nouvelle édition du *Conservateur Suisse* en cinq volumes grand in-8°, à cinq francs le volume, pour les souscripteurs seulement. L'ouvrage entier doit paraitre dans le courant de la présente année. Les éditeurs promettent de ne pas changer les morceaux qu'ils reproduiront, avec des introductions et des notes historiques, mais ils remplaceront par des articles nouveaux, « diverses petites pièces de circonstance et quelques opuscules poétiques de nulle valeur. » Il y a là beaucoup de marge, et nous ne serions pas fâchés de savoir comment les éditeurs la rempliront. Nous voudrions bien pour notre compte conserver le *Conservateur*. Le gouvernement genevois vient d'appeler à la chaire de Droit romain M. l'avocat Charles Lefort, qui, à la suite d'épreuves brillantes, avait été proposé par le jury pour cette chaire où M. Fazy avait préféré placer M. Laya. Nous félicitons la faculté de Droit de cette acquisition qui nous réjouit à plus d'un titre. Nous connaissons le libéralisme sincère et ferme de M. Lefort, nous le savons aussi bon Suisse que bon Genevois. Jeune encore, il exercera sur les étudiants la plus salutaire influence. — Une réunion religieuse de protestants au domicile d'un pasteur, a été violemment troublée dans une des communes réunies. La force publique a dû intervenir pour rétablir l'ordre.

Trois prix considérables viennent d'être décernés en même temps à des Suisses par l'Académie de médecine de Paris, à M. le Dr Sestié de Genève pour un traité sur une espèce d'angine ; au Dr Kölliker de Zurich pour son anatomie générale de l'homme et pour une anatomie microscopique des tissus, et à M. F. Verdeil de Lausanne, fils du spirituel auteur de l'*Histoire du canton de Vaud*, pour des travaux sur la chimie anatomique et physiologique faits avec M. Robin. Les titres de ces deux derniers ouvrages caractérisent nettement la tendance actuelle des sciences médicales.

L'université fédérale menace *Bâle* dans ses intérêts moraux beaucoup plus immédiatement que Genève et la Suisse française. Aussi l'opposition n'y est-elle pas moins décidée. Quoi qu'il arrive, Bâle maintiendra son université; l'opinion, assez partagée sur ce sujet quand nul danger extérieur ne menaçait, se prononce maintenant pour l'affirmative dans toutes les classes de la population. Si la réorganisation fédérale a paru d'abord servir Bâle, soit en dégageant sa position de demi-canton, soit en mettant en relief plusieurs de ses capacités, les envahissements de la centralisation n'y sont pas mieux accueillis pour cela. Le projet de loi pénale sur les péages qui vient

d'échouer avait soulevé la population tout entière. — L'université a perdu un docteur plein d'aisance et de clarté par la mort de M. Fischer, professeur de philosophie. Elle regrette le prochain départ d'un romaniste distingué, M. Zimmermann, appelé au poste brillant de juge au tribunal supérieur des villes anséatiques, siégeant à Lubeck. Le nombre des étudiants est satisfaisant. Les cours publics abondent: M. Vischer, l'helléniste, en fait un sur la Grèce, qu'il a visitée l'an passé. M. Gelzer, de Schaffhouse, qui a quitté l'université de Berlin, traite de la littérature allemande au XIXe siècle. Ils sont fort suivis tous deux. Le Dr Schwarzkopf expose quelques points de la science commerciale à de jeunes négociants. Il se fait aussi des expositions publiques d'une ou deux séances, dans le genre de celles de Zurich. Ainsi M. André Heussler a fait deux belles leçons sur la guerre des paysans dans le canton de Bâle. Le professeur Wackernagel a consacré trois séances fort nourries à faire connaître la poétique Séville au point de vue de l'histoire et de l'art; il en a parlé en homme éloquent, et qui a vu lui-même. M. Meyer-Mérian n'a pas eu moins de succès.

Il vient de paraître une histoire de Bâle suivie d'une fidèle description de la ville, ornée de vignettes nombreuses. M. le professeur Streuber a résumé habilement dans ce volume un grand nombre de documents épars ou trop volumineux pour le commun usage.

M. Linder sera dignement remplacé à la cathédrale. La paroisse vient d'appeler au poste vacant M. Abel Burckart, bien connu dans la Suisse allemande comme poète et dont le caractère est infiniment apprécié. M. Burckart était pasteur à Gelterkinden. Le service préparatoire (on ne vote pas dans les églises de Bâle) a eu lieu au temple de Saint-Martin, la cathédrale étant pleine d'ouvriers. La restauration de ce remarquable édifice ne sera pas achevée de sitôt, quoiqu'on y travaille depuis deux ans. On a abattu le jubé et détruit les voûtes de la crypte pour mettre une partie du chœur de niveau avec la nef. Une galerie gothique, supportée par de frêles colonnes, s'élève près du grand portail pour recevoir le nouvel orgue. Maintenant on enlève partout le badigeon rouge, blanc et jaune, et l'on remplace avec soin toutes les pierres dégradées. C'est fort bien et fort cher. Les utilitaires se seraient contentés d'un nouveau badigeon, couleur de pierre, comme à Lausanne. Le nouvel hôtel des postes, édifice assez imposant, est employé depuis deux mois. Il occupe l'emplacement de l'ancienne douane, c'est dire que les abords en sont fort étroits. Du reste le bas de cette rue va être rélargi, jusqu'au marché. Les démolitions sont fort onéreuses. Une ruine, de 8 pieds de façade, a coûté 28,000 fr. Ceci tient à l'augmentation de la population : elle était fort au large il y a peu d'années; maintenant, grâce à l'industrie, les logements sont rares et de haut prix. D'immenses fabriques s'élèvent devant la porte Saint-Blaise au Petit-Bâle, hors la porte Saint-Alban, et ailleurs. On a

beaucoup, beaucoup gagné sur les rubans; mais que va-t-il en advenir? Quant au pont du Rhin, on en est encore aux projets et aux devis.

L'accumulation des dépenses extraordinaires a engagé le gouvernement à recourir au crédit par l'émission de bons de 1,000 francs payables à vue et donnant un intérêt de 5 centimes par jour. C'est un emprunt d'un million au taux de 1 ¹/₄. Cette opération est vue de fort bon œil, et le papier de l'état sera recherché, car le crédit de la république est aussi solide que les capitaux sont abondants. L'an dernier, pour accélérer l'achèvement du chemin de fer badois, qu'il importe de faire arriver promptement en ville, Bâle a prêté au grand-duché, à raison de 3 ¹/₂ %, de l'argent qu'il empruntait à ses ressortissants à 3 ¹/₄. Les chemins de fer de la Suisse orientale se construisent au moyen des capitaux bâlois : c'est à Bâle qu'ont été négociés les emprunts de Thurgovie, de Saint-Gall, des Grisons et de la ville de Coire. Le chemin de fer central avance, non sans difficulté. Les expropriations à Bâle-Campagne donnent à faire au tribunal fédéral; les actions ne sont pas encore toutes disséminées entre les mains des particuliers, et les versements en espèces ne se font qu'avec lenteur, en les fractionnant beaucoup. Néanmoins les terrassements avancent, le pont sur la Birse s'élève près de Saint-Jaques, et les ingénieurs anglais qui viennent de s'installer, ont déjà trouvé de respectables galeries creusées des deux côtés du Hauenstein.

Nous recevons quelques détails sur le mouvement intellectuel dans deux cantons de la Suisse orientale, assez étroitement associés :

« *Zurich*, 4 février 1854. Les feuilles du nouvel-an, sur lesquelles vous m'avez permis de revenir, sont d'origine zuricoise. Les premières n'étaient qu'une gravure destinée aux enfants, avec quelques mots d'explication. C'est la Bibliothèque qui publia les premières en 1645; son exemple fut imité bientôt par d'autres sociétés et dans d'autres villes suisses. Le 2 janvier, les enfants parés et joyeux, vont les chercher au local des huit sociétés qui en publient. Ils trouvent ici de la musique, là une exposition de curiosités naturelles, — des trophées et des bannières historiques, — une collection de tableaux, et quelques bonbons partout. Ils apportent la petite contribution de leurs parents aux travaux des éditeurs, et reçoivent ce cadeau où de nos jours la gravure est pour eux et le texte pour leur famille. On choisit naturellement des sujets nationaux, et comme la plupart des compagnies publient leurs feuilles depuis une longue suite d'années, il a fallu descendre dans l'extrême détail. La collection des feuilles de nouvel-an forme un très-curieux répertoire de notre histoire intime. Les mérites de tout genre y trouvent un modeste monument. L'an nouveau nous a apporté les biographies de trois concitoyens dont nous regrettons la perte encore récente : L. Meyer, membre du conseil ecclésiastique, président de la société de secours, infatigable pour

le bien public ; L. Horner, naturaliste de mérite, emporté trop tôt par un travail excessif, enfin J.-J. Wolfensberger, paysagiste très-apprécié, qui, né de simples paysans, dut toute sa carrière à son talent et à l'énergie de sa volonté. Le récit de ces trois vies, le dernier surtout, écrit par l'amour d'une veuve, forme une lecture chère à nos foyers. La société de musique a choisi un héros plus illustre, mais plus éloigné, Palestrina ; elle nous montre l'art dans ses formes les plus hautes, cultivé avec enthousiasme par un grand caractère. La bibliothèque de la ville a terminé l'histoire de l'école installée au prieuré des chanoines. Ce bâtiment subsistait encore il y a peu d'années ; l'école qu'il renfermait fut le centre de nos établissements scolaires depuis Charlemagne jusqu'à nos jours. La société d'histoire naturelle a donné une description de la source importante et curieuse de Saxon en Valais, avec une théorie instructive des sources en général. La société des antiquaires, empruntant la plume d'un de nos hôtes allemands connu comme un maître, a fait le tableau de l'Helvétie sous les Romains. Voilà donc, Monsieur, les étrennes que nous avons données cette année-ci. Vous savez que nous en attendions de plus belles encore, par la poste de Berne. On savait que l'Assemblée avait l'Université fédérale en portefeuille. La grande majorité de notre public la désirait vivement. Pour les uns l'Université fédérale était « le rêve de leur jeunesse, bien plus importante que toutes les autres créations du présent, bien au-dessus des attaques du matérialisme et de l'esprit de parti ; » d'autres y voient « une nouvelle source de profits pour toute une population ;» plusieurs, « une affaire d'honneur pour Zurich qui reprendrait son rang de Vorort. » Toutes ces raisons, surtout la dernière, rendaient l'Université chère à notre homme d'état, qui voit dans cette création le seul moyen de réparer la perte que Zurich a faite en 1847 par l'abandon de son ancienne politique de modération et de conciliation dans les affaires fédérales. Tous attendaient avec sollicitude l'issue de cette grande affaire. Vous pouvez donc vous figurer ce qu'on dit à Zurich et ce qu'on y éprouve depuis que les conseils ont diminué, et de toutes façons massacré le projet d'école. Dans la figure où le voilà, il devient singulièrement douteux que le projet soit réalisable, qu'il soit viable, et que l'exécution en soit désirable pour nous. Les spectateurs les plus calmes de cette déconfiture sont sans doute le petit nombre de ceux qui repoussaient l'Université fédérale comme inutile et plutôt nuisible, soit pour la Suisse en général, soit pour Zurich.

Et cependant cette minorité, dont votre correspondant fait partie, n'est pas sans inquiétude : notre université cantonale est exposée à des complications de plus d'une espèce par la formation d'un établissement fédéral à son flanc. Elle cheminait tranquillement, mais non sans fruits, le public appréciait ses services. — Les séances publiques

de l'Hôtel-de-Ville suivent leur cours. Ce sont les sujets historiques, notamment les biographies, qui excitent l'intérêt le plus général. Deux de nos professeurs allemands ont recueilli des applaudissements unanimes en parlant l'un de *Démosthènes et de son temps*, l'autre d'*une insurrection à Constantinople sous le règne de Justinien*. On a admiré la vivacité de leurs tableaux, leur parole choisie, on leur a su gré d'être restés dans leur sujet. Une étude sur notre vieux naturaliste du seizième siècle, *Conrad Gessner*, a remué très-vivement la fibre zuricoise. D'autres sujets, de mathématiques par exemple, ou de médecine, plaisent moins, mais sont bien écoutés. Ainsi vivons-nous, en attendant l'école polytechnique, la tempête européenne, et le renouvellement intégral du mois de mai.» **

En attendant qu'on agrandisse et peut-être qu'on bouleverse une université qui est déjà la sienne, le canton de *Thurgovie* s'occupe d'améliorer ses écoles. Le conseil d'éducation, renouvelé l'an dernier, se compose d'hommes de talent, mais qui semblent d'abord peu faits pour s'entendre. M. Thomas Scherr, cet ancien directeur du séminaire de Zurich dont on a tant parlé, y exerce la présidence, entouré d'assesseurs prononcés dans le sens du christianisme positif et de l'orthodoxie. Jusqu'ici ces contrastes ne paralysent point l'activité du corps, qui s'est signalé l'an dernier par deux créations importantes. La première est un réseau d'écoles secondaires dans toutes les grandes communes du canton, l'autre, une école cantonale pour laquelle la petite ville de Frauenfeld a fait construire un édifice fort élégant. Un philologue distingué la dirige comme recteur, M. Benker, auparavant pasteur de Diessenhofen et président du synode réformé. Le personnel enseignant se compose de Thurgoviens, de Zurichois et d'allemands appelés des écoles zurichoises, ainsi MM. Orelli, Frédéric Mann, auteur de lettres pédagogiques, et M. Menzel, fils de M. Wolfgang Menzel qui rédige depuis tant d'années la feuille littéraire de Stuttgard.

Le correspondant auquel nous devons ces détails, signale à notre attention un poème épique publié en 1852 par le pasteur de Mühlheim, M. Bornhauser, qui prit une part si vive aux mouvements politiques de 1830. Ce poème, dont le comte Rodolphe de Werdenberg est le héros, se lit d'autant plus couramment qu'il a été plus soigneusement poli et corrigé. Le mouvement en est un peu lent, çà et là cependant le vieux Pégase prend encore un élan plus vif, et même il rue au besoin. M. Bornhauser doit être compté l'un des premiers parmi les poëtes de la Suisse allemande, ce qui, dit notre correspondant, n'est pas un très-grand éloge. — M. Mörikofer, pasteur de Gottlieben, travaille à une histoire de la littérature suisse depuis le commencement du siècle dernier. M. Mörikofer a déjà publié sur Klopstock et Bodmer, une brochure qui le classe parmi les critiques distingués.

La loi qui prononce le rachat obligatoire des dîmes remue profon-

dément le canton de *Lucerne*. Le prix de rachat est fixé à 18 fois la valeur de la dîme, estimée d'après la moyenne du rendement de plusieurs années. Ce capital d'affranchissement serait payé en dix annuités. Depuis 1805 le rachat des dîmes était facultatif pour le débiteur, mais on n'a pas fait grand usage de cette liberté, quoique sous l'acte de médiation on pût se racheter à bon compte; preuve en soit la cure de Willisau qui retirait en moyenne 20 à 25 sacs de froment de la dîme de Tenwyl. Les taxeurs prisèrent cette dîme à trois sacs, on plaida, et le tribunal en accorda six! De tels souvenirs ne mettent pas l'idée d'un rachat obligatoire en faveur auprès des propriétaires de dîmes, qui sont le clergé et les hôpitaux. Le dimanche 29 juin, une assemblée de quatre à cinq cents campagnards s'est constituée à Eggertschwyl, sous la présidence de M. Bosshardt, ancien président du tribunal supérieur. Malgré les efforts de deux conseillers d'Etat et d'une quinzaine de fonctionnaires, elle a décidé de réclamer le *veto* du peuple contre cette loi. On nous écrit que ce *veto* sera indubitablement prononcé. Le Conseil d'Etat n'est proprement pour rien dans l'affaire, et pourtant c'est contre lui, c'est contre le personnel en office que cette arme est dirigée. Quoique le pouvoir et ses amis soient aujourd'hui de très-bonne composition, les souvenirs de 1845 et de 1847 ne sont point effacés. L'opposition, qui s'estime en majorité, ne se contente pas du changement que subira la composition du grand-conseil par le renouvellement du faible tiers sortant au mois de mai; il lui faut mieux que cela, et le *veto* contre le rachat des dîmes prélude à la demande d'une révision constitutionnelle. Les prêtres nommés par le pouvoir actuel et réputés libéraux ne sont pas les moins violents contre le rachat. Au point de vue de leur intérêt, ils ont probablement grand tort, car tout se prépare pour une révolution dans l'agriculture qui leur fera perdre un peu plus tard la dîme du grain sans indemnité, sauf dans quelques coins de terre forte, où la culture des céréales sera toujours profitable. La cherté du prix du blé tient à des circonstances passagères, la hausse du beurre, du fromage et du bétail résulte de causes qui ne cesseront plus d'agir.

La seconde livraison des feuilles historiques (*Geschichtsblätter aus der Schweiz*) contient les articles suivants : 1° Un *fac-simile* fort exact de notre plus ancienne charte allemande, présent de l'archiviste M. de Sturler, à Berne, pièce d'un haut intérêt, soit pour la philologie, soit pour l'histoire de la Suisse et des Habsbourg. — 2° Un tableau du temps de Werner I, évêque de Strasbourg, fondateur du château de Habsbourg, par le Dr Hermann de Liebenau. Cet opuscule, qui forme un tout complet, servira sans doute d'introduction à un livre sur Werner, le fondateur du couvent de Muri. L'époque des empereurs saxons y est étudiée avec soin sous le point de vue de la culture intellectuelle et de l'art. — 3° La fin du travail de M. Philippe de Segesser sur le *Convenant de Stanz*. — 4° *Maître Henri de Lucerne, curé à Vienne*

(1323-1336), par M. Kopp. A l'histoire de ce personnage se rattache celle de deux autres Henri, de Klingenberg et d'Isni, évêques fort connus des érudits. — 4° Chartes tirées de Pise, (du même auteur).— 5° Preuves que l'empereur Henri de Luxembourg n'a pas été empoisonné, (id.) — 6° Une lettre de l'archevêque Pierre de Mayence (id.) — 7° *La position de l'Empereur Sigismond* 1410-1437, commencement d'une étude très-bien écrite du professeur Aebi sur cette époque obscure. — 8° Suite de l'histoire de l'empereur Henri VII, par l'éditeur. S.

UN MOT SUR ARNOLD DE WINKELRIED ET SUR SON MONUMENT.

Lucerne, 4 février 1854.

C'est avec plaisir que j'envoie à Neuchâtel quelques lignes auxquelles vous accorderez une place. Vous avez vu que Neuchâtel occupe jusqu'ici le premier rang parmi les fondateurs du monument de Winkelried. Ses contributions forment presque le cinquième de la somme réunie jusqu'à la fin de l'an dernier, et la Confédération qui a souscrit dès-lors pour deux mille francs, n'a pas fait autant que ce canton.

Avant de mettre la main à l'œuvre, il faut que les collectes soient achevées; il faut aussi que les idées d'art se soient produites, et qu'on ait pu les apprécier. Pour juger de la manière dont il convient de représenter Winkelried, il importe de savoir exactement ce qu'il fut dans la réalité. Quelques renseignements sur sa position, sur sa famille et ce qui s'y rattache, ont donc un intérêt de circonstance. Peut-être n'en auraient-ils pas besoin pour être les bien-venus.

Issu d'une famille de chevaliers, le héros auquel il s'agit de faire un monument, n'était pourtant qu'un petit paysan de Stanz; il figure comme témoin dans des actes sous ce nom : AENRI WINKELRIED. — Avant d'offrir sa poitrine aux lances ennemies, il dit : « Prenez à vous ma femme et mes enfants, je veux vous faire un passage. » Il était donc si peu aisé, que ses enfants, en perdant leur père, devaient tomber à la charge du pays.

Les Hohenstaufen commencèrent à prendre à leur solde des chevaliers et des varlets, ils engageaient de préférence les vaillants montagnards des Alpes, qu'ils récompensaient par des franchises et par des titres. C'est ainsi qu'avant le milieu du XIII[e] siècle, le service militaire avait déjà fait surgir dans l'Untervald une douzaine de chevaliers qui contractèrent une alliance avec la ville de Lucerne, première base de la première confédération. C'est à cette époque, avant la mort de l'ancien comte Rodolphe de Habsbourg (Laufenbourg) qu'il faut reculer la sainte légende du Grütli. En effet, après l'établissement du pacte écrit entre Uri, Schwytz et Unterwald au mois d'août 1291, il n'était plus besoin de conférences secrètes et nocturnes pour décider ces états à se soutenir. La charte jurée lucernoise, du 4 mai 1252, rappelle ces premières ligues dans les mots suivants : *Si vero a lucu lucernensi apud intramontanos aliquot prelium exortum fuerit*. Les chevaliers de l'Unterwald, quoiqu'ils tinssent des terres à fief des comtes de Habsbourg, des couvents de Lucerne, d'Engelberg et d'autres suzerains, étaient si pauvres que pas un d'eux n'avait un sceau. Les de

Winkelried étaient d'entre les plus chétifs, quoique des plus anciens. Strutan reçut le premier l'accolade. Le nom romantique de Strutan est sans doute un nom de guerre, qui nous montre cet ancêtre de Winkelried passant sa jeunesse au service étranger, car à Stanz il y avait sans doute fort peu de personnes au fait du cycle épique de Charlemagne, et qui comprissent le nom de Strutan.

Depuis la mort du roi Rodolphe, les partis entrèrent en guerre dans le haut pays, avant l'accession de Lucerne à la Confédération; la lutte se prolongea presque sans interruption jusques à la bataille de Sempach. Arnold de Winkelried appartient à ce groupe de petits nobles qui tinrent pour le pays dans ces démêlés, et qui parfois dans les chartes, s'appelaient simplement paysans (Lantmann). Il y en avait plusieurs en Unterwald, ainsi le chevalier Hartman de Malters, maire de Stanz, qui portait sur son sceau Hartman, *villicus de Stans, miles*, comme on voit dans un acte de 1336, où il figure comme landammann. Jean Winkelried et *Erni Winkelried* figurent comme témoins dans un acte du 1er mai 1367 (un an avant Sempach). C'est une vente de dîmes faite par Walther im Brunnen et Wilhelm am Stein, de la famille Wolfenschiess.

Le héros de Sempach était donc un simple paysan. C'est ainsi que l'art doit le représenter, au moment de la décision suprême, quand il lègue ses enfants à son pays. Il ne manque pas d'artistes statuaires parmi ses concitoyens, et c'est entr'eux que je voudrais voir le concours limité Imhof d'Uri (à Rome), Grüter à Lucerne, François Kaiser à Stanz. M. Ls Kaiser de Zug a déjà envoyé de Munich des modèles, l'un pour une statue, l'autre pour un haut-relief. La statue aurait, dit-on, un manteau de chevalier, ce qui n'irait pas. Le relief, que j'ai vu, est destiné à une grotte; il représente le moment où Winkelried tombe. C'est un travail plein de sentiment et d'une exécution magistrale. L'attitude est pleine de noblesse, le style rappelle la Grèce. Les lances brisées sont encore dans son corps, mais le héros du dévouement, tout pénétré par la grande joie du devoir fidèlement rempli, n'en sent pas la douleur. Quant aux symboles qui entourent la figure, l'écu debout de la Confédération, l'écu renversé de Léopold le probe, les quatre drapeaux (fort peu historiques) de Lucerne et des Waldstetten, et la borne avec le mot Sempach, je n'en vois pas l'intérêt.

On a cru impossible (?) de trouver un site convenable à Stanz. Ce bourg n'a pas de place régulière, on ne sait où y trouver la lumière, l'espace libre, ni l'entourage qui conviennent à un grand monument. C'est ce qui a donné l'idée de placer le monument dans l'excavation d'un rocher, comme le Lion de Lucerne. On trouverait des emplacements convenables entre Stanzstad et Stanz, encore ne serait-ce pas un rocher qui s'offre de lui-même aux regards; il faudrait toujours aller chercher le monument. D'ailleurs les proportions proposées pour la grotte et pour l'image paraîtraient bien mesquines dans un grand rocher. Mieux vaudrait, je crois, une statue dans un bosquet d'arbustes peu élevés Je redoute une application trop littérale du proverbe : *Parturiunt montes* (la montagne qui accouche, etc.).

Evidemment, le choix définitif de l'emplacement doit précéder les dessins et les conceptions des artistes, car l'emplacement est pour l'artiste une donnée fondamentale. ....u.

L'un des rédacteurs : L. Bovet.

LA FEMME DU PROFESSEUR.[1]

DIE FRAU PROFESSORIN.

I

Le *Wadelèswirth* est assis dans la petite chambre, près de la fenêtre du jardin. Il a le coude appuyé sur la tablette de la fenêtre, et la tête appuyée sur la main. Selon sa coutume, ses jambes sont croisées sur les avant-pieds de sa chaise, comme s'il voulait y prendre racine; car, aussitôt qu'il s'assied quelque part, il faut presque un cric pour le relever.

Maintenant, cela va sans dire, il n'est plus assis là ; il y a bien longtemps que plus un doigt ne lui fait mal ; mais, de son temps, ses doigts ont fait mal à bien du monde. On disait que quand le Wadelèswirth tapait sur la tête à quelqu'un, il n'y poussait plus de cheveux : aussi donnait-il, par charité, ses tapes sur la nuque. Là, il n'y a pas de sang, et cela fait pourtant bien mal. Le Wadelèswirth était-il donc comme cela un tapageur ? Vous reconnaîtrez bientôt vous-même que c'était un homme aussi bonace et bon enfant que qui que ce fût ; mais cela n'empêche pas de distribuer à certains moments, quand on le veut, des coups de poings pas mal accentués. Bref, le Wadelèswirth était, comme on dit, un homme singulier. D'ordinaire, on ne l'appelait pas Wadelèswirth, mais l'*Aubergiste de la Tille*, ce à quoi la Tille, qui était sur son enseigne, lui donnait le droit le plus incontestable. Quant au premier nom, c'est une autre affaire. A partir du jarret jusqu'à la cheville du pied, cet homme avait des mollets formidables, et c'est

(1) Nos lecteurs accueilleront avec intérêt cette traduction fidèle d'un roman d'Auerbach, touchant dans sa simplicité, et qui reproduit avec une intimité particulière quelques traits caractéristiques de l'esprit allemand. Nous supprimerons un petit nombre de passages sans importance, que le traducteur rétablira dans une publication à part. *(Réd.)*

pour cela qu'on l'appelait Wadelèswirth, l'aubergiste aux mollets.

Maintenant, nous pourrions déjà nous arrêter plus tranquillement auprès du Wadelèswirth ; mais il ne faut pas nous presser, car il va bientôt y avoir bien du tapage dans la maison et dans tout le village, par le fait d'un homme ou deux.

Le Wadelèswirth est donc là assis bien tranquille, et laisse ses pensées bourdonner autour de lui, comme les mouches qui bourdonnent en tourbillonnant par la chambre. Il est vrai qu'on n'a pas beaucoup de pensées quand on est si fatigué, et qu'on revient justement des champs, comme le Wadelèswirth, où l'on a chargé une voiture de foin. Il fait bon alors reprendre paisiblement haleine et laisser ses pensées, quand on en a, faire tout ce qu'elles veulent. Le Wadelèswirth cligna de l'œil du côté du chat, qui était accroupi sur la tablette extérieure de la fenêtre, et qui avait assez à faire avec lui-même, puis il se retourna et cria : — Lorlé ! Une voix répondit de la chambre : — Quoi !

— Je crois que tu fais comme le chat ; tu fais toilette, comme si nous allions avoir des étrangers.

— Tout juste !

— Allons, dépêche-toi d'en finir, et quand tu n'auras plus si chaud, tu iras me chercher un coup à boire à la cave.

— Tout de suite, tout de suite ! répondit-on de nouveau de la chambre; on entendit fermer un coffre, puis quelqu'un dégringola l'escalier, la porte s'ouvrit et..... et un coup de fusil partit tout près de la fenêtre; un petit cri s'échappa de la bouche de la jeune fille; le verre plein qu'elle tenait tomba à terre, et le chat s'élança dans la chambre, en effleurant presque la figure de l'aubergiste. Celui-ci se leva en jurant. La jeune fille avait disparu par la porte entr'ouverte.

Voici de quel étrange événement il s'agissait.

Deux jeunes hommes venaient à travers le bois de la Côte. L'un en redingote tyrolienne à brandebourgs verts, grand et large des épaules, à grande barbe rougeâtre, avec un chapeau pointu gris à larges bords, tout bosselé sur la tête ; l'autre, en simple casquette sous laquelle on apercevait une figure fine, à favoris bien soignés. Il était de taille petite, un peu penchée en avant, et portait une redingote noire à demi usée. Ils marchaient tous deux sans dire mot. Un vieux paysan les suivait en portant leurs deux valises, une guitare, un pliant de peintre et un fusil. En ce moment, ils

sortaient de la forêt, et devant eux se déployait un grand village, au fond de la vallée, un village tout d'une venue le long du ruisseau, qui y coule en murmurant à travers les rochers ; une passerelle traverse le ruisseau, de l'autre côté duquel l'église s'élève sur une colline solitaire.

— Tiens, le voilà ! C'est Weissenbach, dit le grand avec une voix de poitrine des plus sonores.

— Ille terrarum mihi præter omnes angulus ridet ([1]),

dit le petit à la redingote d'étudiant, un peu trop portée.

— Laisse-moi donc tranquille avec ton Horace, répondit le grand, auquel nous pouvons attribuer sans hésitation le pliant de peintre.

— Comme tu voudras! répartit le petit, et, tout en regardant autour de lui, il se mit à sourire en disant : — *Ite, missa est.* Mes chers livres, ne venez plus ici m'embarrasser les jambes au milieu de la libre nature. Un moment de silence !.... Dis donc, frère, il te faudra peindre ça, ou bien moi, j'en ferai un conte, de cette manie des auteurs, qui dans chaque livre ont toujours leur *dada* tout prêt à être enfourché, et qui se mettent tout-à-coup à prendre le mors aux dents avec lui. Ce serait tout de même beau de voir partir ainsi une meute de livres, toute une bibliothèque, en bas la montagne. Hop, Hop ! Oui, il faut que j'écrive un conte là-dessus.

— Tu n'écriras rien du tout : il semble toujours que tu vas faire merveille, mais tu n'empoignes jamais quoi que ce soit.

— Tu as malheureusement raison ; mais ici je veux retremper ma vie; tiens, regarde donc ce village si paisiblement occupé à faire sa méridienne: ne dirait-on pas un grand monstre marin se régalant de soleil sur le rivage ? Tous ces toits de chaume sont comme autant de grandes écailles ! Et l'église ! regarde cette église : j'aime les églises sur les montagnes. Il ne faut pas qu'elles soient au milieu des baraques. Sur ces rochers je veux bâtir mon église — voilà qui est beau ! Même corporellement, il faut que les hommes montent et s'élèvent jusqu'aux hauteurs spirituelles. Cette église, telle que la voilà sur la montagne, de l'autre côté du pont, est la véritable église transcendante et surnaturelle.

([1]) Heureux les paysans, s'ils savaient leur bonheur

Après une pause, il continua : — Entends-tu aboyer les chiens et brailler les gardiennes du capitole? Entends-tu comme ces enfants piaillent? Ces pauvres enfants! ils ne se doutent guère que tu arrives, et que tu vas éterniser leur jeunesse en peinture. Virgile a déjà dit fort joliment :

> — O fortunatos nimium, sua si bona norint,
> Agricolas..... (1).

Le peuple est absolument comme la paisible nature, il ne sait rien de la beauté de sa vie ; c'est un être tout végétatif, et nous venons nous, les princes de l'esprit, tirer de ce monde garotté toute sorte de libres pensées et de magnifiques tableaux.

— Oui, mais qui sait, répondit enfin le grand, qui sait aussi le parti que tire de nous l'Esprit du monde, et au profit de quelles pensées, au profit de quels tableaux il nous utilise?

— Tu es plus pieux que tu ne crois; voilà une pensée grandiose, répliqua le savant, et le peintre continua :

— *Article premier :* Ne placarde donc pas ainsi à toute chose ton certificat d'école.

Tous deux se turent. Le peintre, qui se reprochait cependant d'avoir trop brusqué son camarade, lui prit la main et dit :

— Nous allons nous établir ici ; secoue toute poussière scolaire, comme tu te l'es proposé ; ne pense à rien ; ne veuille rien, et tu auras tout.

Le petit répondit à ce serrement de main par un regard d'une douceur infinie, et le peintre continua : — Il faut que je te peigne l'homme chez qui nous allons rester.....

— Non pas; n'en fais rien ; laisse-le-moi deviner moi-même.

— Si tu veux!

Comme en ce moment ils approchaient du village, le peintre prit le sentier qui longeait derrière les maisons, et le petit observa :

— C'est une chose extrêmement remarquable que les routes de la nature ne sont jamais complétement droites. Le ruisseau a une ligne ondulée, et les chemins d'un village à l'autre vont tous en zigzaguant à travers la plaine. La philosophie de l'histoire peut conclure de là que ni la nature ni l'humanité ne se meuvent d'après la ligne logique.

(1) Ce petit coin de terre est le plus beau pour moi!

— Quant aux routes, cela a une raison toute simple, observa le peintre; un attelage va beaucoup plus facilement quand, au moyen d'une courbe, il acquiert un nouvel élan. D'ailleurs, sur un chemin tiré au cordeau, le cheval se trouve trop uniformément, et fatigue trop dans son harnais. C'est de la philosophie de voiturier.

Tout en parlant ainsi, les deux amis étaient arrivés à un verger; le peintre prit le fusil au paysan et fit feu en l'air, de manière qu'on l'entendît au loin; puis il poussa un cri de joie, s'élança dans l'escalier, et entra dans la chambre.....

Voilà que nous nous retrouvons auprès de l'aubergiste, au moment où le chat lui effleure la figure en bondissant, et où le verre plein tombe sur le plancher. L'aubergiste se lève alors, crispe ses deux poings et se met à jurer.

— Mille millions du diable! Qu'est-ce donc que cela? qu'est-ce qu'il y a?

— C'est moi! s'écria le peintre en lui tendant la main en signe de bien-venue.

Le poing de l'aubergiste s'ouvrit et il se mit à crier: — Qu'est... qu'est-ce que c'est? Mais, oui, pardieu! c'est lui; ah! M. Reinhard, vous êtes donc revenu nous voir! Eh bien! en voilà une de visite inattendue! on peut bien mettre le ruban à la crémaillère.

— C'est l'été qui en est cause, vieux Crésus! répondit le peintre en secouant fortement la main de l'aubergiste, qui alors demanda:

— Est-ce vous qui avez tiré dans le jardin?

— Ce n'est pas moi, c'est ce compagnon que voilà, dit le peintre en levant son fusil, il ne peut pas retenir sa gueule.

— Allons, allons, vous êtes toujours le même; mais c'est l'homme qui paie pour la femme, et quand on tire, ça coûte l'amende.

— Je le sais bien et je paierai sans façon.

Reinhard présenta alors son ami le collaborateur ou sous-bibliothécaire Reihenmayer.

— Reihenmayer? dit le Wadelèswirth; nous avons aussi ici une famille de ce nom.

Le collaborateur répondit en souriant:

— Il se peut très bien que nous soyions parents de loin, car je descends aussi d'une famille de paysans.

— Nous descendons tous d'une famille de paysans, dit l'aubergiste, le grand-père Adam était paysan de son métier.

— Où est donc votre Eve, vieil Adam ? demanda Reinhard.

— La voici qui arrive avec la voiture de foin. Je suis seulement venu un peu en avant. Lorlé! Lorlé! où es-tu ?

— Ici ! répondit une voix d'en bas.

— Ouvre vite la grange, qu'ils puissent entrer la voiture tout de suite, il va pleuvoir, et ensuite monte ici.

— Le petit goujon ? dit Reinhard ; ah! je suis curieux de le revoir, le petit goujon ; à quoi l'aubergiste répondit en souriant malignement et en menaçant du doigt :

— Halte là, petit homme! ce n'est plus un goujon : elle peut se faire voir maintenant ; c'est une fraîche jeune fille ; mais, par Dieu! vous ne pouvez vous montrer ainsi, vous! on vous prendrait pour un vieux salpétrier ; vous avez toute une forêt sur le visage ; des sapins rouges et des foyards couleur de sang ; à combien la toise ? Mais dites-moi donc, est-ce que dans les chancelleries, les chaudronniers et les rémouleurs laissent ainsi pousser leur barbe tout en désordre sans y rien couper ? Est-ce qu'ils ne traitent pas aussi cela comme les livres et les journaux !

— Cher homme! pour l'amour de Dieu ! est-ce que vous allez aussi nous servir de ces histoires-là ? Est-ce qu'on ne pourra donc nulle part être délivré de cette infernale politique ? s'écria Reinhard.

— Ah ! mon Dieu oui, voyez-vous, c'est comme cela, maintenant ; nous autres stupides paysans, nous sommes assez bêtes pour tenir à savoir où l'on fait passer nos impôts, et pourquoi on retient si longtemps nos garçons soldats, et....

— Oui, oui ; je sais tout cela ! protesta Reinhard.

Le collaborateur saisit alors la main de l'aubergiste, et dit en lui frappant sur l'épaule :

— Vous, vous êtes vraiment un homme, un citoyen de l'avenir !

L'aubergiste se secoua, haussa les deux épaules, regarda le collaborateur en fronçant le sourcil, et dit en secouant la tête d'un air souriant ;

— Grand merci, ma foi ! et je suis bien votre serviteur !

Le collaborateur ne savait ce que cela pouvait signifier : mais il n'eut pas longtemps à réfléchir ; on entendit des claquements de

fouet dans la rue, l'aubergiste alla sur la galerie couverte qui entourait toute la maison, excepté du côté du jardin; les deux étrangers le suivirent.

— Tire donc plus *à dia !* cria l'aubergiste au jeune homme qui était monté sur le cheval de selle devant la voiture de foin : encore plus à dia ! sans quoi tu ne pourras pas engranger. De ta vie tu ne pourras donc attraper le coup ! Bon, bon ! Maintenant fouette, allons, hardi !

La voiture était bien entrée : on revint à la chambre en respirant plus à l'aise.

Le collaborateur demanda modestement :

— Mais pourquoi ne faites-vous pas élargir votre porte de grange. C'est pourtant bien pénible d'engranger comme cela.

L'aubergiste qui regardait par la fenêtre se retourna, puis il se remit à regarder au dehors en disant au dedans :

— Les jeunes gens n'ont pas besoin d'avoir les choses mieux que nous ne les avons eues. Il faut bien qu'ils apprennent aussi : il faut qu'ils ouvrent l'œil, qu'ils soient adroits, et qu'ils sachent ce qui vient après eux. J'ai engrangé là, moi, pendant plus de trente ans, et je n'ai jamais croché. Là-dessus, il se retourna dans la chambre et continua : — Qu'est-ce que vous faites donc au juste dans votre métier, M. le kalbrateur ?

— Je suis intendant de livres.

— En ce moment, la femme, le fils, le domestique et la servante, arrivèrent dans la chambre. Tous firent la bien-venue à Reinhard, et la femme lui dit en désignant sa barbe :

— Mais vous êtes devenu tout sauvage, depuis deux ans qu'on ne vous a vu !

— Notre tambour-major en avait aussi une toute pareille, dit Stéphan, le fils ; mais tous les matins il la cirait avec de la cire noire.

—Si j'étais jeune, jamais je ne vous laisserais m'embrasser avec cette barbe, — dit Barbel, une vieille personne osseuse qui servait dans la maison comme servante. Martin, le domestique, qui était derrière elle, était son fils. Celui-ci avait aussi son opinion personnelle qu'il exprima enfin à son tour :

— Et moi, je dis que cette barbe lui va crânement ! ça lui donne tout l'air du saint Joseph qui est à l'église.

— Pour toi, tu as tout l'air du roi Mage! conclut l'aubergiste, mais où perche donc Lorlé? Vieille, va me chercher à boire un coup à la cave, et donne-moi une bouchée de fromage, après quoi, tu arrangeras à M. Reinhard son ancienne chambre. Pour l'autre monsieur étranger, il peut très bien coucher dans la salle de bal.

L'aubergiste obtint enfin son coup à boire. Il rôdait pendant une heure avec une soif brûlante, plutôt que de descendre et de remonter les deux rampes d'escaliers de la cave. Le collaborateur s'assit près de lui.

Reinhard faisait un tour par le village. Tous les enfants lui couraient après, et quelques-uns même lui crièrent courageusement, du fond de leur cachette bien sûre:

— Ta barbe rouge brûle, ô vieux vilain renard!
Jettes-y pour l'éteindre un peu d'eau sans retard.

Reinhard entra dans la maison où habitait le perruquier. Les enfants attendirent devant la porte dans l'espoir de l'en voir sortir bien épluché; mais sitôt qu'ils le virent reparaître avec sa barbe toujours aussi grande, ils se mirent à rire et à jubiler de plus belle.

Dans la maison du perruquier, habitait aussi quelqu'un à qui Reinhard avait donné une commission: c'était le garde-champêtre, qui sortit alors avec sa clochette. Il se mit à sonner à tous les coins du village, et dit ensuite à haute et intelligible voix:

— Le peintre Reinhard est revenu avec une immense barbe rouge. Ceux qui veulent le voir, n'ont qu'à se rendre à *La Tille:* c'est là qu'aura lieu le spectale. Le prix d'entrée est pour chacun l'obligation d'ouvrir une grande bouche et de montrer ses dents, s'il en a. C'est à huit heures et demie qu'on donne à manger au monstre. Les enfants entrent gratis.

Un inextinguible éclat de rire courut par tout le village. Les enfants suivaient le garde pied à pied, en poussant des cris sans fin. A peine parvenait-on à les faire taire, pour entendre ce qu'annonçait le garde.

Aux approches de la nuit, le ciel se trouva chargé de gros nuages pluvieux; Reinhard était venu s'asseoir sur le banc de pierre, sous le tilleul, devant l'auberge; il souriait à part lui en pensant à l'hilarité subite dont il avait rempli inopinément toute la popula-

tion. Tout-à-coup il entendit près de lui un sanglot comprimé. il se leva, et vit une jeune fille qui allait du côté de la grange.

— Lorlé? dit-il d'un ton interrogateur.

— Bonsoir, répondit la jeune fille en prenant la main qu'on lui offrait, sans lever les yeux et en se couvrant le visage avec son tablier.

— Tu as..... oui, vous avez pleuré. Pourquoi donc?

— Je, je..... n'ai pas pleuré, répondit la jeune fille, que ses rapides sanglots empêchaient presque de parler.

— Pourquoi ne m'accordez-vous donc pas un regard? pourquoi ne me regardez-vous pas? Est-ce que je vous ai fait du mal?

— A moi? à moi, non.

— A qui donc?

— A vous!

— A moi? comment donc?

— Cela ne me plaît pas que vous vous donniez ainsi en moquerie à tout le village; ce n'est pas bien, et nous aussi vous nous traitez comme des fous. Nous n'aurions pas cru cela de vous.

— Vous êtes devenue toute grande et forte, Lorlé; venez donc dans la chambre, que je puisse vous voir.

— Vous n'avez pas besoin de plaisanter encore maintenant avec moi, répondit la jeune fille en se redressant tout à coup et en courant, par la porte de la cour, du côté de la rue.

Reinhard se rassit sur le banc en se mordant les lèvres et en regardant la terre. Ce qui, un instant auparavant, lui semblait encore une moquerie exagérée, mais inoffensive, prenait pour lui maintenant une toute autre tournure. Il fit bientôt abstraction de lui-même et pensa: — La petite a raison; il y a quelque chose d'aristocratique dans cette farce. Nous ne savons pas combien il y a en nous de honteux orgueil. Voilà que j'ai mis tout le village en jeu pour mon propre amusement.

Le collaborateur descendait dans ce moment.

— C'est un singulier homme, dit-il, que notre aubergiste. Il m'a déjà tamisé de toutes les manières. Il n'en finit jamais avec ses questions, sans compter qu'il a quelque chose de méfiant.

— Ce n'est pas cela, dit Reinhard; les paysans ont une vieille règle: quand on veut manger avec la cuillère d'un autre, il faut d'abord souffler trois fois dedans..... comprends-tu?

— Oui, bien sûr ; c'est une idée très profonde.

— Grand merci, ma foi, et je suis bien votre serviteur, monsieur le kalbrateur, répondit Reinhard en riant.

Beaucoup d'hommes et des garçons du village se rassemblaient peu à peu. Tous faisaient à Reinhard une cordiale bien-venue. Le ton plaisant qui les avait attirés, ne se démentit pas. On alla dans la chambre, et pendant toute la soirée, Reinhard eut des histoires drôlatiques à raconter sur ses excursions dans la Haute-Italie et le Tyrol. C'était des éclats de rire à n'en pas finir. Reinhard se donna lui-même en spectacle plus qu'il ne le faisait d'ordinaire. Il voulait être généreux, parce qu'il se reprochait de les avoir tous mystifiés. Mais peu à peu, il passa d'une joyeuseté intérieure à toutes sortes de folles étrangetés, car il savait, surtout en grande compagnie, arriver à une véritable exaltation.

Reinhard avait été plein de gaîté parmi les hommes ; aussitôt qu'il se retrouva seul dans sa chambre, voilà qu'il devint sombre et morose ; le monde lui semblait réellement par trop triste sitôt qu'il ne le secouait pas lui-même un peu.

Pendant toute la soirée, Lorlé n'était pas entrée à la chambre. Bien tard dans la nuit, quelqu'un rôdait encore par toute la maison en traînant ses pantoufles et en tâtant à toutes les portes. C'était le Wadelèswirth, qui jamais n'allait au lit avant d'avoir tout bien visité du haut en bas.

II

Le lendemain, le collaborateur était déjà de grand matin devant le lit de Reinhard, à chanter d'une voix énergique et savante, qu'on ne lui eût guère supposée, le lied de PRECIOSA : — *Le soleil se réveille,* avec la mélodie si fraîche de Weber. Reinhard étendit les bras en murmurant.

— Un homme comme toi, chanta le collaborateur en manière de récitatif, qui se propose de peindre le magnifique tableau du dimanche matin, ne doit plus dormir par le temps qu'il fait aujourd'hui, boum, boum !

Reinhard ne bougeait pas, et le collaborateur continuait en parlant : — Qu'est-ce que nous allons faire aujourd'hui ? Nous voilà

au dimanche matin. Il a plu cette nuit. Nous sommes servis à souhait. Tout scintille et resplendit au dehors. Qu'allons-nous faire? N'y a-t-il point de kermesse dans le voisinage? point de fête populaire?

— Kalbrate-toi une fête populaire, répondit Reinhard : assemble-toi au son du tambour les masses dont tu as besoin : coiffe ton nez d'un binocle d'opéra ; jette de l'argent aux enfants, de manière à ce qu'ils se bousculent les uns sur les autres ; alors tu auras une fête populaire, au bas de laquelle tu pourras mettre : *Ipse feci*, c'est moi qui l'ai faite.

— Hier soir tu étais si gai, et te voilà aujourd'hui si grognard!

— Je n'étais pas gai, et je ne suis pas grognard : je suis un gaillard qui devrait être seul, et qui malheureusement ne peut pas l'être un seul jour. Comprends-moi bien. J'aime à t'avoir auprès de moi ; un ami comme toi, si bon et si franc, c'est comme quand on a de l'argent dans son armoire : quand même on ne s'en sert pas, cela soutient tout de même, parce qu'on sait où l'on pourra le prendre au besoin. Ainsi donc, reste ici jusqu'à la fin de tes vacances ; mais aussi laisse-moi un peu à moi-même.

— Je te comprends très bien. Ici, tu reçois le baiser de la muse, et il ne faut pas qu'aucun œil étranger, qu'aucun œil indiscret le surprenne. Je veux bien certainement te laisser à toi-même, je veux me retirer toujours dès qu'un motif de tableau se présentera à toi quelque part : car ce ne sont pas de ces choses qu'il faut montrer du doigt, ni contempler d'un œil profane. La racine, la force productive de toute vie, repose dans l'obscurité où pas un regard du soleil, pas un œil mortel ne peut atteindre.

— C'est vrai! dit Reinhard, et je te ferai même observer ceci pour toi-même : ne t'avise pas d'exiger de chaque instant quelque chose, un résultat, une pensée ou autre chose pareille, laisse-toi vivre, et tu auras tout le reste. Nous vivons dans une chasse perpétuelle de pensées qui ne nous laisse pas un instant de repos pour jouir de la vie ; toi surtout ; mais je puis aussi dire comme ce curé dans son sermon sur la pénitence : — Mes chers auditeurs, je prêche non-seulement pour vous, mais aussi pour moi. — Laisse-nous vivre, vivre! Le sureau fleurit, il fleurit, mais non pas uniquement pour que nous en fassions des infusions quand nous nous sommes enrhumés.

— Je te demande bien pardon, observa le collaborateur, d'un ton plein d'égard et de timidité ; mais il y a en toi plus de romantisme que tu ne crois ; ça toujours été là aussi la fleur bleue des romantiques : vivre en dehors de toute réflexion, dans la pleine jouissance du non-savoir.

— Ce n'est pas tout-à-fait mon avis; mais ça m'est égal que cela s'appelle romantisme, s'il faut absolument que l'enfant ait un nom.

Reinhard, à moitié vêtu, était debout près de la fenêtre et aspirait à longs traits l'air du matin. Tout-à-coup il fit deux pas en arrière, le collaborateur s'élança à la fenêtre vide et regarda dehors. La fille de l'aubergiste traversait la cour, légèrement vêtue, sans camisole et les pieds nus. Une bande de jeunes canards l'entouraient en piaillant.

— Allons donc, petits goulus! disait-elle en faisant la moue, vous ne pouvez donc pas attendre que vos petits gésiers soient bien bourrés. Il faudrait vous servir tous les quarts-d'heure, pas vrai ? Eh bien, attendez, oui, je vais vous chercher à manger, un peu de patience. Eh ! il faut bien que vous l'appreniez aussi, vous, la patience! Allons, débarrassez le pavé, je vais vous marcher dessus.

Les petits canards s'arrêtèrent, comme s'ils avaient compris ses paroles ; la jeune fille alla à la grange et revint avec de l'orge dans son tablier. — Tenez, dit-elle en jetant une poignée d'orge, régalez-vous, à la garde de Dieu ! partagez entre vous, petits diables envieux, et ne vous bousculez pas ainsi les uns sur les autres; pscht! fit-elle là-dessus en jetant de côté une poignée d'orge; vous autres poulettes, restez là-bas! — Le coq était perché sur l'échelle à la grange, et chantait de tous ses poumons : — Oui, tu chantes absolument comme hier, dit la jeune fille en s'inclinant ; allons, descends donc maintenant ; tu es tout comme les hommes qui se font toujours attendre quand la soupe est déjà sur la table.

Le coq se décida à voler à terre et se régala, mais non sans babiller beaucoup en même temps ; probablement il avait dit quelque chose de très spirituel ou de très drôle, car une poule jaune qui venait justement de piquer un grain, secoua la tête et perdit le grain. Le galant courut lestement après, le retrouva et le rapporta en grattant de la patte, et en murmurant quelques obligeantes paroles.

— Bonjour, mademoiselle! cria alors le collaborateur en regardant dans la cour. La jeune fille ne répondit pas et s'enfuit comme une belette à la maison. Les petits canards et les poules regardèrent significativement en haut vers la fenêtre, devinant fort bien que de là était venu le dérangement qui leur enlevait le reste de leur déjeûner.

— C'est ça une jeune fille! Ah! c'est ça une jeune fille! s'écria le collaborateur en se retournant dans la chambre et en levant ses deux poings crispés vers le ciel; puis il arpenta deux fois la chambre sans parler, après quoi il vint se camper devant Reinhard et se remit à dire :

— Ah! ma foi, voilà! je ne peux rien dire de plus, voilà une jeune fille! Aucune épithète ne me satisfait, aucune! Nous avons là une loi de la poésie populaire: elle donne l'expression la plus complète et produit le plus profond effet, souvent même avec le simple substantif sans épithète. Pour une pareille extase, mon langage ne m'offre pas plus de ressource que celui d'un fils de paysan.

— Qu'en penses-tu? si nous nous contentions de l'épithète de *divine?*

— Ne te moques pas! Il faut que tu peignes cette jeune fille comme elle était là, ne faisant qu'un avec la nature, lui parlant et étant comprise par elle, résumant en un mot l'harmonie la plus complète.

— Effectivement, ce serait quelque chose qu'on n'aurait jamais vu.... une jeune fille dans une basse-cour!

— Si ce n'est pas comme cela, n'importe; cette jeune fille, il faut tout de même que tu la peignes; tu as là, près de toi, un doux mystère de la nature, tu.....

— Mais, de par tous les diables, tais-toi donc, s'il y a mystère. Depuis ce grand matin, tu bavardes tant qu'en vérité on ne sait plus où on a la tête.

Les deux amis restèrent un instant silencieux l'un près de l'autre, puis, enfin, le collaborateur dit en se levant :

— Tu as raison, le matin est comme le paisible temps de la jeunesse. Il faut alors laisser l'homme seul, jusqu'à ce qu'il s'éveille peu à peu; il ne faut pas le secouer. Je vais au bois; tu n'y viens pas avec moi?

— Non.

Le collaborateur partit et Reinhard resta longtemps assis en silence. La prolixité et les secousses du collaborateur lui laissaient une sensation pareille à celle qu'il eût rapportée d'un voyage plein de fracas. Reinhard avait les nerfs irrités : il se remit sur son lit et s'endormit d'un léger sommeil. Les cloches de l'église le réveillèrent, on sonnait le premier coup de la messe. Reinhard descendit à la cuisine. Barbel son ancienne protectrice, qui autrefois bavardait si amicalement avec lui, était grognarde, et lui dit de passer à la chambre, qu'il y avait trois heures qu'elle lui tenait son café prêt, et qu'à cause de lui on ne pouvait pas laisser le feu s'éteindre. Reinhard était aussi sur le point de lui répondre brusquement; il ne voulait pas se laisser bafouer plus longtemps à cause de sa plaisanterie de la veille, quand tout-à-coup il entendit la voix de Lorlé qui était sur la galerie.

— Barbel, monte donc voir si c'est bien comme cela.

— Descends, toi; il n'y a pas plus de chemin pour descendre que pour monter; continue seulement, ça doit être bien.

Sans avoir rien répondu, Reinhard quitta la cuisine et alla, non pas à la chambre, mais du côté de la galerie sans faire le moindre bruit. Il put observer un instant la jeune fille sans en être vu; il se sentit ému au premier coup-d'œil. C'était une figure pleine de paix, douce et tranquille. Un calme indicible était répandu sur ses joues rondes. Aucune passion n'avait encore bouleversé ces traits; aucune douleur poignante, aucun regret ne les avait contractés, cette bouche fine ne pouvait exprimer rien de bas et de violent; une délicate rougeur, à-peu-près uniforme, avivait à la fois les joues, le front et le menton, et comme la jeune fille tenait tranquillement alors son fer à repasser sur sa gorgerette en baissant les yeux, sa figure ressemblait à celle d'un enfant endormi. Tout-à-coup elle éleva la gorgerette en ouvrant ses grands yeux bleus et en faisant la moue, et alors Reinhard avança involontairement d'un pas en faisant du bruit.

— Bonjour! lui dit Lorlé en se tournant vers lui.

— Merci, merci! êtes-vous gentille aujourd'hui?

— Je n'ai pas été méchante, je ne saurais pas pourquoi? avez-vous bien dormi?

— Pas tout-à-fait.

— Pourquoi ? avez-vous rêvé ? vous savez bien : ce qu'on rêve la première nuit qu'on couche dans un lit étranger, cela arrive....

— Mais mon rêve n'arrivera pas.

— Mais qu'est-ce que ça a donc été ? Est-ce que vous ne pouvez pas le dire ?

— Si fait, et à vous surtout. C'est de vous que j'ai rêvé.

— Bah ! de moi ? cela ne se peut pas. Voyez, ne me faites pas des flatteries : c'était bon quand vous m'appeliez autrefois petit goujon, mais j'aimerais encore mieux que vous me disiez cela, que de vous voir me débiter des fadaises, comme vous le faites aujourd'hui.

— Mais, je puis bien avoir rêvé aussi des choses qui ne soient pas des flatteries. Allons, voyons, ne faites pas la mine, ce n'est rien de mauvais, c'est seulement bête. J'ai rêvé que j'étais assis avec vous sur un petit char à la bernoise, auquel était attelé votre cheval avec une énorme clochette au cou, qui sonnait comme une cloche d'église. Et alors le cheval s'est envolé dans les airs, la crinière au vent, et sans qu'on entendît le moindre bruit de roues; nous allions ainsi toujours plus loin, toujours plus loin. J'ai voulu arrêter le cheval, mais il m'a presque arraché le bras du corps, et vous restiez toujours bien tranquillement assise, et nous allions toujours; puis voilà que tout à coup le char se met à descendre tout doucement; nous avons mis pied à terre, alors mon camarade est arrivé, et je me suis éveillé.

— C'est un rêve bien drôle : mais d'un mois je ne vais en voiture avec vous. Qu'est-ce que je voulais dire ? votre camarade est un drôle de patron : mon père dit qu'il est fier et orgueilleux, mais je crois plutôt qu'il est façonneur et maladroit.

— Vous lui avez cependant pardonné de vous avoir dérangée ?

— Oh ! oui, étiez-vous déjà levé aussi ?

— Pas tout-à-fait. Quant à mon camarade, vous avez raison, il n'est pas fier, au contraire il est timide et craintif.

— Oui, je l'ai pensé aussi, quand je suis allée dernièrement près de la Vroni (Véronique) au moulin de la Combe ; vous savez bien, elle est promise avec notre Stéphan, ils vont se marier pour l'automne et c'est lui qui prend le moulin ; vous serez bien encore ici pour la noce, n'est-ce pas ?

— Ça se peut, mais vous vouliez me raconter quelque chose.

— C'est vrai, vous faites bien de me le rappeler, sans cela je babillerais tout le jour. Eh bien, quand je suis donc allée au moulin de la Combe, la nuit est venue, et alors ils ont voulu me ramener, mais moi je n'ai pas voulu, et cependant ça n'aurait pas été de trop. Je suis alors partie toute seule, et voilà que dans le bois j'ai eu une peur épouvantable; et parce que j'étais si effrayée, voilà que je me suis mise à siffler tout le temps, comme si je me moquais de tout au monde. Oui, mais maintenant comment cela se fait-il donc que je vous raconte cela ? conclut Lorlé, en pinçant ses lèvres, et en baissant les yeux d'un air de réflexion.

— Nous parlions de mon camarade, et....

— Ah! oui, vous m'y remettez; lui aussi, il siffle gaiement parce qu'il a peur, n'est-ce pas?

— Parfaitement trouvé ! Mais maintenant, il vous faut être toute amicale avec lui ; c'est un excellent homme, qui le mérite, et cela le rendra bien heureux.

— Je ferai tout ce que je pourrai. Est-il encore garçon ?

— Oui, il est encore à marier, si cela vous plaît.

— Si vous me dites encore des choses pareilles, interrompit Lorlé en levant son fer à repasser, je vous brûle votre barbe! A propos, que je ne l'oublie pas; ne la laissez pas vilipender votre barbe, elle vous va très-bien.

— Pourvu qu'elle vous plaise, elle se soucie peu de tout le reste du monde.

— De quoi! de quoi! qu'elle vous plaise! qui est-ce qui parle ici de plaire? se mit à crier une forte voix de femme; c'était celle de Barbel.

— La Lorlé en tient pour mon camarade, dit Reinhard.

— Ne l'écoute pas; c'est un moqueur, cria la jeune fille, et Barbel répliqua :

— M. Reinhard, entrez et buvez votre café; je ne veux plus vous le chauffer.

— Est-ce que votre gorgerette que voilà va à la messe? demanda Reinhard en se tournant vers Lorlé qui lui répondit :

— Non, c'est celle de Barbel : c'est elle qui va, moi je garde la maison. N'allez-vous pas aussi, vous ?

— Oui, répondit Reinhard, et il entra dans la chambre. Il n'avait réellement pas eu l'intention d'aller à la messe; mais main-

tenant, il devait et voulait y aller ; il le devait, parce qu'il l'avait promis, et il le voulait, parce que Lorlé restait seule au logis. Il se dit qu'en allant aussi à la messe, il s'acquérait des droits à la communauté de la vie villageoise.

Pendant que Reinhard réfléchissait à tout cela dans la chambre, Lorlé disait au dehors sur la galerie : — Barbel, pense donc, il a rêvé de moi cette nuit.

— Qui donc ?

— Pardi ! M. Reinhard. Lorlé ne manquait jamais, en parlant de lui, même quand il était absent, d'accoler à son nom le mot de monsieur.

— Ne te laisse pas entortiller par cette barbe de renard, répondit Barbel.

— Moi, je te dis que ce n'est pas du tout une barbe de renard, dit Lorlé toute en colère. Elle est d'un très-beau châtain, et M. Reinhard est toujours aussi bon enfant qu'il était ; et quand il n'était pas là, tu disais toujours du bien de lui, et tu as tort maintenant de lui tirer comme cela dessus. Quand même il a fait hier cette farce avec la sonnette, ça ne fait rien ; il n'est pas fier, il parle à tout le monde et sans un brin de fierté.

— Je ne dis que ça : — sois sur tes gardes avec lui ; tu n'es plus une enfant.

— Mais, je le sais bien ; d'ailleurs je sais ce que c'est que le monde, je....

— Donne-moi ma collerette, voilà que tu la rechiffonnes toute, dit Barbel, et elle partit.

Reinhard s'en alla à la messe, bien endimanché, avec Stéphan et Martin. Tout le monde lui souriait amicalement. Bon nombre se mirent encore à rire de son étrange barbe, mais ils sentaient obscurément que celui qui la portait était des leurs, puisqu'il se rendait au même sanctuaire, à la même table spirituelle.

Chemin faisant, Martin demanda : — Eh bien ! qu'est-ce que vous dites de notre Lorlé ? Pas vrai, c'est une fille ! cela !

— Oui, répondit Reinhard, la Lorlé est tout-à-fait comme un beau canaris jaune d'or, au milieu d'un tas de moineaux tout gris.

— Diable d'homme ! il a pourtant raison, dit Martin en souriant à Stéphan.

Reinhard alla à l'orgue près du maître d'école : le ton mugissant de l'orgue lui faisait un bien extrême. La Barbel qui alors l'apercevait d'en bas, se disait en elle-même : — Il est pourtant brave! comme ses yeux brillent dévotement ! Reinhard n'entendit que le commencement du sermon. A ce texte : — ***Laissez votre pain aller sur les eaux,*** se trouvait rattaché un sermon tonnant et terrible, parce que tout le village s'était donné le mot pour ne contribuer en rien à la fondation d'un couvent de sœurs de charité. Le débit monotone et coupé de subits éclats du curé, plongea Reinhard dans toutes sortes de rêveries étrangères au prône. En bas cependant la Barbel était à genoux, joignant avec ferveur ses deux mains et priant pour Lorlé ; elle ne pouvait pas se débarrasser de l'idée que la petite était en danger ; aussi priait-elle toujours de plus en plus fortement, puis à la fin elle se leva et fit le signe de la croix sur son visage, effaçant ainsi toutes traces de chagrin.

Le son de l'orgue réveilla bientôt Reinhard, et il sortit de l'église avec toute la paroisse. Non loin de la porte de l'église, la Barbel attendait. Tout en pressant fortement ses ***Heures*** sur son cœur, elle dit à Reinhard : — Bonjour ! bonjour ! Reinhard remercia étonné, ne s'imaginant guère que c'était seulement alors qu'elle lui faisait la bien-venue.

Reinhard, ayant voulu faire encore un petit tour hors du village, rencontra le collaborateur avec un papillon épinglé au bord de sa casquette.

— Qu'est-ce que tu as là, demanda Reinhard ?

— C'est un superbe exemplaire du ***Papilio machaon,*** qu'on appelle aussi queue d'hirondelle. Il m'a donné beaucoup de peine, mais il fallait que je l'eusse : mon directeur n'en a pas encore dans sa collection particulière. Il y en avait deux, qui étaient toujours à se pourchasser dans les airs, toujours à se quitter et toujours à se retrouver. Sont-ils heureux, les papillons ! J'aurais bien voulu les avoir tous deux, ou bien les laisser courir ensemble ; mais je n'en ai attrapé qu'un, et regarde comme je suis fait : au moment où je le saisissais, je suis tombé dans un marais.

— Et des épingles, en as-tu toujours sur toi ?

— Toujours ; voici mon arsenal. Il ouvrit le dessous de son habit ; un R s'y trouvait formé de têtes d'épingles.

— Es-tu resté au bois tout le temps ?

— Oui, ma foi ! Oh ! vois-tu, c'était céleste ! Je me suis régalé de solitude forestière. Les autres fois, quand j'entrais dans une forêt, il me semblait toujours qu'elle fermait vite devant moi ses mystères, comme si je n'avais pas été digne de marcher à travers ses augustes colonnades, ni d'entendre le chœur paisible de l'éternelle nature. Il me semblait toujours qu'au dernier pas que je faisais en sortant de la forêt, commençaient seulement son bruissement doux et mystérieux, et ses mélodies insaisissables. Aujourd'hui, au contraire, je lui ai fait violence : j'ai grimpé à travers les buissons et les rochers, jusqu'à la source du ruisseau, jusqu'à l'endroit où il jaillit entre d'immenses blocs de basalte, pour être aussitôt reçu dans un large bassin rond, où l'on dirait qu'il doit rester comme chez lui. Tu n'y as encore certainement jamais été, sans quoi tu aurais dû le peindre. Il faut que ce soit ton premier tableau. Les arbres s'y recourbent d'un air langoureux, comme s'ils voulaient cacher le sanctuaire, afin que pas un regard mortel n'y pénètre ; sur chaque feuille repose la paix. La digitale rouge et blanche fait grimper ses guirlandes de fleurs entre toutes les fentes ; c'est une plante vénéneuse, mais elle est d'une beauté ravissante. La douce érika se cache furtive sous le rocher, et n'ose s'aventurer au dehors, dans le courant tumultueux. Je suis resté là couché une heure, et j'y ai vécu, j'y ai éprouvé des choses infinies. C'est une petite place où l'on est à merveille pour s'abîmer dans le grand tout. Ci et là retentissaient les cloches du matin : cela me faisait l'effet du bourdonnement des abeilles, qui, assurées aujourd'hui du beau temps, ne craignaient plus de s'aventurer au loin. J'avais grimpé jusque sur le haut de la montagne que les clochers entourent de toutes parts. Je me trouvais encore plus élevé qu'au sommet de Sion. Là, j'ai senti, comme cela ne m'était jamais arrivé, que je ne peux pas mourir, que je vivrai éternellement : j'embrassais la terre qui doit me recouvrir un jour, et mon esprit planait au loin sur tous les mondes. Je puis aller maintenant sans joie sur la terre, je puis descendre au tombeau sans me plaindre : j'ai toujours vécu, et je vivrai éternellement.

Reinhard s'assit au bord du chemin sous un pommier, en attirant aussi son ami auprès de lui, puis il lui dit : — Allons, continue. Le collaborateur le regarda douloureusement, puis il baissa les yeux et reprit :

— Je restai longtemps ainsi dans un ravissement triste et religieux, en regardant couler cette inépuisable source. Elle sortait claire comme l'éther de ses nocturnes profondeurs, puis serpentait pure et limpide en bas du ravin : mais bientôt, avant même d'atteindre le paisible chemin du vallon, elle se trouvait prise. Que lui importe, après tout? Elle bondit hardiment sur la roue du moulin et court vers les fleurs du rivage. Puis à la ville, voilà qu'on l'endigue: il faut qu'elle teigne, qu'elle tanne, qu'elle corroie: elle ne se reconnaît plus. Est-ce qu'il en peut donc advenir ainsi pour un pur et limpide enfant de la nature? Qu'est-ce que cela fait? O source solitaire dans la fente du rocher, ruisselle jusqu'à la mer insondable et indomptée! Là se trouve une clarté nouvelle et éternelle, une vie sans fin, un repos et un mouvement en soi..... Je me sentais abonder en vers de toute espèce : je n'avais plus de repos. Alors tu m'es revenu avec ton : *où cela mène-t-il?* Eh bien, j'ai éprouvé tout cela; que faut-il de plus?

— Il y a déjà longtemps que je le connais, ton sanctuaire, dit Reinhard en train de revenir au logis. Moi aussi j'ai assez rêvé là; mais il n'y avait pas moyen d'y arriver avec le pinceau. Si tes pensées pouvaient se peindre, ce serait autre chose. Je me suis éloigné du paysage, et pourtant aussi souvent que je viens ici, il me semble toujours qu'une révélation profonde m'y attend, surtout maintenant : peut-être est-ce ton sanctuaire des forêts, — peut-être non...

— Où étais-tu donc pendant ma course au bois?

— J'étais à la messe. Tu aurais dû aussi t'y trouver, cela rapproche de la vie paysanne.

— Oui, c'est vrai, tu as raison; ma foi, j'en suis bien fâché, mais j'irai à vêpres.

A l'auberge, il survint un grand changement.

Quand le collaborateur descendit, après avoir changé de chaussures, Lorlé lui cria amicalement :

— Voilà qui est bien à vous, M. le kalbrateur, de ne pas vous faire attendre! Où avez-vous donc été?

— Là haut, dans le bois. Mais ne me dites pas kalbrateur; je m'appelle Adalbert Reihenmayer.

— C'est aussi beaucoup plus beau. Eh bien, racontez-moi quelque chose, M. Reihenmayer.

— Je n'ai pas grand'chose à raconter.

— Eh bien, nous attendrons à midi, vous viendrez aussi avec nous au moulin de la Combe; et puis d'ailleurs vous chantez si bien !

— J'irai partout où l'on voudra, surtout où vous serez : j'ai pensé à vous au bois.

— Oh ! il ne faut pas vous moquer de moi comme cela, cela ne va pas à un monsieur comme vous. Il faut être bien raisonnable ; mais aussi, il faut mettre son habit du dimanche. N'en avez-vous pas un seul ?

— Oh oui! j'en ai plus d'un, mais pas ici.

— Mais vous saviez pourtant que vous seriez ici le dimanche... Eh bien, ça ne fait rien. Je vais vous envoyer Martin pour qu'il vous brosse un peu.

Le collaborateur grimpa l'escalier en chantant, et alla chercher dans sa valise un recueil de chansons populaires, qu'il avait pris avec lui, pour le cas où il aurait besoin de quelques compléments ou variations ; il lança le livre au plafond et le rattrapa au vol.

— C'est ici ! s'écria-t-il, en caressant le livre comme s'il se fût agi d'un être vivant ; c'est ici que vous êtes chez vous, et non pas sur les rayons de la bibliothèque : c'est aujourd'hui que vous allez retrouver la vie !

A dîner, on n'en resta plus à la coutume d'autrefois ; pour Reinhard et son ami, on avait mis une table dans la chambre réservée. Reinhard dit à l'aubergiste qu'il voulait manger comme précédemment à la table de famille, mais le vieux secoua la tête sans répliquer un mot, ôta son bonnet de coton blanc qu'il tint entre ses mains jointes sur sa poitrine et se mit à dire le bénédicité.

— Barbel, apporte ici nos deux couverts, nous ne voulons pas manger seuls, s'écria Reinhard. L'aubergiste remit vite son bonnet, regarda à droite et à gauche sans faire la moindre mine, et dit :

— Doucement !... Là-dessus, il fit une pause assez longue, comme chaque fois qu'il disait ce mot, qui était un avertissement à chacun d'avoir à ne pas bouger avant qu'il ne continuât, et enfin il ajouta :

— Les couverts resteront là-bas ; il n'y a pas place ici pour deux. Il leva gravement les bras, passa horizontalement les mains

sur l'air comme on passe un rouleau sur une mesure de blé, ce qui revenait à dire : c'est arrangé !

Les étrangers s'installèrent donc dans la chambre réservée et Lorlé les servit.

— Mais est-ce que Barbel n'est pas là ? demanda Reinhard, et le collaborateur ajouta : — Il ne faut pas que ce soit vous qui nous serviez !

— Mon Dieu ! mon Dieu ! répliqua Lorlé en les rassurant, n'allez-vous pas faire une affaire de ce que je vous sers ? Mais je le fais avec grand plaisir, et quand une fois vous aurez une chère petite dame, M. Reihenmayer, et que j'irai chez vous, et que vous m'offrirez un peu de soupe chaude, votre petite femme alors me servira bien aussi.

— D'où savez-vous que je voudrais me marier ?

— Mais cela saute aux yeux, tant vous l'avez écrit en grosses lettres sur le front. Je crois qu'avec vous une femme serait parfaitement heureuse.

— Mais d'où savez-vous donc cela ?

— C'est que..... vous vous servez si gentiment de votre serviette !

Tous deux se mirent à rire, et au dehors le père à table dit :

— Cette diable de fille ! depuis un an, elle n'a pas autant bavardé que depuis hier.

— C'est vrai, dit la mère, après avoir avalé une cuillère de soupe avec un plaisir extrême, puis elle tapa avec sa cuillère sur celle de son mari, tu verras quelle fille c'est ; elle a de l'esprit comme quatre.

— Elle tient cela de toi, et de notre cheval d'avant-train que voilà, de la Barbel, répondit l'aubergiste en rendant le coup.

Les deux amis babillaient au mieux avec Lorlé, qui avait toujours l'œil à tout ce qui pouvait leur manquer ; mais elle prenait tout de la main gauche d'une manière étrange : cela attira plusieurs fois les regards fixes du collaborateur, et Lorlé dit :

— Pas vrai ? ce n'est pas bien, d'être comme cela *gauchère*. J'ai déjà voulu m'en déshabituer, mais j'oublie toujours.

— Ça ne fait rien, répliqua vite Reinhard à voix basse, de manière à ce qu'on ne pût l'entendre dans l'autre chambre, vous faites tout à merveille ! Qui pourrait prouver que c'est la main

droite qui est la plus adroite? votre gauche à vous est plus agile que bien des droites, et je la trouve ainsi parfaitement bien.

A ces mots, Lorlé se redressa : il y avait dans son regard une indéfinissable majesté.

— Est-ce qu'il n'y a pas de musiciens dans le village? demanda le collaborateur.

— Oh! certainement : ils sont tous là.

— Ils devraient ce soir jouer quelques danses : je leur paierais bien volontiers ce qu'il faudrait.

— Oui, mais cela ne se peut pas; le bourgmestre est aujourd'hui en voyage, et il est sévèrement défendu de faire de la musique sans la permission de la police : l'ordonnance est là-haut dans votre chambre.

— O Romantisme, où es-tu? dit le collaborateur, et Lorlé répliqua : — Nous ne l'avons pas ici, mais il y a là-haut un piano, avec lequel...

Les deux amis partirent d'un si immense éclat de rire, qu'ils purent à peine rester sur leur chaise. Reinhard se remit le premier, en s'apercevant que la figure si calme de la jeune fille se bouleversait tout-à-coup. On voyait de violentes pulsations battre dans ses paupières, et un navrant sourire d'interrogation voltiger sur ses lèvres. Lorlé était là toute haletante : elle se mit à tordre autour de son doigt le cordon extrêmement serré de son tablier, de manière à ce qu'il pénétrât profondément ; cette douleur corporelle lui faisait du bien : elle absorbait un instant la douleur morale. Reinhard invita d'un ton brusque son ami à en finir une fois avec ces rires stupides. Le collaborateur eût beau s'excuser alors de toutes les manières, en cherchant à expliquer à la jeune fille à quoi il avait pensé. Lorlé se hâta de lever le couvert, et resta capote et détraquée... aussi détraquée que le piano que le collaborateur essayait alors dans sa chambre.

L'harmonie en était horriblement bouleversée ; presque plus une corde ne sonnait juste, il fallait que bien des mains eussent tambouriné dessus.

— Oui, pensait le collaborateur, quand une fois un être tombe en dissonnance, chacun lui tape dessus, soit par plaisanterie, soit par forfanterie, afin de le démantibuler davantage et tout-à-fait ; puis quand on y est parvenu, on l'oublie, et on le laisse dans un coin.

Le collaborateur ne voyait là qu'une image de sa vie ; il ne pensait qu'à lui-même. Fatigué de courses et d'impressions multipliées, il dormit parfaitement tout le temps des vêpres, pour son plus grand bien et sans doute aussi pour le nôtre. Qui sait si son sylvestre sanctuaire du matin n'eût pas encore été troublé ? Tout en sortant de vêpres, Lorlé alla vite avec son frère au moulin de la Combe. Son père, elle le savait, n'était pas si facile à mettre en danse. Il avait promis de venir ensuite avec la mère. Lorlé n'avait pas manqué non plus de se dire, dès le matin, que si les étrangers étaient aussi de la partie, cela aurait tout de même un certain air distingué. Mais pour le moment, elle ne pensait plus à tout cela. Après bien des instances, les deux vieux époux et les étrangers partirent deux heures plus tard. Le collaborateur se trouvait complètement ragaillardi.

— Vos horloges ici ne vont pas juste, dit-il à l'aubergiste, j'ai réglé ma montre, moi, sur le méridien de la bibliothèque. Peut-être pourriez-vous arranger aussi une horloge solaire, à l'église même qu'on bâtit en ce moment. Mais, à propos, pourquoi ne la bâtissez-vous donc plus là-haut sur la hauteur, votre nouvelle église ? c'est si beau d'avoir à s'élever pour aller à l'église ?

— Parbleu, c'est parce que nous voulons l'avoir tout près, pour toutes les occasions où l'on a quelque chose à y faire.

— Oh ! en cela, vous avez aussi raison. La religion et l'église ne doivent plus être placées au-dessus et au loin de la vie journalière, mais au beau milieu. Tiens, voilà une *Gentiana cruciata* déjà fleurie avant la saison, s'écria le collaborateur en s'interrompant, et il escalada le fossé pour courir à la fleur. L'aubergiste le regarda aller en souriant, et dit à Reinhard : — C'est un drôle d'homme. N'aurait-on pas dit qu'il voulait à toute force que l'on rebâtît l'église sur la hauteur ? puis aussitôt qu'on a une idée contraire, le voilà qui est aussi du même avis. Il en est de lui comme de l'administrateur de la saline en bas, qui a une robe de chambre qu'on peut mettre des deux côtés. Mais il faut tout de même qu'il soit furieusement savant : qu'est-ce qu'il a étudié en particulier ?

— D'abord, la théologie, et ensuite beaucoup de langues ; maintenant il est dans les livres, et il a appris un peu de tout. Il a en

tout les idées les plus fermes. et il est foncièrement brave : cela, vous pouvez le croire.

— Oui, oui, je le crois.

Le collaborateur était revenu. A chaque pas il ne pouvait s'empêcher de faire remarquer à Reinhard les beautés du chemin ; tantôt c'était un groupe d'arbres ; tantôt une échappée de vue, ou bien une branche noueuse : il ne laissait rien passer et répétait toujours : — Regarde donc, comme la lumière du soleil ruisselle en gouttes magnifiques à travers les branches et du bout des feuilles.

— Laisse-moi donc tranquille avec tes explications sempiternelles, répondit Reinhard. Le collaborateur s'en alla tranquillement après une autre fleur qu'il coupa avec son canif.

— Il ne vous faut pas le brusquer ainsi, dit l'aubergiste : il est si heureux cet homme ; où un autre ne verrait rien du tout, lui, il y trouve toujours du plaisir : le soleil, une fleur, ou bien un scarabée, tout lui est bon.

On était enfin arrivé au moulin de la Combe ; deux jeunes filles se promenaient à travers les prés, et chantaient en se tenant par la main.

—Lorlé ! cria la mère. L'écho répondit :—Lorlé ! Vroni resta sur place. et Lorlé courut à la rencontre des arrivants. L'aubergiste avait fait halte, les jambes bien écartées, et les mains plantées sur ses hanches. Il salua seulement une fois fortement de la tête, et ici s'exprimait toute sa fierté paternelle. — Trouvez-moi donc une fille pareille dans tout le pays à la ronde ! disait sa mine.

Reinhard fut cordialement reçu au moulin ; on salua aussi de bon cœur son ami, car ici les amis sont accueillis comme des membres de la famille. La société s'assit autour de la table sous le noyer, et le vieux meunier montra à Reinhard combien son nom, qu'il avait gravé dans l'écorce bien des années auparavant, était devenu grand.

Le collaborateur ne détournait pas les yeux du vieillard, à la physionomie duquel il trouva plus tard une définition particulière en l'appelant *un visage endoloré*. C'était une de ces nobles et grandes figures aux joues creuses, aux os saillants et aux grands yeux bleus : une de ces figures pleines d'humilité et de longs soucis, sur lesquelles est écrite l'histoire des souffrances du peuple allemand.

— Parbleu, oui, dit le vieux en menaçant du doigt Reinhard, il paraît que le brigand m'a peint dans un tableau. Trouvez-vous cela bien et loyal ?

— Bah ! voilà une belle affaire ! dit en riant l'aubergiste, il peut me peindre, moi, tant qu'il voudra ; ça m'est bien égal. Je n'en resterai pas moins toujours maître de mon corps.

— Eh bien ! c'est dit ! voulez-vous ? s'écria Reinhard en tendant la main ; puis comme personne ne lui tendait la sienne, il ajouta en riant : — C'était seulement pour plaisanter : on ne serait pas dans le cas de trouver des couleurs aussi épaisses que vous.

Tout le monde se mit à rire, et le meûnier demanda : — Eh bien, voyons, dites-le franchement maintenant, qu'est-ce que vous avez fait de moi ?

— Rien de mauvais. Quand j'ai dessiné le moulin, c'était par un beau soir ; le soleil était juste sur le point de se coucher ; en ce moment votre fenêtre s'ouvre, vous regardez dehors ; vous ôtez votre bonnet, vous le serrez dans vos mains, et vous vous mettez à prier au soleil couchant. Cela m'a saintement ému, et je vous ai peint ainsi, avec cette seule différence que vous êtes sur votre demi-porte, au lieu d'être à la fenêtre.

— Il n'y a rien là de mal, et on peut bien se laisser faire, dit la femme de l'aubergiste.

On était là assis bien tranquille et de bonne humeur, les uns auprès des autres. Reinhard confia sous le sceau du secret, qu'il voulait faire cadeau d'un tableau d'autel à la nouvelle église. L'aubergiste lui promit alors de lui donner chez lui la pension gratis aussi longtemps qu'il y travaillerait. Le meunier aussi aurait voulu faire quelque chose ; seulement, il ne savait pas trop quoi.

Le silence régna un moment dans tout le cercle ; après avoir parlé de choses si bonnes et si pieuses, personne ne trouvait plus rien à dire. Le collaborateur ramena bientôt les esprits à une autre disposition. Les jeunes filles étaient entrées et sorties : elles avaient apporté à manger ; les verres s'étaient remplis, mais personne n'y touchait, parce que tout le monde pensait à l'église. Lorlé avait visiblement évité le collaborateur. Celui-ci demanda alors à Vroni :

— Est-ce qu'il n'y a pas de légende sur ce ruisseau ? Est-ce qu'il ne se baigne pas de Nixes (Ondines) là-haut, à la source?

— Des Nixes? nix ! répondit Vroni, et chacun se mit à sourire sous cape.

Mais le collaborateur ne se tint pas pour battu ; il se tourna vers le vieux et lui demanda : — Est-ce qu'on ne raconte absolument rien de votre ruisseau?

— Bah ! que voulez-vous qu'on raconte? Des choses pour les enfants et non pas pour vous.

— Racontez tout de même, je vous prie, cela me fera plaisir.

— Ma foi ! on raconte toutes sortes d'affaires sur les Ondines, et autres choses pareilles.

— Eh bien, racontez-nous cela : je vous prie.

— Il paraît donc que du temps des Suédois, un Suédois poursuivait ici la fille de la maison, et alors elle s'est sauvée au grenier à foin, en tirant l'échelle après elle. Alors le Suédois a arrêté le moulin et est monté sur la roue ; mais quand il a été tout en haut, voilà que l'Ondine arrive, qui a remis le moulin en train, et... paf ! voilà le Suédois qui tombe et qui se noie.

— C'est une légende superbe.

— Bah ! ce sont des superstitions, s'empressa d'ajouter le meunier : le Suédois n'avait pas su bien arrêter le moulin, et il s'est remis à marcher tout seul.

L'après-midi se passa en causeries de toute espèce, sans qu'on s'en aperçût. Les deux jeunes filles s'amusèrent de leur mieux aux dépens du collaborateur, en le traitant de superstitieux et en lui racontant force histoires de spectres et d'esprits ; Lorlé surtout était enchantée de pouvoir lui faire payer son orgueil de savant, et de le faire frissonner au point qu'il ne pourrait, disait-il, pas dormir de la nuit. Elle faisait semblant de croire à tout, afin de lui faire d'autant plus peur. Le collaborateur était enchanté d'une si riche trouvaille, et ne fit pas attention à toutes ces malices cachées.

En s'en revenant, l'aubergiste dit un mot profond à Reinhard : — Votre camarade est absolument comme un enfant, et il est cependant si savant !

Stéphan était resté au moulin ; Lorlé marchait près de sa mère ; le collaborateur les accompagnait et se mit à dire : — On voit maintenant le passé et l'avenir : vous avez dû être une fois absolument comme voilà Lorlé, madame, et un jour Lorlé fera aussi une belle vieille comme vous.

La femme de l'aubergiste sourit de satisfaction, bien que ça la gênât pourtant d'entendre ainsi parler d'elle : car, tout disposés

que soient les paysans à parler d'eux en long et en large, ça les embarrasse néanmoins qu'un autre s'avise de les peindre ou de les juger.

Mais notre savant ami continua : — Dites-moi donc, pourquoi est-ce qu'on voit si rarement de beaux vieillards à la campagne, surtout si peu de belles vieilles ?

— Mon Dieu, voyez : la plupart des gens ont un petit train et ne peuvent pas tenir de domestique : cela fait que souvent une femme, quatre ou cinq jours après ses couches, est déjà obligée de laver ou d'aller au champ. Quand on n'a pas le temps de se soigner, on devient vieux avant l'âge.

— Vous devriez fonder une association pour la garde des nouvelles accouchées.

— Oui, mais comment ?

Le collaborateur expliqua alors l'arrangement d'une pareille association, à laquelle la femme de l'aubergiste trouvait beaucoup d'objections, celle-ci entre autres que bien des femmes n'aiment pas à laisser voir le désordre de leur ménage par des gens qui ne sont pas leurs parents. A la fin pourtant elle se rangea à l'avis du collaborateur et lui dit : — Vous êtes un homme tout de cœur ! Quant à Lorlé, elle ajouta : — Mais il faut que les jeunes filles puissent en être aussi, de l'association.

— Bien sûr ; voyez-vous, l'association s'oblige à soigner chaque nouvelle accouchée au moins pendant quinze jours.

Il commençait à faire nuit quand on arriva au village. Reinhard se joignit à un groupe de jeunes gens, et se mit à chanter avec eux par les rues. La nuit était close depuis longtemps quand il revint à la maison, grimpa lestement l'escalier et redescendit aussitôt. Le collaborateur était assis dans sa chambre à prendre note des quelques légendes qu'il avait recueillies pendant le jour : mais bientôt il entendit monter de la rue un son de guitare et descendit aussi.

Reinhard était assis sous le tilleul, la guitare sur la poitrine ; tous les hommes du village l'entouraient. Il commença par jouer une douce mélodie ; il maniait l'aimable instrument avec tant de délicatesse, qu'il exprimait, tantôt en soupirant et tantôt en jubilant, toutes les émotions de l'âme. L'auditoire écoutait debout et des deux oreilles. Il était enchanté ; et cependant, quand le morceau

fut fini, tout le monde eut peur que Reinhard ne fît que jouer. Martin exprima alors le désir général et s'écria : — Mais vous savez aussi chanter ; voyons, chantez-nous quelque chose.

—Oui, oui, s'écrièrent à la fois toutes les voix; chantez, chantez!

Reinhard exhiba alors beaucoup de petites chansons qu'il avait attrapées dans ses voyages. Sa voix sonore retentissait merveilleusement dans la nuit, et ses *yodels* partaient comme des fusées vers le ciel étoilé, pour retomber ensuite sur la terre.

Lorlé qui était justement sur le point de se coucher, vint se mettre à la fenêtre pour écouter ; puis bientôt, en prononçant ces paroles du bout des lèvres, mais sans les confier à l'air, elle se mit à dire :

— C'est tout de même un superbe homme. Dans tout le monde on ne trouverait pas son pareil.

Reinhard chantait alors la chanson :

Quand le soleil descend sur les montagnes,
Dorant au loin les grands nuages gris;
Quand le berger ramène des campagnes
Vaches et veaux, et chèvres et cabris,
Des bois alors plus verte est la bruyère,
Plus fraiche est l'herbe au coteau verdissant;
Qu'alors je pense à ma particulière;
Et tout cela me semble fort plaisant.

Le collaborateur savait la chanson et accompagnait avec sa voix de basse. Quant à Lorlé, elle ferma sa fenêtre aux couplets suivants et se mit doucement au lit Vers la fin du tout-à-fait naïf rendez-vous dont il était question dans la chanson, presque tous les garçons étaient déjà aussi à même d'accompagner. Le onzième et dernier couplet fut redemandé au milieu de bruyants éclats de rire.

— Et c'est une bergère qui a fait la chanson! s'écria le collaborateur tout ravi.

— En l'honneur d'un très joli garçon: bonne nuit! répondit Reinhard, et il rentra au logis.

Les jeunes gens s'en allèrent en chantant la nouvelle chanson par le village, et en riant longtemps encore à gorge déployée.

— Voilà une journée vraiment pleine de jouissances, disait dans la chambre le collaborateur à son ami. Comme la musique est belle

la nuit ! La lumière est la rivale du chant, elle ne l'aime pas ; tandis que la nuit le berce doucement dans ses bras. Tu sais te mettre en rapport avec le peuple. On devrait lui communiquer en chansons les révélations nouvelles, car là, tout se trouve confondu, le premier et le dernier degré d'éducation se donnent la main dans le chant.

Comme Reinhard ne répondait pas, l'orateur continua :

— Tu m'as éclairci ce soir de la manière la plus concrète, la loi de pérégrination du chant d'un peuple à l'autre, c'est-à-dire, de la pérégrination des chants populaires. On a souvent trouvé dans des lieux étrangers des chants populaires d'une couleur toute locale. Les hommes comme toi, sont les papillons qui emportent sur d'autres fleurs le pollen fécondant. Aujourd'hui nous avons eu de tout : une fille de meunier, une fille d'aubergiste, un peintre, un musicien ; il ne manquait plus qu'un chasseur : alors nous aurions eu le romantisme au complet.

— Laisse-nous donc tranquilles, avec ton romantisme ! il t'a déjà joué un mauvais tour aujourd'hui.

— Tu devrais peindre notre réunion d'aujourd'hui sous le noyer.

— Tu m'as promis de me faire grâce de tes remarques.

— Ah ! c'est vrai, excuse-moi ; bonne nuit.

Reinhard resta jusque tard dans la nuit à ranger son atelier : il avait une idée en tête, et voulait se mettre à travailler tout au matin.

(La suite au prochain numéro.)

DE L'ART CHRÉTIEN

DANS LA SUISSE ROMANE.

Histoire de l'architecture sacrée du IV[e] au X[e] siècles dans les anciens évêchés de Genève, Lausanne et de Sion, par J.-D. Blavignac, architecte. — Un beau volume in-8° avec 37 planches et un atlas in-folio de 86 planches. 1853. — Lausanne, G. Bridel, éditeur ; Paris, V. Didron, libraire. Prix : 60 francs.

PREMIER ARTICLE.

L'art, comme la littérature, exprime la société, et c'est l'image des sociétés disparues, leur physionomie morale que nous cherchons, peut-être avant tout autre chose, dans l'étude du passé. L'archéologie est donc le complément obligé de l'histoire. On ne le comprenait pas autrefois ; on le comprend aujourd'hui. Aussi voyez quels progrès l'archéologie a faits depuis vingt ans ! Vingt ans encore, et elle sera devenue populaire. En France, elle l'est déjà dans une certaine mesure : en Allemagne, en Angleterre, elle n'a jamais cessé d'être cultivée; mais elle l'est maintenant plus que jamais. Les monuments sont mieux compris : le goût de l'art se propage ; les femmes elles-mêmes prennent une part active à ce mouvement ; parmi les écrits récemment publiés sur ces matières au-delà du détroit, plusieurs sont dus à des plumes féminines, et ce ne sont pas, dit-on, les moins sérieux.

A ces études du passé, la Suisse française n'était pas demeurée étrangère. Une société d'histoire et d'archéologie existe à Genève depuis quelques années, et l'on connaît les travaux de M. DuBois de Montperreux, les belles découvertes de M. Troyon, ses études qui nous ont déjà beaucoup donné et nous promettent plus encore. Mais le champ de la science est vaste, et parmi nous, personne jusqu'ici n'avait abordé l'art religieux du moyen-âge. C'est sur ce

point que portent essentiellement les travaux qui se poursuivent actuellement en Allemagne, en Angleterre et en France; et certes la Suisse romane, nous le verrons tout à l'heure, avait de bonnes raisons pour s'y associer. Elle le fait à propos et avec éclat par la publication du beau volume dont nous venons parler aujourd'hui.

L'ouvrage de M. Blavignac n'a rien à craindre, il ne passera pas inaperçu. Il marquera, nous n'en doutons pas, dans l'histoire du mouvement archéologique actuel. Disons-le bien haut, ce n'est point ici un livre fait avec des livres. C'est une histoire puisée aux sources et à des sources tout-à-fait inconnues, et que notre archéologue a dû lui-même commencer par découvrir. C'est dans ce but qu'il a exploré patiemment nos villes et nos villages, et que de clocher en clocher il a fini par dresser, pour l'usage de ses futurs lecteurs, la jolie carte placée en tête du volume que nous annonçons. Elle va de Brigue à Romainmotier, de Soleure à Haute-Combe. Les plus petites églises y sont indiquées, celles, il va sans dire, qui offrent un intérêt artistique et qui viendront, chacune à son tour, figurer sur les planches de l'ouvrage que nous promet, et déjà nous donne en partie, l'archéologue genevois. Car ce n'est ici qu'un commencement; c'est l'histoire de la première période de notre art religieux national. Elle va jusqu'au Xe siècle. Mais du Xe siècle à la fin du moyen-âge, quelle distance! Quel champ d'études! Il ne faudra rien moins pour le parcourir que le courage scientifique de M. Blavignac. Un dévouement pareil mérite d'être encouragé. Il le sera, nous n'en doutons point, par les amis de la science, par les amis si nombreux de l'histoire de la patrie, par les gouvernements eux-mêmes, gardiens de notre passé et des monuments dont il faut du moins sauver la mémoire, puisqu'on n'en peut protéger les débris. Ceux qui les étudient et les arrachent à l'oubli, ont droit à notre appui, à notre reconnaissance. Leur œuvre est toute nationale. Ils ne travaillent pas pour eux, mais pour nous.

M. Blavignac n'a pas seulement étudié sur place nos monuments religieux; il les a mesurés et dessinés lui-même. Aussi pouvons-nous compter sur l'entière exactitude des planches qui servent de complément à son livre. Mais les architectes ne sont pas tous archéologues, et l'on peut être archéologue sans être savant. Ici encore soyons sans inquiétude; le guide qui va nous conduire connaît son chemin. M. Blavignac, en fait de science, n'en est pas à son coup d'essai. Il a publié des monographies d'églises, un *Armorial*

Genevois et plusieurs mémoires importants. Toutes les branches de l'histoire de l'art lui sont familières, et comme les preux de ce moyen-âge qu'il connaît si bien, c'est armé de toutes pièces qu'il entre à son tour dans ce champ-clos de l'archéologie, où les luttes sont vives et les joûteurs habiles et nombreux. La Suisse française y sera dignement représentée.[1]

On connaît la classification généralement adoptée par les archéologues, qui, en si grand nombre, s'appliquent aujourd'hui à l'étude de l'art religieux du moyen-âge. Cet art présente deux phases bien distinctes : la période romane et la période ogivale. Cette dernière commence au XIIIe siècle et même déjà vers la fin du XIIe. Ses origines se mêlent, s'entrelacent, pourrait-on dire, avec les derniers prolongements de l'art roman. Le XIIe siècle forme ainsi le point d'union et de transition des deux arts. Mais ce siècle, qui voit naître l'art ogival, appartient cependant encore à l'art roman. C'est l'art roman qui s'épanouit, qui se complète avant de disparaître, je veux dire avant de se perdre dans cet art supérieur qui le remplace en le transformant. Mais avant cette période transitoire et dernière, l'art roman en a traversé deux autres, qui la préparaient lentement. L'une est courte et ne comprend guère que le XIe siècle, l'autre est très longue au contraire ; c'est celle de l'art roman primordial ; elle a duré plus de six siècles, elle s'étend du IVe au Xe. On conçoit cela ; avant de s'affirmer, de se caractériser, l'art chrétien devait naître ; une fois né, il vécut un certain temps immobile, et quand il marcha, ce ne fut d'abord que timidement, lentement. Incertain comme art, incertain comme pensée, il attend que cette pensée se soit prononcée. Comme le catholicisme lui-même, il hésite, il tâtonne, il se cherche encore. L'esthétique et la technique d'ailleurs lui font défaut. Aussi voyez quelle hésitation, quel manque d'unité dans la construction et dans l'ornementation des églises durant cette première période de l'art ! Le style ancien et le style nouveau, le goût romain et le goût barbare se mêlent et cherchent à se fondre sans y réussir. Ils y réussissent d'autant moins, que, durant toute cette période, on voit généralement les débris des monuments anciens utilisés dans les constructions nouvelles. Les colonnes, arrachées aux temples des faux dieux, viennent orner les églises du Christ, et quand on ne peut pas emprunter,

on imite, on copie. Chrétienne de pensée et de but, l'architecture, surtout dans les régions du midi, est payenne encore par les formes, non pas sans doute dans son plan général et ses parties principales, mais dans ses parties accessoires et dans son ornementation, dans ses détails. Ajoutez à cela, dans plus d'une contrée, l'inexpérience des constructeurs d'églises, l'insuffisance et la grossièreté des matériaux, et vous comprendrez que ce premier art ait marché si lentement, et qu'il soit peu facile d'établir dans son histoire des divisions bien tranchées, aujourd'hui surtout que la plupart des églises élevées à cette époque ont entièrement disparu. Ce qui nous reste est bien peu de chose : quelques rares monuments encore debout çà et là, sur le sol de l'Europe, et pour aider à les comprendre, des débris incorporés à des constructions postérieures, et dont la date même est le plus souvent difficile à fixer.

Mais, l'ouvrage que nous annnonçons en est une éclatante preuve, tous les restes de l'art roman primitif sont loin d'être connus. L'Europe, à cet égard, est plus riche qu'elle ne le pense, et, grâce au zèle et à la patiente activité que déploie aujourd'hui, en France et ailleurs, un si grand nombre d'archéologues, il n'est pas impossible qu'on arrive un jour, quand tous les monuments encore inconnus seront découverts et publiés, à pouvoir analyser et comprendre, mieux qu'on ne l'a fait jusques ici, cette première période de l'art chrétien.

Le livre de M. Blavignac y aura puissamment contribué. Les monuments religieux, découverts par lui, et publiés pour la première fois dans son ouvrage, sont nombreux et d'un très grand prix. Ils appelleront certainement l'attention des archéologues, et plus d'un regrettera peut-être de n'avoir pas songé le premier à exploiter une mine aussi abondante et aussi précieuse. Ce n'est pas pour rien que la Suisse française autrefois s'appelait le pays roman. A en juger par les débris qui nous restent. l'art roman doit y avoir brillé d'un certain éclat, et s'il faut en croire M. Blavignac, c'est dans ce petit coin de terre qu'on peut trouver, vers la fin de l'époque dont il nous entretient, au IXe, au Xe siècle, les indices les plus marqués des styles propres à ce qu'il nomme l'école rhodanique et l'école rhénane. Mais n'anticipons pas, et avant d'indiquer les subdivisions, parlons d'abord de la division générale de ce beau travail.

M. Blavignac, en effet, n'a pas seulement découvert et publié de

nombreux et précieux monuments, il a tenté, avec leur secours, de caractériser les phases successives, à travers lesquelles l'architecture religieuse a passé dans le cours de cette première période romane du IVe au Xe siècle. Nous trouvons d'abord l'école gallo-latine; elle domine jusqu'à la fin du VIe siècle, et le trait principal qui la distingue, c'est l'imitation sur la pierre des constructions en bois. Au commencement du VIIe siècle, une nouvelle école apparaît. M. Blavignac lui donne le nom d'école sacerdotale primaire; elle va jusqu'à Charlemagne, et ses principaux caractères sont l'emploi de l'arc déprimé et l'apparition de l'arcature romane, inconnue jusque là. L'art, comme la littérature, subit au IXe siècle l'influence de Charlemagne, et l'on voit se produire alors dans l'architecture une espèce de renaissance. L'arc déprimé disparaît, le plein cintre domine, le chapiteau corinthien vient mêler ses grâces païennes aux beautés austères des églises chrétiennes, construites d'ailleurs avec plus de soin et dans de plus larges dimensions que précédemment. Cette troisième école sans doute est, comme la seconde, sacerdotale par son esprit, par la pensée qui préside à ses constructions, par le rôle que joue le clergé dans l'érection des monuments religieux. Mais, différente en cela de celle qui la précède et de celle qui la suivra, elle incline à l'imitation de l'art païen et surtout de l'art grec. Les écoles précédentes imitaient aussi l'art païen, mais par nécessité, non par choix; nul choix alors n'était possible. Au IXe siècle, les architectes, dans une certaine mesure, pouvaient choisir; aussi semblent-ils hésiter entre l'imitation de l'antique et cet art nouveau qui commence, art qui correspond dans l'architecture au travail religieux sourd et profond, qui se fait alors dans l'esprit et l'imagination des peuples de l'occident. Au Xe siècle, ce travail a porté ses fruits; les architectes n'hésitent plus, leur choix est fait, et l'art, de plus en plus national, de plus en plus catholique aussi, est entré dans cette voie qui finira par le conduire aux merveilles du XIIIe siècle. Il est bien faible, bien timide encore; mais il a trouvé sa route, sa vie propre, une sorte d'originalité. L'arc aigu, inconnu jusque là, commence à paraître, et introduit un élément nouveau dans les constructions. Les détails intérieurs cessent peu à peu de rappeler le style païen, et leur signification devient de plus en plus symbolique et mystique.

Tel est le plan général de l'ouvrage de M. Blavignac. Une analyse détaillée dépasserait les bornes dans lesquelles nous devons nous renfermer. Nous regrettons de ne pouvoir donner à nos lecteurs qu'une idée incomplète de cet important travail.

Parlons d'abord de la période gallo-latine. Elle s'étend, nous l'avons vu, du IVe au VIe siècle. On sait quel était alors le plan généralement adopté dans la construction des églises. Elles offraient, à peu d'exceptions près, la forme de la basilique. Cette forme, à laquelle la renaissance devait plus tard ramener l'architecture, présentait, dans sa simplicité première, l'aspect d'un rectangle terminé par un hémicycle, au fond duquel était placé le siége de l'évêque. On le nommait *abside :* il faisait face à la nef centrale ou grande nef. Deux rangs parallèles de colonnes et de pilastres séparaient cette grande nef des nefs latérales, nommées aussi bas-côtés. Le peuple était placé dans les nefs ; les prêtres occupaient le chœur, placé entre les nefs et l'abside. C'est là qu'était l'autel ; il n'y en avait qu'un seul, dans cette première phase du catholicisme : plus tard, ils se multiplièrent, quand l'église elle-même se fut développée et agrandie. Elle s'agrandit déjà vers la fin du Ve siècle : le chœur s'allonge, la basilique prend la forme d'une croix. On nomme *transepts* les bras de cette croix de pierre, sur laquelle repose l'église matérielle, comme l'Eglise spirituelle, dont elle est le symbole, a pour fondement Jésus-Christ.

A l'époque dont nous allons parler, la basilique se montrait encore dans sa simplicité première, sans transepts, parfois même sans bas-côtés dans les constructions rapidement élevées. Les églises bien souvent étaient en bois. C'est ce qu'on nommait le système de construction gaulois, système qui, peu à peu, fit place à-peu-près partout au mode romain, *fabrica romana, opus romanum.* Cassiodore, au VIe siècle, à propos des monuments élevés par Théodoric, désigne par cette expression, *fabrica romana,* les constructions en maçonnerie ; ce qui, pour le dire en passant, peut servir à nous expliquer l'expression de style gothique. Cette expression, avant de désigner l'art ogival, avait désigné l'art roman et d'abord l'art romain par opposition à l'art gaulois, c'est-à-dire, tout simplement, le système des constructions en pierre, par opposition au système des constructions en bois.

Le premier de ces deux systèmes était généralement adopté en Italie et dans les contrées du midi ; le second régnait dans les pays

du nord. Dans la zone intermédiaire, les deux systèmes durent naturellement se trouver en présence. Dans le pays qui sert de base aux études de M. Blavignac, les églises en charpenterie furent d'abord les plus nombreuses, et celles qui étaient construites en maçonnerie, n'étaient pas voûtées. Les plafonds étaient en bois: souvent même les églises n'avaient pas de plafond, et la charpente qui supporte le toit, demeurait alors à nu comme dans les anciennes basiliques païennes. L'art de construire les voûtes était peu familier aux architectes de ce temps, et les églises voûtées ne l'étaient jamais que dans quelques-unes de leurs parties; dans l'abside, par exemple, ou dans le chœur.

M. Blavignac a retrouvé plusieurs fragments d'églises construites dans cette première période de l'art roman. L'étude qu'il en a faite, l'a confirmé de plus en plus dans l'opinion que ces premières églises, construites en pierre sur notre sol, présentaient un double caractère. Elles se rattachaient à l'art gréco-romain: elles le continuaient. Mais elles le continuaient avec une certaine indépendance. Elles devaient cette indépendance à l'esprit celtique, à l'esprit gaulois, qui faisait alors encore dans ces contrées le fond du génie national. C'était lui qui, précédemment déjà, avait modifié la tradition greco-romaine. Il avait introduit dans l'art ancien un élément nouveau, l'imitation des constructions en bois. « Ces constructions, dit M. Blavignac, paraissent avoir été poussées à une » assez grande perfection ornementale, pour que les architectes de » l'école romaine n'aient pas hésité à marier leur élément décoratif avec les lignes de l'architecture grecque. » — Il cite pour exemple le palais construit en 284 à Spalatro, par Dioclétien. Ce palais présentait des moulures ornées de chevrons empruntés aux décorations en bois. C'est également à l'élément gaulois du génie gallo-romain que M. Blavignac rattache l'origine de l'*opus spicatum,* mode de construction en épis, qu'on nomme aussi appareil oblique, appareil en arête de poissons, ou en feuilles de fougère, et qui n'apparait dans l'art romain que vers l'époque de la décadance.

Ce qu'avaient fait les derniers architectes païens, les premiers architectes chrétiens le firent à leur tour. Ils le firent d'autant plus naturellement dans nos contrées que c'était là, si l'on peut ainsi parler, le sol natal de cette architecture en bois, que l'art romain,

dans sa décrépitude, avait fini par imiter. Ils continuèrent, dans un esprit gaulois plus prononcé, cette tradition romaine que le génie de leurs aïeux avait autrefois modifiée. De là le style propre aux monuments de la période qui nous occupe, style national à plus d'un égard, et dont nous retrouvons le caractère et l'empreinte dans les débris qui nous restent des églises de ce temps.

Le plus ancien, peut-être, est un fragment du pavé de l'église élevée autrefois à Lyon sur le tombeau des martyrs Epipode et Alexandre. Ce pavé est composé de triangles alternativement noirs et blancs. Ces triangles, dit M. Blavignac, paraissent dériver du lozange, forme indiquée tout naturellement par les vides du treillis décoratif des Gaulois. L'atlas, qui sert de complément à l'ouvrage, nous offre deux spécimens de ce treillis gaulois, transporté du bois sur la pierre par les architectes chrétiens de l'école gallo-latine. Le premier de ces fragments est exécuté en mortier à ciment, et présente une couleur rouge qui tranche sur le fond de l'appareil. Plusieurs fragments découverts dans les tumuli d'Anet et reproduits par M. Blavignac, nous offrent des treillis décoratifs du même genre, lesquels semblent calqués sur certaines constructions rustiques encore en usage en Suisse : je parle des fermetures à claire-voie, formées de poutrelles disposées en diagonales croisées.

A l'époque qui nous occupe, cette décoration réticulaire avait passé du bois sur la pierre. Plus tard, nous la verrons passer de la maçonnerie dans la vitrerie. Les premiers réseaux de fenêtres offrent l'image du treillis ; et dans la baie occidentale du Münster de Zurich, qui paraît remonter au Xme siècle, le vitrage est formé de panneaux carrés, posés sur l'angle. Plus tard, nous trouvons, à Zurich également, une fenêtre du même genre, et dans une autre église suisse, un reliquaire en cuivre doré qui nous offre un travail réticulaire, où le métal alterne avec un émail bleu. On voit par ces exemples, que l'imitation des constructions gauloises primitives, ne s'est pas bornée aux œuvres de l'école gallo-latine, mais s'est prolongée jusqu'aux extrêmes limites de l'art roman, et même a laissé son empreinte dans les premières œuvres de l'art ogival.

Mais d'où venait l'usage du treillis dans la construction et la décoration des maisons gauloises ? La charpenterie, dit M. Blavignac, n'avait fait sur ce point qu'imiter les ouvrages en vannerie, dans lesquels nos bons aïeux les Celtes paraissent avoir excellé. « Ces ouvrages, dit-il, ont été le type des décorations linéaires,

» présentant tantôt des traits entrecroisés, tantôt des chevrons, » décorations si fréquentes sur les objets céramiques et métalli- » ques, soit de l'époque celtique, soit des premiers siècles. » Une des planches reproduit deux plaques de ceinturons, où des figures du Christ se détachent sur un fond ouvragé, dont le dessin rappelle tout-à-fait les claies qui formaient parfois la clôture des habitations gauloises. La vannerie était encore en usage au VIe siècle; et, chose curieuse, ce n'était pas seulement des maisons, c'était parfois de petites églises que l'on construisait avec ces légers matériaux. Grégoire de Tours, dans son Histoire des Francs, nous parle de l'oratoire de Saint-Martin à Paris, construit, nous dit-il, avec des gaules entrelacées, *intextis virgultis*.

M. Blavignac rattache également à une origine celtique ces ornements nattés et ces bandelettes pliées à angles droits, qui paraissent avoir joué un rôle important dans la décoration des églises de cette première période de l'art chrétien. Il en reproduit deux curieux spécimens: « Nous n'hésitons pas, dit-il, à considérer » tous les objets décorés de rayures celtiques, comme des monu- » ments qui nous ont transmis les véritables éléments décoratifs » des habitations primitives dans les contrées boisées. » La cinquième planche de l'atlas nous offre trois curieux échantillons de ce genre d'ornementation. Ce sont des fragments d'albâtre sculpté, d'un assez beau travail.

Ce que la Gaule encore païenne avait fait pour l'architecture de ces fiers Romains qui l'avaient asservie, elle l'avait fait aussi pour la sculpture. C'est là du moins l'opinion de M. Blavignac. Il estime que dans nos contrées la sculpture romaine, introduite à la suite de l'invasion, subit peu à peu l'influence de l'imagerie gauloise. Y eût-il réellement une imagerie gauloise? En tout cas, elle n'a dû se produire qu'assez tard, et tout porte à penser qu'elle était peu développée, et ses œuvres en bien petit nombre à l'époque de la conquête romaine. On peut vôir un échantillon de cette imagerie indigène de nos aïeux dans les figures accolées qui décorent la *Pierre aux dames*, monument celtique qui existe encore aux environs de Genève. Deux d'entre elles sont rapprochées sur une des planches de l'atlas, de deux gladiateurs, sculpture romaine conservée au château d'Aubonne. Ces précieux fragments offrent déjà les proportions raccourcies qui deviendront plus tard le trait

distinctif de la statuaire romane. Les figures de la *Pierre aux dames* nous présentent le style trapu primitif et purement gaulois ; les gladiateurs d'Aubonne attestent l'influence de ce type sur l'art gallo-romain.

Les premières sculptures chrétiennes devaient offrir et offrent en effet le même caractère. M. Blavignac, avant d'arriver à l'imagerie sur la pierre, mentionne d'abord ces deux figures du Christ bénissant, qui décorent les agrafes dont je parlais tout à l'heure. La première nous représente le Sauveur vêtu d'une robe dont les manches fendues le long du bras, retombent jusqu'à terre. Cette robe est ornée de plusieurs de ces disques que les Gaulois, amis des parures brillantes, attachaient à leurs vêtements. La seconde figure du Christ est nimbée. Une agrafe du même genre et d'un style tout pareil nous présente Daniel dans la fosse aux lions [1]. Le prophète est vêtu d'une tunique, il lève les bras vers le ciel : deux lions, placés à droite et à gauche, lui lèchent les pieds. On sait que ce sujet, familier aux premiers artistes chrétiens, est souvent reproduit dans les plus anciennes peintures des catacombes.

L'atlas nous offre une quatrième agrafe d'une explication moins facile. Au centre est une croix ; à droite et à gauche, deux figures et derrière ces figures des idoles. Ce tableau, suivant M. Blavignac, représente l'abandon du culte païen pour celui de Jésus-Christ. Les deux idoles sont des monstres hybrides dont la forme rappelle le Dagon des Philistins et le Oannes des Assyriens et des Babyloniens, qui, peut-être, a donné naissance aux syrènes de la mythologie grecque. Sur cette singulière agrafe le type trapu se montre bien. Il y est partout, dans les monstres poissons, dans les figures d'hommes, dans la croix elle-même, large, épatée, et dont la forme semble indiquer chez l'artiste l'intention de nous offrir en quelque sorte un arbre dans une croix. Pour le chrétien la croix c'est l'arbre de vie.

Ces agrafes nous font comprendre divers fragments reproduits par M. Blavignac, en particulier un chapiteau remarquable dont une des planches nous offre le contour développé. Les figures dont il est orné attestent sans doute l'imitation de l'art gréco-romain :

[1] Cette curieuse agrafe était déjà connue. M. Troyon en a donné le dessin dans l'ouvrage publié par lui en 1842 sous le titre de *Bracelets et agrafes antiques*. Elle y est jointe à d'autres œuvres du même genre où la figure de Daniel reparait trois fois.

mais cette imitation est toute nationale, et ce fragment offre déjà les caractères de l'art nouveau. On y retrouve ces proportions raccourcies, ce type trapu dont nous parlions tout à l'heure et qui resta si longtemps le cachet distinctif de la sculpture chrétienne.

Ces fragments offrent des vestiges de polychromie monumentale. L'un a gardé les traces d'une couleur blanche rehaussée de rouge et de noir, et qui le couvrait en entier. Sur un autre, le blanc seul est visible. La découverte de ces précieux échantillons de la sculpture du VI[e] siècle est due à M. Blavignac. Il les a retrouvés dans le sol même de la cathédrale de Genève, lors des fouilles exécutées en 1850. La cathédrale de Genève fut précédée par une suite d'églises élevées successivement sur la place même qu'elle occupe. La première était contemporaine de l'établissement du christianisme sur la rive occidentale du Léman. De celle-là nous ne savons rien ; mais, au commencement du VI[e] siècle, le roi Gondebaud entreprit la construction d'un nouveau Saint-Pierre qu'acheva son fils Sigismond et dont Saint-Avit, métropolitain de Vienne, fit la dédicace en l'an 516 ou 517. L'un des treillages décoratifs dont j'ai parlé est tout ce qui reste de cette église. Il appartenait probablement à la partie inférieure de l'édifice, la seule qui semble avoir été construite en maçonnerie. Le bois et la pierre à cette époque se mêlaient dans les monuments. Suivant une tradition locale, l'église de Saint-Pierre aurait été reconstruite à la fin du VI[e] siècle par le roi Gontran. A ce dernier édifice appartenaient très-probablement les chapiteaux que je viens de mentionner. M. Blavignac les a retrouvés dans l'intérieur de l'église actuelle, ainsi qu'un autre chapiteau en pierre blanche, divers fragments en grès, de nombreuses pièces de dallage en marbre blanc, un pilier cannelé, un reste de bordure peint d'un rouge éclatant, enfin de curieux débris de décorations en albâtre. Ces décorations offrent des spécimens de ces bandelettes et de ces ornements nattés dont l'auteur, nous l'avons vu, rattache l'origine à l'art gaulois primitif.

Les bases de la troisième église de Saint-Pierre subsistent encore ; mais l'examen qu'en a fait M. Blavignac, ne lui a pas permis de restituer avec certitude le plan complet du monument. Il a pu toutefois constater un fait précieux à recueillir, c'est que cette église était accompagnée d'une construction circulaire de 25 pieds

de diamètre, qui servait probablement de baptistère. On sait que l'usage des baptistères, universel d'abord, finit par être abandonné par suite de l'abandon où tomba peu à peu le baptème primitif et biblique, le baptème par immersion.

M. Blavignac ne mentionne que pour mémoire l'église de Saint-Victor, construite également au VIe siècle, mais détruite depuis longtemps. Elle était ronde; la forme circulaire n'était pas alors particulière aux baptistères; elle se reproduisait aussi quelquefois dans la construction des églises proprement dites, en imitation sans doute de celle du Saint-Sépulcre élevée à Jérusalem par les soins de l'impératrice Hélène sur le lieu même de la sépulture du Sauveur.

Une église plus ancienne que Saint-Victor de Genève était celle que Théodore, évêque d'Octodurun, construisit vers la fin du IVe siècle sur le sol consacré par le martyr de la légion Thébéenne. Deux siècles plus tard, ce monument fut remplacé par un nouvel édifice construit magnifiquement et sur un plan plus vaste, par Sigismond, roi de Bourgogne. C'est l'origine de l'église abbatiale de Saint-Maurice en Valais. Ravagé par les Lombards et par les Sarasins, ce monument n'a laissé dans l'édifice actuel que quelques fragments, des fûts de colonnes en marbre noir, des bases attiques en marbre blanc.

Passons maintenant à la seconde division du livre de M. Blavignac. Elle comprend une période de deux siècles, de la fin du VIe au commencement du IXe. Le panneau décoratif, l'arcature et l'arc surbaissé caractérisent les édifices religieux de ce temps. Mais ce qui avant tout les distingue des monuments antérieurs, c'est une empreinte sacerdotale plus marquée. Ce ne sont plus alors les évêques seuls qui président à l'architecture, ce sont encore les moines, et ils ne se bornent pas à diriger; ils exécutent, ils construisent eux-mêmes. Du Ve au VIIe siècle, le monachisme avait grandi; il s'était propagé en occident. Parti des rivages de la Méditerranée, il avait pénétré jusqu'aux extrémités de l'Angleterre et de l'Irlande. Il en revenait plus ardent et plus fort; des monastères de Clonard, de Clonfert, de Bangor, il refluait sur cette France mérovingienne, qui semblait prête parfois à retourner au paganisme et à la barbarie. On connaît les travaux de Colomban. Chassé par Brunehault, Colomban se dirigea vers le Rhin

et les Alpes. Ses disciples après lui continuant son œuvre, disputèrent courageusement nos vallées et nos forêts à l'empire encore si puissant des superstitions germaniques. Les monastères qu'ils élevaient servaient bientôt de centre et de point d'appui aux missions héroïques de ces temps reculés. Tel fut celui de Romainmotier, fondé au VIIe siècle sur le lieu même où deux frères, que l'église a canonisés, Romain et Lupicin, avaient autrefois élevé un modeste hermitage. Un siècle plus tard nous trouvons un pape, Etienne II, consacrant à Romainmotier une église placée sous l'invocation des apôtres Pierre et Paul, et construite toute entière en maçonnerie. Sauf la voûte et l'extrémité du cœur qui sont plus modernes, cette église existe encore. Elle a de plus un narthex ou vestibule, qui doit être un peu postérieur à l'église elle-même.

Parlons d'abord de cette dernière. Son plan est celui de la croix latine. Il est remarquable par le développement du chœur. Une voûte en coupole, percée d'une large ouverture circulaire, occupe le centre de la croisée. Au-dessus est un clocher carré, percé d'ouïes géminées, et surmonté d'une flèche portant croix. Les ouïes du clocher présentent des arcs surhaussés. Les fenêtres de l'église sont fort petites. Les arches, à plein cintre, qui séparent les bas côtés de la grande nef, reposent sur de larges colonnes en maçonnerie, sans chapitaux, sans bases, et n'ayant pour piédestaux que d'énormes blocs équarris, disposés d'une manière assez irrégulière. En général, à Romainmotier, la décoration architectonique est bien grossière. La tradition de l'art antique s'y fait peu sentir. Elle y a pourtant laissé des traces, par exemple, sur les demi-colonnes a lossées aux piliers qui séparent le cœur des chapelles latérales. Ces demi-colonnes rappellent par leur couronnement le chapiteau corinthien.

Ce qui caractérise essentiellement l'église de Romainmotier, ce sont les nombreuses arcatures dont elle est ornée. L'arcature vient de l'arcade. L'arcade décorative peut être appliquée ou simplement simulée sur les murs. Retranchez en imagination quelques-uns des montants qui supportent ces arcades, et suivant la nature de ceux qui restent, vous avez comme encadrement aux paneaux décoratifs, l'arcature à bande murale ou l'arcature à colonnettes. Supprimez maintenant tous les montants, vous arrivez à l'arcature proprement dite, ou arcature courante.

A Romainmotier, l'arcade appliquée des derniers temps de l'art romain, garnit le haut des murs à l'intérieur. Mais, à l'extérieur, il y a progrès, et ce genre de décoration, successivement modifié, ne présente plus sur les quatre faces du clocher que l'arcature à bandes murales.

C'est l'arcature à colonnettes, au contraire, que nous trouvons sur les murs extérieurs du narthex. Des colonnettes du même genre, minces, légères, décorent aussi l'intérieur; elles ont des bases et des chapitaux, et remplacent les bandes ou pilastres sur lesquelles reposent les arcatures dans l'église elle-même. Parmi les chapitaux des colonnettes qui décorent l'intérieur du narthex, il en est deux qui méritent d'être remarqués. Ils offrent des têtes qui semblent ornées de la longue chevelure, attribut distinctif des rois Mérovingiens.

Le narthex de Romainmotier est double; au-dessus du narthex proprement dit, ou pénitentier, est une chapelle terminée par une abside saillant en encorbellement dans la nef de l'église. Ce que nous disions tout-à-l'heure de l'ornementation de cette dernière, doit se dire aussi de celle du narthex. C'est un art informe, un art qui commence; dans quelques chapitaux, les profils ne sont pas même indiqués. D'autres au contraire nous offrent des formes assez pures, un travail beaucoup plus soigné.

Le clocher de Romainmotier est-il bien du VIII[e] siècle? L'auteur a essayé de le démontrer, et ses arguments ont de la force. Quelques doutes cependant nous sont restés. Le problème est des plus difficile, et il sera sans doute abordé dans les revues archéologiques si nombreuses aujourd'hui en France et à l'étranger, qui rendront compte, si elles ne l'ont déjà fait, du beau livre de M. Blavignac. La science est jalouse et l'esprit national aussi; les archéologues d'Allemagne et d'Italie pourraient bien contester le rôle qu'il assigne à notre architecture dans le développement de l'art, et d'abord l'originalité même de cette architecture. Elle tenait suivant lui à la règle de saint Colomban, à l'esprit qui animait ses disciples. Mais ce style arcatural, dont l'église de Romainmotier nous offre un si précieux spécimen, ne se renferma pas dans les limites étroites du pays qui l'avait vu naître. Il s'étendit le long du Rhône et rayonna jusqu'en Italie. Il y donna naissance au style lombard, en même temps que son influence préparait sur les bords

du Rhin les belles églises romanes qu'on y voit encore aujourd'hui. A l'époque où fut élevée celle de Romainmotier, bien d'autres sans doute, en ces contrées, offraient le même caractère. Mais aucune ne l'offrait au même degré et dans un aussi complet développement. C'est là ce qui fait l'importance et la valeur historique de ce monument. « Datant de ces époques reculées, et construite » sous l'inspiration de la règle de saint Colomban, l'église de Ro» mainmotier, dit M. Blavignac, devient un des monuments les » plus importants pour l'histoire de l'art; car il prouve que dès » lors, et tandis qu'en d'autres lieux on suivait encore les erre» ments romains, plus ou moins dégénérés, on élevait dans la » Suisse actuelle des monuments d'un genre nouveau, compléte» ment original, et qui de là, comme d'un point central, étendit » son influence soit sur l'Italie, dont les productions du nouvel art » ont été qualifiées de lombardes, soit sur les rives du Rhin, où » ce mode se développa et persista pendant un laps de temps con» sidérable, ainsi que le prouvent les innombrables églises arcatu» rées, du huitième au treizième siècle, qu'on y admire encore. »

L'église de Romainmotier n'est pas le seul de nos édifices religieux que M. Blavignac croie pouvoir rapporter au VIIIe siècle. La crypte de Saint-Gervais à Genève, le petit clocher de l'église d'Orny, paraissent dater de la même époque, ainsi que le chœur encore debout de l'ancienne église de Saint-Sulpice entre Morges et Lausanne. Cette église elle-même, monument précieux qu'on aurait pu conserver, a été détruite il y a peu d'années, après avoir servi longtemps d'écurie et de fenil. Le chœur de Saint-Sulpice a trois absides qui se terminent en conque dans leur partie supérieure. L'abside centrale est décorée à l'extérieur d'arcatures à bandes murales. Les fenêtres sont fort petites. Au centre de la croisée une voûte surhaussée, établie sur pendentifs à plein cintre, s'élève à une grande hauteur et pénètre dans l'intérieur du clocher. Ce dernier est évidemment postérieur au reste du monument.

F. F.

(La fin prochainement.)

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

Paris, 9 mars 1854.

La mort de Lamennais, qui est venue brusquement couper court à un moment d'espérance (voir notre dernier numéro), est certainement pour nous le principal fait à noter dans ce mois. Un de nos amis, bien connu du lecteur, et du public suisse en particulier, par un grand nombre de travaux et d'ouvrages devenus à bon droit populaires, a pris la peine de recueillir tout exprès pour notre *Chronique* des détails précis et inédits sur le célèbre écrivain : ses relations avec lui ou avec des amis communs nous en garantissent l'exactitude aussi bien que la nouveauté. Il ne s'est pas contenté de les rassembler avec le soin qu'il met à toutes ses recherches, il en a rédigé la partie essentiellement biographique, et dans ce qui suit en guillemets nous ne faisons que transcrire.

« Lamennais est né à Saint-Malo, en juin 1782, dans la même rue des Juifs où naquit Chateaubriand : on dit même, dans la maison et la chambre contiguës à celles où vint au monde le chantre de René. Ses parents étaient des armateurs anoblis par Louis XIV. Son frère aîné lui donna des leçons ; mais il refusa de s'y soumettre, prit ses auteurs grecs et latins, s'aida de la grammaire, du dictionnaire, et arriva *seul* à traduire Plutarque et Tite-Live à douze ans.

» Une passion très vive, repoussée ou trahie, le jeta dans la foi. Jusqu'alors il n'avait accompli aucun acte religieux, et sa première communion n'eut lieu qu'à vingt-deux ans.

» Entré comme professeur au collége de Saint-Malo, il publia, dès 1808, ses *Réflexions sur l'état du clergé*, dans lesquelles il combat la

philosophie du dix-huitième siècle, exalte le pouvoir absolu, mais parle de la rénovation du clergé. Ce dernier point déplut à Napoléon, ou du moins à sa police; le livre fut défendu.

» Lamennais entra au séminaire de Saint-Malo en 1811. Il aida son frère, qui dirigeait cet établissement, à combattre la doctrine de ceux qui soutenaient que l'élection des évêques n'avait pas besoin d'être validée par le pape.

» En 1814, il se rendit à Paris et y publia une brochure contre Napoléon. Au retour de celui-ci il craignit d'être inquiété et passa en Angleterre. Il était sans autres ressources qu'une lettre de recommandation pour la sœur de lord Strafford, qui cherchait alors un précepteur français pour ses fils. Lamennais alla la porter, et s'offrit pour la place vacante; mais milady, sur son seul aspect, le déclara *trop stoupide*. Il dut entrer comme maître d'étude dans le pensionnat de l'abbé Caron.

» De retour à Paris après sept mois d'absence, il se renferma au couvent des Feuillantines, se fit ordonner prêtre en 1816, à Rennes, en Bretagne, et publia l'année suivante son premier volume de l'*Essai sur l'Indifférence*, puis les suivants.

» On sait quel fut le succès de cet ouvrage. Le pape déclara que Lamennais était *le dernier père de l'Eglise;* il lui offrit le chapeau de cardinal lorsqu'il se rendit à Rome en 1824; Lamennais refusa; c'était trop ou trop peu.

» De retour en France, il attaqua l'Eglise Gallicane, et prècha l'ultramontanisme. On crut l'effrayer en lui faisant un procès. Ce fut à cette occasion qu'il prononça le mot célèbre : *Je leur ferai voir ce que c'est qu'un prêtre*. Sa condamnation fut un triomphe; elle se borna à *trente-six francs d'amende*.

» La Restauration avait refusé de s'associer à l'Eglise; le trône ne voulait point prendre pour seule base l'autel. A la révolution de Juillet, Lamennais offrit cette base à la République; il fit brusquement un quart de conversion vers la démocratie en lui offrant l'alliance de Rome; mais Rome effrayée démentit son mandataire officieux: les doctrines du journal l'*Avenir* furent proclamées *absurdes et funestes* par la fameuse encyclique du 15 août 1832. Lamennais se soumit de mauvaise grâce. Retiré à sa campagne de La Chesnaie, il laissait grossir le flot d'amertume qui s'était amassé dans son cœur; ce flot s'échappa enfin dans les *Paroles d'un Croyant* et dans le volume intitulé *Affaires de Rome*. A partir de ce moment, la rupture de Lamennais avec l'Eglise fut irrévocable et toujours plus profonde.

» Rien dans l'extérieur de l'illustre écrivain breton ne pouvait faire soupçonner la nature de son génie. Il était petit, maigre, timide, et sa figure était celle d'un procureur de petite ville. A la fois indomptable et faible, il s'obstinait sur certaines choses, puis cédait sur de plus importantes. Naïf comme un enfant, ignorant de toutes les choses de la vie, et par cela même absolu, il y avait en lui du Tibérius Gracchus et du La Fontaine. Ses amis les plus dévoués ne pouvaient s'empêcher de sourire parfois de sa crédulité.»

Fort lié avec Béranger, il arrivait souvent chez lui la tête pleine de toutes sortes d'histoires, et se mettait de suite à les vouloir raconter; mais Béranger, l'interrompant au début, lui disait : « Je vous en passe une; entendez bien : *une!* pas plus.» Lamennais qui avait cru bien régaler son ami de son abondante provision de nouvelles, se soumettait à en retrancher les trois-quarts avec la même docilité enfantine qu'il avait mise à les accepter; mais il allait réciter le tout au grand complet à cette vieille parente du poète qui vit avec lui, et dont Béranger pouvait apprendre le reste, s'il en avait la curiosité.

Une de ces histoires était celle-ci. Il détestait Louis-Philippe. Or, un jour il se met à raconter gravement comme quoi Louis-Philippe, tout rempli de l'idée et de la passion du pouvoir absolu, et voulant l'inoculer de bonne heure à ses fils, leur apprenait à tourmenter de sang-froid les animaux, à tuer des mouches, et autres histoires dans ce goût plus que renouvelé des Grecs. Le duc de Nemours avait très bien profité de ces leçons de son père, mais, ajoutait pourtant Lamennais, il n'en avait pas été de même de ses frères, et le système d'éducation de Louis-Philippe avait plus ou moins manqué son effet sur ses autres enfants. — «Mais, mon cher Lamennais, s'écria Béranger, est-il bien possible que vous puissiez croire des choses pareilles?» — «*On me l'a dit!*» répliqua-t-il avec une tranquillité naïve, et comme se jugeant par là dûment autorisé à être sûr de son fait.

Une autre fois (c'était au commencement du régime actuel, à l'époque de la remise et de la bénédiction des drapeaux), Lamennais arrive chez Béranger, tout terrifié de sa nouvelle et fort pressé de s'en décharger secrètement dans le sein d'un ami. — « Saviez-vous, dit-il, le projet de Louis-Napoléon? le Champ-de-Mars était miné, on y avait amassé une énorme quantité de poudre, et comme on pensait que la cérémonie attirerait une foule immense, on espérait en finir d'un seul coup avec ces enragés Parisiens; mais l'affaire a manqué : quand on a vu qu'il venait si peu de monde, on n'a pas voulu dépenser autant de poudre pour rien. »

Il avait aussi la manie des spéculations, et l'on peut se figurer ce qu'étaient les siennes avec une telle crédulité, d'autant plus qu'il n'était pas sans fortune, ayant autrefois gagné pas mal d'argent avec ses livres. L'une de ses dernières entreprises, assez récente, fut de s'associer avec un de ses amis politiques, son collaborateur dans le *Peuple Constituant* pour l'économie politique, et aussi, à ce qu'il paraît, spéculateur de sa force. Ils avaient entendu dire que sous des tableaux modernes, peints sur d'anciennes toiles, on avait quelquefois découvert, en remettant au jour la première peinture, des œuvres d'anciens maîtres de la plus grande valeur. Il n'y avait donc qu'à acheter une quantité suffisante de tableaux modernes, qu'à les gratter, et on aurait ainsi, à peu de frais, assez de chefs-d'œuvre pour se voir promptement millionnaire. Comment se faisait-il qu'une idée aussi simple ne fût encore venue à personne? raison de plus, avant qu'un autre ne s'en emparât, pour la mettre promptement à exécution. Ils avaient déjà loué tout un vaste appartement, et commençaient à le remplir de mauvaises croûtes de toutes les dimensions, mais parmi lesquelles il y avait, suivant eux, quantité de véritables diamans bruts qu'il ne s'agissait que de mettre à nu, lorsque Béranger arrive chez Lamennais. Il le trouve devant sa table à écrire, enfoncé dans de profonds calculs, appelant à son aide les quatre règles et tous ses souvenirs d'arithmétique. — « Eh! que faites-vous là? » lui dit le poète dont l'imagination a seulement aiguisé le bon sens. — « Oh! répond Lamennais, j'ai découvert une chose, c'est que pour faire du bien il faut être riche. » — « La découverte n'est pas neuve, » observe Béranger. — « Et je veux être riche, » conclut Lamennais sans prendre garde à l'interruption. — « C'est très-bien! mais comment allez-vous vous enrichir? » reprend Béranger, que l'air mystérieux de son ami commençait à inquiéter. Enfin, il parvient à tirer de lui ce grand secret, et à savoir quelle mine d'or s'est subitement dévoilée à ses yeux. Il se récrie alors, il lui dit qu'il est fou, et ne prend pas même la peine de le lui démontrer. Lamennais, toujours à ses calculs, lui soutient qu'ils sont justes, que son associé et lui ne peuvent manquer, en mettant la chose au plus bas, de réaliser un bénéfice de cinq millions : — « Deux millions cinq cent mille francs pour mon associé, et autant pour moi, » conclut le rêveur. Béranger continue à hausser les épaules. Lamennais se fâche : — « Tenez! s'écrie-t-il, voyez vous-même si mes calculs ne sont pas exacts; » puis, se radoucissant et dans un esprit de concession : « Enfin, dit-il, pour être plus sûrs en-

core de ne rien exagérer, ôtons, si vous voulez, cinq cent mille francs; j'aurai toujours deux millions. » Il n'y avait plus moyen de répondre; le mal était incurable, et par ce qu'il disait lui-même le malade était jugé. Au reste, ces spéculations s'en allaient avec autant de facilité de l'esprit de Lamennais qu'elles en mettaient à s'y loger. Une fois manquées, non-seulement il le supportait de la meilleure grâce du monde, mais il les oubliait parfaitement, et elles étaient pour lui comme si elles n'eussent jamais existé.

La composition de son entourage habituel témoignait aussi de ce défaut de sens pratique et de cet excès de confiance et de crédulité.

Parmi les traits qui, après les grandes lignes, peuvent aider à préciser sa figure, où l'énergie et la force, l'âpreté même se mêlaient à la rêverie et à la naïveté, en voici un bien différent, mais qui, dans son genre, est aussi un trait de caractère. Tout jeune encore, car il devait à peine avoir une douzaine d'années, se trouvant un jour à Dinan, il y vit amener un parti de Vendéens, faits prisonniers par les *bleus*. La population républicaine de Dinan voulait se jeter sur eux et les massacrer. Le jeune Lamennais monta sur une borne, d'où il pouvait voir au mieux tout ce qui allait se passer : il en fut très-impressionné, tous les détails restèrent profondément gravés dans sa mémoire; mais il ne le fut, pour ainsi dire, que des yeux, et c'est seulement plus tard qu'il comprit bien la scène et son dénouement. On avait fait entrer les prisonniers dans une espèce de cour protégée par une grille. Ceux qui demandaient leur mort menaçaient d'enfoncer cette barrière, si on refusait de les leur livrer, et comme ils étaient en nombre et que leur fureur allait croissant, il était à craindre, en effet, qu'ils ne se portassent aux dernières extrémités. Alors, le commandant de l'escorte chargée de conduire les prisonniers, prit le parti de s'adresser à la foule. Ayant obtenu un moment de silence, il commença par déclarer, dans les termes les plus énergiques, que pour lui il détestait les royalistes, qu'il voudrait qu'on lui eût donné l'ordre de les fusiller, que s'il était libre ce serait déjà fait, que malheureusement il en était responsable et qu'il ne pouvait prendre sur lui de contrevenir à ses instructions. « Mais, ajouta-t-il, il y a un moyen de nous entendre, et je n'en vois pas d'autre dans ma position : c'est, comme vous le voulez avec raison, que je vous les livre, mais moyennant un reçu que vous m'en donnerez pour mettre ma responsabilité à couvert. Que l'un de vous seulement me donne ce reçu par écrit, et je vous promets qu'à l'instant vous les aurez. » Tout cela fut dit, on le comprend, de l'air le plus sérieux du monde; la situation n'en

comportait pas d'autre, elle était critique pour tous au plus haut degré. Quand il eut fini, complet silence! la foule s'écoula peu à peu, et pas une main ne s'avança pour donner le reçu demandé. Lamennais vit tout, entendit tout, retint tout; seulement il disait, en racontant cette scène, qu'il n'avait compris l'offre du commandant et son résultat que dix ans après. Mais on voit que l'enfant naïf n'avait pas été le seul à prendre cette offre au sérieux.

Ainsi, le drame de la vie s'était montré de bonne heure à Lamennais, et sous un de ses aspects les plus émouvants. Voyons maintenant, d'après quelques renseignements encore qui nous viennent d'une autre source, et d'après nos propres souvenirs, quelle en a été la fin pour lui, après en avoir vu le milieu et le commencement.

Après qu'il eut systématisé le catholicisme, dont il est peut-être dans les temps modernes le plus profond docteur, et que, l'ayant franchement poussé à ses dernières conséquences, il l'eut ainsi éprouvé en principe et en fait, le souvenir de cette scène de sa première jeunesse ne l'empêcha pas de passer, par une transition d'ailleurs moins violente en réalité qu'en apparence, de la philosophie du *sens commun* ou du consentement universel, à la démocratie, et d'en saluer l'avènement avec la République après la révolution de Février. Il fut élu représentant du peuple, et rédigea quelque temps un journal, le *Peuple Constituant*. On en trouvera la trace dans nos numéros de cette époque. Cette feuille, au milieu de la nuée de journaux qui parurent alors, se faisait remarquer par sa fermeté de pensée et de style et par son accent vigoureux; mais elle tomba, comme bien d'autres, déjà au mois de juillet 1848, lorsqu'on revint, après les journées de Juin, à prendre des mesures contre la presse et, entre autres, à exiger des journaux un cautionnement. C'est là-dessus que Lamennais termina le sien par ces mots: « Il faut aujourd'hui de l'or, beaucoup d'or, pour jouir du droit de parler: nous ne sommes pas assez riches. Silence au pauvre! » Mais, malgré son état valétudinaire, qui ne lui permettait pas même de prendre part aux discussions, il assista régulièrement, et avec une ponctualité exemplaire, aux séances de l'Assemblée Nationale jusqu'à la fin. Du reste, on ne craignait pas son influence personnelle, maintenant que son vrai moyen d'action, la presse, lui était enlevé. Au Deux-Décembre, il ne fut du nombre ni des députés emprisonnés momentanément, ni des exilés.

Il avait pu mettre la dernière main à une traduction de Dante, sinon à l'introduction qui devait la précéder; cette introduction, bien qu'inachevée, est néanmoins, nous disent des personnes qui l'ont vue,

un morceau capital, tout un livre, et l'une des plus fortes attaques qui aient été faites contre le catholicisme. En outre, nous croyons savoir qu'il avait terminé son *Esquisse d'une philosophie*, ouvrage monumental suivant des juges compétents, indépendamment de la valeur définitive des doctrines qui y sont exposées. A la première apparition de ce livre il y a quelques années, M. Cousin passe pour en avoir porté ce jugement d'autant plus net qu'il est exprimé en termes familiers : « Nous voilà tous enfoncés ! » La dernière partie contient la philosophie sociale : sera-t-elle publiée? On parle aussi d'une correspondance assez volumineuse, et de Confessions, non du genre de celles de Rousseau, mais de celles de saint Augustin. On n'est pas sans crainte sur le sort de ces divers manuscrits, des membres de la famille étant d'un caractère et d'une opinion à subir à cet égard l'ascendant du clergé.

Lamennais est certainement un écrivain de haute race, et en France il n'a que fort peu de rivaux dans notre siècle; nous disons seulement des rivaux. Comme les plus grands, il a la passion et la couleur, avec plus de vigueur soutenue et contenue et plus de sobriété. Certaines pages de lui sont peut-être les plus belles qui se soient écrites de notre temps. C'est, pensons-nous avec d'autres, dans les *Affaires de Rome* qu'il faut les chercher. Les *Paroles d'un Croyant*, venues après la traduction des *Pélerins polonais* de M. Mickiéwicz, en sont, non pas une imitation sans doute, mais cependant une inspiration : ce n'est donc pas à l'auteur de ce livre qu'en reviennent tout d'abord la pensée première et la forme originale, malgré son immense popularité.

La mort de Lamennais a été encore comme une dernière protestation et une déclaration de principes. Il a repoussé toutes les tentatives du clergé pour obtenir de lui quelque témoignage, quelque signe de rétractation. Ce sont même, dit-on, les obsessions de la femme d'un de ses amis pour l'amener à se confesser, qui ont provoqué une rechute mortelle, lorsque déjà l'on commençait à le croire sauvé. Comme il l'avait ordonné lui-même, son corps a été conduit tout droit au cimetière, sans passer par l'église; il y a été mené dans le corbillard des pauvres, et, comme les pauvres, placé dans la fosse commune, sans tombe, sans pierre sépulcrale, sans inscription, sans nom, sans rien qui le distinguât de ce peuple pour lequel il avait voulu vivre et avec lequel il voulait mourir et être confondu dans le tombeau.

Il avait aussi nominativement désigné le petit nombre de ses amis qui devaient être invités à ses funérailles. Les journaux ministériels

eurent l'air de comprendre que par là il entendait ne vouloir que ces seules personnes pour accompagner son cercueil, et il parut un article *communiqué*, qui représentait ses intentions dans ce sens. En outre, le départ de la maison mortuaire fut fixé à une heure matinale et inaccoutumée, à huit heures ; et de plus, sur l'ordre de l'autorité, on vint déjà pour enlever le corps à sept heures. Les exécuteurs testamentaires déclarèrent alors que sans doute ils ne pouvaient ni ne voulaient résister, mais qu'ils protestaient, et ils demandèrent acte de leur protestation. Il fallut donc dresser un procès-verbal, ce qui prit quelque temps, ensorte que le départ ne put s'effectuer qu'à sept heures trois-quarts. On se mit en marche, les amis jeunes et vieux à pied derrière le corbillard. On prit par des rues détournées, on suivit même un moment les bords déserts du canal, avant de gagner la rue de la *Roquette* qui conduit au Père La Chaise. A la porte du cimetière, l'autorité ne laissa entrer que les six premières personnes en tête du convoi, celles que Lamennais avait seules nominativement désignées pour présider à ses funérailles. Le septième en rang, et c'est de lui-même que nous tenons le fait, se vit déjà obligé de rester en dehors de la grille, et ne put suivre plus loin le cercueil. Malgré toutes les précautions prises, la foule était énorme sur plusieurs des points convergents vers le cimetière ; mais elle y était arrêtée et coupée çà et là par les agents de l'autorité. Un jeune homme qu'ils avaient saisi un instant et qui se trouva tout à coup dégagé par une de ces fluctuations si communes dans tout rassemblement populaire, estimait qu'ils étaient bien, dans la seule rue de la Roquette, quarante mille cherchant à suivre le cercueil, et l'on porte même à cent mille le nombre des personnes mises en mouvement par ces obsèques que l'on avait tâché de faire incognito.

Il n'y a aucun doute possible sur la résistance complète et finale de Lamennais à tout ce que le clergé a essayé, directement ou indirectement, pour arriver jusqu'à lui, par des personnes de son entourage ou de sa famille. Il avait positivement enjoint à ses amis de ne laisser entrer aucun prêtre, et les avait autorisés à prendre toutes les mesures nécessaires dans ce but. Nous avons sur cela des détails de l'un de ceux mêmes qui concoururent à l'exécution de cet ordre, c'est-à-dire, qui eurent particulièrement pour fonction de faire respecter la consigne, et devinrent ainsi en quelque sorte les garde-du-corps du mourant. Mais cette résistance formelle et voulue, on commence déjà à la dramatiser plus qu'elle ne l'a été et que ne le permettaient les forces physiques du malade, très affaiblies, si son esprit au contraire

demeurait parfaitement sain et entier. Comme il arrive toujours en pareille circonstance, ce qui n'est vrai que d'une vérité morale, on le met en action et en scène; on exagère certains incidents, certains mots, ou bien on les rapproche, on les groupe, on en fait un tableau. Ainsi, peut-être l'archevêque de Paris aura-t-il eu l'idée de quelque démarche personnelle auprès d'un homme aussi important à reconquérir que Lamennais, et en ce cas, celui-ci aura bien pu se prononcer éventuellement dans le sens qu'on lui prête; mais on va plus loin: on dit que le prélat s'est réellement présenté chez lui, et, qu'attendant dans le vestibule, il aura pu entendre Lamennais répondre d'une voix haute, quand on lui annonça cette visite: « Que vient-il » faire ici ce misérable, qui a violé tous ses serments?» (monseigneur Sibour passait pour républicain et, comme tel, avait été nommé archevêque par le général Cavaignac). « Si j'étais déjà mort, mon ca» davre se redresserait pour lui cracher à la figure. » Voilà, dans toute leur crudité, quelles auraient été textuellement ses paroles, telles qu'on nous les rapporte. Mais le témoin oculaire dont nous parlions tout à l'heure, l'une de ces personnes spécialement chargées de monter la garde à la porte et de la défendre au besoin contre tout visiteur suspect, se croit sûr, ayant été jour et nuit presque continuellement en faction, que l'archevêque n'a fait aucune démarche de ce genre et, du moins pendant la dernière crise, n'est point venu chez Lamennais. On ajoute aussi le trait suivant. Comme on le croyait sur le point de passer, ses amis, qui se tenaient près de son lit, tandis que ses parents étaient dans la pièce voisine, vinrent les avertir et leur dire d'entrer, s'ils voulaient recueillir son dernier soupir. Là-dessus, une de ses parentes s'élance en s'écriant qu'elle ne voulait pas qu'il mourût sans un prêtre, qu'il fallait un prêtre. Le moribond s'éveilla; il était tourné vers la muraille, il se retourna vers sa parente, et lui dit avec force, articulant un *non* vigoureux par trois fois: « Non, non, non! je ne veux pas de prêtre!»

Quoi qu'il faille encore penser de ce fait, soit en lui-même, soit sur l'époque où il aurait pu avoir lieu, il est certain que toutes les tentatives ont échoué, que Lamennais a fait à sa nièce des déclarations analogues à celle-là, et qu'il est demeuré ferme et debout jusqu'au dernier instant.

Parmi les traits qui ont marqué ces heures suprêmes, il en est d'un caractère plus doux, et plus faciles à citer, qui ont déjà été recueillis et publiés, entre autres par M. Pelletan dans le *Siècle*. Il l'a fait dans son style à ramages, qui ne nous semble guère en harmonie avec l'é-

nergique simplicité de celui qui ne voulut que le corbillard du pauvre, et sur lequel il accumule au contraire les fleurs et les broderies. Bien donc qu'il nous semble avoir trop *drapé* la mort de Lamennais, probablement néanmoins le fond en est vrai, et nous voulons en citer une page, la plus simple et la meilleure, celle où se trouvent réunis ceux de ces traits qui méritent le mieux d'être conservés.

« L'heure suprême approchait; il eut une première défaillance. Sa paupière tomba, un voile passa sur sa figure. Ses disciples, à genoux devant son lit, baisaient une dernière fois sa main à moitié glacée. L'un d'eux l'appela à haute voix pour s'assurer si la mort avait porté le coup et brisé à jamais le ressort de cette vaste intelligence. A l'appel de cette voix amie, il rouvrit les yeux, et reconnaissant ses témoins prosternés devant l'autel où le messager céleste allait descendre, il sourit du sourire d'un autre monde, et il dit, le regard levé à Dieu : Quel beau moment ! [1].

« Après cette parole, il retomba dans son assoupissement, interrompu çà et là par un court réveil. Vers trois heures du matin il appela Montanelli » (un réfugié italien, qui a joué un rôle, si nous ne nous trompons, à Venise), « et murmura d'une voix éteinte : Six heures encore ! Il voulait voir le jour une dernière fois, et comme Gœthe mourant, il avait soif de la lumière [2]. Son vœu a été exaucé. Le soleil levant entrant à plein flot par sa fenêtre alla inonder son chevet. La main d'un assistant chercha à l'écarter de la figure du mourant. Laissez, dit-il, il vient me chercher. Et le front enveloppé de lumière comme d'une auréole, il entra dans une sorte d'extase de la mort pleine de sérénité. Le rayon matinal jouait dans ses cheveux blancs, et à voir son visage ainsi changé en splendeur, on eût dit que son âme flottait à la surface, et allait au devant de l'éternité. Le rhythme régulier de sa respiration soulevait à peine sa poitrine. Il dormait; non, il mourait. Et, en effet, à neuf heures, au terme qu'il avait assigné, il rendait le dernier soupir. »

— Au point de vue politique, et surtout au point de vue religieux, cette mort de Lamennais a donc été un événement : c'est un coup pour l'église romaine et pour le clergé, et il a été ressenti, preuve en soit le silence prudent qu'ont gardé jusqu'ici sur cette mort les journaux légitimistes, l'*Union* et la *Gazette*, et l'*Univers* lui-même, d'ordinaire si hautain et si peu respectueux.

[1] Suivant le récit de M. Henri Martin, qui a aussi écrit dans le *Siècle* quelques mots plus simples, et peut-être plus vrais, sur la mort de Lamennais, il aurait dit : *Ce sont là les bons moments.*

[2] Allusion à ce mot de Gœthe mourant : *Mehr Licht* (plus de lumière !)

Mais les événements politiques proprement dits n'ont pas manqué non plus dans ces derniers jours, bien qu'il n'y ait pas grand'chose à en marquer de plus que ce que tout le monde sait : la lettre de l'empereur des Français à son *bon ami* l'empereur Nicolas, et la réponse de celui-ci à son *bon ami* l'empereur des Français ; les mouvements mystérieux de l'Espagne, qui semble vouloir se remuer encore comme à l'époque de 1812, et montrer combien l'Europe est un tout dont toutes les parties sont solidaires les unes des autres, en sorte que lorsque la tempête y souffle à l'orient c'est une raison pour qu'elle s'y lève aussi à l'occident ; l'attitude forcée de l'Autriche ; les craintes de la Suisse au centre, et celles non moins fondées de la Suède et des petites puissances du Nord ; enfin, brochant sur le tout, les insurrections naissantes des Grecs de Turquie et la nécessité de plus en plus évidente où l'on sera de compter avec eux, avec les Grecs religieux ou de race, et, quelle que soit l'issue de la guerre, de leur faire leur part dans la solution des affaires d'Orient.

Les deux lettres impériales sont bien différentes de forme et de fond ; mais elles sont toutes deux des lettres de caractère et des monuments historiques. Celle de l'empereur des Français, plus positive, discute davantage ; elle le prend par conséquent de moins haut, et, quoique plus juste et mieux fondée en fait, elle a quelque chose de moins libre et de plus effacé dans le ton, de moins assuré et de moins personnel ; elle fait encore des avances, elle en appelle surtout aux traités et aux négociations précédentes, et moins au droit et à la justice qu'à l'honneur et à l'opinion. Sans être plus digne au fond, celle de l'empereur Nicolas est plus fière, plus forte, non pas de raisons, mais d'accent ; la subtilité même des arguments y marque mieux l'émotion, la colère qui monte et se contient à peine ; elle est plus vibrante ; elle laisse mieux voir l'homme, si elle expose mal ou dénature les faits ; elle est plus dramatique, en un mot, et a quelque chose de plus vivant ; mais la note générale en est triste, on voit que celui qui l'a écrite souffre, et qu'il sent douloureusement sa position.

Cette lettre et la proclamation du czar à son peuple, sont naturellement, pour les Russes, la vérité et le bon droit. Nous nous figurons beaucoup trop que ce que nous pensons et disons dans notre Occident se dit et s'accepte de même à l'orient de l'Europe ; il n'en est rien ; souvent même cela n'y arrive pas. Ce sont deux mondes encore très-fermés l'un à l'autre, qui ne s'entendent ni ne se comprennent. Aussi, les Russes passent-ils pour très-animés, et si la guerre éclate sérieusement, comme on a cessé d'en douter, ce sera pour eux une

guerre nationale et religieuse, et non pas comme pour nous, aux termes du moins où l'on voudrait la réduire, une simple guerre de politique et d'équilibre européen. Et qui sait, même en Occident, ce qu'elle peut réveiller de passions et d'idées en germe ou en sommeil dans les têtes hier encore en pleine fermentation !

Les journaux ont sans doute reçu l'ordre de ne pas parler des opérations militaires, car aucun n'en dit mot; mais les ministres et les hauts fonctionnaires ont tous l'air de ne pas mettre un instant en doute le succès : pour eux, la chose est déjà comme faite. S'il en doit être autrement, ils ne seront pas les premiers qui auront vu, ici et ailleurs, leurs plans grands ou petits, publics ou privés, déjoués par la Providence. Des officiers français qui ont assisté aux campagnes actuelles des Turcs et des Russes, tout en rendant justice aux premiers, dont on n'attendait pas autant, sont revenus singulièrement frappés du courage machinal et brutal, si l'on veut, mais en même temps fanatique avec lequel les seconds vont au feu ; les plus larges trouées du canon n'y font rien, les rangs se reforment en silence, et les survivants continuent de marcher comme si de rien n'était. Napoléon, ou je ne sais plus quel grand homme de guerre, ne disait-il pas : « Ce n'est rien de tuer un Russe, il faudrait encore pouvoir l'enterrer sur la place; car sans cela, et s'il n'est que tué, il se relève. » Souwarof traitait sur ce pied-là ses soldats; il les voulait capables d'entendre des allocutions du genre de celle qu'un de nos vieux capitaines suisses adressait, dit-on, aux siens en les menant au combat : « Souvenez-vous bien de vous faire tuer, car si j'en vois un qui tombe sans être mort, je le mets en terre jusqu'au cou, pour lui apprendre que, tant qu'on n'est que blessé, on ne doit pas lâcher pied devant l'ennemi. » Puis surtout, pour en revenir à la Russie, on pourra lui faire beaucoup de mal, brûler Sébastopol et Cronstadt, aller peut-être à Saint-Pétersbourg, comme on prétend que le veulent les Anglais : tout cela serait sans doute de rudes blessures, mais pour tout cela la Russie serait-elle entamée? Le rhinocéros reçoit une grêle de balles, on le croit mort, mais il secoue un peu sa peau, plonge, et n'en reparaît pas moins dans une attitude formidable sur l'autre bord de la rivière. Les Russes savent aussi très-bien faire le plongeon, quand il le faut, et ils n'ont que trop de moyens de tirer la guerre en longueur. Tant que la Russie sera là, et comment l'atteindre sur son vrai terrain, comment l'y frapper au cœur? il sera bien difficile, même en Orient, d'avoir avec elle cause gagnée.

Néanmoins, il est certain qu'elle va avoir affaire à une coalition formidable. On dit même l'Autriche décidée à s'y associer et sur le

point de signer un traité de triple alliance. Aussi, le corps diplomatique est-il ici émerveillé de l'habileté politique de l'empereur et de la persistance de son étoile : à en croire ceux qui peuvent le voir ainsi de plus près à l'œuvre dans la situation grave où l'Europe est placée, son talent, qui laisserait même parfois depuis quelque temps percer des traits de génie, irait se développant de jour en jour.

Quant à l'Espagne, son mouvement lui est jusqu'ici tout particulier, et il est même en partie provoqué par des causes personnelles : la plus active, qu'on ne dit pas, mais qui nous revient d'Espagnols bien informés, est l'inconduite, décidément par trop criante, de la reine. Cela passe, à ce qu'il paraît, toutes les bornes. De là un soulèvement d'opinion, que tous les partis cherchent à exploiter : les uns pour la république, les autres pour la duchesse de Montpensier, bien que son mari ait blessé la susceptibilité espagnole par un manque de tact dans ses efforts pour se rendre populaire ; d'autres encore et, dit-on, nombreux, pour la maison de Bragance, pour le jeune roi de Portugal qui, en épousant une infante et devenant roi d'Espagne, réunirait ainsi toute la péninsule sous les mêmes lois.

— Dans ce qu'on pourrait appeler l'histoire de la presse, s'il était possible de faire jamais l'histoire de ce protée aux mille transformations et aux mille voix, parmi lesquelles il n'y en a pas beaucoup pour la vérité, il y aurait, ces dernières semaines, à relever deux faits, chacun dans leur genre assez caractéristiques, et que nous nous contenterons d'indiquer. D'abord, la supension pour deux mois, du journal de la fusion, l'*Assemblée nationale*, que le pouvoir accuse au contraire d'une polémique *anti-nationale* dans les affaires d'Orient. Puis, la condamnation du docteur Véron dans son procès relatif à la vente du *Constitutionnel*. Pour opérer cette vente et céder le journal à M. Mirès dans l'intérêt d'une feuille rivale, le *Pays*, M. Véron avait reçu, outre une somme à répartir entre les actionnaires dont il n'était que le gérant, deux énormes pots-de-vin, l'un pour lui, l'autre pour M. de Morny. M. Véron et M. Mirès ont été condamnés solidairement à payer une somme de dix-huit cent mille francs aux actionnaires du *Constitutionnel*, quitte, sans doute, à s'arranger entre eux et avec M. de Morny, qui n'était pas directement impliqué dans le procès.

— Une petite comédie de M[me] Emile de Girardin, *La joie fait peur*, n'a pas moins bien réussi aux Français que celle de M. Alexandre Dumas, dont nous avons oublié d'indiquer le titre, *Romulus*, dans notre

précédent numéro. Mais le grand succès dramatique de la saison, c'est l'*Etoile du Nord* de Meyerbeer. On est généralement d'accord sur le mérite de cette nouvelle partition du célèbre et riche maëstro, qui ne néglige rien, ni soins, ni peines, ni actes de munificence, même envers les journalistes, pour bien poser ses œuvres devant le public, quoiqu'elles eussent assurément ce qu'il faut pour s'y présenter toutes seules et faire elles-mêmes leur chemin. Les connaisseurs ont cependant retrouvé ici encore de ces réminiscences et même de ces emprunts que Meyerbeer ne s'interdit pas avec assez de sévérité, l'un entre autres fait à Hérold, le compositeur français le plus distingué de la période de 1830. Pour peu, même sans être musicien, que l'on aime les maîtres et que l'on se soit à la longue familiarisé avec eux, ce n'est pas non plus sans quelque étonnement qu'on y découvre çà et là, surtout dans Beethowen, le germe plus ou moins en fleur, plus ou moins levé d'une inspiration de Meyerbeer. Dans l'*Etoile du Nord,* il paraît du reste avoir conservé tous les traits caractéristiques de son talent : le pittoresque, le mouvementé, mais aussi le heurté, le cherché ; une originalité brillante et habile, mais un peu composée ; plus de volonté encore et de savoir que d'inspiration ; et celle-ci, moins féconde, moins de source que chez les vieux maîtres, d'un jet moins facile, moins soutenu et moins abondant.

L'*Etoile du Nord* se donne à l'Opéra-Comique, sans être précisément pour cela dans le vrai genre de ce théâtre. Rossini, dit-on, a toujours désiré faire aussi un opéra-comique, et il était jaloux de la popularité de certaines romances. Le voilà donc bien vivement provoqué, lui dont le vrai motif de retraite fut, nous assure-t-on encore, le lever d'un astre rival dans la personne même de Meyerbeer.

La gloire vaut-elle ce qu'elle coûte, ne fût-ce que la douleur de se voir, même à tort, éclipsé, oublié ? Et puis, qu'est-ce que la gloire, et jusqu'où s'étend ce flot brillant d'onde amère qu'elle soulève un moment autour de vous en rendant quelque bruit ? Assurément peu de noms ont eu un moment plus de popularité, car c'était celle de la souffrance, que le nom, pourtant modeste et tendrement vénéré, de Silvio Pellico, qui vient de mourir il y a quelques semaines. Eh bien, dernièrement des militaires, des officiers se trouvaient dans un café. L'un d'eux lisait un journal : « Tiens ! dit-il, Silvio Pellico est mort. » — « Silvio Pellico ! s'écrie un autre : c'est singulier : je n'ai jamais vu ce nom-là dans l'Annuaire ; certainement il n'est pas de ma promotion. » Et cherchant et se frappant la tête, il allait répétant : « Silvio Pellico ! décidément je ne connais personne de ce nom. » Il le prenait

pour un officier, n'imaginant rien au-delà. Sans doute il faut voir ici avant tout un bon échantillon d'une ignorance par trop militaire; mais enfin c'était un officier, et non un paysan, qui tenait ce discours. Silvio Pellico : inconnu. A lui, un tel mot lui aurait été bien égal; mais à d'autres? il les aurait percés jusqu'au fond du cœur. Estimez donc beaucoup la gloire pour la gloire après cela!

Neuchâtel, 12 mars 1854.

Les empereurs ont échangé des compliments désagréables. On n'attend plus d'autres discours que le bruit du canon dans la mer Baltique; mais la grande querelle s'est compliquée d'un évènement inévitable, attendu par tout le monde, et dont on affectait pourtant d'oublier l'imminence : l'insurrection des Grecs rouméliens. Il ne s'agit plus seulement pour l'Occident de mettre une barrière à l'agrandissement de la Russie, il s'agit d'empêcher des populations chrétiennes de se soustraire à la domination des Turcs. L'Autriche y paraît fort décidée. Selon ses journaux semi-officiels, les chrétiens de l'Albanie ne sont que des révolutionnaires: ce mot dit tout. Ici l'Autriche est fidèle à son passé. Mais ceux qui ont détruit la flotte turque à Navarin, mais les fondateurs du royaume de Grèce pourraient-ils tirer sur les chrétiens? Pourraient-ils les remettre à la justice ottomane? le pourront-ils longtemps? S'il en était ainsi, nous croirions volontiers qu'il n'y a plus rien de commun, comme on l'assure, entre les Turcs d'aujourd'hui et ceux qui massacrèrent, il y a trente-deux ans, cent mille chrétiens à Chios. Cette transformation ne serait pas plus rapide que le changement entre la chrétienté d'alors et la chrétienté d'aujourd'hui! L'opinion n'en est pas encore là. Les alliés du Sultan sont occupés à régler avec lui la condition future de ses sujets chrétiens; ils se flattent d'avoir obtenu pour eux une égalité qui n'est pas facile à concilier avec le maintien de la Turquie. On commence à parler des « mystérieuses destinées » dont le moment est arrivé. On reconnaît que les défenseurs de la Turquie ne pourront pas la ressusciter, et l'on fait pressentir de haut d'éclatantes péripéties.

Dans une situation aussi trouble, il n'y a pas de sympathie sans réserve, on souffre à prendre parti, et la situation des neutres paraît enviable à bien des égards. Cette situation, c'est celle de la Suisse. Elle est commandée par les traités, par notre histoire, par notre intérêt, par la volonté nationale. Avec quelque fermeté, nous pouvons rester neutres les derniers, et seuls en Europe. Aussi l'opinion publique, qu'on a sondée quelque temps, a-t-elle accueilli avec une satisfaction sans mélange la circulaire récente où le conseil fédéral ex-

prime la volonté de faire respecter la neutralité quoi qu'il arrive. Il est vrai que les dépositaires habituels des confidences du gouvernement parlaient un langage bien différent il y a quelques jours ; il est encore vrai que, d'après les dispositions annoncées par l'Autriche, nous aurions plus à craindre en ce moment une trop cordiale entente de nos grands voisins, qu'une collision prochaine entr'eux, de sorte que l'on ne peut plus attribuer à cette circulaire toute la portée qu'elle aurait eue un peu plus tôt. Néanmoins, au début d'une lutte immense, qui menace d'être fort longue, tant par l'équilibre des forces belligérantes que par la complexité des intérêts engagés, une assurance aussi formelle mérite d'être soigneusement enregistrée. Jusqu'au rétablissement d'une paix véritable, l'aspect des constellations peut changer plus d'une fois ; mais quelle que soit la fortune des combats et des alliances, si la Suisse veut rester libre, il faut qu'elle reste neutre. Il serait également dangereux pour son indépendance qu'on put redouter d'elle une agression, ou qu'on la crut hors d'état de se défendre. Comme la neige de ses Alpes résiste aux efforts de l'été, il faut que la Suisse, barrière des nations, exerce sur la température de toute l'Europe une action rafraîchissante, en diminuant les points de contact des Etats militaires. C'est par là que son indépendance est dans l'intérêt permanent de tous. Cet intérêt prévaudra sur la velléité de s'assurer un avantage momentané, quand il aura pour avocat les carabines fédérales. C'est ainsi que ces carabines défendent constamment le progrès et la liberté, qui ont intérêt à la paix et non pas à la guerre.

Il faut que la Suisse reste neutre en tout état de cause, parce qu'elle est la seule république en Europe. Cet antagonisme dans les formes ne lui permet pas d'avoir sur le continent aucune alliance solide et permanente. Une communauté d'action prolongée avec d'autres Etats plus puissants ne saurait manquer de réagir sur notre ménage intérieur, et je ne sais ce que la liberté pourrait y gagner. La Suisse est l'objet d'une bienveillance générale à titre d'Etat neutre, d'une extrême défiance comme Etat républicain, et pourtant chacun comprend que ces deux qualités vont ensemble : si nous jetons bas ce qui soutient nos institutions républicaines, la république s'écroulera.

Enfin, dirons-nous, sans nous dissimuler la vivacité des contradictions que cet argument soulève, il faut que la Suisse soit neutre en Europe, parce qu'elle appartient à l'Europe tout entière, qu'elle résume, et dont toutes les tendances doivent y trouver place pacifiquement. La Suisse est une confédération formée par l'histoire, d'états dissemblables, qui se sont garantis réciproquement leur existence et leur diversité même. La dernière révolution n'a pas changé cela. Les cantons ont le droit d'avoir chacun leurs sympathies, déterminées par les affinités de leurs populations. Ainsi la confédération ne peut pas avoir au dehors une politique active, parce qu'elle doit rester neutre au dedans, sans quoi certains cantons seront opprimés par les autres, au

détriment de l'ensemble, comme cela s'est vu quelquefois. Toute l'existence de la Suisse tient donc à sa neutralité. Le peuple y tient-il avec un attachement plus instinctif que raisonné peut-être, mais très puissant. Il n'en sortirait pas de son plein gré, quels que puissent être les prétextes fournis par la situation générale ou par quelques griefs particuliers; et la responsabilité de ceux qui l'engageraient contre son intention, serait fort sérieuse. Mais il faut bien se dire que cette neutralité, qui est à la fois un devoir et un bénéfice, peut devenir, d'un matin à l'autre, la plus difficile des conduites. Si nous ne la voulons que dans l'intérêt de notre bourse ou de notre paix, nous courons risque de la vouloir lâchement et de la perdre bientôt.

— Les préoccupations extérieures ont rejeté sur l'arrière-plan la question de révision constitutionnelle, et l'on était à peu près remis de l'émotion causée par l'école polytechnique, lorsqu'on a publié la loi qui l'institue. Les journaux ne citant pas le texte des articles en discussion, leurs comptes-rendus des débats des Chambres n'en donnaient qu'une idée assez confuse. Tous les dispositifs relatifs à la fréquentation des cours, au personnel enseignant et à l'organisation de l'enseignement, sont empruntés au système de l'enseignement universitaire et non point à celui des écoles spéciales. C'est un commencement d'université sans latin, car le niveau de l'instruction fournie par les écoles industrielles existant en Suisse actuellement, doit former le point de départ de l'enseignement (art. 3). Voici le paragraphe relatif aux études littéraires et philosophiques.

« Des branches d'enseignement dans la philosophie et les sciences » politiques sont jointes à l'école polytechnique en tant que ces sciences » peuvent trouver leur application comme sciences auxiliaires » dans un développement technique. Ce sont les langues modernes, » les mathématiques, les sciences naturelles, l'histoire politique et artistique, le droit public suisse et l'économie politique. » [1]

L'affaire est actuellement entre les mains des autorités zuricoises; le canton et la ville ont nommé chacun une commission pour s'en oc-

[1] Tel est le texte perfectionné de la traduction officielle. Voici celui de la traduction autographiée du projet délibéré par le conseil des Etats, que les membres français du conseil national ont eu dans les mains et que quelques journaux ont reproduit : « A l'école polytechnique seront réunies des » chaires de philosophie et d'économie politique, en tant qu'elles peuvent » servir au perfectionnement des études techniques supérieures, telles que » les langues modernes, les mathématiques, les sciences naturelles, l'histoire politique et des arts, le droit public suisse et l'économie nationale.» Nous laissons à nos lecteurs le soin de démêler la syntaxe et le sens; nous garantissons le texte et la ponctuation. L'acte fédéral déclarant la langue française l'une des langues officielles de la confédération, de telles expéditions, émanant de la chancellerie fédérale, nous semblent entachées d'inconstitutionnalité.

cuper. Malgré le mécontentement dont notre correspondant nous parlait il y a un mois, nous pensons bien que l'offre de la confédération sera acceptée, et qu'on essayera d'organiser l'école tant bien que mal dans le courant de l'année. Les cantons qui se sentent menacés dans leurs intérêts moraux, dans leur nationalité peut-être, n'ont pas de plus sûre défense que de perfectionner leur enseignement supérieur, par les gouvernements, par l'association particulière, ou, ce qui vaut mieux encore partout où la chose est possible, par le concours des corps constitués et des citoyens.

— On l'a compris à *Bâle*, et nous voyons qu'on ne s'y tient point aux lamentations. L'université cantonale, sans suffire à tous les besoins des étudiants, est extrêmement appréciée comme foyer de culture générale et comme contre-poids à l'esprit mercantile. La foule qui se presse aux leçons publiques des professeurs, est un symptôme, entre plusieurs, qui montre assez que leur présence n'est pas inutile. Le danger a réchauffé l'affection qu'inspire cette école, qui compte bientôt quatre siècles d'existence. On a compris que c'était le moment d'élever et de compléter son enseignement. Le budget et l'organisation actuelle de l'université datent de 1835, époque où Bâle était encore sous le coup de la séparation. Depuis lors, la ville s'est relevée, ses ressources se sont accrues. Après avoir fait, comme on l'a vu, des dépenses considérables pour les travaux publics, on sent que l'esprit doit avoir son tour, et tout porte à penser que l'allocation universitaire sera sensiblement augmentée. Mais les particuliers veulent être de moitié dans l'affaire. La *Société académique*, dont le capital est déjà considérable, ouvrira une souscription pour l'université. Son appel trouvera certainement de l'écho. On sait que les frais de construction du nouveau musée, élevé il y a quelques années, ont été couverts en majeure partie par des souscriptions particulières. Le développement de l'université rencontrera sans doute une certaine opposition; mais on n'en connait pas encore la force.

— A l'instar des universités de Bâle et de Zurich, la naissante école cantonale de *Thurgovie* est entrée dans la voie des conférences publiques; les sciences naturelles font de préférence le sujet de ces entretiens. M. *Rœmer*, fils du premier ministre de Wurtemberg en 1848, dirige l'école d'agriculture de Kreutzlingen. L'*Histoire du couvent de Münsterlingen*, au lac de Constance, par le savant doyen Pupikofer, fait le sujet de la *Feuille annuelle (Neujahrsblatt)* thurgovienne, et sera terminée l'an prochain. L'hôpital cantonal, établissement considérable, occupe aujourd'hui les bâtiments de ce monastère.

— A l'intérieur l'activité politique se concentre sur les élections importantes du printemps. Le seul fait considérable du mois écoulé est le *veto* opposé par le peuple *lucernois* à la loi sur le rachat des dîmes foncières. La décision d'en appeler au peuple n'a été prise qu'à la fin

de janvier ([1]). La majorité absolue des électeurs du canton s'est prononcée contre la loi le 26 février. Les lettres que nous recevons des deux partis s'accordent à reconnaître l'importance politique de cet évènement. « C'est le jour d'honneur longtemps désiré! nous écrit » notre correspondant de l'ancienne opposition. Malgré un temps effroyable, malgré les intrigues souterraines du radicalisme, qui ont » empêché les 1,164 électeurs de Langnau, Vitznau, Pfaffnau, Schlierbach et Winikon d'exercer leurs droits, le bon esprit du peuple a » vaincu. Ce qui fait le prix du rejet, c'est que, par cet acte de souveraineté, les paysans propriétaires se sont librement engagés à » continuer la prestation de la dîme en nature. Honneur à la population qui a su repousser les amorces du radicalisme! Le peuple de » Lucerne est constant. A travers les vicissitudes de la fortune, il est » resté le même depuis trente ans. Il est difficile désormais de gouverner sous l'enseigne radicale. En mai le renouvellement partiel du » grand conseil; en novembre la Constitution peut être révisée! »

Un autre correspondant nous écrit : « La loi sur la dîme est devenue une pierre de scandale. Après deux délibérations successives, » le grand-conseil, sans s'arrêter aux réclamations du clergé et des » autres possesseurs de dîmes, a rendu une loi que les hommes les » plus éclairés des deux partis trouvent juste et sage. Voyant le mécontentement du clergé, l'opposition fit de cette question toute matérielle une affaire politique, et grâce à la cabale la plus grandiose, » aidée par les prêtres et par quelques hommes du parti libéral, elle » a fait rejeter la loi. Le gouvernement, respectant le droit de chacun, » ne s'est mêlé de rien, ce qui n'empêche pas ses adversaires d'exploiter à grand bruit le *veto* prononcé, comme un vote de défiance » contre le gouvernement, le grand-conseil et toute l'administration. » Le but de cette manœuvre est naturellement de tourner contre le » gouvernement tous les ennemis du rachat des dîmes, pour qu'ils » votent désormais avec les conservateurs et demandent un changement de Constitution. On travaille dans ce sens l'Entlibuch, qui n'a » pas encore pris son parti de la direction adoptée pour le chemin de » fer. Il se peut que ce *veto* soit le commencement d'une transformation politique complète de notre canton, qui ne laisserait pas d'amener plus d'un changement dans les affaires fédérales. Personnellement, je ne crois pas que nous en soyons déjà là; je crois que les » conservateurs s'abusent sur leur force et sur celle de leurs adversaires, qui les égalent pour le moins en nombre et qui ont avec eux » le gouvernement. En revanche les conservateurs sont plus actifs et » plus adroits que les libéraux, qui se divisent pour des bagatelles.

([1]) Dans l'assemblée d'Eggertschwyl, qu'une faute d'impression, dans le dernier cahier (p. 150), nous a fait placer en juin.

» D'après tous les indices, l'opposition suisse toute entière a résolu » d'ouvrir la campagne dans notre canton. »

On voit que les deux appréciations sont assez conformes. Quant au dernier trait, nous ne savons qu'en penser. On accorderait volontiers à chaque parti son tour de règne, pourvu qu'il revint aux affaires plus sage qu'il n'en était sorti. S'il existe une certaine opposition au système règnant en Suisse, c'est surtout parce qu'on le trouve intolérant et agressif. Le régime de M. Siegwart et du Révérend Père Roth ne l'était pas moins.

— On a vu par le recensement des ayant-droit qu'exige tout exercice du *veto*, que la population lucernoise tend plutôt à diminuer qu'à augmenter. C'est un effet de ce grand mouvement d'émigration qui a presque dépeuplé certains cantons de l'Allemagne, et qui étend ses effets sur toute la Suisse. Tous les continents deserts ont leur part : La masse afflue toujours à l'Union américaine; les Neuchâtelois, fidèles à leur tradition, vont en Australie, avec le dessein de revenir quand ils seront riches; les Vaudois vont labourer les plateaux algériens. Dans les petits cantons, à Schwytz et même dans le bel *Unterwald*, des agents actifs et beaux parleurs recrutent pour l'Amérique du sud, si dangereuse à l'émigration agricole. Unterwald-le-Haut, ce val charmant, cette terre classique de la bonne foi, où la parole d'un homme vaut du papier à triple signature [1], où le sol est bon, les mœurs simples et pures, l'aisance assez générale, les communes riches, Unterwald-le-Haut émigre aussi. Il vient de partir 99 personnes des communes d'Alpnach et de Gyswyl. La majorité des émigrants était au dessus du besoin, plusieurs, gens à leur aise et bons travailleurs. Les autres ont été aidés par une collecte de leurs combourgeois organisée par l'autorité communale. Tout semble leur annoncer un triste sort, et cependant le continent méridional de l'Amérique est le plus fertile des deux. Il vaudrait la peine de le faire étudier, au point de vue de l'émigration, par des voyageurs de confiance.

—Notre correspondant de *Berne* exprime l'espoir que les Romans, les Bernois et les cantons primitifs ne molliront point dans leur opposition contre les tendances ultra-centralisatrices et contre l'Université fédérale en particulier, puisqu'en abandonnant le mot on a persisté dans la chose. Quelle que soit la valeur de la combinaison improvisée, il faut reconnaître que le conseil des Etats a su très-habilement désorganiser une résistance populaire qu'il serait devenu bientôt impos-

(1) Les affaires s'y font généralement par échange ou par promesses verbales, à l'échéance de la Saint-Martin. Pendant le reste de l'année, il ne circule que peu d'argent; mais il y a peu de luxe, et les jolies fortunes, les fortunes en voie d'accroissement ne sont pas rares. Cependant, le Dr OEttlin de Sarnen, citoyen fort éclairé, prévoit, dans un écrit récent, l'appauvrissement plus ou moins prochain de la vallée.

sible de braver en face. — Nous avons dit un mot l'an dernier du calendrier historique *(Berner Taschenbuch)*, publié par M. le conseiller Lauterburg. Celui de 1854 s'ouvre par deux poésies patriotiques de feu M. Fueter. Trois articles touchent à la catastrophe de 1848. Le premier, du Dr Blœsch, de Bienne, frère du président, rend compte de deux missions du secrétaire de ville F.-A. Neuhaus à Paris, en 1796 et 1797, pour sauver si possible l'indépendance biennoise. La première fois monsieur l'envoyé fut reçu très-poliment, la seconde on l'arrêta comme suspect, et après une assez longue détention, on lui fit repasser la frontière. M. le Dr Engelhard, ancien préfet de Morat, peint l'état de cette ville du 1er au 4 mars 1798, et les préparatifs de défense intelligents, mais inutiles de MM. de Steiger et de Goumoëns qui y commandaient; enfin M. Melchior Schuler prend la défense du contingent de Glaris à cette époque dans un article intitulé : *Berne et les troupes auxiliaires en* 1798. M. Fetscherin a donné le testament du riche Urs Werder, membre du Petit conseil et gouverneur d'Aigle de 1479 à 1499. Ce testament, remarquable par une foule de legs aux corporations et à des individus de toutes les classes, jette un jour très-vif et très-direct sur l'état économique et social de la ville à la suite des guerres de Bourgogne. Les amateurs ne liront pas avec moins d'intérêt l'essai du Dr Wyss sur les anciennes tribus et sociétés de tir bernoises, quoique ces corporations n'aient jamais acquis à Berne la même importance politique qu'à Zurich, à Bâle et à Schaffhouse. La biographie de Samuel Huber de Berthoud, professeur à Wittenberg, nous transporte au milieu des querelles théologiques qui déchiraient le protestantisme allemand à la fin du XVIe siècle. Le *Rubis de Wattenwyl* est une anecdote relative à une branche de la famille bernoise de ce nom, qui émigra en France à la Réforme et qui, de 1668 à 1789, donna sans interruption des abbesses au monastère de Chateau-Chalons. Des vers gracieux du pasteur Isenschmidt, le récit de quelques excursions sur les blanches Alpes de Berne, d'Uri et des Grisons par un observateur très connu, M. Studer, aujourd'hui préfet de Berne, jettent quelque variété sur ce recueil historique bien nourri, que terminent une description de la fête du Jubilé et une chronique bernoise de 1850 à 1852 par l'éditeur.

Le Jura bernois présente, à la veille des élections de Mai, un aspect tout différent qu'en 1850. A cette époque, trois mois avant le vote populaire, tout était en mouvement; la presse quotidienne, les brochures et manifestes politiques travaillaient l'opinion dans tous les sens. Faut-il augurer du calme qui règne à cette heure que cette partie du canton ne prendra pas une part active à la lutte prochaine? non; mais les partis sont dessinés et l'on se prépare en silence au combat du scrutin, qui sera très-vif et dont les chances ne peuvent pas encore être calculées d'une manière certaine.

En général l'extension de l'industrie dans l'Ajoie n'est pas sans influence sur le mouvement des esprits. Le *Jura*, journal publié à Porrentruy et très-répandu dans le pays, puisqu'il compte plus de mille abonnés, voit actuellement ses colonnes envahies chaque semaine par des articles sur le commerce, l'industrie, les questions ayant trait au bien-être matériel de la contrée. Les collaborateurs bénévoles abondent, c'est un indice de la situation. Les articles littéraires y deviennent chaque jour plus rares. Cependant ce journal continue chaque mois la publication de *Biographies jurassiennes*, dues à la plume de MM. X. Kohler et Péquignot. Le premier a donné en février une notice assez étendue sur le *général Voirol;* le second publiera sous peu la biographie de l'*avoyer Neuhaus*. Ces esquisses historiques seront recueillies dans une publication spéciale.

L'instruction publique est en souffrance dans ce pays. Le grand-conseil va décider enfin du sort de l'Ecole normale, qui existe toujours, quoique fermée depuis sept mois. On pense que l'Ecole sera conservée pour les catholiques, et l'établissement mixte sacrifié, malgré de nombreuses réclamations. Le collége de Delémont a été réorganisé le 1er février; l'élément ecclésiastique y est prépondérant. Il est probable qu'il en sera de même pour le collége de Porrentruy, dont toutes les places sont dans ce moment au concours. La réorganisation doit avoir lieu pour le 1er avril, au milieu d'une année scolaire. L'élément laïque est l'objet de vives attaques; plusieurs des maîtres les plus connus par leurs travaux et leur longue carrière dans l'enseignement, sont précisément ceux que l'on tient le plus à renvoyer.

Vers la fin de l'année dernière, le Jura bernois a perdu dans M. Kohler, un des derniers jurisconsultes de l'école française, qui en gardait la tradition dans le pays. C'était de plus un noble caractère, jouissant de l'estime de tous les partis, quoiqu'il eût joué un rôle considérable comme chef des conservateurs de Porrentruy de 1830 à 1840. Deux gloires militaires se sont aussi éteintes à peu d'intervalles: M. le colonel Hoffmeyer, de Delémont, héroïque soldat de l'empire, qui rendit plus tard des services à sa seconde patrie comme colonel fédéral et au Jura comme administrateur, et M. Gross, de Neuveville, ancien lieutenant-colonel au service de France, frère du général Gross, connu par la défense de Messine et encore au service du roi des Deux-Siciles.

— Le conseil d'Etat *Vaudois* vient de publier son projet de réforme financière. C'est tout simplement un nouvel impôt direct sur la fortune mobilière, un pour mille sur les capitaux, un pour cent sur les revenus non capitalisés, d'après les déclarations des contribuables. Cet impôt nous paraît juste, et l'on ne saurait s'en plaindre s'il est compensé par des réductions correspondantes; mais pour le moment les réductions se réduisent à fort peu de chose. Malgré la réconciliation

dont on parle, on tire toujours le canon en février. Peut-être finira-t-on par s'entendre pour mettre le 14 février au rang des gloires nationales. En attendant il ne faut pas s'étonner que ceux qui en ont profité lui rendent hommage, quand cet hommage ne leur coûte rien. Ce canon pourra gronder longtemps encore, car, d'après la manière dont ils se traitent, les représentants de l'opposition paraissent au moins aussi séparés les uns des autres qu'ils le sont de leurs adversaires. L'idée de réformer la constitution fédérale a été exprimée par quelques journaux; mais quelque réel que puisse en être le besoin, nous doutons qu'il soit senti par le peuple vaudois maintenant, ni qu'il soit facile de le lui faire sentir au moment qu'on voudra. Les élections de cet automne donneront un moyen de s'exprimer à l'opinion unanime qui voudrait faire reculer la centralisation. Souhaitons qu'elle s'exprime d'une manière efficace.

Le décès d'un simple particulier, d'une condition modeste, a produit à Lausanne une sensation assez vive, et dans tout le canton, comme sur de lointaines plages, ses nombreux obligés lui donneront une larme. M. Louis Cuénoud enseignait les mathématiques avec un rare talent; il mettait aux progrès de ses élèves l'énergie remarquable de sa volonté. Son désintéressement était extrême. Privé du mouvement pendant de longues années, souffrant toujours, et constamment menacé par le mal qui vient de l'emporter, il était aux jeunes gens, aux bien-portants, aux heureux un exemple de bonne humeur et de joie. Peu d'hommes ont senti plus vivement le prix du bien faire, et surmonté, pour se rendre utile, plus d'obstacles amoncelés. Peu d'hommes ont mieux donné l'idée de la vraie grandeur. On recueillera les souvenirs de cette sagesse pratique; le tableau de cette vie de dévouement, sur laquelle un autre dévouement répandait tant de charme au milieu de tant de souffrances vaincues, serait quelque chose d'utile et de beau. Il faut que M. Cuénoud soit utile encore après sa mort.

S.

GRAINS DE MIL. Poésies et pensées, par Henri-Frédéric Amiel. Paris et Genève. Joël Cherbuliez, libraire éditeur.

Voici un petit volume de vers et de prose qui, pour justifier son titre modeste, se fait précéder d'une préface modeste, empruntée à Lafontaine. Le moindre grain de mil peut faire encor mon affaire, dit l'auteur. A ce titre et à ces mots on devine le contenu du livre: recueil de fragments nés d'inspirations diverses et momentanées, de méditations quotidiennes, dont la matière est fournie par chaque lec-

ture et par chaque impression, n'ambitionnant pas d'épuiser aucun sujet, mais tenant beaucoup à encadrer dans une forme saillante, à cristalliser en une glace de quelques vers ou de quelques lignes chaque pensée de détail. L'auteur est genevois : nous doutons qu'il se soit proposé de suivre l'école de M. Petit-Senn : mais, voulue ou non, l'analogie entre l'ordre qu'il a choisi et celui des Bluettes et Boutades mérite d'être signalée.

Tous les genres sont bons. Nous ne voulons pas discuter celui de M. Amiel, qui n'est pas moins bon qu'un autre. Nous aimons mieux quelques gouttes de vin généreux, versées sans mélange au fond d'un verre, que la même quantité du même vin étendue dans une bouteille d'eau. Une pensée vraie, forte, neuve, est plus vraie, plus forte et plus neuve si elle fait le thème d'une page de vers que si elle fait les frais d'un poème en quelques chants. Mais l'écueil du genre aphoristique, c'est le paradoxe, ou un excès de naïveté, ou le ton prétentieux. Donnez-nous dix maximes : nous y trouverons cinq paradoxes. Aussi M. Amiel nous pardonnera-t-il si quelques-unes de ses *Pensées* nous paraissent contradictoires ou d'une justesse contestable. « L'illusion est le pressentiment d'une grande vérité, et l'expérience la possession d'une petite. » — « C'est par leurs erreurs que les doctrines se repoussent, et par leurs vérités qu'elles s'attirent. Exemple : catholicisme et protestantisme. » Voilà des maximes décidément fausses, à moins qu'elles ne soient vraies jusqu'à en devenir naïves. Que le catholicisme et le protestantisme s'attirent parce qu'ils professent tous deux la croyance au Christ, c'est une vérité qu'il ne valait pas la peine de dire. Que le catholicisme et le protestantisme s'attirent parce que l'un des deux est dans la vérité sur des questions qui les divisent, c'est une erreur qu'il valait la peine d'éviter. Mais le paradoxe n'est pas, à nos yeux, un défaut capital en ce genre-ci, lorsqu'il ne se produit, comme chez M. Amiel, que par le besoin de rendre en traits plus accentués une pensée vraie. Dans un ouvrage complet, chaque pensée a le temps de se mesurer, de se proportionner, de prendre sa place au milieu de toutes celles qui la conditionnent et la limitent : dans l'aphorisme, comment chaque pensée vraie, faisant un tout à elle seule, ne se forcerait-elle pas au point d'empiéter sur le domaine d'une autre pensée également vraie? Ce qui nous semble plus fâcheux, c'est que les pensées de M. Amiel ne soient pas toujours assez simples, revêtues d'une expression assez naturelle, accessible à l'intelligence de tous, dégagée de raffinement : « La lyre du cœur doit être mal tendue chez l'homme auquel la musique ne fait rien ressentir. » — « L'âme de l'égoïste est un aiglon emprisonné dans l'œuf. » — « Il y a, si l'on pouvait dire, des âmes de proie qui vivent de l'âme d'autrui sans qu'autrui puisse vivre de la leur. » — Ne perce-t-il pas là une nuance de recherche dont M. Amiel, homme de goût et de mesure, aurait pu se passer?

M. Amiel est un collaborateur de la *Revue*, qui a déjà publié plusieurs de ses fragments. Il s'expliquera donc, et le public, s'il lit par hasard ces lignes, s'expliquera aussi pourquoi nous avons tenu à entrer en matière par des critiques, pourquoi il en viendra encore sous notre plume. Mais il nous sera bien permis d'apporter à l'auteur un éloge maintenant peu suspect. A chaque page des *Pensées*, le lecteur trouvera quelque observation psychologique, quelque leçon morale, détachée avec finesse, sans ironie, sans aucun mélange du ton sceptique et froidement railleur qu'affectent souvent les écrivains sentencieux, et néanmoins d'un style habilement aiguisé. M. Amiel n'est pas un penseur misanthrope : c'est un homme qui se plaît à beaucoup de choses, que tente la philosophie, que l'art attire, qui aime à juger ce qu'il voit, à se rendre compte de ce qu'il sent et à en rendre compte aux autres, sans fausse honte, sans crainte d'affirmer ses convictions, sans prétention de se moquer de tout et de lui-même. On s'aperçoit qu'il cultive *le journal intime :* mémorial où se dépose jour par jour la pensée et l'impression du jour, non sans s'idéaliser déjà quelque peu, non sans que l'esprit mêle un certain apprêt à la sincérité de la solitude, en vue des éventualités vagues d'une publicité future. Le journal intime ne peut pas être très-bref, il développe volontiers le thème sur lequel l'attention s'est arrêtée : aussi distingue-t-on fort bien, dans les *pensées*, ce qui est directement né de cette source et ce qui a subi l'émondage et la polissure. A notre gré, c'est dans ces fragments plus étendus, mais plus simples, moins isolés, mais plus colorés, que M. Amiel se fait le mieux connaître à son avantage ; et s'il voulait accepter de nous un conseil, il préférerait à la roideur un peu stérile du style *gnomique* l'ampleur de pensée et le sens littéraire qui lui ont fourni les aperçus critiques sur Vinet, sur les Allemands du nord et du midi, sur Bulwer, etc. Il craindrait surtout de se laisser emporter sur cette pente qui conduit d'abord à sacrifier une part de vérité à un trait incisif, puis à prendre pour une maxime toute proposition où s'entrechoquent, avec un sens quelconque, deux mots consonnants. M. Amiel croit-il que cette série d'assonances : « Vanité pose, adresse impose, envie suppose, habitude dépose, espoir propose, et bonne action dispose, » soit destinée à devenir une série de proverbes ? La sagesse des nations procède autrement. Elle dit : L'homme propose et Dieu dispose. Nous doutons que le proverbe imaginé par M. Amiel : « Espoir propose et bonne action dispose, » réussisse à supplanter l'autre. M. Amiel a trop le sens des proverbes pour ne pas nous comprendre. M. Amiel pense ; il ne s'étourdit pas du bruit de ses paroles ; il n'aime ni le vide, ni le lieu commun : tout son recueil en est la preuve. Il n'a donc pas besoin de ces jeux de syllabes, qui peuvent un instant tromper l'oreille du lecteur, mais qui risquent plus encore de tromper le goût de l'auteur.

La partie du volume intitulée *Poésies* contient un certain nombre

de petites pièces de vers, qui ont vu le jour à des dates diverses et dont quelques-unes portent encore une empreinte de jeunesse assez marquée. Ces poésies sont aussi des pensées. Elles expriment moins, en général, des mouvements de l'âme que des réflexions de l'esprit; ce sont plutôt des symboles que des épanchements. Le procédé de l'auteur est encore ici celui du moraliste : un paysage, une impression, un évènement lui servent d'occasion et de cadre pour placer une vérité. Ce n'est pas là, tant s'en faut, une tendance incompatible avec la poésie: nous croyons avec M. Amiel que la poésie doit être pensée. Il peut se féliciter de ne nous avoir pas répété un de ces chants monotones qui ont plu longtemps dans la littérature française, où le premier venu nous mettait au fait de ses misères fausses et nous racontait sa vie dévastée par des afflictions imaginaires. La poésie personnelle peut être la plus haute forme de la poésie ; mais pour cela il faut qu'elle soit sincère et qu'elle soit excellente : elle ne supporte ni l'artifice, ni la médiocrité. Nous avertissons donc ceux qui, ennuyés de vers, n'ouvrent plus un seul recueil nouveau, qu'ils rencontreraient ici autre chose que des aspirations vagues : des idées, autre chose que des larmes : des leçons. Seulement M. Amiel, peut-être trop exclusivement préoccupé de la pensée, peut-être trop habitué à l'observation analytique, ne nous semble pas apporter dans la poésie assez d'abandon et de courant d'inspiration, peut-être aussi n'est-il pas assez fini dans le détail. Ces deux qualités peuvent très-bien se concilier. Pour dire franchement notre impression, nous accuserions dans les poésies un peu de froideur. Quand il veut parfois rendre un sentiment violent ou tendre, M. Amiel force le ton, parce que c'est la pensée qui prédomine en lui, et non la sensibilité. *La Diane* est une imitation d'une chanson allemande dont il ne nous revient en ce moment que trois vers :

> Gestern noch auf stolzen Rossen,
> Heute durch die Brust geschossen,
> Morgen in das kühle Grab.

M. Amiel écrit :

> Lundi, parade et grimace;
> Mardi, par terre et de glace;
> Mercredi, sous terre, adieu!

M. Amiel est plus penseur que poète. Il ne fait pas exactement à la versification la place à laquelle elle a droit. Notre observation l'étonnera peut-être : chacun de ses morceaux est un essai rhythmique, il varie ses formes avec une grande richesse, il calcule des effets de rimes et de prosodie pour donner du tranchant à sa pensée. Nous en convenons, et c'est justement pourquoi nous croyons qu'il ne fait pas à la versification sa place. Encore ici nous le retrouvons soupçonnant quelque affinité mystérieuse de sens entre des assonances fortuites,

accumulant les rimes pour accumuler les développements d'une idée, marchant dans les strophes par chutes et par bonds, pour arrêter l'attention sur une pensée saillante. C'est un faux système, où échoue l'habileté des versificateurs les plus rompus à ces jeux, qui nuit à la pensée, parce qu'il la force à fléchir, à s'asservir, à se délayer sous cette pression, qui nuit à la versification parce qu'il en détruit l'harmonie, qui nuit au style parce qu'il le charge d'épithètes, de périphrases, de remplissage. Si M. Amiel veut bien, en se dépouillant le plus possible des affections systématiques, relire les morceaux intitulés *L'Eternel*, *Protée*, *à Madame* ***, *Stoïcisme*, *Résignation*, et quelques autres, il le reconnaîtra peut-être avec nous. Car il sait bien ce que c'est que la poésie, car, dans les morceaux assez nombreux où il n'a pas pratiqué cet abus du tour de force, où il s'est contenté de parler cette langue musicale qui ajoute à la pensée l'harmonie sans lui enlever la gravité, il a réussi à allier la sévérité d'une pensée claire et tranquille à un rhythme nombreux, et souvent à un coloris original. Nous recommandons en particulier au lecteur. « *Un Noël d'Allemagne*, *Souvenir de Naples*, *Novembre*, *Une Nuit sur la Plage*, *En chasse!* et la pièce qui clôt le volume sous ce titre *les Petites choses!*

M. Amiel est un poète national. Nous l'en félicitons. Il ne s'est pas perdu dans le flot qui nous vient de France; il se rattache tout-à-fait, par maints côtés, à ce qui pourra être plus tard l'école poétique de la Suisse française. Unir à la fermeté de trait, à la mesure, à la dignité de la poésie française, ce mélange de rudesse bonhomique, d'élévation lumineuse quoique un peu confuse, que nos origines germaniques ont pu nous laisser, ce ne serait pas impossible, et M. Amiel est très qualifié pour en faire la tentative. Connaître l'Allemagne, être au fait de la France, et ne nous laisser aveugler ni par l'une ni par l'autre; ce sont aujourd'hui les conditions de notre nationalité littéraire. M. Amiel les remplit mieux que personne. Nous ne voudrions pas qu'il sacrifiât son goût pour *les petites choses*. Mais qu'il ne craigne pas d'aborder les grandes. Il a tout ce qu'il faut pour produire plus que des *grains de mil*. Nous sommes loin de mépriser ces esquisses gracieuses, ces fines miniatures, où la pensée la plus riche prend parfois plaisir à s'enfermer. Mais, en thèse générale, il convient de proportionner le contenant au contenu. Le public est disposé à juger de l'un par l'autre et à tenir réellement pour badinage et pur passe-temps ce qui en affecte la forme. Et qui garantira qu'à la longue l'auteur lui-même n'en prenne son parti? La morale de ces réflexions, c'est donc que M. Amiel n'aurait pas tort de mettre tout le talent qu'il a éparpillé dans ses *Pensées* et ses poésies au service de quelque œuvre d'ensemble. Et nous serons satisfait si notre compte-rendu a pu contribuer en outre à faire connaître à nos lecteurs de la Suisse française un livre qui mérite d'être noté parmi nos publications nationales. J.

Neuchâtel. — Imp. de H. Wolfrath.

DE QUELQUES OUVRAGES SUISSES

SUR

JEANNE D'ARC

Die Jungfrau von Orléans, romantisches Heldenlied von K. Meier. Zürich 1854. (Publié au profit du monument de Winkelried). — *Ueber den Schlaf und die Träume, das Nachtwandeln und die Visionen*, von Dr Hans Locher. Zürich 1853. — *La vie et la mort de Jeanne d'Arc* racontées à la jeunesse, par J.-J. Porchat. Paris 1852.

Au commencement de l'année 1429, *grand pitié était au royaume de France ;* le roi Charles VII qui avait besoin d'une paire de bottes, n'avait pas assez de crédit pour se la procurer ; il les avait déjà chaussées, dit la chronique, mais comme il ne put les payer au comptant, le cordonnier les lui redéchaussa : force lui fut de reprendre les vieilles. Et ce cordonnier impitoyable n'était pourtant que bien avisé : car nous savons par un autre témoignage contemporain qu'en ce temps-là le receveur-général, sieur de Bouligny, *tant de la pécune du roi que de la sienne propre, n'avait en tout chez lui que quatre écus.* Voilà à quelles extrémités se trouvait réduit ce pauvre Charles VII, que ses ennemis surnommaient le roi de Bourges, parce qu'il n'avait pas d'autre capitale, et que ses plus fidèles n'appelaient guères que le Dauphin, comme si le titre de roi leur eût paru une dérision appliqué à un tel monarque ; il errait de ville en ville, sans argent et sans espérance, tandis que le duc de Bedford gouvernait Paris au nom de Henri VI, roi de France et d'Angleterre. Tel le roi, tel était le royaume : les terres étaient depuis longtemps sans culture, le peuple gemissait en butte aux exactions des hommes d'armes, les

Bourguignons vengeaient sur lui les crimes des Armagnacs par des crimes plus horribles encore. Tout le nord de la France jusqu'à la Loire, la Guyenne, la Gascogne, l'Anjou obéissaient aux Anglais. Jamais état n'avait été plus près de sa perte. Et pourtant quelques mois après, nous voyons Orléans délivré, les Anglais refoulés, la France se relevant de ses ruines, et le roi de Bourges, sacré à Reims, est devenu Charles-le-Victorieux.

Cette délivrance, on le sait, fut l'ouvrage d'une jeune fille de dix-sept ans, d'une pauvre petite bergerette, disent les historiens, visionnaire inspirée par des apparitions et des *voix* miraculeuses, dirigée et fortifiée par l'archange Michel, par sainte Marguerite et sainte Catherine, traitée d'abord de folle, dédaignée par les gens de guerre et soupçonnée par l'Eglise. Jeanne d'Arc sauva son pays, — non point en se dévouant pour lui à un crime héroïque, comme Judith ou Charlotte Corday, — mais sans tirer elle-même l'épée, en conduisant au combat ses derniers défenseurs, en relevant par sa foi leur courage abattu, en disposant les batailles avec une sagesse et une sûreté de coup-d'œil digne des plus habiles capitaines. Quoiqu'elle ne sût ni A ni B, la portée de son esprit égalait l'élévation de son âme. De l'accord de tous les écrivains de notre temps qui, à des points de vue bien différents, se sont occupés de la Pucelle d'Orléans, l'histoire de la France et peut-être celle de l'humanité ne présente pas de fait plus extraordinaire ni de héros aussi accompli. Et ce héros et ces faits ne sont point légendaires ; ils ne flottent point dans le vague de la tradition ; tous les détails de cette histoire sont mieux prouvés que la plupart des événements plus modernes. Rapportés avec un accord remarquable par plusieurs chroniques du temps, consignés par les ennemis même de la Pucelle dans le procès-verbal de son interrogatoire, ils ont pour nous plus qu'une certitude historique, ils ont une véritable authenticité notariale. Aussi la critique moderne qui a démoli Guillaume Tell et ébréché Nicolas de Flue, qui ronge encore je ne sais combien des pages de l'histoire les plus accréditées, n'a pas même osé s'attaquer à ce récit, si invraisemblable qu'il puisse paraître ; la lime aurait cassé les dents du serpent.

La mission de Jeanne d'Arc n'est donc point ce qu'on appelle un problème historique, mais c'est un problème philosophique ; l'explication est d'autant plus difficile que le fait est plus certain,

car on n'a pas la ressource de l'éclaircir en le niant ou en le dénaturant. Dire comme Voltaire que Jeanne d'Arc était *une misérable idiote qui prétendait avoir des révélations,* ce n'est qu'accroître la difficulté. Mieux vaut encore reconnaître franchement le miracle. Qu'on y croie en romantique ou en catholique, nous aimons mieux cela que des essais d'explications magnétiques, médicales, mythiques ou humanitaires. M. Michelet qui a tracé d'une manière si dramatique le tableau de cette époque et qui a si bien compris le côté humain du caractère de l'héroïne, nous semble peu satisfaisant quand il cherche à en rendre compte par l'influence de *l'Imitation de Jésus-Christ* et par l'exemple de Gédéon et de Judith.

Parmi toutes les explications naturelles qui ont été données des visions merveilleuses de Jeanne d'Arc, la plus plausible et la plus accréditée est celle qu'a exposée l'année dernière avec de nouveaux développements un de nos compatriotes, M. Hans Locher. A la fois médecin, littérateur, historien, et bien d'autres choses encore, le savant docteur zuricois qui a voué à la Pucelle d'Orléans un culte particulier, cherche à expliquer ses visions par des hallucinations. Le mot d'hallucinations paraît d'abord un peu dur, il semble rabaisser les inspirations de Jeanne d'Arc jusqu'à n'être plus qu'une espèce de folie et la preuve d'un esprit faible et maladif. Mais ce n'est point comme cela que l'entend M. Locher. Suivant lui, au contraire, l'hallucination serait quelquefois l'effet le plus sublime du génie ou de l'héroïsme, le degré le plus élevé auquel puisse atteindre l'élan de l'âme ou de l'intelligence. Voici comment :

Nous ne percevons les objets extérieurs que par l'intermédiaire des sens ; en d'autres termes, — et pour nous restreindre au sens de la vue, — chacun sait que nous ne voyons pas les objets eux-mêmes, mais leur image qui vient se réfléchir dans notre rétine. Pour que cette reflexion ait lieu et vienne frapper notre cerveau, il n'est point nécessaire que l'objet soit en réalité devant nos yeux ; l'image peut leur arriver du dedans aussi bien que du dehors. Il est aisé de nous en convaincre : nous n'avons qu'à nous représenter un objet absent, nous le *voyons,* non pas, il est vrai, avec la même netteté qu'un objet présent, mais d'une manière toute pareille. De même, nos pensées se formulent en paroles à mesure que nous les concevons, et nous les entendons au dedans de nous

comme si elles étaient réellement chuchottées à nos oreilles. Habituellement toutes ces sensations venues du dedans ont quelque chose de vague et de plus ou moins indistinct : notre pensée est impuissante à créer des images aussi vives que le ferait la réalité. Mais plus la pensée sera énergique, plus l'image qu'elle produira se rapprochera de celle qu'aurait produite les objets eux-mêmes. On concevra dès lors que chez certains hommes la pensée puisse arriver à un tel degré d intensité que les sensations qu'elle produit ne puissent plus se distinguer de celles qui proviennent de la réalité. C'est ce qui a lieu dans les cas d'hallucination.

Voilà pourquoi l'on compte au nombre des hallucinés plusieurs des hommes dont la pensée a été la plus forte et la volonté la plus énergique : cette hallucination ne doit point être regardée comme leur côté faible, comme une sorte de compensation de leur génie : elle en est au contraire le couronnement, l'auréole, la preuve en quelque sorte matérielle. Les noms de Luther, du Tasse et de Benvenuto Cellini illustrent la galerie des visionnaires. Socrate est un exemple frappant d'une hallucination de l'ouïe. Il y avait en lui une telle puissance morale et intellectuelle que la voix de la raison et de la conscience, qui parlent d'un ton si faible au commun des hommes, se faisait entendre à lui si haut et si clair qu'il ne pouvait la distinguer d'une voix réelle.

Il en serait de même de Jeanne d'Arc. Née dans une humble famille restée fidèle au roi légitime, elle avait de bonne heure appris à connaître les horreurs de la guerre civile et de la domination étrangère : elle avait vu souvent, dit-elle, les petits enfants de son village revenir blessés et saignants des combats que leur livraient les enfants d'un village voisin qui tenaient pour les Bourguignons. Bonne et compatissante, elle avait ressenti profondément toutes les douleurs dont elle avait été témoin. Les malheurs de son pays deviennent sa préoccupation habituelle ; la délivrance de son roi, l'objet unique de ses désirs. D'une piété fervente, elle ne cherche de soulagement que dans la prière ; la maison de ses parents touchait à l'église, et souvent elle passait ses jours et ses nuits en oraison. Souvent elle promettait au sacristain des écheveaux de fil, à condition qu'il sonnât l'angélus plus longtemps. Les images de saint Michel, de sainte Marguerite et de sainte Catherine, qu'elle contemple continuellement dans l'église avec une dévotion passionnée, s'empreignent dans son cerveau, et se re-

produisent à sa vue avec une vivacité égale à la réalité. Dès qu'elle songe à son pays, elle prie. et ces images viennent apparaître a ses yeux. Sa pensée est assez claire. son enthousiasme assez puissant pour se créer un corps, pour se contempler lui-même. Elle a ses saintes comme Socrate avait son démon.

On se ferait du reste une idée bien fausse de la Pucelle en la considérant comme une visionnaire dans le sens vulgaire du mot. comme une jeune fille rêveuse et sentimentale, telle que Schiller l'a représentée. Schiller, dit à ce propos le docteur Locher, a fait à son héroïne presque autant de tort que Voltaire. En effet, Jeanne d'Arc était même très-supérieure à son siècle par la clarté de son intelligence. La foi la préservait de la superstition : elle ne croyait ni aux amulettes, ni aux conjurations, et quand une aventurière, Catherine de la Rochelle, prétendit pouvoir, par le moyen de ses visions, remplir les coffres vides du roi, Jeanne se prononça là-dessus avec une indépendance d'esprit qui ferait honneur à un médecin du XIX[e] siècle. Les ordres qu'elle donnait dans les batailles étaient clairs et précis ; ses harangues, vives, simples, admirables d'à-propos, toutes françaises, *à la Henri IV*, comme le dit très-bien M. Michelet. Il n'y a pas une de ses réponses à ses examinateurs ou à ses juges qui ne prouve un bon sens parfait et une rare présence d'esprit. « Si Dieu veut délivrer le royaume, lui objectait un professeur en théologie, il n'a pas besoin de gens d'armes. » — « En mon Dieu ! s'écria l'héroïne, les gens d'armes batailleront, et Dieu donnera la victoire. » Et comme un de ses juges lui demandait captieusement si elle croyait être en état de grâce, elle répondit : « Si je n'y suis, Dieu m'y veuille mettre ! Si j'y suis, Dieu m'y veuille tenir ! »

Le petit écrit dans lequel M. Locher expose l'explication naturelle des visions de Jeanne d'Arc, est écrit avec verve, et nous l'avons lu avec beaucoup d'intérêt. Mais pourquoi réserve-t-il à Socrate le privilége d'une hallucination de l'ouïe et n'accorde-t-il a Jeanne que celle de la vue ? Ses *voix* ont cependant été au moins aussi importantes pour elle que ses visions, et c'est même par là que ses révélations ont commencé.

Un autre de nos compatriotes, également dévot à Jeanne d'Arc qu'il a prise pour héroïne d'une tragédie et dont il a récemment popularisé la vie en la racontant à la jeunesse, M. J.-J. Porchat penche à la même explication, sans toutefois se prononcer. « Ne

nous figurons pas, a-t-il soin d'ajouter, qu'une chose soit nécessairement impossible parce qu'elle est contraire à notre expérience personnelle. » M. de Lamartine, qui a consacré à Jeanne d'Arc les premières livraisons de son *Civilisateur,* considère aussi ces révélations comme *une transposition de sens :* « Elle aurait entendu à ses oreilles les voix intérieures qui parlaient à son âme. » Mais M. de Lamartine écrit — ou croit écrire — pour le peuple, et cela l'oblige sans doute à se montrer ici plus rationaliste qu'il ne l'est peut-être. En effet, c'est dans le peuple que se sont réfugiés le naturalisme et l'incrédulité systématique, et quand on s'adresse à lui, il faut bon gré mal gré y condescendre. On disait jadis : Il faut une religion pour le peuple. On pourrait dire aujourd'hui : Il faut de la philosophie pour le peuple. Les écrivains d'autrefois, quand ils s'adressaient aux classes inférieures de la société, étaient obligés de se faire quelque peu croyants : aujourd'hui ils doivent se donner l'air un peu voltairiens. Quant aux gens cultivés, ayant quelque prétention à marcher avec leur siècle, ils sont plus accommodants. Pour peu qu'ils aient comme Hamlet étudié à Wittemberg ou ailleurs, ils savent comme lui « qu'il y a plus de choses dans le ciel et sur la terre que n'en soupçonne la sagesse humaine. » A part quelques vieux académiciens, on ne trouverait plus guères que des villageois qui n'eussent pas vu tourner de tables, et il n'y a certainement que quelques endroits écartés où les *esprits frappeurs* n'aient pas encore pénétré. Sans doute, comme au temps d'Horace, le suprême bon ton est et sera toujours de ne s'étonner de rien ; mais il n'est pas nécessaire pour cela de douter de tout : croire tout revient absolument au même.

Quoi qu'il en soit, il est aisé de voir que tout ce merveilleux, assez embarrassant pour le philosophe, convient admirablement à la poésie, et l'on ne s'étonnera pas que les poètes aient essayé tant de fois d'en tirer parti. Ce qui surprendra davantage, c'est qu'ils n'aient jamais réussi que fort imparfaitement. La mission de Jeanne d'Arc est pourtant la véritable épopée de la France : car c'est de là que datent à proprement parler la nation et la monarchie françaises ; le règne de Charles VII commença à fonder cette unité territoriale et politique dont les noms de Louis XI, de Richelieu, de Louis XIV, marquent les progrès successifs, et dont le total achèvement fut l'œuvre des dernières années de la monarchie.

Rien ne manque donc à cette histoire pour qu'on en puisse faire un véritable poème épique, selon le cœur du P. Le Bossu : ni l'importance nationale des événements, ni la grandeur d'âme du héros, ni le dénouement pathétique. Ce *merveilleux* que les poètes ont ordinairement tant de peine à inventer et qui fait souvent une si étrange disparate avec le côté réel de leur sujet, s'y trouve ici lié d'une manière nécessaire et donné par l'histoire même. Ne regrettons du reste pas trop que ce poème n'ait pas été fait ; le nombre de ces épopées indigestes qui nous forcent à bâiller d'admiration en rendant hommage au génie puissant de leur auteur, est déjà bien assez considérable. Ici d'ailleurs l'histoire est de la poésie, le fond emporte la forme. Qu'on lise l'histoire de Jeanne d'Arc dans Barante ou dans Sismondi, dans Michelet ou dans Lebrun des Charmettes, dans M. Barthélemy de Beauregard ou dans la *Biographie universelle*, on ne songera pas à regretter que la main d'un poète n'ait pas passé par là, l'impression produite sur le lecteur est complète ; on sent que cette sublime histoire n'a pas plus besoin d'ornements qu'une statue grecque de toilette. Il est même à remarquer que parmi tous les récits qui en ont été faits, les plus simples, les plus froids même sont les plus beaux. M. de Lamartine, qui a su redonner un charme nouveau à la vie de Christophe Colomb par exemple, nous paraît avoir été moins heureux en racontant celle de Jeanne d'Arc. Il a poétisé une histoire déjà suffisamment poétique, le coloris a altéré la pureté des lignes. Jeanne, qui n'eut jamais recours à aucune espèce de magie, aurait pu se passer encore de celle du style de Lamartine. De tous les ouvrages écrits sur Jeanne d'Arc, — M. Barthélemy en nomme déjà plus de 700 en 1847, — aucun certainement n'égale en intérêt la simple *Chronique de la Pucelle suivie de son interrogatoire*, telle qu'elle a été publiée par M. J.-A. Buchon dans la *Collection des Chroniques nationales françaises*.

Ce n'est donc point un regret que nous exprimons quand nous disons que la France n'a pas encore son épopée de Jeanne d'Arc : c'est un fait que nous constatons, et dont il peut être intéressant de rechercher les causes. Peut-être est-ce le moment seul qui a manqué. Le XVIe siècle était en réaction trop prononcée contre le XVe pour lui emprunter quelque chose : l'esprit humain était alors avide d'une liberté qu'il ne retrouvait que dans l'antiquité païenne ou chrétienne. On revenait à la Bible comme Calvin, ou comme

Montaigne à Plutarque : les siècles intermédiaires étaient supprimés : Ronsard, voulant faire un poème national, ne se sentait à l'aise qu'en remontant jusqu'à Francus, fils d'Hector. Sous Louis XIV, dans ce beau siècle monarchique, religieux, littéraire et courtisan, l'épopée de Jeanne d'Arc n'était peut-être pas impossible. Mais qui aurait osé l'entreprendre ? On savait que M. Chapelain y travaillait, et nul n'aurait voulu entrer en lice avec un rival si redoutable. M. Chapelain y travailla donc vingt ans, et quand il eut fini, personne ne se soucia de recommencer : la défaveur dans laquelle était tombé le poème avait rejailli jusque sur le sujet. Grâce à Boileau cependant, la *Pucelle* de Chapelain conservera toujours quelques lecteurs ; l'*Alaric* et le *Moïse sauvé* sont moins lus parce qu'on s'en est moins moqué. C'est le privilége de l'esprit de faire vivre ce qu'il tue.

Si Voltaire a eu la déplorable idée de choisir ce sujet-là pour texte de ses indécentes plaisanteries, la faute en est peut-être à Chapelain. Celui-ci avait déjà rendu le sujet ridicule, Voltaire ne fit que le rendre plaisant. Il est évident d'ailleurs qu'il n'aurait jamais songé à le traiter sérieusement : le moyen-âge n'était pas son affaire ; son véritable héros était Henri IV, ce voltairien avant Voltaire, et l'on ne peut douter qu'il n'eût réussi à le chanter dignement, s'il avait suivi plus librement sa veine et s'il n'avait pas cru devoir introduire dans son poème un élément de merveilleux aussi étranger au héros qu'à l'auteur.

Notre époque est-elle mieux qualifiée que les précédentes pour faire le poème de Jeanne d'Arc ? Il le semblerait au premier abord. La poésie a agrandi son domaine, le moyen-âge a repris faveur et a été étudié avec plus de soin, on en a retrouvé la couleur et le costume. Mais l'esprit du moyen-âge est plus loin de nous que jamais. La monarchie de Charles VII n'existe plus, l'esprit de nationalité lui-même tend à s'effacer.

> Nations ! mot pompeux pour dire barbarie !

s'est écrié le plus grand poète de notre époque. Il est certain que si notre siècle a son épopée, elle sera humanitaire et non pas nationale. L'entente cordiale avec l'Angleterre a d'ailleurs achevé d'ôter à l'histoire de Jeanne d'Arc ce qu'elle avait conservé de national et d'actuel : c'est maintenant de l'histoire ancienne, comme celle de Clélie ou de Cyrus. Lorsque, peu après la Restauration,

Casimir Delavigne consacrait à la mémoire de Jeanne d'Arc deux de ses plus belles *Messéniennes* et en prenait occasion d'exhaler sa haine contre l'Angleterre, il exprimait les passions du moment, mais non plus un sentiment habituel, profond et pour ainsi dire organique du peuple français. Aussi, lorsqu'en 1840, s'échauffant à froid, il disait qu'*aimer la France c'était détester l'Angleterre*, ses beaux vers ne trouvaient plus guères d'écho : la main de l'artiste essayait vainement de faire résonner une corde brisée ou du moins détendue.

M. Soumet, qui a aussi voulu faire de l'anglophobie l'âme de sa trilogie de Jeanne d'Arc, n'a pas été plus heureux. C'est en vain qu'il a érigé son chauvinisme en une sorte de philosophie de l'histoire, il n'a fait que le rendre plus puéril. En outre, malgré sa riche imagination et son incontestable talent de versification, M. Soumet avait un grand défaut : Classique converti au romantisme, il avait adopté toutes les superstitions de la nouvelle école sans rien rejeter de celles de l'ancienne. Le mauvais goût du XIX[e] siècle semble s'être donné rendez-vous dans son poëme avec celui du XVIII[e] : la profusion des lieux communs classiques et romantiques laisse à peine à l'action assez de place pour se développer. Il y a là une orgie dans des catacombes, un spahi du désert avec un lion apprivoisé, un géant, un nécroman, un écartèlement, etc., le tout comme dans un roman de 1829, dans *Han d'Islande* ou *Plik et Plok*. A côté de cela, nous avons l'*Invocation* et le *Récit* comme dans la *Henriade* et dans l'*Enéide*, sans compter la *vue prophétique sur l'avenir de la France* avec un *Tu Marcellus eris* pour la princesse Marie d'Orléans : singulier épisode où le poëte fait prédire à son héroïne Rabelais, Hoche, Kléber, et la *Pucelle* de Voltaire, sans oublier, cela va sans dire, celle de M. Soumet.

La seule manière de faire un poëme de Jeanne d'Arc dans notre siècle est peut-être celle qu'a choisie M. Meier : il a traité son sujet d'une façon toute objective, comme on ferait une ballade. Il est vrai que la ballade est un peu longue, et que pour celui qui la lit d'une haleine, le rhythme même en devient très-vite fatigant. Ces iambes sautillants, allant toujours au trot, font regretter le pas paisible et lent de nos alexandrins, et réconcilient presque avec les interminables hexamètres de Klopstock. Comme M. Meier est un auteur suisse et que son poëme, publié récemment, n'est sans

doute connu que d'un petit nombre de nos lecteurs, nous en donnerions volontiers une analyse ; mais ce ne serait guère que répéter l'histoire de Jeanne d'Arc. M. Meier a été sobre d'inventions et ne s'est guère écarté du récit chronologique. *Son vers exact ainsi que Mézerai* a cherché avant tout le vrai. Toujours le *réalisme* de notre époque ! Il commence par le siége d'Orléans ; au Ve chant nous voyons la délivrance de cette ville, au VIe le sacre du dauphin, au VIIe et dernier la mort et l'apothéose de l'héroïne. La simplicité est donc le principal mérite de son poème. Nous pourrions aussi relever par-ci par-là quelques détails aimables ; ainsi cette comparaison par laquelle il nous représente la joie des habitants d'Orléans après la retraite des Anglais :

« Ainsi, quand la neige est fondue, quand la terre se pare d'une fraîche verdure et que les arbres et les buissons se couvrent de fleurs, les bergers sortent de leur étroite vallée et montent sur l'Alpe verdoyante ; le son des clochettes des troupeaux se marie à leurs chansons ; ils se récréent au jeu de la lutte, et après tout un hiver de misère et de souffrance, ils dansent joyeux au sommet de la montagne » ([1]).

Ces fraîches images que le poète suisse a trouvées autour de lui, dans une nature qu'il connaît, s'harmonisent bien à son sujet ; un peu d'idylle ne messied pas dans un poème dont l'héroïne est une bergère, et chacun préférera ces comparaisons agrestes aux comparaisons savantes dont M. Soumet a fait usage. Les poètes anciens pouvaient se permettre des excursions dans le domaine de la science ; ils étaient les seuls philosophes et les seuls naturalistes de leur époque et ils avaient réellement quelque chose à apprendre à leurs lecteurs. Mais à présent que nous avons le *Dictionnaire de la conversation*, pourquoi ne pas y laisser tout cet appareil de physique et de zoologie ? Ceux qui s'en soucient peuvent y puiser directement. M. Meier ne s'est guère permis qu'une digression de ce genre, et nous lui en aurions volontiers

([1]) Gleichwie die Hirten, wenn der Schnee zerflossen,
Wenn sich die Erde schmückt mit frischem Grün,
An Busch und Bäumen bunte Blüthen sprossen,
Aus engem Thale zur grünen Alpe ziehn,
Beim Klang der Heerdeglocken jodeln, singen,
Froh sich belustigen mit Stossen, Schwingen,
Und nach des Winters herber Noth und Pein
Frohlockend tanzen auf dem Felsgestein :
So freu'n sich Orleans Bewohner heute, etc.

fait grâce. C'est une leçon d'astronomie donnée à Jeanne par l'archange Michel. Si l'on a trouvé déplacée celle que Milton fait donner à Adam par un autre archange, celle-ci l'est bien plus encore.

En terminant, nous nous demandons s'il n'y aurait point encore une autre manière de donner de nos jours un intérêt nouveau et actuel à l'histoire de Jeanne d'Arc, ou du moins à l'histoire de sa mort, et nous nous étonnons qu'aucun poète n'y ait songé. Jeanne d'Arc était une protestante, non point à la façon de Calvin, mais une protestante dans le sens à la fois le plus large et le plus exact de ce mot. Elle n'est point, — comme on pourrait le croire à n'en juger que par la couleur, — la dernière représentante de ce moyen-âge qui allait finir, moins de dix ans après sa mort, par la découverte de Gutenberg ; elle doit plutôt être considérée comme la première héroïne de l'âge nouveau. Son bûcher est frère de celui de Jean Hus. C'est l'Eglise, c'est l'inquisition qui l'a condamnée, ce ne sont pas les Anglais. Elle n'a point été brûlée comme sorcière, ainsi qu'on l'a souvent répété, mais comme HÉRÉTIQUE. Ce mot se lisait en grosses lettres sur la mitre dont on l'avait coiffée pour la conduire au supplice. Elle était hérétique en effet, elle avait soutenu contre les docteurs de l'Eglise assemblés la réalité de ses visions ; elle avait refusé de soumettre sa certitude personnelle aux arrêts de la théologie ; elle avait protesté contre le dogme en faveur du fait. N'ayant du reste pas plus conscience de son hétérodoxie que Luther quand il publiait ses thèses, elle ne pouvait se persuader qu'elle fût en contradiction avec la doctrine de l'Eglise ; mais elle pouvait moins encore nier qu'elle eût vu ce qu'il avait plu à Dieu de lui révéler. « A ce qui lui fut demandé si elle se voulait soumettre de ses faits à notre mère sainte Eglise, elle répondit : Quelque chose qui me doive advenir, je n'en dirai autre chose que ce que j'en ai dit. » (Interrogatoire, page 159.) Et au milieu des flammes, elle s'écriait encore : « Soient bons, soient mauvais esprits, ils me sont apparus. » Ne songe-t-on pas ici au mot célèbre de Luther : *Ich kann nicht anders?*

Jeanne d'Arc n'a jamais été canonisée, et nous venons peut-être d'en entrevoir le véritable motif. Mais si l'Eglise ne l'a pas mise au nombre de ses saintes, l'esprit du protestantisme ne peut-il pas la revendiquer comme un de ses premiers martyrs ?

LA FEMME DU PROFESSEUR.[1]

DIE FRAU PROFESSORINN.

III

Le lendemain, sitôt qu'il eut achevé la rédaction interrompue de sa légende, le collaborateur chercha son ami, et le trouva en train de terminer presque une esquisse coloriée. C'était un Tyrolien chantant une chanson nouvelle à de jeunes garçons et à de jeunes filles de la Souabe.

— Ah! voilà que tu as mis mon principe en peinture, observa le collaborateur; le tableau y gagne une tendance profonde.

— Laisse-moi donc tranquille avec ta tendance, répondit le peintre; les hommes ont expulsé le diable de ce monde, mais ils lui ont arraché la queue, et voilà ce qu'ils appellent tendance. Il faut que je fasse une fois quelque chose d'où ils ne puissent absolument extraire aucune tendance, et dont ils ne puissent pas dire autre chose que : — Cela est beau!

— Tu as raison: la symbolique et la typique que chaque œuvre d'art renferme en soi doivent se dégager spontanément.

— Spontané... quoi?

— Plaisante tant que tu voudras, mon affirmation n'en reste pas moins debout: dans toute œuvre d'art, il y a la symbolique et la typique: la situation, l'événement est là pour lui-même, il n'a besoin de l'appui d'aucune idée: il existe par lui-même; mais de chaque contemplation doit se dégager une pensée. Ton tableau que voilà peut devenir parfait: le tout est de savoir si le musical peut servir d'objectif à la peinture. Je vois parfaitement que le Tyrolien avec la guitare sur la poitrine, avec l'une de ses mains sur les cordes, et avec cette bouche ouverte, chante une chanson joyeuse; dans le groupe entre le jeune homme et la jeune fille qui se font de l'œil derrière le dos du vieux, et ici par ces deux

(1) Voir le n° de mars 1854, p. 153.

jeunes filles étonnées qui se tiennent la main, tu as montré que c'est une strophe d'amour que l'on chante : mais si...

— Ne voulais-tu pas accorder aujourd'hui le piano ? demanda brusquement Reinhard.

— Oui, sans doute. Dans ce piano je retrouve un autre symbole du génie populaire allemand ; toutes les cordes y sont encore, aucune n'a besoin d'être remplacée, mais presque toutes ont été désaccordées par des mains grossières et maladroites : il n'y a plus que quelques tons de basse qui soient purs. Tiens, c'est aussi une chose significative qu'il me faille maintenant chercher la clé pour le raccorder chez le maître d'école. Je vais donc.

— Salue-le bien de ma part, conclut Reinhard, et il regarda encore un bon moment après qu'elle eût été fermée, la porte par laquelle était sorti le trouble-paix, puis il se retourna contre son chevalet, et tomba dans ses rêveries. Il s'était mis à l'œuvre avec tant de zèle et d'entrain, et maintenant il lui semblait que le musical n'était décidément pas facile à peindre. Il se rappela alors qu'il avait promis un tableau pour la nouvelle église, et il alla voir le bâtiment nouveau, afin de se rendre compte du lieu et de la dimension. Une fois sorti de l'atelier, il ne rentra pas, et se mit à vaguer par la campagne. En contemplant les paysans à leur travail, il se dit dans son âme : — Comme ces gens sont heureux d'avoir des travaux continus ! Ils ne savent pas ce que c'est que les dispositions et les tiraillements de la vocation. Leur labeur est aussi ferme et perpétuel que celui de l'éternelle nature qu'ils servent. Si j'étais paysan moi-même, je serais heureux. — Il se voyait assis au milieu de la campagne sur une charrue en plein midi : une femme montait du chemin portant le simple repas dans un pot enveloppé d'un linge ; sa figure rayonnait en apercevant son mari, qui, tenant sa main protectrice en abat-jour sur son front bruni, la regardait venir ; elle souriait et sa bouche s'épanouissait aussitôt comme pour un baiser. — Nous ne cherchons que les jouissances, pensait Reinhard, en sortant de ses rêveries par un profond soupir : comme je pourrais être heureux, s'il m'était possible de me contenter d'une vie restreinte !

Et pourtant — l'homme est si étrangement façonné dans sa double nature — quelques minutes plus tard Reinhard dessinait déjà son rêve, en traits rapides, dans son livre d'esquisses. Ce

n'était, il est vrai, que pour s'en souvenir; mais néanmoins il y avait encore là quelque chose de plus, et de ce que ce dessin était tout ce qu'il pouvait tirer de cette rêverie, devait résulter pour lui l'évidence de son peu de disposition à renoncer à sa vocation d'artiste.

Les traits de la femme avaient une ressemblance frappante avec ceux d'une jeune fille qui n'était pas très-loin. Pour s'échapper à lui-même, Reinhard se mit à gravir rapidement la côte de la forêt. Il erra longtemps à l'aventure, puis il trouva une gorge déboisée depuis peu pour être convertie en pâture; là il aperçut un petit garçon appuyé sur son bâton, et regardant la vallée par dessus ses vaches qui paissaient. Reinhard se glissa doucement jusqu'à lui, lui ôta de la tête son large chapeau noir, et lui fit un profond salut. Le petit garçon se mit à rire, et remercia d'un signe de tête des plus polis. C'était une figure fraîche, encadrée de cheveux frisés en boucles et rouges comme du feu; il regardait Reinhard :

— Eh bien! est-ce tout? demanda-t-il hardiment; voyons, vite mon chapeau!

— Non, je vais te dessiner, si tu veux te tenir tranquille.

— Tout de même, si vous me donnez un groschen.

Reinhard y consentit; mais le bambin ne voulut pas entendre parler de rester tranquille, avant d'avoir le groschen en poche. Reinhard fut obligé d'y passer. Tout en dessinant, il apprit que le petit garçon servait chez l'aubergiste de *la Tille*, et qu'il gardait là ses vaches.

— Qui aimes-tu donc le mieux, de toute la maison?

— Pstt! répondit le bambin avec malice, ce qui revenait à dire : Oui, c'est cela. on va te le dire; comptes-y!

— C'est donc Barbel?

— Oh non! pas celle-là, bien sûr! Tenez, après tout, je puis vous le dire; mais si vous le redites, gare!

— Eh bien, voyons.

— Pardi! c'est la Lorlé, donc! Bon Dieu du ciel! si au moins je n'avais pas treize ans seulement, il faudrait qu'elle devînt ma petite femme. Mais je n'ai que cinq florins de gage en été, avec une paire de souliers ferrés, un pantalon et deux chemises: tout cela ne fait pas une dot. Mais la Lorlé, c'est une fille, celle-là! Elle est

toujours propre, et cependant elle travaille on ne peut pas plus. Et puis elle vous regarde comme çà, qu'on ne sait si on ose lui parler ou non : et elle a des yeux si bons, qu'on oublie de manger en la regardant ; et puis sans qu'elle dise un mot, il semble pourtant qu'elle devrait avoir à commander à tout le monde, et sitôt qu'elle parle, on se jetterait au feu pour lui obéir : on ne peut pas faire autrement.

Reinhard regardait le bambin d'un air si troublé que celui-ci lui demanda d'un ton provocateur et la main campée sur la hanche : — Eh bien, qu'est-ce qu'il y a ? que voulez-vous ?

— Rien, rien, continue.

— Oui, que voulez-vous que je continue ? Voyez-vous, je vous rends tout de suite votre groschen, si vous vous moquez de moi, et je ne parle plus, plus du tout, du tout.

Reinhard calma le bambin qui allait se mettre en colère, en lui donnant encore un groschen qui fit très-bon effet. Quand le dessin fut achevé et Reinhard parti, le petit garçon se mit à chanter si dru que ses vaches le regardèrent la bouche pleine d'herbe. Il s'assit vite sur le sol et contempla avec une satisfaction infinie l'écusson et la légende de ces deux groschen, puis il détacha de sa boutonnière la boursette de cuir bien liée dans laquelle il y avait déjà un kreutzer et demi, y mit son nouvel argent en murmurant d'aise, puis dit en fermant la bourse : — Là ! soyez bien sages et faites des petits !

Pendant que cela se passait dans la forêt, le collaborateur avait éprouvé au village des aventures toutes différentes. Il était allé voir le maître d'école, et il avait trouvé en lui un homme rongé de peines, qui se plaignait fort de toute l'énergie et de tout le zèle qu'exigeait sa profession, et de l'affreuse misère qui l'accablait, au point, il était obligé de le dire lui-même, qu'il ne pouvait suffire à ses fonctions. Le collaborateur lui donna deux florins, à employer à sa guise, à faire quelque plaisir aux enfants de l'école ; mais sous la réserve expresse qu'il n'en achèterait pas de livres. Vis-à-vis l'église neuve, sur le chantier des maçons, était assis un vieillard très-âgé qui demanda aussi une charité au collaborateur. Interrogé sur sa position, le vieux raconta que la commune devait le nourrir et qu'elle lui avait effectivement envoyé à manger à la maison ; mais qu'il ne l'avait accepté que deux fois seulement,

parce qu'il ne pouvait pas voir ses sept petits-enfants avoir faim autour de lui, pendant qu'il se rassasiait. Les maçons qui étaient là confirmèrent son dire. Le collaborateur accompagna le vieux homme jusque chez lui, et la misère qu'il vit lui oppressa tellement l'âme, qu'il se crut près d'étouffer : il lui donna ce qu'il avait encore; il eût donné sa vie même bien volontiers pour aider ces pauvres gens. De retour au logis, il resta longtemps assis, en proie à une affliction profonde, puis à la fin il se mit en devoir d'accorder son piano.

Midi était passé depuis longtemps, Lorlé monta auprès de lui. Elle s'était, il est vrai, bien proposé la veille de le bouder comme il faut, mais cela ne put lui réussir. Pour une bonne âme, il n'est pas de plus pesant fardeau qu'une injustice ou une offense éprouvée à supporter. Lorlé avait donc tous les droits à être de nouveau amicale.

— Eh bien! vous voyez maintenant comme il est, M. Reinhard, dit-elle; quand une fois il est sorti de la maison, on est obligé de lui tenir son dîner chaud souvent jusqu'à quatre heures. Il faut dire aussi qu'il n'est pas gourmand; il se contente de tout, mais cela vexe tout de même, quand une bonne chose cuit trop et se dessèche; et cependant on ne peut l'ôter du feu. Et M. Reihenmayer, j'ai aussi bien pensé à vous; vous avez dit hier une bonne chose, et vous l'avez joliment expliquée; mais maintenant ne la laissez pas en rester aux paroles, il faut l'enmancher, cette affaire, il faut la mettre en œuvre.

— Quoi donc?

— L'association pour les accouchées, vous savez bien; allez chez le curé, et faites qu'il arrange la chose.

— C'est bon, j'y vais.

— Oui, dit Lorlé, maintenant, après dîner, c'est juste le bon moment pour aller chez lui, et vous mangerez ensuite d'encore bien meilleur appétit, quand vous aurez mis comme ça en train quelque chose de bon.

Le collaborateur trouva le curé dans son fauteuil, à prendre sa tasse de café en fumant sa pipe. Après les salutations habituelles, la supplique fut exhibée; le curé dégusta tranquillement sa tasse, après quoi il démontra nettement à l'étranger que son plan n'était pas du tout *pratique*, et que les gens s'entr'aidaient déjà d'eux-

mêmes. Le collaborateur répliqua que ce n'était pas exact de tout point, et par conséquent qu'il fallait organiser la bienfaisance, afin de donner aux gens une impulsion nouvelle. Le curé se leva et dit avec un bref mouvement de main : — Nous n'avons pas besoin ici des exhortations de gens que cela ne regarde pas. En ce moment le collaborateur se rappela la misère et la détresse dont il avait été témoin, il y avait à peine quelques heures, et s'animant de plus en plus il s'écria :

— Je ne puis comprendre comment vous pouvez monter en chaire et prêcher, quand vous savez que des gens qui sortent de l'église vont avoir faim, pendant que vous vous asseyerez, vous, à une table bien servie !

Le curé se retourna avec mépris, et dit qu'il honorait à peine de son dédain des propos démagogiques pareils (il était de l'ancienne école et n'avait pas encore à son service le stigmate terrible de communiste). Là-dessus il fit un salut significatif, et s'écria encore :

— Dites à votre ami de renoncer à sa propagande chansonnière, sans quoi il verra qu'il y a une police. Adieu.

Le collaborateur revint pâle comme un linge auprès de Reinhard à l'auberge, et n'avala pas un morceau. Quand Lorlé lui demanda des nouvelles de sa tentative, il répéta comme en colère : — Je suis un fou ! puis il referma ses lèvres frémissantes et ne dit plus mot.

Reinhard présenta son album à Lorlé, et lui demanda : — qui est-ce là ?

— Eh ! c'est Wendelin : laissez-moi un peu, je veux le montrer à la Barbel.

— Non pas, je ne lâche pas mon livre.

— Pourquoi donc ? Y a-t-il dedans quelqu'un de dessiné que je ne dois pas voir ?

— Peut-être.

Lorlé retira sa main de l'album.

Les deux amis allèrent se promener ensemble, et le collaborateur épancha tout son cœur en liberté : Reinhard lui reprocha sa démarche et il répliqua :

— Tu es trop artiste pour pouvoir contempler la misère et la détresse ; tu ne recherches et tu ne regardes que le beau.

— C'est vrai, et je continuerai à agir de même jusqu'à ce que, par un miracle, je sois élu pour opérer l'humanité malade.

— Souvent je ne puis comprendre, reprit le collaborateur, comment je peux rester gai et heureux une heure, quand je sais que pendant ce temps des foules sans nombre de gens faits pour jouir de l'existence aussi bien que moi, maudissent la vie et se lamentent, parce qu'ils souffrent de la faim et de la soif. — Les deux amis continuèrent à monter sans rien dire la côte de la forêt. Un vieux homme qui portait une charge de bois sec sur le dos les rencontra. Le collaborateur s'arrêta tranquillement à le regarder, puis il dit :

— L'instinct, que nous avons de commun avec les êtres inférieurs, est encore ce qui nous aide le plus. Sans lui nous serions en lutte avec la nature : heureusement que Dieu en a doué tous les êtres, et l'homme en particulier. As-tu remarqué comme ce vieux est courbé pour porter son fardeau ? Il ne connaît pas l'organisation de son corps. Il ne sait rien des lois de la pesanteur, ni de la ligne verticale, et cependant il porte son bois tout-à-fait conformément aux lois de la physique : — peut-être l'humanité porte-t-elle aussi sa charge d'une façon inspirée par la nature, et que nous ne reconnaissons pas encore comme une loi.

C'est sur le banc de détresse du *peut-être* que le collaborateur cherchait à déposer ses soucis : il n'y réussit pas, mais il put au moins reprendre haleine et aspirer assez d'air frais pour être accessible à de nouvelles impressions. Reinhard trouva le bon moyen de distraire son ami ; il se mit à chanter au milieu du bois le chant de Weber : — *Riraro, l'été viendra bientôt!* Le collaborateur l'accompagna bientôt avec sa forte voix de basse ; ils répétèrent plusieurs fois le couplet. Un chant pareil fait merveille sur une âme troublée, qui soupire après la liberté.

— Il n'y a cependant pas de repos plus élevé, pas de joie plus sûre que la nature, dit de nouveau le collaborateur. L'amour même ne peut pas égaler, je crois, ce bonheur délicieux et sans nom que nous éprouvons dans son sein. Pense un peu ; si nous pouvions entraîner la nature toute entière dans l'affreux labyrinthe de notre philosophisme, de nos théories et de nos tiraillements ; si elle interrompait au milieu de tout cela sa propre existence pour expérimenter nos idées — comme nous serions malheureux !

Mais non, grâces à Dieu, la nature est muette et liée par des lois éternelles.

— Charmant! malgré la besace de la pauvre humanité, interrompit Reinhard; puis il fit claquer ses doigts et se mit à chanter:

Cinq échelles j'achète,
Que j'apponds et sitôt
Qu'à leur pied je m'embête,
Je monte tout en haut.

L'Unterland... Dieu m'en garde!
Et l'Oberland aussi;
J'ai l'humeur très-gaillarde,
Et je vis sans souci.

Trois d'un bout, trois de l'autre,
Nous sommes trois garçons
Qui, comme dit l'Apôtre,
Rien de bien ne faisons.

Mes frères, vie heureuse!
Ont chacun leur beauté;
Mais en fait d'amoureuse,
C'est moi le mieux monté.

Pour m'épouser, vous dis-je,
Beau trousseau, beau garçon,
Voilà ce qu'elle exige,
Avec belle maison.

— Mon *schatz*, Péter se nomme;
C'est un joyeux luron;
Et je suis faite comme
Sur le même patron.

Avec des chansonnettes pareilles, que Reinhard savait par douzaine, il se mit à submerger son ami: dès que celui-ci commençait à trop creuser, il en chantait une nouvelle, et le collaborateur ne pouvait s'empêcher de l'accompagner aussitôt. Ils rentrèrent de bonne humeur, sans s'apercevoir que les gens, sur leur passage, chuchottaient entre eux toutes sortes de choses.

Le lendemain matin Reinhard était debout, de bonne heure, devant le lit du collaborateur et disait:

— Alerte! viens avec moi! nous allons courir quelques jours

les montagnes, cela te rafraîchira le sang : aussi bien je ne puis travailler, rien ne me plaît.

Le collaborateur fut bientôt prêt : il s'était proposé, il est vrai, de pénétrer aussi avant que possible dans l'existence intime du village ; maintenant tout cela devait changer.

Les deux amis passèrent en voyage des jours tout fortifiants et tout resplendissants de soleil. Sur eux se déployait l'azur calme du ciel ; la même disposition intime et sympathique s'étendait aussi sur leur âme. Ce que l'un faisait ou proposait, faisait aussi plaisir à l'autre. Sans doute, c'était au fond le collaborateur qui cédait toujours, non point cependant par égard et concession réelle, mais spontanément et en toute joyeuse amitié. Comme il ne se privait pas facilement d'une observation, il dit une fois : — Qu'il fait pourtant bon être ainsi ensemble du matin au soir ! Souvent je me plais à me trouver seul en présence de la tranquille nature ; mais qu'un ami soit à nos côtés, c'est bien mieux encore. A mon insu, je sens courir en moi le sentiment que je suis alors en union et en paix, non-seulement avec la nature, mais aussi avec les hommes... Je voudrais être...

A ce discours, Reinhard donna à son ami un violent coup sur l'épaule. Il l'eût très-volontiers pressé sur son cœur ; mais cette manière d'exprimer son affection lui était plus commode, et lui semblait plus mâle.

Ils arrivaient en ce moment dans un endroit très-remarquable sous le rapport géologique. Le collaborateur oublia un moment toutes les douleurs humaines qui l'oppressaient, en faisant dans la carrière beaucoup d'heureuses trouvailles. Dans des couches de calcaire, il trouva non-seulement un koprolithe d'une rare perfection, mais encore bien d'autres raretés. Etant tombé tout-à-coup sur plusieurs très-belles dents de poisson pétrifiées, il exprima aussitôt les impressions que lui causait ce débris d'un ancien monde. Reinhard écoutait avec plaisir ces sortes d'explications qui l'initiaient à l'histoire de la formation de la terre. Le collaborateur aimait à répéter comiquement que notre globe avait manqué bien des fois ses examens, avant d'avoir fait son docteur, c'est-à-dire l'homme. Il répétait souvent que la géologie était la seule science à laquelle il eût pu se vouer avec plaisir : aussi l'aimait-il par dessus tout, parce que, comme il disait, si l'astronomie a enlevé à la superstition le toit sur sa tête, la géologie lui a ôté le terrain sous les pieds.

Les poches du collaborateur se remplissaient outre mesure. Il fut obligé de jeter là bien des pétrifications dont la découverte l'avait rendu tout heureux; mais il s'indemnisa en les cachant dans des endroits inaccoutumés, et il décrivait alors avec une joie enfantine les dissertations profondes que rédigeraient sur ces phénomènes étranges les gâcheurs qui viendraient après lui. Reinhard lui fit observer que par là il allait fourvoyer la science. Il fut tout embarrassé, et s'en tira comme il put au moyen d'une légère plaisanterie: cependant il laissa dorenavant à la place où il les trouvait toutes les pétrifications qu'il ne pouvait emporter. Reinhard écoutait volontiers les explications géologiques, mais quand revenaient les maux de l'humanité, il se mettait aussitôt à chanter: — Collaborateur! collaborateur! voyons, arbres, oiseaux, rochers, voici le collaborateur qui va vous faire un sermon. Vois-tu, si tu ne finis bien vite, je vais apprendre ton titre par cœur à tous les oiseaux de la forêt.

Il y eut cependant encore une chose que Reinhard écouta avec plaisir. Une fois qu'ils se reposaient sous un noyer au milieu des bois, le collaborateur se mit à dire: — La chronique populaire prétend que du bec d'un corbeau est tombée ici la noix qu'il portait, et que de cette noix a poussé cet arbre. Il se trouve aussi souvent de même parmi les hommes grossiers d'âme et de manières, une nature douce et noble ....

— Oui, mais il faut qu'il y ait avec cela un beau corps, observa le peintre.

— Certainement... Qu'une belle figure est cependant heureuse! tout le monde lui sourit amicalement; tous les regards qui la contemplent, s'éclaircissent; le reflet du plaisir qu'elle donne lui revient de tous côtés.

Ni l'un ni l'autre ne nommait Lorlé, et cependant tous deux pensaient à elle.

Une autre fois ils parlaient d'amour, et Reinhard dit: — Souvent il me semble que tout ce qu'on raconte et chante sur l'amour, n'est qu'une vaine tradition: je ne peux pas me faire une idée de cette douce folie, où l'homme flambe d'amour tout entier...

Reinhard ne disait cela lui-même que par ressouvenir de son passé solitaire: cela n'avait plus de vérité pour lui, et cependant il le répétait comme par habitude; son ami le sentait sans doute,

car il le regarda fixement avec tristesse, puis il répondit : — Une fille pareille est comme une chanson qui a été faite par un poète éloigné, et à laquelle un autre trouve la mélodie qui la révèle tout entière et au centuple.

Pour toute réponse, Reinhard entonna le chant : *Réveille-toi, ma belle amie !*

Le collaborateur trouva une fraise mûre dans un rocher. Il la prit dans ses doigts et dit : — Comme cette fraise est parfumée et pleine de saveur rafraîchissante ! Que de temps il a fallu à cette petite plante, pour que la fleur et le fruit mûrissent, et maintenant elle se tient là prête à nous rafraîchir. Toute son existence n'a-t-elle donc consisté qu'à m'attendre tranquillement ? Le Créateur l'a-t-il donc tenue là prête pour le moment où il m'y amènerait ?

Reinhard regarda son ami avec des yeux resplendissants et dit : — Si jamais je te peins, ce sera ainsi, contemplant dans ta main cette fraise dont tu te régales.

Dans les villages où l'on couchait, le collaborateur apportait une singulière agitation parmi les habitants. Il se faisait ouvrir l'église pendant la nuit par le sacristain ; et s'enivrait à jouer de l'orgue ; il y était passé maître. Pendant bien des jours, on parla dans ces villages de l'étrange joueur d'orgues nocturne, et le collaborateur disait lui-même au retour : — C'est une chose d'une signification profonde qu'il y ait dans chaque village un grand et pieux instrument attendant que quelqu'un vienne en faire sortir les libres mélodies. Là aussi, je vois que je ne suis pas le véritable homme du peuple : je ne sais jouer que de l'orgue, du plus gros instrument du village, et encore n'est-ce absolument que pour mon divertissement personnel ! — Ces jours de voyage avaient resserré les liens qui unissaient les deux amis. Ils rentrèrent le vendredi tard dans la nuit. Le lendemain à midi le collaborateur était obligé de retourner à la ville et à ses fonctions.

De tout grand matin il acheva d'accorder le piano, et dit avec un douloureux sourire à Reinhard qui entrait :

— Sous ma main tout se convertit en symbole. Je viens maintenant d'accorder ce piano, mais demain je ne serai plus là pour jouer dessus des valses joyeuses. Après nous la danse, c'est l'histoire du monde ! Ces pierres et ces deux papillons, voilà tout ce que je rapporterai du village.

Il alla encore une fois en toute hâte auprès de la pauvre famille, pour voir comment on s'y portait. Il y trouva les gens bourrus : sans doute ils savaient, pensa-t-il, qu'il ne pouvait plus rien leur donner. De toute la famille, Lorlé fut la seule qui prit affectueusement congé du collaborateur. Quand il fut parti, elle dit à Reinhard :

— Je ne peux pas le croire, mais la servante du curé a publié par tout le village que M. Reihenmayer était un impie, qu'il s'était moqué des sermons du curé, et qu'il avait maudit l'église neuve. Mais c'est impossible qu'il soit méchant, n'est-ce pas ? Lui qui a un si bon cœur !

Reinhard regarda Lorlé d'un air reconnaissant. Le départ de son ami lui faisait aussi de la peine, et pourtant il lui semblait qu'il commençait seulement alors à être affranchi de toute idée pénible.

Dans un livre secret de la Résidence on ouvrit, plusieurs jours après, un nouveau compte, sur lequel on inscrivit : — Ministère des cultes. Le collaborateur Adalbert Reihenmayer, d'après dénonciation du curé M.... de Weissenbach, et sur rapport de l'administration de G.... opinions athées, essai d'excitation du peuple. Reg. VII, 6. Act. fasc. 14,263.

IV

Si bien que Reinhard se trouvât seul le lendemain, il n'en regardait pas moins fort souvent la porte, comme si son ami avait dû entrer.

Le tableau esquissé fut alors continué avec une nouvelle ardeur ; une petite place fut réservée à Wendelin, debout et appuyé sur son bâton de berger, pendant que les vaches se perdaient dans le fond. Reinhard mit aussi des fardeaux sur la tête de plusieurs auditeurs de l'arrière-plan, qui revenaient des champs et s'arrêtaient pour écouter. — Si le collaborateur voyait cela, pensait Reinhard en souriant, il dirait que cela prouve, par la symbolique et la typique, que le chant fait oublier au peuple ses plus pesants fardeaux. Le collaborateur fut alors aussi casé dans un coin ; on voyait clairement qu'il transcrivait la nouvelle chanson.

Dès ce moment, Reinhard reprit sa place à la table de famille. Ce fut alors seulement qu'il commença à se retrouver là tout-à-fait comme autrefois. Avec Lorlé il parlait souvent et longuement de l'ami absent, et cette particularité qu'eux seuls dans tout le village ils aimaient un homme que les autres oubliaient et calomniaient, donnait à leurs rapports une secrète intimité de plus. Il se trouvait que le collaborateur, dans son excitation profonde, s'était effectivement laissé entraîner à des expressions trop vives et d'une tournure à lui particulière. Il s'était écrié chez le vieux Klaus : Il y aurait de quoi douter de Dieu, de voir qu'il fait luire le soleil et pousser les arbres, et qu'il souffre qu'on lui bâtisse une église nouvelle, pendant que les hommes peuvent voir tranquillement leurs frères dans une misère pareille! Lorlé l'excusait de toutes ses forces, et déplorait que des gens à qui il n'avait pourtant fait que du bien, fussent allés ainsi le calomnier et le dénoncer au curé. Elle ne s'accordait plus ni trève ni repos: elle voulait courir par tout le village et aider où il en était besoin. Reinhard était extrêmement laborieux, et partant extrêmement gai, ce qui est la cause et l'effet constant du travail créateur. Il se sentait disposé à toutes sortes de plaisanteries et de malices. On eût dit que toute la maison n'appartenait qu'à lui. On ne pouvait bien définir ce qu'il faisait; seulement aux heures où il ne travaillait pas, il semblait qu'un farfadet rôdait toujours par là, faisant rire et danser tout le monde.

Le Wadeleswirth disait souvent d'un air calme: — Doucement! laissez-moi au moins ma maison sur la tête! ce qui n'empêchait pas que deux minutes après, il ne fût obligé de faire lui-même des cabrioles tout-à-fait insolites. Reinhard était en effet artiste habile de deux façons: il était excellent ventriloque. Il fit courir une fois l'aubergiste d'une manière dont ses jambes avaient perdu depuis bien des années le souvenir, en contrefaisant la voix de Lorlé, qui appelait au secours, du fond de la remise. Une autre fois, il fit si bien que Barbel rassembla par ses cris toute la famille. Les petits cochons qu'on avait achetés depuis peu devaient être au grenier tout en haut, et quand on y arriva, on reconnut que c'était tout simplement Reinhard qui avait contrefait la voix de ces humbles créatures. Il n'y avait pas moyen de se fâcher avec ce gaillard extravagant, et Lorlé lui dit une fois :

— Entre nous, plaisantez tant que vous voudrez ; mais jamais devant les autres gens, qui n'auraient alors plus de respect pour

vous. Dès lors Reinhard fut plus tranquille et ne fit plus de farces que quand les occasions en étaient tout-à-fait irrésistibles.

Lorlé était beaucoup au village, non pas à la maison, mais auprès de la mère de Wendelin qui venait d'accoucher d'un garçon, son sixième enfant. Reinhard avait fort avancé son tableau, et maintenant il voulait, pendant qu'il sècherait, se reposer un peu, c'est-à-dire courir les bois et les campagnes. Il nettoya son fusil pour aller à la chasse; mais il n'en fit rien, car aussitôt un autre tableau s'implanta sur le chevalet, et il en acheva l'esquisse avec un entrain nouveau: c'était le tableau promis à l'église neuve. Reinhard avait choisi pour sujet les noces de Cana, et peignait presque toujours avec un visage souriant, car il avait pris ses figures dans le village, et ne voulait pas du tout les affubler de grandes barbes, ni de talars; c'était tout simplement une noce de paysans allemands, parmi lesquels entrait le Sauveur; Stéphan était le fiancé: l'épousée ne ressemblait pourtant pas à Vroni. Quant à l'aubergiste et au meunier de la Combe, ils représentaient parfaitement les deux beaux-pères. Tout en peignant, Reinhard sifflait toutes sortes d'airs populaires, et en contemplant une fois à distance l'agencement des couleurs sur la toile, il se dit à lui-même: — Serait-il content, le collaborateur, s'il me voyait glisser ainsi notre vie paysanne dans le vieux Judaïsme, comme un œuf de coucou dans un nid! Les belles remarques qu'il ferait sur la culture historique! Comme il prouverait que Shakespeare a beaucoup gagné en faisant des Anglais de tous ses Romains!

Quand il eut terminé son ébauche, Reinhard éprouva cependant du découragement: bien souvent il lui en advenait de même avant de terminer: il avait épuisé la joie du travail en faisant l'esquisse.

Il y a quelque chose de profondément rafraîchissant dans ce labeur pressant qui excite continuellement l'âme d'un artiste à des créations nouvelles; mais rien ne reconforte d'une manière aussi vraie et aussi durable, que la fidélité à réaliser avec soin et persévérance ce que l'on a conçu à l'heure de l'inspiration. C'est dans cette fidélité que se trouve la joie du travail, renouvelée par la volonté, agrandie et transfigurée.

Reinhard se promettait d'être fidèle à sa vocation, et cependant il errait continuellement, le cœur ému, comme s'il eût cherché

quelque chose, comme s'il allait découvrir quelque chose d'inattendu, comme s'il eût été sur le seuil d'une révélation, dont les portes allaient s'ouvrir et laisser voir le prodige. Et cependant il trouvait un plaisir indicible à courir les bois et les prairies : les arbres, les buissons, les herbes, tout enfin lui semblait beaucoup plus près de lui que jamais ; il vivait de leur vie et n'avait pas assez d'yeux pour tout ce grand monde sans limite, qui s'ouvrait comme s'il venait aussi bien que lui de sortir des mains du créateur. Tout lui semblait aussi nouveau que s'il l'eût vu pour la première fois. Il s'arrêta une fois devant une haie de prunelliers, et tomba en la regardant dans une contemplation profonde : — Comme cela surgit du sol, comme cela pousse des branches, comme cela porte des feuilles et des fruits, comme cela est brillant et bien découpé, et l'hiver arrive, cela meurt, tombe, puis reverdit... —Tout dans la nature, les choses les plus simples, était devenu pour Reinhard un nouveau sanctuaire. — Qu'en adviendra-t-il de moi ? disait-il alors en revenant à lui-même. O sainte nature ! fais de moi ce que tu voudras ; seulement ne me laisse pas devenir un être contrefait et perdu en lui-même. Je veux t'obéir ! —Une inquiétude sans nom agitait ainsi le sein de Reinhard, et, même à la maison, il restait souvent assis des heures entières, comme à rêver les yeux ouverts. En le voyant, les gens secouaient la tête, et ne le reconnaissaient plus du tout ; mais dans le monde chacun a trop à filer à sa propre quenouille pour pouvoir suivre les pensées d'un autre, surtout lorsque ces pensées sont d'une espèce insaisissable. Reinhard essaya de s'arracher à ses rêveries. Il alla à la chasse un jour, et rentra à midi, avec son fusil sur l'épaule et deux coqs de bruyère dans sa gibecière. Il aperçut alors Lorlé assise sous le tilleul, avec le petit frère et la petite sœur de Wendelin. Le plus jeune, âgé d'un an à peine, était debout sur le sein de la jeune fille, et Lorlé faisait claquer ses doigts, en riant et en minaudant pour égayer l'enfant, tandis que celui qui était à ses pieds regardait d'un air grave. Lorlé salua amicalement d'un signe de tête Reinhard qui arrivait, et continua à jouer avec l'enfant à qui elle chantait :

Ninelé, Naneli !
L'enfant est bien joli !
Quand le minon mourra,
La souris bien rira !

Reinhard s'assit sur une pièce de bois équarri, vis-à-vis Lorlé et se mit à la regarder fixement, ce dont elle ne s'inquiéta point, car souvent il la regardait ainsi ; seulement elle demanda :

— Est-ce que M. Reihenmayer ne veut donc pas écrire ?

— Non, dit Reinhard.

Ce n'était qu'un non tout simple : mais il y avait, dans le son de voix une expression que les plus affectueuses paroles n'eussent point remplacée. Tout-à-coup le marmot qui était aux pieds de Lorlé, se mit à pleurer et à s'écrier :

— Je veux m'en aller !

— Non ! reste-là, répondit Lorlé en le calmant, ta mère dort, elle n'a pas besoin de toi. Puis en montrant du doigt un rouge-gorge qui sautillait devant eux, elle continua : — Tiens, regarde le beau mantelet blanc qu'il a, le petit oiseau ; regarde bien, il va partir.. scht !! L'oiseau s'envola en effet, en faisant voir ses plumes blanches sous les ailes.

— Hein ! as-tu vu ? dit Lorlé. Mais l'enfant ne se laissa pas amuser par si peu de chose, et ce fut seulement sur la promesse que Lorlé lui raconterait une histoire que ses sanglots s'apaisèrent. Lorlé lui essuya sa figure toute mouillée de larmes, et se mit à lui raconter une de ces histoires insignifiantes, il est vrai, mais dans laquelle le ton et les gestes expriment l'affection la plus vive, et la font naître aussi dans l'âme. Il s'agissait tout uniment d'un enfant qui avait une belle cerise, qu'un oiseau voulait lui prendre ; mais la mère chassait l'oiseau.

Là-dessus, Lorlé et son auditeur riaient tous deux aux éclats. C'était comme deux enfants s'amusant ensemble et d'eux-mêmes. Mais le marmot voulait absolument savoir comment cela allait ensuite, et demandait toujours : Et puis après ? jusqu'à ce que Lorlé répondit : Eh bien, après, nous allons mettre dehors les *guiguis ;* ce qu'elle fit en effet. La chèvre et les cabris furent sortis de l'étable, et Lorlé s'amusa au moins autant de leurs cabrioles que les enfants qu'elle gardait.

A la maison, Reinhard tourna ses tableaux et ses ébauches contre le mur ; il ne voulait plus voir que le tableau qu'il avait en esprit devant les yeux. Le soir il eut un long entretien dans la petite chambre avec l'aubergiste, et obtint ce qu'il voulait, grâce surtout au souvenir de l'offre qu'il avait généreusement refusée au moulin de la Combe. A la fin, le père appela sa fille et dit :

— Lorlé, voilà M. Reinhard qui a besoin de te peindre pour le tableau de l'église ; veux-tu ?

— Pour l'église ? demanda Lorlé, et elle se mit à regarder autour d'elle, comme si elle eût salué un être étranger derrière elle et au-dessus d'elle.

— Qu'est-ce que tu regardes ainsi ? demanda le père.

— Rien, j'avais cru qu'il y avait quelqu'un derrière moi, je ne sais.

Le père reprit : — Dès demain ta mère va rester toute la semaine à la maison ; nous aurons les batteurs en grange ; elle pourra donc les surveiller et être aussi près de vous. Veux-tu?

— Oui, dit Lorlé d'une voix ferme. Mais une fois dans sa chambre, elle pleura et pria toute la nuit, sans bien savoir pourquoi, tant elle se sentait à la fois de joie et de douleur dans l'âme. Reinhard aussi fut toute la nuit plein de trouble ; aux premiers rayons du soleil, il sortit sans mot dire, découvrit sa tête pour la rafraîchir dans la brise du matin, et resta là quelques instants debout comme s'il eût salué l'aurore. Au cret de l'église, il rencontra le sacristain qui allait justement sonner la messe matinale ; il l'accompagna et monta au clocher, s'assit auprès des cloches, et regarda par la fenêtre dans le lointain. En bas, dans la vallée, le soleil semblait lutter encore avec les brouillards, mais bientôt il l'emporta. Dans l'église l'orgue se mit à mugir de tous ses poumons, et Reinhard, lui, était toujours là-haut à rêver de choses insaisissables.

Quand la messe fut dite, le sacristain vint prier Reinhard de descendre, parce qu'il fallait fermer l'église. Reinhard s'en allait donc tranquillement, lorsqu'il rencontra Lorlé qui sortait de la messe.

— Vous avez aussi été à la messe? demanda-t-elle d'un ton à moitié interrogateur.

— Oui, en haut.

Ni l'un ni l'autre ne pouvaient parler ; ils étaient profondément émus ; ils semblaient excités par une puissance supérieure à la terre, et cependant tout cela se trouvait parfaitement d'accord avec leur propre volonté.

Lorlé était pâle ; la mère craignit qu'elle ne fût malade, en voyant qu'elle ne mangeait rien. Mais Lorlé put à peine répondre ;

il lui semblait qu'elle ne devait absolument rien dire. A la fin elle s'assit près du chevalet et Reinhard dit : — Allons , allons ; il faut être gai! pourquoi serions-nous tristes ? Tra la la.

Il disait : il faut ; mais il n'en pouvait venir à bout : à lui aussi, il lui semblait que quelqu'un l'avait saisi au plus profond de l'âme, et ne le lâchait plus

— Ne croyez-vous pas aussi que c'est un péché ? demanda Lorlé, les yeux baissés avec embarras.

— Non, répondit Reinhard du ton le plus cordial, et Lorlé releva gaîment les yeux ; cette simple assurance lui suffisait parfaitement.

La mère entrait et sortait, pendant que Lorlé était là tranquillement assise. Dans le commencement, Lorlé était toujours dans le plus pénible embarras, et quand Reinhard disait exprès quelques plaisanteries, elle demandait : — Est-ce que je puis rire aussi ? Est-ce que je puis aussi causer ? Vous n'avez qu'à dire, je ne veux pas vous interrompre.

Reinhard lui assura qu'elle pouvait se tenir tout naturellement, en la priant cependant d'une chose, c'était de ne pas porter si souvent sa main à sa figure, à quoi Lorlé répondit :

— Vous avez raison, je m'en aperçois, j'ai la mauvaise habitude; je me deshabituerai certainement ; mais il me semble toujours que je pourrai sentir, sur mon visage, que vous peignez cette place-ci ou celle-là dans ce moment. Je suis sotte, n'est-ce pas? Dites-le tout librement, allez ; je ne le prendrai pas à mal.

Reinhard eut bien de la peine à ne pas sauter au cou de Lorlé.

La mère arriva et s'arrêta à distance, les deux mains fortement collées au corps, afin de ne pas gâter, dans son étonnement, le tableau humide ; mais elle ne pouvait assez admirer comme on reconnaissait déjà parfaitement bien Lorlé. — Il fut décrété que personne ne devait rien savoir dans le village, avant la bénédiction de l'église neuve.

Comme douces et paisibles furent alors les heures qu'ils passaient ainsi l'un auprès de l'autre! De loin, on entendait le tapage des batteurs dans la grange derrière la maison. Ou bien, dans la rue, c'était par moment un enfant qui criait, une voiture qui passait ; puis tout rentrait dans le calme et le silence.

Une fois Lorlé dit : — Il me semble que je ne suis plus du tout dans le village, ou que je dors, et pourtant j'entends tout sans

comprendre comment Je ne sais pas, mais je ne pourrais rester assise ainsi pour aucun autre homme au monde.

— Bonne Lorlé, répondit Reinhard, oui, je le sais, vous n'aimez personne au monde plus que moi. Ne tremble pas, continua-t-il en prenant sa main, je connais toute ta vie : pendant que j'errais au loin, tu pensais sans rien dire à moi ; tu te fâchais de ce que je t'avais si souvent plaisantée, et pourtant tu m'as aimé tout de même : et quand je suis revenu, tu as pleuré le soir même, parce que quelqu'un disait des injures contre moi.

— Mais, pour l'amour de Dieu, est-ce donc la Barbel qui vous a dit tout cela ?

— Et quand ce serait la Barbel ? Non, personne ne me l'a dit. C'est par amour pour moi que tu as été si bonne envers le collaborateur, et cette nuit où j'ai chanté la joyeuse chanson sous le tilleul, tu t'es affligée sans rien dire dans ta petite chambre, de me voir me ravaler ainsi.

— Seigneur du ciel ! d'où pouvez-vous savoir tout cela ?

— C'est parce que je t'aime, que je sais tout. Et toi, m'aimes-tu bien aussi ?

— Oui, mille et mille fois bien !

Dans un ineffable baiser s'enlacèrent les deux amants.

— Maintenant, maintenant ! s'écria enfin Reinhard ; maintenant je voudrais mourir et toi aussi.

— Non, s'écria Lorlé en se levant et en saisissant fortement Reinhard dans ses bras ; non, dis plutôt vivre comme il faut, vivre longtemps, longtemps ! Son regard resplendissait d'une force héroïque et d'un orgueilleux enthousiasme, comme si elle eût pu vaincre toute espèce de mort.

— Tu veux donc être éternellement mienne ? demanda Reinhard.

— Oui, oui, à la garde de Dieu ! toujours ! toujours ! A ces mots : *à la garde de Dieu !* la figure de Reinhard frémit d'une manière étrange ; il crut que Lorlé ne l'embrassait pas de toute son âme, et avec une joie complète ; il ne supposait pas qu'elle aussi avait combattu avec elle-même, et qu'elle se soumettait humblement à cet amour, comme à un ordre de Dieu.

— Qu'est-ce ? ai-je fait quelque chose de mal ? demanda-t-elle.

— Non, rien.

— Puis-je aller maintenant tout dire à ma mère ?

— Non, reste ; nous voulons encore garder le secret sans rien dire ; crois-moi, c'est mieux ainsi.

— Oui, oui, dit Lorlé interdite ; je ferai tout ce que tu voudras ; tu n'as qu'à bien me commander et toujours, ce que je dois faire, mon bon Reinhard !

— Ne m'appelle plus Reinhard ; appelle-moi par mon prénom Woldemar.

Lorlé se mit à rire aux éclats, et quand Reinhard lui demanda avec surprise ce qu'il y avait, elle dit : — Pardonne-moi, vois-tu, Woldemar ! c'est si drôle ! cela fait juste comme si on roulait dans l'escalier. Woldemar ! c'est tout comme Tintamarre ! Non, est-ce qu'il ne faut donc plus dire Reinhard ? c'est pourtant ainsi que je t'ai aimé ; c'est ainsi que je suis habituée ; laisse-moi te dire ainsi.

— Eh bien, comme tu voudras, répondit Reinhard en souriant d'un air à moitié vexé.

C'est une bagatelle ; mais presque chacun a une certaine affection pour son prénom, comme si ce n'était pas quelque chose de prêté, mais une portion de notre propre personne. On n'endure pas facilement qu'il soit trouvé laid. C'est, dans le fait, ce son-là qui, plus que tout le reste, nous attache aux hommes, et nous fait connaître d'eux ; sans compter que là aussi se trouvent les charmes les plus doux des souvenirs d'enfance.

— Il te faut être bien bon pour moi, dit Lorlé en mettant sa main sur l'épaule de Reinhard, sans quoi je mourrais de peur ; je ne suis tout de même pas digne de toi ! je suis trop peu de chose. Oui... et qu'est-ce que j'ai encore voulu dire ? Il ne te faut pas parler de moi dans le village, pas du tout ; tu as dit à Martin que j'étais un canari, et maintenant dans tout le village on m'appelle comme ça ; cela ne me fait rien qu'ils se moquent de moi ; mais cela me fait à cause de toi, car tout de même personne ne le sait aussi bien que moi....

— Quoi donc ?

— Comme tu es un brave garçon, dit Lorlé en serrant ses dents et en chiffonnant la barbe de Reinhard.

Qui pourrait rendre toutes les douces caresses et les charmantes causeries que renferma dès ce jour l'atelier ordinairement si tranquille de Reinhard ?

Dans son humilité, Lorlé déployait une telle plénitude de tendresse que Reinhard restait debout devant elle comme en extase. Mais la conclusion de tout ce qu'elle disait était toujours :

— Mon Dieu, mon Dieu ! je ne suis pas digne de toi !

— Mais si ! s'écriait Reinhard, tu es des millions de fois meilleure que moi, meilleure que tous les hommes et que tout le monde ; pour t'obtenir, vois-tu, je pourrais servir comme domestique pendant sept fois sept ans !

— Tu aurais alors le temps de devenir vieux, dit Lorlé en souriant doucement, et Reinhard poursuivit sans s'interrompre :

— Vois-tu, j'ai déjà bien des fois tout perdu au monde, tout, oui, et moi avec, vivant dans un enivrement continuel, et restant pécheur au milieu même du repentir ; mais tu ne peux comprendre combien j'étais déjà descendu bas.

— Je peux tout comprendre ; tu n'as qu'à me dire les choses gentiment.

— Oh ! mon pauvre cher amour, prends garde à moi : je n'ai pas encore eu un ami de cœur sans le tourmenter. Le collaborateur est le seul qui me soit resté fidèle. Je ne prépare souvent que des souffrances aux gens à qui je ne voudrais donner que du bonheur. Vois-tu, depuis que je te vois, depuis que je suis tien, je regarde l'ancien Woldemar. C'était un vilain sujet, indigne de toucher le bord de ta robe. Je puis te rendre heureuse, comme jamais femme ne l'a encore été sur la terre ; mais aussi — infiniment malheureuse...

Lorlé pleurait de grosses larmes ; mais elle les essuya bientôt et dit : — Aime-toi tout de même, va ; vois-tu, à ces yeux-là, et elle désignait les siens propres : à ces yeux-là, tu sembles beaucoup plus beau ; puis elle ajouta en faisant un peu la moue : — Vois-tu, je ne souffre pas que quelqu'un se moque de Reinhard, et toi tu ne dois pas le souffrir non plus. Maintenant, ne me rends pas fière ; viens ici, nous voulons être bien sages et bien braves ensemble, et Dieu nous viendra en aide.

— Oui, tu me sanctifies tout à nouveau ! dit Reinhard en croisant les mains, debout devant elle.

Le tableau avança dès lors à grand train ; Lorlé poussait toujours au travail et Reinhard lui recommandait bien de ne pas le laisser fainéanter.

(La suite au prochain numéro.)

(La suite au prochain numéro.)

JEAN LE ROUX.

Mère-grand nous disait en nos ans printanniers :
— Imitez Jean le Roux, couchez-vous de bonne heure
Et vous levez de même, et, vaillants ouvriers,
Vous aurez, croyez-m'en, l'existence meilleure,
Le travail moins pénible et le chemin plus sûr ;
Car le peu que l'on gagne à prolonger ses veilles
On le perd au matin : le travail est plus dur
Et jamais, que je sache, on n'y fait des merveilles.
Regardez Jean le Roux, regardez-le, petits !
Voyez comme il se lève et réchauffe la terre
Et féconde les blés dans nos sillons bénis,
Et donne aux jeunes fleurs le rayon salutaire
Qui les fera s'ouvrir et distiller leur miel.
Il ne s'attarde pas à rêver, sur la brume ;
Il marche et disparait au bout de notre ciel,
Dans les nuages d'or que sa lumière allume ;
Puis, bientôt de retour, il dore les coteaux
Et ne fait pas grandir le manche des cerises
Pour ne porter au bout que d'arides noyaux,
Ou pour se balancer au vain souffle des brises.
Aussi de toutes parts s'élance un gai concert,
Quand parait sur les monts sa rousse chevelure,
Et l'insecte blotti sous quelque rameau vert,
Le grillon bien niché dans sa retraite obscure,
La joyeuse alouette et l'aigle audacieux,
Tous s'en vont redisant leur chanson matinale
Ou pour le saluer s'élèvent dans les cieux.
Enfin retenez bien ma règle générale :
Il faut se coucher tôt et se lever matin,
Et toujours, mes enfants, bien remplir sa journée ;
Faire honneur au devoir, à la tâche donnée
Et ne suivre jamais que les sentiers bien droits.

Mère-grand disait bien, mais en vrais petits hommes
Que nous étions déjà, nous préférions cent fois
Ce qu'elle nous contait le soir, entre deux sommes,
De Jean qui vit les loups en revenant du bois,

De Claude le sorcier qui charmait les étables
Ou du pâle fantôme, effroi des alentours,
Et bonsoir aux avis! pourtant si profitables.
Nous nous couchions pour l'heure, il est vrai, mais toujours
Il fallait nous le dire. Un jour enfin grand'mère,
Hélas! s'en est allée, et nous avons grandi.

Aujourd'hui poursuivant quelque aimable chimère,
Rêvant à tout hasard — je ne sais qui l'a dit —,
J'ai perdu quelquefois des quart-d'heures utiles.
Mère-grand, mère-grand, tu me gronderais fort
D'user ainsi ma veille à des pensers futiles
Et de brûler tant d'huile alors que chacun dort.
A quoi bon, dirais-tu, faire jaillir en phrases
Ses pensers de l'aurore et ses pensers du soir?
A quoi bon mettre en vers des rêves, des extases?
— Mais, dirais-je, à quoi bon lever les yeux pour voir,
Lorsque la cime est rose et le lac sans orage?
A quoi bon regarder l'astre mystérieux
Et reporter son cœur aux beaux jours du jeune âge,
Si l'on garde pour soi, muet et soucieux,
Ces rayons fugitifs dont les cieux sont avares;
S'ils demeurent voilés, enfouis, inconnus;
S'ils ne vont pas briller, comme de joyeux phares
Aux cœurs des pauvres gens qui ne les ont pas vus.
D'ailleurs, si j'en reviens à ta similitude,
Je vois bien Jean le Roux qui ne perd pas son temps,
Qui met à son devoir toute son aptitude,
Et dore et fait mûrir blés et fruits dans nos champs;
Mais aux flancs des sommets, où le glacier repose,
Où l'aigle atteint à peine, où rien ne doit mûrir,
En quittant notre ciel il laisse un reflet rose.
Or pourquoi ce reflet, sinon pour réjouir
Ceux qui peuvent le soir, quand l'heure est moins sévère,
Se recueillir un peu sous le ciel étoilé?

Après tant de raisons, que diriez-vous grand'mère?
Que ma logique est bonne et que j'ai bien parlé,
N'est-ce pas? et c'est vrai, Jean le Roux est poète,
Et puisqu'il a le temps d'égarer un rayon,
Je dois pouvoir aussi, quand ma journée est faite,
Egarer un penser vers le vague horizon.

L[s] Favrat.

DES PROJETS DE CODE CIVIL

DANS LES CANTONS DE ZURICH ET DE NEUCHATEL.

Zurich et Neuchâtel s'occupent dans ce moment à rédiger en un corps leur droit privé. La *Revue Suisse* ne pense pas s'écarter du cadre qu'elle s'est tracé, en communiquant à ses lecteurs quelques études sur ces deux commencements de code. L'importance de la législation civile n'est pas restreinte aux hommes de loi : elle affecte directement les intérêts les plus positifs de tous les habitants d'un pays, elle est une des manifestations essentielles de la vie politique et sociale d'un peuple. A ce double titre, un journal qui met du prix à signaler chacun des évènements nationaux ne saurait avoir tort d'entretenir son public de la nouvelle phase où entrent ainsi, dans leurs institutions civiles, deux des états de la Confédération. Mais nous nous efforcerons de ne point oublier que notre journal n'est pas une revue de jurisprudence, et de nous en tenir à ce qui peut présenter un intérêt vraiment général et national.

La législation des deux états dont il s'agit mérite, quoique sous des rapports différents, une attention plus vive que celle de beaucoup d'autres. Zurich, vrai centre de la Suisse allemande, entraîne plus ou moins à sa suite les cantons orientaux : il a toujours été, il est encore à la tête d'un des partis qui ont divisé et qui divisent la Confédération. Dès l'époque où la ville de Zurich formait la localité principale de ce Thurgau primitif qui embrassait tout le nord-est de la Suisse actuelle, jusqu'aux derniers mois où peu s'en est fallu qu'elle ne devînt sous nos yeux l'école de droit de toute la Suisse, Zurich, état ou ville, a exercé, soit par son exemple, soit par sa politique, soit par sa science, une action prépondérante sur ses voisins. Et il ne serait pas impossible que le Code qu'il se donne en ce moment devînt à son tour le modèle des législations futures de ceux des cantons allemands qui n'en ont pas encore. — Neuchâtel n'a jamais agi et n'agit pas davantage aujourd'hui sur ses voisins. Il compte, dans la Confédération, pour peu de chose, pour moins que ses ressources, son activité, sa

population, ne semblent lui donner droit de compter. L'importance de ce canton n'est pas dans son influence. Elle est toute entière dans son originalité historique et politique. Neuchâtel est un sujet précieux d'étude pour qui ne mesure pas uniquement les choses sur la grandeur de leurs effets ou sur leur retentissement dans l'histoire. Au point de vue juridique, comme sous d'autres rapports, Neuchâtel est une exception, phénomène déjà dans le moyen-âge, phénomène surtout dans l'Europe moderne. Nous ne doutons point que les cantons primitifs, que le Valais ou les Grisons n'offrent des caractères tout aussi curieux : leur situation géographique suffit à les expliquer. Mais qu'un petit Etat, de langue française, assis au bord du grand chemin qui relie la France et la Suisse, inondé de productions et d'idées françaises, peuplé d'habitants industriels et voyageurs, devenu l'un des marchés européens, ait persisté si longtemps à rester lui-même, se soit laissé détourner si tard de ses voies traditionnelles : cela ne peut s'expliquer que par une série de circonstances favorables venues de l'extérieur, et surtout que par une verdeur de nationalité qu'il vaudrait la peine d'étudier. Aujourd'hui enfin Neuchâtel rentre dans la route battue des nations européennes : n'est-ce pas l'occasion la plus opportune de comparer l'Etat actuel de son droit et l'état nouveau où vont le placer, où le placent déjà, depuis 1848, les mesures législatives issues de sa révolution ?

Le droit zuricois et le droit neuchâtelois, comme celui de presque tous les cantons, ont leurs racines dans un terrain commun : le droit allemand. C'est la source abondante d'où sont parties, pour se modifier à l'infini selon les diversités nationales, les diverses coutumes des peuples modernes. Les destinées de Zurich et de Neuchâtel, quant à leur droit civil, présentent de nombreuses analogies, parce qu'à beaucoup d'égards leur situation politique a été la même. Formant tous deux, de bonne heure, des états indépendants, affranchis tous deux du pouvoir effectif de l'Empire par la naissance de la Confédération, ils subirent moins que les états de l'Allemagne l'influence du droit romain. On l'a souvent observé : ce n'est pas en Allemagne que le droit germanique a produit tous ses fruits, c'est dans les Etats germains ou germanisés qui se sont développés hors de l'Allemagne : en Angleterre, en Hollande, dans les pays scandinaves, en Suisse, dans le nord de la France elle-même. Au sein de l'empire d'Allemagne, l'invasion

du droit romain, vers les XIVe et XVe siècles, brisa le courant des idées germaniques, qui furent recueillies et conservées dans les états qu'aucun lien réel ne rattachait plus à l'Empire. Zurich et Neuchâtel (beaucoup de cantons ne peuvent s'en vanter), n'ont point cessé, dès l'origine de leurs peuples, d'avoir une existence propre, de former à eux seuls un tout politique, et par conséquent de développer leurs institutions civiles avec une entière liberté. Il nous sera permis de consacrer quelques pages à signaler les analogies et les différences qui se sont manifestées dans la formation de leur droit.

Zurich appartient au rameau alémannique du tronc germain : sa première source de droit écrit, c'est la vieille loi des Alémannes, rédigée au commencement du VIIe siècle. Une autre loi barbare est aux origines du droit neuchâtelois ; mais, comme toutes celles de cette époque, elles ont entre elles des rapports si étroits que cette première diversité de source n'a pu exercer sur le développement ultérieur qu'une influence très-secondaire. — C'est de la ville de Zurich que le canton est sorti. Lors de l'extinction de la famille de Zähringen, en 1218, coïncidant avec l'entière dissolution de l'antique organisation franque des comtés, le territoire du canton actuel de Zurich était morcelé en une foule de villes, seigneuries et bailliages, qui ne tenaient les uns aux autres par aucune liaison interne. La ville de Zurich était une ville d'Empire déjà puissante, organisée en communauté municipale, et gouvernée par un conseil qui usurpait successivement tous les droits politiques et judiciaires de son abbesse et du bailli impérial. A la suite de la révolution de Brun, et après avoir accédé à la Confédération des Waldstätten, en 1351, Zurich, jusqu'alors renfermée dans ses murs, acquit en un siècle et demi tout le territoire qui constitue aujourd'hui son canton. C'est par cette réunion extérieure sous une domination commune, que ce territoire devint un Etat. La ville entra, envers chacune des seigneuries acquises, dans les mêmes rapports où s'étaient trouvés les seigneurs et baillis qui les possédaient avant elle. Il s'en suivit deux conséquences : les diverses seigneuries, qui avaient toutes des coutumes locales déjà formées, où la justice se rendait encore dans des tribunaux populaires, conservèrent longtemps et ne perdirent jamais tout-à-fait leur droit civil ; d'un autre côté la ville, exerçant l'autorité d'un souverain qui, de plus en plus, dans les idées du

temps, conférait le pouvoir de législation civile, nommant les chefs des juridictions, siége de l'administration centrale de tout le territoire, dut faire prédominer peu à peu son droit sur les différents droits de la campagne, et transformer son statut municipal en un statut général de l'Etat. Il y eut, dès cette époque, extinction successive, mais non complète, des coutumes particulières, en sorte que le droit civil, sans devenir absolument un, tendit à l'unité. A l'heure qu'il est, Zurich n'est pas encore arrivé à l'uniformité parfaite de législation : en matière de succession, et, si nous ne faisons erreur, en matière de droit matrimonial, il règne encore dans le canton une assez grande bigarrure, et beaucoup de villes et de villages possèdent, à ces deux égards, leurs législations spéciales. Le *Stadt* et *Landrecht* et le *Stadterbrecht*, rédigés primitivement pour la ville, ont dans la ville autorité absolue, et dans la campagne autorité subsidiaire.

A Neuchâtel, le droit civil s'est formé autrement. Dès l'abord, le territoire actuel du canton se trouva réuni en Etat. Nous n'ignorons pas qu'ici comme ailleurs certaines portions du sol furent inféodées à des seigneurs locaux, que d'autres furent acquises et réacquises successivement. Mais en somme, dès l'époque où Neuchâtel prend une physionomie propre, où l'on peut parler d'un état de Neuchâtel, il embrasse tout ce qui est aujourd'hui compris dans le canton. Neuchâtel, dès les temps historiques, a son lien dans ses comtes. La ville y joue politiquement un rôle beaucoup moins considérable que celle de Zurich : toujours en lutte avec les comtes, qu'elle ne chercha cependant jamais à renverser, elle ne s'imbut pas de l'esprit de conquête qui fut longtemps la vie de beaucoup de villes suisses. Mais sans doute, comme localité principale du pays, comme première communauté libre, organisée par sa charte de 1214, elle réagit sur tout le comté par une force d'exemple qui se manifesta, dans le domaine du droit privé, par les *entrèves* et les *déclarations de coutume*, et qui modela sur le type de Neuchâtel l'organisation et le droit des autres communautés. L'Etat partant ainsi d'une base homogène, les coutumes locales n'eurent pas le temps de se former : la coutume générale, qui se produisait principalement sur le moule de celle de la ville, ne rencontra pas d'obstacles, et depuis longtemps Neuchâtel est parvenu à l'unité complète de législation civile. — L'antithèse importante dans l'histoire de Neuchâtel, ce n'est pas, comme à

Zurich, celle de la ville et de la campagne, c'est celle du comté de Neuchâtel et de la seignearie de Valangin. Longtemps active en politique, cette opposition n'a produit en droit privé aucun effet considérable. La raison en est-elle que la bourgeoisie de Valangin fut fondée sur le modèle et selon les us de celle de Neuchâtel, que la coutume se formait dans le peuple, et qu'aucun intérêt populaire ne provoquait une différence, enfin que les corps et communautés tendirent sans cesse à s'associer et à se constituer en un tout opposé aux seigneurs? Quoi qu'il en soit, quiconque voit dans l'unité de législation un progrès, rendra cet hommage à la Constitution monarchique de Neuchâtel qu'elle a contribué puissamment à l'y amener.

Neuchâtel est un Etat bourguignon. La loi bourguignonne de Gondebaud est donc le plus ancien témoignage écrit de son droit civil. Dès lors, pendant des siècles, le pays qui est aujourd'hui le canton de Neuchâtel partagea les destinées du royaume et du duché de Bourgogne, et, à l'époque où il avait déjà commencé à vivre d'une vie indépendante, son inféodation à la maison de Châlons le rattacha à la Franche-Comté. Enfin la Charte de 1214, première source de la législation locale de Neuchâtel, mit sa ville principale aux us et coutumes de Besançon. Il n'est donc pas douteux que la coutume de Bourgogne a exercé une influence notable sur la formation de la coutume neuchâteloise. Mais qu'elle soit non-seulement une source scientifique à consulter, mais une source légale ayant autorité officielle, c'est ce qui nous paraît inadmissible. A Neuchâtel même, un savant professeur enseigna quelque temps cette doctrine. Selon lui, Neuchâtel serait en réalité un pays de droit écrit : la coutume locale ne régirait que les matières spécialement traitées par elle; pour le surplus, elle aurait son droit subsidiaire dans la coutume du comté de Bourgogne, dont les législations impériale, canonique et romaine forment à leur tour la loi subsidiaire, en sorte que le droit romain jouirait à Neuchâtel de la même autorité qui lui était reconnue en Bourgogne. Quoique défendue par un grand nombre d'arguments historiques, cette théorie prend sa source, nous le croyons, dans une erreur assez générale des anciennes écoles, qui ont trop souvent méconnu la valeur du droit coutumier. L'étude exclusive du recueil de Justinien, les idées reçues sur la souveraineté politique avaient conduit à ne considérer la coutume que comme une exception plus ou moins

abusivement autorisée par la pratique, à ne reconnaître régulièrement d'existence légitime qu'au droit écrit, pourvu de l'autorisation expresse du souverain, devenu *loi*. C'est un des titres de gloire de la jurisprudence moderne d'avoir rendu au droit coutumier le rang qui lui appartient. Le droit coutumier n'est pas une source juridique inférieure à la loi : il porte dans son essence le même caractère de légitimité. Bien plus, le droit coutumier, dans le sens complet de ce mot, est la véritable et l'unique source de tout droit positif ; il est la conscience générale d'un peuple s'exprimant par sa vie ; on le trouve à l'origine de toutes les législations, qui le supposent, qui ne sauraient exister sans lui, qui sont incapables de le remplacer. En dehors du droit coutumier dans ce sens-là, il n'y a pas de droit : toute législation qui prétendrait n'en pas tenir compte serait l'arbitraire, c'est-à-dire le contraire du droit.

Celui donc que ne préoccupera pas la prétendue supériorité du droit écrit sur la coutume, n'hésitera point à reconnaître dans le droit neuchâtelois un droit national, né dans le pays même, qui s'est développé sans doute sur une base commune à tous les systèmes juridiques des peuples européens, mais qui s'est conservé libre de toute intervention légale d'un droit étranger. De vieilles déclarations de coutume s'en expriment déjà avec énergie : « En jugeant, on ne suit pas le droit romain, mais bien la coutume particulière et ancienne, écrite et non écrite, usitée dans *cette souveraineté*. » Ce n'est pas ici le lieu d'appuyer d'arguments cette longue affirmation d'indépendance. Dans la pratique, elle ne fait pas l'objet d'un doute, et c'est énoncer un fait notoire au pays où nous écrivons, que de dire : Neuchâtel n'a pas d'autre source juridique revêtue d'une autorité légale que les règles de droit nées dans son sein, lois ou coutumes, écrites ou non écrites. Il n'a pas d'autre droit que le droit neuchâtelois.

Or ce *droit neuchâtelois* est en très-grande partie fondé sur une coutume qui n'a jamais été rédigée en un corps. Constatée cependant sur beaucoup de questions par des textes écrits *(Points ou Déclarations de coutume)* non encore écrite sur beaucoup d'autres matières, elle emprunte toute sa force, non pas à une sanction du souverain, qui l'aurait transformée en *loi* et qui ne fut jamais prononcée, mais au sentiment général qui l'a créée et qui la conserve. Neuchâtel est donc un pays de coutumes dans

toute l'étendue de ce terme. Non-seulement il a fort peu de *lois*, mais même sa coutume n'a jamais été, comme celles de France, recueillie, autorisée et publiée par le pouvoir souverain.

Il n'en est pas de même à Zurich. Le droit zuricois, aussi bien que tous les autres, naquit dans la coutume et par la coutume, c'est-à-dire qu'il exista avant d'être écrit, qu'il fut appliqué avant d'être formulé. Mais, dès la fin du XIIe siècle, la ville de Zurich avait, dans son *Richtebrief*, les seigneuries et bailliages de la campagne, dans leurs *Oeffnungen*, un commencement de droit écrit. Ces rédactions des coutumes, qui étaient d'ordinaire le résultat des opinions exprimées par tous les membres des communautés auxquelles elles s'appliquaient, se multiplièrent pendant le XIVe siècle. Au commencement du XVIIIe, la ville se donna un recueil de lois, le *Stadt und Landrecht* et le *Stadterbrecht*, qui finit, comme nous l'avons dit, par devenir sur la plupart des matières droit commun de tout le canton. Zurich est donc en ce moment pays de droit écrit : son droit est fixé dans une rédaction officielle, revêtue de la sanction de l'Etat, et la coutume n'y agit plus guère que comme elle agit partout, pour interpréter, pour compléter, pour modifier même à la longue le sens des textes dans lesquels on a voulu l'emprisonner.

Voilà quel est, ou plutôt quel était, à Zurich et à Neuchâtel, l'état du droit civil, avant l'apparition des deux projets de code qui ont motivé notre travail.

L'idée de *codifier*, de réunir en un ensemble de dispositions écrites, reconnues et sanctionnées par l'autorité souveraine, tout le droit civil d'un pays, n'est plus une idée nouvelle, ni en Suisse ni ailleurs. Un siècle sera bientôt écoulé depuis l'époque où elle s'exécuta en grand, pour la première fois, sous l'inspiration du génie impérieux de Frédéric II. C'est cependant une idée toute moderne, caractéristique des peuples derrière lesquels s'est accumulé un long passé, qui ont produit plus qu'ils ne produisent, en qui l'instinct national, générateur du droit, a fait place à l'intelligence, qui le fixe et le formule. Si des codes furent rédigés avant la révolution française, il y avait là un signe des temps : la véritable époque de la codification commence à ce grand évènement. Depuis la publication du code Napoléon, presque tous les Etats de l'Europe se sont, l'un après l'autre, décidés à suivre l'exemple de la France. En Suisse, sans parler de Genève, à qui la conquête

française avait imposé son code, qui a survécu à la conquête, Vaud en 1821, Berne en 1824, Fribourg en 1834 et dans les années suivantes, et d'autres cantons encore, se sont donné une législation écrite et systématique. Le Valais lui-même, attaché, à coup sûr, aux anciennes mœurs, vient de faire son code civil, emprunté à celui du royaume de Sardaigne. Zurich et Neuchâtel, pays industriels et riches, ne devaient pas résister davantage au torrent.

Ce mouvement général tient à une cause non moins générale. On peut, avec toute raison, contester que la codification soit bonne et utile en elle-même; mais on doit reconnaître qu'elle naît presque nécessairement d'un besoin réel. A mesure que les relations sociales se compliquent et se multiplient, que la vie se retire des associations subordonnées pour se concentrer dans l'état et s'éparpiller dans les individus, à mesure aussi les notions du droit positif, qui ne se fondent que sur la vie commune de tous les membres de la nation, s'éparpillent, se perdent et ne se produisent plus. L'unité interne du droit national cesse d'exister : cette unité, dont le droit ne peut se passer, il faut la suppléer artificiellement. C'est ce qui s'opère au moyen de la science, et plus tard de la codification législative. La formation et l'interprétation du droit deviennent plus ou moins le monopole des jurisconsultes, qui lui rendent l'unité en le systématisant par un procédé logique, et l'Etat déclare droit ce que la science atteste être tel. Dans des époques antérieures. personne n'avait besoin de déclarer le droit : il se révélait à tous par une intuition spontanée. Dans nos nations déjà vieilles, tous ont besoin, pour ne pas le perdre, de le voir sans cesse affirmé et revêtu d'une sanction expresse par la puissance publique qui représente la société. Autrefois, là où la coutume ne suffisait pas à maintenir et à développer le droit, il y était pourvu par des lois spéciales, qui n'aspiraient point à en embrasser toutes les parties, parce que sa source vivait assez dans chaque individu pour reproduire au besoin chaque partie. Aujourd'hui cette source fondamentale tend à tarir, et la science et l'Etat la rétablissent, autant que possible, au moyen des codes.

Mais, dans tout pays où naît un code, il est destiné à satisfaire, avec ce besoin général, d'autres besoins réels ou fictifs. Un code peut avoir un but politique : c'est le cas du code civil français, qui se proposa de faire passer dans les institutions privées l'esprit d'égalité que la révolution avait fait triompher dans l'or-

dre public. Il peut avoir pour but d'établir l'unité de législation : tel est encore le code Napoléon, qui détruisit presque radicalement les nombreuses diversités des coutumes provinciales. Il peut être rédigé en vue d'améliorer le contenu même du droit ancien, pour le rendre plus conforme soit aux notions de la justice absolue, soit à celles de l'utilité générale. Il peut enfin être simplement destiné à constater par écrit un droit non écrit, pour prévenir les erreurs et fournir aux juges une norme sûre, facile à consulter, et ne laissant point place aux controverses.

Aucune idée politique n'a présidé à la rédaction du code zuricois. Le nom seul de son auteur en est la preuve. Le gouvernement de Zurich n'eût pas laissé à M. Bluntschli, chef de l'opposition conservatrice, le soin d'élaborer une législation qui aurait dû consacrer et affermir l'état de choses issu de la révolution qui l'avait renversé. Aussi bien, à Zurich, rien n'eût motivé une intervention de la politique dans les matières civiles. Les passions qui ont jusqu'ici agité ce canton comme les autres, tenaient à des intérêts de religion, de priviléges de lieu et de famille tout-à-fait étrangers aux intérêts de la vie privée. Zurich d'ailleurs s'est toujours signalé par une politique de modération et de transaction, qui n'a pas permis aux principes opposés de se retrancher dans toute la roideur de leurs conséquences, qui n'a pas fondé ces institutions compactes, causes de secousses violentes dans beaucoup d'autres cantons. Jamais, sinon dans la période orageuse de 1798, il n'a subi une révolution vraiment radicale. L'ancienne ville de Zurich était beaucoup moins aristocratiquement organisée que Berne, sa grande rivale, et que la plupart des villes suisses. Le nouvel Etat de Zurich est moins démocratique que la plupart des cantons modernes. Entre le passé et le présent, on ne voit là aucune antipathie essentielle, et par conséquent aucun désir de rompre sur tous les points.

Zurich a déjà un droit écrit, assez complet pour qu'il ne fût pas besoin de l'écrire de nouveau, si l'on n'avait voulu le réduire en un ensemble plus scientifique et le corriger dans certaines dispositions. Mais en revanche, la législation civile n'y est point encore parvenue à l'uniformité, but vers lequel elle marche dans tous les Etats modernes. L'objet essentiel que s'est proposé le code civil, c'est donc d'introduire enfin l'unité complète dans la législation, de la rassembler en un corps de lois qui fût à la hauteur

de la science juridique contemporaine, et de la réformer dans les matières spéciales où la réforme était désirable. Aucune pensée de destruction totale du droit ancien, de fondation *a-priori* d'un droit nouveau, n'est entrée dans cette rédaction.

Neuchâtel fait précisément contraste: il possède dès longtemps l'unité de droit. Quoiqu'il ait eu jusqu'en 1833, et même, à proprement parler, jusqu'en 1848, deux tribunaux souverains, l'un pour l'ancien comté de Neuchâtel, l'autre pour celui de Valangin, une jurisprudence divergente ne s'est jamais établie dans les deux comtés que sur des cas infiniment rares et de peu d'importance.

En revanche, Neuchâtel n'a pas de droit écrit. A ce point de vue, le besoin d'un code devait y être plus vivement ressenti qu'à Zurich. Ce n'est pas d'hier que des voix se font entendre à Neuchâtel pour réclamer la rédaction des coutumes; les audiences générales, de 1532 à 1618, ne cessèrent pas d'en exprimer le vœu: les articles généraux de 1707, les articles de pacification de 1768, firent de ce vœu un texte de constitution: à plus d'une reprise des projets furent rédigés, votés même, et abandonnés. Toutes les tentatives échouèrent, non contre le mauvais vouloir du gouvernement, qui en général les favorisait plutôt, mais contre des résistances populaires, contre celle en particulier de la ville de Neuchâtel. En 1830 et 1831, parmi les nombreux désirs qu'éveilla le contre-coup de la révolution de Juillet, le code civil eut sa part. La majeure partie des pétitions qui parvinrent alors au gouvernement mettaient le code au nombre des mesures les plus vivement réclamées. Le corps législatif, dès ses premières séances, nomma une *commission du code civil*, chargée d'élaborer successivement les projets de loi dont l'ensemble devait résumer la coutume. De 1831 à 1848, la commission dota le pays de quelques lois rédigées avec un soin extrême et avec un succès complet. Mais, dans cette voie où l'on avançait du pas sûr et lent qui caractérisait l'ancienne politique de Neuchâtel, les obstacles étaient nombreux: il fallait vaincre les répugnances de beaucoup d'hommes opposés à toute idée de rédaction de la coutume, qui voyaient dans ce travail un acheminement dangereux vers la ruine de la liberté traditionnelle, qui craignaient d'entamer en quoi que ce fût l'édifice bien lié de l'ancienne Constitution. En tous cas, il ne s'agissait pas de *codifier*. On n'ambitionnait point d'achever d'un seul jet une œuvre totale: on trouvait plus prudent de ne hasar-

der que par fragments cette transformation grave de la coutume en loi. Mais le temps manqua à l'œuvre. Tout ami du droit *neuchâtelois* le regrettera. L'administration de 1831 était la mieux qualifiée pour la mener à bien. Elle comptait un bon nombre d'hommes éminents par leur savoir, par leur aptitude aux affaires, surtout par cet amour du droit national qui en donne seul la parfaite intelligence. Trois membres du conseil d'état et de la commission du code civil, MM. de Perrot, Favarger et Calame, avaient enseigné avec distinction le droit, après l'avoir pratiqué. Le cours de ce dernier, entre autres, dont tous les hommes de loi neuchâtelois possèdent des copies manuscrites, est en ce moment encore la meilleure source de la jurisprudence du pays ([1]). Nous ne jugeons point, nous constatons un fait incontestable : c'est qu'un recueil de lois rédigé sous cette direction aurait conservé la coutume, en la formulant selon toutes les exigences de la science juridique moderne. Jusques-là il eût été fâcheux que la coutume s'immobilisât dans un code ; car ce code imparfait aurait été à refaire comme celui de Zurich et aurait préparé à la législation contemporaine plus d'embarras que de facilités. Mais à ce moment tout était prêt, et si le code fût né, on peut douter que la révolution l'eût remplacé par un autre. Neuchâtel aurait maintenant ce que Zurich va posséder : un droit national soigneusement conservé dans un corps de lois, venu à son heure, exempt de toute influence des systèmes étrangers et de toute tendance politique.

Le code civil que Neuchâtel se donne aujourd'hui, est un fruit de sa révolution, et il en porte les signes. Aussi a-t-il un caractère politique. Le droit privé n'est ni monarchique ni républicain : le projet de code civil neuchâtelois ne revêt ni une couleur monarchique ni une couleur républicaine, et il serait faux de dire qu'il est une œuvre destinée à servir des projets politiques. Mais il est rédigé dans une pensée politique, en ce que, de parti pris, en vertu du même mouvement qui a produit à Neuchâtel la révolution de

([1]) Nous venions d'écrire ce qui précède, lorsque les journaux nous ont appris que ce cours va s'imprimer sous les auspices de M. Calame lui-même. C'est une bonne fortune pour nous, que cette coïncidence fortuite nous permette d'être des premiers à l'annoncer. Tous ceux qui s'occupent de droit à Neuchâtel, savent combien cet ouvrage, qui circulait pourtant en manuscrits fautifs, était indispensable à l'étude de la Coutume. La promulgation du code ne lui ôtera rien de sa valeur.

1848, on s'est proposé d'entrée d'abolir les choses anciennes, on s'est tout au moins résolu à ne leur accorder aucune préférence, à leur être indifférent, sinon antipathique. Le voulant ou non, la révolution de Neuchâtel a tendu à donner au canton l'uniformité des Etats modernes, à le ramener au type que la France présente depuis 1789, à établir, sur les ruines des originalités et des diversités historiques de sa constitution, la simplicité logique des formes de la démocratie représentative. La révolution de Neuchâtel s'est moins faite en haine de la monarchie elle-même ou d'aucune autre institution spéciale, qu'en haine du passé tout entier, moins par désir de conquérir une liberté et une souveraineté dont la conquête était réellement accomplie, que par ardeur d'en proclamer la théorie selon les formules appliquées ailleurs. Elle est bien véritablement radicale, c'est-à-dire qu'elle s'est proposé, et qu'elle a eu pour effet de faire table rase de l'état de choses donné, pour le remplacer par des institutions déduites de principes logiques. Ce même esprit s'est porté sur le droit privé: et voilà dans quel sens nous disons que le code a une tendance politique. Le 1er mars 1854, date de la promulgation du premier livre du code, voit se produire dans le droit civil une révolution analogue à celle que le 1er mars 1848, date de la chute de l'ancienne constitution, a vu s'opérer dans le droit public. De même que l'ancien Etat de Neuchâtel, dans ses formes presque féodales, avec ses bourgeoisies et ses communes, avec son pouvoir monarchique et ses libertés locales, était, pour les esprits habitués aux théories françaises, un spectacle bizarre, odieux aux uns et cher aux autres par son originalité même; ainsi cette forme singulière du droit privé, non écrit, déclaré par une seule cour de justice, contenant encore un certain nombre d'institutions exceptionnelles, choquait comme une anomalie des esprits gagnés à la simplicité apparente et à la clarté admise du droit commun et du droit français. Ceux que choquait ainsi le passé sont ceux-là même qui ont fait la révolution et qui ont fait le code. Personne n'a dû s'étonner que la sympathie qu'ils éprouvaient, dans l'ordre politique, pour les constitutions modernes, les ait dirigés, dans l'ordre du droit privé, vers les formes des législations modernes.

Dans la manière même dont le code s'est préparé et voté, cette pensée politique a pu se faire jour. Qu'il ait été élaboré par le conseil d'Etat, tandis qu'à Zurich il se trouvait remis à un particulier,

nous ne voyons là aucune intention spéciale : dans les habitudes législatives de Neuchâtel, cela n'a rien que de régulier. Mais pourquoi, de la commission qui l'a revu, exclure tout adversaire de l'opinion politique dominante, et se priver ainsi, à bon escient, du concours des hommes les plus compétents du pays en fait de droit civil? Pourquoi, dans le sein du grand-conseil, ce parti pris de fermer l'oreille à toutes les objections, de se livrer à toutes les propositions du conseil d'Etat? Pourquoi cette hâte d'en finir? Pourquoi, lors de la votation du premier livre et de la première partie du troisième, cette division compacte du grand-conseil en deux partis politiques, se levant en masse, comme sur une question politique, l'un pour et l'autre contre? Pourquoi enfin ces instances perpétuelles de la presse dominante, voyant le salut de la patrie à voter tout sans dire mot, ne comprenant pas qu'en une affaire si grave on ose réfléchir, qu'en des matières de droit des jurisconsultes osent exprimer une opinion? Pourquoi, sinon parce qu'aux yeux du grand nombre, qui voit toujours juste dans l'ensemble d'une situation, il s'agitait ici, sous le voile des calmes problèmes du droit privé, les intérêts ardents des luttes politiques. Sur des questions pareilles, on ne s'impatiente pas tant, à moins que des questions d'un autre ordre ne viennent faire palpiter des affections et des haines derrière des articles de loi. Dans cette discussion, morne en général, ce qui tressaillait encore, c'était le combat qui se poursuit, depuis 1848, entre les amis du vieil édifice neuchâtelois et les fondateurs de la nouvelle république, les uns s'efforçant de sauver du naufrage chaque débris d'un passé auquel leur vie s'était attachée, et que les autres dispersent pièce à pièce.

On nous pardonnera d'avoir effleuré un domaine auquel, dans ce travail, nous devons et voulons rester étranger. Il le fallait pour expliquer qu'une œuvre aussi considérable que le code neuchâtelois soit arrivée à la fin de sa première moitié avec une rapidité dont nous ne pensons pas qu'on trouvât ailleurs beaucoup d'exemples. Il le fallait surtout pour mettre en relief les circonstances d'où sont issus les deux codes qui nous occupent et les traits distinctifs qui les caractérisent.

C'est en 1830 que l'idée d'un code civil prit racine à Zurich. Le grand-conseil nomma, sous le titre de Commission de révision des lois *(Gesetzes-Revisions-Commission)*, une commission chargée, comme ce nom l'indique, de revoir les lois organiques, péna-

les et civiles. Elle s'occupa d'abord des lois organiques, puis d'un projet de code pénal, qui fut rédigé par M. Jean-Gaspard Ulrich, juge d'appel, et que le grand-conseil adopta en 1835. En 1840 seulement, on commença à mettre sérieusement la main au code civil. M. Bluntschli, alors membre du conseil exécutif, en fut nommé rédacteur. Dès ce moment, il n'a cessé d'y travailler, quoique les luttes politiques qui, jusqu'à la chute du gouvernement de 1839, tourmentèrent le canton de Zurich, aient absorbé une partie de son attention et retardé l'achèvement de son œuvre. La première partie du projet parut déjà en 1846, et M. Bluntschli (exemple de justice assez rare dans l'histoire des partis en Suisse) resta, quoique rentré dans la vie privée, rédacteur du code. Des influences politiques, dans le sein même de la commission, paraissent avoir mis longtemps obstacle au progrès de ce travail, jusqu'au moment où l'un de ses membres, personnage fort important à Zurich, laissa enfin le champ libre en donnant sa démission. La première partie du code, comprenant le droit des personnes et le droit de famille, est maintenant adoptée, et elle est entrée en vigueur le 31 mars 1854. La seconde partie, le droit des choses, vient d'être adoptée en premier débat par le grand-conseil; le débat définitif suivra dans peu de jours. Tout fait présumer que la seconde partie sera votée à-peu-près sans modification, comme l'a été la première. La troisième et la quatrième partie, embrassant le droit des obligations et le droit de succession, sont terminées dans les mains du rédacteur, mais n'ont point encore été soumises à la commision, ni par conséquent publiées.

Il vaut la peine de donner quelques détails, aussi exacts que nous avons pu nous les procurer, sur l'homme à qui Zurich doit ce travail remarquable. Chacun connaît en Suisse le rôle important que M. Bluntschli a joué comme homme d'état, soit à Zurich, soit dans les affaires fédérales. Ce qu'on ignorait davantage, c'est que M. Bluntschli est un savant distingué, et que sa réputation de jurisconsulte s'étend bien au-delà des limites de son pays. Né en 1808, à Zurich, il fit à Gœttingen et à Berlin ses études de droit, pendant cette grande période des universités allemandes qu'illustrent, parmi beaucoup d'autres, les noms de Thibaut, de Eichhorn, de Savigny, chefs d'une nouvelle science, fondateurs de nouveaux systèmes. Il en revint partisan déclaré du droit allemand, il en rapporta les doctrines de l'école historique, qui réussissait alors à

opposer à une science jusques-là révolutionnaire une science conservatrice, plus savante et plus forte qu'elle. Ces deux tendances, qui se donnent la main, marquèrent dès lors sa vie d'homme d'Etat et de jurisconsulte : M. Bluntschli devait être conservateur en politique et germaniste en législation. De retour à Zurich, où il exerça dès l'abord des fonctions judiciaires, il devint professeur de droit à l'université, et, jusqu'en 1839, tout en prenant une part active aux débats politiques, il s'occupa surtout de travaux de cabinet. C'est pendant ces années de liberté qu'il publia l'*Histoire du Droit zuricois,* le plus considérable de ses ouvrages. Entré au gouvernement après septembre 1839, il fut un des chefs de ce régime jusqu'aux grandes agitations de 1845 qui en déterminèrent la chute. Aujourd'hui, comme on sait, il est professeur à l'université de Munich, où ses leçons sur le droit privé allemand, entre autres, lui ont fait prendre rang parmi les maîtres les plus distingués de cette science du droit dont l'Allemagne est dans notre siècle la terre classique.

Le rédacteur du code neuchâtelois, M. Piaget, président du conseil d'état depuis 1848 [1], est né de parents neuchâtelois domiciliés en France. Il passa dans ce pays toute sa jeunesse, y fit ses études, et ne vint s'établir à Neuchâtel que dans un âge déjà mûr, pour y exercer la profession d'avocat. Ainsi élevé dans un ordre d'idées purement français, mais aussi doué d'une facilité de conception et d'une souplesse de parole qui ne se trouvent guère qu'en France, il se plia en peu de temps aux formes et aux lois neuchâteloises, et après quelques années, il occupait une des premières positions du barreau. Mais à cet esprit, plus désireux de clarté que de profondeur, dont les qualités sont plus encore d'un orateur que d'un jurisconsulte, aimant peu les diversités nationales et beaucoup l'uniformité pratique, le droit français ne pouvait cesser de paraître le miroir du droit absolu, la coutume neuchâteloise une bizarrerie qu'expliquaient, sans la justifier, des habitudes enracinées. Aussi lorsque, subitement porté à la tête du canton par la révolution qui cherchait son chef, il dut entreprendre presque seul

[1] M. Piaget n'a pas été nommé rédacteur en titre du code. Mais, chef du département de justice, rapporteur du conseil d'état et de la commission législative, il est notoirement l'auteur du projet présenté par le gouvernement.

l'organisation de l'Etat et la création d'un droit nouveau, il n'hésita pas à proposer au grand-conseil de prendre pour base de la législation future le code civil français, sous réserve des modifications que l'état des mœurs neuchâteloises pourrait rendre nécessaires. Un décret du 1er septembre 1848 lui donna raison sans débat.

Depuis ce moment, le droit civil neuchâtelois fut successivement modifié par plusieurs lois de détail qui, l'entamant au vif dans quelques-unes de ses institutions les plus originales, en éliminèrent les éléments les plus antipathiques au droit français. Quant au code, la première moitié n'en est sortie qu'en octobre 1853 des délibérations du conseil d'état. Après avoir été revue par la commission législative, elle a été adoptée par le grand-conseil en deux sessions. Le premier livre est exécutoire depuis le 1er mars, le second, et la première partie du troisième depuis le 1er avril 1854. La division étant la même que dans le code Napoléon, les parties adoptées comprennent le droit des personnes et de famille, le droit des choses (propriété et servitudes), et les successions et donations. La seconde moitié du code n'a point encore paru : elle devra traiter des obligations, y compris le titre important du contrat de mariage et celui des droits de gage et hypothèques.

On voit qu'à Zurich comme à Neuchâtel, la codification n'est pas arrivée à son terme, quoique l'un des codes, embrassant déjà les successions, soit un peu plus avancé que l'autre. Mais ce qui existe permet de juger, avec une certitude presque absolue, de ce qu'il reste à voir naître. Nous avons cherché, par l'histoire de la formation du droit dans les deux pays, par le tableau des besoins et des circonstances qui ont simultanément provoqué les deux codes, par ce que nous avons pu savoir et dire de leurs auteurs, à nous expliquer et à faire pressentir le caractère de chacun d'eux. Rendre compte de l'effet sans tenir compte de la cause, étudier le présent en dehors du passé, ce qui change en dehors de ce qui est changé, ne nous semble pas possible. Le droit ne se comprend point sans l'histoire du droit. Nous nous réservons d'apprécier dans un autre article le contenu des deux codes et de vérifier par cet examen ce qui peut déjà se déduire des faits que nous nous sommes efforcé d'exposer. J.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

Paris, 8 avril 1854.

La correspondance secrète de l'ambassadeur anglais à Saint-Pétersbourg, a été, dès sa publication, un événement européen; mais elle est trop universellement connue aujourd'hui pour y revenir avec quelque détail. Tout a été dit et redit, de journaux en journaux, sur ces documents d'un intérêt exceptionnel. Chacun a admiré la prudence, la mesure et le tact parfait du diplomate anglais, qui, dans ces conversations intimes avec son impérial interlocuteur, ne se contente pas de se poser en *gentleman*, mais qui l'est. Chacun aussi a présentes à la mémoire les singulières confidences du czar, et pourrait au besoin en énumérer les articles principaux. C'est d'abord ce *malade* (l'empire ottoman), dont l'état l'inquiète, mais pour lequel il n'admet à aucun prix la possibilité d'une guérison; puis ce *monsieur* (le sultan), qui se permet de faire des siennes sans la permission de son puissant voisin; puis la France, qui brouille tout en Orient, uniquement pour parvenir à ses fins avec Tunis, bien que Tunis, par le fait, soit déjà naturellement plus qu'à moitié sous sa main; puis l'Autriche, dont le czar se déclare aussi sûr que la planète l'est de son satellite; puis la Prusse, dont il parle avec d'autant plus de hauteur qu'il n'en parle pas; puis Constantinople, dont il n'a nulle envie de devenir *propriétaire*, mais *dépositaire?* si le cas se présente, il ne dit pas non; puis, surtout, les Grecs en général, dont il ne permettra jamais le relèvement véritable, étant bien résolu à sacrifier son dernier homme et son dernier fusil pour s'opposer à tout ce qui pourrait faire à la Russie une

concurrence sérieuse à Constantinople, fût-ce même la restauration, sous une forme quelconque, d'un empire byzantin.

Resterait maintenant à connaître aussi la correspondance secrète de l'ambassadeur russe à Londres, particulièrement s'il a eu des conversations de ce genre avec les ministres anglais, sans parler de celles du czar lui-même lors de sa visite en Angleterre; mais quels qu'aient été ces entretiens, où il n'est pas probable, d'ailleurs, qu'on se soit montré aussi explicite sur les affaires d'Orient, préoccupé comme on l'était alors, à propos de la France, de celles de l'Occident, ils ne sauraient mettre à néant les confidences de Saint-Pétersbourg, en détruire le sens et l'effet. L'Angleterre s'est jugée suffisamment avertie, et elle a fait, certes, tout ce qu'il fallait pour que l'Europe le fût aussi.

Comment, avec le talent, le coup-d'œil, et même la souplesse de pensée et de parole qu'assurément ces conversations révèlent chez le czar, comment, voulions-nous dire, a-t-il pu s'y laisser aller cependant à de tels aveux sur l'Autriche et les autres puissances, sur Constantinople et les Grecs, aveux les uns aussi énormes, les autres aussi risqués? Sans doute il faut voir ici l'entraînement et l'aveuglement de la passion : le czar est homme; or, les mouvements, les accidents même, si l'on peut dire, de la volonté individuelle et du caractère, ont aussi leur part d'influence et de détermination dans les affaires humaines. La grandeur du but, la persévérance à le poursuivre, la violence des désirs qu'il excite, la tension perpétuelle de la pensée vers ce point fixe, peuvent contribuer aussi à fasciner celui qui le poursuit et à le jeter dans l'illusion. On juge des autres d'après soi-même, et c'est à travers le nuage de son propre intérêt qu'on apprécie le leur : on leur fait la part belle, pour se la faire plus belle à soi; on donne Candie et l'Egypte aux Anglais, pour pouvoir étendre tranquillement la main sur le reste; mais quoi! Candie et l'Egypte, ce sont là pourtant deux jolis morceaux; comment les Anglais ne seraient-ils pas satisfaits? On diminue tant que l'on peut ce qu'on garde, on fait valoir ce qu'on laisse. N'est-ce pas là l'histoire des négociations privées, aussi bien que des négociations politiques? n'y propose-t-on pas souvent Candie et l'Egypte, en échange d'un tout petit avantage de rien, mais qui, en réalité, finira par vous mettre en possession de la presque totalité du gâteau? En un mot, ne croit-on pas d'autant mieux allécher les autres, qu'on est soi-même plus alléché?

On sent percer, dans les entretiens de Saint-Pétersbourg, quelque chose de cette fascination de la passion et d'une volonté ambitieuse qui fait tout cadrer à son but; mais cela, pourtant, ne suffit pas pour

expliquer l'énormité de la méprise où le czar devait tomber. Il faut, ce semble, de plus, qu'il ait été mal renseigné, soit sur l'état réel de l'empire ottoman, soit sur celui de l'Europe en général et notamment sur les dispositions de l'Angleterre à son égard. La croyant, par la résurrection de l'Empire et des idées napoléoniennes, irrémissiblement brouillée avec la France, celle-ci par conséquent isolée, et croyant d'autre part tenir la Prusse et l'Autriche sous sa dépendance, il aura pu se dire, en effet, que, l'Angleterre gagnée, il avait tout gagné, que le moment était venu et qu'il était maître de la situation. Il peut reconnaître maintenant combien il se trompait, puisque la seule alliance qu'il appréciait, et qu'il voulait pour lui, il la voit maintenant contre lui.

Une telle erreur, un tel coup fourré, pour traduire la chose en termes vulgaires, doit tenir aussi, disons-nous, à une certaine part d'ignorance de l'état réel des choses, et non pas seulement à l'aveuglement de la passion. En ne permettant à ses sujets de communiquer avec le reste de l'Europe que dans la mesure où il le veut, en leur donnant lui-même, comme il l'entend, la version des idées et des faits, le czar doit finir par subir aussi plus ou moins l'illusion à laquelle il les soumet; en les tenant sous le nuage, il y est plus ou moins avec eux. L'oppression, la contrainte est déjà en soi une espèce de mensonge, et le mensonge, en effet, va toujours avec la servilité. Lorsque l'espionnage est aussi général qu'il l'est en Russie, lorsqu'il n'est plus seulement une affaire de police, mais en quelque sorte un élément naturel de la vie sociale, et qu'il fait partie des mœurs d'un pays, que doit devenir la vérité? au milieu de tant de rapports malveillants ou craintifs, intéressés ou forcés, que peut-elle être, même pour celui qui, avec de mauvais moyens de la découvrir, aurait pourtant le sincère désir d'y arriver? Comment, enfin, le czar, malgré ses nombreux agents, serait-il bien informé de l'état du dehors, lorsque, trompé et volé de proche en proche par les fonctionnaires petits et grands, il l'est si mal, au su de tout le monde et de son propre aveu, sur l'intérieur même de son empire et sur ce qui le touche de plus près?

Voici, à ce propos, un petit fait inédit, qui peint bien cet embarras du czar à se procurer des renseignements fidèles par ses agents ordinaires. Il nous vient, par un de nos amis, de la personne même à qui l'aventure est arrivée. C'est un négociant allemand établi à Paris. Il y a quelques années, il avait dû faire, dans l'intérêt de son commerce, un assez long séjour dans les principautés danubiennes. Après son retour, se trouvant à Berlin, il y rencontra par hasard un de ses anciens

amis qu'il avait perdu de vue depuis leur jeunesse; celui-ci, pendant ce temps, était devenu l'un des officiers particuliers de l'empereur de Russie, et l'avait accompagné dans une de ses visites au roi de Prusse. Les deux amis renouèrent connaissance; le commerçant raconta ses voyages, et l'officier parut frappé de ce qu'il y avait d'évidemment juste dans les impressions d'un observateur désintéressé, appelé par ses affaires privées à voir les hommes et les choses de près. — « Ce que vous m'apprenez là, lui dit-il, est bien différent de ce que contiennent les rapports adressés à l'empereur; aussi, suis-je persuadé que vos renseignements seraient pour lui d'un grand intérêt : auriez-vous de la répugnance à les lui répéter? » — « Pas la moindre, répondit le négociant : je vous ai raconté tout bonnement ce que j'ai vu en simple voyageur, pourquoi ne le raconterais-je pas aussi à d'autres, si cela peut les intéresser? » Le lendemain, l'officier lui dit qu'en effet l'empereur desirait fort l'entendre, mais *incognito:* — « Pour cela, ajouta-t-il, l'entretien aurait lieu chez moi, et vous ne donneriez pas à l'empereur le titre de *Sire* ni de *Majesté,* vous l'appelleriez simplement *Monsieur*, comme si c'était pour vous un inconnu. »

Ce point d'étiquette réglé et adopté, le négociant se rendit chez son ami au jour et à l'heure désignés. Peu après son arrivée, un personnage, vêtu comme tout le monde, entra dans la chambre, et après les cérémonies ordinaires de présentation, et les formules de politesse échangées, l'officier disparut, laissant seuls les deux interlocuteurs, quand il vit que la conversation s'engageait. Celui qu'elle n'intéressait pas simplement en curieux, laissait échapper de fréquentes marques d'étonnement, et montrait par ses questions qu'il connaissait bien les côtés divers et les points importants du sujet, mais qu'il en avait des idées souvent fort différentes de celles qu'on lui en donnait dans ce moment. Au bout d'un certain temps, il tira sa montre, et dit qu'à son grand regret il était obligé de se retirer : — « Mais, ajouta-t-il, j'aurais encore beaucoup de choses à vous demander, et si ce n'était pas trop abuser de votre complaisance, je vous prierais de revenir me voir. » Le négociant lui répondit qu'il était tout-à-fait à sa disposition, et ils convinrent de l'heure et du lieu de leur nouvelle entrevue.

Notre voyageur s'y rendit, et, comme c'était le matin, il trouva celui qu'il venait voir, encore couché, par terre, selon son habitude, sur un simple matelas. — « Excusez-moi si je vous reçois ainsi, lui dit l'amateur de détails sur les provinces danubiennes, mais je suis encore un peu fatigué, et nous causerons également bien ainsi. » L'entretien précédemment interrompu, se renoua aussitôt, les questions recom-

mencèrent de plus belle, fouillant de plus en plus le terrain, et bien des réponses continuèrent de donner lieu aux mêmes signes de surprise de la part de l'auditeur, qui ne dissimulait pas son étonnement d'apprendre parfois le contraire de ce qu'il se figurait. La séance dura trois heures. En la terminant, celui qui l'avait demandée répéta encore combien elle l'avait intéressé, et après en avoir exprimé sa reconnaissance à son visiteur, — « J'espère bien, lui dit-il, que ce n'est pas la dernière fois que j'ai le plaisir de m'entretenir avec vous : si vos affaires vous amènent à Saint-Pétersbourg, ne manquez pas de vous présenter chez moi, je serai toujours charmé de vous recevoir. » — « Un refus serait mal reconnaître des paroles aussi bienveillantes, répondit le voyageur homme d'affaires, en s'inclinant : aussi j'espère bien profiter un jour de la gracieuse invitation de Votre Majesté. » L'empereur sourit (car c'était bien le czar en personne), et quelque temps après le négociant reçut de sa part un magnifique diamant. Il le porte au doigt, et c'est même un jour, comme on en admirait la beauté, qu'il s'est mis à dire de qui il le tenait, et que l'on a su ces détails.

Mais on voit que si le czar, personnellement, ne néglige rien pour être bien informé, il reconnait aussi lui-même qu'officiellement il l'est souvent très mal.

— Le *Moniteur* a déclaré que l'empereur de Russie, n'ayant pas réussi à séduire l'Angleterre, s'était tourné vers la France, et lui avait fait des avances et des offres pareilles. On prétend que ces offres étaient la Belgique et le Rhin. Mais ce qui a beaucoup plus excité la curiosité, c'est la brochure, devenue aussitôt introuvable, intitulée : *Remaniement de la carte de l'Europe*. Le bruit public en fait remonter la rédaction très-haut, aussi haut que possible. Les journaux l'avaient reçue, et ils en avaient déjà composé leur premier-Paris, entre autres le *Siècle*, lorsque les ministres, avertis, dit-on, seulement dans la nuit, et n'ayant que juste le temps de parer ce coup on ne peut plus inattendu, donnèrent ordre aux journaux de supprimer leurs articles et firent retirer tous les exemplaires de la brochure; quelques-uns, cependant, auraient échappé aux yeux des agents de l'autorité, et circuleraient dans l'ombre.

— La *Presse* a reçu un nouvel avertissement, pour avoir inséré une lettre de Manini, l'ancien président de la république de Venise. Voici, comme on nous la rapporte, l'histoire secrète de cette lettre et de sa publication. Dans un de ses discours, lord John Russel avait dit

que les Italiens, loin de songer à recommencer une lutte impossible, devraient plutôt, par leur soumission, rendre confiance à l'Autriche et la ramener ainsi à les traiter avec plus de douceur. Manini écrivit là-dessus une lettre dont le sens était, que ses compatriotes ne demandaient pas aux Autrichiens de les traiter mieux, mais de quitter l'Italie et de n'y remettre jamais les pieds. M. de Girardin montra cette lettre au fonctionnaire chargé de surveiller la presse et d'avertir les journaux, lui demandant s'il pouvait la publier. L'Autriche n'était pas encore décidée, il ne fallait pas l'offusquer. Après avoir lu la lettre, le fonctionnaire la rendit à M. de Girardin, et lui dit : « Si vous l'insérez, vous recevrez un avertissement ; ce sera le second ; mais vous serez amnistié de tous les deux dans quelques mois. »

— Quant à la guerre, elle paraît vouloir prendre des proportions beaucoup plus grandes qu'on ne se l'était d'abord figuré, surtout ici. Les préparatifs, tant pour le départ, le transport et l'équipement complet des troupes de terre que pour l'armement des vaisseaux, ont dû subir déjà des lenteurs et des difficultés, sans doute forcées, mais auxquelles on ne s'attendait pas dans le public, et qui ont prêté, dit-on, à quelques réflexions humoristiques de la part des Anglais. On veut même que l'administration militaire, dont la direction appartenait, comme on sait, au maréchal Saint-Arnaud, chef désigné de l'expédition d'Orient, ne soit pas exempte de tout reproche à cet égard. Rien, du reste, n'a encore transpiré du plan d'opérations des flottes et des armées alliées. On assure seulement que la flotte anglaise est munie de toutes sortes d'engins nouveaux et extraordinaires, dont l'embarquement a duré très-longtemps, et que les spectateurs voyaient se succéder et défiler devant eux, à leur grande, mais inutile curiosité. Même les fusées infectantes dont quelques journaux ont parlé, ne seraient pas une mystification. Elles lancent une sorte de bombe ou de boulet creux, rempli de gaz délétères, lequel fait un trou comme une autre projectile, puis éclate en répandant son contenu. L'action de ces fusées méphitiques est nulle, ou à peu près, dans l'air libre, dans un espace ouvert ou susceptible d'être promptement aéré ; mais, en pénétrant dans des casemates, et Cronstadt, par exemple, est casematé, elles asphixieraient ou feraient fuir les soldats, en sorte que cette forteresse, ainsi dégarnie de ses défenseurs, deviendrait bien mieux abordable, et qu'on n'aurait plus guère que a peine de la raser. Voilà ce qu'on nous expliquait, sur quoi un médecin de notre connaissance observa plaisamment que « c'était donc

une guerre d'apothicaire. » Mais le progrès (et c'en serait un vraiment) ne tient pas aux apparences, et se moque du qu'en-dira-t-on.

— Le prince de Hohenzollern, envoyé dernièrement à Paris par le roi de Prusse au sujet des affaires d'Orient, aurait aussi voulu donner à sa mission, d'ailleurs très-sérieuse, un tour léger et plaisant, mais un peu trop imité de l'antique, s'il est vrai que, se drapant à la romaine, il ait abordé l'empereur par ces mots : — « J'apporte la guerre ou la paix. » — « C'est bien! lui aurait répondu l'empereur : nous prenons la guerre, gardez la paix. » Contrairement, du reste, aux assertions des journaux, ce prince, nous le savons d'une personne à laquelle il a rendu visite, paraissait personnellement fort satisfait de son séjour à Paris; mais quant à la guerre, il était frappé, dit-il, de l'attitude froide et du peu d'élan de la nation. Son observation est juste : seulement il faut tenir compte d'une chose, c'est que le pouvoir étant tout, ayant seul la pleine liberté de parole et d'action, on se repose de tout sur lui, même du soin de parler.

Le fait est, cependant, que l'opinion générale est favorable à la guerre, ou du moins la trouve parfaitement fondée en droit, et l'accepte comme une nécessité. Il n'y a que les légitimistes qui soient contre; ils en sont furieux, parce qu'elle dérange leurs plans : quelques républicains regrettent qu'elle grandisse celui qui leur a enlevé le pouvoir. Mais, dans toutes les classes, le gros de la nation, s'il ne va pas jusqu'à l'enthousiasme, donne au moins son assentiment. Il y a toujours des gens du peuple arrêtés devant le *Moniteur* affiché sur les murs, ou, aux portes des marchands d'estampe, devant les cartes de la Baltique ou de la mer Noire. En résumé, le fond du sentiment national nous paraît être celui-ci : que les Russes méritent une leçon, et puisqu'ils l'ont voulue, on n'est pas fâché de la leur donner; on espère donc bien qu'ils recevront, comme on dit, *une bonne frottée*, ou plutôt on ne veut pas même en douter. Les jeunes officiers partent avec l'idée que ce sera l'affaire d'un déjeûner. Les hommes réfléchis hochent la tête, et croient que si la guerre s'engage sérieusement, elle durera des années. Les Anglais y vont avec leur décision ordinaire et cette énergie froide qu'ils mettent à tout, une fois lancés; mais il est remarquable que d'aucun côté, ni du leur et de celui de leurs alliés, les Français, ni de celui des Russes, on ne sent un de ces souffles puissants qui remuent et soulèvent les populations.

L'archevêque de Paris s'écrie, dans son mandement : « *Dieu le veut ! Dieu le veut !* » et le répète au commencement de chaque alinéa; mais ce vieux cri des croisades ne trouve pas d'écho dans les

masses, personne ne sort de la foule pour y répondre, et les *fils des croisés* moins que personne. Le prélat a beau appeler cette guerre une *guerre sainte,* montrer « la France qui se lève et, reprenant des mains de la Providence le fil de ses destinées interrompues, qui s'en va, à la tête de l'Europe, défendre encore une fois, en Orient, la cause de la civilisation et de notre religion sainte, plus que jamais peut-être menacée ; » il a beau tonner contre le « christianisme corrompu de Photius, » et redire : « Dieu le veut, car l'obstacle à l'unité (romaine), maintenant, ce n'est plus l'islamisme, c'est le césarisme moscovite : » cette manière cléricale d'envisager la question ne fait illusion à personne ; tout le monde sent le vide et le faux de ces phrases sonores, d'un goût même passé et vieilli ; et le *Constitutionnel* qui décerne gracieusement l'épithète de *magnifique* au mandement de l'archevêque de Paris, n'entend nullement dire par là que monseigneur Sibour soit un saint Bernard ou un Pierre l'Ermite.

Les Russes paraissent être dans des dispositions analogues : ils sont bien obligés d'aller en avant, mais s'y porteraient-ils d'eux-mêmes et sans y être forcés? Un voyageur qui, à son retour de Constantinople et de l'Orient, vient de passer par les principautés danubiennes, a été frappé, nous dit-il, de l'air morne et maladif des soldats russes. Les Turcs ont beaucoup plus d'entrain, malgré leur apathie naturelle ; jusque dans les provinces reculées de l'empire, il y a beaucoup d'enrôlements volontaires et d'actes de dévouement : c'est que, pour eux, la guerre est véritablement religieuse et nationale, et assurément, quoi qu'il arrive, on sent que, dans le secret du conseil de Dieu, il se frappe en ce moment un grand coup sur l'islamisme, qu'il lui vienne avec les Turcs de leurs ennemis ou de leurs défenseurs. Par là, et tel est effectivement le grand côté de la lutte, ce coup porte aussi sur les destinées générales de l'humanité ; mais ce n'est pas pour ressusciter les querelles des papes et des empereurs et pour ramener l'Europe à des temps qui ne sont plus : on ne rappelle du tombeau ni les hommes ni les siècles.

— La guerre n'agit pas seulement sur la Bourse et sur les fonds publics : elle a nécessairement paralysé beaucoup les affaires, les travaux, publics et privés. Comme elle empêche aussi les arrivages de grains et qu'on n'est pas sans crainte, avec ce temps trop beau, sur l'avenir des récoltes, c'est là un point, le manque d'ouvrage et la cherté des vivres, par où elle pourrait être vue de mauvais œil dans les classes inférieures, surtout parmi les ouvriers. Il y en a une foule sur le pavé. D'autre part, l'emprunt du gouvernement a dépassé de

près de la moitié le chiffre demandé de 250 millions, et il a été souscrit principalement par les petits rentiers, même par des domestiques, par des familles qui n'ont que quelques économies et qui les ont retirées des caisses d'épargne pour les placer dans l'emprunt du gouvernement. Aussi a-t-on dit à la Bourse que le gouvernement faisait du socialisme. Néanmoins les ouvriers proprement dits sont au fond restés les mêmes, et ne sont point ralliés; mais le renchérissement de tous les objets de consommation, joint à l'augmentation des loyers, se prolongeât-il par suite de la guerre, et tout cela finit-il par la rendre impopulaire et par développer des germes de mécontentement, les ouvriers doivent cependant se sentir trop tenus, surveillés de trop près, pour essayer de bouger.

— M. de Montalembert et M. Dupin, l'ancien président de la Chambre et de l'Assemblée Nationale, s'étaient écrit des lettres fort vives, où ils se disaient d'assez bonnes vérités à eux-mêmes et à leurs partis respectifs, se donnant ainsi force coups de bec et s'arrachant mutuellement les plumes, au grand applaudissement des rieurs. La lettre de M. de Montalembert, colportée par ses amis de salons en salons, finit même par recevoir une publicité clandestine, au moyen d'un journal belge. Le représentant de l'aristocratie, sans la traiter beaucoup mieux et en avouant qu'elle avait perdu tout caractère politique, faisait naturellement encore mieux le procès à la bourgeoisie. « Où, » demandait-il, en s'adressant au représentant de celle-ci, « où, depuis » Louis XI jusqu'à Napoléon III, le pouvoir absolu a-t-il trouvé des » instruments plus dociles, de plus lâches adulateurs, et, pour trancher le mot, de plus plats valets que parmi ces législateurs dont » vous faites les seuls défenseurs du juste et du vrai? » Le régime actuel n'était pas non plus épargné par M. de Montalembert, qui, à ce qu'il paraît, ne peut se consoler maintenant d'avoir contribué à le fonder. Comme l'a rappelé au Corps-Législatif l'un des orateurs du gouvernement, M. Nogens-Saint-Laurens, dont nous annoncions déjà au mois de septembre passé le prompt et haut avancement politique, M. de Montalembert « a écrit en propres termes qu'il n'y avait plus de liberté en France, qu'il n'y avait auprès du chef de l'Etat que des courtisans, des valets.» Le pouvoir a donc demandé l'autorisation de poursuivre en justice le député irrévérencieux, qui ne peut se tenir, on le voit, de casser les vitres, et le fait du moins par correspondance s'il ne peut plus le faire directement. Cela lui a cependant valu l'occasion de pouvoir reprendre à la tribune, pour sa défense, son ancienne

attitude de défi, ses accents hautains d'autrefois, mordants et superbes; et peut-être trouve-t-il que, cette occasion, il ne la paie pas trop cher.

« Proscrire toute critique,» a-t-il dit entr'autres, d'après le compte-rendu officiel de la séance, « déclarer qu'un gouvernement ne peut coexister avec une opposition quelque mesurée qu'elle soit, ce serait travailler à sa ruine. L'orateur ne suppose pas qu'on veuille condamner l'assemblée actuelle à imiter le Sénat ou le Corps-Législatif de l'ancien empire. Loin de lui l'intention de s'attaquer aux personnes : il n'entend parler que des souvenirs collectifs qu'a recueillis l'histoire. Ce serait un triste modèle à ses yeux que ce Corps-Législatif qui n'eut jamais la pensée de hasarder un reproche tant que dura la prospérité du maître, mais qui, en 1813, se réveilla tout-à-coup au bruit de l'invasion prête à fondre sur nos frontières, pour lancer une adresse à laquelle l'Empereur opposa cette réponse, qui n'a peut-être pas été assez remarquée : « *Il fallait me dire cela il y a quatre ans.* »

» L'honorable membre ajoute que le Sénat fit plus encore : il attendit que le lion fût terrassé, et en présence des baïonnettes étrangères dans Paris, il signa la déchéance du maître en la motivant par une longue série d'accusations violentes, s'attirant ainsi cette foudroyante réponse de Napoléon, qui rappelait que le Sénat avait pris part à tous les actes qu'on lui imputait à crime, et qui ajoutait que si l'Empereur avait méprisé les hommes, le monde devait reconnaître qu'il avait eu raison. L'orateur demande si c'est là l'idéal que l'on entend proposer aux assemblées délibérantes du nouvel empire, et si l'on chercherait encore des imitateurs pour un rôle qui a consisté à toucher un traitement en silence, puis à signer une déchéance lorsque sont venus les jours de l'adversité.

» L'orateur s'étonne qu'un certain nombre d'hommes qui ont appartenu aux chambres des deux dernières monarchies, qui ont combattu alors le pouvoir, et non pas seulement avec des lettres ou même avec des discours, aient inventé un nouveau culte, le culte de l'autorité. Quant à lui, il a défendu l'autorité lorsqu'elle était attaquée; aujourd'hui qu'elle ne l'est plus, il ne peut lui sacrifier toutes ses autres affections.

» Selon l'honorable membre, les poursuites intentées contre lui tendent à créer un nouveau délit : le délit de *communication* de lettres privées; il soutient que si cette doctrine était consacrée par l'assemblée, on toucherait à la liberté de toutes les relations de la vie.....

..... » Tous les gouvernements, selon lui, ont péri par l'excès de leur principe : le premier Empire, par la guerre; la Restauration, par l'abus du droit divin; la Monarchie de 1830, par sa trop grande confiance dans les majorités parlementaires; la République, par la ter-

reur qu'elle inspirait. De même, selon lui, le pouvoir actuel, qui est né d'une réaction en faveur du principe d'autorité, n'a à craindre qu'une seule chose : l'excès même de son principe. L'orateur déclare que, partisan d'une politique honnête et modérée, il s'est rallié au pouvoir nouveau, parce qu'il avait la confiance que ce pouvoir se montrerait honnête et modéré, mais que son attente a été trompée.

» M. Baroche, président du conseil d'Etat, s'adressant à l'orateur qui vient d'être interrompu par les murmures unanimes de l'assemblée, lui demande s'il a bien dit qu'il avait cru que le pouvoir serait honnête et modéré et qu'il s'était trompé.

» M. le comte de Montalembert répond affirmativement. Il déclare qu'il ne peut considérer la confiscation des biens de la famille d'Orléans comme un acte honnête, ni la poursuite dirigée contre lui comme un acte modéré.

» Ces mots soulèvent dans l'assemblée une protestation générale.....

..... « M. le comte de Montalembert, pour faire sentir la nécessité de la modération politique, fait remarquer qu'il n'est pas un membre d'une assemblée dans ce pays qui ne puisse craindre de voir un jour invoquer contre lui les lois qu'il est appelé à voter.....

» L'orateur ne croit pas que de ce fait que la France s'est jetée avec empressement, peut-être même avec amour dans les bras du pouvoir absolu, on doive tirer la conséquence qu'elle l'aime et s'y confie pour toujours ; Louis XIV et Napoléon Ier ont voulu être sans contradicteurs dans la prospérité, et ils ont fini par se voir abandonnés du pays au jour de l'adversité. . . . . »

Naguère, ce discours, tel qu'on l'entrevoit plus ou moins décoloré dans le compte-rendu officiel, et tel surtout qu'il est dans la situation, quel orage n'aurait-il pas soulevé pour ou contre, dans la presse et dans le public ! On l'a bien remarqué sans doute ; mais les préoccupations, l'intérêt sont ailleurs ; l'orage est d'un autre côté ; avec la guerre, c'est au dehors maintenant qu'on écoute ; au dedans on reste silencieux. — L'autorisation de poursuites a été accordée à une majorité de 184 voix sur 235 votants. Il n'y a eu ainsi que 51 voix contre l'autorisation demandée : c'est à cela qu'il faut réduire cette crainte exprimée un jour, au sujet du Corps-Législatif, par un de ses membres, qui s'écriait : — « Savez-vous que si l'on n'y prenait pas garde, il s'y formerait une Opposition ! » L'assemblée penchait pour ne pas accorder les poursuites ; mais ayant su, après avoir tâté le terrain, que le gouvernement était résolu à la dissoudre, s'il s'y produisait seulement une forte minorité, puis à combattre les candidatures des opposants, on fut décidé ; et M. de Montalembert, qui compte beaucoup d'amis

politiques et religieux dans la Chambre, les vit voter la plupart contre lui au dernier moment.

— Il a circulé des bruits plus que fâcheux, des bruits même honteux sur la mort du duc de Parme. Les réfugiés italiens prétendent savoir, par leurs correspondances, qu'il a été assassiné au sortir d'un mauvais lieu, à la suite d'une de ces scènes de violence dont ces maisons ne deviennent que trop souvent la cause et le théâtre en Italie, où elles ne sont point placées sous la surveillance de la police. Ce qui est certain, c'est qu'il ne faut pas en croire, sur ce prince, les déclamations et les mensonges officiels : il est avéré que c'était un petit despote de la pire espèce ; il avait établi, entre autres, un emprunt forcé, mais sans en fixer le chiffre, qu'il laissait dans l'ombre, pour pouvoir l'augmenter à son gré. Aussi était-il universellement détesté, et il rendait sa femme, la sœur d'Henri V, la fille du duc de Berry, si malheureuse, que les légitimistes n'ont pas beaucoup pleuré de l'en voir débarrassée. Ce qui vient à l'appui de cette mauvaise renommée, c'est qu'aussitôt le duc expiré, le premier soin de la duchesse (de l'aveu même des récits officiels) a été de chasser les créatures de son mari, et à leur tête le ministre des finances, le baron de Ward.

— Les journaux n'ont pas osé dire la vérité sur le récent suicide d'un astronome, M. Mauvais, et le public, par compensation, en a dit plus que la vérité. Suivant la version courante, c'est parce que M. Leverrier, devenu maître de l'Observatoire, l'en aurait expulsé, qu'il aurait mis fin à ses jours. Nous savons au contraire d'une source non suspecte, puisque ce détail nous vient d'une personne en relation avec la famille Arago, que M. Leverrier voulait conserver M. Mauvais, mais que celui-ci se fit un point d'honneur de suivre le sort de la famille avec laquelle il avait prospéré, et dont les membres ont été en effet mis à la porte de l'Observatoire par le rival et le successeur de M. Arago. Sa résolution prise et effectuée, quand il se vit hors de toutes ses vieilles habitudes, privé de son petit jardin, sa tête se troubla, et c'est dans un de ces moments d'égarement qu'il se donna la mort. Mais on le voit, M. Leverrier en a été tout au plus l'occasion, et non pas, comme on le dit, la cause directe et réelle. Du reste, s'il fait du népotisme, il faut reconnaître que M. Arago lui en avait légué l'exemple, et on peut bien jurer qu'il le léguera à un autre à son tour.

— Nous ne pouvons pas entrer ici dans l'analyse du nouvel ouvrage de M. Jules Simon, *le Devoir ;* mais sans en discuter la base philoso-

phique, qui est celle de la morale humaine et rationnelle, base qui, pour notre compte, ne nous satisfait pas complètement même comme psychologie de l'homme, nous tenons à dire au moins que ce livre nous semble faire honneur au caractère aussi bien qu'au talent de l'auteur. Nous l'avouons : il nous a surpris à son avantage par un ton soutenu de sincérité, de conviction, de chaleur et d'émotion, bien rare dans ce temps où il y a si peu de choses et de livres qui fortifient les cœurs.

— M. Guizot a donné la suite de son *Histoire de la Révolution d'Angleterre*, qu'il avait laissée suspendue à la mort de Charles I[er], et qui va maintenant jusqu'à celle de Cromwell. Voilà donc terminé celui des ouvrages de M. Guizot qui, avec son *Histoire de la Civilisation*, sera peut-être son meilleur et son plus durable titre d'historien. Certes, ces deux ouvrages ont eu sur le mouvement des études historiques une influence immense, si grande même, qu'ils pourraient bien avoir de la peine par la suite, comme monuments littéraires, à se maintenir à une telle élévation. Mais d'en assimiler l'auteur à Tacite et à Saint-Simon, comme le faisait dernièrement M. de Sacy dans le *Journal des Débats*, c'est une étrange méprise, et qui nous a bien surpris de la part d'un critique ordinairement si fin et si mesuré. Que l'on mette M. Guizot au premier rang des historiens proprement dits, à côté ou au-dessus, si l'on veut, de ceux qui se sont le plus distingués par l'investigation des faits, à la bonne heure! mais qu'on en fasse un de ces terribles justiciers de l'histoire qui ne ressemblent qu'à eux-mêmes dans leurs défauts comme dans leurs qualités, c'est là, de tous les rapprochements, le plus impossible, quelle que soit la juste célébrité de celui qui en est l'objet. Comment la plume si délicate et si juste de M. de Sacy lui a-t-elle tourné à ce point? nous comprenons qu'elle coure pour l'amitié; mais alors, plus que jamais, elle ne devrait pas glisser.

— Le volume de satires lyriques de Victor Hugo, *les Châtiments*, dont nous avons déjà parlé en janvier et décembre derniers, n'avait alors que fort peu pénétré à Paris, et il avait dormi dans l'ombre depuis ce temps-là; mais aujourd'hui tout-à-coup, bien que toujours prohibé et assez cher, il s'en est répandu un grand flot, et c'est à qui vous demandera si vous l'avez lu et ce que vous en pensez. — Eh bien, lecteur, vous ne répondez pas?....

— Il n'est pas aussi difficile de se prononcer sur un petit volume de vers d'un de nos compatriotes, bien qu'il soit dédié à la reine

Marie-Amélie ; mais cette dédicace, toute de reconnaissance personnelle, n'est pas même une allusion politique. Nous voulons parler d'une nouvelle édition des *Glanures d'Esope* de M. Porchat, qui se publie en ce moment à Paris sous le titre de *Fables et Paraboles;* elle contient plusieurs morceaux inédits. Tous nos lecteurs connaissent déjà ce charmant recueil, où l'on aime à retrouver et à suivre de page en page le sourire doucement malin de l'auteur. On y reconnaîtra aussi la souplesse et le talent de versification dont il a déployé toutes les ressources dans sa traduction de l'*Art poétique* d'Horace, travail d'un fini achevé, qui suit l'original pas à pas, et qui, par le mouvement même et les replis du rythme, en fait souvent mieux sentir la marche générale et le sens que de savants, mais prosaïques commentaires. Pour revenir aux fables de M. Porchat, nous voudrions du moins indiquer quelques-unes de celles qui nous ont le plus frappé par l'invention et le tour : *le Vieillard et l'Abeille*, *le Pied et la Tête*, *l'Ours et le Taureau*, *le Ver luisant*. Voici cette dernière; elle est adressée à M. de Chateaubriand :

Je me plais seul dans la clairière
Aux fraîches heures de la nuit ;
Dans l'ombre assez de jour me luit,
Car je porte en moi ma lumière ;

A défaut de cieux étoilés,
Du sentier que le soir efface
Au passant je marque la trace,
Quand tous les astres sont voilés ;

Mais du jour si la flamme inonde
Champs et cités, je me tiens coi :
C'est à faire à plus grand que moi
D'éclairer la scène du monde.

Nous aimons beaucoup aussi la boutade qui sert de moralité à la *Souris bloquée :* la souris, assiégée par le chat, et n'ayant eu nul souci d'épargner, se voit à la fin prise par la famine ; sur quoi, le fabuliste de s'écrier :

Du sage l'on compte en somme
Mille définitions :
Pour moi, le sage c'est l'homme
Qui fait des provisions.

Une des plus vives et des plus jolies fables se termine par ce trait :

. . . . . quand on est du métier,
Il faut approuver ou se taire.

On le voit : nous ne nous taisons pas; mais il n'est pas toujours aussi facile qu'avec ce volume de M. Porchat, de choisir la seconde alternative, à nous surtout dont le métier de chroniqueur n'est pas de nous taire, et qui, dans ce mois encore, avons dû faire entendre partout notre grande voix, au midi et au nord, à l'ouest et à l'est, aux Russes et aux Turcs assemblés.

Neuchâtel, le 11 avril 1854.

Il ne s'est rien passé de bien considérable en Suisse durant le mois écoulé. La frontière tessinoise est toujours bloquée, et d'après les déclarations du journal officiel autrichien, elle pourra l'être longtemps encore. L'assemblée fédérale a été saisie, dans sa dernière session, d'une proposition tendant à tarifer les monnaies d'or. La commission monétaire du conseil national se prononce pour l'affirmative, qui est, dit-elle, devenue une nécessité. Nous n'avons pas eu le bonheur de comprendre les motifs de cette opinion. Le fait dont on part, c'est que l'or abondant beaucoup plus que l'argent, la valeur proportionnelle des deux métaux tend à changer. On conclut de là qu'il faut la fixer d'autorité, tout en reconnaissant que la chose est impossible. On prévoit le moment où l'argent disparaîtra, et pour cet effet on propose les mesures propres à le chasser plus vite. C'est un peu comme si l'on disait : Il va pleuvoir, cachons-nous dans la rivière. Il nous semble que si l'absence de tarif n'a pas empêché l'or français de circuler jusqu'ici, même avec un agio, l'absence de tarif n'empêchera pas nos fabricants de le recevoir désormais contre leurs marchandises à sa valeur réelle, ni de le faire accepter de même en paiement; de sorte que les craintes de la commission sont illusoires; tandis qu'on lèserait les droits des créanciers d'une manière très-positive en les obligeant, non-seulement à recevoir de l'or quand on leur a promis de l'argent, mais une quantité d'or qui ne représenterait pas sur le marché du monde la quantité d'argent qu'ils ont livrée. En cette affaire comme en d'autres, nous craignons d'être trop administrés.

— Le tribunal de Lucerne auquel le procès de haute trahison pendant depuis 1848 avait été renvoyé, a condamné par contumace M. Sigwart-Müller, président du conseil de guerre des VII cantons, à l'exposition et à vingt ans de travaux forcés. Le jugement des autres accusés est différé de nouveau. On doute que cette sentence soit confirmée par la cour d'appel. L'effet probable en sera d'exciter, plutôt que de ralentir, le mouvement réactionnaire dans le canton de Lucerne.

— Le canton de Schwytz ne sortira pas de la voie progressive dans laquelle il est entré. La révision totale de la constitution, demandée par M. Ab Yberg et par ses partisans, a été écartée par le peuple le 9 courant, à la majorité de 5500 votants contre environ 1300.

— Les sommes recueillies pour le monument de Winkelried ne s'élèvent pas encore à 25,000 francs, quoique la plupart des gouvernements suisses aient fourni leurs souscriptions. Ce n'est évidemment point assez, mais le moment n'est pas favorable ; avec de la patience on arrivera. En attendant, les projets envoyés sur l'appel de la commission locale forment une petite exposition dans l'hôtel-de-ville de Stanz. On y voit neuf modèles de statues ou de reliefs, cinq dessins de figures, sept projets architecturaux, et l'esquisse d'un tableau. Un homme de goût nous écrit sur ces projets les lignes suivantes :

« La difficulté de représenter dans une belle statue un héros se précipitant sur des lances, paraît avoir suggéré les trois dessins de M. Vogel de Zurich. Dans l'un des trois, cette difficulté semble levée par ûn fort beau bas-relief, décorant le piédestal de la statue, qui représenterait Winkelried au milieu de la bataille. La pensée de ce travail est méritoire, l'exécution n'excéderait pas les limites du possible. Il n'en est pas de même d'un socle magnifique reçu d'Italie (probablement de Milan). L'exécution, en beau marbre de Carrare, de ce dessin plein de goût, coûterait bien 500,000 francs, sans la statue. On ne sculpte pas de pareils modèles, mais on les grave ; les quatre reliefs historiques dont celui-ci est orné le mériteraient tout-à-fait, si l'artiste y donne les mains. L'esquisse en grisaille de *Paul Deschwander*, est pleine de sensibilité. Le génie de la patrie relève et couronne le héros transpercé. Les deux figures sont nobles et pures. Nos statuaires Grueter et Imhof (de Rome), pourraient certainement tirer un grand parti de cette donnée. Des neuf modèles plastiques, trois appellent une mention. Le premier présenté, d'un artiste bernois, se recommande par sa simplicité et par l'exactitude du costume plus que la statue massive et pompeuse de M. Keiser de Zug, qui drape son héros sur le champ de bataille, le 9 juillet, dans un manteau de chevalier. Le meilleur modèle pour une statue est celui de François Kaiser. Il représente Winkelried debout. Ce guerrier résolu est conçu comme type du pays. Les formes en sont belles et vivantes.

» Le haut-relief dans une grotte, dont j'ai déjà parlé ici il y a deux mois, a été loué dans la *Gazette de Zurich* par le D[r] Ernest Förster, critique municois bien posé depuis longtemps. On est de feu pour ce projet à Zurich, où M. Bluntschli doit avoir dit qu'il connaissait l'emplacement convenable près de Stanstad. Une simple inspection d'une commission compétente suffira pour dissiper cette illusion de nos athéniens. Mais au-dessus de Stanz, près du couvent des capucins, il y a un endroit d'où l'on aperçoit au loin, au-delà du lac, le champ de

bataille de Sempach, et vis-à-vis le Righi. Là se trouve la *Cour des Winkelried*, bâtiment reconstruit au XVIme siècle, qui, plus tard, fut la maison de Lussi. Si l'on cherchait de ce côté, on trouverait bien ce qu'il faut. »

Les émigrants d'Obwald pour le Brésil, au nombre de 160, avaient expédié leurs effets en avant, comptant s'embarquer tel jour, quand ils ont reçu la nouvelle que le navire ne partait pas. On juge de leur embarras.

— On prépare tout pour l'établissement polytechnique. Une commission fédérale élabore le réglement; à Zurich on prépare le matériel. La ville accepte la contribution de 16,000 francs, les faubourgs en offrent 20,000 une fois pour toutes. On parle d'élever un bâtiment de 400,000 fr. Ces perspectives ont, comme nous l'avons déjà dit, excité l'émulation de Bâle, où l'on a toujours l'œil sur Zurich. Une motion tendant à développer l'Université de la ville a été faite au grand-conseil par un négociant en dehors des cercles universitaires, M. le major Burckardt-Iselin. Il est à peu près certain qu'elle aura pour effet de faire inscrire une allocation plus forte à l'Université dans le budjet de l'année prochaine, mais on doute que l'augmentation soit bien considérable. Actuellement l'université compte, d'après le dernier catalogue, 55 professeurs et agrégés, 7 pour la théologie, 4 pour le droit, 11 pour la médecine et 25 pour la faculté de sciences et lettres. (C'est plus qu'à Berne, moins qu'à Zurich.) 94 cours sont offerts aux étudiants pour cet été. Tous ceux qui réuniront trois auditeurs se feront; c'est le plus grand nombre. La moyenne de la fréquentation est jusqu'ici 8 à 9 auditeurs par cours. Deux nouveaux professeurs, dont on dit personnellement beaucoup de bien, vont entrer en fonctions: un romaniste, M. Stinzing, agrégé à Heidelberg, et un physicien, M. Videmann, de Berlin, connu par un mémoire sur la mesure des courants galvaniques. Quant aux voies et moyens, la fortune propre de l'Université s'élève à 800,000 francs. Une société religieuse fait les frais d'une chaire de théologie. La société académique possédait à peu près 100,000 francs de capital et une rente annuelle assez forte, provenant de nombreuses souscriptions. Le nouvel appel qu'elle a adressé doit avoir augmenté ses ressources, au moment où nous écrivons, (car la souscription marche toujours) de 40,000 fr. en capital et 3000 fr. de souscriptions annuelles. Un cours public sur l'histoire des Juifs, dont nous n'avions pas parlé, a fixé l'attention de plusieurs centaines d'auditeurs. On le doit à M. Hoffmann, frère de l'ancien inspecteur des missions, et lui-même directeur de l'établissement de Crischona pour la mission intérieure. Cet établissement, fondé par le respectable M. Spittler sur une colline près de Riehen, a déjà fourni un certain nombre d'évangélistes et de pasteurs aux nouvelles colonies d'émigrants en Amérique. Riehen, la seule localité importante de la répu-

blique, outre la ville, s'enrichit de fondations pieuses. Il possède depuis quelques années un institut pour les sourds-muets, et l'on vient d'y fonder une maison de diaconesses qui excite beaucoup d'intérêt.

Le grand-conseil vient d'adopter presqu'unanimément une loi excessivement paternelle. Elle autorise le conseil d'Etat à faire enfermer dans une maison de travail, par mesure administrative et pour un temps illimité, les fainéants et les personnes vicieuses que les tribunaux ne peuvent atteindre. — En revanche, il est très sérieusement question d'abolir le vieux système de maîtrises, qui renchérit outre mesure les articles de fabrication. Ce système n'a plus de sens, au point de vue économique, depuis que la liberté des importations est fédéralement garantie; mais politiquement, il avait encore l'effet d'obliger beaucoup d'étrangers à se faire recevoir bourgeois, et l'on voyait de bon œil cette aggrégation qui empêchait l'envahissement complet de la ville par une population étrangère. Dans cet intérêt, on ouvre à deux battants l'entrée de la commune, ce qui peut en effet la fortifier, mais non l'enrichir, car ce ne sont plus des Margraves de Bade qui grossissent la bourgeoisie. Ce n'est plus le temps où Charles-Quint disait : Je suis bourgeois de Gand !

— L'école normale primaire de Kreuzlingen en Thurgovie, longtemps célèbre sous la direction de M. Wehrli, vient, après une vacance de plus d'un an et plusieurs essais inutiles, de recevoir un nouveau chef provisoire, dans la personne de M. Rebsamen, ecclésiastique Zurichois, jeune encore, qui a lui-même exercé la profession d'instituteur avant d'étudier la théologie. Dans la Suisse orientale, on paraît avoir mal à-propos attribué cette nomination à l'influence personnelle de M. Scherr. Le dévouement de M. Rebsamen est bien propre à raffermir le séminaire de Kreuzlingen et à lui rendre son lustre. Du reste la nomination est provisoire; les vastes bâtiments du monastère sont toujours à vendre, si nous ne nous trompons, et l'on en démolit même une partie, l'aîle parallèle au grand chemin.

— Les Bernois se préparent avec calme à leurs élections; les radicaux travaillent sans bruit, les conservateurs se sont montrés assez décidés et sans grande alarme, mais aussi sans l'enthousiasme des premiers temps; l'agitation, s'il y en a, ne précédera que de peu la bataille. Si le gouvernement est maintenu, le conflit qu'il a soulevé, à propos de la loi sur la presse, prendra une certaine gravité. Dans sa séance du 23 mars, le grand-conseil a décidé d'en appeler à l'assemblée fédérale (chambres réunies) du décret fédéral rendu le 1er février contre cette loi. On demande ce qui suivra cette démarche, qui n'est évidemment qu'une formalité, car tout annonce que l'Assemblée ne défera point ce qu'ont fait les deux conseils, bien que ceux-ci aient formellement approuvé ailleurs plusieurs des dispositifs qu'ils ont cassé dans la loi bernoise comme contraires à la constitution fédérale. On

se loue assez des plaisirs de l'hiver dans la ville fédérale, en particulier des concerts de la société de musique, que M. Methfessel dirige avec distinction depuis le dernier concert fédéral. Les partitions de M. Richard Wagner, dont notre chronique a déjà parlé quelquefois, ont excité beaucoup d'applaudissements à Berne. Le cours de M. le Dr Richard, de Neuchâtel, sur la tragédie grecque, a réuni un public assez nombreux, entre autres beaucoup de dames. Celui du Dr Rütimeyer, qui vient d'être nommé professeur de médecine, a réuni une centaine d'auditeurs. M. Rütimeyer a mis à profit ses impressions de voyage dans une étude sur les Alpes, l'Italie et la Sicile au point de vue de la géologie et de l'histoire naturelle. La description pittoresque de la faune et de la flore des époques antérieures, la formation de nos Alpes, les magnificences de Naples et de l'Etna ont vivement intéressé le public. Il est désirable à plus d'un égard que ces réunions littéraires entrent décidément dans les habitudes et dans les besoins de la population.

Les ouvriers achèvent un édifice considérable qui doit s'ouvrir avant la fin de l'année. C'est Waldau, le nouvel hospice d'aliénés, construit sur les fonds affectés à l'hopital de l'Ile par les transactions de 1841, en vertu d'une décision du grand-conseil, de février 1850. Ce bâtiment, construit par M. Hebler, sous la surveillance d'une commission présidée par M. le Dr Tribolet, pourra recevoir trois cents malades. Il s'élève au milieu d'un jardin, sur le penchant du mont Bantiger, à une lieue de la ville, à l'abri du vent du nord, en face des glaciers. Le charme de cette contrée contribuera peut-être à la guérison de bien des malades. L'édifice est un rectangle de 546 pieds de façade sur 243 pieds de profondeur. Il a coûté 910,000 francs. — L'espace enveloppé par les constructions est divisé en trois cours; au milieu jaillit une belle fontaine. Au centre de la façade principale, de 46 fenêtres, se trouvent les appartements du directeur, du médecin et du chapelain, chacun dans un étage; à droite et dans l'aile droite sont les cellules des hommes, à gauche celles des femmes. Les malades sont distribués en cinq divisions, disposées selon les besoins particuliers à chaque classe; d'abord, à proximité du salon et de la salle à manger, les appartements des pensionnaires, puis les malades tranquilles et curables; les tranquilles incurables, les incurables agités et les convalescents. Les malades en délire sont dans la façade septentrionale, sous la surveillance continuelle des gardiens; cette partie contient en outre les ateliers, les écuries, les celliers, la buanderie à vapeur, le calorifère, etc. La cuisine est dans les souterrains du bâtiment principal. Les corridors sont disposés de manière à servir de promenoirs pendant le mauvais temps.

La réorganisation du collége de Porrentruy s'est faite dans le sens que nous annoncions le mois passé. Malgré le conseiller d'Etat direc-

teur de l'éducation, M. Bandelier, trois instituteurs laïques, MM. X. Kohler, Bodenheimer et Dupasquier, ont été remplacés par des prêtres, qui forment maintenant la grande majorité du personnel enseignant. Ainsi Porrentruy redevient tout-à-fait une ville épiscopale; mais à voir l'esprit qui souffle aujourd'hui dans le clergé catholique, il est difficile de s'en réjouir. On a dit, et nous comprenons ce langage, qu'un gouvernement protestant chargé de régler les affaires d'éducation d'une minorité catholique, devait oublier ses convictions propres et suivre uniquement les vœux de ses administrés. Mais ceux-ci sont bien divisés entr'eux. Ce renoncement a dû coûter bien cher à des convictions sérieuses, dans un moment surtout où le catholicisme proclame, partout où il l'ose, les maximes de l'intolérance et du prosélytisme par contrainte. Nous voudrions savoir aussi (et peut-être devrions-nous savoir) si les professeurs de Porrentruy étaient des agents révocables, et si l'éventualité qui s'est réalisée était prévue dans leurs brevets. Nous serions affligé qu'il en fût autrement. Il est arrivé souvent en Suisse que des fonctionnaires irrévocables ont été renvoyés en changeant une loi organique. Nous avons vu cette marche suivie par des gouvernements libéraux, puis par des radicaux; nous l'avons toujours blâmée, et nous ne la regretterions pas moins de la part d'un gouvernement conservateur. Injuste à l'égard des personnes, une telle manière d'agir discrédite les gouvernements et rabaisse le niveau de l'instruction publique, en détournant d'une carrière si mal assurée tous ceux qui sont en mesure de s'en frayer une autre. — Les circonstances auxquelles nous venons de toucher nous ont fait lire d'un bout à l'autre, avec un intérêt un peu triste, le *Coup d'œil* sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation pendant l'année 1853, que M. Kohler a eu l'obligeance de nous envoyer. Ce compte-rendu n'est pas tout-à-fait libre d'une redondance que nous n'évitons presque jamais en province, et qui est surtout l'écueil des procès-verbaux, mais on y trouve la preuve d'une vie intellectuelle active, diffuse et très-variée. Un chapitre supplémentaire raconte le banquet de la Société suisse des sciences naturelles en août 1853. Deux courtes notices historiques ouvrent un appendice rempli de poésies, la plupart inspirées par la solennité scientifique que nous venons de rappeler. La notice de M. Stockmar sur les antiquités celtiques trouvées près de Berne en 1849, mériterait d'être rapprochée des découvertes faites récemment dans le lac de Zurich. Les objets trouvés à Berne, armes de fer, pièces de chars, boucles, anneaux, crochets, masses de fer, attestent un assez grand développement des arts. Dans le voisinage se trouvaient des pièces d'argent de la Marseille grecque. Les objets trouvés à Meilen, où le quarz tient lieu de métal, indiquent une peuplade sauvage. Parmi les vers, nous avons remarqué surtout un morceau sur la contemplation religieuse de la nature, d'une manière un peu ancienne, mais

qui n'a point passé, parce qu'elle est parfaitement naturelle. Le sujet n'est pas neuf, le mouvement n'est pas très-vif, mais tout est bien vu, bien senti, noble et pur. Ces vers sont signés C.-O. Viguet. Le *Petit oiseau* de M. X. Kohler, redit le refrain de Béranger en botaniste, mais en poète aussi, avec beaucoup de grâce et de sentiment. Mais les meilleurs vers sont ceux de M[lle] Stockmar. Ils m'ont rappelé ceux de M[me] Tastu, que j'aimais tant et que M[lle] Stockmar doit aimer aussi, et la *Léchère* de M. Glasson, et Lamartine, et la jeunesse... que ne rappellent pas de beaux vers! Citons-en quatre seulement, puisque la place des vers n'est pas ici :

O mon Dieu ! devant vous j'abaisse
Mon cœur triste aux pensers si doux ;
Gardez-moi toujours ma tristesse,
Je trouverai ma joie en vous !

— Ne terminons pas cette courte Chronique, où nous chercherions inutilement à mettre de l'ordre, sans rappeler les Suisses connus qui nous ont quittés. Le premier est l'ancien landammann de Berne, baron de Tillier, mort à Munich le 16 février, à l'âge de 62 ans. Avec lui s'éteint l'un des beaux noms de l'histoire bernoise. M. de Tillier est connu dans les lettres par plusieurs ouvrages historiques. Comme homme politique, il a trouvé des juges sévères. On doit lui savoir gré d'avoir pris part aux affaires à une époque où les hommes de sa classe s'en tenaient systématiquement éloignés; mais peut être M. de Tillier n'avait-il ni la trempe assez ferme ni des convictions assez arrêtées pour un homme public, surtout dans une époque orageuse. On a de lui une *Histoire du moyen-âge*, une *Histoire de Berne*, et une *Histoire de la Suisse depuis la révolution de* 1798 *jusqu'à* 1830, dont la continuation doit se trouver dans ses papiers.

La population genevoise et le conseil d'état en corps ont suivi, le 30 mars, les funérailles de l'ancien syndic Jaques Rigaud, qui représenta Genève en Diète avec beaucoup de lustre, et qui prolongea longtemps l'existence de la constitution de 1814 par la grâce de ses manières, par des concessions ménagées, et par le soin qu'il prit à marcher dans les affaires fédérales avec les cantons réorganisés depuis 1830. Nous ne voulons pas lui reprocher le rôle que M. Monnard et lui firent jouer à la Suisse en 1838. Les cantons de Genève et de Vaud n'ont aucun sujet d'en rougir, et quoique la nationalité française du citoyen thurgovien dont ils défendaient les droits ait été démontrée depuis par l'histoire, quoiqu'il eût été facile de la soupçonner alors, et que, même au point de vue de la procédure, il y eût peut-être quelque chose à dire, ceux qui ont vu la Suisse française debout il y a seize

ans et qui ont vu depuis tant d'autres choses, respecteront leurs propres souvenirs.

Sagen sie ihm dass er den Träumen seiner Jugend
Achtung trage.

Les Grisons ont enseveli avec respect l'abbé Adelgott Wallers, mort à l'âge de 98 ans. Il gouverna le couvent de Dissentis de 1826 à 1846. Ce sera probablement le dernier abbé de l'illustre maison de Sigebert, dont l'origine se lie à la première prédication de l'Evangile dans les forêts de la Rhétie. S.

DES ARTS EN SUISSE AVANT LA RÉFORME

à propos d'une ancienne peinture genevoise.

On sait combien sont rares dans notre Suisse réformée les monuments plastiques plus anciens que le seizième siècle. La suppression du culte catholique et de ses pompes fut aussi celle des images soit peintes, soit sculptées; c'est le sens de l'inscription qu'on lit encore dans la collégiale de Neuchâtel : *L'idolâtrie fut abolie de céans par les Bourgeois.* Cependant, en dépit d'un zèle dont les traces ne se voient que trop aux portails et sur les murs de nos églises, quelques rares et curieux spécimens des arts du dessin et de la peinture avant la Renaissance, reviennent de temps en temps en lumière. Ces monuments, exclusivement religieux, existaient en telle profusion dans les temps qui suivirent immédiatement le moyen-âge, que le rigorisme le plus strict n'a pas pu tout anéantir, malgré sa durée. On aurait tort, en effet, de croire que cette destruction des peintures et des statues qui remplissaient nos couvents et nos églises, fut uniquement l'affaire d'un moment, d'une fièvre bientôt calmée. On y revint à plusieurs reprises, et ce qui avait échappé à un premier destructeur fut enlevé par un second, qui agissait presque toujours avec un caractère officiel.

Voyez ce qui se passa à Genève, qui, dès le quatorzième siècle, avait un grand mouvement de commerce, et dont le commerce n'était pas étranger aux arts. On voit par d'anciens recensements que les artistes et les ouvriers exerçant des professions de luxe y étaient nombreux. Ses orfèvres, ses sculpteurs en bois, ses imagiers, avaient renom à cent lieues à la ronde. A la Réforme tout ce mouvement artistique s'évanouit, et les artistes se dispersèrent à Lyon, à Bourg, à Chambéry, à Grenoble, à Turin, etc. Entre toutes les églises de Genève, celle de Saint-Pierre se distinguait naturellement par la magnificence et la profusion de ses ornements. « Elle était, dit Bonivard dans ses chroni-» ques, bien parée d'habits d'église, calices, reliquaires, chandeliers, » parements d'autels, images, tableaux et semblables choses; mais » l'Evangile a tout soufflé bas. » Un autre chroniqueur, Savion, en

parlant des sculptures qui décoraient l'ancienne façade de cette cathédrale, et qui furent alors brisées, ne peut s'empêcher de dire que « de cela eurent grand regret les gens d'esprit et les amateurs d'anti- » quités. » Néanmoins, tout n'avait pas disparu. La Réformation, nous apprend Senebier, en effaçant les peintures qui ornaient les plafonds, avait respecté une belle figure de la Vierge peinte à fresque dans une chapelle, et quelques autres têtes très remarquables. Mais en 1643, le Conseil et la vénérable Compagnie des pasteurs arrêtèrent, « de faire » effacer les images qui se trouvaient encore à Saint-Pierre ; vu que » les capucins y venaient faire leurs dévotions. »

Néanmoins, ce zèle religieux mal éclairé n'a pas seul amené l'anéantissement des objets d'art antérieurs à la Réforme. Deux autres causes y ont contribué : la cupidité et le mauvais goût. Les métaux précieux et les pierreries entraient pour beaucoup dans les ornements de nos églises. Le trésor de Saint-Pierre était cité pour sa richesse. Celui de Notre-Dame de Lausanne ne le lui cédait pas, à en juger par les inventaires que nous avons de toutes ses dépouilles, où l'art et la matière luttaient à qui mieux mieux, et qui furent transférées de Lausanne à Berne après la conquête du Pays de Vaud. Les douze apôtres d'argent, par exemple, qui ornaient cette belle église, devaient être d'un poids et d'une valeur considérables, à en juger par les piédestaux taillés dans les murs, qu'on voit encore aujourd'hui. Les finances de certains cantons suisses ont donc été singulièrement améliorées par ces changements de destination de tant d'objets précieux consacrés au culte.

Le mauvais goût aussi a fait disparaître, ou plutôt il a laissé perdre une foule de productions des arts, dont le grand tort était encore bien plus d'être gothiques que d'être papistes. Quoi qu'il soit bien prouvé aujourd'hui que les Goths n'ont rien inventé en fait de style architectural, et que l'ogive entr'autres n'a rien à démêler avec ce peuple du nord, on a flétri durant plusieurs siècles de l'épithète de gothique tout ce qui n'était pas au goût du jour, lequel n'était trop souvent que le mauvais goût. Au temps de la Renaissance, par exemple, alors qu'on cherchait à remettre partout en honneur les Grecs et les Romains, dans les arts comme dans les lettres, on donnait par mépris le nom de gothique à tout ce qui s'éloignait du style classique de ces deux peuples anciens. Les aristarques réussissaient ainsi à faire prendre en pitié tous ces monuments du moyen-âge qu'on voulait faire passer pour barbares en les attribuant à ces peuples de l'invasion, dont le nom était devenu synonyme de misère, d'ignorance et de brutalité. On mettait au rebut, on abandonnait aux vers des milliers de meubles, de peintures, de sculptures et d'ornements, que le goût actuel, passé rapidement du ton du mépris à celui de l'admiration et de l'enthousiasme, paierait aujourd'hui des prix peut-être exorbitants.

Estimons-nous donc heureux quand de rares débris des âges anciens, qui ont surnagé dans cette triple tempête, viennent échouer sur nos rives, et nous rappeler un autre culte, une autre organisation sociale, d'autres mœurs et d'autres goûts, qui furent toute la vie de nos pères.

Ce discours nous est suggéré par un ancien tableau votif, provenant originairement d'une église de Genève (très-probablement de Saint-Pierre), qui vient de rentrer dans sa ville natale après une émigration forcée de plus de trois siècles chez nos voisins de Savoie. Cette peinture réunit à un degré suffisant les deux mérites de la valeur intrinsèque, comme art, et de l'intérêt historique. Les connaisseurs s'accordent avec les antiquaires pour la faire remonter à la seconde moitié du quinzième siècle. De plus, elle est très-bien conservée et n'a pas subi de restauration dans les parties capitales.

Ce tableau est peint à l'encaustique, procédé que les anciens connaissaient déjà et que la peinture à l'huile a remplacé ; il couvre un épais panneau de chêne de plus de huit pieds de hauteur sur environ six de largeur. Le bois est enduit d'une légère couche d'un plâtre très-fin, sur laquelle la peinture a été appliquée. On peut voir en divers endroits que l'artiste avait tracé très-légèrement son esquisse avec une pointe, avant de l'arrêter définitivement avec la couleur. On remarque le même procédé chez plusieurs peintres italiens du quinzième siècle et même dans les premiers tableaux de Raphaël. Le style de notre tableau est celui des artistes qui ont précédé immédiatement la renaissance. Il est sec, mais singulièrement expressif, surtout dans les figures. Tout le fond est revêtu d'une couche d'or, comme dans les peintures byzantines et les premières peintures italiennes. Les divers compartiments qui occupent cette grande surface sont séparés par des ornements sculptés en bois avec délicatesse, et qui appartiennent au style gothique de la seconde époque. Ce sont des arceaux avec des festons, des feuilles déchiquetées, des découpures en forme de compartiments flamboyants et pointus. Tout au haut on lit l'inscription suivante, taillée profondément dans le bois en forme de légende, et tracée en caractères gothiques : † HANC. TABVLLAM. FECIT. FIERI. PETRVS RVP. CIVIS. ET. MERCATOR. GEBENAS. AD. S.S. Cette inscription est placée immédiatement au-dessus des images des saints personnages auxquels le tableau est dédié.

Un document récemment publié par M. le Dr Chaponnière dans les mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, est venu fort à propos nous édifier sur le compte du marchand Genevois dont la richesse permit à sa piété de consacrer une somme assez forte à cette peinture. On sait qu'en 1475, au plus fort des guerres de Bourgogne, Genève n'échappa à l'occupation et peut-être même à la conquête dont les Suisses la menaçaient, que moyennant une imposition

ou rançon de 26,000 écus d'or, grosse somme assurément pour cette époque. Afin de trouver ce capital, il fallut imposer aux bourgeois une taxe extraordinaire, et pour cela estimer la fortune immobilière et mobilière de tous les particuliers. L'original du travail de la commission de taxation nommée à cet effet existe aux archives de Genève, et M. le Dr Chaponnière vient de le publier ([1]). Il nous apprend que parmi les nombreux pelletiers ou mégissiers que cette ville comptait alors, figurait un certain *Jean Rup* ou de *Rupt*, *Pelliparius*, qui demeurait aux confins des quartiers de Saint-Gervais et de la Corraterie. Ce dernier était particulièrement affecté aux tanneurs et corroyeurs, (ce qui, pour le dire en passant, renverse l'étymologie de M. Galiffe, qui veut que l'ancienne *Corraterie* fût ainsi appelée parce qu'on y faisait courir les chevaux. On y *courratait* bel et bien leur cuir, mais on ne les y exerçait pas.)

Le *Pierre Rup* de notre tableau paraît avoir été de la famille du Jean Rup de l'inventaire de 1475, probablement son fils, qui selon l'usage du temps avait embrassé la profession paternelle. On voit au pied du tableau l'image du donateur, peinte avec tout le soin que l'on donne aux portraits pour en assurer la ressemblance. Il est vêtu d'un manteau de fourrure, et porte le costume des riches bourgeois du quinzième siècle. C'est la bonne figure, à la fois fine, intelligente et cupide, d'un homme d'environ cinquante ans.

Les images de saints et de personnages appartenant à l'allégorie chrétienne, sont superposées et réparties sur trois rangs. Leur grandeur diminue à partir de la ligne inférieure. Dans le bas, et tout à côté du donateur qui a ordonné le tableau, on voit saint Pierre, son patron, avec les insignes bien connus que lui assigne la légende dorée. La tête en est remarquablement belle. Vient ensuite saint Jean-Baptiste, autre figure très-expressive, où l'on peut reconnaître le type qui a servi à tous les peintres italiens, et particulièrement à Pierre Pérugin, le maître de Raphaël. Le troisième personnage est un saint revêtu du riche costume épiscopal sous lequel on représente ordinairement saint Germain, saint Nicolas, saint Augustin et d'autres évêques canonisés. Ce qui nous ferait croire qu'on a voulu peindre ce dernier, ce sont des caractères phéniciens tracés sur la couverture du livre richement orné de pierres précieuses qu'il tient dans l'une de ses mains, tandis que dans l'autre main on remarque une brosse de cheval ou étrille. L'un et l'autre signe semblent pouvoir se rapporter à l'illustre prélat d'Hippone (aujourd'hui Bone en Afrique). Il ne faut pas oublier néanmoins que dans les figures de la légende des

([1]) Le résultat de l'évaluation des biens genevois fut de 383,426 florins pour les immeubles, et de 122,130 florins pour les biens meubles. A la vérité quelques grosses fortunes du temps, comme celle des Versonay, trouvèrent moyen d'échapper à la taxe.

saints, Augustin tient ordinairement dans sa main un cœur enflammé. La quatrième figure est celle de saint Etienne, reconnaissable aux pierres, instruments de son martyre, que l'on voit dans sa main droite et sur sa tête. Cette tête est empreinte d'un sentiment de mélancolie que les peintres d'une époque postérieure ont bien rarement su rendre avec autant de vérité et de force naïve. Ces quatre figures ont environ quatre pieds de hauteur. Les ajustements sont peints avec une conscience, un amour des détails d'autant plus remarquables que ces soins donnés aux parties secondaires ne détournent pas un instant l'attention que réclament tout d'abord ces belles têtes. Le terrain que foulent les pieds des saints est émaillé de fleurs, comme dans les tableaux italiens de cette époque. On distingue dans la mitre du saint évêque des soleils rayonnants, que l'on dit avoir été les premières armoiries de Genève.

Au-dessus de ces quatre figures principales sont quatre autres images de saints et de saintes, mais seulement en buste et de la hauteur d'un pied environ : ce sont la Vierge, tenant une légende déroulée sur laquelle on lit : Ecce ancilla domini et secundum verbum tuum ; saint Antoine, reconnaissable à sa clochette et à son bâton à crosse en forme de T ; sainte Catherine, tenant la roue instrument de son supplice : et enfin un autre saint en habit pontifical. La ressemblance que l'on remarque entre cet évêque canonisé et celui qui est plus bas, tant dans l'air des têtes que dans l'attitude, pourrait induire à penser que l'artiste a voulu faire le portrait de l'évêque régnant alors et occupant le siége de Genève. Cependant, cette interprétation se concilierait difficilement avec la chronologie.

Enfin, dans la partie supérieure du tableau, on voit planer au-dessus de tous ces personnages huit anges ailés et entourés de draperies fantastiques, jouant de divers instruments.

Cette peinture fut achetée il y a quelques années près d'Annecy, où elle ornait une église de campagne, par M. le marquis Léon Costa de Beauregard, le plus éclairé des amateurs d'art ancien et de littérature historique que possède la Savoie. Peut-être avait-elle été transférée là par le chapitre des Machabées ou de Saint-Pierre de Genève, avec d'autres ornements d'église et avec les reliques, au moment où surgit la Réforme. M. de Costa, après l'avoir possédée quelque temps, vient de la céder par voie d'échange contre d'autres objets d'art à M. Kuhn, antiquaire à Genève, dans le riche magasin duquel on peut l'admirer aujourd'hui. On dit que la cure catholique de Genève songe à son tour à acquérir ce morceau remarquable, pour en orner la nouvelle église de Notre-Dame de Genève que l'on érige en ce moment. Ce serait un bizarre coup de la fortune qui rendrait à sa destination primitive, après trois cents et tant d'années, ce monument de la piété du marchand Pierre Rup. Parti forcément d'un temple catholique ge-

nevois, il rentrerait dans un autre temple du même culte et de la même ville, après avoir traversé l'ère de la réforme calviniste. Ce serait peut-être logique. Mais, à vrai dire, nous aimerions autant contempler ce tableau au Musée municipal, qui ne possède, en fait d'ancien art genevois, que les portes d'un *rétable* ou buffet d'autel bien inférieures, sous le rapport du mérite intrinsèque et malgré leur valeur historique incontestable, à la peinture dont nous avons essayé de donner une idée (1).

E.-H. Gaullieur.

LE TOUR DE JACOB LE COMPAGNON, par J. Gotthelf. In-16, 410 pages. Neuchâtel, chez J.-P. Michaud, libraire; Genève, chez Beroud; Lausanne, chez Delafontaine et Comp^e^.

Si les romans de Jérémie Gotthelf n'étaient pas en train de faire au canton de Berne une vogue littéraire européenne, comme les dessins d'Edouard Girardet lui font une vogue artistique, nous nous croirions obligés de mettre nos lecteurs en garde contre une méprise. En voyant les traductions de cet auteur publiées par les librairies religieuses, quelques-uns auraient pu croire que ce sont des livres d'édification; ils se tromperaient. Le spirituel pasteur n'a rien de commun avec les formes du Réveil, dont il critique même çà et là quelques défauts, sinon les principes, avec une insistance assez marquée. Le but d'utilité qu'il se propose est tout-à-fait général, et la tendance

(1) Un examen quelque peu attentif de la peinture des portes du *Rétable d'autel* qui est au musée Rath, et qui porte la date de 1415, démontre que les principales parties en ont été repeintes. On sait combien il est difficile à une peinture plus moderne, précisément parce qu'elle est plus savante et plus habile, d'entrer dans l'esprit d'une peinture primitive. A cet égard le tableau provenant de M. le marquis de Costa est parfaitement franc et intact. Cet amateur, en faisant restaurer la dorure du fond et les sculptures du cadre, a respecté l'intégrité de la peinture des figures et de toutes les parties peintes du tableau en général. Il est exempt de retouches et donne bien l'idée de ce qu'était l'art à Genève vers 1475.

On se demande si l'auteur de ce tableau était Genevois? On sait qu'à cette époque les artistes, absorbés par le sentiment religieux, faisaient totalement abnégation de leur personne, et ne signaient pas leurs ouvrages. Les anciens registres des archives de Genève fournissent la preuve qu'il existait plusieurs peintres dans cette ville à la fin du quinzième siècle, Evrard Sondequef, Pierre de Bittillo, Amed Barbier, Hugues Boulard, Gaspard Vambel, etc. Notre tableau pourrait être l'œuvre d'un de ces artistes; mais nous inclinerions plutôt à croire qu'il fut commandé par Pierre de Rup à quelque habile peintre de Venise, de Bologne ou de Turin. Ces peintres d'Italie venaient souvent à Chambéry et à Genève à la demande des ducs de Savoie. Il ne faut pas oublier qu'au quinzième siècle les relations directes de Genève avec l'Italie étaient très-intimes.

ne prévaut pas plus sur l'art chez lui que dans les fictions de beaucoup d'illustres romanciers. Si elle paraît souvent à nu, c'est plutôt, je crois, l'effet d'une production rapide et souvent négligée que par toute autre raison. Bref, les romans de Gotthelf veulent être classés parmi les romans, dont l'office principal est de plaire. C'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour en recevoir instruction. Ils instruisent en effet, mais comme l'art, en faisant mieux comprendre la vie. Ils sont fort à leur place dans une bibliothèque sérieuse; mais on peut les recommander tout aussi bien aux cabinets littéraires et à toutes les personnes qui veulent se distraire pendant quelques heures. Le nombre en est déjà très-grand, leur valeur fort inégale. Nous comptons sur M. Buchon pour traduire les plus piquants, entre autres ceux où l'auteur peint la manière dont se nouent les mariages dans les campagnes bernoises. Les deux romans *Ulrich le valet* et *Ulrich le fermier* ([1]) sont les plus réputés, et je crois avec raison, mais *Le tour de Jacob* leur cède peu. La vérité des situations, du langage et des caractères en font une lecture très-piquante. Il y a dans ce volume, assez compacte, il est vrai, plus de traits et d'invention réelle que dans cinq à six in-octavos de la librairie parisienne dans le beau temps du roman français. Dès les premières pages, l'embarras de Jacob, quand il cherche la Suisse aux portes de Bâle, fera rire aux larmes le plus grave de nos concitoyens. Je dis de nos concitoyens; ailleurs peut-être le comique de la situation ne serait pas compris, car l'histoire de Jacob se répète à-peu-près tous les jours. En matière de touriste, la charge est toujours battue par la réalité. Le comique de ce livre tient à la vérité de l'observation. L'auteur parle de ce qu'il a vu et de ce qu'il connaît. Le caractère du héros, foncièrement bon, mais toujours prêt à des sottises, par respect pour la fausse opinion, est bien le type du compagnon allemand. Le modèle a posé cent fois devant le peintre. La Suisse, théâtre des aventures de Jacob, n'est pas étudiée avec moins de finesse. Tels chapitres de cet ouvrage rappellent, par leur fidélité daguerrienne, les bonnes pages de *Jérôme Paturot*. L'esprit religieux n'y gâte rien, bien au contraire, car il met le lecteur au vrai point pour voir les choses telles qu'elles sont; mais nous n'en dirons pas autant du ton sermoneur; les sermons dans les romans ont l'inconvénient qu'on les saute, ce qui n'est sûrement pas le but de l'auteur. Et pourtant, quand ils sont bien amenés, bien sentis et très courts, comme c'est le cas le plus souvent dans ce volume, ils élèvent le ton et contribuent à la jouissance en mêlant l'auteur à ses personnages. Les expériences de Jacob se terminent par une conversion que l'amour décide, mais qui n'aboutit pas à un mariage.

([1]) La traduction d'*Ulrich le fermier* vient de paraître. Nous ne tarderons pas à en parler.

C'est bien. Si Elise eût cédé aux vœux de Jacob, le roman devenait non-seulement vulgaire, mais dangereux. L'idée de convertir ou de corriger leur fiancé est l'un des piéges les plus ordinaires que la vanité tende aux jeunes filles. En revanche, nous aurions aimé voir les nouveaux sentiments de Jacob se traduire non-seulement par des résolutions, mais par des faits. Souhaitons que le *Tour du compagnon* arrive à sa véritable adresse, dans le sac des confrères de Jacob. Souhaitons qu'en attendant, le public des romans prenne goût à ces produits d'une muse indigène ; il peut se le permettre, puisque la *Revue des deux Mondes* les a loués. La traduction est tout-à-fait aisée et naturelle.

FOI ET CHARITÉ. Récits populaires d'après le D[r] Wichern. Genève, chez Emile Beroud. In-12, 250 pages.

Si la jouissance littéraire est la chose principale dans les romans de M. Bitzius, où le bien public occupe le second plan, avant l'intérêt proprement religieux, qui pourtant ne leur manque pas ; il faut renverser cet ordre pour avoir l'idée des récits du D[r] Wichern traduits à Genève sous ce beau titre « *Foi et Charité*. » L'auteur a voulu ici, comme dans toute sa vie, appeler les chrétiens à l'ouvrage. Il s'attache surtout à montrer par des exemples que tout le monde peut se trouver une place utile dans le grand champ de la mission. Plus les préoccupations littéraires sont étrangères à ces récits, plus vive est l'émotion qu'ils excitent. A chaque page, on se pose la question des enfants : cette histoire est-elle vraie ? et l'on regrette un peu que les « faits contemporains et strictement vrais », n'aient pas été expressément mis à part des « fictions que leur valeur essentiellement pratique élève au niveau de la réalité » Nous donnerions bien quelque chose, par exemple, pour pouvoir garantir l'histoire de ce canonnier autrichien qui devint garde-malade d'une vieille femme paralytique en Holstein, en mémoire de sa vieille mère, ou cette histoire si saisissante et si neuve d'un petit sourd-muet de trois ans qui, transféré chez des parents pour un traitement médical, força, par son inquiétude et ses gestes, la famille de son oncle à prier avant le repas, comme il l'avait toujours vu faire à la maison. A l'école ambulante établie par une pauvre suédoise au logis de pauvres comme elle, il faudrait, si la pudeur chrétienne n'était pas une force, donner pour pendant l'histoire de l'école du Dimanche d'une ville suisse, fondée par un employé d'un bureau public, dans sa propre chambre, avec cinq ou six élèves, et qui maintenant occupe activement près de quatre-vingts personnes des deux sexes, et répand une graine bénie dans les cœurs de six à sept cents enfants. La docilité, la complaisance, la bonne humeur qui réjouissent bien des familles sont les parfums

de cette plante, dont on a vu les fruits cet hiver sur plusieurs petits lits de mort. Ce fait montre, comme les faits si touchants que le Dr Wichern a recueillis, quelle bénédiction accompagne l'initiative courageuse de la charité individuelle, qui veut apporter sa pierre ou son grain de sable à l'édifice de l'église. Nous ne pouvons que remercier l'auteur et les traducteurs de cet excellent petit livre pour les émotions bienfaisantes qu'ils nous ont données. Il est difficile d'unir tant de sérieux à tant de sel et d'aménité.

UNE SOIRÉE DU JOUR DE L'AN. *La question des pauvres*. Neuchâtel, chez J.-P. Michaud 1854. — 45 pages in-24.

Cette courte brochure respire un vif sentiment du christianisme et de la réalité. Nous ne pouvons en reproduire ni les tableaux piquants ni les mouvements du cœur, bornons-nous à dégager l'idée de son double encadrement. L'idée c'est que l'assistance des pauvres devrait redevenir une fonction de l'*Église*, qui recevrait tous les dons, qui les solliciterait même s'il le fallait et qui les distribuerait, tout en exerçant sur les pauvres une surveillance assidue, en les encourageant à l'épargne et en leur procurant du travail. L'Eglise est la mère des pauvres, elle devrait servir d'intermédiaire soit entre les pauvres et les particuliers, soit entre les pauvres et le gouvernement. C'était le système du moyen-âge, qui aurait été le meilleur, si l'Eglise n'avait pas gardé pour l'usage de ses propres fonctionnaires une partie des dons qu'ils devaient dispenser. Il faut donc supprimer l'aumône privée, et former partout des bureaux de secours administrés par les paroisses, sous la direction des pasteurs.

Il vaudrait la peine d'essayer; et nous croyons qu'en effet partout où les pauvres n'auraient de secours à attendre que d'une seule association au fait de leur conduite et de tout ce qui les concerne, le paupérisme serait adouci et diminué. Mais l'Eglise constituée parmi les peuples chrétiens est-elle de fait l'Eglise du peuple, assez pour que *tous les dons* lui soient confiés? les gouvernements qui la surveillent et qui souvent l'administrent, lui accorderont-ils une extension de ministère qui entraînerait une si grande extension d'influence? l'Eglise elle-même est-elle organisée de manière à pouvoir s'acquitter d'une tâche qui exigerait une coopération très-active des laïques et du clergé? Heureux les pays, heureuses les paroisses où l'on peut répondre affirmativement à ces trois questions. Qu'ils ne tardent point à entrer dans la voie qui leur est tracée, car c'est bien en effet le rôle de l'Eglise d'être l'organe de la charité.

Neuchâtel. — Imp. de H. Wolfrath.

LA FEMME DU PROFESSEUR.[1]

DIE FRAU PROFESSORINN.

Personne dans la maison ne se doutait de la nouvelle tournure des choses. Vroni fut la seule que l'on mit dans la confidence, et dès lors aussi on alla plus souvent au moulin. Les deux amoureux jubilaient comme deux enfants, en se cachant et se retrouvant à travers la forêt.

— O monde plein de béatitude! s'écria une fois Reinhard debout devant Lorlé : cela, l'Esprit de l'Univers se l'est réservé à lui seul, l'amour! L'amour vient de lui ; il ne se laisse ni produire, ni façonner. Voilà un être qui me tient prisonnier sous le charme : tout ce que tu es, est beau et ravissant. Un être eût-il des ailes de séraphin, s'il n'est pas l'amour, disparaît sans laisser de trace. Merci donc à toi, éternel Esprit, qui m'as donné ce que je ne cherchais pas...

— Je ne te comprends pas bien, dit Lorlé.

— Je ne me comprends pas moi-même!

Le tableau marchait à sa fin. Les deux amoureux parlaient de tout, excepté de l'avenir. Tous deux en avaient peur intérieurement ; Reinhard, parce qu'il ne savait quelle tournure il prendrait, et Lorlé, parce qu'elle sentait combien ce serait douloureux de s'arracher de la maison paternelle.

Bientôt cependant il survint aussi une discordance entre les amants. Lorlé qui avait posé pour une madone, dut alors reprendre sur son sein l'enfant avec lequel elle avait joué sous le

(1) Voir l'article précédent, n° d'avril 1854, page 236.

tilleul ; mais il n'y avait pas moyen de l'y décider : — C'est un péché ! assurait-elle toujours, un affreux péché ! Mais Reinhard fut inflexible et elle finit par consentir, en soupirant ces mots : — A la garde de Dieu ! il faut que je fasse tout ce que tu veux. Cependant elle tremblait de tout son corps, au point que l'enfant se mit à crier tout haut, jusqu'à ce qu'enfin Reinhard les apaisa tous deux, l'enfant avec des bonbons, et Lorlé avec de tendres paroles. Les habillements ne furent ébauchés qu'à la légère, puis il fallut donner la dernière touche à la tête. Un jour, Reinhard le dit à Lorlé en la priant de faire qu'ils pussent encore être bien tranquilles ensemble pendant ces quelques heures. Lorlé répondit affirmativement d'un signe de tête ; elle n'osait déjà plus parler. Elle tint sa tête au gré de Reinhard et se mit à regarder au dehors, dans le ciel bleu. Des nuages blancs floconneux couraient doucement dans l'air ; tout était calme et tranquille à travers l'espace ; pas un bruit ne se faisait entendre. En ce moment il vint à passer doucement un nuage qui en prit un petit avec lui et tous deux disparurent derrière l'horizon ; un autre lève déjà la tête ; mais qui sait comme il est long, comme son intérieur est sombre, et quand il se brisera ; celui-là seul qui est au haut de la voûte céleste peut le mesurer. Là, en bas, est étendu le monde ; au loin, tout passe, tout passe, la terre s'est abîmée ; un esprit plane au-dessus des nues.... Ainsi Lorlé s'était plongée dans le ciel. Reinhard l'avait un instant fixement regardée, puis il s'était mis à peindre avec ardeur.

Le silence dura longtemps, ils osaient à peine respirer.

— A quoi viens-tu donc de penser ? Ta figure était illuminée, demanda Reinhard.

— J'étais morte et seule, dit Lorlé d'un air inspiré. Ses bras se levèrent, puis retombèrent comme sans vie. Reinhard saisit sa main, mais il ne put parler ; il la contemplait comme une apparition surhumaine.

— Maintenant, je voudrais mourir aussi, dit enfin Lorlé, et Reinhard répliqua :

— Et moi, je dis comme toi : maintenant, vivre comme il faut ! vivre longtemps ! longtemps !

— Suis-je finie maintenant ? dit Lorlé en se levant.

— Oui.

— Alors je veux m'en aller ; vois-tu, cela passera : je serai vite remise.

Reinhard voulut l'embrasser par forme de congé, mais elle s'en défendit énergiquement, et dit : — Pas à présent ! non ! Je t'en prie !

Reinhard s'accorda aussi de nouveau quelque relâche ; il se sentait dans un état étrange pour avoir vécu depuis bien des jours dans une tension et une surexcitation continuelles. Un jour qu'il expliquait cela à Lorlé, elle dit :

— A moi aussi, il me semble que je reviens de l'étranger, et que je ne suis plus du tout chez nous.

Dans ses pérégrinations, Reinhard rencontra de nouveau Wendelin, qui semblait triste. Reinhard lui demanda :

— Qu'est-ce que tu as ? Pourquoi es-tu si capot ? Est-ce parce qu'on t'a fait un nouveau petit frère ?

— Oh ! non, ce n'est pas pour cela ; mon père a dit qu'où cinq crèvent à moitié de faim, un sixième peut bien aussi trouver place.

— Eh bien, qu'est-ce que tu as donc ?

— Oui, voyez-vous, ma vache que voilà, eh bien, elle a été vendue avant hier pour 53 florins ; c'est le boucher Heuberer de G.... qui l'a achetée, et il la laisse encore courir pendant six semaines, puis il viendra la prendre. J'aurai six batz d'étrennes. Mais je ne m'en réjouis pas ; cette vache, c'était pourtant celle que j'aimais le mieux de toutes, et maintenant ça me fait bien mal au cœur de la voir manger là comme si elle devait toujours vivre, et le boucher viendra, qui lui donnera un coup sur la tête, et la vache tombe, et elle est morte.

Le bambin regarda Reinhard d'un air pensif, puis il continua : — Du moins, ce qui me fait plaisir, c'est que le boucher est attrapé...

— Comment donc ça ?

— Oui, voyez-vous, il a acheté la vache bien trop cher ; il a voulu faire bonne bouche au maître, parce qu'il voudrait épouser sa Lorlé, et c'est en cela qu'il se trompe.

— Pourquoi ? Est-ce que tu ne penses plus si bien de Lorlé ?

— Oh ! dit l'enfant en colère, comme il me regarde avec sa grande barbe, comme un bouc qu'on saigne ! Oui, regardez-moi

bien ! je n'ai pas peur ; je ne suis pas ensorcelé de vous comme la Lorlé.

— D'où sais-tu cela ?

— Tiens, pardi, je ne suis pas si bête. Dimanche dernier que Martin était allé à la ville, j'ai ciré vos bottes à sa place, et alors la Lorlé est venue et elle a dit qu'il fallait bien les cirer, et elle a regardé les bottes avec une paire d'yeux ! c'était ça des yeux ! Et alors j'ai bien vu tout de suite de quoi il tournait. Et hier quand j'étais couché dans la chambre, j'ai bien entendu quand ma mère racontait au père que Lorlé en tenait pour vous. Oui, et maintenant que la Lorlé sera loin, et la vache loin, je serai bientôt loin aussi, moi.

Reinhard chercha à consoler le bambin qui n'en avait presque pas besoin, car aussitôt qu'il tourna les talons, il se mit à chanter et à *yodeler* joyeusement dans les airs.

Reinhard vit alors que la nouvelle de son amour courait déjà le village. Il se mit, tout pensif, à suivre le vallon. C'était le soir; les faucheurs se hâtaient de faucher le regain humide de rosée. Les herbes mourantes exhalaient encore de savoureuses odeurs. Reinhard étendait souvent les bras, comme s'il eût voulu presser mille vies à la fois sur son cœur. Tout à coup cependant il lui prit une tristesse. Vite, dans la pleine fleur de son nouvel amour, il voulait prendre pour lui Lorlé, et pourtant son avenir était encore si incertain ! Mais il chassa bientôt au loin tous les soucis : il voulait jouir du jour, de la minute fugitive, et la promenade allégea bientôt son cœur. Reinhard s'oubliant lui-même, regarda un instant les moucherons du soir qui sortaient pour leur nourriture, planaient tranquillement dans l'air sans bouger de place, et comme suspendus à un rayon du couchant ; leurs ailes se mouvaient sur leurs côtés comme de petites roues nuageuses, jusqu'au moment où ils partaient comme chassés par un ressort, saisissaient leur proie presque imperceptible, et recommençaient à se tenir tranquilles à leur place nouvelle. Toutes les clameurs du jour s'assoupissaient peu à peu ; un doux murmure nocturne courait à travers les branches et les herbes. Reinhard avançait toujours. Une chanson lui traversa l'esprit ; sans qu'il y comprît rien, il se sentait triste et gai à la fois; puis bientôt il entendit de l'autre côté du ruisseau un garçon qui chantait :

— Du ciel pur, étoilettes,
Du ruisseau, gouttelettes,
Contez à mon amour
Mes maux, la nuit, le jour.

Oh ! l'amour ne peut trouver assez de messagers pour chanter ses indicibles béatitudes ! Le garçon continuait à chanter :

— Dans l'eau, l'étoile brille,
Et le poisson frétille,
L'amour plonge au fond, mais
Ne remonte jamais.

Puis venait, sur un autre air, cette joyeuse conclusion :

— Passez, filles bourgeoises,
Qui faites les sournoises ;
Car j'épouse à présent
Celle d'un paysan.

Quand Reinhard rentra sur le tard, il trouva une lettre de la ville : elle était du collaborateur et disait :

« Petite Résidencette, par un jour caniculaire.

« J'ai souvent écouté au bois un oiseau qui me répétait cent fois ses mélodies, comme si je devais les comprendre : puis, quand je partais, il me semblait que ce joyeux compère se mettait seulement alors à chanter de toute son âme, et me criait : — Tu ne comprends rien à ce que je chante, et après toi des millions d'autres viendront qui n'y comprendront rien non plus. Voilà ce qui m'arrive avec l'esprit du peuple. Il me semble que maintenant que je suis parti, il commence seulement à bien chanter et bien retentir. Cette romantique aspiration de notre époque après ce qui est derrière elle, lui tourne la tête : aussi en ai-je le torticolis.

» Il n'est pas bon que cet homme reste sur ses jambes : aussi vais-je lui procurer une place. Ainsi parla Dieu le père, quand il eut fait l'homme allemand. Les chênes ne tardent pas à être placés eux-mêmes et à recevoir le décret suprême qui les nomme, provisoirement, les symboles et les gardiens de la force ainsi que de la liberté allemandes. On voit alors de vrais chênes devenir référendaires et conseillers intimes. Nous autres Allemands, nous sommes la plus solide nation du monde, et c'est nous calomnier indignement que de nous refuser le sens *commun ;* quiconque chez nous veut être un homme en règle, s'assied vite dans le fau-

teuil à gages et mange à la gamelle commune. Fichte a trop vu la nature du savant Allemand du point de vue de son idéalisme subjectif : je prends maintenant des notes pour démontrer par des esquisses biographiques quelle influence les places de l'Etat ont eue sur la conformation de l'esprit allemand.

» J'ai trouvé pour les hommes comme il faut un nom particulier ; ce sont des *glacivores*. Ce matin j'en ai eu chez moi un superbe exemplaire, ton protecteur, cette grosse tête de table d'hôte, le très-parfumé comte de Foulard : il s'est longuement informé de toi. Le prince est revenu d'Italie, où il a acheté beaucoup de tableaux. A Rome il a entendu faire ton éloge ; il est ravi de ton moulin dans le bois ; bref, on veut ériger une galerie, on veut t'attacher, c'est-à-dire te placer.

» Maintenant, t'y voilà. Si tu viens, la chose est bâclée. Je ne sais ce que tu en penseras. J'ai aussi supplié pour ma place, dans la secrète espérance que ça n'aboutirait à rien, et maintenant voilà sept ans bientôt que je suis berger de ma bibliothèque, et que je mène paître mon docile troupeau de livres, ramassant les flocons de laine qu'ils laissent accrochés aux buissons.

» J'aimerais assez à te voir à la jambe un boulet qui te retînt ici. Cependant, fais ce que tu voudras[1], je ne conseille rien ; seulement si cela te plaît, arrive au plus vite.

» Nous avons pris, ma sœur et moi, possession de notre nouveau domicile. Elle a enfin remis son magasin de modes, et soigne maintenant ma vieillesse. Je mange de la soupe à midi et le soir, et je puis très-bien arriver à l'âge de cent ans, si je vis jusque là.

» Salue bien de ma part la rose des Alpes ; que Dieu lui accorde de la rosée et du soleil en suffisance et la fasse prospérer !

» Je t'écris cette lettre sur le nouveau catalogue que j'ai à rédiger. Je suis tout seul ; ma baleine en chef se lave aux bains de mer.

TON KOLBRATEUR.

» *Supplément*. Je ne pourrai te rendre que le 1er octobre, quand je toucherai mon trimestre, les sept florins que tu m'as prêtés pour revenir. Si tu en as besoin plus tôt, je les emprunterai ailleurs.

» Notre camarade de classe R..., celui qu'on appelait le principe troué, a reçu une fonction au département de l'autre monde.

» Le tremblement de terre que nous avons eu avant-hier, m'a infiniment amusé. Comme ils ont tous tremblé par ici ! Une puce

ne doit pas être plus mal à l'aise sur le dos d'un caniche qui tremble la fièvre. »

Quand Reinhard eut lu cette lettre, il annonça qu'il partirait le lendemain matin pour la capitale, et reviendrait bientôt. Lorlé ne dormit pas de toute la nuit. Elle se faisait toutes sortes d'idées sur ce brusque départ. Reinhard eût pu la tranquilliser avec une seule parole, mais il n'y pensa pas. Au matin, il vit encore un moment Lorlé seule, et lui dit vite : — S'il m'arrive un bonheur, le partageras-tu avec moi ?

— Ah ! si je t'avais seulement toi, tout entier ! répondit-elle. Du partage, elle ne disait mot.

Dans la maison de l'aubergiste, tout redevint alors aussi calme et paisible qu'auparavant. Bien que, pendant les derniers temps, Reinhard eût moins joué de tours extravagants, il ne discontinuait néanmoins pas de faire toujours assez de tapage au logis. Dès qu'il fut parti, tout reprit son train ordinaire : c'est à peine même si quelqu'un pensait encore à l'absent.

Comme lestement se ferme le fleuve de la vie derrière un homme, quand il sort du cercle où il vivait depuis quelque temps ! Lorlé seule gardait jour et nuit, au fond de son cœur, la pensée de Reinhard. Si elle avait toujours été jusque-là affectueuse et bonne pour ses parents et pour toute la famille, elle le devint alors doublement ; elle voulait toujours tout faire et tout préparer pour chacun. Personne ne savait d'où cela venait, et on ne s'en inquiétait pas beaucoup non plus. Mais Lorlé faisait cela pour expier intérieurement l'abandon des siens déjà moralement commencé, et qui bientôt allait se compléter. Elle voulait se montrer encore aussi bonne pour eux que cela lui était possible.

A la ville, Reinhard se mit à la poursuite de sa place avec un zèle extrême. Quand le collaborateur lui en exprima son étonnement, il répondit : — Tiens, il faut que je te l'avoue, je suis fiancé avec Lorlé.

— Avec Lorlé ! s'écria le collaborateur stupéfié, l'étonnement et le chagrin peints sur son visage : si elle devait en épouser un et quitter son sol natal, ce n'aurait dû être que moi, moi seul ! Oui, tu as beau rire ; moi seul je la comprends ; tu es, toi, beaucoup trop sauvage ; tu ne devrais même pas te marier du tout. Le père t'a-t-il déjà dit oui ?

— Non.

— Oh! alors, il y a encore à espérer que nous ne l'aurons ni l'un ni l'autre, conclut le collaborateur avec malice.

Reinhard ne lâcha pas pied avant d'avoir obtenu sa nomination. Le lendemain du jour où elle eut lieu, il se dit à lui-même en se réveillant : Bonjour monsieur l'inspecteur, avec le titre de professeur! avez-vous bien dormi?.. Voilà donc que tu t'es laissé mettre la laisse comme un chien; et pourtant tu étais si heureux quand tu courais en liberté...

Quand il arriva devant son miroir, il s'inclina très-poliment et dit : — Votre serviteur, monsieur le professeur; votre très-obéissant serviteur, de septième classe.

Cependant Reinhard ne laissait pas de se réjouir en pensant combien il serait maintenant plus à l'aise pour rentrer chez l'aubergiste et lui demander sa fille, et aussi combien Lorlé serait heureuse.

Il emballa vite son mannequin et quelques vieilles étoffes de soie qu'il avait achetées pour ses draperies, et bientôt il roula de nouveau sur la route du village où habitait son amour.

V

Chemin faisant, il arriva tout-à-coup à Reinhard une pensée qui lui alluma les joues d'une rougeur étrange. Il sortait d'un monde opulent, spirituel, au contact duquel il s'était senti pris de suite d'un indicible bien-être, loin des mesquineries et des grossières réalités de la vie bourgeoise. Sans doute, il avait su résister d'abord à cette tentation prestigieuse ; mais voilà qu'elle revenait sous une autre forme, et lui faisait sentir que jamais Lorlé ne comprendrait cette liberté de vie, qu'elle vivait tout-à-fait en dehors de son cercle de préoccupations d'artiste, et que, quoi qu'il fît, il serait toujours un étranger dans sa propre maison.

C'était là une mauvaise goutte de sang sur le cœur de Reinhard, et c'était aussi cela qui lui enflammait en ce moment les joues.

Bientôt il chassa loin de lui l'idée d'éduquer peu à peu Lorlé, et s'écria presque à haute voix : — Non, il faut qu'elle reste la pure enfant de la nature, au milieu du gâchis de la ville. Elle n'a pas

besoin d'un autre monde: je suis le monde entier pour elle, et il lui demanda intérieurement pardon que sa pensée eût pu s'éloigner d'elle un seul instant.

Pour un cœur impressionnable, les longs espaces qu'il faut franchir pour passer d'une vie à une autre, ont leur bon et leur mauvais effet: ils assoupissent souvent les enivrantes félicités du sentiment, mais ils en apaisent aussi les tiraillements si faciles à surgir. Insouciant comme si ce n'était point là le pas le plus décisif de sa vie, Reinhard poursuivait sa route; son émotion même était épurée et tranquille. Au chef-lieu de district, il laissa en arrière ses bagages, et s'empressa de gagner le village par le chemin de la forêt. Plus il approchait, et plus se rallumaient en lui les flammes de l'amour. Il courut à la maison, le cœur tout palpitant. Barbel se trouvait sur la porte, et lui tendit sa main calleuse: — Vous revoilà déjà! dit-elle: je ne l'aurais pas cru. Reinhard ne put répondre: c'est à Lorlé qu'il voulait adresser ses premières paroles. Il s'élança au haut de l'escalier: il n'y avait personne à la maison. Lorlé était allée avec ses parents, lui dit Barbel, à la ville d'où arrivait Reinhard.

Attendre là des heures avec la nouvelle de l'accomplissement de sa destinée sur les lèvres, ç'eût été bien difficile.

Reinhard repartit donc de suite à la rencontre des arrivants, mais il y avait déjà une heure qu'il avait quitté le sentier de la forêt, quand il se dit qu'étant parti si préoccupé, la voiture avait très bien pu rouler sur la route depuis qu'il courait. Il se retourna donc, mais il ne trouva toujours pas à la maison ceux qu'il attendait. En proie à une inquiétude sans nom, il se tourmentait aussi à l'idée que Lorlé pouvait lui être enlevée de force, puisque ses parents étaient allés avec elle à la ville, et il était obligé de se dire, que de tout cela, la faute en serait à ses irrésolutions: et cependant la fidélité si ferme de Lorlé lui revenait aussi devant les yeux. Quand il fut nuit, il lui sembla que son tableau sur le chevalet éclatait de lumière: il alluma la chandelle, et le contempla longtemps, et resta presque stupéfait; il y avait là quelque chose qui avait été fait par un autre, par quelqu'un de plus puissant que lui.

Reinhard prit la guitare et voulut jouer et chanter, mais il cessa bientôt, et se jeta tout habillé sur le lit: il voulait parler aux siens le jour même, et ne pas perdre une heure de son bonheur; mais il

dormait encore au retour des gens de la maison, qui ne revinrent que tard dans la nuit.

La mère était allée se coucher. Le père était assis dans la petite chambre et lisait les journaux qu'il avait rapportés. Malgré toutes les recommandations, Lorlé trouva moyen d'avoir toujours à faire dans la chambre. A la fin, elle arriva timidement auprès de son père dans la petite chambre, et lui dit :

— Père, j'ai une prière à vous faire, éteignez la chandelle et restez-là.

— Mais enfin, pourquoi donc?

— Je vous en prie, j'ai à vous dire quelque chose, et je ne peux pas ainsi.

— Sotte fille! Ça m'est égal; tiens, voilà la chandelle éteinte; allons, parle maintenant.

Lorlé mit la main sur l'épaule du père et lui dit à l'oreille d'une voix tremblante : — M. Reinhard m'aime, et moi je l'aime aussi; il me veut, et je le veux aussi, et pas d'autre au monde!

— Ah!.... et vous avez arrangé tout cela entre vous?

— Oui.

— Ah! ah! Eh bien! maintenant va te coucher; demain il fera jour aussi; nous parlerons de cela une autre fois.

Lorlé eut beau prier et supplier, elle ne put rien obtenir de plus.

Quand l'aubergiste eut encore bien fureté selon sa coutume dans tous les coins de la maison, il trouva la porte de Reinhard à moitié ouverte: il tourna la clé du dehors: Reinhard était enfermé.

Le lendemain Lorlé fut réveillée de bonne heure par son père. Quand elle fut descendue, il lui dit : — Va de suite au moulin de la Combe, et restes-y jusqu'à ce que j'arrive.

Lorlé dut obéir; elle savait bien qu'il n'y avait pas à répliquer. Elle n'osa plus remonter l'escalier; il fallait partir de suite. L'aubergiste rôdait en disputant Stephan et tout le monde, parce qu'ils n'avaient pas eu une nuit aussi agitée que lui; puis il alla s'asseoir dans la petite chambre, et se mit à lire les prix du blé sur les différents marchés; mais malgré les taux élevés, il pinçait ses lèvres et tambourinait involontairement du pied sur le plancher. Bientôt on entendit taper violemment contre une porte d'en-haut; l'aubergiste se rappela alors qu'il avait enfermé Reinhard, et ordonna à Barbel d'aller lui ouvrir; par là il s'épargnait à lui-même de dire

si vite et à bout portant son idée au peintre. Reinhard vint à l'aubergiste en lui tendant les deux mains; mais celui-ci resta tranquillement assis, en tenant des deux mains sa feuille, et dit sans lever les yeux :

— Tiens, vous voilà aussi revenu?

— Oui, et revenu chez moi, j'espère, dit Reinhard.

— Allons! tenez, je vous le dis tout net; emballez vite vos affaires, et que Dieu vous conduise.

— Et Lorlé? demanda Reinhard tout tremblant.

— Oh! j'y mettrai ordre tout seul; ça, c'est mon affaire, personne n'a rien à y voir.

— Et moi, je ne sors pas d'ici avant que Lorlé elle-même me dise de partir.

— Ah! vraiment? Est-ce que c'est la mode comme ça parmi vous autres, messieurs de la ville? Mais, je puis aussi vous chanter un autre air, moi: comprenez-vous? dit l'aubergiste en se levant.

— Je ne croyais pas que l'orgueil paysan nichât en vous, dit Reinhard.

L'aubergiste respirait avec fureur et crispait ses deux poings. Il regarda silencieusement Reinhard du haut en bas, comme pour lui dire : — Mais que te crois-tu donc, toi? Est-ce à un homme comme moi qu'on parle ainsi?

Reinhard secoua la tête, et dit enfin : — D'ordinaire vous êtes pourtant un homme sensé : pourquoi vous emporter ainsi maintenant? Quel mal vous ai-je fait?

Ces mots prononcés avec douceur firent leur effet, et l'aubergiste répondit d'une voix embarrassée : — Comment! me voler mon enfant, ma fille unique!

— Il faut que Lorlé parle. Où est-elle? demanda Reinhard.

— Elle est dans sa peau jusqu'au dessus des oreilles; si elle n'est pas là, il faut qu'elle soit perdue. Lorlé ne sera plus ici, tant que vous y serez vous-même. Après un instant pendant lequel il avait observé la mine navrée de Reinhard, l'aubergiste continua :

— Je vais vous le dire où elle est; elle est au moulin de la Combe.

— Eh bien! je vous promets, reprit rapidement Reinhard, de ne pas lui adresser un mot sans votre permission.

— Je le crois; après tout, vous avez toujours été un homme comme il faut, et maintenant, il faut que j'aille au champ, dit l'aubergiste plus tranquille.

Il sortit, et Reinhard regagna sa chambre. Comme celui-ci fut heureux alors de pouvoir peindre la robe d'après un mannequin. Il travailla sans relâche, et se fit même apporter son dîner dans la chambre.

Barbel, qui savait tout, consola Reinhard, et lui dit de ne pas perdre l'espérance, que le vieux était dur, et qu'il avait besoin d'être un bon moment devant le feu pour se ramollir. La mère aussi vint doucement en haut; elle ne dit rien de la chose importante, mais à la sollicitude qu'elle témoignait pour tous les besoins de Reinhard, il était facile de remarquer qu'elle était aussi de son parti.

Le soir, Reinhard raconta au père, comme quoi ce n'était que pour l'amour de Lorlé qu'il s'était cherché une place; et comme quoi il voulait la rendre éternellement heureuse. L'aubergiste ne disait mot et regardait pensivement Reinhard par dessus son verre qu'il était précisément sur le point de mettre à sa bouche.

Le lendemain matin, en portant à Reinhard son café, la Barbel lui dit :

— Bonheur et bénédiction!

— Pourquoi?

— Oui, vous êtes devenu professeur: le vieux a encore bien causé de cela à sa femme pendant la nuit: çà lui fait tout de même bien plaisir, voilà que l'eau commence déjà à bouillir.

Le vieux ne cessait de grommeler en rôdant par la maison, et avait même, ce qui d'habitude n'arrivait jamais, de petites bisbilles avec sa femme. Il aurait bien voulu qu'elle le priât et suppliât fortement de vouloir bien tirer enfin l'affaire au clair: mais elle ne soufflait mot: elle ne voulait pas avoir la responsabilité pour les jours à venir, d'autant plus qu'elle était déjà tout angoissée à l'idée de voir son enfant partir si loin, pour entrer dans une vie inconnue. Elle était si accablée de réflexions et de souci, qu'elle s'asseyait et se reposait tantôt ici, tantôt là, partout où il se trouvait la moindre petite place.

Le troisième jour, l'aubergiste monta à la chambre de Reinhard, s'assit, et resta longtemps sans rien dire; à la fin, il commença:

— Je me suis décidé. Çà m'arrache un morceau du cœur, de

donner ainsi mon enfant si loin ; mais qu'y faire ? Je vous fais donc une proposition ; je veux mettre encore un an ma Lorlé en pension dans un couvent. Il faut qu'elle apprenne ce qu'on a besoin de savoir à la ville : et si alors vous êtes encore tous deux disposés comme aujourd'hui, alors, ma foi, à la garde de Dieu !

Reinhard s'y opposa, il assura que Lorlé n'avait rien à apprendre, et que c'était précisément telle qu'elle était alors, qu'elle était le plus à même de le rendre heureux. Le vieux sourit et sortit.

Lorlé avait passé trois jours et trois nuits au moulin sous le poids des plus tristes pensées. Aucun messager n'arrivait, Stéphan ne savait rien, et souvent c'était en vérité comme si elle eût été transplantée dans un autre monde. Le quatrième jour, l'aubergiste vint chercher sa fille; il était de mauvaise humeur, et Lorlé le suivit sans mot dire, comme une victime qu'on mène à l'autel. Le père n'était pas en colère contre sa fille; mais contre lui-même, parce qu'il se voyait obligé de céder.

— Aimes-tu encore Reinhard ? se mit-il à demander quand ils eurent fait un bon bout de chemin ensemble.

— Oui, et pour aussi longtemps que je vivrai, répondit Lorlé. Et là-dessus, ils recommencèrent à marcher en silence. Ni l'un, ni l'autre ne disait mot. Le Wadelèswirth n'était pas du tout l'homme aux surprises délicatement ménagées ; l'enfant devait se taire jusqu'à ce qu'il se décidât à parler, et il ne voulait point parler, parce qu'il n'était pas entrain, sans compter qu'il prétendait ne pas s'y mettre à deux fois pour dire ce qu'il avait à dire.

Pendant ce temps-là, Reinhard avait appris par Barbel que Lorlé arrivait avec son père. Il courut au devant d'eux. En se revoyant alors, leur amour flamba de plus belle, et Reinhard s'écria : — Père, donnez-moi la Lorlé maintenant, ici même.

— Doucement, doucement ! ça ne se fait pas ainsi, comme des mendiants derrière une haie : attendez que nous soyons chez nous.

Cette conclusion avait déjà bien son charme. Les deux amoureux cheminaient la main dans la main ; ils n'avaient plus besoin de paroles. En approchant du village, Lorlé découvrit quelque chose à faire au cordon de son tablier, quitta la main de Reinhard, et ne la reprit pas. Enfin toute la famille se trouva réunie dans la chambre. Chacun se tenait debout, le père seul était assis. Après une pause suffisante, il se mit à dire :

— Vieille, qu'en penses-tu? Nous faut-il dire oui?

— Ce que tu feras sera bien fait, dit la femme.

— Tu entends, Lorlé; voilà comme doit être une femme; fais-y bien attention, avant d'en être une toi-même, dit le père, et Lorlé rougit comme braise, à cette exhibition anticipée de son avenir. Le père alors se leva en disant : — Je crois que nous voulons nous donner aujourd'hui la main; après la moisson, nous ferons les fiançailles, et dans un an, vous vous marierez, à la garde de Dieu! Eh bien! mon orgueil de paysan a-t-il raison? demanda-t-il, en tapant fort sur l'épaule de Reinhard.

— Bon père! Ce fut tout ce que celui-ci put répondre.

— Allons, vous êtes un bon homme aussi; je ne veux pas dire le contraire. Maintenant, voilà qui est arrangé. Tout le monde alors se tendit la main, et Reinhard embrassa encore bien la mère; quant au père, il ne pouvait l'embrasser; seulement celui-ci lui secoua fortement la main.

Cette scène d'attendrissement à moitié comprimé n'était pas finie, que l'aubergiste revint se camper, les jambes écartées, devant Reinhard et dit :

— Maintenant, j'ai encore mon petit mot à lui dire, à ce mauvais sujet. Et de ce que je donne à la petite, il ne s'en informe pas seulement, et il fait comme s'il prenait la fille d'un mendiant. Toutes nos bonnes choses, tout ce que nous avons économisé, çà lui semble une bagatelle indigne de lui. Ah! pardieu oui! tout notre ménage lui semble un ménage de guenilleux, c'est pourtant vrai, çà; mille millions de milliards.

— Veux-tu bien te taire, pour l'amour de Dieu! s'écria la mère, si quelqu'un entendait, il croirait que tu jures et que nous avons des querelles ensemble!

— Lorlé, reprit le père, remarque encore bien ceci maintenant, pour ne pas le faire plus tard : quand l'homme parle, la femme doit se taire. Maintenant, suffit; maintenant, allez à l'ouvrage. Tout le monde s'éloigna; Lorlé se disposait à sortir en donnant la main à Reinhard, mais le père lui fit signe, et lui dit : — Reste encore là un moment. Lorlé resta seule dans la chambre avec son père. Celui-ci continua : — Eh bien, es-tu contente maintenant; tu n'as pas besoin de bêler, il faut que tu sois gaie, à présent, écoute;.... oui, qu'est-ce que je veux te dire enfin? oui,... fais en sorte de pouvoir

porter, le jour des noces, ta petite couronne en honneur et conscience; entends-tu?

Lorlé se jeta au cou de son père, mais sans cacher son visage; elle le regardait au contraire fièrement et librement, et dit d'une voix assurée : — Père, vous ne savez pas du tout comme il est brave.

— Je le crois: j'en suis bien aise, qu'il soit brave: en tout cas, ne te reposes sur point d'autre sagesse que sur la tienne, maintenant, va.

Ce furent alors des jours bien heureux, que ceux que les deux fiancés eurent à vivre. En Reinhard, la publicité donnée à leur situation n'avait rien changé; Lorlé, au contraire, se sentait maintenant beaucoup plus libre: elle était dans un ravissement continuel, aux félicitations et souhaits de bonheur que venaient lui apporter l'un après l'autre tous les gens du village. Presque tout le monde avait à lui faire quelque éloge particulier de Reinhard et ne déplorait qu'une chose, c'est que Lorlé s'en allât si loin: mais à tout le monde, elle faisoit promettre de venir la voir, en mangeant et logeant chez elle quand ils viendraient à la capitale. Quelques singularités de Lorlé se montrèrent déjà alors. Par exemple, presque jamais elle n'acceptait le bras de Reinhard dans le village, tandis qu'une fois dehors, elle le saisissait d'elle-même et sautillait et chantait à cœur joie. Il n'y avait jamais moyen de la décider à aller se promener avec Reinbard pendant la journée d'un jour d'œuvre: mais le soir venu, elle se trouvait prête; telles étaient les coutumes du village, et elle s'y conformait.

Une difficulté amena bien des discussions entre le beau-père et Reinhard. Celui-ci prétendait se marier déjà au commencement de l'automne, il ne pouvait, disait-il, rester si longtemps fiancé; et se nourrir d'espérance pendant des mois et des années: mais le beau-père ne voulait absolument pas que la chose fût menée comme cela tambour battant. Néanmoins les femmes de la maison étaient déjà bien sûres qu'il en serait ainsi, car la mère faisait tisser chez tous les tisserands, et tailler chez toutes les tailleuses du pays, pendant que la sœur du collaborateur confectionnait à Lorlé ses robes de ville, sur bonne mesure.

Lorlé n'entendait être dispensée, par son état de fiancée, d'aucun travail ni d'aucune obligation au logis; elle était même plus

laborieuse que jamais; elle tenait à tout mettre en état et à tout laisser en ordre; à l'exemple d'un bon domestique, qui avant de quitter son service, récure et lave, de lui-même, toute la maison du haut en bas. Reinhard était obligé d'y passer; mais aussi à la promenade du soir, elle se retrouvait pleine de vie et de gaîté.

— Il me semble toujours, lui dit-elle une fois, que c'est aujourd'hui samedi, et demain dimanche, puis, quand le lendemain arrive, je recommence à trouver que c'est le samedi, et ainsi de suite. Je suis si contente! si contente! je voudrais seulement.... je ne sais pas du tout quoi!

Une autre fois qu'ils traversaient le bois, une masse de papillons de nuit vinrent se heurter contre le visage de Lorlé: elle s'en impatientait, et Reinhard dit: — Ton visage est si resplendissant de lumière que les papillons viennent s'y brûler; je suis comme cela aussi, moi, n'est-ce pas?

Lorlé saisit une branche d'arbre tout humide de rosée, et la secoua sur la figure de Reinhard, en s'écriant: — Tiens, voilà pour t'éteindre!

Ce fut sur un brin d'herbe à graine tremblante et sur une campanule bleue que Lorlé versa ses premières larmes de fiancée. Une fois qu'ils traversaient ensemble la prairie, Reinhard arracha ces deux plantes, pour montrer à Lorlé la structure si admirable, si délicate du brin d'herbe, et la finesse de l'ensemble de la campanule. — C'est tout ce qu'on peut voir de plus beau, dit-il en terminant sa longue explication.

— Ce n'est pourtant que de l'herbe! répondit Lorlé, et Reinhard s'écria brusquement:

— Comment peux-tu dire quelque chose de si bête, quand je viens de te parler pendant un quart d'heure?

De grosses larmes coulèrent des yeux de Lorlé: Reinhard chercha à la calmer; mais intérieurement il était cependant tout-à-fait vexé. Il oubliait qu'il faut avoir observé longtemps les fleurs les plus riches, pour arriver à admirer la beauté de forme d'un brin d'herbe.

Ce soir-là l'âme de Lorlé resta continuellement sous le coup d'une secousse bien douloureuse. Elle n'accusait point Reinhard, seulement elle doutait d'elle-même: elle se trouvait tout-à-fait stupide, et souvent, en s'informant de quelque chose, elle tremblait,

sans pouvoir cependant mentir, en feignant de comprendre les choses et de s'y intéresser. Mais l'amour est victorieux de tout : Lorlé se promit de faire bien attention quand Reinhard dirait quelque chose ; car après tout, il était bien plus savant qu'elle. Ainsi la timidité de Lorlé se perdit peu à peu, et elle redevint la naïve enfant d'autrefois. Reinhard cependant fit encore une fois peur à Lorlé. Un soir il était à boire joyeusement avec le père ; Lorlé coupait la soupe, et était tout heureuse de les voir si bons amis : elle promenait continuellement ses yeux de l'un à l'autre, et joignit enfin ses mains de toutes ses forces, comme si c'eût été les mains des deux hommes qui étaient là si cordialement assis l'un près de l'autre. Reinhard se retrouvait en train de folâtrer. Il zigzaguait par la chambre et débitait, en balbutiant, des mots incompréhensibles, absolument comme un homme ivre. Lorlé savait très bien qu'il ne faisait que plaisanter ; cependant elle joignit alors ses deux mains sur sa tête, et s'écria de toutes ses forces : — Pour l'amour de Dieu, Reinhard ! Reinhard ! je t'en prie, finis ! je ne puis te voir faire comme cela ! Reinhard cessa de suite ; mais Lorlé continua à frissonner encore longtemps de cette plaisanterie. Elle n'était cependant pas si ombrageuse : elle connaissait la vie et ses laideurs ; elle avait déjà fait tapage à l'occasion de bien des griseries fraternelles, mais Reinhard lui semblait tout-à-fait dégradé et contrefait par de pareilles imitations. cet être si élevé, qu'elle ne contemplait qu'avec humilité, elle ne voulait pas qu'il se ravalât de cette façon. Presque toute la nuit elle ne put oublier ce hideux tableau, et ce ne fut que le lendemain, quand Reinhard lui eut promis de ne jamais recommencer, qu'elle oublia cela tout-à-fait.

Sauf ces deux incidents, nos amants vivaient dans une joie continuelle, et la moindre feuille d'arbre, le moindre petit brin d'herbe suffisait pour les mettre dans l'enchantement. Qui peut comprendre combien une âme tressaille et jubile en elle-même à s'élancer ainsi muette jusqu'au delà de sa propre vie ? Pourquoi les douleurs et les tiraillements de l'existence se font-ils constamment entendre à nous en mille clameurs diverses ? Est-ce la douleur seule qui nous rappelle à la conscience de nous-même et qui nous y maintient ? La joie et l'extase sont la véritable vie ; en elle s'abîme notre conscience personnelle devenue tout amour, dans lequel, bien que morte, vit cependant la vraie vie éternellement heureuse....

La madone fut achevée et envoyée à la ville pour l'exposition. Reinhard apprit à son grand regret que le collaborateur avait divulgué, par maladresse, qui avait servi de modèle pour cette madone. Un Anglais devenu catholique à Rome, qui se trouvait à la Résidence, offrit du tableau une somme importante. Reinhard l'accepta, autant parce qu'il ne voulait pas mener sa femme à la ville où était le tableau, qu'aussi pour une autre raison. Les considérations matérielles se retrouvent partout. Reinhard avait besoin d'argent pour se mettre en ménage. Çà lui était bien pénible de voir ce qu'il avait fait avec le plus profond de son âme, partir pour quelque chapelle abandonnée d'Angleterre, où il ne le reverrait jamais, et cependant il le laissa partir.

Le collaborateur loua un logement pour Reinhard, et sa sœur le lui arrangea. A cette nouvelle, on tourmenta l'aubergiste pour lui faire avancer la noce.

Si rempli de suffisance, et si exempt de préjugés que fût l'aubergiste, cela lui faisait pourtant bien plaisir, de pouvoir dire aux gens du village : mon gendre, le professeur. Le fait est qu'il avait pris Reinhard en grande affection. Voyant que les femmes s'unissaient aussi à Reinhard pour le supplier, il dit :

— Ah! je le vois bien, vous avez déjà arrangé tout cela entre vous; je ne compte plus pour rien chez moi; eh bien! çà m'est égal.

Reinhard courut vite chez le curé, et le pria de publier les premiers bans le prochain dimanche. Il travailla alors avec une étonnante assiduité au tableau promis à l'église; il le bâcla à grands traits vigoureux, destinés à être vus de loin, et ne soigna particulièrement que quelques têtes. La noce fut fixée au dimanche, avant la bénédiction de la nouvelle église. Lorlé demandait à pouvoir encore rester jusqu'à cette solennité, mais Reinhard n'avait plus de plaisir à participer à une fête pareille; il lui tardait de sortir du village.

VI

Vroni arriva du moulin et resta chez l'aubergiste toute la dernière semaine. Elle couchait dans le même lit que Lorlé, et les jeunes filles babillaient souvent la moitié de la nuit. Lorlé ne pouvait assez

mettre au cœur de Vroni comment elle devait soigner ses parents quand elle ne serait plus là.

La veille au soir de la noce, Lorlé pleurait à chaudes larmes debout, près de Barbel, en se voyant sur le point de quitter aussi cette fidèle gardienne: elle se tourmentait à l'idée qu'elle ne saurait comment s'y prendre à la ville: et alors Barbel dit:

— Ma foi, c'est plus fort que moi: je lui avais promis de ne rien dire, mais c'est impossible. Sois tranquille: Reinhard m'a si longtemps priée et suppliée, que je vais aussi chez vous à la ville. Calme-toi, va, je resterai chez toi tant que tu voudras. Lorlé courut à Reinhard et l'embrassa avec une tendresse infinie; elle chassa par là aussi la mauvaise humeur que venait justement de lui procurer une lettre du collaborateur. Il avait invité celui-ci à la noce, comme son seul ami. La réponse négative, et motivée sur un refus de congé, était pleine d'une sourde amertume contre Reinhard.

Le matin de la noce, Reinhard ne regarda Lorlé qu'un moment, et dit: — Vois-tu, je suis aussi fier aujourd'hui qu'un roi le jour de son couronnement!

— Non, pas comme çà: il faut être sage, répondit Lorlé; ce furent les seuls mots qu'elle lui adressa avant d'aller à l'autel.

Lorlé alla encore se marier dans ses habits de village. Au sortir de l'église, elle vint dans la petite chambre mettre les habits de ville. Là, elle resta longtemps à genoux, et fit en pleurant cette prière: — Seigneur, mon Dieu! je mourrai volontiers quand tu voudras; tu m'as assistée jusqu'à présent: je veux tout prendre sur moi; je l'ai éprouvé, oui, tu es bon; tu me l'as fait voir; aide-moi à être bonne, aide-moi!

Elle se releva et appela Vroni pour qu'elle l'habillât; elle ne voulut mettre aucune des robes de soie décolletées, mais une simple robe blanche, fermant jusqu'au cou.

Quand elle descendit, chacun la regarda plein de joie. Sa démarche, chaque mouvement de ses mains, tout en elle était aussi solennel qu'une hymne religieuse.

A table tout se passa a merveille. L'aubergiste était de parfaite humeur, et faisait toutes sortes de plaisanteries. Il semblait à Lorlé qu'elle était responsable de toutes les paroles de son père, et elle en trouvait un bon nombre déplacées; elle picottait constamment sur son assiette, mais malgré toutes les instances, elle ne mangeait

rien : — Je suis rassasiée, tout-à-fait rassasiée, répondait-elle toujours, et c'était la stricte vérité.

— Laissez-la en paix, s'écria enfin l'aubergiste ; quand même Lorlé ne mange pas, mes enfants n'en mangent et n'en boivent pas moins à merveille : ils trouvent tout bon, ils sortent d'une rude crêche ; aussi, professeur, vous pouvez aller avec ma Lorlé jusqu'à Paris : elle n'est pas gourmande. En disant ces mots, il regarda tout le monde au visage, en cherchant quelques applaudissements à de si spirituelles paroles ; puis, comme personne n'applaudissait, il s'écria, excité par le vin : — A votre santé M. le curé, et que la nouvelle église soit aussi en dedans,.... oui, je voulais dire quelque chose, mais il ne faut pas ; c'est de mon gendre ; mais pas maintenant ; enfin, suffit !

La musique joua toutes sortes d'airs joyeux, et la gaîté était encore bien loin d'avoir atteint son apogée, quand au milieu d'une pause, on entendit tout-à-coup des claquements de fouets devant la porte : Reinhard et Lorlé se levèrent. Tout le monde les suivit.

Devant la maison était la petite voiture, les paquets étaient soigneusement attachés ; le cheval était attelé, et Martin, debout à côté, tenait la bride.

Lorlé baissait continuellement les yeux en traversant la cour, comme s'il y eût eu partout quelque chose qui la retînt, et qu'elle était obligée de franchir. Tous les gens de la noce étaient autour de la voiture. En ce moment arriva Wendelin qui donna à Lorlé, en sanglottant, un merle qu'il avait pris, et dans une cage qu'il avait faite lui-même. Lorlé fut obligée d'accepter ; elle lui promit que Barbel le prendrait avec elle en venant, parce que ça les embarrasserait en voyage. Le bambin s'en alla sans rien dire avec son oiseau. L'aubergiste avait pris le fouet sur la voiture, et en donna un tel coup au cheval, qu'il se cabra, au point que Martin put à peine le retenir.

— Vois-tu, dit alors l'aubergiste à Reinhard ; quand on sort de la maison, il faut toujours donner une claque comme cela au cheval, pour lui faire savoir qu'on a un fouet ; après cela, on n'en a souvent plus besoin tout le long de la route. Avec la femme, il faut faire aussi comme çà. Tout de suite en commençant, il faut lui faire voir qui est le maître ; ensuite elle est raisonnable, et on peut laisser le fouet en repos ; mais il faut solidement tenir la bride, rrr ! Ouhô ! Coco ! Ouhô ! donc !

L'aubergiste regarda autour de lui en souriant, pour savoir quel effet produisaient ses paroles; mais ce jour-là, il n'avait pas de chance; il avait beau dire les plus belles choses, on n'y faisait pas attention. Lorlé était appuyée contre sa mère et pleurait; il semblait qu'elle allait se briser de douleur. La mère dit : — Allons, vieux, tu pourrais bien dire quelque chose de mieux, pour la reconduite, quand un enfant part, peut-être pour toujours.... Elle serra vivement ses lèvres l'une contre l'autre, sans pouvoir en dire davantage. Il sembla tout-à-coup à l'aubergiste qu'on venait de lui jeter une seille d'eau sur la tête; il remet le fouet sur la voiture et dit :

— Dou... dou... doucement! Lorlé, écoute, je veux te dire quelque chose, ne pleurniche pas ; si tu as besoin d'argent, s'il te manque quoi que ce soit, tu as un père, tu sais; et s'il vient un petit, tu sais où trouver un parrain et une marraine, tu comprends Maintenant, ne pleurniche pas; je ne peux pas souffrir çà; voyons, ne pleurniche donc pas, ou sinon, par Dieu! je ne te laisse pas bouger de la place. Il enfonça un peu plus son chapeau sur sa tête, crispa ses deux poings et continua : — Non, je ne suis, ma foi, pas embarrassé de toi; tu n'es, fichtre! pas à vendre; non, pas pour un million! Professeur, viens ici; si tu te repends, vois-tu; viens ici ; tu n'as qu'à me laisser là ma Lorlé; c'est encore temps, reste ici Lorlé! La jeune femme leva les yeux en souriant et tendit la main à son père. Celui-ci continua : — Professeur, écoute encore une chose: je veux encore te dire une chose: reste ici avec la Lorlé flanque leur au diable leur place, à ceux de la ville; tu n'en as pas besoin, tu es mon gendre; tu reprendras l'auberge; tu seras l'aubergiste de *la Tille;* je t'abandonne tout; nous nous retirerons dans la chambre de derrière; voyons, fais déballer, et reste là!

— Et mon art? et mes affaires? répondit Reinhard.

— Oui, c'est vrai, à cela je n'y entends rien, dit le père. Il tenait la main de Lorlé dans les siennes et se mordait les lèvres, pour dompter l'émotion qui gagnait son visage. La mère prit Reinhard de côté et lui dit : — Au moins, faites toujours bien attention à ma Lorlé; c'est une enfant comme il n'y en a plus, aussi loin que le ciel est bleu! Elle a un cœur plein de tendresse, et quand elle a un chagrin, elle le cache en elle, quand même ça lui déchire horriblement le cœur,... prenez bien soin aussi qu'elle ne se refroidisse pas dans ses habits de ville, elle n'y est pas accoutumée; et puis,

faites-lui faire un bon bouillon, où vous vous arrêterez pour la nuit; il faut qu'elle le mange; il le faut; elle n'a pas avalé un seul morceau aujourd'hui. Et puis, pensez aussi bien souvent à votre mère qui est dans le ciel..... Adieu! adieu!

La mère ne causa presque plus en particulier avec Lorlé; elle se contentait de replier toujours le beau manteau qu'elle avait mis, et lui demandait: — As-tu au moins bien chaud? fais bien attention! On se refroidit vite vers le soir, quand on est en voiture.

Lorlé répondait affirmativement de la tête. elle ne pouvait plus parler. En ce moment l'aubergiste s'écria: Stéphan, apporte encore une bouteille! du vin des vieilles femmes! pour le coup de l'étrier! A ta santé, professeur, tiens, bois cela! Toi aussi, Lorlé, bois donc, il le faut!

— Oui, bois, dit la mère; ça réchauffe. Lorlé fut obligée de boire: une larme tomba dans le verre.

Alors on monta Lorlé sur la voiture, et comme Reinhard se disposait à monter aussi, l'aubergiste lui donna encore un bon coup sur l'épaule et dit:

— Allons, va-t-en maintenant; vaurien! brigand! scélérat: allons, emmène ma petite.....

C'étaient là autant de gracieusetés caressantes, auxquelles Lorlé ne put s'empêcher de sourire à travers ses larmes.

— Maintenant, hue! partez, à la garde de Dieu! s'écria l'aubergiste. Les musiciens, qui jusque là avaient regardé en silence, se mirent à jouer une marche joyeuse, et la voiture partit.

Ceux qui ont jamais éprouvé ce que c'est que de se voir enlever quelqu'un de cher, et comme toute notre âme se précipite alors après ceux qui partent, ceux-là peuvent se faire une idée de ce que ressentaient ces parents en voyant partir leur enfant. La mère resta debout sur place: il lui semblait que le sol vacillait sous ses pieds, et qu'en même temps on l'entraînait elle-même, et que plus rien n'était solide. Son enfant qu'elle avait porté dans son sein, qu'elle avait surveillé de ses yeux tant d'années, par les nuits silencieuses, aussi bien que dans le bruit du jour..... parti..... parti.....— Et cependant elle serrait toujours fortement la main, comme pour retenir, par un lien invisible, cet enfant qui s'éloignait. A la fin, elle poussa un cri, et tomba au cou de son mari. Chacun contemplait avec émotion ces deux époux. Le curé s'efforçait de la consoler avec quelques bonnes paroles; la mère tourna alors vers lui sa fi-

gure inondée de larmes, et secoua négativement la tête. Pour l'aubergiste, il dit :

— Oui, tout cela, c'est très bien ; mais, de cela, vous ne pouvez pas en parler, M. le curé : vous ne pouvez pas le savoir, ce que c'est que de donner ainsi son enfant !

Le curé se tut.

—Rentrons, vieille ; dit alors l'aubergiste en prenant sa femme par dessous le bras, ce qu'il ne faisait presque jamais : maintenant, nous recommencerons à nous aimer les deux tous seuls. Dans le commencement de notre ménage, nous n'avions point d'enfant : à présent voilà que nous n'en avons bientôt plus chez nous : viens, nous voulons danser un coup ! Musiciens ! en avant !

Dans la salle d'auberge, l'aubergiste fut heureux de pouvoir convertir sa douleur en colère. Il se mit à pester contre la nouvelle mode qu'ont les mariés de partir ainsi aussitôt après le dîner de noces, en laissant le bal tout seul : – C'est absolument comme un baptême sans enfant, disait-il toujours.

Lorlé cependant s'était rapidement éloignée avec Reinhard, sans regarder autour d'elle. Elle se retenait fortement à la banquette : il lui semblait qu'elle allait en voiture pour la première fois de sa vie. — Nous partons.... dit-elle à Reinhard, qui ne sut pas ce que cela pouvait signifier.

Dehors du village, Wendelin était assis au bord du chemin avec sa cage. Quand il vit arriver les gens de la noce, il tira son oiseau dehors, et le tendit aux voyageurs. Fut-ce volontairement ou par hasard ? L'oiseau s'échappa de sa main et s'envola. Wendelin rentra à la maison avec sa cage vide.

Le jeune couple cheminait son mot dire. Lorlé avait tant de pensées, qu'en réalité elle n'en avait aucune. Quand on arriva au dessus de la côte où l'on enraye, elle dit : — Va doucement, Martin. Pourquoi as-tu attelé le *Noir?* il n'aime pas à aller à la limonière : viens, Reinhard, nous voulons descendre.

— Ne ferions-nous pas mieux de rester assis ? allons, comme tu voudras.

Reinhard sauta de la voiture ; il aida ensuite Lorlé à descendre, et la tint un instant suspendue à ses mains dans les airs, jusqu'à ce qu'elle s'écriât : — Voyons, pose-moi donc à terre !

Une fois en marche, Reinhard dit : — De même que je viens de te tenir libre dans les airs, de même je t'ai enlevée de ton sol na-

tal; c'est moi seul qui te tiens maintenant; tu es à moi, à moi seul au monde, et plus que tout au monde.

Lorlé ne savait pas très bien ce qu'il voulait dire par là; elle crut qu'il avait dit qu'il était beaucoup plus fort qu'elle, et qu'il était son maître; elle trouva cela très bien aussi.

— Penses-tu encore à ce que tu as rêvé, demanda-t-elle alors. Reinhard avait complètement oublié son rêve de sa première nuit dans le village; mais Lorlé lui assura, en le racontant de nouveau, que cela ne lui faisait pas la moindre peur. — Je ne crois pas aux rêves, disait-elle. j'ai déjà rêvé plus de dix fois que mon père était mort, et que j'allais à son enterrement; et Dieu merci, il est encore frais et bien portant; mais cela m'inquiète pourtant qu'il devienne si gros, et qu'il ne puisse presque plus courir. Si au moins je savais comment il va maintenant! Il me semble qu'il y a déjà une éternité que je ne l'ai vu; mais non, ils sont maintenant chez nous à relaver les assiettes, ils n'auront pas fini avant dix heures, et la mère de Wendelin leur aide. Elle est si maladroite, qu'elle laisse tout tomber!

— Voyons, laisse la Barbel à son relavoir, et sois avec moi, répondit Reinhard.

— Oui, oui; mais cause aussi, toi; sans ça je dirai toujours des bêtises.

— Nous n'avons plus besoin de causer, sitôt que je t'ai....

— Eh bien, non.

On était arrivé à G..., la ville voisine. Reinhard et Lorlé mangèrent seuls dans leur chambre; il lui donna la première cuillerée de soupe comme à un enfant; elle se laissait faire: mais bientôt elle se mit aussi à manger solidement toute seule: quand ils eurent fini de manger, elle mit les assiettes les unes sur les autres, secoua la nappe par la fenêtre, et la replia dans ses plis.

— On reconnaît là la fille d'aubergiste, dit Reinhard en souriant; laisse donc faire ça au garçon.

— Laisse-moi faire, répondit Lorlé: une fois qu'on a mangé, je ne peux pas souffrir que les assiettes restent sur la table....

Reinhard la laissa faire, et l'appela sa petite mère de famille, qui lui transformait toute habitation étrangère en véritable *chez soi*. Ils restèrent alors un moment assis tranquillement appuyés l'un contre l'autre; mais tout-à-coup Reinhard tomba à genoux devant

elle, l'enveloppa de ses bras, et s'écria en pleurant et en sanglotant :

— Non, je ne suis pas digne de toi, ma pure, ma sainte amie! Lorlé le releva et le consola, puis elle dit : — Ecoute, j'ai aussi à te prier d'une chose : il nous faut continuer notre route : il fait un superbe clair de lune : fais-le par amour pour moi, mon cher Reinhard.

Ils continuèrent donc leur voyage, par cette belle nuit, dans une silencieuse extase.

Cependant Lorlé pensait toujours à la maison : elle aurait bien voulu savoir s'ils étaient déjà allés se coucher, ou s'ils dansaient encore. Un instant elle se mit à dire à Reinhard : — Te rappelles-tu encore la belle sauteuse qu'ils ont jouée quand nous sommes partis? Il me semble que j'entends toujours leur musique.

Pendant ce temps-là, à la maison, la mère était montée dans la petite chambre de Lorlé. En apercevant là le lit de l'enfant, elle se mit à fondre en larmes, regarda longtemps cette chambrette au clair de lune, puis enfin elle descendit en silence. La danse avait bientôt fini, car il fallait se réserver pour le prochain dimanche, jour de la bénédiction de la nouvelle église.

Martin accompagna encore le jeune couple pendant trois jours, il semblait toujours à Lorlé que ce n'était là qu'un voyage de promenade, d'où elle retournerait le lendemain à la maison, où tout reprendrait sa marche ordinaire.

Si les fiançailles avaient fait sur Lorlé une impression si profonde, en laissant Reinhard à-peu-près impassible, le mariage produisait maintenant sur tous deux un effet tout contraire. Une fois fiancée, Lorlé s'était sentie devenue une toute autre personne pour les gens du village : et pour elle, l'union était alors déjà indissolublement contractée. Pour Reinhard, au contraire, l'impression analogue n'était devenue sensible qu'au moment où il s'était vu lié pour jamais à un être autre que lui, lui qui avait toujours vécu si seul. Il lui semblait que tous les arbres et toutes les montagnes le regardaient avec des yeux nouveaux : il lui semblait que tout vivait d'une autre vie, parce que lui-même venait de transformer la sienne.

Une particularité de Lorlé, qui sans doute provenait encore en partie du régime sévère de son père, mais qui avait aussi sa source dans sa compassion pour les gens et pour les bêtes, c'est qu'elle

était toujours dans une agitation fébrile, sitôt que la voiture était attelée devant la maison : — Il me semble toujours que je suis attelée moi-même, répondit-elle à la réprimande de Reinhard. Pour la déshabituer de cette hâte et de cette fièvre, Reinhard lambinait encore plus que de coutume pour le départ, et chaque fois Lorlé s'excusait auprès de Martin de s'être fait si longtemps attendre.

Le troisième soir, Martin les quitta *aux Trois Rois* à Bâle pour revenir au logis. Cette dernière séparation de leur propre voiture, du cheval et de Martin fit bien mal au cœur de Lorlé, et elle dit: — Mille millions de bonjours à tout le monde chez nous, autant de bonjours qu'il en peut tenir sur la voiture et que le cheval en peut traîner!

Pendant que Lorlé se désolait après Martin, Reinhard lui dit en la consolant : — Sois gaie, laisse le monde entier s'engloutir derrière toi ; je t'ai arrachée du fleuve de la vie ordinaire, nous sommes seuls, tout seuls. Ne pense plus à chez toi maintenant.

Ce jour-là, ils mangèrent pour la première fois à table d'hôte. Reinhard voulait que Lorlé prît de la distraction , et cependant il était de mauvaise humeur quand çela lui arrivait. Le voisin de table de Lorlé, un jeune homme de joyeuse mine lui dit : — Vous êtes certainement très bonne pianiste, madame ?

— Eh ! pourquoi ?

— Parce que les pianistes se servent de la main gauche comme de la droite ; ils la tendent souvent quand ils donnent la main.

— Non , je ne connais pas le piano ; nous en avons bien un à la maison ; mon père voulait me le faire apprendre ; mais je n'ai pas eu assez de patience, et puis j'avais honte comme cela de ne rien faire : c'est seulement une mauvaise habitude que j'ai ainsi avec la main gauche.

Le jeune homme était très empressé , et à chaque nouveau plat reliait conversation avec Lorlé, malgré la peine que se donnait Reinhard pour saisir la parole et tirer à lui Lorlé. L'étranger remettait aussitôt Lorlé entrain , et souvent la faisait rire aux éclats. Reinhard était fermement persuadé que l'étranger s'amusait d'elle, bien qu'il ne pût trouver à cela aucun motif: il était furieux , sans trouver l'occasion de le laisser remarquer. Une fois rentrés dans leur chambre, il signifia à Lorlé, que pour une dame, cela n'était pas convenant de rire tout haut à une table d'hôtes et surtout de causer avec son voisin. Sur ce dernier point Lorlé se défendit , en prétendant

que quand on mangeait avec quelqu'un à la même soupière, il fallait aussi causer avec lui, et qu'elle avait eu vraiment pitié des autres qui mangeaient là tout seuls, comme des malades sur leur lit solitaire. Quant à l'obligation de se déshabituer de sa main gauche, à cela elle n'avait rien à dire; quoique Reinhard l'eût trouvé si joli quelque temps auparavant.

— Es-tu fâchée contre moi, demanda-t-il enfin.

— Mais, Seigneur Dieu, pourquoi donc? Tu es si bon!

— Il te faut aussi me corriger sur bien des choses: il ne faut rien me passer: nous voulons tâcher de nous rendre meilleurs l'un l'autre.

— Il faut ne rien tâcher: il faut aller tout droit devant soi, répondit Lorlé. Elle ne pouvait aisément se créer une norme et un fil directeur. Elle vivait et agissait de par la certitude de son naturel: pendant que Reinhard, pris des meilleurs élans, se proposait toujours les choses les plus nobles, quoique la plupart du temps, l'instant d'agir arrivé, il ne consultât plus que ses dispositions du moment. Ils arrivèrent alors dans la splendide région des Alpes.

En voyant les montagnes flamboyer au soleil couchant, Lorlé s'écria une fois: — Reinhard, dis-moi, est-ce donc encore plus beau que çà dans le ciel?

— Bonne! chère enfant! comment puis-je le savoir?

— Ne me dis pas enfant, répondit Lorlé.

— Eh bien, donc, ange! Oui, tu l'es: je sais maintenant comment il fait au ciel, puisque je suis près de toi.

Le soleil couchant enveloppa de ses rouges clartés les ineffables étreintes des deux époux.

Reinhard avait une docile écouteuse, à laquelle il expliquait, chemin faisant, les beautés de la nature et les points de vue remarquables. Lorlé l'écoutait toujours parler avec plaisir, quand même elle ne le comprenait pas bien. Par moment aussi, elle faisait une digression, tantôt sur l'état des pommes de terre, tantôt sur ce qu'on attelait les bœufs dans ce pays tout autrement que dans son village, Bien que de pareilles remarques coupassent fort souvent en deux les explications les plus animées, Reinhard les prenait en patience. Une singularité se manifesta à l'occasion de ces explications. Jusque la Reinhard n'avait parlé que patois avec Lorlé, sans préméditation il est vrai, car ça allait ainsi tout seul: ça lui semblait plus agréable et plus familier; mais dorénavant, il lui semblait qu'il avait

entrepris là avec son âme une mascarade de nuit de carnaval. Cela lui semblait un vêtement étranger ; il sentait que le monde de la réflexion et des pensées générales était incompatible pour lui avec le patois. Il pouvait bien exprimer ainsi tout ce qui lui était personnel, mais rien de ce qui s'élevait plus haut. Aussi pria-t-il alors Lorlé de s'habituer peu à peu au pur allemand, et elle le promit de bon cœur. Elle le regardait toujours en levant les yeux avec étonnement, quand il parlait si magnifiquement, et lui dit une fois :

— Tout de même, tu aurais dû te marier avec une femme plus intelligente que moi; ou même ne pas te marier du tout. Mais pourtant, non; car enfin personne ne t'aime autant que moi, cher petit cœur d'homme!

Il la pria alors de toujours bien prendre part à ce qu'il disait. Lorlé se prêtait à tout avec une profonde humilité, souvent elle répétait à voix basse bien des mots qu'il avait dit, et qui avaient joliment sonné à ses oreilles, afin de les retenir plus sûrement.

Quelques détails qui se rattachent à ces moments, quoique de peu d'apparence, méritent cependant d'être mentionnés. Depuis que Lorlé portait un chapeau à la mode, le soleil la tourmentait beaucoup plus qu'autrefois, quand elle allait nu-tête, et cependant presque toutes les fois qu'elle sortait, elle oubliait son ombrelle. Il fallait toujours revenir la chercher ; et quand elle ne s'en servait pas, elle la laissait tomber pour ainsi dire à chaque pas. Cela lui faisait mal quand Reinhard la ramassait galamment; aussi prit-elle le parti de se l'attacher fortement autour de la main. Avec son grand châle, elle ne pouvait plus se mouvoir, non plus qu'avec son écharpe; elle nouait donc le premier par les coins sur son dos aussitôt qu'elle était dehors de la ville, et liait la seconde en bandoulière, comme une écharpe de chevalier. Jamais Reinhard ne pouvait la débarrasser de quoi que ce fût; elle voulait même dans leurs promenades, porter aussi sa redingote, comme il est de règle que les jeunes paysannes portent sur leur bras la veste de leurs galants. Autre chose encore; tant qu'elle avait ses gants aux mains, elle se trouvait tout étrange, et ne parlait plus si bien que d'ordinaire; aussi, dès qu'elle le pouvait, les gants étaient-ils arrachés bien vite. Toutes ces bagatelles donnaient lieu à toutes sortes de joyeuses taquineries.

Sur le lac de Zurich, Lorlé pleura ses premières larmes d'épouse; et ce fut, il faut bien le dire, à propos de l'église neuve de Weissenbach.

Depuis le départ du bateau. Lorlé ne parlait déjà plus d'autre chose que de la bénédiction de l'église qui avait lieu en ce moment chez elle, par ce beau dimanche: elle ne voyait rien de toutes les magnificences qui l'entouraient. Reinhard l'écouta un moment en silence, puis il la pria de regarder cependant un peu les environs; alors elle se tut, et Reinhard alla s'asseoir dans un coin isolé du bateau. Quelques cloches s'étant mises à sonner au loin et dans le voisinage, il revint près de Lorlé et lui dit:—Ecoute, que c'est beau!

— Oui, dit-elle, chez nous, maintenant ils vont à l'église; la Vroni a mis un bonnet neuf, et Wendelin la veste neuve que j'ai donnée pour lui à Barbel.

Reinhard répondit tout en colère: — Tu ne peux donc pas penser à autre chose qu'à ton village; c'est trop niais, pourtant! A cette sortie, de chaudes larmes roulèrent sur les joues de Lorlé, et Reinhard la laissa seule pendant une heure.

Le soir cependant Lorlé fut tout heureuse quand Reinhard lui apprit qu'ils allaient enfin reprendre la route du pays. Reinhard s'y était décidé, parce qu'il avait la conviction que Lorlé ne commencerait à se sentir à l'aise qu'au milieu de son propre ménage: il ne demandait pas mieux lui-même que d'aller jouir de la douce paix domestique. Depuis bien des années, il errait sans famille par le monde. Il ne pouvait soupçonner par quelles racines délicates et fortes en même temps, la vie d'une pareille jeune fille devait tenir au sol de la patrie. Désormais ils allaient pousser tous deux en commun sur un sol nouveau pour eux. Mais auparavant Reinhard devait encore se ficeler pour cela. A la dernière station où l'on fit halte, il coupa sa belle barbe, car l'intendant de la cour lui avait fait observer que cela ne cadrait pas avec son nouveau titre. Reinhard se donna donc un menton d'étiquette en riant, mais néanmoins avec un certain regret. Lorlé s'en lamentait on ne peut plus, et lui dit: — Ma foi, tu n'es plus si beau, c'est-à-dire, ça m'est égal, à moi; mais c'est pourtant dommage! Elle passa sa main sur sa figure nue, et se récria fort que cela fût si rude.

— Si ton père voyait cela, il rirait joliment, car il l'avait prophétisé, dit Reinhard.

Lorlé pressentait obscurément au milieu de quelle vie mesquine et oppressante elle allait se trouver; mais elle chercha à s'égayer ainsi que Reinhard, et elle y réussit.

(La suite au prochain numéro.)

DE L'ART CHRÉTIEN

DANS LA SUISSE ROMANE [1].

Histoire de l'architecture sacrée du IVe au Xe siècles dans les anciens évêchés de Genève, Lausanne et Sion, par J.-D. Blavignac, architecte. — Un beau volume in-8° avec 37 planches et un atlas in-folio de 86 planches. 1853. — Lausanne, G. Bridel, éditeur ; Paris, V. Didron, libraire. Prix : 60 francs.

SECOND ARTICLE.

Nous avons suivi M. Blavignac dans l'étude des deux premières phases de l'art roman primitif. Abordons maintenant la troisième division de son livre. Elle nous offre le tableau de l'architecture carolingienne dans la contrée qui fait l'objet de ses investigations.

Le premier trait qui distingue cette architecture, c'est le retour vers l'art payen de Rome et de la Grèce. D'abord on emprunte; on fait entrer dans les constructions nouvelles les débris des monuments renversés. On les transporte à grands frais, et souvent à des distances très considérables. Charlemagne va chercher en Italie les colonnes destinées à embellir son église d'Aix-la-Chapelle; Avenches en fournit aux constructeurs de l'église de Grandson. Mais on ne se borne pas à emprunter, on imite, et souvent avec bonheur. Les chapiteaux du IXe siècle rappellent quelquefois, par la beauté de leurs formes, le chapiteau corinthien classique. La courbe des arcs, la simplicité du galbe des moulures caractérisent aussi la renaissance artistique du IXe siècle. Mais qui dit renaissance, dit réaction : l'art carolingien devait réagir contre celui qui l'avait précédé, et il le fit toujours plus, semble-t-il, à mesure qu'il se développa davantage. Le style arcatural, dans nos contrées, sem-

(1) Voir l'article précédent, n° de mars 1854, page 183.

ble un moment abandonné. On en use moins, on en use autrement. Au lieu d'être horizontales comme auparavant, les lignes d'arcatures sont plutôt circulaires. Elles ornent les arcs, elles suivent les contours intérieurs des archivoltes. Mais si l'arcature apparaît moins, d'autres genres de décorations la remplacent. C'est d'abord la forme lobaire, dont on trouve à peine à l'époque précédente quelques grossiers rudiments, et qui plus tard deviendra un des éléments importants de la grande architecture du moyen-âge. A la forme lobaire se joignait, au IX[e] siècle, l'usage de l'entrelacs, ainsi que divers motifs d'ornementations qui se rattachaient à la tradition de l'art antique. Les têtes saillantes se montrent aussi dans la décoration carolingienne, de même que l'arc outre passé, et cet arc aigu dont le rôle, plus tard, sera si grand dans les cathédrales du XIII[e], du XIV[e] et du XV[e] siècles. Notons enfin, pour être complet, ces agrafes qui, dans quelques églises de ce temps, servent à relier la base des colonnes au piedestal. C'est là, dit M. Blavignac, un des caractères les plus remarquables de l'art carolingien.

Dans cet art, maintenant, quelle part d'influence faut-il attribuer à l'Orient et à Byzance? Le problème n'est pas facile à résoudre Faisons comme M. Blavignac, soyons prudent, et bornons-nous à dire que c'est à l'art byzantin qu'il faut très probablement rattacher l'usage de la coupole, ainsi que ces massifs rectangulaires, dont nous verrons tout à l'heure un exemple dans l'église de Saint-Pierre de Clayes. M. Blavignac pense que l'Espagne arabe et même la Perse ont aussi, au IX[e] siècle, exercé une certaine influence sur notre art latin. Cet art n'en conserve pas moins un certain caractère national. Nous voyons, par exemple, durant tout le cours de cette période, le type trapu persister dans l'imagerie-décorative. Dans l'architecture du IX[e] siècle, l'ancien esprit celtique se complique en quelque sorte des influences de l'esprit gallo-romain et des idées, des habitudes barbares. Le génie du nord s'y mêle au génie du midi, l'art de la Grèce à celui de la Scandinavie. « Dans » les chapitres précédents, dit l'auteur, nous avons démontré com» bien l'action locale fut puissante dans les temps mérovingiens : » au IX[e] siècle, elle ne fut guère moindre. L'art gallo-romain, sou» vent si national lui-même, et dont l'histoire est encore à faire, » dut, bien plus que les importations étrangères, faire sentir son

» influence sous le règne de princes qui, en tout, aspiraient à la » gloire romaine. D'autre part, les peuples immiscés dans les Gau- » les avaient une civilisation qui, bien que fort différente de la nô- » tre, était complète dans son sens, et un art développé qui se mêla » à celui du peuple établi. En résumé, l'art carolin, envisagé d'un » point de vue très-général, se résume par la réunion, sous l'action « du génie, de l'art romain et de l'art scandinave.»

Au IXe siècle déjà deux variétés se dessinent dans nos contrées sur le fond commun de l'art carolingien. Je parle du style *Rhénan* et du style *Rhodanique*. Ce qui caractérise essentiellement ce dernier, c'est l'emploi du chapiteau corinthien. Le chapiteau cuboïde distingue le style rhénan. Ses feuillages nous offrent toujours dans leurs découpures l'ancien galbe aigu. Le galbe du chapiteau rhodanique est au contraire plat et arrondi. Ces différences ne sont pas les seules, mais pour se faire une idée complète des deux variétés de l'art carolingien, il faut les étudier sur les planches mêmes de l'atlas. C'est le seul moyen de bien comprendre et cet art lui-même et les monuments qui nous en ont été conservés. Le plus remarquable peut-être est l'église de Saint-Pierre de Clages, sur la route de Martigny à Sion, au lieu même où Saint-Florentin, second évêque d'Octodurum, souffrit le martyre, au commencement du Ve siècle. Cette petite église est d'une grande valeur archéologique. Le style arcatural du VIIIe siècle s'y mêle au style carolingien rhodanique. Mais c'est le dernier qui domine; nous y retrouvons ses principaux caractères.

L'église de Saint-Pierre n'a pas la forme de la croix; son plan est celui d'un rectangle terminé par trois absides voûtées en conque. Deux larges bandes murales divisent la façade en trois parties. La porte est rectangulaire, et surmontée d'un tympan orné de peintures, dont la date est évidemment postérieure au IXe siècle. Sur une des faces latérales, celle du nord, une seconde porte, aujourd'hui murée, est particulièrement digne d'intérêt par le massif rectangulaire qui la surmonte. Ce massif est tout bysantin, ainsi que la coupole qui domine le chœur. L'arc aigu se laisse voir dans la porte dont nous parlons; mais il y est très peu prononcé. Il l'est davantage dans les arcatures courantes qui ornent à l'extérieur les murs des absides. Leurs baies nous offrent au contraire l'arc surbaissé. Mais venons au clocher qui domine la coupole : c'est là peut-être qu'éclate le mieux le style propre à l'art carolingien.

Le clocher de Saint-Pierre est octogone. Il a deux étages. L'étage inférieur, construit en briques, offre une baie sur chacune de ses faces. Ces baies ont ceci de particulier que, par suite de l'enfoncement des archivoltes, elles présentent des arcs plus larges que l'écartement des pieds-droits. Mais l'étage supérieur est bien plus digne d'attention. Il est construit en pierre de taille; les baies sont géminées; les colonnettes qui les séparent, sont remarquables par leur finessse et leur par élancement. Ces colonnettes sont prismatiques à l'extérieur du clocher, et s'harmonisent ainsi avec sa forme octogone. A l'intérieur au contraire elles sont circulaires. Leurs bases offrent la disposition attique. Des volutes, des entrelacs, des feuillages, des figurines ornent les chapiteaux. Un cordon de tablette court sur toutes les faces du clocher; enfin entre les deux étages, les faces nord et nord-ouest sont décorées de têtes saillantes, placées au-dessus des baies de l'étage inférieur, Le bénitier de l'église de Saint-Pierre, précieux par son ancienneté, est très remarquable en lui-même. La vasque, en pierre dure, ne présente aucun ornement; mais le pédicule, de forme carrée, offre sur chaque angle deux colonnettes séparées par un massif dont les quatre faces présentent chacune la figure d'une croix.

Le clocher de la cathédrale de Sion nous présente dans son architecture les mêmes caractères généraux que l'église de Saint-Pierre de Clages. Les portes sont d'un style tout pareil; mais à Sion la porte est plus ornée, les pieds-droits ont une base et des chapiteaux. Des lignes d'arcatures indiquent les divisions des étages, et ici comme à Saint-Pierre, nous trouvons dans les ouïes du clocher, des arcs qui présentent cet excédent de largeur sur les pieds-droits que M. Blavignac envisage comme un des traits distinctifs de l'art carolingien. Même ressemblance dans les colonnettes; même mélange de colonnettes rondes et prismatiques. Seulement le travail est différent. les colonnettes du clocher de Sion sont très inférieures par l'exécution a celles du clocher de Saint-Pierre.

Mais ce qu'on ne trouve pas dans ce dernier, ce sont des lucarnes. A Sion, huit lucarnes sont pratiquées sur les faces de la pyramide octogone, qui sert de couronnement à l'édifice. Une galerie crénelée entoure cette pyramide, et rappelle ces temps de troubles et de combats, où les églises elles-mêmes se transformaient parfois en citadelles. A l'époque où le clocher de Sion fut construit, les

derniers envahisseurs de notre sol, les Sarrasins, occupaient le passage du grand Saint-Bernard. Aux quatre angles de la galerie crénelée du clocher de Sion se voient des oreilles ou cornes. C'est l'origine des cônes et des clochetons qui plus tard viendront décorer un si grand nombre d'églises dans la grande époque de l'art chrétien.

Passons maintenant des bords du Rhône à ceux du lac de Neuchâtel; nous y verrons dans l'église de Grandson le rapprochement des deux styles, et tout d'abord un caractère de renaissance grecque beaucoup plus prononcé qu'à Sion et à Saint-Pierre. Dans l'Eglise de Grandson, aucune trace d'arcature. La réaction contre l'art antérieur est complète. Ce précieux monument ne nous a pas été conservé en entier; mais la plus grande partie en est encore debout, à savoir toute la nef et une partie du chœur. «Peu de monu- » ments de la Suisse, dit M. Blavignac, sont aussi intéressants que » cette église. Bâtie en forme de croix latine, régulièrement orien- » tée, dix arcades, cinq à droite, cinq à gauche, séparent la nef » des bas-côtés; ces arches, à plein-ceintre, reposent sur des co- » lonnes dont les fûts, en marbre et en granit, sont antiques pour » la plupart, et ont été apportés des ruines d'Avenches. Des bases » et des chapitaux d'une certaine valeur archéologique, accompa- » gnent ces fûts, de hauteur et de diamètres inégaux. Une série » d'arcades appliquées correspond aux précédentes et décore les » murs des bas-côtés. La coupe transversale de cette nef montre » que la voûte centrale est en berceau, et celles des bas-côtés » en quart de cercles ou demi-ceintres contrebuttant la poussée de » la précédente. Quatre piliers carrés, réunis par de grands arcs, » se trouvent aux angles de la croisée; c'est sur cet ensemble que » s'élève le clocher, de forme rectangulaire, et percé sur chaque » face de deux ouïes à ceintre trilobé.

» La voûte circulaire de la croisée s'élève à une hauteur considé- » rablement plus grande que celle de la nef, et les parties corres- » pondant aux angles rentrants du carré, reposent sur des penden- » tifs à plein-ceintre, établis sur une dalle de la même grandeur, » qui forme la corde de l'arc. Le sommet de la voûte est percé » d'une grande ouverture ronde, analogue à celle que nous avons » signalée dans l'église de Romainmotier.

» Les voûtes des transepts sont en berceau, dont l'axe est pa- » rallèle à celui de la nef; les vestiges de colonnettes, adossées aux

» premiers piliers de la croisée, semblent indiquer le place des » ambons où, suivant la coutume antique, on faisait la lecture de » l'Epître et de l'Evangile. »

La simplicité du galbe des moulures, les belles formes de plusieurs chapiteaux, distinguent l'église de Grandson non moins que les sculptures dont ces chapiteaux sont ornés. Quelques-uns nous présentent des images d'aigles et de lions, dans lesquelles M. Blavignac reconnaît le symbole des deux natures de Jésus-Christ ou des attributs d'évangélistes.

« Le mythe de la destruction du paganisme couronne les co- » lonnes placées à l'entrée de l'église : on voit d'abord une série » d'êtres en souffrance : ce sont les idolâtres sous l'influence de » leurs erreurs ; des prélats, de pieux missionnaires, sans doute, » sont près de là ; Michel, assisté de ses anges, transperce la tête » de l'ancien séducteur : Marie, avec l'enfant Jésus placé sur ses » genoux, bénissent les saints combattants, et l'enfer, figuré par » une tête monstrueuse, est obligé de rendre sa proie.

» L'absence du nimbe aux figures de Jésus et de Marie, est une » particularité à noter, car, à partir de la fin du Xe siècle, les exem- » ples de figures sacrées sans nimbes sont extrêmement rares. Le » travail natté de la chaire ou fauteuil de Marie, rappelle l'exten- » sion qu'avait pris, dès l'époque gauloise, l'art de la vannerie.

» Les chapiteaux des bas côtés présentent l'entrelacs ornemental, » des motifs de décorations qui rappellent le chapiteau antique, » enfin, cette disposition cubique et cuboïde, caractéristique de » l'école caroline des bords du Rhin. La partie inférieure des co- » lonnes n'est pas sans intérêt. Quelquefois la base proprement dite » est prise dans le même bloc que le fût ; plus ordinairement c'est » avec le dé ou piédestal qu'elle est jointe ; son profil rappelle sou- » vent la base attique. Quelquefois il est plus orné.... A Grandson, » nous trouvons généralement l'agrafe ovoïde avec ou sans feuil- » lage, forme employée jusqu'au XIIe siècle, époque où les agra- » fes à volute, qui apparaissent avec les premières années du XIe, » furent très employées.....

» Plusieurs autels de l'église de Grandson présentent, scellés » dans leurs faces, de gros anneaux en fer, d'un usage très pro- » blématique, et dans lesquels on doit peut-être voir des monu- » ments analogues aux boucles qui, fixées sur certaines portes

» d'églises, conféraient le droit d'asile aux coupables qui pouvaient » s'en saisir. Un second objet, le siége du prieur, magnifique œu- » vre de menuiserie du XVe siècle, et dont nous donnerons plus » tard la description, rend cette église remarquable. »

J'ai dit que l'église de Grandson nous offrait le rapprochement des deux styles. Dans la contrée qui nous occupe aucun monument carolingien ne correspond de tout point au style rhénan. Pour le trouver pur et sans mélange, il faut le chercher au Xe siècle, dans l'église collégiale de Neuchâtel. Mais ici nous entrons dans une nouvelle phase de l'art roman ; nous arrivons à la quatrième et dernière partie du livre de M. Blavignac.

L'architecture du Xe siècle est mal connue et les monuments authentiques de cette époque sont peu nombreux. On construisit alors moins d'églises que dans le siècle précédent. On attendait la fin du monde annoncée pour l'an mille, et bien loin de multiplier les constructions nouvelles, c'est à peine, dit M. de Caumont, si on réparait les anciennes. Le mouvement imprimé aux arts par Charlemagne s'était d'ailleurs arrêté. Les artistes étaient moins habiles, et probablement moins nombreux. Mais un progrès nouveau se cachait au fond de cette décadance : au brillant essai de renaissance greco-romaine, qu'on avait un moment tenté, succédait partout une recrudescence de l'art indigène antérieur. Aussi, le dixième siècle est-il dans une certaine mesure une époque de transition. Un art nouveau apparaît ; mais l'art carolingien se montre encore avec plusieurs de ses caractères dans les monuments que M. Blavignac nous présente successivement dans les pages de son livre et sur les belles planches de son atlas.

Parlons d'abord de celui que j'ai nommé tout à l'heure. L'église Notre-Dame de Neuchâtel fut construite par la reine Berthe. C'est là du moins l'opinion de M. Blavignac, opinion soutenue déjà par M. DuBois-de-Montperreux, dans le savant travail sur les monuments de Neuchâtel, publié en 1852, deux ans après la mort de cet habile et savant archéologue, par les soins de la Société des antiquaires à Zurich. L'époque de la construction de l'église de Neuchâtel, serait plus facile à fixer si nous possédions encore le relief qui décorait autrefois le tympan de la porte de cette église. Il n'existe plus depuis trois siècles, nous ne le connaissons que par des dessins, non plus que l'inscription qui lui servait d'en-

cadrement. Ce relief représentait Marie assise sur un trône. A droite, une femme richement vêtue était agenouillée à ses pieds. On voyait à gauche un évêque crossé et mitré. Ces deux personnages offraient à la vierge un temple, image en petit de l'église, et dans le cordon circulaire qui surmontait le relief, on lisait : *Respice Virga pia me Bertam scta. Maria et simul Ulricus it fugiens ini.....* Dans le cordon en ligne droite qui est au-dessous du relief, se trouvaient ces mots : *Dat domus..... facientibus et paradi....*

« Si nous avions encore l'inscription sous les yeux, dit M. Du-» Bois, toute incertitude cesserait sur son orthographe et ses abré-» viations, et par conséquent sur son véritable sens. Mais qu'on » remplace comme on le voudra les lettres manquantes et que cer-» tains traits devaient indiquer, il n'en reste pas moins certain que » Berthe et Ulrich évêque, consacrent le temple à la vierge Marie. » Ulrich, évêque d'Augsbourg, était cousin germain de Berthe : ils » avaient eu de fréquents rapports de famille pendant les séjours » que Berthe avait faits à Zurich chez sa mère Réginlinda, et dans » le voisinage de sa fille, femme de l'empereur Othon. La vie de » saint Ulrich nous fait d'ailleurs connaître que deux fois il fut » obligé de fuir sa résidence : la première, chassé par une des » grandes invasions des Hongrois, la seconde, lors du différent » survenu entre Luitolf, duc d'Allémanie, fils de l'empereur Othon, » et Henri, son oncle, frère de l'empereur et duc de Norique. Nous » y lisons de plus, qu'après la grande victoire remportée par l'em-» pereur Othon sur ces barbares, en 955, saint Ulrich fit un péle-» rinage d'action de grâce à Saint-Maurice en Valais, pour y re-» cevoir des reliques attribuant la victoire sur le Lech à Dieu et à » saint Maurice. Dans ce voyage en Bourgogne, fait en 958, saint » Ulrich vit nécessairement sa cousine Berthe et s'intéressa à ses » œuvres de piété. »

L'argument paraît sans réplique, et l'on peut s'étonner qu'il ne soit pas venu à l'esprit des chanoines qui, dans le cartulaire même du chapitre de Neuchâtel, attribuent la construction de leur église à une autre Berthe, femme d'un comte Ulrich, qui en fit une collégiale et d'abord l'agrandit considérablement. Les grandes propriétés dont le chapitre fut doté par ce comte Ulrich et par ses successeurs, firent sans doute oublier aux chanoines la reine Ber-

the et la vraie origine de l'église. C'est là du moins ce que pensait M. DuBois, qui remarque avec grand'raison que si le Ulrich figuré dans le relief détruit était le comte de Neuchâtel, on ne comprendrait pas pourquoi son nom vient à la suite du nom de sa femme, surtout pourquoi il est représenté en costume d'évêque, la mitre en tête et la crosse à la main. La remarque est fort juste, mais toute la question n'est pas là. Evidemment le Ulrich mentionné dans l'inscription n'est pas le comte de Neuchâtel : mais pouvons-nous en conclure que ce soit nécessairement l évêque d'Augsbourg, et que la Berthe du relief soit la bonne reine à laquelle la tradition populaire rattache la construction de presque tous les monuments que le moyen-âge a laissés debout sur notre sol. Ce qu'il faut donc déterminer avant toute autre chose, c'est le caractère architectonique de l'église qui nous occupe. Son style est-il bien celui du X[e] siècle ? M. DuBois n'en doute pas plus que M. Blavignac. Le chœur de la collégiale de Neuchâtel (il ne s'agit ici que du chœur, les nefs sont d'une époque plus récente), offre une singulière ressemblance avec celui de l'église de Payerne, dont un acte authentique rattache la construction à l'année 961. « Le style d'architec-
» ture de cette partie de l'église de Neuchâtel, dit M. DuBois, a
» une identité complète avec le Münster de Zurich : même décora-
» tion extérieure, mêmes motifs pour les chapiteaux, la ressem-
» blance de style et de composition est telle, qu'on peut croire que
» les mêmes maîtres ont travaillé au grand portail, aux écritures
» et aux ornements des deux édifices. Les rapports nombreux de
» parenté que Berthe soutenait à Zurich, où Réginlinda, sa mère,
» séjourna presque toujours, expliquent comment des ouvriers
» habiles, employés à Zurich, ont été mandés et occupés aux con-
» structions de Payerne et de Neuchâtel. »

La plus grande analogie existe en effet, suivant M. Blavignac, entre la porte du Münster de Zurich et celle du chœur de la collégiale de Neuchâtel. Cette porte est remarquable à plus d'un égard. Elle est garnie de colonnettes de pied droit complétement isolées du mur et d'un très beau travail. Les bases sont attiques et munies d'agrafes ovoïdes. Les chapiteaux sont parfois formés d'ornements groupés sur une masse cuboïde. On en voit qui sont céphaliques, d'autres aquiliformes. L'archivolte est surmontée d'un cordon horizontal, dont la coupe est celle du profil attique. Deux statues sont

sculptées entre les colonnettes les plus rapprochées du vide de la porte. Elles représentent, avec des proportions raccourcies, les apôtres Pierre et Paul. Leurs pieds sont nus, leurs têtes nimbées. La face méridionale du chœur de Neuchâtel est ornée, ainsi que l'abside et les deux absidelles. de corniches arcaturées. Les retombées nous offrent des têtes humaines de formes variées.

Si maintenant nous entrons dans l'église même, nous y reconnaissons également une influence rhénane dans la présence des chapiteaux cubiques et cuboïdes, auxquels pourtant se mêle parfois le chapiteau rhodanique avec ses feuillages plats et arrondis. Quant à l'imagerie proprement dite, elle ne joue pas un très grand rôle dans l'église de Neuchâtel. Mentionnons cependant des figures d'aigles, surtout des figures de singes tenant en main un instrument de musique qui pourrait bien être la rote primitive.

La grande clé de voûte, postérieure peut-être, dit M. Blavignac, aux autres parties du chœur, offre, comme motif principal de décoration, quatre masques séparés par des feuillages. Ce qui distingue en général l'église de Neuchâtel, c'est la valeur artistique des sculptures ; ce sont aussi les faisceaux de colonnes agencées avec les piliers. Ces colonnes réunies s'élancent d'un seul jet du sol à la naissance des voûtes. C'est là un progrès sur l'art antérieur qui mérite d'être noté. Ce qu'il faut noter aussi, ce sont les tores qui ornent les angles d'ébrasement des fenêtres, et la forme aiguë de l'amortissement de quelques-unes d'entr'elles. Enfin, l'arc aigu semble ici déjà employé d'une manière systématique. Nous disons l'arc aigu et non pas l'ogive ; ces expressions, en effet, sont fort loin d'être synonymes. Rien n'est curieux comme l'histoire de certains mots ; rien n'accuse mieux le peu d'intelligence qu'ont parfois certaines époques de celles qui les ont précédées. A dater du XVIIe siècle, le mot *ogive* désigne *un vide ;* c'était *un plein* au contraire que le moyen-âge appelait de ce nom. L'ogive alors, c'était tout simplement un contre-fort [1], et c'est là le sens que

[1] Au Xe siècle, une reine de France, épouse de Charles V et mère de Louis d'Outre-mer, avait nom *Ogive*. *Ogive* était le féminin d'Oger ou Ogier, nom donné au plus brave des paladins de Charlemagne, *Ogier-le-Danois*. Ce nom d'Ogier parait avoir eu au moyen-âge la même signification que le latin *defensor*, si du moins nous en jugeons par ce vers de Nicolas de Brai sur Philippe-Auguste.

Catholicæ fidei validus defensor et Agis.

cette expression a conservé jusqu'à ce jour, du moins dans la Suisse romande, dans le langage des maçons de nos villes et de nos campagnes, plus fidèles que les architectes de France et le dictionnaire de l'Académie lui-même, à la langue des maîtres d'œuvres du XIII[e] et du XIV[e] siècle. L'ogive n'étant pas l'arc aigu, peut-on laisser à cet arc l'épithète d'*ogival?* Non, répond hardiment M. Blavignac. Suivant lui, tout ce qu'on peut faire, c'est de continuer à nommer ogivale l'architecture que nous avons coutume de désigner ainsi. Seulement, au lieu d'emprunter ce nom à l'arc aigu qui décore les églises du moyen-âge, cette architecture le recevra désormais de la véritable ogive, c'est-à-dire, du contrefort, « et quelle architecture, dit avec raison M. Blavignac, pour» rait mieux être qualifiée de renforcée ou d'ogivale, que celle » qui a produit ces vastes édifices, dont le caractère distinctif, le » premier qui se présente à l'examen de tous, est d'être soutenus, » contrebutés, renforcés de toutes parts par des étais, des contre» forts, des ogives enfin, aussi remarquables par l'importance de » leur usage que par leur nombre, la diversité de leurs disposi» tions et le caractère qu'elles impriment aux monuments cons» truits suivant le système dont elles forment l'essence: celui de » la répartition de la charge, non plus sur les murs, comme aupa» ravant, mais sur des points isolés, qui laissent entièrement à la » disposition de l'architecte les espaces qui les séparent. »

La collégiale de Neuchâtel nous offre un beau modèle du style rhénan. C'est le style rhodanique, au contraire, dont nous retrouvons l'empreinte sur les parties anciennes de deux monuments fort précieux du même temps, la cathédrale de Genève et Notre-Dame de Valère à Sion.

Cette dernière église s'élève au sommet du mont Valéria, qui, comme on sait, domine la capitale du Valais. Notre-Dame de Valère a la forme d'un rectangle terminé par une abside garnie de créneaux, de même que les autres parties de l'édifice. Cette abside appartient au X[e] siècle, ainsi que le chœur et les chapelles qui l'accompagnent. L'extérieur de l'église n'offre rien de remarquable. La porte d'entrée, percée sur le flanc comme celle du Münster de Zurich, la rattacherait au style rhénan, si tout dans les détails intérieurs du monument n'accusait pas le style particulier à ce que M. Blavignac appelle l'école rhodanique. Les arches du

sanctuaire, larges, peu élevées, sont supportées par des piliers formés d'un agroupement de colonnes et de pilastres à chapiteaux richement décorés. Sur les abaques de la plupart de ces chapiteaux, M. Blavignac a reconnu des motifs d'ornementation d'un genre tout particulier et dont les autres monuments publiés par lui, n'offrent pas d'exemple. Ce sont des protubérances dont la saillie est considérable et qui présentent tantôt des pommes de pin, tantôt des fleurs à huit pétales, tantôt des coquillages. A Valère, le feuillage est traité d'une manière aussi variée qu'originale. On y retrouve aussi ces figures d'aigles dont la représentation se produit si souvent dans les monuments religieux de cette époque. Sur l'un des chapiteaux de Valère, ces aigles sont figurés dévorant des serpents. « Ce sujet, dit M. Blavignac, peut avoir un sens » mystique emprunté à la nature de ces animaux : nous l'avons » retrouvé dans un certain nombre d'églises. Sur les anciens cha- » piteaux de Saint-Vincent, à Châlons, par exemple, on voit des » aigles tenant dans leurs serres non-seulement des serpents, mais » encore des oiseaux et des quadrupèdes. »

La cathédrale de Genève se rattache au Xe siècle par ses parties anciennes : à savoir, une portion de la nef et des bas côtés. Ce sont les chapiteaux surtout qui méritent ici de fixer l'attention des archéologues. Ces chapiteaux sont très nombreux et leurs détails pleins d'intérêt. L'imagerie abonde dans les scènes bibliques et les tableaux symboliques qui s'y déroulent successivement à nos regards. Les diverses figures sculptées sur les chapiteaux de la cathédrale de Genève sont exécutés avec une grande précision de détails. Chose à remarquer, l'ancien vêtement national n'est guère donné qu'aux personnages jouant un rôle inférieur. Les païens, par exemple, quand ils sont représentés à genoux aux pieds de leurs idoles, portent la saie gauloise, notre blouse d'aujourd'hui. Les braies ou chausses, en usage autrefois dans la Gaule narbonnaise, sont données au diable. Le centaure, représenté sur l'un des chapiteaux, a pour vêtement la cérampeline, espèce de veste à manches. Ailleurs, les trois Maries sont vêtues de grègues, sorte de pantalons dont les femmes font encore usage dans les pays du nord. Dans l'une des scènes bibliques, figurées sur ces chapiteaux, est représentée la fille d'Hérodiade. Les deux tresses abondantes de sa chevelure ressemblent tout-à-fait, dit M. Blavi-

gnac, à celles que portent aujourd'hui les jeunes filles du canton de Berne. Quant au vêtement des personnages principaux, ils ont quelque chose de conventionnel, et rappellent en général la toge romaine.

Un assez grand nombre de divinités payennes sont représentées sur les chapiteaux de l'église de Genève. Ces images sont empruntées à deux sources, la théologie chrétienne et la mythologie du nord. Le dragon, par exemple, est à la fois biblique et scandinave. La Bible fournit l'idée première; l'imagination du peuple, toute remplie d'effrayants fantômes, les impose en quelque sorte à l'artiste chargé de la décoration des temples chrétiens. Le dragon sculpté sur les vieux chapiteaux de Genève, n'est autre, par exemple, que ce dragon national et populaire sur lequel, au commencement du siècle dernier Scheuchzer, dans son voyage en Suisse, donnait de nombreux détails, accompagnés de gravures fort curieuses. Un voyageur moderne, Wyss, en parle aussi en homme qui n'est pas très convaincu de la non existence de cet animal fantastique. « D'après ces auteurs, les dragons découverts à diverses époques » dans certaines localités de la Suisse, offraient des formes très va- » riées. Wyss s'arrête particulièrement au *Stollenwurm*, dont il dé- » crit deux variétés, l'une de couleur noire, l'autre blanche, et beau- » coup plus rare que la première. Le corps est celui d'un serpent, » muni de jambes épaisses et courtes, généralement au nombre de » deux, et placées fort près de la tête, dont la forme est arrondie. » Bérodi dit qu'en 1631, on vit deux fois, dans le marais de Cha- » ras, un de ces animaux, dont la tête était munie de deux pieds, » et dont le corps avait sept toises de longueur.

» Levade, docteur en médecine, a publié en 1824, dans son dic- » tionnaire du canton de Vaud, la note suivante sur le *Stollen-* » *wurm :* « Au-dessus de Montreux, François Forney tua, en 1783, » près d'un gros tas de pierres, un serpent d'une forme singulière: » il était aussi épais que la cuisse d'un enfant, mais court; la par- » tie postérieure de son corps reposait sur deux jambes semblables » à celles d'un lézard, avec lesquelles il marchait pesamment pour » rentrer dans sa retraite; ce reptile écorché a donné plusieurs li- » vres de graisse, qui ont été vendues à un chirurgien de Villeneuve » pour graisse de serpent; sa dépouille a été longtemps suspendue » aux branches d'un buisson voisin. M. Klein, dans son *Testamen*

» *herpitologiæ*, donne la figure parfaite de ce rare et curieux ani-
» mal, sans en assurer l'existence. On m'a cependant dit, il y a peu
» de temps, qu'on en trouvait encore de semblables au même en-
» droit, mais beaucoup plus petits que le premier : malgré toutes
» mes recherches et la promesse d'une bonne réompense, je n'ai pu
» m'en procurer aucun, vivant ou mort.... »

» Une foule d'autres renseignements contemporains sur cet ani-
» mal ont engagé naguère la société d'Histoire naturelle de Berne
» à offrir également une récompense considérable à celui qui lui
» apporterait un individu mort ou vif; mais cette promesse n'a pas
» eu, à ce qu'il paraît, un meilleur résultat que celle du docteur
» Levade.

» Quant au Lintwurm, suivant Stumpf, qui en a donné la figure,
» c'est un saurien gigantesque muni de quatre pieds. Cet auteur
» ajoute que, depuis trente ans seulement, les montagnes de l'Hel-
» vétie étaient purgées de ces monstres. »

Bien des choses seraient encore à noter dans la cathédrale de Genève; nous renvoyons nos lecteurs au livre même. Nous ne finirons pas toutefois sans avoir dit un mot du plus remarquable peut-être des monuments que cette époque reculée a laissés debout sur notre sol. L'église abatiale de Payerne est la mieux conservée de toutes celles que M. Blavignac a publiées. Chose assez rare, son plan nous offre un double symbolisme, celui du vaisseau et celui de la croix. Une diminution sensible à l'œil donne en quelque sorte à la nef la forme même d'un navire, en même temps que l'axe de la croix fléchit un peu du côté du midi, pour figurer sans doute l'inclinaison de la tête du Seigneur au terme de son agonie. L'abside de l'église de Payerne est flanquée, sur chacun de ses côtés, de deux absidelles. Les absidelles extrêmes n'ont pas d'ornements, mais celles qui joignent le sanctuaire sont décorées d'un arc simulé qui entoure la fenêtre. Le pourtour de l'abside est orné de longues colonnettes, lesquelles reposent sur des bandes murales, qui leur servent de piedestal. Les chapiteaux de ces colonnettes méritent d'être remarqués, ainsi que quelques-unes des sculptures intérieures de l'église. Elle est voûtée partout, en berceau dans la grande nef, en arête dans les bas côtés, les transepts et le chœur, en conque dans l'abside et les absidelles. L'arc aigu, avec des courbes très diverses, se montre dans le chœur. L'intérieur de

l'abside a pour décoration des arcades appliquées, supportées par des colonnettes dont les chapiteaux présentent des feuillages ou des tableaux bibliques. Plusieurs de ces tableaux sont très précieux pour l'histoire de l'iconographie. Ici des ailes sont données à saint Paul; ailleurs une auréole entoure saint Pierre. Ces particularités dont M. Blavignac ne connaît pas d'autre exemple, sont dignes de l'attention des archéologues. Sur l'un des chapiteaux de l'abside de Payerne, nous voyons Michel l'Archange enfonçant son glaive dans la gueule d'un énorme dragon. C'est trait pour trait le *Stollenwurm*, le dragon populaire dont je parlais tout-à-l'heure.

A Payerne, mieux qu'à Genève, à Valère et à Neuchâtel, on voit l'art du Xe siècle réagir contre celui qui l'avait précédé. Nous sommes loin du style gréco-romain de l'époque carolingienne. Mais ce qui frappe à Payerne, ce sont certaines influences byzantines qui contrastent avec le style général du monument. On trouve par exemple sur quelques chapiteaux de l'abside des têtes allongées et à cheveux symétriques. Ailleurs, c'est l'Asie elle-même qui semble avoir prêté ses types à nos sculpteurs bourguignons. L'élément décoratif asiatique, l'entrelacs animé, s'y présente à nous dans ses deux variétés, *la manuation* et *l'engoulement :* la manuation, où l'on voit les enlacements se terminer par des mains qui serrent les rinceaux; l'engoulement, dans lequel des têtes, placées dans des positions diverses, mordent les contours de l'ornement. A Payerne, tout est contraste; le type trapu s'y mêle au type byzantin, l'art national à l'art étranger. L'arc aigu s'y joint au plein-cintre ; et comme trait plus général de cette singulière église, les deux styles en honneur alors dans la contrée qui devait plus tard s'appeler la Suisse romande, semblent s'être donné rendez-vous à Payerne, comme sur un terrain neutre où ils essaient un moment de s'unir.

Il est temps de dire adieu à l'ouvrage de M. Blavignac. Nous ne le ferons pas sans l'avoir remercié de l'instruction abondante qu'il nous a donnée. Le lecteur fera comme nous, il ira la puiser à sa source, c'est-à-dire dans le livre même, dont on ne saurait juger par cette incomplète analyse. Cette histoire de notre architecture nationale est une œuvre capitale, fruit de longues recherches, pleine de faits, de vues nouvelles et ingénieuses. Ce beau travail ne mérite pas seulement l'attention des archéologues, il a droit à la reconnaissance de tous les amis du pays. L'exécution typographique

fait honneur aux presses lausannoises ; les planches de l'atlas, préparées par l'auteur lui-même, sont dignes des plus grands éloges. On peut, avec leur aide, comprendre les moindres détails du texte. Ce que j'ai fait, moi, simple amateur, et nullement archéologue, tout le monde le fera aisément. Le prix de l'ouvrage ne le met pas à la portée de toutes les bourses ; mais bientôt, nous l'espérons, il prendra place, sinon dans les bibliothèques de nos villages, du moins dans celles de nos bourgs et de nos villes. Populariser l'étude des monuments anciens, est peut-être le meilleur moyen de les protéger. La lecture de l'histoire de M. Blavignac est faite pour fortifier, en l'éclairant, le respect traditionnel qui s'attache aux vieux dômes de ces églises dans lesquelles nos pères ont prié si longtemps. Réparons-les, s'il le faut, mais apprenons enfin à le faire avec intelligence. Ne défigurons plus sous prétexte de les restaurer, ces antiques et précieux édifices, si rares déjà et si clairsemés au milieu des constructions nouvelles. Heureux, peut-être à quelques égards les peuples qui sont sans passé. Leur allure est plus libre, leur énergie peut-être plus entière. Mais malheur aux peuples qui, ayant un passé, le dédaignent et en laissent disperser les débris. On peut les juger, ces vieux âges, et pour faire mieux qu'ils n'ont fait, il faut bien se rendre compte des défaillances de leur œuvre. Mais il n'y a rien là qui exclue le respect et la religion des souvenirs. Pour juger le passé, ne faut-il pas d'ailleurs le comprendre, et comprend-on bien ce qu'on ne sait pas aimer.

F. Frossard.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

Paris, 9 mai 1854.

« Nous allons bientôt jouer le grand jeu de l'Europe, » disait Napoléon à l'un de ses confidents, en lui annonçant l'expédition de Russie (1). Cette expression a quelque chose de prophétique aujourd'hui que *ce grand jeu de l'Europe*, interrompu par une paix de quarante années, semble vouloir recommencer, plus profond, plus engagé, plus mêlé et plus passionné, malgré tout l'intérêt qu'on avait de part et d'autre à n'y pas revenir, et malgré tous les efforts qu'au dernier moment même on a faits pour l'éviter.

A voir Napoléon à travers les *Souvenirs* de M. Villemain, qui le voyait lui-même à travers M. de Narbonne, on ne peut se défendre de l'impression qu'en passant par ce double miroir, l'un du gentilhomme accompli, ancien ministre de Louis XVI, l'autre de l'écrivain élégant, ancien ministre de Louis-Philippe, Napoléon s'y montre, en quelque sorte, tout à la fois ménagé et amoindri, qu'il n'y apparaît ni à toute sa hauteur réelle et dans toute la majesté de son rôle, ni dans toute sa crudité individuelle et malheureusement trop humaine. Ces deux côtés ressortent néanmoins, quoique à notre gré, si nous l'osons dire, un peu effacés, ou, si l'on veut, pas assez simplement et trop délicatement présentés.

Dans ses conversations surtout avec M. de Narbonne, l'un de ses aides-de-camp avec lesquels il aimait le mieux à s'entretenir à esprit si-

(1) Villemain, *Souvenirs contemporains*, p. 179, M. de Narbonne, chapitre XIV.

non à cœur ouvert, Napoléon, bien que sa parole ne nous arrive pas toute directe, mais par plus d'un intermédiaire, lance cependant des éclairs où il est impossible de ne pas le reconnaître : évidemment ils ne peuvent être que de lui, et ils projettent encore leur lumière jusque sur la lutte engagée aujourd'hui et qu'il avait ouverte. Il a pu se tromper sur les moyens d'en venir à bout; son génie a pu y faiblir : encore faut-il reconnaître que déjà tout faiblissait autour de lui et non pas uniquement par lui; mais on ne saurait lui contester la nécessité de cette lutte, puisque malgré l'immense désastre de celui qui l'avait commencée et après un si long intervalle, la voilà qui ressuscite, non plus seulement par la France et le restaurateur des idées napoléoniennes, mais par ceux même qui furent les plus implacables adversaires de ses idées, et ne crurent être en repos que lorsqu'ils eurent trouvé au loin, dans les solitudes de l'Océan, une cage de pierre pour l'aigle prisonnier.

Dans cette lutte, suivant M. Villemain, dans « ce grand jeu de l'Europe, » Napoléon se posait en empereur romain, en Trajan, en Dioclétien, en Aurélien, en Théodose, en empereur de la civilisation, la défendant contre la barbarie, même en Marius combattant les Cimbres, avec lesquels en effet le débordement des Barbares avait commencé.

« Sa pensée, dit notre auteur, nourrie d'histoire et pleine de la contemplation de l'Empire romain, s'était reportée à cette ancienne loi des invasions du Nord sur le Midi, et des grandes inondations barbares descendant des plateaux de la Haute Asie sur l'Europe occidentale. Il s'était dit : que la civilisation anticipée de ces mêmes races tartares ne changeait pas aujourd'hui ce rapport des climats, et cette tendance naturelle de la conquête; que seulement elle en doublait l'impulsion, mettant au service de la force brutale, et des convoitises d'un climat indigent, les arts perfectionnés de la guerre, et les instruments de victoire que donne la science; qu'il fallait donc se hâter, avant que l'éducation des envahisseurs fût complète, et, profitant de l'énergie surabondante créée par 1789, vaincre la barbarie par la Révolution, et les peuples septentrionaux par le peuple des nations du Midi.»

« C'étaient là, poursuit M. Villemain, les pensées qui débordaient de son âme dans de fréquents entretiens, dont M. de Narbonne était l'interlocuteur préféré. — « N'êtes-vous pas encore convaincu, lui di-
» sait-il un jour, vous qui savez si bien l'histoire? N'est-ce pas ainsi
» qu'il y a dix-huit siècles Marius, ce rude contemporain d'une civili-
» sation avancée, ce paysan d'Arpinum, élevé par la guerre au-dessus
» du patriciat romain, avec ses recrues de prolétaires du Latium, avec

» ses vétérans brûlés au soleil d'Afrique, écrasa deux fois les armées » du Nord près d'Aix et de Verceil, et ajourna de trois siècles l'invasion des peuplades gothiques? J'en ai vu la trace dans les ruines » des *Aquæ Sextiæ*, près Marseille. Marius a fait César. L'extermination des Cimbres est le premier titre de fondation de l'Empire; et » c'est dans le même sang, ou dans un sang pareil, que l'Empire s'est » retrempé, chaque fois, sous Trajan, sous Aurélien, sous Théodose..... Je suis donc poussé à cette guerre aventureuse par la raison politique.... C'est la force des choses qui la veut. Une union de » famille même ne l'aurait pas prévenue. Rappelez-vous Souvaroff et » ses Tartares en Italie : la réponse est de les rejeter au-delà de Moscou; et quand l'Europe le pourrait-elle, si ce n'est maintenant, et » par moi? »

Ces derniers mots ne sont-ils pas aussi comme un écho plus fier, mais non pas plus heureux, de ceux de Charlemagne vieillissant, qui, voyant les barques des pirates scandinaves venir croiser, malgré sa présence, jusque devant le port d'une ville où il se trouvait, versa des larmes silencieuses et, lorsqu'on l'interrogea sur cette subite et muette douleur, répondit qu'il pleurait sur les malheurs dont il prévoyait que ces Barbares inonderaient l'Empire après sa mort?

» Ne vous y trompez pas, continua-t-il; je suis un empereur romain; je suis de la meilleure race des Césars, celle qui fonde. Chateaubriand, dans je ne sais quel numéro du *Mercure*, m'a sourdement comparé à Tibère, qui ne remuait de Rome, que pour aller à » Caprée. Belle idée! Trajan, Dioclétien, Aurélien, à la bonne heure, » un de ces hommes nés d'eux-mêmes et qui soulevaient le monde. » Vous qui savez si bien l'histoire, est-ce que vous n'êtes pas frappé » des ressemblances de mon gouvernement avec celui de Dioclétien, » de ce réseau serré que j'étends si loin, de ces yeux de l'empereur » qui sont partout, et de cette autorité civile que j'ai su maintenir » toute puissante dans un empire tout guerrier?.... Encore une ressemblance : Dioclétien confiait en grande partie à des prétoriens la police » de l'Empire. Rien de mieux : les militaires sont attentifs, point tracassiers. J'ai bien des traits communs avec Dioclétien depuis l'Egypte jusqu'à l'Illyrie : seulement, ni je ne persécute les chrétiens, » ni je n'abdique l'empire. Quant à Trajan, le parallèle, j'espère, n'est » pas une flatterie d'opéra. Comme lui, j'ai vaincu en Orient et sur le » Rhin; et j'ai reconstitué la société à l'intérieur par la modération » qui, quoi qu'on en dise, est la loi de mon gouvernement. J'ai succédé aux souvenirs du Terrorisme, comme Trajan à Domitien; et, » comme lui, j'ai étendu et illustré l'Etat. J'ai repris ses traces au-delà

» du Danube et de la Vistule. Mais il faut que j'aille plus loin, dans le » Nord; car c'est là qu'est le péril et l'avenir.»

Dans les élans de son ambition et de sa pensée, ce ne serait pas trop de dire dans leurs bonds, il allait même bien au-delà.

» Avec un éclat soudain de regard, qui glaça de surprise son interlocuteur : « Après tout, mon cher, dit-il, comme dans l'exaltation » d'un rêve, cette longue route est la route de l'Inde. Alexandre était » parti d'aussi loin que Moscou, pour atteindre le Gange. Je me le suis » dit depuis Saint-Jean-d'Arc. Sans le corsaire anglais et l'émigré fran- » çais qui dirigèrent le feu des Turcs, et qui, joints à la peste, me fi- » rent abandonner le siége, j'aurais achevé de conquérir une moitié » de l'Asie, et j'aurais pris l'Europe à revers, pour revenir chercher » les trônes de France et d'Italie. Aujourd'hui, c'est d'une extrémité » de l'Europe qu'il me faut reprendre à revers l'Asie, pour y attein- » dre l'Angleterre.... J'ai la carte et l'état des populations à traverser, » pour aller d'Erivan et de Téflis jusqu'aux possessions anglaises dans » l'Inde. C'est une campagne peut-être moins rude que celle qui nous » attend sous trois mois. Moscou est à trois mille kilomètres de Paris; et » il y a bien quelques batailles en travers de la route: Supposez Moscou » pris, la Russie abattue, le czar réconcilié, ou mort de quelque com- » plot de palais, peut-être un trône nouveau et dépendant; et dites- » moi, si pour une grande armée de Français et d'auxiliaires, partis » de Téflis, il n'y a pas accès possible jusqu'au Gange, qu'il suffit de » toucher d'une épée française, pour faire tomber dans toute l'Inde » cet échafaudage de grandeur mercantile. Ce serait l'expédition gi- » gantesque, j'en conviens, mais exécutable du dix neuvième siècle. » Par là, du même coup, la France aurait conquis l'indépendance de » l'Occident, et la liberté des mers. Vous le voyez donc. Le certain et » l'incertain, la politique présente et l'avenir illimité, tout nous jette » sur la grande route de Moscou.»...

N'y a-t-il ici que le vol puissant, emporté et serein à la fois, de l'aigle qui se perd à plaisir dans les nues, qui se fait un jeu de l'espace et trouve qu'il n'y en a jamais trop devant lui? A côté des hauteurs du génie, n'y a-t-il pas celles de la personnalité et du *moi?* Oui, sans doute, il n'y a pas seulement ici un Alexandre, un conquérant civilisateur; il y a Napoléon, lui et pas un autre, lui, en personne, qui ne rêve pas seulement pour l'humanité la conquête et ce qu'il appelle la délivrance du monde, mais qui, avant tout peut-être, la rêve par lui et pour lui. On sait avec quelle étrange et froide hauteur de calme et de confiance en soi, mais aussi d'égoïsme, cette personnalité se tra-

hit dans la dernière phrase du bulletin sur la retraite de Russie; après en avoir tracé un tableau sans doute encore bien incomplet, mais qui suffisait cependant pour laisser apercevoir l'immensité du désastre, ce bulletin de mort se terminait ainsi : « Jamais la santé de » l'Empereur n'a été meilleure. » Il était impossible de dire plus crûment, dans le bon et le mauvais sens du mot : *Moi seul, et c'est assez!*

Au reste, tout en laissant son ambition personnelle s'enflammer et prendre son vol à la conception de cette guerre extraordinaire, dont l'avenir semble vouloir se charger en effet de confirmer la nécessité logique et qu'il fallait, suivant lui, plutôt prévenir que retarder, Napoléon y portait néanmoins, outre cet instinct prophétique, ce coup-d'œil ferme et modérateur qui est aussi un des attributs de son génie, ce besoin d'arrêt, de pondération, de fusion entre des éléments opposés qui est un des caractères de son œuvre.

» Vous le savez, disait-il à ce sujet: la guerre a été dans mes mains » l'antidote de l'anarchie; et maintenant que je veux m'en servir en- » core pour assurer l'indépendance de l'Occident, j'ai besoin qu'elle » ne ranime pas ce qu'elle a comprimé, l'esprit de liberté révolution- » naire... J'y ai bien songé; je veux dans la Pologne un camp, et pas » de *forum*... Je ferai à Alexandre la guerre à armes courtoises, avec » deux mille bouches à feu et cinq cent mille soldats, sans insurrec- » tion. Je lui enlèverai Moscou; je le rejetterai en Asie. Mais je ne » souffrirai pas un club à Varsovie, ni à Cracovie, ni ailleurs... La » difficulté pour cette guerre n'est que d'ordre moral. Il faut, en se » servant de la force matérielle accrue par la Révolution, n'en pas » déchaîner les passions, relever la Pologne, sans l'émanciper, assu- » rer l'indépendance de l'Europe occidentale, sans y ranimer aucun » ferment républicain. C'est là tout le problème [1] ».

C'est encore tout le problème aujourd'hui, aux yeux du moins de ceux qui ont recommencé la lutte, et c'est leur intention officiellement déclarée de ne pas laisser s'y mêler l'esprit révolutionnaire. Il ne faut pas se le dissimuler cependant: l'esprit révolutionnaire n'est point mort; il est seulement fatigué, il sommeille; et depuis Napoléon qui avait, certes, plus de raison qu'aucun autre pour se flatter d'en avoir fini avec lui, il a déjà montré deux fois qu'il n'était qu'endormi, et ce que pouvait être son réveil. Est-on bien sûr d'ailleurs, si les résistances directes ou indirectes se prolongent, de ne pas être entraîné

[1] Villemain, *Souvenirs contemporains*, M. de Narbonne, chap. XIV.

involontairement à subir plus ou moins son concours, sinon à le réclamer? une armée française, par exemple, en Italie ou sur le Rhin, ne serait-ce pas à quelque égard la Révolution, sans doute contenue et déguisée, mais enfin la Révolution?

« Je suis un empereur romain, » disait Napoléon, et les développements dans lesquels il entrait sur ce mot font comprendre qu'il entendait par là le chef, le défenseur du monde civilisé et relativement libre, contre le monde relativement barbare et le despotisme brutal. Or, en appliquant son idée à l'Europe occidentale, et en la considérant comme une sorte d'empire fédéré, à plusieurs branches et à plusieurs têtes, régi par certaines lois latentes d'équilibre et de pondération, et par des congrès, il y aurait plus d'une remarque à faire, et surtout il y aurait à tenir compte de différences et de restrictions d'une immense portée.

D'abord, cet empire, par suite même de sa fédération et pour d'autres causes internes, est bien plus compliqué que l'empire romain; il n'en a ni la profonde unité, ni l'uniformité extérieure, ni la majestueuse mais stérile immobilité; il est d'un esprit plus libre, de formes à la fois plus diverses et moins arrêtées, d'un jeu plus savant et plus varié; il n'a pas seulement pour principe et pour loi la domination, la conquête, la possession et le dépôt de la civilisation, il n'aspire pas seulement à la conservation, mais, de plus, au développement, au progrès: moins fortement organisé au dehors, il a, si on peut le dire, un plus grand souffle de vie au dedans; ce souffle n'est pas inextinguible, sans doute, mais de sa nature et en soi il est plus vivant, il a plus de ressources de durée.

D'autre part, si, humainement, le monde moderne peut, comme le monde romain, s'affaiblir par son déclin naturel, se courber sous le poids de l'âge, et périr par sa propre corruption, il est bien plus travaillé et agité en lui-même, bien plus ébranlé du dedans que ne le fut jamais celui-là. Il n'a pas seulement les écoles philosophiques se combattant dans la régions des idées, il a les écoles sociales, dont la tendance est de porter la lutte sur le terrain des faits : il n'a pas seulement les révoltes et les ambitions particulières, il a les révolutions. Puis, au milieu de tout cela, il y a toujours la vérité qui travaille aussi de son côté et à sa manière, que nul œil ne peut voir; la vérité éternelle, sereine, immuable, qui chemine longtemps dans l'ombre avant d'apparaître au grand jour sur les ruines de ce qu'elle doit remplacer. Ne doutons pas que cette vérité ne fasse aussi dans notre temps son œuvre silencieuse, mais inévitable! Le monde moderne n'a pas à se

défendre, comme le monde romain, contre le christianisme, qui fut en réalité, pour celui-ci, le grand ennemi, le grand instrument de mort : il est, au contraire, intimement lié avec lui ; mais il l'est à des formes vieillies, et, de plus, on est bien forcé d'admettre ce fait, que, sinon dans son essence et dans sa doctrine éternelle, du moins dans son interprétation humaine comme dans ses établissements sociaux, le christianisme subit depuis un siècle une grande crise. Nous ne doutons point, pour notre part, qu'il n'en sorte triomphant ; mais ce serait étrangement s'abuser que de s'en fier à quelques réveils partiels qui se manifestent à la surface et dans le haut de la société, sans en atteindre les profondeurs, pour s'imaginer là-dessus que cette crise est finie. Or, cette crise, où le christianisme est entré, et qui, en descendant des hautes classes dans les masses, semble devoir s'aggraver plutôt et s'approfondir, le monde moderne la traversera forcément avec lui, et pourrait-on dire à coup sûr qu'il n'en sera pas autant ébranlé que le monde romain le fut par le christianisme naissant?

Pour nous en tenir à des faits tout extérieurs qui, si grands qu'ils soient, ne touchent pas au fond des choses en matière religieuse, et sont bien loin d'avoir pour le christianisme l'importance de cette crise morale dont nous parlions il y a un moment, il ne faut pas sans doute, comme l'archevêque de Paris et les évêques français, appeler ridiculement *guerre sainte* une guerre toute de politique et d'équilibre, où protestants et catholiques vont au secours d'un état musulman, à moins qu'avec ces singuliers croisés du dix-neuvième siècle il n'arrive aux Turcs ce qui arriva aux Grecs avec ceux du treizième, qui, sous le prétexte d'aller délivrer les Lieux Saints, prirent Constantinople et la gardèrent. Peut-être serait-ce bien la manière la plus expéditive et la plus sûre d'arrêter les Russes et de trancher la question ; mais la guerre n'en deviendrait pas plus sainte, pour avoir ce dénouement. Le czar a mieux les apparences pour lui, quand il la nomme ainsi à son tour, puisqu'il peut s'y donner au moins pour l'adversaire du mahométisme : sa rhétorique est plus vraie ; mais c'est aussi de la rhétorique, et encore de la rhétorique officielle et de chancellerie, la pire de toutes les rhétoriques. De l'un ni de l'autre côté, il n'y a donc pas lieu de se méprendre, et personne en effet ne se méprend. La guerre n'est sainte, en réalité, que pour les Turcs, et en ce sens ils y ont forcément tout le monde contre eux, leurs amis comme leurs ennemis. Mais c'est précisément pour cela que l'avenir, au moins extérieur, du christianisme y est intéressé, et il faut bien le reconnaître, c'est un spectacle digne des plus sérieuses méditations que de voir les

principaux représentants des trois grandes communions chrétiennes, quand même ils ne sont animés que de mobiles très-humains, que de les voir, disons-nous, rassemblés et aux prises autour du principal représentant de cet islamisme qui fut longtemps le plus redoutable adversaire de la chrétienté, et dont le sort est maintenant entre leurs mains.

Enfin, pour achever de toucher un peu ce parallèle où nous ont conduit les idées que Napoléon portait dans son expédition de Russie et qui ont encore leur application aujourd'hui, le monde moderne n'a pas, comme l'empire romain, un monde franchement barbare à ses portes, mais un monde demi-barbare et demi-civilisé, dont il serait difficile de dire si ce qu'il possède de civilisation ôte ou ajoute à ce que sa barbarie lui donne de force pour lui, et, pour nous, de péril. On serait moins embarrassé à se prononcer sur une comparaison de puissance entre deux mondes civilisés, l'ancien et le moderne. Si le second n'offre rien de comparable à l'unité politique du premier, s'il ne dispose pas aussi librement et avec autant d'ensemble de toutes ses ressources, si le monde barbare auquel il a affaire en possède du même genre que les siennes, il a, en revanche, bien plus de vie interne que n'en conservait l'empire romain, même au temps de sa grandeur, et il est moins matériellement corrompu, comme il est moins moralement épuisé. Il est donc plus plus qu'en état, s'il le veut, de résister à son adversaire, même, jusqu'à un certain point, de le refouler. A ce double égard, Napoléon pouvait bien comparer son rôle, et celui de ses successeurs dans la même voie, au rôle de ce Trajan dont les victoires fondèrent ces provinces qui sont aujourd'hui la cause et le théâtre de la guerre d'Orient, et où des vestiges de ses travaux militaires, souvent mentionnés comme points stratégiques, portent toujours son nom, de sorte qu'on le dirait encore présidant à la lutte et mêlé aux évènements contemporains. Mais, en faisant cette comparaison, Napoléon s'est peut-être tenu plus rigoureusement qu'il n'en avait l'intention, dans les limites du vrai. Trajan, en effet, Aurélien, Théodose, les grands empereurs de cette époque, ont contenu, ont même un peu refoulé le monde barbare : ils ne l'ont pas assujetti, ils ne l'ont pas terrassé. Celui qui se posait pour leur successeur dans nos temps, a voulu aller jusque-là : il y a échoué ! D'autres seront-ils plus heureux ?

Quelle que soit l'issue de la guerre présente, et se terminât-elle prochainement ou dans l'avenir par l'humiliation de la Russie, il y a un fait cependant, qu'on ne peut nier, et aux inductions duquel il est

difficile de se soustraire. L'humanité, comme le cours apparent du soleil, marche d'orient en occident; les civilisations, les colonisations, les conquêtes, sauf quelques réactions temporaires, ont toujours poussé dans ce sens. Ce fait, observé depuis longtemps, n'a pas cessé; il est manifeste en ce moment même : on émigre en Amérique, en Australie ; émigrerait-on aussi bien en Orient? l'Europe y allât-elle replanter son drapeau comme au temps des croisades, un destin meilleur que celui des croisés y attendrait-il les conquérants ou les colons modernes, et verrait-on l'Orient refleurir sous eux? L'humanité, enfin, changera-t-elle sa pente? Et si elle ne la changeait pas?.... Alors, l'humanité, le mouvement, la vie, continuant leur marche à l'ouest, le monde vieilli ou barbare, l'Orient, l'Asie, comme le voulait le grand capitaine dont le coup-d'œil d'aigle plane encore sur les événements de notre âge, serait pris on ne peut plus *à revers*, car ce ne serait pas l'Europe, mais l'Amérique, qui le prendrait.

— La Bourse, qui spécule et ne philosophe pas, ne va pas se perdre si loin dans ce sujet : elle trouve avec raison que c'est bien assez de le considérer au jour le jour, en attendant chaque matin des nouvelles que l'on attend encore le lendemain. Après avoir été longtemps opposée à la guerre, et avoir longtemps espéré que, malgré tout, on ne l'aurait pas, maintenant que décidément on l'a et qu'il faut bien y croire, elle en prend son parti, comme d'une affaire désagréable, mais seulement d'une *affaire*. Au grand étonnement d'un de nos amis venu à Paris avec d'autres impressions du dehors, la Bourse, nous dit-il, du moins la plupart de ceux qu'on y rencontre, ne voient dans la guerre qu'une question d'argent. Cela coûtera très cher, voilà au fond tout ce qu'ils en craignent et tout ce qu'ils en pensent; car, du reste, ils ne mettent nullement en doute qu'on ne vienne à bout de la Russie et qu'elle ne soit contrainte de demander merci.

La réalité commence cependant à se faire jour au sujet de Cronstadt et de Sébastopol, non-seulement sur la difficulté, pour tous les projectiles connus ou inconnus, d'entamer de véritables montagnes de roc naturel, de fer et de blocs de granit reliés ensemble, mais sur une difficulté plus imprévue encore, et peut-être plus grande que celle de les prendre, savoir, tout simplement celle de s'en approcher, avec des passes étroites qui ne donnent entrée qu'à un seul vaisseau de front, et avec des chaînes qui les ferment, en s'étendant même fort loin en avant sous la mer. Sans doute, il n'y a point de citadelle absolument

imprenable; mais à moins d'un heureux hasard, d'un coup d'aventure ou d'audace, de la possibilité d'une descente et d'une attaque par terre, que de navires et que de monde il faudrait sacrifier !

La difficulté de se procurer des vivres; la nécessité de faire venir, de Marseille, même du blé, même des bœufs, pour nourrir les troupes; la déplorable administration ottomane; les préjugés des vieux Turcs qui ne voient décidément pas de bon œil les Chrétiens se mêler de leurs affaires, tout cela donne aussi beaucoup à penser. Sans admettre tout ce que disent certaines correspondances des journaux allemands, il est de fait qu'à Gallipoli il n'y avait aucun préparatif pour recevoir les soldats de l'expédition, pas même des piquets pour attacher les chevaux. Aussi les premiers rapports du général Canrobert ont-ils été très mauvais.

Au surplus, les Russes n'éprouvent pas non plus de légers embarras pour les approvisionnements. En Pologne, le gouvernement a fait saisir toutes les réserves de blé, établies sous le nom de *magasins des communes*, et qui le sont dans la prévision d'années de disette seulement. En outre, l'argent lui manque, et il a recours, pour s'en procurer, aux taxes personnelles et aux confiscations. Nous savons de source certaine, qu'une des premières familles polonaises, la famille B***, immensément riche il est vrai, puisqu'on lui attribue deux millions de revenus, a reçu l'ordre de se tenir prête à fournir au trésor impérial la somme de dix millions dans l'espace de sept mois.

La guerre paraît donc devoir être fort embarrassée à son début pour les deux partis, et il sera bien difficile qu'elle ne soit pas longue à proportion. On est généralement d'accord que ce n'est plus maintenant cinquante mille hommes qui suffiront pour entrer en ligne devant les Russes, qu'il en faudra au moins le triple. C'est naturellement la France qui en fournirait la plus grande partie; mais si elle doit les payer seule, si elle n'a pas, sur cette éventualité, un traité secret avec l'Angleterre, on trouve qu'elle serait un peu dupe, et que son alliée, plus intéressée à la guerre, après s'être fait presser pour la commencer, y aurait cependant la part la moins lourde, tout en étant mieux en position d'y prendre à la fin la part du lion.

— Ce n'est pas sans quelque hésitation et quelque défiance de notre jugement, que nous avons essayé d'établir, dans notre dernier numéro, ce qui nous paraissait cependant démontré par les faits : à savoir que l'empereur de Russie était mal renseigné sur la politique extérieure, comme il est avéré qu'il l'est souvent même sur la situation

intérieure et l'administration de son propre empire; qu'il se faisait, en particulier, une très fausse idée des dispositions de l'Angleterre, notamment à l'égard de la France, et en général de l'état des choses et de l'opinion dans l'Occident. Nous pouvons alléguer maintenant en faveur de notre manière de voir, une autorité dont on ne récusera pas la compétence, car ce n'est rien moins que celle de lord Seymour, l'auteur de la fameuse Correspondance secrète, lequel, dans son récent discours au banquet du lord-maire, a précisément et positivement donné la même explication de la conduite du czar. On nous permettra donc de citer ici le passage où il affirme hautement comme un fait ce que nous n'avions pu naturellement avancer que par induction. On y remarquera, d'ailleurs, plus d'un trait de cette *humour* que les Anglais aiment à porter jusque dans la politique.

« La confiance, a dit lord Seymour, dont vous m'avez fait honneur, est due en grande partie au système de diplomatie adopté par le gouvernement anglais. Ce système est remarquablement simple. Il faut que le diplomate ouvre bien les yeux et qu'il écrive, non ce qu'il croit le plus propre à plaire au gouvernement anglais, mais ce qui lui semble vrai. Tel est le système adopté par la diplomatie anglaise; mais, malheureusement, ce système n'est pas suivi au dehors, et en particulier par le gouvernement russe.

.....« Il n'y a rien de moins exact, rien de plus faux que les idées qu'on se fait en Russie du reste de l'Europe. Qu'écrivait-on sur les provinces turques? Qu'il s'y commettait les horreurs les plus grandes, qu'on y assassinait les prêtres à l'autel, qu'on y brûlait les églises chrétiennes, qu'on y commettait partout d'énormes sacriléges à faire dresser les cheveux sur la tête, et il n'y avait pas un mot de vrai dans tous ces récits.

« Qu'écrivait-on de Constantinople? Que l'intéressant malade, le sultan, allait de mal en pis; qu'il maigrissait et perdait l'appétit, et que son obstination seule lui faisait refuser les remèdes que son médecin impérial avait la bonté de lui envoyer. Qu'écrivait-on de Londres? que John Bull était un garçon très-matériel, absorbé dans le trois-pour-cent, qu'il tenait à ses aises, et ne se souciait pas de renoncer au bien-être dont il jouissait pour se mêler à des affaires qui ne le regardaient pas directement. Et lorsque je parle ainsi, je ne fais point allusion à la correspondance diplomatique officielle, aux dépêches du prince un tel ou du comte un tel, mais aux informations générales transmises sur le pays. Qu'écrivait-on de France? On représentait ce pays comme à peine sorti d'une révolution et comme exclusivement occupé d'en éviter une seconde, où les gens de commerce ne cherchaient qu'à réaliser de grandes fortunes, dont le gouverne-

ment avait des sympathies russes, et surtout où l'idée d'une alliance avec l'Angleterre était un mythe dont on parlerait peut-être, mais qui ne se réaliserait jamais...... Je suis persuadé que s'il s'était trouvé, au nombre des conseillers de l'empereur de Russie, quelqu'un assez courageux et assez ferme pour lui dire la vérité, il n'aurait jamais adopté cette déplorable politique. »

— On nous transmet, sur la duchesse de Parme, des détails intéressants et parfaitement authentiques, car ils viennent d'une personne qui la voyait familièrement. C'est une femme d'un caractère élevé, et surtout très à part, ayant des goûts et un caractère artistes. Elle a un remarquable talent de dessin; elle aime à écrire, elle est instruite. Elle n'agit ni ne pense comme tout le monde, elle a un besoin d'air et de mouvement physique et moral. Elle faisait souvent de longues promenades, et sortait même parfois de grand matin pour aller voir lever le soleil. Les mesures qu'elle a prises en arrivant au pouvoir, et peut-être ce caractère et ces goûts un peu excentriques, tendent à la populariser en Italie. Quant à son mari, il est de notoriété publique qu'il avait toutes sortes de défauts et de vices, et qu'il ne traitait pas mieux sa femme que ses sujets; il la rendait très malheureuse, et se conduisait avec elle en vrai brutal : on assure même qu'il la battait.

— Le discours de M. Guizot à la Société pour l'encouragement de l'instruction primaire, a moins éveillé, cette année, de susceptibilités parmi son auditoire protestant que ceux des années précédentes, bien qu'on y sente encore percer les idées de conciliation, de fusion que M. Guizot porte dans la religion comme dans la politique. Une phrase pourtant, que nous croyons avoir été mal interprétée, a produit un mauvais effet surtout dans le public non monarchique et non religieux, qui y a vu une faiblesse de l'homme d'Etat. C'est la phrase où il recommande à ses auditeurs d'être tolérants, animés d'un esprit de charité, et non d'un zèle oppressif envers leurs adversaires. On a cru que par ceux-ci il entendait les catholiques, et les catholiques eux-mêmes n'ont pas été des derniers à le croire; mais recommander la tolérance à une faible minorité qui ne peut rien, envers une majorité immense et toute puissante, c'eût été un non-sens, à moins que ce ne fût une sorte de leçon indirecte à cette majorité. Nous pensons plutôt que l'orateur avait en vue, comme semblent l'indiquer d'autres passages de son discours, la partie fervente et tranchée de l'église protestante, celle qu'on y désigne sous le nom d'*orthodoxe*, qui dans ce moment y exerce le plus d'influence, et que M. Guizot invitait à la charité, au support envers les autres fractions de la même église qui n'ont pas

autant de ferveur ou des croyances aussi prononcées. Peut-être même en cela s'adressait-il aux divers partis protestants dans leur attitude respective et leur conduite à tenir les uns vis-à-vis des autres, et nous serions assez d'avis en ce cas qu'il n'aurait pas eu tout-à-fait tort. Mais ne s'étant pas expliqué suffisamment, le gros du public, *extra* et peut-être *intra muros*, y a été trompé.

— Il s'est opéré, semble-t-il, quelque secret virement de bord dans le journal ultramontain l'*Univers*, quelque changement non avoué, mais pourtant sensible au dehors, non d'opinion, mais de conduite et d'allure. M. Louis Veuillot, qui avait certainement le plus contribué à faire à ce journal sa bonne et sa mauvaise réputation, à lui donner prise, à beaux coups de dents, sur le public, n'y écrit plus qu'à de longs intervalles, et jamais, ou du moins bien rarement, sur les questions du jour, qui lui étaient autrefois réservées. Ce n'est plus lui, c'est M. Léon Aubineau, non moins tranchant, mais plus lourd, qui est chargé d'*éreinter*, suivant le terme consacré dans le journalisme pour ces sortes de cas, les opinions et les manifestations rivales. M. Louis Veuillot semble avoir cessé de faire partie de l'armée active. Après lui avoir donné ostensiblement gain de cause dans sa querelle avec l'archevêque de Paris, on lui aura probablement conseillé la retraite, on l'enterre sous ses lauriers : telle est la reconnaissance de la cour romaine, et de toutes les cours, même de celle du peuple, quand par hasard un moment il est roi. Ensuite, on a voulu corriger l'effet des apologies de l'inquisition, aussi nettes que complètes, publiées naguère par l'*Univers*, lorsqu'il était encore sous la direction de celui que l'on met aujourd'hui à l'écart. Sans retirer précisément ces apologies, et tout en maintenant que l'inquisition a été parfaitement bonne, nécessaire et légitime dans le passé, ce journal renfermait dernièrement un article, signé Rupert, d'une rédaction fort pâle et d'un style paterne, mais, pour le fond comme pour ce genre de forme, digne d'être remarqué. L'inquisition a donc été et a donc fait ce qu'elle devait être et ce qu'elle devait faire à son époque, mais, ajoutait l'auteur de l'article : autres temps, autres.... lois. Ce qu'il faut maintenant à l'Eglise, ce que l'Etat lui doit pour la protéger, c'est seulement, et la chose était dite ainsi d'un ton doux, mais sans rire, c'est seulement une loi du genre de celle, par exemple, au moyen de laquelle l'Etat se protège lui-même contre la presse. Ainsi, une bonne petite loi de presse contre les philosophes et les hérétiques, c'est tout ce que l'on demande à présent. Et nous espérons que désormais, concluait-on, la

calomnie se taira sur ce sujet, et qu'on cessera de nous appeler des fanatiques! Ce dernier trait eût manqué à la comédie.

— Les journaux, du reste, persévèrent toujours dans le même vide: la politique ne leur laisse qu'une passe bien étroite, il est vrai, plus étroite que celles de Cronstadt et de Sébastopol, et ils n'ont pas su se frayer des voies nouvelles. Le premier-Paris leur manque, ils sont tout désorientés hors de là. Peu de noms nouveaux s'y font jour, aucun avec éclat, comme en général dans la littérature, car la stagnation ne règne pas seulement dans la presse quotidienne. Ce sont encore les écrivains déjà en possession du public vers 1830, qui le tiennent le plus en haleine aujourd'hui. Si Balzac est mort; si Eugène Sue ne disparait pas seulement dans l'exil, mais sous l'insuccès et la lourdeur de ses derniers ouvrages; si Alexandre Dumas, avec son *Mousquetaire*, fait plus de tapage que de bruit; si le roman-feuilleton ne peut décidément plus retrouver sa vogue, il y a toujours une exception cependant pour Mme Sand, lorsqu'elle y revient dans les intervalles de ses tentatives dramatiques. Elle en commence un maintenant dans le *Siècle*, *Adriani*, dont le début ne manque ni de nouveauté et de vérité, ni d'attrait. La critique et l'histoire voient aussi un de leurs plus solides et de leurs plus glorieux vétérans, rassembler et compléter la collection de ses œuvres. M. de Lamartine continue ses *Constituans*, Il a donné aussi une biographie de Bossuet, où il y a de belles pages, largement écrites et largement senties, mais plus d'impartialité que d'exactitude historique, car on y retrouve malheureusement ces erreurs de détail qu'il dédaigne, mais pour lesquelles tous les lecteurs ne sont pas aussi indulgents; c'est ainsi qu'à propos des amis de Bossuet et, nommant parmi eux La Bruyère, il l'appelle, pour le caractériser, « le précurseur de Molière, » tandis que Molière était mort avant que La Bruyère eût rien publié.

Par la nature de son talent, comme par ses goûts essentiellement et fidèlement littéraires, M. Sainte-Beuve est peut-être, de tous ses contemporains de renommée, celui qui est resté le plus uniquement écrivain, qui fait le plus naturellement et sans y être forcé par les circonstances ce qu'il a toujours fait. Du *Constitutionnel*, il a transporté dans le *Moniteur* ses *Causeries du Lundi*. Recueillies ensuite en volume (elles en sont déjà au huitième), elles arrivent ainsi et elles restent dans toutes les mains. Nous ne pouvons pas suivre ces spirituelles *Causeries* de semaine en semaine, ni même les volumes, à mesure qu'ils paraissent; mais nous avons à cœur d'en signaler au moins de

temps en temps la collection, comme l'un des faits littéraires les plus à part et les plus notables : c'est, assurément, une galerie unique de portraits des principaux personnages de l'histoire de France qui appartiennent ou qui peuvent se rattacher à l'histoire des lettres; ils contiennent sur eux tous, et sur la société de leur temps, les renseignemens les plus précieux et les plus divers, souvent même les plus intimes, et que l'on chercherait vainement ailleurs, mais toujours scrupuleusement autorisés et vérifiés au plus près : aussi ne sait-on pas bien de quoi il faut le plus s'étonner, ou de la finesse, de l'agrément et de la sûreté du pinceau qui a tracé ces portraits, ou de sa patience et de son activité infatigables.

— Parmi plusieurs pièces nouvelles, mais dont aucune ne paraît destinée à durer, une comédie de MM. Emile Augier et Jules Sandeau, *le Gendre de M. Poirier*, est celle dont on parle le plus en ce moment et dont le succès d'amis, tel qu'on le fait toujours aux premières représentations, se soutient le mieux. Comme la plupart des pièces de notre temps, si fort cependant sur le réalisme et la couleur locale, elle laisse beaucoup à désirer pour l'ensemble et la force dramatique de l'action, pour la vraisemblance des moyens et du but, quoique les auteurs aient eu l'intention de lui donner une portée morale. Mais on y applaudit plusieurs jolis mots, quelques-uns cependant bien recherchés, celui-ci par exemple, que nous citait un de nos amis, M. Marc Monnier, fort expert dans toutes les matières de cet art si difficile et si compliqué du théâtre, et qui, nous l'espérons, va bientôt mieux encore le prouver. Voici ce mot : « Les maris doivent fatiguer leurs » défauts en voyageant. » Outre que la recette n'est pas à la portée de tout le monde, est-il bien certain qu'elle fût efficace? et puis, c'est si fin,—comme dans cette autre sentence encore, toujours sur le mariage: « Une femme ne doit pas être l'occupation, mais la préoccupation de » son mari, » — c'est si fin, disons-nous, qu'en y réfléchissant, on n'est plus bien sûr de comprendre, et de ne pas se tromper. Nous aimons beaucoup mieux le mot du dénouement, sans comparaison le meilleur de la pièce, et qui est une heureuse petite trouvaille dans son genre. Arrivé à son but, le principal personnage dit en manière de conclusion : « Nous sommes en 1846 : me voilà électeur; en 1847, je serai député, et en 1848, pair de France. » Là-dessus, la toile tombe, et la vraie conclusion se fait ainsi par les rires mêmes des spectateurs.

— Horace Vernet est toujours en Algérie : il continuerait donc de bouder; mais en revanche, on le représente comme tombé dans la

dévotion, où cependant ses inclinations ne le poussaient guères; on veut du moins, pour dire la chose dans les termes où elle nous est rapportée, que dernièrement il ait « communié, *avec toutes ses croix*.» Carle Vernet, son père, lequel, comme talent, était bien inférieur à son fils et à son père à lui, Joseph Vernet, n'était pas devenu dévot, quoique sans doute il crût l'être, mais superstitieux à un point où on ne l'est guère : résultat, au reste, assez commun d'une vie trop libre et trop dissipée. A Rome, où il avait suivi son fils, nommé directeur de l'Académie de peinture, il amusait souvent les élèves qui savaient sa manie, surtout lorsqu'ils le voyaient s'ingénier gauchement à la dissimuler. Ainsi, il y avait un certain grand escalier à monter pour parvenir à la place où est situé le palais de l'Ecole française; or, le père d'Horace Vernet tenait pour un très fâcheux augure d'arriver en haut de cet escalier du pied gauche, il fallait y arriver du pied droit, et *sans y avoir pensé*, sans calcul qui assurât le dénouement désiré. Après avoir péniblement gravi les nombreuses marches de pierre, s'apercevait-il qu'il allait malheureusement poser le pied gauche sur la dernière, on le voyait redescendre comme s'il eût oublié quelque chose, puis revenir et recommencer stoïquement l'ascension, pour en toucher enfin le sommet du bon pied. A la promenade, il saluait aussi toutes les statues de la Madone; mais comme il y en a beaucoup et que les saluts risquaient de paraître un peu trop répétés, on le voyait, croyant donner le change à la compagnie, porter la main à sa tête, se plaindre que son chapeau le gênait, — « Je ne sais pas ce qu'a ce chapeau, disait-il, mais il me blesse, je n'en puis point trouver à ma guise, maudit chapeau ! » et ainsi disant, tournant et retournant le malheureux couvre-chef qui n'en pouvait mais, il se trouvait finalement qu'en passant devant la statue, le chapeau avait été tiré.

Voilà les grands hommes : ils sont souvent bien petits, si ce n'est pas toujours à ce point et dans ce goût-là. Chacun d'eux est petit à sa mode, à sa taille, et ce qu'il y a de pis, c'est que tous les hommes le sont ainsi, je le crains, par quelque endroit, même ceux qui ne sont pas grands.

Neuchâtel, le 12 mai 1854.

Les événements se développent autour de nous selon un programme à peu près connu d'avance; il suffit de récapituler le passé pour le comprendre, et pour mesurer sur la grandeur des intérêts en jeu, la grandeur des luttes qui s'ouvrent. L'avenir même se dessine assez

clairement jusqu'à une certaine distance, car un théâtre aussi vaste ne comporte ni mouvements très brusques ni préparatifs secrets. Jamais peut-être lumière plus vive n'éclaira l'histoire contemporaine. Elle est si vive que les yeux en sont blessés, et qu'on les ferme autant que possible. Chacun voit bien où nous marchons, et chacun le dit, mais on ne croit pas encore tout de bon à son propre discours. D'ailleurs, le canon lui-même n'a pas encore balayé les rideaux déchirés du langage officiel, et il ne manque pas de gens qui s'entortillent dans leurs lambeaux. L'imagination, qui vole d'ordinaire avant les événements, semble maintenant avoir peine à les suivre. Elle n'est pas encore faite à l'idée de la guerre en Orient, que déjà se découvre le second acte de la tragédie. Vétérans, volontaires, impôts de guerre, prestations en nature, dons gratuits, la grande Russie appelle tout pour soutenir sa lutte et pour atteindre au temps fixé, le but fixé. L'Angleterre et la France reconnaissent un peu tard que le fardeau de la résistance pèse sur elles, et que pour obtenir des alliés actifs, il faut être en mesure de pouvoir s'en passer. Cent mille hommes se réunissent sur les bords de la Manche, cinquante mille sur le golfe du Lion, réserves considérables, qui seront bientôt engagées, et qui suffiront difficilement à elles seules à prévenir ce qu'elles doivent empêcher. L'Autriche et la Prusse se sont alliées par un traité dont les clauses ostensibles servent à mieux cacher la véritable portée. Ce traité permet à l'Allemagne de dicter à son heure les conditions de la paix, si les conditions de la paix sont réellement formulées pour elle, et si l'union de ses deux puissances résiste au choc des événements.

On doit le souhaiter pour le monde, car l'intérêt de l'Allemagne en Orient est d'accord avec le véritable intérêt de la France, et même avec celui que semble méconnaître l'ambition anglaise: il pousse à reconstituer la chrétienté de la presqu'île illyrienne dans les conditions d'une véritable indépendance, il tend à multiplier les états forts, pour empêcher l'avénement d'un état tout puissant.

Mais il n'est pas rare qu'on sacrifie le plus important au plus pressé. Avant de reprendre son rôle de philhellène, la France, revenue aux alliances de François Ier et de Louis XIV, doit tenir parole au Padischah. L'Autriche préfère infiniment voir sa Croatie et son Bannat bordés de provinces turques que d'états de nationalité toute illyrienne et très probablement constitutionnels. Pour être hostile au mouvement de l'Epire, l'Autriche n'a pas eu besoin de changer de rôle, et comme les Monténégrins, dont elle a très fièrement soutenu l'indépendance avant tout ceci, se préparent ouvertement à prendre l'offensive pour aider leurs coreligionnaires méridionaux, l'Autriche aurait déjà, si l'on en croit le télégraphe, fait entrer des troupes dans les états d'un allié du czar. Il reste donc peu de doute sur la manière dont l'Autriche entend le traité de Berlin et le protocole qu'elle a signé chez elle avec l'Occi-

dent depuis la guerre. Quoique la disposition des forces autrichiennes n'indique pas la prévision d'une campagne contre les Russes, il est clair que l'armée impériale, appuyée par tout l'Occident, pourrait toujours déloger les Russes du terrain qu'ils occupent aujourd'hui ; il est évident aussi que tout en retardant autant que possible le moment d'une rupture, l'empereur d'Autriche ne permettra pas aux Russes de s'y établir, s'il est en son pouvoir de les en empêcher. Cela est évident, parce que l'Autriche souffre déjà depuis longtemps de la position des Russes sur le Danube et dans la mer Noire, parce que toute extension de territoire ou d'influence obtenue par la Russie de ce côté-là, diminue la position de l'Autriche et met en danger son existence même. C'est donc avant tout contre la Russie que l'Autriche voulait armer l'Allemagne, et déjà des ordres de défense, partis de Saint-Pétersbourg, sont en voie d'exécution.

Il n'en est pas tout-à-fait de même à Berlin, où l'on maintient énergiquement, et sans doute avec raison, le droit de ne pas soutenir activement la cause que l'on a déclarée dans des actes diplomatiques être celle de la justice et de l'intérêt européen. Ici, l'on oppose au danger de voir la Russie ressortir trop forte de ce grand conflit, celui de voir trop affaiblir le principe monarchique en elle ; on signale le danger d'un remaniement qui laisserait la Prusse entre la France victorieuse et quelque revenant, affublé de couleurs françaises. Le partage de la Pologne a créé une solidarité que le temps a fait grandir à la hauteur d'un principe. On en mesure aujourd'hui les conséquences. Sur la foi de déclarations ministérielles assez précises, le parlement a autorisé un emprunt de 120 millions auquel le gouvernement n'a pas encore touché ; mais l'éloignement de M. de Bunsen, rappelé de Londres comme trop favorable aux idées anglaises dans la question d'Orient, a indiqué qu'il ne faut s'exagérer ni la portée de ces déclarations, ni celle d'un traité qu'on ne connait pas. Le général de Bonin, ministre de la guerre, avait dit au sein d'une commission de la seconde chambre, que l'éventualité d'une alliance avec la Russie était trop contraire aux intérêts du pays pour entrer dans les prévisions. Cette assurance, donnée en termes fort énergiques, avait décidé bien des votes, mais les amis de la Russie en avaient gardé un vif ressentiment : le général, jeune encore, vient d'être chargé du commandement de la Haute-Silésie, et c'est le lendemain de cette nouvelle que le *Moniteur* a annoncé la formation d'un camp de cent mille hommes au Pas-de-Calais ! Mais on présente l'envoi de M. de Bonin à Neisse comme un avancement qui en promet d'autres, on en fait ressortir l'importance militaire et l'on assure que son successeur n'est pas un partisan de la Russie. L'émotion n'en est pas moins assez vive, on parle d'un changement complet de ministère, et le prince de Prusse arrive à Baden, déchargé de ses fonctions militaires. Quoi qu'il en soit, il est évident que la

Prusse tient à rester impénétrable. La question est toujours de savoir si les Allemands ont sur la *succession du malade* une idée qui leur soit commune et qui les tienne unis jusqu'au moment décisif, ou si, vivant au jour le jour comme le commun des hommes, ils ne subissent pas la loi des événements au lieu de la dicter. Dans ce cas tout serait possible, même la rupture du traité de Berlin, et même cette alliance que le général de Bonin comparait au parricide, avec toutes ses redoutables conséquences.

L'Allemagne est donc l'inconnue du problème. Seule en paix, elle fait en un sens la guerre actuelle, car une complète disproportion de forces eût contraint la Russie à reculer, et c'est l'Allemagne qui permet ses progrès tout en les condamnant dans ses protocoles. L'Europe approuvera des délais qui lui coûtent bien cher, si le prix en est l'indépendance de l'Orient et la sienne propre. Les intérêts de l'Europe en Orient, tout-à-fait distincts des désirs anglais et russes, se confondent avec les vœux réels des populations indigènes. Il peut être bon dès-lors que la civilisation garde sur pied une réserve imposante jusqu'à l'heure où chacun pourra prendre sa place et dire son vrai nom. Actuellement on tiraille dans la brume, sous le voile des fictions, la vraie guerre n'est pas encore commencée, et malgré les télégraphes et les chemins de fer, la période des préparatifs durera longtemps encore; car on n'est plus à se demander quel est l'objet de la lutte, ni quelle en sera la grandeur. On comprend que l'occupation de Constantinople par la Russie serait le protectorat sur l'Europe entière et la domination sur l'Inde dans un avenir certain. On comprend que la perte de l'Inde serait la ruine du Royaume-Uni, et ses meilleurs ennemis de ce côté-ci de l'Atlantique, ceux mêmes que l'idée russe et le protectorat russe inquiètent le moins, ne peuvent s'empêcher de penser que l'Angleterre ferait jaillir en sombrant une bien haute marée. Une marée très-haute, c'est presque un déluge! Il faut s'accorder des plaisirs, mais on ne peut pas les payer si cher. Les gouvernements et les individus finiront tous par comprendre ce qu'il ne leur est pas permis de vouloir. Espérons qu'ils sauront à temps ce qu'ils veulent. Espérons qu'ils voudront le bien commun, qui est le salut de chacun, espérons que la puissante Bretagne ne voudra que ce qu'elle peut. Nous ne saurions nous empêcher de croire que le dernier mot dans la question de l'Europe orientale sera dit par les chrétiens d'Orient.

Dans une conjoncture aussi grave, il serait heureux pour la Suisse et pour tout le monde que le blocus dont souffrent depuis quinze mois le Tessin et la Lombardie, finît bientôt, comme on nous en a flatté. La guerre au dehors n'empêche pas toujours les mouvements intérieurs; elle impose aux peuples de grandes privations, et, sans désarmer les partis, elle peut forcer les gouvernements les moins économes d'argent

à se dégarnir de soldats. Cette querelle donne un levier à la révolution dans notre pays; quelles que soient les alliances de l'Autriche, il est dans son intérêt, si la nécessité la jette en avant, de ne pas laisser d'inimitiés derrière elle.

Nos chemins de fer souffrent du resserrement du crédit et de la concurrence que les emprunts de guerre font aux entreprises commerciales. La compagnie bâloise, voyant ses actions désertées, a pris le parti de les libérer moyennant le versement des deux cinquièmes, dont la rentrée est certaine, et qui lui permettra d'achever la ligne de Bâle à Zurich par le Hauenstein. Le prolongement sur le Saint-Gotthardt s'exécutera certainement aussitôt que les circonstances permettront une nouvelle émission; mais celui de Berne ne viendra qu'en seconde ligne, ce qui rejette dans un avenir bien incertain la section d'Yverdon à Berne, dont la compagnie de l'Ouest s'est chargée. Quelle que soit la rive du lac préférée, cette ligne ne trouvera pas de longtemps sans doute à se relier. Pour réaliser, au moins partiellement, les économies importantes que procure un réseau de communications par la vapeur, et pour atténuer une infériorité dans les moyens de circulation, très dangereuse pour nos séjours de plaisance, il n'y aura pendant longtemps qu'un seul moyen, c'est de perfectionner nos voies d'eau, selon le projet primitif. Quand, à ces motifs d'urgence, se joignent l'intérêt d'assainir le pays, celui de créer un sol arable et le besoin d'occuper utilement des populations entières, on s'étonne des retards interminables que subit la correction des eaux du Jura. Les bonnes années pour de tels travaux sont précisément les années difficiles. Si l'on s'y mettait sans retard, l'entreprise serait probablement achevée et la dépense plus ou moins amortie quand il redeviendra possible de reprendre les projets de chemins de fer. On aurait alors doté le pays d'un ensemble de moyens de transit qui, se complétant et se contrôlant les uns les autres, nous assureraient le bienfait immense des transports à bas prix. Mais, au contraire, si les mêmes difficultés qui ralentissent nécessairement la construction des voies ferrées font reculer aussi devant l'entreprise bien moins considérable de la régularisation des voies fluviales, qui n'exige point le concours du capital étranger, nous subirons cruellement dans le présent les conséquences de cette timidité; puis, plus tard, quand les capitaux redeviendront abondants, l'on verra recommencer la rivalité entre deux systèmes de transport appelés à se compléter, et nous subirons pour longtemps encore la honte de nos grands marais. Aujourd'hui, cette correction qui relierait toutes les lignes de chemins de fer en construction n'intéresse pas seulement la Suisse occidentale, mais le pays entier. La Confédération lui doit sa sollicitude à bien plus de titres qu'aux digues du Rhin. Toutes les compagnies de chemins de

fer suisses doivent en désirer si vivement la prompte exécution, qu'on aurait droit d'espérer leur concours dans une certaine mesure. Espérons que le temps des plans et des rapports va finir une fois, et que celui de la pioche arrive!

On annonce du Valais que la ligne du Bouveret à Martigny, qu'on croyait perdue, est retrouvée: le concessionnaire, M. Lavalette, et ses ingénieurs sont arrivés avec des ouvriers, et les travaux sont même déjà commencés. La ligne en construction de Lyon (Paris) à Genève se trouvera ainsi portée immédiatement au pied des Alpes. C'est un grand stimulant à la construction de la route et du tunnel du Saint-Bernard C'est un échec sensible pour le canton de Vaud, dont les chemins de fer ont décidément du malheur. Le chemin d'Yverdon sous Lausanne s'achèvera pourtant, mais pas aussitôt qu'on l'avait promis. On pousse les travaux sur les deux lignes du lac de Constance à Zurich, les tracés de celle qui remonte sur Coire viennent d'être soumis au gouvernement de Saint-Gall par la compagnie, et l'on parle de l'ouverture prochaine des travaux. Le passage du Luckmanier même n'est pas abandonné par les concessionnaires, puisqu'ils viennent de verser dans les caisses du Tessin une sorte de cautionnement; mais un dépôt de cent mille francs ne garantit pas bien sérieusement l'exécution d'une entreprise de telle conséquence.

—Les réglements préparés pour l'établissement fédéral d'instruction publique à Zurich, dissipent la confusion calculée de la loi qui l'institue. Il devient clair maintenant que l'on a créé une école polytechnique, et de plus, un fragment ou un commencement d'université. Les cours de l'école polytechnique formeront un tout régulier, les enseignements historiques, philosophiques et littéraires, seront constitués à part, sur un plan différent, pour d'autres élèves, et de manière à s'adapter au cycle de l'université de Zurich. Pratiquement, c'était, je crois, ce qu'il y avait de mieux à faire, mais c'est avouer assez franchement que la loi ne parle pas avec franchise, et que l'Assemblée, n'osant pas lutter contre les répugnances de ses commettants, les a éludées. Les plus grands souverains ne sont pas toujours mieux obéis quand ils ne suivent pas de très près l'exécution de leurs volontés.

— Le refroidissement très général de la température pendant la dernière semaine d'avril, a causé des inquiétudes qui sont maintenant à peu près calmées. Les vignobles très élevés ou humides, ont seuls été gelés un peu fortement. Les autres produits atteints n'ont pas une bien grande importance, et maintenant la végétation a repris une grande beauté sous l'influence d'une température humide et douce.

— Le mois écoulé est marqué par des secousses politiques dans quatre cantons importants, qui n'ont pourtant pas changé sensiblement la situation générale: les élections de *Schwytz* ont confirmé le vote de

confiance donné par le peuple à son gouvernement à propos de la demande en révision de la Constitution, rejetée le 9 avril par 4233 votants ([1]) contre 1233. L'agitation n'était pas bien vive dans le canton, et personne, à ce qu'il paraît, ne se faisait d'illusions sur le résultat. Malgré les regrets que la suppression de la landsgemeinde centrale cause à l'orgueil des anciens Schwytzois, on est d'accord pour rendre justice à l'administration de M. Reding, sous le point de vue des intérêts moraux comme en matière de finance.

Le tiers du grand-conseil de *Lucerne* a été renouvelé le 23 avril : sur trente-trois élections, l'opposition en a obtenu quinze, ce qui lui fait gagner neuf voix, car les députés soumis au renouvellement, appartenaient presque tous à l'ordre de choses actuel. Ce n'est donc pas une victoire pour le gouvernement cantonal, c'est une défaite; mais une défaite bien moins considérable qu'une partie des conservateurs suisses ne l'attendaient. En effet sur 25 cercles électoraux, 15 ont voté pour le gouvernement. Dans quelques cercles, comme à Villisau, les conservateurs se sont entièrement abstenus. Les nouveaux députés du bord gouvernemental appartiennent en général à une nuance modérée; sur les dix-huit, il n'y en a que sept qui aient pris part à l'insurrection de 1845. On se souvient qu'en 1848 l'opposition au grand-conseil de Lucerne se composait d'un seul homme; maintenant elle compte 25 représentants, dont plusieurs sont des hommes instruits et des orateurs de mérite. Les journaux conservateurs avaient été saisis à la poste la veille de l'élection : mesure qu'il est assez difficile de trouver *libérale*. Les élections de juges de district faites le 7 mai, ont confirmé le résultat acquis le 23 avril. Lucerne se divise en dix-neuf districts : douze ont suivi les listes des libéraux (c'est le nom du parti aux affaires), quatre ont fait des nominations mixtes, deux n'ont choisi que des conservateurs, un district n'a pas encore fait ses choix. Reste, toujours pour ce mois-ci, le renouvellement partiel des conseils communaux. S'il ne tourne pas tout autrement que les opérations précédentes, il est bien probable que le projet de changer la constitution sera abandonné. Voilà donc le gouvernement lucernois consolidé pour quelque temps. Le *veto* opposé au rachat des dîmes n'a pas produit les résultats dont on se flattait; il paraît que les conservateurs se faisaient illusion sur leur influence dans les questions purement politiques, ainsi que l'un de nos correspondants nous l'avait prédit au mois de mars.

Dimanche dernier, 7 mai, les grands conseils de Zurich et de Berne ont été renouvelés intégralement. A *Zurich*, l'évènement a confirmé surabondamment les prévisions sereines de notre correspondant. Le

([1]) Le rapport que nous avions transcrit au numéro précédent (p. 290), confondait le chiffre de la majorité avec le chiffre total des votants.

gouvernement uni aux conservateurs, a complétement dominé les élections : le règne socialiste annoncé et redouté s'est évanoui comme une fumée; les partisans du régime actuel formeront seuls les trois-quarts de l'assemblée, à côté d'eux se trouveront une quarantaine de conservateurs et quinze ou seize socialistes.

A *Berne* rien n'est fait encore; les scrutins de dimanche ont donné aux *blancs* et aux *noirs* un nombre d'élections presque égal. Il reste encore en élection plus de trente siéges ; on reconnaît de part et d'autre que la majorité absolue n'est acquise à personne jusqu'ici et que tout dépend des élections complémentaires, remises au 21. Les partis se disputent sur la couleur d'un petit nombre des élus et sur le résultat probable des élections qui restent à faire, résultat que de simples supputations ne suffisent pas à déterminer, puisque chaque parti met actuellement tous ses moyens en œuvre pour corriger ce qui lui manque. Les radicaux sont revenus de leur premier enivrement; les feuilles conservatrices expriment la ferme espérance que le gouvernement sera maintenu; mais il paraît qu'en tout cas la majorité qu'il réunira serait moindre encore que celle de 1850, qui semblait déjà suffire à peine, mais qui, par le fait, a suffi. L'administration de 1850, groupée autour d'un homme très éminent, a reçu les finances dans l'état le plus désastreux; en quatre ans, elle est presque arrivée à l'équilibre du budjet; malgré les difficultés de sa position, elle a créé des lois importantes et très généralement approuvées, entre autres la loi des communes; elle est ressortie plus forte d'une épreuve solennelle, la demande en révocation. Comment se fait-il qu'au lieu de rallier des électeurs, elle en ait plutôt perdu ? — Sans entrer dans l'examen des circonstances accidentelles qui ont concouru à ce résultat, nous rappellerons seulement que les grands maux dont souffre le canton de Berne datent de loin, de plus loin même que ses déficits. Ces maux ne sont pas politiques. Les partis politiques les exploitent, ils sont les uns et les autres impuissants à les guérir. L'agitation politique est si peu dans les vrais instincts du peuple bernois, qu'il est permis de prévoir que le gouvernement futur, quel qu'il soit, dirigera le canton pendant la période constitutionnelle avec une très faible majorité, à peu près comme avec une majorité plus décidée. Le grand conseil y donnera peut-être quelques siéges à la minorité; les idées de transaction sont populaires, et le parti Stæmpfli, quel que fût le fond de sa pensée, a fait preuve d'habileté en promettant un régime de transaction. — Le canton de Berne a beaucoup de journaux, mais il n'a pas de presse, et paraît ne pas en sentir le besoin. C'est un symptôme fâcheux : avec des institutions pareilles à celles de Berne, le concours de la presse est nécessaire.

—Un édifice public utile et modeste vient de s'ouvrir à Lausanne. C'est un établissement de bains et de buanderie pour la classe peu ai-

sée, construit aux frais de M. Haldimand, qui a déjà donné l'Asile des aveugles à la Suisse française. Il comprend neuf chambres de bains dont quelques-unes sont chauffables; seize cases à laver avec deux bassins chacune; une machine pour exprimer l'eau sans tordre le linge; douze séchoirs et une chambre de repassage; le tout est établi sans luxe, mais en profitant de tous les perfectionnements. Le prix d'un bain est de vingt-cinq centimes, celui de la buanderie de dix centimes par case et par heure. L'établissement fonctionne depuis huit jours, avec un succès qui paraît complet. De toutes les formes de la bienfaisance, la plus heureuse est, ce nous semble, celle qui, loin de l'abaisser, relève la condition de l'obligé; la plus utile, celle qui met à meilleur marché les conditions d'une vie digne, saine, agréable. Sous ce point de vue, le premier de tous, les chemins de fer sont une œuvre de haute philanthropie; les logements d'ouvriers, les associations pour acheter les denrées au prix du gros, les enseignements gratuits, les salles de lecture, les écoles de petits enfants, les caisses d'épargne, voilà les vrais ornements de notre siècle: on ne saurait aller trop loin dans ce sens, pourvu qu'on évite tout ce qui tend à créer des pauvres. On a dit longtemps que la vie était plus chère pour le pauvre que pour le riche. Là où ce mot est encore vrai, la véritable civilisation ne luit pas encore, quelles qu'y soient les apparences. Un bureau de bienfaisance organisé en faveur des pauvres, mais contre le paupérisme, sur le principe du patronage et d'une surveillance sévère, a commencé à fonctionner. Le comité a déjà reçu des adhésions nombreuses. Il a devant lui une grande tâche.

— Les nouvelles littéraires n'abondent pas. Notre collaborateur, M. Monnard, vient de recevoir le prix et l'accessit du même concours, ouvert à Genève, pour deux travaux de morale populaire sur les rapports du devoir et du droit. Nous aurons sans doute l'occasion d'en reparler. Un de nos amis rendra compte ici des dernières publications de la Société d'histoire de la Suisse romande. Celle de Bâle vient de faire paraître un 5e volume (340 p.) dont voici le sommaire: 1° *L'archevêque André de Carniole et la dernière phase du concile de Bâle*, par le professeur Jean Burckhardt. 2° *Paracelse à Bâle*, par le prof. Fréd. Fischer. L'illustre médecin d'Einsiedeln est présenté dans ce morceau sous un jour assez peu favorable. 3° *Théodore Falckeisen*, histoire d'un procès de haute trahison en 1671, par Em. Burckardt. 4° *Gertrude-Anna*, femme de Rodolphe de Habsbourg, par le Dr Rem. Meyer. 5° *L'alliance de Zurich et des quatre cantons forestiers*, par A. Heussler. Les notes touchent à la polémique soulevée par les vues de M. Eutyche Kopp sur les origines de la Confédération. 6° *Rôle politique de Zwingli jusqu'à la bataille de Pavie*. Le patriotisme républicain de Zwingli est un trait saillant de ce grand caractère. L'auteur, M. Reber, en a été ému, et l'a rendu avec chaleur. 7° *Docu-*

ments sur l'histoire de la réformation à Bâle. C'est la correspondance d'une députation du haut conseil de Berne à ses commettants. M. le chancelier de Sturler l'a relevée aux archives bernoises sur l'original écrit de la main de Nicolas Manuel.

Le 3e cahier du *Journal historique de Lucerne* (11 feuilles) nous donne les morceaux suivants: 1° *L'archevêque de Ravenne,* qui devint le *pape Jean X* (905-914), par J. Durnt. 2° *Frowin abbé d'Engelberg et sa chronique* (1147-78), par H. de Liebenau. 3° *Salzbourg luttant contre Autriche et Bavière,* 1289-91, par E. Kopp. 3° *De la légende de Tell et Gessler,* par le même. 4° *Choix de Chartes* (1310-46), par le même. 5° *L'empereur Henri VII* (suite), par le même. 6° *L'empereur Sigismond et les Confédérés* (suite), par le prof. Aebi. 7° *Le traité de Stanz*, par M. de Segesser.

On sait que, selon M. Kopp, ni Tell ni Gessler n'appartiennent à l'histoire. La chronique Lucernoise d'Etterlin, de la fin du XVe siècle, fait tuer le baillif au sortir de la barque. Cette première forme valait mieux que la forme consacrée. Nos origines ne perdent rien à reculer dans le temps. Si l'alliance de 1291, que Glaser a fait connaître, ne peut pas être contestée, comment tout peut-il recommencer en 1307 ou en 1308? La belle tradition du Grütli, qui doit avoir un fondement historique, ne s'explique et ne se maintient qu'en la faisant remonter aux dernières années du règne de Frédéric II. La charte-jurée lucernoise du 4 mai 1252 témoigne de la fermentation qui règnait alors autour du lac. De savants adversaires de ce point de vue ont fini par s'y rattacher, entr'autres M. Casimir Pfyffer. Cependant nous ne pouvons dissimuler qu'il rencontre encore une opposition très-sérieuse, dont nous venons de mentionner tout à l'heure le plus considérable représentant.

— L'évêque de Bâle, Mgr Joseph Antoine, est mort à Soleure, sa résidence, le 24 Avril, dernier jour de sa 74e année. Il avait officié à Pâques dans sa belle cathédrale de Saint-Urs et Saint-Victor. L'évêque Salzmann, instituteur, puis professeur à Lucerne dès le commencement du siècle, occupait le siége pontifical depuis vingt-cinq ans. Pendant cette période si agitée, il eut des occasions importantes et nombreuses de déployer l'esprit de douceur et de paix qui s'associait en lui à la connaissance et à la ferveur de la piété. Aux regrets universels qui l'ont accompagné dans le champ du repos, se mêlent quelques inquiétudes. Les circonstances semblent difficiles pour lui choisir un successeur. S.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

VIE DE BUXTON, précédée et suivie de deux notices sur l'esclavage et sur la colonie de Libéria, traduite par Mlle Rilliet de Constant, 1853.

Il nous serait difficile d'exprimer l'impression qu'a produite sur nous la lecture de cet ouvrage. Jamais le génie anglais ne s'était présenté à nous sous des traits aussi précis et sous une forme plus pure. Quel peuple que celui qui produit par dizaines des hommes tels que Buxton et ses amis, et qui sait les comprendre, se plier à leurs volontés ou s'enthousiasmer pour leurs entreprises! Buxton, à son entrée dans la vie active, dirige une brasserie; voilà son point de départ. Il meurt avec la gloire d'avoir entre autres exploits procuré, en triomphant des plus grands obstacles, l'affranchissement aux huit cent mille nègres des colonies de sa patrie. Comment cet homme sans fortune, sans naissance, a-t-il grandi au point d'exécuter une telle entreprise? A-t-il, tribun du peuple, fait appel aux passions des masses et soulevé les esclaves contre leurs maîtres? A-t-il à force d'ambition obtenu de son roi la charge de premier ministre? Etait-il doué de cette éloquence entrainante qui dans les parlements enlève tous les suffrages ou terrasse un adversaire? Nullement, mais il a voulu, il a prié, il a travaillé, et il n'a vécu que pour autrui. Ce n'est point ici le dévouement fantastique d'un philanthrope allemand: Buxton ne vise pas au-delà de la portée de l'homme: mais, avant de s'engager dans une entreprise, il ne se demande point si *le succès* est *probable*, il lui suffit qu'il soit *possible* pour qu'il s'y consacre tout entier (p. 249). Il pourrait vivre dans toutes les délices de la terre; car il a acquis une fortune considérable: mais il y a aux Antilles, aux Guyanes, dans l'île de Maurice des myriades d'hommes que des Anglais oppriment et avilissent: leurs souffrances sont devenues ses souffrances, et cet *homme de fer,* quand il se croyait seul, poussait des soupirs déchirants (p. 244). Lorsque après de longues années de luttes parlementaires, il eut rendu les esclaves à la liberté, les nègres d'Afrique que la traite plonge dans d'indicibles douleurs, prirent immédiatement la place des premiers dans son cœur, et il consacra aux malheureux habitants de la Guinée les derniers temps d'une vie qui se consumait avant le temps dans les feux de la charité. Il s'épuisait de travail pour

recueillir à l'appui de sa cause les preuves matérielles, les faits, sans lesquels toute l'éloquence possible n'ébranlera jamais une assemblée de législateurs anglais; aussi ses adversaires le trouvaient-ils armé de toutes pièces et inébranlable comme le roc. Sa force, d'ailleurs, il la puisait dans sa foi, foi toute anglaise, c'est-à-dire toute biblique, sans spéculations théologiques ni poétiques imaginations, dépourvue peut-être d'onction, mais pleine de sérieux, d'efficace pratique et de simplicité.

Ce qui contribue puissamment à faire des Anglais des géants devant lesquels nous ne sommes tous que des pygmées, c'est leur éducation. Elle tend à faire d'eux non des savants, mais des hommes, et elle y parvient. Il faut entendre Buxton lui-même parler de sa jeunesse, ou donner des conseils à son fils! ces pages (p. 27 et suivantes) m'ont vivement rappelé les vers suivants de Destouches qui sont d'une profonde vérité:

> Mais *pour avoir, trop jeune, acquis trop de lumières,*
> *Il est irrésolu sur toutes les matières.*
> Chaque chose a pour lui mille difficultés;
> Il l'examine à fond, la prend de tous côtés.
> Et ses réflexions font qu'en chaque rencontre
> Après avoir trouvé cent raisons pour et contre,
> Il demeure en suspens, ne se résout à rien.

La *Biographie* elle-même ne dépasse pas les étroites limites de ce genre d'écrits. Elle suppose les temps et les choses connus de tous les lecteurs, et se borne à raconter, année par année, les faits et dits mémorables du héros. L'écueil de cette méthode est l'excès de détails: Les Anglais ne reculent pas devant la lecture de *Vies* en quatre et six volumes; il est vrai qu'elles ont pour eux le charme de mémoires de familles. Nous ne savons quel remaniement la traduction a fait subir à l'original; mais nul ne reprochera à l'ouvrage français des longueurs; nous serions bien plutôt tenté de le trouver trop court.

Neuchâtel. — Imp. de H. Wolfrath.

QUELQUES MOTS

SUR LA QUESTION DE L'OR.

Le conseil fédéral a fait sonder l'opinion du commerce suisse, il y a quelques mois, sur la convenance de tarifer l'or. Il nous paraît avoir été bien inspiré en se réservant le temps de l'étude et de la réflexion, avant de se prononcer définitivement. Le résultat des rapports qui lui sont parvenus n'a pas été, que nous sachions, publié d'une manière officielle; mais il ressort soit des nombreux articles qui ont paru pour et contre le tarif, soit d'autres renseignements, que les opinions les plus contradictoires ont été défendues avec une égale ardeur, comme il arrive dans toutes les questions où l'hypothèse intervient inévitablement, et où l'imagination joue un grand rôle. Ainsi, le commerce de Bâle, si justement réputé pour sa prudence, demande l'introduction légale de l'or, tandis que les négociants de Genève, dont l'habileté en pareilles matières n'est pas moins connue, sollicitent une résolution contraire.

Le moment que le conseil fédéral a fixé pour se décider approche. La question présente en elle-même le plus vif intérêt à l'esprit qui essaie d'en débrouiller les élements. Posée de tous les côtés à la fois, elle a chez nous le mérite de l'à-propos fort au delà de nos souhaits; les plus célèbres économistes l'ont traitée à différents points de vue, et celui qui contribuerait à l'éclaircir davantage, ferait certainement une chose utile. Nous regrettons de ne pas pouvoir lui consacrer un travail plus approfondi, mais nous essayerons de présenter avec équité le pour et le contre, sans

nous flatter d'enrichir la discussion d'aucun élément nouveau. Nous voudrions résumer les avis les plus compétents, en les appliquant aux intérêts de notre commerce.

Le fait général qui a fait surgir la question monétaire actuelle, c'est que la production de l'or a considérablement augmenté, d'où il suit que la valeur proportionnelle des deux métaux nobles, qui était restée pendant longtemps sans varier, paraît devoir changer maintenant. De cette production plus abondante, on conclut avec une grande apparence de raison que le prix de l'or diminuera, soit d'une manière absolue, relativement à toute autre marchandise, soit relativement à l'argent. Et cette dépréciation, jusqu'ici bien faible, paraît devoir aller progressivement, sans qu'il soit possible d'en marquer la limite.

En face de cette situation, que faut-il faire? Renoncer à la monnaie d'argent pour celle d'or? Abandonner, comme moyen d'échange, une substance dont la valeur reste fixe, parce que les frais d'extraction et les quantités extraites n'en changent pas, pour en adopter une dont le prix tend à baisser graduellement? Un tel contre-sens n'a pas été directement proposé. Chacun comprend que la fixité de la valeur est la première qualité d'un moyen d'échange.

Il serait bien plus naturel de démonétiser l'or, car si l'or est exposé réellement à une dépréciation sérieuse, le conserver comme monnaie, c'est en réalité condamner les porteurs de créances à longue échéance, à perdre une notable partie de leur capital. Des économistes du premier ordre ont plaidé cette cause en France, où les deux étalons monétaires régnent parallèlement, c'est-à-dire où la loi prononce qu'un poids donné d'or représente une valeur égale à un poids donné d'argent. Ils ont fait voir qu'en principe la loi est impuissante à établir un fait contre le fait, à prévenir l'avilissement d'une marchandise qui devient plus abondante, ni le renchérissement d'une substance qui se fait rare. Ils ont établi des calculs, dans le détail desquels nous ne saurions entrer, pour prouver que la production de l'or s'étant énormément accrue depuis quelques années, et devant conserver assez longtemps la même force ou grandir encore, la dépréciation en est certaine, qu'elle serait considérable, et ne tarderait pas à se faire sentir.

Mais ces calculs ont été contredits. D'autres publicistes non moins autorisés, ont estimé que les besoins de la circulation augmentant

assez pour absorber le surcroit d'or mis au jour, et que la monnaie d'or offrant d'ailleurs certains avantages, le prix comparatif des deux métaux ne serait pas sensiblement altéré, lors même que le rôle de l'argent dans la circulation deviendrait moins considérable, aussi longtemps que les valeurs métalliques en général ne seraient pas dépréciées, danger qu'ils ne redoutent pas. La démonétisation de l'or est une grosse affaire qui n'eût pu s'accomplir sans perte pour le fisc : bref, quels qu'aient été les motifs du gouvernement français, le double étalon monétaire a été conservé jusqu'ici : la question paraît même tranchée pour longtemps, car la frappe de l'argent est ralentie, celle de l'or a pris des proportions considérables, et ce métal, assez rare en France jusqu'aux dernières années, tend à se substituer à l'argent dans la circulation. On a commencé à frapper des pièces de cinq francs d'or ; il n'y a plus que de l'or à Paris, et le public y voit ce changement avec plus de satisfaction que d'inquiétude.

C'est cet état des choses en France qui détermine la position particulière de la Suisse. En décrétant l'unité monétaire, nous avons adopté, non pas les lois françaises sur la matière, mais la monnaie décimale, partie intégrante du système des calculs, des poids et des mesures décimales [1], et reposant sur cet article fondamental : *Cinq grammes d'argent, au titre de 900° de fin, constituent l'unité monétaire sous le nom de franc.* Cette unité fixe d'un poids d'argent rentre seule dans le système décimal, et jusqu'ici l'expérience, d'accord avec le principe, a constaté que cette monnaie réunit au plus haut degré les qualités nécessaires pour toute espèce de transaction, la fixité de la valeur et la commodité dans l'usage. La pièce d'or, au contraire, est par son poids complétement étrangère et irréductible au système décimal ; elle n'est en France qu'une anomalie, qu'on a signalée dès le début. Lorsque la décision a été prise de frapper des pièces d'or à valeur fixe de 20 francs, en même temps que des pièces de 5 francs d'argent, on ne pouvait pas bien prévoir sans doute les inconvénients pratiques si graves que cette infraction à la théorie entraînerait dans

[1] Système que la Suisse se refuse à adopter dans son ensemble, par une inconséquence dont elle subira les inconvénients, comme la France elle-même subira peut-être ceux de son inconséquence relativement à la monnaie d'or.

l'avenir. Au sortir de la crise des assignats, on ne songeait pas à la possibilité d'une variation dans la valeur relative de l'or et de l'argent, on était bien plus frappé des avantages réels que présenterait la double circulation pour un pays tel que la France, si le rapport des deux métaux pouvait rester constamment fixe, comme on s'en est flatté cinquante ans. En stipulant les contrats payables en or ou en argent, on croyait mettre un capital à l'abri de toute dépréciation quelconque, sans se douter qu'il viendrait un temps où des craintes sur les valeurs payables en or éclateraient de toutes parts. Si la réflexion faisait entrevoir la possibilité d'embarras à venir, on pensait sans doute qu'il serait toujours aisé d'en sortir par une refonte de l'or, n'imaginant pas les proportions que prendrait une telle affaire. La France admit donc l'or parallèlement à l'argent, par une décision exceptionnelle, qui n'est pas revêtue des mêmes sanctions législatives que le système décimal ; elle commit alors une faute que l'expérience des dernières années rendrait impossible aujourd'hui; mais la monnaie d'or n'appartient pas à son système. En fait, la France a le double étalon monétaire. En système, en principe, elle n'a que l'étalon d'argent: cinq grammes d'argent à 900/° de fin.

La Suisse vient d'adopter ce système, dans un moment où la question monétaire est éclairée par de sérieuses études et par les faits nouveaux qui les ont provoquées. Elle n'a consacré que la monnaie décimale, elle n'a frappé que de la monnaie d'argent, et l'accroissement considérable de la production de l'or est venu simultanément mettre en évidence les inconvénients du double étalon.

Faut-il changer aujourd'hui notre système, adopté hier, et qui est le seul bon, pour entrer dans des errements étrangers, qui sont mauvais ? Poser la question serait évidemment la résoudre, si nous étions libres dans nos mouvements ; tout le monde est, au fond, bien d'accord là-dessus.

Mais cette liberté n'est pas entière. La Suisse, en adoptant le système décimal sans fabriquer elle-même des pièces de 5 francs en quantité suffisante, est devenue tributaire de la France, qui fournit maintenant la presque totalité de notre métal circulant. Nous ne pourrons jamais, il faut en convenir, nous soustraire entièrement aux conséquences de cette position. L'argent devient rare en France. S'il est complètement remplacé par l'or dans la circula-

tion française (on nous prédit que ce moment n'est pas éloigné), nous serons bien forcés, dit-on, d'accepter cette monnaie d'or, pour avoir un moyen d'échange quelconque, car de l'or à valeur garantie vaudrait toujours mieux que du papier. D'ailleurs nous ne recevrons pas autre chose en paiement des produits de notre industrie. Il faudra donc bien qu'il entre et qu'il circule; mais il ne circulera pas si la valeur n'en est pas connue et garantie, en un mot, s'il n'est pas tarifé. Plus la quantité de l'or augmentera, plus les frais de production en baisseront, relativement à l'argent, plus la valeur relative de l'or, abstraction faite de la garantie de l'Etat, tendrait à baisser, plus la disparution de l'argent sera rapide et complète dans les pays où l'or, plus abondant, conservera tous ses avantages comme monnaie légale. En d'autres termes, plus la fausseté du régime français sera manifestée, plus la pression qu'il exercera sur nous sera violente, et plus nous devrons nous hâter de l'introduire.

Peu importe d'ailleurs, nous dit-on, les inconvénients que le double étalon présente en théorie. Au vrai, la question ne nous regarde pas. Si la France nous domine en fait de monnaies, elle nous couvre. Aussi longtemps que le trésor de France accepte pour vingt francs les pièces de vingt francs, nous n'aurons pas de pertes à craindre en les recevant au même taux. C'est la question souvent agitée de savoir si la France garantit la valeur de la pièce de vingt francs. Les uns affirment que non: puisque le gouvernement ne tire aucun bénéfice de la fabrication de la monnaie, il ne peut supporter aucune perte. D'autres soutiennent l'opinion contraire: dès que l'Etat frappe une monnaie, il en garantit par cela même la valeur nominale. Nous sommes au fond de l'avis des derniers, mais la discussion n'a pas à nos yeux grande importance. Nul doute qu'en mettant une monnaie en circulation, l'Etat ne lui donne *cours forcé* par cela même. Mais sa *garantie* se réduit à bien peu de chose, si la confiance publique fait défaut et que le métal soit déprécié. Le gouvernement ne peut pas faire l'impossible. La seule garantie véritable, qui consisterait à échanger à volonté une pièce d'or contre l'équivalent nominal en monnaie d'argent, un napoléon contre quatre écus, il ne peut pas la donner. Il ne peut plus décréter la démonétisation de l'or, car cette mesure, qui mettrait une perte considérable à sa charge, enlèverait à la cir-

culation une masse de numéraire indispensable désormais. Changer le poids de la pièce de vingt francs est impraticable tant qu'on vit dans la perspective de variations fréquentes : à chaque mouvement sérieux de hausse ou de baisse ce serait à recommencer. Enfin, laisser l'or dans la circulation en supprimant l'obligation de le recevoir à taux fixe, serait ramener toutes les transactions au simple échange de marchandises, c'est-à-dire, supprimer les avantages de la monnaie. Tout ce que l'Etat peut faire, et il le fera à coup sûr, c'est, en obligeant les particuliers à recevoir en paiement l'or qu'il a frappé, pour sa valeur nominale, de le recevoir lui-même dans ses caisses au même taux ; mais il n'empêchera pas les marchandises de hausser de prix à mesure que l'or deviendra plus abondant, il paiera lui-même plus cher toutes les fournitures dont il a besoin, et comme il faut qu'il vive avant tout, il augmentera les impôts dans une proportion équivalente à la dépréciation réelle de la pièce de vingt francs, tout en la recevant toujours pour vingt francs. Pour l'acheteur, pour le contribuable, la baisse réelle de l'or se traduira par l'augmentation des impôts et des prix. Le créancier recevra la même valeur nominale, mais réellement une valeur moindre. Le débiteur se libérera avec bénéfice. Les affaires subiront une perturbation toute pareille à celle qu'amène le cours forcé des billets de banque, perturbation particulièrement onéreuse aux créanciers. Voilà à quoi se réduit la garantie de l'Etat.

Ainsi dans les pays qui ont un double étalon monétaire, la rupture de l'équilibre entre la production des deux métaux, produira un désordre et des pertes inévitables. L'introduire dans un pays qui ne l'a pas, dans ce moment où la question est née et les dangers signalés, ce serait toucher à la propriété sous couleur de monnaie, et consacrer une souveraine injustice. En effet, si l'or se substitue à l'argent, c'est qu'il sera devenu meilleur marché. Le débiteur à qui j'ai livré mille francs en argent s'acquitterait en m'apportant une quantité d'or échangeable, non pas contre mille francs d'argent, mais contre 950, 900, 850, que sais-je, selon que l'échéance de mon titre sera plus ou moins éloignée. Et l'on donnerait à l'or cours forcé en face d'une telle perspective, que dis-je, en raison de cette perspective ! Mieux vaut souffrir, et souffrir beaucoup, que de consacrer un pareil principe, dont les conséquences se traduiraient par des souffrances bien plus grandes que n'en en-

traînerait un resserrement de numéraire. Ceci n'est pas une affaire de convenance, mais une affaire de droit et de devoir stricts. Pour justifier une telle violation du droit, il ne faudrait rien moins qu'une nécessité absolue.

En effet, si le tarif de l'or le faisait arriver plus abondamment en Suisse, comme il est probable, on s'abuserait en croyant qu'il préviendrait l'agiotage. Notre garantie fédérale ne produirait pas ce qu'aucune garantie ne peut produire. Tout le monde serait contraint sans doute à recevoir l'or en paiement, et les débiteurs en profiteraient: mais quelle loi pourra empêcher les effets de la peur? Le prix des marchandises sera fixé de manière à compenser largement la dépréciation de l'or pour le vendeur, et celui qui sera payé de cette monnaie, s'empressera d'échanger son or avec perte, soit contre de l'argent, soit contre toute autre valeur qui lui paraîtra à l'abri de la dépréciation. Il s'établira ainsi un véritable commerce d'argent et d'or, au grand détriment de la population, comme cela se pratique dans les pays où le papier-monnaie a cours forcé. Sauf l'exagération de cette comparaison, qu'on a souvent faite, il reste vrai, au fond, que l'or jouerait le rôle des assignats. Les assignats de la Révolution montrent éloquemment ce que c'est qu'une monnaie dont l'Etat garantit la valeur. La pièce de vingt francs serait un assignat pour ce qu'elle vaudrait de moins que cent grammes d'argent.

Ajouterons-nous que la monnaie d'or a ses inconvénients, et n'est commode que pour certains emplois? Pour des pays où les affaires sont restreintes, comme nos cantons agricoles, elle n'est pas convenable du tout. Les ouvriers ne connaissent guères la couleur des pièces de vingt francs, et quant aux pièces de dix et de cinq francs, elles sont beaucoup trop petites pour servir à la circulation des campagnes. Cette considération n'est pas absolument péremptoire; mais elle a pourtant quelque poids et nous devions l'indiquer, car il ne faut pas oublier que dans les circonstances dont on s'occupe, tarifer l'or serait bannir l'argent, tandis qu'il n'est point encore certain qu'il disparût, si l'on ne prenait aucune mesure.

Convenance de la monnaie d'argent pour nos besoins particuliers, supériorité incontestée d'une valeur fixe sur une valeur menacée d'une baisse continue, motifs d'ordre, motifs d'intérêt financier, motifs impérieux de justice, tout se réunit pour nous déconseiller l'introduction légale de l'or à moins d'une nécessité absolue.

Mais cette nécessité pourra-t-elle jamais se présenter ; telle est la question qu'il nous reste à examiner.

Constatons d'abord que la nécessité n'est pas encore arrivée ; il n'y a pas urgence. Le numéraire, il est vrai, n'abonde pas dans ce moment, mais ce qui caractérise notre situation n'est pas une rareté d'argent vis-à-vis d'une affluence d'or. Nous souffrons de la crise commerciale, nous subissons les suites fâcheuses de la cherté des subsistances et d'une guerre à son début. En d'autres termes, il est sorti beaucoup d'argent, il en rentre peu, et celui qu'il y a circule peu. Nous avons des marchandises fabriquées dont l'écoulement est difficile, des ateliers où le travail se ralentit, des paiements à faire à l'étranger pour le blé que nous en recevons. En quoi l'introduction légale de la monnaie d'or changerait-elle cette position ? C'est ce qu'il est difficile de comprendre. Un moment viendra peut-être où l'étranger ne nous offrira que de l'or en paiement ; il faudrait voir alors s'il ne pourra plus circuler sans contrainte, mais ce moment n'est pas encore venu. Aujourd'hui, en tarifant l'or, que personne ne refuse, nous ressemblerions à un homme bien portant qui prendrait un remède violent pour une maladie à venir. Une telle hygiène a coûté la vie à plusieurs.

Supposons maintenant que l'évènement qu'on annonce comme prochain soit arrivé. Supposons que le numéraire d'argent manque décidément, que l'or se présente seul, et que la circulation de l'or à taux fixe rencontre des difficultés. Le commerce suisse serait alors obligé de se procurer de l'argent à des conditions onéreuses, il ferait des sacrifices au détriment de nos produits, et par conséquent au détriment de tous. Telle est la crise redoutée, la crise qu'on veut conjurer en tarifant l'or. En effet, le tarif de l'or nous rendrait un instrument d'échange. Il nous sortirait promptement de la difficulté momentanée, au prix de tous les maux que nous avons signalés. En tous cas, on voit déjà qu'il ne faudrait avoir recours à cette mesure qu'au dernier moment. Mais alors encore, faudrait-il y avoir recours ? Cette crise n'aurait sa source que dans la baisse de l'or, non dans une baisse terminée, mais dans une baisse continue, dont on ne saurait prévoir la limite. Nous ne sortirions de la gêne qu'en ouvrant la porte à deux battants pour faire entrer une monnaie qui se déprécierait tous les jours davantage. La crise la plus grave, n'est-ce pas celle-là ? et les embarras du lendemain ne surpasseraient-ils pas ceux de la veille ?

En cas pareil, il vaudrait beaucoup mieux, ce nous semble, que la Confédération prît à sa charge les pertes à essuyer, en faisant venir elle-même l'argent qui manquerait, et en faisant frapper des pièces de cinq francs. Ce moyen, qui n'est pas au-dessus de nos ressources financières, rétablirait l'équilibre, et il ne nous paraît pas probable que cette monnaie passât de suite au creuset, comme on l'a supposé; car pour la fondre, il faudrait l'acheter, et que nous donnerait-on en échange? Dans certains pays ce sont les billets de banque à cours forcé qui font fuir l'argent, dans d'autres ce sera l'or: en Suisse, où n'agissent ni l'une ni l'autre de ces causes, l'argent restera en quantité suffisante. Telle nous paraît au moins la probabilité. S'il en était autrement, plutôt que de recevoir l'or, plutôt que de nous habituer aux billets de banque, circulation toujours dangereuse, même avec un contrôle sévère qui n'existe peut-être pas en Suisse, on pourrait frapper des pièces de cinq francs un peu inférieures à leur valeur nominale, inférieures seulement de ce qui serait absolument indispensable pour en éviter la refonte et l'expédition à l'étranger. De cette manière, le conseil fédéral se récupérerait d'une partie de ses dépenses sans danger pour le pays, et il assurerait ainsi l'avenir de notre réforme monétaire.

Quelle que soit à l'avenir la production de l'or, il faut espérer que la Suisse ne s'écartera pas des vrais principes sur la matière, et que l'autorité fédérale dessinera nettement notre position, en décrétant l'étalon unique d'argent. Ce sera faire une chose utile au pays quoi qu'il arrive. Si l'or vient à baisser sérieusement, nous en éviterons la dépréciation; s'il ne baisse pas, nous conserverons l'état de fait, qui ne laisse rien à désirer, puisqu'on se procure maintenant à volonté et avec confiance soit de l'argent, soit de l'or, sans que cette double circulation présente aucun inconvénient. L'essentiel est qu'il soit décrété que l'or n'a pas cours forcé, ce qui l'empêchera, non pas de circuler, tant qu'il a cours légal en France, mais d'arriver en trop grande abondance en remplacement de l'argent. Celui-ci restera bien dans le pays, s'il est le seul moyen légal de se libérer; mais il prendra des ailes si l'on peut s'en passer et qu'il y ait profit à le vendre.

Nous avons raisonné dans l'hypothèse d'une dépréciation probable de l'or, et c'est en effet de ce point de vue que nous devions partir, parce que la question est ainsi posée. Cependant nous ne

saurions partager toutes les craintes exprimées sur ce sujet par divers journaux. Il est assez singulier que les prédictions inquiétantes sur ce qui se passera dans quelques années, aient trouvé le plus d'écho précisément dans les villes où l'or a constamment joui d'une prime jusqu'à présent, tandis qu'on s'en préoccupe beaucoup moins là où il est déjà devenu la monnaie dominante. Le secret de l'avenir reste toujours impénétrable, même lorsqu'un certain nombre de faits connus offrent une base aux calculs ; et prédire la baisse de l'or à coup sûr, est aussi téméraire que toute autre prédiction sur les temps qui ne nous appartiennent pas. On sait que la production de l'or a pris ces dernières années un accroissement considérable. On part de là, en appréciant la somme produite par année à 800 millions, par exemple ; on l'augmente même en supposant la découverte de gisements nouveaux, et l'on arrive ainsi, au bout de vingt ou trente ans, à des chiffres qui dépassent l'imagination. Mais sur quoi se fonde-t-on pour croire que cette production restera la même ? et n'y a-t-il pas au contraire beaucoup de raisons de croire que cet or, qui n'est qu'à la surface de la terre, s'épuisera ou que du moins son extraction sera plus tard un travail difficile et coûteux ? Toute l'histoire est pleine de mines d'or épuisées. D'un autre côté, peut-on calculer la consommation aussi exactement que la production ? Pour cet or qui afflue en ce moment, le marché est immense, car c'est le monde entier. Les continents nouveaux, qui se peuplent rapidement, en réclament des sommes considérables. L'Australie et la Californie, qui nous l'envoient en poudre et en pépites, nous le redemandent elles-mêmes sous forme de monnaie pour leurs propres besoins. Enfin, comment apprécier les besoins de la circulation, l'emploi de l'or de plus en plus considérable dans les arts et l'industrie, et ce qu'il faudrait d'années de production pour remplacer le papier-monnaie qui circule seulement en Europe ? Mais en restant simplement sur le terrain du moment présent, ne peut-on pas dire avec vérité, que si l'or a subi une légère dépréciation, ce mouvement est arrêté ? L'opinion générale s'alarme plutôt de sa rareté que de son abondance. La Russie en défend sévèrement l'exportation, la Prusse s'apprête à faire frapper quelques millions de thalers en or ; les arrivages d'or à Londres, loin de faire baisser davantage la livre sterling, paraissent au contraire en soutenir le cours ; enfin, on

peut croire qu'il suffirait de suspendre aujourd'hui la frappe de l'or en France pour que les pièces de vingt francs retrouvassent de suite une petite prime, non pas à Paris peut-être, mais du moins dans les provinces, où elles ne circulent point encore en grande abondance.

En plaidant ainsi en quelque sorte la cause de l'or contre ceux qui le voient déjà à 10, 15 ou 20 p. °/o au-dessous de sa valeur actuelle, nous ne pensons pas être en contradiction avec nous-mêmes. Nous repoussons le tarif comme une mesure inutile si l'or conserve sa valeur, mais dangereuse et profondément injuste si l'or doit baisser, ce qui est bien possible. Dans tous les cas, nous condamnons le tarif comme une mesure irrationnelle, puisque le rapport des deux métaux est nécessairement variable, et qu'on recherche avant tout dans un système monétaire une valeur fixe et unique. Statuer qu'un poids donné d'or vaudra constamment autant qu'un poids donné d'argent, c'est tout simplement faire dire à la loi la chose qui n'est pas. Notre opinion est donc bien arrêtée, mais nous envisageons aussi comme n'étant pas sans quelque danger les prédictions des alarmistes, dans un moment où l'or est un auxiliaire important de la circulation monétaire, et où il rend incontestablement d'immenses services. Nous ne demandons pas mieux que de voir l'or français entrer dans notre circulation à sa valeur nominale, pourvu que ce soit de gré à gré, convaincus que nous sommes que cette circulation continuera sans difficulté tant que le public ne se laissera pas effrayer. Nous ne cherchons donc pas à répandre une confiance absolue, mais nous nous élevons contre des craintes qui ne nous paraissent pas suffisamment motivées.

La peur est souvent pire que le mal.

ooo

~~~~~~
~~~~~~

ULYSSE

TRAGÉDIE EN TROIS ACTES.

PAR M. F. PONSARD.

Le nom de M. Ponsard occupe dans la littérature une place de jour en jour plus grande. Le romantisme, si brillamment inauguré, puis si gravement compromis par ses plus illustres champions, paraît tout-à-fait épuisé. Il est mort de ses propres excès. Aujourd'hui la foule, qui n'abandonne guère pour longtemps les saines traditions, revient en littérature à des idées plus justes ; ou plutôt, car la foule ne raisonne pas, elle paraît rassasiée de l'excentrique, et se prend d'affection pour la simplicité, qui est toujours nouvelle, et qui l'est maintenant plus que jamais. M. Ponsard a compris cette disposition des esprits ; il y a répondu par toutes ses pièces, et il voit ses efforts récompensés par la faveur du public. Pendant la saison qui finit, il a été le roi de la scène française. Le succès populaire de sa comédie, *l'Honneur et l'argent,* se continue à l'Odéon, et le public lettré a plus d'une fois vivement applaudi à la tragédie d'*Ulysse*.

M. Ponsard se trouvait un jour dans l'atelier de M. Gleyre, l'artiste sérieux à qui tous les Vaudois doivent un tribut de reconnaissance. Ils parlaient d'Homère, et s'entendaient comme des hommes qui aiment les chefs-d'œuvre de l'antiquité : « Mais, » dit tout-à-coup le peintre, « si vous mettiez sur la scène le retour d'Ulysse, » ce drame simple et saisissant. » Cette parole fut-elle pour le poète un germe qui a porté fruit, ou l'a-t-il oubliée ? Nous l'ignorons ; mais, en tout cas, M. Ponsard a réalisé l'idée du peintre vaudois. Voyons de quelle manière il a accompli cette tâche :

La tragédie d'Ulysse s'ouvre par un prologue où le héros, déposé par les Phéaciens sur le rivage d'Ithaque, apprend de Minerve qu'il a terminé ses courses, et qu'il voit enfin le sol de sa patrie. La déesse lui parle aussi des travaux qui l'attendent encore, et lui donne d'utiles conseils.

Dans le premier acte, Ulysse, transformé par Minerve en vieux mendiant, arrive dans la cabane d'Eumée, où il est reçu avec tous les égards dûs à la pauvreté et au malheur. Il se fait raconter par le berger l'insolence des prétendants, la fidélité de Pénélope, la tristesse de Laërte et la sagesse précoce de Télémaque. Bientôt Télémaque lui-même arrive de Pylos, où il a été consulter Nestor, et vient, conduit par la fille de Jupiter, s'asseoir au foyer d'Eumée. Ulysse, profitant d'un moment où il est seul avec son fils, se fait connaître. Le lendemain, c'est-à-dire au second acte, Ulysse toujours vieux et mal vêtu, entre dans le palais de ses pères. Pénélope le reçoit comme un étranger qui a vu Ulysse; elle écoute avec avidité tout ce qu'il peut lui apprendre des aventures du roi d'Ithaque : Il l'a reçu, dit-il, dans son palais, avant d'avoir été dépouillé par les dieux de ses grandes richesses. Ils s'entretiennent longtemps, puis ils sont interrompus par Antinoüs et tous les prétendants, (au nombre de 108, d'après Homère), qui viennent déclarer à la reine qu'ils sont las de ses retards, et que, dès le lendemain, elle doit choisir un nouvel époux. Après leur départ, elle reste seule avec le mendiant, et, sur son conseil, elle se décide à se donner à celui qui pourra tendre l'arc d'Ulysse.

Au troisième acte, Pénélope descend elle-même dans la salle du festin, où Etésippe et Antinoüs insultent Ulysse; elle propose aux princes la lutte dont elle doit être le prix. Les prétendants acceptent, et s'épuisent en efforts inutiles : l'arc n'est docile qu'à la main du vieillard vagabond que les princes ont outragé. Alors le mendiant se nomme, et commence sa vengeance en frappant Antinoüs de sa première flèche.

Dans l'épilogue, Ulysse se fait connaître de sa femme.

Au milieu de ces scènes, on rencontre partout des morceaux lyriques chantés ou récités par cinq chœurs, ni plus ni moins : celui des Naïades qui habitent la grotte du rivage, celui des porchers, celui des serviteurs des prétendants, celui des suivantes fidèles, et enfin celui des suivantes infidèles, dirigé par Melantho.

Cette rapide analyse est suffisante pour montrer que M. Ponsard a fidèlement suivi son modèle ; elle est suffisante aussi pour montrer qu'il en a tiré un récit plutôt qu'un drame.

La tragédie d'Ulysse, comme plusieurs des pièces de M. Ponsard, manque d'action, et par conséquent d'intérêt dramatique. Les actes se suivent et ne s'enchaînent pas : à la fin du second, quand Ulysse conseille à Pénélope une dernière ruse, nous ne sommes pas plus avancés qu'après le prologue; nous avons simplement des détails plus précis sur ce qui se passe dans le palais d'Ithaque, et dès lors le récit dialogué continue, les tableaux se succèdent, sans que l'action chemine davantage. Toute la fin de la tragédie est contenue dans le conseil du héros.

Il est souvent difficile de trouver dans une épopée la matière d'un poème dramatique. M. Ponsard vient de le prouver par un grand exemple, et Corneille l'avait prouvé avant lui par un exemple plus grand encore, quand il s'était inspiré de Lucain pour cette tragédie de la mort de Pompée, où de si grands personnages se vengent de leur inaction par de si magnifiques discours. La difficulté, on le conçoit sans peine, vient surtout du genre d'intérêt qu'exigent ces deux sortes de poèmes. A l'épopée il faut une action simple et grande: à la tragédie, une action vive et serrée; l'une aime les récits abondants, l'autre les dialogues rapides: l'une peint à son aise la vie de tout un peuple, de toute une époque; l'autre resserre son cadre, rapproche les événements, condense la vie, et raconte souvent en un jour le travail de longues années; à l'une, il suffit de saisir l'imagination, il faut que l'autre éveille la curiosité; l'une a ses entrées libres au conseil des dieux, l'autre n'entend leur voix que dans le fond du cœur de l'homme; l'une enfin doit être grande et solennelle comme l'histoire de l'humanité, l'autre orageuse et palpitante d'intérêt comme un jour de révolution. M. Ponsard a méconnu ces différences essentielles. Sa tragédie n'est pas plus une tragédie que les chants de l'Odyssée qui en ont fourni la matière.

Mais M. Ponsard est habitué à cette critique, il l'a prévue, et s'est appliqué d'avance à nous réfuter : « Je n'ai pas choisi, dit-il, » l'action de l'Odyssée comme une action très dramatique, mais » comme un moyen de montrer Homère aux spectateurs(1). » Mon-

(1) Préface, page 27.

trer Homère aux spectateurs! C'est là un but élevé. Nous ne pouvons qu'applaudir à un vrai poète désireux de rendre un si bel hommage à celui qui est toujours le prince des poètes. Mais Homère sur la scène n'est lui-même qu'à demi. M. Ponsard, malgré sa louable fidélité, a dû nécessairement l'arranger quelque peu. Ne valait-il pas mieux le faire de manière à renforcer si possible l'élément dramatique? C'est là qu'est la question. L'auteur paraît y avoir répondu comme nous quand il a donné à Ulysse, et non à Pénélope (1), l'idée de faire tendre aux prétendants l'arc du héros; mais non quand il a introduit dans sa pièce des éléments aussi étrangers à l'Odyssée qu'à l'intérêt dramatique.

Montrer Homère aux spectateurs! Encore une fois, c'est un but élevé; mais pour l'atteindre, il ne faut pas négliger ce qui fait une des plus grandes beautés poétiques et la plus grande beauté morale de l'épopée grecque. M. Ponsard est-il donc coupable d'une pareille négligence? — Nous le croyons.

Le sujet d'Ulysse n'est pas susceptible d'une action extérieure et compliquée, d'une intrigue. Comment une intrigue pourrait-elle remplacer Minerve, qui plane sur la scène et combat à côté du fils de Laerte? Mais il renferme un drame intérieur, ayant à sa manière un progrès et des péripéties. Sous ce rapport, le récit d'Homère prête au théâtre, et nous devons, sans avoir la prétention de refaire la tragédie, indiquer cette action intérieure qui a été trop négligée par M. Ponsard, et qui nous paraît essentielle, même pour montrer Homère aux spectateurs.

Suivons Ulysse dans les chants de l'Odyssée: En arrivant à la cabane d'Eumée, il est presque dévoré par les chiens qui gardent les troupeaux; plus tard il est insulté par un de ses serviteurs; puis il vient dans son palais, où il reçoit outrages sur outrages, soit des prétendants, soit des suivantes infidèles, soit d'Irus, le mendiant en titre du palais. Remarquez ce dernier trait. Quelle sublime invention! Irus, le mendiant véritable, le vagabond, plus insolent et plus lâche que les prétendants eux-mêmes; et le roi d'Ithaque forcé de subir aussi ses mépris! Pourquoi cette accumulation de souffrances? Homère nous le dit à deux ou trois reprises:

(1) Dans l'Odyssée, c'est Pénélope qui a cette idée et la communique à Ulysse. Elle lui est inspirée par Minerve. Voir la fin du chant XIX et le commencement du XXI.

« Mais Minerve ne permit pas que les fiers prétendants cessassent
» leurs outrages, afin que l'aiguillon de la douleur entrât plus pro-
» fondément dans le cœur d'Ulysse, fils de Laërte. »

Suivons aussi les prétendants. D'abord ils s'abandonnent à toutes leurs passions sans scrupule et sans inquiétude; mais bientôt la hardiesse de Télémaque les étonne; l'air étrange et mystérieux du vieux mendiant, qui est toujours auprès d'eux, qui en appelle à leur conscience, les menace et leur annonce la mort, la prédiction du devin Théoclymène, qui voit d'avance le sang couvrir les murs de la salle, tout contribue, avant qu'Ulysse se révèle, à porter le trouble dans leurs cœurs. Quelques-uns paraissent indécis; mais leur destinée doit s'accomplir; ils n'écoutent ni la voix de la raison, ni la voix de la justice; ils se moquent de leurs propres faiblesses, et cherchent vainement à s'étourdir par plus de débauches. Ce caractère est admirablement marqué dans Homère :
« Ainsi parla Télémaque; mais Minerve excita parmi les préten-
» dants, dont elle égara l'esprit, un rire inextinguible. Ils riaient
» à gorge déployée; ils mangeaient des morceaux tout sanglants.
» Leurs yeux se remplissaient de larmes et leur cœur de pressen-
» timents lugubres. »

Dans ces sentiments divers, qui luttent et grandissent dans le cœur d'Ulysse et dans celui des prétendants, n'y a-t-il pas une action dramatique, toute intérieure sans doute, mais saisissante, graduelle, et la seule, nous le répétons, qui convienne à une tragédie pareille ? La vengeance d'Ulysse est suspendue sur la tête des princes rivaux; ils le sentent, tout les en avertit; mais ils s'égarent, disons le mot chrétien, ils s'endurcissent, et hâtent le moment suprême. Chacun de leurs outrages resserre le nœud fatal. Ainsi le crime appelle et prépare son propre châtiment. Il y a là matière à des émotions puissantes, à de grandes scènes, dignes de nous remettre en mémoire celles qui se passèrent un jour entre Moïse et Pharaon, et dont une épopée divine nous a conservé le souvenir.

M. Ponsard a par instants saisi son sujet sous cette face, mais par instants seulement. Il en est résulté quelques mots épars, jetés çà et là comme des traits de lumière, plus une scène, la seconde du troisième acte, vraiment belle et saisissante; mais qu'est-ce qu'une scène pour développer l'action qui doit faire le fond de la tragédie?

Si l'auteur eût compris de cette manière le récit de l'Odyssée, il aurait sans doute renoncé à bien des choses. Il aurait moins prodigué ces morceaux lyriques qui font à eux seuls presque le tiers de la pièce; il aurait élagué ces longues conversations d'Eumée, d'Ulysse et de Pénélope, qui remplissent la moitié du reste; il se serait resserré peut-être, et n'aurait pas fait rentrer dans son cadre une dixaine de chants de l'Odyssée; mais toutes ces pertes eussent été largement compensées par le mouvement de l'action, par cette force, qu'on pourrait appeler la *vis tragica*, qui sera toujours, malgré les considérations plus ou moins désintéressées que l'auteur développe dans sa préface, le nerf de la tragédie. L'art, a-t-on dit, se compose de sacrifices; cela est vrai surtout de l'art dramatique; mais tous ces sacrifices sont peu de chose pour celui qui est maître d'une création puissante. Elle ressortira d'autant mieux, si l'on éloigne ce qui ne lui appartient pas.

Relisez le vingtième chant de l'Odyssée. Quel tableau à la fois sublime, tragique et profondément moral! La fatalité qui y préside n'est pas une fatalité brutale; c'est presque la Providence, terrible dans ses châtiments, mais incapable de punir sans avoir épuisé les ressources de la bonté, sans avoir longuement averti. Avertir! ce mot chrétien paraît étrange à propos d'un chant d'Homère; mais qu'est-ce donc que ce signe défavorable envoyé par Jupiter aux prétendants? qu'est-ce que la prophétie du devin Théoclymène qui, voyant fondre l'orage, se hâte de quitter les lieux menacés? Nulle part peut-être les grands génies de l'antiquité n'ont paru plus près de l'idée de la Providence chrétienne. La fatalité s'y montre déjà comme la puissance divine dont Euripide parle dans les Bacchantes : « Elle se meut avec lenteur; mais elle est iné» vitable. Elle châtie les mortels qui honorent l'impiété..... Par de » sages délais, elle dérobe la marche du temps et guette l'impie; » car on ne peut jamais concevoir ni méditer rien de meilleur que » les lois divines.» Pourquoi M. Ponsard, qui a tiré de ce chant vingtième une de ses plus belles scènes, n'y a-t-il pas trouvé le nœud même de sa tragédie? pourquoi n'a-t-il pas mis en quelque sorte cette puissance divine en action, au lieu de perdre son temps aux sages maximes, aux longs récits d'Eumée et de Pénélope? pourquoi a-t-il imité la lettre d'Homère et en a-t-il négligé l'esprit?

M. Ponsard nous paraît avoir compris Homère d'une manière un peu extérieure : « J'ai dû, dit-il dans sa préface, m'attacher avant » tout à reproduire les mœurs de l'époque et le langage de mon » modèle. » Non, il y a dans l'Odyssée mieux que les mœurs d'une époque, mieux qu'une forme de langage, si pure soit-elle. Il y a l'homme, l'homme peint au naturel avec une profondeur qui n'a jamais été dépassée, et qu'on a rarement retrouvée. C'est cette profondeur, cette vérité qu'il fallait reproduire avant tout; on pouvait le faire en conservant les mœurs et le style.

Nous l'avouons sans honte : nous en sommes encore à l'antique vénération dont le chantre d'Ulysse est l'objet depuis tant de siècles. Il est toujours à nos yeux le plus grand pontife de la Muse. Nul ne nous paraît avoir réuni comme lui l'art et la simplicité, la naïveté et l'audace. Nul ne nous paraît aussi près du cœur de l'homme. Oublions un instant le vernis de notre civilisation du XIXe siècle, et nous verrons que les héros de l'Iliade et de l'Odyssée représentent encore l'homme véritable, l'homme tel qu'il est, tel qu'il a toujours été. Les siècles ont vainement passé sur leurs têtes; ils sont jeunes encore; leur cœur bat comme le nôtre; ils sont de notre sang. Puissance de la vérité! il y a moins d'art, parce qu'il y a moins de vérité dans le poème moderne que dans les rhapsodies antiques. Il est né d'hier et semble déjà moins jeune!

Pour faire ressortir la différence, mettons en regard quelques détails.

Voici ce que nous trouvons dans l'Odyssée après le discours où Minerve, qui ne s'est pas encore fait connaître, annonce à Ulysse qu'il se trouve sur le rivage d'Ithaque : « Elle dit. Le divin Ulysse, » qui avait subi tant d'épreuves, ressentit une joie profonde, car » c'était la terre paternelle, d'après le témoignage de Minerve, » fille de Jupiter, qui porte l'égide. Il répondit à la déesse en pro- » nonçant des paroles rapides; mais, au lieu de dire la vérité, il » inventa une fable, gardant toujours dans son cœur une pensée » de ruse. »

Voici le même trait dans la tragédie de M. Ponsard :

MINERVE.

En un mot, c'est Ithaque.

ULYSSE.

Ithaque!

MINERVE.

Un nom connu,
Qui jusqu'aux champs troyens naguère est parvenu.

ULYSSE, (embrassant les rochers).

O doux pays d'Itaque! ô rive désirée!
(Se tournant vers Minerve).
Je vais vous expliquer ma joie immodérée.

La mort si touchante du chien d'Ulysse, Argus, qui après vingt ans reconnaît seul son maître, est placée par Homère au moment où Ulysse, entrant dans le palais, entend déjà le bruit des fêtes des prétendants. Argus est couché sur un fumier; lui aussi, comme tous les serviteurs fidèles, il est méprisé. M. Ponsard a transporté cet épisode sublime au moment où Ulysse entre dans la cabane hospitalière d'Eumée. Encore ici l'art est du côté du poète ancien.

Voici enfin le moment capital de la scène où Ulysse se fait connaître à Télémaque :

ULYSSE.

Si tu ne veux pas croire aux serments solennels,
Vois mes larmes couler; crois aux pleurs paternels!

TÉLÉMAQUE (se jetant dans les bras d'Ulysse).

Mon père!

ULYSSE (le tenant embrassé).

Reste là, mon fils, que je te voie!
Ah! depuis bien longtemps c'est ma première joie.
Qu'il est beau! qu'il est grand! C'est un homme achevé.
Je le trouve plus beau que je ne l'ai rêvé.
— Je ne puis m'arracher à ce baiser si tendre;
Il le faut cependant; on pourrait nous surprendre.

Les deux premiers vers, ainsi que beaucoup d'autres de la même scène, sont dignes de tout éloge: mais que dit Homère?

« Après avoir parlé, Ulysse s'assied; mais Télémaque se jette au » cou de son père et l'embrasse en sanglottant; tous deux se ras- » sasient de larmes. Ils se lamentent, et poussent des cris plus pé- » nétrants que des oiseaux de proie, des aigles aux serres cruel- » les, dont le laboureur aurait ravi les petits trop jeunes pour » voler. C'est ainsi qu'ils versaient des pleurs d'attendrissement, » et le soleil se fût couché sur leurs larmes, si Télémaque n'eût » adressé la parole à son père : Père chéri, sur quel vaisseau êtes- » vous venu? quels matelots vous ont conduit à Ithaque? »

Ah! certes, ceci est bien plus touchant, bien plus grand, bien plus vrai. Je ne sais si M. Ponsard a cru corriger heureusement Homère en faisant parler Ulysse le premier; je ne sais s'il a cru être ainsi plus fidèle au caractère du héros. Il se serait trompé. Combien cette émotion muette, mêlée de douleur et de joie, ce rassasiement de pleurs, cette tendresse paternelle qui n'a point de paroles pour s'exprimer, est plus profonde que le joli vers de la tragédie française:

Je le trouve plus beau que je ne l'ai rêvé.

N'essayons pas de corriger Homère; il a la main plus ferme et plus délicate que nous.

Voilà quelques traits d'une comparaison que nous avons faite jusqu'au bout, mais qu'il serait fastidieux de poursuivre ici.

M. Ponsard, disons-nous, a compris son modèle d'une manière trop extérieure. Les passages que nous venons de citer en fournissent une première preuve sous le rapport de l'art; nous en chercherions une seconde dans le style. M. Ponsard admire le langage d'Homère, et en fait un éloge bien senti. Il croit que tout se réduit à parler comme la nature, et ce bel art lui paraît celui d'Homère. Nous sommes d'accord avec lui; nous voudrions seulement être sûr de nous bien comprendre. Il n'est pas d'homme chez qui la nature ne se trahisse par un côté; il n'en est pas non plus chez qui elle ne se voile par un autre. L'éducation, les préjugés, les habitudes, la société nous jettent dans un monde factice à bien des égards, nous font perdre cette simplicité, cette vivacité, cette franchise de sentiment qui nous charment dans tous les héros d'Homère, et sans lesquelles on ne parle pas comme la nature. La nature est un type que nous connaissons à demi, auquel nous rapportons toutes les copies infidèles que nous rencontrons sur notre chemin. Il n'y a pas d'époque, même dans l'antiquité, où l'homme l'ait vraiment réalisé. De tout temps nous nous sommes fait un masque; de tout temps nous nous sommes abusés sur notre propre compte; de tout temps, en donnant à nos erreurs ou à nos vices la sanction de l'habitude, nous avons travaillé à n'être pas nous-mêmes. Ce type toujours entrevu, jamais atteint, change d'ailleurs avec le cours des siècles. L'homme de la civilisation moderne, le barbare sorti des forêts de la Germanie, le Grec qui adorait Minerve, le patriarche qui dressait ses tentes au désert, l'ont vu sous

des aspects fort différents. La nature, c'est l'idéal, et l'idéal s'élève ou s'abaisse avec la réalité. Cependant, à travers ces transformations successives, quelques points demeurent constants. Les grandes affections du cœur de l'homme ont toujours eu besoin du même langage dans ces moments de crise, où une émotion puissante pénètre jusqu'à la moëlle des os. Elles ont de plus, dans tous les héros rêvés par les poètes populaires, un caractère commun, la vivacité, la profondeur. L'homme le moins naturel fut toujours l'homme blasé, l'homme incapable de sentir. La puissance du sentiment est peut-être le trait le plus général, le plus constant, le plus irrécusable de tous ceux qui ont été attribués à la nature humaine. Nous voilà, semble-t-il, bien loin du style; mais non, rien n'est plus étroitement lié que le style et le sentiment. L'un procède de l'autre, et si, d'après le témoignage des plus grands poètes, l'absence de vie est ce qu'il y a de moins naturel dans le cœur humain, d'après l'exemple des mêmes poètes, l'absence de vie paraît ce qu'il y a de plus faux dans le style. Ceci est vrai d'Homère, plus peut-être que de tout ceux qu'on pourrait appeler ses rivaux. M. Ponsard, j'ai regret à le dire, paraît l'avoir mieux compris dans sa préface que dans ses vers. Il parle avec beaucoup de justesse de ce style si simple, qui pourtant représente les objets comme un tableau; mais, dans ses imitations, il oublie souvent que la simplicité d'Homère est toujours vivante, et que son plus rare défaut est de laisser passer un vers qui soit vide. Homère, écrivant en français, n'aurait pas dit :

Ils mangent sans mesure, au delà du besoin
— Non certes — Je vais voir maintenant que j'y songe.

Les vrais poètes sont souvent naïfs et familiers; mais ils sont rarement prosaïques; ils redoutent les paroles languissantes comme celles-ci :

Restez chez nous — Eh bien !... oui... peut-être — C'est dit.
— Entrez donc, mon cher fils, que je me rassasie
Du plaisir de vous voir tout à ma fantaisie.

Je ne pense pas non plus qu'Homère eût mis dans la bouche de Minerve ce mot étrange, qu'elle adresse à Ulysse en lui reprochant ses dissimulations.

Ainsi donc entre nous ménageons notre verve [1].

[1] Voyez, comme parallèle, Odyssée, Chant XIII, v. 296.

M. Ponsard, disais-je, comprend mieux son modèle dans sa préface que dans ses vers. J'ai presque honte de me rétracter à demi; mais, dans cette préface même où il y a tant d'idées intéressantes et justes, j'en trouve qui me paraissent un peu superficielles. Pourquoi M. Ponsard insiste-t-il avec tant de force sur la liberté dont jouit le poète d'appeler un porc un porc et une broche une broche? On dirait qu'il trouve là le caractère essentiel du style d'Homère, celui qu'il est surtout jaloux de reproduire. Sans doute, il est possible que la poésie française ait eu tort de s'interdire certains animaux « indignes d'exister dans les vers; » il est possible que M. Ponsard fasse une œuvre de stricte justice en travaillant à les remettre en honneur; mais, de grâce! est-ce donc une si grande conquête que de pouvoir en poésie appeler de son nom propre l'animal qui se nourrit de glands? la grande gloire d'Homère est-elle donc d'avoir ignoré cette pudeur déplacée du goût moderne? Le domaine de notre poésie est-il donc encore si restreint, qu'il faille protester contre la multitude des entraves? Béranger, Victor Hugo et tous les poètes qui ont voulu appeler les choses par leur nom, ne l'ont-ils pas fait et n'ont-ils pas gagné leur cause? Faut-il encore qu'un poète presque classique renchérisse sur leurs justes réclamations? Non, ce ne sont plus les barrières qui nous gènent. Le génie n'a plus les ailes enchaînées. Si quelque chose lui manque c'est la force, ce n'est pas la liberté. Non, si Homère est le roi des poètes, ce n'est pas pour avoir ignoré certaines périphrases. Homère fut poète, parce qu'il sentit avec puissance et sut exprimer avec grandeur. Ses vrais disciples sont ceux qui s'inspirent comme lui d'un sujet qui fasse palpiter nos cœurs, qui sont comme lui profondément émus, et chantent avec la même naïveté d'enthousiasme. Sa lyre n'a guère été retrouvée par ceux qui ont cru l'imiter; mais elle l'a été, ce nous semble, par ce grand poète qui rêva les origines de l'humanité, et peignit ainsi l'étonnement d'Adam naissant à la vie, comme s'il se fût éveillé d'un long sommeil:

« J'élevai, dit-il, mes regards étonnés vers le firmament et » contemplai quelque temps l'immensité des cieux. Bientôt je » me levai..... je vis autour de moi la colline, la vallée, le bois » ombreux, les plaines resplendissantes de soleil, les ruisseaux » murmurant dans leur cours. Au milieu de tout cela je vis des » créatures qui vivaient, se mouvaient, marchaient ou volaient.

» J'entendis des oiseaux gazouillant sur les branches. Tout sou-
» riait; mon cœur était inondé de parfums et de joie. » ([1])

Il y a loin de l'Odyssée au *Paradis perdu*, de l'inspiration grecque à l'inspiration chrétienne, et pourtant ne sent-on pas entre les deux muses une sorte de parenté?

Nous n'avons pas prodigué les éloges à M. Ponsard; cependant c'est un poète que nous aimons et dont nous voudrions ne dire que du bien. Il s'est acquis toutes nos sympathies en se faisant le représentant du bon sens et du goût. Il a noblement protesté contre les machines, les coups de théâtre, la fausse sensibilité, l'union grotesque du laid et du beau. Il a de plus le grand et rare mérite d'être un poète consciencieux; il ne gaspille pas son talent; il le féconde par le travail et la patience. Il croirait manquer au respect qu'il se doit à lui-même, s'il ne donnait pas tout ce qu'il peut donner. Enfin de nombreuses scènes, de nombreux vers de la tragédie que nous étudions, ont accru notre sympathie. Nous applaudissons entre autres à cette apostrophe, noblement traduite, qu'Ulysse jette aux prétendants. Les deux premiers mots sont dans le grec; mais il faut avouer qu'ils y étonnent moins que dans le français.

. . . . Ah! chiens!
Vous ne m'attendiez pas quand vous pilliez mes biens!
Vous me croyiez encor sous les murs de Pergame,
Lorsque, de mon vivant, vous poursuiviez ma femme,
Sans pudeur, sans remords, sans avoir sous les yeux
Le blâme des humains, ni le courroux des Dieux.
Ah! vous ne saviez pas qu'au jour de la justice,
Terrible, armé du glaive, apparaitrait Ulysse!
Le voilà. Pâlissez; car la mort est sur vous.

Nous n'aimons pas moins ces beaux vers que chante en terminant le chœur général, et qui couronnent dignement la pièce.

([1]) Paradis perdu, Chant VIII.

Straight toward heaven my wondering eyes I turn'd,
And gazed a while the ample sky; till raised
. . . . about me round I saw
Hill, dale, and shady woods, and sunny plains,
And liquid lapse of murmuring streams; by these
Creatures that lived and moved, and walk'd or flew;
Birds on the branches warbling; all things smiled;
With fragrance and with joy my heart overflow'd....

Ne méprisez jamais l'apparence indigente ;
Les dehors sont trompeurs ; la fortune est changeante ;
La justice, elle seule, a de constantes lois.
Nul éclair, ce matin, ne présageait la foudre ;
Ce soir les orgueilleux sont couchés dans la poudre
Et l'humble mendiant siége au trône des rois.

Nous pourrions citer bien d'autres passages dignes d'être admirés. Cependant nous ne pensons pas que M. Ponsard, malgré ses sympathies pour Homère, ait suivi la vraie direction de son beau talent en essayant de le traduire. D'autres ont déjà remarqué que la muse de Lucrèce paraît avoir plus de rapports avec le génie latin. Sans sortir de la littérature grecque, nous ajouterions volontiers que M. Ponsard nous semble plus à son aise dans deux charmantes strophes, où nous surprenons une imitation des Bacchantes d'Euripide (1).

Promenons encore,
Promenons nos doigts
Sur la peau sonore
Du tambour crétois.
Célébrez l'orgie,
Flûtes de Phrygie,
Roseaux à sept voix.

. . . .

La jeune cavale,
Errant à son gré,
Du zéphyr rivale,
Bondit dans le pré ;
Ainsi court et vole
La Bacchante folle
Sur le mont sacré.

Souvent, sans doute, en entendant Ulysse, nous avons été sur le point de nous écrier avec M. J. Janin : « Applaudissez, c'est de l'Homère ; » mais souvent un mot malheureux venait nous arrêter au moment même ; et nous disions avec tristesse : « Ce n'est plus de l'Homère. »

EUGÈNE RAMBERT.

Paris, le 26 avril 1854.

(1) Voir la fin du premier chœur des Bacchantes.

LA FEMME DU PROFESSEUR.[1]

DIE FRAU PROFESSORINN.

VII

Que Lorlé fut heureuse et contente de trouver déjà Barbel dans son logement! On était arrivé de nuit, et Lorlé examinait tout; n'était-ce pas là son nouveau monde? Le soir même, elle rangea encore, avec un indescriptible bonheur, presque tout son trousseau dans les armoires. Combien de choses inattendues la mère avait ajoutées; la bonne mère! Le père n'avait pas oublié non plus, selon la vieille coutume, d'envoyer un berceau, et Lorlé rougit comme braise, quand elle l'aperçut; mais elle redevint bientôt toute joyeuse en voyant la farinière pleine, et les énormes pots de saindoux, et toutes les choses nécessaires à un ménage complet, que Barbel avait amenées avec elle. Elle voulut voir chaque pot de la cuisine : tout cela était désormais sa propriété. Reinhard essaya d'abord de s'y opposer; mais bientôt il vint lui-même par la cuisine et par les chambres, et fut tout heureux du bonheur de sa chère petite ménagère.

Jusque bien tard dans la nuit ils restèrent assis ensemble sur le sopha, et Reinhard raconta comment il avait été fils unique. Ses parents étaient morts de bonne heure, et il avait été élevé dans une pension. Plus tard, il avait abandonné ses études, malgré son tuteur, pour se consacrer à l'art; puis, seul et libre de tous liens, il avait erré par le monde. — Jamais je n'ai éprouvé, dit-il en terminant, ce que c'est que d'avoir un foyer domestique; maintenant, mon vœu le plus cher est rempli; ça été, il est vrai, au prix d'un

(1) Voir l'article précédent, n° de mai 1854, page 305.

rude sacrifice. Je me suis mis *en service;* mais c'est avec plaisir que je donne une partie de mon indépendance d'artiste, pour avoir un chez moi, pour avoir un nid.

Lorlé entoura son cou de ses bras, et dit : — Tu te trouveras certainement toujours bien et à l'aise chez toi, va, pauvre homme, qu'ils ont ainsi poussé par le monde.

Le lendemain matin, le collaborateur vint avec sa sœur pour leur présenter ses vœux de bonne arrivée. Le jour après la noce, il avait orné de couronnes toutes les portes de la nouvelle habitation; mais l'arrivée des deux époux ayant tardé et les couronnes s'étant flétries, il les emporta sans bruit.

—Pareille chose m'arrivera avec ce siècle-ci, dit-il, je tresse mes couronnes trop tôt pour l'arrivée de la vie nouvelle; les fleurs se fanent à attendre, et le monde nouveau entre à la fin par des portes sans parure. Soit! pourvu qu'il entre.

Léopoldine, la sœur du collaborateur, nature originairement aimable, mais durcie par le sort et les années, avait veillé à tout avec une sollicitude vraiment fraternelle. Ces arrangements et ces dispositions entraient sans doute dans ses goûts, cependant, il se mêlait aussi à tout cela de sa part une bonté véritable. Au milieu des remerciements réitérés du jeune couple, elle conduisit alors Lorlé par toute la maison, lui montra l'usage de chaque petit buffet, et comme il fallait tenir cela en ordre, comme on tournait les clefs, comme on tirait les tiroirs, tout. Lorlé était une docile écolière; cependant, à bien des choses, elle répondait:—Oh! vous n'aviez pas besoin de me le dire! Elle disait cela tout franchement; elle ne connaissait pas encore ces mensonges de société, en suite desquels on doit feindre de ne pas savoir, pour faire honneur aux autres de leur science ; elle voulait seulement épargner la peine à cette bonne demoiselle. Mais Léopoldine ne voyait là-dedans qu'un orgueil paysan qui n'aime pas à ce qu'on lui fasse des remontrances. Cependant, elle était trop fière pour se laisser blesser par cette enfant de village, et elle lui continua sa protection compatissante, d'autant mieux qu'elle éprouvait une véritable douleur de voir cette enfant attachée pour toujours à un homme d'un naturel aussi sauvage que Reinhard.

Le collaborateur était d'une humeur étrange; il allait en plaisantant et en chantant par toutes les chambres, et essayait toutes

sortes de malices. Il semblait qu'il voulait s'approprier l'ancien genre de Reinhard; il contraignit Reinhard, déjà de grand matin, à vider avec lui une bouteille de vin, quoique sa sœur lui fît observer que ça ne lui faisait jamais de bien. Son frère ne voulant pas lui obéir, ses traits se contractèrent de la façon la plus désagréable; Lorlé s'en aperçut avec effroi, mais Léopoldine ne dit plus le mot.

Quand les deux jeunes gens se furent retirés, il sembla à Lorlé qu'une vie étrangère avait passé dans toute sa chambre, et que tous les meubles se tenaient autrement qu'auparavant; ce ne fut que peu à peu qu'elle put se refaire à sa nouvelle demeure.

— Eh bien, qu'est-ce que tu dis de Léopoldine? demanda Reinhard.

— C'est aujourd'hui du vinaigre, mais autrefois ça été du vin, répondit Lorlé.

Reinhard s'efforça de l'amener à une meilleure opinion, et rencontra alors pour la première fois chez Lorlé une sévérité de jugement inexplicable pour lui, et qu'il n'eût guère attendue de son caractère aimant. Il ne réfléchissait pas qu'il existe un amour des hommes qui juge rigoureusement et sans égards, mais qui, tout en sachant ce qui manque, n'en persiste pas moins à pratiquer une bienveillance complète; et que d'ailleurs une nature franche exprime son impression du moment sans détour et sans pitié.

Avec Barbel aussi, Lorlé eut déjà ce premier jour-là une lutte, parce que la bonne vieille ne mettait le couvert que pour deux personnes. On eut beau la prier et la supplier de manger aussi à table; cela ne servit à rien, parce qu'elle jugeait que cela ne convenait pas, et elle défendit même à Lorlé d'en jamais importuner son mari, qui trouverait cela par trop niais de sa part. Enfin, la soupe se trouva sur la table. Lorlé dit tout bas son *bénédicité,* et Reinhard ne le disant pas, elle le répéta encore une fois pour lui.

Quand ils furent bien assis l'un près de l'autre, Reinhard demanda:

— Dis donc, Lorlé, est-ce que ces assiettes sont bien à nous?

— Oui, bien sûr: à qui donc?

— Ah! ah! si je casse maintenant une assiette je n'aurai donc plus à payer l'aubergiste; elle est à moi: tout m'appartient. Il prit une assiette et la jeta en jubilant sur le plancher.

— Mais elle est d'une douzaine complète, dit Lorlé.

— Alors ma douzaine n'en a plus que dix, s'écria Reinhard, et il en brisa encore une en deux, puis il se mit à danser en chantant avec Lorlé autour de la table.

— Tu es un abominable gaillard, dit-elle en ramassant les morceaux ; il faut que j'aille chercher d'autres assiettes, maintenant.

— Non, nous mangerons ensemble à la soupière.

— Comme tu voudras.

La Barbel arriva au tapage qu'elle avait entendu ; mais Lorlé lui dit : — Tu n'as pas besoin de nous rapporter aujourd'hui des assiettes à soupe ; nous mangerons à la soupière ; c'est alors juste comme chez nous.

Reinhard ne présenta sa femme à personne ; elle n'avait besoin de personne que de lui ; il était tout pour elle ; il fit ses visites d'entrée en fonctions aux autorités, aux protecteurs et aux connaissances, et partout où on le félicitait à l'occasion de son mariage, il remerciait simplement et détournait bientôt la conversation.

L'affaire de la galerie n'était point encore décidée, bien qu'on eût déjà créé un employé pour cela. On devait pendant l'hiver convoquer les Chambres à l'extraordinaire, pour une session de finances : c'est celles qu'on aime le mieux. Il s'agissait de voter un château pour le prince héréditaire, à l'occasion d'un mariage en perspective. On devait aussi s'entendre avec les Chambres pour la construction d'une galerie de peinture. Enfin, un projet de loi sur les irrigations devait donner à cette session une apparence d'intérêt général.

Pendant que Reinhard acquérait par ses visites une connaissance profonde de l'annuaire officiel, Lorlé ne pouvait pas encore se faire à la vie citadine. Quand tout se trouva si propre et si bien en ordre, qu'il n'y restait absolument plus rien à faire, elle obtint enfin de Barbel qu'elle vînt s'asseoir auprès d'elle dans la chambre ; mais il fallut pour cela bien des pourparlers ; car Barbel, qui était domestique depuis depuis trente ans, avait des idées fixes, on pourrait même dire des lois professionnelles, dont elle ne se départait pas volontiers ; elle disait toujours à Lorlé : — Vois-tu, qui est maître, est maître ; et qui est domestique est domestique. Il fallait que tout fût bien fermé pour qu'elle consentît à venir s'asseoir dans la chambre auprès de sa *madame;* mais

toujours bien loin de la fenêtre, afin qu'on ne pût pas l'apercevoir des maisons vis-à-vis. Dès qu'arrivait Reinhard, qui avait la clé de la maison avec lui, elle voulait absolument retourner à son poste, et chaque fois il fallait la contraindre de rester. Il fallait lui accorder cent fois tout ce qui était en dehors du cercle qu'elle s'était tracé : jamais elle ne s'y croyait le moindre droit, et chaque fois on était obligé de la persuader à nouveau. Elle mettait un certain orgueil à ne jamais prendre le ton familier : sa maxime était : — Traite-moi comme je te traite ; je ne veux pas être une fois à table et une autre fois derrière la porte. — Mais Reinhard ne voyait dans cette persistance qu'une manie paysannesque de faire des compliments, et ne perdit plus guère de temps à causer à Barbel. En son absence, Barbel restait donc auprès de Lorlé à bavarder de son mieux. Bien que dans un quartier tout neuf, l'appartement se trouvait au troisième étage, car notre époque prévoyante bâtit dès l'abord de très-hautes maisons.

— Ah ! mon Dieu ! soupira une fois Lorlé, que c'est donc haut ici ! Et si le feu prenait ? sans compter que cela me fait pitié pour toi, Barbel, que tu sois obligée de monter l'eau si haut ; que c'est donc désagréable ! Regarde donc là en bas, ça fait tourner la tête, et l'on ne voit des gens qui passent que le dessus de leur chapeau. Tout de même, ils sont malins les gens de ville ; ils habitent ainsi en l'air pour que ça ne prenne point de place ; avec cela, on économise le terrain. Mais je ne laisserai pas Reinhard tranquille jusqu'à ce qu'il achète une maison à nous, où nous serons tout seuls, et non plus ainsi comme dans une caserne. Tiens, regarde, il n'y a que par là, à gauche, que nous puissions voir un peu au large ; et les voilà qui y apposent déjà d'énormes fondations. D'ici à un an, nous n'aurons plus que de la pierre devant les yeux.

Barbel qui avait autrefois servi à la ville pendant six mois, bien longtemps avant la naissance de Lorlé, put rectifier en bien des choses les observations de sa dame. Lorlé eût bien voulu savoir qui étaient les gens qui habitaient sous le même toit qu'elle ; comment était leur ménage, de quoi ils vivaient, enfin, tout. Barbel lui apprit qu'en ville chacun vit porte fermée, et que cela ne regarde pas les autres. Mais Lorlé ne fut pas satisfaite, et soupirait :

— Je voudrais pourtant bien savoir de quoi vit ce cordier là haut : depuis hier matin, je n'ai pas vu qu'il ait vendu la moindre

chose, et quand je vais dans la rue, je vois des gens assis dans leur petite boutique, mais personne ne leur achète rien, et je me demande avec quoi ils dîneront à midi, eux et tant d'autres encore qui errent par là sans qu'on sache ce qu'ils font.

— Bonne petite nigaude! on ne peut pas le savoir, cela ; à Weissenbach, chacun peut regarder dans la cuillère des autres ; mais ici, non, et tu vois pourtant que les gens vivent tout de même ; laisse-les donc faire. Ainsi la consolait Barbel.

Dans la maison vis-à-vis, on entendait une jeune fille jouer du piano et chanter presque tout le jour. Par instant seulement le bruit cessait, et l'on apercevait alors à la fenêtre une tête papillottée, regarder en haut et en bas de la rue. — Cela va faire une jolie femme de ménage, dit une fois Lorlé. Je ne comprends pas qu'elle puisse avoir du plaisir à sa musique le dimanche, si ça l'amuse ainsi toute la semaine. Ecoute, tiens, comme elle se gêne peu de chanter les fenêtres ouvertes ; on l'entend dans toute la rue..... Comment des parents peuvent-ils permettre ça ?

Quand Reinhard venait à la maison, il était d'ordinaire affectueux et aimable. Plus il regardait attentivement le mécanisme de l'Etat, plus il sentait les contraintes qu'il lui imposait, plus il était empressé de rentrer dans son ménage ; il en aspirait à grands traits l'air calmant et pur, et n'en voulait plus sortir. Ne l'avait-il pas acheté au prix de sa liberté tout entière? Quand, par moment, il semblait pensif et troublé, et que Lorlé lui en demandait la cause, il répondait : — Non, chère enfant ; tu ne le sais pas et tu ne dois jamais le savoir, quel affreux chaos c'est que le monde. Il ne te faut pas toujours m'interroger quand tu me vois ainsi pensif ; parce qu'alors, vois-tu, il me passe toutes sortes de choses par la tête. Sois seulement toujours gaie et contente d'ignorer bien des choses.

— Eh bien, non ! je ne te demanderai plus ce que tu crois que je ne dois pas savoir, répondit Lorlé.

Dans leurs promenades par la ville et hors des portes, le collaborateur accompagnait presque toujours les deux époux. Lorlé tâtonnait toujours dans ce monde étranger pour elle, et ne parvenait pas à en trouver les véritables anses.

— Je ne sais, dit-elle avec joie, en ville les gens ne me semblent pas gais comme chez nous ; jamais ils ne sifflent ou ne chan-

tent quand ils vont par les rues, sinon parfois quelque apprenti cordonnier ; ils sont tous aussi tranquilles que s'ils étaient muets.

Le collaborateur lui donna tout-à-fait raison et dit : — Les gens ici se figurent qu'ils pensent au lieu de chanter ; mais ce n'est pas vrai.

Reinhard au contraire chercha à expliquer à Lorlé qu'un pareil sans façon n'était pas possible en ville, en rattachant à cela une grande dissertation pour prouver qu'une pareille contrainte n'était pas funeste aux natures saines, mais qu'elle les fortifiait encore. Le collaborateur contre-carrait ces représentations par de tranchantes répliques, ce qui amenait entre les amis de fréquentes discussions, dont Lorlé souffrait la première. Quand Reinhard voulait inspirer à sa femme le respect de l'éducation et l'amener à admirer et à imiter des choses dont elle ne s'était point soucié jusque là, le collaborateur tâchait aussitôt de faire tout sauter en l'air. Il se développait toujours davantage en lui une idée qu'il exprimait souvent dans sa mauvaise humeur :

Nous et toute notre civilisation, nous nous sommes fourvoyés dans un cul-de-sac.

Lorlé qui marchait entre les combattants, ne retirait guère de fruit de ces discussions. Un jour elle dit :

— Je crois que les chiens aboient en ville beaucoup moins que chez nous au village ; c'est sans doute parce qu'ils sont plus habitués à voir les gens.

Le collaborateur se mit à rire et dit :

— Ta femme a la symbolique la plus profonde.

Lorlé qui désormais avait du courage et qui ne se laissait plus déconcerter par un mot étranger comme autrefois chez son père, répondit à cela : — Ne dites donc pas des mots si savants quand il s'agit de moi.

Le collaborateur expliqua alors de quelle richesse de signification était son observation, et chercha à faire valoir énergiquement son mépris pour une pareille vie. Lorlé répliqua qu'elle ne l'aurait pas cru si méchant.

Comme elle se plaignait une autre fois que la chancellerie nouvelle, vis-à-vis chez eux, allait leur ôter toute la vue, le collaborateur trouva encore moyen d'interpréter cela symboliquement. Lorlé le comprenait mieux qu'il ne croyait, mais elle était vexée qu'il lui

retournât ainsi chaque mot dans la bouche, et qu'il en tirât toujours autre chose que ce qu'elle avait voulu dire. Un jour qu'ils allaient le long de la promenade, après une pluie qui avait duré plusieurs jours, Lorlé dit :

— A la ville, c'est pourtant bien plus beau que chez nous ; ici on n'a au moins pas besoin de suivre les sentiers à travers les haies ; ici, il y a partout des chemins tracés, et ils redeviennent tout de suite praticables.

Le collaborateur s'abstint cette fois d'interprétation symbolique ; il ne savait probablement de quel bout la prendre. C'est alors seulement que Reinhard sentit comme il faut les délices de son chez lui, car il se remit à travailler avec ardeur. Le travail nous rend agréables même les lieux étrangers les plus solitaires, qui nous semblent alors notre vraie patrie. Dans la petite chambre du côté du nord, dont il avait fait son atelier provisoire, il se mit en devoir de terminer le tableau de *La chanson nouvelle,* qu'il avait déjà commencé au village. Lorlé était souvent près de lui, car il lui avait dit :

— Je t'en prie, viens souvent près de moi, quand je travaille ; je fais tout beaucoup mieux et plus agréablement quand tu es là. Quand même je ne te parle pas, quand même je semble n'avoir pas besoin de toi ; tu me fais dans la chambre l'effet d'une douce musique, et tout me réussit beaucoup mieux.

Une fois que, sa journée de travail finie, il était dans la chambre assis auprès d'elle, il dit : — Ne tricote et ne couds plus, ne fais plus rien du tout, quand tu es auprès de moi ; car il me semble alors que tu n'es plus seule, que tu n'es plus exclusivement avec moi ; il me semble qu'il y a un tiers avec nous, que tu n'es auprès de moi qu'à demi.

— Je te comprends ; il ne faut pas qu'il y ait toujours par là quelque chose qui remue, répondit Lorlé, et elle déposa son tricot. Oui, mais ces mains ! il leur faut bien quelque chose à faire ? Elle le prit aussitôt par les cheveux et lui secoua la tête des deux mains, après quoi elle lui donna un cordial baiser.

C'était là une charmante vie d'hiver, dans ce petit ménage si plein d'amour. Les petites taquineries n'y manquaient pas non plus. Lorlé avait à un très haut degré la manie féminine du nettoyage. Ses champs, c'était maintenant ses planchers ; ils ne pou-

vaient pas être labourés, mais on les récurait d'autant. Reinhard suppliait sans cesse, mais toujours en vain, qu'on y mît un peu de mesure. Un jour qu'il rentrait inopinément à la maison et qu'il ne pouvait mettre les pieds dans aucune chambre sèche, il prit Lorlé par le bras et commença à danser avec elle par la chambre en chantant :

— Chez Schnitzelpoutz, les bancs, la table,
Font une vie épouvantable ;
On dirait vraiment qu'ils sont saouls,
Tant ils vont sens dessus dessous.

Reinhard voulant initier sa femme à la vie du monde, la mena un jour au concert. Le collaborateur lui tint là fidèle compagnie ; elle ne connaissait personne que lui. Après une symphonie de Beethoven, il lui demanda : — Eh bien, voyons, franchement, n'aimeriez-vous pas mieux une belle valse ?

— Franchement..... oui! répondit Lorlé.

Le collaborateur vint tout rayonnant de joie auprès de Reinhard et dit : — Mon cher, tu as une femme inappréciable et unique ; elle a encore le courage d'avouer tout net que Beethoven l'ennuie.....

Reinhard serra les lèvres, mais à la maison il dit tranquillement à Lorlé : — Ecoute, il ne faut pas te laisser blouser par le collaborateur. Ce cher homme a une indigestion de livres. Il ne te faut rire ou juger de rien que tu ne le comprennes tout-à-fait. Il y a une musique d'après laquelle se remuent nos corps : il y en a une autre qui emporte nos âmes dans la joie et dans la douleur, puis qui les laisse redescendre pour les bercer ensuite au-dessus de tout, en pleine liberté et en pleine solitude. Je ne peux pas t'expliquer cela : tu le comprendras bien toute seule : mais il faut respecter des choses auxquelles tant de grands hommes ont consacré leur vie. Tu n'as qu'à faire un peu attention ; tu y arriveras bientôt.

Lorlé se promit de bien se recueillir.

Au dernier concert d'hiver, quand le collaborateur lui demanda, après un morceau de musique, ce qu'elle en pensait, elle répondit : — Toutes sortes de choses, et cependant je ne sais pas. Quand les flûtes, les trompettes et les violons causent ainsi ensemble et s'appellent, et qu'ensuite tout parle à la fois, c'est absolument comme si c'étaient d'autres que des hommes qui causent, et cela

fait du bien de penser ainsi à tout si tranquillement; il semble que les pensées vont se promener de côté et d'autre rien que sur de la musique.....

— Hélas, hélas! murmura intérieurement le collaborateur, elle aussi, maintenant la voilà éduquée!

Au théâtre où Reinhard la conduisait quelquefois les premiers temps, Lorlé ne trouvait pas de plaisir durable; les pièces gaies lui semblaient trop folles, et les pièces à intrigues compliquées lui faisaient l'effet d'un tourbillon qui vous tire et vous pousse à la fois de tous les côtés, si bien qu'on à peine à se soutenir. Ils virent jouer entr'autres la *Muette de Portici.* Il lui semblait cruel que la personne principale fût muette, et que toutes les autres chantassent; elle trouvait aussi que c'était déjà bien assez dur pour une jeune fille d'être trompée, et qu'il n'y avait pas besoin qu'elle fût muette. Quand les pêcheurs, après avoir tué quelques soldats immédiatement avant l'explosion de la révolution, se mirent à genoux pour prier, elle trouva cela tout-à-fait bien; mais elle avait en même temps une horrible peur que d'autres soldats n'arrivassent pour les tuer tous à leur tour. Au *Guillaume Tell* de Schiller, elle éprouva une joie complète. Dans la loge grillée où Reinhard la conduisait toujours, elle lui donna à peine une réponse pendant toute la représentation. Elle le regardait souvent en silence, en faisant signe de la main, comme si elle eût craint de réveiller quelque chose. En revenant à la maison, elle dit:

— Dans son jeune temps, je suis sûr que mon père eût été tout comme ce Guillaume Tell!

Reinhard lui fit promettre de ne parler de ces choses-là à aucun autre qu'à lui.

Lorlé ne prenait nullement tout ce monde qui l'entourait pour un monde réel; précisément parce qu'il lui manquait les traditions sur lesquelles se basent là tant de choses; il lui semblait que tout venait d'être créé ce jour-là même, et tout exprès pour elle; elle assaisonnait tout d'après son propre goût.

Reinhard renonça cependant bientôt à introduire Lorlé dans la sphère de l'art et de l'éducation, et elle n'en éprouva jamais aucun regret. Une fois la chose loin de ses yeux, elle n'y pensa plus. Reinhard se vit lancé alors lui-même au milieu du tourbillon d'un monde réellement nouveau pour lui. Il entra dans ce qui s'appelle

spécialement *la société*, où l'on regarde tout ce qui n'en est pas comme un vil ramassis de gens tout au plus dignes de pitié. Grâce à la parfaite stérilité de cette société en tout ce qui concerne les choses de l'esprit, Reinhard devint son enfant adoptif. Dans le commencement, il regardait la fréquentation *des salons* (phrase dont s'attifait la petite résidence), comme faisant partie des devoirs de sa fonction; il ne lui venait pas en idée combien il était triste pour Lorlé de rester ainsi toute seule au logis, car il y en avait encore là bien d'autres qui s'étaient *mésalliés* avec de petites bourgeoises, et non pas comme lui avec une fille de village, et qui n'en devaient pas moins se résigner à y passer pour tout-à-fait garçons.

Dans le principe, il semblait souvent à Reinhard qu'il venait de passer de la pleine campagne dans un appartement étouffant; ceux qui y étaient déjà ne s'aperçoivent pas du tout du manque d'air, tandis que le nouvel arrivant se sent la poitrine oppressée. Bientôt cependant il finit par se mouvoir dans cette agitation comme dans son propre élément. Deux circonstances hâtèrent même ce moment: La Chambre avait été convoquée à l'extraordinaire. Le prince avait souvent parlé avec Reinhard du projet d orner le bel étage du nouveau palais des plus beaux points de vue du pays, que Reinhard devait peindre à la fresque. Dans la frise, on représenterait les coutumes nationales avec des personnages portant les différents costumes du pays. Reinhard était tout heureux d'avoir à exécuter une œuvre pareille, qui pouvait paraître suffisante pour remplir toute une existence. Il mit de côté le tableau de *la chanson nouvelle*, et fit toutes sortes d'ébauches. L'exhibition de ces ébauches fournit ample matière à conversation, et Reinhard devint par là le point de mire habituel de la société. Mais il advint alors qu'à une grande majorité, les Chambres refusèrent non-seulement l'argent pour la construction du nouveau palais, mais aussi l'argent pour la galerie: la misère du pays était alors trop grande pour permettre de pareilles dépenses. A une majorité de deux voix seulement, on vota ensuite la somme proposée pour la transformation en galerie des chambres au-dessus des écuries de la cour, et les émoluments de Reinhard. Le gouvernement s'en vengea en refusant une amélioration dans les appointements des maîtres d'école de village qui avait déjà été proposée à la précédente session.

Ces premiers obstacles jetèrent Reinhard dans un profond chagrin, auquel il associa encore la conviction que la vie constitutionnelle anéantissait tout art, et que celui-ci, par conséquent, n'avait d'appui que le principe monarchique; jusque là Reinhard avait vécu sans opinion politique, et voilà qu'il venait de lui en naître une. Toutes ces raisons firent qu'il se trouva plus à son aise dans la société : il s'y joignit aussi un autre motif.

La jeune comtesse Mathilde de Felseneck, nouvelle apparition charmante et très vantée, se lia à Reinhard d'une manière des plus prévenantes. Elle entrait alors pour la première fois dans *le monde ;* elle avait grandi solitaire dans le château de son père: car celui-ci, qui avait épousé la fille de son intendant, avait vécu vingt ans loin de la Cour et de ses pareils. C'était seulement depuis que la mère était morte, qu'il parvenait à se réconcilier avec le monde. La fille était bien accueillie, parce qu'elle faisait une brillante et riche héritière, que l'on espérait avec confiance voir racheter son défaut de naissance par un mariage digne de sa condition. La comtesse Mathilde, qui avait sur le cœur le sort de sa mère, ne se considérait dans ce cercle que comme une *tolérée*, comme une bourgeoise; elle se sentit attirée vers Reinhard, comme en pays lointain et parmi des étrangers on salue un compatriote. Elle y fut d'ailleurs puissamment engagée par la conduite libre et cependant assurée de Reinhard, qui, sans blesser aucune convenance de la société, la traitait cependant, pour un observateur attentif, avec une certaine légèreté. Cela était surtout remarquable en le comparant au comte de Foulard, qui observait l'étiquette avec une vraie dévotion sacerdotale, comme un mystère sacrosaint. Dans le fait, ces conventions précises et immuables n'avaient imposé à Reinhard qu'un moment, après lequel il avait repris tout l'abandon de son caractère. Un soir, comme on venait de s'asseoir à différentes petites tables, et que la troupe des laquais disposait et servait tout avec une rapidité féerique, le comte de Foulard dit à Reinhard : — La comtesse de Felseneck s'est fort spirituellement exprimée sur vos dessins exposés aujourd'hui ; elle a dit : — Les artistes ressemblent à Dieu, non-seulement par la vertu créatrice, au moyen de laquelle ils ajoutent de nouveaux trésors aux trésors du monde; mais il faut aussi qu'ils aient quelque chose de la patience divine pour laisser tranquillement s'étaler sur leur œuvre,

les appréciations sages ou sottes de l'espèce humaine. Reinhard se retourna involontairement vers la jeune fille qui se trouvait à une autre table.

— Si vous voulez être présenté à ma cousine, je suis à votre service, dit un fringant officier de la garde, assis près de Reinhard. L'offre fut acceptée avec remerciement.

A dater de ce soir, une relation particulière s'établit entre Reinhard et Mathilde. Quand ils se rencontraient à la cour ou dans les salons, ils se trouvaient l'un et l'autre à leur aise. Si formaliste que fût leur salut des deux côtés, il avait cependant quelque chose de confiant, comme s'ils se fussent instinctivement donné là rendez-vous. Ils sentirent tous deux pour ainsi dire, que l'un devait d'une main vigilante et protectrice ménager à l'autre ces heures délicieuses, et que chacun était jusqu'à un certain point responsable des maladresses ou des mésaventures de l'autre. Quand Reinhard était retenu dans une embrasure à quelque conversation artistique par son noble ami, le comte de Foulard, Mathilde partageait son ennui, et remarquait à peine les galanteries et les attentions qui l'entouraient; quand Mathilde devait chanter, Reinhard tremblait pour elle; et si le choix de ses morceaux n'était pas heureux, il s'en faisait un reproche à lui-même. Souvent, bien que dans l'attitude la plus réservée vis-à-vis l'un de l'autre, ils se trouvaient entraînés aux causeries les plus capricieuses. Jamais Reinhard ne louait le chant plein d'âme de Mathilde, il se contentait de parler de temps en temps des beautés de la poésie et de la musique; et il fallait qu'elle reconnût à ces remarques quelle impression profonde elle avait faite sur son cœur.

Le cousin Arthur avait révélé que Mathilde chantait des Lieder populaires, pleins de fraîcheur; il fallut qu'elle s'exécutât, car le prince en personne vint la prier d'en chanter un. Elle resta un instant debout près du piano, en s'y cramponnant de toutes ses forces, pour trouver du calme; puis elle entonna d'une voix hardie un *Jodel* montagnard aussi pur et aussi joyeux que l'alouette qui part en chantant sa chanson dans la rosée du matin. Ce jour là, pour la première fois, Reinhard loua son chant; mais Mathilde était troublée, elle avoua qu'il lui semblait qu'elle profanait le doux mystère des montagnes de son pays, et cette chanson, en la chantant ainsi comme une curiosité sous ces lustres et pour ces uniformes

brodés. Reinhard la contredit; il lui démontra que les choses vraiment sacrées, que nous portons au fond de l'âme, traversent saines et sauves le monde entier, et que ce qui est susceptible de se perdre ou de s'altérer, n'est vrai ni pour nous ni en soi-même. Mathilde se sentit tranquillisée. Souvent aussi elle voulait que Reinhard lui parlât beaucoup de sa femme; elle éprouvait visiblement le désir de faire la connaissance de Lorlé; mais Reinhard coupait court à ces ouvertures. Il voyait dans ce désir surtout de la curiosité, et craignait aussi que Lorlé ne sût pas s'y prendre comme il l'aurait voulu.

Sur la demande de sa fille, le comte invita Reinhard à venir chez lui; Mathilde, qui avait toujours en société quelque chose de douloureux et de grave, fut alors la plus joyeuse et la plus pétillante enfant. Elle chantait et jouait des instruments d'une manière habile et sentie; ses dessins accusaient un talent peu ordinaire. Toutes les fleurs de la plus noble éducation se trouvaient là dans leur plein développement, et quand Reinhard y faisait quelque allusion, Mathilde le regardait avec un pieux recueillement, en disant : — Que n'avez-vous connu ma mère? Par moment ils chantaient aussi ensemble des chansons populaires graves ou plaisantes. Exécutées par des voix si habiles, ces chants acquéraient une puissance toute nouvelle.

Quand Reinhard retournait à la maison, il sentait souvent remuer en lui sa vieille goutte de mauvais sang; son intérieur lui semblait si étroit, si petit bourgeois! Si Lorlé lui exprimait, en son babillage enfantin, ses impressions et ses idées, il l'écoutait rarement, et se donnait encore plus rarement la peine de compléter ou de rectifier ses dires ; il était fatigué de lui faire épeler l'*a b c* de l'éducation. Il commençait aussi à trouver Lorlé très-disgracieuse; sa pétulance et son énergie lui semblaient laides; elle prenait son verre, la chose la plus légère qu'elle eût à prendre, non avec les doigts, mais avec toute la main. Ses mouvements dans sa robe de ville avaient une roideur frappante; elle marchait toujours fortement sur les talons, et une fois qu'il la priait de marcher un peu plus légèrement et élégamment sur la pointe des pieds, Lorlé répondit : — Mais il me semble pourtant que je n'ai pas tout à apprendre ici; je marchais déjà très bien, que je n'avais pas encore un an.

Reinhard n'avait aucun rapport avec les autres habitants de la Résidence; il apprit seulement plus tard que beaucoup de gens l'appelaient le *cavalier bourgeois*, et semblaient se relever ainsi, tandis qu'ils n'auraient peut-être eux-mêmes pas mieux supporté l'épreuve des faveurs princières. Reinhard se trouvait dans une fausse position vis-à-vis des rares artistes de la ville. Sa fortune s'était faite si brusquement que les uns croyaient réellement qu'il devait sa position à l'intrigue; les autres se laissaient entraîner par l'envie à juger injustement Reinhard et ses ouvrages. En dehors de la société de la cour, il ne lui restait que le collaborateur; mais celui-là aussi l'irritait, en exprimant tout net sa maxime : — Aucun homme d'honneur ne doit laisser faire une exception en sa faveur par cette société corrompue, tant qu'il y reste une trace d'exclusisme.

Le collaborateur était encore plus courroucé contre Reinhard, parce qu'il faisait le jardinier avec Lorlé, cette libre enfant de la nature. Cela lui faisait mal, pour son propre compte et pour des raisons générales. Il aimait à retrouver dans les petites choses et dans les faits isolés, une loi universelle et absolue. Lorlé était pour lui le type de l'homme primitif, de la perfection originelle, complète en elle-même, libre de toutes les contradictions de la vie humaine et de l'éducation. Cela lui semblait un péché de la tirer à travers tous les labirynthes, sans être sûr qu'elle trouverait à l'autre bout l'issue qui ramène à la libre nature. — Elle y était déjà d'elle-même; ici le commencement et la fin ne sont qu'un. Il soutenait que dans tous les temps les hommes martyrisent, crucifient et tourmentent jusqu'à la mort la perfection native qu'ils rencontrent dans un homme, parce que la perfection absolue, l'homme vrai, qui ne sait rien et ne veut rien de tout le bagage que l'humanité traîne après elle, doit être en horreur à celle-ci. Et cependant il faut que l'histoire se renouvelle de temps en temps et recommence par de tels premiers hommes, qui sortent complets des sources de la vie.

Le collaborateur savait bien que Lorlé ne répondait pas à un idéal si élevé, mais il avait une vénération presque idolâtre pour la primitivité de sa nature, en contraste avec les imperfections, les luttes et les mesquineries de la civilisation; pour lui, l'expression si souvent répétée d'enfant de la nature, appliquée à Lorlé, avait une signification profonde, et il la créait de nouveau pour elle.

Reinhard s'efforçait de lier d'amitié Lorlé et Léopoldine; il la conduisait souvent chez celle-ci; mais Lorlé y était toujours mal à l'aise. Léopoldine avait la loquacité surabondante d'une femme de magasin; elle montrait sans gêne tout ce qu'elle avait dans l'esprit, comme autrefois elle avait montré ses patrons de bonnets. Avec cela, cette femme souvent éprouvée avait quelque chose de résolu, qu'elle faisait valoir à sa manière à l'égard de son frère; si bien que Lorlé, avec la timidité qu'elle avait contractée, regardait cela comme de l'âcreté et de la dureté.

Reinhard rit une fois beaucoup d'un mot de Lorlé. Ils revenaient de chez Léopoldine, et Lorlé disait : — Tout de même, les belles fleurs qu'elle a, et en hiver!

— Il faut que tu en aies aussi de pareilles.

— Non, je ne veux pas; car il me semble qu'alors je ne pourrais plus me réjouir tant, quand le printemps reviendra, une fois que j'aurais eu dans ma chambre, comme cela, des fleurs forcées, avant qu'elles refleurissent dehors; laisse-moi attendre. Reinhard fut si ravi de cette idée, qu'il se retrouva pendant tout le jour aussi aimable et tendre qu'autrefois.

Une autre fois, Lorlé trouvait un plaisir d'enfant à regarder les mille petites bagatelles de l'étagère de Léopoldine. Reinhard lui promit de lui en acheter de pareilles.

— Non, dit-elle, j'aimerais mieux quelque chose de vivant; si nous avions une écurie, j'aimerais bien à avoir une chèvre, ou deux petits cochons, ou bien dans une chambre, des tourterelles ou un oiseau. Le lendemain, Reinhard prit Barbel avec lui en sortant, et rapporta un canari dans une jolie cage et des poissons rouges dans un verre. Lorlé fut ravie de joie, et Reinhard sentit de nouveau combien il était facile de rendre heureuse cette naïve créature.

Un soir que Reinhard avait été invité au bal masqué chez le ministre des affaires étrangères, Lorlé alla à un thé que donnait Léopoldine. Chemin faisant, elle dit à Barbel qui l'accompagnait: — Je voudrais pouvoir rester chez nous avec toi; je me fais vraiment bien souvent l'effet d'une orpheline qui erre parmi des étrangers. Barbel la consola de son mieux. Lorlé entra dans la chambre en tremblant. — Madame la professeuse Reinhard, madame la cantatrice Büsching, madame la réviseur en chef Muller, madame

la fabricante de gants Frank : c'est ainsi que Léopoldine présente ses convives les unes aux autres. Mme la réviseur en chef portait fièrement la tête en arrière, vexée d'être ainsi présentée à une cantatrice émérite. La vieille cantatrice lia de suite conversation avec Lorlé, et bientôt elle arriva à son chapitre favori, le récit de ses anciens triomphes, et comme quoi elle avait été la première de la ville qui eût chanté le rôle d'Emmeline dans la *Famille suisse*. Elle dit à Lorlé qu'elle aussi aimait beaucoup les chants populaires; mais on n'y prit pas garde, les écluses de la conversation s'ouvrirent alors, tout le monde à la fois se mit à parler du théâtre, c'est-à-dire des affaires des acteurs et chanteurs, et de leurs intrigues. Insensiblement la conversation tomba sur le bal masqué de la soirée. Madame la fabricante dont tout le personnel consistant en elle, son mari et un apprenti, et qui avait élevé Léopoldine dans la ganterie, sut donner les plus minutieux détails sur la fête; elle se plaignit seulement que si les étrangers, les Anglais, n'y étaient pas, on ne vendrait presque plus de gants. Autrefois un monsieur noble en usait deux ou trois paires dans une soirée, tandis que maintenant les officiers de la garde, qui sont pourtant *de la noblesse*, ne mettent plus des gants frais que pour les premiers tours de danse, et les remplacent ensuite furtivement par des vieux.

Mme la réviseur en chef dit : — Vraiment, je rougirais de m'occuper de pareilles choses.

Aussitôt la colère de la fabricante de gants fit explosion. Elle fit observer qu'il y avait bien des gens de métier qui gagnaient plus que les employés. — On sait bien comment cela va chez les employés, dit-elle, souvent à l'extérieur c'est fixe, tandis qu'au dedans c'est *nix*. Léopoldine qui avait commis l'impardonnable bévue d'inviter une société si mêlée, calma la chose plus promptement qu'elle ne pouvait l'espérer par cette simple question : — Est-il vrai que la Seigneurie sera au bal de ce soir?

— Qu'est-ce que c'est, la Seigneurie? demanda Lorlé. Tout le monde la regarda en pitié.

— C'est la Seigneurie, c'est la Cour, lui expliqua-t-on de tous côtés, puis chacun se mit à rire d'une simplicité pareille. Lorlé ne recommença à respirer à l'aise que quand le collaborateur revint de la brasserie, et se mit à donner cours à toutes sortes de plaisanteries.

— De ma vie je ne retourne dans une société pareille, dit Lorlé à Barbel, en regagnant la maison. Elle sentait bien la misère d'une pareille vie, où au lieu de savourer son bon ordinaire, on se dispute les restes du grand monde.

Pendant cette soirée, Reinhard eut bien des taquineries drôlatiques à endurer; il fut constamment plaisanté par deux masques exactement habillés du costume paysan que Lorlé portait autrefois. Il fut d'abord effrayé, car les deux masques parlaient parfaitement le patois. Ce ne fut que quand les masques tombèrent, qu'il put enfin reconnaître la comtesse Mathilde et sa demoiselle de compagnie, une demoiselle noble sans fortune.

Quand Lorlé voulut, le lendemain matin, lui parler de l'incident de la veille, il l'écouta à peine; ses pensées dansaient encore au bal. Cependant cette liaison avec la comtesse Mathilde ne fit pas de progrès. Elle en resta au point où elle avait commmencé, à cela près que la saison une fois terminée, la comtesse retourna à la campagne avec son père.

(La fin au prochain numéro.)

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

Paris, 8 juin 1854.

Il en est de la guerre actuelle, et au surplus de presque tous les événemens de ce monde, comme des tapisseries des Gobelins, où les ouvriers, placés derrière la toile, y travaillent *à l'envers*, sans voir le tableau que leurs fils tracent peu à peu de l'autre côté; mais avec cette différence pourtant qu'ils savent à coup sûr et d'avance quel tableau s'exécute ainsi invisiblement sous leurs mains. Les hommes au contraire, généraux ou hommes d'Etat, placés de même derrière la trame dont ils tendent ou secouent les fils en sens divers, ignorent ce qu'elle sera en définitive, et quel tableau, heureux ou manqué, en sortira de l'autre côté, du côté de la Providence, pour fruit de leur travail.

Et jamais toile fut-elle plus épaisse que celle de cette guerre et de cette question d'Orient? La curiosité la plus impatiente a beau vouloir la percer: tous ces moyens de communication et de publicité dont nous sommes si fiers, y échouent à notre honte, et ne servent qu'à redoubler l'obscurité et le désappointement. Sur le Danube, sur la Baltique, sur la mer Noire, ce n'est que nuages, du sein desquels on entend gronder de temps en temps quelques coups de canon, que chacun interprète à sa manière, mais qui en réalité n'apprennent et, à vrai dire, ne signifient encore rien.

S'il y a tant d'incertitude et de divergences sur les événemens eux-mêmes, que doit-il en être sur leur appréciation? Les uns croient déjà tout gagné, d'autres estiment qu'il n'y a encore rien de fait,

quoiqu'il faille pourtant reconnaître ce point, qui est bien quelque chose, celui d'une grande baisse morale de la Russie dans l'opinion européenne, et d'une formidable réaction, déjà manifestée par des actes, contre sa puissance et ses projets. Mais quant à la guerre et au point où elle en est, aux opérations militaires de terre et de mer, le public est un peu à cet égard comme les dépêches télégraphiques, dont il se moque et se défie à bon droit: l'un dit noir, l'autre dit blanc. Un de nos amis qui voyage, nous écrit d'un des bains les plus fréquentés de la Suisse: « Nous avons les journaux français et allemands, avec très-peu de nouvelles importantes et certaines. La confiance renaît à la Bourse de Paris, grâce au traité signé entre la Prusse et l'Autriche; mais tout cela n'est pas encore décisif. Les Russes sont toujours battus et perdent beaucoup de monde, mais cependant ne reculent pas d'une semelle. Les Français et les Anglais n'ont encore rien fait qui soit digne d'une si grande alliance, les flottes ni les armées de terre, rien encore qui ait réellement avancé la question: on n'a frappé que des coups d'épingle qui l'enveniment; mais le coup d'épée qui tranchera le nœud gordien, qui peut dire par qui et quand il sera donné? et, en attendant, on assure que l'ambassadeur anglais sir Strafford Redcliffe est fort mécontent du prince Napoléon. Au total rien de certain, rien de décisif, beaucoup d'embarras sur les bras, beaucoup d'argent à dépenser, voilà de quoi faire monter la Bourse de Paris! gare le revers de la médaille! Les sympathies pour ou contre les Russes sont bien divisées. J'ai trouvé ici beaucoup d'Alsaciens: ils ont une confiance entière dans le succès définitif et complet des alliés. Il y a aussi des Danois et des Hollandais; ceux-ci feraient une fameuse infraction au système de l'eau fraîche, si les Anglais éprouvaient un échec un peu considérable: les petites nations maritimes détestent les Anglais très cordialement; mais les sympathies et les antipathies sont peu de chose dans une situation si grave et si compliquée. Nous avons en outre un officier français en retraite, qui suit tous les mouvemens de ses frères d'armes, mais en homme du métier: il s'en faut qu'il juge l'affaire si aisée; il me paraît même assez inquiet, et la prise probable de Silistrie ne lui fait pas plaisir du tout. Son sentiment est que tout cela est mal *emmanché.* »

Voilà quelques échantillons des bruits et des jugemens du dehors. Ici même, à Paris, il y a au fond plus de différences individuelles, dans la manière de voir et de juger les évènemens, qu'on ne le croirait en s'en tenant à la surface de l'opinion et en n'y regardant pas de plus près. On me permettra d'en citer un petit exemple assez mar-

qué, car je rencontrai inopinément, et presque coup sur coup, cette divergence de vues chez des personnes dont j'estime très-haut l'intelligence et le caractère, avec lesquelles je suis en vieille et bonne relation d'amitié, qui sont également fort liées entre elles, et qui de plus appartiennent à la même ligne politique et n'ont aucune espèce de sympathie pour les Russes. Il s'agissait aussi de Silistrie, de cette place vers laquelle en ce moment, pour employer l'expression consacrée, tous les regards de l'Europe sont tournés. Me trouvant donc un jour avec un de mes amis, il m'arrive par hasard de lui en parler. Il ne se mêle plus de politique, mais enfin il a eu des opinions très dessinées, très avancées, et s'il ne s'en occupe plus d'une manière active, même comme travail d'esprit et sujet de réflexions, il croit cependant toujours que c'est dans ce sens-là que marche l'avenir et que se trouve la vérité. Or, non sans quelque étonnement de ma part, je l'avoue, le voilà qui s'étend sur la force des Russes, sur les ressources dont ils disposent, sur leur facilité de se recruter, de revenir si on les chasse, d'être toujours là, sur l'insuffisance de cent et même de deux cent mille hommes pour leur barrer définitivement le passage, sur la difficulté, pour l'Angleterre et la France, d'en envoyer davantage et si loin, de soutenir cette espèce de pointe perdue à l'extrémité de l'Europe, tandis que les Russes, s'y appuyant sur eux-mêmes, y pèsent en masse et comme un coin d'une base énorme et d'une immense profondeur. Quant à Silistrie, il est bien évident qu'ils en viendront à bout, déjà dans cette campagne, et il n'y a qu'à regarder la carte pour voir qu'une fois en possession de cette tête de pont, ils n'auront pas fait si peu de chemin : le coin qu'ils poussent dans l'empire turc à force de bras, y sera déjà bien engagé.

Le lendemain, je me trouvais chez un autre de nos amis communs, lequel s'est aussi acheté une carte du théâtre de la guerre; et l'esprit encore plein du tableau que m'avait fait le premier, je me mets à le lui refaire de mon crû, ne doutant pas que, comme moi, il n'ait grand'-peur au moins pour Silistrie. — « Oh! me dit-il de l'air du monde le plus paisible et le plus rassuré, pour moi, je suis fort tranquille. Je n'ai pas la moindre inquiétude sur la guerre ni sur son dénouement : on a fait jusqu'ici ce qu'on devait et ce qu'on pouvait faire, on a embarqué des troupes, tout s'est exécuté avec une célérité singulière : les voilà maintenant à portée du théâtre des opérations; tout s'est passé comme tout devait se passer; la mer Noire est libre, les Russes sont bloqués dans Sébastopol et dans Cronstadt; ils n'osent s'aventurer dans la Baltique, on leur a fermé leurs deux issues, et il a suffi

des Turcs pour les tenir en respect sur le Danube : ils ne peuvent rien faire, et pour moi je doute même qu'ils prennent Silistrie. » — Allons ! pensais-je en m'en allant, voilà qui va mieux : il paraît que je m'étais trop vite effrayé.

A peu de temps de là, je rencontre encore un autre de nos amis, homme aussi du plus vrai mérite et d'une grande constance d'opinions et de caractère, esprit universel, à la fois très théoricien et très positif, qui n'a pas même besoin d'une carte du théâtre de la guerre, car il la sait par cœur et suit dans sa tête tous les mouvements des armées. Le supposant peut-être inquiet, comme je l'avais été, et voulant le rassurer, — « Il est vrai, lui dis-je, que les Russes pressent vivement Silistrie, mais il y a lieu d'espérer que cette place tiendra bon, et je le désire fort pour ma part, car ce serait un échec pour nous, et pour eux un bon pas en avant : il y aurait tout cela de plus dont il faudrait les faire reculer. » — « Silistrie ! me répondit-il avec assez de vivacité : pourquoi lui donner tant d'importance ? non-seulement elle sera prise, au bout de plus ou moins de temps, mais elle y est destinée ; c'est un point stratégique sacrifié d'avance, et au fond qu'est-ce que Silistrie ? un poste avancé, une sentinelle perdue : la véritable ligne de défense, celle qu'Omer-pacha a toujours eu en vue et où il s'est maintenu avec tant d'habileté, est celle des Balkans. C'est là que les Russes commenceront à trouver réellement du sérieux, bien qu'ils n'aient pas eu déjà peu à souffrir sur le Danube et dans les marais de la Dobroutscha : c'est là qu'Omer-pacha et les alliés les attendent : tout ce qui a précédé n'était que *bagatelles de la porte* (sans jeu de mots, bien entendu ! le *Charivari* lui-même, qui n'est pas bien difficile en fait de plaisanteries contre les Russes, ne voudrait pas de celui-là, et il n'y a, dans ce genre, que celui de la chanson qui vaille quelque chose : — *Tu n'auras pas la porte, Nicolas ! — Non, tu ne l'auras pas !*) Mais je finis ma parenthèse en vous faisant remarquer que l'on embarque déjà des troupes pour Varna. Seulement je suis assez disposé à croire que c'est là un mouvement de théâtre, et qu'on les embarque plutôt en réalité pour la Crimée, car le vrai coup à porter à la Russie, c'est de lui enlever cette presqu'île, qui commande la mer Noire, et de s'emparer par terre de Sébastopol, qu'on ne pourrait prendre par mer sans sacrifier trop de monde et de vaisseaux. Mais la Crimée, voilà le point sensible, et le point vulnérable ! celui qu'on aurait dû attaquer dès le début. Enfin on y vient, ou on y viendra. Chassés de la mer Noire, bloqués sur la Baltique, arrêtés aux Balkans, refoulés et poursuivis sur le Danube, quand les Rus-

ses seront ainsi rejetés, enfermés, claquemurés chez eux, comme ils le sont en grande partie déjà, nous verrons s'ils trouveront cet état de choses bien agréable, et s'ils s'en accommoderont longtemps. Mais vous conviendrez, comme je vous le disais en commençant, que Silistrie n'est pas d'une bien grande importance dans tout cela. »

Il ajouta beaucoup d'autres choses encore, qui me parurent bien renseignées et d'une valeur réelle, sur la force des places, sur les approvisionnements, sur la nature du pays; et véritablement mon ami parlait si bien, qu'amitié à part, j'aurais désiré de bon cœur qu'il fût général. Mais, me dis-je en le quittant, je n'en reste pas moins fort embarrassé avec mes trois amis stratégistes, dont l'un m'assure que Silistrie sera prise, et que ce sera un grand coup de gagné pour les Russes; l'autre, qu'elle ne le sera pas, et qu'il n'y a pas la moindre chose à craindre sur l'issue de la campagne; le troisième, que Silistrie est destinée à être prise, en sorte que c'est comme si elle l'était déjà, mais que cela ne fait rien à l'affaire et qu'il ne vaut pas la peine de s'en inquiéter, que les Russes sont presque aux trois-quarts dans le sac. Oui! mais moi, j'y suis tout entier! car comment me dépêtrer de ces trois avis au sujet de Silistrie, sur laquelle cependant toute l'Europe a les yeux tournés? Heureusement qu'en ma qualité de chroniqueur, j'ai le droit et le devoir de n'avoir pas d'opinion; mais si, n'en ayant pas, je voulais faire comme on fait le plus souvent, c'est-à-dire prendre celle des autres et la donner pour mienne, vous voyez, lecteur, que je demeurerais encore fort perplexe, avec un tel embarras du choix. Aussi dispensez-moi d'avoir recours à ce dernier et commun moyen d'asseoir son jugement, en l'asseyant tout bonnement sur celui d'autrui, et pardonnez-moi de ne pouvoir vous dire, au moment où j'écris ces lignes, si les Russes prendront ou ne prendront pas Silistrie, ni, si elle est prise, ce qu'il en adviendra.

— Un fait certain, dont le public ne tient pas assez compte dans son impatience de voir arriver enfin les grandes nouvelles, c'est que passé les premières lenteurs, lenteurs venues de ce qu'on avait toujours cru pouvoir éviter la guerre et de ce que l'administration militaire avait été négligée et même dépouillée d'une partie de ses fonds pour d'autres services, passé, disons-nous, ces premières lenteurs, inséparables, au reste, de tout début, on a bientôt déployé une activité extraordinaire dans les armements, et surtout dans le transport des troupes. En 1830, il fallut une année pour réunir une trentaine de

mille hommes devant Alger : aujourd'hui, en quelques mois, grâce à la vapeur, on en a transporté le double à une distance beaucoup plus grande et avec bien plus de difficultés. Au dire de tous les hommes compétents, jamais les choses ne se sont faites si vite ni si bien ; mais il en est de ceci comme des voyages en chemin de fer : ce qui prenait à nos pères quatre jours, et dix à nos grands-pères, nous prend une demi-journée, et nous trouvons encore moyen de nous ennuyer en chemin ; qui sait même si nous ne nous y ennuyons pas plus qu'eux ? j'en tiendrais volontiers le pari, surtout s'ils étaient là pour décider. L'homme est ainsi fait : plus il a, plus il veut avoir ; quand il court, il voudrait voler ; aussi, que ne desirera-t-il pas quand il aura des ailes ! mais est-ce bien dit, cela : *L'homme est ainsi fait?* n'est-ce pas lui plutôt qui se fait ainsi lui-même ?

Au surplus, pour en revenir à cette impatience du public au sujet de la guerre et à sa quotidienne attente de grandes nouvelles, il se pourrait bien que les grandes nouvelles n'arrivassent pas de cette année. On dit qu'on n'est pas pressé, qu'on aime autant fatiguer les Russes, voir comment ils se trouveront d'être ainsi bloqués, et ne porter les coups décisifs que l'année prochaine.

A défaut de nouvelles, mille bruits passent et repassent matin et soir, surtout à la Bourse, où après avoir produit leur effet la veille, ils s'évanouissent le lendemain. Un jour, c'est une grande défaite des Russes, c'est le bombardement et la prise de Sébastopol ; un autre, c'est l'abdication de l'empereur Nicolas. Les Russes ont décidément affaire à forte partie ; la guerre est lointaine ; on s'y habitue, elle ne fait plus si peur. Soit cela, soit autre chose, pour de bonnes ou mauvaises raisons, ou sans raisons, la Bourse est complètement rassurée, et pousse la hausse d'un train fabuleux : après ses paniques, auxquelles elle reviendra peut-être, elle a maintenant le contraire, ce qui ne vaut guère mieux.

Le fait qui a déterminé cet élan et lui a donné quelque base réelle, c'est le traité de la Prusse et de l'Autriche. « Mais, nous disait un commerçant de notre connaissance, vrai bourgeois de Paris, très sensé, comme il y en a, et quand ils le sont, tout en ne connaissant que Paris, ils prennent dans ce miroir si universel et si fin, l'habitude de tout voir d'une manière singulièrement nette, prompte et abrégée, — « mais, nous disait-il donc, quel est, au fond, le vrai sens du traité austro-prussien ? que signifie-t-il en résumé ? L'Autriche et la Prusse y déclarent : à la Russie, que, si elle les menace et vient à envahir leurs territoires, elles se tourneront du côté de l'Angleterre et

de la France ; à ces dernières, que, si leur victoire ou leurs plans deviennent dangereux pour la Prusse et l'Autriche, elles se tourneront du côté de la Russie. Elles seront avec l'une ou l'autre des parties belligérantes, suivant celle qui les inquiétera. Ce n'est pas plus malin que cela, conclut mon bourgeois de Paris, mais pourtant, ajouta-t-il, ce n'est pas encore si mal !

— On assure que l'amiral Napier tient toujours à Cronstadt, et qu'il se fait fort de le prendre, en sacrifiant quatre vaisseaux de ligne. Mais il met de plus pour condition, que la Suède, dont l'alliance avec les puissances occidentales passe pour être en bonne voie d'acheminement, débarque de son côté un corps de troupes qui attaquerait Cronstadt par terre, tandis que, ses quatre vaisseaux sacrifiés tenant la passe, lui, avec le reste de l'escadre, l'attaquerait par mer.

La Suède a aussi, nous assure-t-on, quatre cents chaloupes canonnières, beaucoup mieux armées (et de canons de très-fort calibre) que celles des Russes, lesquels n'en ont que deux cents. C'est avec ces chaloupes seulement que l'on pourrait s'avancer dans les innombrables passes et bras de mer dont ces côtes sont criblées, et qui n'ayant souvent que huit à dix pieds d'eau, sont inabordables aux navires de guerre. En France, on prépare des bâtiments de cette espèce, déjà connus sous le nom de *bombardes*, pour les envoyer dans la mer Noire. L'Angleterre en a de toutes prêtes, et il se présente beaucoup de personnes pour s'engager et prendre du service sur ces embarcations, l'amirauté ayant déclaré que toutes les prises, moins un dixième, appartiendraient aux équipages, au lieu que sur les captures faites par les grands navires, le gouvernement prélève une part considérable.

— La Pologne est très agitée. Aussi, le gouvernement russe redouble-t-il de vigilance et de sévérité. Il fait enlever toutes les armes et tout ce qui pourrait en servir au besoin. On nous dit que, si le pays n'était pas à ce point désarmé, il est probable qu'il se soulèverait. Il est aussi très épuisé par les réquisitions de tout genre pour le service des armées, blés, provisions, chevaux ; on a requis jusqu'à ceux des fiacres et des voitures de louage. Du reste, ce n'est que de loin en loin, que l'on apprend ainsi quelque chose, et bien peu. Les Polonais qui sont à Paris, ne reçoivent presque pas de lettres. Le pays est fermé.

— Avant la soumission humiliante à laquelle le roi et surtout la reine de Grèce n'ont dû se résigner qu'avec des larmes de rage, en

se voyant si soudainement et si profondément tomber de si hautes et, il faut l'avouer, de si aveugles espérances, l'amiral Le Barbier de Tinan, homme très décidé, dit-on, et même violent, avait écrit au ministre pour le consulter. Il disait que, si on voulait lui donner carte blanche, il se chargeait, à lui seul, du roi Othon, et que son affaire serait bientôt faite. Le ministre ainsi consulté consulta à son tour, et on raconte qu'après l'avoir attentivement écouté, il lui fut répondu ces seuls mots : « Que l'amiral Le Barbier de Tinan suive les inspirations de sa conscience! »

— Les livres de M. Villemain, ses discours, ses articles, celui, entre autres, qui a paru le mois dernier dans la *Revue des Deux Mondes* sur la *Littérature de la Restauration*, contiennent toujours quelques petites malices à l'adresse du régime actuel ; mais il ne se contente pas de mettre ses malices par écrit, il les met parfois aussi en action. Dernièrement, ayant été appelé devant le juge d'instruction à propos de l'affaire Montalembert, on lui demanda s'il avait eu connaissance de la lettre qui a donné naissance à ce procès, et dont nous avons dit quelques mots [1]. — « Certainement, répondit M. Villemain, et j'ajouterai même que cette lettre m'a paru très bien. » — « Comment en avez-vous eu connaissance? » — « Ah! ceci ne regarde que moi, vous me permettrez de ne pas vous répondre, et d'ailleurs je l'ai oublié. » Après quelques autres questions de ce genre, où l'on ne tarda pas à être assuré qu'avec lui l'interrogatoire ne tournerait pas à bien, on lui donna le procès-verbal à signer. Il y jeta négligemment un coup-d'œil de côté, puis il dit : — « Comme simple particulier, je pourrais certainement signer cet acte ; mais, comme membre de l'Académie, je ne puis pas, vis-à-vis de mes collègues, prendre la responsabilité d'apposer ma signature au bas d'une pièce aussi remplie de fautes d'orthographe. »

— M. Cousin continue sa galerie des femmes célèbres du dix-septième siècle. Après Mme *la duchesse de Longueville*, sa grande passion de ce temps-là, passion toute d'imagination s'il en fut jamais, avec les beautés, les retours, les reflets argentés, les nobles rayons, mais peut-être aussi quelque ridicule de la vieillesse, voici venir la *Marquise de Sablé*, qui fut aussi l'une des illustrations féminines de cette grande époque. Elle est bien connue, depuis longtemps, de ceux de nos lecteurs qui ont entendu autrefois, à Lausanne, le cours

[1] Voir notre *Chronique* d'avril, p. 283 de ce volume.

de M. Saint-Beuve sur *Port-Royal*. A la suite d'une vie dissipée et mondaine, elle fit comme on faisait beaucoup alors, elle se retira extérieurement du monde; mais peut-être était-ce là se retirer d'autant mieux en soi, et, dans tous les cas, en se conservant un monde choisi, qu'on avait toujours sous la main, et au moyen duquel on communiquait encore assez bien avec le dehors. Elle s'était arrangé, dans l'un des faubourgs les plus reculés de Paris, le faubourg Saint-Jacques, une retraite formant un corps de logis séparé, mais renfermé dans l'enceinte du monastère de Port-Royal, touchant presque au chœur de l'église et à deux pas du parloir. C'est là qu'elle vivait, et qu'elle recevait ses amis, quand il ne lui prenait pas une trop forte envie de disparaître du monde, et que trouvant sa porte obstinément fermée, ils ne s'écriaient pas comme l'un d'eux, en s'en allant : « Feu Mme la marquise de Sablé. » Avec une teinte plus sérieuse, elle fut un peu, à Port-Royal, ce que Mme Récamier a été de notre temps à l'Abbaye aux Bois. Monde discret et voilé, mais toujours le monde! retraites qui ont dû coûter au cœur, je le crois bien, mais toujours un peu arrangées, et qui ne valent pas la vie toute simple, acceptée et suivie sans bruit! Dans les intervalles où elle ne se donnait pas tout entière à l'esprit de Port-Royal, Mme de Sablé recevait nombreuse compagnie, et son salon était un centre où, à côté de grandes dames qui avaient été l'ornement de l'ancienne cour par leur beauté, leur grâce et leur caractère, se rencontraient les plus grands esprits de ce temps, entre autres La Rochefoucault et Pascal. « Plus raisonnable que passionnée, » dit M. Cousin, elle aimait les maximes et les sentences, et contribua beaucoup à en répandre le goût. La Rochefoucauld lui soumettait les siennes, pour qu'elle les soumît aussi à d'autres personnes, et qu'il pût tâter ainsi d'avance le jugement du public. Quand elles eurent paru, elle fit même, à la demande de l'auteur, comme cela se pratique aujourd'hui, un article pour le *Journal des Savants*, l'un des rares journaux de l'époque; elle y tempérait les louanges par quelques réserves et quelques critiques, mais comme elle laissait l'auteur libre de faire de son travail ce qu'il voudrait, il ne manqua pas, avant de le publier, d'en retrancher toute espèce de tempérament. M. Cousin donne sur tout cela une infinité de détails, trop de détails peut-être : cette digression sur La Rochefoucauld n'en est pas moins remarquable à plus d'un titre, et le morceau capital de son livre. Nous voulons en citer les passages les plus caractéristiques, et surtout le portrait qu'il trace de l'auteur des *Maximes*, en mettant à côté de lui son rival en littérature et son maître en politique, le cardinal de Retz.

« Il est à nos yeux, dit M. Cousin, de la dernière évidence, que nous n'aurions point le livre des *Pensées* de Pascal, et qu'Arnauld, Nicole et Etienne Périer n'auraient jamais songé à réduire sous ce titre et à mettre sous cette forme ce qu'ils avaient recueilli des papiers de l'auteur des *Provinciales*, s'ils n'eussent trouvé autour d'eux cette forme et ce titre en honneur et presqu'à la mode, surtout depuis l'immense succès de l'ouvrage de La Rochefoucauld. Nous allons plus loin : nous croyons fort vraisemblable que Pascal a composé plusieurs de ses pensées pour la compagnie d'élite qui s'assemblait à Port-Royal ou du moins en vue ou en souvenir d'elle. Dès l'origine, il y allait souvent avec sa sœur, Mme Périer. Il est donc assez naturel qu'il ait pris part à ce qui s'y faisait et payé son tribut au goût dominant. Ouvrez le manuscrit autographe de Pascal ; examinez ces papiers de toute sorte, transportés plus tard sur des feuilles uniformes : vous y rencontrerez une foule de réflexions, de pensées, de maximes, qu'avec la meilleure volonté du monde il est impossible de considérer comme des matériaux amassés par Pascal pour son grand ouvrage sur la religion, et qui sont manifestement des pensées, des maximes détachées, exactement comme celles qu'on faisait chez Mme de Sablé.

» .... Mais laissons les conjectures, si vraisemblables qu'elles nous paraissent, pour revenir aux faits certains dont nous voulons marquer la suite. Du moins il est indubitable que les *Maximes* de La Rochefoucauld sont sorties du salon de Mme de Sablé.

» .... Il y avait chez Mme de Sablé, comme dans les toutes petites sociétés, une sorte de fonds commun ; on s'occupait à-peu-près des mêmes sujets, mais chacun y apportait une tournure d'esprit particulière et mettait son cachet à ce qu'il faisait. Quand La Rochefoucauld avait composé quelques sentences, il les mettait sur le tapis avant ou après dîner, ou il les envoyait au bout d'une lettre. On en causait, on les examinait ; on lui faisait des observations dont il profitait ; on a pu lui ôter des fautes, mais on ne lui a prêté aucune beauté : il n'y a pas un tour délicat et rare, un trait fin et acéré, qui ne vienne de lui, ou ces messieurs et ces dames ont donné généreusement tout leur talent à La Rochefoucauld, et n'en ont pas gardé pour eux-mêmes.

» Je ne m'en défends pas, je n'aime pas La Rochefoucauld : je veux dire l'homme et le philosophe ; mais je mets très haut l'écrivain. Sans doute, comme on a pu le voir dans les passages analogues que nous avons cités de l'un et de l'autre, La Rochefaucauld pâlit devant Pascal ; mais Pascal c'est un homme de génie, un grand esprit inspiré par un grand cœur et servi par un art consommé. Il a tour à tour la hauteur et le pathétique de Corneille, la plaisanterie profonde de Molière, la magnificence et la sublimité de Bossuet : il occupe avec eux les sommets de l'art. Au-dessous de Pascal et de ces maîtres incomparables, La Rochefoucauld a encore une belle place ; son vrai rival,

celui avec lequel il a des rapports de tout genre, c'est le cardinal de Retz. Peut-être la nature avait-elle plus fait pour Retz : elle lui avait donné autant d'esprit, plus d'imagination, de force, d'étendue ; Retz a des moments admirables ; il démêle et expose avec une netteté supérieure les affaires les plus difficiles ; sa narration est pleine d'agrément ; il excelle dans les portraits : il y déploie les plus grandes qualités, et particulièrement une étonnante impartialité à l'égard même de ceux qui l'ont le plus combattu, Condé ou Molé, Mazarin seul excepté ; il est unique pour la profonde intelligence des partis et la peinture vivante de l'intérieur de chacun d'eux ; il a de la finesse, de la vigueur, de l'éclat, et par dessus tout cela une parfaite simplicité, une aisance du plus haut ton. Une seule chose lui a manqué : le soin et l'étude. L'art n'a point achevé son génie : il est négligé, quelquefois même incorrect, et il se perd souvent dans des détails infinis. C'est que Retz voulait seulement amuser Mme de Caumartin et se divertir lui-même dans sa retraite de Commercy, et que s'il regardait aussi le public et la postérité, c'était d'un regard détourné et lointain, tandis que La Rochefoucauld, après avoir commencé à écrire par occasion, par complaisance même, pour faire sa cour à Mademoiselle et à Mme de Sablé, peu à peu enhardi par ses succès de société, s'en proposa de plus grands, et songea à paraitre devant le public. Là est le trait particulier de La Rochefoucauld, qui le distingue entièrement de Retz, de ces grands seigneurs et de ces grandes dames dont Mme de Sévigné et Saint-Simon sont les représentants les plus illustres, qui avaient tant d'esprit et écrivaient si bien sans en faire profession et sans penser à se faire imprimer, au moins de leur vivant. Grâce à sa liaison avec Segrais et avec Mme de La Fayette, qui elle-même était un auteur, La Rochefoucauld a su qu'il y a un art d'écrire, et il s'est exercé dans cet art. A peu près vers 1660, il est devenu un homme de lettres, bien entendu en mettant tout son soin à ne le pas paraitre.

Il avait infiniment d'esprit et d'agrément dans l'esprit et il y joignait la délicatesse et le goût. Dans le monde où il vivait, entre Condé et sa sœur, entre Retz et la Palatine, chez Mademoiselle et même chez Mme de Sablé, le ton du grand seigneur devait dominer. On lui savait gré de la malice, de la vivacité, de la grâce de ses pensées et de son style, pourvu que l'air aisé et une certaine négligence de grand goût y fussent toujours, sans quoi on eût trouvé qu'il dérogeait. Aussi M. le duc de La Rochefoucauld se donne-t-il l'air de produire tout ce qu'il fait sans nul effort et sans mettre enseigne, comme dit Pascal, en honnête homme et nullement en homme du métier, et pourtant il en est. Il porte le soin du bon style jusqu'au raffinement, et ce travail secret et qui ne se sent pas l'a conduit à une perfection que son rival a trop souvent manquée.

» .... Les *Maximes* sont, pour la plupart, de petites médailles de

l'or le plus fin et du relief le plus vif. On sent que l'artiste y a travaillé avec amour. Je le crois bien, il gravait son portrait.

» Ce portait est aussi celui de l'homme de son temps, tel que La Rochefoucauld l'avait vu, et même de l'humanité tout entière; car nous sommes tous de la même famille, nous avons tous les mêmes misères, auxquelles se mêle un rayon de grandeur. Ce rayon-là, qui souvent ne brille qu'un moment et à travers mille nuages, La Rochefoucauld ne l'apercevant pas en lui, quoiqu'il y fût sans doute, mais bien caché, ne l'a pas reconnu dans les autres, ni dans Condé, ni dans Bossuet, ni dans Vincent de Paul, ni dans la mère Angélique, ni dans Mlle de La Vallière, ni, hélas! dans Mme de Longueville. Vain par-dessus tout, il a donné la vanité comme le principe unique de toutes nos actions, de toutes nos pensées, de tous nos sentiments; et cela est très vrai en général, même pour le plus grand des hommes qui n'en est que le moins petit; il y a néanmoins tel instant où, du fond de cette vanité, de cet égoïsme, de cette petitesse, de ces misères, de cette boue dont nous sommes faits, sort tout-à-coup un je ne sais quoi, un cri du cœur, un mouvement instinctif et irréfléchi, quelquefois même une résolution qui ne se rapporte pas à nous, mais à un autre, mais à une idée, à notre père et à notre mère, à notre ami, à la patrie, à Dieu, à l'humanité malheureuse, et cela seul trahit en nous quelque chose de désintéressé, un reste ou un commencement de grandeur, qui, bien cultivé, peut se répandre dans l'âme et dans la vie tout entière, soutenir ou réparer nos défaillances, et protester du moins contre les vices qui nous entraînent et contre les fautes qui nous échappent. Admettez un seul acte ou même un seul sentiment vraiment honnête et généreux, et c'en est fait du système des *Maximes*. Mais je ne les considère ici qu'au seul point de vue littéraire, et à ce point de vue on ne peut trop les admirer.»

— Il vient de paraître un ouvrage dont nous ne voulons ni ne saurions parler longuement, mais qu'il est impossible de ne pas mentionner, car il est très lu à Paris, surtout, dit-on, par les femmes, il y est le livre du moment; on se le dispute dans les cabinets de lecture, comme on ne l'avait pas fait peut-être pour un livre depuis les *Girondins* et *Monte-Cristo*. Ce sont les *Adieux au monde*, ou *Mémoires de Céleste Mogador*, naguères l'une des reines des bals publics, l'une des premières écuyères de l'Hippodrome, et qui, en cette double qualité, a eu une célébrité européenne. Après une longue série d'aventures, on a pu voir dans les journaux qu'elle avait fini par épouser le comte de Chabrillant, qui, si nous ne nous trompons, est maintenant consul français quelque part. Ces mémoires, du moins les volumes qui ont paru, ne contiennent point, d'ailleurs, ce que l'on pourrait

craindre d'après le titre, et tout en racontant une vie qu'elle appelle elle-même *infernale*, la narratrice se maintient la plupart du temps dans une réserve de détails et d'expressions que l'on ne trouve pas toujours au même point dans les romans les plus acceptés et les plus répandus. Que ce soit elle, réellement, qui ait écrit, ou qu'on ait tenu la plume pour elle et rédigé à mesure ses souvenirs ; ou plutôt, comme nous l'avons entendu dire, que son propre manuscrit eût seulement grand besoin de passer sous une plume habile, et qu'il ait en effet trouvé cette plume à Paris, toujours est-il que ces tristes confessions ont un cachet de vérité : elles découvrent à nu, mais sans nudités, le côté le plus hideux de la vie parisienne, et un côté dans lequel malheureusement le beau monde a une large part, la part du *lion*, c'est-à-dire, ici, la plus laide. Il y a, entre autres, une scène d'une incroyable et sotte brutalité, dont celle qui raconte ces mémoires fut victime, et dont le héros, qu'elle laisse anonyme, mais que tout le monde a reconnu à ce trait de stupide et grossière ivresse, est un poète d'une grande célébrité. En général, elle ne nomme pas les gens par leurs noms ; mais les voiles sous lesquels elle les déguise, sont, à ce qu'il paraît, fort transparents, et c'est sans doute pour cela que, s'il faut en croire l'*Indépendance belge*, la police aurait fait saisir le reste de l'édition. Ce qui est bien plus étrange, c'est que le mari l'ait laissé publier. En résumé, la *Dame aux Camélias*, cette pièce qui a eu deux cents représentations, les *Filles de Marbre*, les autres drames et les autres ouvrages qui ont exploité récemment cette veine, sont, en invention, en fiction dramatique ou romanesque, ce que les *Adieux au Monde* sont en réalité. Un très court passage, dans lequel l'auteur lui-même établit cette comparaison et en tire une morale qui est loin de tomber complètement à faux sur les dramaturges, les journalistes et le public, donnera bien l'idée du ton et du sujet.

« Tout Paris s'est attendri pendant deux cents représentations sur le désintéressement de cœur et sur l'agonie d'une courtisane ; puis, un beau jour, on a été effrayé du chemin qu'on avait fait. Le monde galant a eu sa réaction, tout comme la société vertueuse. D'autres vaudevillistes et d'autres dramaturges, saisissant la nouvelle veine, nous ont attachées au pilori de l'opinion.

« Les journalistes ont fait ces choses sans se rappeler qu'à une autre époque ils avaient battu la grosse caisse à la porte du Ranelagh, à la porte du bal Mabille, à la porte du bal d'Asnières, *e tutti quanti*. Dans les grandes, comme dans les petites choses, dans les choses honnêtes, comme dans les choses honteuses, l'esprit humain est toujours le même ; il ressemble à la girouette qui est sur ma maison.

« Si l'on veut réellement détruire cette puissance des femmes galantes, qui touche à tout, qui commence dans les plus hautes sphères, pour finir dans les derniers rangs de la société, le meilleur moyen, c'est d'étudier les faits. L'histoire vraie des femmes qui ont vécu de cette vie infernale serait plus éloquente, pour en détourner les jeunes filles, que les idylles attendrissantes ou les contrastes forcés dont le public parisien s'amuse tour-à-tour à pleurer et à rire.

« Tant que j'ai vécu dans ce tourbillon, je n'avais guère le temps de réfléchir, ni à mon malheur, ni à celui des autres. Aujourd'hui, que je me suis retirée de ce monde, aujourd'hui, que j'envisage mon propre désenchantement, et que je me rappelle comment ont fini les femmes que j'ai vues les plus brillantes et les plus adulées, il me semble que si, comme dans le petit drame de Victorine, on pouvait leur montrer leur avenir dans un rêve, toutes reculeraient ! »

Tout cela est bien triste, et ces mémoires d'une nouvelle *Contemporaine* le sont affreusement, dans leur sérieux comme dans leur légèreté. Cette *jeunesse dorée* qui se croit si brillante et si neuve dans ses plaisirs, et d'un si bon ton, mais qui n'y est que follement vulgaire et souvent bien lourdement ennuyée, ne forme sans doute au total qu'une exception ; et pourtant, sous une forme ou sous une autre, un peu plus ou un peu moins bas, combien d'existences ont subi cette flétrissure première, dont l'âme elle-même a plus de peine qu'on ne croit à rejeter la tache, combien en ont été empoisonnées pour jamais ! Mais si la jeunesse, cette fleur de la vie, trouve déjà la corruption assise en son chemin et l'attendant, pour ainsi dire, à l'aube du jour, que faut-il penser de l'homme et de l'humanité, quand le jour entier a passé sur eux et que le soir est venu ?

Neuchâtel, 10 juin 1854.

Notre dernier cahier parut huit jours après la grande bataille du scrutin dans le canton de Berne. Une trentaine d'élections restaient suspendues, les deux partis s'attribuaient la victoire, mais les calculs les plus exacts établissaient la supériorité des conservateurs. Leurs bulletins et leurs journaux étaient très fermes ; le silence dans lequel se renfermait notre cher correspondant nous faisait seul pressentir qu'ils n'étaient ni parfaitement satisfaits, ni parfaitement rassurés. Dans ces circonstances, nous avons annoncé la probabilité d'une transaction que nous savions être vivement désirée. L'évènement vient de confirmer en plein notre prévision. Les élections complémentaires du 21 mai ont laissé à l'administration de M. Blösch trois ou quatre voix

de majorité, mais n'ont rien terminé. Le gouvernement et ses amis avaient la perspective d'une administration très faible pendant quatre ans, et dans le moment même, une crise des plus menaçantes à traverser pour statuer sur quelques élections en litige, dont dépendait la formation de la majorité. Telle était la situation au jour fixé pour la réunion du nouveau grand-conseil. Les hommes les plus modérés des deux partis se sont abouchés. Après quelques pourparlers et quelques hésitations bien naturelles, ils ont fini par s'entendre sur un programme dont l'idée principale est l'ajournement de tout projet tendant à changer soit la constitution fédérale, soit celle que le radicalisme a donnée au canton de Berne. Une immense majorité du grand conseil a donné son adhésion à des démarches dont le résultat seul paraissait de nature à devenir officiel. Une commission mixte a été nommée pour suivre à l'œuvre de pacification. Il a été convenu que chaque parti accepterait quatre conseillers d'état proposés par ses adversaires, et que la lutte électorale serait circonscrite au neuvième membre du gouvernement. Dans ces termes, très avantageux à l'opposition, qui n'avait réellement aucune chance de déplacer la majorité provisoire, le grand-conseil a pu se constituer et réorganiser l'administration, sans être absolument au complet. Des scrutins alternatifs ont sanctionné ces arrangements, et le nouveau conseil d'état de Berne, élu le six juin, se trouve composé de cinq membres influents de l'ancien conseil, MM. Blösch, Fischer, Fueter, Brunner et Dähler (élu le dernier par 112 voix contre 108), de trois radicaux d'une nuance modérée, MM. Migy, Steiner et Lehmann, et enfin de M. Stämpfli, élu le second, à 28 voix seulement de majorité absolue. La viabilité de cette combinaison dépend de l'attitude que prendra M. Stämpfli, et de l'influence qu'il exercera sur son ancien parti. Il serait non-seulement inopportun, mais absolument impossible de rien préjuger à cet égard; mais ce que les scrutins établissent clairement, c'est que dans les intentions du grand-conseil, la fusion est tout-à-fait sérieuse: c'est plus qu'un compromis, c'est un essai de transformation. MM. Blösch et Fueter, nommés l'un et l'autre par 200 voix, ont rallié sur leur personne les suffrages de 90 élus de leurs adversaires; il en est presque de même de MM. Steiner (194) et Migy (186), représentants immédiats du fusionnement, tandis que M. Fischer, qui répugnait à cette combinaison, n'a obtenu que 149 voix, et les vrais candidats radicaux 138 et 137 seulement. Tous les élus ont accepté. La nomination de M. Blösch à la présidence du gouvernement par 182 voix contre 23, montre encore plus clairement que cet honorable magistrat possède la confiance du grand-conseil tout entier, comme il possède celle du canton de Berne. Il lui faut certainement du courage pour aller siéger à côté d'un adversaire aussi remuant, aussi incisif et aussi peu scrupuleux que ne l'a été M. Stämpfli, il faut beaucoup d'ab-

négation à M. Fischer, et surtout à M. Fueter, pour s'y résoudre après les offenses dont ils ont été les objets; mais enfin ils ont gagné leurs procès, et maintenant ils les ont gagnés deux fois, car leur pays se reconnaît leur obligé. Tout le monde, il est vrai, n'est pas content de ce qui se passe. Pendant la longue période révolutionnaire où les plus grandes questions fédérales attendaient leur solution des cantons, et où toute l'économie des cantons dépendait de ces questions fédérales, nous avons fait sur les gouvernements mixtes des expériences bien amères. Les personnes qui n'envisagent pas cette période comme achevée, celles que la centralisation alarme, celles que les tendances du pouvoir central affligent au point de chercher le remède dans une nouvelle crise fédérale, et qui, pensant trouver en Berne un levier, souriaient à la malveillance des pouvoirs fédéraux contre Berne, ne sauraient voir sans quelque déplaisir la neutralité que Berne s'est imposée, ni la perspective d'un fusionnement plus général, mais probablement moins avantageux. Mais un gouvernement de parti très faible n'aurait pas servi leur cause mieux qu'un gouvernement de transaction. Ce n'est pas le six juin, c'est le sept mai qui a brisé leurs espérances; ce n'est pas à MM. Kurz et Gseller qu'il faut s'en prendre; c'est au peuple bernois, c'est peut-être, hélas! à soi-même. Il ne faudrait pas l'oublier. Il ne faudrait pas surtout paralyser la majorité du nouveau gouvernement par l'expression de défiances peut-être fondées, mais certainement inutiles et dangereuses. Ceux qui ont accepté la Suisse nouvelle et qui demandent simplement la sincérité de la représentation fédérale, n'ont pas sujet de désespérer pour la Suisse. Ils envisageront les arrangements bernois au point de vue bernois. Dans ce canton, la discorde naissait de la discorde, de l'organisation serrée des partis. Entre ces partis il n'y avait plus de questions réelles, où les convictions fussent sérieusement intéressées; les questions soulevées n'étaient guère que des prétextes et des moyens. En revanche, il y a de grands travaux à faire, il y a d'immenses plaies sociales à sonder, à guérir si l'on peut les guérir. Il faut entreprendre des choses sur lesquelles tous les gens de bonne foi peuvent tomber d'accord, mais que l'existence d'une opposition forte et passionnée rendait absolument impossibles. Ainsi le pays avait un besoin trop urgent d'une fusion pour en marchander le prix. Et ce qui est plus clair encore, le pays le sentait, il exigeait une transaction, et le parti qui l'aurait refusée eût été brisé. Sous l'influence d'un tel refus de ses chefs, la majorité conservatrice se serait convertie en minorité, le règne absolu du radicalisme était assuré pour bien des années. Quant à celui-ci, s'il a pu réunir plus de cent voix sur son candidat exclusif, ce n'est que parce qu'il avait posé d'avance la formation d'une administration mixte comme son but. Les succès du radicalisme sont dus partout à ce qu'il sait en général le premier d'où

le vent souffle. Mais il ne faut pas oublier que ce talent de pressentir l'opinion est une condition du gouvernement populaire. M. Stämpfli a fait preuve d'habileté, mais d'habileté seulement, en prêchant la fusion plusieurs mois d'avance, tout en travaillant de son mieux à entretenir ce qui restait de haines personnelles et d'esprit de parti. Les conservateurs ont fait preuve de loyauté, mais de loyauté seulement, en publiant leurs défiances pour une réconciliation ainsi prêchée. S'ils avaient eu l'habileté et la loyauté tout ensemble, ils auraient obtenu probablement plus d'élections et des conditions meilleures ; mais ils ne pouvaient pas échapper absolument aux nécessités d'une fusion. Le peuple bernois la voulait ; elle devait donc avoir lieu, soit qu'il eût tort, soit qu'il eût raison de la vouloir. Avant de prononcer qu'il a eu tort, il convient d'attendre l'expérience. Les défiances personnelles les mieux justifiées ne suffisent pas pour nous faire porter un tel jugement. Les leçons du scrutin ne sont jamais perdues pour des hommes d'esprit. Et puis la fusion fût-elle hérissée d'épines et d'obstacles, ce sera toujours un bien, pourvu qu'elle se soutienne. Ceux qui ont décidément au cœur de faire prévaloir dans la Suisse nouvelle les principes de justice et de liberté, ont dû s'apercevoir qu'ils nuisent à leur cause en la compliquant d'une récrimination perpétuelle.

— Nous voulons pourtant bien qu'on se souvienne, afin de tirer instruction : l'exécution du voleur *argovien* Matter, dont le *Journal des Débats* a fait un second Cartouche, a donné beaucoup à penser ! Cette sentence capitale était légale à ce qu'on assure, mais est-elle moralement justifiable? Est-il permis de condamner à la mort un homme coupable d'une série de vols médiocres, uniquement parce qu'il a l'adresse et la force de s'échapper des prisons, ou pour mieux dire parce qu'on a de mauvaises prisons? Est-il bien avisé de n'établir aucune différence de punition entre les atteintes à la propriété et les crimes contre les personnes? Dans sa dernière tentative d'évasion, Matter avait déjà brisé ses fers, il pouvait s'échapper en en frappant ses gardiens, il a ménagé leur vie ; était-il bon d'avertir ses pareils qu'une telle générosité est déplacée ? Un de nos correspondants nous écrit qu'au moment du recours en grâce, les autorités argoviennes étaient saisies d'un projet de loi sur l'abolition de la peine de mort ! Cette Argovie si riante, si bien cultivée, si fière de sa culture moderne, et qui, pour la gloire de cette culture moderne, nous a lancés dans tant d'aventures ; elle est là blessée au cœur. Les millions des couvents ne l'ont pas enrichie, puisqu'elle a recours à l'impôt progressif sur les fortunes, et l'inventaire obligatoire des successions qui sert de sanction à cette taxe, montre assez quelle faible idée le législateur a lui-même de la moralité des citoyens. Trois crimes, l'infanticide, l'incendie et le vol, deviennent excessivement fréquents dans l'ancienne Argovie. Ce sont les tristes conséquences de la vie de fabrique, et surtout d'une

éducation irréligieuse. Éclairé par de pénibles expériences, le promoteur le plus ardent et peut-être le plus sincère de ce système d'éducation, a fini par le condamner publiquement. S'il était vrai, comme on nous l'assure, qu'il se soit adressé lui-même, pour l'éducation d'un des siens, à l'ancien Père gardien des capucins de Baden, si maltraité il y a dix ans, il y aurait là une bien grande leçon. Le Frickthal, l'ancien comté de Baden et le Bailliage libre vivent encore sous d'autres influences. L'autorité morale des parents et du clergé y est plus respectée, mais on ménage peu ces sentiments. En voici une preuve. A Wohlen, où le tressage des pailles prend un grand développement, il vient de mourir un curé, ancien bénédictin de Muri, fécond en vers latins, fort aimé de ses paroissiens, et même des messieurs libéraux. Pendant sa maladie, le couvent d'Einsiedeln lui envoya à ses propres frais un suppléant, que la paroisse entière désira conserver comme son remplaçant. Loin d'accéder à ce désir, l'autorité y répondit en ordonnant à ce citoyen suisse de quitter sans délai la contrée.

— Les habitants du canton de *Zug* ressemblent de tous points à leurs voisins du bailliage libre. Le gouvernement de ce petit état marche bien, sans exclusisme; il suit l'exemple du conseil d'état d'Unterwald le haut, dont les membres ne reçoivent d'autre indemnité qu'un franc par jour de séance; les appointements de tout le conseil de Zug ne valent pas ceux d'un seul conseiller de Neuchâtel ou de Genève. Les affaires n'en vont pas moins bien, les blés sont beaux, les arbres chargés, les maisons propres et les cœurs contents.

— Les élections *lucernoises* prêchent la patience et la modération, comme celles de Berne, quoiqu'on ne parle pas encore de fusion. A tout prendre, le gouvernement l'a emporté dans les élections législatives et judiciaires dont nous avons déjà parlé, et l'opposition dans les élections communales, où 65 communes n'ont choisi que des conservateurs, sans compter l'administration des pauvres du chef-lieu. Dès ce moment la majorité des conseils communaux est conservatrice. Le parti gouvernemental a perdu moins de monde qu'il n'avait sujet de le craindre, et peut-être n'a-t-il pas sujet de regretter beaucoup les éléments qu'il a perdus. A certains égards, les personnel officiel s'est épuré. On ne parle plus du changement de constitution que l'opposition avait le projet de réclamer cet automne, si elle se sentait en force pour l'obtenir. Le résultat des élections communales montre qu'il n'y a pas sujet de déclarer le succès impossible, mais il est douteux qu'on essaie. Les députés de l'opposition au grand-conseil délibéreront sans doute entre eux sur cette grosse question pendant la session présente, et l'on suivra leur préavis. La principale affaire de la session est un projet de loi sur la condition des enfants illégitimes. L'adjudication à la mère ayant prévalu partout autour du canton, en Argovie, à Soleure, à Zurich, à Berne, etc., et la constitution fédérale excluant toute diffé-

rence de droit entre les ressortissants du canton et les autres Suisses, il y a beaucoup d'inconvénients à persister dans le système opposé. Mais l'interdiction de la recherche en paternité est un projet tellement impopulaire, que si le grand-conseil l'adopte, sa loi pourrait bien être repoussée par le *veto*. La statistique de 1853 accuse 11 pour 100 de naissances illégitimes dans le canton ; c'est un chiffre assez triste. — A la fièvre des chemins de fer, a succédé un peu de désappointement. On a remué un peu de terre, il y a trois mois, sur une étendue de vingt pas, et les travaux en sont restés là ; on a fait les expropriations dans trois communes, et l'on s'est arrêté. La compagnie du centre ne construira probablement pas ce rayon sans une forte souscription lucernoise. En attendant, les campagnes sont fort belles ; il y aura des poires et du foin en abondance ; les champs ont eu bien assez de pluie, on voudrait maintenant un bon soleil pour mûrir du bon kirschwasser.

— Le paisible *Uri* a tenu aussi ses journées politiques. On ne parle plus beaucoup du radicalisme d'Urseren, mais on observe celui d'Altorf. « Celui-ci a pour centre une société de lecture où on lit peu, mais où l'on discute auprès des flacons de vin d'Italie. La population n'a pas grand zèle politique et se laisse conduire assez volontiers ; aussi le parti de la Société de lecture a-t-il obtenu, déjà quelquefois, certains avantages dans les élections communales du chef-lieu. Le 21 mai entre autres, jour où tous les conseils communaux ont été renouvelés, il a fait entrer M. l'ancien landamman Charles Muheim à la place qu'occupait un conservateur, mais ses efforts vigoureux pour évincer M. Jost Muheim, artiste réputé, qui a siégé au conseil des Etats, ont complètement échoué. Les conseils des autres communes ont été partout confirmés. » Sans regretter les nominations du chef-lieu, notre correspondant se plaint qu'après avoir annoncé bien haut l'intention de laisser la politique en dehors des affaires communales, on ait fait sonner partout les nominations obtenues comme des victoires politiques.

« La landsgemeinde du 7 mai a confirmé tous les membres du gouvernement et tous les juges soumis à réélection ; l'opinion conservatrice dominait absolument dans cette assemblée, quoique le contraire ait été dit, et le seul membre du gouvernement qui ne s'y rattache pas absolument, n'en a pas moins été confirmé du libre gré des conservateurs. Un *Sieben geschlecht* réclamait l'introduction des nouvelles mesures, mais on n'a pas discuté sa demande, les signataires ne s'étant pas présentés à temps. Le lecteur ignore peut-être ce que c'est qu'un *Sieben geschlecht*. Le mot *Geschlecht* désigne une famille ou plus exactement un nom de famille : pour apprendre celui d'un pâtre d'Uri, il ne faut pas lui demander : comment vous appelez-vous ? il n'indiquerait que son nom de baptême ; mais quel *Geschlecht* avez-vous ? Un *Sieben geschlecht* est donc la réunion de sept noms de famille différents. La constitution, consacrant un usage antique, règle

de la manière suivante l'initiative des citoyens dans la landsgemeinde cantonale : toute proposition qu'on veut lui soumettre doit être remise au landrath, dans le courant d'avril, par sept hommes honorables, appartenant à sept familles de noms différents ; ils doivent se présenter en personne à la landsgemeinde et développer leur motion oralement, ce qui se fait ordinairement avec le concours d'un avocat. L'initiative du *Sieben geschlecht* est illimitée, projets de loi, réformes constitutionnelles, elle embrasse tout. Du moment où sept citoyens, dans les conditions exigées, se réunissent dans une idée, rien ne peut empêcher que leur motion ne soit soumise à la landsgemeinde. Ainsi la constitution est en question chaque printemps ; et cependant on n'y avait pas touché pendant plusieurs siècles. Aujourd'hui encore, le peuple regrette son ancienne constitution, car tous ces votes l'ennuient.

» Il y a quelques semaines, le curé de Seedorf, se promenant avec un de ses collègues, fut pris par le vertige sur un pont étroit, et tomba dans la Reuss ; au bout d'un quart-d'heure on retrouva son corps à quelque distance, arrêté par une digue ; tous les efforts pour le rappeler à la vie ont été inutiles. Le curé de Seedorf faisait beaucoup de bien à ses paroissiens, qui le chérissaient et qui ont rendu son corps à la poussière avec une profonde désolation. »

— Nous avons dit, il y a quatre mois, que l'emplacement proposé pour le monument de Winkelried dans un rocher de Stanzstad, ne soutiendrait pas l'examen d'une commission. En effet, les experts choisis par les sociétés des arts de Genève, de Berne, de Zurich et de Lucerne, l'ont repoussé à l'unanimité dans leur réunion à Stanz (15 et 16 mai). Appréciant les modèles présentés au concours dans le délai fixé, ils ont décerné le prix de 250 francs à la statue de M. Kaiser de Zug (qui rappelle un prince-électeur de Schwanthaler plutôt qu'un Winkelried.) Le modèle de M. F. Kaiser de Stanz, dont la *Revue* avait fait l'éloge, a reçu une mention particulière, mais la commission n'a adopté ni l'un ni l'autre ; elle a ordonné un nouveau concours. M. Dorer de Bade avait tardivement envoyé un modèle qu'on loue fort, mais qui sortait des conditions prescrites, puisqu'il exigerait deux statues. Il représente le poète Halbsuter, auteur du *chant de geste* de Sempach, couronnant le martyr victorieux.

— La présence de M. Lavalette et l'ouverture des travaux du chemin de fer ont rallumé dans le *Valais* les espérances qui se rattachent à cette entreprise et à la route du Saint-Bernard ; mais peut-être s'agit-il moins pour le moment d'exécuter la ligne que de sauver le cautionnement. On estime en Valais (les entrepreneurs eux-mêmes semblent partager cet avis) que pour rapporter des intérêts, un chemin de fer Valaisan devrait mener à Milan aussi bien qu'à Gênes, et multiplier en le facilitant le mouvement dans l'intérieur ; c'est-à-dire être

poussé jusqu'à Brigue. — Le grand-conseil s'est occupé ce printemps d'un projet additionnel à la loi sur le rachat des dîmes et cens. La loi principale froisse les propriétaires de ces redevances à tel point que nombre de débiteurs se sont fait un cas de conscience d'en profiter, et se sont rachetés à des conditions plus équitables. Le projet additionnel a échoué. Dans cette circonstance nombre de radicaux ont suivi leurs propres inspirations, sans accepter de mot d'ordre de personne. On se demande si cette honorable indiscipline vient de la confiance qu'ils ont en leur supériorité, ou s'il faut y voir le prélude d'une fusion bernoise?

Le recours en grâce d'un criminel condamné à mort pour brigandage a dessiné les partis plus nettement peut-être que la question précédente. La gauche s'est montrée fort tendre. On a contesté la légitimité de la peine de mort, on a contesté son utilité, en disant que malgré l'échafaud, il y a toujours des meurtriers, argument qui mènerait singulièrement loin, s'il était juste. La peine de mort a été commuée en prison perpétuelle, moins par ces considérations de haute théorie qu'en raison de l'extrême jeunesse du coupable (dix-huit ans à peine) et de sa mauvaise éducation.

— Tandis qu'un cas particulier faisait poser en Valais la question de la peine de mort, elle recevait en principe deux solutions contradictoires dans les grands-conseils de Vaud et de Neuchâtel, où le triste éclat de l'affaire Matter l'avait probablement fait surgir. A *Lausanne*, la motion d'abolir cette pénalité présentée par M. le D[r] Hoffmann, de l'opposition radicale, a été repoussée par une assez forte majorité (¹). A *Neuchâtel*, l'abolition de la peine de mort proposée par M. le conseiller d'Etat Guillaume, a été adoptée, le huit juin, par 49 voix contre 22. Le grand-conseil, persuadé qu'il accomplissait un devoir rigoureux, n'a reculé ni devant l'inconvénient de laisser momentanément la société désarmée dans l'absence d'un code pénal et d'un établissement pénitencier disposés conformément aux besoins nouveaux, ni devant le danger permanent d'une si grande innovation dans un petit pays, plein d'étrangers et tout entouré d'états où règne la législation opposée.

Ces deux résolutions opposées prises presque simultanément sur la même question, à quelques lieues de distance, donnent matière à réfléchir. En rapprochant les délibérations du grand conseil vaudois sur l'impôt et sur la motion du D[r] Hoffmann, on voit que, malgré certaines apparences, le canton de Vaud, du moins dans la classe qui forme la représentation nationale, est essentiellement conservateur et défiant à l'endroit des innovations. Les énormes lacunes qu'on a laissé subsister depuis huit ans dans les facultés de l'Académie vaudoise,

(¹) Le grand conseil a rejeté également les projets d'impôt mobilier et d'impôt général sur la fortune qui lui avaient été présentés.

ont enfin attiré l'attention sérieuse du grand conseil, et motivé une observation dont nous n'attendons pourtant pas un grand résultat immédiat. Un cours sur l'art de déchiffrer les anciennes chartes ne saurait compenser, si bien fait qu'il puisse être, l'absence des principaux enseignements de théologie et de droit. Les deux chaires de dogmatique et d'histoire ecclésiastique, sont réunies sur la tête d'un des pasteurs de Lausanne, qui consacre trois heures par semaine à ces deux sciences. Le même professeur est chargé du droit public et du droit civil, et quant au droit romain, il ne s'enseignait pas l'année dernière. Si l'Académie de Lausanne doit rester dans cet état, le canton de Vaud n'aurait pas si grand sujet de s'élever contre une université fédérale.

— A *Genève*, au milieu des complications et des discussions violentes que suscite l'antagonisme momentané du conseil d'Etat et du grand conseil, l'attention se porte vivement sur la question de savoir où l'on construira la station du chemin de fer de Lyon. On sait assez l'immense importance qu'il y a pour une ville à ce que le débarcadère de son chemin de fer soit aussi rapproché que possible du centre des affaires. Il ne peut pas y avoir de gouvernement à Genève qui travaille systématiquement à empêcher le développement de la ville, mais des considérations d'intérêt privé, si puissantes sous la précédente administration, l'avaient fait pencher pour la Servette, à quelques minutes au-dessus du quartier de Saint-Gervais. La compagnie tiendrait à cet emplacement par des motifs d'économie. Le nouveau conseil d'Etat, se fondant sur les textes du cahier de charges, veut amener le chemin de fer de l'autre côté du Rhône, au niveau de la ville basse. — Nous manquons encore de détails sur ce qui s'est fait cet hiver dans une autre sphère; nous savons seulement que des cours nombreux ont été offerts au public. On a remarqué particulièrement un cours populaire d'apologie du christianisme de M. Naville, ancien professeur, qui est entré au vif des choses et qui a fait impression. La lutte confessionnelle est toujours ardente, elle pousse à la controverse jusqu'aux esprits les plus paisibles et les plus disposés à tout prendre par le côté du bien. Nous avons cru reconnaître un esprit de cette famille dans une brochure réservée et piquante sur la condamnation des maximes des saints par Fénélon [1]. Le catholicisme concentre de plus en plus son apologie dans la question de l'autorité de l'Eglise. Il affirme que la conservation d'une religion surnaturelle exige la présence perpétuelle d'un juge de la foi, revêtu d'une infaillibilité surnaturelle, et son argumentation offre bien peu de prises à ceux qui ont besoin d'une garantie palpable de la vérité, et ne peuvent pas se contenter de croire que Dieu protège la vérité qu'il a donnée, sans savoir exactement comment il la conserve. Mais il ne suffit pas de prouver que l'infaillibilité

[1] *Le principe de l'infaillibilité de l'Eglise romaine, jugé par la condamnation de Fénélon.* 40 pages in-8°. Genève, 1854.

du tribunal serait extrêmement utile et commode ; il la faudrait réelle, et non pas d'une vérité conventionnelle seulement. La brochure fait voir, par l'examen détaillé d'un procès célèbre, et dont l'Eglise a tiré beaucoup de gloire, qu'au XVII[e] siècle du moins, cette infaillibilité n'était aux yeux des catholiques les plus illustres et des plus hauts dignitaires de l'Eglise, qu'une vérité de convention, et que la condamnation, toute dogmatique, de Fénélon a été arrachée au Pape contre son sentiment personnel par l'impérieuse volonté de Louis XIV. Ce petit écrit est tout plein des citations les plus curieuses et les plus inattendues. Les *Annales catholiques* ne sauraient faire attendre leur réponse. Si elles conservent au débat sa dignité et sa précision, il deviendra très intéressant.

La tombe vient de se refermer sur l'un des principaux écrivains de cette école politico-religieuse, qui établit l'infaillibilité romaine sur le besoin d'autorité. C'est le célèbre C. L. de Haller, petit-fils du grand Albert de Haller, et dont le passage au catholicisme, rendu public en 1821, produisit alors une si vive sensation. M. de Haller était professeur d'histoire à Berne quand il commença la publication de son grand ouvrage : *Restauration de la science politique*. A la fiction du Contrat social, M. de Haller oppose souvent d'autres fictions. Il fonde la souveraineté politique sur la propriété primitive du sol. Les souverains sont propriétaires, et les sujets, tolérés sous conditions. Ce point de vue ne manque pas d'une certaine valeur historique, il explique un certain nombre de faits, mais il ne conduit où l'auteur veut arriver qu'en supposant ce qui est en question, l'absence d'un droit inhérent à l'homme, d'un droit absolu. Employé en France sous la Restauration, M. de Haller était fixé à Soleure depuis la restauration de Juillet. Il y est mort le 21 mai dernier, âgé de quatre-vingt-six ans. La vie de cet homme distingué par ses talents, et dont on ne pouvait suspecter les convictions, présente des particularités peu favorables au grand système qu'il a défendu d'une autorité humaine supérieure à l'autorité de la conscience, et source de la vérité morale. Catholique de cœur depuis plusieurs années, mais dispensé de la profession extérieure, il prêtait serment de fidélité au protestantisme à titre de membre des Deux-Cents à Berne ; il le prêta encore en 1820, après avoir abjuré, et cette conduite n'était pas seulement autorisée, elle était conséquente.

S.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

MÉMOIRES ET DOCUMENTS publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande : Tom. XII, CARTULAIRES DE LA CHARTREUSE D'OUJON, DE L'ABBAYE DE HAUTCRET ET DE L'ABBAYE DE MONTHERON ; par MM. J.-J. Hisely et Fr. de Gingins. 1 vol. in-8°, de 756 pages ; prix : 10 francs. — Tom. XIII, 1re livraison, MÉLANGES. 1 volume in-8° de 396 pages ; prix 5 fr. 50. Lausanne 1853 ; Georges Bridel, éditeur.

La Société d'histoire de la Suisse romande vient de faire paraître la première livraison du XIIIe volume de ses mémoires et documents. Nous saisissons d'autant plus volontiers l'occasion d'en rendre compte, que nous avons lieu de craindre que le public ne se laisse parfois effrayer par le sérieux de ce recueil et par le langage un peu barbare des chartes et des vieilles chroniques qu'il renferme.

Les travaux de ce genre ont à remplir une mission importante. C'est la recherche et la publication des sources de l'histoire, matériaux encore bruts et informes ; mais qui, semblables à ces ossements fossiles qui nous ont révélé l'existence des races éteintes, n'attendent que la plume d'un historien pour faire revivre à nos yeux un passé qui n'est plus. Il n'en est pas de ces sources, comme des ouvrages de lecture courante. Le *Chillon* de M. Vulliemin, l'*Histoire du canton de Vaud* de M. Verdeil, l'*Histoire de l'instruction publique* de M. Gindroz, ont facilement trouvé leur écoulement et leurs lecteurs. Mais quel est le libraire qui aurait entrepris la publication du Cartulaire de Lausanne ou des Monuments de l'histoire de Neuchâtel, s'il n'avait été aidé par le gouvernement ou par une société fondée dans ce but ?

Le précédent volume, publié par la Société de la Suisse romande, contient les cartulaires de trois anciens monastères du Pays de Vaud, fondés au douzième siècle, et supprimés à l'époque de la Réformation. Ce sont la chartreuse d'*Oujon*, l'abbaye de *Hautcrêt* et celle de *Montheron*. — La chartreuse d'Oujon, située près de Saint-Cergue, avait presque totalement disparu de la mémoire. A peine en restait-il quelques débris de murs perdus dans la forêt et quelques indications éparses dans d'anciens documents. Son cartulaire avait été conservé aux archives de Chambéry. Mais la ressemblance des noms avait fait croire qu'il concernait la chartreuse d'Aillon, près d'Annecy. Nous devons à la sagacité de M. de Gingins d'avoir reconnu la véritable origine de ce recueil, qui renferme l'histoire d'un établissement important de notre pays, et bon nombre de renseignements sur les principales familles de la Côte, entre autres sur celle des Sires de Mont. L'abbaye

de Haulcrêt, située près d'Oron, était déjà connue en partie par les travaux du doyen Bridel. Ce monastère, actuellement en ruines, avait été transformé en hôpital à l'époque de la Réformation. Ses papiers ont été brûlés en 1802 par les paysans. Son cartulaire a été trouvé aux archives cantonales, et complété par un bon nombre de documents qui s'y rapportaient. L'abbaye de Montheron, située dans le Jorat, au-dessus de Lausanne, a aussi fourni un cartulaire extrait des archives de cette ville. Les religieux de ces deux abbayes ont beaucoup contribué au développement de l'agriculture : ils passent pour avoir été des premiers à planter des vignes au *Désaley*, l'un des meilleurs vignobles du pays. — Grâces aux soins et à la patience infatigables de MM. de Gingins et Hisely, ces cartulaires ont été accompagnés d'avant-propos et de répertoires très-exacts, rédigés suivant la méthode usitée pour ce genre de publication. On sait que ces répertoires en donnent la clef, mieux qu'une traduction ne saurait le faire. Comparés avec les travaux semblables qui se publient dans les pays voisins, ces documents précieux serviront à établir l'histoire des institutions du moyen-âge sur des bases sûres et incontestables.

La première livraison du XIIIe volume des mémoires et documents renferme divers morceaux. Ce sont, entre autres, la *Chronique de Marius*, l'*Histoire du Prieuré de Baulmes* et un *Mémoire sur les anciennes monnaies des pays voisins du lac Léman*.

La chronique rédigée au Ve et VIe siècle, par Marius, évêque d'Avenches et de Lausanne, est une des plus anciennes et des plus précieuses chroniques des Gaules. Elle contient un résumé chronologique des principaux événements de l'Europe, depuis l'année 455 jusqu'à l'année 581. Le texte ne s'en trouvait jusqu'ici que dans les grandes collections de Dom Bouquet et du Père Duchesne : ouvrages rares qui ne se rencontrent que dans les grandes bibliothèques. M. Rickly a réalisé l'heureuse idée de la rendre plus accessible au public, en la reproduisant dans les mémoires du pays qui lui a donné naissance. Cette chronique et celle de Grégoire de Tours sont les seules qui renferment le récit de la chute du *Tauretunum*, événement mémorable, qui, en raison de l'obscurité du texte des historiens, a eu jusqu'ici le privilége d'exciter la curiosité des savants. Les uns ont placé la chute de cette montagne aux environs de Saint-Gingolph. D'autres l'ont placée au pied de la Dent du Midi, au-dessus de Saint-Maurice. M. Troyon a émis dernièrement une nouvelle idée, celle de la placer aux Yvouettes, près de la porte du Scex. Nous attendrons la publication et l'étude des faits nouveaux sur lesquels se fonde la thèse de M. Troyon avant de former un jugement sur cette question épineuse, qui est d'ailleurs peut-être condamnée à ne jamais sortir du domaine des hypothèses et des conjectures.

L'histoire du Prieuré et de la commune de Baulmes, composée par M. Louis de Charrière, est une de ces monographies si précieuses

pour ceux qui cherchent dans l'histoire l'étude détaillée des mœurs et des institutions locales.

Le mémoire de M. Blanchet sur les monnaies des pays voisins du lac Léman est venu remplir une véritable lacune. Il existait bien quelques travaux sur les monnaies épiscopales de Lausanne. On peut citer, entre autres, les recherches inédites de Ruchat et une notice publiée par M. Soret dans la *Revue numismatique* de l'année 1841. Mais ces travaux n'étaient à l'usage que d'un petit nombre de connaisseurs. M. Blanchet a pu disposer de la riche collection du musée cantonal pour en établir une classification complète. Il y a joint des notices sur les monnaies de Genève, de Sion, de Neuchâtel, et sur celles qui ont été frappées à Nyon, au commencement du quatorzième siècle, par les princes de la maison de Savoie. Des planches bien exécutées accompagnent le texte et fournissent tous les renseignements désirables sur la grandeur et l'empreinte des monnaies.

Il n'y a pas longtemps que les belles médailles grecques et romaines jouissaient de l'honneur exclusif d'attirer l'attention des numismates. Les monnaies du moyen-âge, souvent petites, mal frappées et mal conservées, étaient méprisées par les personnes qui les trouvaient, et dédaignées par les faiseurs de collections. On en a cependant senti l'importance, et l'étude s'en fait maintenant de divers côtés avec une patience et un sérieux dignes d'éloge. Nous citerons, à ce sujet, un magnifique travail qui vient de paraître, à Paris, sur la numismatique du Dauphiné.

Au moment où la découverte de nouvelles mines d'or menace le monde d'une nouvelle dépréciation du signe monétaire, et où l'on voit les gouvernements hésiter sur la marche à suivre en cette occurrence, il n'est pas sans intérêt de parcourir la progression toujours décroissante de la valeur des anciennes monnaies. Il est bon de voir par quelle série de fautes et de fraudes on est parvenu à abaisser successivement la valeur de l'ancienne *livre*, qui valait douze onces d'argent fin sous Charlemagne, de telle manière qu'elle ne représente plus aujourd'hui que la 76e partie de sa valeur primitive. Espérons qu'une discussion approfondie fera prévaloir les principes de la justice et de l'intérêt général sur les intérêts contraires des gouvernements endettés et peut-être de quelques négociants. Espérons qu'on y réfléchira à deux fois avant de porter un premier coup au système métrique, dont un des principaux mérites est d'être resté jusqu'ici vierge de toute altération, mais qui redescendrait bientôt au niveau des anciens systèmes, dès que la porte aurait été ouverte aux variations et aux perturbations provenant de la volonté des gouvernements. ***

ULRIC LE FERMIER, de J. Gotthelf, traduction libre de l'allemand. Un vol. in-8°. Neuchâtel, chez J.-P. Michaud, éditeur.

NOUVELLES BERNOISES, de J. Gotthelf, traduites par Max. Buchon, et publiées par Ed. Matthey. Un vol. in-16. Berne et Paris 1854.

Nous disions l'autre jour ici que les ouvrages du célèbre pseudonyme sont essentiellement à nos yeux des romans, des œuvres d'art, estimables par leurs tendances, et remarquables surtout par quelques qualités littéraires très saillantes. C'est à ce point de vue qu'ils ont intéressé le traducteur des *Nouvelles bernoises*. Le volume qu'il nous donne est une série de peintures de mœurs allant parfois jusqu'à la charge; mais pourquoi rougirait-on de la charge, quand elle respire une vraie gaieté? A côté des tableaux joyeux, les tableaux aimables ou poignants. Ce sont les humbles amours du marchand de balais et et de la cordonnière attelés ensemble à la charrette; ce sont les douleurs de Babeli, la riche fermière, qui expie en son cœur l'avarice d'un père et d'un mari, et qui, ne pouvant plus rien donner dans la disette, prie Dieu de frapper son champ le premier; ce sont les ruses naïves du malin Christian, le fils à la veuve du *Sapin*, qui feint l'avarice pour gagner la vaillante ménagère qu'il a choisie; c'est Joggeli, le calife Haroun de la *Halde* florissante, qui court le canton en manière de chaudronnier, pour apprendre par ses yeux la vérité vraie sur le compte des partis roulants. Ces études sur la diplomatie matrimoniale dans la classe des gros paysans sont un des côtés les plus piquants des romans de M. Bitzius; la mine est loin d'en être épuisée par le petit volume que nous parcourons. La *Visite à la campagne* peint en traits un peu crus le dédain des paysans étoffés pour les « affamés de la ville. » Dans *Bénédiction et malédiction*, on retrouve, encadré dans l'histoire d'une conversion touchante, le thème développé dans le roman d'*Ulric*. M. Buchon s'est proposé de faire lire, à travers les mots français, les expressions même de son auteur. Ce respect du texte est sans doute la première qualité d'un traducteur, lorsqu'il a devant lui un véritable modèle; peut-être une sévérité aussi sévère n'est-elle pas de rigueur partout. Elle exige beaucoup de souplesse, et surtout une intelligence du texte qu'aucun détail ne trouve en défaut. Sous ce point de vue, nous n'avons été arrêtés nulle part dans les *Nouvelles bernoises*, pourtant nous n'y voudrions pas tout garantir.

La tendance pratique est beaucoup plus sensible dans *Ulric le fermier*; c'est bien l'édification morale que l'auteur a cherchée, et il l'a trouvée. Le fermier Ulric, élevé par un travail infatigable, mari d'une femme intelligente et d'un grand cœur, est lui-même une tête assez faible, qui a peur d'être mené chez lui et qui se laisse mener aisément par les gens du dehors, surtout par ceux qui le flattent. Il compromet son bonheur domestique et ses intérêts en même temps, soit par des économies mal entendues, soit par des confiances mal

placées et des comptes mal tenus. L'avarice le pousse même jusqu'à sortir de la bonne foi ; mais la perte de ses moissons et une grave maladie le font rentrer en lui-même et chercher la paix avec Dieu. Cependant son vieux propriétaire meurt à-peu-près ruiné par son gendre le marchand et par son fils l'aubergiste ; la ferme d'Ulric est mise à l'enchère, il s'apprête à la quitter sans emporter grand'chose, quand la ferme est achetée par un géant bizarre et cousu d'or, parrain d'un de ses enfants, qui le garde à des conditions meilleures, et finit par se faire reconnaître comme le père de sa femme. Je n'aime pas beaucoup en littérature ces héritages qui tombent du ciel. Ce n'est pas l'invraisemblance que je leur reproche, au contraire, on trouve partout des choses pareilles dans la réalité ; mais cette donnée n'appartenant pas au monde moral, ne peut pas nous intéresser. C'est un emprunt, ce n'est pas une création. En poésie, ces richesses sont une pauvreté.

La vraie richesse de ce livre, c'est la puissante individualité des personnages : nous avons vu Ulric, nous le connaissons, le nôtre n'est pas bernois, il est vigneron ; mais c'est bien le même homme au bras infatigable, à la cervelle étroite, au cœur avide et pourtant loyal. Nous connaissons Fréneli, cette âme de reine dans un corset de serge ; nous connaissons Joggeli, le faible, le soupçonneux, le vieillard enfant et rusé, cherchant toujours à nuire, surtout à ceux qu'il aimerait s'il pouvait aimer. Tous ces personnages sont vivants, toujours vivants ; ils sont de tous les pays, et la vivacité des touches locales ne fait que relever cette réalité humaine, universelle, qui est le sceau de la poésie. C'est bien de poésie qu'il faut parler à propos du réalisme de Gotthelf, car ce réalisme n'est accessible qu'aux imaginations puissantes. Et cette qualité même ne suffit pas, il faut avoir vu longtemps et de près ceux qu'on veut peindre, il faut connaître le fond de leur existence, les mobiles de leurs actions. Un littérateur de profession qui se ferait un système du réalisme bourgeois ou campagnard, n'en trouverait que le vernis. Sous le point de vue religieux, *Ulric le fermier* est un livre excellent. Il présente à nos yeux le vrai christianisme, qui attend tout de Dieu, et qui trouve en lui seul la force d'accomplir le bien qu'il nous propose.

SIX NOUVELLES CONTEMPORAINES, par M. de X. — Genève et Paris, chez Joël Cherbuliez, 1 volume in-8°. 1853.

Si vous rencontrez en votre chemin ce volume anonyme, rareté bibliographique et typographique, car il n'a été tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires et il est d'un grand luxe d'exécution, ne négligez pas de le lire ; vous y trouverez, je crois, plaisir et profit.

Plaisir : car il est toujours agréable de faire, par un livre ou autrement, la connaissance d'une personnalité nettement accusée ; c'est

un enrichissement de l'esprit. Or M. de X (son masque nous met à l'aise, car il ne nous cache que la personne et le nom) est une personnalité de cette espèce, décidée, vigoureuse, en relief, simple de contour et se détachant à l'œil comme l'effigie d'une médaille. L'auteur de ces nouvelles doit être un militaire, homme du monde et de goûts artistiques, qui a plus vu que lu, qui a pratiqué les salons, les camps, la chasse et le voyage, qui sait manier les rênes, l'épée, la carabine et le crayon, et qui, organisé de manière à pouvoir tenter avec succès beaucoup de choses, semble avoir eu le caprice, un beau matin, pour se procurer une sensation nouvelle et pour mettre à l'épreuve ses facultés, de prendre la plume du nouvelliste et de devenir écrivain.

Plaisir encore, parce qu'il est charmant et rajeunissant de regarder le monde et la vie à travers les yeux d'un autre, surtout quand cet autre, M. de X., par exemple, promène ses personnages dans des pays bons à voir et à revoir, comme l'Italie, l'Afrique, l'Amérique, Paris, Tours ou Genève, et les choisit dans une société polie et distinguée, celle de l'état-major et du grand monde, les deux élites de la guerre et de la paix.

Profit : car on peut apprendre dans son livre une foule de choses que l'auteur (qui pourrait bien être Genevois) dit rondement au lieu de les sous-entendre, comme les prudents le font d'ordinaire : ainsi la nature des idées morales et politiques qu'on respire dans le cercle où il vit, les secrètes pensées de la catégorie sociale à laquelle il appartient, et la manière dont elle comprend son temps, l'histoire et elle-même. Certains passages de la seconde Nouvelle (p. 61, 64, 76), sont à cet égard curieux et caractéristiques. — On assiste au spectacle intéressant d'un homme d'esprit, de talent et de caractère, luttant pour s'élever jusqu'aux idées généreuses, parce qu'il sent que là est la vraie poésie et l'inspiration, se les proposant ouvertement comme but de son œuvre [1], et ne s'apercevant pas qu'il leur tourne le dos, et qu'aucun effort, dans cette ligne, ne peut l'en rapprocher.

Il est très instructif de voir le vide moral que produit un seul préjugé qui n'est pas dépouillé à temps et qui s'affirme obstinément quand la conscience publique s'en est retirée, de voir l'infatuation des titres, le culte arriéré du blason, s'expier par la sécheresse, parce que toutes les idées généreuses sont solidaires ; de voir avec l'altération (qui aujourd'hui ne peut plus être naïve), de l'idée de la vraie dignité humaine, les idées de patrie, de nationalité, de religion, de liberté, pâlir et s'évanouir à la fois. Il n'est pas moins remarquable de voir la punition littéraire suivre la punition morale ; et cela s'ex-

[1] Je cite en preuve l'épigraphe du volume empruntée à Mme de Staël : « Dans l'état actuel de l'Europe, les progrès de la littérature doivent servir à développer toutes les *idées généreuses.* »

plique. En effet, le poète s'appauvrit de tout ce qui rétrécit le cœur et diminue l'âme ; et quand l'écrivain, qui doit avant tout être un homme libre, dominer ce qu'il veut représenter, s'être dégagé des fils qui font mouvoir ses personnages, n'est ni libre ni dégagé en lui-même, quand il est serf et non suzerain, et que les fictions légales, les conventions égoïstes, les préjugés volontaires, dont il devrait faire la matière et la glèbe de sa pensée, la commandent au contraire, la limitent et l'emprisonnent, son talent doit pâtir inévitablement de cette faiblesse de son esprit, parce que l'affranchissement intérieur, l'émancipation de tout idéal factice, la hauteur de cœur, sont le *milieu moral* nécessaire à l'artiste, comme ils sont la seule vraie noblesse de l'homme, celle dont les autres ne sont que de fort médiocres et passagers symboles.

Il n'est pas moins curieux, par une autre conséquence, de remarquer grâce à quel artifice l'auteur cherche à mettre d'accord son sentiment et son opinion, et comment le hasard, pour ne faire de peine à personne, arrive toujours à point, en honnête *Deus ex machinâ,* ainsi que dans l'ancienne comédie italienne et espagnole, pour sauver à tout prix l'étiquette, quand le cœur s'était oublié jusqu'à déroger. Avec un complice aussi bienveillant et aussi pointilleux sur les usages, aucune complication n'embarrasse, car le dénouement est sûr. Une chute de cheval, l'apoplexie, la goutte, un coup de feu, font disparaître à la baguette les figures qui gênent ; des héritages subits, des extraits de naissance imprévus, des mariages pour la forme raccommodent, en un tour de main, celles qui laissaient à désirer. La main du soldat ne se retrouve-t-elle pas dans cette justice sommaire ?

L'auteur et sa poétique étant donnés, on comprend ce que doivent être les Nouvelles : des souvenirs gracieux, moitié personnels peut-être, et empreints d'une vive réalité, que l'auteur, en les débaptisant et les modifiant un peu, a revêtus de la forme romanesque.— Ce n'est point proprement l'invention dans les caractères, dans l'intrigue ou l'art du récit, qu'il y faut chercher, mais une imagination robuste et positive, saisissant et rendant avec vigueur les choses, les lieux, les personnes qui ont passé devant elle. Et le style, tout-à-fait d'accord avec cette nature de talent, est un style de caractère. Vrai, franc, rapide, martial, sobre de trait, il a la coupe, l'allure, la couleur et le pittoresque militaires, et malgré quelques incorrections et quelques taches, il allie, à la sévérité élégante de l'officier, l'aisance dédaigneuse du gentilhomme. Il y a dans ce style du mépris de la vie ; on y sent la volonté impérieuse qui va droit à son but comme un boulet de canon, et qui n'a point de but à la hauteur de son ambition. Nous avouons trouver à ce genre de style, dont Mérimée fournit le modèle et Napoléon le type, un attrait tout particulier, l'attrait de l'action et de la réalité, de la résolution et de l'élan. H.-F. A.

Neuchâtel. — Imp. de H. Wolfrath.

LA FEMME DU PROFESSEUR.[1]

DIE FRAU PROFESSORINN.

VIII

Lorlé menait la vie la plus solitaire, car Reinhard passait non-seulement la plupart des soirées hors de la maison, mais souvent aussi ses journées entières aux chasses de la cour; sans compter qu'à cette époque, il alla établir son atelier dans la chambre au-dessus des écuries de la cour. Lorlé n'y était pas encore allée.

Le prince avait demandé à Reinhard de peindre un souvenir de la dernière chasse au renard. Sur l'observation de Reinhard qu'il n'entendait rien aux tableaux de chasse, le prince répondit: — Faites toujours, à votre fantaisie, je laisse volontiers à l'art la liberté la plus complète.

Avec une rapidité incroyable, Reinhard fit alors une œuvre qu'il regardait comme son meilleur tableau; c'était une profonde solitude au milieu des bois. On n'y voyait qu'un renard tranquillement assis sur son terrier, au milieu des vieux troncs noueux, et regardant attentivement tout autour de lui: c'était l'intelligence de la forêt. Reinhard tout triomphant fit porter le tableau au château; il déplut généralement. — Mais ce n'est qu'un paysage, dit-on en le voyant: on se serait au moins attendu à y voir figurer le portrait des principaux chasseurs et de leurs chiens.

Telle était donc là *la liberté la plus complète* qu'on laissait à l'art, et cependant dans l'opinion de Reinhard, le principe monarchique en devait être l'unique soutien. Reinhard allait et venait plein de trouble et de colère.

(1) Voir l'article précédent, n° de juin 1854, page 401.

Chez lui aussi il y avait assez de souffrance, et il eût pu chercher un refuge dans son art; mais il avait perdu une bonne partie de cette indépendance qui a son siége dans notre conscience. Sa position sociale exigeait pourtant impérieusement qu'il se fît connaître comme artiste.

Barbel n'était pas bien. Lorlé se désolait que dans son zèle elle ne voulût s'accorder aucun repos. Reinhard dit une fois que Barbel devrait retourner dans son village. Aussitôt Lorlé se mit à pleurer de telle façon, qu'il eut tous les maux imaginables pour la consoler. Il la laissait de plus en plus faire comme elle l'entendait, et quand il se mettait à lui donner tout-à-coup quelque leçon, elle lui opposait un opiniâtre entêtement. Elle lui avait été humblement soumise tant qu'il s'était consacré tout à elle. Pendant tout le jour, elle n'avait guère fait que l'attendre; bien des choses qu'elle faisait ne lui semblaient qu'une distraction provisoire jusqu'à son retour; mais maintenant, en le retrouvant si bourru, si taciturne, et ne parlant presque que pour gronder ou donner une leçon, elle le laissait dire sans répondre mot. Tout cela rendait souvent Reinhard extrêmement malheureux.

Barbel voyait avec un profond chagrin la vie intime de ces jeunes époux se scinder si vite; elle cherchait de toutes les manières à consoler Lorlé; et sa principale consolation était de lui dire : — Sitôt que tu auras un enfant, tout cela ira mieux! Mais alors Lorlé se jetait à son cou et disait :

— Hélas! je crains, je crains bien que cela n'arrive jamais: j'ai fait un péché de prendre dans mes bras cet enfant qui représentait le Sauveur, quand il m'a peinte, chez nous. Je ne voulais pas le faire; mais c'est lui qui a voulu; et cependant le bon Dieu est bon; il me pardonnera.

Barbel s'efforçait de la dissuader de pareilles idées; mais elle-même y croyait bien plus que la pauvre Lorlé.

Un jour que Reinhard était resté de nouveau jusqu'au soir à la chasse, Lorlé se donna un plaisir à sa guise; elle aida Barbel à la lessive. Lorlé fit la première une boucle avec le linge qu'elle tordait, et Barbel ne manqua pas de lui répéter le dicton des vieilles femmes: qu'elle se tournait un berceau. Lorlé lui lança alors quelques gouttes d'eau par la figure et rentra dans sa chambre.

Un auguste caprice mit inopinément Lorlé en rapport avec la société de Reinhard. Un soir il rentra de très bonne heure à la mai-

son, et annonça que le prince désirait parler à Lorlé et que, par conséquent, il fallait qu'elle vînt avec lui le lendemain à la galerie. Reinhard n'eut garde de dire que l'on mourait d'envie de voir l'original de la Madone.

— Mais je ne veux pas, moi; je n'ai rien à faire avec le prince, répondit Lorlé.

— Vois-tu, ma chère enfant, cela ne signifie rien, ce que tu dis là. Il faut obéir à un désir de prince, sans quoi c'est une offense. On ne vous demande pas à l'avance si cela vous plaît; d'ailleurs j'ai promis.

— Si encore il avait une femme: mais comme çà, un garçon! parce qu'il s'avise de vouloir.... non, cela ne convient pas!

— Que tu es niaise! C'est tout-à-fait convenable, puisque je vais avec toi, dit brusquement Reinhard: Lorlé le regarda. De grosses larmes pendaient à ses paupières. Reinhard saisit sa main et dit:

— Ne te fâche pas, sois bonne; tu ne comprends pas cela, aussi obéis-moi: tu le peux toujours.

— Eh bien, oui! oui, j'irai: mais il faut aussi que je te dise encore une chose. Si ça continue ainsi, vois-tu, je ne sais plus du tout si je ne deviendrai pas folle... je ne sais plus si je vis, ni ce que je dois faire!

Comme Reinhard la consolait, elle lui répondit: — Sois seulement tranquille, toi, maintenant; oui, tout est bien à présent; je suis contente; sois-le aussi, toi: mais je voudrais que tout le monde me laissât en repos; je ne veux quoi que ce soit de personne.

— Allons, tu ne m'en veux plus?

— Non! dix fois non! je ferai ce que tu voudras: mais laisse-moi pourtant parler.

Reinhard alla alors chez le collaborateur, et pria Léopoldine de venir chez lui le lendemain matin, apprêter Lorlé pour l'audience; puis il sortit avec le collaborateur et l'accompagna dans la brasserie atitrée, où dans une petite chambre plusieurs avocats, médecins, négociants et industriels, étaient assis à fumer, à boire et à causer. D'abord on resta muet et étonné de voir le *cavalier bourgeois* dans une taverne: mais bientôt la conversation reprit son libre cours. Les plus graves questions du monde et de l'époque étaient traitées là avec une hardiesse et une vigueur, avec un feu que Reinhard observait en silence. La plus charmante animation

règnait là, parce que chacun disait ce qui le remuait, et surtout parce qu'on n'avait pas la prétention d'amuser. Il lui sembla que dans le plus brillant salon, on ne déployait pas autant d'esprit naturel en un mois, qu'en un soir dans cette petite chambre, si économiquement éclairée. Le tapage et la rudesse de certaines formes lui semblaient de nouveau des choses toutes nouvelles et étrangères; car il sortait d'un monde où l'on chuchotte et où l'on sourit, mais où l'on ne dispute pas et où l'on ne rit pas. Il ne manquait pas là non plus de centre monarchique, et chose assez étrange, ce centre, c'était le collaborateur. Sa voix puissante et son grand savoir lui assuraient cette dignité, mais abstraction faite de toute étiquette. Reinhard resta là plus longtemps qu'il n'en avait eu le dessein. Il était comme dans une ville étrangère. Là était un cercle d'hommes rempli d'intérêts réels ou imaginaires, un cercle qui ne sortait jamais de lui-même, et se comportait comme si à lui seul, il était le monde; un cercle où pas la moindre chose ne passait inaperçue, un demi-sourire ou un sourire entier, tout acquérait de l'importance, et ici, à cent pas plus loin, vivaient des hommes d'un autre siècle, s'échauffant à la discussion comme s'ils revenaient du forum, de l'assemblée populaire, ou s'ils s'y préparaient.

Quand il pensait à Lorlé, il lui prenait une inexplicable inquiétude; il lui semblait qu'il arrivait chez lui un grand malheur, que la maison brûlait, et qu'à tout moment on devait entendre le tocsin; cependant il restait là comme cloué sur place. Pressentait-il peut-être dans quelle pénible pensée était plongée Lorlé pendant son sommeil? Quand enfin il rentra chez lui, il respira plus à l'aise. La lampe était comme toujours sur l'escalier; il entra doucement dans la chambre. Lorlé dormait en paix. Il la contempla longtemps, elle semblait, dans son sommeil, presque aussi sainte qu'autrefois quand il l'avait revue pour la première fois sur la galerie de l'auberge, seulement une trace de douleur s'étendait maintenant sur son visage, et ses lèvres se crispaient plus souvent.

Il arriva une chose extraordinaire. Reinhard se leva le lendemain matin plus tôt que Lorlé. Il avait trouvé les clefs, et apprêta les habits qu'elle devait mettre. En parcourant ainsi toute les armoires, il faisait tout bas l'éloge de l'ordre de sa femme; il se réjouissait d'avance des remerciements qu'allait lui valoir sa sollicitude prévoyante, et ne marchait que sur la pointe des pieds. Il se

sentait si léger qu'il lui semblait qu'on le portait. Quand Lorlé s'éveilla et qu'elle vit les habits, elle s'écria : — Qu'as-tu donc fait là ? je t'en prie, je t'en prie, pour l'amour de Dieu ! laisse tout ça en repos ! Ne t'imagine donc pas toujours que je ne m'entende à rien du tout. Tu m'auras bien sûr tout bousculé. Je t'en prie, laisse-moi mettre cela en ordre toute seule.

Reinhard se sentit vaciller sur place ; cependant il se contint, et passa dans une autre chambre. Là, il resta quelques instants le front appuyé aux vitres de la fenêtre, en proie à une profonde et indicible douleur ; puis bientôt il prit brusquement sa canne et son chapeau et sortit. Il faisait une fraîche matinée. Dans le parc du château les fleurs s'épanouissaient dans leur magnificence et les oiseaux chantaient de tout leur cœur, sans s'informer, dans ce parc où ils chantaient si fort, si les arbres sur lesquels ils perchaient, étaient nobles ou roturiers. Reinhard ne voyait et n'entendait rien. Il lui semblait que tout le monde lui chuchotait dans l'oreille ces deux vers de l'*Escarboucle* de Hebel :

— Tiens, tu me fais pitié dans l'âme
D'avoir épousé cette femme....

Il cherchait à chasser cette réminiscence, mais elle revenait sans cesse, et se chuchotait toute seule.

Quand il rentra chez lui, il dit à Lorlé : — Allons, nous voulons être bons amis.

— Mais il me semble que je ne suis pas fâchée, répliqua Lorlé.

— Eh bien, maintenant c'est égal ; certainement, il y a beaucoup de ma faute ; mais à présent, faisons la paix.

La paix dura en effet jusqu'à l'arrivée de Léopoldine. Elle aida à habiller Lorlé, lui apprit à faire une révérence et la manière dont on doit parler au prince royal, Lorlé sembla se prêter à tout, mais sitôt que Léopoldine fut partie, elle arracha son bonnet et sa chemisette et dit : — Je ne veux pas aller ! je ne veux pas aller ! Je ne suis pas un perroquet ; tu laisses les gens se moquer de moi, et je le sens bien, on me rend stupide, et je deviens toujours plus méchante, et je suis vite si en colère et si impatiente. Mon Dieu ! mon Dieu ! qu'est-ce que je vais donc devenir ? Elle pleurait à chaudes larmes. D'une voix toute strangulée, Reinhard dit : — Rien, tu ne dois pas devenir autre chose ; reste toujours la même bonne et douce enfant....

— Je ne suis pas un enfant! je te l'ai déjà dit cent fois... Mais maintenant je vais bien m'habiller, et tu verras, je ne ferai point d'inconvenance.

Enfin, ils se rendirent ensemble à la galerie. Reinhard n'osait presque plus lui faire une observation sur la contenance qu'elle avait à observer. En entrant alors pour la première fois dans l'atelier de Reinhard, elle frémit à la vue de l'horrible désordre qui y régnait; elle voulait tout frotter et balayer; cependant elle fut obligée de céder à l'instante prière de rester tranquille et de ménager ses superbes gants blancs. Elle était si agitée qu'elle ne pouvait rester une minute assise; elle ne voulait pas se laisser ébaubir; elle voulait montrer au prince qu'elle n'était déjà pas si bête, et prouver en même temps à Reinhard comme elle était à même de parler à qui que ce fût. Reinhard remarquait cet émoi avec anxiété; il pressentait la fièvre terrible et l'agitation de Lorlé, et qu'elle allait s'abandonner à toute la naïveté et à toute l'innocence de son être; mais il avait perdu la bride, pour retenir ce naturel; il ne lui restait plus rien à faire qu'à la prier d'être calme. On annonça enfin le prince, et on alla au grand salon. Là il fallut encore attendre quelques instants. Cette invitation à venir, cette attente, cet annonçage et cette nouvelle attente, tout cela finissait par impressionner cependant un peu Lorlé; elle s'imagina qu'il allait se passer quelque chose de très extraordinaire.

Le prince entra brusquement en habit militaire. Il alla droit à Lorlé, qui s'inclinait, et lui dit d'un ton affable: — Soyez la bienvenue, madame la professeuse ([1]).

— Grand merci, Monsieur le Prince, Altesse royale!

— Eh bien? comment vous trouvez-vous, parmi nous à la ville? Malgré le regard fixe de Reinhard, Lorlé avait vite ôté ses gants; elle savait qu'elle parlait mieux ainsi, et elle dit: — Il faut bien se plaire où l'on est mariée; d'ailleurs c'est très beau et très propre ici; mais les maisons sont si hautes! si hautes!

— Je l'ai déjà bien des fois pensé, reprit le prince; les paysans sont tout de même les plus heureuses gens du monde.

([1]) Ce germanisme, qui était à-peu-près officiel il y a trente ans dans la Suisse française, et qui n'y est pas encore entièrement sorti de l'usage, nous offre le moyen le plus direct de rendre la nuance du texte.

— Monsieur le Prince Altesse a tort; ce n'est pas vrai: il faut travailler comme des mercenaires, et payer des impôts plus qu'un baron, dit mon père.

Reinhard était sur les charbons; c'était une chose inouïe que de dire à un prince : — Ce n'est pas vrai!

Le prince regarda fixement Lorlé en souriant, puis il se détourna et dit en faisant allusion à la Madone : — Je vous ai déjà vue, madame la professeuse.

— Certainement; est-ce que l'Altesse royale se rappelle encore quand nous étions petits? Il est juste de huit semaines plus vieux que moi: je me rappelle bien l'anniversaire de sa naissance; nous avions toutes les fois ce jour-là un craquelin à l'école. Se souvient-il encore comme il a passé par notre village? Il avait alors de grands cheveux blonds et un collet brodé, arrangé en gauffrures; c'est alors que nous nous sommes vus chez nous. Ah! Dieu; déjà trois semaines à l'avance nous ne causions et nous ne révions plus que de cela : Le prince passera par le village! La veille après midi, il n'y a pas eu classe, ni le jour non plus, et alors nous étions tous là avec nos bouquets, Martin était au clocher, et aussitôt que le prince est arrivé sur notre commune, voilà que toutes les cloches ont sonné et tous les pétards sont partis. Et nous autres enfants, nous avons tous couru en haut sur la place et le maître s'est mis à crier : — silence! silence! Et alors on a bientôt entendu arriver la voiture, et alors j'ai voulu passer en avant pour tout voir; et voilà tout-à-coup mon tablier qui se dénoue, mais je le relie vite, et alors l'Altesse arrive, et s'arrête juste près de nous, et La Babi de chez Luzian lui a récité une poésie, et tous les enfants ont crié: Vivat! et brrr!! voilà le prince parti, en saluant encore avec son bonnet à houpette, et nous lui avons alors jeté nos bouquets après, et alors sont venues les voitures de la cour, qui ont passé dessus.

— Si j'avais su que vous fussiez là, dit le prince avec une émotion visible, je serais descendu; je serais bien heureux que vous eussiez alors été ma camarade d'enfance.

— Oui, ça n'aurait pas été si mal. J'ai eu bien pitié de vous, vous aviez tout de même une triste vie, sans la moindre minute pour aller courir tout seul dans le bois ou par le village. Quand vous êtes resté là-haut à la saline, il n'y avait jamais que de toutes

vieilles gens pendues à vos talons, et pas une minute de liberté tout seul. Est-ce que l'Altesse sait au moins quelle mine a un arbre au bois, quand il n'y a point de valet de chambre à côté?

Le prince serra la main à Lorlé et dit : — Vous êtes une excellente femme. Oui, bonne dame, c'est une pénible jeunesse que celle d'un prince.

— Mais, ce n'est pourtant pas si terrible; il faut que ce soit encore supportable, car on ne voit pas à votre mine que cela soit si mal allé; mais j'ai aussi attrapé des soufflets, moi, à cause du Prince Altesse, et tout cela m'est resté dans la mémoire.

— Comment cela?

— Quand l'Altesse est rentrée à la saline, nous sommes aussi allés là-haut moi et notre Barbel; nous étions dehors devant la grille. L'Altesse est venue se promener dans le jardin; et alors son mouchoir de poche est tombé, et alors, un homme à cheveux blancs, plus vieux que les pierres, a couru et l'a ramassé; et alors la Barbel a dit : — En voilà un qui sera gâté de fond en comble, — et alors moi j'ai répondu : — Si j'étais prince, je jetterais tout à terre pendant toute la journée pour le faire ramasser par les vieilles gens qui ont des décorations sur la poitrine; et alors la Barbel m'a donné une paire de fameux soufflets. Mais, ce n'était pas dommage, et puis, après ça, on dit aussi beaucoup de bien du prince Altesse royale.

— Vous me rendez bien heureux, quand vous me dites que mes sujets pensent bien de moi.

— Je n'aurais pourtant cru de ma vie que jamais je parlerais au prince Altesse; et maintenant je voudrais encore bien lui dire une chose.

— Parlez, parlez en toute liberté.

— Ah! oui, seigneur mon Dieu, si au moins je savais parler comme il faut maintenant! Le prince Altesse devrait pourtant voir par lui-même quelle affreuse misère et quelle pauvreté il y a dans le pays; car alors, à ce que je crois, il viendrait en aide aux malheureux, et il le devrait.

— Mais comment croyez-vous qu'il faudrait s'y prendre?

— Comment! comment! ma foi, je ne sais pas, moi; mais l'Altesse est là pour cela, ainsi que tous ces messieurs instruits; c'est à eux de savoir et d'emmancher l'affaire.

— Vous êtes une sage et brave femme. Il serait à souhaiter que chacun vous ressemblât dans votre pays.

— Mon père dit effectivement que si la cervelle payait un impôt, nous ne serions pas exemptés. Maintenant que l'Altesse tâche donc de trouver bientôt aussi une gentille femme. Est-ce vrai que vous vous mariez bientôt ?

Pendant la pause qui se fit alors, l'embarras et un léger sourire se succédèrent rapidement sur la figure de Reinhard. Il voyait dans la manière dont Lorlé parlait au prince, le résultat fourvoyé des leçons d'étiquette qu'on lui avait données. Quant au dernier point, c'était non-seulement l'inconvenance la plus formidable que d'interroger ainsi un prince sur une affaire à propos de laquelle il se pouvait qu'il ne pût ou ne voulût pas répondre, mais encore Lorlé exprimait là tout net une chose à laquelle même dans les plus hauts cercles, on ne se hasardait à toucher qu'avec les plus prudentes précautions diplomatiques. Car il pendait alors *un sac* de refus dans les airs.

Cependant le prince répondit : — Cela pourrait bien être, si je rencontrais une femme aussi gentille et aussi bien que vous.

— Il n'est pas question de çà, répliqua Lorlé ; voilà qui n'est pas bien ; avec une femme mariée, il ne faut pas faire des plaisanteries comme ça. Mais, je sais bien, les grands seigneurs aiment à débiter ainsi des goguenettes et des flatteries.

Lorlé avait réservé sa plus grave irrévérence pour le bouquet final. Elle se disposa à partir et dit : — Et là-dessus bien le bonjour ! monsieur le prince Altesse, vous devez avoir sans doute quelque chose à faire aussi.

A l'instant même où elle tendait la main à la manière allemande en forme de congé, l'adjudant vint annoncer que la revue commençait. Le prince et Reinhard accompagnèrent encore Lorlé jusqu'à la porte.

— Monsieur le professeur ! s'écria encore le premier. Reinhard se retourna comme électrisé et en écoutant de toutes ses oreilles. — Savez-vous, continua le prince, quel était tout-à-l'heure le plus précieux trésor artistique de toute la galerie ?

— Lequel ? mon Altesse royale.

— C'était votre trésor naturel.

Par la bouche de l'adjudant, cette auguste saillie fut bientôt con-

nue dans toute la haute société; de façon que Lorlé devint pendant quelques jours l'objet de toutes les conversations

Mais cette audience compléta d'une façon des plus explicites la rupture intime entre Reinhard et la cour. Cela lui fit mal, que selon les habitudes de cour, on eût fait de cette visite un entr'acte limité d'avance, tandis que pour lui et sa femme, cela avait été une affaire de si haute importance. Il ne s'avouait pas qu'il n'avait pas la force de renoncer à la cour, pour se retirer dans le silence de son intérieur.

A dîner Lorlé dit : — Le prince est pourtant bien loin d'être aussi fier que notre bailli.

— Qu'en sais-tu? Tu ne lui as pas laissé dire une parole.

— C'est vrai, je me suis mise à babiller sans fin; je m'en suis bien repentie par après; mais après tout, il n'y a pas grand mal.

— En général, tu devrais te modérer un peu plus.

— Eh mais! que dois-je donc faire?

— Il ne faut pas toujours vider ton sac du premier coup?

Lorlé se tut. Elle croyait avoir suffisamment avoué sa faute, et supposait ne pas mériter ce dernier reproche, d'autant plus qu'elle ne savait à quoi rapporter ces généralités.

Reinhard au contraire était navré de douleur que, même vis-à-vis de gens étrangers, Lorlé ne pût maîtriser ce laisser-aller; il lui semblait alors qu'elle avait encore beaucoup plus bavardé que cela n'était réellement vrai; il était vexé que chacun pût voir cette naïveté et s'en moquer parfois avec une bienveillance dédaigneuse. Il sentait que cet être confiant, naïf et ouvert avait un besoin impérieux du village, où l'on n'a point de contact avec des étrangers, où les portes ne sont jamais fermées, où l'on se connaît sous tous les rapports dès l'âge le plus tendre, où l'on peut aller chez le voisin et par tout le village, absolument comme chez soi.

L'irritation, une fois en train, nous aveugle si facilement, que Reinhard, au lieu de tirer des derniers événements une haute estime de l'imperturbable énergie naturelle de sa femme, n'y voyait au contraire, à sa grande douleur, qu'une roideur sèche et inaccessible à toute éducation.

Lorlé elle-même sentait toujours mieux, sans pouvoir cependant bien s'en rendre compte, qu'elle était dans un monde étranger. Toute la vie d'une femme si naïve, amenée de la campagne à la

ville, se trouve rigoureusement bornée à son intérieur; rien du monde qui l'entoure ne la regarde. Il faut une certaine éducation générale pour arriver à nouer des relations fixes avec des gens qui, malgré la différence de leurs préoccupations, n'en ont pas moins des impressions communes et des intérêts semblables aux nôtres. Lorlé se trouvait souvent elle-même d'une effrayante pauvreté d'intelligence. Sa pénétration et sa finesse ne se faisaient jour que quand elle pouvait parler de gens connus. Dans son village, elle avait été beaucoup plus heureuse sous ce rapport. Ce manque de connaissances générales et d'habitude des sujets généraux, l'amenait forcément à parler d'elle-même, et à révéler tout son être.

Une allouette, habituée à faire retentir ses chants en s'élançant dans un ciel bleu sans limite, apprend aussi à chanter dans une cage comme quand elle était libre: mais derrière ses barreaux, elle agite d'un léger frémissement ses ailes en chantant, et ne s'apprivoise jamais. Le moindre regard la fait reculer brusquement contre la grille: elle se tait et voudrait s'enfuir.

Ainsi le dernier évènement avait ici des deux côtés, jeté des germes peut-être mortels, et mis un peu plus en lumière un état de choses que nous connaissons depuis longtemps. Mais il restait à veiller encore sur une vie visiblement atteinte. Barbel ne pouvait plus quitter le lit; dès-lors il fut impossible à Lorlé de s'occuper d'autre chose que de sa chère malade, et elle eut bientôt la joie de la voir se rétablir. Le médecin expliqua qu'il fallait à Barbel un travail fatigant en plein air, et Reinhard insista pour qu'elle partît; mais à la grande joie de Lorlé, Barbel déclara qu'elle aimait mieux mourir que de la quitter. Tout cela joint aux difficultés qu'il rencontrait ailleurs, rendait à Reinhard son intérieur de plus en plus insupportable. Il était fatigué d'avoir un ménage dans lequel on ne s'occupait que de la servante. Il ne pouvait rien en dire à Lorlé, car il était persuadé que Lorlé ne pouvait comprendre ses sentiments, et que nécessairement elle les interprêterait mal.

D'après les ordonnances du médecin, Barbel dut alors se promener souvent; Lorlé l'accompagnait parfois, mais elle la forçait aussi de sortir toute seule; il est vrai qu'alors elle revenait bien vite et disait:

— Ma foi, je ne peux pas courir comme cela; si j'avais un enfant à porter, ça irait encore, mais comme ça! je monte une ave-

nue comme s'il fallait aller chercher quelque chose vite, vite; et puis je reviens pourtant sans rien rapporter; ça me fait honte alors.

En automne, quand les feuilles tombèrent des arbres, Barbel retomba sur son lit de malade, et quelques jours après, elle mourut.

La désolation de Lorlé fut indescriptible. Reinhard partagea sa douleur; mais il fut bientôt excédé de ses interminables regrets. Depuis ce moment aussi il se trouva obligé d'intervenir dans les difficultés qui survinrent avec les nouvelles domestiques. L'hiver fut triste. Reinhard fut moins recherché; il n'était plus une nouveauté; et de plus, il était visiblement de mauvaise humeur. Qu'importe à la société une existence troublée? Ce qu'il lui faut, et surtout à la société du grand monde, c'est de la gaîté, fût-ce même de la gaîté feinte. Elle ne connaît que les gens qui sont dans le bonheur et la splendeur. Dans le principe, cette mise au rebut venait de Reinhard; mais bientôt il fut content d'être débarrassé de tout ce fracas; cependant, il n'en resta pas plus à la maison; il alla plus souvent avec le collaborateur dans sa compagnie habituelle. Les deux amis s'entretenaient souvent alors d'un projet de publication satirique illustrée. Reinhard esquissa de superbes dessins à cet effet; mais le collaborateur ne venait jamais à bout de rédiger le texte. Quand Reinhard ne pouvait se dispenser de retourner dans ses cercles d'autrefois, il en sortait au moins de bonne heure, et venait en toilette de bal dans la chambre pleine de fumée de la brasserie, où il restait assis jusque bien tard dans la nuit, sauf à se promener ensuite, des heures durant, avec le collaborateur. Avec le prince, Reinhard était toujours dans les mêmes termes: il ne manquait jamais aux petites réunions que le jeune prince rassemblait autour de lui; mais là aussi, il éprouvait assez de malaise.

— C'est pitoyable, disait-il souvent au collaborateur dans leurs promenades nocturnes, et parfois je ne puis m'empêcher de me mettre en colère, quand je vois la servilité qui règne dans nos cours à l'égard des étrangers. Nous autres indigènes, nous Allemands, il nous faut être nobles, ou distingués par quelques talents hors ligne pour trouver accès à la cour; tandis que tout décrotteur anglais y est admis, par le seul fait qu'il porte une cravate blanche et qu'il parle anglais. Il faut être bien content si pour l'amour

des étrangers on ne baragouine pas anglais toute la soirée. Ces gaillards-là ont bien raison quand ils regardent toute l'Allemagne comme un pays de laquais; les cours sont les premières à ravaler l'honneur national.

Le collaborateur répondit : — Laisse donc ces gens-là faire ce qu'ils veulent sur leur tréteaux drapés et vermoulus. Notre époque ne s'en inquiète plus; elle ouvre maintenant de nouvelles voies, et bientôt les routes les plus fréquentées jusqu'ici seront désertes. Je ne suis pas ami des Anglais; mais chaque Anglais a le droit de se poser comme noble; l'histoire de sa nation est l'histoire de ses aïeux; la grandeur de sa nation est la grandeur de chaque individu, tandis que nous, nous ne sommes que de simples particuliers, avec ou sans armoiries.

Les deux amis restaient souvent à causer ainsi jusque fort tard dans la nuit, et les sergents de ronde regardaient avec étonnement ces deux étranges promeneurs.

Lorlé devenait toujours plus solitaire; un indicible et douloureux mal du pays s'agitait en elle; mais elle faisait tous ses efforts pour le comprimer. Souvent elle pensait à ce moment d'après la noce où elle avait promis à Dieu de tout prendre joyeusement sur elle, à ce moment où elle se sentait si immensément heureuse; et maintenant elle trouvait pourtant combien c'était difficile, pour une heure de félicité suprême, d'avoir à souffrir toute une vie d'angoisses. Les forces lui manquaient quand la crainte lui venait que peut-être son sacrifice ne rendît pas même heureux celui à qui elle le faisait. Elle recueillait avec empressement la moindre parole affectueuse de Reinhard: une petite louange de sa part la relevait et la fortifiait de nouveau; elle avait besoin d'un appui sympathique, du sien avant tout. De même que Reinhard avait perdu son assurance d'artiste, de même, elle semblait perdre la conscience de son propre caractère; elle sollicitait les sympathies du dehors. L'amertume de Reinhard augmentait sa propre douleur: il était pour elle si grand et si au-dessus des autres hommes, qu'elle se mettait en colère contre le monde qui lui donnait tant à travailler et tant à souffrir. Dans sa sollicitude pour lui, se montrait une telle soumission, une telle complaisance de garde-malade, que souvent il la contemplait avec une muette compassion. Pourquoi ne pouvait-il être heureux? Que de fois on se fatigue et on se tourmente dans une vie

ordinaire, en cherchant avec angoisse quelque chose dont on a besoin, et que nous apercevons devant nous le mieux du monde, aussitôt que le calme nous revient. On dirait alors qu'un démon nous avait aveuglé et fourvoyé tout à l'heure. En est-il aussi comme cela pour toute la vie en général?

Reinhard chercha à rapprocher davantage Léopoldine et sa femme; mais celle-ci protesta qu'elle aimait la solitude, et qu'elle s'en trouvait fort bien. Lorlé restait donc constamment assise près de la fenêtre, à côté de la cage, à tricoter des bas dont elle envoyait le profit chez elle aux pauvres de l'endroit. A l'époque du carnaval, Lorlé retrouva une activité nouvelle et fatigante, mais qui lui fit le plus grand bien. La domestique lui raconta qu'à l'étage plus bas la femme du greffier de la chancellerie, mère de cinq enfants, était au lit malade de phtysie, et que la plus affreuse misère régnait dans cette famille. Lorlé ne connaissait pas ces gens: elle resta un instant debout près de la fenêtre, à lutter avec une résolution; puis bientôt elle descendit, sonna, dit qu'elle avait à parler à Mme la greffière, et alla offrir à celle-ci son aide et son secours. La malade leva ses mains transparentes et les joignit avec le plus vif remerciement. Lorlé ne lambina pas à causer; elle visita aussitôt la chambre et la cuisine, et mit tout en ordre. Dès ce moment, pendant toutes ses heures libres, c'est-à-dire, pendant la plus grande partie de la journée, elle fut auprès de la malade et de ses enfants, qui s'attachaient à elle avec tendresse; elle allait et venait partout, comme si elle eût été là chez sa propre sœur. La malade se montra pleine d'intelligence pour la nature de Lorlé, qu'elle avait appris à connaître non sur des rapports, mais par ses actes. Sans pressentiment de sa fin prochaine, elle disait toujours combien elle était heureuse d'avoir trouvé une pareille amie, et comme après sa guérison, elles allaient bien vivre ensemble. Lorlé trouvait là une consolation des plus précieuses: une femme de la ville l'avait pourtant comprise et l'aimait véritablement.

L'humeur de Reinhard prenait une couleur de plus en plus sombre. Depuis ses années d'université, il n'avait jamais autant vécu avec le collaborateur; l'esprit mordant du savant qui devenait toujours plus tranchant, bouleversait les idées artistiques de Reinhard. S'il eût été heureux et libre, il se fût senti assez de force pour

échapper à toute fâcheuse influence ; mais alors il était souvent saisi d'une humeur chagrine et d'une mollesse qui le faisait paraître complètement désarmé ; sitôt qu'il voulait entreprendre quelque chose, il n'y voyait bientôt plus que mesquinerie et défaut.

Les consolations du collaborateur étaient des plus tristes, car elles consistaient à dire que, de nos jours, tout ce qui sent en soi une vie réelle, ne peut que nier, et que par conséquent tout art est impossible, jusqu'à ce qu'une nouvelle constitution positive du monde soit découverte ; tout ce qu'on peut encore faire en fait d'art aujourd'hui, poursuivait-il, n'est que réminiscence d'un passé qui n'est pas encore totalement consumé. Le collaborateur discutait ces idées avec une incontestable vigueur, et si bien que Reinhard se roidît contre elles, elles ne laissaient pas que de lui revenir au travers de bien des esquisses nouvelles ; aussi retourna-t-il tout-à-fait au paysage. La nature est stable et éternelle, se disait-il ; mais au fond, il souffrait en abandonnant la peinture de la vie humaine. Du reste, cette vie ne tarda pas à l'envahir beaucoup d'un autre côté, et même de la manière la moins réjouissante ; il lui fallut bientôt s'occuper de tableaux vivants et organiser des mascarades tantôt à la cour, tantôt dans les sociétés particulières ; ce train le dégoûtait. Comment confier alors à Lorlé tous ces déboires d'artiste ?

Autrefois, quand les ennuis de la vie le pressaient de trop près, il s'enfuyait en laissant derrière lui tout ce vilain pêle-mêle, il allait s'ensevelir dans les montagnes ; à présent, il était lié !

Le printemps approchait ; la femme du greffier se sentait toujours plus à l'aise, et pourtant ce n'était plus qu'une ombre. Lorlé eut bien à souffrir au lit de la malade, surtout de la part de la jeune fille de vis-à-vis, qui chantait et tapottait toujours sur son piano, pendant qu'à côté d'elle une créature humaine se mourait. Lorlé n'apprenait pas à supporter l'existence dans un monde où la joie et la mort sont ainsi toutes proches voisines, et en même temps, comme aux deux bouts du monde.

Jusqu'au dernier souffle, Lorlé resta au chevet de la malade et lui ferma les yeux. Elle eut alors de nouveau une amie à enterrer ; le soin des enfants resta sa tâche incessante. Dans tout le voisinage et dans la maison l'on avait appris de quelle manière noble et dévouée, Lorlé s'était conduite à l'égard de la morte et de sa famille ;

elle se gagna par là une secrète considération affectueuse. Elle put s'en apercevoir à bien des salutations de lèvres jusque là muettes, à bien des révérences respectueuses dans l'escalier et le corridor. Souvent elle pensait : — Les hommes sont partout les mêmes; seulement, à la ville, ils ne se connaissent pas. Peut-être y a-t-il là une bonne voisine à qui cela ferait plaisir si j'allais la voir, mais nous ne nous connaissons pas.

Qui pourrait s'imaginer que Lorlé eût alors une liaison secrète et de quelque durée avec un homme étranger ?

La chancellerie, la maison vis-à-vis, avait été achevée et occupée. Quand Lorlé ouvrait sa fenêtre le matin pour pendre son oiseau en dehors, une fenêtre s'ouvrait aussi tout de suite à la chancellerie; un homme coiffé de quelques rares cheveux blancs comme neige, apparaissait et arrosait ses fleurs sur la tablette extérieure de sa fenêtre; il regardait alors fixement Lorlé jusqu'à ce que leur regard se rencontrât, et saluait amicalement; elle répondait de même et se retirait vite dans la chambre. Elle ne pouvait faire mauvaise mine à ce bon vieux homme, qui lui donnait de si belles fleurs pour vis-à-vis, et auquel elle envoyait en échange de gais chants d'oiseau dans son bureau silencieux. Un matin le vieux retira toutes ses fleurs et resta là debout, la main gauche sous le revers de son habit et les yeux braqués sur Lorlé. Quelque chose de colorié brillait à son habit. Quand Lorlé le regarda enfin, il salua deux fois de la tête. A dater de ce jour, on ne le revit plus. Lorlé ne savait ce qu'il était devenu. Si elle avait lu la feuille officielle, elle aurait appris que le réviseur en chef Kœrner avait reçu la décoration en même temps que sa nomination de conseiller de chancellerie, ce qui faisait que maintenant il habitait le côté opposé du bâtiment de l'Etat, du côté du soleil, au premier étage.

IX

Une tristesse profonde et pétrifiante pesait sur Lorlé comme une fatalité. Un jour, s'étant mise à chanter à demi-voix, elle releva tout-à-coup les yeux, comme si elle entendait quelqu'un d'autre. Elle se ressouvint alors que depuis des semaines et des mois, elle n'avait plus chanté la moindre chanson, ni gaie ni triste.

Les jours de la vie s'écoulent, que nous soyons seuls, ou en communauté avec ceux qui nous appartiennent, que nous soyons en tristesse ou en gaieté : ils disparaissent comme des ombres fugitives et ne reviennent plus.

Lorlé était convaincue que l'isolement de sa vie n'avait pas uniquement pour cause son manque d'enfant : des enfants sans doute auraient pu cacher et compenser son malheur : mais la force indestructible de l'amour se fait voir souvent le mieux là où deux êtres sont tout l'un pour l'autre : son père et sa mère étaient longtemps restés sans enfants après leur mariage, et pourtant Barbel racontait souvent que même alors, ils vivaient ensemble heureux et tendres comme deux enfants.

Souvent une vie se délabre pendant toute sa durée, et souvent aussi elle se recueille pour se transfigurer par la seule force de sa volonté. Il faut pour cela être doué d'une volonté puissante et d'une grande énergie de caractère. Le soleil et la pluie nourrissent et ouvrent le bouton qui touche à son épanouissement, tandis que l'orage et la tempête peuvent les faire éclater tout-à-coup.

Voilà trois êtres qui, en apparence, descendent paisiblement le chemin de la vie, et pourtant les pulsations de leurs cœurs se précipitent comme si, à leur insu, leur sort allait changer.

Lorlé continuait à vivre en silence. Pour les enfants de la morte, elle était une mère vigilante et trouvait quelque joie dans ce cercle agrandi de ses devoirs. Comme Reinhard n'allait presque jamais plus se promener avec elle, elle était heureuse aussi d'avoir alors un de ces enfants pour l'accompagner.

Reinhard était tourmenté de toutes les façons, il s'imaginait qu'aucun tableau ne lui réussissait plus. Il avait aussi grand'peine à mettre en ordre, comme cela lui était imposé, une collection de gravures ramassées dans tous les coins sans la moindre intelligence. Ensuite on acheta, malgré son opposition, bien des tableaux sans valeur ; souvent aussi, on ne le consultait que quand le marché était déjà à-peu-près conclu ; ses recommandations d'employer des artistes nationaux n'étaient pas écoutées, parce qu'on voulait avoir sur le catalogue des noms étrangers et brillants.

Depuis quelque temps le collaborateur avait un air mystérieux et concentré. Personne ne supposait qu'il était enfin réellement occupé d'une œuvre scientifique et pratique en même temps. Il était

question d'organiser le sabbat anglais et un régime ecclésiastique des plus sévères.

Le collaborateur ne divulgua son projet à personne. Bien des fois déjà, il s'était prétendu occupé d'une masse de choses qui étaient cependant restées à faire ; cette fois-ci, il voulait surgir tout-à-coup. Il savait que pour paraître fort, il suffit bien souvent de cacher ses tâtonnements et ses hésitations, et de se montrer brusquement avec les faits accomplis. Le chemin qui conduit à l'enfer du remords et de notre condamnation par les autres, est pavé de bonnes résolutions. Le collaborateur travaillait à son œuvre avec une ardeur qu'il ne s'était jamais connue, et y puisait une élévation que ni la pensée ni le sentiment, si profonds qu'ils soient, ne peuvent donner à eux seuls. Résolu à dire toute la vérité et rien que la vérité, il se ranimait aussi à la pensée de l'influence qu'il exercerait sur le public, et recevait ainsi en silence la bénédiction du travail de l'esprit, c'est-à-dire, l'agrandissement intime de tout son être, et de l'intelligence de toute chose ; bénédiction que rien n'égale sur la terre. Toute notre vie personnelle se consume alors comme une victime dans les flammes de la pensée, pour reprendre bientôt après son essor, intacte et purifiée.

Souvent ce chercheur solitaire se sentait pris d'appréhension. Il avait tant de choses sur le cœur qu'il ne pouvait les révéler toutes à la fois.

Avec ses amis, il était plus taciturne que jamais, parce qu'il portait en lui un mystère; il lui semblait qu'il ne devait pas non plus parler sans réserve sur le reste. Bien des sujets de conversation lui donnaient l'envie de s'écrier : — Un peu de patience ! jusqu'à ce que mon livre paraisse ; j'y ai expliqué et mis au clair tout cela. Comme il n'osait et ne pouvait s'exprimer ainsi, il prenait le parti de se taire. D'autre part, il ne pouvait s'empêcher, sous l'influence de la conversation, de glisser plus d'un alinéa dans son texte à-peu-près rédigé, et d'y insinuer plus d'une épithète afin de prévenir quelque malentendu ou de rectifier quelques idées incomplètes.

Un jour à midi, Lorlé, avec le plus jeune des enfants du greffier, alla voir la parade sur la place du château ; elle voulait attendre là Reinhard, dont l'atelier se trouvait vis-à-vis du corps-de-garde du château. Comme elle passait devant le corps-de-garde, un tambour s'avança en lui disant :

— Eh, bonjour! Est-ce que tu ne me reconnais plus? Regarde-moi bien.....

— Tiens! c'est Wendelin! mais tu as grandi de plus de la tête!

— Il ne te manque rien non plus, à ce qu'il me semble: tu es devenue plus forte, Lorlé, ou madame la professeuse.... Pas vrai, c'est comme ça qu'on t'appelle maintenant?

Ils se donnèrent la main, et après toutes sortes de questions, Wendelin raconta ses aventures: — Une fois que tu as été partie, je suis parti aussi, moi, le printemps ensuite; je me suis engagé comme berger chez le comte de Felseneck, et alors notre demoiselle, la comtesse Mathilde, a entendu dire une fois que j'étais de Weissenbach, et alors il m'a fallu monter en haut près d'elle, et elle m'a demandé toutes sortes de choses sur toi et sur M. Reinhard. C'est une bonne fille, notre demoiselle, et alors elle m'a donné une pièce d'un florin, et dès ce jour-là, j'ai toujours été de mieux en mieux à la ferme, et quand elle galoppait comme cela par les champs (elle monte très bien à cheval), elle venait toujours causer avec moi; et quand Monsieur le comte a vendu son troupeau, le cousin, qui est lieutenant dans notre régiment, m'a pris ici avec lui, et maintenant je suis tambour: mais je ne veux pas rester tambour; j'apprends à sonner du cor; dans un an, j'entrerai dans la musique du régiment, et me voilà du pain sur la planche pour toute ma vie.

— Pourquoi n'es-tu pas venu chez nous?

— Ma foi, je n'osais pas trop, je ne savais pas que tu fusses toujours aussi bonne enfant, sans quoi je serais bien venu à bout de te trouver. Et puis, j'ai horriblement à faire: il me semble parfois que j'ai les bras cassés, et c'est aujourd'hui la première fois que je suis de garde. C'est de la chance ça, que justement je t'aie aperçue....

Pendant qu'ils causaient ainsi ensemble, l'adjudant du prince était près de Reinhard à discuter les transparents qu'il y avait à faire pour le prochain mariage de son Altesse; il s'approcha alors de la fenêtre et s'écria: — Tiens! voilà Mme Reinhard qui cause avec un soldat!

Reinhard s'empressa de descendre. Lorlé ne le vit venir que quand il fut tout près d'elle, et qu'il lui cria d'un ton violent: — Qu'est-ce que tu fais là? viens-t-en vite!

Reinhard se mit à dégoiser, dans les termes les plus amers, contre cette affreuse inconvenance. Lorlé ne put pas articuler une parole. La parade défila au son d'une marche joyeuse. Lorlé eût voulu pouvoir s'abîmer sous terre, quand elle vit que là devant tout le monde, elle ne pouvait retenir ses larmes. Mais heureusement personne n'aperçut son visage tourné contre terre. A la fin pourtant elle réussit à articuler ces mots :

— Mais, mon Dieu! c'est Wendelin : tu le connais bien aussi! Reinhard vit qu'il avait été trop dur, mais l'inconvenance n'en était pas moins trop grande, pour qu'il se rétractât.

Pendant les travaux ennuyeux que Reinhard eut alors à exécuter, il devint à la maison toujours plus sombre et plus irritable. Une fois qu'il s'était laissé aller à une violence envers Lorlé, celle-ci lui dit :

— Allons, brise une bonne fois tout du même coup, comme ces assiettes que tu as cassées une fois.

Reinhard demeura interdit. Sa femme lui semblait d'une niaiserie exhorbitante, de n'avoir pas encore oublié cet accès de gaîté d'autrefois. C'est que Lorlé ne pouvait plus rien lui expliquer en détail. Elle avait voulu lui dire de la briser elle-même, puisqu'elle lui était devenue à charge : mais maintenant, elle ne pouvait plus en lui parlant que balbutier des mots confus. Sur son âme pesait un maléfice dont elle ne pouvait se délivrer.

Un jour qu'elle allait dans la rue avec Reinhard, ils rencontrèrent une voiture de foin nouveau. Lorlé en arracha une poignée, et dit :

— C'est les foins, maintenant. Reinhard répondit :

— Voilà, ma foi, quelque chose de tout-à-fait nouveau ; c'est les foins ! tu as fait là une fameuse découverte.

Lorlé se tut. Elle se retrouvait dans l'impossibilité de dire quelle peine elle éprouvait de ne plus s'apercevoir que par la rencontre fortuite d'une voiture de foin, à quelle saison on était, tant elle était déjà devenue étrangère à la vie de la campagne.

Une visite inattendue chassa pour quelques jours la morne solitude de cet intérieur. Déjà bien des fois le Wadelèswirth avait voulu venir voir sa fille; mais comme toujours, il bougeait difficilement de place. Tantôt c'était une chose et tantôt une autre qui restait encore à faire dans les champs avant de se mettre en route;

et alors il se disait qu'il attendrait qu'il fût grand-père pour aller, et ainsi s'écoulait le temps. Dans les lettres que Lorlé écrivait à la maison, il se trouvait parfois l'expression d'un profond mal du pays. Il eût été bien facile d'en conclure qu'elle n'était point faite encore à sa vie actuelle. Ses parents le pressentaient, mais ils ne voulaient pas se l'avouer, et attribuaient ces élans à une tendresse filiale excessive. Depuis longtemps Lorlé excusait chaque fois son mari dans ses lettres, de ce qu'il n'écrivait pas lui-même, parce qu'il avait tant à faire.

Soit par quelque propos de Wendelin, soit d'une autre manière, on n'en disait pas moins dans le village que Lorlé était malheureuse, et qu'il la tenait en ville comme une prisonnière. Alors tous les délais finirent. L'aubergiste se mit à courir autour de la chambre, en soufflant bruyamment et en crispant ses poings. Il n'avait qu'un regret, c'est que Reinhard ne fût pas là pour l'empoigner et le rosser solidement tout de suite. Il voyagea tout le jour et toute la nuit, et arriva en ville de grand matin, mais là il se ravisa. Il voulait parler d'abord à Lorlé toute seule, et attendit que Reinhard fût à son atelier. En montant les trois rampes d'escaliers de la maison, il fit plusieurs fois halte pour respirer. Son sang était dans une grande agitation, et il lui semblait que ses genoux allaient se briser sous lui; ce fut une ascension pénible.

L'entrevue du père et de l'enfant fut des plus émouvantes. Lorlé voulait envoyer chercher Reinhard tout de suite, mais le père lui dit :

— Doucement! j'ai d'abord un petit mot à te dire à toi seule. Lorlé fut alors obligée de lui raconter leur manière de vivre. Le père fronça le sourcil et pinça ses lèvres quand il vit que Reinhard ne rentrait que pour dîner et pour se coucher. Il déclara net que cela devait dorénavant se passer autrement, et qu'il dirait son compte au professeur. Lorlé le supplia alors de n'en rien faire; cela ne servirait à rien; des époux doivent savoir s'arranger entre eux; le père même ne pouvait rien y faire, et d'ailleurs elle n'était pas malheureuse. Puis elle exprima tout ce qu'elle comprenait de sa situation en disant :

— Voyez-vous, père, en ville, c'est tout autre chose. Le malheur c'est que la femme ne peut pas du tout y aider son mari dans sa besogne et le suivre partout; il faut alors que chacun reste seul;

tandis que chez nous, la femme va au champ avec l'homme et le seconde en toute chose. Puis elle dit combien Reinhard était à plaindre, combien il avait à faire à la Cour, et comme quoi cependant il n'en avait aucun plaisir.

Une sensation partagée calma alors l'exaltation de l'aubergiste: il admirait la sagesse de sa fille, et la contemplait avec un nouvel orgueil, et en même temps, cela lui faisait plaisir que Reinhard ne voulût rien de la Cour.

Lorlé avait pourtant fait prévenir Reinhard, et celui-ci arriva en société du collaborateur. L'entrevue du beau-père et du gendre eut de cette façon un caractère étranger qu'on avait peut-être désiré, car la colère du premier n'était pas encore complètement évaporée. Reinhard fut absolument le même qu'autrefois, même extérieurement, car nous avons oublié de dire qu'il avait laissé repousser sa barbe depuis que les Anglais venaient à la Cour avec des barbes de toutes les façons; et l'on peut presque dire que sa nature indépendante lui était aussi revenue en même temps que sa barbe. Reinhard reprit avec son beau-père sa façon de gaîté extravagante d'autrefois, ce qui fit bien plaisir à Lorlé, qui ne savait pas qu'il se reprochait intérieurement d'affecter maintenant des manières qui autrefois faisaient partie de son caractère. Mais il ne savait comment s'y prendre autrement avec son beau-père. Le collaborateur fut extrêmement prévenant et amical envers l'aubergiste. Lorlé lui reprocha de se faire voir si rarement. Elle ne pouvait pas se douter qu'il s'éloignait d'elle, dans la crainte que sa pitié et son respect pour elle ne vinssent à lui jouer un mauvais tour.

Les premiers instants de cette entrevue furent ainsi des plus gais, et si plus tard l'envie ou l'occasion fût venue de présenter les choses sous un autre jour, cela n'eût plus été possible, du moins pas complétement, car le premier moment donne le ton pour tout le temps que dure une visite. D'ailleurs Reinhard était accablé d'ouvrage; ce qui fit qu'il abandonna complétement son beau-père à la garde et aux soins du collaborateur; soit par hasard, soit à dessein, Reinhard ne se montra jamais dans la rue de jour avec l'aubergiste, qui naturellement était arrivé avec ses habits de paysan. Lorlé crut qu'il pressentait et redoutait une explication désagréable, et voulait l'éviter; il était bien loin de sa pensée qu'il pût avoir honte du paysan.

Le collaborateur était enchanté de pouvoir accompagner l'aubergiste partout. Non-seulement il trouvait du charme à la nature énergique de cet homme, il voulait de plus se prouver à lui-même et montrer aussi aux autres, comme il se trouvait à son aise dans la société du peuple. Il essaya même d'aller bras dessus bras dessous avec l'aubergiste, mais celui-ci refusa, parce qu'il trouvait cela incommode.

L'aubergiste trouva de son côté le savant beaucoup plus simple et naturel à la ville qu'autrefois au village; aussi était-il tout à son aise avec lui. Il lui dit une fois :

— Toutes les fois que je viens comme ça en ville, il me semble que je risque de tomber ; tout est si plat et si uni ; il n'y a point là de montagne à laquelle on puisse se retenir !

Le collaborateur s'amusa fort de cette étrange impression d'un habitant des montagnes, mais il avait appris à ne plus lâcher de suite à toute chose une contre-observation, qui vînt se mettre en travers de la conversation et lui faire prendre un autre cours.

Les Chambres se trouvant réunies, le collaborateur conduisit son protégé dans la société des députés libéraux. Dans toute la ville et surtout en haut lieu, on vit de mauvais œil que le collaborateur, en sa qualité de fonctionnaire public, et qui avec cela devait attendre d'un jour à l'autre sa nomination définitive de bibliothécaire, avec augmentation d'appointements, se liât ainsi publiquement avec l'opposition constitutionnelle ; mais il s'inquiéta peu des observations qu'on put lui faire à cet égard. N'y avait-il aucun moyen de justifier ses liaisons avec des hommes qui, en restant sur le terrain de la constitution, combattaient les mesures du gouvernement et plantaient des jalons pour l'avenir ? Etait-il employé des ministres ou employé de l'Etat ? — L'aubergiste, dans le district duquel avait été élu un ministériel, fut cependant traité avec considération par les sommités de l'opposition, non-seulement parce qu'il était connu comme libéral, mais encore parce qu'il pouvait devenir une garantie de l'amélioration future de ce district perdu. Dans la vie agitée, sérieuse et sereine que l'aubergiste trouva au milieu de cette société, à laquelle il appartenait de tout cœur, il oublia presque tout-à-fait la raison pour laquelle il était venu à la ville ; du reste, il voyait bien maintenant l'impossibilité de rien changer chez son gendre, et dès lors, il était bien aise de

se retremper un peu par cette participation aux affaires générales du pays. Le collaborateur parlait souvent des affaires du pays avec son protégé, mais plein des objets dont il traitait alors dans son livre, il ne pouvait manquer d'y revenir assez souvent. La première chose à faire selon lui, c'était de rétablir la vraie religion....

— Je ne vous aurais pas cru si dévôt, répondit l'aubergiste, mais tenez, pour l'amour de Dieu, laissez donc les prêtres en repos; il ne fait pas bon toucher à ces choses-là! Ce qu'il nous faut maintenant, c'est.... peu d'impôts, le jury et la landwehr; voilà l'important pour le quart-d'heure.

Malgré les supplications de Lorlé, son père n'avait pas voulu consentir à venir loger chez elle; il resta chez une vieille connaissance, chez un boulanger qui venait le voir parfois quand il achetait du blé, et qui était aussi aubergiste. Lorlé fut obligée d'y venir souvent avec lui: alors on la recevait, non dans la salle d'auberge, mais dans la petite chambre du four, où se tenait la famille. Lorlé fut enchantée de trouver là des gens simples et ouverts comme dans son village, pleins de robuste activité dans la maison et au dehors. Le Wadelèswirth recommanda encore à son ami de venir en aide à Lorlé, de lui donner tout ce qu'elle demanderait, et elle promit de venir voir elle-même plus souvent la famille du boulanger.

L'heure du départ approchait. Lorlé ne pouvait se défaire de l'idée qu'elle prenait congé de son père pour longtemps et qu'elle ne le reverrait peut-être jamais; aussi lui dit-elle en lui tendant pour la dernière fois la main:

— Au moins, père, soignez-vous bien comme il faut, pour que vous vous portiez toujours bien, et ne vous mettez pas en souci à cause de moi.

— Nigaude! répondit le père. Je ne suis pas encore près de mourir, et si je meurs, tu peux être tranquille; jamais de ta vie tu ne m'as fait exprès la moindre peine.

Lorlé pleurait.

— Adieu, adieu! dit le père d'une voix forte; viens aussi nous voir bientôt.

Il monta sur la voiture du boulanger qui le conduisit jusqu'à moitié chemin, où Martin devait venir le chercher.

Lorlé s'en retourna alors dans sa vie paisible ordinaire : mais les deux amis étaient dans un grand émoi.

Une brochure de vingt feuilles, qui venait de paraître, mettait toute la ville sens dessus dessous. Elle était intitulée : *Les Diables du dimanche en bavette blanche, ou une balle dans le noir, par Albert* REIHENMAYER. On lisait dans la préface : — « Lecteur, rien que deux mots. Je viens livrer les hypocrisies de la religion à la publicité. Je viens mettre en ordre les pétrifications dans le cabinet des curiosités morales. Viens avec moi. »

Dans sa brochure, la profondeur et l'indépendance des recherches philosophiques et historiques étaient évidentes, mais bien des choses y étaient présentées d'une manière étrange : il s'y trouvait exposées tout crûment bien des idées propres à soulever d'immenses discussions, et qui n'étaient complètement compréhensibles que pour ceux qui connaissaient le collaborateur personnellement. Puis, à côté, des passages aiguisés comme des poignards de fin acier. Un chapitre intitulé : *Adam Kadmon, ou le premier homme à la tête de l'époque historique,* où l'auteur exposait ses idées sur la Rédemption, fut traité de mystique, parce que la résurrection de l'humanité y était présentée comme un fait naturel. Nous connaissons déjà quelques traits fonciers de cette manière de voir, par la façon dont le collaborateur considérait Lorlé, mise en vis-à-vis des tentatives d'éducation. Si loin que descendît cette discussion dans les profondeurs de l'esprit et de l'histoire, il se pouvait très bien cependant qu'elle eût été provoquée par cette contemplation : car, qui sait dans quelles causes, lointaines en apparence, l'esprit créateur va puiser ses images, et où naissent originairement ses intuitions ?

Aux endroits où l'auteur se retournait vers la vie immédiate, il arrivait à un élan comparable à celui d'un prophète. Là flamboyait le zèle le plus véhément contre l'aveuglement et la manie de tout défigurer, qui fait de ce qu'il y a de plus ravissant, une école de désolation, et de pensées libératrices, une chaîne d'esclavage. Ce fut précisément cela qui excita contre l'auteur la plus violente animosité. Du haut des chaires, on prêcha contre ce pervers athée, en même temps que l'on se mettait d'autre part à instruire contre lui. Alors on rappela aussi à la vie la vieille note du livre secret, inscrite sous le n° 14,263. La brochure et ce fait furent tordus en-

semble pour former le lacet au moyen duquel on voulait le prendre. Le collaborateur fut accusé d'athéisme.

Ses amis lui offraient de le défendre juridiquement, mais il refusa, et la brochure qu'il rédigea lui-même pour sa défense arriva à sa neuvième édition. Cependant il se sentait plus frais et dispos que jamais. Que lui faisaient les regards de travers et le montrage au doigt, à lui, inconnu la veille, et que personne n'avait jamais attaqué? Ce n'est qu'à dater de ce moment qu'il croyait pouvoir s'estimer lui-même. L'indescriptible désolation de sa sœur Léopoldine, fut la seule chose qui lui fît mal. Arrivé au seuil d'un avenir assuré, il venait de se couper lui-même la route sous les pieds; voilà ce que cette fidèle compagne ne pouvait pas digérer. Elle avait assez de protectrices et elle courut de porte en porte, en priant et en suppliant, jusqu'à ce qu'elle apprît enfin qu'il était question de donner la place vacante au fils du directeur du consistoire, qui venait précisément de sortir de l'université. Dès ce moment, elle ne fit plus entendre la moindre plainte. Avec une énergie et une tranquillité d'âme admirables, elle laissa aller les choses à leur gré et redevint amicale envers son frère en qui elle vit dès lors une victime d'une intrigue de famille.

Lorlé se mit alors à rechercher Léopoldine, et vit avec un profond regret combien elle avait mal jugé celle-ci, qui, une fois dans la douleur et dans la misère, montrait enfin sa grandeur d'âme et sa richesse de cœur. Léopoldine, elle aussi, rendit alors mieux justice au bon cour et à la délicatesse de Lorlé, qui lui dit une fois:

— Je n'en crois rien; mais quand même M. Reihenmayer aurait écrit quelque chose de mal, le bon Dieu est assez fort pour le punir et le rendre meilleur. Qu'est-ce que cela fait au consistoire? A cela, il n'y a ni roi ni empereur qui fasse: il n'y a que le bon Dieu lui-même qui puisse ramener un homme au bien. Mais votre frère est si bon, si bon, qu'il ne ferait pas de la peine à un enfant.

L'autorité supérieure en jugea autrement. Le collaborateur fut destitué par une décision d'une rapidité sans exemple, et condamné à six mois de prison comme blasphêmateur. Il en appela au conseil des ministres.

Reinhard se trouvait un soir en petit cercle chez le prince. Les invités étaient en groupe dans la salle de réception à attendre l'invitant, conformément aux usages de la cour.

Insensiblement la conversation en arriva au livre du collaborateur, et un jeune anglais prétendit que jamais, que nulle part, on ne devait souffrir de pareilles insolences, et que ce livre fade et sans pudeur, devrait être cloué à la potence.

Reinhard se contint, et dit seulement, en souriant ironiquement : — Vous vous fâchez, parce que l'auteur a appelé les Anglais le peuple le plus impie de la terre, chrétiens du dimanche, qui faites à Dieu tous les jours de sabbat des révérences aussi longues que vos grandes jambes, pendant que toute la semaine, vous êtes impitoyables envers vos classes inférieures et égoïstes envers tout le monde.

— J'admire vraiment votre heureux talent ; il y a des gens qui sont d'une force très remarquable sur les paradoxes et les trivialités, répondit l'Anglais.

Reinhard se mordait les lèvres et saisissait de toutes ses forces les revers de son habit, comme s'il eût empoigné l'impertinent bavard, qui continuait à dire : — Cet extravagant auteur ne sait pas un mot de philosophie.

— Vraiment ? répliqua Reinhard, ainsi donc, de cela aussi, vous osez juger en dernier ressort ? Là où l'esprit allemand se manifeste dans sa force, sur ce terrain-là même, vous vous permettez de le bafouer ? Allez, allez, tout le beau monde peut faire la courbette devant vous et singer votre grossièreté de gentleman ; ça n'empêche pas qu'il y ait encore quelque chose de plus haut....

— Son Altesse royale ! s'écria-t-on tout à coup, précisément comme le comte de Foulard se disposait à intervenir pour apaiser la querelle. Le groupe se partagea vite, en faisant front des deux côtés, pour laisser passage au prince, qui s'avançait en saluant.

Comme alors tout se tut brusquement ! La comtesse Mathilde avait dit vrai, quand elle observait autrefois à Reinhard que l'étiquette, et surtout les formes de société, se substituaient souvent au tact individuel.

Au milieu de toutes sortes de conversations détournées, les Anglais, faisant aussitôt cause commune, cherchèrent à exciter Reinhard, sans qu'il pût leur répondre en présence du prince : cependant il trouva un appui inattendu dans le lieutenant Arthur de Belgern, que nous connaissons déjà comme cousin de la comtesse Mathilde.

Quand on sortit de la société, Belgern dit à Reinhard : — Vous avez, c'est vrai, jeté le gant à tout le cercle de la cour, mais je ne vous offre pas moins de vous servir de second. Cela me soulève le cœur depuis longtemps, et à bien d'autres aussi, de voir l'arrogance que les étrangers affectent à la cour. Avec un peu plus de mesure, vous vous seriez acquis, ma foi, la reconnaissance de la meilleure partie de la société.

Mais Reinhard ne s'était guère soucié d'un parti à se faire ou d'une coterie à obliger ; il avait laissé éclater sa colère et ne regrettait qu'une chose, c'est de n'y être pas allé encore un peu plus fort. Que ses relations avec la cour se trouvassent rompues par là, il ne demandait pas mieux.

Quand le cartel arriva le lendemain matin, il le reçut avec joie. Il prit pour second, non pas Belgern, mais un jeune légiste, et flanqua sa première balle dans l'épaule droite de son adversaire.

Ce duel fit une sensation profonde dans toute la ville. Cependant il fut étouffé, par égard pour le lieu où il s'était préparé et surtout parce qu'on aimait à éviter tout éclat, et que fermer les yeux était considéré en ceci et en bien d'autres choses, comme tout ce qu'il y a de plus sage.

Lorlé n'apprit fortuitement le fait que quelques jours plus tard, par Léopoldine. Elle frissonna de ce qui était arrivé, et de la pensée que Reinhard eût pu le lui cacher. Elle ne comprenait plus rien à tout ce monde. D'un côté, un brave homme que l'on accusait de nier Dieu, et de l'autre, son propre mari qui jetait sa vie en jeu comme un kreutzer. Elle erra plusieurs jours en regardant les gens au visage avec étonnement, comme pour leur demander si le monde allait donc bientôt finir. Avec Reinhard elle était souvent distraite, puis tout à coup elle le regardait avec un regard suppliant, qui semblait lui dire : — Raconte-moi donc tout, je ne peux pas comprendre que tu aies mis comme cela ta vie, qui m'appartient cependant aussi, devant la bouche d'un pistolet sans m'en rien dire, et maintenant que le danger est passé, tu ne m'en dis pas un mot non plus. Mais enfin, est-ce que je ne suis donc plus là ?

Ainsi le regardait-elle souvent fixement, et ni l'un ni l'autre ne disaient mot.

Lorlé aidait à Léopoldine autant qu'elle pouvait, mais la brave et courageuse fille était rarement à la maison. Elle pressentait ce

qui pouvait arriver, et pour être assurée contre toute éventualité, elle reprit son magasin de modes. C'est chez le boulanger, où Lorlé venait parfois selon sa promesse, qu'elle trouvait la distraction la plus à sa guise. Là, tout était travail et sérénité, on n'y savait rien du gâchis qui régnait dans d'autres cercles, pas plus que si ce monde-là se fût trouvé au-delà des mers.

Lorlé, qui auparavant restait toujours au logis et n'avait cherché de repos qu'en elle-même, sortait maintenant beaucoup plus souvent : elle voulait s'oublier elle-même. Une agitation profonde la tourmentait ; elle était comme un oiseau qui voit étendu par terre l'arbre sur lequel il avait bâti son nid.

Le ministère rassemblé confirma la destitution du collaborateur, en écartant cependant la prison. Dans la petite chambre de la brasserie, on fêta dignement le retour de Reihenmayer à la vie de simple mortel. Le ressuscité se tint à lui-même un discours dans lequel se trouvait ce remarquable passage : — Ils se trompent ces messieurs en voulant faire de nous des gueux, afin de pouvoir s'écrier ensuite : — Voyez-vous, il n'y a que les rien-qui-vaille qui ne sont pas contents. Ils se trompent, nous le leur ferons voir !

Dès ce moment il étudia plus ardemment que jamais. Beaucoup de gens s'attendaient à le voir reparaître avec un nouveau livre encore plus terrible ; mais il soutenait lui qu'il ne valait rien pour la carrière d'écrivain, et s'adonna tout entier à sa science favorite, la géologie. Un jour il dit à Reinhard d'un ton plaisant :

— Je suis un morceau de Prométhée, exilé dans les rochers, pour avoir voulu donner à la terre une étincelle de la lumière du ciel ; mais je ne suis pas enchaîné, et je ne me laisserai pas dévorer le cœur.

Reinhard était en disgrâce non-seulement à la cour, mais encore dans presque toute la ville, à ce que lui disaient ses amis. La résidence se composant essentiellement d'employés et de militaires, et manquant d'ailleurs de sources naturelles de profits, était infectée des habitudes des lieux de bains. Beaucoup de gens y vivaient sans rien faire du louage de leurs habitations aux étrangers, en se retirant devant eux dans de petites chambres, et en leur témoignant en toute autre chose la plus complète soumission. Les Anglais irrités avaient abandonné presque simultanément la ville, et Reinhard se trouvait l'objet de l'indignation générale. Si peu d'importance

qu'il attribuât à tout cela, il en ressentait pourtant, dans toutes ses relations, un malaise irritant. Lorlé en souffrait extrêmement aussi, et disait souvent avec chagrin :

— Mon Dieu ! je vais à ma perte si je reste ici ; je ne puis pas y rester, et pourtant je le veux et je le dois !

Lorlé ne savait plus que faire ; elle demandait qu'ils allassent dans une autre ville, mais Reinhard n'en voulait pas entendre parler.

Au milieu de tout ce chaos, Lorlé reçut une triste nouvelle ; son père était mort subitement d'apoplexie. Après avoir abondamment pleuré, elle retrouva une étonnante fermeté. Tous les jours elle allait à la messe prier pour le défunt. Léopoldine l'assista fidèlement dans sa douleur. Un jour qu'elle voulait la consoler en lui parlant de ses propres peines, Lorlé lui dit :

— Il est mort maintenant, mais il me semble toujours qu'il n'est que parti pour un endroit où nous ne pouvons pas aller avant que Dieu ne nous appelle. Je pense toujours à lui comme s'il était encore là. Pour moi, c'est la même chose. Etre séparé par ceci ou par cela, ça m'est égal. J'ai seulement bien regret qu'il n'ait plus rien de ce monde-ci ; mais après tout, il a l'autre en place. Et puis ma mère, ma pauvre mère !

Reinhard revenait toujours plus rarement et toujours plus fugitivement à la maison : il terminait sans répit ses commandes pour la cour. Il tenait à prouver que sa disgrâce ne lui faisait rien, et qu'il savait user de générosité. Pendant la soirée, il est vrai, il commença dès lors à s'étourdir d'une triste façon.

Lorlé éprouvait un mal du pays presque insurmontable, et cependant elle ne voulait pas aller vers sa mère pour quelques jours. Elle redoutait le revoir, la séparation et le retour. Souvent elle était comme un oiseau qui agite ses ailes, mais ne peut prendre son essor. En rêve, il lui semblait que le ruisseau de son village prenait une forme humaine, et la tirait pour la faire revenir.

Un soir d'automne, elle était à la fenêtre et regardait les hirondelles qui volaient alors plus hâtivement dans l'air et se saluaient en gazouillant. Lorlé étendit involontairement les bras. Elle aurait voulu être aussi un oiseau : elle aurait voulu partir, et ne savait pour où. L'obscurité arriva. La cloche du soir sonna. Lorlé ne put pas prier. Elle resta assise dans les ténèbres et rêva qu'elle était

profondément enfermée dans la terre et que jamais elle ne reverrait le jour. Tout-à-coup elle s'éveilla et entendit dans la rue une voix qui criait d'un ton lamentable :

— Achetez du sable ! achetez du sable !

— Ah ! mon Dieu ! pensa Lorlé, voilà un pauvre homme qui ne s'en va pas, parce qu'il ne peut emporter du pain à ses enfants pour le sable qu'il a amené vendre. Elle descendit et acheta toute la voiture de sable, si bien qu'elle se trouva fournie pour des années. Le pauvre marchand de sable la remercia les larmes aux yeux. Elle revint dans sa chambre et se figura la joie de la famille en voyant revenir le père avec du pain et de l'argent. Lorlé se disait alors à elle-même : — Tu es cependant ingrate ; tu es à l'aise, tu as ton pain quotidien et ton mari te laisse maîtresse en tout. Oh oui ! il est si bon, Reinhard ! si seulement je pouvais l'aider en quelque chose !

Elle prit ses *Heures* et pria. Elle venait sans doute de lire des paroles fortifiantes, car elle baisa son livre et le ferma. Combien de baisers ardents contenait déjà ce livre !

Lorlé prit la résolution d'attendre ce jour-là jusqu'à ce que Reinhard rentrât. Il fallait qu'elle lui révélât encore une fois tout son cœur aimant. — Les heures succédaient aux heures et il ne revenait pas. Elle avait repris son livre. Elle y lut et chanta à voix basse des prières et des hymnes adaptées à toutes les circonstances de la vie ; elle se frotta souvent les yeux, mais elle resta éveillée.

Quelle étrange connexion de toutes choses se manifestait alors à elle ? Toutes les pensées que peut avoir un homme dans les situations les plus différentes, avaient traversé son âme, et toutes ces pensées soupiraient, et toutes ces pensées levaient les mains au ciel ! Ne pouvez-vous donc pas vous sauver et vous envoler ?

Ainsi Lorlé attendait assise sur sa chaise, et les yeux fixés sur sa lumière.

Minuit était passé depuis longtemps quand elle entendit Reinhard monter l'escalier. Elle avait envie d'aller au devant de lui, mais elle trouva qu'il valait mieux l'attendre dans la chambre. Tout-à-coup s'ouvrit la porte. Yeux, voilez-vous ! L'effrayant tableau qui l'avait tant affligée autrefois à l'état de plaisanterie, était devenu une réalité.

— Mais qu'as-tu donc mon cher Reinhard? s'écria Lorlé effrayée.

— Laisse-moi, laisse-moi, répondit Reinhard en balbutiant péniblement; puis il fit un pas en avant et tomba en roulant sur le plancher.

Lorlé ne cria pas au secours; elle avait reconnu dans quel état il était. Elle regardait autour d'elle avec des yeux vitreux; elle ne pouvait plus pleurer. L'apparition divine, vers laquelle s'élevaient avec adoration ses regards, venait de tomber dans la poussière. — A qui la faute? à lui, à moi, ou au monde?

A la fin elle se leva, alla chercher un coussin et le mit sous la tête de Reinhard; il leva un bras et le laissa retomber lourdement. Dans la chambre obscure, Lorlé s'était jetée sur le lit; aucun sommeil ne fermait sa paupière; ses pensées bouillonnaient confusément les unes dans les autres, comme chassées par de puissants esprits; et elle voyait danser autour d'elle des images telles que jamais l'on n'en peut voir éveillé. Le point du jour arriva. Quand elle sentit que le matin approchait, elle se leva. Reinhard dormait encore tranquillement. Elle s'habilla soigneusement, prit son livre de prières, non pour l'ouvrir, mais pour le mettre dans sa poche. Depuis la veille au soir, son âme était encore pleine d'une tranquillité sereine et d'une assurance qui émanaient du fond de sa propre vie, et qui tendaient tout son être: aussi ne chancela-t-elle pas un instant dans sa décision. Elle s'arrêta un moment debout et les mains jointes devant Reinhard, puis elle quitta la chambre et descendit l'escalier. A la porte d'entrée du greffier, elle épia un instant; tout était tranquille. — Adieu! adieu! chers enfants! dit-elle les lèvres collées à la vitre, puis elle sortit de la maison à pas pressés.

Le boulanger fut extrêmement surpris quand Lorlé vint le prier d'atteler tout de suite pour la mener dans son village. Cependant il lui obéit sans réplique; et comme il n'y avait pas de domestique à la maison, il se chargea lui-même de la conduire. Non-seulement Lorlé ne déjeûna pas, elle ne voulut pas même que le boulanger attendît que le déjeûner fût préparé. Comme elle passait devant la caserne, un tambour se trouvait sur la porte et battait la diane. C'était Wendelin, qui ne soupçonnait guère qui passait là devant lui dans la brume du matin.

Quelques heures après, Reinhard reçut par un messager la lettre suivante :

— « Je te dis adieu, cher Reinhard : je retourne chez nous près de ma mère. J'y ai bien réfléchi, mais je vais. Je te remercie mille et mille fois, pour tout l'amour et le bonheur en ce monde que j'ai eu par toi. J'ai été heureuse un bon bout de temps. Dieu m'est témoin que si aujourd'hui c'était à refaire, et que je susse devoir vivre si longtemps dans la douleur, je le ferais encore et j'irais avec toi. Quel beau temps ça a tout de même été!

» Ne tâche pas de vouloir me ramener près de toi, car cela n'arrivera jamais, jamais! Cela est bon pour toi, vois-tu, et, avec l'aide de Dieu, aussi pour moi-même. Si tu veux envoyer mon lit et les deux courtes-pointes bleues, je serai bien aise : de tout le reste, je ne veux plus rien voir. Il faut que tu ailles par le monde ; moi, je retourne chez nous. Tu oublieras bientôt ta peine : mais moi, ne m'oublie cependant pas tout-à-fait. Porte-toi bien, toujours, toujours bien. Jusqu'à la mort, ta fidèle

LAURE REINHARD.

» Fais faire à Barbel une croix de pierre, comme tu l'as promis. Adieu, porte-toi bien, éternellement bien, ta fidèle.

» Pardon pour le papier qui s'est mouillé : j'ai pleuré dessus. Porte-toi bien, éternellement bien »

X

Le collaborateur est en voyage comme associé d'un commerce de minéraux. Qui sait dans quelle mine il martelle et creuse en ce moment. Nous n'avons qu'à faire des vœux pour son bonheur et être bien sûrs qu'il retrouvera bientôt le chemin du grand jour. A Rome, l'épouse du chambellan Arthur de Belgern, née comtesse Mathilde de Felseneck, s'informait avec beaucoup d'intérêt du peintre Reinhard, qui avait perdu sa place à la Résidence de ....., et qui était venu en Italie. Tout ce qu'elle apprit, c'est qu'il ne venait que rarement à la ville, qu'il errait la plupart du temps dans la campagne, et qu'on l'appelait *Il Tedesco furioso*.

Au village se promène une femme en habits de ville que chacun salue cordialement. Si vous demandez qui elle est, chacun alors vous répondra avec un regard reconnaissant, que c'est l'ange gardien des malheureux. Et comment l'appelle-t-on? On l'appelle *madame la professeuse.*

BERTHOLD AUERBACH.

Les critiques littéraires d'outre-Rhin appellent *La femme du professeur* une des perles de la littérature allemande. Cette appréciation nous semble méritée. Ce morceau, publié pour la première fois dans l'URANIA, *Taschenbuch* de 1847, ne tarda pas à tenter les gâcheurs littéraires. Mme Birchpfeifer, faiseuse de drames à la pacotille, mit aussitôt ce sujet au théâtre, sous le titre de *La ville et la campagne,* seulement, elle éprouva le besoin d'en faire une platitude en *corrigeant* le dénouement. Dans sa pièce, Reinhard et Lorlé finissent par se repatrier. On raconte qu'en sortant de la représentation de cette pièce ainsi *birchpfeifée,* comme disent les allemands, un paysan s'écria naïvement : — Eh bien, si ces deux-là font jamais bon ménage, j'irai le dire à Rome.

M. Auerbach attaqua Mme Birchpfeifer en contrefaçon, mais il perdit son procès. La propriété littéraire est une fiction en Allemagne aussi bien qu'ailleurs. Cette question de propriété littéraire a déjà donné bien des tracas aux législateurs. La chose est cependant bien simple. En un seul article déclarant selon la raison et la justice que la propriété littéraire est une propriété *comme une autre*, et doit être régie d'après les mêmes principes, la question serait résolue. Hors de là, il n'y a plus que du sophisme. Est-il donc si difficile d'avoir une fois le sens commun?

MAX BUCHON.

SUR LES MORTS APPARENTES.

La mort..... tout homme de sens en a fait l'objet de ses méditations, et le dernier mot de la philosophie se résume peut-être à envisager ce moment solennel. Nous voyons les stoïques rechercher la mort comme le repos éternel, le néant après l'agitation stérile de cette vie; dans leur orgueilleuse sécurité, ils se trouvent supérieurs aux dieux, qui n'ont pas la faculté du suicide: ils voudraient voir la mort réservée comme une récompense aux vaillants, *Utinam.... virtus te sola daret*, dit Lucain. Pour la nombreuse postérité intellectuelle de Carnéade, la mort est le grand peut-être, et, suivant la disposition des esprits, un formidable problème, ou la triste fin d'une triste comédie: *tirez le rideau, la farce est jouée*, disait Rabelais expirant.

Egalement éloigné de ces témérités et de ces humiliations, le christianisme a rendu à la mort sa véritable signification: elle est devenue un gain dans le sens le plus élevé du mot; le Sauveur du monde a ôté à la mort ses angoisses.

Mais si ce Roi des épouvantements a perdu son aiguillon, si la douleur même, cette coustumière avant-courrière de la mort, n'est plus qu'une salutaire épreuve, il n'est donné à personne d'envisager sans terreur la redoutable perspective d'une inhumation prématurée. Cette terreur même a pris un corps sous la forme de légendes et d'histoires plus ou moins modernes, dont nous examinerons l'authenticité. C'est un curieux côté de notre esprit que l'attachement que nous avons pour ce qui nous effraie, et combien nous savons mauvais gré à qui cherche à nous rassurer....

Les anciens se sont peu préoccupés des morts apparentes. On a bientôt fait l'inventaire de ce qu'ils ont écrit là dessus: Platon parle d'un guerrier blessé grièvement sur le champ de bataille,

qui resta dix jours parmi les morts, privé de sentiment et de mouvement : porté chez lui, il se ranima deux jours après, lorsque tout se disposait pour ses funérailles et que son corps était déjà placé sur le bûcher. Asclépiade fit suspendre l'inhumation d'un malheureux qu'on portait au tombeau et sur lequel il avait trouvé un signe obscur d'existence. Il eut quelque peine à l'arracher aux porteurs, qui, craignant de perdre leur salaire, ne voulaient pas lâcher leur proie. Il a existé un livre sur les morts apparentes, dû, suivant Celse, à Démocrite, attribué par Pline à Héraclide de Pont, qui, lui-même, aurait rappelé à la vie une femme tenue pour morte depuis sept jours ([1]). Pline le naturaliste, si consciencieux à raconter les moindres merveilles, nous a fait l'histoire complète de ce qu'on savait à son époque sur ce sujet. A ce point de vue, son récit mérite que nous nous y arrêtions un instant.

Lucius Aviola, consulaire, et Lucius Lamia, ancien prêteur, donnèrent des signes de vie sur le bûcher et, ne pouvant être secourus à temps, furent brûlés vivants. Ælius Tubéron, ancien prêteur, aurait été plus heureux ; on l'aurait retiré vivant du bûcher. L'âme d'Hermotine de Clazomène, abandonnant son corps, avait coutume de voyager dans des pays lointains, et, à son retour, elle annonçait des choses qu'il n'avait pas été possible de connaître, à moins d'avoir été sur les lieux. Pendant son absence, le corps restait dans un état de mort apparente ; à la fin, les Cantharides, ses ennemis, brûlèrent le corps, et l'âme, à son retour, ne trouva plus son enveloppe.

D'après Varron, voici le singulier tour que les Parques auraient joué aux frères Corfidius, de l'ordre équestre. L'aîné, paraissant mort, son testament fut ouvert, et son propre frère, déclaré héritier, s'occupa des funérailles. Cependant le prétendu mort frappe des mains ; on accourt ; il raconte qu'il vient de chez son frère, qui lui a recommandé sa fille et indiqué un lieu où il avait enfoui de l'or à l'insu de tous : il m'a demandé, ajoute-t-il. que les préparatifs qu'il avait faits pour moi soient employés à ses propres funérailles. A peine il achevait ce récit, que les gens du frère vinrent annoncer sa mort, et l'or fut trouvé à l'endroit indiqué.

([1]) Il s'agit peut-être de deux ouvrages différents. Cependant on a de bonnes raisons d'admettre le contraire, et nous avons suivi l'opinion générale.

A propos de ces indications du Corfidius ressuscité, Pline fait observer qu'il ne faut pas se fier aux prédictions des morts, trop souvent imaginées pour les besoins d'une cause. Il appuie cette juste remarque d'un exemple assez curieux, mais qui s'éloigne de notre sujet et que nous laisserons, aussi bien que l'histoire d'Epiménide de Gnosse, qui aurait dormi 57 ans dans une caverne.

Mais tandis que Pline nous raconte complaisamment ces histoires de morts méconnues, son contemporain Celse, le grand homme qu'on a appelé l'Hippocrate latin, celui à qui Bœrhaave renvoyait pour y retrouver beaucoup de découvertes soi-disant modernes, Celse, disons-nous, protestait éloquemment contre la prétendue insuffisance de l'art à reconnaître les signes de la mort. Si l'on s'est trompé, dit-il, ce ne sont pas des médecins; il cite l'exemple d'Asclépiade; il défend la science contre ceux qui se disent ses interprêtes, *ne protinus crimen artis esset, si quod professoris sit.*

Voilà à-peu-près ce que l'antiquité nous a laissé sur ce sujet. Nous ferons remarquer en passant que la gracieuse légende d'Hermotine n'est autre chose que ce qu'on nous raconte aujourd'hui du magnétisme.

Au reste, dans l'antiquité les inhumations de gens vivants devaient être fort rares; en effet, chez les Romains, indépendamment de cette formule, plutôt de sentiment que de prudence, qu'on appelait *conclamation*, les morts étaient exposés sept jours avant d'être brûlés; les Grecs conservaient aussi les morts assez longtemps. A Athènes on les gardait trois jours, ailleurs jusqu'à six jours.

Le peuple juif, seul entre tous, nous offre l'exemple d'une précipitation à enterrer les morts, qui nous semble exagérée, et dont assurément notre délicatesse ne s'accommoderait pas. Ailleurs on garde aussi longtemps qu'on le peut les dépouilles de ceux qu'on a aimés; là, on se souvient que *Dieu avait formé l'homme de la poudre* (Genèse II, 7) et l'on se hâte de rendre à la terre ce qui lui appartient. Les livres saints nous en offrent de remarquables exemples: l'ancien Testament nous dit à chaque page: telle personne meurt et on l'ensevelit; ouvrez au hazard les Juges ou les Rois: cette formule se reproduit sans cesse; on voit que, pour l'écrivain, la mort et l'enterrement sont deux choses intimément con-

nexes. Aucun évènement ne les sépare jamais. Quand Jéhu fait précipiter Jésabel de la fenêtre dans la rue, il prend le temps de manger et de boire, puis il ordonne de l'ensevelir (Rois II, v. 33 et 34). Joseph d'Arimathée met tant d'empressement à porter au sépulcre le corps de Jésus, que Pilate s'étonne qu'il soit déjà mort, et s'en informe avant de délivrer le corps (Marc XV, 44 et 45). Il est vrai que c'était la veille du sabbat. Ananias et Saphira, aussitôt morts, sont emportés et ensevelis (Actes V, 6-10). D'après le Talmud, les corps morts ne devaient pas passer la nuit dans la maison.

De l'antiquité, il faut arriver jusqu'au XVIIIe siècle pour trouver cette importante question des signes de la mort discutée contradictoirement dans de véritables traités *ex professo*. Ce n'est pas qu'on ne puisse rencontrer çà et là des relations de morts apparentes, d'inhumations prématurées, mais elles sont rares, souvent rapportées longtemps après l'évènement; elles se nuancent dans leurs détails suivant l'époque, s'embellissant, devenant plus dramatiques ou plus romanesques à mesure que les imaginations blasées ont besoin d'émotions plus raffinées.

Nous nous bornerons à citer la chronique de l'illustre maison des Mortemart, dont on a fait mal à propos dériver leur nom (mortua mater) puisqu'il lui est antérieur de plusieurs siècles. C'était au commencement du XVIe siècle; la femme de François de Mortemart fut ensevelie vivante pendant une pamoison. Heureusement, elle avait au doigt un diamant de prix qui tenta la cupidité d'un serviteur. En cherchant à le détacher du doigt de sa maîtresse, il la rappella à la vie. Voilà l'histoire stéréotypée qu'on retrouve partout sous différents noms. C'est la femme d'un orfèvre de Poitiers ([1]), celle d'un consul de Cologne ([2]), c'est une dame de Toulouse ([3]), ou une dame d'Orléans ([4]).

A la fin du XVIIe et au commencement du XVIIIe siècle, deux ordres d'écrivains se montrent préoccupés de ce qui se passe dans les tombeaux. Les uns (Rohrius, Raufft, dom Calmet) appartiennent à la vie monastique; ils nous racontent, dans leur latin naïf, que les morts mâchent tout ce qui se trouve à leur portée, qu'ils déchirent jusqu'à leurs propres membres, qu'ils se remuent avec fracas (claro sonitu) dans leur étroite prison.... et nous verrons

([1]) Misson. ([2]) Id. ([3]) Bruhier. ([4]) Winslow.

plus tard, que, sauf l'explication du phénomène, ils ne sont pas si éloignés de la vérité.

Les autres sont médecins ; ce sont Lancisi, Dionis, Zacchias, Heister, et surtout Winslow, puis, un peu plus tard, Bruhier, et enfin le célèbre Ant. Louis, dont les *Lettres sur la certitude de la mort*, sont, sans contredit, le plus savant et le plus judicieux travail du siècle. Après lui, les publications sur ce sujet ont été fort nombreuses, mais bien peu sont empreintes de cet esprit de saine critique et de haute raison qui distingue les travaux de Louis.

Winslow fut un savant anatomiste et un médiocre médecin. Dès ses jeunes années, son esprit se montra réfléchi, mais irrésolu. Il était luthérien ; mais, étudiant à Paris, ses convictions religieuses ne tardèrent pas à être mises à de rudes épreuves : il s'occupait activement de controverse, et le doute commençant à germer dans son esprit, il s'adressa à Bossuet, qui n'eut pas de peine à amener à l'Église romaine cette âme timorée et vacillante. Winslow fit son abjuration entre les mains de l'évêque de Meaux, vers l'âge de 20 ans. Ce que nous savons de sa pratique médicale nous autorise à penser qu'il portait en toutes choses cette défiance de lui-même, ce sentiment profond et juste de la faiblesse humaine, qu'il ne compensait pas par les fermes qualités d'un esprit suffisamment vigoureux. Lecamus nous apprend qu'il tremblait en prescrivant une saignée et se mettait en prières avant d'ordonner deux onces de manne. Ces détails ne sont pas sans intérêt, parce qu'ils nous expliquent l'homme qui vint, au nom de la science, jeter le premier cri d'alarme.

Winslow étudia avec soin les signes de la mort réelle, il les trouva tous insuffisants, et les épreuves chirurgicales sur le cadavre ne lui paraissant pas plus assurées, il en vint à conseiller d'attendre la putréfaction comme le seul signe certain de la mort.

Bruhier traduisit la thèse latine de Winslow ; aux exemples cités par lui de morts apparentes, il ajouta, sans discernement et sans critique, tous les faits, au nombre de 122, qu'il put recueillir dans les livres et dans les journaux du temps. Il insista sur la nécessité d'un réglement au sujet des enterrements. Le livre de Bruhier eut un grand retentissement ; il fut traduit dans les principales langues de l'Europe et son influence s'est fait sentir jusqu'à nos jours. N'a-t-il pas été le souffle inspirateur de l'ouvrage récemment pu-

blié par M. Josat? Quoi qu'il en soit, la forme peu scientifique du travail de Bruhier, l'importance du sujet pour chacun, cette conclusion surtout que l'art est insuffisant à reconnaître la mort, formulée par un médecin de quelque réputation, toutes ces circonstances portèrent pour un temps la question dans le domaine public, et l'auteur fut l'objet d'un véritable enthousiasme : on en jugera par les vers très-mauvais, mais sincères, qui lui furent adressés lors de sa réception à l'Académie royale d'Angers :

Bruhier! ton immortel ouvrage
Ouvre les yeux à bien des gens
Sur l'abus, le cruel usage
D'enterrer les morts tout vivans.
Chacun frémit, ne s'en peut taire,
Et déjà dans son testament
De clause expresse et salutaire
Ajoute un petit supplément
Qui servira de réglement
Pour brider l'héritier avide
Dont l'empressement homicide
Veut nous loger trop promptement
En telle église ou cimetière
Ou nous reposerions longtemps.
Arrêt fatal aux survivans!
Collatéraux auront beau faire,
Ils attendront assurément
Quatre jours impatiemment :
Ce n'est pas trop en telle affaire,
Car je t'avouerai sans mystère
Bruhier! qu'il me déplairait fort,
Bien à l'étroit dans une bière
De me voir vif après ma mort.

Antoine Louis reprit cette importante question, et il arriva à des conclusions bien différentes de celles de ses prédécesseurs. Il étudia les phénomènes de la mort avec une attention soutenue pendant plusieurs années et sur plus de cinq cents cadavres. Le premier, il fit comprendre l'importance de la *rigidité cadavérique;* il la décrivit avec soin, et n'hésita pas à prononcer que ce phénomène était un signe pleinement suffisant de la mort, qu'aucune maladie ne pouvait le simuler. Il donna également comme un signe constant de la mort, l'affaissement des yeux et la toile glaireuse qui les recouvre. Enfin, son coup-d'œil de maître apprécia l'importance que devait avoir la connaissance de la cessation des battements du cœur; mais il fit observer avec raison que le pouls peut manquer sans que la vie ait cessé. S'il avait connu l'auscultation, s'il avait su que l'oreille appliquée sur la région du cœur peut en saisir les moindres mouvements, il aurait sans doute porté la lumière jusqu'aux dernières limites de son sujet.

On en était à ce point de connaissances acquises, et la science semblait fixée, lorsque Michel-Augustin Thouret fut chargé des

travaux de la conversion du cimetière des Innocents en marché. Cet ouvrage important, qui mit à découvert une multitude de cadavres à tous les degrés de décomposition, fut l'objet d'un remarquable rapport. Thouret reconnut entre autres que ce n'est point en terre que se transforment les corps: on n en trouve aucun vestige dans les cercueils les mieux conservés. Ils ne sont pas davantage la pâture des vers, qui ne se développent que lorsqu'ils sont exposés à l'air ou qu'ils l'ont été longtemps et antérieurement à leur sépulture. Mais les nouvelles combinaisons chimiques qui détruisent cette merveilleuse organisation que la vie entretenait, s'exhalent en gaz, et le sol ne retient presque rien de ce qui lui avait été confié.

Voilà des résultats positifs et que le temps n'a point infirmés; mais Thouret reconnut, non sans terreur, que plusieurs cadavres avaient changé de position, étaient retournés dans leurs cercueils; il ne s'expliqua pas certaines déchirures de la peau qui sans doute avaient donné lieu aux premiers écrits sur la mastication des morts, et finalement il conclut que plusieurs personnes avaient été enterrées vivantes. Il demanda expressément dans son testament qu'on attendît la putréfaction de son corps, pour lui rendre les derniers devoirs.

Pour ne pas revenir sur ce sujet, nous dirons que M. Devergie a démontré que ces mouvements des cadavres ne sont pas rares, et résultent naturellement de certaines formes de fermentation putride: on voit les cadavres des noyés rouler de dessus les tables mortuaires de la Morgue, si on ne les assujettit avec des courroies. Les déchirures de la peau par les gaz qui s'échappent avec bruit ou plutôt avec détonation (claro sonitu), s'expliquent également, et rendent raison des bruits effrayants qu'on a pu entendre dans les tombeaux.

L'opinion si grave de Thouret fut le signal d'une véritable réaction contre les vues de Louis et, malgré les beaux travaux de Nysten sur la rigidité cadavérique et sur l'application du galvanisme à la contractilité musculaire (1811), la grande majorité des hommes faisant autorité sur la matière, inclinait à considérer la putréfaction comme le seul signe certain de la mort. Fodéré, contemporain de Nysten, résume parfaitement l'opinion régnante, en disant que l'on peut juger avec fondement de la mort d'une personnne

par l'ensemble des signes de la mort, bien que chacun de ces signes séparément n'indique rien de concluant, et puisse induire en erreur.

Orfila, l'un des derniers et des plus illustres représentants de cette école, n'a guère fait que répéter Fodéré, mais, mieux que son prédécesseur, il a compris la valeur de la rigidité cadavérique; il dit (édit. de 1836) qu'il n'est point permis de confondre la roideur qui est le résultat de la mort, avec celle qui survient quelquefois chez le vivant..., il dit encore que, comme il pourrait être dangereux pour les assistants d'attendre pour inhumer le cadavre qu'il fût entièrement pourri, on doit également conclure que l'individu est mort si les membres ont présenté la rigidité cadavérique, pourvu toutefois que l'on ait bien distingué cette roideur de celle qui a quelquefois lieu chez le vivant.

Tel était le courant de l'opinion en France, et la législation n'en avait subi aucune influence ([1]). Mais en Allemagne, la succession de Bruhier et de Winslow avait été recueillie par Hufeland. Le fractionnement des Etats facilitant l'application pratique de ses vues, celui-ci fit établir à Weimar une maison mortuaire destinée à recevoir les cadavres jusqu'à ce que la décomposition vienne rendre l'inhumation nécessaire. Dès-lors, cet exemple a été suivi dans bien d'autres villes, à Francfort, à Mayence, à Manheim, à Ems, à Munich, etc.; mais il est à remarquer que depuis plus d'un demi-siècle que cette institution existe, il n'y a pas un seul exemple de mort apparente terminée par le retour à la vie, et l'on assure que si ces maisons mortuaires n'existaient pas, personne aujourd'hui ne songerait à en réclamer l'établissement.

Revenant à la France que nous avons laissée à l'année 1836, nous voyons les traditions de Louis, celles de Nysten, regagner peu à peu le terrain qu'elles avaient momentanément perdu. Le 13 février 1837, on lut à l'académie des sciences une lettre de M. Manni, professeur à Rome, qui proposait un prix de 1500 fr. pour le meilleur mémoire sur les *morts apparentes* et sur les *moyens de remédier aux accidents funestes qui en sont trop souvent la conséquence*.

([1]) On sait qu'en France l'inhumation a lieu 24 heures après la mort, et la constatation des décès se fait en général, sauf dans les grandes villes, par l'officier de l'état civil (Code civil, art. 77).

L'académie accepta cette offre généreuse, et mit au concours cette double question pour l'année 1839. Cependant ce ne fut qu'en 1846, après plusieurs concours sans résultats, que le prix fut adjugé à M. le Dr Bouchut. Les conclusions de la commission de l'Institut, composée de MM. Deméril, Andral, Magendie, Serres et Rayer, approuvant sans réserves les vues de M. Bouchut, établissent entre autres que :

1° La cessation définitive des battements du cœur, indiquée par la cessation des bruits cardiaques, est un signe immédiat et certain de la mort.

2° La rigidité cadavérique est également un signe certain de la mort.

3° L'abolition générale, entière et complète de la contractilité musculaire sous l'influence de l'électricité ou du galvanisme, est un troisième signe certain de la mort.

4° La putréfaction générale du corps n'arrivant ordinairement que longtemps après la manifestation des signes précédents, il n'est pas nécessaire d'attendre le développement de la putréfaction pour déclarer le décès et procéder à l'inhumation.

Voilà ce qu'on peut considérer comme le dernier mot de la science moderne, malgré la vive polémique que soutient l'*Union médicale* de Paris, qui ne craint pas de rompre encore maintes clanes

Contre l'abus, le cruel usage
D'enterrer les morts tout vivants.

JOEL, Dr.

LE CHATEAU DE COPPET

EN 1810.

L'étranger qui traverse le canton de Vaud, arrête en passant ses regards sur le château de Coppet, et s'étonne du vaste silence qui enveloppe ce bel édifice, autrefois lieu de pèlerinage et de rendez-vous pour tout ce qui fut illustre en Europe. C'est là que l'auteur de Corinne tint une cour brillante. Portant le sceptre du génie et la couronne de l'esprit, Mme de Staël eut le talent d'attirer dans son séjour les représentants de cette amabilité française qu'elle regrettait surtout dans son exil, ainsi que les écrivains éminents dont la conversation était l'encyclopédie où elle puisait. Mme de Staël, en effet, goûtait peu la lecture et l'étude; lorsqu'elle se retirait dans son cabinet, c'était pour y travailler à ses propres ouvrages, et rarement pour y lire ceux des autres. C'est en conversant avec les doctes qu'elle aimait à s'instruire; aussi elle avait l'art de s'entourer de tous ceux qui pouvaient lui fournir des matériaux utiles; et quand elle ne pouvait les attirer à elle, elle allait les chercher.

Elle avait suivi sa méthode ordinaire pour la quatrième partie de son ouvrage sur l'Allemagne, dont elle s'occupait en 1810. La société du château offrait alors l'aspect d'un synode d'une physionomie nouvelle. Les différents systèmes religieux s'y trouvaient en présence; le catholicisme y figurait sous le nom de M. Mathieu de Montmorency, le quiétisme sous celui de M. de Langallerie, l'illuminisme sous celui de M. de Divonne, le rationalisme sous celui du baron de Vogt, l'orthodoxie calviniste sous celui de M. le pasteur Moulinié : il n'y avait pas

jusqu'à Benjamin Constant, alors occupé de son ouvrage sur les religions, qui n'apportât son tribut aux conférences théologiques; conférences qui du reste n'empruntaient rien de trop austère aux accidents du temps et du lieu : c'était dans les conversations du dîner ou de la soirée, qui ne roulaient que sur les sujets religieux les plus mystiques; et l'on n'en sortait guère que pour s'entretenir des nouvelles du jour ou pour faire un peu de musique. Ces heures étaient évidemment pour Mme de Staël celles de la leçon; mais son admirable talent d'interroger les professeurs rendait ces leçons aussi attrayantes pour eux que fructueuses pour elle.

La vie de Mme de Staël était fort régulière : elle passait toute la matinée dans son appartement, et nul n'y pénétrait qu'appelé par elle. Elle ne paraissait guère qu'à l'heure des repas, puis elle passait au salon, où tout le monde était admis avec une hospitalité aussi large que bienveillante, les hommes de lettres y jouissaient d'une véritable faveur; le poète Werner étant tombé au château sans être attendu, y reçut le plus aimable accueil; et Mme de Staël fit, quelques jours après, représenter sur son théâtre le drame de cet auteur, intitulé *le 24 Février*.

Mme de Staël n'avait aucun penchant pour la satire; un propos malveillant ne sortait jamais de sa bouche : la politique seule était traitée par elle avec une aigreur qu'elle ne portait dans aucun autre sujet. Elle ne pouvait souffrir la médisance ou la raillerie; et plus d'une fois on l'entendit reprendre, avec une grâce qui faisait pardonner le reproche, les personnes qui tournaient leur esprit de ce côté, en particulier son ami Benjamin Constant.

Elle était fort sensible à la critique : à cette époque (1810), certains articles du *Journal des Débats*, sur Delphine, l'émurent beaucoup; elle s'en plaignit avec une grande vivacité. Violente et passionnée, elle ne pouvait toutefois tolérer la pensée d'avoir chagriné qui que ce fût; une mésintelligence était un fardeau insupportable pour elle; franche et généreuse dans les démarches de réconciliation dont elle prenait souvent l'initia-

tive, elle ne reculait point à l'idée de reconnaître ses torts, lorsqu'elle croyait en avoir. Le fond de son caractère était une inépuisable bonté; sympathique à toutes les souffrances, rien n'égalait son active bienveillance pour les soulager; sans faste et sans ostentation, sa mémoire s'est conservée à Coppet par ce côté de son caractère, bien mieux que par sa renommée littéraire. Elle y donna toujours l'exemple de l'assiduité au culte de la paroisse, elle engageait même ses illustres hôtes à l'imiter, bien qu'ils fussent parfois d'une communion différente de la sienne, et ils étaient sûrs de lui plaire en l'accompagnant au temple. Elle invitait souvent le ministre de sa paroisse aux splendides festins qu'elle donnait au château, et afin que l'humble pasteur ne fût point dépaysé parmi toutes les illustrations qui l'entouraient, elle se plaisait à le relever aux yeux de ses brillants convives, par les attentions délicates qu'elle avait pour lui.

Tels étaient les traits généraux qu'offrait la physionomie du château de Coppet en 1810. Voici maintenant quelques petites anecdotes relatives aux séjours que Mme de Staël y fit à diverses époques, et qui remontent même à celle où elle y vivait avec M. Necker; je crois que la plupart sont inédites; car je les tiens de Genevois auxquels le ciel accorda assez d'amabilité pour être admis dans la société de Mme de Staël, et assez de jours pour avoir pu me les raconter; ils furent donc ou les spectateurs ou les acteurs de ces petites scènes.

M. le docteur Maunoir assistant à un dîner du château en 180., y fut témoin d'une de ces brillantes joûtes de parole dans lesquelles Mme de Staël était si admirable; c'était M. de Cicé, archevêque de Bordeaux, qui discutait avec elle. Ce prélat, bien qu'il fût l'un des hommes les plus spirituels de son temps, ne pouvait résister à l'éloquence pleine de verve et d'entraînement de la châtelaine; ce furent entr'eux des éclairs d'imagination, de bons mots, de génie même, dont les convives étaient éblouis. Au dessert M. Necker entraîna le docteur Maunoir dans son cabinet pour le consulter sur des maux de jambes dont il souffrait beaucoup : mais à peine y furent-ils entrés que M. Necker, oubliant ses infirmités et ses douleurs

s'écria : « Ah! M. Maunoir, convenez que ma fille est la femme » la plus spirituelle qui existe et que je dois en être fier! — » Oui, sans doute, répondit le docteur, mais bon gré malgré » on se sent mal à l'aise quand elle vous prodigue les trésors » de son génie, de ne pouvoir la rembourser qu'en si petite » monnaie! — Eh! qu'importe, dit M. Necker; elle fait crédit » de si bon cœur! »

Mme Récamier était un des plus délicieux ornements de ce séjour enchanté; alors dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté, elle excitait quelque jalousie parmi les dames qui fréquentaient le château et qui affectaient parfois de louer ses avantages physiques presque aux dépens de son amabilité, fort réelle : un jour que M. Mathieu de Montmorency, placé entre elle et Mme de Staël, dit en les quittant, je viens d'être assis entre l'esprit et la beauté; la châtelaine s'écria avec cette bonté fine qui ne la quitta jamais : « Oh pour le coup, voilà la pre» mière fois qu'on me dit que je suis belle! »

Un jour qu'il s'était élevé une discussion philosophique entre MM. Dumont, de Sismondi, de Broglie et Schlegel, et que ces messieurs ne pouvaient s'entendre, Mme de Broglie prit la parole et résuma la question avec tant d'éloquence et de profondeur, que la galerie entière qui l'écoutait, lui donna gain de cause et se rallia à son opinion. Mme de Staël se tournant vers elle, lui dit : — « Je suis très mécontente de vous, ma fille! » Mme de Broglie surprise, lui répliqua : — « Et pour» quoi, s'il vous plaît, maman? » — « Parce que vous venez » d'oublier que je vous ai défendu d'avoir plus d'esprit que » votre mère! »

Peu de temps après qu'eut paru le *Génie du Christianisme*, son auteur déjà célèbre et glorieux d'avoir redonné du lustre au culte catholique, flétri par les saturnales impies de 93, Chateaubriand vint rendre visite à Mme de Staël. Celle-ci après l'avoir félicité sur le beau succès de son ouvrage, et se laissant emporter par l'impétuosité de son imagination, se mit à faire un magnifique éloge du protestantisme, éloge qui se prolongeait trop au gré de l'auteur d'*Atala*, assez mal à l'aise durant les éloquentes tirades de Mme de Staël. Alors qu'elle eut fini :

« Ah! madame, lui dit Chateaubriand, si Calvin, rendu à » la vie, eût pu être à ma place, comme il aurait été ravi de » vous entendre! »

M. de Montlosier faisait partie de la compagnie de Mme de Staël: un jour que celle-ci alla voir danser les jeunes filles de Coppet, sur une verte pelouse, où leur essaim présentait le plus gracieux coup-d'œil : « Je voudrais bien, dit tout-à-coup » M. de Montlosier, voir l'effet que produirait un boulet de » canon passant au milieu de ces personnes si joyeuses. »

Surprise de cette réflexion saugrenue, Mme de Staël s'écria: « M. de Montlosier, faites des idylles, vous êtes taillé pour ça. »

J'hésite à terminer ces citations par celle d'une malice peu en harmonie avec la bonté habituelle de Mme de Staël et son aversion pour la raillerie. Je la crois fort apocryphe; la voici pourtant; chacun de mes lecteurs est libre de l'adopter ou de la repousser.

Une dame voisine du château de Coppet, et qui en visitait souvent les habitants, vint à mourir. Par une étrange bizarrerie, elle s'occupait, surtout pendant la maladie qui l'emporta, de la manière dont elle désirait que son corps fût conservé après sa fin : tantôt penchant pour être embaumée, tantôt pour être mise dans l'esprit de vin. Ce dernier mode de conservation prévalut dans son esprit, tant et si bien que durant les rêveries de ses derniers moments, elle ne parlait que de l'opération qu'on devait faire subir à son corps pour qu'il ne fût point décomposé. Instruite de ces particularités, dont elle s'entretenait un jour, Mme de Staël traça tout en parlant de cette lugubre fantaisie de sa voisine, les quatre vers suivants, qu'on trouva écrits sur une carte à jouer :

Epitaphe.

Ci gît qui dans son agonie
N'imagina rien de plus beau
Que d'être mise en son tombeau
Comme une prune à l'eau-de-vie.

J. Petit-Senn.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

Paris, 1er juillet 1854.

La publication la plus importante et aussi l'une des plus curieuses qui aient été faites dans le courant de l'année, est celle des *Mémoires du roi Joseph*, ou la collection de ses lettres et de celles qui lui furent adressées par l'empereur son frère. Elle comprend dix volumes et va jusqu'aux Cent Jours : c'est donc une correspondance intime sur les plus grands événements du siècle, entre le premier acteur du drame et l'une de ses doublures royales, à qui sans doute manquait le génie, mais non pas du moins ce qui l'accompagne trop rarement, l'honnêteté. Nous avons déjà dit un mot de cette correspondance, des nombreux extraits qu'en a donnés la *Presse,* et qui ne sont pas de nature à montrer sous un jour précisément aimable le caractère du grand capitaine [1]. Aussi, a-t-on été généralement surpris de ne voir apporter aucun obstacle à la divulgation de cette correspondance et à sa publicité. Quelques personnes prétendent en avoir l'explication dans un de ces bons tours qu'on se joue parfois entre membres d'une même famille, d'ailleurs extérieurement très unie. A les entendre, cette publication, confiée aux soins de M. Ducasse, dont elle prouve assez par elle-même l'indépendance et l'impartialité, serait le fait du roi Jérôme, avec le fils duquel M. Emile de Girardin passe pour être fort lié, et aurait été patronée par lui. Dans le même esprit de malice qui rappelle un peu le caractère corse, et beaucoup celui attribué au

[1] Notre *Chronique* de février, page 137 de ce volume.

roi Jérôme dans sa jeunesse, ce dernier aurait aussi fait venir d'Amérique un de ses jeunes parents qui ressemble frappamment à l'oncle, auquel ne ressemble pas le neveu. Franchement, si c'est vrai, ce sont là des espiègleries comme on en contait, dans le temps, du cadet des frères du grand empereur. Dans le fait de cette publication, d'autres retrouvent tout simplement la nature humaine : ils ne voient pas, disent-ils, que Louis XV se soit beaucoup soucié de la mémoire de Louis XIV, Louis XIV de celle de Louis XIII ou de Richelieu, ni même qu'il fût sous lui d'un bon courtisan d'entonner les louanges d'Henri IV son aïeul; et en général ils prétendent que les successeurs ont toujours fait assez bon marché de leurs prédécesseurs; que même ceux-ci le leur rendent en quelque sorte d'avance, en n'étant point trop fâchés de l'idée d'avoir des remplaçants qui ne les remplacent pas.

Le dernier volume de ces *Mémoires* contient un morceau extrêmement curieux, et qui a pour la Suisse une sorte d'intérêt particulier. Ce sont les idées de Napoléon sur ce que devait faire, selon lui, sa famille pour se conserver encore et se reconstituer une position dans sa chute : il voulait qu'une partie s'établît en Suisse, s'alliât au patriciat, comme d'autres de ses membres s'allieraient aux grandes familles italiennes; que les premiers eussent ainsi la chance de devenir *Magnifiques* ou *landammans*, comme les seconds de devenir papes. L'empereur actuel n'a pas été landamman, mais il a été à l'Ecole de Thoune et lieutenant d'artillerie; et il est remarquable que les vues de son oncle, auxquelles les changements survenus en Suisse depuis sa mort donnaient une sorte de démenti dans la forme, de couleur bizarre et vieillie, n'aient pourtant pas manqué, par le fait, d'un certain fond de réalité. Ce qui nous frappe, au surplus, dans ces vues, quant au caractère de celui qui les exprimait, c'est leur singulier *positivisme*. On ne dirait plus le grand homme qui parle, mais un homme d'affaires qui en a fait beaucoup, qui les connaît à fond, et qui, ayant perdu sa fortune, indique à ses héritiers comment ils pourront faire figure encore dans le monde et peut-être en retrouver une. Ce positivisme si cru a entraîné même une crudité d'expression, que nous n'oserions toujours conserver et que, sur un point en particulier, nous serons absolument obligés d'adoucir. Voici ce morceau : c'est un compte-rendu textuel, fait par le général Bertrand au roi Joseph, des conversations que l'empereur eut avec lui, peu avant sa mort, sur la position à prendre par sa famille :

« *Extrait de la conversation du* 22 *avril* 1821.

» L'empereur a désiré que le grand-maréchal dît à sa mère qu'elle ne pouvait mieux faire que de marier ses filles dans des familles ro-

maines ; que sa famille devait s'emparer de Rome, s'allier à toutes les familles princières, c'est-à-dire à celles qui avaient eu des papes; que l'alliance avec les Hercolani et les Gabrielli était bien entendue ; qu'il avait fort désapprouvé le mariage avec le Suédois ([1]); que ses nièces pouvaient laver les pieds du pape, mais non ceux de la reine de Suède ni de tout autre ; qu'ils devaient s'allier aux Colonna, aux Orsini et aux autres familles ; qu'ils pouvaient aussi se marier entre eux ; qu'ils ne devaient point se marier en France, à moins qu'il n'y eût un changement de gouvernement ; que ce qu'il disait s'appliquait à tous ses neveux et nièces ; de le faire connaître à la reine Caroline et au roi Joseph ; que la famille aurait probablement des papes ; que dans tous les cas elle exercerait une grande influence, même en France ; qu'enfin Rome était la ville éternelle. »

« *Extrait de la conversation du 24 avril au soir, l'empereur étant au lit, dans son salon.*

» L'empereur a dit qu'il répétait que sa famille devait s'emparer de Rome, en s'alliant à toutes les familles princières, c'est-à-dire aux familles qui avaient eu des papes et qui avaient commandé à toutes les consciences de l'univers ; qu'elle ne tarderait pas à avoir un pape, des cardinaux, des légats ; que cela leur donnerait de l'influence dans toutes les cours de l'Europe ; que cela était important, intéressait nombre de familles puissantes à perpétuer le souvenir de sa gloire ; que c'était attacher une théocratie puissante aux intérêts de sa famille, à l'honneur de sa mémoire ; qu'il y avait partout de ces familles, non-seulement à Rome, mais à Bologne, Rimini, Perrugia ; qu'au fait, sa famille était d'origine romaine ; qu'il y avait des Bonaparte à Rome en 1000 ; que c'était un Bonaparte qui avait écrit en 1500 le sac de Rome par le connétable de Bourbon, lançant contre lui des imprécations ; que son nom serait toujours populaire en Italie ; qu'il regarderait toujours comme une occasion manquée le temps où il avait voulu établir son indépendance ; qu'il avait parlé à toutes les imaginations en Italie ; qu'il y avait réveillé le nom et les souvenirs de la patrie, que sa mémoire leur serait toujours chère ; que le prince Lucien, Louis, Bacciochi et les enfants de la princesse Elisa étaient naturellement placés à Rome ; que le prince Joseph ou la reine de Naples pouvaient aussi y marier leurs filles ; qu'il suffirait de leur donner 300,000 francs de dot ; que Madame ne pouvait mieux placer son argent ; que c'était un moyen d'assurer la gloire et de perpétuer l'illustration de sa maison ; qu'elle devait promettre 300,000 francs à chacune de ses petites-filles ou petits-fils qui s'établirait à Rome ; que Mme la princesse Pauline, le cardinal Fesch, ne pouvaient mieux em-

([1]) « Une des filles de Lucien avait épousé un Suédois. »

ployer leur fortune; qu'on pouvait baiser la main du pape, que ce n'était baiser la main de personne ni d'aucune famille; mais que sa famille ne pouvait baiser la main du roi d'Angleterre, ni du roi de Suède, ni du roi d'Espagne; que sa famille ne pouvait s'établir que dans une théocratie comme Rome ou dans une république comme la Suisse, qui avait une certaine consistance et une force suffisante pour faire respecter son indépendance, au lieu qu'à Lucques on n'avait pas réellement de protection; qu'en se faisant oligarque de Berne ou d'un autre canton, on était indépendant, on ne devait rien à personne; que là les membres de sa famille pouvaient conserver leur dignité; que si le prince Jérôme ne voulait pas venir à Rome, parce que sa famille était protestante ([1]), il pouvait s'établir en Suisse; que Trieste était un pays borgne; qu'on serait flatté et content de le voir à Berne: qu'il pouvait y porter cinq ou six millions; qu'on ne savait pas s'il n'en apporterait pas quarante; qu'en tout pays, et en Suisse surtout, on était bien aise de voir arriver de l'argent; que là il pouvait être indépendant; qu'il fallait se faire inscrire sur le livre d'or, mais qu'il devait faire son arrangement d'avance, et ne pas manquer à cela; qu'il devait s'allier, par ses enfants, aux principales familles du pays; que sa fille ou celle de Joseph pouvait épouser le jeune Wateville, officier d'ordonnance; que Berne était préférable à tout autre canton; que c'était le principal; qu'il ne savait pas si ses enfants étaient catholiques; cela ne serait pas un obstacle pour Berne; que dans ce cas il pourrait s'établir dans un autre canton, Zurich ou Fribourg; que cependant il fallait tâcher que ce fût Berne avant tout; qu'il pouvait avoir une maison de campagne sur le lac de Genève, de Neuchâtel ou de Zurich, ou dans le pays de Vaud, où on parlait français à douze lieues de sa résidence; qu'il y avait des positions très agréables et de belles habitations, toutes construites, des propriétaires ayant soixante mille livres de rentes; que Genève même était une ville agréable, où tout le monde parlait français; qu'on pouvait être *magnifique* de Genève; que c'était beaucoup de ne dépendre et de n'avoir obligation à personne; que cette situation était la seule qui convînt à sa famille; que la reine Caroline ne pouvait être à Rome à cause du voisinage de Naples, et que sa sûreté y serait compromise; qu'elle devait s'établir en Suisse, et dans un autre canton que Jérôme, à Zurich; que tout ce qu'il avait dit de Jérôme s'appliquait à la reine Caroline, tant sur la manière d'établir ses enfants que pour les maisons de campagne; qu'ils pouvaient ainsi s'emparer des principales familles de la Suisse; que Joseph, étant établi en Amérique, s'y plaisait peut-être et désirerait s'y fixer; qu'alors il préférerait naturellement y établir ses filles pour les avoir près de lui; qu'il n'y avait guère là que des négociants;

([1]) « La reine seule était protestante. »

que cependant il y avait quelques familles, telles que les Washington, les Jefferson, etc.; qu'il pourrait avoir dans sa famille un président des Etats-Unis; que c'était une république, et qu'elle était admirable; que cependant il préférait Rome pour Joseph, et qu'il y établit ses filles pour les raisons déjà dites; que si cependant il ne pouvait s'établir à Rome, soit à cause des ressentiments qu'on pourrait conserver au sujet de sa conduite lors de l'assassinat de Duphot, soit à cause du voisinage de Naples et des souvenirs qu'il y rappelait, il pouvait s'établir en Suisse; qu'il préférait la Suisse à l'Amérique; qu'il y serait bien; que tout ce qu'il avait dit relativement à Jérôme et à la reine s'appliquait à lui; alors, qu'ils seraient maîtres de la Suisse et qu'ils auraient certainement une landermanie; que sa famille serait ainsi établie en deux ou trois points: trois familles à Rome, Lucien, Louis et les enfants de la princesse Elisa; trois familles en Suisse, Joseph, Jérôme et la reine Caroline. Restaient Pauline et lui, empereur; ce qui faisait les huit frères et sœurs; qu'il fallait que Madame comprît bien cela; qu'ils pourraient ainsi, avec une vingtaine de mariages, s'emparer de Rome et de la Suisse; que Lucien devait faire ses fils cardinaux le plus tôt possible. »

» *Extrait de la conversation du 26 avril,*
à sept heures du soir.

» L'empereur a demandé s'il avait écrit ses conversations précédentes; il a dit que Madame devait laisser à son fils (de lui empereur) plus qu'à aucun autre de ses petits-enfants; que ces petites choses attacheraient; que Pauline et le cardinal devaient en faire autant; que la famille ne devait rien négliger pour s'attacher le fils de l'empereur; qu'on voudrait probablement en faire un cardinal; que la chose la plus importante pour lui était de ne jamais se faire prêtre; qu'il devait toujours se glorifier d'être né Français; qu'on ne pourrait savoir quelle serait sa destinée; qu'il ne devait rien faire qui pût éloigner de lui les Français et les indisposer; qu'il était important qu'il fût bien élevé; qu'il devait apprendre le latin, les mathématiques, la géographie et l'histoire. L'empereur a ajouté qu'il fallait tâcher de se procurer le volume de sa correspondance avec les souverains, et la faire imprimer; que Joseph devait l'avoir (1). »

— Dans sa dernière livraison du mois de juin, la *Revue des deux Mondes* contient, sur le protestantisme et la Réforme, un article extrêmement remarquable de M. Charles de Rémusat. Après avoir apprécié en termes fort honorables, malgré quelques réserves, l'*His-*

(1) « Cette correspondance personnelle de l'empereur avec les souverains paraît avoir disparu. »

toire de la Réformation de M. Merle d'Aubigné, l'auteur en vient au protestantisme en général, qu'il est de mode aujourd'hui, en France, de décrier : on l'y traite avec un dédain dans lequel il n'y a pas moins d'ignorance qne d'injustice, ou on l'y repousse instinctivement, comme *tout ce qui agite la conscience*, observe encore très bien M. de Rémusat. Sans être protestant de naissance ni d'opinions proprement dites, il en parle en homme parfaitement renseigné, qui s'est donné la peine de l'étudier dans son histoire et sa doctrine, et qui ne craint pas de l'apprécier à sa valeur. Il en relève le côté religieux et humain, dogmatique et social, et il montre combien à tous ces égards se sont mépris, en principe et en fait, les écrivains catholiques ou rationalistes, qui, les uns pour le condamner, les autres pour se le rattacher, n'ont voulu voir en lui que le libre examen et une phase purement critique. Même la fameuse argumentation de Bossuet, celle sur les *variations de l'église protestante*, malgré le préjugé national qui, en France, l'a pour ainsi dire rendue classique, M. de Rémusat ne craint pas d'en faire sentir la faiblesse, puisque évidemment elle n'est bonne que pour ceux qui admettent, en matière religieuse, la bonté du principe de l'autorité, et qu'elle suppose ainsi ce qu'il faudrait prouver. En un mot, car cet article n'est pas de ceux que l'on puisse faire connaître par des citations, et nous en recommandons vivement la lecture à tous ceux de nos amis qui n'auraient pu encore se le procurer, M. de Rémusat a parlé du protestantisme avec une sûreté de coup-d'œil, une supériorité et une indépendance de vue, auxquelles, sur ce sujet, on n'était plus habitué en France depuis longtemps; car les plus grands écrivains, catholiques ou sceptiques, à commencer par Châteaubriand, n'ont dit pour l'ordinaire, et même répété, sur le protestantisme, que de faux lieux-communs et des pauvretés. Lui, il a su mieux voir, et chose encore plus rare de nos jours, il a eu le courage de dire ce qu'il voyait. C'est le cri de la vérité.

— En fait de publications du jour, le vent est maintenant tout à la Turquie et à la Russie, on ne veut que des ouvrages sur les Russes et les Turcs. Aussi, M. de Lamartine, qui a décidément mis son génie en coupe réglée et sa plume en exploitation continue, vient-il d'improviser, pour le feuilleton d'un grand journal, une *Histoire*, en six volumes, *des Turcs ottomans*. Ce ne sont guères que des notes, des extraits de lectures, et qui ne sont pas même tous de sa main.

Parmi ces ouvrages qui empruntent un intérêt particulier aux préoccupations du moment, il en est un, d'un mérite réel, et assurément

bien renseigné, quoique la censure russe ne lui ait pas permis de tout dire : ce sont les *Mémoires d'un seigneur russe, ou Tableau de la situation actuelle des nobles et des paysans dans les provinces russes*, par M. Ivan Tourghenief, traduits par M. Ernest Charrière. Il a beaucoup de succès. Il contient de curieuses études de mœurs, des échappées et des vues sur l'intérieur de la Russie, parfois saisissantes, et toujours pittoresques ; celle-ci, entre autres, sur le sort des serfs, sur le *bourmistre* ou intendant, et sur le seigneur russe élégant et de bonnes manières, mais qui ne songe qu'à ses revenus. Nous en empruntons au *Journal des Débats* l'analyse et quelques citations.

« Arcadi Paulytch, chez qui nous conduit notre auteur, est un gentilhomme des plus civilisés. Les femmes sont folles de lui, et les mères qui ont des filles à marier l'accablent de politesses. Il a voyagé, il est instruit, il a lu nos bons auteurs, il aime la musique, il chante des fragments de *Lucie* et de la *Somnambule*, et il est abonné au *Journal des Débats*. Le voilà qui se met à table avec M. Tourghenief. Arcadi Paulytch se verse un verre de vin rouge, le porte à ses lèvres et fronce le sourcil :

« Comment le vin n'a-t-il pas été réchauffé? dit-il d'une voix sèche à » l'un de ses valets. Celui-ci se troubla et pâlit. Çà, je t'ai interrogé, » mon cher. — Le pauvre homme, pour tout mouvement, tordait lé» gèrement la serviette qu'il tenait en main. — Eh bien, va! lui dit » son maître, en touchant la bascule d'un timbre à ressorts, qui fit » entrer un gros homme brun, au front bas et aux yeux striés : Fais » tes dispositions pour Fédor, lui dit Arcady Paulytch. L'homme trapu » s'inclina et sortit.... J'ai là, il faut le dire, ajoute le maître, un bour» mistre forte tête, un petit homme d'Etat, parole d'honneur. Vous » verrez, vrai, j'ai eu de la chance.»

» L'homme d'Etat dont parle Arcadi Paulytch, s'appelle Sophron. C'est un personnage petit, trapu, large d'épaules et grisonnant, nez rouge, petits yeux bleus et barbe en éventail renversé. Il n'est si barbu que parce qu'il est riche. (Depuis que la Russie existe, dit M. Tourghenief, on n'y a pas encore vu un seul exemple d'hommes devenus riches sans qu'il leur ait poussé en même temps une large barbe). Il n'est si riche que parce qu'il vole comme tous les intendants, il vole son maître et pressure les serfs. Quand Arcadi Paulytch vient visiter ses domaines, Sophron s'élance au devant de lui :

» Ah! mon père! ah! mon bienfaiteur! s'écrie-t-il avec une bizarre » cantilène et un tel air d'attendrissement, qu'on s'attend à chaque » seconde à le voir fondre en larmes. Votre main, père, votre main, » et il allonge ses grosses lèvres. Arcady Paulytch se laisse baiser la » main. On part, on va faire l'inspection des serfs. Un vieillard s'ap-

» proche avec son fils ; il se jette aux pieds du maître : Mon seigneur, » dit-il, mon bon seigneur, Sophron nous a dépouillés et ruinés ; il » m'a pris ma dernière vache. Il a donné, contre toutes les règles, » deux de mes fils au recrutement, et voilà qu'à présent il m'enlève » le troisième. Mon bon seigneur, voilà mon dernier enfant ; au nom » de Dieu, viens-nous en aide.... — Et ce n'est pas nous seuls qu'il » persécute, ajoute le jeune paysan. — A ces mots, Arcadi Paulytch » s'écrie : Qui t'a interrogé? Dis, si on ne te questionne pas, comment » oses-tu parler? Tais-toi! tais-toi! mais c'est une révolte cela.... Et » le seigneur s'éloigne, laissant le vieillard à genoux et baigné de lar- » mes. — A présent, dit un paysan à M. Tourghenief, Sophron man- » gera le vieillard, il lui sucera jusqu'à la moëlle des os. — Mais pour- » quoi le seigneur ne punit-il pas son intendant? — Eh! monsieur, le » seigneur touche son revenu ; on est exact, il est satisfait.

» Dans cette scène rapide, esquissée en quelques traits énergiques, est représentée tout entière la société féodale de la vieille Russie : le maître avec sa dureté insouciante, l'intendant avec sa bassesse, sa rapacité et sa tyrannie, le serf avec sa misère.»

— M. Alexandre Dumas poursuit ses tours de passe-passe, qui parfois semblent friser des tours d'une autre espèce. Ainsi, dans son *Mousquetaire,* il organise des souscriptions pour élever un tombeau à des morts illustres, à Soulié, à Balzac. Point de contrôle sur l'argent qu'il reçoit. Il y a plus : il établit dans son journal une correspondance à ce sujet avec des personnes riches. Dans un numéro, il leur annonce la souscription par une lettre signée de lui ; le numéro suivant donne la réponse, avec la quotité de la somme pour laquelle son correspondant s'est empressé de souscrire ; mais la réponse est de la même plume que la lettre, et le correspondant est bien étonné le lendemain d'apprendre qu'il a souscrit pour mille francs, deux mille francs, sans se douter de rien. Cette nouvelle manière de *tirer à vue* sur ceux qui ne vous doivent rien, n'est pas du goût de tout le monde, on le conçoit. Ces correspondants improvisés, transformés ainsi devant le public, et à leur corps défendant, en souscripteurs magnanimes, ne trouvent qu'un dédommagement assez maigre dans les louanges dont Alexandre Dumas ne manque pas de leur dorer la pilule. Quelques-uns, dit-on, l'avalent cependant. Mais plusieurs sont furieux, surtout un homme d'affaires qui s'est fait récemment un nom et une fortune dans les fonds publics, et qui a été le principal instrument de la fameuse vente du *Constitutionnel.* Alexandre Dumas avait ainsi tiré de lui quelques milliers de francs. A la fin il se fâche, et va chez l'écrivain par trop spirituel demander ce que cela signifie. L'autre le prend sur un ton

encore plus haut, et lui dit : « La paix ou la guerre ! choisissez. Si c'est la guerre, je dirai dans mon journal tout ce que je sais de vous, et je n'en sais pas mal. Ainsi, décidez-vous : soyons amis ou ennemis. » L'audace de l'homme d'affaires recula devant celle de l'écrivain, et il choisit la paix : on ne dit pas ce qu'elle lui aura coûté. D'autres encore, sur des traits analogues, ou sur des particularités offensantes, et la plupart du temps inventées, que contiennent à leur égard les *Mémoires* de Dumas, ont reculé de même devant un éclat public. M. Buloz, de la *Revue des deux Mondes*, a été plus courageux. Il a fait un procès à Dumas, l'a gagné, et, comme le savent nos lecteurs, lui a de plus écrit une lettre que celui-ci a dû insérer, en essayant vainement de dissimuler la grimace visible qu'elle lui causait (1). Mais c'est à-peu-près la seule contradiction publique qu'il ait rencontrée. Que penser donc d'une nation où il y a si peu de courage civil, et où le sens moral est si éteint, qu'avec de l'aplomb, de l'audace et de l'esprit, tout passe et se fait supporter !

— S'il y a une chose rare ou curieuse, à quoi bon aller au devant et la chercher ailleurs ? *tout arrive à Paris*, et rien n'existe de ce qui n'y arrive pas : c'est là une idée parisienne, et qui ne manque pas, il faut le reconnaître, d'un certain fond de réalité. Dernièrement encore, nous en avons eu un exemple. Que de fois nous avions entendu parler de la collection de tableaux de Mme Gentil de Chavagnac au château de Prangins. Elle y est restée enfouie une trentaine d'années. Souvent nous avions eu l'idée de la visiter ; mais il se présentait toujours des obstacles : nous étions pour peu de temps dans le voisinage ; plusieurs des tableaux, les plus considérables, étaient roulés, et il était difficile d'arriver à les bien voir ; les uns en disaient merveille, les autres assuraient que c'était fort exagéré. Bref, quoique ayant, presque tous les ans, séjourné plus ou moins longtemps dans le voisinage, nous ne les connaissions pas. Eh bien, un matin, en parcourant le journal, nous y lisons que cette galerie, obéissant aussi à la loi qui veut que toutes choses arrivent à Paris, y avait été transportée, et allait être vendue à l'enchère ; car suivant une autre loi qui préside au destin de toutes les collections d'amateurs, après avoir été rassemblées à grands soins, à grands frais, elles sont dispersées à la mort, si ce n'est déjà à la ruine de leur propriétaire, et les chefs-d'œuvre qui faisaient les délices de son goût ou de sa vanité, s'en vont grossir deçà

(1) Voir notre *Chronique* de Janvier, pag. 63 de ce volume.

delà d'autres collections, lesquelles auront le même sort et seront dispersées à leur tour. Et tous ne resteront pas même à Paris, tant s'en faut! ils s'en iront au dehors, à l'étranger, peut-être bien loin, puis ils reviendront à Paris, pour en repartir encore, accomplissant ainsi de nombreux pèlerinages, quelques-uns se perdant ou s'arrêtant oubliés en un coin sur la route, jusqu'à ce que tous peu à peu, les uns d'une façon, les autres d'une autre, arrivent aussi comme toutes les choses de ce monde à leur dernière fin.

J'aurais pu philosopher là-dessus, et sur le château suisse où ces tableaux étaient restés si longtemps presque inconnus, à demi cachés dans l'ombre; sur la destinée de ce manoir autrefois vraiment seigneurial et dont la splendeur est maintenant évanouie; sur ses divers propriétaires et ses hôtes; sur la famille au cœur helvétique, qui en avait fait une retraite hospitalière et brillante, où la richesse s'unissait à l'élégance, à la politesse et au goût; sur Voltaire, qui a daté de Prangins plusieurs de ses lettres; sur le roi Joseph qui l'avait acheté, qui l'a habité et chassé aux environs; sur Mme Gentil qui s'était retirée là aussi après la chute de l'Empire, et que je me souvenais d'avoir vue alors dans ma jeunesse, à un bal du chef-lieu voisin, petite vieille toute couverte de diamants, sans me douter le moins du monde que j'avais alors devant les yeux un amateur de goût, à en juger par sa collection, et même une femme artiste. J'aurais pu, dis-je, faire là-dessus toutes sortes de belles réflexions; mais je dois ajouter à ma louange que, pour le moment, je n'en fis aucune, car il n'y avait pas de temps à perdre pour me rendre à la vente et voir ces tableaux à Paris, puisque j'étais resté des années sans les aller voir à Prangins. En cela, je m'étais conduit avec ces tableaux en bon Suisse: maintenant que je les avais aussi à deux pas, c'eût été pourtant par trop fort de me conduire aussi avec eux en bon Parisien, qui ne se presse pas beaucoup non plus d'aller voir ce qu'il a sous la main.

Je m'acheminai donc vers la salle de vente, non pour acheter, et surtout des tableaux, j'étais encore trop bon Suisse, et même trop bon Parisien pour donner dans ce travers, mais pour me faire au moins une idée de cette collection à son dernier moment d'existence. Il y avait là réellement plusieurs belles toiles, de diverses écoles, et qui témoignaient chez celle qui les avait rassemblées, d'un goût vif et éclairé pour la peinture: — une charmante madone de Luini dans ce type gracieux et original de figure aux yeux longs, avec des fossettes aux joues et aux lèvres, qui est celui de son maître Léonard de Vinci;

— quatre grands cartons de Jules Romain sur la guerre de Scipion en Afrique, vastes compositions d'un genre sans doute un peu classique et convenu, mais grandioses, véritables pages épiques, que je ne saurais pourtant mettre tout à fait à côté des cartons de Raphaël et de Mantegna à Hamptoncourt ([1]); — un fort beau Carrache, point trop tourmenté, *Hercule enlevant Antée;* — un Poussin, *Thésée découvrant les armes d'Egée*, où l'effet architectural m'a semblé cependant bien dominant et dont le sujet est devenu aujourd'hui par trop classique et nous laisse froids; — un très beau portrait de Rembrandt, celui de sa sœur, bien reconnaissable à sa ressemblance avec son frère; — une marine du même peintre, *Jonas jeté à la mer;* — une *Entrée de forêt* de Ruysdæl; — un tout petit Gaspard Netscher, l'*Amateur de roses*, jeune enfant qui porte des roses dans son tablier (ce tableau de quelques pouces est allé à cinq ou six mille francs); — une *Suzanne* de Jordaëns, le grand peintre de la chair, dit-on, mais devant lequel je suis toujours un peu tenté de dire, surtout ici : « Pour moi, je n'aime pas la *chair crue* » (que voulez-vous? quand on n'est pas ogre, il faut bien être Petit-Poucet); — plusieurs Boucher, peintre redevenu aujourd'hui à la mode, dont raffole le goût parisien du moment, en attendant de se remettre à l'oublier demain : ses *Quatre Saisons* entre autres, charmantes si l'on veut, dans leur costume de bergères du 18me siècle, finement touchées, rapidement enlevées, peut-être en réalité chacune en quelques heures de coups de pinceau (les amateurs se les sont fort disputées, car elles sont montées à plus de dix mille francs les quatre, mais elles ne me laissent pourtant en définitive que l'impression de légères et coquettes décorations d'un goût et d'un siècle passés); — plusieurs autres tableaux encore qui, dans le nombre, méritaient d'être distingués : la galerie en comptait une soixantaine. Personne ne s'est présenté pour les Jules Romain : les héritiers de Mme Gentil en veulent cent cinquante mille francs, ils ont dû se résigner à attendre des temps meilleurs.

Mais de toute la collection le tableau qui m'a le plus frappé par son idée que je trouve à la fois touchante et ingénieuse, c'est celui de Philippe de Champagne, *Jésus guérissant les aveugles*. Au premier plan, sur une espèce de pelouse élevée, on voit le Sauveur des hommes entouré d'une foule nombreuse de malades, qui arrivent vers lui ou qu'on lui amène de divers côtés. Les figures sont de petite dimension, mais nettes et bien dessinées. Puis se déroule un immense pay-

([1]) Voir notre *Chronique* d'octobre 1851, page 699 du tome XIV de la *Revue Suisse*.

sage qui occupe le second plan et tout le fond du tableau : c'est d'abord une rivière, avec un pont en marbre, dont les arches se reflètent dans l'eau transparente ; au-delà, une ville avec des tours, des forts et des constructions pittoresques sur une haute éminence, très abrupte, qui domine la ville, et enfin des montagnes bleues qui fuient dans le lointain. Tout ce paysage, comme les anciens peintres et même les peintres modernes n'en ajoutent guère à leurs tableaux d'histoire, est éclairé d'une belle lumière, simplement rendue, sans grands effets d'art, sans grands secrets de pinceau, je le crois volontiers, mais vive et douce, qui attire à la fois et recrée les yeux. Or, cette belle lumière, ce beau site, cette magnifique nature, cette douce clarté du jour, tout cela, les aveugles ne le voient pas : dans un instant ils vont le voir ! n'est-ce pas là ce que veut nous dire le peindre ? ceci me paraît de toute évidence. D'ailleurs, Philippe de Champagne était ami du Poussin, et il peut être rattaché à son école ; avec moins de noblesse de dessin, il avait une manière analogue de sentir et de concevoir un sujet, grave, réfléchie et, pour ainsi dire, *pensée*. J'étais charmé, je l'avoue, de cet emploi si heureux, et ici bien naturel, du paysage pour compléter l'idée et pour ajouter à l'effet dramatique et moral du sujet. Aussi, essayais-je d'amener mes voisins à ma manière de le comprendre, et je leur insinuais mon interprétation de mon mieux, sans la leur donner en termes trop exprès, voulant leur laisser le plaisir de la découvrir eux-mêmes. Mais, hélas ! ils voyaient de bien plus profondes choses, les têtes, les draperies, le modelé, que moi qui ne suis pas connaisseur. — « Ce tableau est bien original, » disais-je. — « Les figures sont si bien posées, » répondait-on à mes côtés. — « C'est une heureuse idée que ce paysage ! » — « Comme la tête du Christ se détache bien ! » — « Ce passage si lumineux.... » — « Et voyez ces draperies ! » Je n'en pus tirer autre chose, pas même d'un vieil amateur qui disait pourtant que c'était le tableau que, pour lui, il aimait le mieux de toute la collection. Enfin, je me tus, me résignant à ne pouvoir que *sentir* un tableau, puisque je ne pouvais pas le juger, et je m'en allai sans trop oser me demander lesquels en fait d'art, de mes voisins ou de moi, étaient les aveugles.

— Eh bien ! de nos trois amis stratégistes, c'est le plus tranquille qui avait raison [1] : Silistrie n'a pas été prise, et les Russes viennent d'opérer un mouvement rétrograde « par haute considération pour l'Autriche : » *considération* de quoi ? c'est ce qu'ils ne disent pas ;

[1] Voir notre dernière *Chronique* de juin.

mais, en style diplomatique, vous dit-on jamais ce que vous aimeriez le mieux savoir? on s'en garde bien. En attendant, puisqu'il faut se contenter de ce que l'on a, à plus forte raison doit-on se contenter de ce que l'on sait.

Tout le monde l'a remarqué, l'imprévu, depuis quelques années, semble être à la mode : or, dans cette guerre d'Orient, l'imprévu, jusqu'ici, c'est la résistance des Turcs. Eux seuls ont remporté des succès. Voyons maintenant ce que feront leurs alliés. On dit les Anglais toujours très décidés à pousser la guerre avec vigueur; et si le bruit s'est répandu que le czar parlait d'élever, sur la frontière est et sud de ses états, un royaume slave constitutionnel, pour flatter de ce leurre l'esprit national des populations de ces contrées et pour faire en même temps pièce à l'Autriche, d'autre part on prétend, et nous le rapportons seulement comme un on-dit, que l'empereur des Français ne se regardera comme indemnisé des frais de la guerre que par une augmentation de territoire, près ou loin, car quelques-uns vont même jusqu'à nommer la Crimée; enfin n'importe où, pourvu que ce soit une réponse à cette accusation des légitimistes, que le premier empereur avait laissé la France plus petite qu'il ne l'avait reçue. Si, en effet, cette idée était implantée, comme on le veut, dans l'esprit de celui à qui on la prête, et surtout si elle avait chance de se réaliser, il y aurait là une perspective dont certains côtés du moins seraient de nature à encourager le prince Napoléon, lequel au contraire, à en croire les rapports venus sur son compte à Paris comme ailleurs, n'aurait fait jusqu'ici la guerre qu'aux mœurs et aux habitudes des Turcs et à leurs plus chers préjugés. Vous voyez combien il y a peu de nouvelles, puisqu'on est forcé d'y mêler même du commérage. Quant aux grands événements, ils arrivent sans doute maintenant à une nouvelle crise; mais sera-t-elle un retour aux voies diplomatiques, ou un plus grand effort et une généralisation de la lutte, c'est ce que personne ne peut dire, même ceux qui prétendent le savoir.

Neuchâtel, le 4 juillet 1854.

Pour la première fois peut-être depuis la dernière révolution, nous ne trouvons aucun objet bien important dans le programme de la session fédérale qui vient de s'ouvrir. En revanche, les députés seront appelés à conférer sur quelques projets de concordats d'un haut intérêt. On travaille à l'établissement d'une législation uniforme sur les lettres de change, et c'est un citoyen bâlois, M. Burckardt-Furstenberger, qui a été chargé de formuler un projet de loi. Le conseil fédéral a transmis aux cantons, il y a environ six semaines, un projet de

concordat destiné à établir, avec des restrictions à notre avis exagérées, la garantie de la propriété littéraire en Suisse. Il est bien surprenant que dans un grand nombre de cantons, la propriété des œuvres de l'intelligence ne soit pas encore reconnue en principe et que cette question de droit commun ne s'y pose qu'à l'occasion d'une question internationale. Si les auteurs et les éditeurs vaudois, par exemple, sont mis à l'abri de la contrefaçon dans le canton de Vaud, ils le devront aux efforts du gouvernement français pour assurer à ses ressortissants le bénéfice de leurs travaux sur le marché extérieur! Il y a plus de trois ans que le gouvernement français sollicite les autorités fédérales de prendre des mesures sur cette matière. L'affaire a reçu une grande importance pratique à la suite des traités conclus entre la France, la Belgique, le Piémont, l'Angleterre et la plupart des états d'Allemagne, traités dont l'effet naturel doit être de rejeter sur notre sol une industrie parasite que nous connaissons du reste déjà. La majorité des cantons paraissant bien disposée, le conseil fédéral provoqua une conférence qui se réunit le 4 février. Tous les cantons y étaient représentés, hors Genève, Neuchâtel, Valais, Tessin, Saint-Gall et les deux Appenzell. Une majorité de 14 voix contre 4 exprima le désir qu'un concordat fût librement passé entre les cantons, en vue d'interdire la contrefaçon et la vente des éditions contrefaites soit des publications nationales soit de celles des états qui, usant de réciprocité à l'égard de la Suisse, ouvriraient leur marché à sa librairie par la franchise de droits ou par des droits modérés.

Cette disposition essentielle se trouve former l'article 8 du concordat. L'art. 1er pose le principe de la propriété littéraire et artistique; le second la limite à la durée de la vie de l'auteur, et pour ses héritiers, à vingt ans depuis le moment de la publication; le 3me statue que le droit d'auteur n'est pas lésé par les reproductions qui exigent plus qu'un travail mécanique, comme la traduction d'un texte dans une autre langue ou la gravure d'un tableau; le 4me enfin exclut de la garantie tous les ouvrages insérés dans des publications périodiques, et autorise la reproduction fragmentaire dans des recueils.

De telles restrictions apportées au droit de l'auteur nous semblent aller fort au-delà du but, et nous ne pouvons nous les expliquer que par un mauvais vouloir bien prononcé contre la propriété littéraire. On cède à une pression extérieure, peut-être croit-on utile de faire quelque chose pour assurer des débouchés à l'imprimerie de notre pays; mais au fond on ne croit pas au droit qu'on consacre: tel est le point de vue qui nous semble ressortir de l'ensemble du projet, et tout particulièrement de l'art. 3. La législation sur cette matière nous semble avoir pour objet de garantir une propriété privée, et de stimuler le travail intellectuel par l'effet même de cette garantie, en empêchant toutefois que les propriétaires n'en abusent pour contrarier d'autres travaux utiles ni pour renchérir trop les livres nécessaires au

public. Nous comprenons, en partant de cette dernière idée, qu'on n'assure pas la transmission perpétuelle des droits d'auteur, mais qu'on fixe un terme après lequel les produits de la pensée tombent dans le domaine public. Cependant c'est une dérogation bien grave aux principes du droit commun sur la propriété. Il semble que la propriété littéraire ne soit pas sur la même ligne que les autres : c'est une erreur dont aujourd'hui tout le monde devrait être revenu, puisque l'économie publique a vulgarisé partout l'idée qu'il n'y a d'autre richesse que le travail, et que le capital n'est autre chose que du travail accumulé. Si la production intellectuelle est un travail réel, un travail utile ou agréable à la société, ce qu'on ne contestera pas aisément, il va de soi que le fruit de ce travail est appropriable et que tous les bénéfices qu'on en peut tirer appartiennent au producteur; le matérialisme le plus obtus ou le socialisme le plus utopiste peuvent seuls trouver là sujet à contradiction.

Nous ne discuterons pas avec le matérialisme qui nie que la pensée soit un travail, et quant au socialisme alambiqué qui prétend que la pensée en s'exprimant devient par cela même, elle et son expression, un bien public, et qu'il est d'intérêt commun d'en empêcher l'appropriation, nous lui répondrons tout simplement, que si le travail intellectuel ne donne pas les moyens de vivre, ce travail n'aura pas lieu, et que s'il est moins bien traité que les autres, les autres lui seront nécessairement préférés, de sorte que les dénis de justice qu'on se permettrait dans le but de populariser les lumières, tourneraient au détriment du progrès intellectuel. Si, pour avoir le pain à bon marché, on forçait l'agriculteur à livrer son blé gratis, ou qu'on voulut en fixer le prix, les champs resteraient en friche et l'on mourrait de faim. Il en est de même de ces moyens pour obtenir la lumière à bon marché. S'il est vrai que l'ouvrier ait droit au fruit de son travail, et que ce fruit du travail soit transmissible, la limite de temps apportée à la propriété littéraire est une exception odieuse au sens juridique, et qu'il faut dès lors se garder d'exagérer. Ce serait l'exagérer singulièrement, ce nous semble, que d'enlever aux héritiers tout droit sur les ouvrages publiés vingt ans avant la mort de l'auteur. Mieux vaudrait, ce nous semble, porter à cinquante ans la durée de la garantie, sans établir de différence entre le cas où l'auteur est vivant et celui où il n'est plus.

L'autorisation de reproduire par forme d'extraits et de fragments une publication originale, peut avoir les conséquences les plus fâcheuses. Tel ouvrage de peu d'étendue, un recueil lyrique, par exemple, que l'auteur est forcé de vendre assez cher, s'il veut retrouver une indemnité proportionnée en quelque manière au temps qu'il lui a voué, pourra se retrouver toute entière dans deux ou trois compilations à bon marché. — Ainsi la garantie de son droit deviendrait nulle ou à-peu-près. Il aurait suffi de dire que de telles reproductions par-

tielles ne pourront pas être poursuivies comme délits, et que les tribunaux apprécieront si elles constituent pour l'auteur un véritable dommage.

Le droit de traduire, de reproduire par la gravure, la lithographie, etc., n'est pas moins dangereux pour la propriété intellectuelle. Certains ouvrages n'ont rien à en craindre, d'autres beaucoup, et ceux-là même qu'il faudrait encourager. Tel travail scientifique dont la publication devrait indemniser un travail de bien des années, ne trouvera pas d'éditeur et par conséquent ne se fera pas, s'il est loisible au premier venu d'en donner à vil prix une traduction latine ou française. Pour tout un ordre d'ouvrages, il est clair que les traductions en allemand, en latin, en français, en anglais et en italien ne sont en réalité que de simples éditions, puisque le public auquel elles sont destinées emploie indifféremment les unes et les autres. Graver un tableau sans la permission de l'auteur, c'est tout simplement voler un dessin, etc. Que dirons-nous du dispositif qui exclut de toute garantie les articles publiés dans les journaux et dans les feuilles publiques? — Si la propriété du travail intellectuel est un droit, comment la périodicité de la publication pourrait-elle infirmer ce droit? nous ne saurions le comprendre! Les conséquences de cette étrange exception sont fort graves et tout aux dépens de notre presse. Il est évident qu'un recueil comme celui-ci, par exemple, ne pourra pas se procurer des travaux originaux de quelque valeur, si l'auteur en perd définitivement la propriété qu'il eût conservée en les éditant en volumes. Les journaux souffriront, la librairie souffrira également, car sans la publicité des journaux et des revues, bien des volumes n'auraient problablement pas vu le jour. Rappelons seulement les charmantes esquisses de M. Töpfer, composées d'abord pour la *Bibliothèque universelle*, et les articles de M. Vinet dans le *Semeur*, dans la *Revue Suisse* et ailleurs, dont la collection inachevée forme déjà plusieurs volumes qui s'écoulent si rapidement. Pour prévenir les exagérations qui rendraient la rédaction des journaux quotidiens impossible, il suffirait d'autoriser la reproduction toutes les fois que l'auteur ne se la sera pas expressément réservée. — Ajouterons-nous que la législature française sur les traductions et sur les publications périodiques, diffère essentiellement de ce qu'on propose, de sorte qu'il sera très difficile de négocier un traité pour affranchir et garantir notre librairie sur la base d'un pareil concordat.

La Suisse souffre déjà depuis longtemps et beaucoup plus qu'on se l'imagine de l'espèce de barbarie dont elle s'est piquée jusqu'ici sur le sujet qui nous occupe. Les contrefaçons d'auteurs suisses en Suisse même ne sont point sans exemple; nous en avons à côté de nous un tout récent. D'ailleurs la simple possibilité de la contrefaçon pour le cas de succès constaté, décourage les éditeurs, avilit le prix des ouvrages, diminue l'indépendance et la dignité des carrières littéraires,

et par conséquent abaisse et restreint en tous sens les produits. Espérons donc que, puisqu'une circonstance extérieure a mis la question à l'ordre du jour, la propriété des œuvres de l'esprit sera sérieusement garantie, et que le projet de concordat sera amendé dans un sens qui le rapproche autant que possible du droit commun.

— Comme on l'annonçait depuis quelque temps, l'Autriche a levé, le 16 juin, le blocus de la frontière tessinoise, dans ce sens du moins qu'il est permis aux Lombards de la franchir; mais jusqu'ici l'expulsion des Tessinois est maintenue, et le différend n'est pas encore concilié.

— Le budjet soumis à l'assemblée fédérale pour 1855 présente les chiffres suivants : dépenses, 15,520,000 francs; recettes; 16,150,000; excédant des recettes sur les dépenses, 630,000 francs, mais on présume que cet excédant s'élèvera jusqu'à un million, ce qui porterait à près de onze millions la fortune capitale de la confédération. Quoique les dépenses apparentes surpassent les dépenses réelles de la somme assez forte payée aux cantons pour indemnités de postes et de douanes, on voit cependant, en rapprochant ces chiffres de ceux des budjets cantonaux, d'un côté, que la centralisation a déjà fait bien du chemin; de l'autre, que la Suisse républicaine commence à prendre assez bien son rang parmi les nations imposées. Les douanes figurent aux recettes pour 5,600,000 francs, somme en rapport avec les résultats de 1853 et de l'exercice courant, dans lesquels les droits d'importation perçus sur les céréales entreront comme un élément assez notable. Cet impôt perçu sur le pain, dans un moment où il se vend trente centimes, annonce l'aisance générale de nos populations et témoigne de leur patience; n'accuse-t-il pas aussi une fiscalité bien opiniâtre de la part de l'administration? C'est un singulier contraste de voir les caisses publiques accumuler les millions en renchérissant les subsistances, tandis qu'un particulier, M. Mérian-Burckardt de Bâle, fait un don de cent mille francs à sa ville natale pour mettre à bon marché le pain du travailleur. Grâce à cette somme, le conseil de ville délivrera des bons de pain à vingt centimes la livre aux habitants de Bâle qui en feront la demande, proportionnellement au nombre des bouches dans chaque famille. Si le prix du blé se soutenait, il n'y en aurait pas pour bien longtemps. D'un autre côté, le pouvoir central serait bien forcé de suspendre la perception de ses droits d'entrée, et les capitaux devraient aviser à temps, et sur une grande échelle, à l'alimentation du pays, car une récolte mauvaise ou seulement médiocre créerait à toute l'Europe occidentale une situation bien difficile. Dans ce cas, les salaisons de l'Amérique du sud, le maïs des Etats-Unis, offriraient, ce nous semble, d'importantes ressources, et si la bienfaisance organisée rassurait la spéculation contre des chances de perte

excessive, il y aurait peut-être à tenter des opérations considérables, utiles aux deux hémisphères, et dont le résultat se prolongerait au-delà du mal momentané qui les aurait provoquées. — Mais le retour d'un soleil chaud et brillant va faire disparaître, nous l'espérons, la menaçante opportunité de ces combinaisons.

— La rareté et la défiance des capitaux étrangers ralentissent sans l'arrêter la construction de nos voies ferrées. L'affaire étant engagée et le réseau des pays environnants près de s'achever, on sent la nécessité de persévérer coûte que coûte. La Suisse, qui avait un peu compté bâtir ses chemins de fer avec l'argent d'autrui, se voit obligée de financer elle-même. L'Etat de Lucerne est mis en demeure d'acheter des actions au pair pour deux millions; à ce prix, la compagnie du Centre s'engage à construire la ligne de Zofingue au lac des Quatre-Cantons. Le département des chemins de fer du gouvernement mixte de Berne (MM. Blœsch, Fueter et Stæmpfli) prévoit aussi que pour arriver à ses voies ferrées, le canton devra accepter sa part de risques et s'associer à l'entreprise. Le gouvernement de Saint-Gall est déjà engagé pour des sommes considérables, et la haute banque genevoise s'est chargée d'un emprunt de deux millions, qui portera à 10,250,000 francs le capital immobilisé dans la ligne d'Yverdon à Morges et Lausanne. Partout les compagnies réclament la coopération directe des capitaux du pays dans une proportion supérieure à leurs premières intentions, et partout sans doute elles trouveront le même concours, lorsque les obligations seront réciproques et que l'on jouera cartes sur table. Le rapport de la compagnie de l'Ouest promet toujours l'ouverture de sa ligne en automne, et la compagnie centrale promet de commencer le service dans l'année courante sur le tronçon de Bâle à Sissach. Nous ne voudrions garantir ni Sissach ni Morges, car au point de vue des recettes et du crédit, nous ne comprenons pas bien le commencement d'une exploitation partielle à l'entrée de l'hiver.

— La bonne harmonie que la majorité a achetée par des concessions assez importantes sur les choses aussi bien que sur les personnes, se maintient dans le nouveau gouvernement bernois; mais elle a quelque peine à descendre jusque dans les assemblées primaires. Le peuple, qui a exigé la fusion, s'empresse moins de la pratiquer, et là où la lutte recommencera, on prévoit que les conservateurs se trouveront affaiblis, car ils ont toujours montré moins d'empressement naturel à voter que leurs adversaires. Cependant, dans quelques contrées du moins, l'esprit de la réconciliation a présidé au choix des candidatures administratives et judiciaires que les districts ont à faire au grand conseil. Tout le monde a saisi la grande portée de l'expérience qui se fait maintenant sous nos yeux. Nous ne voudrions pas en préjuger le résultat, bien moins encore le compromettre; aussi nous semblerait-

il inopportun de continuer une discussion de principes sur ce sujet; nous sacrifions à cette considération les réflexions élevées et sérieuses de notre correspondant bernois. Nous ne voudrions pourtant pas qu'on poussât le zèle pour la paix jusqu'à proclamer l'inviolabilité du nouveau pouvoir et à proscrire la discussion sur les questions nouvelles que la marche des évènements fera surgir. Nous ne nous flattons point de voir une république sans partis, mais nous croyons que les anciens partis se sentaient usés l'un et l'autre; nous croyons que le peuple bernois, comme le peuple suisse en général, éprouve le besoin de se reconnaître, et qu'un nouveau classement va s'opérer sous l'empire des divergences que font naître les questions présentes, et non plus sous l'influence des luttes et des rancunes passées. A ce point de vue, une fusion nous paraît désirable dans la Suisse entière. On verra, si elle s'opère, quel est le sentiment réel de la nation sur la marche de son administration, tandis que jusqu'alors il sera peut-être bien difficile de le démêler. Les élections au conseil national sont aujourd'hui le pivot de toute la politique suisse; et il n'y a pas d'élections plus travaillées que celles-là: il n'en est aucune où le mécanisme des associations ait plus d'empire, aucune où la volonté du peuple ait plus de peine à se manifester. Le droit et la liberté auraient tout à gagner à l'abandon de l'ancien antagonisme.

J'en vois une preuve nouvelle dans la manière arbitraire et violente dont le gouvernement de Fribourg en use à l'égard du protestantisme, et dans l'approbation que cette conduite incroyable rencontre dans les régions fédérales. Par une loi rendue en Février dernier, le gouvernement catholique de Fribourg a constitué souverainement le protestantisme fribourgeois, qu'il régit par ses fonctionnaires. Il a donné la définition du protestantisme: « L'Église évangélique réformée » se compose de tous les Suisses habitant le canton qui en acceptent » les formes, telles quelles sont réglées par la présente loi. » Quant aux réformés qui n'acceptent pas ces formes, ils n'appartiennent à aucune église, attendu que la loi défend les cultes particuliers, partout où il y a un culte public de même confession. On voit quelle est l'élasticité de ce mot confession. En vertu de cette loi, la paroisse réformée de Fribourg, qui subsistait paisiblement depuis 1836, a été réunie au synode de Morat contre le gré de ses membres, et les biens de la paroisse confisqués au profit de l'Église officielle. Les protestants de Fribourg s'étant adressés à l'autorité fédérale ont été éconduits, l'affaire rentrant, aux yeux du conseil fédéral, dans la compétence du canton. Ainsi la garantie accordée aux cultes chrétiens reconnus par l'art. 44 de la Constitution fédérale, ne s'applique qu'aux cultes tels qu'ils sont constitués par les autorités cantonales; c'est-à-dire que le gouvernement du territoire est seul maître de la religion, et que cette garantie ne signifie plus rien du tout. S'il plaît au gouvernement qui

sortira dans deux ans des élections fribourgeoises, de substituer une confession de foi de sa main à la suppression de tout élément religieux dans la définition de l'Église réformée qui a plû à M. Schaller, le conseil fédéral n'aura rien à dire; à moins qu'on ne trouve alors d'autres poids et d'autres mesures, ce dont nous ne doutons nullement. Mais nous doutons qu'il soit conforme à l'esprit du dernier mouvement, nous doutons qu'il soit dans l'intérêt de la Suisse de mettre les minorités protestantes à la merci des gouvernements catholiques; même lorsque les membres de ces gouvernements seraient mal avec leur évêque, et que le pasteur des protestants serait *mômier* comme on l'a dit avec tant de dignité. Il paraît que le grand tort de ce pasteur est de n'avoir pas discipliné sa paroisse au service électoral, et qu'on attend mieux d'une organisation toute gouvernementale. Si cette affaire est portée devant l'Assemblée fédérale, comme on doit le penser, le débat ne laissera pas d'être instructif.

S.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

HISTOIRE DE L'EGLISE DE GENÈVE depuis le commencement de la Réformation jusqu'en 1815, par Jean Gaberel, ancien pasteur — Tome Ier. — Genève, Joël Cherbuliez et Jullien frères.

Ce n'est pas la première fois que l'auteur de ce volume s'occupe de l'histoire de l'Eglise de Genève. Sa thèse pour la licence en théologie *(Calvin à Genève)* était déjà un ouvrage d'un développement bien plus considérable que ne l'est ordinairement un tel travail d'examen. Le succès de cette étude fixa sans doute le goût de l'auteur pour un semblable sujet et détermina ses travaux ultérieurs. Il a intéressé des auditoires nombreux par des lectures publiques sur l'Eglise de Genève.

Ce volume n'est que la première partie d'un grand travail, puisqu'il ne nous conduit que jusqu'à la mort de Calvin, dont le récit plein de vie termine le volume.

Dans le premier chapitre, l'auteur jette un coup-d'œil général sur l'histoire de l'Eglise de Genève, c'est comme un résumé anticipé du livre entier, où l'on en reconnaît l'esprit et les tendances. Le chapitre suivant esquisse l'histoire de Genève depuis ses origines chrétiennes jusqu'à la Réforme. Cette manière d'entrer dans un sujet nous semble aussi heureuse que naturelle. Le lecteur est bien préparé, par cet ex-

posé simple, aux récits plus détaillés et plus vivants que l'auteur va lui faire; dès les premières pages l'intérêt est excité; les dernières luttes du catholicisme, l'influence de Berne, l'œuvre de Farel et quelques épisodes, comme celui du combat de Gingins, livré par une poignée de Neuchâtelois qui avaient passé le Jura pour secourir Genève, nous ont particulièrement attaché. La seconde moitié du volume est le récit de ce qui s'est passé depuis l'arrivée de Calvin à Genève jusqu'à sa mort. Cette histoire est fort connue, on l'a traitée déjà de toutes les manières, sinon peut-être d'une manière générale et complète. L'auteur ne pouvait naturellement pas se piquer de raconter des faits ignorés ou de présenter des points de vue nouveaux; il a voulu résumer sobrement et avec discernement cette page si remarquable de l'Eglise de Genève. Quelque intérêt qu'ait ce volume à nos yeux, il nous a surtout fait désirer les suivants, qui, traités avec la même conscience et le même talent, auront de plus l'avantage de nous parler d'une époque moins connue, et de nous montrer les fruits de l'œuvre de Calvin dans cette ville où sa puissante empreinte n'est pas encore effacée après tant d'événements. Qui pourrait rester indifférent à l'histoire des églises protestantes de la Suisse pendant les trois derniers siècles, de ces communautés si saines, où ont régné dans une proportion si grande la liberté, les bonnes mœurs, l'ordre, le travail et la prospérité, où se sont développées tant d'institutions salutaires, et où s'est formée une nationalité si prononcée? Nous félicitons M. Gaberel d'en avoir fait le sujet de ses travaux habituels.

Les nombreuses pièces justificatives qui accompagnent ce volume sont en général d'une valeur assez grande. Plusieurs auraient pu être insérées dans le texte, mais nous croyons que l'auteur a bien fait de mettre à part ce qui aurait pu ôter au récit quelque chose de son mouvement. B.

RÉCITS AMÉRICAINS, ou conversions, réveils, expériences chrétiennes et entretiens sur la recherche du salut, tirés des mémoires et journaux de trois pasteurs presbytériens des Etats-Unis, et publiés par L. Bridel, pasteur. — Lausanne, G. Bridel, éditeur, chez Delafontaine et Comp[e]. 2 vol. in-16.

Les *Récits américains* s'adressent au public religieux. Ils forment avant tout un cours de prudence pastorale que les ecclésiastiques de toutes les écoles liront avec intérêt; mais ces deux volumes, remplis d'histoires si simples et qui toutes vont pour ainsi dire au même but, présentent en même temps une vive étude de mœurs et de caractère, et tout l'intérêt qui s'attache à la connaissance du cœur humain.

Ces récits nous racontent les expériences pastorales de trois ministres américains : les révérends Wisner, Spenser et Kollock. On pourra regretter que l'éditeur français ait cru devoir mêler ces divers récits afin de donner plus de variété à cette publication ; mais tout lecteur attentif aura bientôt signé ces différentes histoires du nom de leur auteur. Wisner ne nous donne guère que des faits très courts, très frappants, la plupart fort extraordinaires et, il faut le dire, peu attrayants pour des natures tant soit peu compliquées ou rêveuses. Son œuvre se fait parmi les populations à demi-barbares de l'ouest, parmi des hommes tout d'action, de peu de développement intellectuel, sur lesquels les passions brutales ont un grand pouvoir et qu'il faut convertir à coups de massue. Ces gens-là se donnent à Dieu un peu comme ils adhèrent à une société de tempérance, et sous ce rapport ces histoires sont intéressantes à étudier, même pour ceux qui sympathisent le moins avec cette manière de faire et de sentir. Pour les apprécier, il faut commencer par lire dans le second volume, à la page 207, le morceau intitulé : *Quelques détails sur les réveils religieux de l'ouest de l'Etat de New-York, de* 1825 *à* 1831. Les détails qu'il nous donne montrent clairement comment Dieu sait approprier les divers instruments aux différents travaux, et, considéré à ce point de vue, le pasteur ardent dont l'action véhémente nous semblait du fanatisme, nous paraîtra ce qu'il est réellement : utile et respectable ; et ces récits, vus dans leur véritable cadre, nous intéresseront au lieu de nous repousser.

La tendance du révérend Kollock est tout-à-fait différente ; il est surtout pasteur, et nous raconte les expériences de quelques chrétiens fidèles et distingués plutôt que les siennes. Les neuf histoires plus longues que nous avons de lui sont édifiantes, mais sa piété douce et profonde est aussi raisonnable que celle de Wisner est excentrique. On lira ces quelques récits avec édification, quoique sans le même entraînement que les autres.

Mais ce qui fait surtout la valeur des *Récits américains*, ce qui charme et ce qui attache, ce sont les esquisses pastorales de Spenser. Chacun a sans doute remarqué que certains livres, qui se lisent avec intérêt, s'oublient vite ; d'autres, qui d'abord en ont souvent moins, grandissent par le souvenir, prennent vie en vous et ne s'effacent plus du cœur et de la mémoire. Telles sont les simples histoires racontées par Spenser. Rien ne vous frappera d'abord, cela se peut ; elles vous sembleront même étranges jusqu'à ce que vous vous soyez un peu identifié à ces allures américaines, mais continuez à lire, et plus vous lirez, plus vous admirerez, plus vous aimerez cet homme à la fois si aimable, si humain, si habile et si vénérable. Toutes les objections, toutes les résistances du cœur se présentent tour à tour dans ces histoires ; l'ensemble de ces esquisses forme un cours complet de

théologie, mais chacune d'elles est en même temps un petit drame auquel on s'intéresse, et dont le principal personnage est, sans qu'il s'en doute le moins du monde, le pasteur lui-même. De cette lecture, il vous reste sutout une image vivante : la figure vénérable, douce et fine de Spenser. Il fait tour à tour sourire et pleurer. Rien n'est plus intéressant, plus amusant quelquefois que la manière dont il dévoile les ruses, les petitesses du cœur. On s'étonne à chaque instant de lui voir mettre sur la plaie un doigt sûr et ferme. Rien n'échappe à sa pénétration, et c'est toujours avec une habileté merveilleuse qu'il trouve la réponse à faire, l'argument à rétorquer, le dard à enfoncer. Pour vous en convaincre, lisez par exemple *La jeune fille obstinée, mais vaincue*, et un *Etrange piége*. Dans ce dernier morceau surtout, la perspicacité du pieux pasteur et sa manière de traiter son malade vont jusqu'au comique, malgré la gravité de la forme et du fond. Mais autant il est ferme à présenter la vérité, impitoyable à combattre l'erreur, autant il sait être tendre, encourageant et sympathique. Il pleure avec ceux qui pleurent; il parcourt les montagnes pour trouver la brebis perdue; il ne brise jamais le roseau froissé; tout ce qui est beau, tout ce qui est aimable le charme, et malgré son zèle ardent, il sait toujours respecter la liberté de ceux qu'il travaille à convertir.

Ainsi, une jeune personne lui dit que si elle se joint à une Eglise, ce sera à celle des Unitaires; il lui répond : Faites-vous Unitaire, pourvu que vous songiez à votre salut. Il tient le même langage à un homme qui veut se faire baptiser par immersion. Lorsqu'il croit voir que ses visites déplaisent, il y renonce avec une simplicité et une charité que peuvent avoir dans une telle occasion ceux-là seuls qui ne voient que Dieu et le bien des âmes, qui respectent la liberté, et qui ont foi dans la vérité. En effet la foi seule peut donner cette largeur de vue: Dieu règne, le saint Esprit est puissant, et pourvu que l'âme cherche de toute sa force la vérité et le salut, l'homme de foi est satisfait, sûr que tout ira bien, car le consolateur la conduira dans toute la vérité; elle n'aura pas besoin que personne l'instruise.

Un autre trait bien remarquable de l'esprit de Spenser, est son suprême bon sens. Cette faculté arrivée à son plein développement est presque du génie; et sans elle, les hommes les mieux doués d'ailleurs sont incomplets et ne laissent rien de durable après eux. Dans les directions que le pasteur américain donne à ses enfants spirituels, il y a toujours quelque chose de si vrai, de si pratique, de si raisonnable, qu'on sent qu'il bâtit non-seulement sur le rocher de l'Evangile, mais sur celui de la nature humaine. Nulle part vous ne voyez trace de fanatisme ou d'excentricité; au contraire, s'il est ennemi de quelque chose, c'est de toute exagération et de toute exaltation factice. Jamais il n'admet que, même pour un temps, les préoccupations religieuses puissent dispenser l'homme de ses devoirs de tous

les jours et de la loi sacrée du travail. Il est bien difficile d'analyser ce qui circule dans ces esquisses, comme le sang dans les veines, mais chaque lecteur le sentira et en jouira, à moins qu'il ne soit lui-même un peu *fanatique*.

La théologie d'un homme doit se ressentir de son caractère, et plus les qualités diverses du cœur et de l'esprit s'harmonisent, plus aussi sa doctrine doit être complète et bien pondérée. Les doctrines des différentes sectes sont avant tout le reflet du caractère de leurs adeptes. Spenser en présente un frappant exemple, et sa théologie est un aussi pur reflet de l'Evangile que sa vie. Que personne ne s'effraie en apprenant qu'il est *calviniste*, car Spenser a réhabilité et réhabilitera encore Calvin aux yeux de bien des gens. C'est avec épouvante que l'on commence un long morceau sur la prédestination, et c'est avec un soulagement infini qu'on le lit page après page. Oui Dieu est souverain, mais l'homme est libre; à chaque page, pour ainsi dire, ces deux vérités qu'il admet également, mais dont il ne cherche point à sonder le mystère, sont proclamées; à côté de ces deux vérités premières viennent se grouper toutes les autres doctrines dans une harmonie qui charme et qui convainc; il n'est pas d'objection élevée par le doute, l'incrédulité ou le désir de fermer les yeux à la lumière, il n'est pas une secte qu'il ne combatte avec succès, directement ou indirectement. De toute cette lecture, il reste une impression de calme, d'unité, d'évidence, qui fait du bien à l'âme et raffermit la foi; on aime à voir cet homme, si ferme sur la doctrine de l'impuissance de l'homme pour le bien, encourager une femme misérable et dégradée, en lui assurant avec amour que si elle *veut* se tourner vers Dieu, elle pourra être encore une bénédiction pour sa famille et pour la société; on aime à le voir louer avec une grâce parfaite les vertus d'une aimable mère de famille et se réjouir de tout ce qui est beau, distingué ou aimable. Spenser est l'un des très rares auteurs religieux qui sachent mettre en harmonie les vérités qu'on croirait les plus opposées: en le lisant, on voit que saint François de Sales avait raison d'admettre qu'une anse était demeurée dans l'homme déchu par laquelle Dieu peut le saisir; mais on est aussi forcé d'admettre que Jansenius n'avait pas tort, en découvrant un creux à la place de l'anse. L'on est heureux, dans des temps de doute et de lutte religieuse, de trouver un livre qui puisse intéresser chacun, raffermir la foi, affaiblir l'esprit de secte et concilier tant d'oppositions. Si ce livre est *étudié* avec attention et persévérance, comme il mérite de l'être, il exercera sans doute une influence aussi heureuse qu'étendue. ***

Neuchâtel. — Imp. de H. Wolfrath.

LA SCIENCE DE MINA.

COMÉDIE.

—

Personnages : Le seigneur PROPRIÉTAIRE. — OTTO, son fils.
Le seigneur HOTE. — MINA, sa fille.

Scène : Au bord du Rhin, par un beau jour de printemps. Au premier plan, la grande route, puis une cloison de bois et un massif d'arbres qui la séparent d'une cour d'auberge meublée de bancs et de tables où boire en plein air. Derrière la cour, l'auberge à l'enseigne du *Coursier blanc*. Au fond, dans le paysage, le Rhin et ses collines couronnées de châteaux.

L'HOTE dans la cour. Le PROPRIÉTAIRE et OTTO arrivent par la grande route.

—

PROPRIÉTAIRE à l'Hôte.

Seigneur Hôte, souffrez, de grâce,
Que mon fils Otto vous embrasse.
Vous l'avez connu bien petit —
Petit de corps, non d'appétit —
Mais depuis cinq ans, par le monde
Il étudie ou vagabonde,
Et m'est revenu ce matin
Bouffi de turc et de latin.

(à Otto.)

Otez de dessus votre tête,
Mon fils, ce bonnet malhonnête
Et saluez d'un air galant
Le seigneur Hôte *au coursier blanc.*

OTTO à l'Hôte.

Je baise avec galanterie
Les mains à votre seigneurie.

L'HOTE à OTTO.

Jeune homme, soyez bienvenu.
Vous ne m'êtes pas inconnu :
Vous avez aimable figure
Et talents du meilleur augure
Et pouvez, marchant comme il faut,
Arriver loin et monter haut.
Mais, jeune homme, sans modestie
Toute sagesse est pervertie ;
Et qui regarde avec mépris
Ceux qui n'ont jamais rien appris,
Se croyant plus qu'eux, n'est en somme
Qu'un ignorant fieffé, jeune homme ;
Et je tiens pour moins impudent
Le parvenu, que le pédant.
C'est pourquoi soyez de coutume
Simple d'esprit et de costume,
Humble et discret dans vos propos,
Tenez votre langue en repos,
Conservez une âme ingénue,
Et recevez la bienvenue.

OTTO au Propriétaire.

Cet orateur austère et droit
Est bien l'hôtelier de l'endroit?

PROPRIÉTAIRE.

Oui.

OTTO.

Soit dit sans fausse louange,
Il vient de parler comme un ange :
Aussi je vous quitte — et j'irai
Dans un instant chez le curé,
Pour m'y payer, non point un prêche,
Mais un cruchon de bière fraîche.
(Il remonte la scène.)

PROPRIÉTAIRE.

Ouais, que veut dire ceci?

HOTE.

Je n'en sais rien. — Trinquons!

PROPRIÉTAIRE.

Merci.
(Ils trinquent, s'asseient et méditent. Otto rencontre Mina qui traverse la scène au fond.)

OTTO à Mina.

Ma gracieuse demoiselle
Semble à l'instant être chez elle,
Et peut-être daignerait bien
Appuyer son bras sur le mien.

MINA.

Merci. Ce n'est pas demoiselle,
Ni gracieuse qu'on m'appelle
Et mon logis n'étant pas loin,
J'y peux rentrer seule au besoin.

OTTO.

Voilà la réponse hypocrite
Que fit au docteur Marguerite;
Mais si j'en crois le vieux récit,
La cruelle un jour s'adoucit.

MINA.

Si j'en crois le récit moi-même
La pauvre folle, frêle, blême,
S'en alla mourir en prison —
Mieux vaut rentrer à la maison.
(Elle entre dans l'auberge.)

OTTO

Ha! je vous tiendrai, belle dame!
(Il la poursuit, s'embusque et guette.)

PROPRIÉTAIRE.

J'ai compris! C'est une épigramme!
(à l'Hôte.)
C'est qu'il vous a, le polisson,
Raillé d'une étrange façon!

HOTE.

Raillé? Qui? Moi?

PROPRIÉTAIRE.

Pour sa jactance,
Je veux le tancer d'importance.
Et le châtier vertement —
Mais n'est-ce pas qu'il est charmant?

HOTE.

Hem!

PROPRIÉTAIRE.

Allemand du vieux calibre,
Votre parole est franche et libre,
Seigneur Hôte, et vous auriez tort
De vous gêner pour moi.

HOTE.

D'accord.

PROPRIÉTAIRE.

Un Rhénan tel que vous déroge,
Si, quand un ami l'interroge,
Il tremble et se met à couvert.

HOTE.

C'est vrai.

PROPRIÉTAIRE.

Parlez à cœur ouvert.

HOTE.

Fort bien.

PROPRIÉTAIRE.

Sans craindre aucune injure.

HOTE.

Soit.

PROPRIÉTAIRE.

Jurez-le moi.

HOTE.

Je le jure.

PROPRIÉTAIRE.

Mon fils vous plait-il comme il est?
Répondez net.

HOTE.

Il me déplait.

PROPRIÉTAIRE.

Bien. Cette franchise éclatante,
Seigneur, a passé mon attente;
Jamais vieux soldat ne parla
Aussi hardiment. Touchez là.

HOTE.

Tope!

PROPRIÉTAIRE.

Il faut pourtant que j'apprenne
D'où lui peut venir votre haine?

HOTE.

Je n'ai pas...

PROPRIÉTAIRE.

Serait-on boiteux,
Bossu, malingre et souffreteux?

HOTE.

Veuillez...

PROPRIÉTAIRE.

Parlez sans indulgence.
Manquerions-nous d'intelligence?
N'aurions-nous appris à Berlin
Que ce qu'on enseigne au moulin?
A courir, à chanter goguettes
Dans les bouchons et les guinguettes?
Voyons, que suis-je : âne ou dindon?

HOTE.

Je n'ai pas dit...

PROPRIÉTAIRE.

Mais parlez donc!
Suis-je un vieillard qui baliverne?
Un pilier de votre taverne?
Et si j'y viens, m'y surprend-on
Rempli de vin jusqu'au menton?
Et si quelque jour de fredaine
J'ai trop arrosé ma bedaine,
M'en suis-je allé comme un filou,
Sans vous payer? Vous dois-je un sou?
Hé bien, répondrez-vous, tonnerre!
Voyez ce bourgeois débonnaire!
On déplaît au seigneur. — En quoi?
Il n'en sait rien et reste coi.
Il plaide, il pérore, il ergote,
Ce profond docteur de gargotte,
Et croit achalander ainsi
Sa boutique?

(MINA *et* OTTO, *attirés par le bruit, s'approchent.)*

Otto, viens ici!
Vous vous trompez. Ma seigneurie
Peut se passer de brasserie :
Qu'on m'attache à ce gros poteau,
Si j'y reviens! — Arrive, Otto! —
Et si de nouveau je m'attelle
A votre ignoble clientèle,
Les ivrognes et les goulus —
Viens, mon fils. — Ouf, je n'en puis [plus!

(Il tombe épuisé sur un banc.)

HOTE *à Mina qu'il prend à l'écart.*

Ma fille, tout vieux que nous sommes,
Nous ressemblons aux jeunes hommes,
Que dis-je! à tel petit vaurien
Qui va s'échauffant pour un rien,
Et trop de fois la moindre offense

De deux anciens amis d'enfance
Qui vivaient ensemble et d'accord
A fait deux ennemis à mort.
Aussi souviens-toi que le monde
N'est pas content quand on le fronde,
Et que même en nous consultant,
C'est un éloge qu'il attend.
Je crains moins un censeur austère
Qu'un menteur, mais on peut se taire :
Le silence est humble et vaut mieux
Qu'un franc parler trop orgueilleux.
Voilà, mon enfant, ce que prouve
L'état bien triste où je me trouve;
Je viens de perdre et pour jamais
Un ancien ami que j'aimais —
Le bonheur qui s'en va, nous laisse
Comme un triste adieu la sagesse;
Mais ton cœur, enfant, grâce à Dieu,
Sans rien y perdre, entend l'adieu.

(Il entre dans la maison, MINA derrière les arbres. Le PROPRIÉTAIRE est resté sur son banc, OTTO près de lui.)

PROPRIÉTAIRE à Otto.

Mon fils, trève de rêveries :
J'entends, moi, que tu te maries,
Vu que d'abord, aux temps présents,
On est un homme à vingt-deux ans,
Même au sein du peuple agricole,
Quand on a dix-sept ans d'école —
Et puis, à parler sérieux,
Je m'affaiblis et me fais vieux,
Et je veux avant que je meure
Voir des enfants dans ma demeure
Et les dorlotter dans mes bras —
C'est pourquoi tu te marîras.

OTTO.

L'hymen est un objet risible
A l'excès, ou grave au possible,
Trop sérieux ou trop léger :
Si profond, que pour y songer,
Sans même épuiser la matière,
C'est trop peu de la vie entière —
Si bouffon, qu'un homme de goût
Ne doit pas y songer du tout.

PROPRIÉTAIRE à part.

Peste, le drôle a bonne tête.
(Haut.)
Mon garçon tu n'es qu'une bête.
Jamais rustre n'a pataugé
Comme tu fais.

OTTO.

Bien obligé.

PROPRIÉTAIRE.

Enfin dis-moi que signifie
Ton absurde philosophie
Et ces mots profonds et bouffons
Où je me perds et me confonds?

OTTO.

Bien souvent, mon père, en voyage
Je discutai le mariage,
Et conclus en y renonçant
Qu'il est indécent.

PRNPRIÉTAIRE.

Indécent?

OTTO.

Indécent, oui.

PROPRIÉTAIRE.

Quelle sottise!

OTTO.

Ce n'est pas là ma convoitise.
La femme est sur moi sans pouvoir :
J'ai pour seul ami le savoir,
Et pour unique bien-aimée
J'aurai plus tard la Renommée,
Si la belle un jour veut de moi.

PROPRIÉTAIRE à part.

Le drôle a bien parlé, ma foi!
(Haut.)
Il est pourtant une fillette
Qui te semble assez gentillette.

OTTO.

Qui donc ?

PROPRIÉTAIRE.

La petite aux yeux doux,
Qui, loin de parler comme nous
Et de marcher, gazouille et saute.

OTTO.

Ah ! je sais.

PROPRIÉTAIRE.

La fille de l'Hôte.

OTTO.

Vraiment, c'était Minette ?

PROPRIÉTAIRE.

Eh oui !

OTTO.

J'en ai le cœur tout réjoui.
Qui l'eût cru ? L'enfant vive et mièvre,
Qui grimpait, plus leste qu'un lièvre,
Sur les coteaux, par les talus !...
Cinq ans s'écoulent tout au plus,
Et je revois grande, superbe
Et toute en fleur, la belle en herbe !

PROPRIÉTAIRE.

Après ce point admiratif,
On te croirait, non sans motif,
Assez prêt à lâcher la gloire
Pour un amour moins illusoire.

OTTO.

Par mon discours je n'ai voulu
Qu'adorer l'Esprit absolu
Se traduisant dans la Nature
En radieuse créature.

PROPRIÉTAIRE.

J'ignore, à ne te rien céler,
De quel esprit tu veux parler,
Mais je comprends que tu babilles
Comme les sots, comme les filles,
Enfants qu'on entend s'écrier :
Je ne veux pas me marier ! —
Mais qu'un beau garçon les invite
A danser, comme on y court vite !
Et que le mignon soupirant
Parle d'hymen, comme on le prend !
Enfin, raisonnons sans conteste.
Tu veux rester vieux garçon ? Reste !
Tu veux, comme un homme des bois,
Manger, boire seul ? Mange, bois !
Tu veux, pour meubler ta caboche,
Piocher du matin au soir ? Pioche !
Tu peux vivre ici, mon garçon,
Tout à fait comme un Robinson.

OTTO.

J'en serais flatté — mais j'espère
Ne jamais vivre ici, mon père.

PROPRIÉTAIRE.

C'est là ce que vous espérez ?
Sachez donc que vous y vivrez.

OTTO.

Faut-il me flétrir avant l'âge
Dans l'air étouffant d'un village ?

PROPRIÉTAIRE.

Je ne me suis jamais fané,
Mon fils, dans l'air où je suis né.

OTTO.

Allons, calme-toi ! — J'ai coutume
De discuter sans amertume.
Pour monter haut, pour aller loin
On ne peut rester dans son coin.
L'esprit qui sait veut plus de marge,
Un air plus libre, un ciel plus large,
Un milieu de pensée et d'art
Où déployer son étendard,
Et, s'il le faut, livrer bataille,
Montrer sa vigueur et sa taille,
Prouver enfin qu'on est vivant :
Voilà la place du savant !

PROPRIÉTAIRE.

Morbleu ! ce pathos m'exaspère !

Ta place est auprès de ton père,
Et je ne t'ai pas, entends-tu,
Nourri, logé, chauffé, vêtu,
Ni pour tes études soignées
Jeté mon argent par poignées,
Pour te laisser un beau matin
T'ébattre en un pays lointain,
Y nourrir ton humeur volage
Et ton mépris pour ton village,
Et moi, pauvre vieux sans soutien,
Mourir seul ici, comme un chien.

OTTO.

Alors, puisqu'il faut que je reste
A brouter quelque plante agreste,
A quoi bon me faire entrevoir
Le gâteau friand du savoir,
Pour me rendre après l'herbe épaisse
Où ta bonté veut que je paisse?

PROPRIÉTAIRE.

Pourquoi? C'est que je l'ai voulu.
Vraiment, je n'ai pas beaucoup lu
Ni consulté sur la matière
Jean-Paul, ou Jean-Jacque, ou Jean-[Pierre;
Je sais fort peu, mais je sais bien
Qu'un fils ingrat n'est qu'un vaurien,
Et que c'est une ingratitude,
Fût-ce après cinquante ans d'étude,
Que de résister à mes vœux,
A mes lois, quand j'ai dit : Je veux!
Nous vivons sur terre allemande
Où c'est le père qui commande :
Dussé-je donc lever le bras,
J'ai dit : Reste — et tu resteras!
(Il quitte Otto.)

(L'HOTE sort de la maison.)

HOTE.

Vraiment j'ai mal parlé, j'ai honte
D'avoir eu la tête aussi prompte
Et veux, s'il en est temps encor,
Me remettre avec lui d'accord.
(Il arrête le seigneur PROPRIÉTAIRE.*)*
Tout doux! Ne courez pas la poste
Et souffrez que je vous accoste,
Seigneur Propriétaire. Il faut
Qu'ici je vous parle au plus tôt.
Ce matin ma langue un peu leste
A dit un mot qui vous moleste :
J'ai voulu, dans mon fol orgueil,
Juger dès le premier coup d'œil;
Juge indiscret, je me récuse
Et demande humblement excuse.
Oui, j'avais grand tort en disant
Que votre fils est déplaisant;
Je dis plus : loin de me déplaire,
Il est un jeune homme exemplaire,
Respectueux et prévenant...

PROPRIÉTAIRE.

Mon fils est un impertinent,
Un ignorant, qui me refuse
Et se croit la science infuse,
Voulant pousser au pied du mur
Dès ses vingt ans mon âge mûr,
Un sot qui se croit un génie,
Un fils ingrat qui me renie,
M'osant reprocher mes bienfaits,
Comme un affront que je lui fais!
Je comprends votre seigneurie
Et sa charmante raillerie :
Elle me frappe au bon endroit
Et se venge — elle en a le droit —
Vraiment, vous riez avec grâce,
Mais la vengeance est vive et basse!
Vous avez beaucoup d'esprit, mais
On vous connaîtra désormais!
Ne craignez plus qu'on s'y fourvoie!
Je vous méprise et vous envoie
Tous trois : Hôte, cave et liqueur,
A tous les diables, de grand cœur!
(Il sort, furieux.)

MINA *chante en sortant de derrière les les arbres.*

Comment le soleil s'arrête
Le long de mon corridor
Et tapisse en rayons d'or
Les murs blancs de ma chambrette :
Voilà ce qu'on sait fort bien
Même alors qu'on ne sait rien [1].

HOTE à Mina.

C'est, ma fille, une chose étrange,
Comme ici bas tout passe et change :
L'homme varie à tous moments,
Et mobile en ses jugements,
Il crie, il s'échauffe, il s'enflamme
Courant sans frein du culte au blâme.
Entends bien ce que je te dis :
Ne soyons jamais étourdis ;
Sans savoir les avis des autres,
Ne prononçons jamais les nôtres ;
Pour vivre en paix, tu m'entends bien,
Regarde, écoute, et ne dis rien !
(Il sort.)

(OTTO *sur le banc*, MINA *sous les arbres.)*

OTTO *se croyant seul.*

Au diable l'idylle hypocrite,
Gessner, Virgile et Théocrite
Et tous les vers faux et méchants
Sur la simplicité des champs !
J'avais, moi, l'espoir légitime
De trouver au moins quelque estime
Parmi ces villageois épais.
Mais pas du tout, je me trompais.
Tous, du haut de leur ignorance,
Me parlent avec assurance.
L'Hôte prend un air magistral
Et me pousse un discours moral ;
La petite fait la bégueule
Et peut au logis rentrer seule ;
Mon père me traite en gamin
Qu'on mène encore par la main :

(1) Musique d'Antony Crast.

Il veut qu'humblement je végète
Dans l'ombre où le hasard me jette —
Il veut m'attacher à ses pas,
Il veut — mais si je ne veux pas !
Si je m'insurge et me redresse
Contre le pouvoir qui m'oppresse :
C'est un fardeau qu'un tel appui
Et je peux me passer de lui;
Je suis majeur et l'on m'offense ?
En voilà trop pour ma défense ;
J'ai le droit d'agir à mon gré,
Je veux partir et m'en irai.

MINA *chante :*

Au foyer qui nous rassemble
Et nous met la paix au cœur,
Comment nous chantons en chœur,
Comment nous prions ensemble,
Voilà ce qu'on sait fort bien,
Même alors qu'on ne sait rien.

OTTO.

Ha bravo ! L'heure est bien choisie
Pour faire un peu de poésie !
Je me sens gai comme un pinson :
Vive l'amour et la chanson,
L'amourette et la chansonnette !
Qui chante ainsi ? C'est vous, Minette ?

MINA.

C'est moi Mina.

OTTO.

Mina ? Hé non,
J'ai souvent donné l'autre nom
A certaine enfant vive et blanche
Qui m'embrassait chaque Dimanche
Quand nous jouions sur le coteau...
Reconnaissez-vous pas Otto ?

MINA.

Non.

OTTO.

L'oublieuse créature !
Hé quoi, nos leçons de lecture,

Quand vous épeliez sous mes yeux
Dans ce vilain livre ennuyeux;
Ces longs soirs d'étude, où le maître
Vous cédait loin de vous soumettre,
Allant partout où vous vouliez,
Vous les avez donc oubliés ?
C'est moi, je suis Otto.

MINA.

J'en doute.

OTTO *lui montre son passeport.*

Lisez donc ma feuille de route :
Ces deux noms-là sont-ils les miens ?
Front, nez, bouche et menton moyens,
Teint, visage et taille ordinaires :
C'est mon portrait, mille tonnerres !

MINA.

Ce n'est pas vous. Sachez d'abord
Qu'Otto ne jurait pas si fort.
Puis je lis qu'on vous qualifie
De docteur en philosophie ;
C'est un beau grade et bien flatteur...
Mais Otto n'était pas docteur.
Je sens mon esprit qui s'éveille
Et je vous comprends à merveille.
Ainsi, nager dans les brouillards,
Narguer villageois et vieillards,
Errer en plein jour dans la rue
Avec une mise incongrue,
Un col sans cravate, un bonnet
A cacher dans son cabinet,
Et sous ce costume en guenilles
Se présenter aux jeunes filles
L'œil fier et la hanche en avant,
Voilà ce qu'on nomme un savant !
Voilà ce dont nous gratifie
Un docteur en philosophie ?
Otto n'était pas séducteur
Autant que vous. — Adieu, docteur.

(Elle s'éloigne en chantant.)

Comment vient par la fenêtre
Et chez nous fleurit un jour
Le printemps du cœur, l'amour,
Qui deux fois ne peut renaître —
Voilà ce qu'on sait fort bien,
Même alors qu'on ne sait rien.

OTTO.

Peste ! la belle est dégourdie
Et sans façon me congédie :
C'est parler cavalièrement —
On dit qu'au pays allemand
La femme affecte les manières
Des bas bleus ou des cuisinières ;
Mais la Minette n'est, morbleu !
Ni cuisinière, ni bas bleu.
Ah bah ! la femme, ange et diablesse
Qui sauve et perd, qui flatte et blesse,
Cœur simple et vain, timide et fort,
Dent qui sourit, rire qui mord,
Est la même aux deux bouts du monde ;
Mais il faut que je lui réponde.

(Il s'approche de MINA.*)*

Mademoiselle, croyez bien.....

(Il s'arrête court.)

Ah ! ça, mais je ne trouve rien !
Je me pose en fier escogriffe
Et n'ai pas même un coup de griffe !
Que je donnerais, pauvre sot
Tous mes bouquins pour un bon mot !

MINA.

Docteur ?

OTTO *à part.*

Faut-il que je débute
Comme un sot, par une culbute ?
Je n'étais pas si patelin
Dans les grands salons de Berlin.
Ce n'est pas elle, je suppose,
Qui me domine et m'en impose.
Ah ! tu crois me mettre en défaut ?
Je vais te parler comme il faut !

(Haut, résolument.)

Apprenez, Mina, je vous prie,
Que je n'entends pas raillerie,

Et je suis assez grand garçon
Pour ne plus subir de leçon ;
Je connais le monde et n'accepte
Que des vieux censure ou précepte,
Mais nul de vous ne m'en donna —

(MINA *lève les yeux,* OTTO *les baisse et poursuit plus bas.)*

Et c'est bien mal à vous, Mina,
D'affecter ce ton de chicane
Qui sans pitié pique et ricane;
J'attendais un accueil plus doux
Ou moins méchant.

MINA.

Quand partez-vous ?

OTTO.

Vous tenez à me mettre en fuite ?
Je m'en vais demain — tout de suite...

MINA.

Qui ? moi ? Comment ? Par quel secret,
Docteur, et dans quel intérêt ?
Vous, l'espoir de notre Allemagne;
Moi, pauvre fille de campagne,
Ai-je le droit de vous bannir,
Le pouvoir de vous retenir ?
Je dois mourir, humble et bornée,
Dans la masure où je suis née,
En gouvernant ma basse-cour
Et Gros Jean, mon garçon d'amour.

OTTO.

Gros Jean ?

MINA.

Gros Jean.

OTTO.

Quel est cet homme ?

MINA.

Il est joufflu comme une pomme,
Il a le plus riche appétit,
Le nez trop gros, l'œil trop petit,
La bouche énorme, un front atroce
Tout hérissé de poil de brosse,
Le corps trapu, les doigts calleux ;
Trois mentons, oreillers moëlleux
Où son visage entier se noie —
Puis il est bête comme une oie,
N'ayant jamais lu ni pensé. —
Docteur, tel est mon fiancé.

OTTO.

A quoi bon cette raillerie ?

MINA.

D'où supposez-vous que je rie ?
Le brave homme est si bon chrétien,
Parlant si juste, aimant si bien,
Si plein de candeur innocente,
Que sa laideur est ravissante ;
N'était sa bêtise, il serait
Plus dangereux qu'un dameret.

OTTO.

Il est donc bien bête.

MINA.

Il est bête
Au point qu'il en est malhonnête.
Je me crois bien stupide aussi,
Mais pas tant que lui, Dieu merci ! —
Le grand-duc, avec son escorte
Un jour de pluie, à notre porte
Voulut bien s'arrêter un peu
Et se chauffer au coin du feu,
Gros Jean, mieux que la jeune hôtesse,
Parvint à charmer son Altesse,
Qui lui dit : Vrai, si tu voulais
Venir habiter mon palais
Et m'amuser quand je m'ennuie
Les jours d'audience ou de pluie,
Tu serais, mon gros, dès ce jour,
Après moi le premier en cour.

OTTO.

Peste !

MINA.

Mais sans cérémonie :
Monseigneur et la compagnie,

Dit Gros Jean, vos larges salons
Sont plus petits que nos vallons;
Au château je serais peut-être
Le premier après vous, mon maître:
Mais ici tout le monde est roi
Et pas un ne passe avant moi.
Je devrais, dans ma petitesse,
Là bas amuser votre Altesse,
Qui pourrait pour son agrément
M'ennuyer grand'ducalement —
Ici l'on partage ou l'on troque
Et le plaisir est réciproque.
Ainsi parlait mon gros mignon:
N'est-ce pas qu'il est bête?

OTTO.

Hé non!

MINA.

Puis, reprit-il, j'ai pour compagne
Une humble enfant de la campagne,
Mina que j'ose et veux aimer, —
Car il daigne ainsi me nommer,
N'étant pas, je le certifie,
Très habile en philosophie —
C'est Mina que j'aime et, dit-il,
Je l'épouse au prochain avril.

OTTO.

Fi! le gros fat, je l'abomine.

MINA.

Mais le grand-duc fit triste mine
Et répartit d'un ton blessant:
Le mariage est indécent!

OTTO.

Je vois que vous prêtez l'oreille.

MINA.

Non pas, mais j'entends à merveille.

OTTO.

Alors, que répliqua Gros Jean?

MINA.

Des lieux-communs de paysan.

Il dit que l'homme ne peut vivre
Toujours couché sur un vieux livre,
Ni s'acharner le jour entier
Et la nuit même à son métier;
Vient un instant de lassitude
Après le labeur ou l'étude,
Et l'on est heureux de s'asseoir
Au milieu des siens chaque soir.
Mais quand vient l'âge solitaire
Où l'on n'a plus père ni mère,
Où, veillant seul au coin du feu,
On se croit oublié de Dieu,
Il faut qu'un enfant nous console
Par sa gaîté joyeuse et folle,
Que notre cœur soit ranimé
En aimant comme il fut aimé.
C'est alors que la jeune fille
Perdue au fond de sa famille,
Le meuble vain, qui jusqu'ici
N'était qu'embarras et souci,
Tout à coup se métamorphose
Et devient bonne à quelque chose:
Elle est épouse et son amour
Grandit pour nous de jour en jour,
Nous couvre de sa vigilance,
Rit tout haut et souffre en silence;
Elle est mère et sur ses genoux
Tient des enfants qui sont à nous;
Toujours soumise à notre envie,
Les nourrit pour nous de sa vie,
Et sitôt qu'ils sont grands et forts,
S'en prive et nous les donne alors.
Hé bien! lui disait-il encore,
Ce foyer que l'amour décore,
Cet hymen, arbre de Noël
Qu'élève un amour mutuel,
Où l'homme attache, époux et père,
Le fruit d'un labeur qui prospère,
Où la femme apporte à son tour
Sa fleur de jeunesse et d'amour,
L'enfant, son parfum d'innocence,
N'est-il au fond qu'une indécence?
Non, disait Gros Jean, cent fois non—

Que pensez-vous du pauvre ânon ?

OTTO.

Sans mettre ma tête en dépense,
Vous savez bien ce que je pense :
Le Gros Jean n'est point un balourd
Vilain, difforme, épais et lourd,
Mais le bonhomme est jeune fille—
Et si gracieuse et gentille,
Que, soit dit sans vous offenser,
J'ai grand désir de l'embrasser.

(Il se rapproche de MINA, *qui le repousse doucement.)*

MINA.

S'il veut embrasser le bonhomme,
De quelle façon qu'on le nomme,
Il faut que, jetant son manteau,
Le docteur redevienne Otto,
Que dans son village il renaisse,
En y retrouvant sa jeunesse,
Qu'il dépouille le vieux savant
Et soit Gros Jean... comme devant.

(Elle sort.)

OTTO *seul.*

Je confesse, en rendant les armes,
Que la morale a bien ses charmes,
Surtout quand c'est un beau démon
Qui nous vient sourire un sermon.
Ce n'est point un conseil de prude
A la main sèche, à la voix rude
Et parlant l'argot des pédants —
C'est la morale aux blanches dents,
C'est la morale au doux visage
Qui promet un prix au plus sage
Et sur nos fronts vient déposer,
Au lieu de couronne, un baiser.

(Pause.)

Mais, docteur, où vas-tu? prends garde !
Vois ton passé qui te regarde
Et te reproche et te défend
De le quitter pour une enfant !
Quoi ! vous cédez, seigneur athlète,
Au premier coup d'une fillette?
Et tes désirs, tes visions,
Tes sublimes ambitions,
La hauteur où ton âme aspire,
Tes rêves de gloire et d'empire,
Tout cet avenir éclatant
Qui te veut, t'appelle et t'attend,
N'est donc plus que cendre éphémère,
Ecume, vanité, chimère,
Pourquoi ? — Parce qu'un frais minois
A l'œil vif et le ton sournois !....

(Pause.)

Non pourtant. Ce qui me captive,
Ce n'est pas la beauté native,
Le vulgaire et faible pouvoir
D'un visage agréable à voir —
C'est un monde, à ma fantaisie,
De repos et de poésie !
L'odeur du chaume et du printemps !
C'est ma jeunesse de vingt ans,
Qui m'attendait tout angoissée
Dans l'ombre où je l'avais laissée,
Et qui, m'ayant gardé sa foi,
Les bras tendus, revient à moi.
Voilà mon rêve, mon beau rêve !
L'autre, comme un vieux ballon, crève.
Adieu mes parchemins savants :
Je les disperse aux quatre vents !
Ma robe était lourde et grossière :
La voilà qui tombe en poussière ;
Mon titre était faux et menteur —
A vingt ans on n'est pas docteur,
On n'est pas lourd, laid, sec et blême :
On rit, on danse, on chante, on aime ;
A vingt ans on est jeune ; on n'a
Que la science de Mina.
Et pour peu que l'on soit poète,
On adresse une ode à Minette !

(Il remonte la scène et se promène le nez au vent, comme un garçon qui fait des vers. Rentre MINA *ramenant le* PROPRIETAIRE.)

PROPRIÉTAIRE *à* MINA.

Tu dis qu'il me faut consentir
Sur l'heure à le laisser partir.

MINA.

Je dis...

PROPRIÉTAIRE.

Pour Munich, Dresde ou Vienne,
Sans même exiger qu'il revienne.

MINA.

Je crois...

PROPRIÉTAIRE.

Mais si, pour me punir,
Il allait ne plus revenir?

MINA.

Hélas! seigneur Propriétaire,
Vous êtes prudent, sage, austère,
Et vous avez tant réfléchi
Que vos cheveux en ont blanchi.
Mais l'enfant sans expérience
N'a pas droit à la confiance,
Et ne peut donner des avis
Assez bons pour être suivis.

PROPRIÉTAIRE.

Bien, mon enfant. Ta modestie
Attire à toi ma sympathie —
Mais dût-il n'être pas goûté,
Un avis peut être écouté.

MINA.

Puis donc, seigneur Propriétaire,
Qu'il m'est défendu de me taire,
Je me rassure et j'obéis.
En s'éloignant de son pays,
Pour voler de ses propres ailes
Sans l'appui des mains paternelles,
Votre seigneur fils, je le crains,
S'expose à de cuisants chagrins
Et dira bientôt, je l'espère :
Le bonheur est près de mon père!
Alors, dans nos climats meilleurs
Cherchant la paix qui manque ailleurs,
Il reviendra, je le présage,
Un peu moins docte, un peu plus sage!

PROPRIÉTAIRE.

C'est bien dit. Je vais de ce pas...

OTTO *impatienté frappe du pied et s'arrête.*

Morbleu! la Muse ne vient pas!

PROPRIÉTAIRE *à* OTTO.

Approche, Otto!

OTTO.

Mon père?

PROPRIÉTAIRE.

Ecoute,
Je veux céder, quoi qu'il m'en coûte.

OTTO.

Tu voudras pourtant m'accorder
Que c'est à l'enfant de céder.

PROPRIÉTAIRE.

Mon fils, trêve de balivernes!
Ce n'est pas que tu me gouvernes,
Mais j'ai changé de sentiment.

OTTO.

J'en ai changé pareillement.

PROPRIÉTAIRE.

Tu peux partir, la phrase est nette,
A ton gré, demande à Minette.

OTTO.

Je veux, Mina vous le dira,
Rester autant qu'il vous plaira.

PROPRIÉTAIRE.

Voilà-t-il pas de nos poètes,
Impertinentes girouettes!
Et tes fameux projets, pendard?
Ton grand sabre et ton étendard?

Voulais-tu pas livrer bataille,
Tout frapper d'estoc et de taille,
Tout saccager, tout foudroyer?

OTTO.

Non. Je veux rester au foyer,
Mon père, et permets que tu livres
Au feu mes cahiers et mes livres,
Pour que je dorme en paix chez nous
Entre nos lapins et nos choux.

PROPRIÉTAIRE.

Tu veux brûler tes paperasses?
Merci, mon garçon, mille grâces!
Je t'aurais donc pendant cinq ans
Fait suivre des cours éloquents
Dans les facultés les plus fortes,
Appris cinq ou six langues mortes,
Et fait rouler entre tes doigts
Des milliers de florins badois, —
Pour te laisser flâner ensuite
Dans nos étangs, comme une truite,
Pour te laisser croupir après,
Comme un crapaud, dans nos marais?
Je vois bien d'après ce colloque,
Mon fils, que tu bats la breloque —
Mais je me chauffe, entends-tu bien,
D'un bois tout autre que le tien;
Je suis ferme dans mon langage
Et nous allons plier bagage!
Nous partirons sans plus surseoir.

OTTO.

Mais...

PROPRIÉTAIRE.

Dès demain!

OTTO.

Je...

PROPRIÉTAIRE.

Dès ce soir!

OTTO.

Morbleu!

MINA *à* OTTO.

Docteur, je vous arrête
Et je serai votre interprète.
(Au Propriétaire.)
Votre fils n'a jamais pensé
A tourner le dos au passé;
Aussi, bien loin qu'il sacrifie
Au repos sa philosophie,
Il vous cède et veut aujourd'hui
Ce que son père attend de lui.
Il comprend que la solitude
Convient au travail, à l'étude,
Et que dans le fracas mondain
Son talent périrait soudain —
Aussi, sans brûler aucun livre,
Près de vous il aspire à vivre,
Et ne saurait plus désunir
Votre amour et son avenir.

PROPRIÉTAIRE.

L'idée est bonne, et je la goûte.
(à Otto.)
Mais est-ce vrai?

OTTO.

Sans aucun doute.
Bien plus, il est un point encor
Sur lequel nous tombons d'accord.
Dans mon imprudent verbiage,
J'avais médit du mariage —
Hé bien, depuis ma guérison,
Je sens que vous aviez raison,
Et si mon père le réclame,
Je suis tout prêt à prendre femme.

PROPRIÉTAIRE *à part.*

Bon, l'enfant prodigue est dompté!
J'en rends grâce à ma fermeté!!
(Rentre l'HOTE.)

OTTO *à l'*HOTE.

Seigneur Hôte, un mot, je vous prie:
Puisqu'il faut que je me marie,
Je vous demande incontinent...

L'Hote.

Vous êtes un impertinent,
Un ignorant qui nous refuse
Et se croit la science infuse,
Voulant pousser au pied du mur,
Dès ses vingt ans notre âge mûr,
Un sot qui se croit un génie,
Un fils ingrat qui nous renie,
Méprisant le bien qu'on lui fait.
(Au Propriétaire.)
Hé bien! êtes-vous satisfait;
Et trouvez-vous que je m'irrite
Contre lui comme il le mérite?
Votre fils est un polisson!

Propriétaire.

Mon fils est un charmant garçon
Dont la valeur n'est plus suspecte
Et j'entends, moi, qu'on le respecte:
Comprenez-vous?

Hote.

Je reste coi!
(à Otto.)
Otto, mon fils, embrassez-moi.

Propriétaire.

C'est bien, c'est fort bien, seigneur [Hôte!
Votre amitié n'est plus en faute.
Aussi touchez là, s'il vous plaît.
Et croyez-moi votre valet.
Mais la nuit tombe, et je regrette
D'avoir à battre la retraite.
Approche, Otto! Voici l'instant
Où mon lit m'appelle et m'attend.
La journée étant pleine et bonne
Je vais ronfler comme un trombone,
Mais immobile comme un pieu.
Seigneur Hôte et Minette, adieu!
(Il sort.)

Hote *retient* Otto.

Cher ami, permettez de grâce.
Il est un point qui m'embarrasse.
Pourquoi m'avez-vous dit: J'irai
Boire un cruchon chez le curé.

Otto.

Chez le curé? C'est vrai. J'hésite
Encore à lui rendre visite.
Mais si Mina, pour cavalier,
Veut bien d'un stupide écolier
Et permet que je l'accompagne
A l'humble cure de campagne,
Nous y ferons peut-être un tour.

Hote *qui n'a pas compris.*

Ah!
(Il rentre dans la maison en murmurant:)
Ce doit être un calembour!
(Restent Otto *et* Mina.

Otto.

Est-ce bien? suis-je encore le même?

Mina.

Docteur... mon Otto, je vous aime!
(Elle lui tend son front.)

Hote *crie de la maison.*

Hé, ma fille!

Propriétaire *de la grande route.*

Mon fils, holà!

Hote.

Minette!

Propriétaire.

Otto!

Otto.

Voici.

Mina.

Voilà!

(Otto *baise* Mina *au front, ils se séparent au galop et la toile tombe.)*

Juillet 1852.

Marc Monnier.

—

LES MÉMOIRES DE M. BOST.

Mémoires pour servir à l'histoire du réveil religieux des églises protestantes de la Suisse et de la France, et à l'intelligence des principales questions théologiques et ecclésiastiques du jour, par A. Bost. Paris, 1854. 2 vol. in-8°.

Il n'y a sans doute aucun lecteur de la *Revue Suisse,* si homme du monde qu'il puisse être, qui ne sache ce que c'est que le Réveil religieux. Ce mouvement puissant, qui, il y a trente ou quarante ans, a agité, ranimé et en partie renouvelé les églises protestantes de la Suisse et de la France, est sans contredit le plus grand fait qui y ait eu lieu depuis leur naissance, c'est-à-dire depuis la Réformation. Quels qu'aient pu être les tâtonnements et les aberrations du Réveil, sa nécessité et son influence salutaire n'en sont pas moins hors de contestation, et celui qui les méconnaîtrait s'exposerait à ne comprendre que peu de chose à tout ce qui s'est passé dès lors dans nos pays, soit dans le domaine religieux, soit même dans d'autres domaines. Parmi les théologiens ou les prédicateurs qui, de nos jours, exercent encore quelque influence dans le monde protestant, ceux-là même dont la tendance semble la plus différente de celle du Réveil, ceux-là même qui en battent en brèche les principales doctrines, en relèvent directement. Quiconque s'est obstiné à rester en dehors de ce mouvement, est resté en arrière de tout mouvement. C'est ce qu'ont senti les corps ecclésiastiques eux-mêmes : d'abord effrayés des allures innovantes du Réveil et de ses doctrines fortement accentuées, ils se sont enfin fait une raison; il se sont dit qu'après tout, les paradoxes d'aujourd'hui finiraient bien par devenir des lieux communs, et

dans cette espérance, ils se sont hardiment ralliés au mouvement, heureux d'accepter la révolution d'hier, afin de pouvoir nier celle de demain.

On comprendra donc aisément quel intérêt doivent offrir des mémoires sur le Réveil, écrits par un de ses plus anciens champions, un des plus ardents et des plus actifs, et écrits avec une entière franchise. M. Bost n'est pas de ceux qui cherchent à dissimuler les divisions du camp dans lequel il combat, pour ne pas donner prise aux railleries de ceux du dehors. Il a pour cela trop de confiance en la vérité et n'admet pas la diplomatie dans les choses religieuses. Tout en nous parlant, avec enthousiasme et avec un certain regret, des premiers temps du Réveil, de ce beau temps de foi, de fraternité chrétienne, de zèle missionnaire, de persévérance au milieu des persécutions et des privations, il ne prend point en face de la génération nouvelle le rôle de Nestor, auquel il aurait pourtant quelque droit ; il ne se sert point des souvenirs du passé pour humilier systématiquement le présent ; il ne fait point *poser* les héros de cette époque, mais nous raconte au contraire avec la plus grande sincérité les erreurs, les enfantillages, les petitesses, qui se sont mêlées dès l'abord à cette grande œuvre comme à toute autre : il nous avoue sans mauvaise honte les fautes de ses amis comme les siennes propres, et nous doutons que les hommes et les églises du Réveil, aient jamais été confessés d'une manière plus complète que dans les deux volumes de ses Mémoires.

Quel que soit cependant à ce point de vue-là l'intérêt du livre que nous avons sous les yeux, nous n'aurions peut-être pas songé à en entretenir nos lecteurs, s'il ne présentait encore un intérêt d'un autre genre. Nous y trouvons mieux que de la théologie ou de l'histoire ecclésiastique, nous y trouvons un homme, chose rare en tout temps comme au temps de Diogène. Les Mémoires de M. Bost nous le livrent tout entier : à travers le récit, nous le voyons penser, agir, vivre en un mot, comme on voit travailler l'abeille dans ces ruches de verre imaginées par les observateurs. Essayons de donner en quelques mots une idée du livre ou de l'homme, — c'est tout un.

Ce qui nous paraît avant tout caractériser M. Bost, c'est le côté essentiellement pratique de son caractère. Cosmopolite par bien

des endroits, il est par ce trait-là vraiment français. La distance n'est pas grande chez lui du cœur à la main, de la pensée à l'exécution. Il n'a jamais, comme nous autres, laissé une pensée naître, grandir et mourir stérile au dedans de lui; penser, dire, agir, ne sont pour lui que trois instants d'un même acte. C'est là une faculté rare et inappréciable : où d'autres n'ont amassé que des réflexions, M. Bost a recueilli des expériences En voici un exemple qui nous paraît assez frappant : dans les premiers temps de sa ferveur missionnaire, il se persuade qu'il doit renoncer absolument à toute occupation étrangère au grand but qu'il se propose; en conséquence, il vend son piano et jette ses livres, s'interdisant même, nous dit-il, de lire l'Ecriture-Sainte dans les langues originales. Fanatisme! ignorantisme! s'écriera-t-on. Cela peut être, et M. Bost est arrivé lui-même quelques années plus tard à reconnaître qu'il s'était trompé, « et qu'il y avait toujours dans la vie » du missionnaire ou du pasteur le plus actif, de nombreux mo- » ments disponibles qui, s'ils n'étaient occupés au travail religieux, » pouvaient être voués au noble et innocent amusement de l'étude, » pour n'être pas encore beaucoup plus mal employés. » Il racheta donc un piano, et reprit son Nouveau-Testament grec et même son Horace, en toute sûreté de conscience. Combien d'autres ont eu le même scrupule et n'ont jamais eu le courage d'y céder! On va, on va, ne voulant renoncer à rien de ce que l'on aime, prolongeant la délibération pour reculer la décision, réfléchissant au lieu d'agir, *ne vivant pas, mais attendant de vivre;* de cette manière on ne sort pas du clair-obscur, et l'on arrive au bout sans avoir vidé aucune question, car il n'en est guères qui se laisse résoudre autrement que par la pratique.

Avec cette disposition, M. Bost a été et devait être nécessairement missionnaire. Croire à l'Evangile et le prêcher, ne pouvait être pour lui qu'une seule et même chose. Placé d'abord comme suffragant à Moutiers-Grandval dans le canton de Berne, il ne put y rester longtemps; la vie facile et monotone d'un vicaire de campagne, les entraves qu'avait à supporter sa prédication de la part de son patron, s'accordaient mal avec son besoin d'activité et ses allures indépendantes. « Je m'élançai, nous dit-il, vers la grande » et libre carrière missionnaire, libre pour celui du moins qui sait » prendre la liberté et non la demander. » Il entreprend une mis-

sion continentale, en Suisse d'abord, puis en Alsace et en Allemagne ; il va de lieu en lieu, prêchant en temps et hors de temps, à travers les souffrances de la pauvreté et les doutes intérieurs, tantôt fraternisant avec d'humbles curés catholiques, tantôt attaquant de hauts prélats protestants. Les autorités alsaciennes s'alarment et l'expulsent, les gouvernements de Hesse, de Francfort et de Baden, suivent à l'envi cet exemple, et M. Bost se voit forcé de revenir à Genève.

N'oublions pas de mentionner un épisode intéressant qui se rattache à cette partie de sa carrière. C'est son premier voyage en Angleterre où il avait été appelé par la *Société continentale* de laquelle il dépendait, « et qui désirait faire une exhibition d'un de » ses agents, afin de se procurer ainsi plus abondamment les » fonds nécessaires à son œuvre. » M. Bost se soumettait, par la nécessité des choses, à l'obligation de prêcher l'Evangile comme agent d'une société, mais il s'était fait un autre idéal du missionnaire, et aurait voulu voir l'évangélisation s'opérer à moins grand renfort de secours purement humains ; tout ce qui tendait à ériger cette œuvre de foi en affaire de bureaux et d'administration répugnait à sa nature indépendante et à son sens esthétique aussi bien qu'à son sens chrétien. A Bâle déjà, il avait éprouvé une impression de désappointement, en voyant des portraits de missionnaires en habits noirs et en cravates blanches, comme des clercs de chancellerie. Il souriait en trouvant à Genève dans l'antichambre de M. Drummond des caisses de Bibles entassées. « Il faut aussi de ces choses, » lui faisait observer M. Gonthier avec sa douceur et sa sagesse ordinaires, mais notre jeune missionnaire se disait néanmoins que la vraie évangélisation, celle que Jésus-Christ a instituée, est « une démonstration d'esprit et de puissance, et que l'on ne fait pas venir ces choses-là par caisses et par le roulage. » Revenons à son voyage en Angleterre. Avant de partir, il avait appris l'anglais en six semaines, et sans maître, au moyen d'un Nouveau-Testament ; il s'arrêta quelques semaines à Londres, puis on lui donna un collègue anglais « qui devait le guider, l'introduire et le montrer, » et il commença ses prédications itinérantes. « C'est » à Colchester, nous dit-il, que je fis à cet égard mes premières » armes ; et j'y jouai, pour un court moment, un rôle désagréable» ment comique. — J'eus à peine, du haut d'une tribune, pro-

» noncé quelques mots en mon misérable anglais, qu'une révolte » éclate dans mon auditoire ; je le crus du moins, et j'en fus sé- » rieusement épouvanté. Le plancher tremble, des coups de canne » par terre, des coups de poing sur les balustrades grondent de » toute part ; je me retourne effaré vers mon mentor, en lui de- » mandant quelle faute affreuse j'avais commise. Il me dit que ce » n'est rien : *Go on, go on!* mais je crois qu'il veut me consoler, » et j'insiste : J'ai dit quelque abomination? — Non me dit-il, al- » lez donc! ils vous applaudissent! — Je respirai : mais j'avais » commencé par une belle peur. Bon John Bull! Tu es gros et fort » jusque dans tes amours et dans ta joie ; et, quand tu veux filer, » tu casses les fuseaux!

» On me promena donc, continua M. Bost, à travers une bonne » partie de l'Angleterre. A cette époque c'était encore le bon » temps, pour celui qui aurait eu du plaisir à se montrer. *A fo-* » *reign minister!* c'était alors une rareté. En arrivant dans une » ville j'y voyais, à ma grande stupéfaction, mon nom affiché » sur tous les murs : il est vrai que les mots *of Geneva* étaient » déjà à eux seuls une puissante recommandation. Système d'es- » trades et de tribunes, mais un peu charlatan, qui convie non- » seulement les hommes pieux, mais tout le monde, à venir, non » se convertir, mais s'occuper du règne de Dieu par guinées et » par livres sterlings. Je n'ai jamais bien su y entrer ; et à cette » époque surtout, je manquais peut-être même, sur ce point, » d'un peu de bon sens. Dès que la Société voulait de l'argent, je » devais chercher à intéresser mes auditeurs à elle et à sa cause. » Au lieu de cela, je suivais ma venelle du réveil du continent, et » je prêchais à mes auditeurs la conversion. Plus d'une fois mon » collègue anglais m'a poussé par le coude en me disant : *Money,* » *money, speak of money ;* mais je lui laissais toujours cette tâche, » ne connaissant de la langue anglaise que le langage religieux, » puisque, comme on l'a vu, je n'avais appris cette langue que » dans ma Bible, qui ne met pas tant de prix à l'argent. »

Exclu de la France et de l'Allemagne, M. Bost revint à Genève. Ici commence, dans cette vie si remplie, une période de fixité relative qui n'est interrompue que par quelques petits voyages et une mission en Suisse et en Italie. Cette partie des *Mémoires* n'est pas moins piquante que la précédente ; elle contient, par exemple, un

chapitre sur M. Malan, qui ne plaira probablement ni à ses amis ni à ses ennemis, mais qui fait connaître, d'une manière assez complète, le célèbre représentant du néo-calvinisme; c'est une appréciation très *subjective* et pourtant très impartiale, comme M. Bost sait les faire. M. Bost était déjà revenu dans sa ville natale en 1819, après sa première mission, et avait rompu avec le clergé national, en publiant sa *Genève religieuse*, qui fut le premier manifeste de la jeune église militante contre l'église régnante. Sa nouvelle lutte contre l'église nationale à l'occasion de sa *Défense des fidèles*, son procès, ses démêlés avec les dissidents du Bourg-de-Four dont il fut quelque temps pasteur, sa rentrée dans l'église nationale sont des faits d'un haut intérêt et qui nous font pénétrer assez avant dans l'esprit de la Genève religieuse d'il y a vingt ans. Au milieu de ces débats, et tout en écrivant des traités de controverse et des livres d'histoire ecclésiastique, il ne se ralentissait point dans son activité de prédicateur; à Carouge, pendant deux ans, il faisait huit prédications par dimanche: véritables excès, M. Bost en convient lui-même; mais ces excès caractérisent un homme et surtout une époque.

Mais une nouvelle mission commença pour M. Bost en 1843; car on peut appeler de ce nom le temps où il fut pasteur en France; il ne tarda pas à entrer en conflit avec l'église romaine; les conférences qu'il tint à Melun et à Fontainebleau attiraient en foule les catholiques. Aumônier de la prison de Melun, il fut témoin des traitements odieux exercés contre les détenus par les Frères de la Doctrine chrétienne, chargés de la direction de l'établissement; il éleva sa voix en faveur de leurs malheureuses victimes: mais son cri ne trouva pas de réponse, et n'éveilla pas même d'écho; aucun journal, religieux ou autre, ne vint appuyer ses généreuses réclamations. Préoccupés d'intérêts d'église ou de partis, ils n'eurent pas le temps de songer à une question de simple humanité. Quant au gouvernement, trop hypocritement libéral pour se débarrasser de M. Bost par une expulsion, comme l'avait fait vingt ans auparavant le gouvernement de la Restauration, il eut recours à un autre moyen, et se contenta de supprimer la charge d'aumônier de la Maison centrale de Melun.

Comme on le voit par cette rapide analyse, la vie de M. Bost n'a été qu'une série de combats. Combattant valeureux mais indisci-

plinable, il a pu quelquefois paraître changer de camp, quand en réalité il ne faisait que changer de position. Il a redressé des torts à droite et à gauche, sans faire acception de personnes. C'est un beau rôle, ce nous semble, et qui nous inspire non-seulement du respect, mais encore de la sympathie. Quand il quitta pour la première fois Genève pour se rendre à Moutiers-Grandval, son père, homme simple et paisible, habitué à la piété peu agressive des Frères moraves, vint lui faire ses recommandations et insista sur la douceur et la modération dont il aurait besoin dans ses nouvelles fonctions. « Il ne faudra pas, » lui dit-il, en se servant d'une de ses expressions favorites, « il ne faudra pas casser les vitres. — » Je les casserai toutes, » répondit l'impétueux jeune homme. M. Bost regretta plus tard avec larmes la dureté de cette réponse, et nous ne voulons point la justifier. Ce n'est pas d'avoir dit ce mot que nous le félicitons, c'est de l'avoir réalisé. Que de bouffées d'air vicié, que de miasmes étouffants se sont échappés par ces vitres cassées! Quels rayons de lumière vivifiante, quelle atmosphère salubre entre par de telles brèches dans le vieil édifice ecclésiastique et social! Les idées franches et hardies de M. Bost sur l'église et sur les sacrements, par exemple, ses jugements indépendants sur les hommes du Réveil, réjouissent l'intelligence, comme aurait dit M. Vinet. Ses efforts inutiles et persévérants en faveur des prisonniers de Melun réjouissent ce sentiment de justice qui est au-dedans de chacun de nous, que notre lâcheté endort si aisément, et qui s'éveille avec tant de joie quand il est évoqué par de généreux exemples.

Dans un caractère aussi énergiquement trempé, dans une vie dirigée toujours vers un seul but, et réglée par des doctrines austères, on pourrait s'attendre à trouver quelque chose de raide et de tendu; mais il n'en est rien: grâce à Dieu, M. Bost n'a jamais confondu le sérieux avec la gravité, qui n'en est que la grimace. Son livre est sérieux d'un bout à l'autre, mais le sérieux n'en exclut pas le naturel, l'abandon, la grâce et même l'enjouement. La solennité, les rabats et les bonnets carrés lui sont choses antipathiques : « Je ne suis pas sujet au fou-rire, dit-il, et je ne crois pas y » être tombé une seule fois en ma vie; mais si quelque chose pou» vait m'en donner la tentation, ce seraient les prétentions sacer» dotales et les airs grand-pontife. Dès qu'un homme se redresse

» à laisser pendre son habit aux épaules, il perd sur moi tout » ascendant. » — « Je ne pense pas, dit-il ailleurs, que notre vie » doive rester toujours dans le *pianissimo,* encore bien moins, » beaucoup moins dans le *maëstoso* de quelques-uns. »

La *combativité,* qui est le trait le plus saillant de ce caractère, est d'ailleurs bien loin d'en être un trait exclusif et prédominant: « J'aurais été soldat, si je n'étais poète, » a dit l'auteur des *Odes et Ballades ;* M. Bost est l'un et l'autre; il a raffolé de Gessner dans sa jeunesse, et a conservé pour Virgile une sorte de tendresse et de respect passionné qui dénote une parenté intérieure. Dans ses années les plus agitées, au milieu des luttes sans cesse renouvelées dont nous avons parlé, il se délassait à mettre en musique les cantiques du *Voyage du chrétien* ou quelqu'une des admirables strophes de l'*Imitation* de Corneille. Une autre fois, deux vers de Virgile, qui lui revenaient tout à coup en mémoire, le berçaient de leur indéfinissable harmonie et lui faisaient oublier la *rabies theologorum.* Quand il rentrait fatigué et à bout de ses forces, une répartie naïve, un sourire d'enfant lui rendaient la confiance et la gaieté. Son livre est rempli d'histoires d'enfants racontées avec tant de charme que, pour notre part, nous en voudrions encore davantage.

M. Bost aime les enfants, comme il aime tout ce qui est simple, humble et naturel, comme il aime les pauvres et les petits, car il a été pauvre lui-même : « A cette époque, dit-il en parlant du temps qu'il passa à Strasbourg, je n'osai acheter, pour la somme d'un » sou, un vase en terre dans lequel j'aurais tant voulu mettre un » de ces œillets sauvages que j'ai toujours si vivement aimés de- » puis mon séjour à Neuwied et que j'avais trouvé dans les envi- » rons. — Enfin nous entendions quelquefois jouer sous nos fenê- » tres des pendules à musique et à marionnettes que nous aurions » beaucoup désiré montrer à nos enfants *et voir nous-mêmes* ; et » plus d'une fois nous nous refusâmes ce plaisir, toujours à cause » du sou qu'il aurait fallu donner pour cela ! Ce fait me reste bien » gravé dans la mémoire : car je me rappelle même, et je joue » quelquefois, avec un sentiment douloureux, quelques-uns de ces » airs. » — « J'assistai, dit-il plus loin, à l'une des nombreuses fêtes » de l'église des Frères, et j'y trouvai trop d'éclat pour les yeux : » toutes les jeunes filles étaient en robes blanches, avec des ru-

» bans roses; la salle était dans le même style; bref, tout était » beau, sauf un point: *il manquait, à cette fête, des pauvres et » de la pauvreté.* » Cette note douce et attendrie se fait entendre d'un bout à l'autre des *Mémoires* à côté de tons plus bruyants: c'est cette union, ou, si l'on veut, ce contraste de la douceur et de la force, qui fait le charme particulier du livre:

Et duræ quercus sudabunt roscida mella.

Il est encore un autre mérite qui assurera le succès de cet ouvrage, c'est le remarquable talent d'écrivain que possède l'auteur: toujours simple et facile, son style est empreint d'une originalité et d'une hardiesse peu communes; son langage ne traduit pas sa pensée, il la laisse voir comme à travers un vêtement transparent. Il n'y a dans sa manière ni hésitation ni tâtonnement, il ne cherche jamais bien loin ses expressions, et les trouve toujours, justes, vives et frappantes tout à la fois. Son horreur pour la rhétorique suffirait du reste pour prouver la délicatesse de son sens littéraire; son amour pour Virgile en fournit une autre preuve irrécusable. Nous avons vu jadis quelques pages de lui à ce sujet, qui sont à notre gré au nombre des meilleures et des plus senties que le divin poète ait jamais inspirées, et nous espérons bien les retrouver dans le volume supplémentaire qui n'a pas encore paru, et auquel les deux premiers font quelquefois allusion.

Comme nous l'avions annoncé en commençant, nous n'avons guère parlé que de l'homme, nous ne nous sommes pas occupés du grand mouvement religieux dont il a été un des plus puissants organes. Nous ne pouvons finir cependant sans nous demander ce que c'était que le Réveil. Au premier abord, les Mémoires de M. Bost, loin de simplifier cette question, semblent la rendre plus difficile encore. Nous y voyons tant de divergences, tant d'opinions qui se heurtent et se contredisent au sein des églises nées de ce mouvement, qu'il est impossible de préciser nettement quelle est la doctrine qui lui sert de base. Chez les uns nous trouvons la doctrine calviniste de la prédestination poussée jusqu'à l'antinomianisme; chez d'autres, le retour à l'ascétisme chrétien et à l'austérité de la vie. Ici l'on s'attache avec un scrupule extrême à la lettre de l'Ecriture, là on tend à substituer la liberté mystique à l'au-

torité de la Parole. Les uns revendiquent la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat; d'autres, quoique dissidents, soutiennent qu'un état ne peut avoir qu'une église. Le Pré-l'Evêque déclare hérétiques les doctrines du Bourg-de-Four, et tous deux ensemble mettent à l'interdit la petite église fondée par M. Bost. C'est que le Réveil n'est pas la restauration d'un principe ou d'une doctrine, c'est un réveil de la vie, de la vie avec ses combats et ses orages, ses exubérances et ses maladies. Aucune doctrine, aucun principe ne rendra jamais la vie à une église. Pareille aux aromates des embaumeurs, l'orthodoxie pourra éloigner d'un cadavre la décomposition, et lui conserver la dignité et l'aspect auguste de la mort; elle ne lui dira jamais : « Lève-toi et marche ». Les hommes font des restaurations; l'esprit de Dieu seul produit des réveils.

**

DES PROJETS DE CODE CIVIL

DANS LES CANTONS DE ZURICH ET DE NEUCHATEL.

Titres préliminaires. — Livre I.

Droit des personnes.

Le code zuricois est une œuvre originale, dont l'auteur s'est inspiré, quant à la méthode, de la science allemande, et quant au contenu, du droit actuel de Zurich. Le code neuchâtelois est une des nombreuses reproductions du code civil français, qu'il s'est borné à modifier sur plusieurs points par des dispositions empruntées à la coutume du pays, et dont il a suivi le plan et l'esprit général. L'un a voulu essentiellement fixer le droit existant; l'autre, sans méconnaître ce but nécessaire de toute codification, s'est fait dans l'intention d'innover en beaucoup de choses.

Mais il ne faudrait pas s'abuser. Le code neuchâtelois change moins le droit neuchâtelois qu'on n'est tenté de se le figurer, moins surtout qu'on ne pouvait facilement s'y attendre. Le code français, fils des coutumes, que ses rédacteurs puisaient dans leur guide Pothier, a de nombreuses affinités avec la coutume neuchâteloise. Le XVIIme et le XVIIIme siècles avaient jeté dans le moule romain les matériaux du droit neuchâtelois en même temps que ceux du droit français, et le président Osterwald, dans ses *Lois et Coutumes de Neuchâtel*, romanisait aussi bien que ses contemporains d'au-delà du Jura. De graves innovations sans doute sont consacrées par le code : le mariage civil, les droits nouveaux des enfants illégitimes, l'abolition de la recherche en paternité, surtout l'abolition de l'hérédité nécessaire et le remaniement de l'hypothèque, voilà des faits qui donnent au droit neuchâtelois une physionomie nouvelle et française. Mais tout cela, ou à-peu-près, est antérieur au code; tout cela s'est fait par des lois particulières, que la révolution, pressée d'en finir, n'a pas voulu différer jusqu'à l'achève-

ment du code, et qui s'y sont simplement encadrées lorsqu'il a paru, ou s'encadreront dans ce qui paraîtra encore. En dehors de là, les dispositions de la coutume ont été assez généralement respectées. Toute empreinte de sagesse et de liberté, elle ne prêtait guère le flanc aux innovations que par ces angles qui se détachaient trop vivement sur l'ensemble uniforme d'idées d'où sont sorties les révolutions politiques de notre siècle. Ces points saillants déjà écartés par des lois, le code ne pouvait en général toucher au droit existant que pour l'écrire tel quel, et, hors deux ou trois matières très-importantes, c'était presque l'écrire tel quel que d'emprunter le code français.

La véritable innovation du code, c'est le code lui-même. Quel qu'en soit le contenu, un code, par son existence seule, modifie le droit qu'il est destiné à fixer. Il le modifie surtout lorsqu'il se donne pour base principale une rédaction étrangère. Cette innovation, moins directement sensible que toute autre, produit des effets qui, pour être plus lents, n'ont peut-être que plus de profondeur et d'étendue, parce qu'elle agit sur la racine même du droit, sur le mode même de sa formation. Les lois françaises transportées à Neuchâtel, ce sont les arrêts, ce sont les commentateurs français dont le règne commence. Une loi ne prend vie que par l'interprétation; et où chercher l'interprétation du code Napoléon, sinon dans les procès-verbaux du conseil d'Etat, du tribunal et du corps législatif, dans les écrivains qui font autorité en France, dans les jugements de la cour de cassation, source commode où se noient de plus en plus les forces vives de la pratique française? Voilà le danger qui menace le droit neuchâtelois. Si récent que soit le code, les symptômes n'en manquent pas. Nous savons que les tribunaux et les hommes de loi n'entreront pas dans cette voie sans résistance; mais autant nous souhaitons que la résistance soit obstinée, autant nous doutons qu'elle réussisse à vaincre un élément étranger qui s'est fait de plain-saut une si large place dans la loi.

Le code de Zurich, dont les sources sont identiques avec celles du droit antérieur, s'interprétera par ce droit même. C'est un avantage, non-seulement parce qu'il conserve plus exactement au droit zuricois son caractère national, mais parce qu'une législation qui a deux sources et qui s'explique par deux origines, présente moins

d'unité, et se trouve exposée à des interprétations plus contradictoires que celle qui est restée fidèle à elle-même.

Le code neuchâtelois a pleinement adopté le plan du code Napoléon, et se partage comme lui en trois livres : *Des personnes*, — *Des biens et des différentes modifications de la propriété*, — *Des différentes manières dont on acquiert la propriété*. Celui de Zurich a suivi la division qui sert depuis longtemps de base à l'enseignement universitaire en Allemagne : *Droit des personnes*, *de famille*, *des choses*, *des obligations et des successions*.

Nous n'attachons pas à ces divisions plus d'importance qu'il ne convient. Mais nous pensons qu'elles en ont une. Un code, qui aspire à embrasser tout le droit civil, pour le faire saisir dans son unité, pour en faciliter ainsi l'intelligence, et pour en rendre l'étude abordable à tous, un code ne peut pas indifféremment semer les matières au hasard. Il y a un ordre naturel des matières : il faut donc, si possible, le trouver et en user. Tout code est l'œuvre de la science, et la science ne se conçoit pas sans l'esprit d'unité logique ; tout droit positif est l'œuvre de la vie d'un peuple, et la vie ne se conçoit pas sans un centre d'où partent et s'expliquent tous les membres. La difficulté, c'est de résoudre en système logique cette profonde unité du droit, c'est de l'incorporer dans un ordre extérieur où les dispositions naissent à vue d'œil les unes des autres, comme les plantes des germes, comme les effets des causes, comme les conséquences des principes. Personne n'y a réussi, et personne n'y réussira jamais tout-à-fait ; mais il ne faut pas pour cela méconnaître la valeur du problème, et tirer au sort entre la méthode qui se rapproche plus de la solution et celle qui s'en éloigne davantage.

Ce n'est pas le lieu, et il ne nous appartient point d'exposer les principes sur lesquels peuvent se baser les divisions du droit civil. La division allemande, celle du code de Zurich, nous parait plus complète et plus naturelle, et surtout, ce qui ne coïncide pas toujours, plus appropriée aux besoins de la pratique. Dans le code Napoléon, le regard même s'étonne de la maigreur des deux premiers livres, tandis que le troisième regorge de matières. Cette distribution n'est pas normale et dénonce un vice de classification. Le code français a commis l'erreur de voir dans *la propriété*, qui est le droit absolu sur une chose matérielle, le but et la fin de tous

les droits, quoique la propriété ne soit qu'une des nombreuses formes de la domination juridique que les homme exercent sur le monde extérieur. Il a cru trouver dans le titre du troisième livre: *Des différentes manières dont on acquiert la propriété*, un lien suffisant pour rattacher tous les éléments hétérogènes qui s'y trouvent accumulés. Et, à notre avis, il s'est trompé.

Il nous faudrait, pour démontrer les avantages du plan adopté par le code zuricois, plus d'espace et de science que nous n'en avons à notre disposition. Ce qui est certain, c'est qu'il répartit les matières dans une proportion beaucoup plus égale, que dans les détails il prête à une perfection supérieure, et qu'il réunit des matériaux dont aucun jurisconsulte ne saurait contester, dans la théorie et dans la pratique, dans l'enseignement et dans l'application, la frappante affinité.

Il n'est pas probable, au surplus, qu'on imagine de sitôt une méthode qui satisfasse à toutes les exigences de la science et de la pratique du droit. La jurisprudence, cette seconde faculté des universités du moyen-âge, aînée vénérable, après la théologie, des sciences de l'Europe moderne, qui a sur d'autres l'avantage immense de posséder toute sa matière, de ne compter qu'avec des faits donnés qu'elle ne cherche pas à tâtons à travers les découvertes contradictoires, est encore occupée, comme les autres et plus que les autres, à construire péniblement son unité scientifique, à porter avec grand labeur ce rocher de Sisyphe, le système, vers les hauteurs de l'abstraction d'où il ne cesse de retomber. L'esprit humain n'est pas content de connaître, il faut qu'il crée à nouveau ses connaissances en les ramenant à leur source, qu'il se fasse un édifice de tous les matériaux qu'il rencontre, et que, l'édifice élevé avec applaudissements, il le renverse pour en employer les débris à de nouvelles constructions. C'est dans ce travail, plus encore que dans la recherche des faits, que se révèlent en même temps la puissance admirable et l'impuissance radicale de l'intelligence de l'homme, assez grand pour tenter de créer, assez petit pour n'y jamais réussir.

Comme les deux codes sont inachevés, la division n'étant pas la même, certaines parties existent déjà dans l'un sans exister encore dans l'autre. Ainsi les successions, qui formeront le Livre V du code zuricois, figurent dès à présent dans le Livre III du code

de Neuchâtel; ainsi les rapports des époux quant aux biens, que ce dernier, avec son modèle, a renvoyés à la seconde partie, non encore votée, du Livre III, se trouvent complètement rédigés dans le Livre II du code zuricois. Ces deux matières, les plus intéressantes peut-être de tout droit privé, parce qu'elles reflètent plus que les autres la diversité des caractères, de l'histoire et des besoins des peuples, resteront donc forcément encore en dehors de notre examen.

Mais, dans leur ensemble, les deux premiers livres du code neuchâtelois correspondent à-peu-près exactement aux trois premiers livres du code de Zurich. Ils traitent successivement du droit des personnes, du droit de famille et des droits réels, avec cette seule différence essentielle qu'à Zurich on a séparé en deux livres le droit des personnes et le droit de famille, tandis qu'à Neuchâtel, comme en France, les deux matières se trouvent confondues sous une même intitulation.

Le code neuchâtelois reproduit presque textuellement le *Titre préliminaire* du code français. Ce titre a été réduit, comme on sait, à quelques articles juxtaposés et sans liaison apparente, mais qui disent tout ce qu'ils doivent dire. Il ne nous paraît pauvre qu'en un point, en ce qui concerne les questions si difficiles et si discutées de ce qu'on nomme le droit international privé, du conflit entre les lois d'Etats différents. En France, dans ce pays que sa nature et ses révolutions ont fait si homogène, si richement doté pour se suffire à lui-même, dont les habitants soutiennent comparativement fort peu de rapports avec les pays étrangers, il ne peut y avoir lieu à de bien fréquents conflits entre le droit national et les législations étrangères. Mais la Suisse présente un autre caractère. A Neuchâtel surtout, un des plus pressants besoins de la pratique serait d'être fixée sur toutes ces questions du droit personnel et du droit territorial, du droit de la situation et du droit de l'origine, qui se plaident alternativement, sans jamais se résoudre, dans les sens les plus contraires. Tous les cantons de la Suisse possèdent leur législation propre; dans le sein même de bien des cantons, plusieurs législations divergentes se perpétuent l'une auprès de l'autre. Les relations juridiques entre les habitants des divers cantons sont très-nombreuses et très-variées, non seulement à raison de l'étroit espace occupé par chaque canton, des

besoins innombrables auxquels sa population ne peut satisfaire sans le secours des populations voisines, des grandes industries qui, ayant leur siége dans un canton, répandent leurs produits sur toute la Suisse et dans tout le monde, mais aussi par le seul effet du lien politique qui réunit la Confédération, et qui oblige chacun de ses Etats à accueillir les ressortissants des autres Etats comme les siens propres. A Neuchâtel, les habitants indigènes, de plus en plus absorbés par l'industrie horlogère, source de richesses qu'aucune commotion n'a encore tarie, abandonnent successivement tous les autres travaux; les artisans et les cultivateurs viennent, des pays voisins, de Berne surtout et de l'Allemagne, occuper les places vides, et se rendre pour ainsi dire les serviteurs de cette grande manufacture, jusqu'au moment, éloigné sans doute, mais qu'il serait sage de prévoir, où ils pourront en devenir les maîtres. Les bras neuchâtelois ne suffisent même pas à l'industrie neuchâteloise: elle appelle des Genevois, des Français, des Allemands, à concourir à cette production qui s'accroît chaque jour. A cette heure, sur le chiffre total de ses habitants, Neuchâtel compte plus d'un tiers de population étrangère, dont la plus grande partie est d'origine suisse. Et les résultats statistiques des dernières années, qui accusent, auprès d'une progression croissante de population étrangère, une stagnation persistante de la population nationale, autorisent à penser que rien n'interrompra cet envahissement, sinon la ruine même de l'industrie. D'autre part, le commerce répand dans tout l'univers les Neuchâtelois et leurs affaires; la race voyageuse de ces Anglais de la Suisse rapporte depuis un siècle, dans ses vignes et sur ses montagnes, le fruit des travaux accomplis au dehors; elle trouve aujourd'hui dans le développement colossal que le XIXe siècle a donné aux échanges, de nouvelles causes de pérégrinations et de nouveaux éléments de richesses.

Aussi tous les hommes qui s'occupent, à Neuchâtel, d'affaires judiciaires pourraient-ils certainement attester qu'une bonne moitié de celles qu'ils voient, non les plus importantes peut-être, mais les plus usuelles, qui demandent à être terminées avec le plus de célérité, sont relatives à des ressortissants de pays étrangers, ou à des actes et contrats faits en pays étranger. Un exemple peut en donner la mesure: le code civil vient d'interdire aux tribunaux neuchâtelois de connaître des actions en divorce ou en séparation

entre parties étrangères au canton : dès lors le nombre de ces actions a dû décroître de beaucoup plus que la moitié, et tous les praticiens se sont sans doute trouvés plus d'une fois dans cet embarras d'apprendre à des époux qu'ils ne pouvaient, à Neuchâtel, se dégager des effets d'un mariage malheureux, sans savoir pourtant à qui les renvoyer utilement, et quel parti leur conseiller.

Dans les conditions où Neuchâtel est placé, nous croyons donc qu'il eût été à propos de faire ce qu'on a fait à Zurich, de déterminer exactement, dans le titre préliminaire du code, les cas qui doivent être régis par des lois étrangères, et de ne pas se borner à reproduire le bref article 3 du code Napoléon. Cet article ne pose que des règles négatives, il énumère certains cas dans lesquels la loi française doit être appliquée, sans dire dans quel cas il faut recourir à une autre loi. Cela pouvait suffire en France; cela ne suffit pas à Neuchâtel.

Dans le silence du code, faut-il s'attendre à voir la pratique suivre, sur cette question, les anciennes habitudes? Nous le pensons, et elle aura raison. Quoiqu'il régnât, dans les détails, une très-grande incertitude, la doctrine admise à Neuchâtel, si nous ne faisons erreur, était une transaction assez juste entre les deux systèmes de la territorialité et de la personnalité des droits. La règle, autant et plus qu'ailleurs, c'était le système territorial, c'est-à-dire que la loi neuchâteloise devait s'appliquer sans distinction à toutes les contestations portées devant les tribunaux neuchâtelois. Cette règle souffrait des exceptions, dont la plus considérable, comme partout ailleurs, se rapportait aux questions d'état et de capacité personnelle et à certains droits de famille des étrangers. Ici l'on reconnaissait impossible d'appliquer purement et simplement la loi neuchâteloise, et l'on recourait, non pas, comme presque partout, à la loi du lieu d'origine, mais à celle du domicile de l'étranger. Ainsi, par exemple, Neuchâtel a de tout temps revendiqué pour les autorités tutélaires de l'Etat la nomination et la surveillance des tuteurs dont pouvaient avoir besoin des étrangers domiciliés dans l'Etat, et il n'a jamais reculé, sur ce point, dans les conflits assez fréquents soulevés par d'autres cantons. On faisait ainsi aux lois étrangères la part moins large que dans beaucoup d'autres pays ; ce n'était pas injuste, parce qu'après tout un Etat ne doit rien aux lois étrangères; c'était utile et prudent;

parce que, dans un pays aussi ouvert à tous venants, la sûreté des contrats, avec le droit indigène, aurait été compromise s'il eût fallu si souvent tenir compte de tant de législations différentes ; c'était équitable, parce qu'en soumettant les étrangers aux lois du pays où ils étaient libres de ne pas entrer, on leur en accordait les bénéfices avec une largeur presque inconnue autre part. — Quoique le code ait posé en principe absolu que les lois concernant l'état et la capacité des personnes régissent les Neuchâtelois. même résidant en pays étrangers, nous ne voyons aucun motif de supposer que, pour le cas inverse des étrangers résidant à Neuchâtel, il ait admis la même règle dans toute son étendue.

Le code zuricois, dans son *Introduction*, traite uniquement cette matière de la collision des statuts. Il commence par formuler en règle générale le principe territorial, pour énumérer ensuite les exceptions, qui sont les mêmes que le droit commun admet d'ordinaire, et que le droit neuchâtelois, selon nous, restreint davantage. Quant aux questions de capacité et aux rapports de famille entr'autres, y compris la tutelle, il accorde à la loi du lieu d'origine une très-grande influence. En un travail comme celui-ci, nous ne pouvons entrer dans le détail de ses dispositions.

Dans le droit des personnes, trois questions, que les deux codes traitent diversement, présentent un intérêt particulier et appellent l'examen. Nous voulons parler de la capacité des étrangers, de la mort civile, et des personnes juridiques (personnes fictives ou morales).

Autre chose est de savoir si, comment et dans quelles limites, la loi d'un Etat doit tenir compte des lois des autres Etats, autre chose de déterminer si la jouissance des droits civils appartient, dans un Etat, aux étrangers comme aux citoyens. A l'origine de toutes les législations,— du droit romain, destiné pourtant à devenir la raison écrite de l'humanité en jurisprudence, et à conquérir le monde comme les armes romaines, aussi bien que des lois germaniques, destinées à fondre la dureté des institutions civiles sous la chaleur fraternelle du christianisme, — tout droit est la propriété exclusive d'une nation jalouse, qui ne connaît en dehors d'elle que des ennemis, qui ne demande pas aux étrangers de respecter ses droits, et qui ne leur offre pas de reconnaître les leurs. Aussi l'étranger n'a-t-il point de titre à la protection de la loi: sa personne et ses

biens ne subsistent qu'à *bien plaire*, jusqu'à ce qu'il convienne à l'un des citoyens de se les approprier. Plus tard, de bonne heure déjà, les besoins croissants de commerce et de paix procurent aux étrangers une sécurité moins précaire. Dans les Etats du moyen-âge, le roi les prend sous sa protection spéciale, précisément parce qu'ils ne sont pas au bénéfice de la garantie réciproque qui lie les membres de la nation. Enfin, dans l'Europe moderne, avec la séparation toujours plus complète du droit public et du droit privé, avec les exigences du commerce et les influences morales qui dirigent les Etats, le droit privé est devenu domaine commun de tous les hommes, qui n'ont besoin, pour y prétendre, dans aucun pays chrétien, d'aucun autre titre que de leur qualité d'hommes. Le code de Zurich inscrit au premier article de son premier livre : « Tout homme est régulièrement capable de toute espèce de droits privés. Il n'y a pas d'homme sans droits. »

Mais si telle est incontestablement la règle expresse ou tacite de presque toutes les législations modernes, cette règle souffre encore, et presque partout, des exceptions. L'ancien exclusisme national a produit des effets qui lui ont survécu. Les droits d'aubaine et de traite foraine, les priviléges des nationaux sur les étrangers dans les faillites étaient encore, avec bien d'autres, loi commune du XVIII[e] siècle, et ne sont pas sans doute abolis dans toute l'Europe. Le code français, après une révolution accomplie au nom des droits de l'homme, n'attribue aux étrangers que les mêmes droits civils qui sont accordés aux Français *par les traités* de la nation à laquelle ils appartiennent ; il autorise les Français à citer devant les tribunaux de France les étrangers domiciliés hors de France ; il maintient le droit d'aubaine à l'égard des ressortissants d'Etats qui exercent le même droit à l'égard des Français, laissant à la Restauration le mérite de supprimer ce vestige de la vieille jalousie [1].

Le code de Neuchâtel n'a pas imité la France. Il porte, art. 8 : « Tous ceux qui résident ou habitent sur le territoire neuchâtelois jouissent des droits civils, quelle que soit d'ailleurs leur origine. » Nous pensons même que, dans son intention, hors les cas spéciaux

[1] C'est une loi de 1819 qui a admis sans réserve les étrangers à succéder, à disposer et à recevoir, de la même manière que les Français, dans toute l'étendue du royaume.

prévus par des lois, l'étranger domicilié hors de Neuchâtel est protégé par la loi du pays comme le serait un Neuchâtelois.

Car, au contraire de la plupart des autres Etats de l'Europe, c'est une tradition, à Neuchâtel, de reconnaître à l'étranger la plénitude des droits civils. Autant ce petit peuple, fier de sa liberté politique, la communiquait difficilement aux étrangers par la naturalisation, autant, jusqu'en 1848, et même, dans certaines limites, jusqu'aujourd'hui, il a tenu habituellement fermée la porte de son droit public, autant aussi il ouvrait sans crainte le large accès de son droit privé. Soit esprit de haute équité, soit calcul d'intérêt, soit souvenir de ses origines, Neuchâtel, sans s'informer si on lui rendait la pareille, distribuait la justice à tous, comme le bien commun de tous. Une fois seulement, en 1733, pressé de toutes part par les législations égoïstes du 18e siècle, subissant peut-être l'influence des théories économiques de l'époque, il se mit en défense au moyen d'une loi de réciprocité qui, pour quelques cas énumérés, prescrivait de n'accorder à l'étranger que les mêmes droits que les Neuchâtelois auraient pu exercer dans son pays. Nous ne croyons pas que la réciprocité ait jamais été étendue à d'autres cas : depuis longtemps au moins elle ne se pratique pas.

Les résultats ont donné raison à l'apparente imprévoyance de Neuchâtel. Le 19e siècle se charge de démontrer, par l'expérience et par la théorie, que la justice et la liberté ne nuisent qu'à ceux qui ne veulent pas être justes et libres. Réserver aux indigènes la jouissance des droits civils, c'est faire en jurisprudence ce que font en économie les partisans des prohibitions de produits étrangers. Ne conférer aux étrangers que la même somme de droits qu'ils nous reconnaissent, c'est imiter le système des représailles en matière de douanes. Pendant des siècles les nations se sont fait une guerre commerciale à coups de tarifs et de prohibitions, une guerre d'intérêts privés en se mesurant la justice dans les proportions les plus favorables aux nationaux et les plus odieuses aux étrangers. Il se trouve qu'au bout de la guerre, les vainqueurs sont ceux qui n'ont pas combattu. Nous ne savons si Zurich a observé le libre-échange et l'égalité des droits civils avec la même persévérance que Neuchâtel. En tous cas, il les observe aujourd'hui. L'état économique de ces deux cantons leur assure qu'ils ne se sont pas trompés. C'est un honneur pour eux, et cet honneur n'est pas

encore devenu banal, de pouvoir écrire dans leurs codes, sans provoquer aucune résistance, sans froisser aucun intérêt, qu'ils garantissent à tout homme, sur leur sol, tous les droits qui peuvent appartenir à un homme.

On sait que le code français a conservé la mort civile, qu'il lui a même attribué des effets dont le droit antérieur, dans sa dureté, avait su se tenir éloigné. Telle que la conçoit le code français, la mort civile, héritage des doctrines romaines sur l'esclavage, quoique inconnue au droit romain, est littéralement une mort. L'homme qu'elle atteint est retranché du nombre de ceux qui respirent l'air du droit; la loi lui enlève ses biens et sa famille et l'ensevelit dans une incapacité totale. Peu de législations ont suivi le code français dans cette voie, qu'il croyait conséquente et qui n'était qu'injuste. Presque toutes, en privant les condamnés pour crimes capitaux de la plus grande partie de leurs droits quant aux biens, leur ont au moins laissé leurs droits de famille. Aujourd'hui c'est en France une chose jugée. La mort civile n'y trouve plus de défenseurs; en ce moment, on s'y occupe de l'abolir : elle a existé jusqu'ici par la seule raison de son existence même, parce qu'une fois entrée dans le code, on n'a su comment l'en écarter, parce qu'il est plus difficile de corriger une mauvaise loi que d'en faire une bonne. Elle ne s'applique guère qu'à ceux précisément qui n'ont pas de biens et qui ne se soucient pas de leur famille: accessoire des peines les plus graves, son effet exemplaire disparaît devant le terrible appareil de la peine principale : elle n'est donc point utile. Elle frappe inégalement ceux pour qui la vie civile est tout et ceux pour qui elle n'est rien : elle n'est donc pas juste. Elle ose porter la main sur la famille et dissoudre le mariage, malgré l'époux coupable et l'époux innocent : elle n'est donc pas morale.

Le code zuricois ne connaît pas la mort civile. *Il n'y a pas*, à Zurich, *d'hommes sans droits*. Le code zuricois s'est fait honneur d'exprimer catégoriquement ce principe, qui est une des vraies conquêtes des temps modernes. Le code neuchâtelois n'a pas fait de même : sans établir la mort civile, il a laissé aux lois pénales la faculté de l'établir. « La privation des droits civils, » c'est ainsi qu'il s'exprime, « peut être partielle ou totale: » or la privation totale des droits civils, c'est la mort civile. Le conseil d'Etat, dans son rapport, se prononce, il est vrai, contre l'introduction « de

cet état légal complètement inconnu à Neuchâtel ; » mais alors, pourquoi craindre de le dire dans le code même, et surtout pourquoi autoriser une privation totale des droits civils ? Nous ne nous faisons aucune illusion sur la vraie portée de cette question, qui est à-peu-près de pure théorie et non d'application. L'état des mœurs à Neuchâtel ne donne pas à craindre que la mort civile puisse y devenir fréquente. Mais puisqu'on en était à proclamer des principes, il nous semble qu'on aurait bien fait d'énoncer celui-là précisément qui est admis par tout le monde, et que, dans un code imité du code Napoléon, il n'était pas à propos de passer sous silence.

Dans l'état actuel des nations européennes, un article de loi suffirait pour déterminer quelles sont, quant aux individus, les conditions de la capacité du droit. Tout homme est une personne : ainsi pourrait à la rigueur se résumer tout le droit des personnes, si l'on entendait restreindre aux individus humains la faculté d'avoir des droits. Mais toute personne n'est pas un homme, et la tâche principale d'une législation sur le droit des personnes, c'est de déterminer quels êtres peuvent avoir des droits sans être hommes. Le code de Zurich consacre un grand nombre d'articles à énumérer les personnes juridiques, qu'il distingue en corporations et en fonds (Stiftungen), les conditions auxquelles elles prennent naissance, les droits de l'Etat à leur égard, l'organisation des corporations et les pouvoirs de leurs membres, tout ce qui en un mot est nécessaire pour faire reconnaître une personne juridique et pour donner à cet être fictif des organes qui lui permettent d'avoir, et d'agir, dans sa sphère, aussi bien qu'un homme. Ses dispositions témoignent d'un grand libéralisme : en particulier il admet beaucoup de personnes juridiques à naître et à s'administrer sans l'intervention de l'Etat. On sent que, loin de craindre pour l'Etat la multitude des associations locales, il aime ce redoublement de vie qui se manifeste et s'entretient par autant de centres subordonnés qu'il y a de personnes juridiques.

Le code neuchâtelois se tait. A l'exemple du code français, il ne contient pas un texte qui consacre explicitement l'existence des personnes juridiques.

Dans le code français, ce silence ne surprend pas. Il est en France des personnes morales que nul ne conteste : les sociétés de com-

merce. L'Etat un et indivisible ne saurait en avoir peur. Mais les communes y végètent pauvrement sous les chaînes dont les enserre le pouvoir administratif, et les fondations et corporations pour des objets spéciaux d'utilité publique n'y sont pas assez nombreuses pour nécessiter des lois. Si le code français n'a rien dit à cet égard, c'est une imperfection considérable, car, si restreintes qu'il eût voulu les faire, encore devait-il les nommer : mais c'est aussi peut-être un calcul politique, correspondant très-bien aux vœux de la révolution, qui avait produit le code, et aux instincts français, amis de toutes les uniformités.

En Suisse, à Neuchâtel, cela surprend. La Suisse est le pays de la diversité. Les communes en sont la pierre fondamentale : les associations et corporations y pullulent ; même depuis les dernières révolutions, dans les cantons allemands surtout, les communes sont demeurées debout et respectées, et, avec elles, l'esprit communal, créateur de toutes les fondations privées. A Neuchâtel, le passé a donné naissance, avec les communes, à des personnes morales de toute espèce, qui sont aujourd'hui un fait toujours vivant avec lequel on ne peut refuser de compter : le présent, quoique plus rarement, en voit naître de nouvelles. Il est nécessaire qu'elles sachent elles-mêmes les règles qui les régissent : il faut surtout que les tiers soient informés et de leur existence et de leurs capacités. Pourquoi le code a-t-il gardé sur toutes ces questions le silence le plus absolu, laissant ainsi dans son ordonnance une lacune que comble seule cette coutume même qu'il voulait remplacer ?

Ce n'est pas oubli, puisque ce silence a soulevé dans le grand-conseil d'assez longues discussions. Ce n'est pas besoin de suivre pas à pas le code français, puisqu'on a apporté au code français, sur d'autres points, des modifications assez graves. Ce n'est pas négation pure et simple de l'existence des personnes morales, car, dans la discussion, on l'a reconnue de toute part, et l'on a même, pour défendre le code, invoqué la Constitution, supérieure au code, et qui garantit les communes. A notre avis, c'est l'effet et l'un des plus clairs symptômes de cette tendance politique du code neuchâtelois que nous signalions dans notre premier article. L'instinct de la révolution a deviné dans les communes et dans toutes les associations privées, quelque chose d'hostile : la loi de nivelle-

ment, qui est celle de la révolution neuchâteloise, s'est heurtée à la loi de diversité libre, qui est celle du passé de Neuchâtel. Il n'était pas possible de contester l'existence des personnes morales; mais il répugnait de la déclarer dans ce code même qui, une fois adopté, trouvera, dans la masse d'intérêts privés qui s'y rattacheront aussitôt, plus de garanties de durée qu'aucune constitution. Plus tard, le code a enlevé aux hospices, communes, ou établissements d'utilité publique le droit d'accepter des donations excédant 2000 francs sans l'autorisation du conseil d'Etat; obéissant alors aux mêmes instincts, il reconnaissait implicitement l'existence de ces personnes juridiques, mais pour les restreindre dans des limites telles qu'en certains cas il ne serait pas difficile au gouvernement de les faire mourir d'inanition.

Un fait assez curieux à relever en terminant, c'est la divergence des deux codes en ce qui concerne l'âge de la majorité. A Zurich, le projet de code la fixait à 24, la commission de révision l'a réduit à 21 ans. A Neuchâtel, la majorité commence dès la 19e année révolue. Le code neuchâtelois se rattache sur ce point à la coutume et se sépare du code français qui exige 21 ans. La majorité neuchâteloise est probablement une des plus précoces que l'on connaisse; pour notre part, nous ne savons aucun pays où la minorité ne dure plus longtemps. Le code fribourgeois la prolonge jusqu'à 20 ans, le code vaudois jusqu'à 23, le code bernois jusqu'à 24. Sous le climat de la Suisse, l'âge de 19 ans peut dans bien des cas n'être pas le signe certain d'une pleine maturité d'esprit; cependant cette disposition, aussi ancienne à Neuchâtel que la coutume elle-même, n'y a jamais soulevé de plaintes. Peut-être, au contraire, dans les localités industrielles, serait-on enclin à favoriser l'émancipation expresse ou tacite des mineurs de 19 ans. Ici et partout, dans son droit civil, Neuchâtel semble s'être appliqué d'avance à créer un peuple de négociants, à transformer son sol en un théâtre d'affaires. Hasard ou sagesse, il y a réussi. Mais que celui qui est debout prenne garde qu'il ne tombe, qu'il ne tombe par l'abus de sa force.

J.

AUX LECTRICES.

—

Connaissant fort peu les salons,
Par conséquent l'art de vous plaire,
L'agreste muse des vallons
Devrait-elle se contrefaire?....
Laissons-lui sa simplicité,
Cet abandon d'un cœur novice,
Une grâce de la beauté,
Ce lot de plus d'une lectrice.

Le naturel, ce don charmant,
Parfois le reflet du génie,
Apprécié si rarement,
Est en butte à la raillerie;
Le bel esprit, comme le fard,
N'a que la valeur du factice;
La beauté sait plaire sans art,
Souviens-t'en bien jeune lectrice.

Le promeneur sous un buisson,
Où s'égosille la fauvette,
Aime à s'asseoir sur le gazon
Parfumé par la violette:
Recherche-t-on ainsi l'auteur
Dont la muse, sans artifice,
N'a pour accents que ceux du cœur?....
C'est assez rare, ô ma lectrice.

Laissez-nous chanter des hameaux
Les labeurs et les amourettes :
Le peuple trouve nos chants beaux
Et nous prend pour de grands poètes :
Si nos chants sont rudes, parfois,
De sombres jours ils sont l'indice ;
S'il en est de doux pour ta voix,
Sois indulgente, ô ma lectrice.

Le même rayon de soleil
Va du palais à la chaumière :
Ainsi, l'art est au jour pareil
Sur tout il répand la lumière ;
Seulement, nos simples chansons,
Est-ce indifférence ou justice ?
Ont rarement dans les salons
Su captiver une lectrice.

Un seul mot, à vous qui n'aimez
Que ces doux vers de fantaisie,
Gracieux, coquets, parfumés,
Sans défauts, mais sans poésie.....
Si, par hasard, un de nos chants
Comme un intrus chez vous se glisse,
Il reprendrait la clé des champs
Pour y trouver une lectrice.

F. Oyex.

Clarens.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

Paris, 16 août 1854.

De quoi parler aujourd'hui? Les journaux ne disent rien, n'apprennent rien, ne contiennent rien, mais absolument rien. Qui en a lu un, les a lus tous, et qu'on en lise seulement un, c'est encore du temps perdu. Les journaux allemands surtout, qui de loin, *major et longinquo reverentia,* passaient pour être des modèles, du moins en fait de solidité et d'exactitude, se sont irrémissiblement perdus de réputation avec leurs nouvelles ténébreuses et sans cesse démenties des négociations diplomatiques et du théâtre de la guerre. Les journaux anglais, moins vagues et plus nets, se contredisent également à qui mieux mieux. Les journaux français sont toujours tout ahuris et décontenancés, quand ils ne peuvent pas faire un premier-Paris en règle, où l'on discute au lieu de raconter; mais, pour discuter, encore faut-il des faits. Enfin, comme nous l'écrit très-bien un de nos amis, « lire les journaux est un métier de dupe si jamais il en fut, car on en avale de toutes les couleurs et on finit par ne plus croire à rien. »

En France, on explique volontiers cette nullité des journaux uniquement par le régime légal et les mesures d'administration auxquelles la presse est soumise, et dont même notre humble et inoffensive *Chronique* semblerait s'être ressentie dans ses derniers numéros. Quelque intéressé que nous soyons nous-mêmes, pour notre faible part, à adopter aussi cette explication, nous ne croyons point qu'elle soit la seule, ni peut-être la principale. L'insignifiance actuelle des journaux, des journaux français notamment, car il faut bien leur reconnaître ce genre de prééminence, cette insignifiance, disons-nous, si grande qu'elle soit même en comparaison de ce qu'elle était déjà il y a quelques années, tient encore à d'autres causes qu'au régime po-

litique. Elle tient peut-être avant tout, du moins plus profondément, aux habitudes de la presse parisienne et à l'état général des esprits.

La presse parisienne était dans la nécessité et, avouons-le, avait besoin pour elle-même de se transformer. C'était peut-être difficile; mais enfin elle n'a pas su le faire. Point d'esprit réellement novateur, c'est-à-dire créateur: pas même M. Emile de Girardin, qui se contente de remuer des mots, de faire tourbillonner des phrases encore plus que des idées, ou de dresser en l'air des systèmes qui ne parviennent jamais à prendre pied et à toucher terre, parce qu'il leur manque ce je ne sais quoi dont rien ne peut se passer, cette petite chose imperceptible, invisible, impalpable qui n'en veut pas moins sa place partout, et qu'on appelle le cœur humain, l'âme humaine. Aussi en désespoir de cause, et voyant qu'il ne lui servait décidément de rien d'aligner des alinéas, se met-il à les étager typographiquement en escalier :

» La liberté est un arbre qui a pour branches et pour rameaux :

» La liberté de penser,
de prier,
de parler,
d'écrire,
de correspondre,
d'imprimer,
de discuter,
d'enseigner,
de se réunir,
de s'associer;

» La liberté de travailler,
d'échanger,
de consommer;

» La liberté d'acquérir,
de posséder,
de vendre,
de prêter,
de donner,
de contracter;

» La liberté de résider,
de circuler. »

Sans doute, cela frappe beaucoup les yeux; mais c'est avouer aussi que l'on désespère de frapper mieux et d'atteindre ailleurs.

Puis, surtout, il y aurait bien des choses à dire sur le ménage intérieur d'un grand journal parisien, sur cette espèce d'usine souterraine et sur les vieux procédés de fabrication dont on s'y sert. A voir cette énorme machine, on se figure qu'il y faut un nombre considérable de rouages et d'employés : c'est une erreur. De plus, on se garde bien de les renouveler, et ceux qui occupent la place sont là pour en barrer les avenues et dépister les naïfs qui se croiraient des droits à y entrer: il y a mille moyens de les évincer, de les égarer, de les faire donner dans des chausses-trappes ou dans des fondrières quand ils se croient sur la porte ou du moins sur la route, et il va sans dire que, de tous ces moyens, les plus honnêtes en apparence sont les meilleurs.

Le personnel d'un journal se conserve donc le même tant qu'il peut; et naturellement, ne se renouvelant pas, il ne renouvelle pas non plus le journal, et le conserve aussi tel qu'il est. L'essentiel est que la machine soit montée, puis, qu'elle aille alors toute seule: c'est si commode! cela nécessite bien moins de peine et bien moins de frais. En tête, pour plat de résistance, le premier-Paris, ce qu'on appelle vulgairement une *tartine;* en queue, pour le dessert, le feuilleton, particulièrement le feuilleton dramatique du lundi; des feuilletons-romans dont la mode et le prix ont beaucoup baissé, quelques articles *Sciences* ou *Variétés* de loin en loin pour avoir l'air de tenir compte des savants et des délicats; puis, entre deux, les nouvelles et les faits divers, tout simplement découpés avec une paire de ciseaux dans les autres journaux, français ou étrangers; et enfin la rente et les annonces, celles-ci couvrant toute la quatrième page, souvent une partie de la troisième, et sous leur modeste apparence constituant en réalité le mets le plus substantiel pour les lecteurs, je me trompe, pour les propriétaires du journal. Je vous ai dit la machine: voilà les produits.

Or, le premier-Paris n'est plus guère possible, la discussion étant bien permise dans certaines limites, mais non l'opposition, avec laquelle seule le premier-Paris peut fleurir à son aise et s'épanouir. Il lui resterait bien l'exposé et l'appréciation des faits du dehors; mais, outre qu'ici encore il y a des limites, il était bien plus facile de raisonner, comme autrefois, à perte de vue, que de se renseigner un peu consciencieusement sur les faits. D'ailleurs, ceux-ci semblent avoir pris un malin plaisir cette année à se jouer des amateurs et des donneurs de nouvelles; on les a vus, redoublant de mystère, renvoyer de semaine en semaine la révélation de leur secret. C'était à en *donner sa langue aux chiens*, comme on dit, et comme l'a fait positive-

ment un jour le *Constitutionnel*, déclarant, quant aux nouvelles du théâtre de la guerre, que pour lui il n'y comprenait plus rien. Déjà bien flasque et ridé dans son beau temps, bien usé, bien ritournelle, que peut donc être aujourd'hui le premier-Paris? Nous avons dit ce qu'était le feuilleton, le plus souvent affaire de coulisses pour le compte-rendu des théâtres, en baisse et ne se renouvelant point pour le roman, et comment se taillaient les nouvelles et les faits divers. Une paire de ciseaux en fait l'affaire, et chaque journal ayant la sienne, ne vous étonnez pas si, dans tous, cette partie est exactement la même fil pour fil, puisqu'elle a été tirée de la même étoffe, par le même procédé, et sur le même patron. Restent les annonces, qui sont, il est vrai, plus variées; mais elles ne sont pourtant pas d'un genre littéraire bien relevé ni, à la longue, bien récréatif.

Tel est, sans trop de satire, je vous jure, ce qu'on donne en pâture au public hébété, qui ne s'en jette pas moins là dessus matin et soir, trouvant sans doute le repas bien maigre, la viande bien creuse, plusieurs se disant peut-être: *On ne m'y rattrapera plus!* mais tous n'y revenant pas moins de plus belle le lendemain.

C'est qu'en effet l'état actuel de la presse quotidienne tient aussi à la disposition d'esprit des lecteurs. Ils voudraient bien qu'on les intéressât davantage; mais ils oublient une chose, c'est que cela est devenu bien plus difficile, et que la presse fût-elle libre de reprendre ses anciennes allures, ils n'y trouveraient nullement le même plaisir qu'autrefois. Ils en sont les premiers dégoûtés. L'ancien public est vieilli, et le nouveau n'est pas fait. On est toujours las, au fond, de discussions, de systèmes : on en a tant vu passer et repasser comme un vain bruit dans les airs, on en a été si lourdement et si inutilement agité que, bien loin d'en désirer le retour, on le craindrait peut-être. On est fort en état de se passionner encore pour des intérêts (de cela on n'est jamais lassé); on ne l'est plus en ce moment de se passionner pour des idées. Hors du domaine des intérêts, on n'a plus guère que de la curiosité. Et c'est pour cela aussi qu'on soupire avec tant d'ardeur après des nouvelles et des faits, tandis qu'on se passe fort bien des raisonnements. La question d'Orient est la seule grande question politique du jour, la seule où se cache et s'agite encore une cause, un principe; mais elle est d'une nature essentiellement militaire et diplomatique, qui ne peut bien se révéler et répondre à la préoccupation générale que par des faits : or, sa marche, comme il était naturel de s'y attendre, quoiqu'on ne s'y soit pas attendu de prime abord, a été jusqu'ici lente et couverte, la plupart du temps même secrète, et les

événements saillants n'y abondent pas. De quoi donc parler aujourd'hui? répéterons-nous en terminant. On lâcherait la bride aux journaux, on la leur jetterait sur le cou, que, surtout s'ils ne s'ingéniaient pas davantage, s'ils continuaient à tourner et virer dans leur cercle tout fait comme dans un manége, ils ne sauraient trop que dire de plus au public, à moins de recommencer leurs vieilles dissertations quotidiennes, dont le peu qu'on en essaie encore de temps en temps, montre assez qu'elles n'auraient plus le même succès et ne répondraient plus aux besoins d'une époque nouvelle.

—

— Ces pages aussitôt envolées qu'imprimées, et qui par là déjà méritent bien leur titre de *petites feuilles*, *petits feuillets* ou *feuilletons*, sont loin, il s'en faut! de remplir toujours leur but, qui est d'amuser et de distraire : encore moins s'attend-on à y trouver mieux : c'est pourtant ce qui nous est arrivé. En ayant parcouru dernièrement quelques-unes assez récentes, mais déjà oubliées, nous sommes tombé sur le passage suivant, qui nous a frappé. Il est d'un écrivain français, et contient, comme on le verra, l'aveu franc jusqu'à la crudité, aveu bien rare à ce point en France, de ce que nous croyons, nous aussi, la vérité, au moins quant au fait en lui-même, si nous voyons à ce fait d'autres causes encore et une origine plus profonde et plus compliquée que celle dont parle l'auteur qui n'a pas craint de le relever. Voici ce morceau; quoique assez grossement écrit, il nous a semblé mériter d'être conservé :

« La France est monarchique, répètent incessamment les partisans de l'ancienne forme de gouvernement. Il ne nous coûte rien d'avouer qu'il y a beaucoup de vrai dans cette affirmation, en ceci notamment que l'un des mobiles les plus vivants de l'ancienne monarchie a été, nous ne disons pas l'orgueil, mais la VANITÉ.

» Or, malgré des révolutions successives et radicales dans nos lois, nos mœurs sont restées presque entièrement ce que l'ancienne monarchie les a faites à l'endroit de la VANITÉ. Parcourez l'échelle sociale et vous constaterez presque à chaque pas l'intensité de cette maladie incurable, à nous léguée par les quinze siècles de l'ancienne monarchie : la VANITÉ.

» Oui, la VANITÉ, cette maladie honteuse, nous ronge, nous épuise, nous abâtardit; elle vicie et paralyse notre âme; elle atrophie notre dignité naturelle, nous avilit, nous hébète, et, comme toutes les maladies invétérées, contient le germe, le ferment d'autres maux qui sont, à la maladie principale, ce que les rameaux sont au tronc. La fourberie, le parjure, la dissipation, le dol, le vol, l'égoïsme, l'in-

gratitude, l'oubli des devoirs sacrés de la famille, la plus dégradante sujétion à ce qui peut répondre au prurit de cette âcre et cuisante lèpre dont nous sommes dévorés, — toutes ces indignités procèdent de la VANITÉ.

» Certes, on l'a dit et prouvé depuis longtemps: ce siècle est le *siècle de l'argent;* mais l'argent n'est que le *moyen*, la vanité est le BUT.

» Combien de gens se sont enrichis à force d'expédients souvent coupables, uniquement dans l'espoir de pouvoir un jour *vaniteusement paraître!*

» Combien de négociants, parvenus à une fortune considérable, ont sacrifié leur fille (sacrifice au devant duquel la victime courait d'ailleurs avec joie) à la *vanité* de quelque alliance aristocratique, alliance où la jeune épouse et la famille ne trouvaient bientôt que larmes, déceptions, dédains et ruine!

» Combien d'employés longtemps intègres, honorables, mais d'un caractère faible, furent conduits peu à peu à des infidélités, à des malversations, à des vols, à l'infamie, pour subvenir à des dépenses exigées par l'impitoyable vanité d'une femme dominatrice!

» Combien de banquiers,. frauduleux faillis, ruinèrent de nombreuses familles, et se déshonorèrent pour donner des fêtes brillantes où trônait leur vanité!

» Combien de jeunes héritiers, après avoir dissipé leur patrimoine pour étaler leur vanité dans une élégante voiture, aux côtés de quelque impure en renom, descendirent de degré en degré jusqu'à la misère, à la dégradation, au crime!

» Combien de gens mentirent à leur avenir et à leur passé, renièrent leur foi politique pour obtenir quelque ridicule et vain titre de comte ou de baron, en ces temps d'égalité civile où la loi n'établissait aucune distinction entre un duc ou tout autre citoyen!

» Combien de femmes, après avoir longtemps vécu dans une condition obscure, partageant un jour la subite élévation de leur mari, appelé, grâce à son mérite, à une haute fonction publique, et désormais habituées aux honneurs, au luxe qui flatte leur *vanité*, ne voulaient plus renoncer à ces avantages? Ensuite d'un profond revirement politique, venait l'heure où un homme ne pouvait, sans lâche apostasie, conserver les fonctions qu'il occupait: sa femme l'obsédait, l'excédait, et, à force de tenacité, l'obligeait souvent à renier son passé, en ne résignant pas des fonctions qu'il ne pouvait conserver sans honte.

» Mais comment sa femme eût-elle renoncé à ce brillant hôtel, à ces nombreux domestiques, à cette voiture, à ces fastueux repas, à ces empressements, à ces distinctions si chères à sa *vanité?*

» Quoi! ses bonnes amies l'avaient vue logée au quatrième étage, sortir par le mauvais temps avec des socques et un parapluie: elles crevaient de jalousie, d'envie, et elle leur eût donné le spectacle humiliant de sa déchéance!

» Non, non, ses bonnes amies devaient continuer de la jalouser, de l'envier, dût son mari se déshonorer aux yeux des honnêtes gens.»....

Maintenant voulez-vous savoir qui parle si bien et qui avoue si rondement la vérité? Je vais vous le dire, car vous ne pourriez guère le deviner. C'est Eugène Sue, et il ne s'est pas contenté d'exprimer son opinion, il a fait sur cette idée de la vanité tout un roman, *la Famille Jouffroy*. Ce n'est pas un de ses meilleurs : chose même assez singulière! l'ensemble en est invraisemblable, il laisse trop l'impression d'une histoire inventée à plaisir; et pourtant la plupart des détails, les grandes scènes surtout sont d'une vérité telle qu'elles pourraient figurer dans la *Gazette des Tribunaux*, où chacun a pu en lire en effet de pareilles. Dans cette vérité de fait d'une part, et dans cette invraisemblance littéraire de l'autre, il y a un problème d'art que nous n'avons pas le temps d'analyser, et d'ailleurs le résumé s'en trouve peut-être dans le désaccord qu'il peut y avoir entre le *vrai* et le *vraisemblable* suivant le fameux vers de Boileau. On pourrait disputer aussi, ou du moins faire des réserves, sur la source monarchique de cette vanité que l'auteur, dans le morceau que nous avons cité et qui lui sert de conclusion morale, reproche si hautement à ses compatriotes. La monarchie a certainement créé en France tout un peuple de cour à divers degrés, et qui est ici plus nombreux encore que partout ailleurs; mais on pourrait demander si, en cela, la monarchie n'a pas aussi répondu au caractère national et, au lieu de le créer, si elle ne l'a pas seulement développé et servi à souhait. Tout ceci nous mènerait trop loin. Nous n'avons voulu qu'enregistrer l'aveu. Nous n'aurions pas osé le faire aussi net; mais de la part d'un écrivain français et se servant d'un organe, *le Siècle*, assez répandu pour avoir la prétention légitime d'exprimer aussi à son point de vue le caractère national, un tel aveu ne saurait être suspect.

— Nos lecteurs savent déjà depuis longtemps la mort si regrettable et si regrettée de M. Emile Souvestre, enlevé tout-à-coup, après une indisposition de quelques jours et assez peu marquée, par un mal intérieur que la soudaineté même du dernier moment n'a permis ni de conjurer ni de connaître. Tous les journaux, et plusieurs même de l'étranger, au milieu de leurs légèretés accoutumées de pensée et de style, ont rendu sincèrement hommage au talent de notre ami, et à son beau et noble caractère. Un des pasteurs protestants de Paris, M. Martin-Paschoud, a prononcé sur sa tombe quelques paroles aussi vraies et rigoureusement justes que bien dites et bien senties; il a

rappelé que M. Emile Souvestre n'ayant plus la même foi que l'Eglise dans laquelle il était né, était trop sincère pour n'en avoir pas cessé dès lors la pratique. Sur ce point ni sur tous les autres, dont l'ensemble composait un caractère si rare et si élevé, nous n'avons rien à apprendre à la plupart de nos lecteurs. Presque tous aussi ont pu apprécier l'enseignement facile, abondant et aimable du professeur, en qui ils retrouvaient le narrateur moral et intime du *Magasin Pittoresque*. Ceux qui ont approché de sa personne savent mieux qu'on ne peut le dire sa parfaite bonté, sa générosité inépuisable de cœur et d'action, l'amabilité peu commune de sa conversation, la sûreté de son commerce, la flamme de sa pensée pour toute chose élevée et dévouée, son horreur du mal, de la corruption, de l'égoïsme, de l'hypocrisie même la mieux intentionnée. Droit, loyal, plein de sens et de jugement, dominant par le calme serein de son esprit les douleurs passionnées qu'il était capable de ressentir, et que souvent réveillèrent les événements publics ou les misères de l'humanité, il avait toujours, à rendre un service quelconque, le plaisir qu'on trouve ordinairement à en recevoir un essentiel. Son temps, si précieux, n'était jamais refusé à qui en avait besoin. La société fait une perte profonde quand un homme pareil lui est retiré : un homme toujours sur la brèche pour ce qui est moral, un esprit actif et incorruptible, un membre infatigable de la petite armée qui veut le bien et qui le fait pour tous, envers et contre tous.

Quant aux justes regrets de ses amis et de ceux qui l'ont bien connu, il faut renoncer à en dire la sincère et amère profondeur. Sa famille de cœur, et elle est nombreuse, en gardera un deuil éternel. Le respect dû à un si grand malheur nous interdit de toucher aux crêpes désespérés de son foyer domestique. Tout le monde a perdu quelque chose en le perdant : humainement parlant, les siens ont tout perdu.

— Un récent ouvrage de M. Jean Reinaud, *Terre et Ciel*, a fait une certaine sensation dans la partie du public qu'intéressent ce genre et ce mode de recherches, et s'écoule, dit-on, rapidement. Son titre déjà devait attirer l'attention sur lui, en surprenant les uns, en alléchant les autres et répondant, pour ceux-ci, à ce besoin de sonder le surnaturel et l'invisible, sur les bords duquel nous poussent, pour ainsi dire, les merveilleuses réalités de la science moderne, qui, en se jouant de l'espace et du temps, semble presque toucher au domaine où ils cessent d'exister, et n'avoir plus en quelque sorte que cette région mystérieuse à découvrir. Cependant, elle est toujours séparée de la nôtre par un abîme, et, malgré tout, cet abîme n'est pas

encore franchi. Mais plusieurs se flattent hardiment qu'il le sera, et cela par le développement de nos seules facultés naturelles. M. Jean Reinaud appartient à l'école qui attend tout de celles-ci et ne l'attend que d'elles, sans nouvelle et extraordinaire intervention du premier principe de vie. Rationaliste et spiritualiste à la fois, cette école a pour principe fondamental la perfectibilité indéfinie de l'esprit humain. A ses yeux, ce principe suffit. Nous verrons bien! oui, nous voulons dire que chacun de nous le verra. C'est toutefois quelque chose déjà que de reconnaître une autre vie, un *ciel*, quoiqu'on s'en forme des idées *terrestres*. De plus, celles de M. Jean Reinaud ne sont guère que le développement de ses études historiques et théoriques sur le système des Druides, dont il a donné une exposition remarquable, mais sur plusieurs points hypothétique. En général, un homme fort au courant de ce genre de méditations et de recherches sur l'autre vie et sur le monde spirituel, recherches qui ont produit toute une littérature à part, nous dit que le livre de M. Jean Reinaud, intéressant d'ailleurs, et surtout sincère et à bonne intention, lui a pourtant fait l'effet seulement d'un ouvrage de troisième main; tout en dénotant un chercheur et un penseur, il manque néanmoins de profondeur et de nouveauté réelle. Mais précisément par ce qui lui manque pour les esprits mieux au fait, par eux-mêmes ou par d'autres travaux, de cet ordre de sujets, il convient peut être davantage au public auquel il est destiné; et qu'il en ait été si bien accueilli, c'est peut-être aussi à noter comme signe du temps.

— Tout autre et d'une toute autre école, même de l'école directement opposée, puisqu'il vient de l'école ultramontaine, est l'ouvrage de M. Louis Nicolardot intitulé : *Ménage et finances de Voltaire*. Il fait non-seulement du bruit, et beaucoup plus de bruit que celui-là, il fait du tapage : à vrai dire, c'est bien dans ce but qu'il a été publié. L'auteur y examine en détail les faits et gestes de Voltaire, sa vie d'intérieur, les sources de sa fortune, etc. On sait de reste qu'il y a beaucoup à dire sur tout cela. Les Mémoires de Thiébauld qui, en sa qualité de lecteur du grand Frédéric, avait pu voir Voltaire de près, contiennent à cet égard des détails curieux et plus que singuliers. Il est difficile aussi de s'inscrire complètement en faux contre la version la moins connue de la mort de Voltaire, et surtout contre le témoignage écrasant du docte, grave et honnête Tronchin qui en parle comme médecin et comme témoin oculaire, et qui l'écrivant à un de ses amis, à Bonnet, je crois, termine son récit par cette terrible citation : *Furiis agitatus obiit*. Il est trop vrai : on n'en peut croire la version ar-

rangée, et Voltaire paraît avoir fini moins en philosophe et en patriarche qu'en désespéré. Mais est-ce de la vie et de la mort de Voltaire qu'il s'agit aujourd'hui, et sur ce dernier point particulièrement est-ce aux hommes de le juger? est-il enfin le seul écrivain que l'on admire et que l'on ne puisse estimer? L'attaque dont il vient d'être l'objet ne tend rien moins qu'à le représenter comme le dernier des misérables. Quand on y va de ce train et dans cet esprit-là, eût-on même un but utile, on le dépasse; on gâte soi-même à plaisir ce qu'on peut dire de vrai, et l'on ne fait qu'animer les adversaires et leur fournir des armes. Nous le disions il y a plus d'une année, à propos de l'hypocrisie d'une part, du fanatisme et des prétentions cléricales de l'autre: « On se remet à lire Voltaire, Voltaire déjà si bien passé de mode, qu'il était devenu du bon ton de ne parler non plus de lui que d'un vieux trépassé littéraire ([1]). » Le gros pamphlet de M. Nicolardot ne fera que lui rendre un plus grand nombre de lecteurs et de défenseurs.

— On nous parle d'un ouvrage allemand qui fait grand bruit de l'autre côté du Rhin, et qui a pour titre ces mots de la Genèse: *Eritis sicut Deus* (Vous serez comme des dieux). C'est, dans le cadre et sous la forme d'un roman, une critique de la philosophie hégélienne, critique très-fine, de bonne guerre et de bon goût, nous assure-t-on, et qui témoigne d'une grande connaissance de cette philosophie même et de la vie réelle. Plusieurs illustrations universitaires y figurent, et n'auraient pas lieu de s'en applaudir, à ce qu'il semble; parfaitement dépeintes, mais toujours avec convenance, on les reconnaît au premier coup-d'œil. Malgré son succès, l'auteur a voulu rester inconnu, et les recherches ni les suppositions n'avaient pu encore découvrir son secret.

— Un de nos amis protestants de Paris (il nous permettra de l'appeler ainsi, à titre de coreligionnaire), M. Paul Juillerat, a donné le mois passé, au Théâtre Français, une petite comédie en vers, *la Reine de Lesbos*, qui a été avantageusement distinguée par les amateurs de beaux vers. Tel est en effet son principal mérite, car c'est moins une pièce très dramatique qu'un tableau d'un art délicat, peint avec amour, et d'un grand fini de travail. Il faut quelque chose de plus au théâtre, mais c'est déjà beaucoup, pour un début, que de s'y faire remarquer.

— Sur l'Espagne, voici textuellement ce que nous écrivions déjà dans notre livraison de mars, cinq mois avant la révolution qui bou-

([1]) Voir notre *Chronique* de mars 1853, *Revue Suisse*, t. XVI, p. 249.

leverse aujourd'hui la Péninsule : « Son mouvement lui est jusqu'ici tout particulier, et il est même en partie provoqué par des causes personnelles : la plus active, qu'on ne dit pas, mais qui nous revient d'Espagnols bien informés, est l'inconduite, décidément par trop criante, de la reine. Cela passe, à ce qu'il paraît, toutes les bornes. De là un soulèvement d'opinion, que tous les partis cherchent à exploiter : les uns pour la république, les autres pour la duchesse de Montpensier, bien que son mari ait blessé la susceptibilité espagnole par son manque de tact dans ses efforts pour se rendre populaire ; d'autres encore et, dit-on, nombreux, pour le jeune roi de Portugal, qui, en épousant une infante et devenant roi d'Espagne, réunirait ainsi toute la péninsule sous les mêmes lois([1]). » Ainsi, on le voit, pour une petite *Chronique* babillarde nous n'étions pas si mal renseignés. Qu'il y ait eu une cause morale au soulèvement, c'est ce que prouve de reste ce mot, assurément étrange et nouveau en révolution, de *Moralité !* inscrit sur la bannière de l'émeute.

Dans cet ordre de faits, la réprobation populaire s'est surtout portée sur la reine-mère, à qui revenait en effet la plus grande part de responsabilité, soit comme mère, soit comme femme douée de plus de volonté que sa fille et de plus de caractère. On lui reproche surtout, à elle, ses concussions et son insatiable avidité. Le gouvernement mettait ou laissait mettre l'Espagne au pillage; dans cette dilapidation générale, la reine-mère était en position de prendre la plus large part à la curée, et elle paraît n'avoir mis ni scrupules ni bornes à en profiter : chemins de fer, mines, pots-de-vin, tout lui était bon, tout y passait. C'est même un pot-de-vin de plusieurs millions, imposé et obtenu par elle pour une concession de chemin de fer à l'une des sociétés rivales, qui, ayant été divulgué, a fait soudain déborder le vase, et fourni au mouvement l'occasion d'éclater. On sait qu'il est question de la mettre en jugement et d'exiger tout au moins d'elle de fortes restitutions : en attendant, elle est gardée à vue dans le palais d'une manière si serrée, que non-seulement toutes les avenues sont gardées jour et nuit, mais les issues des souterrains aboutissant dans la campagne surveillées et obstruées, et qu'aux portes de Madrid on visite jusqu'aux charrettes, aux chars de fumier et aux cercueils, pour que même de cette manière elle ne puisse pas s'échapper. Quand le mouvement s'est déclaré, elle demanda en vain le pouvoir et la dictature pour quelques heures : il s'en suivit une scène de famille, dans laquelle, dit-on, le sang fut près de couler. Elle voulait faire un coup

([1]) Voir notre *Chronique* de mars, page 210 de ce volume.

d'Etat, un Deux-Décembre; mais de tels coups, qui ne se répètent guère, peuvent encore moins s'imiter.

Que deviendra maintenant sa fille, aussi, en réalité, prisonnière? Espartero est une sorte de Lafayette espagnol : pourra-t-il mieux que l'autre contenir et diriger la révolution par laquelle il semble déjà être ou rester encore débordé? On n'a presque rien entendu dire du duc de Montpensier; décidément il ne paraît pas fait pour jouer un rôle en temps de révolution; son nom n'a guère plus été prononcé dans celle-ci que dans celle où tomba le trône de son père, et où sa jeune épouse se trouva seule dans les Tuileries fuyant de salle en salle devant le peuple qui s'y précipitait. En revanche, le roi de Portugal, don Pedro, a encore des partisans, et la république aussi, surtout à Barcelone, à ce qu'on prétend.

La révolution espagnole, si elle s'arrête à son début, aura d'ailleurs, été surtout une révolution militaire, c'est-à-dire une de ces révolutions qui ont plutôt pour résultat de remettre le pouvoir et la société en d'autres mains que de les changer. Quelques-uns ont l'idée assez naturelle, ce qui ne la rend pas cependant nécessairement vraie, que la Russie s'est trouvée mêlée aussi là-dedans : cette puissance aurait voulu par là donner du fil à retordre à la France et à l'Angleterre; mais on voit que l'empereur des Français reste bien tranquille, le gouvernement anglais de même, qu'ils n'en poursuivent pas moins leurs plans contre la Russie, et que, pour l'Espagne, ils laissent faire et attendent les événements.

— En Orient, voilà le czar qui bat décidément en retraite, et qui commence à *mettre les pouces,* pour employer la rude énergie d'un terme vulgaire. Les deux puissances alliées paraissent toujours décidées à les lui serrer. Le fond de la pensée des Russes était, et sans doute est toujours, que cette alliance, si nouvelle dans l'histoire, ne pouvait pas tenir, ne tiendrait pas longtemps. C'est là-dessus qu'ils comptaient. Mais l'attitude de l'Angleterre et de la France, les immenses préparatifs qui s'y continuent pour pousser la guerre avec une régularité et un appareil formidables, doivent leur faire craindre que, sur ce point aussi, ils ne se soient trompés.

Neuchâtel, 22 août 1854.

La seconde assemblée législative de la nouvelle Confédération a terminé paisiblement ses travaux. On a remarqué dans la dernière session l'absence de débats politiques et la prompte expédition des affaires administratives. Cependant la pensée politique qui a formé cette

assemblée, en marque encore les dernières délibérations. Cette pensée, c'est le développement des germes de centralisation que renferme la Constitution de 1848. Si la majorité s'en est quelquefois écartée, ce n'est pas à la souveraineté cantonale, c'est à quelque intérêt politique plus urgent qu'elle a cédé. Sous l'empire d'une Constitution qui accorde aux Suisses l'exercice des droits politiques dans tous les cantons où ils fixent leur séjour, il semblerait que les questions de dignité et de capacité politique dussent être uniformément réglées, dans l'intérêt de l'égalité. Cependant Genève a été autorisé à écarter des assemblées primaires les Suisses qui y exercent la profession de domestiques, sous le prétexte que l'acte qui régularise leur domicile ne porte pas le titre de permis d'établissement. La législation civile en revanche, est restée aux cantons; l'esprit de la Constitution est certainement de la leur laisser toute entière. Néanmoins une décision du 15 juillet, confirmant un arrêté du conseil fédéral, force le canton de Zurich à autoriser la recherche en paternité de ses citoyens par les ressortissants des cantons où la même faculté ne serait pas accordée aux Zuricoises, bouleversant ainsi les législations cantonales et les concordats par une interprétation littérale, il est vrai, mais inique de la Constitution fédérale. Cette affaire donne à penser à Zurich et ailleurs; l'indépendance des tribunaux cantonaux est compromise, le pouvoir législatif des cantons menacé: pour sortir, sans reculer, de l'anarchie judiciaire, on ne voit guère qu'une issue; c'est une cour de cassation fédérale appliquant des codes fédéraux. Ainsi nous nous trouvons entraînés vers une centralisation devant laquelle les cantons ne seront bientôt plus que des circonscriptions administratives ou des souvenirs historiques.

Pour échapper à ce danger, il faudrait que les populations menacées eussent un sentiment bien clair de leur véritable position, une confiance bien ferme dans les voies légales et la persévérance nécessaire pour les épuiser. Les élections au conseil national qui vont avoir lieu dans quelques semaines, sont pour le pays d'une importance capitale. Exciteront-elles l'intérêt qu'elles méritent? Le mouvement électoral (s'il y a du moins un mouvement), sera-t-il vraiment déterminé par les questions qui se décident à Berne, et les considérations cantonales ne le domineront-elles pas? Votera-t-on pour atteindre un but précis ou suivant de vieilles habitudes et de vieilles bannières? Telles sont les questions que nous nous posons, non sans quelque anxiété. Nous les posons à tous nos lecteurs.

L'opinion de la Suisse française, éclairée par l'expérience, est maintenant assez unanime contre cette centralisation à l'avènement de laquelle le principal canton français a si fort contribué; mais la résistance à laquelle elle s'apprête peu à peu n'a pas beaucoup de chances de succès. Elle trouvera des alliés naturels dans les populations catholiques du centre, groupées au bord du lac des Quatre-Cantons.

Mais la population la plus considérable et la plus influente, établie sur le plateau agricole et industriel de la Suisse allemande, entre les Alpes et le Rhin, du lac de Bienne au lac de Constance, n'a pas les mêmes intérêts, et n'éprouve pas les mêmes répugnances. L'homogénéité de la langue et des mœurs, la facilité croissante des communications et la multiplicité des rapports l'ont préparée à une centralisation dont les inconvénients sont compensés pour elle par de réels avantages. La dernière révolution s'est faite à son profit, avec le concours plus que désintéressé des milices romandes, et maintenant, si l'on parvenait à grouper tous les éléments naturels de résistance, il est douteux qu'ils formassent une majorité. La prudence et le patriotisme s'unissent d'ailleurs pour conseiller de ne pousser aucune résistance à l'extrême. On a rêvé çà et là une fédération romande alliée de la Suisse germanique, mais un homme éveillé ne saurait s'arrêter sur cette conception pleine de périls. Il nous faut donc marcher jusqu'au bout avec la Suisse, sans rien demander pour nous-mêmes, mais en nous efforçant de faire prévaloir les mesures qui nous paraissent les plus avantageuses au bien de la communauté.

Deux idées ont été mises en avant comme programme des élections prochaines : les nouveaux députés devraient promettre de travailler au retrait de la loi fédérale sur les poids et mesures qui doit entrer en vigueur dès 1857 au plus tard. Ceci est évidemment dans l'intérêt de la Suisse entière, sans en excepter les cantons chez lesquels les poids et mesures dits *suisses* ont été introduits par concordat et qui imposent maintenant aux autres le système en vigueur chez eux. Il est facile de comprendre en effet, sans rentrer dans l'examen des complications et des imperfections de ce système de poids et mesures suisses, que les intérêts généraux du commerce réclament l'emploi de mesures connues partout, et que le seul système digne qu'une population lui sacrifie ses habitudes, est un système européen, un système universel. Le système décimal et métrique satisfait seul à ces conditions. Le moment n'est pas éloigné où les cantons concordataires eux-mêmes sentiront le besoin de l'adopter. S'ils ne veulent pas s'y résoudre maintenant, le bon sens veut qu'ils ajournent encore l'exécution de l'article 37 de la constitution fédérale. Il serait impardonnable de leur part de s'en faire une arme pour nous tourmenter en se nuisant à eux-mêmes. Ils savent d'ailleurs parfaitement que la loi fédérale sur les poids et mesures serait très médiocrement exécutée.

La réduction des péages fédéraux présente encore plus le caractère d'une mesure utile à la Suisse entière, quoique les cantons frontières y soient plus intéressés que ceux du centre, et les cantons industriels, plus que ceux qui produisent eux-mêmes les objets nécessaires à leur nourriture. Tandis que les finances cantonales sont presque partout en souffrance, la Confédération capitalise un million par an. Les frais de l'école polytechnique ne l'empêcheront pas de thésauriser, et l'ac-

croissement de sa fortune sera plus rapide encore quand l'emprunt fédéral sera remboursé. Outre l'énormité des frais de perception des péages fédéraux, qui absorbent plus de la moitié du revenu brut, outre les inconvénients économiques de ce régime, qui ont été rendus fort sensibles par les temps de cherté dont nous commençons à sortir, outre l'extrême inégalité des charges qui en résulte, il est politiquement dangereux que les caisses centrales soient si riches et les cantons si gênés. Cette opulence excite le gouvernement central à accroître ses moyens d'action en multipliant le nombre de ses fonctionnaires. Les subsides, fort bien entendus d'ailleurs, par lesquels la Confédération prend part aux travaux publics d'un intérêt plus ou moins général, pourraient facilement être mis au prix de votes complaisants et de sacrifices d'opinion. En un mot, ces richesses superflues, inégalement prélevées sur les citoyens par un impôt indirect assez lourd, donnent au pouvoir central sur les cantons une prépondérance menaçante pour l'équilibre que la constitution de 1848 a voulu établir. Il convient donc de ramener les recettes au niveau des dépenses par des dégrèvements bien calculés sur les articles de première nécessité et sur les matières premières de l'industrie, dût-on même recourir quelquefois aux contingents cantonaux pour subvenir à un déficit.

Aux deux points que nous venons de rappeler, nous voudrions ajouter la révision de la loi organique sur les élections au conseil national, qui est conçue exclusivement dans un intérêt de parti. Aussi longtemps qu'on n'aura pas des arrondissements uniformes, nommant chacun un seul député, le conseil national représentera des combinaisons, des intérêts, des coteries et non pas la majorité du peuple suisse. Que les circonstances soient plus ou moins urgentes, les passions excitées ou le calme établi, les questions qui tiennent à la source du pouvoir n'en resteront pas moins les premières.

L'assemblée fédérale a jugé, comme notre correspondant du Haut-Valais, que l'ouverture du Saint-Bernard au transit intéresse la Suisse occidentale toute entière autant que le canton dont la nouvelle route emprunte le territoire. Elle a accordé à cette entreprise un subside de 300,000 francs, dans la pensée qu'aucun des cantons intéressés ne resterait en arrière, et que cette importante entreprise marcherait désormais aussi rapidement que le permet la nécessité de percer une galerie sous la chaîne centrale des Alpes. — *Uri* a obtenu pour les digues de la Reuss, qui protègent la route du Saint-Gotthardt, un subside de 15,000 francs. Ce petit canton n'a pas craint de souscrire pour 100,000 francs à la ligne d'Olten à Lucerne, dont la compagnie du Centre n'a voulu garantir l'exécution que moyennant une contribution de deux millions des localités intéressées. Le grand conseil de Lucerne avait refusé d'abord, à deux voix de majorité, de prendre cette somme à sa charge; mais la ville, pour laquelle ce chemin de fer est d'un avantage immense, a souscrit un demi million, dont les corporations

prendront la moitié, le grand conseil vient d'engager le canton pour 900,000 francs, il paraît que les 500,000 francs manquant ont été couverts par d'autres souscriptions. La petite ville de Zofingue, qui sera simplement traversée par la ligne, a souscrit aussi un demi million. Le rayon d'Olten au pont de l'Emme devra donc être achevé au 1er juillet 1856. Le court tronçon du pont d'Emme à Lucerne paraît présenter de grandes difficultés, et n'est promis que pour 1858.

De vastes constructions s'élèvent à Romanshorn pour recevoir les wagons et les marchandises; les travaux de construction avancent, favorisés par le concours très actif des communes, et l'on annonce très positivement l'ouverture de tout le rayon de Winterthur au lac de Constance pour le printemps de l'année prochaine. Le tronçon de Winterthur à Zurich n'ira pas si vite; il y a, là aussi, d'assez grandes difficultés de terrain. La ville est en grand émoi au sujet de la gare. L'emplacement proposé par M. Escher semblerait excellent, s'il ne supprimait ou ne bouleversait nombre de propriétés fort chères. L'ingénieur de la compagnie de l'Ouest a tracé son prolongement sur Berne, par Yvonand, Payerne et Morat; les plans de Morges à Genève sont déjà déposés; mais il n'est pas encore question de souscriptions ni de travaux réels. Provisoirement, nous comptons sur la navigation d'Yverdon à Soleure, sur notre joli steamer le *Jura*.

On a vu que, sur le préavis de nouveaux ingénieurs, les cantons intéressés à la correction de nos cours d'eau, ont abandonné le projet de conduire l'Aar dans le lac de Bienne: on espère néanmoins, par la rectification des cours d'eau, abaisser les trois lacs de quatre à cinq pieds; les frais sont évalués à six millions, dont la Confédération ferait le quart. Puisse-t-on enfin se mettre à l'œuvre; ce n'est pas les terrassiers qui manqueront. Le conseil de l'Ecole fédérale est en pleine activité, il se compose de MM. Kern, Escher, Bernard Studer, Robert Steiger et Tourte. Suppléants, MM. Blumer, Aimé Humbert et Pierre Mérian. — Le concordat sur la propriété littéraire, amélioré dans plusieurs détails, sera prochainement soumis à la ratification de la plupart des cantons.

— La fusion bernoise n'a pas justifié toutes les espérances. Quelque soit le succès final de cette expérience, nous pensons encore qu'il n'était pas possible de s'y soustraire, puisque le peuple l'exigeait. Nous avons regretté qu'une fois la partie irrévocablement engagée, on se soit pressé de la gâter par des récriminations stériles; mais au point où en sont aujourd'hui les choses, la réserve du premier moment n'aurait plus d'objet. Voici notre dernière lettre de Berne.

« Le conservatisme bernois se décompose rapidement. Les prédictions de ce printemps s'accomplissent à la lettre. La fusion ne compte que pour les radicaux, et ne durera probablement que jusqu'au jour où ceux-ci auront refait leur majorité, si faible qu'elle soit. Alors, adieu fusion, adieu réconciliation, adieu gouvernement mixte! La der-

nière session du grand conseil a montré clairement où nous en sommes Il y avait à remplacer ou à confirmer tous les fonctionnaires de district, sur les présentations des assemblées primaires. Le programme fusionniste commandait de s'en tenir à ces présentations partout où elles porteraient sur des hommes dignes et capables. Néanmoins les préfets conservateurs les plus distingués: MM. Muller, à Interlaken, et Kœtschet, à Delémont, ont été écartés au profit du radicalisme, quoiqu'ils fussent appelés par la grande majorité de leurs administrés. En revanche, des radicaux notoirement incapables et récemment destitués par le tribunal supérieur, ont été réinstallés dans les préfectures du Bas-Simmenthal et de Porrentrui, pour ne rien dire de tel préfet du Seeland contre lequel s'élèvent des reproches encore plus graves.

» Ces nominations ont aggravé la scission du parti conservateur ([1]). Les fusionistes et les anti-fusionistes se poursuivent et se déchirent réciproquement dans leurs journaux. J'appartiens instinctivement et par réflexion au dernier parti; mais je déplore cette polémique sans dignité, qui fait les délices de nos anciens adversaires. Les affaires ainsi accomodées, il ne manque pas de gens qui s'en retirent.

» Les beaux-arts nous ont offert des distractions qui ne pouvaient venir plus à propos: MM. Methfessel et Edele ont donné, avec le concours de leurs sociétés, plusieurs concerts spirituels d'ancienne musique qui ont généralement satisfait. L'exposition suisse des beaux-arts a été très courue ici. On a beaucoup remarqué la vérité et l'esprit qui distinguent les petites scènes alpestres de M. A. Meuron, de Neuchâtel ([2]). Il s'est formé une société artistique bernoise, dont les contributions serviront à l'achat de billets de la loterie fédérale, et qui essaiera de ranimer chez nous le goût des beaux arts. L'entreprise est méritoire. »

La société des pauvres, établie à *Lucerne* au commencement de l'hiver dernier, est à-peu-près arrivée à supprimer la mendicité dans cette ville. Les deux partis s'intéressent également à cette bonne œuvre où les dames ont la meilleure part. Elles ont ouvert à 80 enfants, une école de travail, et visitent assidûment les pauvres dans leurs maisons.— La nomination de M. Styger, du conseil national, à la charge de Landamman, réjouit les amis du canton de *Schwytz*, qu'un déficit pro-

([1]) En effet, le résultat signalé par notre correspondant ne saurait s'expliquer sans la participation d'une fraction quelconque des députés de l'opinion conservatrice, qui possèdent certainement quelques voix de majorité. Il circule là-dessus des versions assez étranges. *(R.)*

([2]) Ces toiles, moins léchées, mais mieux pensées que beaucoup d'autres, n'ont pas moins plu à Zurich. Il y avait aussi de jolis morceaux de genre de l'Ecole de Munich, puis d'innombrables paysages, parmi lesquels nous avons remarqué ceux de MM. Scheuchzer et Stephan à Munich et Zimmermann à Genève. On admire le magnifique cheval de M. Koller, l'aigle et les moutons d'Eberle; on aime les aquarelles lausannoises de MM. Bryner et Bonnet. En somme, l'exposition suisse de 1854 est brillante. *(R.)*

bable de 64,000 francs, inscrit au budget courant, n'arrêtera pas dans sa marche progressive. M. Styger, dont l'aimable caractère était très apprécié de ses collègues, est un homme encore fort jeune, mais instruit, dévoué et très au fait des besoins de son pays. On l'a forcé d'accepter, et on a bien fait. — Quelques journaux ont parlé d'une méthode anglaise pour nourrir les veaux avec une infusion de foin, coupée de lait. M. B. Meyer de Schauensée a essayé à la montagne un procédé analogue, qui lui a complétement réussi. Il jette bouillant, sur du foin de montagne, le petit-lait qui reste après la confection du fromage, et ne donne autre chose aux veaux que ce thé; cinq élèves sur six se sont trouvés parfaitement de ce régime; mais pour achever l'engraissement, il convient d'ajouter du lait pendant quelques jours. — La grêle à détruit la récolte à Brunnen, mais des étrangers, plus nombreux il est vrai que splendides, laissent une belle moisson — L'auberge du Rigi Kulm se renouvelle. Le Kaltbad, où monte déjà le télégraphe, aura bientôt sa diligence; on y construit une route depuis Viznau.

Unterwald le Haut a renouvelé sa loi sur la sévère observation du dimanche; nous renvoyons de quelques jours les intéressants détails que notre correspondant nous adresse à ce sujet ; mais nous ne pouvons quitter la Suisse centrale sans donner un regret au souvenir de M. Kaiser, député au conseil des Etats, de Zug, emporté par la maladie à trente-deux ans. Les amis de M Kaiser savent ce qu'il y avait d'âme sous la réserve modeste de son maintien. De tels hommes avaient leur tâche à Zug, où la torture s'appliquait encore de notre temps, et qui aujourd'hui même punit l'infanticide par les verges et l'exposition.

— Un coup plus tragique et non moins douloureux vient de frapper Moudon et plusieurs honorables familles du canton de Vaud; le directeur de l'école supérieure, M. Emile Chatelanat paraît avoir tenté seul, dans les premiers jours du mois d'août, par un temps douteux, le passage du redoutable glacier de la Rolla, entre le val Pellina et le val d'Hérens. Après de pénibles recherches, on vient de retrouver son corps. Cette imprudence si déplorable ne serait pourtant que l'excès de l'intrépidité douce qui donnait un singulier charme au caractère de cet homme excellent. — Cette perte très sentie; l'incendie qui a détruit Kappel, ce village illustre et si brillant; plus encore la famine qui nous afflige et nous condamne en Argovie (1) et peut-être ailleurs: ces misères connues, où nous craignons d'insister, sans pouvoir les passer sous silence, assombrissent notre Chronique. Pourtant il ne faut pas finir par des plaintes; mais rendre grâces à Dieu qui nous rend l'abondance après la disette, et qui préserve encore une fois notre pays de la terrible maladie répandue tout autour de nous. S.

(1) On mangeait de l'herbe et l'on mourait de faim, il y a quelques semaines, dans le Ruderthal, district de Kulm

---

EXPOSITION DE PEINTURE A GENÈVE.

Cette exposition, préparée par les soins réunis du conseil municipal de Genève et de la section des beaux-arts de l'Institut genevois, a été ouverte au public, dans le musée Rath, le 14 août. Elle durera jusqu'à la fin de septembre. Des appels à y concourir avaient été adressés à un certain nombre d'artistes suisses résidant à l'étanger, et à d'autres qui, sans être de notre pays, soutiennent néanmoins avec lui d'étroites relations. Ces invitations ne sont pas restées sans réponse.

M. Gleyre, qui fait à la patrie vaudoise autant d'honneur que Léopold Robert en a fait au pays de Neuchâtel, a envoyé de Paris deux tableaux qui, dans des genres différents, sont deux chefs-d'œuvre. L'un a pour sujet, *Ruth et Booz;* l'autre est intitulé au livret une *Bacchante.* Dans le premier, qui est un tableau en travers, de moyenne grandeur, l'éminent artiste a représenté ce sujet biblique de la moisson tant de fois traité. M. Gleyre, par son pinceau à la fois savant et inspiré, a su lui imprimer un charme nouveau. Il est difficile d'être à la fois meilleur dessinateur et meilleur coloriste. Il y a dans ce tableau une justesse de tons, une correction de dessin, une sobriété, une mesure dans le degré de réalisme par lequel l'artiste a voulu rompre avec ses devanciers, qu'on ne saurait trop admirer. On trouve dans cette peinture les belles qualités du Poussin. On a souvent parlé, dans les traités sur les beaux-arts, de la balance des couleurs. On entend par là une pondération harmonieuse de couleurs, de reflets et de teintes. M. Gleyre a trouvé ce précieux équilibre dans son tableau de Ruth Et voyez comme ces figures sont disposées et dessinées. Quelle bonté, mêlée de rudesse rustique, dans cette tête de Booz! Quelle tête touchante que celle de Ruth! Quel idéal et en même temps quelle réalité noble dans ces moissonneuses! Chaque personnage, même secondaire, mériterait une étude à part. Quant au paysage, il est ravissant.

La *Bacchante* est dans un genre bien différent. Il nous a paru que M. Gleyre, s'inspirant à la fois de l'antique et des fresques de Raphaël aux galeries du Vatican, a voulu nous représenter un de ces sujets philosophiques, allégoriques, comme les anciens savaient les mettre partout dans leurs décorations intérieures. La Bacchante est une femme nue, portée sur un bouc puissant, qu'entraîne un amour au visage hardi et sensuel, tandis qu'un autre amour s'enfuit en volant à tire d'aile et en se cachant le visage de ses mains. Certes voilà un sujet simple s'il en fut. Mais comme l'artiste l'a traité! Quel cachet il a su donner à ce tableau, de forme ronde, qui, pour la composition et le dessin ressemble au plus beau camée antique, pour le coloris aux fresques de la Farnésine. Impossible de donner une idée même approximative de cette perfection. Il y a, sans que cela paraisse le moins du monde, une science infinie dans le modelé du corps de la Bacchante, dans la disposition de la draperie qu'elle rejette en arrière. Quelle puissance dans ce bouc antique, emblème de la passion terrestre, dont la forme est dès longtemps consacrée, dans cet amour physique qui entraîne en triomphe celle qui, après un combat anxieux, vient de se donner à lui. Et quelle délicatesse, quel charme timide dans cet amour éthéré, frère de Psyché, qui s'enfuit en gémissant!

Dans la figure de la femme, quelle expression de fierté et de bravade sans impudence! On peut voir dans cette puissante beauté le germe naissant du remords. Le seul reproche (et encore ce n'en est pas un) que nous ferons à la tête de la Bacchante, c'est de rappeler un peu trop fidèlement, ou littéralement si l'on veut, la figure d'une des nymphes du cortége marin de la Galatée de Raphaël. Il n'y a dans cette page de l'*Anthologie* mise en peinture aucun fond autre que l'azur de la mer et des cieux. Pour tout accessoire on voit, sur le devant, le coquillage consacré, emblème de Vénus.

Résumons-nous en disant que M. Gleyre a réussi mieux que M. Ingres, dont on a tant parlé, à faire de l'antique et du Raphaël. Il est certainement plus coloriste que M. Ingres, et il ne dessine pas moins merveilleusement.

De tous les tableaux de provenance genevoise, celui qui réunit au plus haut degré les suffrages des connaisseurs, est le grand paysage de M. Dunant, élève de M. Diday, *Une matinée aux environs d'Evian*. On connaît la beauté des arbres gigantesques et la végétation luxuriante de cette localité. A travers une forêt magnifique, on aperçoit le Léman et la rive opposée. Les arbres, les terrains, l'air, l'eau, le ciel, tout cela est traité avec une largeur et une habileté étonnantes. M. Dunant s'est tout d'un coup placé au premier rang. On reproche à ce paysage, de très-grande dimension, un peu de monotonie dans le ton des feuillages et le défaut de premier plan. En effet, quant à ce dernier reproche, la peinture de M. Dunant ressemble plus à une magnifique étude qu'à un tableau dans le sens conventionnel du mot. Nous ne nous sentons pas la force de lui en faire un reproche. Ce jeune artiste a exposé un autre paysage charmant, une *Vue prise en Dauphiné*.

M. Castan, dans son grand paysage de la *Moisson*, s'est placé à côté ou immédiatement après M. Dunant. Cet artiste, qui a déjà fait ses preuves, entre autres dans le bel *Intérieur de forêt* de la dernière exposition, semble repousser ce qui, en fait de site et d'accessoires, peut prêter à la poésie et à la peinture. Il choisit ce qu'il y a de plus ingrat, un sol nu, des pierres, un champ de blé d'un jaune dur, un arbre d'un vert très accusé. M. Castan veut réussir, intéresser, charmer par la seule magie de son pinceau. Il réussit. On lui fera encore le reproche que sa *Moisson* n'est pas précisément un tableau. Il en conviendra, et il passera outre. Nous croyons qu'il a presque raison. La paysage alpestre de M. Castan offre aussi des qualités remarquables. Nous ne savons si c'est parce qu'on n'a pas l'habitude de voir ce peintre traiter ce genre; mais on ne lui accorde pas l'attention qu'il mériterait.

M. Diday a exposé deux grands paysages, le *Cours de l'Aar à la Handeck* et *Les rives du Léman (côte de Savoie)*. Ces deux tableaux, malgré d'incontestables qualités, laissent le visiteur un peu froid.

M. Calame n'a rien donné. M. *Menn* n'a présenté qu'un tout petit tableau, un *Ruisseau*, mais c'est beau comme les beaux Flamands. M. Guigon a plusieurs grands paysages, l'un pris à *Sierre en Valais*, qui ne séduit pas, malgré son mérite, le *Pont de Rialto*, la *Codoro* (palais sur le grand canal à Venise), une *Vallée d'Aoste*. M. Guigon soutient sa réputation dans ces tableaux.

M. *Fontanesi*, peintre italien, traite le paysage alpestre, l'*Aurore au bord du Léman*, d'une manière toute différente de celle usitée par nos

artistes suisses. Il a quelque chose de suave et de moëlleux qui manquent à certains de nos peintres, qui ont des contours durs, trop accusés, trop découpés. Nous leur recommandons d'étudier la grande vue du lac d'Annecy par M. Thuilier, peintre de Paris, ou du moins fixé dans cette ville. Rien ne sera plus salutaire à quelques-uns de nos peintres que l'examen de cette belle et large peinture, où règne dans l'air, les eaux, les lointains une transparence étonnante, et dont les terrains sont traités magistralement, comme disent les critiques prétentieux. M. Dubois, entr'autres paysages, a exposé une grande scène de débâcle et d'inondation dans le Bas-Valais. Ce tableau, peint avec verve, atteste des progrès sensibles chez cet artiste. Les paysages de M. Salzmann offrent de très belles lignes et une ordonnance qui annonce une étude approfondie du Poussin.

Les tableaux d'histoire sont peu nombreux, comme toujours. Il y en a d'affreux: par exemple, un *Serment des trois Suisses*, par un peintre de Besançon, et la *Velleda et Eudore* de M. Ullmann.

La Suisse allemande se distingue par la rudesse et l'éclat peu harmonieux de son coloris. Les tableaux de plusieurs artistes de Stanz, de Lucerne et d'ailleurs ressemblent à ces peintures soignées et vernies que l'on met sur les ouvrages en bois de l'Oberland.

M. Lugardon père a exposé un *Calvin refusant la Cène aux libertins de Genève*. « Vous pouvez briser mes membres, leur crie-t-il, » couper mes bras; ma vie, mon sang vous appartiennent: mais ja- » mais aucun de vous ne pourra me forcer à donner les choses saintes » aux profanes, à deshonorer la table de Dieu.» Ce tableau, qui tient de l'histoire et du genre, est traité avec esprit. Le coloris est bon. Les détails de costumes et d'accessoires sont exacts. Nous ne savons si c'est un hasard, mais la figure de Calvin ressemble étonnamment à celle de M. Guizot. C'est le même œil, le même teint. On croirait entendre l'ancien ministre de Louis-Philippe apostropher en ces termes les membres de la coalition : « Vous avez beau m'insulter, vous ne vous élèverez jamais à la hauteur de mon dédain.»

Il y a beaucoup de charmants tableaux de genre. *La femme du prisonnier*, de M. Van-Muyden doit être placé au premier rang. Un autre de M. Kunkler, intitulé une *Séparation*, attire la foule. Il y a beaucoup de sentiment, plus de poésie que de peinture dans ce sujet. C'est un boucher qui marchande à un paysan la brebis favorite de sa petite fille, qui supplie son père de ne pas l'en séparer. M. Grosclaude fils, dans sa *Famille indigente*, a retrouvé quelques inspirations et quelques touches de Greuze. M. Zuberbühler, par ses tableaux de tendresse maternelle : *La première éducation, le matin, le soir*, a conquis la faveur d'un certain public qui sent plus qu'il ne juge.

M. Morel-Fatio, de Vevey, peintre de marine, qui jouit à Paris d'une réputation méritée, a envoyé cinq tableaux, un *Combat naval*, un *Incendie en mer* (effet de nuit), un *Naufrage sur les côtes de Bretagne*, un *Souvenir de Normandie* et un *Souvenir d'Espagne*. M. *Garneray*, autre peintre de marine à Paris a exposé une *Vue de Gand*.

Les portraits sont, comme toujours, fort nombreux. Il y en a de toutes les dimensions. Ceux qui ont paru capitaux, sont le portrait de M. Bovy-Lysberg, compositeur de musique. par M Grosclaude père, celui du général Dufour, par M. Favas, Mlle Durand est toujours la reine du pastel Les portraits à l'huile de Mlle Richard réussissent.

M. Humbert, le peintre d'animaux, mérite une mention toute spéciale. Son *Etude de moutons*, son *Pâturage au Salève*, son *Souvenir de la Wengern-Alp*, grand tableau avec des chèvres, son *Ravin dans les bois*, charmant petit tableau, et en général tout ce qu'il a exposé réussit à merveille. M. Lugardon fils fait aussi des progrès réels, et il est dans le bon chemin comme peintre d'animaux et de scènes rurales.

M. Hébert a de jolis tableaux de genre et surtout de très-belles aquarelles à personnages historiques, ou bibliques, ou orientaux. M. Bocion, de Lausanne, par son *Berger romain séparant deux combattants* (deux boucs), s'est assuré une place honorable. M. Bonnet, aussi de Lausanne, dans son *Lavoir à Thonon*, montre une extrême facilité à camper de spirituels groupes de figures rustiques; mais son coloris reste terne et opâque.

M. et Mme Armand Leleux continuent à mériter une place hors ligne. M. Armand Leleux a exposé une *Moisson* conçue dans un sens différent de la moisson de M. Castan, mais qui est aussi une fort belle chose. Sur la toile de M. Armand Leleux, le soleil est ruisselant. Il darde en plein ses rayons sur des épis et des moissonneurs travaillant et haletants. A peine dans un petit coin, au fond d'un ravin, y a-t-il une apparence d'ombre. C'est d'une grande hardiesse, et ce n'est pas réussi à demi. — La *Rêverie*, du même artiste, fait contraste avec ce tableau. C'est un intérieur d'appartement, un cabinet d'étude où circule un demi-jour mystérieux. C'est une nuit lumineuse, si l'on peut s'exprimer ainsi. Une dame vue de trois-quarts est assise au piano et improvise des modulations que l'œil peut saisir en quelque sorte à défaut de l'oreille. Il y a là une grande magie de pinceau.

Mme A. Leleux a adopté ce genre de son mari avec un tel bonheur, que ceux qui se disent initiés aux secrets d'atelier disent que M. Leleux met la main à la peinture de madame ou du moins ne la perd pas de vue lorsqu'elle peint. Quel mal y aurait-il à cela. L'essentiel n'est-il pas qu'on donne au public de la bonne et belle peinture? C'est à quoi réussit ce couple si heureusement doué pour les arts. Les deux tableaux de Mme Leleux sont *Une tricoteuse* et les *Marguerites*. Ils sont très-petits. Une femme, dans chacun d'eux, est l'unique personnage. L'évantail, style Louis XV, qu'elle a peint à gouache, est un bijou délicieux.

M. Simon, de Berne, élève de M. Menn, gagne de plus en plus la faveur du public par les jolis sujets de genre, comme *Haltes de diligence*, *Intérieur de cuisine*, *Basse-cour*, et *Village avec fontaine dans l'Oberland*.

M. Baud emporte la palme de la peinture sur émail, ce genre si important pour Genève, dont il est une des sources de richesses. Ses émaux sont excellents, et rappellent les beaux ouvrages des anciens maîtres. Nous citerons les *Syrènes*, grand émail qui sort des proportions du genre (c'est une réduction du tableau de M. Menn, qui fut exposé à Paris), le *Chanteur*, d'après Meissonier, la *Vénus*, d'après le Titien et le portrait d'une femme qui doit appartenir à la maison royale, à en juger par l'écusson qui orne le cadre.

La sculpture est représentée par M. Dorcière (la *Maternité*, petit groupe en marbre, et *Agar et Ismaël*, grand groupe en plâtre) et par son jeune élève, M. Fillig (une *Bacchante*). Il y a aussi quelques petits groupes spirituels de chasseurs de chamois, par un artiste de Stanz.

Sur 250 objets d'art exposés, il en est sans doute de mauvais. Mais ce n'est pas le grand nombre. Nous sommes presque sûr d'avoir omis plusieurs choses bonnes ou tout au moins estimables. Ce qui donne à cette exposition de 1854 un caractère tout particulièrement original, c'est le mode de répartition des récompenses qui a été adopté. Le conseil d'Etat, le conseil administratif et l'institut genevois ayant réuni leurs efforts, une somme assez ronde, 5000 fr., sera consacrée à des prix et à des achats de tableaux. Il y aura cinq prix à fr. 400 et cinq à fr. 200, qui seront décernés en médailles d'or aux cinq catégories : 1° de la peinture d'histoire et de genre, 2° des paysages, animaux et marines, 3° du portrait à l'huile et au pastel, 4° des émaux, 5° de la sculpture. Si l'un des genres ne présente pas d'œuvre digne du premier prix, on pourra en décerner deux du second, et vice versa. Le conseil d'Etat a adhéré à la demande des artistes de nommer eux-mêmes leur jury. Tous les artistes exposants auront donc à élire ce jury. C'est une innovation démocratique qu'il était difficile d'éviter dans un pays où il a été question de faire élire les officiers par les soldats, et où peut-être un jour les élèves nommeront leurs professeurs, ce qui ne donnerait probablement pas de moins bonnes nominations que tel autre mode.

E.-H. Gaullieur.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

ÉTUDES ÉLÉMENTAIRES ET PROGRESSIVES DE LA PAROLE DE DIEU, par L. Burnier. Tomes VI et VII, Lausanne.

Nous sommes à tard pour rendre compte de ces deux volumes; mais comme ils complètent un travail considérable, et qui n'est fait, ni pour obtenir une vogue d'un moment, ni pour passer après quelques jours de succès, nous ne croyons pas inutile de les signaler encore à nos lecteurs, en jetant un coup-d'œil sur l'ensemble de l'ouvrage qu'ils terminent. Nous n'avons ici ni une œuvre littéraire, ni un traité théologique. C'est un ouvrage d'enseignement, un travail simple et populaire, destiné à instruire en même temps qu'à édifier. C'est à la fois une introduction à la lecture de la Bible, un commentaire pratique propre à rendre cette lecture profitable à tous, enfin une exposition suivie de l'histoire du règne de Dieu, telle qu'elle nous est présentée dans les saintes Écritures. Ce qui distingue cet ouvrage et le rend particulièrement utile, c'est qu'il embrasse l'ensemble des livres saints dans une vue générale en même temps que détaillée, c'est qu'il montre le lien, la marche progressive des diverses révélations qui se sont succédé, jusqu'au moment où l'œuvre rédemptrice a été accomplie et

l'Église fondée; c'est qu'il s'attache surtout à décrire le développement graduel de cette lumière divine, qui, comme celle de l'aurore, est peu à peu sortie du milieu des ténèbres, et qui n'a cessé de grandir jusqu'au jour où, concentrée dans la personne du Christ et rayonnant sur le monde entier par la parole et les écrits des apôtres, elle a rendu à l'humanité la vie en même temps que la vérité. Plus on étudie la Bible, plus on sent qu'elle n'est pas seulement un recueil de sentences isolées ou de récits plus ou moins frappants, mais un tout bien lié, une œuvre unique, où se retrouvent partout, au milieu de la plus grande variété, le même esprit, la même vérité, le même grand fait, et quel fait? celui du salut de l'humanité, annoncé, préparé, accompli par une seule et même volonté. Voilà ce qu'a vivement senti M. Burnier, et ce qui nous semble ressortir particulièrement de la lecture de son ouvrage. Pour cela chaque chose devait être étudiée à sa place, chacun des auteurs bibliques devait être présenté au milieu des circonstances historiques qui l'expliquent, et tout en sachant partout reconnaître la grande pensée qui, depuis la première jusqu'à la dernière page de la Bible, se retrouve, il fallait ne la présenter à chaque pas que telle qu'elle ressort des diverses parties du livre sacré, avec le degré de clarté et la nuance qu'elle revêt selon les temps ou les auteurs. En le faisant, M. Burnier a été fidèle au titre qu'il avait donné à son livre, et en face des tendances diverses qui méconnaissent, d'une manière ou d'une autre, ou le lien ou la progression des écrits inspirés, il a rendu à notre public religieux un service dont nous le remercions. Il ne faut pas chercher dans son ouvrage des points de vue bien nouveaux, des aperçus bien frappants, et loin de nous en plaindre, nous en félicitons l'auteur, qui est resté volontairement sobre d'idées particulières, parce qu'il voulait, non faire faire des progrès à la science, mais faire entrer dans le domaine commun les résultats les plus sûrs d'une saine théologie. Peut-être pourrait-on désirer seulement que les sources scientifiques où il a puisé, eussent été un peu plus étendues encore, que, par exemple, la théologie allemande fût consultée autant qu'a pu l'être la théologie anglaise. Mais telle qu'elle est, son œuvre peut être appelée une bonne œuvre, et nous ne sommes pas, dans notre langue, tellement riches d'écrits propres à élever le niveau des connaissances religieuses, que nous n'ayons pas à en être reconnaissants. H.

Neuchâtel. — Imp. de H. Wolfrath.

ALBERT DE HALLER

(FRAGMENT D'UN COURS SUR L'HISTOIRE LITTÉRAIRE NATIONALE)

—

Les mérites de l'homme de génie auquel nous consacrons ces pages ont été parfois plus célébrés que réellement connus : le plus souvent ils ont été saisis d'un seul côté, rarement embrassés dans toute leur étendue. Mlle Herminie Chavannes a montré surtout en Haller l'homme et le penseur chrétien : les services que l'illustre Bernois a rendus à la science ont été retracés par divers auteurs, et entr'autres par Cuvier, dans la *Biographie universelle ;* les écrivains allemands ont marqué sa place dans le mouvement littéraire de leur nation ; mais jusqu'ici nous ne possédons sur lui aucune étude véritablement complète. La chose est, à vrai dire, fort difficile. Pour entreprendre une pareille œuvre, il faudrait un bien rare assemblage de qualités diverses, car comment embrasser sous toutes ses faces un pareil génie? Médecin, botaniste, anatomiste, physiologiste, administrateur, philosophe, écrivain politique, écrivain religieux, poète réformateur, Haller a tout été. Nous n'avons pas la prétention de l'étudier sous tous ces points de vue : le travail que nous essayons sur lui n'est qu'une esquisse ; c'est comme poète, comme écrivain politique et comme écrivain religieux que nous désirons l'envisager maintenant avec quelque détail.

Albert de Haller était né à Berne en 1708, d'une famille patricienne, descendant de l'un des réformateurs de ce nom. Maladif dans son enfance, il se renferma en lui-même, et montra dès l'abord une prodigieuse facilité pour l'étude, jointe à une mémoire

étonnante. A neuf ans il lisait le Nouveau-Testament en grec. Alors déjà on remarquait en lui la passion de la lecture et de l'instruction, et un besoin non moins grand de se distinguer. Ces dispositions lui demeurèrent : il resta dévoreur de livres, et le chagrin de ne pouvoir devenir membre du petit-conseil de Berne répandit l'amertume sur sa vie. Par ces goûts, il se mettait en opposition avec ses compatriotes, qui jugeaient un grand savoir chose peu nécessaire, et, comme cela arrive dans les aristocraties, étaient plus ou moins jaloux des talents trop en dehors de la ligne commune. Haller, quoique bernois de caractère, vécut toujours isolé au milieu de ses concitoyens.

Il réunissait deux aptitudes qui se trouvent assez souvent chez le même homme, le goût de la poésie et celui des sciences naturelles. Dès sa jeunesse il composa des milliers de vers. Porté par vocation intérieure à l'étude de la médecine, il visita d'abord l'université de Tubingue. Une circonstance fâcheuse l'ayant éloigné de cette ville, il s'en alla poursuivre ses études à Leyde, sous le célèbre médecin Boerhave. Docteur à dix-neuf ans, il se rendit ensuite à Londres, à Paris et Bâle, voyagea longtemps en Suisse pour apprendre à connaître sa patrie, et revint enfin se fixer à Berne, où il se mit à pratiquer la médecine et à donner des leçons d'anatomie. Ce fut vers ce temps, en 1732, qu'il publia ses premières poésies. Accueillies avec enthousiasme dans tous les pays de langue allemande, à Berne elles lui firent peu d'amis. Aussi accepta-t-il avec empressement, en 1736, une chaire de médecine qui lui était offerte à l'université nouvellement fondée de Gœttingue.

Les dix-sept ans que Haller passa dans cette ville, furent consacrés presque exclusivement à ses travaux scientifiques. Parmi les écrits d'un autre genre, qui se rapportent à cette période de sa vie, on ne peut guère citer que son élégie sur la mort de sa première femme, et sa réponse au matérialisme de La Mettrie, qui lui avait dédié le traité de *l'Homme machine*.

Mais Haller était poursuivi du désir de revoir sa patrie; il y revint en 1753. Son absence avait surmonté les dédains qui s'attachaient à sa personne; il avait fallu les applaudissements répétés de l'Europe pour faire comprendre à la ville de Berne qu'elle possédait un grand génie. Le gouvernement appela successivement

Haller à diverses charges, parmi lesquelles celle de directeur des salines de Bex et de bailli d'Aigle. Il lui confia en outre plusieurs missions importantes. Comme bailli d'Aigle, Haller habita le château de Roche. Ce furent les années les plus heureuses de son existence. La correspondance de cette époque le montre calme et content.

Mais lorsque le terme de ses fonctions approcha, les soucis d'avenir revinrent le tourmenter. Il désirait rester à Berne, et on ne lui offrait rien; d'un autre côté Georges III le pressait de revenir à Gœttingue. Poussé à bout, il allait partir, lorsque le gouvernement bernois se réveilla et le mit en réquisition perpétuelle pour le service de la République, avec une pension annuelle de 1000 livres. Haller accepta : Georges III cependant lui avait offert 6000 livres et la position la plus brillante. La patrie conservait un grand homme: mais Haller n'était pas à bout de tracasseries et de chagrins. Les huit dernières années de sa vie, depuis cette décision du gouvernement, s'écoulèrent à Berne. Toujours dévoré par la passion de l'étude et par le sentiment de l'injustice qu'on lui faisait en l'écartant du petit-conseil, il était agité, inquiet: les consolations de la religion pouvaient seules le soutenir. Homme de luttes, il lutta jusqu'à son dernier soupir contre lui-même et contre les circonstances, et ne trouva la paix qu'au delà du tombeau.

Haller avait commencé par la poésie; la science et les affaires remplirent son âge mûr: la vieillesse le ramena aux études générales. Ce fut alors qu'il composa ses romans politiques et le plus remarquable de ses écrits religieux, les *Lettres sur les vérités les plus importantes de la Révélation.*

Il mourut le 12 décembre 1777. Sa mort fut un deuil général en Europe, et le surnom de *grand*, que ses compatriotes lui avaient donné à cause de sa taille, lui demeura pour son génie.

Nous avons maintenant à envisager Haller comme *poète.* Ses poésies parurent pour la première fois en 1732, anonymes. Elles firent dès l'abord beaucoup de bruit, et l'auteur en publia jusqu'à onze éditions de son vivant. Le volume, tel qu'il parut dans les dernières éditions, contient surtout des poésies descriptives et didactiques, et quelques pièces lyriques. Le morceau le plus connu de tous est le poëme des *Alpes* (1729), où l'auteur, de retour de ses nombreuses excursions en Suisse, décrit le peuple et la nature

de nos montagnes, et retrouve dans nos vallées l'âge d'or des poètes. La réputation de cette pièce a peut-être fait tort à d'autres non moins remarquables; nous aurons également occasion d'en parler.

Haller passe, et avec raison, pour avoir été le rénovateur de la poésie allemande : il le fut cependant beaucoup moins en théorie que par le caractère même de ses poésies à l'époque où elles parurent.

Jusqu'à lui, en effet, la littérature allemande se trouvait dans un état d'infériorité manifeste vis-à-vis des autres littératures de l'Europe. Le chant d'église seul était demeuré vraiment poétique, et encore, par l'influence des idées du dix-huitième siècle, l'inspiration qui l'avait soutenu commençait-elle à s'affaiblir. Pour le reste, on se traînait dans les imitations de la poésie française, dans les genres froids et sans vie; le sentiment et l'imagination avaient fait place à la sécheresse et à l'artifice.

Lorsque plus tard la littérature allemande reprit vie, son réveil s'annonça également par des imitations, mais d'un tout autre genre. On imita les écrivains anglais, source bien plus féconde d'inspirations pour les Allemands; car ils y trouvaient plus de réalité, une poésie plus naïve, plus profonde, plus libre d'allures que celle des Français, et des sentiments correspondants aux leurs. Même les produits littéraires de cette époque, didactique et raisonneuse en Angleterre comme partout, le poème de Pope sur l'Homme, celui de Thompson sur les Saisons, parlaient aux cœurs germains une langue mieux comprise que les ouvrages de même nature paraissant en France, et qui n'étaient au fond que des imitations.

Haller, pour en revenir à lui, était aussi jusqu'à un certain point imitateur. Dès sa jeunesse il s'était nourri de l'antiquité; il avait surtout cultivé les Latins. Cette littérature nerveuse, mâle, où perce toujours le but moral et pratique, était plus de son goût que celle des Grecs. Plus tard, et probablement par les mêmes raisons, il subit aussi l'influence des écrivains anglais. Plusieurs des morceaux de son recueil sont la suite de paris où il avait soutenu que la poésie allemande pouvait manier les idées abstraites et philosophiques, aussi bien que la poésie anglaise. Mais à côté, au dessous de cet élément acquis, il restait à sa poésie un caractère original : l'amour de la vérité, l'horreur de tout ce qui est artifice

en littérature, le fond, la force et le nerf de la pensée, parfois un trait naïf, sorti de l'intimité du cœur, une émotion vraie, mais contenue, et toujours le sens moral. On dirait souvent qu'il sent par la conscience plus que par le cœur ou l'imagination. C'est surtout cette vérité, cette réalité qui fit alors la nouveauté et le succès des poèmes de Haller.

On peut toujours, du plus au moins, observer chez tout poète un mélange semblable d'éléments naturels et d'éléments acquis: mais ce mélange est encore incomplet chez Haller, et de là sort une poésie difficile à définir. Presque toujours elle est grande, noble, majestueuse: elle agit sur le cœur, elle élève, et néanmoins on y trouve plus encore la réflexion sur le sentiment que le sentiment lui-même. Le vers plie sous le poids de la pensée, et le travail n'est pas assez dissimulé: chaque vers est une sentence, tandis que l'idée générale ne marche pas: c'est en un mot un enchâssement, non une suite continue. Aussi la lecture des poésies de Haller, quand on la fait de suite, est assez fatigante; et si l'esprit n'était pas reposé ci et là par quelque pièce d'une inspiration coulante et rapide, on aurait peine à achever le volume.

Par des raisons analogues, on retrouve de même chez Haller l'indice et le germe d'une foule de nuances poétiques ou littéraires développées par la suite. Haller, en poésie, a fait école. Parfois il promet Klopstock, soit par la disposition de son talent, qui l'attirait vers les sujets graves et religieux, et lui faisait regretter de n'avoir pas ajouté à son poème de l'*Origine du Mal*, l'histoire de la Rédemption, soit surtout par le caractère même de sa poésie religieuse. Ainsi, pour en donner un exemple, les strophes suivantes de son *Ode* (inachevée) *sur l'Eternité:*

« Océan redoutable de la sévère éternité! source antique des mondes et des temps! sépulcre infini du temps et des mondes! royaume perpétuel du présent! La cendre du passé est en toi le germe de l'avenir.

» Infini! qui peut te mesurer? Pour toi les mondes sont un jour, et les hommes un instant. Peut-être notre soleil accomplit-il maintenant sa course après mille autres, et mille restent encore en arrière. Comme une horloge, animée par le pendule, un soleil s'en va, poussé par la puissance de Dieu: son mouvement s'achève; un autre lui succède; mais toi, tu restes, et ne les comptes pas.

» La tranquille majesté des étoiles, qui arrête nos regards, s'abaisse et passe loin de toi comme l'herbe dans les jours brûlants de l'été; comme des roses, jeunes à midi, flétries avant le soir, sont devant toi l'Ourse et l'étoile polaire. » ([1]).

Ailleurs, Haller laisse entrevoir le Heimweh de nos poètes suisses, comme dans le *Soupir vers sa patrie*, œuvre de sa jeunesse, que J.-B. Wyss n'avait certainement pas oubliée lorsqu'il composa son célèbre *Herz, mys Herz*. En voici quelques passages :

« Courage! courage! cela ne durera pas toujours. Chaque coup de la tempête lui enlève de sa force; les maux passés apprennent à goûter le bonheur; celui qui n'a jamais eu faim est riche sans joie. Oui, oui, le temps, sur ses ailes rapides, emporte mon malheur, ramène mon repos: air si doux des collines paternelles, qui sait si de nouveau je ne te respirerai pas un jour?

» Que ne puis-je vous visiter maintenant, forêt chérie, aimable campagne! Ah! si le bonheur m'accordait le plaisir tranquille qui se conserve dans votre solitude! Enfin, peut-être bientôt! Le soleil vient après l'orage, après les soucis, le repos. Mais vous, ombrages déli-

([1]) Furchtbares Meer der ernsten Ewigkeit!
Uralter Quell von Welten und von Zeiten!
Unendlichs Grab von Welten und von Zeit!
Beständigs Reich der Gegenwärtigkeit!
Die Asche der Vergangenheit
Ist dir ein Keim von Künftigkeiten.

Unendlichkeit! wer misset dich?
Bei dir sind Welten Tag' und Menschen Augenblicke.
Vielleicht die tausendste der Sonnen wälzt jetzt sich,
Und tausend bleiben noch zurücke.
Wie eine Uhr, beseelt durch ein Gewicht,
Eilt eine Sonn, aus Gottes Kraft bewegt:
Ihr Trieb laüft ab, und eine andre schlägt,
Du aber bleibst, und zählst sie nicht.

Der Sterne stille Majestät
Die uns zum Ziel befestigt steht,
Eilt vor dir weg wie Gras an schwülen Sommer-Tagen.
Wie Rosen, die am Mittag jung,
Und welk sind vor der Dämmerung,
Ist gegen dich der Angelstern und Wagen.

(8e édition. Zürich. 1762. Ueber die Ewigkeit, pag. 368)

cieux, restez toujours verts, jusqu'à ce que je fasse vers vous mon dernier voyage. » ([1]).

Ailleurs encore, c'est la concision sentencieuse de l'historien Müller; ici, la gaîté franche de Kuhn, là, l'élégie dont le langage simple et vrai a été retrouvé plus tard, mais non surpassé par Usteri. Nous citerons sous ce rapport, la fin de son *Elégie sur la mort de Marianne* (sa première femme).

« Ah! c'est de cœur que je t'ai aimée, bien plus que je ne te le disais, plus que le monde ne voudra le croire, plus que je ne l'ai cru moi-même. Combien de fois, en t'embrassant avec ardeur, mon cœur me disait-il en tremblant : Hélas! si je devais la perdre! et je versais des larmes en secret.

» Oui, ma tristesse durera encore, même lorsque le temps aura séché mes pleurs : le cœur connait d'autres larmes que celles qui inondent les joues. Le premier amour de ma jeunesse, le souvenir profond de ta tendresse et l'admiration de ta vertu sont une dette perpétuelle pour mon cœur.

» Dans la forêt la plus épaisse, sous les hêtres sombres, où personne n'entendra mes plaintes, où personne ne distraira mon souvenir, je veux chercher ton image chérie. Je veux te voir, telle que tu étais; ta tristesse, quand je te quittais, ta tendresse, quand tu m'embrassais, ta joie, à mon retour.

» Jusqu'aux dernières profondeurs des cieux, je veux suivre tes traces dans l'obscurité; je veux te chercher au-delà de toutes les

([1]) Doch nur getrost, es kann nicht immer währen,
Des Wetters Macht nimmt ab bei jedem Streich.
Vergangnes Leid muss Wohlsein fühlen lehren,
Wer nie gedarbt, ist ohne Freude reich.
Ja, ja, die Zeit trägt auf geschwinden Flügeln
Mein Unglück weg, und meine Ruh heran :
Beliebte Luft auf väterlichen Hügeln,
Wer weiss, ob ich dich einst nicht schöpfen kann.

Ach dass ich dich schon itzt besuchen könnte
Beliebter Wald, und angenehmes Feld!
Ach dass das Glück die stille Lust mir gönnte,
Die sich bei euch in öder Ruh erhält :
Doch endlich kömmt, und kömmt vielleicht geschwinde,
Auf Sturm die Sonn und nach den Sorgen Ruh.
Ihr aber grünt indessen holde Gründe!
Bis ich zu euch die letzte Reise thu.
(Sehnsucht nach dem Vaterlande. Page 206.)

étoiles qui roulent sous tes pieds. Là sans doute ton innocence brille maintenant de l'éclat d'une lumière céleste; là, les ames, avec des forces nouvelles, s'élancent hors de leurs anciennes limites.

» Là tu t'accoutumes à la lumière divine; le conseil de Dieu fait ton bonheur; tu mêles au concert des anges ton chant et une prière pour moi. Tu apprends l'utilité de mon affliction; Dieu t'ouvre le livre du destin; tu y vois ses desseins dans notre séparation et la fin prédestinée de ma carrière mortelle.

» Ame parfaite! que j'ai tant aimée sur la terre, et cependant pas encore assez, que tu dois être aimable aujourd'hui, qu'une lumière céleste t'environne! Une ardente espérance me saisit: oh! ne dis pas non à mes vœux. Ouvre-moi tes bras; je m'envole pour être éternellement à toi. » ([1]).

([1]) Ach! herzlich hab ich dich geliebet,
Weit mehr als ich dir kund gemacht,
Mehr als die Welt mir Glauben giebet,
Mehr als ich selbst vorhin gedacht.
Wie oft, wann ich dich innig küsste,
Erzitterte mein Herz, und sprach:
Wie! wann ich sie verlassen müsste!
Und heimlich folgten Thränen nach.

Ja, mein Betrübniss soll noch währen,
Wann schon die Zeit die Thränen hemmt:
Das Herz kennt andre Arten Zähren,
Als die die Wangen überschwemmt.
Die erste Liebe meiner Jugend,
Ein innig Denkmal deiner Huld,
Und die Verehrung deiner Tugend,
Sind meines Herzens stäte Schuld.

Im dicksten Wald, bei finstern Buchen,
Wo niemand meine Klagen hört,
Will ich dein holdes Bildniss suchen,
Wo niemand mein Gedächtniss stört.
Ich will dich sehen, wie du giengest,
Wie traurig, wann ich Abschied nahm;
Wie zärtlich, wann du mich umfiengest;
Wie freudig, wann ich wieder kam.

Auch in des Himmels tiefen Fernen,
Will ich im Dunkeln nach dir sehn,
Und forschen jenseits allen Sternen
Die unter deinen Füssen drehn.

Ce qui ressort le mieux dans les poésies de Haller et qui a fait leur influence, malgré la prédominance de l'idée sur l'impression, c'est la vérité, la profondeur, la simplicité, la franchise de la pensée. Jusqu'à lui, avaient parlé des fabricants de vers : il fit entendre la voix d'un homme ; aussi trouva-t-il de l'écho. Le rapport même qu'il avait avec son temps, par le côté didactique et réflectif de son esprit, servit à faire de sa poésie un pont entre le passé et l'avenir.

Mais Haller n'est pas seulement, ni même en première ligne, un poète allemand, il est avant tout poète suisse, par ses défauts aussi bien que par ses qualités. La concision de la pensée et du style, parfois même une forme un peu dure, le besoin de ne laisser aucun vide dans la phrase, est un trait commun à beaucoup de nos écrivains, Jean de Müller, Tœpfer, Vinet. On dirait que nous traitons les matières intellectuelles comme notre sol, point de place perdue ; et que le domaine de l'esprit, comme notre sol également, ne nous donne rien sans que nous ne l'arrachions. D'un autre côté, Haller est suisse aussi par son amour de la nature, par le caractère

Dort wird jetzt deine Unschuld glänzen,
Vom Licht verklärter Wissenschaft :
Dort schwingt sich aus den alten Gränzen
Der Seelen neu entbundne Kraft.

Dort lernst du Gottes Licht gewöhnen,
Sein Rath wird Seligkeit für dich ;
Du mischest mit der Engel Tönen
Dein Lied, und ein Gebet für mich.
Du lernst den Nutzen meines Leidens,
Gott schlägt des Schicksals Buch dir auf :
Dort steht die Absicht unsers Scheidens,
Und mein bestimmter Lebens Lauf.

Vollkommenste! die ich auf Erden
So stark, und doch nicht gnug geliebt ;
Wie liebenswürdig wirdst du werden.
Nun dich ein himmlisch Licht umgiebt !
Mich überfällt ein brünstig Hoffen,
O! sprich zu meinem Wunsch nicht nein !
O! halt die Arme für mich offen !
Ich eile, ewig dein zu sein.

Trauer-Ode, beim Absterben seiner Marianne. Page 326.

de ses idées, qui tiennent plutôt au bon sens qu'au raisonnement. et surtout par le sens moral. Dans ses satires politiques, il rappelle tout-à-fait le poète bernois de la Réforme, Nicolas Manuel. Il ne se moque guère, il s'indigne; particulièrement lorsqu'il compare la Suisse moderne à son idéal, la Suisse des anciens temps. Ainsi, dans la conclusion du morceau intitulé : *L'Homme du siècle*, il s'écrie :

« Mais un badinage forcé cède à une douleur trop réelle. Un grand malheur réduit au silence; on peut plaisanter dans les petits. La corruption mine avec rapidité les fondements de l'Etat, et Caton n'a pas ri de Clodius. O temps! temps malheureux! où les vices sont une gloire! Que nous manque-t-il, pour être Rome, si ce n'est d'assassiner impunément? Non, il n'en était pas ainsi, avant que la France nous eût connus; et plus d'un vice alors n'avait pas encore de nom parmi nous. La pompe et la mollesse ont effrayé la pauvreté; jadis notre simplicité nous cachait bien des poisons subtils. Ah! nous étions heureux avant que, sur les ruines de Habsbourg, Berne se fût élevée par ses victoires et eût subjugué ses voisins. L'espace étroit de nos murs enfermait de grandes ames; elles étaient sans territoire, mais dignes de commander. Alors on avait une patrie, un Dieu, un libre cœur; les hommes ne se vendaient pas, la trahison n'était pas un jeu. Aujourd'hui nous tombons, amollis par un long repos, où tomba Rome, où tombe tout Etat, quand il a atteint son terme! Le cœur des citoyens, qui donne une ame à la cité, le nerf de la patrie, tout est creux et vermoulu; et un jour le monde lira dans l'histoire combien la chute des mœurs a précédé de peu la chute de l'Etat. » ([1]).

([1]) Doch angenommener Scherz weicht allzu wahren Schmerzen,
Ein grosses Uebel schweigt, bei kleinen kann man scherzen :
Verderbniss untergräbt den Staat mit schneller Macht,
Und übern Clodius hat Cato nicht gelacht.
O Zeit! o böse Zeit! wo Laster rühmlich worden!
Was fehlt uns, Rom zu sein, als ungestraft zu morden?
Nein, also war es nicht, eh Frankreich uns gekannt,
Von unsern Lastern war noch manches ungenannt :
Die Pracht und Ueppigkeit hat Armuth weggeschrecket,
Und Einfalt hielt vor uns manch feines Gift verdecket.
Glückselig waren wir, eh als durch öftern Sieg,
Bern über Habsburgs Schutt, die Nachbarn überstieg;
Der Mauern engen Raum bewohnten grosse Seelen,
Sie waren ohne Land, doch fähig zum befehlen.
Es war ein Vaterland, ein Gott, ein freies Herz,
Bestechen war kein Kauf, Verrätherei kein Scherz.

Le poème des Alpes, particulièrement goûté à l'époque où il parut, parce que des écrits vraiment inspirés par la nature, et non par les livres, étaient alors chose toute nouvelle, reflète l'âme d'un jeune patriote. La grandeur des scènes de nos montagnes, la simplicité et la forte trempe de notre peuple s'y peignent avec noblesse, et bien que l'auteur ait vu tout cela au travers de ce prisme de bonheur pastoral familier aux époques de civilisation raffinée, néanmoins le poème a gardé en partie sa beauté et son cachet original. On y retrouve la nature alpestre, et ce talent de description, de paysage, dirions-nous même, qui est depuis longtemps un trait caractéristique des écrivains suisses. Citons-en pour terminer quelques strophes prises en des endroits différents :

« La nature, il est vrai, couvre ton sol dur de pierres ; mais ta charrue y passe néanmoins et ta semence peut y mûrir. Elle a élevé les Alpes pour te séparer du monde, parce que les hommes sont pour eux-mêmes les plus grands fléaux. L'eau pure est ta boisson, le lait, ta nourriture ; mais le plaisir et l'appétit donnent du goût même aux glands. Les mines profondes de tes montagnes ne te fournissent qu'un fer grossier ; mais combien le Pérou ne donnerait-il pas pour être aussi pauvre que toi ! Là où la liberté règne, toute peine est amoindrie, les rochers fleurissent et le vent du nord est plus doux. » [1].

Itzt sinken wir dahin, von langer Ruh erweichet,
Wo Rom und jeder Staat, wenn er sein Ziel erreichet !
Das Herz der Bürgerschaft, das einen Staat beseelt,
Das Mark des Vaterlands ist mürb und ausgehölt ;
Und einmahl wird die Welt in den Geschichten lesen,
Wie nah dem Sitten-Fall der Fall des Staats gewesen.
(Der Mann nach der Welt, page 302.)

[1] Zwar die Natur bedeckt dein hartes Land mit Steinen,
Allein dein Pflug geht durch, und deine Saat errinnt ;
Sie warf die Alpen auf, dich von der Welt zu zaünen,
Weil sich die Menschen selbst die grösste Plagen sind ;
Dein Trank ist seine Fluth, und Milch die meisten Speisen,
Doch Lust und Hunger legt auch Eicheln Würze zu ;
Der Berge tiefer Schacht giebt dir nur schwirrend Eisen,
Wie sehr wünscht Peru nicht, so arm zu sein als du !
Dann, wo die Freiheit herrscht, wird alle Mühe minder.
Die Felsen selbst beblümt, und Boreas gelinder.
(Die Alpen, page 8.)

« Quand la brillante lumière du soleil rayonne au travers des brouillards légers, et essuie sur la terre humide les larmes des nuages, alors tous les objets se peignent d'un éclat nouveau, qui se répand sur les feuilles et rafraîchit la nature. L'air se remplit de tièdes parfums, tribut que les enfants de Flore paient aux doux zéphirs. Mille fleurs variées semblent se disputer le rang; un clair azur efface l'or d'une plante voisine. Toute la montagne, plus vivement colorée après la pluie, paraît un tapis de verdure, brodé d'arcs-en-ciel.

» La noble gentiane élève sa tête altière au-dessus de l'humble foule des plantes plébéiennes; tout un peuple de fleurs se range sous son étendard : son frère lui-même, à la robe bleue, se courbe et s'abaisse devant elle. L'or éclatant de ses fleurs, formées en rayons, se dresse sur sa tige et couronne son manteau grisâtre; ses feuilles blanches et unies, rayées d'un vert foncé, brillent de l'éclair d'un diamant humide. Juste loi de la nature: la force s'unit à la grâce, et dans un beau corps habite une ame plus belle encore...... »

« Là où le soleil même ne jette jamais ses doux regards, où une glace éternelle prive de verdure le val solitaire, le sein des noirs rochers s'orne d'une magnificence que jamais le temps ne ronge, et que l'hiver n'enlève pas. Dans le fond toujours obscur de grottes souterraines, les voûtes d'argile humide se parent d'un cristal étincelant: un rocher de pierres précieuses, où se jouent mille couleurs, brille à travers l'air ténébreux et lance ses rayons de tous côtés. O richesse de la nature! courbez-vous, cristaux nains de l'Italie! Ici le diamant de l'Europe fleurit et forme des monts entiers. » (1).

(1) Wann Phöbus helles Licht durch flücht'ge Nebel strahlet,
Und von dem nassen Land der Wolken Thränen wischt,
Wird aller Wesen Glanz mit einem Licht gemahlet,
Das auf den Blättern schwebt, und die Natur erfrischt :
Die Luft erfüllet sich mit lauen Ambra-Dämpfen,
Die Florens bunt Geschlecht gelinden Westen zollt,
Der Blumen scheckicht Heer scheint um den Rang zu kämpfen,
Ein lichtes Himmel-Blau beschämt ein nahes Gold :
Ein ganz Gebürge scheint, gefirnisst von dem Regen,
Ein grünender Tapet, gestickt mit Regenbögen.

Dort ragt das hohe Haupt vom edlen Enziane
Weit übern niedern Chor der Pöbel-Kraüter hin :
Ein ganzes Blumen-Volk dient unter seiner Fahne,
Sein blauer Bruder selbst, bückt sich, und ehret ihn.
Der Blumen helles Gold, in strahlen umgebogen,
Thürmt sich am Stengel auf, und krönt sein grau Gewand,
Der Blätter glattes Weiss, mit tiefem Grün durchzogen,

Ces citations suffiront pour faire apprécier les divers caractères de la poésie de Haller. Ce n'est pas seulement un rénovateur de la littérature allemande que nous avons rencontré: Haller se souciait croyons-nous, assez peu de cet honneur: c'est le père de la poésie, et même en un sens plus étendu, le père de la littérature moderne suisse. Avec lui, nous entrons sur le sol national, nous retrouvons le fil plus ou moins brisé depuis la Réforme.

Tel que nous venons de le voir par ses poésies, Haller semblait appelé à exercer sur le mouvement des esprits, sinon à Berne, du moins dans le reste de la Suisse, une influence active et personnelle. Il n'en fut rien cependant. L'illustre Bernois était tout d'abord homme de science; la littérature n'occupait que ses loisirs, s'il est permis, en parlant d'un homme dévoré par la soif du travail, d'employer le mot de loisirs; puis, d'autres causes encore contribuaient à le tenir à l'écart.

En même temps, en effet, que ses poésies ouvraient une nouvelle voie à la littérature allemande, deux Zuricois, Bodmer et Breitinger, étaient arrivés par la théorie au même résultat. Adversaires déclarés des vues étroites du Saxon Gottsched, qui étouffait la poésie sous des préceptes mécaniques, et voulait la soumettre aux règles d'un bon sens vulgaire, ils avaient soutenu une théorie plus élevée, plus propre par là même à développer l'élan créateur de l'imagination. Ces idées firent promptement leur chemin: au bout d'une quinzaine d'années le sceptre de la critique avait passé de Gottsched aux Zuricois; et l'apparition des premiers chants de la

Strahlt von dem bunten Blitz von feuchtem Diamant:
Gerechtestes Gesetz! dass Kraft sich Zier vermähle,
In einem schönen Leib wohnt eine schönre Seele.

Allein wohin auch nie die milde Sonne blicket,
Wo ungestörter Frost das öde Thal entlaubt,
Wird holer Felsen Gruft mit einer Pracht geschmücket,
Die keine Zeit verzehrt, und nie der Winter raubt,
Im nie erhellten Grund von unterird'schen Pfühlen
Wölbt sich der feuchte Leim mit funkelndem Krystall.
Ein Fels von Edelstein, wo tausend Farben spielen,
Blitzt durch die düstre Luft, und strahlet überalle.
O Reichthum der Natur! verkriecht euch, welsche Zwerge,
Europens Diamant blüht hier und wæchst zum Berge.
Die Alpen, pages 40 et 42.)

Messiade vint sanctionner leur triomphe. Mais Bodmer et ses amis n'aspiraient pas seulement à une rénovation littéraire de l'Allemagne; ils songeaient aussi, et ce ne devait pas être la moindre partie de leur œuvre, à une réforme morale et patriotique de leur pays. Cette pensée, qu'ils partageaient avec plusieurs hommes distingués des autres cantons, donna naissance à la *Société helvétique*, qui se réunissait tous les ans, et dont le but était l'étude de l'histoire, des lois, des mœurs et de la civilisation nationale, comme moyen de relever la Confédération. Cette société, qui compta bientôt dans ses rangs les meilleures forces de la patrie, devint en Suisse, malgré le mauvais vouloir des gouvernements, la vraie puissance d'opinion dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Dès les premières réunions, les regards cherchaient Haller, le savant au renom européen, le citoyen illustre et respecté; mais Haller ne vint pas.

Quelles pouvaient être les raisons de sa réserve? Il y en avait sans doute plusieurs. Haller, d'abord, était membre d'un gouvernement aristocratique; ses convictions étaient aristocratiques également: il devait redouter un essor de l'opinion qui se manifestait librement, en dehors du contrôle et de l'influence des autorités, et pouvait ainsi ouvrir la marche à des innovations dangereuses. En outre, la plupart des hommes de la société helvétique étaient sinon complétement, du moins jusqu'à un certain point, sous l'influence des idées philosophiques du siècle et des idées françaises; leur tendance pouvait faire craindre pour l'orthodoxie réformée, et Haller, qui avait vu de près les philosophes français et leurs doctrines, n'était pas homme à admettre, comme le faisaient pourtant quelques-uns de ses amis, des accommodements avec les adversaires de la religion. D'un caractère entier, on doit le reconnaître, il était assez disposé à rejeter toute l'œuvre de la société helvétique pour certains côtés fâcheux qu'il en avait aperçus, et il ne réfléchit peut-être pas assez à la direction plus ferme, plus positive, que lui, chrétien zélé et convaincu, pouvait imprimer à cette réunion d'hommes de bien. Bref, il se tint à l'écart. Son nom demeura toujours respecté, mais son influence directe fut perdue.

D'autres soins, d'ailleurs, d'autres préoccupations remplissaient sa pensée. Laissant à des esprits moins vastes le soin de continuer son œuvre littéraire et de se livrer aux travaux de la paix, il fixait ses regards d'un autre côté, et cherchait, seul contre le tor-

rent, à combattre l'invasion de la philosophie française. Où d'autres voyaient le réveil de l'humanité, l'émancipation de la pensée, l'aurore d'un nouvel âge pour les peuples, il voyait, lui, la ruine des Etats et la ruine des croyances, un principe dans lequel allait s'engloutir la société ! A Gœttingue déjà, ainsi que nous l'avons dit, il avait eu l'occasion de se trouver aux prises avec le matérialisme français, en répondant aux avances que lui faisait La Mettrie par la dédicace de *L'Homme machine;* mais son séjour dans le pays de Vaud le plaça en face de Voltaire.

C'étaient deux puissances que ces deux hommes : l'un tenant l'opinion de l'Europe enchaînée à ses pieds par son esprit, son immense talent et ses attaques moqueuses contre la religion ; l'autre commandant le respect et l'admiration par son génie, son caractère et ses travaux scientifiques. Voltaire, vraie personnification de la vanité de son peuple, voulait, partout où il se trouvait, être encensé et flatté. Il était infiniment sensible, quitte à s'en moquer dans ses lettres, aux hommages de la société lausannoise, société toute française, qui ne voyait que par ses yeux ; et il aurait tenu encore davantage à la bonne opinion du grand Haller, auquel il ne pouvait refuser le tribut de ses éloges. Mais Haller ne lui donna pas cette satisfaction : il se tint sur la réserve, et s'il n'attaqua pas publiquement Voltaire, il le ménagea peu dans ses conversations. Sa position scientifique et son immense réputation le disposaient assez peu à courber la tête devant l'idole du siècle : la résistance naturelle qu'oppose la fierté suisse à l'omnipotence française entrait aussi pour quelque chose dans sa froideur. Il était enfin frappé de la légèreté des doctrines des philosophes, de leur peu de solidité et de vérité pratique ; et la prétention de ces hommes à se poser en arbitres des idées religieuses et politiques révoltait sa conscience. Il s'exprima souvent sur ce sujet dans sa correspondance avec le naturaliste Bonnet, de Genève, en paroles brusques et profondes.

De retour à Berne, et jouissant de plus de loisir, il voulut énoncer ses opinions sur les questions à l'ordre du jour, et composa d'abord trois romans politiques : *Usong*, *Alfred* et *Fabius et Caton*.

Le premier de ces ouvrages, *Usong,* raconte l'histoire d'un jeune prince mongole, qui, après nombre d'aventures et de voyages, s'empare de l'empire persan et fait le bonheur de ses sujets. L'ou-

vrage est intéressant, bien que le cadre et l'action ne soient pas des plus dramatiques. Ecrire des romans n'était pas précisément le fait de Haller. Le style est net, coulant, ferme et nerveux. Mais l'importance que l'auteur attachait à cet ouvrage n'était pas celle de la forme. En conservant autant que possible la couleur historique, ce qu'il a fait d'une manière remarquable pour son temps, Haller voulait montrer aux chefs absolus de grands Etats comment, en se réprimant eux-mêmes, ils pourraient rendre leurs peuples heureux. Admirateur de Fénélon, il voulait encadrer ses leçons politiques dans un tableau; disciple de Montesquieu, il fondait tous ses principes sur l'histoire.

Dans *Alfred*, Haller décrivit un Etat monarchique mixte, la royauté anglaise.

Mais de ces trois romans politiques le plus important est sans contredit celui intitulé *Fabius et Caton*. Ici l'auteur était sur son terrain. En parlant de la lutte des patriciens et des plébéïens à Rome, en décrivant la corruption des mœurs qui commençait à apparaître, et en retraçant dans les discours de Fabius et du vieux Caton les suites funestes qui devaient en ressortir, Haller pensait à Berne. Sous le nom du sophiste Carnéade, il exposait les idées démocratiques de Rousseau et en montrait les dangers. Il le dit lui-même dans sa préface ([1]).

Certes, c'était une tâche difficile ; et on ne peut disconvenir que Rousseau n'ait sur Haller l'avantage de la passion, de l'éloquence, du style, et celui non moins grand d'avoir saisi le courant des idées et d'être porté par lui. Mais à ces avantages, Haller oppose le mérite d'avoir osé résister à l'esprit du siècle, d'avoir saisi nettement ce qu'il y avait d'erroné dans les idées du philosophe genevois, d'avoir découvert le défaut de la cuirasse, et la plupart du temps de frapper juste. Rousseau est théoricien, Haller se fonde sur les faits, sur l'histoire et sur le bon sens.

Un exemple, entre plusieurs, en fera juger. On se rappelle le principe posé par Rousseau dans le *Contrat social*, que la société est le fruit d'un contrat primitif entre des individus parfaitement égaux. Voici un des arguments de Haller contre ce système :

» Le premier gouvernement de Rome fut la monarchie, à laquelle succéda l'aristocratie, jusqu'au moment où le peuple fut assez fort

([1]) *Fabius et Caton*, trad. française. Laus., 1782, pages XI-XVI.

pour établir la démocratie. Nous apercevons la même suite dans les gouvernements des Grecs. Dans les temps les plus reculés, Athènes, Sparte, Argos, Mycènes et Thèbes étaient gouvernés par des rois; mais ces souverains ayant abusé de leur pouvoir, et le nombre du peuple s'augmentant chaque jour, le sceptre échappa des mains des premiers pour faire place à l'aristocratie, et à Athènes à la démocratie. Les premiers habitants de la Grèce n'étaient point libres; ils ne renoncèrent point à leur liberté pour se soumettre à des rois. Cécrops, Inachus, Danaüs et les autres anciens fondateurs des Etats de la Grèce, étaient des chefs d'un petit nombre d'étrangers aguerris; leurs descendants surent se maintenir en possession du pouvoir suprême. Cette forme de gouvernement avait duré des milliers d'années, avant que l'idée vînt aux Grecs que le peuple pourrait à son tour s'emparer de la puissance souveraine. Il en est de même des peuples d'Asie, d'Egypte, de Phénicie, de Chaldée: tous commencèrent par être gouvernés par des rois, et s'il y a eu des révolutions en faveur du peuple, elles ne furent que l'ouvrage des siècles postérieurs.

» Ce prétendu pouvoir primitif du peuple n'est pas seulement démenti par l'histoire; il est encore contraire à la raison.....

» Carnéade est dans une grande erreur, s'il juge les hommes parfaitement égaux. Serait-il possible que dans la première société, parmi les hommes les plus anciens de la terre, on eût accordé à l'enfant autant de prérogatives et d'autorité qu'à son père, duquel il tient la vie et le bien-être? Les suffrages des jeunes gens dépourvus de toute expérience pouvaient-ils avoir une influence supérieure au conseil du sage vieillard, leur père commun, dont les paroles étaient reçues comme des oracles de la divinité? » ([1]).

Sans doute, Haller alla trop loin dans son sens, car il combattit la démocratie en général: mais il avait devant lui celle de Rousseau, où le souverain ne connaît d'autre loi que sa volonté et son caprice. L'exemple d'Athènes et de Rome était encore propre à l'induire en erreur. On ne doit pas trop presser, en effet, l'analogie entre les républiques modernes et les républiques de l'antiquité. Celles-ci eurent un développement logique : accroissement, apogée et déclin: tandis que les Etats modernes sont soutenus du plus au moins par le christianisme, force vive qui les relève après des chutes, et les sauve de la pourriture sans remède à laquelle succomba le monde ancien. Haller, d'ailleurs, était partisan de l'aristocratie. Citoyen de Berne, il prenait pour base le fait existant. Le contraire eût été difficile à supposer. Où Haller aurait-il trouvé

([1]) *Fabius et Caton*, pages 149-151.

alors l'exemple d'une démocratie bien réglée? En homme de réalité, il s'en tenait aux faits.

Cependant il n'était pas tellement imbu des principes aristocratiques, qu'il ne vît pas les défauts de son gouvernement. Vis-à-vis du patriciat bernois, il était réformateur. Ses idées du moins l'étaient, car, pour lui, il n'eut jamais une influence assez grande pour amener leur réalisation. La première chose qu'il voulait, c'était une réforme morale, et ce fut peut-être là une des raisons qui le firent si mal venir de ses collègues. Ensuite il entrevoyait fort bien que la diminution toujours plus grande du nombre des familles bernoises régnantes, amènerait la désaffection du pays, l'isolement et la mort de la classe gouvernementale. Les idées qu'il mettait en avant pour remédier à ce mal étaient d'abord de regarder tous les citoyens de la ville comme patriciens, puis de choisir parmi eux un sénat de 300 membres, pris dans un certain nombre de familles, et à mesure que l'une d'elles viendrait à s'éteindre, de la remplacer par une autre jusque là exclue. Enfin, il demandait que l'on accordât, mais sans hérédité, l'entrée du sénat à des citoyens des villes municipales et à des gentilshommes de la campagne.

Avec ces idées, on pouvait aller loin. C'était préparer la démocratie lentement, sans secousse et d'une manière beaucoup plus sûre. Si elles eussent été écoutées, nul doute que la révolution helvétique, pressentie par Haller, ne se fût passée d'une tout autre manière. Mais il prêchait dans le désert, et ce fut seulement quelques années plus tard, à la voix de l'historien Müller, qu'il s'opéra parmi les jeunes patriciens une espèce de réveil. Alors il était déjà trop tard, et l'on ne pensa pas non plus à mettre en pratique les idées de Haller. Ce réveil n'eut qu'un résultat: il permit à l'ancienne Confédération de ne pas tomber sans honneur.

Cependant le domaine politique ne fut pas le seul, ni même le plus important sur lequel Haller fit opposition aux idées françaises. Sa place est plus belle, sans contredit, comme écrivain religieux. Jeune, il s'était séparé de la route ordinaire, et ses poésies le montrent déjà. Dans les premières, on voit l'influence de l'esprit du siècle, les idées abstraites et idylliques alors à la mode; mais plus on avance dans la lecture du volume, plus on voit Haller devenir sérieux, solide, pratique. La mort de sa première femme, événement qui jeta le deuil sur toute sa vie, paraît avoir été le moment décisif pour asseoir et affermir ses convic-

tions religieuses. Dès-lors, il se mit à écrire un *Journal* de ses impressions, qui nous a été conservé, et qui nous fait lire dans son âme. On y retouve une vive piété et une foi profonde, mais dès le commencement jusqu'à la fin empreinte d'une certaine tristesse. C'est la tristesse de l'homme de luttes, d'une âme ardente et travaillée, qui ne connaît le repos ni au dehors ni au dedans.

La lutte que Haller portait en lui détermina son caractère comme chrétien et comme philosophe. Ses écrits religieux sont des actions et des combats. A Gœttingue, il avait eu l'occasion de se mesurer avec La Mettrie; plus tard, il publia les *Lettres sur l'irréligion,* qu'il ne voulut pas laisser traduire en français du vivant de Voltaire, et enfin les *Lettres sur les vérités les plus importantes de la Révélation*, adressées à sa fille cadette, Mme de Zeerleder. Ce dernier ouvrage, le plus remarquable de tous ceux que Haller composa en prose, mérite de nous arrêter quelques instants. Le nom de la personne pour laquelle il fut écrit, montre déjà que ce ne devait pas être une œuvre savante: Haller l'appelle lui-même son livre populaire. Il voulait défendre la religion, non en théologien, mais en laïque, et parler à tous.

Qu'on nous permette, pour mieux le faire sentir, de donner une idée du plan et de la marche de l'ouvrage. Après avoir établi l'importance des convictions religieuses et la nécessité de se préparer à l'éternité, l'auteur montre l'existence du mal dans le monde et dans le cœur humain, puis il pose cette question capitale:

« Comment les péchés peuvent-ils être pardonnés? »

« Les sages anciens n'ont pu, continue-t-il, trouver la réponse: Dieu nous l'a révélée. » Partant de cette base, l'auteur examine successivement les caractères de cette révélation, qui en prouvent la vérité: d'abord la pureté de la doctrine de Jésus, la sainteté de sa vie, puis les prophéties qui annonçaient le Sauveur, les miracles qui appuyaient sa mission, et le plus grand de tous, sa résurrection: ensuite il parle des Apôtres, de leur témoignage, de leurs miracles, et enfin de l'incarnation du Fils de Dieu, de l'expiation et du pardon des péchés.

Telle est la marche toute simple du livre. Le mérite général des écrivains suisses, un caractère réellement populaire, s'y rencontre à un haut degré. Haller, au fond, part du même principe que Rousseau, du sentiment intime, mais avec cette différence, que

celui-ci prend pour base la conscience en général *(Bewusstsein)*, tandis que Haller s'appuie sur la conscience morale. C'est de là qu'il part, c'est là qu'il revient. Aussi son ouvrage en reçoit-il un cachet tout particulier, soit dans l'ensemble, soit dans les détails. Le plan, tel que nous l'avons esquissé, n'est pas un plan logique, mais un plan psychologique. L'auteur ne se dit pas : Que demande la pensée? mais : Que demande la conscience? En examinant avec soin la marche du livre, on trouvera la preuve de cette assertion.

De plus, Haller arrive dès le premier pas, et avec un tact profond, au cœur de son sujet. Il ne se perd pas dans ces préliminaires abstraits de religion naturelle, qui fatiguent et déroutent la pensée du lecteur, et qui, dans des ouvrages de ce genre, n'ont jamais servi à grand'chose. D'entrée, il franchit tous les intermédiaires ; il vient défendre la religion révélée, pose le fait du mal, et dit : Où est le remède? Ce remède, enfin, il ne le cherche pas surtout dans le christianisme système de doctrine, ainsi que le faisaient, au dix-huitième siècle, même les défenseurs de la religion, mais dans le christianisme-fait, si nous pouvons nous exprimer ainsi, c'est-à-dire, dans la personne et dans l'œuvre de Christ. La conscience chrétienne le poussait, non pas en arrière, mais au-delà de son siècle.

Les arguments particuliers de Haller sont de même nature que sa manière générale de penser. Toujours le fait, la réalité ; bien rarement un raisonnement abstrait. L'ouvrage abonde en idées aussi simples que frappantes et profondes. Nous n'en citerons qu'un seul exemple : cette pensée, qui juge au point de vue de l'influence morale directe toute l'œuvre de la philosophie ancienne :

« Quant aux mœurs des deux grands peuples de l'antiquité, elles devinrent infiniment plus mauvaises après la venue de tous ces faibles docteurs qu'elles ne l'avaient été aux temps barbares de la Grèce et de Rome. » (¹).

En résumé, nous ne craignons pas d'appeler les Lettres de Haller une des apologies les plus remarquables du christianisme. C'est un livre pour tous, au moins pour toutes les personnes de quelque culture ; il n'y aurait vraiment qu'à en changer un peu la

(¹) *Lettres sur les vérités les plus importantes de la Révélation*, par Albert de Haller, traduites de l'allemand par un de ses petits-fils. Lausanne, 1846. Page 27.

forme, ou même le langage, pour le rendre accessible entièrement à tous. Et en même temps, c'est un livre qui fait penser. Bien que le fond des idées ne puisse pas être absolument neuf, la tournure en est originale, vivante, profonde: et il est impossible de faire un meilleur éloge d'un ouvrage que de le trouver également intéressant pour les savants et pour la masse du public.

Quant à la forme, Haller n'a jamais mieux écrit. Un mélange de grandeur et de familiarité, de concision, de puissance et de sentiment, en un mot, quelque chose de paternel, caractérise le style de ses Lettres. Pour en faire apprécier justement le mérite, nous devrions donner des citations plus étendues que ne le permettent les bornes de ce travail. Nous nous bornons donc à renvoyer nos lecteurs à la traduction française des *Lettres de Haller,* que nous venons de citer, et nous transcrirons seulement le passage suivant de la première:

« Tu vois, ma chère fille, le but auquel mes réflexions se rattacheront. Il faut connaître soi-même les preuves de la religion, il faut en être convaincu; il faut qu'elles soient acceptées par les facultés de la tête et du cœur pour que ces preuves puissent combattre avec succès nos douleurs et nos souffrances. — Ne crains pas de les voir s'affaiblir par un examen sévère.— Le rocher du salut est immuable; essaie d'en mesurer la fermeté; il ne sera ébranlé ni par les doutes des incrédules, ni par les attaques des moqueurs.

» Pendant le cours d'une vie longue et laborieuse, ton père a consacré ses heures de loisir à la recherche de la vérité; — et la plus importante de toutes les vérités lui est apparue d'année en année plus claire, plus sublime, plus incontestable, à mesure qu'il en a mieux compris, mieux approfondi les preuves évidentes.

» Qui sont les incrédules? qui sont les moqueurs? Ces derniers ne connaissent pas les motifs sur lesquels la foi se fonde. La vanité, la légèreté d'esprit, les sarcasmes d'écrivains amusants les entraînent, tandis qu'ils auraient regret à l'emploi d'une heure destinée à écouter la voix sérieuse de la vérité. Les incrédules et, parmi eux, les chefs, engagés dans une folle lutte contre la révélation, n'ont jamais possédé avec assez d'étendue la connaissance des langues, des antiquités et de l'histoire du monde, nécessaire pour peser et pour apprécier consciencieusement les motifs de la foi chrétienne. J'ai lu les plus célèbres de ces auteurs; aucun ne s'est montré en état de comprendre, même dans leur sens littéral ou extérieur, les termes employés dans l'Ecriture sainte. Nul d'entr'eux n'a su découvrir dans la nature les traces de la Divinité, ces traces qui brillent si fréquemment et avec tant d'éclat dans le but et l'ordonnance de la création. Là où Hobbes

a douté, Newton s'est montré plein de foi; là où un Offray s'est livré à la raillerie, Bœrhave a étudié avec adoration. » (1).

Avons-nons réussi, dans cette analyse rapide et incomplète, à donner à nos lecteurs une idée assez juste et assez élevée du grand Haller? Un écrivain sorti de la Suisse romande, Rousseau, a exercé sur les esprits, au siècle dernier et dans le nôtre, une immense influence: mais prononcer le nom de Haller, c'est dire que la Suisse allemande n'est pas restée en arrière. Sans doute, c'est un grand mérite que d'avoir, comme Rousseau, su donner une voix au vent du siècle et de l'avoir dirigé; mais, à notre sens du moins, c'est un mérite plus grand encore, d'avoir, comme Haller, compris son époque et de lui avoir résisté en la devançant, et en créant quelque chose de nouveau. Sur la limite de deux langues, jetant ses regards sur deux nations, Haller, en ramenant les esprits à la source commune du bon et du beau, ouvre majestueusement la voie à la grande littérature allemande. D'un autre côté, revenant aux principes éternels du christianisme, il pose avec confiance la pierre d'attente d'une nouvelle ère religieuse, qui subsistera après que les philosophes auront fait leur temps.

« Les Voltaire et les Rousseau, écrivait-il à Bonnet, tous les philosophes de nos jours ne sont que des enfants qui soufflent contre une tempête. La tolérance étendra la lecture de l'unique Livre qui écrase d'un côté la superstition, de l'autre l'athéisme..... La Providence se sert de l'irreligion pour détruire la fraude et la superstition; elle trouvera des remèdes à l'irreligion quand elle le jugera nécessaire. » (2).

Et cependant, qu'était Haller? Etait-ce un lettré de profession, un écrivain? Non, c'était un savant, un homme dont les découvertes en anatomie, en physiologie, ont fait faire des pas immenses à la science, et qui ne donnait à la culture générale qu'un peu de ses loisirs. On mentionne souvent le nom de Haller; on le placerait beaucoup plus haut si on le connaissait mieux. Aucun écrivain n'est plus Suisse, plus Bernois que lui; et cependant, par son génie, par son influence, il appartient à l'Europe entière. Esprit élevé et profond, homme de réalité, de cœur et de conscience, Haller est le grand génie de la Suisse au dix-huitième siècle, et domine son temps tout entier. Sa place est une place à part.

(1) *Lettres*, page 11.

(2) *Alb. de Haller,* biographie, page 158.

AIMÉ STEINLEN.

LETTRE A M. E. DESOR

SUR LA CORSE ET SUR LA SARDAIGNE

PAR E. COLLOMB.

—

Naples, 15 août 1853.

Avant de partir pour la Sicile, je tiens à vous donner quelques détails sur la Corse et sur la Sardaigne, où nous avons séjourné deux mois, le docteur Bourjot et moi. Nous sommes occupés d'une mission quasi scientifique, organisée par M. Constant Prévost, mais qui n'a pas pu se constituer tout-à-fait selon ses désirs. L'idée première de M. Constant Prévost était de se mettre lui-même à la tête de l'expédition et d'étudier, au point de vue géologique des causes actuelles et des phénomènes récents, le littoral de l'Italie, de la Sicile, de la Corse, de la Sardaigne, etc. Malheureusement la santé de l'illustre professeur ne lui a pas permis de se mettre en voyage cette année, mais tôt ou tard son projet sera mis à exécution.

Nous sommes d'abord venus débarquer à Ajaccio, dans la partie occidentale de la Corse; toute cette côte est granitique: je vous parlerai de ce granit tout à l'heure. — Mon premier soin fut d'aller voir la maison où naquit Napoléon: je sors de l'hôtel, je m'informe au premier passant venu, il me répond d'un air distrait, que c'est en descendant telle et telle rue à gauche: je m'adresse à un second, puis à un troisième individu, même indifférence; cependant, à force de chercher, je finis, grâce à une bonne vieille femme, par trouver la célèbre maison. Cette maison, située dans la rue Lætitia, donne sur une petite place obscure, au milieu de laquelle un arbre, un seul arbre, un micocoulier, je crois, végète avec peine. L'édifice est dans un état de délabrement deplorable: il n'y a point

d'inscription, rien qui rappelle le berceau du grand homme, maison déserte, portes et volets fermés, à moitié disloqués et déboîtés : j'ai erré pendant quelque temps dans le silence autour de cette triste demeure sans avoir envie d'y entrer : j'aurais rencontré dans l'intérieur la même solitude et le même abandon qu'au dehors.

Il est certain qu'à Ajaccio même, on n'est pas d'un bonapartisme fanatique, on est Corse avant tout : les rivalités de famille existent encore, presque comme du temps du célèbre Paoli ; je ne serais pas éloigné de croire que le parti des Pozzo di Borgo, ennemi du parti des Bonaparte, ne subsistât encore. Napoléon, du reste, a peu fait pour la Corse : puis sa gloire est française, elle est continentale, et le Corse est bien Français si vous voulez, mais à moitié seulement, il est avant tout de son pays, et même de telle ou telle partie de son pays : l'assimilation avec la mère-patrie n'est pas encore complète après bientôt cent ans de mariage. Il résulte de cette disposition d'esprit une certaine indifférence relativement à la mémoire de Napoléon dans son lieu natal. Après tout, il était plus Français que Corse.

D'Ajaccio, nous nous sommes dirigés sur Sartène. Ce coin de la la Corse est célèbre par les habitudes et les traditions de *vendetta* qui y subsistent encore dans leur intégrité primitive. Il n'a pas moins de droit à votre intérêt comme gisement de la roche qui figure dans toutes les collections sous le nom de *diorite orbiculaire de Corse* (1).

(1) En Italie, on la désigne plus communément sous le nom de *granit orbiculaire*, mais ce n'est pas un granite, c'est une diorite formée d'une agglomération de cristaux de feldspath et de cristaux d'amphibole, groupés sous forme d'orbicules, quelquefois représentant plusieurs noyaux concentriques.

La région toute entière est granitique, la diorite orbiculaire n'y existe qu'à l'état de filon de quelques mètres d'épaisseur, et je crois sur un seul point seulement, celui que nous avons visité dans les environs de Tallano, à trois lieues au nord-est de Sartène. Le granite de cette partie de l'île est d'un ton gris, quelquefois il prend une teinte rosée par la coloration de l'un de ses feldspaths, son quartz est blanc et le mica est noir ou brun-foncé. Il est fréquemment coupé dans toutes les directions par des filons de différentes roches, savoir : quartz blanc hyalin ; feldspath orthose blanc un peu jaune ; filons bien caractérisés d'une roche formée d'une pâte feldspathique enveloppant les éléments du granite et dans laquelle se détachent à distance

Mais c'est la pointe méridionale de l'île, à Bonifacio, qui devait attirer principalement notre attention. Ici, nous ne sommes plus dans le granite, mais sur un lambeau de terrain tertiaire de quelques lieues carrées d'étendue seulement, et qui est complètement entouré par le granite et par la mer. Vous voyez là une série de bancs horizontaux d'une roche calcaire, toute pétrie de coquilles et de fragments de coquilles fossiles; ces bancs horizontaux, facilement attaqués par les agents atmosphériques et surtout par l'action incessante du vent et de la mer, ont produit tout le long du détroit de Bonifacio une série de falaises, de caps, de promontoires, de petites anses, profondément découpés et taillés à pic du côté de la mer; quelquefois ils sont en surplomb et criblés de cavernes où la mer vient s'engouffrer. Bonifacio est bâti sur un de ces promontoires, la mer pénètre dans l'intérieur des terres par un chenal étroit et profond et fait presque le tour de la ville, ce qui forme un port naturel sûr et excellent.

C'est dans ce calcaire que se trouve le gisement bien connu des oursins fossiles, mais ce n'est pas à Bonifacio même qu'on les récolte, c'est à quelques lieues vers le nord-est, du côté de la rade de Santa-Manza. Vous pensez bien que ma première course a été dirigée de ce côté. C'est en partie à votre intention et sur les renseignements que M. Michelin m'avait donnés, que je me suis livré

des cristaux blancs de feldspath (cette roche constitue ainsi un granite porphyroïde, en filon dans le granite ordinaire); granite à gros éléments, pegmatite, formée d'une masse principale feldspathique en gros cristaux, avec des paquets d'un mica noir ou brun intercalés et des petits amas de quartz hyalin; filons d'amphibolite ou diorite très nombreux, qu'on trouve à chaque pas ramifiés dans la masse du granite. Cette roche est formée d'un assemblage très serré de cristaux d'amphibole, de hornblende et de feldspath. Les cristaux y sont souvent à l'état microscopique, et donnent lieu ainsi à une diorite compacte; parfois cette diorite est d'une dureté extrême et difficile à attaquer avec le marteau, ailleurs elle est molle, tendre, elle s'écrase sous la pression des doigts, et tombe à l'état de terre noire. Cette roche de filon, au surplus, présente, dans une coupe de quelques kilomètres faite dans le granite de cette localité, toutes les variétés de dureté et de proportions différentes entre l'amphibole et le feldspath.

C'est dans un de ces derniers filons que se trouve le phénomène des orbicules, qui paraît provenir d'un effet de cristallisation lors du refroidissement de la masse.

à la recherche de ces fossiles. Les plus beaux exemplaires sont enclavés dans des bancs d'un accès assez difficile, situés un peu au nord de la rade de Santa-Manza ; la localité porte le nom de *Rocca-bianca*. Comme la falaise est très escarpée, et qu'on ne peut arriver aux oursins qu'à l'aide d'une longue échelle, je chargeai un maçon de Bonifacio, un nommé *Munti*, de m'en récolter un certain nombre ; en effet, quelques jours après, il m'en a apporté une charge complète. Les oursins de cette localité, vous le savez, ont un intérêt tout particulier, car comme ce calcaire repose directement sur le granite, c'est uniquement par l'étude de ces fossiles qu'on a pu déterminer son âge géologique, en le rapportant à l'étage miocène ; il est par conséquent contemporain de votre molasse suisse [1].

Au point de vue pittoresque, la rade de Santa-Manza est magnifique : on y suit de l'œil les contours de ces criques, de ces fiords, de ces promontoires ; dans le fond un groupe de petites îles perce l'azur de la Méditerranée, et au-delà du détroit on aperçoit les crêtes dentelées des montagnes de la Sardaigne. Ici, la végétation méridionale est exubérante, le chêne vert, l'arbousier, le lentisque, la bruyère, le laurier rose, le myrthe, puis la vigne, le figuier et l'olivier, y atteignent des dimensions et des formes vigoureuses et élégantes ; cette partie de la côte étant à l'abri des vents d'ouest, ces végétaux peuvent s'y développer à leur aise. En revanche, à Bonifacio, on ne trouve qu'une végétation maigre et rabougrie, à cause de la violence de cet agent destructeur (le ponant) :

[1] Il y a bien sur tout ce littoral un autre dépôt, mais il est très moderne au point de vue géologique, c'est un bourrelet de cinq à six mètres de hauteur au-dessus du niveau de la mer qui borde toute cette côte ; il est formé d'une roche solide, composée d'un sable grossier provenant de la désagrégation du granite et soudé par un ciment calcaire ; il empâte une grande quantité de coquilles et de fragments de coquilles, dont les espèces sont, je crois, pareilles à celles qui vivent dans la mer voisine ; les éléments du granite en se décomposant n'ont pas subi de frottement bien considérable ; on retrouve dans cette roche agglutinée, ayant l'aspect d'un grès, le quartz, le feldspath et le mica du granite d'où ils proviennent ; les fragments de coquilles avec leur test blanc se détachent de la masse principale qui a le ton gris du granite ; au premier aspect, on dirait voir des coquilles fossiles engagées dans du granite.

les falaises de la côte y sont d'une extrême aridité, et les plantations d'oliviers n'y réussissent qu'à la condition d'y être protégées contre l'ouest par de hautes murailles : les têtes des arbres qui dépassent le sommet de la muraille y sont frappées de stérilité ; on voit leurs branches couchées à plat dans le sens opposé au vent.

A Santa-Manza même, il y a des plantations et des champs cultivés, mais à plusieurs lieues à la ronde il n'y a pas la moindre habitation, et il faut avoir soin de faire ses vivres en y allant depuis Bonifacio.

Malgré sa stérilité, cette région est fort intéressante au point de vue botanique. Votre ami, M. Requien, d'Avignon, y a recueilli des données fort curieuses sur le caractère général de cette végétation exceptionnelle. Il venait fort souvent s'installer dans le pays, où il était très connu et très aimé, et où il succomba victime de son zèle pour la botanique. Vous savez qu'il mourut à Bonifacio à la suite d'un coup de soleil dont il fut atteint dans une course à Santa-Manza.

Un grand nombre de bateaux napolitains se réunissent à Santa-Manza dans cette saison, pour faire la pêche du corail, surtout dans le détroit ; ces pêcheurs viennent tous les ans à la même époque et restent jusqu'au mois de septembre. Leurs bâtiments sont au nombre de vingt cette année, ce sont des bateaux non pontés, et ils sont si frêles, si petits, qu'il faut qu'ils soient montés par de bien bons marins, pour naviguer ainsi, sans cartes ni boussoles, dans une mer qui est souvent fort mauvaise. Cette industrie est exercée exclusivement par des Napolitains, les nationaux, soit Français ou Corses, n'y prennent aucune part.

Nous allons maintenant suivre le bord de la côte orientale de l'île, sur une longueur de trente à trente-deux lieues environ, jusqu'à la hauteur de Cervione, en passant par Porto-Vecchio et le Migliacciario : c'est la partie riche et fertile de la contrée, les vents d'ouest n'y produisent pas d'effet nuisible, les terres sont de bonne qualité, il y en a de grandes étendues qui seraient susceptibles d'être cultivées avec avantage, et qui sont néanmoins livrées à la vaine pâture ou envahies par le *maquis :* on désigne sous ce nom un épais fourré d'arbustes, composé en partie de bruyère-arbre, de myrthe, de lenstique et d'arbousier, dont la végétation est si serrée, qu'elle forme pour ainsi dire un tissu impénétrable : le ma-

quis, c'est la forêt vierge; il couvre la plus belle partie de la Corse, il s'étend sur une bonne portion de la côte orientale, et pénètre dans la région montagneuse. C'est le lieu de refuge des bandits : quand on dit d'un homme qu'il a pris le maquis, cela veut dire qu'il passe à l'état sauvage, qu'il est mis au ban de la société. Après avoir commis quelque crime pàr suite de vendetta, il se met en vendetta avec la société entière ; celle-ci, du reste, n'est plus représentée pour lui que par des gens-d'armes. Il devient presque impossible d'arrêter un homme qui a pris le maquis. On nous a cité des exemples de bandits qui avaient gardé le maquis pendant plus de quinze ans ; ils y vivent aux dépens des bergers et de leurs moutons, seuls habitants de ces solitudes. Au Migliacciario, une compagnie de capitalistes continentaux avait eu l'intention d'opérer des défrichements sur une grande échelle, on a commencé à grands frais de vastes constructions agricoles et industrielles, mais les difficultés ont été telles, que je crois le projet complètement abandonné ; les constructions sont restées debout, mais leur destination a changé, elles servent aujourd'hui de caserne pour la force publique.

Cette côte orientale n'appartient plus à la région granitique, le sol en est composé de dépôts calcaires et arénacés de différents âges (1).

(1) Dans la carte géologique de M. de Pareto, elle est teintée en jaune, couleur correspondant au terrain nummulitique. A Corte, au centre de l'île, où nous avons séjourné quelques jours, nous avons pu faire une coupe assez détaillée de ces terrains. Ce point est intéressant à étudier, parce qu'il se trouve placé à la limite des formations sédimentaires et des roches granitiques ; ces dernières forment l'axe principal de l'île. Nous n'y avons point trouvé de calcaires à nummulites, mais une série de couches fortement inclinées, s'appuyant contre le granite et plongeant à l'est. Si l'on part de Corte et qu'on se dirige à l'ouest, du côté du Monte-Rotondo, qui est le point culminant de toute l'île (2,763 mètres), on trouve d'abord de la serpentine schisteuse, analogue, quant à la structure, à une roche de sédiment, en bancs et en feuillets qui courent dans la direction du nord avec un plongement est très prononcé ; la citadelle de Corte est bâtie sur un piton de cette roche. En s'enfonçant dans la gorge qui mène au Monte-Rotondo, après avoir passé le pont de Corte, les premières roches qu'on rencontre sont formées d'un calcaire gris-blanchâtre, cristallin, sans fossiles, ressemblant à un calcaire ancien métamorphique ; les bancs courent nord-sud et plongent à

Nous avions pris toutes nos mesures pour faire l'ascension du Monte-Rotondo. C'était le 20 juin, le temps était magnifique, nous avions un excellent guide : nous nous sommes d'abord enfoncés dans une vallée profonde et fortement accidentée, dont je ne me rappelle pas le nom, mais elle est facile à trouver sur la carte. Elle est parallèle à la vallée du Tavignano et prend son origine au sommet du Monte-Rotondo : les flancs de cette vallée sont couverts d'une abondante végétation de pins larix, ces arbres y atteignent des dimensions colossales, mais ils n'y sont guère exploités, à cause des difficultés que présente le relief du sol : les fortes pentes et les accidents de rochers rendent leur abord inaccessible sur la plupart des points. Nous avons cheminé assez longtemps à travers ce dédale, puis nous sommes arrivés sur un plateau élevé, à la limite supérieure de la végétation des pins : nous avions devant nous le sommet du Monte-Rotondo, il nous présentait ses flancs décharnés, couverts d'un manteau de neige, troué çà et là, pour laisser passer une pointe de granite : au pied du pic principal, un vaste cirque neigeux entouré de pointes aiguës de rochers : encore un effort de quelques heures et nous y arrivions. Le plateau où nous nous trouvions est à environ 2,000 mètres ; nous avions de grands champs de neige à traverser, et je vous avoue que j'ai eu un grand plaisir à revoir dans ce pays ces névés de tout point pareils à ceux que nous avons si souvent traversés ensemble dans les environs du glacier de l'Aar. Le silence solennel

l'est comme à la citadelle. Après ce calcaire vient une roche difficile à bien déterminer, c'est un schiste talqueux, quelquefois serpentineux ; puis vient une carrière de marbre en exploitation, calcaire gris-blanchâtre, cristallin, comme le prédédent, avec des infiltrations de matière cristalline verte. Ce marbre est recherché pour les monuments, on en extrait de belles colonnes de cinq à six mètres de longueur, les bancs de ce calcaire qui sont en exploitation, ont à peu près vingt-cinq mètres de puissance, ils sont encaissés dans des schistes talqueux et serpentineux. Cette dernière roche se poursuit encore pendant un demi kilomètre environ, puis l'on entre dans la région granitique du Monte-Rotondo.

Le granite de cette partie de l'île n'est pas le même que celui que nous avons observé dans le sud, à Sartène, il a un ton général verdâtre ; cette couleur lui est donnée par la présence d'une matière talqueuse ou chloritée verte, disséminée dans sa masse en petits paquets cristallins. Ce granite se rapproche ainsi de la protegine du Mont-Blanc.

particulier aux hautes régions, aurait réveillé vos souvenirs du glacier. Mais notre guide ne partageait pas la même satisfaction que moi, ma joie expansive lui paraissait même un peu extraordinaire; en homme prudent, il nous conseilla de ne pas pousser plus loin notre excursion : nous serions arrêtés par la masse des neiges, la saison n'était pas assez avancée pour faire sans danger l'ascension de la montagne, et le temps menaçait de se mettre à l'orage. Les conseils d'un guide sont des ordres, comme vous le savez, mais ce n'est pas sans un vif regret que nous avons repris la direction de Corte.

Le Monte-Rotondo, haut de 2,763 mètres, produit le même effet qu'une montagne de 3,100 à 3,200 mètres située dans les Alpes, par la raison très simple, que dans une petite île comme la Corse, nous partons du bord de la mer pour juger de la hauteur de la montagne, tandis que dans les Alpes, vous partez d'un plateau élevé déjà de 400 mètres au moins. Ainsi, une montagne de 3,100 mètres dans les Alpes, ne surgit réellement au-dessus des plaines voisines que de 2,700 mètres.

Avant de quitter Corte, il ne faut pas que j'oublie de vous parler d'un terrain qui peut-être se lie quant à son origine aux champs de névé que nous venons de voir : c'est une grande masse de terrain de transport, de diluvium, comme on en voit sur les bords du Léman, ayant l'aspect d'une moraine profonde. Il s'étend depuis Corte dans la direction de Saint-Salvador en accompagnant le cours du Tavignano, et couvre toute la petite plaine en forme de bassin qui est au sud-est de Corte. Il est formé d'une masse considérable de cailloux roulés, de sable, de gravier et de gros blocs, le tout disposé sans ordre apparent. La rivière s'est frayé un lit profond à travers ce dépôt, qui a sur quelques points douze à quinze mètres d'épaisseur, il ne forme pas de bourrelets proéminents comme les anciennes moraines des Vosges, mais il est disséminé sur toute la surface du petit bassin ([1]). Ce dépôt se lie peut-être aux névés supérieurs, parce que si, dans les temps diluviens, ces

([1]) Les roches composant ce dépôt sont des granites verts, des diorites compactes, des euphotides, des schistes talqueux et serpentineux et du calcaire cristallin blanc-gris, toutes ces espèces se rencontrent en place, en remontant le cours du Tavignano jusqu'aux environs du Monte-Rotondo.

névés ont été de véritables glaciers, ce qui ne paraît point impossible, lorsqu'on examine bien le relief du sol et son altitude, ces anciens glaciers ont dû transporter des masses considérables de matériaux qui seraient venus se disposer sur le point où nous les trouvons aujourd'hui.

En poursuivant la recherche du calcaire nummulitique de M. de Pareto, nous l'avons enfin trouvé bien développé près de Belgodère ([1]).

De Belgodère à Saint-Florent et de ce dernier endroit à Bastia, nous avons complété presque le tour entier de l'île. La rade de Saint-Florent est intéressante à visiter; indépendamment du pittoresque et de l'aspect des lieux, qui sont dans une situation ravissante, le côté géologique est également curieux, parce que nous retrouvons à Saint-Florent un dépôt littoral, un lambeau de quelques lieues d'étendue, identique à celui que nous avons vu à la pointe méridionale de l'île, à Bonifacio et à Santa-Manza. Nous n'avons pas trouvé à Saint-Florent les beaux exemplaires d'oursins de Rocca-bianca, mais à en juger par le grand nombre de fragments qui existent dans quelques bancs, il est à supposer qu'en cherchant bien on en trouverait.

De Saint-Florent à Bastia, on coupe le promontoire allongé qui termine la Corse du côté du nord. C'est une langue de terre de dix lieues de longueur et de trois lieues de largeur ; la pointe septentrionale porte le nom de Cap-Corse, la chaîne de montagnes du centre se prolonge tout le long de cette terre et descend brusquement dans la mer. M. de Pareto a donné une coupe géologique des terrains compris entre Saint-Florent et Bastia, en passant par la

([1]) En allant de Corte à l'île-Rousse, sur le chemin de Ponte-Leccia à Belgodère, à quelques kilomètres avant d'arriver à ce dernier endroit, j'ai récolté des nummulites et des orbitolites que je destine à M d'Archiac; elles sont dans un calcaire gris-bleu, très dur, en bancs fortement relevés, qui s'appuient du côté de l'ouest sur du gneiss et du granite, et qui alternent du côté opposé avec des grès macignos et des schistes talqueux. L'ensemble de ces roches se trouve ainsi dans la même situation relative que celles que nous venons de voir à Corte, elles s'appuient avec un plongement très fort contre les masses granitiques du centre. Le mouvement qui a disloqué tout ce massif stratifié, s'est donc passé dans des temps postérieurs au dépôt des calcaires à nummulites.

Serra de Pigno; cette coupe est très exacte, je l'ai suivie en tenant son travail d'une main et mon marteau de l'autre ; seulement, du côté de Bastia, j'ai trouvé que le granite et le gneiss y faisaient de nouveau leur apparition, M. Pareto ne signale pas ces roches dans cette localité.

Il y a, du haut de cette Serra, des points de vue que vous n'avez pas dans les Alpes, c'est une vue de hautes montagnes et en même temps une vue de mer. Du côté de l'orient, on plonge et on suit de l'œil toute la configuration de cette côte comme sur un plan relief ; on voit au loin des navires et de petites embarcations qui se perdent dans la brume ; les eaux de l'étang de Biguglia se reflétaient dans notre direction en rayons brillants et scintillants comme s'ils eussent été lancés par un miroir, tandis que la surface de la mer voisine, ridée par la vague, ne nous offrait que des tons mats et profonds en reflets changeants suivant le caprice du vent. Cette mer, comme du reste vous aurez pu le remarquer quelquefois sur toutes les grandes nappes d'eau, laissait par intervalles de longs espaces où elle semblait être sous le coup d'un calme plat, comme si le vent n'y eût pas eu de prise ou comme si elle eût été parsemée de longues traînées d'huile (1) ; cependant les embarcations qui traversaient ces espaces n'en avaient ni plus ni moins leurs voiles enflées par le vent. Du côté du couchant, le golfe de Saint-Florent avec ses formes gracieuses et sa belle végétation ; puis, au nord et au sud, la longue chaîne granitique qui partage l'île, se projetait à l'horizon. Dans la direction du Monte-Rotondo, tout le massif montagneux était poudré à blanc, il contrastait fortement avec la riche verdure du maquis ; il nous montrait ses découpures dentelées comme les Alpes centrales.

Bastia n'est pas le chef-lieu administratif de la Corse, c'est à Ajaccio que réside le préfet, mais Bastia est la ville la plus importante par son commerce et son industrie : c'est le siége de la cour-d'assises, qui joue un si grand rôle dans les affaires de la Corse. C'est dans ce prétoire que viennent se dérouler les procès de vendetta. On nous avait annoncé qu'une affaire célèbre de brigandage, dont on parlait depuis longtemps dans le pays, celle des frères

(1) Ce sont ces voies lisses qu'on désigne chez nous sous le nom de fontaines. Elles sont peut-être dues à des infusoires. E. D.

Cuqui, devait paraître en cour-d'assises pendant notre séjour à Bastia ; nous avions sollicité du président la faveur d'une place réservée, lorsque nous avons appris que l'affaire était remise à une autre session.

Avant de quitter la Corse, nous allons jeter un coup-d'œil rétrospectif sur la constitution géologique de cette île vue en masse: D'abord, vous savez que le granite en occupe environ les trois cinquièmes: toute la côte occidentale et une partie de la région du sud sont granitiques, seulement le granite du nord et du centre n'est pas le même que celui du midi. A Sartine, par exemple, le granite normal est d'un ton gris, ses feldspaths, son mica, son quartz, ne renferment rien de particulier, les minéralogistes les classeraient dans le granite commun ; tandis qu'au Monte-Rotondo et dans tout le nord, le granite normal n'a plus ce ton gris, il a toujours une couleur verte qui le fait reconnaître à l'instant, et dont je vous ai marqué la cause. Vous me demanderez peut-être si ces deux granites sont contemporains, s'ils sont du même âge géologique? A cette question il me serait fort difficile de répondre, je n'ai pas suffisamment étudié les points de contact pour pouvoir discuter la question pertinemment; tout ce que je puis vous dire sur l'âge de ces roches, c'est que je les crois antérieures à tous les dépôts de sédiment, calcaires ou autres, qui existent sur divers points de la Corse, parce que partout où je les ai vus, ceux-ci viennent s'appuyer régulièrement sur le granite. Je ne pense pas que ce soit le granite qui les ait disloqués, mais bien plutôt les autres roches éruptives, qui sont si abondantes, telles que les porphyres, les diorites, les serpentines, les euphotides, roches qui sont postérieures au granite et qui le percent fréquemment.

Les deux cinquièmes de l'île sont couverts de terrains stratifiés, calcaires et arénacés, appartenant tous à la période tertiaire ; les plus anciens de ces dépôts remontent au terrain nummulitique ; c'est du moins ainsi que M. de Pareto l'a indiqué dans son travail. Dans le court séjour que j'ai fait dans l'île, je n'ai pas trouvé d'indications positives, soit de fossiles, soit d'éléments stratigraphiques qui puissent me faire supposer que les dépôts crétacés, jurassiques ou paléozoïques y fussent représentés. Ce sont donc les calcaires et les grès nummulitiques qui forment ici la base, comme

rang d'ancienneté de tous les dépôts de sédiment; ils forment à eux seuls la plus grande partie des deux cinquièmes dont je viens de vous parler. Puis, dans l'ordre chronologique ascendant, nous trouvons les dépôts de calcaire à oursins sur trois points très circonscrits, à Bonifacio, à Saint-Florent et à Aléria sur la côte orientale ; ils appartiennent probablement à l'étage miocène. Enfin, un troisième et dernier dépôt très moderne, de sable et de lehm, borde ce même littoral.

Vous concevez que dans une course aussi rapide, je n'ai pas eu le loisir d'examiner ce qui concerne la géologie avec de grands détails; j'ai été obligé de m'en tenir aux traits les plus saillants. Je le regrette, car de tous les départements français, la Corse est peut-être celui qui a été le plus négligé jusqu'à présent sous ce rapport ; il mériterait une attention plus sérieuse ([1]).

Je vous dirai encore un mot de la disposition orographique de la chaîne granitique centrale: elle ne forme pas une chaîne continue, comme une grande muraille, mais elle est composée d'une série de sommets quelquefois pyramidaux, qui se touchent par leur base et se relient ainsi par des cols qui sont eux-mêmes très élevés. Si vous prenez, sur la carte, une ligne de vingt à vingt-cinq lieues de longueur, suivant l'axe central, en commençant par le nord, à la hauteur des bouches du Golo et en allant au sud, vous y trouverez les montagnes suivantes, dont j'ai relevé les hauteurs dans un petit ouvrage que j'ai trouvé en Corse :

Le Mont-Padro . . . . . 2,457 mètres.
Le Ladroncello . . . . . 2,135 »

([1]) Les publications et les mémoires destinés à faire connaître la constitution géologique de cette île sont peu nombreux ; le travail le plus complet que nous possédons est celui de M. de Pareto, géologue italien très distingué, mais la science marche si vite, que ce mémoire est déjà un peu ancien. M. de Pareto dit lui-même qu'il ne faut pas prendre ses observations pour une œuvre définitive et complète, il ne les donne que comme une esquisse générale destinée à éveiller l'attention des géologues et à les engager à poursuivre l'exploration de ce pays. Ce mémoire a servi de base à MM. Dufresnoy et Elie de Beaumont, pour construire la carte géologique de la Corse, qui fait partie de leur grand travail sur la France. D'autres mémoires plus récents ont plus particulièrement trait à l'observation des roches, des minéraux et des mines, qu'à l'étude des phénomènes géologiques proprement dits.

Le Traunato	2,496	mètres
Le Paglia Orba	2,649	»
L'Artica	2,439	»
Le Cardo.	2,499	»
Le Rotondo	2,763	»
Le Renoso	2,256	»
Le P^to della Capella . .	2,048	»
L'Incudine	2,055	»

Ce dernier est un peu au-dessous du parallèle d'Ajaccio. Ainsi, sur une ligne de vingt-cinq lieues, voilà dix montagnes dont la hauteur moyenne est de 2349 mètres. D'après cela, on ne peut pas contester à la Corse son titre de pays de montagnes, d'autant plus que de l'arète centrale partent de nombreux rameaux divergents, qui viennent, en s'abaissant graduellement, se perdre dans la mer, et donnent naissance à des vallées transversales, souvent profondément entaillées dans l'intérieur du massif, encaissées dans des parois abruptes, d'un accès difficile, et qui s'élargissent en éventail en se rapprochant de la mer. Ces vallées sont arrosées par des cours d'eau de peu d'étendue et à forte pente, qui ont d'ordinaire un régime torrentiel. Les plus importantes de ces rivières sont le Tavignano et le Golo, qui toutes deux viennent déboucher sur la côte orientale; leur régime est plus régulier que celui des autres cours d'eau, parce que prenant leurs sources dans les cirques élevés des environs du mont Rotondo et du mont Artica, elles sont alimentées par les réservoirs de neige de ces montagnes, qui résistent plus ou moins aux chaleurs de l'été et conservent toute l'année un noyau de névé.

Nous allons maintenant quitter la Corse et faire une petite excursion dans l'île de Sardaigne. Le détroit de Bonifacio, qui sépare ces deux îles, n'a pas quatre lieues de largeur, cependant on ne va pas comme on veut d'un bord à l'autre; la mer y est fort capricieuse, et il n'y a pas de moyens réguliers de transports. Nous étions à Bonifacio en train de prendre des arrangements pour ce passage avec le patron d'une petite barque, et nous attendions patiemment depuis quelques jours le moment où la mer voudrait bien devenir meilleure, lorsque l'arrivée d'un petit vapeur de guerre français, *l'Averne*, commandé par M. de Perrigot, vint nous tirer d'embarras. Ce bâtiment allait précisément en Sardaigne,

à Longo-Sardo, pour y conduire le consul général de France, M. Léon Pillet, qui de là se rendait par terre à Cagliari. Le capitaine voyant deux naturalistes dans l'embarras, nous offrit de nous prendre à son bord, ce que nous acceptâmes avec empressement, et le consul, grâce aux recommandations ministérielles dont nous étions munis, nous offrit gracieusement ses services pour ce dont nous pourrions avoir besoin en Sardaigne.

Nous voilà donc partis à cinq heures et demie du matin, et à six heures trois quarts nous étions déjà dans la petite crique de Longo-Sardo; grâce à la vapeur, toutes les difficultés étaient applanies, le vent, la mer moutoneuse et les écueils granitiques de la côte, n'étaient plus en discussion. A Longo-Sardo, nous fûmes reçus par le vice-consul de France, qui nous offrit de nous accompagner jusqu'à Sassari, en nous donnant des chevaux de monture et une escorte de chevau-légers. Cette course devait nous prendre trois jours, en passant par Tempio; le consul-général accepta volontiers, on fit des provisions de vivres, et à huit heures nous étions en route pour Tempio.

On nous assura que l'escorte de chevau-légers n'était pas inutile, attendu que le pays montagneux, boisé et presque désert que nous avions à traverser, était depuis longtemps le lieu de refuge des bandits de la Corse; il y en avait même un certain nombre qui avaient récemment quitté leur pays: traqués par les gens-d'armes, ils avaient passé le détroit dans de petits bateaux à la faveur de la nuit, et erraient dans le maquis et dans les forêts de cette partie de la Sardaigne.

Notre caravane marchait ainsi en colonne serrée; c'est triste pour un naturaliste de ne pas pouvoir s'écarter du chemin, ni à droite, ni à gauche, d'être obligé de suivre le mouvement comme dans une marche militaire en pays ennemi; il n'y a pas moyen de faire de la géologie dans des conditions pareilles. Voici l'ordre suivi par notre petite troupe: en tête marchait un chevau-léger le pistolet au poing, ensuite le lieutenant de la compagnie, qui nous accompagna pendant la première journée, puis venait le consul-général, ensuite les naturalistes, après le vice-consul et deux de ses hommes, les bagages sur trois chevaux, et enfin cette longue *cavalerie,* comme on dit en Espagne, se terminait par un chevau-léger, le pistolet au poing, faisant arrière-garde.

De Longo-Sardo à Tempio, la région est granitique et d'un granite qui m'a paru identique à celui de la Corse méridionale. Nous avons d'abord suivi le bord de la mer et les fiords du littoral. Sur quelques points de cette côte le granite se décompose et forme de longues dunes de sable blanc qui, chassées par le vent d'ouest, pénètrent dans l'intérieur des terres jusqu'à deux kilomètres au moins de la côte; on y voit les chênes verts, les myrtes et les arbousiers couchés à plat et recouverts à moitié par ce sable. Nous avons ensuite quitté la côte pour nous enfoncer dans les montagnes; elles n'ont pas à beaucoup près la même hauteur que celles de la Corse, mais elles sont peut-être plus boisées et plus sauvages. Les chênes-liége y sont d'une très-belle venue, mais leur exploitation et leur aménagement fort négligés: cela tient sans doute au manque complet de moyens de transport; il n'y a dans cette partie de l'île ni routes, ni chemins.

Tempio est une petite ville placée au milieu d'un cirque de montagnes granitiques: la contrée paraît froide, comparativement au reste du pays. Nous y fûmes logés chez un ami du vice-consul, qui nous donnna une hospitalité dont nous lui sûmes fort bon gré. Le lendemain de bonne heure notre caravane se remit en route, nous étions moins nombreux, parce que le lieutenant de chevau-légers nous quitta pour rester à Tempio. Nous avions l'intention d'aller dans cette journée jusqu'à Nulvi, ce qui nous aurait beaucoup rapproché de Sassari, mais l'état du chemin ne nous permit pas d'aller au-delà de Martis, petit village dans une contrée aride, où nous passâmes la nuit chez de braves paysans, qui voulurent bien nous recevoir.

A quelques lieues de Tempio, nous avions quitté le granite pour entrer dans la région des terrains volcaniques; nous avons cheminé ainsi presque toute cette journée dans des formations trachytiques d'un ton rouge et brûlé, qui ne nous ont pas offert un grand intérêt; puis, en approchant de Martis, ces formations cessent peu à peu et sont remplacées par un conglomérat de sables et de fragments de trachyte liés et soudés par un ciment calcaire. Ce conglomérat renferme un grand nombre de coquilles marines empâtées dans sa masse: les éléments volcaniques disparaissent insensiblement de ces dépôts, et sont remplacés par des calcaires purs, d'un aspect corallien.

Ce dépôt de calcaire marin se poursuit ainsi jusqu'à Sassari : j'ai recueilli en route un certain nombre de fossiles que je déterminerai plus tard, mais vus en gros, ils m'ont paru appartenir à l'étage de la molasse, et sont probablement contemporains des dépôts à oursins de Santa-Manza.

De Martis à Sassari, le chemin n'est pas meilleur que celui que nous avions suivi les deux jours précédents; c'est à travers des champs, des bois des maquis, des marais et des rochers que notre expédition arriva à Sassari. C'est la seconde ville de l'île; elle a environ 30,000 habitants. La situation en est très-heureuse à cause de la richesse du sol des environs; le blé et l'olivier sont les principales cultures.

De Sassari nous allons maintenant pousser une pointe jusqu'au centre de l'île, à Oristano, et nous n'irons pas plus loin. Ce n'est pas l'envie qui m'en a manqué, j'aurais beaucoup désiré continuer notre exploration jusqu'à Cagliari et surtout visiter les environs d'Iglesias. C'est dans cette dernière localité que M. Barrande a signalé l'existence du terrain silurien ; il y a récolté des trilobites et je lui avais promis avant mon départ de lui rapporter tout ce que je pourrais ramasser de ces fossiles; malheureusement notre temps était compté, la saison s'avançait et nous avions encore l'Italie et la Sicile à voir.

De Sassari à Cagliari, sur toute la longueur occidentale de l'île, quarante à quarante-cinq lieues, il existe une bonne route, c'est, je crois, la seule ; dans tout le reste du pays, il n'y a que de petits chemins ou des sentiers pour les chevaux et les mulets. A Oristano, nous reçûmes l'hospitalité la plus bienveillante chez M. don Spagno, vice-consul de France ; c'est un des riches propriétaires du pays. Nous avons vu ici les terres les plus fertiles de la Sardaigne, elles sont le résultat des alluvions du Tirso, qui prend sa source dans le granite et traverse ensuite des dépôts trachytiques; les alluvions qui résultent de la désagrégation et du remaniement de ces roches produisent un sol très riche ; on y cultive la vigne, l'olivier et l'oranger avec grand succès, l'oranger et le citronnier surtout sur une grande échelle. Le vin de M. don Spagno tient le milieu entre le Marsala et le Madère sec. Le propriétaire a essayé de l'exporter en Angleterre ; on y a trouvé sa qualité excellente ; son vin n'avait qu'un défaut, mais un défaut grave aux yeux d'un

Anglais, il n'avait pas de nom. Qui a jamais entendu parler à Londres du vin de la Sardaigne, du vin d'Oristano? Le *stock* que M. don Spagno avait envoyé en Angleterre, y a été vendu sous un autre nom, ce qui est très humiliant.

En Sardaigne, on ne sait pas ce que c'est que de récolter du foin; la faulx y est inconnue, on n'y fait jamais de provision de fourrages dans la campagne. Aussi, quand l'hiver est un peu rude et prolongé, la mortalité du bétail devient effrayante. Un Italien distingué établi dans le pays, à Macomer, M. le comte Beltrami, a essayé cette année pour la première fois de faucher dans ses grands domaines. Ce comte Beltrami se livre à de grandes exploitations de chênes pour la marine, dans la partie centrale de l'île.

Si M. don Spagno ne nous eût pas donné l'hospitalité, nous aurions été fort embarrassés pour nous loger en ville; les moindres petits recoins étaient occupés par des gens de la campagne, arrivés en foule à l'occasion de la fête patronale. Leurs costumes et leurs allures sont des plus pittoresques et n'ont, je crois, rien d'analogue dans le reste de l'Europe. Les femmes se distinguent par un costume brillant et élégant, dont la principale pièce est un gilet en soie rouge éclatante; les hommes sont tous vêtus de peaux de mouton, la laine en dehors, en guise de paletot sans manches; par dessous, ils portent un jupon en étoffe de laine noire qui descend jusqu'aux genoux. Presque tous sont armés d'un fusil à deux coups et d'une cartouchière; ils portent une longue barbe et de longs cheveux incultes.

Je ne vous arrêterai pas plus longtemps dans cette partie de la Sardaigne, et nous nous transporterons, si vous le voulez, dans le nord, à Porto-Torres, où nous avions l'espoir de rencontrer l'*Averne*, qui nous aurait ramené en Corse, mais notre espoir fut déçu. A Porto-Torres, nous fîmes la connaissance de M. Bruschetti, capitaine du génie, qui dirige les travaux du port; il était vivement préoccupé de la communication électrique projetée entre le continent d'Europe et l'Afrique, passant par la Corse et par la Sardaigne; il prévoit de grands avantages pour l'île de cette nouvelle voie de communication, qui s'exécute maintenant, je crois. Porto-Torres était, du temps des Romains, une station considérable, si l'on en juge par les restes de constructions, de bains, de mosaïques, de maisons, qui s'étendent le long de la plage autour

du port actuel ; ces ruines indiquent une ville antique d'une certaine importance. Aujourd'hui, Porto-Torres est réduit presque à une seule rue, celle qui mène au port ; la population y est rare, parce que pendant six mois de l'année, le pays est inhabitable à cause des fièvres. Je serais assez disposé à croire que ces fièvres, de même que dans beaucoup d'autres localités d'Italie, n'existaient pas du temps des Romains, ou du moins ne sévissaient pas avec la même intensité que de nos jours, autrement, comment supposer qu'ils eussent fondé de grands établissements permanents dans des lieux inhabitables pendant une grande partie de l'année?

On rencontre encore un peu partout en Sardaigne des ruines antérieures aux Romains, ce sont les *Nuraghe*, tours rondes, un peu informes, construites en pierres sèches de forte taille, ordinairement pleines de pierres dans l'intérieur, n'ayant par conséquent jamais servi d'habitation, elles ont quelquefois douze à quinze mètres de diamètre et autant de hauteur, elles sont semées dans la campagne, soit sur les hauteurs, soit dans les plaines, particulièrement dans la région de l'ouest, entre Macomer et Oristano. On n'est pas d'accord sur la destination primitive de ces monuments ; quelques archéologues y voient des tombeaux de l'époque cyclopéenne.

De Porto-Torres, nous avons fait une reconnaissance géologique au Monte-Alorio, situé dans la direction de l'ouest (1).

En général, les formations géologiques du nord de la Sardaigne

(1) Pour y arriver, nous avons traversé d'abord les calcaires miocènes de Porto Torres, puis une large bande de plusieurs lieues de sables et de graviers très modernes, qui indiqueraient un ancien lit du Turitano. Ces sables viennent butter contre la base du Monte-Alorio. Cette montagne est composée d'une série de bancs de calcaire blanc, quelquefois cristallin et dolomitique, qui plongent à l'ouest et présentent une falaise abrupte à l'est. Les fossiles y sont rares. A en juger par quelques fragments que j'y ai recueillis ; je pense que cette montagne appartient au terrain nummulitique.

Vous remarquerez que je vous parle peu de la constitution géologique de la Sardaigne, d'abord, parce que j'y ai séjourné fort peu de temps, ensuite, parce que M. de la Marmora va incessamment faire paraître un grand travail sur cette contrée. Il a séjourné pendant de longues années dans l'île, il a construit d'abord une carte topographique à grande échelle qu'on dit un travail remarquable ; si je suis bien renseigné, je crois que la partie géologique du travail de M. de la Marmora est à l'impression dans ce moment.

ont beaucoup de rapports avec celles du sud de la Corse; les dépôts de calcaires de Porto-Torres sont identiques à ceux de Santa-Manza, ils renferment les mêmes oursins; j'en ai recueilli un certain nombre que je mettrai comme les premiers à votre disposition. Dans le reste de l'île il y a plusieurs terrains qui n'existent pas en Corse : il y a d'abord de grandes étendues, de plus de vingt lieues de longueur, et des points isolés répandus partout, qui sont occupés par des formations volcaniques; elles se composent de trachytes, de tufs, de laves, en un mot, de tout le cortége volcanique, sous-marin et aérien. Il existe aussi dans le sud, dans les environs d'Iglesias, des terrains paléozoïques; je vous ai dit que M. Barrande y avait recueilli des trilobites, on y a trouvé aussi des traces de charbon; je crois même qu'une compagnie s'était formée, il y a quelques années, pour l'exploitation de ce combustible, mais les résultats des premiers travaux n'ont pas été encourageants, ils sont maintenant abandonnés.

Une autre compagnie de capitalistes français, dont j'ignore le sort, s'est aussi formée récemment en Sardaigne pour l'extraction en grand de l'alcool d'*asphodèle :* vous savez que les asphodèles sont des plantes herbacées et vivaces de la famille des liliacées; leurs racines sont garnies d'une touffe de tubercules riches en fécule, et par le moyen de la chimie on passe de la fécule au sucre et du sucre à l'alcool avec la plus grande facilité. Cette plante est répandue à profusion dans toute l'île, elle nuit par son abondance au développement des cultures, elle infecte les pâturages; si la compagnie réussit, elle rendra réellement service à l'agriculture.

A Porto-Torres, le vapeur français n'arrivant pas, nous avions pris un commencement d'engagement avec un patron de barque qui promettait de nous conduire à Bonifacio, aussitôt que le temps le permettrait; mais pendant huit jours le ponant régna avec une telle violence dans le détroit, que les petites embarcations ne pouvaient sortir du port sans danger. Heureusement, le vapeur sarde, le *Piemonte,* de cent vingt chevaux, qui fait échelle à Porto-Torres, nous prit à son bord; il ne nous ramena pas en Corse, ce n'était pas sa route, il nous déposa dans l'île de la Madelaine, petit îlot granitique situé un peu à l'est entre la Corse et la Sardaigne. Ce rocher n'est habité que par quelques pêcheurs, mais la rade en est bonne, elle sert de station aux bâtiments sardes qui vont de Gênes à Cagliari.

Nous espérions pouvoir passer de suite en Corse, mais ce même ponant nous poursuivit encore pendant dix jours ; que faire pendant dix jours sur un îlot de granite ! On nous hébergea dans la casa de la veuve Fassio, bonne femme qui nous procura des vivres, et fit ce qu'elle put pour nous rendre le séjour de son île le moins ennuyeux possible. On profite de ces occasions-là pour mettre ses notes de voyage à jour, on va voir la mer, on interroge le ciel pour lui demander d'être propice aux navigateurs. Après dix jours d'attente, le ciel répondit enfin à nos vœux ; après une courte lutte, le vent d'est battit le ponant et régna en maître. Nous pûmes mettre à la voile dans une barque ou plutôt un petit bateau non ponté de la Madelaine.

Notre équipage se composait du capitaine, du second, d'un matelot et d'un mousse. Vers le soir, la mer devenant par trop houleuse, nous fûmes obligés de relâcher dans une crique déserte de la côte de Sardaigne, à quelques lieues à l'est de Longo-Sardo. Nous passâmes une partie de la nuit à terre sur une plage de sable autour d'un grand feu; notre dîner se composa de patelles et de poisson cuit sous la cendre.

A une heure du matin, la mer devient bonne, presque calme-plat. Nous partons à la rame, et successivement en avançant, nous apercevons les feux des phares de la Madelaine, de Porto-Vecchio, de Longo-Sardo et de Bonifacio, les uns sont des feux tournants et intermittents, d'autres sont rouges, celui-de Bonifacio est blanc. A deux heures, nous apercevons devant nous et très près une masse noire dont on distingue à peine les formes au milieu des ombres de la nuit ; de cette masse part une voix tonnante qui nous hèle d'un ton d'autorité, en nous demandant où nous allons et qui nous sommes. Je commençai à croire à l'existence de quelque forban, de quelque écumeur de mer, lorsqu'un de nos hommes répondit fort tranquillement : *Bonifacio* et *passagers*. Il m'expliqua que ce bâtiment appartenait à la douane sarde et qu'il était dans son droit en nous interpellant de la sorte au milieu de la nuit. Le lever du soleil fut splendide, et à six heures du matin nous entrions dans le port de Bonifacio.

LES ROMANS NAPOLÉONIENS

MOINA, *ou la villageoise du Mont-Cenis*, par Joseph Bonaparte. — **MARIE**, *ou les peines de l'amour*, par Louis Bonaparte (éditions originales de 1799 et 1812).

Les Bonaparte se sont distingués de tout temps par des goûts littéraires. Peu de noms ont fourni un plus large contingent à la bibliographie, depuis Jacopo Buonaparte, auteur de l'*Histoire du Sac de Rome par le conétable de Bourbon en* 1527, événement qu'il décrit en témoin oculaire (1), et ce Nicolo Buonaparte qui donna à Florence, en 1568, la comédie de la *Veuve* (la *Vedova, comedia facetissima*), jusqu'à la génération actuelle des Napoléon, qui est la seconde depuis l'empereur. Nous ne voulons pas parler des nombreux recueils de mémoires, de documents que les frères de l'empereur et l'empereur lui-même ont donnés au public pour expliquer les grands événements auxquels ils ont été mêlés. Laissant de côté cette littérature diplomatique, qui pourtant a ses côtés intéressants, nous ne voulons aborder qu'un point du bagage ou du contingent littéraire des Napoléon, celui des romans. Il en existe plusieurs, et fort peu connus, de Joseph, de Louis et de Lucien Bonaparte. Le grand Napoléon lui-même, dans sa jeunesse, cultivait ce genre et s'y adonnait avec un certain charme. C'est ce qui résulte clairement de l'inventaire de ces fameux papiers qu'il avait mis sous scellés et confiés à son oncle, le cardinal Fæsch, papiers que M. Libri a su si subtilement obtenir du bon chanoine de

(1) L'empereur Napoléon III, ou un des membres de sa famille, a publié, il y a quelques années, une édition de cette relation avec des illustrations. Quelques bibliographes l'attribuent à Louis Guicchardin.

Lyon, qui en était dépositaire, et dont il a tiré un si bon parti. On y trouve un roman corse, écrit tout entier de la main du jeune lieutenant d'artillerie, une nouvelle anglaise, le *Comte d'Essex*, et un roman dans le goût oriental, *le Masque prophète.* Sans doute ces essais, s'ils étaient jamais publiés, n'ajouteraient rien à la gloire littéraire de l'auteur des mémoires dictés à Sainte-Hélène à ses généraux, et qui n'auront pas moins d'autorité dans les siècles futurs que les Commentaires de César; mais ils montrent, ainsi que d'autres ouvrages ou projets d'ouvrages publiés ou restés manuscrits, un goût prononcé pour l'art d'écrire et pour les lettres en général. Peu d'hommes ont plus lu et plus écrit que Napoléon alors que, dans les studieux loisirs de ses garnisons de Valence, de Grenoble et d'Auxonne, il était bien loin d'entrevoir la carrière immense et glorieuse qu'allaient lui faire les événements.

Pour en revenir aux romans napoléoniens, non point inédits mais imprimés, nous en avons rencontré deux qui, outre le mérite de leur rareté bibliographique, sont loin d'être dénués de mérite intrinsèque. L'un est de Joseph et l'autre de Louis Bonaparte, tous deux frères de l'empereur. Nous croyons qu'une courte notice sur chacun d'eux ne sera pas sans quelque intérêt, car de tels livres se rencontrent très peu, et l'on serait assez embarrassé de les trouver, même dans les dépôts publics.

L'an VII, par conséquent en 1799, parut à Paris un petit volume intitulé *Moina ou la villageoise du Mont-Cenis,* par Joseph Buonaparte, avec cette épigraphe : « Indépendant des événements externes, le bonheur gît au sein des affections domestiques, » axiome auquel la vie de l'ancien roi de Naples et d'Espagne n'a pas donné raison, car quel homme fut plus que lui, dans sa carrière privée, esclave des événements politiques de son temps?

L'auteur se met lui-même en scène dans ce petit ouvrage, qui appartient au genre sentimental, mis à la mode par Florian et surtout par Bernardin de Saint-Pierre.

« J'étais, dit-il, parti de Paris peu de jours après la nouvelle du passage du pont de Lodi par l'armée française. Impatient d'arriver en Italie, je comptais les moments perdus pour la gloire. Le Mont-Cenis s'élevait majestueusement devant moi, lorsque je rencontrai un jeune militaire. » (On sait que Joseph Bonaparte, commissaire des guerres à l'armée d'Italie, en 1796, quitta en effet la France

peu après l'ouverture de cette première campagne, qui seule aurait suffi pour immortaliser son frère). Entré en conversation avec ce militaire, l'auteur apprend de lui qu'après avoir vaillamment combattu dans les rangs français, et avoir conquis ses épaulettes de capitaine sur les champs de bataille, il retournait avec un congé à Bramans, en Savoie, son village natal, pour retrouver Moïna, jeune bergère des Alpes, à laquelle il est fiancé. Cette entrée en scène donne occasion à l'officier, naguère simple berger comme son amante, de raconter l'histoire de ses amours, qui est assez curieuse. On y trouve d'abord tout l'entourage pastoral, la description des sites alpestres, alors encore si peu connus, et dont il y avait vraiment du mérite à découvrir la vogue prochaine. Mais ce n'est pas là que gît l'intérêt du roman ; il est dans une catastrophe dont on a tiré parti dès-lors dans divers ouvrages d'imagination, entr'autres dans un conte intéressant, de M. J.-J. Porchat, intitulé *Trois mois sous la neige.* Cette catastrophe, c'est une avalanche. Le jeune berger raconte qu'après une absence il rentre sous le toit paternel, et apprend que huit jours auparavant Moïna a été ensevelie, avec un moulin où elle se trouvait seule, sous un effroyable éboulement de glaces et de neiges, occasionné par le débordement d'un torrent furieux. Après des efforts inouis pour la dégager ou du moins pour retrouver son cadavre, il tombe dans le plus violent désespoir : « Je ne doutai plus que Moïna n'eût cessé de vivre et que son corps céleste ne fût enseveli sous ces décombres entassés. Je me trouvais au niveau du torrent, dans l'endroit précis où ses eaux encaissées se précipitent dans un canal souterrain. Mes yeux sondèrent sans épouvante l'abîme où devaient s'ensevelir mes maux ! Je me précipitai dans le séjour de la mort et de l'éternelle nuit? Je n'ai qu'un souvenir confus du temps où, emporté par le courant, je fus roulé dans les flots. Arrêté par un obstacle, je le vainquis. Une rumeur sourde me fit revenir à moi, brisé et meurtri. Je me levai en frémissant. Mais ô Dieu! ô félicité suprême, c'était Moïna qui, pleine de vie, me réchauffe de son haleine et m'inonde de ses larmes brûlantes! Palais des rois, olympe radieux, qu'êtes-vous auprès de ce tombeau. Nous étions dans le rez-de-chaussée du moulin. Un rayon de lumière le traversait comme une épée flamboyante. O! il ne connaît pas le bonheur, celui qui n'a pas été dans la tente........ avec Moïna!........ Moïna me raconta comment elle

avait été surprise par l'avalanche. Les débris du moulin, brisé par le torrent, s'étaient entassés de telle sorte qu'ils avaient formé un arc-boutant sous lequel elle avait pu respirer et se mouvoir. Elle avait même trouvé autour d'elle de quoi prolonger sa triste existence durant ces huit premiers jours. Je m'empressai de visiter le moulin; je vis qu'on pouvait pénétrer dans sa partie supérieure qui était pourvue des choses les plus nécessaires à la vie. J'essayai mille fois de sortir de cette prison par le canal; le courant impétueux me repoussait toujours avec violence. »

Enfin les amants prennent leur parti de leur situation affreuse en apparence, mais qui devient pour eux délicieuse. Ils trouvent moyen de faire du feu, et Moïna, une lampe dans sa main, peut admirer les traits chéris de son amant. Celui-ci à son tour contemple son amante : « Semblable à ces plantes précieuses qui conservent l'incarnat de leurs couleurs étrangères dans les serres où les renferma le jardinier, elle me parut plus brillante que jamais. Ses charmes s'étaient parés d'un nouvel éclat; son teint s'était plus éclairci; ses joues délicates avaient acquis un embonpoint, un poli, un incarnat nouveau. Ses grands yeux bleus étaient élégamment recouverts par des paupières délicates qui, en s'entr'ouvrant, formaient des plis légers, d'où le désir partant comme un éclair, fermentait déjà dans mon cœur. » Familiarisés de plus en plus avec leur prison, que le torrent respecte en la rongeant néanmoins par sa base, ensevelis sous des amas de glaces, de neiges et de décombres, qui leur laissent pourtant la liberté de tous leurs mouvements, ces amants trouvent successivement des linges, des effets de la meunière et même deux livres, l'*Imitation de Jésus-Christ* et la *Jérusalem délivrée*, car il est des bergers qui savent des chants entiers du Tasse. Moïna apprend à lire à son ami, elle se plaît à ses progrès.

« Cependant, continue le berger, le printemps s'avançait; la température de l'atmosphère était plus modérée..... Mais les provisions s'épuisaient et les angoisses des prisonniers devenaient d'autant plus fortes qu'ils avaient une nouvelle vie à sauver. Un jour le feu prend au moulin. Des solives et les bois entassés au-dessus du toit étaient déjà en feu et menaçaient d'écraser les captifs. Ils s'aperçoivent que l'incendie laisse libre le lit du torrent. Ils s'y précipitent et le descendent d'un pas rapide. Ils croyaient

avoir échappé aux éléments conjurés...... Malheureux !..... Ils ne connaissaient pas encore les hommes. Une plaine verdoyante, émaillée de fleurs, était couverte de cadavres, de mourants, de blessés, de débris d'armes, de casques, de vêtements, de chevaux. Moïna tomba évanouie dans ce champ d'horreur. C'était un combat entre Autrichiens et Français dans les défilés des Alpes. « O hommes insensés et perfides, dit l'auteur après un tableau sinistre de la bataille, vous ne connaissez pas la guerre, si vous osez en promulguer l'horrible doctrine! » L'amant de Moïna, séparé violemment d'elle et de son enfant, est emmené par les Français à Grenoble. Il entre dans un bataillon qui va tenir garnison à Nice. Il reçoit la nouvelle que Moïna, enlevée par les Autrichiens, a pu enfin retourner au village de Bramans. Cela lui donna une nouvelle énergie. Il se bat à merveille, fait la campagne d'Italie et est proclamé capitaine dans Milan. On comprend le dénouement. L'auteur du roman accompagne le nouvel officier à son village, assiste à la reconnaissance et aux noces de ce couple si singulièrement préservé. Au départ, cette famille fortunée l'accompagna jusqu'au rocher des Souvenirs, où il jeta un regard sur le moulin réparé. De là, il est jeté, avec le courant de la Doire, dans cette fameuse Italie, théâtre de tant de combats et de désastres.

Il règne dans cette petite composition un style qui n'est pas exempt d'affectation, mais qui a parfois de l'éclat, du mouvement et de la magie. Le roman de Moïna ferait honneur à un écrivain qui n'aurait pas porté le manteau royal. Passons maintenant à l'ouvrage d'un autre prince de la même famille, Louis Bonaparte. Ce roman, de plus longue haleine, puisqu'il a deux volumes in-8°, a été imprimé, pour la première fois en 1812, en Italie (probablement à Florence, d'après l'indication des apparences typographiques), et réimprimé en 1814 à Paris en trois volumes in-12. C'est évidemment par erreur que l'exact Quérard dit que la première édition est de 1800. En effet, cet ouvrage est consacré en partie à tracer le tableau des mœurs de la Hollande, et l'édition de Paris porte même ce double titre : *Marie ou les Hollandaises.* On voit que l'auteur a voulu consacrer un souvenir aux habitants d'un pays que le sort l'appela un moment à gouverner, et qu'il quitta noblement quand il vit qu'il ne pouvait plus rien pour son bonheur.

Marie est un roman épistolaire. Deux amis, Jules et Adolphe, aiment Marie et Hermacinthe. Adolphe est appelé à l'armée, dans laquelle il a déjà servi. Il part pour la Hollande. Comment peut-on vivre loin de Paris? lui écrit Jules. Comment peut-on vivre ailleurs qu'en Hollande? lui répond son ami. Voilà le contraste établi, et la description des mœurs de la capitale de la France et de celles de la Hollande fait le sujet de piquants contrastes, de tableaux tour à tour gais, légers, frivoles, graves, sérieux et mélancoliques. Les deux amis, imbus des idées du siècle, avaient essayé d'inspirer à leurs amies des principes peu orthodoxes. « En vrais enfants, écrit Jules, ou plutôt en dignes étudiants, nous osions aborder les sujets les plus graves, même ceux qu'un respect éternel doit interdire à tout homme sensé ailleurs que dans ses prières. Marie, frappée d'un subit effroi, dit à ma sœur : Oh! Hermacinthe, existe-t-il réellement des personnes assez malheureuses pour être sans religion? — Oui, lui répondis-je. — C'est donc parmi les aveugles, reprit-elle, en jetant vers le ciel un regard et un soupir. »

Une certaine *Corine*, coquette achevée, joue un grand rôle dans ce roman. C'est le mauvais génie d'Adolphe qu'elle cherche à éloigner de tout amour épuré. Au reste, Adolphe s'était conduit très cavalièrement avec elle, plus cavalièrement que le Rastignac de la *Peau de Chagrin* en pareille occasion. « Je pars pour l'armée dans quelques heures, » dit à Corine le héros de dix-huit ans d'un air douloureux et sentimental. — « Je vous souhaite un bon voyage, » repart-elle en riant. C'était à la fin d'une nombreuse assemblée. On ouvrait les portes des appartements. Pendant que l'on sortait, raconte Adolphe, je m'enfonçai au fond du corridor. Tout le monde était parti. On ferma la porte de l'hôtel. Je pris mon parti, et me voilà dans le salon de Corine. — « Vous ici! monsieur, me dit-elle toute surprise, d'un ton poli, mais sec. » Je la prie de me donner des chevaux. « Oui, » me dit-elle en s'élançant vers la sonnette. Je l'arrête, je la supplie de m'accorder encore quelques instants. Elle y consent après quelque hésitation. Je lui raconte mes campagnes, mes aventures, en entremêlant le plus de compliments possible dans mes récits. Elle m'écoutait avec attention, avec plaisir, et m'ouvrait les plus grands et les plus beaux yeux du monde. Je me sentais une vivacité, un babil extraordinaire.

Cette femme naguère si imposante, si maîtresse chez elle, était conduite par un enfant de dix-huit ans à jouer avec lui. Il était près d'une heure, on n'avait pas encore demandé les chevaux ; je la priai de permettre que je m'en allasse à pied. Elle y consentit.

. . . .

Elle me promit son amitié, et quelque effort que j'aie fait pour la revoir, toutes mes tentatives ont été inutiles. Qu'ajouterai-je encore? » Quand on lit le chapitre du roman de Balzac dont nous parlions, il est impossible, sauf la conclusion, de ne pas croire à une réminiscence du célèbre romancier.

Un autre endroit non moins curieux, est celui où il est question de la mort d'un duc esprit fort (car il y a des ducs et même un cordon bleu dans *Marie ou les peines de l'amour*. On est à moitié dans l'ancien régime et à moitié dans la révolution). Ce duc a épousé Marie au grand désespoir d'Adolphe, mais il est fort épris de Corine. Trompé par elle, séparé de Marie qu'il a abandonnée, blasé sur tout, mal dans ses affaires, il fait prier Adolphe de passer chez lui. Pourquoi faire ? « Je le trouvai, écrit Adolphe, assis dans sa bibliothèque, fort gai et fort prévenant. — *Tout est prêt,* me dit-il, *je n'attendais plus que vous, monsieur, je suis heureux et cependant je m'ennuie. Je veux voir ce qui se fait là-haut. Ce monde n'a plus de plaisirs dont je ne sois dégoûté. Vous devriez m'imiter. N'êtes-vous pas curieux de faire le voyage avec moi? Dans quelques secondes nous pouvons pénétrer le secret de l'autre vie.* — Je pensai que son esprit était aliéné. Il comprit mon idée. — *Je suis de sang-froid*, me dit-il, *vous en verrez la preuve ici.* — Il sortit alors une lettre, fit quelques pas et se tua d'un coup de pistolet en riant. Il avait bien pris ses mesures, cependant sa bouche souriait encore. »

Ces passages, pris au hasard, suffiront pour donner une idée de ce livre bizarre, dans lequel nos modernes faiseurs trouveraient de l'étoffe pour bien des volumes. Au reste, nous croyons que plusieurs y ont puisé sans s'en vanter.

EUSÈBE-H. GAULLIEUR.

BOUTADES.

— Si l'ambitieux réussit mieux à parvenir qu'à se maintenir au pouvoir, c'est que, pour y monter, des amis le conseillent, et que parvenu, des flatteurs l'égarent.

— En citant à tout propos les petits services rendus par de grands personnages, l'orgueil tient à publier leurs rapports avec nous, plus que le cœur notre gratitude envers eux.

— Ceux qui ne voient pas Dieu partout ne le trouvent nulle part.

— La religion ajoute en douceur à nos prospérités ce qu'elle ôte d'amertume à nos misères.

— Nos jugements sur les hommes dévoilent plus sûrement notre ame que la leur.

— L'homme d'état incapable de rien créer, est capable de tout pour détruire.

— On n'oublie point ceux qui furent utiles.... s'ils peuvent l'être encore.

— Nos bons procédés avec les gens, ont le sort des marchandises sur place : c'est diminuer leur valeur que d'ajouter à leur nombre.

— Bien des parvenus ne songent à la probité qu'après avoir fait fortune, et se persuadent en la prêchant, riches, l'avoir respectée pour le devenir.

— Le plus sûr moyen pour revenir guéri des bains, c'est d'y aller bien portant.

—La politesse rappelle ces vernis passés indistinctement sur tous les bois, qui font ressortir la beauté des uns et cachent les défauts des autres.

J. Petit-Senn.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

—

Paris, 10 septembre 1854.

Si le siècle était moins blasé sur les grands faits et sur les vicissitudes princières, il y aurait de quoi défrayer longtemps l'intérêt public dans les événements qui viennent de s'accomplir. Bomarsund pris, la révolution espagnole lâchant Marie-Christine, voilà, semble-t-il, matière à curiosité et à réflexions pour longtemps. Eh bien, non! On demande déjà : « et après? »

Mais vous ne savez donc pas que c'est merveilleux! Une forteresse de granit, pleine de vivres, de munitions, de soldats, de canons, emportée en vingt-quatre heures, comme une bicoque, par la *furia francese* et les vaisseaux britanniques! Comme ces dragons invulnérables des romans de chevalerie, qui se trouvaient sans défense, eux et leur trésor, dès qu'une baguette magique les avait touchés, la garnison russe, étourdie de cette impétuosité, plus encore que vaincue, ne sait plus que s'enivrer et se rendre. Cette prompte défaite ne peut guère s'expliquer clairement de si loin; car en général les Russes se battent bien. Il semble, en cette occasion, que les soldats de Bomarsund n'étaient là que comme décoration de guerre; une attaque sérieuse les a pris au dépourvu.

Un jeune homme de la petite rue des Billettes, notre voisine, jeté cette année par la conscription dans les rangs de l'armée de la Baltique, écrit à ses parents que l'affaire de Bomarsund était une chose sublime, comme spectacle : les enfants de Paris s'y connaissent, ils ont tant vu! Celui-ci, avec son entrain et son aplomb d'habitude, estimait à cent mille francs pour un touriste curieux, sa propre place aux premières loges : c'est-à-dire au poste d'observation où on l'avait placé pendant le combat, sur un rocher qui dominait le combat.

Quant à la duchesse de Rianzarès, elle l'a échappé belle en réussissant à quitter Madrid, et ce n'est pas une mince preuve de la force du gouvernement actuel que d'avoir emporté ce départ, malgré l'irritation et les barricades. Depuis longtemps, comme nous l'avons dit, l'impopularité croissante de sa mère suscitait des complots autour du trône d'Isabelle. La jeune reine peut plus aisément traverser la phase critique du régime représentatif et constitutionnel que lui prépare la convocation des Cortès, si elle n'a à y défendre que des intérêts et non des personnes.

Marie-Christine, dit-on, est en proie à une violente irritation cérébrale, qui n'est pas sans danger. La chute est rude pour les habiles qui croient en leur sagesse et en leur pouvoir, même lorsque cette catastrophe n'est pas allée aussi loin qu'il le semblait d'abord. En séquestrant, jusqu'à l'issue du procès qui s'ouvrira devant les Cortès, les propriétés et la pension de la reine-mère, les Espagnols lui ont, d'ailleurs, porté un coup infiniment sensible.

Le bruit du tambour domine tous les autres. Que voulez-vous écouter, que voulez-vous voir, que voulez-vous lire, quand vous ne savez pas si la Prusse n'appuiera point la Russie, si la Russie comprendra la signification victorieuse des mouvements des armées d'occident, au nord et au midi; si la Suède et la Finlande se rallieront aussi contre l'ennemi commun, pour elles ennemi intime; et tant d'autres *si* qui font monter et tomber les fonds publics, du jour au lendemain, comme les plateaux d'une immense balançoire.

Aussi, à demi soucieux, à demi distrait, le Paris qui cause, qui écrit, qui compte; ce Paris-là, dis-je, s'éparpille, s'en va aux eaux, à la mer, prend le soleil comme il vient, ne s'intéresse guère aux théâtres qui ferment ou r'ouvrent avec fracas, ne se prend que médiocrement à leurs promesses pour l'hiver et, au total, vit en égoïste et au jour le jour. La pensée générale n'est pas ardente, mais tendue; elle assoupit les préoccupations artistiques et littéraires. Il y a de la vie, puisqu'il y a de l'action, des combats, de la gloire, de la souffrance : seulement cette vie n'a pas encore pénétré bien profond, ni fécondé de nouveaux germes intellectuels. La mode, forcée de se servir à-peu-près des mêmes étoffes et, plus ou moins des mêmes formes, s'amuse à mettre en travers les raies qu'elle plaçait d'abord en long, à donner aux bonnets l'auréole des chapeaux et aux chapeaux le *reculé* des bonnets. De la même manière, livres, comédies, vaudeville, opéra, acteurs, cantatrices mettent le même monde superficiel à l'envers ou à l'endroit, chantent la même note d'une voix plus ou

moins fausse. Heureux sont les sages qui ont la mémoire courte : ils sont les vrais doués pour les temps sans originalité et sans invention.

Ou plutôt reconnaissons une vérité rassurante pour le progrès social, c'est qu'arrêté sur un point, l'esprit créateur, le génie humain a porté ailleurs son souffle puissant. La littérature ne l'absorbe plus, mais l'industrie, l'économie générale de la vie physique, les lois matérielles de la nature ont dévoilé la plupart de leurs secrets à l'œil inspiré des fils de ce siècle. Les vers et la prose ont tort (sauf exception pour de rares et véritables individualités poétiques), mais bientôt les ballons auront raison. Il n'y a pas longtemps encore qu'on traitait le choléra par des spiritueux de toutes sortes; aujourd'hui, on propose déjà de le guérir et même de le prévenir en employant l'oxigène seulement.

Prenons garde de ne pas passer, tout simplement, à l'état de creuset chimique.

Le fait est que le choléra se comporte un peu comme l'oïdium de la vigne et la maladie des pommes de terre : là où il a passé, il revient souvent, il empoisonne de proche en proche et comme sous une influence atmosphérique. Ainsi, cette année, nous avons eu l'épidémie, modérément, grâce à Dieu; mais enfin bien positivement. Les pommes de terre vont renchérissant tous les jours, parce que leur maladie s'est de nouveau déclarée. Ce beau soleil d'automne, qui ferait si bien mûrir le raisin, s'il y en avait, n'empêche pas le peu qui a échappé aux gelées printanières d'être frappé aussi par la contagion végétale, qui semble vouloir s'établir à demeure dans les vignobles.

Aussi le gouvernement français vient-il de permettre l'entrée des vins étrangers, naguère prohibés, en les soumettant seulement à un droit de douane imperceptible. On espère que l'Espagne et l'Italie suppléeront ainsi un peu au vide de deux années de mauvaises récoltes et d'une troisième, celle-ci, qui est encore pire.

— La fête du 15 août n'a rien eu de remarquable que l'absence de l'empereur, qui était à Bayonne. Elle a été belle et brillante, comme d'ordinaire. Mlle Rachel a joué devant le populaire et a été fort applaudie. Dans ces représentations gratuites. une loge de six places contient quarante personnes. Aussi la queue pour entrer aux théâtres commence-t-elle le matin et dure-t-elle jusqu'à la fin du spectacle. On donne, en général, les bons acteurs et de bonnes pièces.

—Une actualité dramatique est la rentrée de Mme Stolz au grand Opéra, rentrée accueillie par les plus grandes fanfares de la presse, et par

un réel empressement du public. Or, il nous souvient que, il y a sept ou huit ans, Mme Stolz, honnie de tout ce monde-là, notoirement désignée par l'opinion comme l'obstacle à tout succès pour le théâtre qu'elle accaparait, retarda pendant plusieurs années la représentation d'un opéra de Meyerbeer, parce que le célèbre compositeur ne voulait pas lui donner un rôle ni la cantatrice permettre qu'une autre le jouât. Maintenant le *mæstro* acceptera-t-il l'artiste qu'il jugeait insuffisante? le public s'engouera-t-il véritablement de ce chant dramatique plus que mélodieux? Mme Stolz est-elle devenue plus jeune, plus douce et plus modeste, depuis ce temps-là, pour ses nouveaux débuts?

Malgré la mort de sa sœur Rebecca et les bruits de retraite qui ont couru, il paraît bien décidément que Mlle Rachel va rentrer tout de bon au Théâtre Français, et jouer d'une manière suivie et régulière. Elle paraîtra d'abord dans *Marie Stuart*.

— On dit que deux cent mille individus, à peu près, ont quitté cette année l'Allemagne, pour essayer de trouver un travail plus facile et un sort plus doux dans une nouvelle patrie. Le cœur se serre en voyant, au débarcadère des chemins de fer, ces bandes d'émigrants de tout âge, avec leur costume étranger, leur hâte laborieuse vers un avenir inconnu, qui leur cache tant de souffrances encore. La mère, nu-tête, tient son enfant par la main; le mari suit, avec un sac poudreux agrafé aux épaules. Des jeunes filles se donnent le bras, et regardent et se retournent avec le privilége de l'âge et de l'insouciance; tandis que les grand'mères passent la tête baissée et sans rien voir que le chemin. Ils traversent ainsi vite et silencieusement les rues qui séparent deux embarcadères. La population parisienne regarde ce flot humain dont elle ne comprend ni la langue ni le but; mais tant de choses passent, voitures, bataillons, convois funèbres, petites filles parées et vêtues de blanc, venant de recevoir des prix et des couronnes! L'émigré n'a pas encore disparu à l'angle du carrefour que personne ne pense plus à lui : excepté peut-être un autre émigré, si l'on peut appeler de ce nom terrible l'habitant quelconque de la grande capitale de la civilisation européenne.

L'autorité municipale vient de mettre à l'étude un nouveau prolongement de la rue de Rivoli, depuis l'hôtel-de-ville et la caserne Napoléon jusques vis-à-vis de l'église Saint-Paul, qui se trouve très haut dans la rue Saint-Antoine. A en juger par la rapidité avec laquelle se sont exécutés les travaux jusqu'ici, sur cette ligne si importante, on peut espérer que ce tronçon de plus, qui atteint presque la place de

la Bastille, se trouvera prêt bientôt; peut-être même déjà pour la grande exposition de 1855. Les ouvriers travaillent non par troupes, mais par cohortes, par bataillons formant une véritable armée. Un mouvement de ruches débordantes sort de tous les étages, dans ce large quartier; les pierres montent; les galeries s'arrondissent; les magasins sont déjà ouverts au rez-de-chaussée et richement garnis, que la mansarde se bâtit encore, que le second étage se peint et que le premier emménage. C'est merveilleux d'immensité, d'activité, de travail, de bruit et d'ensemble. On a, des hauts balcons, des échappées de vue qui sont admirables et se déroulent dans le plus vaste et le plus pittoresque horizon. Non achevée encore, la rue de Rivoli est à la fois l'émule des plus beaux quartiers, l'égale des plus animés et le centre passager d'un va et vient immense, entre les chemins de fer d'Orléans et de Lyon à un de ses faubourgs et la ligne du Hâvre et Rouen à l'autre.

En attendant sa véritable population, qui n'est pas encore bien dessinée, la nouvelle artère de la circulation parisienne est donc, à cette heure, envahie par les ouvriers, les étrangers et les curieux : par les ouvriers surtout, véritable légion du travail, dont l'uniforme est une blouse qui blanchit depuis six heures du matin sous les rayons du soleil, parmi le plâtre et la poussière. Au crépuscule, en colonnes serrées, ces carriers, ces maçons, ces peintres, ces charpentiers, s'écoulent comme un fleuve loin de ces belles demeures qu'ils ont bâties sur la place où s'entassaient leurs mauvaises petites rues et leurs étroits logements. C'est comme un monde qu'ils construisent, pour n'y rentrer jamais, aux lieux mêmes où fut le leur naguère. Pourvu que l'ouvrage donne et que le pain de la semaine se trouve, ils n'y songent guères. L'élégie n'est pas leur fait, même la plus naturelle. Ils sont plus en peine, en général, d'un lundi manqué ou d'un feu d'artifice mal réussi que de la chambre démolie où naquit leur premier enfant.

Bons et humains avec cela, jusqu'à soigner pendant des années un enfant étranger, un vieillard malade, une vieille femme sans asile, ces ouvriers sont, presque toujours, aussi adroits et intelligents qu'ignorants : ignorants seulement de ce qui s'apprend dans les livres, même de la langue écrite, qu'ils parlent d'une manière souvent si pittoresque et si précise. A propos de ce fait déjà souvent remarqué, ne pourrait-on pas tirer parti, pour l'étude du développement humain, des résultats divers de la vie, suivant qu'elle a été *apprise* ou *pratiquée;* reconnaître que la première reste trop dans la tête et que la

seconde ne va pas assez avant dans l'ame Nous ne pouvons, ici, qu'indiquer de telles observations; la Chronique se promène, elle ne disserte pas.

Cependant nous voulions surtout arriver à cette conclusion-ci, c'est que, comme remède moral et privé, dans cette classe où les instincts maintenant dominent seuls, le protestantisme est encore possible, tandis que le catholicisme ne l'est plus. L'ouvrier, qui ne sait pas lire, juge très sévèrement le journal l'*Univers*, qu'il connaît fort bien; il est plein de répulsion pour un culte où l'on paie le droit de naître et le droit de mourir; il a le sentiment du *faux* qui entache maintenant les cérémonies catholiques et en fait souvent une vraie comédie.

Les gens du peuple ont, en faveur des protestants, une prévention dont nous avons sans cesse des preuves. Rien ne serait plus facile que de faire des prosélytes, s'il ne fallait exiger d'eux que l'adhésion aux formes de l'Eglise réformée: mais ce ne serait ni les retirer de la foi romaine, qu'ils n'ont pas, ni leur donner une foi véritable dont ils ne soupçonnent pas la portée, dont ils ne supporteraient pas les exigences morales à moins d'être amenés à elle par de tout autres besoins et d'une toute autre façon. Il faudrait beaucoup d'hommes, d'argent et de temps pour profiter, en faveur de la vérité chrétienne, de la défaveur actuelle de l'erreur religieuse; il faudrait pouvoir changer l'estime en affection et la sympathie en fraternité, aller au-devant de toutes ces misères individuelles qui sont des gouffres de malheur, donner l'instruction aux enfants, la confiance aux pères, le zèle moral à des parias de la civilisation, l'amour de la famille là où il n'y a qu'un groupe d'êtres jetés à la même auge et dans le même trou. Par dessus tout, il faudrait comme dérouler le firmament pour montrer quelque chose au-dessus à des créatures qui n'ont de notions que pour la terre, d'idée du bien et du mal que d'après le bien-être ou le mal physique; à des êtres dont le code intérieur n'a ni règles ni aspirations. Quand viendra, dans cette masse inerte, le levain qui fait lever toute la pâte et par quels moyens agira-t-il? Dieu le sait.

PS — L'office *Havas* et l'office *Lejolivet* ne fonctionnant point pour la Chronique de la *Revue Suisse*, nous avons recours à nos courriers spéciaux, pour les nouvelles d'Orient. Voici textuellement une lettre de Bulgarie, écrite au camp, près de Varna, par un jeune officier anglais, filleul du duc de Wellington, et que sa qualité d'élégant fils de famille dispose mal pour les habitudes turques :

« Nous arrivâmes à Constantinople le 14 juillet, dit-il; je n'ai jamais rien vu d'aussi magnifique que la vue de cette ville, avec ses mos-

quées et ses minarets; ni rien aussi de si sale et de si dégoûtant que l'intérieur des rues et des maisons. Les bazars sont très curieux, mais peu d'entr'eux font de bonnes affaires, à cause de leur saleté.

» Je suis entré dans la mosquée de Sainte-Sophie, qui est vraiment belle, et j'ai vu le service religieux des Ottomans qui est excessivement drôle; on nous a forcés d'ôter nos bottes en entrant.

» Je suis arrivé à Varna le 16 août. Cette ville est encore beaucoup plus désagréable que Constantinople, mais les Français et les Anglais y font de grands changements: les rues sont encombrées de soldats français, anglais et turcs. Ces derniers ont l'air plutôt de traineurs de cochons *(sic)* que de soldats.

» Notre camp était premièrement à Alladyn, mais après quelques semaines nous sommes venus ici, à cause de la maladie, typhus, choléra, fièvre, etc., qui retenait à l'hôpital la dixième partie du bataillon. Tous les jours nous enterrions une ou deux personnes. Je suis bien fâché de dire qu'au lieu de nous guérir la marche semble avoir un effet opposé.

» Nous croyons aller bientôt à Odessa ou à Anapa ou à Sébastopol: nous serons bien aises de changer nos quartiers. »

Vous voyez, cher lecteur, qu'on a beau payer de sa personne et être sur les lieux, on n'en sait pas plus long qu'ici.

— Les troupes françaises quittent la Baltique. Bomarsund est rasé. L'empereur de Russie répond négativement aux propositions de l'Autriche, qui persiste dans une neutralité de plus en plus armée.

— La récolte de blé a été bonne partout, quoique la gerbe ne rende pas beaucoup de grain.— L'Académie française vient de perdre M. Ancelot, et l'Allemagne le chanoine Schmidt.

Neuchâtel, le 10 septembre 1854.

Nous demandions, il y a quinze jours, si l'importance des prochaines élections fédérales était enfin bien comprise, et si l'on s'y préparait. Nous pourrions reproduire notre question dans les mêmes termes, car rien dans l'intervalle ne nous a montré qu'on s'occupât un peu généralement de ce grand intérêt. Les discussions engagées dans la presse sur l'opportunité de réviser notre tarif douanier, se sont ralenties, parce qu'on a senti que le public n'y prêtait qu'une attention médiocre. On a laissé l'organe de la bureaucratie dans notre Suisse française, démontrer à son aise que l'excédant de richesses des caisses centrales n'a pas d'effet dans le sens de la centralisation, qui dépend

des lois votées, et qui restera toujours dans les limites que lui fixeront les représentants du pays. Raisonnement de gens bien assis, qui ont le loisir de prouver que l'argent n'est pas un moyen d'influence, et que les corps constitués n'ont pas en général de tendance à l'augmentation de leur pouvoir.

En attendant, l'école polytechnique s'organise sur un assez grand pied. Nous désirons de tout notre cœur que le succès en soit complet, dût la concurrence en peser plus lourdement sur les écoles cantonales, dût-on même voir se relever des projets ajournés. Les établissements auxquels l'école fédérale servira de complément, de stimulant et de direction sont plus nombreux, plus importants, que les institutions parallèles, qui existent à peine. On ne saurait multiplier indéfiniment les écoles supérieures: certains cantons l'ont appris à leurs dépens; d'autres l'apprendront peut-être à leur tour. Le succès de ces écoles n'est possible qu'à condition d'un enseignement qui doit s'élever toujours, et qu'il leur deviendra toujours plus difficile de fournir, surtout dans les branches d'application, à mesure que l'industrie et les arts ouvrent plus de carrières et que les besoins de la vie augmentent de prix. Au temps où nous vivons, un jeune homme de talent, s'il calcule avec prévoyance, ne choisira pas de préférence la carrière du professorat. On peut déjà prévoir le moment où elle ne sera plus embrassée que par des hommes riches ou par des hommes déclassés. Il faudra pour soutenir l'enseignement public des sacrifices supérieurs à ceux auxquels on consent généralement parmi nous, de sorte qu'une certaine centralisation de fait s'établira par des raisons financières. Ce sont des nécessités de notre âge dont il faut prendre son parti. On peut diriger un courant, mais non pas contre la pente. D'ailleurs un Suisse ne saurait désirer voir la Suisse échouer dans une entreprise qu'elle a décidée. Nous espérons que tout ira bien; mais quelques dispositions de la loi altèrent un peu notre confiance: si le personnel est fort nombreux, le traitement posé comme règle est trop faible pour fixer des spécialités distinguées, et les positions privilégiées ont de grands inconvénients. La nomination pour dix ans créera des difficultés plus graves; un homme indépendant de caractère et de position ne s'y soumettra pas volontiers. Si l'on fait des exceptions à cette règle, il y aura dans le même corps, avec les mêmes droits, des membres à terme et d'autres à vie. Quelle serait alors la position des premiers? Nous ne comprenons pas bien comment une école forte pourrait s'établir sur de telles bases.

— Dans un moment où l'Autriche, par sa conduite très décidée et très réservée à la fois dans les affaires de l'Orient, s'est assurée les moyens d'obtenir la coopération la plus active de l'Angleterre et de la France, aussitôt qu'elle en aurait besoin, dans ces circonstances les plus dévorables possibles au succès d'un mouvement en Italie, quelques

proscrits ont essayé d'introduire des fusils en Lombardie par notre frontière du Tessin et des Grisons. Sans la vigilance et le bonheur de notre police, ils auraient peut-être réussi à envenimer de nouveau nos relations imparfaitement raccommodées avec l'Autriche. Nuire à la Suisse est à-peu-prés tout ce qu'ils pouvaient espérer. Cette affaire a naturellement rendu plus sévères les mesures de précaution vis-à-vis des réfugiés. Plusieurs ont été arrêtés et renvoyés, on a signalé la présence de M. Mazzini sur le territoire de la Confédération, et la police de Bâle a cru un moment le tenir. Un M. Saunders, américain, a pris occasion de ces mesures pour tancer notre gouvernement, au nom de l'opinion américaine, dans une lettre assez ridicule. Aujourd'hui M. Mazzini écrit lui-même au conseil fédéral. La lettre que la *Démocratie genevoise* a publiée sous son nom est sans doute authentique, elle a bien l'allure vive et distinguée du célèbre conspirateur, le sentiment en est vrai, l'accent digne et ferme, la pensée spécieuse et déraisonnable. M. Mazzini prend nos magistrats corps à corps, et prétend qu'ils ferment les yeux sur les menées des conspirateurs étrangers, parce qu'ils ont conspiré eux-mêmes avec lui et qu'au fond ils trouvent sa cause juste. Ce discours n'est pas d'un républicain sérieux. Si la position de quelques membres de nos conseils les oblige à des actes qui contredisent leurs antécédents, qu'ils avisent à sauver leur dignité personnelle, ou qu'ils fassent leur deuil de la bonne façon; ce sont des questions privées; mais appelés au pouvoir par la nation, ils y sont pour faire les affaires de la nation. Celle-ci se trouverait fort mal des ménagements et des distinctions que M. Mazzini leur conseille; M. Mazzini ne l'ignore point: mais il fait complétement abstraction de nous. Il est vrai que les dernières échauffourées italiennes n'annoncent pas que leurs instigateurs tiennent plus grand compte de leurs propres concitoyens.

— Les difficultés que semblait offrir la repourvue du siége épiscopal laissé vacant par la mort de Mgr Salzmann ont été levées beaucoup plus promptement qu'on ne pouvait s'en flatter: M. Arnold, chanoine soleurois, a été proposé à la conférence par un conseiller d'Etat de son canton d'une manière assez inopinée; il a réuni la majorité des suffrages et vient de recevoir la confirmation de Rome. Mais comme ce choix plaisait au Chapitre, il était assez naturel qu'il excitât certaine défiance ailleurs, aussi l'initiative prise par M. Brunner au sein de la conférence fait le sujet de récriminations dans la presse du diocèse qui se prolongeront peut-être encore, et qui ont pris un caractère singulièrement offensant.

— Le prix du pain ne baisse que lentement. Celui des céréales oscille assez fortement, il tend à baisser immédiatement, puisque la récolte de l'année est suffisante pour le faire tomber bientôt, il doit hausser, parce que les derniers restes des approvisionnements sont

indispensables aux besoins du jour. Çà et là les espérances trompées ont amené quelques désordres, qui n'ont heureusement pas acquis beaucoup de gravité.

— Le rassemblement de troupes à Yverdon, ordonné pour le commencement du mois d'octobre, coïncidera peut-être avec l'ouverture de notre maigre vendange, si du moins le temps reste beau. Espérons qu'il ne sera pas troublé par l'hôte redoutable qui nous serre de si près. On ne conteste plus la présence du choléra à Aarau. Le nombre des cas, sans être bien considérable, suffit et au-delà pour bien éclaircir le fait. Du reste, que le choléra fût ou non dans l'intérieur du plateau suisse, la violence avec laquelle il sévit le long de notre frontière occidentale et sur le plateau bavarois, plus élevé que le nôtre, motivait amplement toutes les précautions. La maladie a fait proportionnellement plus de victimes à Augsbourg, où elle n'était pas encore connue, qu'à Munich, qu'elle avait déjà visité. Le climat de ces deux villes est analogue à celui des contrées froides de notre pays. Il ne fallait pas compter sur un privilége auquel nous n'avons pas plus de titres que notre voisine Augsbourg ; mais il faut regarder le lendemain en face. De bons médecins assurent que la meilleure des précautions est un cœur ferme et serein. Quels sont les moyens d'obtenir ce calme, s'il nous manque, ou de le conserver si nous en jouissons? Cette question nous conduirait à un ordre d'idées plus élevé que celui que nous abordons d'ordinaire ici. Qu'il suffise d'en indiquer la direction Le bon moyen n'est sûrement pas de nier le péril et de se laisser prendre au dépourvu. Ici, l'autorité prend des précautions ; ailleurs, on détourne les yeux. Nous préférons même un excès de prévoyance à l'imprévoyance systématique.

—Notre Jura central a tous les honneurs cette année; honneurs militaires, honneurs scientifiques. La société suisse d'histoire se réunira à Soleure le lendemain du jeûne fédéral. On a choisi ce jour afin que la solennité religieuse et nationale de la veille ne privât pas la poste fédérale de ses légitimes profits. La société de la Suisse romande a tenu ses assises à Echallens; la *Revue* y était, dans la personne de plusieurs de ses collaborateurs, mais ils ont tous été si discrets que nous sommes forcé de les imiter. Gruyères est le rendez-vous fixé pour l'année prochaine. La *Revue* était aussi à Altorf, le 30 août, à la société historique des Cinq cantons de la Forêt; cette société compte soixante-cinq membres; une vingtaine étaient présents. On entendit les rapports de quelques sections: Lucerne, siége de la présidence et foyer du travail, n'en apporte pas. On sait seulement que depuis quelque temps déjà l'harmonie n'est plus parfaite entre les savants lucernois. Les *Feuilles d'histoire*, dont nous avons parlé quelquefois, sont rédigées par un comité à part. Le quatrième cahier de ce journal renferme un nouveau travail critique de M. J.-E. Kopp sur la légende de

Tell. Les conclusions de ce travail trouvèrent à Altorf un contradicteur instruit : M. le capitaine Muller, négociant en commission, s'efforça, dans une lecture d'une heure, d'établir historiquement l'existence de son illustre concitoyen Guillaume Tell. Cette réponse, qui a suivi de très près l'attaque, prouverait s'il en était besoin, que les affaires de l'esprit ne sont point en souffrance sur la route du Saint-Gothardt. M. Kopp s'attachant d'abord aux Gessler, avait établi qu'il n'y eut jamais bailli de cette famille à Küssnach. En 1838 déjà, dans son recueil de chartes, le savant professeur avait démontré que les chevaliers de Kussnach exercèrent paisiblement cette charge jusqu'à l'extinction de la ligne masculine, longtemps après l'alliance suisse de 1315 (la seconde) et pour le moins jusqu'à 1331. Dans le dernier cahier des *Feuilles d'histoire*, M. Kopp rappelle qu'aucun témoin contemporain ou seulement ancien ne fait mention des Tell d'Uri ; il fait voir en outre que la fête célébrée à la chapelle de Tell n'est pas d'origine ancienne, et n'était au commencement qu'un pèlerinage ordinaire (1). Autant qu'une lecture un peu faible a permis d'en juger, le travail de M. le capitaine Müller contient des renseignements locaux fort intéressants, mais dont l'antiquité n'est pas grande et qui ne reposent pas sur des chartes. Les pièces de ce procès plein d'intérêt ne sont pas encore toutes réunies, et il serait peut-être téméraire de conclure aujourd'hui.

Les traditions en général remontent à une époque qui n'a pas laissé de documents historiques, pas du moins de documents écrits ; mais souvent elles sont elles-mêmes un témoignage important. Au dîner

(1) « La dernière fois que je fus au canton d'Uri, j'ai passé une journée, dit notre correspondant, à dépouiller les deux textes les plus anciens : la chronique (Jahrzeitbuch) des Lazarites de Seedorf, qui, du reste, n'est point si vieille qu'on l'a cru, et la chronique d'Attinghausen, de la fin du XVe siècle. Je n'y ai pas trouvé la moindre trace d'une personne nommée Tell, mais bien un domaine ou un champ nommé *Tellingen*, c'est-à-dire, terre de *Tello*, à Ripshausen, dans la commune actuelle d'Erstfeld. Il est impossible qu'au commencement du XIVe siècle, un habitant d'Altorf nommé Tell ait dû tirer contre une pomme placée sur la tête de son fils par ordre du bailli de Kussnach. Le bailli de Kussnach n'avait point de juridiction à Altorf. Depuis que le roi Henri (fils de l'empereur Frédéric II) eut racheté l'avouerie (Vogtschaftsrechte) d'Uri du comte Rodolphe de Habsbourg l'ancien, l'Autriche n'éleva aucune prétention sur Uri jusqu'au 10 février 1326. Ce n'est qu'à l'époque où ce comte de Habsbourg possédait la haute avouerie (Obervogtei) sur Uri et sur Kussnach, que le même bailli aurait pu fonctionner de sa part dans les deux localités. Je ne sais quel était le bailli de Kussnach à cette époque. En 1234, Ulrich, chevalier de Kussnach signe comme bailli de ce lieu, mais on voit par des actes postérieurs qu'il devait être jeune alors. C'est donc un de ses prédécesseurs qui était bailli à l'époque où Rodolphe l'ancien, grand-père de l'empereur, tenait la haute juridiction sur Uri en fief de l'abbaye impériale de SS. Félix et Régula à Zurich. »

d'Altorf, un vieillard de Brunnen, M. Kid, raconta l'histoire de la Wartalp, pleine de monstres et de spectres, mais pleine de vie et du parfum des vieux âges. — Depuis le XVI[e] siècle, on a prétendu que les Urnois descendent des Goths; cependant dans le Schæchenthal, on trouve tout ce qui distingue la race allémanique, coutume, légende, mœurs, dialecte, et la haute taille, les yeux bleus, les cheveux blonds; tandis que la petite taille et les cheveux noirs dénotent l'origine rhétienne des habitants de la vallée principale. La race blonde reparaît dans le Mayenthal. Après la bataille de Tolbiac, quelques Allémanes s'établirent en effet en Rhétie, aimant mieux s'incliner sous le sceptre de Théodoric que sous la verge du Franc leur vainqueur.

— Unterwald-le-Haut a confirmé ses lois fort sévères sur le respect du jour du repos. Ce petit Etat n'a point d'industrie et peu de champs, pourtant il a bien soutenu l'épreuve de la disette. « Cela tient, nous écrit-on, à ce gouvernement paternel, patriarcal, si décrié, qui considère la moralité du peuple comme la base de la société, et qui la soutient cette base, avec sévérité s'il le faut et au prix de grands sacrifices. C'est dans cet esprit qu'il a favorisé la récente émigration au Brésil. — La loi sur le respect du Dimanche, rappelle l'austérité britannique. Comme précédemment, les contrats passés ce jour-là, sont entachés de nullité. Dans les fêtes où le saint sacrifice est exposé tout le jour, le tir, les jeux de quilles, de *cartes*, sont interdits sous une amende de vingt-huit francs. Ce dernier jeu est très universellement répandu dans le pays, comme il l'est en général parmi les populations montagnardes inoccupées durant l'hiver. N'ai-je pas trouvé, dans une cabane dominant le lac de Lungern, une carte dont les angles étaient complètement arrondis par l'usure? L'interdiction du jeu de cartes en est d'autant plus méritoire. Le jeu le plus répandu est le *Kaiserspiel* (en Thuringe, Carnæfel; en Espagne, Palos), sorte de tournoi fort supérieur à mon sens au Whist, au Boston et aux autres. On joue d'ordinaire de la crême ou du vin. La loi défend encore de faucher et de moudre sans autorisation Il paraît que ces licences se délivrent aisément, car dans les petits cantons on voit constamment les paysans faire leurs foins le dimanche après le service.»

— La papéterie de M. Blätler à Stanztad (Nidwald) prend un grand développement et donne de l'occupation à la population d'alentour, sans que ce changement d'habitudes ait eu jusqu'ici de fâcheuse influence sur les mœurs. Le ruisseau qui tombe dans la gorge du Rotzloch, fait mouvoir les ingénieuses turbines de cette fabrique.

— La chaire de littérature française à l'académie de Lausanne était restée vacante depuis la destitution de feu M. Vinet. On a songé à y repourvoir par un concours dont les épreuves ont eu lieu dans le courant du mois dernier. Trois Vaudois se sont présentés pour le subir. Les suffrages de la commission se sont portés sur M. E. Rambert, dont cette Revue a publié un travail critique dans son numéro de juin.

— Un journal de Lausanne, que le prédécesseur de M. Vinet a rédigé autrefois avec beaucoup d'éclat, n'a pas pu résister à cette occasion de tomber sur son ancien rédacteur, M. Monnard, en exhibant une phrase de 1816, qui n'est plus tout-à-fait dans le goût littéraire de 1854. L'honorable auteur de l'*Histoire suisse* dans les deux derniers siècles réchappera de cette citation. La fidèle attention que ses successeurs lui vouent, malgré son éloignement, est un hommage, aussi bien que l'empressement de la librairie allemande à s'approprier ses écrits. Le travail de notre ancien professeur, sur les rapports du devoir et du droit, a paru en allemand, par les soins d'un éditeur d'Elberfeld, avant la publication du texte français couronné par les juges du concours institué par la Société d'utilité publique de Genève. La traduction est écrite par l'auteur lui-même. La pensée de M. Monnard est résumée dans son épigraphe, qu'on pourrait abréger encore en disant : le droit de l'homme est le droit de faire son devoir. Cette idée est développée dans quatre-vingt pages pleines de libéralisme et de chaleur. Peut-être quelques lecteurs trouveront-ils que l'auteur n'a pas absolument évité l'écueil des thèses trop bonnes, qui enchaînent moins l'attention que les paradoxes. Mais il s'agissait d'un écrit populaire, où la vérité sérieuse et sentie n'a pas besoin de se déguiser pour se rajeunir. Ce livre a été écrit pour notre pays, il est sorti d'un cœur qui l'aime; nous aimerions à le relire en français, et nous espérons que l'édition suisse suivra bientôt celle de Westphalie.

Les Essais belges de M. l'avocat Jottrand sur les pays rhénans, la Suisse et le Piémont ([1]), respirent, comme la dissertation philosophique du professeur de Bonn, un vif amour de la liberté et une morale élevée. Les amis du paradoxe trouveront de quoi satisfaire leur goût. M. Jottrand n'écrit point pour nous, mais pour ses concitoyens auxquels il s'adresse constamment. Mais comme la Suisse a de toutes façons la grande part et la bonne part dans son volume, il est tout naturel d'en parler ici. En politique, M. Jottrand est grand démocrate. Il aime les gouvernements à bon marché, les gouvernements qui gouvernent peu, les petits états, le système fédératif; il est partisan de la république, tout en rendant hommage au souverain de son pays; mais il hait les révolutions violentes, la république carbonaro, en un mot, le despotisme coëffé à la liberté. Aussi n'a-t-il aucune confiance, pour diriger le mouvement européen, dans la France, où tous les partis se sont imposés par la force à leur tour; son idéal, ce sont les institutions et les doctrines américaines et anglaises, entre lesquelles, à notre étonnement, il semble ne pas faire de différence.

([1]) D'Anvers à Gênes, par les pays rhénans, la Suisse, la Savoie et le Piémont, et retour par Marseille et le sud-est de la France. *Etudes diverses.* Lausanne, chez Delafontaine et Comp^e^. 420 pages. Prix : 5 francs.

Les petits états étagés le long du Rhin et dans les Alpes occidentales, d'Anvers à Gênes, sont, à ses yeux, non-seulement une barrière tendue entre Austrie et Neustrie, mais un large canal qui traverse tout le continent, pour l'abreuver des idées anglo-saxonnes. En religion, M. Jottrand est catholique et même ami des Jésuites; mais il n'est pas moins ami de la libre discussion, il pense que les églises chrétiennes pourraient se réunir quand les intérêts religieux seraient nettement distingués des intérêts politiques par la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Le catholicisme d'une part, la haute prédilection pour le régime anglo-saxon de l'autre, tel est le contraste qui fait l'originalité de ce livre vraiment riche en vues de toute espèce sur les principaux intérêts de la société. Quant au voyage au fil duquel se rattachent toutes ces dissertations, nous voudrions pouvoir en dire plus de bien. M. Jottrand voyage trop vite. Le meilleur jugement s'appliquant à des faits mal observés, ne peut donner que des conclusions douteuses et sans autorité. M. Jottrand juge du système adopté pour nos douanes sans en avoir lu les tarifs; il cherche dans le gouvernement actuel de Berne le foyer de l'esprit centralisateur, en opposition auquel la loi de l'université fédérale et la loi sur la compétence du Tribunal fédéral ont été rejetées, et il compte sur le prochain retour du radicalisme aux affaires dans ce canton pour faire échec à ces tendances; il prend l'Abbaye des gentilshommes de cette ville pour un club des anciens nobles; il attribue l'habileté de nos carabiniers au soin qu'on met à les choisir « dans les cantons montagneux et boisés où le chamois, le daim, le sanglier, leur sont une occasion d'exercice perpétuel »; il calcule les dépenses fédérales et cantonales de la Suisse pour le militaire à fr. 1, 5 centimes par habitant, sans se douter de ce qu'il y a d'illusoire dans ce chiffre officiel; confondant sans doute le canton de Fribourg avec le «grand district» d'un état voisin, il est frappé de voir les paysans y désigner leur O'Connel par son nom de baptême seulement: M. Charles, « quoiqu'il ait un nom de famille»; il a très bien compris par une conversation de diligence, que le parti des fonctionnaires lutte à Fribourg contre le parti des Jésuites; mais il croit que c'est le gouvernement fribourgeois qui a chassé ses hôtes « à l'instigation » des cantons protestants; il rappelle que le district de Porrentrui a fait partie sous Napoléon du département « du Haut-Rhin »; il sait que le chemin de fer sarde percera les Alpes « sur un point choisi entre le mont Saint-Bernard et le mont Cenis, pour déboucher en Piémont entre le val d'Aoste et le val de Suze, » ce qui augmenterait singulièrement des difficultés déjà sérieuses : en un mot, le détail des faits n'a pas la précision désirable dans un ouvrage de ce genre. Mais les inexactitudes que nous avons rencontrées sont d'une faible conséquence et diminuent peu l'intérêt d'une lecture qui est d'ailleurs fort agréable.

S.

Neuchâtel. — Imp. de H. Wolfrath.

FRÉDÉRIC-JOSEPH DE SCHELLING

Une grande renommée vient de s'éteindre sans bruit. Les journaux nous ont appris en peu de mots que Frédéric-Joseph de Schelling était mort à Ragatz après quelques jours de maladie, le 11 septembre dernier. Né le 27 janvier 1775, M. de Schelling était presque octogénaire. L'année précédente, il faisait encore le charme de la société choisie qui se pressait autour de lui aux eaux de Pyrmont en Westphalie. Le nom de M. de Schelling reporte la pensée au grand siècle philosophique de l'Allemagne, qui est déjà bien loin de nous. Il brillait de tout son éclat à l'époque du consulat. Son autorité, un peu amoindrie depuis les guerres de l'indépendance par la brillante fortune d'un de ses premiers disciples, ne se rétablit pas entièrement, malgré le rajeunissement de sa pensée et l'attrait puissant de ses leçons. Le vieillard n'exprimait plus les idées d'une génération nouvelle, parce qu'il les avait dépassées. L'esprit public se tournant aux intérêts politiques et matériels, cessa peu à peu de soutenir la spéculation philosophique. M. de Schelling n'a plus écrit depuis 1815. A partir de 1830, on se plaignit moins de son silence. De justes honneurs, une gloire incontestée et paisible, succédèrent à sa popularité.

Aujourd'hui, la philosophie est désertée. Les jours de son plus illustre représentant se sont achevés dans un moment où des préoccupations de toute espèce enchaînent les esprits : la disette, la peste, affligent l'Europe civilisée, qui suit au loin les pas de ses soldats et se demande avec une anxiété croissante si demain le front de bataille ne sera pas tourné contr'elle. On s'explique ainsi, en quelque mesure, le peu de retentissement extérieur qu'a pro-

duit cette mort. Nous ne voudrions pas y voir une indifférence qui témoignerait contre nous. Schelling n'avait été remplacé par personne. Il appartient au très petit nombre de ces hommes qui ont imprimé une direction nouvelle au cours de la pensée. Son influence n'est pas bornée à l'Allemagne; elle s'étend de loin en loin, de conséquence en conséquence, même aux pays qui sont restés les plus étrangers aux travaux métaphysiques. Elle est sensible dans la poésie et dans les arts, dans la théologie, dans les sciences naturelles et linguistiques, dans les études historiques et politiques: un esprit attentif la retrouve partout; il est impossible de cultiver une branche des connaissances humaines où les conceptions générales aient une place, sans relever de Schelling en quelque manière, lors même qu'on ignore son nom. L'histoire le mettra en bon rang parmi les philosophes. Au moins l'égal de son maître et de l'illustre émule qui l'a devancé de vingt-trois ans (1), la postérité lui accordera peut-être la troisième place entre les penseurs de sa nation, après Kant et Leibnitz; peut-être la publication des ouvrages qu'il a laissés manuscrits, le relèvera-t-elle encore, en rattachant à son nom une nouvelle évolution de la pensée, moins bruyante, mais non moins féconde que la première, qui a commencé depuis longtemps, qui n'est pas encore achevée, et qui procède réellement, en une certaine mesure du moins, de sa seconde philosophie. Dans son ordre, Schelling était donc, de l'aveu général, le premier homme vivant. Cet ordre placé si haut jusqu'à nos jours, ne semble déchu que par l'effet d'une illusion de perspective. Et si nous en sortons pour compter les illustrations contemporaines: hommes d'Etat et capitaines, poètes, artistes, savants, nous n'en trouvons presque plus nulle part dont la valeur et l'influence dans leur domaine, puissent être comparées à celles de Schelling dans le domaine de l'esprit. Depuis soixante-dix ans tout a été renouvelé; le monde matériel se transforme, la manière de concevoir toutes choses change également, par l'application de découvertes dont les auteurs ne sont plus. Celui qui vient de nous quitter était le dernier génie d'un siècle dont nous ne mesurons pas encore la grandeur. Sa tombe s'est ouverte au pied de nos Alpes. On l'y visitera longtemps. Pour les Suisses qui ont reçu

(1) Hegel, successeur de Fichte à l'université de Berlin, mort du choléra le 14 novembre 1831.

ses leçons, pour ceux qui ont connu et qui ont aimé sa personne, il y a peut-être quelque douceur à penser que sa dépouille repose dans leur pays

Il est difficile de parler dans un journal tel que celui-ci d'un écrivain dont l'influence indirecte est à la vérité très grande, mais dont les principaux ouvrages ne sauraient être entendus que d'un petit nombre de personnes et n'excitent plus directement l'intérêt de la génération actuelle. Nos lecteurs me supporteront. Auditeur de Schelling, honoré de sa bienveillance. j'ai senti le besoin d'écrire ici son nom. Ce journal, d'ailleurs, ne subsiste qu'à la faveur de concessions mutuelles et la philosophie n'y demande que fort peu de place, de loin en loin.

Le temps ne m'a pas permis de recueillir des détails particuliers sur la vie de M. de Schelling, qui fut entièrement remplie par des travaux de cabinet. On lit partout qu'il est originaire de Léonberg, près de Stuttgardt, et qu'il fit ses études au séminaire protestant de Tubingue, auprès de son compatriote Hegel, plus âgé que lui de quelques années. Il avait à peine vingt ans lorsqu'il publia son premier écrit philosophique : *Du moi comme principe de la philosophie.* Schelling était alors disciple de Fichte, et se croyait un fidèle interprète de la pensée de son maître. Mais le germe de la différence qui les a séparés existait déjà à l'insu du jeune homme. Ils ne prenaient pas dans le même sens ce *moi*, dont ils parlaient tous les deux.

Après avoir visité l'université de Leipsick, le jeune Wurtembergeois vint achever ses études à Iéna où se formaient alors les réputations philosophiques, comme aujourd'hui les professeurs de médecine viennent achever la leur à Zurich. En 1798, il accepta dans cette université une chaire qu'il échangea au bout de cinq ou six ans contre un poste semblable à Wurtzbourg. Appelé à Munich en 1808, en qualité de secrétaire de l'académie des beaux-arts, il quitta momentanément cette ville en 1820, et retourna en Franconie, où il enseigna pendant quelques années à l'université d'Erlangen. C'est là, si nous ne nous trompons, que vint l'entendre un Genevois pour lequel Schelling a toujours conservé beaucoup d'estime et d'affection, M. Adolphe Pictet, aujourd'hui professeur de littérature à la faculté libre de Genève. La création de l'université de Munich le ramena en 1827 dans cette ville où les beaux-arts

florissaient déjà, mais n'avaient pas encore tout absorbé. M. de Schelling avait trouvé le bonheur domestique dans son union à la fille d'un poète dramatique estimé, Gotter. Il exposait devant un public nombreux et attentif les principes de sa philosophie renommée, qu'il essayait de démontrer en les appliquant à l'interprétation du christianisme et des religions du passé. Ces leçons et la présidence de l'académie lui laissaient quelques loisirs pour la société. Sa maison, qu'animait une famille prospère, se distinguait par une affectueuse hospitalité. C'est ainsi que nous avons vu M. de Schelling en 1835 et en 1839, c'est ainsi qu'il vécut quatorze ans à Munich, entouré de respect, mais sans influence, car le gouvernement du roi Louis Ier prit au bout de quelques années une direction fort éloignée des tendances toutes libérales et progressives de l'illustre penseur chrétien. Il était donc tout naturel, qu'au début d'un nouveau règne riche en promesses, M. de Schelling se rendît à l'invitation qui l'appelait à Berlin. Sa place était marquée dans la capitale du protestantisme allemand. Plein de force encore, malgré le fardeau des années, il devait annoncer sa parole nouvelle dans la chaire où s'étaient succédés Fichte et Hegel, les compagnons de sa féconde jeunesse. La philosophie positive [1] attendait une telle consécration. Cependant, il ne semble pas que la philosophie positive ait fait la conquête de Berlin, dont l'attention était déjà portée ailleurs. Elle se concentrait sur les questions politiques, sociales, ecclésiastiques, qu'un éloquent disciple de Schelling, M. Stahl, discutait à côté de son maître, dans un esprit assez différent du sien et peu propre à prédisposer le public en faveur des principes dont on tirait de telles conséquences.

Schelling avait cessé de lire ses leçons depuis quelques années; leur publication, toujours promise et toujours différée, se trouve remise aux soins de ses héritiers. La forme en est, du reste, arrêtée depuis longtemps, un débit clair et précis en facilitait la reproduction littérale, et ceux qui en ont cherché des copies, ont pu se les procurer sans trop de peine. C'est ainsi que j'ai rassem-

[1] Cette qualification, donnée par M. de Schelling à sa nouvelle doctrine, doit exprimer l'idée que cette philosophie comprend le monde comme le produit et le théâtre de véritables faits, résultant de la volonté d'êtres libres, en opposition à tous les systèmes qui prennent pour tâche de démontrer la nécessité de ce qui existe.

blé les parties de ce cours que je n'avais pas entendues moi-même. C'est ainsi que la bibliothèque de Lausanne a fait transcrire la philosophie du christianisme sur un manuscrit assez complet, et c'est ainsi que feu M. Paulus, de Heidelberg, s'était procuré la philosophie de la mythologie, qu'il a publiée d'une manière un peu plus qu'indiscrète, avec un commentaire polémique dont je ne saurais parler.

Pour apprécier dans son ensemble l'œuvre de M. de Schelling, la difficulté n'est donc pas de rassembler les matériaux : nous les possédons. La difficulté consiste à se faire comprendre, sans repasser préalablement par tous les intermédiaires qui ont amené le philosophe à se poser les questions qui l'ont occupé d'abord, et sans emprunter les ressources d'une terminologie scientifique qu'on ne saurait définir sans la justifier. Les vraies questions, nous nous les posons tous, elles restent toujours les mêmes; mais l'esprit qui s'y fixe avec une certaine intensité, reconnaît l'impossibilité d'y répondre sans en avoir préalablement résolu d'autres dont il ne soupçonnait pas même l'existence. Les premiers problèmes sont ceux de la religion, de la politique et de l'art ; les derniers font l'objet de la philosophie proprement dite. Cette philosophie, tout le monde en parle, au moins pour en médire, et pourtant ceux qui ne l'ont pas cultivée ne sauraient même en soupçonner l'objet. Quoique les définitions qu'on en donne ne soient rien moins que satisfaisantes, je ne voudrais pas me charger de les remplacer. J'essaierai d'expliquer ce qu'a pensé Schelling, autant qu'il se peut faire sans supposer l'intelligence de cette définition, craignant d'en dire encore trop pour ceux qui ne l'ont pas, et certain de ne rien apprendre à ceux qui la possèdent.

Les hommes ont toujours distingué deux moyens de connaître, c'est-à-dire, de se mettre en rapport avec ce qui est. Ces deux moyens sont les sens et la pensée.

Par les sens, nous connaissons les arbres et les pierres, les astres et les animaux ; par les sens, nous connaissons l'être tel que nous avons le droit de l'attribuer aux arbres, aux pierres, aux plantes et aux animaux : les corps et les qualités des corps, la résistance, la pesanteur, l'élasticité, la forme, la couleur, l'odeur — tout autant de manières de produire en nous des sensations.

Nous ne connaissons les corps et leurs qualités que par l'intermédiaire de nos sensations : c'est-à-dire, que proprement nous ne connaissons que nos sensations. Ce qu'il y a de plus en eux, nous ne le connaissons pas, à parler rigoureusement : mais nous l'ajoutons instinctivement, nous l'imaginons, nous le supposons. Nous raisonnons sans le savoir, et dès le berceau nous disons : « puisque je subis des sensations que je ne suis pas le maître de produire, il doit y avoir quelque chose qui les produit. » Par un acte légitime, en ce sens qu'il est nécessaire, nous transportons nos sensations hors de nous ; nous considérons comme des êtres, comme la réalité même, les combinaisons de nos sensations ; et saisissant les traits communs à ces réalités de notre création, nous nous formons une idée générale de l'être dont les premiers éléments sont fournis par les sens. C'est l'idée du corps. Tout être que nous concevons comme existant hors de nous est nécessairement conçu comme un corps qui est dans un lieu, qui occupe un certain espace et qui possède les autres propriétés des corps, c'est-à-dire, qui est capable de produire en nous certaines impressions. Apercevoir hors de soi, c'est imaginer, et l'imagination ne saisit que des corps et des mouvements corporels. Au point de vue des sens, et du calcul s'appliquant aux données des sens, l'être et le corps sont donc la même chose. Si les sens étaient la source unique de nos connaissances, nous ne concevrions absolument que des corps.

Mais l'activité de la pensée qui travaille les données de la sensation, peut aussi se retourner sur elle-même et s'apercevoir. Nous sentons notre activité ; nous sentons que nous sommes cette activité ; nous arrivons par la réflexion sur nous-même à l'idée d'activité. Nous comprenons qu'il puisse y avoir, nous savons qu'il existe d'autres activités pareilles à la nôtre, et comme celle-ci ne reste pas toujours la même, nous concevons des activités de plusieurs espèces, et nous nous élevons à l'idée générale d'activité, abstraction faite des traits qui les distinguent les unes des autres.

L'activité par laquelle nous voulons, nous pensons et nous nous observons nous-même, est quelque chose de parfaitement réel, dont l'existence ne peut pas être un seul instant mise en doute ; mais nous ne lui trouvons ni couleur ni forme, nous ne saurions la limiter dans l'espace et nous n'apercevons pas qu'elle remplisse un espace, parce que nos sens ne l'atteignent point et qu'ils ne nous en ont pas donné la connaissance.

Voilà donc un nouveau genre d'être qui ne ressemble point au premier : l'activité. C'est une nouvelle sorte d'être, ou plutôt, c'est un nouveau sens du mot être absolument différent du premier, parce qu'il est suggéré par une autre faculté. Nous ne pouvons pas imaginer ce que c'est qu'une activité, nous n'imaginons que des mouvements. Nous ne pouvons donc pas nous figurer ce que c'est qu'une ame, et quand nous produirions en nous une image correspondant à ce mot, ce serait l'image d'un corps. Nous ne saurions pas mieux penser un corps. Quand nous concevrions une idée correspondant à un corps, c'est-à-dire, quand nous essayerions de comprendre ce qu'est en lui-même et pour lui-même l'être qui se présente à nous sous une forme corporelle, l'idée que nous nous en ferions serait, à tort ou à raison, l'idée d'une activité. L'être imaginé c'est le corps, l'être pensé c'est l'activité. Le corps c'est l'être vu du dehors, l'activité c'est l'être qui se voit du dedans, ou plutôt, l'être conçu du dedans, tel qu'il est en lui-même, car, alors même qu'il n'aurait pas la faculté de s'apercevoir, nous ne pouvons pas comprendre ce qu'il pourrait être en lui-même sinon pure activité.

Les corps et les esprits (activité) ne se partagent donc pas l'être, mais le corps et l'esprit occupent chacun l'être tout entier, car ces conceptions sont le produit de facultés dont la prétention naturelle (quoique peut-être impertinente), est de s'appliquer à tout. Mais le sens du mot *être* varie selon qu'on l'applique au corps ou à l'esprit. Tout ce que nous imaginons est corporel, tout ce que nous pensons est spirituel.

Les hommes qui sont partis de cette idée de l'être dont l'imagination fournit les éléments, et qui ont pressé rigoureusement cette donnée, devaient arriver promptement à reconnaître qu'il n'existe que des corps. Pour eux, le problème de la science se posait ainsi : faire comprendre l'ensemble des faits, le système du monde, la vie des êtres organisés, les sentiments, la pensée et l'activité humaine, comme le résultat de mouvements corporels.

Ceux qui partent de l'idée de l'être que nous fournit l'observation de notre propre activité, devaient rechercher quelle espèce d'activité intérieure il faut concevoir pour qu'elle se manifeste sous les formes diverses que la sensation nous révèle et que nous appelons le monde. Ce point de vue était celui de Schelling, et le problème

qu'il suggère est l'objet de cette *philosophie de la Nature*, qui a fait sa célébrité. Voilà le trait fondamental, mais pour distinguer cette philosophie d'une foule d'autres, il faut préciser un peu plus.

J'ai déjà rappelé que la sensation est un fait interne, une affection qui nous est propre. En y regardant attentivement, nous ne saurions voir en elle qu'une modification de notre activité. On appelle cela souffrir, mais souffrir n'est pas le contraire d'agir, c'est une manière d'agir : souffrir, c'est être forcé de faire, la sensation est un acte qui s'accomplit sous l'empire d'une contrainte, par opposition à notre activité libre. Pour l'esprit qui s'appuie sur lui-même, sur le sentiment qu'il a de lui-même, et qui ne veut admettre que ce qui est démontré, le monde des corps n'est qu'une hypothèse assez obscure, inventée afin d'expliquer pourquoi, dans certains cas, notre activité se trouve contrainte (de voir, d'entendre, etc.), tandis qu'elle est libre d'autres fois.

Mais l'hypothèse dont je parle a ceci de particulier, qu'elle est instinctive : nous la faisions sans nous en douter, nous ne la prenons point pour une hypothèse, mais pour une évidence, et nous ne pouvons jamais nous en dégager assez pour n'y pas retomber aussitôt. Mais une analyse assez simple suffit à lui rendre son caractère de supposition. Cette analyse est fort ancienne. Fichte qui l'a perfectionnée, eut le rare courage de s'y fier. Il ne reconnut d'être que celui qu'il sentait : son activité intellectuelle et morale, d'autres lois que celles de la pensée et de la volonté. Il lui fallait donc examiner d'après ces lois, s'il existe plus d'une volonté pensante, puisque la présence de ses semblables ne lui prouvait pas suffisamment leur réalité ; il entreprit cette recherche, et reconnut effectivement la pluralité des êtres moraux, parce que le développement d'une volonté morale implique le contact et le concours d'autres volontés semblables. Il fallait expliquer cet espace, ces formes, toutes ces images que nous produisons constamment d'une façon régulière, et que nous appelons la nature. Fichte en rend compte tant bien que mal, en faisant voir comment l'existence d'un tel milieu est nécessaire aux relations des êtres moraux entr'eux. Ainsi la nature reste dans son système une pure imagination, un fantôme que toutes les intelligences produisent uniformément, parce qu'elles ont besoin de le produire pour accomplir leur destination morale.

Fichte, poussant à l'extrême une partie des vues de Kant, niait l'existence de toute autre réalité que l'esprit humain, par le même motif qui portait son maître à nier la possibilité de connaître la nature de cette réalité extérieure. Ils voulaient l'un et l'autre sauvegarder la liberté humaine, qui leur paraissait inconciliable avec le point de vue ordinaire, lorsqu'on le pousse lui-même à ses conséquences. Si le monde est, comme on le croit, un assemblage d'êtres réels agissant les uns sur les autres ; si je fais partie de ce monde, je suis soumis aux lois qui le régissent : la loi du monde que j'aperçois est une loi nécessaire ; si je fais partie du monde, je suis entraîné par la nécessité. Chacun de mes actes est déterminé par une cause : je suis moi-même l'effet d'une cause, je suis tout ce que je puis être, mes actions sont la conséquence d'une nature que je ne me suis pas donnée, et ce que j'appelle ma liberté est incompatible avec l'ordre qui règne dans l'univers. En un mot, nous voyons la fatalité planer sur le monde visible ; pour nous arracher à son orbite, il faut nous sortir du monde visible ; pour ne pas confesser que la fatalité est la loi suprême, il faut dire que ce monde n'est pas le vrai monde, il faut en faire une apparence, une illusion. Je ne puis pas songer à rétablir l'argumentation dans sa rigueur ; mais au fond, nous trouvons cette idée : l'être vrai, le seul que je comprenne, c'est celui que je sens, celui que je suis, c'est la force, c'est l'esprit, la pure activité, la liberté. Rien n'est réel que le moi, l'esprit, la liberté pure. L'unique loi, qui comprend toutes les autres et qui les explique, c'est la loi de la conscience, la loi de la liberté, la loi morale. L'univers se résout en morale.

Schelling est parti de la même donnée. Si l'on parvient à se placer à son point de vue, au point de vue du sentiment intime, en faisant abstraction de la sensation, qui nous apprend ce que nous éprouvons, mais non pas ce que nous sommes, ni ce qui est, on dira qu'il est parti du même axiome. Le seul être qu'il comprenne et qu'il reconnaisse, c'est l'être spirituel, c'est le *moi*. — Mais il a tenu compte de l'autre source de connaissance, il s'est incliné devant l'incapacité absolue qu'éprouve la raison humaine à refuser aux objets sensibles une part d'être et de réalité ; il a reconnu que la nature est quelque chose par elle-même et non pas une simple représentation de notre esprit. La tâche était donc pour lui de comprendre la nature comme une réalité, c'est-à-dire, de la compren-

dre comme un être analogue au seul être que nous percevions réellement, comme un être du genre et de la famille du *moi,* tout en tenant compte des différences essentielles qu'établit entr'eux l'expérience. Le moi est une espèce d'activité, une activité réfléchie, qui se replie sur elle-même et qui se connaît elle-même ; nous ne trouvons rien dans la nature qui annonce cette connaissance de soi-même, nous n'y trouvons pas de liberté. Ainsi la nature est un esprit qui lutte pour arriver à se comprendre, pour arriver à la liberté ; la nature est l'enfantement de l'esprit, les productions de de la nature sont les vestiges de cet enfantement et de ce combat. Il fallait saisir par la pensée les phases par lesquelles doit passer l'esprit, l'activité, pour se réaliser comme esprit, comme intelligence, puis il fallait constater dans le monde extérieur ce qui correspond à chacune de ces phases. Les phases dont je parle ne sont pas déterminées par une volonté arbitraire, mais par une loi logique, autrement nous ne pourrions pas les retrouver. Ainsi, la véritable histoire de la nature, celle qui raconte les faits accomplis, est en même temps une philosophie, c'est le développement ou plutôt l'évolution régulière d'une pensée. Ce point de vue est à la fois idéalisme et réalisme: idéalisme, puisque le fond du drame est une succession d'actes spirituels; réalisme, puisque le héros du drame, l'esprit qui conçoit ces pensées, c'est l'être universel qui nous enveloppe, qui nous porte et nous anime ([1]). Qu'il soit créé ou qu'il soit Dieu lui-même, l'univers, dont nous ne pouvons pas sortir, est un être vivant; nous en sommes les organes les plus parfaits, l'expression de sa maturité. Le Dieu-monde résume en sa mémoire inventive les crises d'un passé qu'il ne pouvait observer en les traversant, et ce souvenir créateur s'appelle la philosophie. La philosophie se place donc au commencement des choses, et voit du dedans s'en dérouler le cours. Elle pense une seconde fois les grandes pensées de la création, elle reproduit dans leur ordre ces pensées qui sont la création elle-même.

Mais la méthode au fil de laquelle nous pouvons retrouver ainsi le sens intime des créations sensibles pour les reproduire dans leur

([1]) L'auteur de cette philosophie l'avait nommée Philosophie de l'identité (du réel et de l'idéal) pour d'autres raisons encore, qu'on peut entrevoir ici, mais dont le développement ne rentre pas dans le cadre d'un tel article.

série, cette méthode, que je n'ai pas même essayé d'aborder [1], n'a pas épuisé sa vertu quand elle nous a conduit au terme de la nature, en rendant compte de cet organisme où l'esprit trouve enfin un corps digne de lui. La logique qui nous a conduit à l'homme à travers la nature s'applique également à l'activité humaine. L'esprit de la nature devenu homme ne se repose point, et c'est toujours le même esprit. La philosophie s'applique donc à trouver le but nécessaire et les lois nécessaires des efforts de l'esprit humain dans l'art, dans la religion, dans la philosophie, degrés supérieurs de cette pyramide, dont la base est l'être abstrait, insaisissable, et dont le sommet est l'être vrai, la connaissance de soi-même, la possession de soi-même.

Signaler dans la nature les traces de l'esprit et de la liberté, montrer l'ordre et la nécessité dans l'histoire, tel était l'esprit de cette philosophie; c'est à peu près dans ces termes que l'illustre vieillard se plaisait à résumer « l'invention de sa jeunesse. » Il reconnaît l'esprit dans la nature parce que toute réalité est nécessairement spirituelle: il signale la nécessité dans l'histoire, parce qu'il reconnaît dans les individus une puissance universelle qui les domine, qui les entraîne et qui est le véritable sujet, le véritable agent de l'histoire.

Entre les deux tendances opposées qui cherchent tour à tour à déterminer notre manière d'envisager toutes choses, Schelling s'est efforcé de tenir la balance égale, et les forçant à s'embrasser dans une unité inattendue, il a voulu concevoir par la pensée, du dedans et d'une manière absolue, ce que nous ne connaissons que par les sens, d'une manière extérieure et toute relative à nous. Cependant, disciple d'un idéalisme qui ne voyait l'être que dans l'activité libre et réfléchie de l'esprit humain, son affaire principale fut de rétablir le droit de la nature. Il reconnut l'être dans la nature, l'être au sens même que l'idéalisme avait rendu familier. Sa philosophie fut une protestation en faveur de la nature.

Les conséquences de cette position ne tardèrent pas à se manifester. L'équilibre qu'il cherchait, Schelling ne le conserva que par

[1] C'est la méthode dialectique de Fichte, dont Hegel a voulu faire le principe même de la philosophie. Elle est fondée sur l'observation qu'une idée quelconque implique en elle-même l'idée contraire et fait naître ainsi le besoin d'une notion supérieure qui les concilie.

le perpétuel mouvement de sa pensée. En fixant, pour l'élargir et pour l'approfondir, le système dont il avait jeté les bases, on obtint bientôt des résultats diamétralement opposés à ceux de la philosophie précédente. La nature et l'histoire sont les actes successifs d'un seul drame, la vie d'un seul personnage : l'esprit, l'être universel. Nous retrouvons les lois de cette vie en rentrant en nous-mêmes, d'avance nous pouvons prédire les événements, et l'expérience bien consultée, vient confirmer les prédictions d une dialectique régulière. Nous découvrons les lois de l être en interrogeant notre pensée. Pourquoi? — Parce qu'en réalité l'être est pensée, et que les lois de l'être sont les lois de la pensée. Ces lois sont des lois nécessaires ; il ne dépend point de nous d'accueillir ou de repousser l'évidence ; les conséquences d'un principe se tirent d'elles-mêmes en nous. A la contrainte extérieure des lois de la mécanique universelle où conduit le calcul basé sur les sens, nous voyons se substituer la nécessité interne de la logique ou de la raison ; mais cette raison n'est qu'un autre nom de la nature. La force qui fait mouvoir les astres et la force qui fait marcher mon discours, la force qui chante et qui prie, sont une même force, elles traduisent la même loi. Dans l'espace, dans la pensée, dans le cœur de l'homme, je n'aperçois que nature et nécessité.

Tel doit être le résultat de la spéculation, cette ambitieuse poésie qui prétend saisir l'être intérieurement, l'accompagner dans ses révolutions et les prédire. S'il suffit d'une logique élevée pour deviner les faits, c'est que les faits n'ont d'autre loi que cette logique. L'univers se résout en logique, comme tout à l'heure il disparaissait dans la morale.

Cette conséquence, on ne saurait dire que Schelling ne l'ait jamais acceptée, quoiqu'il ait laissé à un autre la gloire de la presser. Elle s'imposait avec une irrésistible évidence ; mais Schelling ne s'y est pas arrêté. Forcé de la subir, sa raison réclamait autre chose et l'entraînait plus loin. Pas plus que Kant et Fichte ses maîtres, il ne pouvait, il ne voulait sacrifier la liberté humaine, il fallait donc lui trouver sa place.

Quand, inspiré par Fichte, il ne reconnaissait d'être que celui que nous percevons directement dans son essence intime, c'est-à-dire, la pure activité spirituelle, le moi; il ajoutait pourtant : le monde qui m'entoure participe à cet être, je ne puis pas sérieuse-

ment l'envisager comme une imagination de mon esprit, il faut que la science comprenne la nature telle qu'elle est en réalité. Schelling faisait droit à l'évidence des sens.

De même, en face du système harmonieux qu'il avait retrouvé, où tout se résout en nécessité raisonnable, parce que l'univers n'est que l'épanouissement de la raison ; il se dit : cette belle unité ne suffit pas : il manque deux choses à ce monde : Dieu et la liberté. Schelling voulut faire droit à l'évidence morale du cœur, qui ne prétend pas être Dieu, mais qui se sent libre : il reprit son labeur en silence pour retrouver le Dieu perdu, la liberté perdue, et pour justifier ces deux grands axiomes de l'humanité chrétienne aux yeux de cette raison qui ne veut admettre que ce dont elle comprend la possibilité.

Dieu et la liberté humaine sont deux croyances solidaires, qu'un esprit conséquent ne séparera jamais. Quand je parle de Dieu, j'entends un Dieu réellement distinct du monde et librement créateur. Si Dieu n'est pas distinct du monde, ou pour parler plus précisément, si l'existence du monde résulte de la nature de Dieu et non pas d'un acte libre, « la nécessité placée au principe même des choses, entraîne la fatalité de toutes ses conséquences : cela n'est au fond contesté par personne » [1]. Il n'est pas évident au même degré, mais il n'est pas moins certain que la négation de la liberté dans la créature anéantit la distinction réelle entre la créature et son auteur. Elle nous ramène par une autre route à la confusion de Dieu et du monde qu'on désigne sous le nom de panthéisme. En ôtant à l'homme sa liberté, on le dépouille de ce qui lui donne une réalité propre, car l'être est dans l'acte, il n'y a rien de mieux acquis à la pensée que cette vérité. Si la conduite de l'homme est tracée d'avance, il n'agit réellement pas ; dès-lors il n'est pas ; la création n'est pas bien nommée ; Dieu reste seul, ou plutôt l'être absolu reste seul ; mais il n'est pas Dieu [2]. Le problème était donc

[1] M. E. Verny. *Revue de théologie*, tome IX, p. 233.

[2] Personne n'essaiera de prouver que la détermination placée au début du développement moral de l'homme soit inconciliable avec l'idée de la liberté de Dieu, car l'idée de la liberté de Dieu renferme précisément en soi la possibilité de ne point créer, et par conséquent de ne pas créer un esprit libre. Mais chacun reconnaîtra, s'il y réfléchit, que la création d'un esprit libre constitue seule une création véritable.

de rendre intelligibles la personnalité absolue de Dieu et le libre arbitre de l'homme, en partant de ces idées de l'unité fondamentale de l'être et de sa nature spirituelle qui ne sauraient proprement être démontrées et qui n'ont pas besoin de l'être, parce qu'elles s'imposent à la raison.

A vrai dire, Schelling n'avait pas nié la personnalité de Dieu ; seulement, le système dont il avait donné l'esquisse pouvait s'en passer, ce qui revient à peu près au même. Pour rendre compte de l'ensemble des faits, il n'était besoin que de comprendre la manière dont cette force infinie, qui est la substance même du monde, se dédouble en se réfléchissant, et dont elle ressaisit son unité sous des formes toujours plus parfaites. Le monde s'expliquait sans autre Dieu que sa propre essence, et par conséquent le système n'avait pas de Dieu : mais le penseur croyait à Dieu et voulait le mettre à sa place. Après quelques tentatives pour rendre raison de la distinction entre Dieu et le monde en rajeunissant des systèmes déjà proposés, Schelling est arrivé (1) à reconnaître que le nœud du problème gît dans la liberté de l'homme. Il a donc cherché à concevoir l'idée de Dieu de telle sorte que la liberté humaine pût s'en déduire. Il part de la notion, non pas précisément abstraite, mais impersonnelle de l'être infini, de la substance spirituelle, qui est pure force, pure activité, pure volonté, sans réflexion sur elle-même et sans objet. Il essaie de faire comprendre comment cette substance infinie se concentre et devient personnelle par une opposition de puissances qui fournit la base d'une explication de la Trinité divine. La personnalité divine se constitue donc elle-même par un acte éternel. Cet acte consiste essentiellement à dominer, à comprimer une puissance qui est la substance universelle. Dieu possède et gouverne éternellement cette substance. Il peut, sans cesser de la contenir en lui-même, la déployer au dehors s'il le veut, pour la réduire de nouveau ; car la substance est infinie, et l'acte qui la dompte est un acte absolu. Ainsi la force divine devient la matière des créations de la sagesse divine. La personnalité humaine est formée par l'union de fait des mêmes puissances, dont l'indissoluble union constitue la personnalité di-

(1) En 1809, au moment où Hegel achevait le système du panthéisme idéaliste.

vine. La vertu créatrice frémit au fond du cœur de l'homme comme elle repose en Dieu : mais l'homme n'en est pas le maître, et s'il l'éveille, il tombera sous son joug. Il dépend donc de l'homme de conserver à l'univers l'harmonie restaurée par sa création, ou de la troubler de nouveau et de nécessiter une création nouvelle. L'histoire des religions est l'histoire de cette seconde création. Ainsi s'expliquent le péché et la possibilité du péché, qui dépend de la liberté humaine. L'homme est libre parce que, résumant en lui les puissances divines, il a été mis en équilibre entre ces puissances. La liberté de Dieu est définie par la faculté de déployer ou de retenir en lui-même la puissance universelle dont la possession fait son essence. En la déployant il rend nécessaire, pour la ramener dans l'unité, une évolution dont toutes les phases sont tracées d'avance.

Il y aurait, je le crois, de sérieuses objections à élever contre ce point de vue qui resserre la liberté divine dans les limites d'une alternative unique et absolue : mais pour être admis à les faire valoir, il faudrait d'abord compléter en tous sens cette esquisse trop étroite pour être fidèle. Mon seul but était de marquer la direction des efforts de Schelling. Il a voulu sortir des limites du panthéisme en présentant la création comme un acte réel ; il y arrive en rendant compte de la liberté humaine. D'un autre côté, il a voulu conserver la possibilité d'expliquer les faits par leurs causes. La liberté divine elle-même est un fait qu'il prétend expliquer par sa cause : c'est pourquoi il s'est contenté d'une liberté qui se meut dans des ornières que la pensée a tracée d'avance. Ce dessein de satisfaire à la fois la conscience morale et la raison scientifique est la marque d'un bon sens assez ferme pour s'appeler du génie. Les moyens employés prêtent assurément le flanc à la critique, mais ils sont beaucoup moins arbitraires qu'on ne serait tenté de supposer.

Aujourd'hui ces spéculations sont dédaignées, parce que la philosophie est entrée dans d'autres voies.

Après avoir été longtemps préconisée et peu suivie, la méthode de Bacon a fini par l'emporter. On ajourne tous les systèmes, on rassemble de tous côtés les matériaux d'une induction nouvelle, plus grandiose que les précédentes. C'est bien fait ; mais les explorateurs les plus habiles sont guidés par des vues générales qui ont

été des divinations de la pensée spéculative, avant que l'expérience avertie en eût fait des axiomes de physiologie et d'histoire. La lanterne qui conduit leurs pas dans ces galeries souterraines porte le chiffre de Schelling.

Du reste nous serions surpris si la trêve imposée à l'esprit systématique était longtemps observée. Nous ne saurions nous en féliciter, car cette retraite de la philosophie annoncerait le triomphe définitif de l'indifférence religieuse et du machiavélisme politique. La pratique ne peut tirer ses règles que de vues d'ensemble. Les efforts tentés pour faire de la théologie une science purement historique et littéraire aboutissent visiblement à un résultat tout différent de celui qu'on en espérait. Les questions soulevées dans ce domaine transportent d'elles-mêmes les esprits sur le terrain de la spéculation. Leur nature même interdit l'espoir d'en obtenir jamais ici bas une solution expérimentale qui puisse prendre place dans la science. Il faudra donc recommencer ces hauts calculs de la pensée pure dont on médit, puisque les progrès de la civilisation n'ont pas assez usé l'homme en nous pour que la religion ait cessé d'être notre premier intérêt. Sisyphe n'a pas le droit de s'endormir à l'ombre de son rocher. A défaut de la vérité, nous avons besoin d'une vérité provisoire qui rende compte des faits recueillis jusqu'ici. Les grands faits qu'il s'agit d'expliquer, les grandes contradictions à concilier sont dès longtemps signalées; la tâche de la philosophie est toujours la même Mais les conséquences de chaque principe ont été si souvent exprimées, qu'un esprit attentif les aperçoit d'avance. Les grandes divergences dans les résultats obtenus nous semblent tenir surtout à l'esprit dont les investigateurs sont animés. On trouve ce qu'on cherche ; la plus belle gloire de Schelling est peut-être d'avoir voulu ce qu'il fallait vouloir.

CH. SECRÉTAN,

L'OMNIBUS DE CHÊNE

PREMIÈRE PARTIE.

—

I. — L'omnibus de Chêne.

L'auteur du récit qu'on va lire a dit beaucoup de sottises dans sa vie, mais l'une des plus impertinentes assurément se trouve publiée dans sa nouvelle de *la Vieille fille*. Il a prétendu que les jeunes gens de Genève sont des pédants ou des mauvais sujets, et il a eu tort, non que les jeunes gens ne soient pas mauvais sujets et pédants dans la cité de Calvin, mais parce qu'ils le sont partout, et l'on ne peut accorder aux Genevois le monopole de ces qualités sans commettre un grave péché d'exclusisme. En revanche, ici comme ailleurs, il se trouve d'honnêtes garçons qui sont sauvés des vices vulgaires par la passion des belles choses et non par la manie des petites, et prouvent hautement qu'il n'est pas indispensable, pour rester fidèle aux vertus chrétiennes, de coller des herbes sèches sur des carrés de papier. Ces jeunes gens-là sont les artistes, les poètes, les amoureux, et en particulier Jacques Bastian, le héros de cette histoire véridique.

Jacques Bastian donc était un jour fort malheureux, et ceci pour deux raisons. Il tenait à la main un petit journal qui parlait de lui et disait en mauvais style des choses désagréables sur son talent. Or Jacques Bastian était peintre, et les peintres sont de tous les hommes ceux qui aiment le moins la critique : puis il était chercheur et s'épuisait en efforts dont nul ne lui savait gré : il adorait une beauté impossible, dont il fixait à peine quelques traits sans jamais leur donner la vie, et n'était guère entendu du public, par la bonne raison qu'il ne lui parlait pas. Excellent esprit du reste, et du

meilleur acier : garçon robuste et laborieux, comme l'étaient nos pères, qui, à ce qu'ils disent, valaient mieux que nous ; une grande solidité de caractère, avec une grande facilité d'humeur, mais peu de sensibilité encore, ou, pour mieux dire, cette apathie apparente d'un cœur où la femme n'a point encore passé, état difficile à expliquer ; mais les jeunes gens qui ont aimé tard comprendront bien ce que nous voulons dire.

Ce petit journal tourmentait donc beaucoup notre ami Jacques. Mais un autre ennui l'incommodait en ce moment-là, souci moins poignant, mais plus fâcheux : un dîner chez une vieille parente, qui demeurait à la frontière de Savoie et allait lui parler politique pendant quatre heures, en le bourrant de petits gâteaux. Et il n'y avait pas moyen de prétexter une migraine ou un engagement antérieur, car la vieille parente s'était mise en frais et remuait terre et cieux depuis huit jours et plus pour *avoir* son neveu, comme on dit en argot de cuisine. Si bien que notre pauvre Jacques longeait piteusement la rue de Rive, sans trouver le moindre goût au cigare de la Havane qu'il serrait entre ses dents.

A peine eut-il passé la dernière maison de la ville que Boccard vint à lui, son fouet à la main. Boccard est un cocher d'omnibus robuste, rougeaud, au nez fin et au front entêté, d'une exquise politesse quand il fait beau temps et qu'on aime mieux aller à pied, mais quand il pleut, cosaque au possible. Or il faisait beau temps ce jour-là.

— Monsieur veut-il monter, fit-il avec une grimace de civilité ; l'on part *de suite*.

Ce *de suite*, qui voulait dire *immédiatement* dans le dictionnaire de Boccard, était une ruse ou, pour mieux dire un mensonge effronté. Le cocher en disait autant à chacun des quatre passagers qui devaient remplir sa voiture. Or les quatre passagers pouvaient arriver l'un après l'autre à un quart d'heure de distance, et dans ce cas le premier venu attendait une heure l'instant du départ. Pendant ce temps l'omnibus restait au soleil, et condamnait à un bain de vapeur atroce les expectants déjà casés sur ses coussins poudreux. Pour les distraire il n'avait à leur offrir que le spectacle monotone d'une grande place sans arbres ni maisons, désert de poussière et de gravier, réminiscence du Sahara qui se trouve insérée, on ne sait pourquoi, dans les vertes idylles de la campagne genevoise. Il y a quatre ou cinq ans, les fossés de la ville se creu-

saient à l'endroit où s'applatit maintenant cette lande insensée; dans quatre ou cinq ans d'ici, les maisons d'un nouveau quartier y seront campées d'aplomb comme des rangées de conscrits, mais pour le moment c'est laid, et digne tout au plus de Boccard et de sa voiture.

Et quelle voiture, justes cieux! qu'on veuille bien retourner une caisse, y clouer deux bancs et les rembourrer de noyaux de pêches; qu'on y plante perpendiculairement aux extrémités, des bâtons peints en noir, qu'on couche sur ces bâtons, en forme de toit, une planche vermoulue, et qu'on y attache, sur les côtés, des lambeaux de cuirs, des tiges de bottes cousues l'une à l'autre avec un désordre qui ne soit pas l'effet de l'art; puis, ce meuble achevé, qu'on le pose sur quatre roues de charrette; qu'on y adapte enfin un timon trop court et un siége impossible, et l'on aura, en y ajoutant beaucoup de poussière, de taches et d'insectes antropophages, la voiture de monsieur Boccard, natif de Moillesulaz.

Le cheval était digne de l'équipage. Hélas! ma pauvre Grise, vous touchiez à votre vingtième année à l'époque où commence notre récit; quel Delille au langage harmonieux nous dira votre paisible histoire? Tous les jours, de l'aube au soir, vous parcouriez cette route de Chêne dont vous connaissiez les moindres détours, et vous vous reposiez en attendant de nouveaux passagers, heureuse quand ils se faisaient longtemps attendre. Vous partiez de Genève au petit trot, le front baissé, mais faisant, par élans saccadés, bondir et rebondir votre train d'arrière. Puis, quand la route commençait à monter, si insensible que fût la pente encore, vous preniez le petit pas et incliniez plus bas la tête, affectant des efforts dont Boccard était ému; il descendait alors de son siége pour vous soulager, mais vous n'en alliez pas plus vite. Quelquefois le bonhomme vous excitait du fouet et de la voix, en jetant ce cri trivial que Delille n'eût point osé répéter: *Jhu charrette!* — Vous baissiez alors votre front jusqu'à terre, et souleviez votre dos bossu, pour faire en pantelant quatre pas accélérés; au cinquième, hélas! vous rentriez imperturbablement dans votre lenteur ordinaire. La montée finie, à la campagne de la Boissière, Boccard s'élançait de nouveau sur son siége, et le claquement de sa langue vous imposait le trot abandonné; vous bondissiez et rebondissiez alors comme devant, par élans saccadés, mais sans hâter la mar-

che, et la voiture dansait derrière vous, bernant, si l'on ose ainsi dire, vos passagers rompus. C'est ainsi que l'on arrivait à Chêne où la perspective d'un instant de repos égayait vos derniers pas ; enfin, le petit pont franchi, vous vous arrêtiez sous les platanes, où vous causiez sans doute de la pluie et du beau temps avec vos compagnons d'esclavage. Ainsi vivait Grise chaque jour, excepté le dimanche, où elle devait parfois rouler jusqu'à la montagne une demi douzaine de bourgeois mal vêtus; aussi le jour de repos devenait pour elle le jour du plus rude travail !

Boccard donc, s'étant approché de Jacques Bastian, lui dit: monsieur veut-il monter, l'on part *de suite*.

— Hem ! fit Jacques, habitué à ce genre de tromperie. Et interrogeant du regard l'omnibus du bonhomme, il n'y vit qu'un dos féminin. Il dit alors à Boccard :

— Vous n'avez encore qu'une place occupée.

— Ho ! monsieur sait bien que les autres ne peuvent tarder à venir. D'ailleurs, si monsieur est pressé, qu'il paie seulement deux places et nous partons.

A ces mots, Jacques interrogea de nouveau l'omnibus et regarda son cigare. Or le lecteur sait fort bien que si une femme représente dans un salon la grâce et l'élégance ; à la campagne, un soir de mai, la poésie: au foyer, auprès d'un berceau, le meilleur amour, — la femme en revanche, dans un véhicule public, ne représente que ce méchant écriteau sur lequel sont gravés ces quatre mots sinistres: On ne fume pas !

Jacques hésitait donc entre l'omnibus et le pur havane, qui ne lui semblait plus si insipide, maintenant qu'il devait s'en séparer. Au moins, penserez-vous, que ne regardait-il cette femme ? Elle lui tournait le dos, avons-nous dit. Et d'ailleurs, vous le savez, Jacques était un drôle de cœur, bien calme, bien froid, cherchant au ciel la beauté idéale, se livrant tout entier à ces débauches d'étude et d'imagination qui nous font mépriser, ou négliger du moins les bonnes petites réalités vivantes ; jolie ou non, cette femme au dos tourné ne l'intéressait aucunement. Mais nous, qui ne sommes pas un Jacques Bastian, faisons, s'il vous plaît le tour de l'omnibus et regardons à la portière ! Hé, vraiment le visage est bon à regarder. Le front est pur, et superbement sculpté; les yeux sont grands, ouverts, et couleur aigue-marine; le nez n'est pas grec ni royal, c'est vrai, mais plein de finesse et de grâce ; la bou-

che est un peu grande aussi, mais que de gaité dans le sourire! Et la jolie mode de chapeaux qui se penchent en arrière pour laisser voir deux bandes de cheveux châtains, satinés, et ondulant avec une si capricieuse fantaisie qu'on les dirait fixés par un coiffeur habile juste à l'heure où ils flottaient au vent! Le corsage est tout parisien — mais regardez, la belle enfant se dégante. Elle feuillette un cahier de musique qui se déroule sur ses genoux — elle joue donc du piano! — Oui, mais il lui passe un éclair dans les yeux. Rêvez un bal dans un grand parc étoilé de mille flambeaux, et voyez-y danser la charmeresse! Ah! mes amis, nous avons beau pâlir sur les livres et nous creuser la tête, nous n'y trouverons jamais rien de plus beau qu'une jeune fille, ni de plus vrai qu'un jeune amour!

Seulement l'omnibus n'allait guère à notre musicienne et faisait à son gracieux visage un cadre ignoble et scandaleux. Telle fut l'observation que ne fit pas Boccard, quand la jeune fille se retourna vers lui pour le prier de se mettre en route, mais Jacques, l'ayant alors aperçue, jeta loin son cigare et s'élança dans l'omnibus en disant :

— Comment! Jeanne, c'est... vous? Hé, cocher, partons, je paie les deux places.

Et Boccard partit.

II. — Castor et Pollux.

Mais Boccard n'avait pas toujours été cocher d'omnibus; sa voiture avait été neuve, sa jument jeune, et enfants les deux adolescents qu'il cahotait, selon l'expression de Casimir Delavigne, dans son char numéroté. Il nous faut donc, avant d'aller plus loin, reculer d'un bond dans l'histoire ancienne.

Il y a quarante ans environ, deux garçons étaient ensemble en septième au collége de Genève. L'un se nommait Bastian et son père était fabricant de bijouterie, l'autre Duvilliers et son père était bottier. Ces deux enfants s'aimaient de tout leur cœur, et quand l'un d'eux était molesté par un *grand*, l'autre prenait aussitôt le grand par derrière, si bien qu'ils le terrassaient ensemble, et terrassé, le rouaient de coups. Ils s'aimaient pour mille raisons, mais surtout pour celle-ci, qu'ils avaient pour la langue

dont s'est servi M. Lhomond dans son *Epitome*, une exécration commune. Ils étaient régulièrement les derniers en thème et en version et se disputaient avec une noble émulation la place la plus honteuse de la classe. Notons en passant que cette place honteuse se trouvait en ce temps-là près de la porte, et que, la leçon finie, le dernier en thème avait l'avantage de sortir le premier.

Cependant s'il suffisait aux gens d'abhorrer l'argot de M. Lhomond pour s'aimer entr'eux d'un tendre amour, le monde serait déjà une vaste association saint-simonienne. Il y avait donc une autre cause à l'affection de nos deux collégiens. Bastian était fort libéral, sinon d'opinion (les enfants n'avaient pas d'opinion dans ce temps-là) du moins de caractère: Duvilliers en revanche était né *grimpion*, comme on disait dans le bon vieux langage genevois, il aimait à s'élever par dessus ses pareils, moins par l'intelligence et le poignet que par le jabot et les manchettes, et rien ne lui était plus désagréable que le mauvais genre de son père le bottier. Aussi tenait-il à honneur d'être l'intime ami de Bastian, fils d'un fabricant d'horlogerie, car en ce temps-là, et peut-être encore aujourd'hui, l'on trouvait plus méritoire de boutonner et d'épingler son prochain que de le chausser, et les gens semblaient d'autant plus estimés qu'ils étaient moins utiles. Bastian de son côté, n'ayant à rougir de rien, ne méprisait personne et ne craignait pas de marcher tout débraillé par les rues auprès de son ami Duvilliers de si basse extraction.

Cependant, comme nos garçons ne faisaient rien au collége et reportaient sur Cornélius Népos la haine qu'ils avaient vouée à M. Lhomond, on ne tarda pas à les retirer de leur prison classique, et à leur grande tristesse, on les sépara. Bastian fut mis dans une pension méthodiste où il fit de rapides progrès dans l'art de lancer et de fixer au plafond des boulettes de papier mâché où pendait la caricature du maître. Duvilliers dut bon gré mal gré se mettre à faire des bottes; il s'en consolait en allant, le soir, rôder autour du couvent de son ami. Il y avait là un soupirail de cuisine ou d'écurie où Bastian attendait hardiment son visiteur, et recevait de lui le tabac, le morceau de trois sous et autres objets de contrebande qu'il le chargeait de lui procurer. Puis, les munitions et l'argent échangés, ils se livraient ensemble à de vigoureuses lamentations contre la tyrannie paternelle. Leur amitié se retrempa dans le malheur et

ils se jurèrent fidélité à la vie et à la mort avec ce pathos enfantin mille fois plus vrai que tous nos raffinements de haute comédie.

Enfin, un jour, on fit à Bastian une grosse injustice: on lui infligea, croyons-nous, le pensum que méritait un autre, et on le lui doubla sur l'observation qu'il ne l'avait point mérité. Cette fois l'enfant se révolta, et livrant le soir à Duvilliers tous les livres qu'il trouva sous sa main, le chargea de les vendre et de lui acheter une lime. L'instrument arriva le soir même, et Bastian lima toute la nuit, le malheureux, les barreaux du soupirail. Peine inutile, il s'y épuisa de fatigue, et on le trouva, bien avant dans la journée endormi près de l'ouverture, sa lime à la main. On le chassa de la pension et son père le plaça dans un atelier d'horlogerie.

Il y prit deux passions: la chasse et la pêche. Les jours ouvriers, il se levait fort tard et prouvait à la vieille servante qui venait le tirer du lit, qu'il faut à tout homme bien constitué douze heures et demie de sommeil. Mais le dimanche il était levé avant l'aube et courait son fusil sur le dos, toutes les campagnes du canton, où il tuait force moineaux, et de loin en loin un canard domestique. Après la saison de la chasse, il allait, dans la *liquette* d'un oncle à lui, jeter l'hameçon dans le gravier du lac, et rapportait à sa cuisinière, après cinq heures de patience acharnée, deux ou trois misérables petits poissons qu'il la forçait de mettre sur le gril. Ainsi vécut et grandit Bastian, jusqu'au jour où il trouva au bord du lac où il passait presque toutes ses heures d'activité (il se reposait à l'atelier où il dormait comme un cardinal) une honnête famille de pêcheurs qui se faisaient du pain avec l'occupation dont il se faisait de la joie. Là s'épanouissait librement une noble fille qui aima Bastian et fut aimée de lui; si bien qu'ils se promirent d'être l'un à l'autre, malgré les hauts cris de mésalliance que jetterait le père du jeune homme, car en ce temps-là, si c'était une honte de chausser son prochain, c'en était une bien plus grande de le nourrir. Bastian fit si bien des pieds et des mains, de l'esprit ou du cœur, boudant et priant tour à tour, s'irritant quelquefois pour s'humilier après et paraître affectueux et soumis même dans sa révolte, qu'il finit par obtenir le consentement paternel: il se maria donc et fut heureux. Le monde en jasa bien un peu, mais comme on le laissa jaser, il s'ennuya de dire toujours la même chose et pointa sa médisance ailleurs; la fille du pêcheur fut reçue dans quelques salons où elle éclipsa la distinction d'emprunt des parvenus par sa distinc-

tion naturelle, et Bastian reçut d'elle un fils qu'il nomma Jacques, un de ces vieux noms du pays qu'il portait lui-même, que portait aussi son père et qu'avaient porté son grand père et son aïeul.

Pendant ce temps, le bottier était mort en laissant à Duvilliers quelques pauvres billets de mille francs. Le jeune homme vendit aussitôt la clientelle et les instruments de son père et chercha sa vie ailleurs. Il voulut faire son chemin à toute force, mais c'était difficile, car il ne savait rien. Il se donna cependant tant de peine, et épia si opiniâtrement, l'oreille au guet et l œil tendu, les mouvements capricieux de la fortune, qu'il finit par la prendre au passage; il se fit marchand de tabac. Les fameux cigares de Grandson commençaient alors à s'emparer de la vogue; il en fit venir d'excellents qu'il vendit pour rien, et comme le métier lui réussit et que ses cigares empestèrent bientôt toute la ville, il en fit venir de moins bons qu'il vendit plus cher. Puis il fit le généreux et ajouta un cigare au paquet de ceux qui se présentaient chez lui pour la seconde fois; puis il eut chez lui deux sortes de tabacs: l'une pour les pratiques et l'autre pour les passants et vola impitoyablement ceux-ci aux dépens des autres; puis il établit à Carouge une fabrique de cigares de Hambourg, où se cachait un rouleau nauséabond de feuilles de platane sous une mince enveloppe de tabac palatin. Puis il courut les foires d'Allemagne où il se chargea de pipes, d'ambre, d'écume de mer, d'étuis et de portemonnaie qui lui coûtèrent quelques poignées de kreutzers et qu'il échangea au retour contre des billets de banque; enfin il fit de la contrebande, et comme il payait très exactement ses fournisseurs et son propriétaire, il passa pour un homme probe, austère et droit. Si bien qu'un jour, il épousa une demoiselle de bonne maison, jolie à ravir et riche d'une petite terre au soleil: mais la pauvre jeune femme eut le malheur de mourir après deux ans de mariage en donnant le jour à une petite fille qu'elle nomma Jeanne; ce nom fut son dernier soupir.

Or Jacques avait cinq ans le jour où Jeanne vint au monde et il en fit sa petite sœur. La fillette était bien plus souvent chez Bastian que chez son père et Bastian ni personne ne s'en plaignait aucunement. Elle devint une joie de plus pour cette maison bénie, et quand on voyait ces marmots charmants se béqueter comme deux oiseaux du bon Dieu avec une innocence célestement virginale et mille fois plus chaste que la pudeur, qui est la première honte du

péché, — Bastian pleurait à chaudes larmes, Duvilliers lui-même était ému, et tous deux d'accord fiançaient dans un beau rêve d'avenir ces tendresses naissantes.

Mais hélas !...

Le même jour où Jeanne était venue respirer l'air de notre monde — une jument — coïncidence triviale, mais nécessaire à consigner dans ce récit — avait aussi vu le jour dans une pauvre écurie de campagne. Destinée au labourage, la Grise, car c'était-elle, foula d'abord les terres grasses des champs, mais bientôt, en la voyant assez vive et bien faite (elle avait du sang dans les veines et pouvait se vanter, dit-on, d'une aïeule andalouse et d'un grand-père anglais) son maître eut l'idée de l'offrir à un gentilhomme savoisien qui cherchait un cheval de selle. Le gentilhomme l'assouplit aux fantaisies du mors et du bridon, mais à force de lui imposer son despotisme, il l'y rendit si apathiquement soumise, qu'il se lassa bientôt de ce règne sans péril et sans honneur. La Grise dut traîner alors la voiture du maître, mais comme elle y perdit en peu de temps tout ce qui lui restait d'anglais dans les jambes, le gentilhomme chargea une manière de maquignon nommé Boccard de la revendre à quelque bourgeois. Boccard l'offrit alors à M. Bastian qui lui tint à peu près ce langage :

— Mon ami, je me porte bien grâce à Dieu, et ma femme aussi qui est élevée à la campagne : mes goûts sont la chasse et la pêche, et je n'ai jamais vu chasser ni pêcher en voiture, pas même dans la haute société ; puis, comme j'ai su, grâce à mes bras, me priver jusqu'ici de serviteurs, je saurai bien aussi me passer de cheval, grâce à mes jambes : enfin je gagne juste assez d'argent pour vivre et n'en veux pas davantage : ainsi, je vous conseille, mon ami, de boire le verre de vin que voilà pour vous mettre en belle humeur, et de vous adresser, s'il vous plaît, à mon ami Duvilliers, qui me paraît homme à vouloir rouler carrosse.

Boccard se présenta donc au marchand de tabacs et ne lui déplut point. M. Duvilliers avait en effet quelque vague intention de posséder un véhicule pour se rendre plus commodément à la petite terre que sa femme lui avait laissée. Il n'aurait pas craint de montrer aux camarades de classe qui le méprisaient un jour, parce qu'il était fils de bottier, que si les autres dissipaient l'argent en fumée, lui du moins avait su condenser la fumée en argent. Il acquit donc *la Grise* et prit Boccard à son service : puis il acheta de

rencontre la carriole, en ce temps-là presque présentable, que nous avons vue tout à l'heure dégénérée en omnibus, et un beau matin, cravaté de blanc, culotté de noir et ganté de jaune, le visage noyé dans un col énorme, le pouce plongé dans l'emmanchure de son gilet, les jambes écartées et tendues jusque sous la banquette antérieure de son char, la lèvre inférieure en dehors, la poitrine saillante, le regard oblique et hautain, il étrenna par une course solitaire dans les promenades les plus fréquentées de Genève et des environs, la glorieuse acquisition qu'il devait aux sueurs de son visage.

Or jusqu'à cette époque, Duvilliers et Bastian avaient été les meilleurs amis de la république; on les nommait dans le monde illettré les deux frères, et dans le monde savant, Castor et Pollux.

III. — Etéocle et Polynice.

Mais du jour où Duvilliers se mit à rouler carrosse, il se trouva plus riche que son ami et le lui fit bientôt sentir.

— Bastian, lui disait-il quelquefois, tu te déranges, mon ami, tu te déranges. Tu vas beaucoup trop à la chasse et à la pêche, et n'as pas l'œil à ton industrie, qui ne te rapporte pas le quart de ce qu'elle pourrait te rapporter. Ta manière d'agir n'est pas rationnelle, et l'on suspecterait ton honorabilité, si l'on ne savait que tu es mon ami. C'est comme j'ai l'honneur de te le communiquer. J'en suis bien fâché, mais je ne retranche rien à mon dire. Pas plus tard qu'hier, j'ai rencontré de B...., sur le pont des Bergues — Bonjour, M. Duvilliers, me dit-il familièrement en m'abordant le premier, que fait votre ami Pollux? Il pêche, n'est-ce pas? Il a tort.— Voilà ce que m'a dit de B..., pas plus tard qu'hier, sur le pont des Bergues. Tous mes amis de la rue des Granges sont du même avis. Travaille, prends de la peine, c'est le fonds qui manque le moins. *Cras, cras, semper cras, sic tota labitur ætas,* comme on nous disait à l'époque de nos études classiques. Tu excuseras la franchise de ma remarque, mais je ne sais pas déguiser ma religion, je suis bien fâché.

A quoi Bastian répondait en riant:

— Mon cher, je n'ai jamais eu faim, ni soif, ni sommeil; ma femme non plus, ni mon fils et je ne dois pas un sou à âme qui vive;

donc je travaille assez. Libre à toi de semer pour tes vieux jours et de moissonner quand tu seras podagre. Moi, j'ai pour système de bien vivre pour être riche de joyeux souvenirs à l'âge où l'on n'a plus d'autre richesse: je mange mon pain quand il est frais, et n'attends pas, pour dormir tout mon saoûl, qu'on m'ait cloué entre quatre planches Mon hygiène me commande impérieusement de ne me refuser que ce dont je n'ai pas envie: or j'ai envie de fort peu de chose, et ma femme aussi, qui n'est point une grande dame; elle m'a apporté en dot une rente de douze mille francs d'économie et un capital inépuisable de bonne humeur ; moi, je lui en ai offert tout autant: aussi sommes-nous riches à millions sans nous donner la moindre peine. Fais comme nous si tu veux, sinon fais à ta guise et trêve de conseils; tu y perdrais ton latin et tu n'en as pas beaucoup.

Un autre jour Duvilliers dit à Bastian :

— Mon digne ami, nous avons donné à nos enfants des noms bien vulgaires. Jacques est une appellation qui n'est plus employée que dans les basses classes: on dit *James* chez les Anglais, qui sont bien plus distingués que nous. Pour ce qui concerne ma fille, je suis fermement décidé à lui retirer ce nom vulgaire de Jeanne, que je n'ai consenti à lui appliquer que par un sentiment de condescendance; je l'appellerai donc dors en avant, Betsy, qui est le même nom en anglais, à ce que m'a déclaré un étudiant du Haut, charmant jeune homme! C'est donc une affaire entendue, James et Betsy, *bis repetita placent.*

Bastian répondit à Duvilliers:

— Mon ami, nous sommes à Genève et non point en Angleterre, et par la même raison que tu ne me dis pas: *how do you do* pour me demander comment je me porte, il est inutile de traduire en anglais le nom de mon fils. Quant à ta fille, son nom est sacré, c'est le testament de ta pauvre femme, et je regarderais comme un sacrilége de changer le dernier mot qu'elle a prononcé avant de mourir!

Mais l'anglomane ne retira point sa motion, si bien que la fillette rebaptisée aux fonts d'une absurde vanité, resta Jeanne comme devant chez les Bastian, mais devint Betsy chez son père. Cette bagatelle fut le sujet et l'occasion de plusieurs discussions assez vives entre les deux familles. Duvilliers bouleversa d'ailleurs toute sa vie et il lui devint difficile d'accorder à son ami tout le temps qu'il lui

avait donné jusqu'alors. Il se mit à dîner à cinq heures; le soir il but du thé chez lui en jouant au whist; le jour il était à ses affaires. L'été, il allait à sa petite terre qu'il avait rendue ravissante: il l'avait entourée de murs bien blancs tout crénelés de fragments de bouteilles; il y avait abattu tous les arbres inutiles qui gênaient le soleil, pour la convertir en un jardin potager, puis, dans une position charmante, au bord de la grande route qui va de Chêne à Moillesulaz, il avait fait bâtir une maison étroite, mais haute, bien exposée au vent du nord, à la poussière, au bruit des charrettes et au panorama d'une rangée de masures qui masquaient la plaine jusqu'au Jura. C'est là que Duvilliers allait coucher tous les soirs et il y passait son dimanche ordinairement assez seul, car il dédaignait ses anciens camarades et ne pouvait, malgré ses avances, attirer dans son château les magnifiques seigneurs du pays. Il s'en consolait en se faisant saluer par les bonnes gens du village.

Ainsi Duvilliers, qui, comme bien vous pensez, signait maintenant du Villiers, ne voyait déjà plus Bastian que de loin en loin, lorsque Genève commença à s'occuper de politique. Le fils du bottier devint naturellement un aristocrate de première force; il eut son cercle et son journal, et trouva sans foi ni loi tous ceux qui n'étaient pas de son avis. Bastian fut atteint lui-même par l'épidémie nationale que nul cordon sanitaire ne pouvait arrêter; libéral de nature, il le devint d'opinion, et fit de violents efforts pour s'irriter contre le parti contraire. Les deux anciens amis eurent dès lors des discussions, puis des disputes, puis des querelles amères; ils cessèrent bientôt de se voir, et enfin de se saluer. Vint une révolution qui gonfla jusqu'à la folie les fureurs politiques: Duvilliers dit tout haut dans son cercle que Bastian, à force de fainéantise et de goinfrerie, était à la veille de faire banqueroute; Bastian de son côté dévoila, non sans les grossir un peu, les petites turpitudes commerciales de Duvilliers. Ces propos, colportés à grand bruit par des rapports officieux, frappèrent au but, quoique décochés à l'ombre. On le sait, il n'est pires ennemis au monde que des amis brouillés, et il n'est rien qui vous aigrisse contre le prochain comme le tort injuste que vous lui faites: ce fut donc une haine féroce que celle de Duvilliers et de Bastian. Aussi ne les nomma-t-on plus les deux frères, mais les deux harpies dans le monde illettré: quant au monde savant, il ne dit plus en parlant d'eux Castor et Pollux, mais Etéocle et Polynice.

IV. — Jacques et Jeanne.

Pendant ce temps, Jacques était devenu un grand garçon. Son père s'était bien gardé de le mettre au collége, car il avait conservé contre les deux seules langues qu'on apprend aux enfants, par la raison que ce sont les deux seules qu'on ne parle plus, une naïve et profonde répugnance. Jacques était donc resté dans la maison paternelle, où il avait appris ce qu'il avait voulu : il s'était mis tout tranquillement, un crayon à la main, à copier son alphabet dans la nature, d'où il résulta qu'à la septième année il ne savait pas lire, mais dessinait fort couramment. Puis, il s'était efforcé tout seul à épeler le texte d'un livre d'images, ne cherchant dans la langue écrite qu'un commentaire aux figures gravées, et trouvant quelque plaisir à cette occupation nouvelle, il avait lu peu à peu toute la bibliothèque de son grand-père, où, parmi les méchantes banalités qui firent fureur sous l'empire, se trouvaient par hasard un Shakespeare, un Molière, un Plutarque et l'Enfer d'Alighieri. Ces quatre livres devinrent son pain quotidien, il s'en nourrit avec une telle avidité que bientôt sa rêverie se serra, se formula, s'incarna pour ainsi dire en pensée ; la nature ne lui suffit plus, il chercha l'homme, et au lieu de paysages, se mit à crayonner Macbeth, Tartufe, Jules César et Ugolin. Duvilliers voyait avec regret cette prédisposition de l'enfant à devenir un homme inutile, car il se croyait, lui qui vendait du tabac, indispensable à la société. — Y penses-tu, avait-il dit souvent à Bastian, tu laisses ton garçon croupir dans une oisiveté déplorable, je suis fâché. Ce que tu permets n'est pas rationnel. Sais-tu ce que tu feras de lui avec ta manière d'agir? Ce qu'on fait au jour d'aujourd'hui de tous les jeunes vagabonds — des artistes! — Eh bien! après? objectait Bastian — Après? reprenait Duvilliers avec une expression de suprême pitié : tu me fais rire! Après? En vérité, mon digne ami, je suspecterais ton honorabilité, si elle ne m'était pas *indubitable!*

Mais l'argument du marchand de tabacs n'avait point convaincu Bastian. Celui-ci avait pour coutume de laisser faire : aussi loin de molester aucunement son fils, il l'avait mis chez Hornung, pour le faire travailler. Hornung est un peintre de sens et d'esprit, qui ne s'impose jamais à ses élèves et se garde bien de les tenir à la chaîne, mais se contentant de les relever quand ils tombent, ils les laisse

aller leur chemin. Il mit donc un modèle devant Jacques et lui dit: Faites-moi ça! — puis il alla se promener à la Treille où il causa histoire et littérature. Le modèle de Jacques était une forte beauté de Savoie, qui eut fait pâmer d'aise les vieux maîtres Titien et Rubens; mais le jeune homme qui suivait son idée ne la regarda point, et se mit à dessiner une Ophélia penchée sur l'eau comme un saule. En rentrant à l'atelier, Homung vit l'œuvre de son élève et la trouva charmante, mais la déchira en quatre en disant: ça ne vaut rien, recommencez! Et il ajouta à l'oreille d'un autre élève qui se trouvait-là: Ce garçon ira loin, mais il faut qu'il étudie la nature!

Jacques resta trois ans chez M. Hornung, qu'il aimait de tout son cœur, mais dont il ne suivait pas les directions. M. Hornung finit par s'y résigner à demi, et le laissa galoper à son idéal, tout en lui apprenant ces merveilleux secrets de couleur que le peintre de Calvin et de Catherine a devinés on n'a jamais su comment. Le jeune homme fit une Desdémone, une Agnès, une Cléopâtre et une Francesca, mais ces quatre femmes étaient toujours la même femme: une beauté insaisissable et insensible, une fille de l'air qu'aurait pu traverser le soleil. Et voilà pourquoi le petit journal qu'il tenait à la main le jour où il alla goûter chez une vieille parente, le déchirait à grands coups de plume et de dents, critiques d'autant plus acerbes que le petit journal était conservateur, tandis que le père de Jacques était radical.

Pendant ce temps, Jeanne avait reçu une éducation toute différente. Son père l'avait mise de bonne heure dans une maison d'éducation la plus renommée des environs de Genève. On y apprenait aux jeunes filles à se tenir droites, à garder les yeux baissés, les mains jointes à quelques lignes du genou, et à ne jamais prendre la parole. Plus la botanique, l'histoire grecque, les gammes et la broderie. Aux plus avancées un professeur habile donnait un cours de littérature contre Voltaire et Rousseau. Une fois par semaine, pour les habituer à faire salon, l'on offrait une tasse de thé aux amis intimes de la maison: cinq femmes revenues de tout et deux vieillards taciturnes. Le pensionnat étant à une lieue et demie de la ville, la plupart des élèves n'y voyaient que de loin en loin leur mère ou leur sœur. Quant à leur frère, il n'y venait point; aucun jeune homme n'était reçu dans la bergerie. D'ailleurs position charmante, fenêtres ouvertes sur quatre murs, cour spacieuse pour la récréation, plus un jardin où l'on n'allait pas, pour n'en point

dégrader les plantes-bandes. Les élèves étaient tenues d'apporter une toilette et un lit, qui restaient à l'établissement quand elles en étaient retirées. Prix, 2400 francs, non compris les arts d'agrément. On y restait jusqu'à vingt ans si l'on voulait, et au besoin plus tard; on en sortait vertueuse et idiote.

Par bonheur la révolution de 1846 délivra notre Jeanne de cette prison. M. du Villiers crut alors tout perdu; il vit le moment où le socialisme et la démagogie allaient promettre aux vainqueurs le pillage et l'incendie aux vaincus. Il vendit son magasin à vil prix, puis se barricada avec sa Betsy dans sa campagne, où il enfouit son argent sous terre, et vécut pauvrement, pour ne point tenter les bousingots. Boccard son domestique, lui acheta pour rien sa carriole et sa jument, et devint entrepreneur de diligences entre Chêne et Genève. L'ex-marchand de tabacs fut pendant un mois ou deux le plus malheureux de tous les hommes, et tenait sur lui deux pistolets constamment chargés, pour faire feu sur le premier massacreur venu. Il ne vint personne. Effrayé de ce calme lugubre qui présageait un épouvantable ouragan, il se hasarda un beau matin à mettre le nez à la fenêtre. Il vit les laitières s'en revenir tout tranquillement sur leurs chars, et les enfants des taudis voisins jouer au palet sur la route. Il en fut stupéfait, et descendit au jardin; il en trouva les murs intacts et pas une trace de pied humain sur le sable ou la neige de son petit domaine. Il sortit alors et ne craignit pas d'aller jusqu'à Genève: il n'y vit que des magasins ouverts, des gens affairés dans les rues, des flâneurs sur les ponts, et dans une place publique un paisible rassemblement autour d'un orgue de Barbarie. Il se repentit alors d'avoir vendu précipitamment son magasin et son équipage, et courut tonner à son cercle contre les infâmes démolisseurs.

Jeanne ne retourna pas à son pensionnat, où son père n'avait plus le moyen de l'entretenir. Aussi perdit-elle bientôt ses mauvaises habitudes de demoiselle bien élevée, et tout en restant modeste comme il sied aux jeunes filles, se permit cependant de rire quand elle était gaie et de répondre aux amis de son père, quand les amis de son père étaient en humeur de lui parler. Elle suivit des cours qui se donnaient à la ville et entra au conservatoire où elle fit des progrès rapides: mais comme elle n'avait personne pour l'accompagner dans ses petites pérégrinations entre Genève et Chêne, Boccard s'était arrangé avec son ancien maître pour ve-

nir chercher le matin la jeune fille, et la ramener l'après-midi sous le toit paternel. Le cocher d'omnibus étant un conservateur déclaré, M. du Villiers lui avait commis sans scrupule aucun cette chère et suave créature.

Jeanne était maintenant arrivée à cet âge de grâce et de poésie, où les vierges timides aiment à caresser les colombes et à regarder sur leur fenêtre si la fleur qu'elles ont semée s'ouvre au soleil. Il lui venait parfois des rougeurs confuses et de légers tremblements; d'autres fois, sans chagrin, elle fondait en larmes et ces larmes lui faisaient tant de bien qu'elle ne songeait pas à les essuyer; plus souvent elle s'oubliait à regarder dans le lointain bleu quelque chose qu'elle ne voyait pas, et si alors vous vous approchiez d'elle pour lui parler, elle bondissait comme s'éveillant en sursaut, et se tournait vers vous avec un regard qui semblait souffrir. Elle embrassait les enfants avec une tendresse étrange qui ressemblait presque à de l'amour maternel, et quand devant elle on disait certains mots, comme fleur d'oranger, berceau, foyer, famille, amour, il lui venait tout à coup un sourire singulier qui tout un soir lui pouvait rester sur les lèvres. Ou bien, quand elle était au piano, on la voyait se retourner à demi, comme si les notes qui tombaient de ses doigts étaient la musique d'un hôte invisible qu'elle écoutait chanter auprès d'elle, et souvent, comme pour lui répondre, elle balbutiait des mots inarticulés. Trouble vague et charmant, inquiétude impatiente d'une âme qui attend celui qui doit venir et en l'attendant, le redoute, et redouté, l'espère.

Or Jacques n'avait jamais parlé à Jeanne depuis la fatale révolution de 1846 et ne l'avait rencontrée que de loin en loin, au temple, au concert ou dans la rue; il l'avait toujours saluée du regard et toujours elle lui avait répondu, mais il n'avait jamais osé l'aborder, bien qu'il en eût grande envie, craignant pour son amie l'inquisition du monde et le tribunal draconien de M. Duvilliers...

On comprend maintenant pourquoi il s'était élancé si précipitamment dans l'omnibus, en disant:

— Comment, Jeanne, c'est... vous? Cocher, partons! je paie les deux places! Et Boccard était parti.

Marc Monnier.

(La suite au prochain numéro.)

LA VIE ANIMALE

DANS LES ALPES.

DERNIER ARTICLE [1].

Das Thierleben der Alpenwelt. Naturansichten und Thierzeichnungen aus dem schweizerischen Gebirge, von F. v. Tschudi. 2te Auflage. Leipzig. 1854.

Parmi les animaux vertébrés dont l'ensemble caractérise la faune d'un pays, les oiseaux méritent d'être mis au premier rang, non-seulement par le nombre et la variété de leurs formes spécifiques, mais à cause du rôle important qu'ils jouent dans l'économie de la nature, et de la profusion relative avec laquelle ils y sont répandus, et concourent à l'animer et à l'égayer. L'observateur peut faire des lieues dans la campagne sans rencontrer un mammifère sauvage ou un reptile immobile au soleil, tandis qu'à chaque pas il entend les chants et les cris des oiseaux, les voit voltiger d'arbre en arbre, et selon la saison, se diriger en troupes innombrables, comme des points obscurs sur la voûte grise du ciel, vers les régions où les conduit leur instinct d'émigration.

Sous ce rapport la position géographique de la plaine Suisse en a fait une région favorisée, où les oiseaux sont à la fois très-fréquents et très-variés. En effet, la Suisse occupe une position intermédiaire entre les régions froides du nord et les pays tempérés et chauds du bassin méditerranéen; ses nombreuses et vastes nappes d'eau douce, et malheureusement aussi ses marais y attirent beaucoup d'espèces aquatiques.

[1] Voyez la livraison de décembre 1853, tome XVI, page 849.

Les oiseaux émigrants, qui, en automne, se dirigent du nord au sud, s'y arrêtent pour reprendre des forces, avant de tenter le passage de la barrière glacée qui les sépare de leurs quartiers d'hiver, et lorsque le printemps nous les ramène, c'est encore par les cols les plus bas de la chaîne qu'ils pénètrent dans les vallées, et de là sur le plateau suisse, d'où ils se dirigent alors vers l'Allemagne et les contrées boréales.

La ligne des lacs jurassiques, qui conduit de la vallée du Rhône à celle du Rhin, sert, à l'ouest de la Suisse, de grand'route aérienne aux oiseaux de passage aquatiques, tandis qu'à l'est, c'est par les vallées supérieures du Rhin qu'ils arrivent à la mer de Souabe, leur première étape avant de continuer leur route vers le nord.

Mais avant de pénétrer d'Italie dans notre patrie, qui pour eux aussi est pays de refuge, les petits oiseaux ont à éviter mille dangers, et bien peu, même parmi ceux que leur chant fait aimer et que protège partout la piété germanique, réussissent à regagner le buisson où ils sont nés, ou le toit hospitalier où les attend encore leur demeure d'été.

Ce n'est pas seulement aux fatigues du voyage, à la tourmente, au froid qu'ils ont à résister, aux oiseaux de proie qui les poursuivent, qu'ils ont à échapper, l'homme du midi est leur plus dangereux ennemi. Sur les bords de la Méditerranée, à Marseille et en bien d'autres endroits, on leur fait une guerre à mort. A l'époque où il suffisait de quelques francs pour obtenir un port d'armes, la plupart des Marseillais, négociants, artisans même, passaient leurs dimanches enfermés dans une hutte, qu'en leur langage pittoresque ils nomment poste à feu. Là, le fusil braqué contre un maigre bouquet de bois ou contre un arbre sec servant de perchoir, ils attendent patiemment les malheureux voyageurs que la fatigue de la traversée force à s'y reposer, et qu'y attirent les chants trompeurs d'oiseaux prisonniers renfermés dans des cages.

C'est bien pis encore en Lombardie, d'où les craintes d'un gouvernement prudent ont banni depuis longtemps les armes à feu. Le Lombard a mieux que le plomb: il est oiseleur expert, et ne sort jamais de chez lui sans un filet en poche. Riches et pauvres, jeunes ou vieux font leurs délices de la capture des oiseaux. Tout leur est bon, ils ne respectent pas plus l'hirondelle que la fauvette

ou le rossignol: pour eux tous les oiseaux sont égaux devant la brochette. Sa messe faite, le prêtre même quitte bréviaire et surplis et endosse le sac de chasse. — Lacets, gluaux, trappes, pipeaux, filets immenses, tissus de fils de soie presque imperceptibles, chefs-d'œuvre de patience, tout est mis en œuvre pour arrêter au passage, non-seulement les bécasses, cailles, grives, ramiers, ortolans, et autres volailles mentionnées au manuel du chasseur, mais surtout les hirondelles, les gobe-mouches, les becs-fins, tous oiseaux chanteurs et insectivores par excellence. Ainsi, en Italie, dans ce pays des enfants de chœur aux voix d'ange et des prime-donna en haillons, les taillis sont sans voix. Le silence qui règne dans ces fastueux jardins aux statues de marbre et aux urnes de bronze, n'est que rarement ému par les soupirs passionnés d'un rossignol qui appelle en vain une compagne perdue.

Quoique Suisse par les Traités, le Tessin est italien, et ces habitudes barbares y sont à la mode depuis longtemps. Le moineau-franc, ce fidèle et criard habitant des granges, y est devenu une rareté. Chaque année on y délivre, au prix d'un franc, plus de quinze cents patentes à des oiseleurs qui remontent la Lévantine jusqu'au Gotthardt, et le val di Blegno jusqu'aux Grisons, pour accueillir à l'extrême frontière les pélerins qui reviennent du nord. Toutes les collines en delà du Cenere sont couronnées d'énormes filets appelés *rocoli*, formidables engins au moyen desquels, par une belle journée d'octobre, un seul rocolador réussit souvent à prendre plus de quinze cents petits oiseaux. Aussi il n'y a rien qui doive étonner si, sur les bords du lac Majeur, on prend annuellement vivants plus de soixante mille oiseaux chanteurs seulement, et des millions à Bergame, Brescia, Chiavenna, et autres villes situées au débouché des vallées du Tyrol italien. « De quelle importance pour un pays aussi arriéré dans mainte industrie n'est pas une aussi grande perte de temps et de force productrice! et quels résultats fâcheux ne doit pas produire sur le caractère du peuple un carnage aussi général et aussi considérable, » s'écrie M. Tschudi indigné.

Mais ce massacre a d'autres conséquences encore, qui intéressent de plus près l'agriculture suisse. En même temps qu'on remarque une diminution notable dans la fréquence des oiseaux insectivores, on est frappé des dégats que produisent les insectes. Qui n'a souffert en voyant des arbres fruitiers effeuillés et cou-

verts de ces nids soyeux, colonies de petites chenilles voraces, quelquefois si nombreuses qu'on est forcé de les détruire à coups de fusil. Peut-être les dégats que provoquent dans les vignes les chenilles du petit papillon appelé *pyrale de la vigne*, sont-ils aussi dus à cette diminution des oiseaux insectivores, qui jouent dans l'économie générale de la nature un rôle considérable. Il est facile de s'en faire une idée en réfléchissant au nombre immense de moucherons et petits insectes ailés que l'hirondelle doit saisir au vol pour nourrir et faire grandir une couvée de cinq à six petits. Chacun de nous a souvent admiré l'activité de la mésange, occupée sans relâche à écheniller les branches des arbres fruitiers, ou suivi de l'œil l'élégant bec-fin et le roitelet à huppe d'or, suspendus au milieu des rameaux fleuris des pruniers, sauve-gardant ainsi, en obéissant à leur instinct, une récolte future qu'auraient détruite en germe les mandibules acérées des chenilles ou le suçoir des pucerons.

Chacun des coups de bec du pic, qui résonnent serrés contre le tronc des sapins au milieu du silence de la forêt, rapproche sa langue effilée et extensible de la cavité qui renferme sous l'écorce ces larves nuisibles, dont les galeries capricieusement tracées arrêtent le cours de la sève et font sécher à la longue de magnifiques sapins.

Ainsi, c'est à juste titre qu'en Suisse l'opinion publique protége l'hirondelle et sa demeure, empêche l'enfant de dénicher l'oiseau du verger, et ne lui permet qu'à regret de diriger contre lui, d'un bras novice, le canon de l'arme à feu, dont, après de bons examens et d'interminables exhortations il a enfin obtenu la permission de se servir.

Il est facile de s'oublier en suivant M. Tschudi au milieu des forêts de la région montagneuse, et en l entendant donner des détails si intéressants sur les mœurs et la vie des hôtes habituels de nos bois, bien plus nombreux que nous ne nous en doutons.

Qu'un campagnard, un chasseur même, visite pour la première fois un musée dans lequel un naturaliste, un amateur, ordinairement chasseur émérite, aura recueilli tous les oiseaux tués dans le pays ou même dans le canton qu'il habite depuis une quarantaine d'années, le visiteur sera très surpris de n'en connaître qu'un fort petit nombre, un tiers tout au plus, les autres lui seront aussi

étrangers que s'ils provenaient des steppes de la Sibérie ou des forêts des Etats-Unis, car à leurs couleurs ternes et foncées, il les confondra difficilement avec les brillants oiseaux des tropiques. Il aurait tort de s'expliquer son ignorance à leur égard en pensant que ces deux cents inconnus appartiennent tous à des espèces rares, qui n'apparaissent qu'à de longs intervalles. C'est le cas pour une soixantaine, il est vrai, mais s'il n'a pas vu les autres espèces, c'est qu'elles ne sont pas sédentaires, n'habitent pas toute l'année la haie de son champ, et ne nichent pas dans les arbres de son verger ou dans la forêt voisine. Elles y passent souvent de nuit, mais ne s'y arrêtent pas, ou savent s'y dérober aux regards.

Toutes ces espèces ne sont pas inscrites dans le même registre d'état civil. Les unes ont des mœurs sédentaires et austères: ce sont de bonnes familles bourgeoises ayant pignon sur rue, ou de beaux domaines au soleil: chacun les connaît et les estime à leur valeur. Les autres sont des familles qui s'expatrient pour aller chercher, chaque hiver, une subsistance plus abondante que leur refuse le pays pendant la mauvaise saison, ou un climat plus chaud exigé par une santé délicate. Un bon nombre sont de ces voyageurs qui regagnent leurs foyers par la diligence, et ne s'arrêtent que lorsqu'ils y sont forcés par des circonstances graves. Enfin, le reste est formé d'étrangers en costumes hongrois, russe, grec ou espagnol, arrivés de loin sans passe-port, poussés par la nécessité: des réfugiés, des *avenaires* qui s'empressent de s'enfuir dès qu'ils ont pu se remettre de leurs fatigues, parce qu'ils sentent bien que le pays n'est pas fait pour eux, et qu'ils y mourraient de faim, ou deviendraient les victimes des gendarmes, gardes-champêtres et populations hostiles ameutées à leur approche.

Il résulte des recherches que j'ai faites il y a quelques années que le nombre des espèces signalées sur le revers méridional du Jura moyen, et en particulier autour du lac de Neuchâtel, s'élève à 275 qui se répartissent comme suit:

Les *oiseaux sédentaires*, tels que la buse, l'autour, le geai, le merle noir, le cincle plongeur, la mésange, le moineau, le pic, le coq de bruyère, la perdrix, etc., ne quittent pas les forêts et le bord des ruisseaux où leurs ancêtres ont vécu. Ce sont les vrais oiseaux indigènes, et leur nombre s'élève à soixante espèces.

Au printemps arrivent à peu près soixante-dix espèces nouvelles, qui repartent en automne avec les jeunes nés pendant l'été. Ce sont surtout des insectivores, gobe-mouches, fauvettes, et autres bec-fins, les hirondelles, martinets, engoulevents, alouettes, cailles, cigognes, quelques canards, et parmi les rapaces, ces milans qui chaque jour, à la même heure, planent au-dessus de nos lacs à la recherche des poissons morts, dont le ventre argenté et brillant attire de loin leurs regards perçants. — Les oiseaux de passage régulier, ainsi que les précédents, arrivent au printemps des pays chauds, en traversant les Alpes par les cols les plus bas, mais ne s'arrêtent que peu de temps et vont nicher dans des contrées plus septentrionales, dont le froid ne tarde pas à les chasser lorsque les couvées sont élevées. Jeunes et vieux reprennent leur course vers le sud, et s'arrêtent alors plus longtemps qu'à leur premier passage, dans les forêts et surtout les marais des deux extrémités du lac. Ce sont, en majeure partie, des becs-fins, des échassiers et des canards. La bécasse doit être rangée dans ce groupe, quoique quelques paires isolées nichent en été sur les sommets élevés du Jura, et ne quittent guère, pendant les hivers doux, le voisinage des sources qui ne gèlent pas et où elles trouvent en abondance dans la vase les vers et larves d'insectes dont leur long bec leur facilite la recherche. M. Tschudi attribue à juste titre à ces débris à demi digérés et aux vers intestinaux si nombreux dans leurs intestins, le fumet délicieux que leur contenu, soigneusement recueilli et étendu sur des tranches de pain, communique à la sauce brune du salmis. Ces espèces sont caractérisées par le passage régulier du grand nombre des individus, quand même quelques isolés ou traînards ne suivent pas le gros de la troupe et séjournent en Suisse pendant l'été et surtout pendant les hivers doux. On en compte environ soixante.

J'appelle oiseaux de passage irrégulier ceux qui sont moins fréquents que les précédents, et dont la présence ne peut être constatée toutes les années, soit que leur passage n'ait pas lieu chaque fois par la même route, soit, ce qui est plus probable, qu'ils échappent à l'ordinaire à l'observation, parce qu'ils sont moins nombreux. On peut citer parmi vingt-cinq espèces de ce groupe l'huitrier, le héron gazette, la cigogne noire, l'ibis falcinelle, le cormoran, et quelques grèbes et mouettes. Enfin, une dernière

catégorie comprend plus de soixante espèces qui appartiennent à tous les ordres, et ne s'égarent que rarement au nord des Alpes et à l'est du Jura. Les uns arrivent d'Italie ou du midi de la France, à la poursuite des sauterelles, tels sont l'émérillon et surtout le faucon à pieds rouges; d'autres, comme le flamant aux ailes roses, le héron aigrette, dont les plumes dorsales sont si recherchées comme parure, ont été rencontrés sur nos rivages. En 1768, une troupe de cent trente pélicans s'abattit sur le lac de Constance. Le canard eider, qui tapisse son nid de mol édredon, quitte quelquefois pour nos lacs les banquises du Groënland, et l'outarde barbue les steppes de l'Ukraine.

Rien n'est fixe dans l'apparition de ces oiseaux étrangers, qui viennent se faire tuer par nos chasseurs, pendant des hivers très rigoureux ou des étés très chauds, et à la suite d'orages ou de vents violents qui soufflent longtemps dans la même direction. Quarante-quatre espèces observées en Suisse ne sont pas comprises dans les chiffres précédents, qui ne s'appliquent qu'au bassin du lac de Neuchâtel: neuf sont propres à la région alpine et ne la quittent pas; treize n'ont été tués que sur le Léman et dans les environs de Genève: une douzaine d'espèces n'ont été signalées en Suisse qu'une seule et rarement deux fois: les dix espèces restantes paraissent habiter exclusivement le Valais et surtout le Tessin, dont la faune revêt déjà les caractères de la faune méditerranéenne.

M. Tschudi s'exprime comme suit, au sujet du passage des oiseaux par les cols des hautes vallées: « Comme c'est par millions qu'ils les traversent, au printemps et en automne, on serait porté à croire qu'à cette époque on entend sur ces routes un bruit assourdissant, et que les vallées voisines sont encombrées de ces voyageurs emplumés. Il n'en est pas ainsi. Quelques traîneaux chargés de Français font, en une heure, plus de bruit sur ces sommités que les innombrables légions d'oiseaux qui s'y dirigent de la Suisse et de l'Allemagne toute entière, sans que, pour ainsi dire, ils soient remarqués par les habitants de ces hautes régions.

« Ce serait inconcevable, si l'on ne tenait compte des circonstances suivantes: Beaucoup d'oiseaux de passage ne voyagent que la nuit, rarement par paires, plus souvent isolés, de sorte que la traversée des membres d'une seule famille est souvent répartie sur une vingtaine de jours. D'autres passent tantôt par petites troupes,

tantôt en grands vols, à une si grande hauteur qu'il est presque impossible de les apercevoir à l'œil nu. Outre cela, il n'y a pas une espèce dont les représentants séjournent même quelques heures sur les cols élevés; tous cherchent à opérer leur passage pendant la matinée ou la soirée, et à traverser rapidement la région froide. En tenant compte de la vitesse d'un vol qui, en quelques minutes, transporte les oiseaux de la vallée allemande à la vallée italienne, et en même temps de la force qu'ils possèdent pour soutenir longtemps un vol aussi rapide, on s'expliquera pourquoi ils passent presque inaperçus sur les cols, et s'arrêtent si peu dans les vallées profondes des deux versants de la chaîne.

« Enfin, l'époque du passage est très longue, car elle dure du mois de février au mois de mars, et, en automne, de la mi-juillet à la fin de novembre. On peut déjà conclure qu'au moment de leur émigration les oiseaux de passage ne s'accumulent pas dans les hautes vallées, du fait que les oiseaux de proie n'y sont pas plus fréquents à cette époque qu'à toute autre.

« La rapidité du vol des oiseaux, déterminée par la structure des ailes et de la queue, est, il est vrai, fort différente; mais il n'en est pas un, à l'exception peut-être de la caille, qui, partant du lac de Constance, n'arrive au-delà de celui de Côme en un jour ou en une nuit, car c'est l'obscurité que la plupart des petites espèces qui ne voyagent pas en troupes considérables, choisissent, en vue de leur sûreté, pour franchir les Alpes. Quant aux ramiers, hirondelles, alouettes, faucons, pèlerins et autres excellents voiliers; partis de la frontière septentrionale de la Suisse, il leur suffit probablement d'une nuit pour atteindre en droite ligne la Campagne de Rome, de sorte que, sur un point donné de la chaîne, ils passent comme l'éclair, lors-même, et c'est ce que la plupart préfèrent, qu'ils ont à lutter contre le vent.

« On sait que les mâles, plus impatients et plus vigoureux, partent à l'ordinaire quelques jours avant les femelles. Chez certaines espèces ces dernières seules émigrent, les mâles restent dans le nord. Le terme du voyage est aussi très varié. Les uns passent l'hiver en Lombardie ou dans l'île de Sardaigne; d'autres en Algérie. Enfin, il en est qui atteignent le Sénégal, et peut-être le plateau inconnu qui forme le centre du continent africain. »

Après avoir consacré un long chapitre, trop court au gré du lecteur, aux oiseaux de la plaine et de la région montagneuse,

M. Tschudi traite avec plus de détails ceux qui sont intimément liés aux Alpes, et qui ne quittent guère leurs flancs tapissés de forêts, leurs prairies ou leurs sommets couverts de glaces éternelles. Ainsi le coq de bruyère, le grand-duc, le tétras à queue fourchue, la bartavelle, l'aigle royal, le lämmergeier et le lagopède. le pinçon de neige, le freux et le choucas, tous oiseaux sédentaires et caractéristiques de chacune des trois régions que distingue l'auteur, font successivement le sujet d'articles spéciaux ou *zoographies (Thierzeichnungen)* des plus intéressantes dont je regrette de ne pouvoir communiquer au lecteur que quelques fragments, relatifs au coq de bruyère qui habite aussi les forêts du Jura, et au lämmergeier, ce grand et bel oiseau de proie qui règne encore en maître dans les parties les plus elevées et les plus reculées des Alpes.

Le coq de bruyère est assez répandu dans les forêts de sapins de la ceinture boisée qui entoure la base des massifs alpins et suit les sinuosités de leurs vallées. Il existe aussi dans toute l'étendue du Jura, où il habite en repos les forêts qui environnent encore les sommités des montagnes, forêts peu exploitées à cause de la difficulté du transport des bois, et surtout peu fréquentées par les chasseurs d'écureuils, les femmes en quête de bois mort et les enfants qui recueillent les framboises et les mûres. Partout où ces trois catégories d'épouvantails parcourent les forêts à proximité des villes et villages, celles-ci perdent leur caractère, le gibier disparaît, et, avec lui, les voix, les bruits étranges et la solitude qui en faisaient le charme. « Ce ne sont plus, dit notre auteur, que des plantations d'arbres dans lesquelles à la rigueur un honnête bourgeois peut se promener, mais sans y trouver trace de la vraie vie de la forêt.

« Le coq de bruyère paraît préférer les bois de sapins, surtout lorsqu'ils renferment des buissons de mûres, des myrtilles et de la bruyère, et sont interrompus par des clairières gazonnées, au milieu desquelles coule un petit ruisseau. Il affectionne ceux qui sont exposés au levant, et reçoivent les premiers rayons de l'aurore. Il quitte rarement pendant l'hiver l'endroit qu'il habite, quoique dans l'Emmenthal on l'ait vu chercher dans des fenils un refuge contre le froid. Le coq surtout est un superbe animal. Adulte, il atteint la taille d'un dindon, a trois pieds, et même

quarante pouces de longueur, quatre et demi à cinq pieds d'envergure et pèse de neuf à douze livres. Quelques individus ont atteint le poids de quinze à dix-huit livres.

Si l'on excepte l'outarde, très rare dans notre pays, il y a peu d'oiseaux indigènes dont la taille surpasse celle du grand tétras. Son bec crochu, semblable à celui d'un oiseau de proie, est d'un blanc jaunâtre; son œil brun est entouré d'un cercle de peau nue et rugueuse, d'un rouge écarlate. Les plumes de l'aile sont blanches; le reste du corps est d'un noir qui semble saupoudré de poussière grisâtre, et qui, au cou et à la tête, brille de reflets métalliques verts. Les couvertures des ailes et les cuisses ont une teinte brune chocolat, surtout en automne, lorsque la mue est terminée. La queue est noire, tachetée de blanc jusqu'aux pennes médianes. Les ongles, noirs, sont courts, mais tranchants. La poule est beaucoup plus petite, pèse de trois à six livres, et a une coloration toute différente. Le fond de son plumage est fauve, avec des taches noires et blanches; sa gorge et sa poitrine sont rousses, ainsi que sa queue, traversée de raies noires, ce qui la fait ressembler beaucoup à la femelle du tétras à queue fourchue.

On rencontre le coq sur le sol, ou perché sur de gros sapins. Sa marche a quelque chose de grave: son dos recourbé et son cou arqué et pendant le font ressembler au coq d'Inde; mais il est très difficile de surprendre dans cette attitude ce bel oiseau, aussi prudent qu'insociable; car sa vue est des plus perçantes, et son ouïe extrêmement fine. Quelque silencieux que soit le chasseur qui l'approche en marchant sur la mousse, il suffit qu'une tige de fougère desséchée craque sous son pied, ou que la branche du buisson qu'il traverse revienne en arrière avec un léger bruissement, pour que le coq s'envole avec de bruyants battements d'ailes. Ce bruit est très fort, et suffisant pour surprendre le chasseur novice et l'empêcher de faire feu au bon moment. Je me souviens de l'avoir entendu une fois, dans une occasion que je n'oublierai de ma vie. Nous suivions, mon père et moi, à une cinquantaine de pas, le bord d'une de ces parois verticales de rochers, si fréquentes dans le Jura; un rideau de sapins nous en séparait. Tout à coup les branches se meuvent à trente pieds du sol, et il en sort, avec un bruit semblable à celui du vent dans les grands arbres, un énorme coq à bec blanc, la queue et les jambes pendantes.

Décrocher son fusil, l'armer, porter en joue l'animal, suivre un instant son mouvement et faire feu au moment où un coup d'aile allait le faire disparaître derrière un gros sapin, tout cela ne fut pour mon père, excellent chasseur, qu'une affaire de deux secondes; et pourtant, pendant ces deux secondes, j'avais éprouvé des émotions variées: j'avais tressailli à l'ouïe du bruit, vu la bête à pouvoir la dessiner, et serré convulsivement les dents en n'entendant pas le feu à l'instant où le coq se présentait si beau, murmuré deux fois: tirez donc! tirez donc! et j'étais à craindre de le perdre quand le coup partit. Tellement les impressions peuvent se succéder rapidement dans une jeune tête. Au coup, la direction du vol changea subitement, quelques plumes flottèrent dans l'air, l'oiseau parut s'abattre; nous courûmes, et en arrivant au bord du précipice, nous y trouvâmes Médor, le nez au vent, le jarret tendu, l'œil brillant, mais flairant dans le vide. Le coq touché était tombé, avait couru, s'était jeté dans le précipice, et gisait probablement au milieu des sapins noirs qui paraissaient, à peine distincts, à mille pieds au-dessous de nous. C'était jouer de malheur, car pour le retrouver peut-être, il fallait faire au moins deux lieues. En se penchant sur le précipice, nous vîmes avec étonnement, à cent pieds au-dessous de nous, une petite terrasse large d'une vingtaine de pieds, et aboutissant à la grande paroi. Il y avait encore de l'espoir; notre animal pouvait y être tombé. Je restai en sentinelle au haut du rocher, et mon père en suivit le bord pour gagner un couloir voisin, par lequel il réussit à descendre sur le banc en saillie; car dix minutes après, il parut au-dessous de moi, cherchant à droite et à gauche, s'arrêta, poussa un cri, se baissa, et souleva le coq, dont la large queue se balançait au vent comme un pavillon. C'était un superbe mâle adulte, des plus gros que j'aie jamais vus, car il pesait une douzaine de livres. Sa dépouille, empaillée *con amore*, figure encore aujourd'hui au milieu de toute une famille, dont il semble être le patriarche, dans la collection du naturaliste chasseur.

La chasse du coq de bruyère est chez nous une chasse de hasard, qu'on ne peut faire qu'avec un chien d'arrêt très-prudent: car ce n'est que lorsqu'il est surpris dans les framboisiers et les buissons, que le coq tient l'arrêt. Ordinairement lorsqu'il est perché, il se lève hors de portée, ou si brusquement qu'il faut avoir

beaucoup de sang-froid et d'adresse pour le tirer au milieu des sapins. La femelle et les jeunes courent davantage, et sont plus faciles à surprendre. C'est une bonne aubaine pour un chasseur que de faire lever une couvée de jeunes coqs de l'année ; car il est possible d'en trouver les remises, et d'en tuer plusieurs, qui ne pèsent alors que trois ou quatre livres, et ont un plumage qui tient plutôt de celui de la femelle que de celui du mâle. Il paraît que pendant que les poules couvent leurs œufs roux, tachetés de brun, déposés à terre au nombre de cinq à quatorze dans un nid informe, sous quelque buisson, elles sont quelquefois surprises par les martres ou les renards ; car en chassant dans les lieux qu'elles fréquentent, les chiens ont déjà arrêté des poules mortes et à demi dévorées.

En Bavière et dans la Forêt-Noire, on chasse le coq de bruyère lorsqu'il chante au lever du soleil. « Le cri du grand tétras est singulier, et ne peut être rendu par des mots. Les chasseurs l'appellent *balzen*, ils ne l'entendent qu'au printemps. Après le coucher du soleil, le coq se perche sur son arbre, ordinairement un gros sapin ou un hêtre branchu, qu'il conserve pendant des années lorsqu'on le laisse en repos. A l'époque où le hêtre verdit, le tétras *balze*, avec de courtes interruptions, depuis les premières lueurs de l'aube jusqu'au lever du soleil ; ses manœuvres sont alors très-intéressantes à observer.

» Perché sur un rameau bas et solide, il fait gonfler les plumes de sa gorge, fait la roue, laisse pendre ses ailes, hérisse ses plumes, piétine sa branche et tourne les yeux comme s'il était ivre, d'une façon des plus comiques. Il se met alors à glousser, d'abord lentement, puis de plus en plus vite, et finit par un *forte*, appelé *Hauptschlag*, suivi d'une quantité de notes vibrantes appelées *Schleifen*, comparables au bruit du marteau sur la faux, et qui se terminent par une finale prolongée, pendant laquelle le coq, plongé dans une espèce d'extase, ferme les yeux.

» Le chasseur qui ne veut pas devoir sa proie au hasard, mais l'abattre selon les règles de l'art, doit connaître parfaitement cette musique singulière qui se répète à de courts intervalles jusqu'au lever du soleil. A trois heures du matin il doit être à son poste, et s'approcher à quelques cents pas de l'arbre où retentit le cri du coq, qui pendant le *Schleifen* est si occupé à chanter qu'il ne voit ni n'entend. C'est alors le moment de s'approcher. Après le *forte*,

le chasseur court vers l'arbre, et reste immobile dès que le chant cesse, attendant qu'il recommence. Avant et pendant le gloussement jusqu'au *forte*, l'oiseau entend parfaitement tout bruit suspect, s'envole, cesse de chanter ce jour-là, et est perdu pour le chasseur. Si celui-ci est assez habile pour n'avancer que pendant le moment d'extase du coq et se tenir coi dans l'intervalle, il peut faire feu, manquer même, sans que l'oiseau, devenu sourd, entende le coup de fusil. C'est ce qui arrive quelquefois, car la couleur sombre de l'oiseau et le peu de lumière nuisent à la sûreté du coup. Il est inutile de dire que ce chant, si souvent mortel pour le coq, est son chant d'amour [1]. Ses poules, car il est polygame, se tiennent à une certaine distance dans l'herbe et les buissons, et lui répondent par leurs doux back-back. Il n'est pas rare qu'un jeune coq, attiré par le bruit, n'interrompe le concert pour livrer au vieux un combat furieux, pendant lequel ils s'emportent tellement qu'ils tombent a terre, et dans leur fureur se précipitent sur d'autres animaux, et même sur le spectateur.»

Dans l'Oberland bernois, c'est la tête et le corps couverts d'une chemise blanche, que le chasseur approche le coq en train de chanter et de sauter sur sa branche ou sur la couche de neige qui recouvre le sol. Dans les forêts impénétrables de la Livonie et de l'Esthonie, il est très-abondant, et les paysans le tuent à coups de bâtons, après l'avoir effrayé et ébloui en pénétrant de nuit avec des torches allumées dans les bois.

Le tétras à queue fourchue, ou ***birckhahn***, est de plus petite taille que le précédent. Ce sont les plumes noires et recourbées de sa queue qui ornent à l'ordinaire le chapeau vert des Tyroliens. Il vit partout dans les Alpes, mais à une plus grande hauteur que le coq de bruyère, dont il a a-peu-près les mœurs, et avec lequel il s'unit, même en liberté, et donne naissance a un métis, appelé ***tetrao medius***, qu'on a longtemps considéré comme une espèce distincte. Le ***birckhahn*** n'existe pas comme oiseau sédentaire dans le Jura, et n'y apparaît que très-rarement.

[1] La poésie religieuse du moyen-âge a tiré parti de cette observation dans les vers suivants :

Der Hurhan seine Henne lockt
Wenn er im Falsen ist ;
Als wie vestaumelt er da hockt,
Merckt nicht des Weidmanns List,

Viel tausend werden gefangen
Verlieren Leib und Seel',
Am Weibernetz sie behangen
Es zieht s'hinab zur Höll.

M. Tschudi traite longuement du *læmmergeier*, ou *gypaète barbu*, le plus grand oiseau des Alpes, assez bien connu de tous ceux qui ont visité un musée pour que je m'abstienne de le décrire en détail. Il pèse de douze à vingt livres, et a de neuf à dix pieds d'envergure. L'œil est entouré d'un rebord charnu et saillant, d'un rouge orangé, qui sert peut-être à le protéger contre l'éclat éblouissant des rayons solaires qui le frappent obliquement lorsque le gypaëte plane au-dessus des neiges. Son bec, fortement crochu, a plus de six pouces de longueur, et porte en dessous un pinceau de poils noirs et roides, dirigé en avant. Ses pattes sont armées d'ongles noirs, beaucoup moins forts et crochus que ceux de l'aigle royal; ses muscles pectoraux sont très-volumineux et puissants; mais ce que son organisation intérieure offre de plus intéressant, ce sont ses organes digestifs. L'avaloir, le jabot, qui distendu pend au-dessous du cou comme un goître et l'estomac, sont très-larges et tapissés à l'intérieur de petites glandes, desquelles s'écoule en abondance un liquide digestif de mauvaise odeur, qui dissout en peu de temps les plus gros os.

M. le docteur Schintz, en examinant l'estomac d'un de ces voraces oiseaux, y découvrit, à son grand étonnement, *l'os de la hanche d'une vache*, un *tibia de chamois de six pouces et demi*, une *côte du même animal à moitié digérée*, *beaucoup de petits os*, des *poils*, et les *ongles d'un tétras*. Tous ces animaux avaient donc été successivement poursuivis et déchirés. Le suc gastrique ne dissout pas complétement la masse osseuse, il en enlève la gélatine, et la matière terreuse, devenue pulvérulente, est expulsée par l'intestin. Ce suc est si énergique qu'il dissout même le sabot des veaux et des vaches, et continue à agir après la mort de l'animal; car après trois jours on trouva, presque complétement digérée, dans l'estomac d'un *læmmergeier*, la tête du renard qu'il était occupé à dévorer au moment où le coup de feu l'atteignit.

Les mœurs du gypaète libre sont encore peu connues, car il faut pour les étudier beaucoup de patience, de soins et de hardiesse. Ordinairement il quitte son aire le matin de très bonne heure, et se dirige vers l'endroit de sa dernière capture pour en avaler les restes, ou en tenter une nouvelle. Immobile au ciel, il explore du regard un domaine immense, et son odorat exquis l'avertit de loin de la présence de sa proie. Il a un monde sous ses

ailes étendues. Sans se douter de la mort suspendue sur leurs têtes, les animaux paissent tranquillement, car ils ne sentent l'approche du danger que du côté de la terre. Tout à coup, le vautour fond sur eux en suivant une ligne oblique, et rien alors ne peut les sauver : ils sont perdus, et suivent leur ravisseur dans les airs avant d'avoir même pensé à fuir. C'est à l'ordinaire le sort des renards, lièvres, marmottes, agneaux et chevreaux, car les serres de ce vautour ne sont pas assez puissantes pour lui permettre d'enlever de plus grands animaux. Le gypaète les dévore alors à l'endroit même où il les a saisis, ou les transporte sur le rocher siége habituel de ses repas. Lorsqu'il aperçoit, paissant à quelque distance d'une paroi de rochers, un mouton, une chèvre, ou un vieux chamois, il commence à décrire au dessus de sa victime des cercles de plus en plus rapprochés, cherche à l'effrayer et à la faire fuir du côté de l'abîme, dans lequel il réussit souvent à la précipiter en la heurtant de son aile à l'instant où, dans son vol rapide, il passe à côté d'elle. On a souvent observé qu'il tente la même manœuvre contre les chasseurs debout sur le sommet de quelque roc escarpé, ou qui rampent le long des parois de rochers sur des saillies étroites, et ceux qui se sont trouvés dans d'aussi critiques positions assurent que le bruit et la rapidité de son vol, et la force du choc de ses ailes, ont quelque chose de stupéfiant et de presque irrésistible.

Le gypaète niche au printemps sur les anfractuosités inaccessibles des murs de rocs de la région alpine. On peut apercevoir de loin l'endroit où se trouve son nid ; mais celui-ci est à l'ordinaire hors de l'atteinte des balles, et n'a pas encore été examiné par un naturaliste. Au dire des montagnards, il repose sur un amas de branches entrecroisées, recouvertes de foin et de fougères. Il est de forme circulaire, tapissé de mousse et de duvet, et assez grand pour remplir un de ces grands draps carrés qui servent à transporter le foin. La femelle y pond de très bonne heure trois à quatre œufs de très grandes dimensions, blancs, tachetés de brun, et n'en couve que deux. Il arrive souvent que les parents ne nourissent qu'un seul des deux jeunes, qui sont couverts d'un duvet blanc, et ont un aspect repoussant, dû à leur ventre et à leur goître informe.

Quoique l'entreprise soit des plus dangereuses, de hardis habitants des montagnes ont déjà réussi à atteindre l'aire du gypaète et

à lui ravir sa progéniture, malgré le courage et l'opiniâtreté avec laquelle il la défend. Ainsi dans le canton de Glaris, ce ne fut qu'en brandissant continuellement une hache au dessus de sa tête qu'un paysan chargé de deux jeunes oiseaux, réussit à échapper aux attaques des vieux et à regagner le village de Schwanden, après avoir été poursuivi pendant plus de quatre heures. Le célèbre chasseur de chamois Joseph Scherer, d'Ammon, près du lac de Wallenstadt, connaissant un nid, et y supposant des petits, se mit à gravir, les pieds nus et le fusil sur l'épaule, le périlleux rocher. A moitié chemin, il fit feu sur le mâle qui arrivait sur lui, l'abattit, rechargea son arme et continua son ascension en s'aidant des pieds et des mains. Arrivé près du nid, la femelle furieuse se précipita sur lui, enfonça ses serres dans sa hanche et se mit à le frapper de l'aile et du bec. Sa position était affreuse, car, cramponné d'une main au rocher, il cherchait de l'autre à protéger sa tête contre les coups de bec, sans pouvoir se servir de son arme. Il ne se sauva que grâce à une prodigieuse présence d'esprit, dirigea de sa main libre le canon de sa carabine sur la poitrine de l'oiseau, qui, fixé sur son dos, s'acharnait à le frapper, l'arma de son pied nu, et fit partir la détente. Le vautour roula mort dans l'abîme, et Scherer conserva toute sa vie, sur le bras, les cicatrices de profondes blessures.

Le gypaète a parmi les autres grands oiseaux de proie d'irréconciliables ennemis, s'il en faut croire le fait suivant rapporté par M. Tschudi : Aux environs de Semlin, deux gypaètes furent attaqués par six aigles de mer soutenus par plusieurs vautours, et se défendirent si vaillamment que, dans leur rage, les combattants se précipitèrent à terre, où ils furent dispersés à coups de bâton par un berger. L'un des gypaètes échappa, quoique atteint, et s'envola vers la forêt. Le lendemain on l'abattit au moment où il venait de fondre sur un enfant de dix ans. Dans les Alpes, le gypaète n'a d'autres ennemis que l'homme, la faim, et les acariens parasites qui le tourmentent.

Il paraît décidément qu'il emporte aussi les petits enfants quand il les surprend seuls sur la montagne. Notre auteur en rapporte plusieurs exemples authentiques. Ainsi, dans l'Oberland bernois, un père retrouva saine et sauve, à plus de 1,400 pas du chalet devant lequel elle jouait, sa petite fille âgée de trois ans, qu'un

gypaète venait d'enlever par le bras et d'emporter sur un rocher, lorsque, par le plus imprévu des hasards, un individu d'Unterseen vint à passer, effraya le ravisseur, et accourut aux cris de l'enfant qui, dans sa course aérienne, avait perdu en se débattant bonnet, bas et souliers. On l'appela dès-lors *Geier-Anni.* Elle parvint à un âge très avancé, et vivait encore il y a quelques années. M. de Charpentier cite un autre cas plus triste, qui s'est passé en Valais. Ce ne fut que le 15 août qu'on retrouva, à demi déchiré et desséché, le cadavre d'une petite fille à plus d'une demi-lieue de l'endroit où elle avait été enlevée, le 8 juin, par un gypaète ou un aigle-royal, car un profond ravin, au fond duquel coule le torrent d'Alesck, séparait ces deux points. Il n'est guère de partie des Alpes où de semblables histoires n'aient cours et ne prennent, il est vrai, à la longue, un caractère mythologique. « Mais, ajoute avec raison M. Tschudi, puisque le gypaète est assez entreprenant pour planer au-dessus du chasseur avec l'intention de le précipiter dans l'abîme, et assez fort pour enlever une jeune chèvre, rien ne peut l'empêcher de ravir un enfant, si ce n'est chez lui un sentiment d'humanité des plus problématiques. »

Si le fameux proverbe : *les gros mangent les petits,* est généralement vrai, il souffre cependant des exceptions dans le monde des oiseaux ; les rôles peuvent changer subitement, et la victime trouver des ressources au moment suprême, ainsi que le prouvent les faits suivants :

Près d'Alpnach, un gypaète venait de fondre sur un renard et l'emportait dans les airs, lorsque celui-ci réussit à tendre le cou et à saisir son ennemi à la gorge; l'oiseau tomba mort, et maître renard s'enfuit en boîtant.

Un de ces chercheurs de cristaux que M. Souvestre a mis en scène dans un de ses derniers récits, Gédéon Tröst, de Bristen (Uri), traversait le glacier de l'Oberalpstock en même temps qu'un renard, lorsqu'un aigle, rapide comme une flèche, le saisit au milieu de sa course et l'entraîna à une grande hauteur. Gédéon vit alors le ravisseur battre des ailes d'une manière singulière et disparaître derrière une arête ; il la gravit, et arrivé au sommet, il fut fort surpris de voir le quadrupède fuir à toutes jambes, tandis qu'à côté de lui, l'aigle mourant se débattait encore, la poitrine déchirée. Il n'est pas rare que des hermines enlevées par

des autours ou des busards, ne les tuent de cette manière dans un combat aérien.

La *Revue britannique*, qui a consacré deux articles à rendre compte de la *Faune des Alpes,* commet, en rapportant ces faits, une erreur qui mérite d'être relevée. Elle donne le nom de *bulbuzard* à l'aigle-royal, grand oiseau qui, dans les Alpes, le dispute au gypaète par sa taille et son audace, tandis que le bulbuzard est une petite espèce d'aigle qui habite le bord des eaux, et vit surtout de poissons. Elle confond aussi M. Tschudi, auteur de l'ouvrage dont je viens d'entretenir mes lecteurs, avec son frère, le voyageur au Pérou.

Je regrette que les limites de cet article ne comportent pas une analyse plus complète et plus étendue d'une œuvre qui a déjà obtenu le légitime succès que je lui prédisais l'an passé. La première édition a été promptement épuisée, et la seconde a paru enrichie de vingt-quatre gravures, dues à l'élégant crayon et au burin de MM. Rittmeyer et Georgy. Elles retracent les scènes grandioses et les types variés que l'auteur a décrits avec autant d'exactitude que de talent dans cet ouvrage, fruit d'observations et de courses nombreuses au milieu des Alpes qu'il connaît très bien.

Une traduction française de ce livre éminemment national, et propre à faire aimer l'histoire naturelle, ne serait pas un travail sans intérêt. Peut-être sera-t-il entrepris.

D[r] VOUGA.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

Paris, 10 octobre 1854.

Heureux qui a des vacances, malheureux qui ne les a plus! C'est un peu, c'est tellement mon cas, et les miennes ont été si courtes et si remplies, que je suis presque à me demander si je les ai eues. Pour les prolonger, du moins comme en un rêve rétrospectif, j'ai bien envie de retourner en tapinois, sous le manteau de la *Chronique*, dans les lieux et chez les amis que je viens de visiter sous le costume beaucoup plus facile et léger de voyageur.

C'est décidé! me voilà à Genève. Je monte la Grand'Rue, et, de l'esplanade de la Treille, je salue cette charmante vue du matin qui se creuse et s'arrondit comme une corbeille de verdure entre le Salève et le Jura. Ici, près de l'Hôtel-de-ville et de ces maisons haut perchées, qui portent des noms célèbres, on se sent encore un peu dans le vieux Genève, dont je puis parler non-seulement en amateur, mais hélas! aussi en contemporain. Tout enfant, j'y venais au moins une fois l'année, et déjà pendant mes vacances, je crois. Il me semble encore voir les Rues-Basses et leurs vénérables dômes, sous lesquels on pouvait cheminer et faire ses affaires, ou celles des marchands, à l'abri de la pluie et du soleil, mais aussi, il faut le dire, un peu trop à l'abri de la lumière du jour. C'est égal! j'ai regretté les dômes. Puis est venu le tour des fossés. J'ai regretté les fossés. Enfin, comme en ma qualité de chroniqueur je dois marcher avec mon siècle, j'ai pris mon parti de tout cela, grâce aux quais et à ce magnifique développement que Genève est en train de prendre et qu'elle ne peut manquer de poursuivre sur les deux rives du lac. Lorsqu'elle les embrassera ainsi d'un

même pourtour, interrompu seulement par l'admirable sortie du Rhône au milieu, quel coup-d'œil unique!

Par la variété de ses ressources, par l'activité industrielle et commerciale de ses habitants, Genève était déjà moralement une grande ville; elle va le devenir aussi matériellement, par son étendue et par sa population : on le voit à l'extension qu'elle prend d'une année à l'autre en dehors de ses anciennes limites, et les chemins de fer dont sa position privilégiée lui assure l'abord de plus d'un côté, devront la pousser rapidement dans ce sens. Mais espérons qu'elle restera toujours avant tout grande ville par ce qui fait qu'elle l'a été jusqu'ici et qu'elle l'est encore à présent : savoir, par la science, le travail de l'esprit, la communication et le mouvement européen des idées; en un mot, comme centre de lumière et non pas seulement d'industrie, comme foyer de vie générale et non pas seulement locale. Avec les qualités et les défauts qui lui sont propres (et il serait injuste de vouloir trouver les unes sans les autres ici plus qu'ailleurs), Genève a su réunir tout cela à beaucoup d'esprit public, à une vie bien à elle et très à part.

Malgré les difficultés d'une époque de transition, les regrets légitimes d'un beau passé et une situation sociale encore plus profondément compliquée que jadis à cause de sa population catholique, Genève donc ne paraît point vouloir s'arrêter, et se montre toujours pleine de sève et de vie. Elle suit à ses nobles traditions, elle les développe même. A la science et à l'industrie, son vieux patrimoine, elle en ajoute un nouveau, celui des arts. C'est beaucoup qu'une ville de trente mille âmes soit parvenue à avoir une école de peinture. Si la sienne a ses imperfections et ses lacunes, on ne saurait lui contester néanmoins un mérite réel, un caractère propre et plusieurs maîtres distingués. Son conservatoire de musique, qu'elle doit aux efforts de citoyens généreux, est une institution tout à fait sérieuse, où l'on peut faire un cours complet d'études musicales, et qui devra répandre le goût de la bonne musique dans la population genevoise, car on y compte déjà plusieurs centaines d'élèves. La littérature proprement dite s'y est aussi fort relevée du discrédit où l'on prétend qu'elle était autrefois à Genève. Les charmantes *comédies de marionnettes* de M. Marc Monnier, ses poésies, ses nouvelles, ses nombreux articles de critique dans les journaux suisses et dans les revues parisiennes; d'autres écrivains encore que je ne puis tous citer, M. Sayous, qui a composé plusieurs de ses ouvrages à Genève avant de venir se fixer à Paris, M. Bungener, M. Gaullieur, M. Amiel, M. Revilliod, M. Mallet,

MM Cherbuliez, M. Petit-Senn, notre Nestor littéraire, des lèvres duquel découle aussi la sagesse en des flots de *boutades* qui naturellement ne sont pas tous de lait et de miel; tous ces noms, disons-nous, prouvent assez que les lettres sont aussi cultivées avec succès dans la patrie de Tœpffer et de Sismondi: à cet égard comme à d'autres, son présent même est un garant de son développement futur.

Mais la cloche du bateau nous appelle: nous saluons le Mont-Blanc, le Salève, nous serrons la main à de bons amis, et, suivant la côte vaudoise, nous voyons s'écarter les rivages, et le lac dessiner son croissant plus ouvert. Grâce à la vapeur, nous glissons rapidement sur ce splendide azur. Le pont est couvert de voyageurs: c'est le choléra, plus encore que la beauté de la saison, qui en a inondé la Suisse. A Genève, à Vevey, les hôtels ne savaient plus où les recevoir; on en cite qui ont dû coucher dans leurs voitures, d'autres dans des corridors. Le terrible fléau est le thème ordinaire et, presque invariablement, à chaque nouvelle rencontre, le premier engagement de la conversation: il a remplacé la pluie et le beau temps, qui servent à cet usage en des jours meilleurs. En Suisse, où il n'était pas, j'en ai plus entendu parler, de quelques semaines, que de toute l'année à Paris, où il n'a guère cessé un moment que dans les grands froids de l'hiver. Aussi, quand on me demandait: — Eh bien! que pensez-vous?..... — Du choléra: m'empressais-je de dire sans attendre la fin de la question. — Non! me répondit pourtant une femme d'esprit; mais de la vie que vous menez, vous autres hommes, si j'en juge du moins par vous et par mon mari: toujours affairés, toujours en course ou au travail; jamais aux siens, jamais chez soi, ou n'y étant que comme n'y étant pas; jamais un instant de repos, même en voyage, même en vacances! c'est une vie de chemin de fer.

Hélas! pensais-je, il n'est que trop vrai; et sur ce, comme j'avais alors élu domicile à mi-côte au-dessus de Nyon, au pied du Jura, j'allai, prenant mon grand courage, m'étendre tout de mon long sous des châtaigniers, au beau milieu d'un grand pré vert. De là, je ne voyais que le dôme argenté du Mont-Blanc pointer derrière les haies de coudriers, ou quelques fragments du lac reluire au tournant des vergers et des prairies, comme ceux d'une glace qui seraient épars sur le gazon, et au-dessus de ma tête le ciel à travers les feuilles. Pour mettre ma conscience en paix, j'avais bien apporté avec moi mes vieilles paperasses; mais bientôt je les laissai se reposer aussi dans l'herbe, et ma foi je m'en donnai de ne penser à rien, ni aux affaires d'Orient, ni à celles du czar qui en a pourtant de bien grosses

sur les bras, ni aux miennes, ni même à la *Chronique*, qui du reste se passait fort bien de moi pendant ce temps-là, grâce à une plume beaucoup meilleure que celle de son secrétaire accoutumé, en ce moment couché parmi les champs, comme un vrai vagabond.

Je fus cependant réveillé par un mien cousin, riche campagnard, excellent agriculteur, et qui a la passion des voyages, mais sans avoir pu jamais en réaliser un seul : il est si adonné, si assidu à son travail, d'ailleurs pour le seul souci de bien faire et non pour celui d'amasser, qu'il n'a su encore venir à bout de se mettre en route, pas plus que de se marier, ce qui, avec ou sans voyage de noces, est bien aussi une manière de voir du pays, on en conviendra. Mon cousin jure donc qu'il n'a jamais eu le temps ni de se marier, ni de voyager, et se dit à la chaîne, avec ce qu'il appelle son sot métier, mais que je trouve le plus beau de tous dans la condition de bien-être et même de richesse rustique où il l'exerce.

Il était à faner un lambeau de regain dans le voisinage; m'ayant aperçu, il vint s'asseoir auprès de moi, et ne tarda guère à mettre sur le tapis sa passion malheureuse, me faisant raconter toutes mes excursions grandes et petites, pour se consoler un peu de celles qu'il avait projetées sans pouvoir jamais les mener à bonne fin. Il me fallut lui dire ainsi et Chamounix, et le Mont-Rose, et Paris et Londres, et les chemins de fer, mais surtout Chamounix, puisque nous avions en face de nous le Mont-Blanc, tout étincelant de neige, d'azur et de soleil. Quand je dis : en face de nous, ce n'est pas complètement exact, car mon cousin lui tournait le dos, mais je crois que c'était par prudence, pour ne pas trop augmenter ses regrets, et je voyais fort bien que, sans vouloir le regarder, il le sentait continuellement derrière lui. — Cousin, me dit-il, pour sûr j'y serais allé cette année, si j'avais pu trouver un compagnon de route. — Bah! pas plus cette année que les autres, répondis-je; et quoique je n'eusse pas bougé de mon gazon pour un empire, j'ajoutai cependant : — Voyons! partirais-tu maintenant? — C'est vrai, reprit-il, que j'ai encore des regains à rentrer, et bientôt les champs à préparer pour le labour et les semailles. Je n'ai personne pour me remplacer, et notre chien de métier ne nous laisse pas un moment. — Tu vois bien! tu n'as pas le courage de te jeter à l'eau, et pourtant si on ne commence pas par là, on ne fait pas plus de voyages qu'on ne se marie. — Au fond c'est vrai, dit-il, je ne sais pas prendre un parti. — Mais, continuai-je, qui sait, une fois lancé, jusqu'où tu iras, et si tu ne feras pas le tour du monde dans tes vieux jours? — Eh! je ne dis pas : certainement j'aimerais bien voir l'Orient,

où il se passe tant de choses à présent, l'Inde et l'Egypte, mais d'abord Chamounix. — Eh bien, quand tu feras ainsi le grand tour, je viendrai habiter ta maison, et je t'assure que je m'y tiendrai bien tranquille, préférant de beaucoup cette manière de finir mes jours à celle que tu auras choisie; car, ajoutai-je après un instant, quand il eut accepté de bonne grâce ma proposition, il y a un voyage qui commence à me préoccuper beaucoup plus que tous les autres, même que celui du Mont-Blanc. — Lequel? demanda-t-il. — Celui de l'autre monde. — De l'Amérique! — Non, non; je m'entends bien: celui de l'autre monde, et non pas du nouveau. Ce voyage est, je pense, assez curieux pour qu'on y songe un peu d'avance de temps en temps; et en outre, qu'on y songe ou qu'on n'y songe pas, ce voyage a cela de bon, ou de mauvais, suivant comme il tourne, que nous le faisons tous. — C'est vrai, dit-il après une pause et en devenant sérieux, qu'il y a là de quoi penser.... Mais, reprit-il encore au bout d'un moment, nous ne serons pourtant pas là tous dans la même classe. — Hum! répliquai-je, je ne m'y fie pas. Quand le bon Dieu m'appellera en disant: « Voyons, toi, « viens ici, que je règle ton compte, » j'aurai beau lui dire: « Seigneur, « il y a là un coquin, ne veux-tu pas d'abord t'en occuper, » le bon Dieu me répondra: « Que cela ne t'inquiète pas! est-ce à toi de le ju- « ger? son tour viendra comme le tien, mais voyons d'abord ton af- « faire. »

Les gens de mon cousin étant venus le rejoindre, avaient assisté à la dernière partie de notre entretien. Quand j'eus fini, une vieille servante, qui a son franc-parler, s'écria en riant, et me désignant par mon nom que ma modestie m'empêche de répéter: — « Ce monsieur X, il est *risible!* » Puis mon cousin, me donnant une poignée de main amicale, retourna à ses regains, et moi à mes songeries.

Mais pour avoir voulu m'y replonger un instant, je vois que je risque d'y couler à fond, et d'y noyer le lecteur avec moi. J'oublie trop que je ne suis plus en vacances, que les miennes sont finies. Dans mes souvenirs de voyage, je suis à peine sorti de l'un des bouts du lac, et l'on m'attend à l'autre, à Vevey, à Clarens, à Lausanne, à Morges, puis à Colombier sur le lac de Neuchâtel: partout des maisons amies, où je serais bien capable de m'oublier comme ici. Sans doute je ne puis y retourner qu'en rêve; mais ce sera comme dans la réalité, j'aurai toutes les peines du monde à en sortir, et le récit de mon voyage me prendra ainsi plus de temps que ne m'en a pris mon voyage lui-même.

La prudence veut donc que, pour cette fois, je me contente de saluer de loin tant de beaux lieux et d'amis si chers, et que je revienne

en toute hâte à Paris. Voilà qui est fait! et, suivant ma seconde méthode de voyager, plus vite encore que par le chemin de fer. Il ne me reste plus qu'à entendre tonner le canon de la prise de Sébastopol : j'arrive pour cela tout exprès. Je l'attends avec tout le monde, avec toute la presse, avec toute l'Europe, et même avec l'empereur d'Autriche en personne, qui s'est cru certain le premier de l'avoir entendu. Il y a bien un certain Tartare, encore plus voyageur que moi et plus grand conteur de nouvelles, qui nous en a donné à garder à nous tous, même à ce jeune empereur. Mais tout vient à point qui sait attendre, et l'on nous assure que nous ne perdrons rien pour avoir attendu.

— L'expédition de la Baltique, qui ne pouvait guère aboutir à de grands résultats directs et immédiats cette année, a naturellement encore plus pâli depuis l'expédition de Crimée, quoiqu'elle ait été une diversion très-utile pour celle-ci. Auprès de Sébastopol, Bomarsund n'est plus qu'un point dans l'espace; et à ce propos, on me permettra un dernier détail de voyage. Je me trouvais avec un de mes amis, revenu d'Italie, en même temps que moi de Paris, dans ces beaux lieux où un jour il avait aussi espéré planter sa tente, bientôt renversée par l'orage. Comme autrefois, nous suivions encore ces pittoresques sentiers qui s'étagent et se croisent au-dessus de Clarens d'une façon si gracieuse et si hardie, avec le lac à nos pieds et ce cirque de montagnes d'une beauté idéale. Comme donc nous cheminions côte à côte, devisant de tout et de rien, du passé, du présent, de l'avenir, soit du monde, soit du nôtre bien entendu, Bomarsund! dit mon compagnon, qui, en s'arrêtant pour regarder les cimes, lâcha ainsi brusquement ce mot dans la conversation. Il est aussi un peu stratégiste, et en fait de détails techniques, il n'en est pas beaucoup qu'il ignore, en sorte que je m'attendis à un siége en règle, avec des renseignemens nouveaux et précis sur la manière dont cette forteresse avait été prise; mais pas du tout : ce qu'il appelait Bomarsund, c'était cette petite île microscopique située en face de Chillon; il me la montrait du doigt, et ne consentit pas à l'appeler autrement durant toute notre causerie en vue de ce riant paysage.

En France non plus, bien que l'amour-propre national dût naturellement y pousser, on ne s'est pas exagéré l'importance matérielle de la prise de Bomarsund. Elle a eu cependant un effet moral assez marqué : ç'a été comme une preuve de fait et que l'arrivée des pri-

sonniers russes est venue, pour ainsi dire, mettre sous les yeux du public, de ce qu'il y avait d'exagéré, en revanche, dans l'opinion accréditée sur les moyens de défense, sur les ressources et sur la réputation militaire de la Russie. Ces remparts de granit, qu'on disait inébranlables, ont été ébranlés; et surtout on a été plus qu'étonné de la promptitude et de la facilité de la capitulation, et des détails qu'on en raconte. Le fort était abondamment pourvu de vivres, à tel point qu'on avait construit avec des sacs de farine les créneaux de la principale tour; mais les soldats étaient démoralisés, terrorisés par une attaque que peut-être ils avaient crue impossible; la plupart étaient ivres, d'autres couchés sur les barriques de provisions, de porc salé, et y mangeant à même, assure-t-on. On eut grand'peine à les rassembler et à les faire tenir debout pour remplir les formalités en usage dans la reddition d'une place de guerre. C'étaient les officiers qui pointaient les canons, et ils pointaient très-bien, disent les vainqueurs; mais que pouvaient-ils faire tout seuls! Il ne faut pas sans doute juger toute l'armée russe sur cet échantillon de la garnison de Bomarsund, et ces artilleurs qui, sur les hauteurs de l'Alma, se sont laissés massacrer sur leurs pièces, plutôt que de céder et de reculer d'un pas, prouvent assez que tout n'est pas faux dans ce qu'on dit de la ténacité de ces soldats-machines qui font la force de l'armée russe, mais aussi sa faiblesse : non, tout n'est pas faux, mais tout est encore plus loin d'être vrai. La Russie a beaucoup vécu de réclames : si elles lui ont longtemps profité, elle doit commencer à s'apercevoir qu'elles lui reviennent un peu cher, et qu'elles ne font pas la réalité si elles font un moment l'opinion.

— Il s'est passé à la Bourse une scène assez bonne, le jour de la fausse nouvelle de la prise de Sébastopol, par laquelle le fameux Tartare, ou courrier, expédié à Omer-pacha, a attrapé toute l'Europe (de là le calembourg : *un canard à la Tartare*, avec toutes ses variations). Ce jour-là donc, le bruit se répand dans l'intérieur de la Bourse que le gouvernement venait de recevoir la confirmation officielle de la capitulation. L'émotion est grande, et chose inouïe dans les fastes de la Bourse, on se met à battre des mains. Là dessus, ceux qui étaient à l'extérieur, sous le péristyle, entendant cette démonstration non équivoque, ne doutent pas qu'on ne vienne d'afficher une dépêche bien catégorique, devant laquelle aucun doute n'est plus possible. Ils se mettent à battre des mains de leur côté. « Ecoutez! » s'écrie-t-on alors dans l'intérieur : « ceux qui sont sous le péristyle entendent sans

doute le canon des Invalides; c'est pour cela qu'ils applaudissent.» Et dans l'enceinte on recommence à battre des mains de plus belle, sans se douter qu'on n'entendait que son propre écho, ainsi qu'il arrive souvent.

— Il y a quelque trente ans, lorsque régnaient sans autres pairs qu'eux-mêmes, et seuls de leur taille et de leur ordre, Byron, Walter Scott, et les lakistes en Angleterre, l'école romantique en France et, chez les Allemands, les grandes figures de Goëthe et de Schiller, encore visibles et comme des ombres gigantesques dominant tout l'horizon; en ce temps-là, disons-nous, il était presque convenu que les Etats-Unis, ces populations de seconde main et de seconde nationalité, agglomérées plutôt que fondues sous un même nom, ne pouvaient point avoir de littérature. Mais Cooper? objectaient quelques utopistes plus courageux. Cooper est une exception qui confirme la régle, répondait-on.

Aujourd'hui tout est bien changé. C'est l'Europe qui traduit les livres américains, qui s'en préoccupe, qui les préfère aux siens propres et leur fait un accueil de plus en plus flatteur. Bientôt on les imitera. Hâtons-nous, avant cela, de constater que le vent propice est aux romans intimes ou réalistes, d'outre-mer ou d'ailleurs. Ces productions d'un siècle plus démocratique qu'il ne le croit lui-même, ne ressemblent guère aux peintures de salon que les romans anglais ou français donnent pour échantillons des mœurs sociales. M. Bulwer, lady Fullerton, Mmes de Staël et de Souza, Mme Sand et même M. Alexandre Dumas, se seraient-ils jamais doutés du nouveau monde tout populaire et tout bourgeois dans lequel le roman réaliste actuel introduit le lecteur!

De ce côté de l'Atlantique, le père ou, pour mieux dire, le maître de ce genre nouveau, c'est M. Emile Souvestre. Sa chaude sympathie pour les hommes s'était, de bonne heure, tournée vers l'espoir de les améliorer en leur montrant, en même temps, leur portrait au naturel, pris dans la vie même, et l'heureuse influence du devoir accompli, du dévouement de cœur sur le sort de toute l'existence. Peut-être y mêlait-il quelquefois un peu d'illusion sur le succès du bien dans ce monde; mais un caractère si noble, une âme si droite devait voir ainsi. Le fait est que, à part les *Robinsons* et quelques traductions, si on sort de la série des ouvrages purement religieux, on ne trouve à prêter aux gens du peuple et aux jeunes gens guère d'autres livres que ceux de M. Souvestre.

Après Gotthelf et Auerbach chez les Allemands, mais en suivant leur propre originalité, M. Henri Conscience, M. Max Buchon et d'autres essayent, non sans succès, de transporter dans notre langue ce genre nouveau; toutefois en s'écartant plutôt du côté français, à l'extrémité duquel il s'en trouve qui laissent à peu près de côté toute idée de leçon et de plan moral, pour ne peindre que la réalité et peut-être aussi, par là, que ses apparences.

Du côté anglais ou américain, au contraire, les individualités ni les accidents de la destinée n'influencent en rien les lignes sérieuses et inflexibles de la grande loi morale. Les êtres humains ne luttent pas seuls, avec la réalité de leur caractère, contre la réalité contenue dans les événements et dans les autres hommes: il y a quelque chose au-dessus de la mêlée, comme il y a le ciel au-dessus de la terre dans les tableaux bien faits.

C'est ainsi que procèdent plusieurs livres dont les diverses traductions ont eu beaucoup de succès, quelques-uns même infiniment plus que des livres réputés littérairement meilleurs. Et d'abord, le fameux *Oncle Tom;* puis le *Vaste Monde; Queechy; Jeanne Eyre,* etc. Il faut ranger aussi dans cette catégorie la *Famille de Glen-Luna,* par Amy Lothrop, traduit de l'anglais par une de nos compatriotes, M[lle] Rilliet-de Constant, dont la plume élégante et facile n'était pas là à son coup d'essai. Cet ouvrage réunit, ce nous semble, plusieurs des qualités inhérentes au genre que nous avons voulu signaler. Le second volume va paraître, et c'est la lecture du premier qui nous a suggéré les réflexions générales que nous venons de soumettre au lecteur. Un travail véritable sur cet intéressant sujet ne serait pas bien placé ici, outre que nous n'en possédons pas tous les éléments; mais une chronique est une boussole, elle doit indiquer le vent.

— Les Mémoires de M[me] Sand, ou *Histoire de ma vie*, ont commencé à paraître dans la *Presse*, qui les a payés, comme a soin de le dire ce journal, 130,000 fr.: environ 40,000 fr. de plus que ceux de M. de Châteaubriand, acquis au prix de 97,108 francs. Comme ceux-ci occupèrent 192 feuilletons contenant 92,718 lignes, le prix de chaque feuilleton revint ainsi à la *Presse* à 506 fr. l'un, et le prix de chaque ligne à 1 fr. 05 c. Le premier volume des *Confidences* de M. de Lamartine, faisant 33 feuilletons, coûta au même journal 40,000 fr., et le simple droit de reproduction du second volume, 10,000 fr. Ce second volume ne fit que 22 feuilletons contenant 7200 lignes, lesquels conséquemment revinrent à 455 fr. l'un, soit à 1 fr. 39 c. la ligne. On ne nous dit

pas, et, en effet, il serait difficile de le dire d'avance, combien il y aura de feuilletons et de lignes aux mémoires de Mme Sand : nous ne pouvons donc l'apprendre aux amateurs de ce genre de chiffres ; nous leur rappellerons seulement que les vers de quelques poèmes de lord Byron furent payés une guinée pièce, à ce qu'on prétend, et six francs ceux de Delille.

Tout cela ne prouve pas, et Chateaubriand comme Lamartine en sont un exemple, que les poètes fassent généralement fortune, ni même les libraires qui ont semblé un moment devoir les enrichir. Dernièrement est mort à Paris M. Ladvocat ; c'était sous la Restauration, lorsqu'il éditait entre autres Casimir Delavigne, le libraire à la mode et le libraire libéral : *libéral*, dans les deux sens du mot. Il a été suivi à peu de distance par M. Pagnerre, le libraire démocratique, l'ex-secrétaire du gouvernement provisoire, car en 1848 la position et les opinions de M. Pagnerre l'avaient un moment porté au pouvoir. Nous ne savons s'il aura mieux su faire ses affaires que son devancier ; mais M. Ladvocat n'avait rien conservé de sa célébrité que son nom ; encore, avec les générations nouvelles, commençait-il à tomber dans l'oubli. Dans cette seconde phase inconnue de sa vie, il s'était associé avec une marchande de modes qui, elle aussi, a un nom. Bientôt, cette femme se sépara de lui et l'abandonna. Un jour, une personne qui se trouvait quelquefois avec lui dans un petit restaurant, le rencontra place de la Bourse. Il portait un léger paquet sous le bras, et s'étant arrêté un moment avec cette personne, de qui nous revient le fait, il lui dit : « Je suis malade depuis longtemps, je me sens finir ; je n'ai pas le sou, je vais mourir à l'hôpital. » Et il y est mort en effet peu après.

Pour en revenir aux Mémoires de Mme Sand, à propos desquels tous ces calculs de la *Presse* nous ont rappelé ces histoires de libraires et de livres vendus à des prix fabuleux, mais qui n'ont enrichi ni leurs auteurs ni même leurs éditeurs, il n'a encore paru que quelques feuilletons de ces mémoires, à peine un ou deux chapitres, et il ne saurait par conséquent être question de les juger. Disons seulement que la lecture promet d'en être variée et piquante, et que, dans l'intention de Mme Sand, elle doit même être *utile*. Cependant, faut-il l'avouer ? le premier chapitre, ou l'avant-propos, dans lequel elle s'efforce de se persuader à elle-même, en voulant le persuader au lecteur, qu'elle a surtout écrit son histoire *par devoir* et pour être utile aux autres, tandis que nous sommes plutôt portés à croire qu'elle l'a écrite *par plaisir*, ce qui est, après tout, une assez bonne

manière d'écrire; ce premier chapitre, disons-nous, est celui qui nous a le moins plu : sauf, toutefois, la dernière phrase; pour le fond et la forme, elle a notre humble et entière approbation. « Qu'au- » cun de ceux, dit l'auteur, qui m'ont fait du mal ne s'effraie, je ne » me souviens pas d'eux; qu'aucun amateur de scandale ne se ré- » jouisse, je n'écris pas pour lui. »

Le second feuilleton, presque entièrement consacré aux oiseaux, est charmant. « La sympathie des animaux, dit Mme Sand, m'est si bien acquise, que mes amis en ont été souvent frappés comme d'un fait prodigieux. J'ai fait à cet égard des éducations merveilleuses; mais les oiseaux sont les seuls êtres de la création sur lesquels j'aie jamais exercé une puissance fascinatrice, et s'il y a de la fatuité à s'en vanter, c'est à eux que j'en demande pardon. » Elle avait élevé deux fauvettes, *Jonquille* et *Agathe*, qu'elle laissa ensuite vivre en pleine liberté sur les grands arbres de son jardin. « Elles ne s'écartaient pas beaucoup de la maison, continue Mme Sand, et elles élisaient leur domicile de préférence sur la cime d'un grand sapin..... Malgré leur confiance en nous tous, elles ne se laissaient prendre et retenir que par moi, et à quelque moment que ce fût de la journée, elles descendaient du haut de leur arbre à mon appel, qu'elles connaissaient fort bien et ne confondaient jamais avec celui des autres personnes. Ce fut une grande surprise pour un de mes amis qui arrivait de Paris que de m'entendre appeler des oiseaux perdus dans les hautes branches, et de les voir accourir immédiatement. Je venais de parier avec lui que je les ferais obéir, et comme il n'avait pas assisté à leur éducation, il crut un instant à quelque diablerie.» Pour nous qui ne sommes pas de Paris, il est vrai, nous admettons pleinement le fait, car nous en avons vu un tout pareil, et peut-être même plus étonnant, puisqu'il n'y avait point eu d'éducation première des oiseaux encore en cage, et que l'apprivoisement s'était fait uniquement en plein air dans le jardin. Des mésanges, sortant du feuillage, où on ne les voyait même pas, venaient à l'appel d'une dame se poser sur sa main, et celle qui avait ainsi le don de les *évoquer*, le possédait bien aussi par elle-même, et n'avait du moins pas pris de leçons de Mme Sand

Ces jolies histoires d'oiseaux viennent à propos d'une des lignes généalogiques de l'auteur; car celui de l'*Histoire de ma vie* n'a pas voulu déroger à la coutume de tous les auteurs de mémoires, il nous donne aussi sa généalogie. Mme Sand y tient même assez, en un sens du moins, qu'elle explique : c'est celui de la solidarité des ancêtres et de leurs descendants, des individus et de la race; car elle paraît admettre une sorte de fatalité du sang, et d'autres influences préexis-

tantes, qui nous aident ou nous contrarient, et elle ne nous croit pas complètement libres, mais placés à cet égard dans une sorte d'état intermédiaire, où nous avons le devoir et la faculté de combattre nos mauvais penchants et de suivre les bons. Pour elle, elle a deux lignes généalogiques on ne peut plus divergentes. Son père était l'arrière petit-fils d'Auguste II, roi de Pologne, car il avait pour mère la fille naturelle, mais reconnue, du célèbre Maurice de Saxe, le héros de Fontenoi, que ce roi avait eu d'une de ses nombreuses maîtresses, fort grande dame d'ailleurs; c'était cette comtesse Aurore de Koenigsmarck dont parle Voltaire dans son *Histoire de Charles XII*, à propos d'une négociation où elle déploya vainement tout son esprit auprès de ce prince en faveur de son royal amant. « Or, ajoute Mme Sand, si, de ce côté, je me trouve d'une manière illégitime, mais fort réelle, proche parente de Charles X et de Louis XVIII, il n'en est pas moins vrai que je tiens au peuple par le sang, d'une manière tout aussi intime et directe; de plus, il n'y a point de bâtardise de ce côté-là. Ma mère était une pauvre enfant du vieux pavé de Paris; son père, Antoine Delaborde, était *maître paulmier* et *maître oiselier*, c'est-à-dire, qu'il vendit des serins et des chardonnerets sur le quai aux Oiseaux, après avoir tenu un petit estaminet avec billard, dans je ne sais quel coin de Paris, où, du reste, il ne fit point ses affaires. Le parrain de ma mère avait, il est vrai, un nom illustre dans la partie des oiseaux; il s'appelait Barra; et ce nom se lit encore au boulevard du Temple, au-dessus d'un édifice de cages de toutes dimensions, où sifflent toujours joyeusement une foule de volatiles que je regarde comme autant de parrains et de marraines, mystérieux patrons avec lesquels j'ai toujours eu des affinités particulières. » Et voilà à quoi nous devons le chapitre des oiseaux, qui ne complète pas si mal une généalogie où, en petit comme en grand, il y a bec et ongles, on le voit, mais aussi le libre vol, puisqu'il y a les ailes, et où ne manquent pas non plus, de l'un ni de l'autre côté, les influences romanesques. Les chapitres se suivent ainsi, avec force digressions, souvent curieuses et quelquefois les plus inattendues, tantôt sur des anecdotes du passé, tantôt sur des idées et des théories; car, dit l'auteur lui-même, en parlant de son histoire, « les faits y jouent le moindre rôle, et les réflexions la remplissent. »

— Le célèbre poète et humoriste allemand Henri Heine a publié aussi, dans un récent numéro de la *Revue des Deux Mondes*, un fragment de ses Mémoires, où il explique son changement d'opinions, et pourquoi il en est venu à se retourner contre la philosophie de Hegel,

au service de laquelle il avait mis longtemps sa redoutable ironie. On sait qu'il est en proie depuis plusieurs années à une maladie cruelle, qui a son siége dans la moëlle épinière et ne le laisse guère un moment sans de cuisantes douleurs. Il y a là, en effet, de quoi faire réfléchir.

Dans ce fragment, qu'il intitule les *Aveux d'un poète*, Heine raconte donc comment ses yeux se dessillèrent : « Je compris alors, » ajoute-t-il, « je compris par les nausées du dégoût ce que je n'avais » pu comprendre par la raison, et je fis mes adieux à l'athéisme. » Il dit ensuite comment, ne croyant plus en Dieu, il s'était fait dieu, et les dépenses de santé et d'argent que lui coûtèrent les frais de son propre culte. Maintenant sans s'être bien intimement rattaché au protestantisme et à l'église luthérienne, son église de naissance, ni avoir embrassé le catholicisme comme le bruit s'en était répandu à l'occasion de son mariage avec une femme catholique, il est seulement revenu au déisme; mais il professe une grande admiration pour Moïse et pour la Bible, le plus profond, le plus poétique, et en même temps le plus pratique et le plus populaire de tous les livres; son opinion sur la Bible va au moins jusque-là, si elle ne va pas plus loin, et il y est très-explicite. Il ne l'est guère sur le reste : il l'entremêle de réserves sournoises, et de cette continuelle ironie qui semble être l'accompagnement obligé de tout ce qu'il écrit. Peut-être est-ce là une forme de son esprit, quand il compose, une espèce de *tic* dont il ne saurait se départir; on peut observer effectivement ce genre de phénomène en littérature aussi bien qu'en peinture et en musique : l'écrivain a son coup de plume, comme le musicien son coup d'archet.

A ce point pourtant, cette ironie de Heine ne nous paraît pas d'un goût toujours pur; car il ne faut pas s'y méprendre, on peut manquer de goût, même en ayant beaucoup d'esprit Nous dirions volontiers de l'ironie de Heine, qu'elle est trop *à effets;* que, procédant trop par images, et remontant ainsi du fond à la surface, elle y produit alors l'impression d'une couleur appliquée après coup. Ses allusions, souvent originales, sont aussi parfois ambitieusement vulgaires. Il ne saurait jamais assez se moquer à son gré des tailleurs et des cordonniers allemands; mais par là même ne risque-t-il pas de faire un peu trop penser à eux dans ses écrits? c'est du moins le cas dans sa prose, car pour ses vers, la forme nous en paraît aussi pure qu'exquise, et s'il nous est permis d'en juger, il y est maître autant, si ce n'est plus, que les premiers des poètes allemands ses contemporains. Enfin, le plus grand tort de son genre de plaisanterie et de cette ironie incessante, de ce « penchant irrésistible vers la caricature, » comme il s'en accuse quelque part, c'est de vous laisser fina-

lement en doute sur ce qu'il a voulu dire non-seulement aux autres, mais se dire à lui-même, lorsqu'il fait mine d'être sérieux. Il y a là, et dans le reste, un manque de respect envers soi, envers ses semblables et envers Dieu qui fait d'autant plus mal qu'on y soupçonne comme un effort pour cacher un sentiment plus secret, amer et douloureux.

Tous ces défauts, qui n'empêchent pas que Heine ne soit un des plus grands poètes satiriques et rêveurs de notre temps, nous semblent se retrouver dans cette conclusion des *Aveux:* « Hélas! la moquerie de Dieu pèse sur moi. Le grand auteur de l'univers, l'Aristophane du ciel, a voulu faire sentir vivement au petit auteur terrestre, au soi-disant Aristophane allemand, à quel point ses sarcasmes les plus spirituels n'ont été au fond que de pitoyables piqûres d'épingles, en comparaison des coups de foudre que son *humour* divin sait lancer sur les chétifs mortels. Oui, l'amer flot de raillerie que le grand maître déverse sur moi est terrible, et ses épigrammes sont cruelles à faire frémir. Je reconnais humblement sa supériorité, et je me prosterne devant lui dans la poussière. Cependant, quelque faible que soit ma verve créatrice, comparée à celle du grand créateur, la raison éternelle n'en brille pas moins dans ma tête, et j'ai le droit de citer devant son tribunal et de soumettre à sa critique respectueuse la plaisanterie de Dieu, mon Seigneur et maître. C'est ainsi que tout humblement j'ose faire observer d'abord que la plaisanterie atroce qu'il m'inflige me semble se prolonger un peu trop; voilà plus de six ans qu'elle dure, ce qui finit par devenir maussade. Puis je voudrais aussi faire remarquer, en toute humilité, que cette plaisanterie n'est pas neuve, que le grand Aristophane s'en est déjà servi en mainte autre occasion, et qu'il a commis ainsi un plagiat sur lui-même. » Etc. Nous avons prolongé un peu la citation pour qu'on eût bien le ton général, et qu'on pût voir comment la pensée, une pensée même douloureuse et sans doute vraie, se tourne insensiblement en jeu, en métaphore suivie à plaisir, en image, si ce n'est pis. Mais n'y a-t-il pourtant pas quelque chose de singulièrement saisissant dans ce qui en fait le fond et comme le thème, dans cette *raillerie de Dieu qui pèse à la fin sur le railleur ?*

— On sait la mort du maréchal Saint-Arnaud. Qu'en dire de plus que ce qu'il dit lui-même dans son ordre du jour pour résigner le commandement de l'armée: « Soldats, vous me plaindrez, car le mal- « heur qui me frappe est immense, irréparable, et peut-être sans « exemple. »

Neuchâtel, le 10 octobre 1854.

« L'imagination n'est pas encore bien faite à l'idée de la guerre en Orient, disions-nous il y a cinq mois, que déjà se découvre le second acte de la tragédie. » Ce second acte, c'était l'intervention de l'Autriche, qui s'annonçait. Maintenant le gage du czar est occupé par l'armée du baron de Hess ; mais la divergence entre la Prusse et l'Allemagne se dessine de plus en plus, et les gardes russes marchent sur Varsovie. Ainsi les cercles s'agrandissent, les nœuds se resserrent, et la crise décisive se prépare, tandis que l'épisode brillant de Crimée occupe les imaginations. La solidarité des questions européennes apparaît dans sa fatalité: le lien, déjà si tendu, des Etats d'Allemagne tiendra-t-il ou rompra-t-il? telle est encore aujourd'hui l'inconnue, et dans ce problème est compris celui de l'unité nationale, l'opposition du peuple et des dynasties.

Pendant que l'Europe joue sa grande partie, nous préparons tranquillement nos élections fédérales. L'opinion de la Suisse française se prononce toujours plus net contre la marche progressive de la centralisation, malgré la logique assez serrée des intéressés. La transformation des partis est accomplie, et le moindre incident pourrait servir d'occasion au joyeux baptême du nouveau-né. Ne voyons-nous pas en effet le programme de l'opposition vaudoise, que naguères on appelait encore la rouge, agréé, sauf quelques corrections de style, par les nationaux de ce canton, par la fusion genevoise et par les amis du gouvernement neuchâtelois, avec l'approbation de ses adversaires? L'éloquence royaliste côtoie le programme de la Montagne, dans les journaux du libéralisme conservateur, et n'est pas moins cordialement accueillie. Et si l'on voulait tirer parti de ces rapprochements inattendus contre le sentiment qui les provoque, on aurait quelque peine à produire un effet réel. C'est que tous ces noms vieillis n'ont plus de signification actuelle. Unitarisme, fédéralisme, voilà les seuls mots de ralliement.

Est-ce à dire que ce mouvement influe beaucoup sur la marche de la nouvelle Assemblée fédérale? nous en doutons, nous ne savons pas même jusqu'à quel point les candidatures du gouvernement vaudois en souffriront. Il faudrait que l'impulsion devînt aussi vive qu'elle est générale pour que la question de principes dominât partout les élections. D'ailleurs l'abaissement du tarif des péages, commandé par un grand intérêt politique, n'en menace pas moins positivement les intérêts permanents du vignoble, auquel le droit actuel est très profitable dans les temps d'abondance. Les attaques contre l'ohmgeld, sur lesquelles on se rabat, peuvent avoir leur utilité stratégique; mais elles ne cadrent qu'à demi avec le zèle pour la souveraineté cantonale,

et surtout on arrivera beaucoup plus vite à réduire le péage sur les vins étrangers qu'à faire supprimer l'ohmgeld.

Ainsi le programme du fédéralisme a des côtés qui nuiront peut-être à sa victoire sur les bords du Léman. Mais l'ébranlement qui a commencé n'est pas de nature à s'arrêter de si tôt, il vaut donc la peine de chercher à s'entendre sur la portée qu'il doit avoir. On a objecté avec assez de raison que la centralisation se trouve dans notre charte; on a demande au parti fédéral s'il en voulait à la constitution de 1848. Il importe en effet de se mettre d'accord sur ce point, pour rallier au drapeau de la Suisse romande les nombreux confédérés dont les intérêts et les sentiments sont pareils aux nôtres, et devenir ainsi le noyau d'une future majorité. C'est la seule perspective raisonnable, du moment où l'on est d'accord pour répudier et pour condamner toute arrière-pensée séparatiste, car sous l'empire de nos lois, une scission permanente entre la Suisse française et la majorité serait pour nous une source de calamités et d'humiliations. Et déjà, il est au moins permis de se demander, en voyant l'état de notre instruction supérieure, si nos cantons n'ont pas perdu bien plus, en perdant l'école polytechnique, qu'ils n'ont gagné en faisant ajourner l'université. Notre fédéralisme doit donc s'arrêter au point où la majorité pourra nous suivre, si nous ne voulons pas causer au pays un tort que ne réparerait point l'éventualité de quelques revirements cantonaux. La Suisse allemande est aujourd'hui plus favorable à la centralisation que nous, parce qu'elle est plus compacte et plus homogène; mais elle ne l'est pas si fort que nous ne puissions lui faire partager quelques-uns de nos vœux. Il faut savoir renoncer aux autres.

A moins que la situation ne soit violemment changée, la Suisse ne consentira pas de longtemps à courir les hasards d'une révision constitutionnelle. Cette révision ne nous semble pas non plus indispensable; il suffirait d'appliquer la charte actuelle dans le sens de la souveraineté cantonale; mais ce ne serait peut-être pas l'appliquer dans son véritable esprit. Aussi n'aurions-nous que des sympathies pour une réforme partielle, dans une limite bien arrêtée. Il y a deux sortes d'articles dans la constitution fédérale : les uns règlent définitivement une matière; ainsi l'organisation des pouvoirs fédéraux, la force de l'armée, la centralisation des postes, l'établissement des péages fédéraux, la centralisation des monnaies; nous ne voudrions point de changements à ces articles-là. Mais il est d'autres dispositions plus ou moins facultatives, parfois élastiques, qui permettent d'arriver légalement à une centralisation complète, où la souveraineté cantonale disparaîtrait, ainsi l'article sur l'instruction des milices, celui qui autorise la Confédération à des fondations, des expropriations territoriales; celui qui rend l'assemblée fédérale juge des conflits de compétence. Dans ces dispositions, nous supprimerions tout ce dont

l'expérience n'aurait pas démontré la nécessité. Nous supprimerions également les articles transitoires qui contredisent des principes constitutionnels. Mais sauf le dernier point, il n'y a rien là de majeur ni d'urgent. L'essentiel est de parer aux envahissements législatifs, qui sont déjà fort considérables, et aux envahissements administratifs qui ne le cèdent en rien aux premiers. Le conseil fédéral, en élevant fortement les droits d'entrée sur les fers et sur les papiers bruts, au mépris et de sa compétence et des prescriptions formelles de la constitution, qui ordonne de taxer au plus bas les matières premières de l'industrie, vient de répondre aux demandes d'abaissement des tarifs, et de montrer si notre sollicitude est exagérée.

— Les cantons français ne sont pas seuls à voir que les temps changent. La fusion fera le tour de la Suisse, non pour abolir les partis, hélas! mais pour créer de nouveaux partis. La révision constitutionnelle à laquelle pensaient les conservateurs de Lucerne, et qui depuis les élections du printemps semblait une entreprise trop lourde pour eux, s'annonce maintenant sous les auspices de la fusion. Ce n'est pas encore une preuve qu'elle soit décrétée, malgré le zèle actif du citoyen de Sursée qui l'a mise en avant. Toutes les notabilités politiques n'ont pas épousé cette cause. La fusion elle-même, objet d'un intérêt plus sérieux, a de bien grands obstacles à surmonter. Les principes sont divergents, les caractères obstinés et roides, le terrain commun n'est pas encore bien précisé. Sursée avait publié, dans le courant de septembre, un appel pour demander la révision, accompagné d'un programme détaillé, très démocratique, énumérant un assez grand nombre de réformes administratives et économiques. Une assemblée cantonale, d'environ quarante citoyens, dont sept radicaux, s'est réunie le 4 octobre à Sursée même; elle a remplacé ce premier programme par un programme nouveau plus conciliant. Sursée, Hochdorf, l'Entlebuch, étaient fidèlement représentés dans cette réunion, Lucerne moins bien, Willisau pas du tout. La pétition a quinze jours en tout pour circuler. Elle est portée assez mollement, nous écrit-on, et vigoureusement combattue. Le peuple éprouve bien le besoin d'un changement, mais il n'a pas encore trouvé son Leu. La ville de Lucerne semble à peu près exclue des conseils de l'opposition. Elle n'y compte qu'un seul représentant, propriétaire à la campagne.

On se plaint des emprunts faits par M. Casimir Pfyffer aux législations étrangères. On se plaint du paupérisme, de l'irreligion et de l'immoralité de maîtres d'école en trop grand nombre, de la légèreté avec laquelle des criminels méritoirement condamnés aux fers pour bien des années, sont grâciés au bout de quelques semaines, soit parce que les prisons sont trop petites, soit pour services politiques autrefois rendus. La science et les collections savantes, l'agriculture, l'industrie,

n'excitent point tant la sollicitude du pouvoir que les réunions de tir et de chant. On sait de reste comment le parti libéral par excellence a traité la liberté de la presse et la liberté des élections. — Malgré tous ces griefs, notre correspondant ne croit pas au changement pour cette année. On voit qu'il est resté en dehors du nouveau parti fusioniste, auquel d'autres renseignements promettent un bel avenir.

Nous devons à son obligeance un compte-rendu de l'exposition des beaux-arts qui se promène, comme on sait, dans les cités de la Suisse allemande, Bâle, Berne, Zurich, Lucerne, Schaffhouse, Soleure et Saint-Gall. Les comités de chaque ville y font des acquisitions que la fortune distribue entre les actionnaires. La grande majorité des exposants appartient à la Suisse. Cependant les artistes étrangers résidant à Munich ont placé déjà quinze à vingt tableaux sur un envoi de quarante, dont vingt-huit paysages. C'est plus de la dîme du tout. Les artistes d'Augsbourg, de Hambourg, de Dusseldorf, de Cassel et de quelques autres villes allemandes, sont aussi représentés dans cette exhibition assez fructueuse [1]. Les premiers sujets n'en ont pas besoin et s'abstiennent, comme on le sait. La concurrence du salon genevois a été sentie. — Peu de tableaux d'histoire, peu de tableaux d'église, faute d'acheteurs. Le *Sacrifice d'Abraham*, de Paul Deschwanden, est une esquisse que l'artiste a cotée bien modestement. Il a plus de sentiment et d'idée que de dessin et de couleur. La *Rebecca*, de Zeller, et sa *Romainé* touchent au portrait. M. Vogel, de Zurich, grave au pinceau comme il y a vingt ans, mais la richesse de ses compositions fait trouver du plaisir à cette barbarie. Les toiles de M. Meuron n'ont pas été moins goûtées à Lucerne qu'à Zurich, on trouve pourtant l'idée du *Soir sur l'alpe* un peu recherchée ; ce qu'on devine est si bien qu'on s'impatiente de ne rien voir. L'énumération, heureusement assez longue, des jolis morceaux de genre n'intéresserait pas le lecteur ; mais il faut s'arrêter aux deux toiles de M. Volz. Son *Taureau assiégeant un peintre* est l'objet d'une admiration universelle, son *Chévrier* fait un digne pendant aux *Moutons attaqués par le vautour* d'Eberle. Melchior, Koller, ont aussi des animaux excellents. Il serait heureux qu'on mît autant de soin à peindre les hommes. — Malgré l'absence de la plupart des illustrations genevoises, on compte plus de cinquante paysagistes suisses, sans parler des étrangers, Munichois et autres. Les ranger en écoles serait peine perdue. Les toiles médiocres abondent, les bonnes ne sont pas rares, mais le marché est fort encombré. L'école genevoise a dignement exposé ; elle a rencontré un concurrent sérieux dans le jeune peintre Buttler élève de Dusseldorf, dont la *Scène du Saint-Gotthardt* s'est

[1] Le prix des tableaux suisses achetés s'élevait naguères à fr. 19,000, celui des ouvrages étrangers à fr. 8,000, chiffres qui s'élèveront sensiblement avant la fin de la circulation.

assez bien placée (1400 francs, avec commande d'un pendant). Les paysages de MM. Schiffmann, Muheim, Zelger, Schwegler, restent en bon rang. Le dernier surtout donne de grandes espérances.

— Le conseil de l'Ecole polytechnique, nommé par certains journaux conseil d'éducation suisse, dans une pensée d'avenir, vient de siéger à Zurich. M. Steiger, absent, était remplacé par M. Keller d'Argovie. On a sérieusement discuté les conditions d'entrée à l'école. MM. Studer et Tourte estimaient les exigences beaucoup trop élevées pour qu'on pût trouver des élèves; l'opinion la plus sévère l'a emporté, grâce à l'autorité du rédacteur du programme, qui n'appartient pas lui-même au conseil. Ce mathématicien distingué s'est peut-être fait quelques illusions sur le possible. On arrivera cependant. Mais les chaires de lettres ne seront pas le moindre embarras. Il y aura tant de nominations à faire à la fois, que bon nombre manqueront presque infailliblement. L'idée d'attendre un peu vient à tout le monde, et personne ne s'y arrête. Il faut toujours que, sur la terre, la forme passe avant le fond. Pour la chaire si importante d'histoire suisse et de droit public, l'homme serait tout trouvé, s'il était possible ! Mais si l'on ne veut que du possible, du compatible, si l'on ne sait pas se vaincre en un mot, que fera-t-on ? Rien de grand. Il n'y a aucun intérêt pour la Suisse à la prédominance exclusive des tendances utilitaires et matérielles, et pour Zurich, il y aurait là un grand danger. Au moment de cette invasion de chimie et de technologie, si le côté des humanités ne reçoit pas aussi quelque sérieux renfort, cette école fédérale, tant acclamée, sera un échec, le second grave échec qu'ait essuyé Zurich depuis les événements qui ont produit la Suisse nouvelle.

Les publications de la Société zuricoise pour les antiquités méritent toujours l'attention. On signale parmi les travaux archéologiques les mieux achevés, une notice de M. Ferdinand Keller : *Constructions celtiques sur pilotis en Suisse* (1). Les restes découverts dans le lac de Zurich et ceux du lac de Bienne diffèrent à tel point, qu'ils indiquent non-seulement deux époques, mais deux tribus différentes. L'un des derniers cahiers des Mémoires de la Société (2) renferme une dissertation critique sur les Winkelried, jusqu'à Arnold de Winkelried, le héros de Sempach, que les landammann et conseil du Niedwald ont récompensé par l'envoi d'une médaille. L'extrême rareté des distinctions littéraires dans ces petites républiques et la circonstance que l'auteur n'est pas du canton relèvent le prix de ce témoignage.

— Comme nous l'avons annoncé, la Société suisse d'histoire a tenu ses assises à Soleure le lundi du Jeûne. Tous les cantons y étaient représentés, à l'exception de Genève, Vaud, Fribourg, Neuchâtel, Valais, Tessin, Grisons, Saint-Gall, Appenzell, Thurgovie, Schaffhouse, Uri, Schwytz et Unterwald. La Société historique de Soleure

(1) 33 pages in-4° et 5 planches. — (2) Mitth. XI, 2, 2.

proposa la publication d'un *Codex Diplomaticus Helvetiorum*, grande idée dont M. G. de Wyss fit ressortir les difficultés, et que ses auteurs furent priés de mûrir jusqu'à l'an prochain. On adopta de même en principe l'idée d'un registre par ordre chronologique de toutes les chartes déposées dans les archives des cantons, projet qui peut aboutir, moyennant le bon vouloir des autorités cantonales. M. de Liebenau, de Lucerne, proposa ensuite la continuation des *Regestes* sur un plan historique nouveau, qui, si nos informations sont précises, serait à peu près le suivant :

I. Période franque. Des mérovingiens jusqu'à la fin du royaume de Bourgogne (1032) ;
II. L'Helvétie sous les empereurs d'Allemagne (1032-1218) ;
III. Formation des germes de la liberté suisse (1218-91) ;
IV. Accroissement des républiques suisses, de 1291 à la ligue des huit Etats. — La Société s'en tiendrait aux matières de droit public et d'intérêt social. — Cette motion, qu'il aurait fallu justifier longuement, fut remise au président.

On a conservé Soleure comme lieu de réunion, attention à laquelle la Suisse romande devrait se montrer un peu plus sensible. L'assemblée était évidemment trop peu nombreuse pour le succès de la journée. Le nouveau président, M. G. de Wyss, que son *Histoire de l'abbaye de SS. Félix et Régula* a placé fort haut dans notre littérature, réussira sans doute mieux dans son appel. Du reste, la réception de Messieurs de Soleure fut toute cordiale, et le toast de l'honorable Ammann parfaitement amené. Parmi les études présentées, il faut citer le travail de Mr M. de Sturler sur la prise de Berne en 1798, et les antiquités romaines de Soleure, par M. Hugi. Le Dr Fetscherin parla de Rodolphe d'Erlach et de son époque, M. Hidber des mœurs du XVIe siècle, de la vie des eaux à cette époque, etc. On admira le *Codex diplomaticus bernensis*, soigneusement préparé par M. le colonel Wurstemberger et publié en deux forts in-quarto, avec un cahier de sceaux, aux frais de la famille de Zeerleder. Il contient des chartes antérieures à la fondation de Berne.

—La Société jurassienne d'émulation s'est réunie le 27 à Neuveville. La séance a été nombreuse et animée. La Société médicale du Seeland y était largement représentée, de même que Bienne qui, ce jour-là, s'est constituée en section jurassienne. Les travaux ont été très variés, la Société embrassant dans son cercle d'activité un champ assez vaste et ouvrant ses rangs à tous les hommes studieux du pays. L'histoire, la littérature, la pédagogie, la philologie, les sciences naturelles ont été successivement l'objet de communications spéciales, dont plusieurs offraient un intérêt particulier par leur actualité. Ainsi M. Quiquerez lut une notice *sur les canons de Neuveville*, provenant de la guerre de Bourgogne; M. Hisely, un travail géologique sur la cluse néocomienne du Landeron; M. Revel, une notice sur l'asile agricole

de Champhay près de Neuveville. On lut des poésies de MM. Galland, Krieg, X. Kohler et de M[lle] Stockmar. — Un banquet suivit la réunion générale; il fut joyeux et cordial. On était heureux de voir la bonne harmonie régner entre les enfants d'un même pays, naguères divisés par les événements politiques et prêts à l'être encore dans quelques jours pour les élections au conseil national. En voyant tous ces Jurassiens former des vœux ensemble pour le bonheur de la patrie, on n'eût pas dit que dans le local même de la fête, les opinions les plus diverses étaient représentées. Berne et Neuchâtel avaient de dignes délégués à la fête jurassienne, aussi la Société fut sensible à ce témoignage d'intérêt de la part de nos voisins, et donna par acclamation le titre d'associés-correspondants à MM. A. Jahn et Godet.

— Les classes aisées et lettrées de notre société ont compris, sous le coup de la nécessité, une vérité qu'il leur eût été bien utile de reconnaître lorsque les circonstances étaient plus favorables; c'est que l'instruction supérieure doit être, en partie du moins, aux frais de ceux qui en profitent directement. Les révolutions de collége ont enfanté les colléges libres, qui prennent un développement toujours plus complet. On connaît depuis longtemps le succès du grand externat latin dirigé à Lausanne par M. J.-L. Gaillard. Nous avons parlé de l'*École spéciale*, plus récemment ouverte dans la même ville pour les carrières scientifiques industrielles. Genève possède également un collége libre très fortement organisé, qui s'est complété il y a peu de temps par une école préparatoire, dont le chef, ancien inspecteur de l'instruction primaire cantonale, réunit toutes les qualités propres à la faire prospérer. Tout en jetant plus profondément ses racines, l'instruction libre genevoise élève ses branches plus haut, et vient de constituer sous le nom de *cours supérieurs*, une véritable faculté libre de sciences et lettres. Eschyle y sera commenté par M. Adert, Tacite par M. Turretini; M. Edouard Mallet enseignera l'histoire du moyen-âge; M. Ernest Naville la philosophie dans ses rapports les plus généraux; M. A. de la Rive professera la physique; M. Soret, la chimie; M. Edmond Boissier, la botanique. L'enseignement de la géométrie analytique et descriptive est confiée à M. Aubert, celui du calcul différentiel et intégral à M. Beaumont. L'absence d'un cours de littérature moderne dans les annonces les plus récentes, nous a un peu étonné. Les programmes des grandes universités sont plus spéciaux et plus détaillés, mais on aurait bientôt compté celles qui présentent un personnel aussi distingué dans son ensemble. Cette manière de lutter contre la centralisation intellectuelle et les envahissements du germanisme nous paraît la bonne, la seule bonne; mais elle n'est pas à la portée de tout le monde. Genève doit de puissantes ressources à la circonstance que les familles les plus riches et les plus anciennes n'ont jamais cru y déroger par le savoir et le travail. S.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

M. SCHERER, SES DISCIPLES ET SES ADVERSAIRES, par quelqu'un qui n'est ni l'un ni l'autre. Paris 1854, 192 pages in-8. A Neuchâtel, chez L. Meyer et Comp.

Cette brochure satisfait pleinement la curiosité qu'elle a excitée dans le public attentif à la marche des questions religieuses. Le titre n'en est pas très exact, l'auteur aurait dû signer *un adversaire des uns et des autres.* Il représente une opinion intermédiaire entre l'inspiration littérale et la négation de toute inspiration particulière aux écrivains de nos saints livres.

Selon lui, le christianisme est la vérité absolue, immuable; mais nous ne le comprenons que suivant la mesure dans laquelle il nous a transformés, de sorte que notre conception religieuse et le dogme, sa formule scientifique, sont essentiellement progressifs. Le sentiment chrétien, c'est-à-dire le saint Esprit, plus ou moins obscurci par le mal qui reste en nous — l'histoire et la tradition, le travail des générations précédentes — l'esprit scientifique, la pensée ordinatrice et systématique, la raison — ces trois forces appliquées au texte de l'Ecriture, concourent à la formation du dogme. La prédominance exclusive du sentiment fait évanouir la pensée; la tradition sans contre-poids produit une orthodoxie morte; la pensée seule, le rationalisme.

L'histoire compte trois périodes dogmatiques: la doctrine de la nature divine s'est formulée dans l'église grecque, celle de la nature humaine dans l'église romaine, celle du salut dans le protestantisme. La dernière période, comme les précédentes, comprend trois grandes époques de formation, de rédaction systématique et d'application. Les efforts pour traduire en vie un système dogmatique arrêté en font apercevoir peu à peu les imperfections, et font naître inévitablement une tendance négative, qui doit aboutir à dissoudre le dogme, pour le recomposer sur nouveaux frais, car le travail dogmatique ne saurait être arrêté. (p. 1-8.)

Cependant l'Ecriture reste la mesure de nos symboles et la règle de notre foi, non pas en vertu d'une inspiration plénière et continue, qui recouvrant indistinctement toutes les parties des saints livres, ne laisserait aucune place à l'individualité des écrivains; cette notion n'est pas biblique et ne soutient pas un examen détaillé. Néanmoins les auteurs sacrés ont reçu une inspiration spéciale. Cela ressort, 1° des passages où notre Seigneur promet à ceux qu'il a choisis pour

témoins, de leur envoyer son saint Esprit; 2° de la réalisation de cette promesse à la Pentecôte; 3° du changement qui s'opère en eux dès ce moment, des dons qu'ils s'attribuent et de l'autorité qu'ils réclament. Cette inspiration, qui n'appartient pas aux apôtres seuls, mais que d'autres disciples ont reçue également, ne mettait pas ceux qui la possédaient à l'abri de toute erreur, et moins encore du péché. Toutefois l'assistance du saint Esprit à laquelle tous les vrais chrétiens ont part, ne peut être comparée à celle des apôtres et de quelques autres chrétiens leurs contemporains, pour l'élévation et l'intensité. (p. 101-103.)

Partant de ces données, l'auteur signale dans le réveil religieux l'opposition de la mystique rénovatrice et du piétisme conservateur. Celui-ci régnait seul dans l'école de théologie genevoise, qui concentrait tout le christianisme dans l'inspiration plénière de l'Ecriture, ne doutant pas un instant d'y trouver tout le dogme du XVI[e] siècle. Dans la controverse qui s'est élevée sur ce point, l'auteur se range à peu près complétement au point de vue exposé par M. Schérer dans ses lettres *sur la critique et la foi*. Il transperce de la même épée les *Archives du christianisme*, l'*Espérance* et le *Lien*, M. Darby, M. le D[r] Malan, M. le D[r] Chenevière et M. le D[r] Merle d'Aubigné; il accable d'une verve amère le noble auteur des *Ecoles du doute et l'Ecole de la foi*, « de Maistre protestant, qui a du moins fait avancer la question en réduisant le système de l'inspiration plénière à l'absurde.» Une goutte enflammée va même atteindre le spirituel censeur des *Chrétiens d'aujourd'hui*. Beaucoup plus modéré dans ses principes, M. Bonnet ne lui paraît pas juste envers son adversaire. Le plus sérieux contradicteur de M. Scherer, M. le professeur Jalaguier, fondant presque exclusivement sur les miracles sa vague théorie de l'inspiration, appartient tout à fait à cette école dépassée qui croit pouvoir démontrer la vérité du christianisme avant qu'on sache en quoi le christianisme consiste.

Après cette exécution générale, le critique tourne ses feux sur la *Revue de théologie*. Il veut que le christianisme se démontre lui-même par sa puissance et par sa sainteté; mais il veut conserver le christianisme, que la *Revue* lui paraît abandonner. Repoussant toute autorité extérieure quelconque, la *Revue* confie à la conscience l'appréciation de la vérité religieuse, sans tenir compte du fait que la conscience elle-même est altérée et ne peut servir de juge qu'après sa transformation, pour autant qu'elle est transformée. Elle réduit la mort de Jésus-Christ à n'être qu'une consécration de son enseignement; elle admet que nous conserverions l'essence du christianisme quand (par impossible) nous aurions découvert une tache dans la sainte vie de son fondateur. L'auteur relève, sans beaucoup de raison, quelques suppositions fantastiques que M. Colani a traversées pour exprimer l'idée que le progrès moral est le seul progrès véritable; il cherche mal à-pro-

pos le panthéisme dans un article du même écrivain où il n'est question que de la toute-présence et de la spiritualité divines, et nous confesse un peu naïvement son impuissance à admettre la personnalité de Dieu sans le placer quelque part dans l'espace. Mais il s'arrête avec plus de raison sur les vues de M. Schérer, qui rejetant la liberté humaine et la chute, explique le péché comme la transition nécessaire et divinement ordonnée entre l'état instinctif et animal par où l'humanité commence, et la connaissance de soi-même ; de sorte que le remords ne serait qu'une illusion de la conscience. Il est assez indifférent que cette doctrine mérite ou pas le nom de panthéisme, puisqu'elle accentue précisément le point par lequel le panthéisme répugne à la conscience et renverse la morale. La critique à laquelle l'auteur soumet les travaux de M. Colani sur les Evangiles et ses vues sur la tradition ne sauraient nous occuper ici.

Quant à l'autorité, le critique est d'accord avec la *Revue* pour la fonder sur l'action que produit en nous l'Evangile, et non point sur des circonstances étrangères à la Parole de vie elle-même. Cependant il n'admet pas que le sentiment intime soit un juge absolu de la vérité, et que la conscience religieuse ait le droit de rejeter tout ce qu'elle ne peut pas s'assimiler complètement. Il pense que du moment où le cœur a saisi par quelques côtés la divinité du christianisme, dont les doctrines authentiques forment un tout, il doit accepter ce tout comme vrai, sur l'autorité de ce qu'il a senti vrai, dans l'attente certaine que ce qui lui paraît obscur s'éclaircira, et que ce qui lui répugne aujourd'hui deviendra sa plus précieuse nourriture, à mesure que lui-même avancera. Le critère personnel de la conscience religieuse exclusivement proposé par la *Revue* ne lui suffit point, parce que la conscience n'est vraiment religieuse qu'après avoir reçu le christianisme. En juger autrement serait la confondre avec l'infirmité de notre intelligence et la dépravation de notre volonté. Chacun prendrait du christianisme ce qui lui va.

L'écrit se termine par une profession de foi partielle et très vague. L'auteur, qui tient beaucoup à relever de Vinet, croit à la nécessité d'une reconstitution générale du dogme, où les questions de méthode, de morale et d'église, les rapports entre l'individu et le tout, comme entre l'individu et la vérité révélée, occuperaient la première place et détermineraient l'ensemble du travail.

Ce manifeste a fait sensation. Nous n'en avions pas achevé la lecture que déjà le facteur nous apportait un numéro double de la *Revue théologique*, avec une double réponse : une note de M. Schérer et quarante grandes pages de M. le pasteur Verny, destinées à revendiquer les droits de la science théologique, d'abord en principe, puis contre notre auteur. Le zèle avec lequel M. Verny étend le manteau de son éloquence sur deux amis dont il sent pourtant le besoin de se

séparer, nous a sincèrement touché; peut-être l'effet de cette généreuse apologie eût-il été plus complet ailleurs. M. Verny nous semble un peu dur en revanche dans l'appréciation d'un écrivain dont les sentiments ne sauraient, à tout prendre, être fort éloignés des siens propres, et qui certainement a fait faire un pas à la question. Les accusés, en leur réplique, se montrent bien moins sévères que leur défenseur. Mais l'anonyme ne serait pas admis à réclamer de l'indulgence, et quant au fond, les observations du savant pasteur nous paraissent justes.

L'anonyme a des tendances larges et positives, mais ce ne sont que des tendances. Il juge du haut d'un système très plausible, mais surtout formel, et qu'il ne prouve pas. Il attache une grande importance à voir la dogmatique prendre corps et se former en système; mais sur les cadavres qu'il amoncèle, le drapeau de sa dogmatique ne brille pas. Nous ignorons les solutions qu'il possède des problèmes les plus importants. La méthode qui doit les lui faire découvrir reste vague; et surtout il n'établit pas la légitimité de cette méthode. Il insiste sur la nécessité de conserver un christianisme objectif et scripturaire, qui subsiste dans son ensemble, lors même que le disciple ne pourrait pas d'abord se l'assimiler en entier. Le besoin est réel, l'intention excellente; mais l'exécution n'y répond pas. On ne sait comment déterminer en quoi consistera ce christianisme objectif. Son inspiration générale si vague, qui laisse une si grande place aux répugnances de l'intelligence et du sentiment, n'est pas plus solidement établie que l'inspiration littérale qu'il foudroie; car il ne ressort pas des données scripturaires qu'il réunit, que les auteurs d'un grand nombre de nos saints livres aient été nécessairement du nombre de ces disciples qui ont reçu le Saint-Esprit dans une mesure supérieure aux autres chrétiens. Ainsi, malgré tous ses efforts, il ne lui reste à lui-même d'autre preuve de la vérité de chaque doctrine que sa convenance avec les besoins de l'âme.

Ici, j'essaierai de répondre en peu de mots à quelques observations sur trois articles que j'ai publiés dans la *Revue de Théologie*. Je suis d'accord avec l'anonyme. J'ai reconnu le besoin d'une vérité objective, et ce qui semblerait aller en sens contraire dans mes articles sur la méthode, se trouve expliqué et limité dans leur conclusion. Si quelque élément de la vérité dont Jésus-Christ a été la personnification, me paraît un moment inassimilable à ma conscience, je n'oublierai point qu'il est la vérité immuable, et que c'est à ma pensée à s'agrandir. Mais cette vérité objective, je ne puis pas la délimiter scientifiquement. Je ne demandais pas mieux que de suivre ici les indications de notre théologien, quand on m'a fait voir combien il s'en faut qu'elles soient rigoureuses. S'il reste une grande lacune dans mon point de vue, et si le complément s'en fait attendre, c'est que, ne sachant

la remplir, j'aurais cru mal faire en la déguisant. J'accorde au Nouveau-Testament la plus grande valeur ; mais je ne saurais la définir, et je crois m'apercevoir que d'autres, avec la même intention, ne sont guères moins embarrassés. Je sais que Dieu est un Dieu d'ordre ; mais cet ordre surpasse mon intelligence et je me soumets au mystère. Si le surnaturel devait se légitimer par voie démonstrative, la logique nous conduirait, ce me semble, au catholicisme. Mais comme le christianisme est un miracle, la conservation de la vérité, dans l'impuissance des méthodes démonstratives, me semble perpétuer ce miracle dans l'humanité. Quoi qu'il en soit, l'élément de la vérité objective qui a pénétré dans la conscience en élargissant la raison, me semble constituer seul la religion et la foi. Et comme méthode démonstrative, je ne trouve que cette conscience du bien et du mal dont je confesse, mais dont le critique me semble exagérer l'imperfection. La foi vient de la grâce ; c'est le don de Dieu à l'âme qui le cherche. Puis, le cœur fidèle à ce qu'il a reçu, l'esprit appliqué à comprendre ce qui doit être pour en conclure ce qui est, réaliseront de plus en plus, c'est mon espérance, le modèle divin qui les inspire, mais qu'ils n'aperçoivent clairement qu'en le produisant, dans la mesure où ils le produisent. C. S.

LES NATIONS CATHOLIQUES ET LES NATIONS PROTESTANTES, par Napoléon Roussel. Paris, 1854. 2 vol. in-8°. Prix : 10 francs.— A Neuchâtel, chez L. Meyer et Comp^e^.

Les classes aisées se sont remises de leurs terreurs de 1848, Sébastopol fait oublier le socialisme, et la société paraît si duement sauvée que la clémence impériale peut s'étendre à Barbès. Mais l'alarme avait été bien chaude. En voyant se poser en fait les questions de propriété depuis longtemps agitées en théorie, la France s'est dégoûtée de la liberté de penser. Des esprits saturés de doute se sont avisés que « le peuple » aurait grand besoin du frein d'une autorité morale, et se sont épris d'une ferveur soudaine pour la religion de l'autorité. C'est une sanction de l'ordre établi ici-bas, c'est un titre moral pour le pouvoir matériel que l'on demandait à la religion. C'est l'examen qu'on redoutait ; car l'obscurcissement du devoir fait douter du droit, qui n'est fondé que sur le devoir. L'Église romaine n'eut aucune peine à tourner ce zèle contre la confession rivale qui a consacré les droits de l'examen dans tous les domaines, en en faisant une obligation religieuse. « L'autorité vous sauvera certainement, dit-elle aux néophytes de la peur, pourvu que l'autorité ne soit pas contestée. Mais comment pourrait-elle déployer sa vertu propre et faire acte d'autorité, tant que l'organisation sociale repose sur une autre base ? Et comment la société pourrait-elle être replacée sur le fond commun de la vérité et de l'autorité religieuse, aussi longtemps que la négation de cette autorité

et de cette vérité constitue une position légale, un titre public ? c'est impossible. L'autorité que la société réclame (car vous êtes la société), la loi la nie, faites donc changer cette loi, supprimez légalement le protestantisme, rétablissez une religion d'état, qui règne dans l'état comme la religion doit régner dans l'homme, autrement le socialisme vous dépouillera. »

Voilà la substance et le grand argument de l'apologie ultramontaine au XIXe siècle. Elle ne parle pas aux besoins de la conscience, mais à des inquiétudes matérielles ; elle n'a point pour but de produire des convictions personnelles, mais de gagner des partisans à l'établissement clérical. La prédication nouvelle s'adressant à des hommes peu préoccupés de la religion pour elle-même, et fort attachés, en revanche, aux commodités et aux richesses d'une civilisation qui résulte évidemment du développement intellectuel des temps modernes, il était important d'établir que le catholicisme n'est pas contraire à cette civilisation.

La transformation des institutions et des idées en Europe depuis la Réforme, l'apparente prospérité des huguenots, conduisent naturellement à penser que c'est le protestantisme qui a donné à la culture moderne les traits qui la distinguent du moyen-âge exclusivement catholique. L'ultramontanisme lui-même est tenté de l'accorder, car il ne saurait préférer l'époque de son abaissement à celle de sa domination ; l'idéalisation du moyen-âge fait donc partie de son programme obligé. Mais les esprits qu'il cherche à gagner, ne veulent pas du moyen-âge ; ils tiennent à la civilisation moderne par son côté matériel, ils tiennent surtout aux avantages dont ils jouissent dans l'état présent de la société. L'ultramontanisme, qui s'offre à les leur garantir, doit leur prouver qu'il le peut et qu'il le voudra. Il y réussira, s'il les persuade que ces progrès sont son ouvrage L'argumentation catholique essaye donc de disjoindre les éléments du monde moderne pour faire la part du bien et du mal, en s'attribuant ce que ses catéchumènes y appellent le bien, et le mal à la Réforme. Tel était le dessein de feu M. Balmès en écrivant *le Protestantisme comparé au Catholicisme dans ses rapports avec la civilisation européenne*. M. Nicolas a copié le grand Balmès, dans la seconde partie de son livre *du Protestantisme et de toutes les hérésies*, *dans leurs rapports avec le socialisme*. (La première partie fait voir que toutes les hérésies conduisent au socialisme, et que le protestantisme est la pire des hérésies). Le court *Essai* de Donoso Cortès *sur le catholicisme, le Libéralisme et le Socialisme* appartient à la même école et touche aux mêmes idées. Dans un moment où la circulation intellectuelle est réduite à des assignats dépréciés, cette monnaie du comte de Maistre a paru de poids. Ainsi le protestantisme, attaqué de fait aussi bien qu'en paroles, a dû se défendre sur le terrain où ses ennemis avaient porté le combat. L'influence d'une croyance sur l'état

social des peuples qui la professent avait été donnée comme la mesure de la vérité; principe assurément légitime au fond, quoiqu'il soit facile d'en abuser. Partant de là, on fait du catholicisme un portrait de fantaisie et de la Réforme une caricature, attribuant d'ailleurs tout le mal dans les pays romains à l'influence indirecte de la Réforme, et tout ce que l'évidence oblige de reconnaître bien chez les protestants, à ce qu'ils ont conservé du catholicisme. La conclusion se tire d'elle-même.

M. Roussel s'est efforcé de rétablir les faits. Puisqu'on demande, s'est-il dit, quelle est l'influence des deux confessions sur l'état matériel et moral de la société, ne raisonnons pas, n'affirmons pas, laissons parler la statistique. Etudions les nations catholiques et les nations protestantes, sous le rapport du bien-être, des lumières et de la moralité. Rapprochons les témoignages qui offrent le plus de chances d'impartialité; comparons les pays placés d'ailleurs dans les conditions les plus égales : les États-Unis au Brésil, l'Irlande à l'Écosse, la Hollande à la Belgique, la Suisse catholique à la Suisse protestante. Pour savoir quelle impulsion chacun des principes religieux a donnée aux peuples, mesurons le chemin qu'ont fait l'Espagne et l'Angleterre durant les trois siècles écoulés. Voyons ce que le Saint-Siége a fait de l'Italie où il règne, et comment l'Evangile s'est tenu en France contre l'exil, les galères et les dragons ; rapprochons sur le sol même de la France, l'état des populations où le catholicisme règne véritablement de celui de la minorité protestante.

Voilà le thème de ces deux volumes, dont un peu plus de cent vingt auteurs ont fourni les éléments. Ce plan ne manque pas d'une certaine éloquence, et nous ne savons pas trop ce qu'on y pourrait reprendre. Il est loisible assurément, il est instructif de comparer les peuples entr'eux, sous le point de vue de la moralité, de l'instruction et du bien-être. Il y a d'importantes conclusions à tirer même de ce dernier rapprochement, car si la richesse d'un particulier résulte souvent du hasard et quelquefois du crime, celle des nations modernes ne peut signifier que l'ordre, l'économie, l'intelligence et le travail.

L'auteur a trouvé que cette distinction allait sans dire. Comptant sur la raison de ses lecteurs, il n'a pas assez ménagé leur instinct. La manière dont il produit les témoignages de notre aisance, froisse quelquefois le sentiment qui rappelle surtout aux gens du monde que le christianisme est la religion du renoncement. Peut-être la pieuse pensée que nos prospérités sont des bénédictions, l'a-t-elle conduit trop loin; peut-être est-il entré trop complètement dans l'idée de ses adversaires que la religion doit nous procurer ou nous garantir les biens d'ici-bas. C'est avec raison qu'il condamne l'importance exagérée que les apologistes de Rome attachent à l'art, mais n'a-t-il pas l'air d'en attacher trop lui-même à la fortune, lorsqu'il écrit : « Pourquoi les descendants réformés français sont-ils grands propriétaires à Dublin,

et les Irlandais, ouvriers et mendiants à Londres? — Tout simplement parce que la vérité était d'une part et l'erreur de l'autre » ([1]). L'argument, juste au fond et pris dans son ensemble, nous semble dangereux pour les lecteurs protestants de M. Roussel, qui n'ont probablement pas besoin d'être fortifiés dans le respect pour le *comfort*. Un journal ultramontain l'appelle maladroit, critique plus équitable et plus spirituelle à la fois que celle du journal des *Débats*, qui déclare le livre de M. Roussel une mauvaise action. L'étincelante austérité de M. Lemoinne n'a pas daigné descendre à la justice, et prendre les choses dans leur vrai sens. Mais quoi? l'éloquent journaliste était cité tout au long parmi les autorités du ministre; naguères lui-même avait fait frémir éloquemment les fibres chrétiennes à propos de la piété de quelques marins anglais; le livre de M. Roussel lui donnait l'occasion de repousser le soupçon d'une sympathie de mauvais goût, ou tout simplement peut-être celle d'exécuter une charge brillante. Pouvait-on y résister? — M. Roussel a répondu quelques mots peu concluants, qui ont paru suivis d'une apostille plus injuste encore que l'attaque, mais infiniment moins spirituelle.

Du reste, si les faits groupés par M. Roussel sont incontestables dans leur ensemble, et d'une immense portée, ses tableaux ne nous ont pas paru fidèles dans tous leurs détails. L'autorité de ses sources laisse souvent trop à désirer, même au point de vue de l'impartialité qu'il a cherchée. Que les états protestants soient jugés par des témoins catholiques, c'est très bien; s'ils sont légers, passe encore. Mais Lamennais, Edgar Quinet, Sismondi, sont manifestement trop passionnés contre Rome, pour que leurs appréciations aient beaucoup de poids sur une opinion libre encore et qui a besoin de s'éclairer, lors même que tous leurs reproches seraient absolument justes, ce que nous ne voulons pas plus nier qu'affirmer ici.

Ainsi le travail de M. Roussel nous semble pécher dans l'exécution; mais la conception en est juste, et l'on pourra revenir sur ce sujet. Nous aimerions mieux, franchement, que la controverse religieuse restât sur le terrain religieux; mais cela ne dépend pas de nous, et quand on fait de longs raisonnements pour établir, dans un but très-directement pratique, que la foi protestante est l'origine de toutes les révolutions, il est tout naturel de mettre en présence, d'un côté, l'Espagne, l'Italie, la France, l'Amérique espagnole, de l'autre, l'Angleterre, la Hollande, les Etats-Unis. Quand on fait du catholicisme la puissance civilisatrice, il est tout naturel de demander où donc se trouve la civilisation.

C. S.

([1]) Tome II, page 325.

POÉSIE.

—

LES PREMIERS FOINS.

Voici les prés touffus de mai !
Frais bouquets dans une herbe tendre;
Oh ! comme enfant, je les aimai !
Et comme je courais les prendre !

Puis quand j'avais cueilli ces fleurs
On m'en tressait une courronne,
Et le front ceint de leurs couleurs
J'étais fait roi, de par ma bonne.

Du diadème improvisé
J'étais fier ; je marchais sans rire ;
Ne trouvant point si mal aisé
D'être un monarque, un grave sire.

Je prenais des airs triomphants,
Sous cet agreste et frêle emblême,
Regardant de haut les enfants
Qui n'avaient pas de diadême.

Mais ma grandeur sans lendemain
N'allait pas loin de la prairie ;
Au bout d'une heure de chemin
Ma couronne tombait flétrie.

Ces prés si verts, si parfumés,
Dont l'aspect flattait mon envie,
Me rappellent ces jours aimés,
Les premiers jours de notre vie.

Où tous les jeux sont de saison,
Où nous menons la joie en laisse,
Où voyant des fleurs à foison
Pour les cueillir l'enfant se baisse.

Où devant ses traits ingénus
Aucun mortel ne se courouce,
Où sans les chercher, ses pieds nus
Trouvent l'herbe fine et la mousse.

Où sa vie est un long sentier
Dont le ciel bannit les épines,
Bien que la fleur de l'églantier
S'y mêle aux pâles aubépines.

Où sa prière à deux genoux,
Comme une source au gai murmure
Qui roule au sein de blancs cailloux,
Arrive à son Dieu fraîche et pure.

Où mai fait voir dans l'avenir
Les fruits mûrs, les blés qui jaunissent;
Où les beaux jours près de venir
Consolent de ceux qui finissent.

Ah ! quand je vois le vert gazon
Parsemé de points bleus et roses
Je rêve à ma jeune saison
A qui souriaient tant de choses !

J. PETIT-SENN.

Neuchâtel. — Imp. de H. Wolfrath.

L'OMNIBUS DE CHÊNE

DEUXIÈME PARTIE (1).

—

V. — Ce que dit le monde.

Le soir de ce même jour, à une lieue et demie de Genève, à deux lieues et plus de Chêne, dans le pensionnat où Jeanne avait appris ses gammes et l'art facile de déplaire, cinq dames revenues de tout et trois vieillards taciturnes mangeaient gravement huit sortes de pâtisseries et buvaient beaucoup de thé. Les jeunes élèves, assises en rond dans un coin du salon, ne disaient rien et ne pensaient guères. C'était une claire nuit d'étoiles; mais les fenêtres étaient closes et les rideaux baissés.

Tout à coup les vieux se mirent à causer à voix basse: une dame dit à la maîtresse du pensionnat :

— Vous savez, chère bonne, ce qui est arrivé à Mlle Betsy Duvilliers, qui recevait chez vous de si pieux conseils.

— Hélas! on me l'a raconté, reprit la maîtresse. On l'a rencontrée seule dans une voiture publique avec un jeune libertin

— Ha, le siècle marche! dit un vieillard avec une froide ironie.

— ..... Dans la boue, ajouta d'une voix caverneuse un autre vieillard.

Tout le monde entoura celui qui venait de trouver cette métaphore et lui serra les mains avec effusion. Puis on se tut et l'on but du thé. Un rossignol chantait dans le jardin; mais les fenêtres étant closes et les rideaux baissés, nul ne pouvait l'entendre.

(1) Voir l'article précédent, n° d'octobre 1854, page 665.

Or, le même jour, M. A...., en se promenant, avait rencontré l'omnibus de Boccard. De retour en sa maison, il n'en parla à personne, mais, se recueillant en lui-même, il écrivit ces lignes sur son carnet :

« Une amie d'enfance ! chose fraîche et poétique, amitié toujours un peu émue, protection toujours un peu tendre, attachement qui unit l'intérêt chaste de la fraternité à la grâce piquante et idyllique d'une amourette, qui fond le charme du souvenir avec l'attrait de la nouveauté, qui permet de serrer la main quand on voudrait baiser la joue, et maintient le cœur sur la limite indécise et virginalement charmante d'une affection demi-éclose et demi-contenue, c'est le bouton de la rose et l'ébauche future de l'amour. »

Huit jours après, la vieille parente chez qui Jacques était allé goûter, dit à l'une de ses amies :

— Comment trouvez-vous que je me porte ?

— Très bien, madame, vous êtes fraîche comme une rose.

— Est-ce que vous me parlez sérieusement ?

— Très sérieusement, pourquoi ?

— Parce que mon diable de neveu est venu me voir quatre fois ces derniers huit jours ; j'ai bien peur qu'il ne me croie à l'agonie.

Le soir du même jour, Boccard rentra chez lui, gris comme un chasseur helvétien revenant de l'abbaye.

— Ah ! te vêqua ! lui dit sa femme irritée. Y est ben d'heura ! O tè que te pache don ton temps dépouiais houi zeurs que te revins qu'à la minè..... et torzeur plen quéman cayon..... et que te ne me baille ren d'arzent ? Te va baire le pou que te gagne.

— Caze té, foula ! Te ne sa ren de ren. Y est le fiu Bastian que ze mêne, et que me paye ben pé le meïna et pé ne deire à nion o tè qui va. Et de me sai deit : Y è d'arzent que ma female ne sa pas, et zai éta to ceti tanto baire du Crépy tzi Tardy, avouai le valet à monsu Mottu (1).

(1) — Ah ! te voici. C'est bien le moment. Où passes-tu donc ton temps ? Depuis huit jours, tu ne rentres qu'à minuit..... toujours ivre comme un porc, et tu ne me laisses pas d'argent. Tu vas boire le peu que tu gagnes.

— Tais-toi, folle ! Tu ne sais rien de rien. Le fils Bastian, que je conduis, me paie bien pour cela, à condition que je ne dise à personne où il va. Et je me suis dit : C'est de l'argent dont ma femme ne sait rien — et j'ai été boire cet après-midi du vin de Crépy chez Tardy, avec le valet de M. Mottu.

Le lendemain, Jacques se présenta chez Hornung avec un petit tableau sous le bras, qu'il appelait une fantaisie. Ce n'était pas une beauté idéale, une statue antique, mais un visage très humain, et très féminin, avec des yeux couleur aigue-marine, un nez plus gracieux que correct, et un beau sourire qui animait tout cela comme un rayon de soleil. Hornung traversa le tableau d'un regard rapide qu'il darda bientôt sur Jacques en disant :

— Mon garçon, vous êtes amoureux !

Jacques ne répondit rien, mais devint rouge comme une cerise.

Le soir du même jour, Duvilliers alla à son cercle qu'il avait déserté toute une semaine, un accès de goutte l'ayant retenu dans son cabinet. Il ne trouva parmi ses amis que des visages hostiles; les uns lui parlaient à peine, les autres se contentaient de le saluer, et même le plus intègre lui tourna le dos. Duvilliers en fut stupéfait; aussi marcha-t-il droit à ce dernier, et l'arrêtant par le bras, il lui dit :

— Ceci ne peut être qu'un conseil ou une leçon; si c'est un conseil, mes actes répondent assez haut; si c'est une leçon, je n'en reçois de personne.

— Monsieur, riposta l'homme intègre, prenez-le comme vous l'entendrez ; vous connaissez mon opinion : je n'en ai pas d'autre !

Démonté par cette réponse, qui avait excité dans tout le cercle un murmure d'adhésion, Duvilliers grommela dans son for intérieur.

— Ah ! ceci n'est pas rationnel, je suis fâché.

Puis s'adressant au plus inoffensif des membres présents :

— Mon honorable ami, lui dit-il, veuillez me dire en quoi j'ai failli, et ne pas être plus sévère envers moi que vous ne l'êtes envers le fripon qui nous gouverne.

Cette allusion habile apaisa l'opposition.

— Duvilliers, lui dit-on avec douceur, vous êtes un faux frère.

— Moi ? répondit-il, grièvement offensé. Messieurs, je l'ai déclaré à la face de mon pays, et je suis prêt à l'affirmer par serment, si vous l'exigez, j'ai toujours été conservateur !

— Alors, objecta un joueur de dominos, pourquoi contractez-vous des alliances monstrueuses avec nos ennemis les plus déclarés ?

— Pourquoi, ajouta un second joueur de dominos, avez-vous

eu des conciliabules secrets avec celui dont vous avez tant de fois flétri devant nous la conduite scandaleuse ?

— Pourquoi, continua un troisième joueur de dominos, avez-vous, dans ces conciliabules secrets, résolu avec cet homme de vider vos différents par le mariage de votre fille avec son fils, rapin sans talent et sans moralité, et nourri des doctrines les plus subversives ?

— Pourquoi, dit encore un quatrième joueur de dominos, le mariage une fois conclu, et non déclaré, car vous avez eu honte de nous en faire part, permettez-vous à ces jeunes gens de se fréquenter publiquement, comme pour jeter un insolent défi à l'opinion publique ?

— Pourquoi, dit enfin un cinquième joueur de dominos, les voit-on ensemble en plein jour, sur la route de Chêne, dans l'omnibus de Boccard, qui m'a empêché, moi qui vous parle, de monter auprès d'eux, pourquoi les voit-on étaler en plein jour le scandale de leur mésalliance : répondez maintenant, monsieur, répondez !

Duvilliers laissa parler tout le monde, puis il prit sa canne et son chapeau et marcha à grands pas jusqu'à la porte. Là, se retournant tout à coup, il enfonça son chapeau sur sa tête et jeta ce cri :

— Messieurs, je souhaite ardemment que ce que je viens d'entendre soit vrai, pour vous montrer l'exemple terrible que je vais faire !

Et il sortit, avec des éclairs dans les yeux.

Voilà ce que dit le monde au sujet de nos deux jeunes amis. Par bonheur, hâtons-nous de le confesser, ce n'est pas le monde tout entier que nous passons en revue dans cette histoire. Nous connaissons des maîtresses de pension d'un rare esprit et d'une grâce exquise ; des vieilles parentes incapables de mal interpréter l'assiduité de leurs neveux ; nous connaissons même des conservateurs qui n'ont point adopté le style de leurs journaux, et des cochers d'omnibus de la sobriété la plus respectable ; ainsi vivons sans rancune, en disant avec nos amis les bourgeois de Carouge : il y a des honnêtes gens partout.

—

VI. — Roméo et Juliette.

Et qu'avaient donc fait ces jeunes gens pour être ainsi flétris par la justice du monde ?

Le premier jour, ils s'étaient dit : Nos parents sont brouillés, il est vrai, mais nous n'avons pas cherché à nous voir, ainsi notre conscience ne nous reproche rien. C'est le hasard qui nous a réunis : s'il a mal fait, c'est sa faute et non la nôtre. Nous voila seuls dans le même omnibus : il serait de fort mauvais goût de ne point nous parler, d'autant plus que nous en mourons d'envie, et nous parler comme des étrangers semblerait une méchante hypocrisie, puisque nous nous reconnaissons à merveille et que les haines de famille ne grondent pas dans notre cœur. Ne nous tutoyons plus comme autrefois, c'est bien, car nous avons grandi séparés, et d'ailleurs cette familiarité nous rendrait un peu trop frère et sœur, mais ne nous disons pas non plus monsieur et mademoiselle, car c'est le titre qu'on donne à tout le monde, et nous ne sommes pas tout le monde l'un pour l'autre, nous, qui depuis vingt ans nous connaissons.

Ainsi parlèrent à part Jacques et Jeanne, et tout haut, après quelques instants de trouble et d'hésitation, s'étant mis au pas, ils remontèrent tous deux vers leurs premières années. Ce fut un entretien charmant, plein de rires naïfs et de regrets aussi, mais de ces regrets tout frais et tout jeunes, qui sont de la poésie et non de la douleur. Puis ils se séparèrent avec un serrement de main un peu prolongé, un peu ému, triste même et si plein de pensées, que se l'étant donné sans rien dire, ils eurent peur, elle du moins, d'avoir déjà trop parlé.

Et le lendemain, Jacques se dit : Quand on a goûté chez sa tante, la politesse ordonne une visite de digestion, je ne sais si j'aurai le temps de la lui faire de si tôt, mieux vaut donc accomplir ce devoir tout de suite. Je regrette qu'il pleuve aujourd'hui, mais n'importe : je prendrai l'omnibus.

Ainsi fut dit, ainsi fut fait. Jeanne parut étonnée de revoir Jacques auprès d'elle ; il s'en aperçut et s'en justifia aisément, car la justice féminine écoute le plaideur et non le plaidoyer, et quand l'avocat lui plaît, la cause est bonne. Cependant cette seconde en-

trevue fut moins heureuse que l'autre ; il y eut comme un nuage entre les deux amis, un peu de crainte et de honte, un embarras maussade, et bientôt un dépit contenu. Ils se livrèrent bien moins l'un à l'autre que la veille et ne causèrent plus de leur enfance, car ils s'étaient déjà tout dit sur un passé qui leur semblait maintenant trop naïf ; aussi ne purent-ils plus se rencontrer que sur un terrain ouvert à tout venant, et comme il pleuvait à flots ce jour-là, ils discutèrent longtemps sur la pluie. Ils se quittèrent mécontents, sans poignée de main et avec un salut bref et presque froid qui leur fit de la peine.

Le lendemain, ils ne se virent point.

Mais le surlendemain, quelle fête dans la nature ! Ranimés par la pluie récente, les prés penchés sur la route, les vergers en fleur, les champs encore verts, les passants, les maisons, le vieux Salève, le sommet divin du Mont-Blanc, les longues avenues mystérieuses, les sentiers glissant dans les bois, les vapeurs blanches au flanc des monts, le bruit des feuilles qui de loin semble un murmure de ruisseau coulant dans l'air, le gazouillis des rossignols répétant leur symphonie nocturne, les lentes ondulations des moissons futures, les fantaisies du soleil et des nuages secouant sur toute la plaine un vaste manteau noir et or, la bonne chaleur du ciel, les tièdes émanations de la campagne, les brises chargées de parfums, tout ce printemps, toute cette joie, toute cette harmonie entrèrent à la fois, par bouffées et comme rafales, dans le cœur inondé de Jacques et s'y firent amour. Il oublia tout : sa maussaderie de l'avant-veille, le monde qui le regardait, les rancunes de son père, l'embarras de Jeanne, les conseils de sa propre raison ; il acheta Boccard, qui ne demandait pas mieux que de se vendre, et lui ordonna de partir dès que la jeune fille serait entrée dans l'omnibus ; puis l'attendit sur la route de Chêne, et la voyant, s'assit auprès d'elle, et laissa déborder son cœur. Ce qu'il lui dit, nul ne le saurait répéter ; ce ne fut ni une déclaration, ni une élégie amoureuse, et bien moins encore un marivaudage de salon ; ce fut une confidence de mille impressions soudaines, la traduction en langage passionné de cette magnifique nature, la révélation de tout un monde inconnu qui lui apparaissait tout à coup, grand comme l'avenir, et qu'il embrassait déjà de toute son âme. Jeanne l'écoutait avec ses yeux, tout épanouie, et retenait, pour mieux

l'entendre, le souffle qui battait dans son sein. Que vous dirai-je? Ils se virent dès lors tous les jours, et n'en furent point étonnés. Il leur sembla bientôt qu'ils avaient toujours vécu ainsi l'un près de l'autre, et leur longue séparation fut pour eux comme le songe oublié d'une courte nuit d'hiver. Ils ne se parlaient ni de mariage ni même d'amour : mais ils ne pouvaient songer à se séparer jamais, et quand ils se quittaient à l'entrée du village où Jacques descendait prudemment, leur entretien se continuait en eux dans une solitude rêveuse et recueillie.

Faisaient-ils bien, faisaient-ils mal? A d'autres la sentence ardue. Aux yeux du monde, ils avaient tort, parce qu'ils ne se cachaient point : le monde ne jugeant que ce qu'il voit, n'absout que les hypocrites. Mais en face de leur conscience, ils se sentaient purs et restaient heureux. Jeanne rentrait chez elle en bondissant de joie, et embrassait son père avec une tendresse qu'elle ne lui avait jamais montrée jusqu'alors. Plus assidue à ses travaux, elle changeait la maison maussade de Duvilliers en un petit palais enchanté : à table, elle déridait son hôte, alors malade et soucieux, par une gaîté câline et prévenante; au piano, elle faisait des merveilles, et son vieux professeur allemand hurlait d'enthousiasme en l'écoutant : toutes les facultés de la jeune fille, jusqu'alors endormies ou assoupies du moins dans une distraction indolente, semblaient tout à coup s'éveiller et s'épanouir — elle vivait enfin, car elle aimait, et vivre, c'est aimer, et aimer, c'est vivre!

Et Jacques! Lui aussi n'était plus le même et renaissait à un nouveau soleil. Nous l'avons rencontré une fois sur la montagne : il venait de quitter Chêne et se sentait comme un besoin de voir une plus grande nature à ses pieds. Il était rayonnant et chantait à pleins poumons une poésie alpestre d'Olivier; par miracle, il la chantait juste. Un mendiant vint à lui : Jacques vida son gousset, sans compter, dans les mains du mendiant. Quand il fut à Monetier il ne s'arrêta point, et monta jusqu'aux ruines d'une pauvre tour qui sert de belvédère aux Anglais, mais il ne se trouva pas assez haut encore et gravit un monceau de rochers moussus et de cailloux où les Anglais ne vont pas : et quand il eut atteint cette dernière hauteur, il resta longtemps debout, les yeux noyés dans la plaine.

Comme il respirait l'air avec bonheur, quelle surabondance de force, de vie, d'émotions contenues, il répandait maintenant

sans les épuiser ; quelle audace contre les obstacles et les périls devant lesquels il eût hésité, tremblé peut-être, huit jours avant : paraissez maintenant Maures et Castillans! j'ai l'amour de Chimène! Il était fier, il était libre, il était roi sur sa montagne, il sentait vivre en lui deux âmes, et semblait tenir tout un monde sous ses yeux et dans ses bras !

Joies périssables, diront les sages, et les sages diront bien ; mais qu'importe ? le soleil lui-même est périssable, est-ce une raison pour ne pas se chauffer au soleil ? L'amour a cela de bon qu'il est comme le printemps ; il dure peu, mais revient toujours, et quand il a passé, tout ce qui nous reste au cœur de joies nous vient de lui, même les fruits de l âge mûr, qui sont les fleurs de la jeunesse. L'amour est le contraire du mal, tous nos vices le blessent, les mauvaises terres l'étouffent, les âmes dégradées ne le sentiront jamais. Il est des gens qui l'ont combattu, le croyant mauvais, — mais de ce duel insensé les vaincus se sont relevés plus forts, et ceux qui se sont crus vainqueurs, n'ont triomphé qu'en s'immolant eux-mêmes. L'amour est la science suprême, et les docteurs qui ne l'ont point connu ne savent rien ; c'est le généreux combat que refusent seuls les faibles et les lâches, c'est le combat et la couronne, couronne de fleurs aux têtes heureuses, couronnes d'épines aux nobles fronts ; c'est l'illusion éternelle et l'éternelle vérité.

VII. — Bastian revient sur l'eau.

Duvilliers était donc sorti de son cercle en promettant qu'il allait faire un exemple terrible. Il courut en brandissant sa canne jusqu'à la sortie de la ville, où il attendit Boccard. Il le découvrit bientôt qui revenait de Chêne avec sa carriole chargée jusque sur le siége de paisibles bourgeois. Son premier mouvement fut d'arrêter la Grise et de rouer de coups le cocher : mais il se retint craignant le scandale. Il aima mieux attendre pour s'assurer du délit et le châtier flagrant ; il alla donc se cacher dans la baraque du douanier chargé de percevoir les contributions indirectes, lequel était en même temps, si nous avons bonne mémoire, marchand de tabacs, de denrées coloniales et de liqueurs. Il lui acheta

successivement, l'œil fixé sur l'omnibus, un mauvais cigare, un cruel bâton de sucre d'orge, et un verre d'eau de vie exécrable. Aigri par ce qu'il venait de consommer, il retint à grand'peine sa colère impatiente de rugir.

Il faut vous dire que Bastian, depuis environ dix-huit mois, s'était bravement établi au bord du lac, dans un petit pavillon qu'il avait presque entièrement construit de ses propres mains. Il y avait suspendu un hamac où il dormait l'après-midi jusqu'à quatre heures du soir, et la nuit jusqu'à quatre heures du matin. Il avait meublé cette maison d'un bahut qui lui servait de chaise, de table et d'armoire, et d'une soixantaine de clous où étaient suspendus tous ses habits, ses pipes, son miroir, son attirail de pêche, des cartes de géographie, un quinquet, deux fusils, un sabre, un drapeau fédéral et une petite étagère à deux rayons. Sur le rayon inférieur étaient rangés des livres de voyage et quelques romans du capitaine Marryat; sur le supérieur une bouteille de kirsch, une petite bouilloire à eau de vie, une chaptal, une tasse et un verre. Le pavillon avait douze pieds carrés : c'était la maison de Socrate. Bastian était à la fois un philosophe sous les toits et un philosophe au rez-de-chaussée; il laissait prospérer ses petites affaires dans les mains de sa femme, qui s'y entendait mieux que lui, et vivait sur l'eau, son élément et son aliment, car il s'était fait marin et ichtyophage. Il était debout à quatre heures du matin, et sa toilette achevée (il s'y livrait avec amour), son café dégusté (il le préparait lui-même avec un talent merveilleux), il montait dans sa petite barque et jetait ses filets. A onze heures, il portait sa pêche à une gargotte voisine qui lui en accomodait une bonne part pour son dîner et se payait en gardant le reste. Après son repas, il s'étendait dans son hamac, et n'avait qu'à étendre le bras pour prendre un de ses volumes favoris; mais comme il les savait tous par cœur, il s'endormait bientôt du sommeil du juste. Le soir, il allumait sa pipe et allait s'asseoir sur un banc, d'où son regard flânait sur le lac avec une joie placide. Bientôt les paysans des environs venaient se réunir autour de lui, garçons et filles, en lui demandant quelque historiette pour abréger la veillée. Il serrait la main aux garçons et embrassait les filles; puis les faisait asseoir sur l'herbe et vidait sur eux sa mémoire sans lésiner jamais. Il leur racontait les excursions de Cook et de Dumont d'Urville,

l'histoire de la reine Pomaré, l'assassinat de Fualdès, les aventures de Jacob Fidèle, la révocation de l'édit de Nantes et les prouesses de Jean Bart. Ou bien encore, il leur récitait la tragédie de Mahomet, la mort de l'intrépide Hippolyte, et la prosopopée de Jean-Jacques à Fabricius. D'autres fois, il leur donnait un concert et leur chantait les airs du bon vieux temps : *C'est la princesse de Navarre — Partant pour la Syrie — Le vin est un jus divin — Ainsi qu'Alexandre-le-Grand — Ma Normandie.* — A vrai dire il se répétait quelquefois ; mais les paysans ne craignent point d'entendre souvent la même chose, et d'ailleurs il altérait tellement ses récits et ses récitations, intercalant des vers de Corneille dans les tirades de Racine ou attribuant à Duquesne le bombardement de Saint-Jean d'Ulloa, que les auditeurs prenaient ses nouvelles éditions pour de nouveaux livres, et s'émerveillaient d'avoir pour maître un docte aussi prodigieux. Quand Bastian avait assez dit, il retournait se coucher, non sans avoir derechef serré la main à tous les garçons et baisé les joues à toutes les filles.

De temps en temps dans la semaine, et très régulièrement le dimanche, sa femme et son fils venaient le voir, qui renouvelaient sa provision de café, de sucre et de tabac. Il n'avait donc jamais besoin d'un centime, et ne portait jamais sur lui le moindre petit portrait de cette Helvétie efflanquée qui fait le télégraphe sur nos pièces d'argent. Quand il rencontrait par hasard un pauvre, il l'invitait à dîner, au grand désespoir de monsieur le gargottier, qui ne se souciait point d'un pareil hôte. Le dimanche donc, il faisait entrer sa femme et son fils dans son bateau, et croyait les amuser beaucoup en les faisant pêcher à la ligne. Il ne leur parlait jamais de la boutique ni de l'atelier, mais, en revanche, très longuement du passage des brochets et des truites, et ne voulait plus entendre parler de politique depuis que le conseil administratif faisait la concurrence aux pêcheurs du Rhône, en extorquant pour son propre compte les singonotes et les salmones qui s'avisaient de passer les ponts.

Or un beau matin, selon son habitude, Bastian avait plongé son cerceau dans le lac, et le retirait plein de petits poissons, lorsqu'il entendit une voix l'appeler du rivage. Il se retourna et reconnut son fils déjà tout époumonné.

— Te voilà ? lui dit-il tranquillement. Qu'y a-t-il ?

— Mon cher père, j'ai un service à te demander.

— Une friture de perchettes ?

— Non, mon père, non.....

— Alors, que peux-tu bien me demander ? fit Bastian en replongeant son cerceau dans l'eau claire.

— Un quart-d'heure d'entretien, je t'en prie!

— Hé, cher ami, de tout mon cœur ; tu n'as qu'à parler.

— Mais si tu restes là, il me faudra un porte-voix pour te hurler mes confidences.

— Monte sur cette jetée, *bobet*, et sois calme, personne ne t'entendra.

Jacques monta sur la jetée et ne se trouva plus en effet qu'à une vingtaine de pas de son père. Mais alors il fut pris d'une frayeur soudaine et ne se sentit plus le cœur de dire un seul mot.

— Eh bien ? reprit Bastian, après un silence prolongé.

— Mon père, je n'ose.

— Morbleu! mon fils, s'écria le pêcheur en laissant tomber canne et cerceau; aurais-tu fait quelque méchante action ?

— Non, mon père, non, sur l'honneur.

— Alors ? Et Bastian repêcha phlegmatiquement son arme.

— Eh bien ! puisque tu le veux, mon père, je suis.....

— Quoi ?

— Amoureux.

— A la bonne heure !

— Comment, mon père, tu es content ?

— Je ne suis fâché que d'une chose, c'est que tu aies attendu vingt-cinq ans pour le devenir.

— Excellent père, va. Je t'embrasserais volontiers, si tu n'étais pas si loin.

Bastian donna un vigoureux coup de rames, et le bateau vint heurter doucement contre l'écueil où Jacques était monté. C'est une belle chose qu'un père et un fils qui s'embrassent ainsi, parce qu'ils s'aiment.

— Mon père, dit Jacques avec des larmes dans les yeux, viens avec moi ; je veux te montrer cette jeune personne. Tu l'as vue bien souvent, mais je suis sûr que tu ne la reconnaîtras point.

Disons à l'honneur de Bastian qu'il ne se fit aucunement prier. Il rentra dans son pavillon, se fit beau comme un syndic, et s'a-

chemina vers la ville, non sans jeter de temps en temps au lac un regard furtif de regret et d'excuse. Et tout en marchant, il disait à son fils :

— Petit, tu fais bien de te marier, et surtout de te marier jeune, pour voir grandir tes enfants. Je ne sais pas qui tu as choisi, et je ne te le demande point ; je te donne mon consentement les yeux fermés, car les jeunes sont beaucoup plus compétents que les vieux pour juger les femmes. Je souhaite seulement qu'elle ne soit pas riche, parce que les riches coûtent cher, ni de trop grande maison, car qui flaire plus haut que le nez se troue le front, dit le proverbe. Je voudrais aussi qu'elle eût quelque talent pour faire la sauce au vin, car sans sauce au vin, vois-tu, la truite perd toute espèce d'originalité, mais ceci est un sentiment personnel. Je désire aussi qu'elle soit jolie ; on dit que la beauté est périssable, c'est faux : les belles femmes ont de beaux enfants qui continuent leur jeunesse ; mais ce que je veux surtout, c'est qu'elle t'aime, car si elle t'aime, mon garçon, fût-elle riche comme Rothschild, eût-elle une noblesse qui remontât jusqu'au père Adam, elle sera simple et bonne ; fût-elle laide comme les sept péchés capitaux, elle te semblera belle comme les trois vertus théologales, et des truites de son beau-père, elle fera des morceaux de roi.

Or, devisant ainsi, ils arrivèrent tout joyeusement à la ville, où l'omnibus de Boccard les rejoignit comme s'ils lui avaient donné rendez-vous. Jeanne arriva bientôt, sa musique à la main, et Bastian commença par l'embrasser, selon son habitude, puis se mit à la regarder attentivement et, en effet, ne la reconnut point. Et pendant que le bonhomme se demandait avec anxiété qui elle pouvait être, pourquoi son fils le faisait monter avec elle en omnibus, pourquoi le cocher se dirigeait vers la route de Chêne, et pourquoi la Grise trottait ainsi par bonds saccadés, — tout à coup, rapide et furieux comme l'éclair, un homme maigre, défait, bouleversé, montra son visage blafard à la portière de la voiture.

C'était Duvilliers.

VIII. — Le conseil d'un in-folio.

— Betsy, dit ce méchant homme, descendez !

Bastian tourna les yeux, et reconnaissant le père, comprit qui était la fille. En ce moment toute une triste histoire, déjà oubliée,

lui revint à l'esprit : il revit le collége, la boutique du bottier, le soupirail de la pension, le magasin de tabacs, et une amitié de quarante ans rompue ensuite par la vanité, la politique et des propos calomnieux. Il se ressouvint surtout de ce qu'il avait dit lui-même contre son ancien ami, et plus que le ressentiment, le remords ralluma tout à coup sa haine. « Tant il est vrai, dit le duc de Saint-Simon, qu'on oublie moins les injures qu'on fait que celles même qu'on reçoit. » Aussi, brisant du pied la portière qui ne voulait pas s'ouvrir, Bastian sauta d'un bond sur la route en disant à son fils :

— Ah ! c'est elle ? Epouse-la si tu veux, mais je ne te reverrai plus de ma vie.

Là-dessus, il prit en courant le chemin des Eaux-Vives, impatient de se remettre en paix avec lui-même, et croyant se décharger de sa faute et de sa honte en écartant l image qui était venue les lui rappeler. Il se trompait. On n'échappe pas à son ombre en lui tournant le dos — et le remords, comme l'a dit notre maître Petit-Senn, est l'ombre du crime.

Jacques était descendu de voiture pour suivre et apaiser son père, et Boccard était parti, emportant au trot de la Grise Jeanne presque évanouie et Duvilliers pâle de fureur.

Lorsque Duvilliers se trouva seul en face de sa fille, sa colère eut peur ou honte d'éclater. Rendons-lui justice : il eut la pudeur de ne pas dire à Jeanne tous les gros mots qu'il avait sur le cœur. Il savait très bien le langage politique, mais il ne savait que celui-là, et, invincible en face d'un radical et surtout en face d'un conservateur un peu tiède, il se sentait auprès d'une femme timide comme un écolier. Il se tut donc de Genève à Chêne, et arrivé chez lui, descendit le premier de l'omnibus et monta droit à sa chambre. Boccard le suivit, son fouet à la main. En face de cet homme, qui avait été son domestique, Duvilliers se sentit le plus fort et déchargea sur lui son indignation trop longtemps contenue.

— Ah ! c'est toi, coquin, lui dit-il : tu fais bien de venir. Voilà donc tes façons d agir, pilier d'estaminet, fripon sans moralité, démagogue ! Un serpent que j'avais réchauffé dans mon sein ! Courage donc, poursuis ton œuvre ! Vole maintenant la Bourse française ; dépouille, comme dans un bois, la Société des arts et fais-toi donner, par dessus le marché, deux cent mille francs de terres.

Duvilliers continua ainsi pendant un quart-d'heure, en jetant sur le dos du bonhomme tout ce que l'opposition d'alors reprochait au gouvernement. Boccard le laissa tout dire en roulant son chapeau entre ses doigts ; puis, avec un sang-froid imperturbable :

— Tout cela est bel et bon, fit-il à Duvilliers, mais le franc qu'on me doit, qui est-ce qui me le rendra?

Au moment où Duvilliers allait répondre au cocher d'omnibus, Jacques entra dans la chambre.

Le jeune homme avait d'abord suivi son père pour le calmer, mais repoussé, malgré son insistance, par Bastian, avec une brusquerie irritée, il était revenu sur ses pas, triste et seul. Alors une rougeur subite lui était montée au visage : il avait pensé à Jeanne, livrée maintenant sans défense à la colère de Duvilliers, et d'un pas rapide à devancer tous les véhicules du canton, il eut bientôt franchi la route de Chêne.

A l'entrée de Jacques, le père de la jeune fille, exaspéré jusqu'à la folie par ce trait d'honneur qu'il prenait pour une bravade insolente, laissa gronder sa rage et s'oublia tout à fait. Le conservateur sentencieux disparut tout à coup, pour céder la parole au fils du bottier, et c'était pitié que de voir cet homme jeter bas de lui-même sa dignité de père et de vieillard, pour mettre à nu les sentiments les plus tristement vulgaires.

Jacques révolté, parlait peu, et Boccard répondait avec insolence, car en lui parlant sa langue, on cessait de lui en imposer.

Pendant ce temps, Jeanne était montée dans sa chambre, la seule jolie de la maison, avec deux petites fenêtres sur le derrière, c'est-à-dire, sur le jardin, en face du Salève et de la plaine qui, jusqu'à l'échancrure du fort de l'Ecluse, s'étend au soleil. A ces fenêtres des rideaux blancs encadrés en des touffes de lierre : puis des fleurs partout : en bouquets sur la cheminée, en festons sur les parois, en couronnes autour d'une image adorée, la mère de Jeanne, sainte inconnue, que la jeune fille s'oubliait quelquefois à contempler longtemps avec un pieux amour. Puis le piano, quelques siéges enveloppés d'une étoffe fine et blanche, et deux ou trois livres préférés : les vers de Monneron, ce poète aimé des jeunes filles, les Nouvelles de Tőppfer et, singulier contraste! au milieu de ces choses délicates, sous le portrait fleuri et sur un pupitre en noyer, qui semblait venir d'Allemagne, un in-folio

épais, en gros et vieux caractères, en papier jauni qui ressemblait à du parchemin : un de ces livres, comme on n'en voit plus que dans les greniers des savants ou la poussière des bibliothèques publiques.

En rentrant dans cette chambre, Jeanne alla d'abord fermer ses fenêtres et en baisser les rideaux, puis s'assit au pied de son lit où, le front dans ses mains, elle pleura longtemps. Un peu soulagée, elle se releva pour aller écouter à la porte : elle y entendit avec effroi la voix de Jacques, et en même temps de si méchantes paroles, qu'il lui vint à l'esprit je ne sais quelle pensée de révolte. Mais cette pensée, à peine conçue, sembla la glacer d'épouvante, car elle recula d'un bond, comme pour s'y réfugier, sous le portrait de sa mère, dont le visage lui parut sévère et mécontent. Elle ouvrit alors au hasard l'in-folio, comme pour lui demander conseil, et dès qu'elle y eut parcouru quelques lignes, elle se sentit un calme et un courage singuliers. Elle descendit alors au salon, puis, allant droit à Jacques, elle lui prit la main, avec un air d'autorité qui commandait le silence :

— Mon ami, lui dit-elle, nous avons eu tort. En nous voyant tous les jours, je n'ai point songé à mon père que j'offensais et que je savais offenser, puisque je lui ai fait un secret de nos entretiens. Il avait donc le droit de m'en blâmer et vous agissez mal en lui résistant, puisqu'il est mon père. Adieu donc, Jacques; ne faites plus rien pour me voir, si vous me voulez encore un peu de bien : ne souffrez pas trop du chagrin que je vous cause en ce moment : j'aurais dû le prévenir en vous parlant plus tôt comme je le fais; je me sens coupable envers vous et je vous demande sincèrement pardon : à votre tour maintenant, je vous en supplie, mon ami, demandez pardon à mon père.

Jacques alla s'incliner devant Duvilliers, qui lui refusa sa main et lui montra la porte. Le jeune homme s'éloigna sans lever les yeux, pâle comme la mort.

Or voici ce que Jeanne avait lu dans l'in-folio jauni :

« Honore ton père et ta mère, afin que tes jours soient prolongés dans le pays que l'Eternel ton Dieu te donne. »

MARC MONNIER.

(La fin au prochain numéro.)

HISTOIRE DU TABAC

(*Geschichte des Tabacks und anderer ähnlicher Genussmittel*, von Friedrich Tiedmann. Franckfurt a. M. 1854. 1 vol. in-8°.)

Depuis le jour qui vit le premier inventeur
D'une plante brûlée aspirer la senteur,
La pipe conquérante a subjugué l'Asie
L'Afrique, l'Amérique et la Polynésie.
(Barthelémy.)

La découverte du Nouveau-Monde a enrichi l'Europe d'une foule de productions étrangères, parmi lesquelles la plante qui fournit le tabac est, à certains égards ([1]), la plus importante. Trois siècles et demi se sont à peine écoulés dès-lors, et ce précieux végétal a conquis le monde entier, malgré les anathêmes, les prohibitions et les résistances qu'on a partout opposés à l'invasion de l'habitude nouvelle qui a popularisé la culture et l'usage du tabac. Il fallait que l'attrait en fût puissant, pour que toutes les nations du globe, sans distinction de mœurs, de religion et de degré de civilisation, l'adoptassent aussi facilement. De nos jours, il n'est guère de peuple qui n'use du tabac et ne le cultive, pour peu que le sol s'y prête ; l'esclave nègre fume comme le gentlemen anglais, et l'Esquimau, dans sa hutte de glace, savoure aussi bien le tabac que le pacha mollement étendu sur les divans de son harem. Le tabac n'a pas fait le tour du monde sans rencontrer d'adversaires et sans émouvoir les passions humaines. Il n'est guère de question qui ait été aussi controversée, sous tous les points de vue, et ait fait noircir autant de papier. C'est par milliers qu'on compte les volumes

([1]) La *pomme de terre* ne permet guère d'accorder cet assentiment universel. *(Réd.)*

écrits sur ce sujet par les médecins, botanistes et agronomes, les chimistes industriels et négociants, les financiers, législateurs, moralistes et ecclésiastiques. Les poètes même l'ont chanté. Il en est résulté naturellement que l'histoire sérieuse et impartiale du tabac n'a pas été faite, et que les mêmes erreurs se sont transmises d'auteurs en auteurs.

Pour faire l'histoire du tabac, il fallait une immense érudition et surtout des ressources bibliographiques considérables. Les ouvrages et les documents les plus anciens n'ont été mis à la disposition du public studieux que depuis que des savants espagnols de notre siècle ont secoué la poussière qui couvrait les manuscrits entassés dans les archives et les couvents de la Péninsule, et mis au jour les rapports inédits des premiers conquérants, sur les pays merveilleux qu'ils venaient de révéler au monde civilisé, et où ils s'acharnaient brutalement à détruire des races et des monuments, dont les recherches modernes viennent de révéler la puissance et la grandeur. C'est dans ces mémoires, c'est dans les relations de voyage des explorateurs de toutes les nations, qui, depuis trois siècles, parcourent en tous sens le monde habité, qu'un illustre professeur, M. Frédéric Tiedemann, a puisé les documents précieux qui lui ont servi à composer son *Histoire du tabac*.

« C'est essentiellement à ces sources, dit-il dans sa préface, que j'ai puisé ce que je rapporte dans ce livre sur le tabac, sa découverte et son emploi chez les populations américaines, son introduction en Europe et son extension dans les autres parties du monde, de même que sur l'influence qu'il a exercée sur les mœurs, les usages et l'état social des peuples. La lecture de ces ouvrages a rempli mes heures de loisir pendant plus de cinquante ans, elle m'a à la fois instruit, intéressé et agréablement distrait de travaux plus sérieux. Au printemps de l'année 1848, j'ai quitté ma résidence de Heidelberg, pour me soustraire aux orages et aux agitations d'une désastreuse révolution, si fatale à l'enseignement et aux études, et je me suis retiré à Brême auprès de parents aimés. Je m'y suis occupé à relire et à classer ces notes sur l'histoire du tabac, péniblement accumulées à la suite de longues lectures, et ce travail a contribué à éloigner de ma pensée les soucis et les craintes sur l'avenir de ma chère patrie. Ainsi est éclos cet ouvrage, et je le demande, quel endroit eût été plus convenable

pour entreprendre ce travail que Brême, le grand marché du commerce du tabac en Allemagne, où j'ai pu obtenir sur cette matière les renseignements les plus exacts et les plus certains. Où aurais-je en même temps pu fumer plus facilement un vrai cigare de la Havanne. »

Pour moi, j'ai lu ces lignes le cœur serré, en pensant à ce maître dont j'ai entendu les dernières leçons, à ce respectable octogénaire, doyen des physiologistes allemands, dont les vieux jours ont été si tristement ensanglantés ([1]) par la fureur des révolutions. Malgré les services qu'il a rendus à la science de la vie, malgré son âge et les chagrins qui l'ont accablé, il vient de nous léguer encore un précieux volume, où celui qui l'a connu retrouve à chaque page sa grande érudition, sa clarté d'exposition, son exactitude et même, çà et là, des traces de sa bienveillance et de son aménité. Ces qualités l'ont fait aimer autant qu'apprécier des nombreuses générations de jeunes médecins qui se pressaient dans son auditoire, et qui passaient plus gaîment sur les repoussants débuts de leurs études anatomiques, à l'ouïe des saillies de leur vieux professeur.

Il serait inutile d'en dire davantage sur cette monographie complète du tabac, à laquelle le nom révéré de l'auteur servirait seul de passe-port auprès des savants et de tous ceux qui de près ou de loin s'intéressent à l'aromatique végétal. Je vais essayer d'initier le lecteur au riche contenu de cet ouvrage et de lui en offrir la substance, lentement recueillie en suivant l'auteur pas à pas, sans rien changer à un plan parfaitement logique. J'ai été vis-à-vis de cet agréable travail dans la position d'un fumeur amateur de pipes, qui en a devant lui une collection complète, de tous les genres et de tous les pays, et qui ne peut disposer pour leur achat que d'une somme fort limitée. Le choix sera long, difficile, peut-être mauvais, mais s'il est bon, les quelques pièces que l'acheteur suspendra triomphalement à son ratelier donneront une idée juste de l'ensemble de celles qu'il n'a abandonnées qu'à regret.

Le mot tabac est de provenance indienne. Il ne s'appliquait pas chez les habitants des Antilles à la plante desséchée qu'ils fumaient

([1]) L'un de ses fils, qui a joué un rôle important dans la révolution badoise de 1849, a été fusillé dans les fossés de Rastatt après la reddition de cette place.

enroulée dans une feuille de maïs, ou bourrée dans un roseau, mais au rouleau ou au tube dont ils aspiraient la fumée, et qu'ils appelaient *tabaco*. « Telle est l'origine de nos cigares, que les Indiens nommaient dans leur langue *tabacos*, » dit Navarète, dans sa relation des quatre voyages de Colomb, en parlant des premiers Peaux-rouges que les compagnons du grand amiral rencontrèrent fumant, lorsqu'ils touchèrent le sol de Guanabani. C'est donc à tort que certains auteurs font dériver le mot tabac de l'île de Tabago qui ne fut découverte qu'en 1496, ou de Tabasco, province du Mexique. Oviedo, gouverneur d'Hispaniola, auteur d'un grand ouvrage sur l'histoire générale des Indes, décrit la manière originale dont les caciques et les personnages marquants fumaient au moyen d'un tuyau dont ils introduisaient l'extrémité bifurquée dans leurs narines, en tenant l'autre au dessus d'un brasier, où brûlaient des feuilles desséchées de tabac. Ils en aspirent la fumée, dit-il, jusqu'à ce qu'ils tombent dans une espèce d'ivresse qui se termine par un profond sommeil, et ils nomment *tabacos* les instruments, roseaux ou tuyaux, dont ils se servent à cet effet, et non pas l'herbe ou l'état d'ivresse qu'elle produit en eux, comme quelques-uns l'ont cru à tort. Les Indiens estiment beaucoup cette herbe et la cultivent dans leurs jardins; ils prétendent que l'effet que sa fumée produit sur eux, est non seulement très sain, mais recommandé par la divinité.

Oviedo ne comprend pas le plaisir que peut procurer cette habitude, si ce n'est celui de l'ivresse; il connaît des Espagnols qui l'ont adoptée pour diminuer leurs douleurs lorsqu'ils sont atteints du mal *de las buvas*, et rapporte que beaucoup de nègres récemment importés de la côte d'Afrique, cultivent le tabac dans les plantations de leurs maîtres, et le fument quand ils se reposent.

Les travaux des mines, la petite vérole, la faim et le glaive des conquérants détruisirent en peu d'années les populations paisibles et heureuses qui avaient accueilli les Espagnols comme des dieux. Hispaniola, qui, au dire du dominicain Las Casas, l'éloquent défenseur de ces opprimés, comptait trois millions d'habitants au moment de la découverte, n'en renfermait plus en 1529 qu'une vingtaine de mille, tous esclaves.

Ce fut pour remplacer ces travailleurs indigènes qu'en 1510 Ferdinand le catholique donna l'exemple de l'odieux trafic des

noirs et en fit venir à ses frais quelques milliers de la côte d'Afrique pour travailler aux mines. Sous Charles-Quint, le cardinal Ximènes son ministre, autorisa la traite que pratiquaient surtout les Gènois, et le pape Léon X osa la sanctionner sous le prétexte que les nègres n'étant pas chrétiens n'ont aucun droit à la liberté, et qu'au reste l'enseignement de l'Evangile et les bienfaits de la foi sont d'amples dédommagements pour leur liberté perdue.

La culture du tabac a continué dès cette époque aux Antilles, et a pris une extension énorme à Portorico et à Cuba, l'un des derniers et des plus brillants quoique vacillants joyaux de la couronne d'Espagne. En 1848, Cuba a exporté plus de six millions de livres de tabac en feuilles, et 406,000 caisses de cigares. Sa production totale serait maintenant de 107,640 quintaux, celle de Portorico de 43,000, et celle de St-Domingue de 20,000 quintaux.

Lorsque Cortès conquit Mexico (en 1519), les habitants fumaient soit des rouleaux de feuilles que les Espagnols nommèrent *puros*, soit du tabac en poudre, dont ils remplissaient des roseaux richement enluminés ou dorés, en y mêlant des feuilles de plantes aromatiques, des résines ou de l'ambre. Ces *cannutos de humo* étaient des objets de luxe, dont les lions atzèques faisaient collection. Ils en possédaient même qui s'enfumaient comme nos pipes d'écume, car les peintures de fleurs et d'animaux dont ils étaient décorés, n'apparaissaient que par l'usage. De nos jours on ne s'en sert plus à Mexico que pour parfumer les temples, mais leur usage s'est conservé chez quelques tribus éparses. Les Atzèques fumaient après leur repas pour se préparer à la sieste, qu'ils aimaient autant que les Castillans. C'était l'habitude de Montezuma, sur la cour duquel *Diaz* a donné des détails. Après ses repas, il se lavait les mains et la bouche dans un vase d'argent que lui présentaient de jeunes filles choisies. Elles lui offraient ensuite des riches cannutos chargés d'un tabac auquel était mêlé un baume odoriférant. Il en exhalait la fumée par le nez et la bouche, pendant que ses histrions et ses bouffons l'amusaient de leurs tours, et que ses femmes le captivaient par leurs chants et leurs danses. Puis il s'endormait, et recevait à son réveil les caciques et les ambassadeurs. Hernandès de Tolédo, médecin de Philippe II, chargé en 1560 d'une mission au Mexique pour en étudier les produits, envoya en Espagne des graines de tabac et en étudia les effets physiologiques et les vertus curatives.

Il paraît que les Espagnols ne tardèrent pas à imiter les vaincus, car il est peu de pays au monde où l'on fume plus qu'à Mexico. Le père Ochs, missionnaire jésuite du milieu du siècle passé, rapporte qu'à Mexico plus de dix mille jeunes filles et de cinq mille jeunes garçons gagnaient leur vie à fabriquer des *zigarros* ou rouleaux de tabac en poudre entouré d'une feuille de papier. Femmes et enfants s'en servaient, et chacun en garnissait une boîte d'or ou d'argent.

De nos jours dans tout le Mexique, les deux sexes fument et fument partout. Dans les bals, on offre des cigarettes en même temps que les raffraîchissements : souvent le même tourbillon entraîne à la fois la danseuse légère et le nuage parfumé qui s'exhale de sa bouche en élégantes spirales.

Pour ne pas brunir son gant, la senorita tient sa cigarette au moyen d'une petite pince d'or, *la tenazitas de oro*, et ne dédaigne pas de l'offrir de temps en temps à son cavalier favori, qui en aspire quelques bouffées avant de la lui rendre. Malgré cet usage, les Mexicaines ont les dents admirables.

Le meilleur tabac du Mexique croit dans les vallées fertiles qui s'étalent au pied du colossal Oribaza. A Quéretaro, une seule fabrique de cigarettes et de puros occupe au moins trois mille ouvriers. C'est plus au sud, dans le Vénézuela, sur la rive de l'Apure, qu'on cultive ce fameux Varinas, le meilleur et le plus fin des tabacs ; il est aussi connu sous le nom de *canaster*, du mot espagnol *canasta*, appliqué aux corbeilles dans lesquelles on l'emballe pour l'expédier.

Dans les temps antérieurs à la conquête de Mexico par les Espagnols, les Atzèques, peut-être même leurs prédécesseurs les Toltèques, ont connu l'usage de la pipe. M. Uhde, pendant un long séjour à Mexico, a fait exécuter des fouilles dans les environs de cette ville, et y a recueilli une superbe collection d'antiquités qu'on peut visiter chez lui à Handschuchsheim, petit village voisin de Heidelberg. Elle renferme entr'autres curiosités une vingtaine de pipes antiques d'argile cuite, noircies à l'intérieur, qui représentent des figures d'hommes et d'animaux assez fidèlement imitées. En examinant la matière et le travail de ces pipes, il est facile de constater qu'elles ressemblent parfaitement à celles que l'on rencontre en abondance dans les tumulus du lac Erié et de la vallée de l'Ohio. Ce fait est important, car il jette du jour sur l'origine des races

qui ont envahi le Mexique, et qui provenaient sans doute des régions plus septentrionales où l'usage de la pipe a existé dès les temps les plus reculés.

Les premiers aventuriers européens qui débarquèrent sur la côte orientale de l'Amérique sud, y trouvèrent les indigènes en possession du tabac, qu'ils nommaient petum, au dire du père Thévet et de Jean de Lery, ministre genevois, qui, en 1557, accompagna une expédition de protestants français dirigée vers les côtes du Brésil, et publia à Genève la relation de son voyage.

Spix et Martius, qui ont visité récemment l'intérieur du Brésil, ont trouvé partout le tabac en usage chez les populations indigènes, qui le cultivent elles-mêmes, ou le volent aux colons. Ils en fument encore les feuilles roulées, comme à l'époque de la conquête, et leurs sorciers s'en servent comme de panacée.

Les Brésiliens riches fument le cigare, les pauvres et les esclaves la pipe, mais tous font une consommation prodigieuse de tabac à priser. Le meilleur tabac brésilien croit dans les provinces voisines de l'Amazone, et entre dans le commerce sous forme de rouleaux noirs, *tabaco negro,* qui servent à fabriquer du tabac à priser et à mâcher.

C'est probablement aux expéditions des Caribes appelés caraïbes par les Français, qu'est due l'extension du tabac dans l'Amérique du sud. Cette race de hardis navigateurs, qui montaient des flottes de grandes barques de cèdre à trois mâts, avait conquis les Antilles orientales, et s'était répandue de là le long de la côte de la Guyane et du Brésil en pénétrant partout dans les rivières. Longtemps ils furent la terreur des Espagnols, et ce ne fut qu'avec peine que les Français en purgèrent la Martinique et la Guadeloupe. De nos jours leurs restes sont dispersés sur les côtes du Vénezuéla, de la Guyane et le long de l'Orénoque. Ils ne paraissent pas cependant avoir pénétré jusqu'au Rio de la Plata, car avant l'arrivée des jésuites et l'établissement des missions au moyen desquelles ces religieux civilisèrent et disciplinèrent les Indiens du Paragay, l'herbe à fumer y était inconnue. Aujourd'hui les propriétaires d'Estancias et leurs gauchos savourent leur cigarette en buvant le mate, ou thé du Paragay, et le tabac de Villa-Rica est peu inférieur à celui de Cuba.

Les anciens habitants du Pérou, les Incas, que Pizarre soumit aux lois d'Espagne, ne paraissent pas avoir eu les habitudes de leurs

compagnons d'infortune les Atzèques. Garcilasso de la Vega, le fidèle historien de ce peuple, lui appartenait par sa mère, une nièce de l'Inca Huaynacapac, qui avait été mariée à un gentilhomme castillan gouverneur du Cuzco; il devait donc connaître parfaitement les usages et les mœurs de cette capitale où il naquit en 1540; une dizaine d'années au plus après sa conquête, Garcilasso s'exprime comme suit à propos du tabac: cette plante que les Indiens nomment sayri, leur servait à plusieurs usages: ils en prenaient par le nez pour se décharger le cerveau, et on peut dire qu'elle est très bonne pour cela. L'expérience a fait connaître aux Espagnols qu'elle avait plusieurs vertus, et c'est pour cette raison qu'ils l'ont nommée l'herbe sainte. Il est donc probable que les Incas n'avaient aucun rapport de commerce avec les Mexicains, et ne les connaissaient même pas; d'autant plus qu'on n'a jamais rencontré dans leurs nécropoles, caveaux voûtés nommés *guacas*, de ces pipes antiques de pierre ou d'argile. Les priseurs peuvent se consoler en pensant que les fils du Soleil avaient déjà la mauvaise habitude d'aspirer la poudre de tabac. Les papelitos et les cigares ont suivi au Pérou comme au Chili les conquérants castillans, et ont pénétré de là jusqu'aux îles Chiloe, et en Patagonie.

Si le cigare est né sous le ciel des tropiques, azuré comme le filet de fumée qui s'en échappe en vacillant, la pipe aux brumeuses bouffées paraît avoir été de tout temps la compagne de la race mélancolique qui habitait avant l'invasion anglo-saxonne, les bords nuageux des grands lacs.

Lorsque le colon allemand déchire du soc de sa charrue le sol puissant et fécond de sa nouvelle patrie, la large vallee où le Missisipi roule dans ses flots les forêts arrachées à ses rives, il n'en fait pas sortir comme aux bords du Rhin des glaives celtiques, des médailles et des briques romaines [1]. Des haches de cuivre et de

[1] Il existe au midi du lac Supérieur, dans un terrain de trapp très ancien, des filons ou plutôt des lames de cuivre parfaitement pur, et de plus d'un pied d'épaisseur, ainsi que de gros blocs de ce métal épars à la surface du sol. Les Indiens en ont façonné, dès les temps les plus anciens, les haches de combat, les couteaux et autres ustensiles qu'on découvre dans leurs tombeaux, et dont la parfaite pureté à l'analyse indique la provenance. Lorsque l'exploitation de ces mines pourra se faire à moins de frais, il n'est pas douteux que le prix élevé du cuivre ne subisse sur le marché d'Europe une diminution sensible.

serpentine, des pipes de pierre et d'argile, vestiges des tribus que la guerre, l'eau de feu et les maladies d'Europe ont depuis longtemps fait disparaître, témoignent éloquemment à ses regards surpris des mystérieux décrets du Dieu qu'il adore. Du Niagara au golfe du Mexique, l'antiquaire découvre çà et là des tumulus, autels ou tombeaux, et de vastes enceintes fortifiées, dont les remparts de terre supportent des arbres immenses, et indiquent l'existence antique de races déjà oubliées au moment où les visages pâles ont commencé l'œuvre de la destruction des Peaux-rouges, presque achevée aujourd'hui (1).

(1) La population indigène s'élevait, à l'époque de la découverte de l'Amérique du nord, à plus de quatorze millions d'habitants, aujourd'hui réduits à quatre ou cinq cent mille. Parmi les causes variées qui ont provoqué cette dépopulation, on doit citer les guerres des Français et des Anglais, auxquelles prirent part les nations indigènes comme alliées des parties belligérantes, et les guerres intestines qui en furent la suite, l'usage immodéré des boissons spiritueuses, dont les *coureurs des bois* et autres agents non moins dépravés des compagnies de pelleteries se servent comme objet d'échange avec les Indiens qui les aiment passionnément; puis une alimentation insuffisante, la faim même, suite de la diminution du gibier et surtout la petite vérole, qui sévit sur la race rouge avec une intensité inouie. Introduite au Mexique en 1520 par un négrier, elle y a détruit plus de la moitié de la population, et on peut à peine se faire une idée des ravages qu'elle exerce encore parmi les Peaux-rouges en contact avec les blancs. L'épidémie de 1780 enleva des tribus entières et, d'après Catlin, en 1829 et 1836, cette maladie fit disparaître les sept huitièmes des Indiens des montagnes rocheuses et de la Colombia, parmi lesquels il a séjourné.

Les restes des nations, jadis si puissantes, qui habitaient les Etats-Unis, ont été transportées au centre du continent et ont reçu des terres dans le territoire indien, où aucun européen n'a le droit de s'établir. Ce territoire s'étend au nord de la rivière Rouge, à l'ouest des Etats nouveaux de l'Arkansas, du Missouri et de l'Iova, et au sud-ouest du nouveau territoire de Nebraska dans les vallées du Missouri et de ses affluents, où erraient encore en 1820, au nombre de cinquante mille, les *Sioux*, *Assiniboins*, *Pieds noirs*, *Corbeaux* et *Cheyennes*. — Les tribus qui possèdent encore de vastes territoires de chasse réservés dans le territoire indien sont, à partir de la rivière rouge, les Chickasaws, Choctaws, Creeks, Cherokees et Osages. — Les tribus suivantes ont renoncé à la vie errante, cultivent le sol, sont pour la plupart converties et adoptent les mœurs américaines: les Delawares, Schawness, Kickapoos, Renards, Pottavatomies, Ottavas, Wyandots, Miamies, Senecas et Seminoles, qui habitent les frontières ouest de l'Etat de Missouri;

Les pipes antiques qu'on a découvertes en fouillant ces anciens monuments, sont formées d'argile cuite, ou taillées dans le talc, la serpentine, la diorite, et dans la roche rouge *(red-pipstone)* qu'exploitent encore les Indiens sur le haut Mississipi et sur le territoire des Sioux. Elles sont exécutées avec beaucoup d'art, et représentent des animaux, tels qu'ours, castors, loutres, faucons, chouettes, hérons, etc. ([1]). Il est à noter que les traits des figures humaines qui les décorent souvent, ne rappellent en rien ceux de la race mongolique, fait qui est loin d'être favorable à l'opinion de ceux qui veulent que l'Amérique ait été peuplée par des colonies venues de l'Asie orientale. Celles qui paraissent les plus anciennes sont d'argile cuite et terminées par un tuyau court : d'autres sont taillées de manière à recevoir l'extrémité d'un tuyau de bois.

L'antiquité de l'usage de la pipe est donc bien démontrée et l'honneur de cette invention, la seule peut-être que la race blanche ait empruntée à la race rouge qui s'en va, ne peut lui être disputé.

Jacques Cartier, qui pénétra en 1535 dans le St-Laurent, fut fort bien reçu par les Indiens, qui lui firent présent de riches fourrures, et lui firent connaître le tabac, en retour de quoi il enleva leur chef et quelques-uns de ses compagnons, pour les faire voir à la cour de Paris où ils moururent de nostalgie. Ce ne fut cependant que sous

les Menemonees et Oneidas, le Visconsin ; les Chippevays et Vinnebagoes, les bords occidentaux du lac Supérieur, et les Omahas et Otoès, l'ouest de l'Iova. Les Comanches errants de la Savane ravagent encore le nord du Texas, et leurs voisins les Apaches et Nawajos, comme eux excellents cavaliers, sont très redoutés dans le nouveau Mexique.

Les nouveaux Etats d'Uttah, et surtout l'Orégon au nord, où se dirige maintenant le flot de l'émigration, renferment encore de nombreuses tribus, espacées le long de la grande rivière Columbia. Quant au Canada, la population indigène y est aussi extrêmement éclaircie. Tel est, en peu de mots, d'après des renseignements récents, la répartition des anciens habitants sur le territoire immense de l'Union, où leur population s'élevait, en 1836, à trois cent deux mille âmes.

([1]) Aucune de ces pipes ne représente le mastodonte, dont des squelettes entiers, parfaitement conservés, ont été trouvés enfoncés dans des marais, les dents encore garnies de débris des feuilles des pins dont ils se nourrissaient. La destruction de cette espèce en Amérique, quoique relativement très récente, paraît cependant avoir précédé l'apparition de l'homme sur ce continent.

Henri IV, en 1598, qu'une expédition nombreuse partit pour le Canada, où l'actif Champlain fonda Québec en 1608, remonta le lac Ontario, et découvrit le premier les majestueuses cataractes du Niagara, et son réservoir, le lac Erié.

En 1645, le chevalier de Malte Montmagny, gouverneur du Canada, fuma le premier le calumet de paix après le traité d'amitié et de commerce qu'il conclut avec les nations des Algonquins, Hurons et Iroquois, qui formaient une puissante confédération. En 1672, le missionnaire Marquette remontait les lacs, débarquait au bord du Michigan, et atteignait par la rivière Visconsin le grand fleuve de l'ouest, le Mississipi, qu'il descendit jusqu'à l'Arkansas. Il fut parfaitement reçu par les indigènes, dont les chefs vinrent au devan de lui portant le calumet, grosse pipe de pierre rouge à long tuyau orné de plumes. Avant de le présenter à l'étranger, ils le dirigeaient vers le soleil, et en faisaient sortir quelques bouffées de fumée, ce qui fit penser à Marquette, que l'acte de fumer était un sacrifice au soleil, et la pipe un diminutif d'autel. Sept ans plus tard, Hennepin, moine franciscain, descendait le Mississipi jusqu'à la mer, prenait possession de la Louisiane, remontait le fleuve jusqu'aux cataractes de St-Antoine, et après avoir été le prisonnier des Sioux, il revenait au Canada au bout de quatre ans, grâce à un calumet dont lui avait fait présent un chef de Pottawatomies, et qui lui avait toujours sauvé la vie dans ses voyages, car, dit-il, le messager porteur de la pipe symbole de la paix ne court aucun risque, et les Peaux-rouges croient qu'il arriverait de grands malheurs à leur nation, si le messager de paix était insulté ou blessé sur leur territoire.

Le père Charlevoix, missionnaire jésuite, ajoute que le tabac est une herbe sacrée dont les Indiens offrent la fumée en sacrifice au grand Esprit ou au manitou. Il les vit en jeter dans les rivières près des cascades, ou en déposer sur des rochers comme offrande aux génies qui y habitent. Le calumet selon lui n'a aucun rapport avec le caducée des Grecs, car il n'a jamais pu trouver un rapprochement même éloigné entre les légendes indiennes et la mythologie grecque. Enfin il décrit la danse du calumet, fête guerrière par laquelle les sauvages débutent à une expédition en dansant et brandissant leurs armes autour d'un calumet fixé sur un lieu élevé.

Au nord des grands lacs, les indigènes, qui ne cultivent pas le tabac, l'échangent contre des pelleteries aux agents de la compa-

gnie de la baie d'Hudson. A l'époque où Alexandre Makensie, en 1789, découvrit, au delà du lac de l'Esclave, la rivière qui porte son nom, et en descendit le cours jusqu'à la mer polaire, toutes les tribus misérables d'Indiens affamés qui chassaient dans ces solitudes glacées, fumaient et demandaient instamment du tabac. Leurs ennemis mortels, les Esquimaux, qui habitent les rivages de la mer polaire, bien connus maintenant grâce aux expéditions envoyées par terre et par mer à la recherche de l'infortuné capitaine Francklin, (1) fument le tabac qu'ils peuvent se procurer, en le mêlant, pour l'épargner, à de la sciure de bois.

En un mot, à l'exception de quelques hordes fixées sur les côtes de l'Amérique Russe, toutes les nations indigènes éparses sur la vaste surface qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique, de la mer Glaciale à celle des Antilles, connaissaient l'usage du tabac lorsqu'elles entrèrent pour la première fois en contact avec les Européens. Ce fait est très significatif, et démontre qu'à une époque fort antérieure à la découverte, ces populations ont dû être en rapport les unes avec les autres, car c'est la seule manière plausible de s'expliquer comment le même usage a pu se propager sur un territoire aussi immense que celui de l'Amérique du nord. Les Indiens d'aujourd'hui, que nous nommons à tort des sauvages, ajoute M. Tiedemann, ne sont que les descendants abâtardis et les restes de grandes nations beaucoup plus civilisées, qui sont retombées dans la barbarie sous l'influence de causes encore inconnues. Je citerai à l'appui de cette opinion, qui peut paraître hasardée, les remparts de terre, de vastes enceintes fortifiées, les pyramides et les tumulus, formés de terrasses superposées, qu'on retrouve en grand nombre au bord des lacs du Canada et dans les vallées de l'Ohio, de la Vabasch et du Mississipi. Ces antiquités ont été décrites par MM. Squire et Dawis (2), qui en ont donné d'excellentes descriptions et de fort

(1) Les renseignements et les objets que le Dr Raes vient d'obtenir des Esquimaux qui habitent les bords de la grande rivière du Poisson, ne laissent plus de doute sur le malheureux sort de Francklin et de ses compagnons, qui, partis d'Angleterre en 1845, ont succombé en 1850 à la faim et au froid, à peu de distance de l'embouchure de ce cours d'eau, dans la mer Polaire.

(2) *Ancient Monuments of the Mississippi Valley, in Smithsonian Contributions to Knowledje.* Washington 1828. Vol. I, Cet ouvrage, ainsi qu'un

beaux dessins. L'exécution de ces travaux ne peut-être attribuée qu'à une population nombreuse, déjà civilisée jusqu'à un certain point, et fixée au sol par l'agriculture. Des hordes errantes de chasseurs pauvres et grossiers comme le sont les Indiens d'aujourd'hui, ne peuvent certainement pas en être les auteurs. Il est de même démontré que longtemps avant la conquête espagnole, le Mexique, le Yucatan et les états de Honduras, Guatimala et Nicaragua, étaient habités par des peuples déjà très cultivés et avancés dans les arts, à en juger par les ruines grandioses de temples, de pyramides et de palais, et par les grands monolithes couverts de figures humaines et de hiéroglyphes, qui ont été découverts à Mitla, Papantla, Tusapan, Palenque, Copan, etc.

Les dimensions de ces constructions, leur style et la beauté des sculptures qui les décorent, les élèvent au niveau des monuments Egyptiens, Assyriens, Hindous et Javanais.

Les Indiens libres, qu'ont déjà refoulés bien au delà du Mississipi dans les solitudes de l'Ouest, les squatters américains, ces hardis pionniers de l'agriculture et de la civilisation, sont encore maintenant d'aussi passionnés fumeurs que l'étaient leurs ancêtres. Le peintre Catlin, qui a passé huit ans parmi eux à étudier leurs mœurs et à reproduire de son charmant pinceau leurs traits et les scènes variées de leur existence vagabonde, donne, ainsi que le prince de Wied, ce voyageur grand seigneur, des détails très variés sur le rôle important que joue chez eux la pipe et le tabac.

Tous les Indiens sont fiers de posséder de belles pipes, et apportent à leur confection les soins que de vrais amateurs mettent en Europe à brunir des écumes parfaites. Ils les forment d'une pierre rouge assez lourde, quoique plus tendre que le marbre, qui paraît être analogue par sa composition chimique à la serpentine, d'après l'analyse du Dr Jackson qui l'a nommée *Catlinite.* Cette pierre à pipe provient d'une colline escarpée, appelée côteau des prairies, située sur le territoire des Dahcotas ou Sioux, par 45° de latitude septentrionale à 60 milles à l'ouest des chutes de St-Antoine et de la prairie des Chiens, le grand rendez-vous commercial où

grand nombre d'autres livres précieux qui ont été adressés par l'Institut Smithsonien à la Société des sciences naturelles de Neuchâtel, en retour de ses mémoires et bulletins, est déposé à la bibliothèque publique.

toutes ces tribus viennent échanger leurs peaux de castor et de loutre contre du tabac, de l'eau de vie et des produits manufacturés. Les parois verticales de cet escarpement sont formées de couches alternativement rouges, blanches, jaunes, bleues et noires. La pierre rouge a servi de tout temps à fabriquer des pipes et des casse-têtes, la noire des vases, et la bleue, la poudre dont les indigènes se peignent le corps dans les grandes occasions. A en croire leur légende, c'est du sommet de cette montagne que le Grand Esprit s'adressa aux nations ennemies qu'il avait convoquées, et leur fit connaître le tabac et la pipe de paix, qu'il fuma le premier après l'avoir taillée dans un morceau de pierre arraché au sol. Cette pierre rouge, leur dit-il, est votre chair et vous y avez tous droit. Faites-en des pipes dont vous fumerez, si vous voulez m'apaiser et obéir à ma volonté. Le tomahac et le couteau à scalper devront être désormais bannis de ce sol. — Après ces mots, le Grand Esprit disparut avec la dernière bouffée de sa pipe, qui s'étendit comme un grand nuage sur les nations assemblées.

Dès lors, le sang n'a jamais coulé au pied de cette colline, couverte des hiéroglyphes grossiers et des inscriptions qu'y ont gravées les pélerins indiens venus dans toutes les directions y faire leur provision. Les Sioux, qui habitent dans le voisinage de ces carrières, fabriquent des pipes en forme de marteau, dont ils font un grand commerce, et qu'ils décorent, malgré l'imperfection de leurs instruments, de figures en ronde-bosse très artistement exécutées. La dernière opération est très longue et consiste à perforer la masse compacte et déjà polie, au moyen d'un petit bâton de bois dur, qu'ils font tourner rapidement dans la cavité où ils versent de temps en temps du sable et de l'eau.

Les Pieds noirs et les Assiniboins, qui habitent le pied des montagnes rocheuses et le haut Missouri, se servent de pierre talqueuse noire, pour fabriquer leurs pipes, qui ont la forme d'une sphère ou d'un œuf creux reposant sur un piédestal cubique. D'autres tribus achètent des marchands de fourrures, des haches de combat qui leur servent en même temps de pipes, car leur manche est percé d'un canal, qui conduit dans une cavité dont est creusée leur dos d'acier. Quant aux tuyaux, les Peaux-Rouges les préparent en perçant au moyen d'un fil de fer chauffé la moëlle des rameaux de jeunes érables. Ils ont trois ou quatre pieds de longueur, sont apla-

tis ou tordus en spirale, et ornés de piquants de porc-épic, de tresses ou touffes de crin colorées, de plumes et même de becs d'oiseaux.

Le calumet, dont le nom vient primitivement d'un mot normand, synonime de chalumeau, est une grosse pipe rouge blanche ou noire, très ornée et portée par un tuyau de quatre ou cinq pieds, auquel est fixé en arrière un large éventail de longues plumes noires, arrachées à l'aile et à la queue de l'aigle de guerre. Chaque tribu y ajoute en outre des rubans, des tresses de cheveux ou des colliers de corail blanc, que les femmes indiennes disposent avec beaucoup d'art et toujours de la même manière autour du tuyau, de sorte qu'à première vue l'Indien reconnaît la nation qui envoie le messager porteur de son calumet. Cet ambassadeur est partout respecté, fêté et accueilli avec des démonstrations de joie. Le chef de la tribu où il passe, lui prodigue l'hospitalité la plus généreuse et la plus polie.

Arrivés à leur destination, les envoyés sont introduits à midi dans la hutte du conseil, et prennent les places d'honneur autour du feu. Le chef principal, porteur de la pipe symbole de la paix, entre gravement au milieu de l'assemblée et la tend à un vieux guerrier, qui la bourre d'un tabac de choix en se gardant de la laisser toucher la terre. Puis il retire du feu du conseil un charbon ardent, le pose sur le tabac et dirige le tuyau vers le ciel pour l'offrir au Grand-Esprit seigneur de toutes choses, et implorer son assistance; il l'incline ensuite vers la terre et lui fait décrire un cercle pour obtenir l'appui des esprits qui habitent l'air, la terre et l'eau, et qui sans cette formalité pourraient troubler les débats. Cela fait, il tend le calumet au grand chef, qui en aspire la fumée, la souffle successivement vers le soleil, les quatre points cardinaux et le sol, et fait passer ensuite la pipe à l'envoyé qui en agit de même, après quoi elle circule parmi tous les membres de l'assemblée, pendant que l'étranger expose l'objet de sa mission dans un de ces discours énergiques dont Cooper nous a conservé des spécimen. Après le débat de l'affaire, si le traité se conclut, le calumet circule une seconde fois, et les résolutions prises sont ainsi solennellement confirmées. La paix une fois conclue, les chefs des nations réconciliées enterrent la hache de guerre, et échangent en commémoration de ce grand jour des ceintures de wampum, dont les dessins,

formés par de petits cylindres polis de nacre, blancs noirs ou violets, cousus sur des lanières de peau, ont une signification analogue à celle de ces fameux protocoles, dont nos diplomates ont signé et contre-signé des liasses, sans avancer beaucoup des questions que l'éloquence du canon cherche à résoudre dans ce moment.

Ces ceintures, monuments commémoratifs d'un traité, en sont en même temps les textes originaux, et se conservent précieusement dans les archives et le trésor de la nation, car les chapelets de grains dont elles sont composées sont très recherchés et ont une valeur comme objet d'échange. Elles rappellent aussi les quipos des Caraïbes et des anciens Péruviens, cordons formés de fils de couleurs variées portant des nœuds, dont la disposition et la couleur pouvaient se traduire par des mots, de sorte que ces quipos remplaçaient l'écriture, et servaient à conserver l'histoire du pays. D'après M. Abel de Rémusat, les anciens Chinois pratiquaient cette écriture par fils noués.

Le chasseur indien porte son tabac et l'attirail à faire du feu renfermés dans un sac suspendu à son bras gauche. Cette bourse de peau de castor élégamment brodée et ornée de boutons de métal, est l'œuvre de sa femme. Dans l'intervalle de ses rudes labeurs elle obéit aussi à cet instinct féminin de broderie, instinct charmant, sorte de coquetterie qui l'élève presqu'au niveau de la femme blanche, qui en est si éminemment douée.

Le tabac croit sauvage dans toute l'étendue des Etats-Unis; et beaucoup de tribus le sèment autour de leurs wigwams. Celui que cultivent les Indiens du Missouri, est une variété dont l'odeur et le goût rappelle les camomilles, ce qui le fait rejeter par les Européens. Ils se bornent à le sécher et à le réduire en poudre. Beaucoup d'entr'eux ménagent leur provision en y ajoutant des feuilles de sumach (rhus glabrum) et la couche intérieure de l'écorce du bois rouge (cornus sanguinea). Chaque fois qu'un hôte ou un ami leur fait visite, ils allument une pipe et en soufflent la première fumée vers le ciel et les quatre points cardinaux, en signe de respect pour le Grand-Esprit, puis ils la tendent à l'étranger, et la lui soutiennent quelques instants de la main s'ils veulent lui faire une grande politesse. Dans ces occasions ils aromatisent aussi leur tabac avec du castoreum ([1]), et lorsque la société est nombreuse la pipe

([1]) Substance très odorante, analogue au musc, qui provient du castor.

passe à la ronde, ce qui équivaut, dit le major Long, aux santés qu'on porte chez nous en choquant les verres. Dans quelques tribus, le même voyageur rapporte qu'au moment où la pipe s'allume, les femmes reçoivent l'ordre de sortir de la tente, tellement cet acte de fumer est regardé comme sérieux et sacré. Chez nous, elles sortent sans qu'on le leur dise, en pestant contre ce malheureux cigare qui menace d'envahir leur salon et se glisse comme un basilic entr'elles et leurs époux, qui n'ont pas même pour excuser une habitude qui menace de devenir anti-sociale, le prétexte religieux qu'invoquent sincèrement les Peaux-Rouges, car réellement, fumer n'est pas seulement pour eux un passe temps, mais une espèce de culte ou de sacrifice offert à celui qui du haut du côteau de la prairie passe pour avoir ordonné cet usage à leurs ancêtres.

Si dans les pays de l'Europe dont les habitants se disent chrétiens et éclairés, une pensée de reconnaissance ou de charité s'envolait vers le ciel avec la fumée de chacun des millions de cigares qui s'y consument en un jour, les choses n'en iraient que mieux ici-bas. Ce ne serait pas en pure perte que l'Europe paie annuellement à l Union américaine, fille émancipée et jalouse de sa mère l'Angleterre, des sommes énormes, en retour d'une denrée qui ne la nourrit pas.

Depuis 1836 à 1846, l'exportation annuelle des Etats-Unis d'Amérique s'est élevée en moyenne à 123,000 tonneaux de tabac brut, ce qui, à 400 francs l'un, fait à peu près cinquante millions, à quoi il faut ajouter 2,173,000 livres de tabac fabriqué.

En ajoutant à cette exportation les cent millions de livres de tabac consommées dans le pays, on jugera de l'extension qu'y a prise la culture du tabac, concentrée dans la zône qui s'étend entre le 33me et le 40me degré de latitude, et comprend les états de Virginie, Maryland, Ohio, Kentucky, Tenessée, Caroline du nord et du sud.

Les Yankée fument très peu la pipe, mais consomment énormément de cigares, dont les meilleurs viennent de la Havanne, tandis que les qualités secondaires sont fabriquées avec les plus fins tabacs indigènes. Les journaliers, ouvriers et matelots, et même les gentlemen des états du sud et de l'ouest sont fous du tabac à mâcher, et il n'est pas rare de voir à l'église, au tribunal, en société et même au congrès, des bouches qui au milieu d'un discours lais-

sent suinter le suc brun du quid. Ce tabac à mâcher est fabriqué en pressant fortement dans des caisses des rouleaux de tabac humide, dépouillé de ses côtes. On obtient ainsi des gâteaux qu'on laisse vieillir au sec afin de faire murir le tabac. Le tabac à priser n'est pas fort en honneur dans l'Union.

C'est essentiellement des tabacs de Maryland et de Virginie dont se servent nos fabricants Suisses pour confectionner l'enveloppe de ces cigares minces, allongés, noirs ou livides, imitations plus ou moins réussies de ce cigare de Grandson, qu'un parfum particulier et un séduisant bon marché, ont depuis longtemps popularisé même au-delà de nos frontières. Il paraît que ces états, dont le sol a été épuisé par une culture plus de deux fois séculaire, commencent à ne plus fournir aussi abondamment des qualités de tabac qui conviendraient plutôt à la fabrication du tabac à priser qu'à celle du cigare. Peut-être les sols vierges du Texas et de l'ouest fourniront-ils des produits plus distingués.

Dr VOUGA.

(La suite à un prochain n°).

DES LIVRES POPULAIRES.

Histoire des livres populaires ou *de la littérature du colportage* depuis le XV[e] siècle jusqu'à l'établissement de la Commission d'examen des livres du colportage (30 novembre 1852), par Ch. Nisard, secrétaire-adjoint de la commission. 2 vol. Paris, 1854. in-8°, avec des gravures en taille de bois (Amyot, éditeur).

Ce livre est curieux par la masse de données qu'il renferme sur les ouvrages qui depuis des siècles ont le privilége inestimable de trouver des lecteurs par millions, se recrutant incessamment dans toutes les campagnes de cette France si curieuse, si spirituelle, dit-on, et aussi un peu caustique et crédule. C'est un fruit d'abord de l'érudition de M. Nisard, puis aussi de ses labeurs comme secrétaire de la commission de censure chargée d'expurger, d'amender et de renouveler, si possible, cette littérature à bon marché et à *l'usage des simples gens qui n'entendent pas le latin,* comme dit monseigneur Guy de Roye, dans le *Doctrinal de Sapience.*

C'est avec un vif intérêt que nous avons parcouru ces deux gros volumes, si singulièrement illustrés d'effigies grossières. Ils ont l'avantage de ne pas ressembler à tant d'autres, et de nous transporter dans des siècles et au milieu d'événements qui sont déjà bien loin de nous. Cette littérature populaire, dans le sens strictement français du mot, qui n'est pas le sens d'aujourd'hui, qui descend directement des Trouvères, des romans de la Table ronde, des mystères, de Rabelais et de quelques autres auteurs du seizième siècle, a de tout temps beaucoup occupé les savants étrangers, surtout les Anglais et les Allemands. Quand le fameux bibliophile et bibliomane Th. Frognall Dibdin publia son *Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en France* (1824), maint littérateur de Paris fut étonné d'y trouver des renseignements curieux et piquants sur des livres français, mille fois plus répandus que les œuvres de Chateaubriand, de Lamartine et de Béranger, livres dont la capitale, à part les érudits de profession, ne soupçonnait pas l'existence et la vogue. Ces livres sont toujours à peu près les mêmes, car cette sorte de littérature n'est que très peu soumise aux caprices de la mode. Ce n'est que de loin en loin, quand arrive un de ces rares événements qui frappent les imaginations des masses, comme le procès des assassins de Fualdès, le naufrage de la Méduse ou la capture d'Abd-el-Kader, que cette bibliothèque bleue daigne s'enrichir d'un nouveau livret. Ce sont donc presque invariablement les mêmes ouvrages depuis des siècles, le *Calendrier des bergers* et les innombrables almanachs à la suite, les *Quatre fils Aymon*, *Geneviève de Brabant*, la *Grande danse macabre*, la *Grande bible des Noëls*, le *Maréchal-Expert*, le *Secrétaire*

français, *Gargantua*, la *Vie de Jean Bart*, le *Martyr de Sainte Reine*, les *Trois Marie*, la *Magie blanche*, la *Magie noire*, la *Malice des femmes*, l'*Histoire de Cartouche*, *Mandrin*, etc. Comme on voit, il y en a pour tous les goûts, et rien n'est plus bigarré que cette littérature dite de *colportage*.

Le gouvernement actuel de la France a entrepris la tâche, assurément très louable, mais difficile, de mettre un peu d'harmonie dans ce désordre, de proscrire les livres décidément mauvais, de faire amender ou rectifier ceux qui, sans pécher précisément par le fond, ont besoin d'être corrigés, de rendre, si possible, intéressants ceux qui ne sont qu'insipides. La commission d'examen des livres du colportage, instituée par arrêté de M. de Maupas, en date du 30 novembre 1852, a déjà accompli une partie de sa tâche officielle, c'est-à-dire, qu'elle a examiné une immense quantité de ces petits opuscules de médecine, de sorcellerie, de physique amusante, de prophéties, de démonomanie, de religion même, car, depuis les pamphlets de la ligue, l'esprit de discussion théologique s'est maintenu dans cette littérature, et souvent, comme le fait observer M. Nisard : « dans les livrets du colportage, le plus plaisant ne se rencontre pas toujours là où est l'étiquette du sac. » L'auteur a mis à profit les facilités que lui donnaient ses fonctions dans la commission. Chargé de lire ou de faire lire tous ces ouvrages, dont la majeure partie allait être sacrifiée par les examinateurs, il a voulu en sauver au moins le souvenir et, autant qu'il se pourrait, les débris. C'était certainement un service à rendre à la science bibliographique, mais l'auteur avait, dans son entreprise, à lutter entre deux écueils. Allait-il faire un livre d'érudition, et abonder dans l'histoire littéraire de ces livrets populaires, dont les meilleurs remontent aux origines des lettres françaises et se perdent dans la nuit des temps? Alors il devait entrer dans le détail des éditions anciennes, de celles que les bibliophiles prisent tant, qu'ils paient au poids de l'or dans les ventes. On sait que tel de ces petits livrets gothiques de la fin du quinzième ou du commencement du seizième siècle, illustrés de quelques grossières tailles de bois et imprimés sur papier gris, atteint souvent un prix avec lequel on pourrait acheter l'encyclopédie, la collection du Panthéon littéraire, les classiques traduits de M. Nisard, Voltaire, Rousseau et tous les meilleurs auteurs français. D'un autre côté, l'auteur devait-il, conformément à son mandat, analyser et juger strictement une foule de pauvretés qui ont le privilége séculaire d'intéresser et de séduire les habitants des campagnes? Alors il arrivait nécessairement à prononcer la condamnation définitive de tous ces petits livres ou du moins des trois-quarts d'entr'eux. De cette condamnation résultait une proscription générale, au grand désespoir des bibliophiles présents et surtout futurs. Car il faut se porter à trois siècles en avant pour bien

juger de l'effet que produira sur nos arrière-neveux, chercheurs de bouquins, un *auto-da-fé* actuel de tous ces livrets qui sortent des presses d'Epinal, de Montbéliard, de Nancy, de Troyes, livrets qui ne se vendent aujourd'hui ni par douzaines ni par centaines d'exemplaires, mais au kilogramme.

En parcourant les premiers chapitres du livre de M. Nisard, nous avons cru que les goûts et les instincts littéraires l'emportaient chez lui sur sa mission de censure, et qu'il allait faire comme maître Nicolas, le barbier de don Quichotte. On sait que, chargé d'inventorier et de détruire la bibliothèque du chevalier, conjointement avec le curé et la gouvernante, maître Nicolas s'extasie, malgré qu'il en ait, devant la plupart de ces maudits romans qui ont tourné la tête au bon Hildago, et demande grâce tantôt pour celui-ci, tantôt pour celui-là. De même en voyant M. Nisard applaudir franchement aux réparties de *Jean de Paris*, aux infortunes de *Geneviève de Brabant*, aux exploits de *Renaud de Montauban* et au châtiment du traître *Ganelon*, nous croyions déjà que les livres du colportage avaient trouvé grâce devant lui. Mais en avançant dans notre lecture, nous n'avons pas tardé à trouver l'auteur sévère, impitoyable, inquisiteur même devant la plupart de ces productions. Nous avouons que nous aurions fait assez volontiers comme lui pour toutes les catégories de ces livres qui, sous le nom d'*épistolaires*, de *lettres d'affaires* et de *compliments*, de *lettres d'amour*, de *bons mots* et de *calembourgs*, de *divination*, de *cabale*, blessent à la fois le goût, le bon sens, la morale et la pudeur. Qu'on lise, par exemple, dans les Epistolaires, la *déclaration d'un carabin et la réponse d'une sage-femme* ou le *secrétaire des amants*, et, parmi les livres de linguistique, les *vocabulaires d'argot*, et l'on sera confondu de tant d'impudence s'étalant publiquement et avec patente de l'autorité, au milieu de masses ignorantes! Mais parfois la sévérité de M. Nisard s'exerce envers des ouvrages tellement classiques, et entourés d'un renom tant de fois séculaire, qu'on se prend involontairement à la regretter. C'est ainsi qu'en condamnant le *Décaméron*, il prononce en ces termes la sentence: « Il » a paru à la commission que ce livre, vendu à vil prix aux habitants » des campagnes, serait peu propre à multiplier les honnêtes gens et » surtout les honnêtes femmes. » Le jugement est assurément sensé, en stricte justice. Ainsi donc, nous ne verrons plus ce postillon français bibliomane devant lequel s'extasie le révérend Dibdin : « Pendant » que nous déjeûnions à Quillebeuf, » écrit-il à lord Spencer, « notre » postillon normand se régalait lui-même dans la cuisine. Mais savez-» vous bien comment il se régalait? le voici : il s'était étendu sur un » banc et lisait, selon l'expression du vieil Acham, un joyeux conte » de Boccace, c'est-à-dire, une traduction française de ce célèbre » écrivain. Qu'il eût jamais entendu parler du *Boccace de Valdarfer*,

» voilà ce que je ne saurais deviner ([1]); toujours est-il qu'il s'occupait » de cette lecture, faisant ainsi honte peut-être au corps entier des » postillons de la Grande-Bretagne.

C'est, en réalité, une très grande question que celle de savoir comment il convient de traiter cette *basse littérature*, qui fait les délices des classes inférieures de la société, et qui nous révèle leur génie, leurs instincts et leur caractère. Le *peuple* aurait bien quelque droit à s'inscrire contre la suppression totale de tel de ces petits manuels que son titre seul fera condamner sans rémission par des censeurs lettrés, citadins et gens du monde. Ainsi, qui ne croirait, par exemple, que le *Catéchisme à l'usage des grandes filles pour être mariées; ensemble la manière d'attirer les amants*, est une détestable production? Mais en le lisant attentivement, d'un bout à l'autre, on se convaincra que c'est un bizarre mélange de sérieux et de simplicité, dont la forme rappelle un siècle primitif, et qui a peut-être pour auteur quelque grave et pieux ecclésiastique. Citons quelques demandes avec les réponses de ce catéchisme. « — D. Quel est le sacrement le » plus nécessaire aux grandes filles? — R. C'est le mariage. — D. A » quel âge doit-on marier les filles? — R. Selon comme elles sont bel- » les. — D. Les plus belles à quel âge les faut-il marier? — R. C'est » ordinairement à seize ou dix-huit ans. — D. Quand une fille n'a point » d'amants, comment faut-il faire pour en avoir? — R. Il y a plusieurs » moyens. — D. Quels sont ces moyens? — R. Premièrement, il faut » avoir la sagesse et la modestie; secondement, être bonne ménagère, » bien actionnée à son occupation, à son travail; troisièmement, être » bien propre dans ses habillements, ne pas s'aviser de porter plus » que son état ne permet, car c'est le moyen de les renvoyer plutôt » que de les attirer. — D. Quand une fille a un amant, comment doit- » elle faire, peur de le perdre? — R. Il faut l'aimer d'un amour hon- » nête, éviter envers lui les paroles hardies et peu respectueuses, ne » point lui causer de la jalousie en faisant accueil aux autres. — » D. Quand une fille veut aller à la promenade avec son ami, com- » ment doit-elle se comporter? — R. Elle doit premièrement en de- » mander permission à son père, à sa mère ou à ses supérieurs, etc.» Tout le reste est d'un ton aussi décent, jusqu'à l'*oraison* qui termine l'ouvrage: « Seigneur, qui avez formé Adam de la terre, et qui lui » avez donné Eve pour compagne, envoyez-moi, s'il vous plaît, un » bon mari pour compagnon, non pour la volupté, mais pour vous » honorer et avoir des enfants qui vous bénissent. *Ainsi soit-il!* »

Qui ne voit que le but de l'auteur a été extrêmement sérieux, et qu'il n'y a là rien à reprendre, sinon une forme trop simple et trop

([1]) On sait que ce Boccace, imprimé à Milan en 1471, fut acheté à la vente de la bibliothèque Roxburghe, en 1812, 2,260 livres sterling, soit 56,000 francs.

ingénue? En général, ce n'est pas avec nos idées littéraires de colléges et d'académies, qu'il faut apprécier et juger cette littérature rustique et populaire. On risque souvent de lui faire grand tort en l'estimant d'après nos modèles à nous. Il est certain que beaucoup de mots et de manières de parler, qui paraissent aux gens du monde horriblement grossières, sont parfaitement chastes et naturelles dans la bouche des gens de la campagne. C'est comme la langue de Molière comparée à celle des Précieuses. On est à se demander lequel est dans la bonne voie et dans le vrai, de ce langage châtié, sublimé et perfectionné par l'usage de la cour et de la ville, ou bien de ce langage rustique-roman, parfois naïf et sans vergogne, appelant les choses par leur nom, mais toujours franc, net, précis, et sentant ses origines gauloises. Il ne sera donc ni aussi facile ni aussi innocent qu'on le croit de changer tout cela.

Prenons pour exemple les *Almanachs*, qui forment une catégorie très nombreuse dans le livre de M. Nisard. Que n'a-t-on pas fait en Allemagne, en Angleterre, en France, pour substituer aux anciens LIÉGEOIS, aux MATTHIEU LÆNSBERG et aux MESSAGERS BOITEUX *(Hinkende Bote)*, des calendriers perfectionnés, contenant des histoires morales, des notions instructives sur les sciences, des anecdotes pieuses et religieuses? Eh bien, en dépit des prix considérables proposés pour les meilleurs Almanachs, des encouragements de toute espèce, des distributions gratuites, des comités, des sociétés, la réforme de ces livrets n'a réussi qu'à demi. Pour un almanach réformé, il s'en débitera toujours douze douzaines d'anciens, avec leurs formes primitives et leur aspect gothique. C'est que le progrès scientifique et littéraire ne se fait pas à volonté. Des réformateurs mieux avisés ont entrepris d'intervenir dans la rédaction des vieux almanachs, d'en éliminer simplement ce qui était décidément grossier et blâmable, d'y introduire du nouveau, mais à petite dose. Ceux-là ont eu plus de succès. Le peuple a continué de donner la préférence à ces vieilleries qui lui sont chères, et dont le rajeunissement n'était ni assez radical ni assez subit pour qu'il pût s'apercevoir de ce manége pieux.

A propos d'almanachs, nous serons assez heureux pour donner à leur sujet quelques renseignements que M. Nisard réclame avec une sorte d'instance. C'est ainsi qu'il demande pourquoi l'un de ces Almanachs s'appelle l'*Anabaptiste*. Est-ce à cause de Jean de Leyde, fanatique et prophète? Cette conjecture n'est pas heureuse. Un examen plus attentif de cette sorte d'almanachs aurait montré à l'auteur qu'elle traite presque exclusivement d'agriculture. Or, il faut savoir que les restes de la secte des Anabaptistes, qui se sont fixés jadis en Alsace, en Franche-Comté et en Suisse, jouissent d'une grande réputation d'habileté et aussi de probité en fait d'exploitations agricoles. Ce sont les fermiers modèles. Les gouvernements les protégent et les encouragent. Ils vont jusqu'à les dispenser, pour les conserver dans

certains cantons, du service militaire que leur culte et leur croyance interdisent. L'*Anabaptiste* est donc un almanach agricole, nullement prophétique ni fanatique.

Quant aux *Messagers boiteux* de Berne, de Bâle et de Strasbourg, M. Nisard est très intrigué par les trois personnages qui devisent sur la planche du frontispice et par l'enfant qui pleure et s'essuie les yeux avec un mouchoir, à côté du messager boiteux, personnage de rigueur dans cette illustration. « Il m'est parfaitement impossible de donner l'explication de cela au lecteur. » C'est que M. Nisard n'a vu cette effigie que dans les contrefaçons de MM. Deckherr de Montbéliard, Hinzelin, de Nancy, et Leroux, de Strasbourg, grands contrefacteurs de ces almanachs. Ils n'ont reproduit que le premier plan de la planche et ont supprimé, par économie, les détails du fond où l'on voit une bataille acharnée, livrée à la fois sur mer et sur terre, dans laquelle a succombé le père de l'orphelin qui pleure *(der weinende Waise)*. Le messager boiteux tend à cet enfant la lettre qui lui annonce son malheur. Quant aux trois personnages qui discourent à côté sur les affaires politiques, sur une question d'Orient quelconque, ainsi que semblent l'indiquer les Turcs que l'on voit combattant dans le fond de la planche originale, ce sont un ancien Suisse en costume primitif et à larges haut-de-chausses, appuyé sur son épée à deux mains, un bourguemestre ou un avoyer de Bâle ou de Berne, en costume officiel, et enfin un officier aux gardes-suisses en grand uniforme. Ces trois personnages résument toute la Suisse officielle des deux derniers siècles, époque à laquelle ces almanachs boiteux virent le jour dans les cantons de Berne et de Bâle. Le vieux Suisse représente les descendants des hommes du Grutli ou la Suisse pastorale; le magistrat, la Suisse diplomatique et politique, et l'officier, la Suisse militaire et guerrière, à l'époque où les services militaires à l'étranger constituaient une grande partie de son existence.

Nous serions heureux d'apporter à M. Nisard ces petits éclaircissements de détail, en échange du plaisir que nous a fait éprouver la lecture attentive et complète de son *Histoire des livres populaires*. Nous la recommandons vivement à tous les bibliophiles qui savent que les éditions *princeps* de tels de ces ouvrages aujourd'hui un peu menacés, ont eu pour auteurs un Caxton en Angleterre, un Antoine Vérard en France, ou tel autre grand nom de la typographie européenne.

Eusèbe-Henri Gaullieur.

LA FILEUSE.

(BALLADE).

Elle filait si fin, si fin,
La bonne Lise,
Qu'on l'appela chez le voisin
Pour le trousseau d'une *promise.*

Voilà de quoi passer l'hiver,
Dit la fileuse:
Nous n'aurons pas le nez en l'air,
Mais à filer on est heureuse;

Car si l'on a quelque souci
De jeune fille,
Le rouet chante et chante ainsi:
« Lise vous êtes bien gentille!

« Et je veux vous donner un jour,
« En récompense,
« Un peu de toile, un peu d'amour...
« Et sûrement la belle y pense. »

Elle y pensa tout doucement
Bien des semaines;
Mais elle n'avait point d'amant,
Pourquoi songer à ses *douzaines!*

Et cependant elle y songeait,
Car au village,
C'est toujours un grave sujet
Pour une fille active et sage.

Mais un matin, matin d'avril
Au tiède voile,
Il ne fut question de fil
Pour la *promise*, ni de toile :

On dit à Lise: « Elle est au lit,
« La pauvre Rose:
« A la veillée elle a pâli :
« La dernière danse en est cause. »

Et l'on tressa huit jours après
Pour la couronne,
La rose blanche et le cyprès:
Dieu peut reprendre ce qu'il donne.

— Et que devint Jean, le *promis?* —
Hélas! mes belles,
Il pleura, seul, loin des amis:
Les premiers regrets sont fidèles.

Qu'il aimât Rose bel et bien,
Ou qu'il fût chiche
De son amour, je n'en sais rien:
Il était pauvre, elle était riche.

Mais Rose avait dit en mourant:
— « Ecoute, mère,
« Lise a filé six mois durant,
« Je veux qu'elle ait un bon salaire.

« Donne lui comme un souvenir,
« — C'est ma prière;
« Tu vas, n'est-ce pas, l'accomplir,
« Hélas! puisque c'est la dernière... —

« Ma bonne mère, donne-lui....
« Mais Dieu m'invite
« A m'en aller où le jour luit... »
Et l'âme s'envola bien vîte.

Après les pleurs, après le deuil,
Quand la tristesse
Ne revint plus s'asseoir au seuil
Pour y commander en maîtresse,

La vieille mère, un noble cœur,
Fit venir Lise
Et dit : Rose n'a point de sœur,
Prenez ce trousseau de *promise*.

— Et Jean, dites-nous, que fit-il? —
Mais, curieuses,
Il obtint Lise et toile et fil :
A vos rouets, folles rieuses!

Orbe. L. FAVRAT.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

Paris, 11 novembre 1854.

« Paris et les Parisiens sont fort drôles, disait un jeune homme de ma connaissance, que je soupçonne d'être un peu lui-même Parisien sur ce fait. Décharge-t-on une voiture de pierres : « Sébastopol est » pris, on tire le canon ! » s'écrie-t-on aussitôt. Y a-t-il un attroupement autour d'une affiche de chien perdu : « Qu'est-ce ? qu'y a-t-il ? » Sébastopol est-il pris ? Enfin, concluait mon jeune observateur des rues de Paris, on ne peut pas sortir de Sébastopol (quoiqu'on n'y soit pas encore entré). »

Mais tout le monde est d'accord qu'on y entrera, si même on n'y est pas déjà à l'heure qu'il est. Seulement, les militaires, qui ne font pas comme nous la guerre en imagination, qui n'assiègent pas les villes les pieds sur les chenets et le corps mollement étendu dans un bon fauteuil, qui veillent l'arme au bras, couchent à la dure et ont toujours l'oreille au guet, pour entendre, non des nouvelles, mais un bruit beaucoup plus réel, celui des bombes et des boulets, car c'est là leur manière, un peu différente de la nôtre, d'entretenir le feu de la conversation; les militaires, disons-nous, ne vont pas si vite en besogne, et trouvent, non sans raison, que nous y allons et que nous en parlons bien à notre aise, nous autres bourgeois. Aussi notre impatience ne les touche-t-elle guère ; ils se contentent d'aller leur pas, qui est encore, il faut en convenir, le meilleur moyen d'arriver en ces sortes d'affaires, et dont nous ferons bien par conséquent de nous contenter.

— Cette prolongation du siége de Sébastopol, et d'autres parties du plan de campagne qu'on a dû remettre au printemps, ont fait naître

bien des réflexions sur la possibilité de la prolongation de la guerre elle-même et de son extension bien au-delà de ce qu'on avait présumé d'abord. On discute peu ces éventualités, on est trop aux nouvelles et à l'attente des événements; cependant, ces idées percent çà et là dans la presse quotidienne, et ont donné lieu même à quelques publications à part. L'une de celles-ci est intitulée : *Lettre à l'empereur sur la question d'Orient* (1). Elle a surtout cela de remarquable qu'on n'en a point empêché l'impression, et que sans avoir été destinée, semble-t-il, à une grande publicité, elle circule pourtant librement. Ecrite avec convenance et respect, avec adresse, elle rend, entr'autres, cet hommage à l'empereur des Français d'avoir *dévoilé* l'empereur Nicolas : toute cette première phase de la question d'Orient est un chef-d'œuvre. Après l'avoir caractérisée ainsi, l'auteur anonyme, mais qui doit être Polonais, parcourt de même rapidement les phases suivantes; il nomme celle où l'on est entré maintenant par la guerre effective, la phase *périlleuse;* puis il arrive à sa thèse principale, qui est de montrer que les puissances alliées ne peuvent pas ne point tenir compte de la Pologne dans leur lutte avec la Russie, et que c'est avec et par la Pologne seulement que la Russie peut être frappée au cœur. Soit sur ce point particulier, soit sur d'autres concernant l'ensemble de la question, il émet des vues qui ont leur prix, et qui en tout cas témoignent d'une appréciation plus intime de la Russie que celle à laquelle nous sommes habitués. Ce sont ces dernières surtout que nous voudrions faire connaître par quelques citations:

« Tous les actes officiels, dit-il, qu'on a publiés, toutes les notes diplomatiques échangées, tous les traités conclus nous prouvent jusqu'à l'évidence que, *pour l'Europe*, ce n'est ni une guerre de conquêtes ou d'ambition, ni une guerre de religion ou de suprématie; c'est uniquement une guerre de *sécurité* contre une agression qui menace ses intérêts. *Pour la Russie*, au contraire, c'est une guerre de conquêtes, de religion, d'ambition et de suprématie. Là est tout le danger....... L'esprit conservateur, éminemment froid et égoïste, se refuse d'ordinaire aux entraînements généreux qui produisent les grandes actions; tandis que l'esprit d'usurpation, toujours hardi et entreprenant, exerce, par sa nature même, un certain prestige sur les masses. Voilà pour le fond. — Quant aux moyens d'action de l'Europe et de la Russie, ils sont aussi parfaitement opposés. Les intérêts menacés de l'Europe ne sont guère de la même nature; le but, par conséquent, ne saurait être identique, et il se pourrait, certaines éventualités admises, que l'action commune se trouvât paralysée par

(1) Paris, H. Dumineray, 52, rue Richelieu.

cette divergence d'opinions et d'intérêts. En Russie, c'est tout autre chose : il n'y a qu'une seule ambition, et une seule volonté tendue vers un seul but ; on mettra, pour l'atteindre, toutes les passions en jeu ; on éveillera tous les instincts ; on usera de tous les moyens, s'il le faut, sans se décourager des revers, sans se laisser intimider par rien. Il est donc essentiel pour l'Europe, même au point de vue de sa *sécurité*, de mettre de son côté des intérêts plus élevés que ceux qu'elle a énoncés jusqu'à présent, il faut, pour ainsi dire, passionner la guerre pour pouvoir lutter avec la Russie à armes et à passions égales. Sinon, les armées et les flottes de Votre Majesté, réunies à celles de la Grande-Bretagne, auront, je n'en doute pas, des succès éclatants ; mais il serait regrettable que ces succès, chèrement payés, fussent stériles, ce qui n'est pas impossible. La Russie ne peut être vaincue, la sécurité de l'Europe assurée, que lorsque le drapeau d'une nationalité forte et vivace encore, malgré toutes les persécutions, sera arboré franchement, et opposé haut et ferme à toutes les idées, à toutes les passions que la Russie saura mettre en jeu. Ce drapeau est la seule force offensive de l'Europe contre la Russie, et toutes ses tentatives sur Constantinople, tous ses rêves de domination universelle se réduisent à l'absurde, avec une Pologne indépendante.

...... » On peut dire hardiment que l'action de la Russie sur Constantinople fut dégagée de tout embarras du jour où on lui a livré la Pologne... La Russie ne s'attendait pas à un obstacle venant de la part de l'Europe coalisée ; mais la mesure du danger est dans les armements formidables qu'on est obligé de faire pour le conjurer : or, ce danger n'existerait pas s'il y avait là une Pologne indépendante pour demander compte d'une semblable agression. La Russie le comprend si bien, que ses inquiétudes les plus sérieuses, aujourd'hui même qu'elle se voit attaquée par deux puissances formidables, ne sont pas du côté de Saint-Pétersbourg et de la Crimée : là les pertes qu'elle peut subir sont déjà calculées d'avance, *la part du feu est faite*, elle en a pris son parti, et envisage de sang-froid la situation. Elle sait qu'une fois ces provinces perdues, elle ne pourrait jamais les reconquérir. Elle sait que, privée de cette force, elle perdrait sa suprématie en Europe, et que par ce fait seul toute entreprise sur l'Orient serait paralysée. Elle n'ignore point que ce qui lui sert aujourd'hui de position offensive contre l'Europe peut être retourné contre elle, et que c'est son seul côté vulnérable. Bref, dans la question engagée en Orient, la Pologne, frémissante sous son joug, est, en réalité, le nœud gordien de la situation. C'est donc par là qu'il faut attaquer la Russie, si l'on veut l'intégrité de la Turquie et de l'Europe.

..... « La flotte russe de la mer Noire sera anéantie, celle de la Baltique attendra son tour patiemment : tout cela est incontestable. Mais quand on aura fait toutes ces choses, que fera-t-on après ? Croyez-

vous, Sire, que le czar, que l'autocrate de toutes les Russies sera plus facile à traiter après les désastres, qu'il ne l'a été avant? Que lui font quelques ports de moins, quelques vaisseaux brûlés? Là n'est pas la question pour lui. Il s'en consolera même facilement; car il sait que tout ce qu'il perd en étendue il le gagne en cohésion, et que moins il aura de côtes à garder, plus il sera fort à un point donné. On lui prend ses positions faibles, celles qui font pour ainsi dire défaut à la cuirasse; peu lui importe : son action n'en sera que plus libre et plus dégagée. Cette cuirasse, il faut la frapper fortement, la briser, Sire, et vous ne la briserez qu'en Pologne. Mais, dira-t-on, l'humiliation et le découragement que causeront de semblables désastres, n'auront-ils pas quelque influence sur les déterminations du czar? Que Votre Majesté n'y compte pas. Chez le peuple russe, les désastres ne feront que réveiller et fanatiser le sentiment national, ce qui, loin de l'affaiblir, donnera une nouvelle force à l'empereur Nicolas. Le peuple russe croit aux bulletins officiels, et ne connaît de la vérité que ce qu'on veut bien lui en dire : soumis et fanatique, il sera toujours facilement exploité au gré de toutes les ambitions....

« On a le tort de juger la Russie au point de vue européen : on croit qu'en paralysant son commerce extérieur, en tuant son crédit sur tous les marchés de l'Europe, on la réduira aux abois, qu'on l'amènera à une banqueroute forcée, et que le czar manquera d'argent pour continuer la guerre. Erreur que tout cela : ceux qui connaissent les ressources de ce pays vous diront, Sire, que la Russie, refoulée dans ses frontières et attaquée chez elle, aura pendant vingt ans assez d'hommes et d'argent pour résister et attendre des circonstances plus favorables. La Russie, au point de vue européen, est incompréhensible et inexplicable; toutes les appréciations les plus élémentaires en matière de crédit, de finances et d'économie politique, appliquées à la Russie, se trouvent être fausses et erronnées : au point que je ne m'étonnerais guère si le blocus qu'on étend sur ses côtes, si la destruction de ses ports et de son commerce d'exportation, au lieu de la ruiner, avaient pour résultat de donner une nouvelle impulsion au commerce intérieur, et d'augmenter le bien-être, les ressources et la prospérité du pays. Cette proposition pourrait être considérée comme un paradoxe en Europe, mais en Russie, elle n'aurait rien que de très naturel, grâce aux conditions exceptionnelles de son existence. Tout dans ce pays est tellement anormal, qu'on se tromperait grandement en le jugeant d'après le criterium de certaines vérités absolues : il faut avoir vécu en Russie pour comprendre ce qu'il y a en elle d'inexplicable, et encore faut-il procéder plutôt par intuition que par analyse, car l'analyse n'arrive à ces conclusions qu'au moyen de données positives, et ces données manquent partout. Les renseignements que vous croyez puiser aux meilleures sources, sont faux et mensongers

à dessein : voilà pourquoi les appréciations générales, comme celles de M de Custines, impressions d'un esprit fin et pénétrant, ont plus de valeur que les statistiques les plus détaillées.»

Quant à la Pologne, l'auteur conclut : qu'elle sera ou pour l'Europe ou contre elle, car lui demander une neutralité, une inaction complète, c'est vouloir l'impossible. Et si l'on n'y prend garde, il y aura ce double danger : ou la Pologne, impatiente du joug, se lèverait trop tôt ; ou, se jugeant irrévocablement abandonnée, travaillée en outre par l'idée d'une agglomération slave, par le panslavisme, que l'auteur assimile au parti conservateur et qui préfère l'empereur Nicolas à ce qu'il appelle les doctrines révolutionnaires de l'occident ; dans cette position, disons-nous, il y a à craindre que la Pologne ne veuille pas se lever du tout, soit rejetée dans le camp ennemi, et qu'ainsi la Russie, consolidée par l'appui moral d'un pays sur lequel elle ne pouvait compter, devienne invulnérable à toute agression.

—

— Ce ne sont ni les aventures ni les pièces nouvelles qui auront manqué aux théâtres pour inaugurer leur saison d'hiver : la *fugue* subite et le retour non moins prompt de Mlle Cruvelli à l'Opéra ; la condamnation de Mlle Rachel, par arrêt de justice, à jouer la *Médée* de M. Legouvé, qu'elle avait d'abord acceptée avec empressement et dont elle s'est ensuite dégoûtée ; *Flaminio*, par Mme Sand, pièce tirée de son roman de *Teverino*, et qui en a gardé plus de fantaisie encore et de roman que de drame, mais que l'on va voir cependant ; *la Conscience*, par et non pas de M. Alexandre Dumas, ouvrage où il y a plusieurs pièces en une, défaut grave autrefois, dont on ne se formalise guère aujourd'hui, mais que l'on sent néanmoins, et que le talent de l'auteur pour le dialogue et la mise en scène ne parvient pas toujours à racheter ; plusieurs autres pièces encore qui attendent leur destin ou qui l'ont déjà subi, voilà de quoi défrayer le feuilleton dramatique et piquer au moins la curiosité de son public. A l'Odéon, une spirituelle et fine petite comédie, *la Ligne droite*, bien écrite, bien soutenue, bien conduite dans son cadre gracieux et léger, a beaucoup réussi, et nous avons le plaisir d'ajouter qu'elle est de notre ami et collaborateur, M. Marc Monnier.

— Après le grand fait qui tient l'Europe entière dans l'attente, ceux qu'il y a encore à noter dans ce mois sont surtout du domaine ecclésiastique et religieux.

Et d'abord cette réunion d'évêques convoqués à Rome par le pape pour décider en consistoire si, comme le réclame et l'espère hautement le parti ardent du catholicisme, l'*immaculée conception* de la Vierge Marie sera décidément mise au nombre des dogmes de l'église romaine et formellement déclarée article de foi pour les adhérents de cette église, en sorte que ceux qui ne l'admettraient pas deviendraient par le fait hérétiques. Beaucoup de personnes croient que par l'immaculée conception on entend celle du Sauveur, que la souillure du péché n'a pu atteindre même dans le sein qui l'enfanta; mais c'est là la Conception de Jésus-Christ lui-même par le Saint-Esprit, et, dans le dogme en question, c'est de celle de sa mère qu'il s'agit. La Vierge n'aurait pas seulement conçu, elle aurait aussi été conçue sans péché, non sans doute d'une manière aussi miraculeuse que son fils, mais quoique sa naissance soit uniquement humaine, elle n'en serait pas moins, seule de tous les enfants d'Adam, exempte aussi de la tache originelle. Tel est le dogme que ses partisans veulent faire définir et promulguer selon les règles. Ce n'est point que l'Eglise puisse inventer ou trouver de nouveaux dogmes; tous les dogmes ont toujours existé dans l'Eglise, mais quelques-uns y sont, en quelque sorte, à l'état latent, sous forme d'aspiration, de tendance spirituelle, de croyance encore cachée et dans l'ombre, partagée seulement par un petit nombre d'élus, mais toujours persistante et toujours là depuis les premiers siècles de l'Eglise et depuis son commencement: l'Eglise ne les invente donc point, mais, le moment venu, elle les reconnaît. Pour cela, il faut en retrouver au moins des traces dans l'Ecriture et dans la tradition. L'Ecriture, si sobre de détails sur la personne de Marie, se tait sur sa naissance comme sur sa mort; aussi on a beau faire passer l'Ecriture par le complaisant creuset de l'allégorie, il n'est pas facile d'en extraire le dogme de l'immaculée conception, ses partisans eux-mêmes le confessent. Quant à la tradition, les Pères, saint Augustin en tête, d'ailleurs très dévot à la Vierge, sont aussi fort récalcitrants sur ce point; et il n'est pas jusqu'à saint Bernard, au douzième siècle, qui ne s'y soit opposé, en ajoutant à ses arguments théologiques la naïve objection que se font encore beaucoup de gens, à savoir, que la déclaration de l'immaculée conception de la Vierge entraînera forcément celle de son père et de sa mère et, de proche en proche, celle de ses aïeux à l'infini. Mais rien de tout cela n'arrête ceux qui la réclament comme un signe des temps, comme l'annonce de grands changements et de grands bienfaits pour le monde et pour l'Eglise, et qui se croient certains de réussir.

Ils ont pourtant des adversaires, ils en ont jusque dans le clergé, dans le clergé gallican surtout. De ce nombre était, à ce qu'il paraît, M. Olivier, évêque d'Evreux, qui vient de mourir. Du moins on a généralement interprété dans ce sens ce dernier conseil adressé par lui en mourant à ceux qui étaient venus recueillir sa bénédiction: « Aimez Dieu et honorez-le par Notre Seigneur Jésus-Christ, et non par toutes ces nouveautés inconnues à la tradition. » Ce prélat qui s'était acquis une réputation méritée, comme prédicateur, par ses homélies, comme pasteur, par une vie de charité et de dévouement, était un des derniers et fervents apôtres du gallicanisme: aussi était-il depuis longtemps en butte aux attaques des ultramontains; ils ont abreuvé ses dernières années d'amertume, et se sont tenus soigneusement à l'écart même de son lit de mort, alors que, lui, il y expirait en leur pardonnant.

— L'église protestante de France, celle de Paris en particulier, viennent de faire une perte bien cruelle et bien sentie de tous, dans la personne de l'un des pasteurs luthériens de cette ville, M. Edouard Verny. Il s'était rendu à Strasbourg, le consistoire supérieur de la Confession à laquelle il appartenait, l'ayant chargé du sermon d'ouverture de sa session annuelle. Une foule immense était réunie dans la vaste enceinte du temple de St-Thomas, et, depuis trois-quarts d'heure que parlait le prédicateur, avec beaucoup d'âme et de feu, elle demeurait comme suspendue à ses lèvres, lorsque soudain cette bouche éloquente se ferma, et fit en vain un dernier et suprême effort pour bénir l'assemblée consternée et saisie: digne fin, mais hélas! presque trop belle pour une famille et des amis désolés, rare et digne fin, disons-nous, d'un soldat de l'Evangile mort ainsi véritablement sur la brèche et au champ d'honneur.

Le discours de M. Verny a été imprimé, et même sans cette conclusion émouvante et solennelle que le doigt de Dieu y a mise à la place de celle de l'orateur, il a en soi tout ce qu'il faut pour avertir les âmes et leur laisser une impression profonde et sérieuse. Nous voulons en citer quelques pages, celles en particulier où, prêchant sur le texte célèbre: *Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous, de ne vous point imposer d'autre charge que les choses qui sont nécessaires*, l'orateur décrit tour à tour dans leurs effets le *bon* et le *mauvais* esprit, celui-là avec une connaissance du cœur de l'homme, une finesse, une franchise, une sincérité pénétrante, celui-ci avec une douce et vivifiante chaleur, un mélancolique retour sur la vie et comme un pres-

sentiment d'un secret et suprême appel. Pour ceux qui ont connu M. Verny, il est là tout entier, dans ces pages où le besoin de comprendre et de croire, où une rare intelligence et un cœur aisément ému semblent, pour ainsi dire, se disputer ou plutôt se céder la parole, et, n'ayant plus à eux deux qu'un même langage, se confondre et s'unir.

« Le Saint-Esprit! ne croyez pas qu'à ce grave propos je songe à faire de la théologie, que je veuille vous parler de la personne du Saint-Esprit et de sa place dans la Sainte Trinité, et de son unité d'essence et de sa différence de relation avec le Fils et le Père. Le Seigneur, en parlant de cet Esprit, dit à Nicodème, qu'il en est de lui comme du vent: *Tu en entends le bruit*, *mais tu ne sais ni d'où il vient, ni où il va*. Je ne demande en ce moment ni d'où vient ni où va le Saint-Esprit; je m'en tiens à son bruit, à son souffle, à ses effets, à ce que nous tous, positivement ou négativement, nous pouvons en savoir par notre propre expérience. — Quand à l'ouïe d'une parole, à la lecture d'une lettre, à la vue d'une action, nous nous demandons dans quel esprit cette parole a été prononcée, cette lettre écrite, cette action accomplie, et que nous jugeons que c'est dans un bon ou dans un mauvais esprit, nous savons fort bien, et chacun sait aussi bien que nous, ce que nous voulons dire; car il y a, oui, il y a un mauvais esprit, un esprit malin, duquel nous ne savons peut-être pas ou nous ne voulons pas savoir d'où il vient ni où il va, mais dont nous sentons bien le souffle, et dont nous entendons bien le bruit. Ecoutez-le: vous le reconnaîtrez à son langage, à deux petits mots auxquels reviennent toutes ses pensées et qui constituent comme le fond de son idiome, le mot *moi* et le mot *non*. C'est l'esprit qui pousse l'homme à n'aimer que soi, à ne consulter que soi, à ne rechercher que soi et sa propre satisfaction ... Cet esprit, parce qu'il dit toujours *moi*, toujours aussi dit *non* aux choses de Dieu; car il n'y a rien de plus directement opposé au *moi* de l'homme que le *oui* de Dieu. Il dit non à la voix de Dieu qui lui demande son cœur, car ce cœur, il veut le garder ou plutôt il l'a déjà donné ailleurs, et il ne veut pas le reprendre. Il dit non à la voix du Sauveur qui l'invite à renoncer à soi-même et à le suivre, car il veut non point renoncer, mais jouir, non point obéir et suivre, mais guider et commander. Il ne comprend pas la croix de Jésus-Christ, cette croix qui lui parle du péché, qu'il n'avoue pas, du pardon, dont il ne se soucie pas, de la régénération, à laquelle il ne croit pas, de la sanctification, dont il ne veut pas. Toutes ces choses lui sont une folie, ou, s'il les accepte, c'est pour les tuer, les évider, les dessécher, les classer comme des feuilles mortes dans l'herbier de son système, ou les coucher comme des momies dans le musée de ses articles de foi....

..... « Sans doute, si vous voulez le voir se déployer à son aise, allez dans ces assemblées où se pressent les esclaves du péché pour satisfaire la convoitise de la chair, la convoitise des yeux et l'orgueil de la vie; dans ces ruches d'hommes où s'agitent en bourdonnant les intérêts du lucre ou de la vanité..... Mais ne croyez pas qu'il se tienne éloigné des lieux où se traitent les questions relatives au royaume céleste. Je le vois, dans l'Evangile, sous la démarche compassée du pharisien comme sous le laisser-aller du sadducéen, sous l'éphod de Caïphe comme sous le manteau de Pilate. Ne s'est-il pas glissé dans le concile de Jérusalem, n'a-t-il pas essayé d'insinuer à quelqu'un de ses membres qu'il y aurait de l'imprudence à tant insister sur le salut par pure grâce, qu'il valait mieux après tout imposer la circoncision aux gentils que de s'attirer des affaires de la part des Juifs? Certainement au moins, je le discerne dans les assemblées subséquentes, discutant avec haine et décidant avec hauteur sur la nature et les institutions de l'Evangile d'amour et d'humilité; plus d'une fois je le reconnais sous la tiare des pontifes et la pourpre des cardinaux, sous la soie des évêques et la bure des cénobites. Dans le protestantisme, il sait se coiffer du bonnet de docteur ou se revêtir de la robe pastorale, il s'assied au pupitre académique, orthodoxe ou hétérodoxe, selon la circonstance, sombre tantôt et tantôt moqueur, emprisonnant les choses saintes dans ses arides formules ou les salissant de ses insipides plaisanteries. Il monte en chaire derrière le prédicateur, et lui souffle à l'oreille de ne rien dire qui puisse froisser ses auditeurs, de remuer leurs passions plutôt que leurs consciences, de prêcher pour plaire aux hommes plutôt que pour plaire à Dieu. Hélas! il s'introduit avec nous dans nos consistoires et nos comités; et quand, à la porte du lieu de nos séances, nous établirions une garde comme celle qui veille aux barrières du Louvre, cette garde, à elle seule, ne suffirait pas pour nous défendre de ses atteintes, pour l'empêcher de se mêler invisible et présent à nos pensées et à nos résolutions.

» Non, pour vaincre cet homme fort et bien armé, il faut qu'il en vienne un plus fort que lui; ou plutôt, pour déjouer les ruses de ce serpent, il faut la simplicité de la colombe. Car, comme il y a un mauvais esprit, il y a, oui, il y a aussi un bon esprit: et qui de nous, une fois du moins en sa vie, n'aurait entendu son doux murmure et senti le contact de sa chaude haleine? Ne vous est-il jamais arrivé à l'aurore ou au déclin de vos ans, en jetant un regard sur ce monde, où vous entriez ou d'où vous prévoyiez votre prochaine sortie, d'avoir tout à coup comme une vive intuition de la vanité de ce monde, de comprendre combien il est vrai que *sa figure passe*, de sentir que vous n'avez pas ici de *cité permanente*? Ne vous est-il jamais arrivé que, creusant dans la nature, dans l'histoire ou dans votre propre esprit pour y découvrir la vérité sur les plus pressants intérêts de

votre vie, au moment où vous croyiez en avoir saisi la trace, vous avez vu le fil s'échapper de vos mains et votre flambeau s'éteindre, et vous vous êtes retrouvés dans la nuit et l'égarement? que convaincu de la sainteté de la loi morale et de son droit absolu sur tout votre être, et prenant la résolution de la suivre, vous avez fait la nette expérience de ce pouvoir occulte qui invinciblement vous ramenait à la désobéissance et à la satisfaction de vos desirs mauvais? que, avidement porté à votre bouche altérée, le fruit riant de la félicité terrestre ne l'a remplie que d'une cendre amère? que faisant effort pour vous élever au-dessus de ce monde de la déception, vos ailes bientôt ont cédé à un poids inconnu et vous êtes lourdement et tristement retombés sur vous-mêmes? Et, dans de pareils moments, ne vous est-il pas arrivé d'entrevoir tout au moins que croire vaut mieux que savoir, et obéir que commander, et aimer que haïr, et pardonner que se venger, et donner que recevoir, et renoncer que posséder, et souffrir que jouir? Or, ce qui vous parlait, vous avertissait, vous invitait en ces instants, ce qui vous guidait à travers ces expériences, ce qui produisait en vous ces mécomptes et ces tristesses, ces désirs et ces aspirations, ce qui vous faisait pressentir un bien au-dessus de tout bien terrestre, et des choses visibles qui ne sont que pour un temps, vous attirait et vous soulevait vers les invisibles qui sont éternelles, c'était, sachez-le bien, c'était le bon esprit, le bon et saint Esprit de notre Dieu. ».....

Comme le prédicateur achevait de développer cette idée, dans son application à l'Eglise, et qu'à propos de la fondation dite de Saint-Thomas, que les catholiques voudraient faire séculariser pour l'enlever aux protestants de Strasbourg, il venait de citer en allemand ce passage d'un cantique de Luther : « Laissons-leur prendre nos biens, » notre honneur, nos vies : ils n'y gagneront rien, le royaume de Dieu » nous reste! » — il s'arrêta tout à coup et s'assit, au moment où il allait commencer sa conclusion. L'on crut d'abord qu'il prenait un peu de repos. Lui-même, d'une voix entrecoupée, essaya de prononcer les premiers mots de sa péroraison où il voulait adresser surtout des bénédictions et des vœux aux corps constitués de l'Eglise et à l'assemblée présente : « Voilà, » aurait-il dit d'après son discours écrit, « voilà l'Esprit, mes bien-aimés, dont l'assistance ».... ou selon d'autres : « Mes bien-aimés frères, la grâce de Dieu »..... qui est la formule de bénédiction. Il répète ces mots encore une fois. Mais on le voit élever au ciel un regard de tristesse et de résignation ; son visage, devenu pâle, s'incline ; il s'affaisse ; on se précipite ; des médecins étaient là, on le porte dans la sacristie, il reçoit aussitôt les premiers

secours usités en pareil cas ; tout est inutile ; frappé d'une apoplexie foudroyante, ou, suivant une autre opinion, retranché non moins soudainement par la rupture d'un vaisseau du cœur, il avait déjà quitté la vie d'ici-bas.

En montant en chaire, il avait dit au concierge de l'église ou à une personne qui se trouvait là : « Je sens le besoin de rendre témoignage » à la vérité ; » et encore : « Priez pour moi ! »

Les catholiques ont triomphé de ce qu'il est mort peu après avoir cité un cantique de Luther et en l'appliquant, sans aigreur, à leur intention déclarée, à leurs persistants efforts pour ôter aux protestants les biens du chapitre de Saint-Thomas. Pauvre triomphe, et qu'il faut leur laisser.

Fils d'un ancien préfet de l'Empire, M. Verny avait commencé par être avocat. Il quitta le barreau pour se vouer complètement, dans le ministère évangélique, au service de Dieu. C'est ce qu'a rappelé sur sa tombe, avec une noble et touchante familiarité, un de ses vieux camarades d'études, aujourd'hui président du Consistoire, M. Braun, que notre *Revue* s'honore de compter au nombre de ses plus anciens amis et de ses collaborateurs : « Je t'ai admiré aussi, a-t-il dit à ce » sujet, lorsque dérobant ta parole au monde, tu voulus la consacrer » à Dieu. A un âge qui n'est plus celui des études contraintes, on te » vit quitter ta robe d'avocat pour te préparer à en revêtir une autre » plus austère encore ; venir t'asseoir humblement sur les bancs du » séminaire, au milieu de condisciples tous plus jeunes que toi, et, » comme eux, te condamnant aux premiers éléments de la science » nouvelle que tu voulais acquérir. Je t'admirais alors sans te com- » prendre encore. A mes yeux tu prenais la mauvaise part ; mais toi » seul étais clairvoyant. Dieu lui-même te montrait le chemin !....»

Telle a été la fin d'un homme excellent, orateur généreux, éminent penseur, écrivain distingué, fort apprécié à Paris, en dehors même du public religieux. Il était notre ami, et avait été celui d'amis bien chers que nous avons perdus, celui de M. Vinet, celui d'Adolphe Lèbre, qu'il avait tout particulièrement accueilli et avec lequel il aimait à s'ouvrir. On retrouvera dans notre *Chronique* ([1]) un fragment de l'hommage senti et, on pourrait dire, presque intime qu'il lui rendit alors sur sa tombe. Lui aussi, l'homme fort et dans la maturité de l'âge, il est tombé soudain, juste dix ans après le frêle jeune homme, retranché dans sa fleur et ses premiers fruits.

([1]) Avril 1844, *Revue Suisse*, t. VII, p. 264.

— Il a paru un livre du Père Ravignan, *Clément XIII et Clément XIV*, qui a causé encore de petites querelles intestines dans le camp légitimiste et catholique. C'est un plaidoyer en faveur de ces deux papes et des Jésuites, en faveur même de celui qui prononça leur condamnation. M. Louis Veuillot a rendu compte de cet ouvrage dans l'*Univers*, et on peut bien croire que sa plume guerrière n'en a pas adouci les conclusions. Clément XIV a été contraint, opprimé, forcé, poussé au pied du mur; c'est une victime innocente qui ne pouvait que subir, et la maison de Bourbon, en France, en Espagne et à Naples a fait tout le mal : à elle seule en revient la responsabilité, et la mort de Louis XVI, la chute de la dynastie bourbonnienne en sont la punition et les suites. On comprend donc que les légitimistes clairvoyants se soient émus, surtout la *Gazette de France*, que son gallicanisme a sans doute contribué à mettre en garde sur ce point, mais à laquelle, non plus, on ne saurait refuser la logique et la constance des opinions et de la conduite. Aussi, aux admirateurs du livre du P. Ravignan, elle oppose, par la plume de son rédacteur en chef, M. Lourdoueix, cet embarrassant dilemme :

« Si l'expulsion des Jésuites fut un tort et un crime, non seulement les rois sont coupables de l'avoir demandée, mais le pape est plus coupable encore de l'avoir accordée, car la raison d'Etat qui, dites-vous, détermina le pape à décréter cette mesure, existait également pour les rois, et la raison d'Etat, qui a une grande valeur pour les gouvernements temporels, ne peut en avoir aucune pour le gouvernement spirituel, pour le vicaire de Jésus-Christ, pour le représentant de Dieu sur la terre.

» Si le pape n'est point coupable pour avoir décrété cette expulsion, c'est qu'il a jugé la mesure bonne et utile pour la religion, et alors les rois, non seulement sont innocents, mais ils méritent l'approbation des bons catholiques pour l'avoir demandée.

» Vous ne pouvez sortir de là: approuvez l'expulsion des Jésuites si vous voulez défendre Clément XIV; et alors n'incriminez pas nos rois; ou blâmez l'expulsion des Jésuites, et alors incriminez Clément XIV et nos rois avec lui....

» L'infaillibilité du pape, opinion soutenue par l'institut des Jésuites et par l'*Univers*, a été attaquée de front par le livre de M. Crétineau-Joly. Elle est fort entamée par le livre du P. de Ravignan, présentant aussi les malheurs et la captivité de Pie VI et de Pie VII comme des punitions providentielles de la bulle de Clément XIV. Elle est infirmée par l'article de M. Louis Veuillot, approuvant ce dernier livre, et disant que le pape *avait mission de Dieu pour garder la justice*, mais qu'il a rendu la bulle d'expulsion par charité pour les méchants!

» Heureusement que l'infaillibilité de l'Eglise reste entière. »

De l'Eglise! remarquez bien ce mot.

— L'Académie aussi s'est fait une affaire avec le clergé, pour avoir partagé les deux premières médailles du prix Monthyon entre l'ouvrage d'un abbé, M. de Gratry, sur *la Connaissance de Dieu*, et celui d'un philosophe, M. Jules Simon, sur *le Devoir*. Si, comme cela n'est pas impossible avec l'Académie, un peu de malice s'est fourrée là-dedans, valait-il la peine d'y répondre par un anathème épiscopal? c'est pourtant ce que vient de faire l'évêque de Poitiers dans un de ses mandements.

« D'illustres assemblées, dit-il, satisfaites d'elles-mêmes, pourvu qu'elles aient laissé poindre leur opposition aux pouvoirs terrestres, s'appliquent à observer d'ailleurs la neutratité entre le parti de Dieu et le parti du mal; par de soigneuses combinaisons, retenues d'un régime malheureux que Dieu a châtié de son fouet vengeur, on trouve le correctif diligemment placé à côté de tout suffrage dont pourrait s'effaroucher l'impiété; la philosophie chrétienne, qui montre de son doigt le chemin du ciel, reçoit la couronne *ex æquo* avec la morale naturaliste, *qui n'aboutit qu'à ces vertus dont l'enfer est plein.* »

Il paraît que Mgr l'évêque de Poitiers ne tient pas à être un jour de l'Académie! L'évêque d'Orléans, M. Dupanloup, qui vient de s'y asseoir au fauteuil de M. Tissot, et auquel a répondu M de Salvandy, est d'une autre opinion. Dans son discours de réception, discours fort applaudi, qui fait événement et où il a dit entre autres cette belle parole : « Je ne cherche pas ce qui sépare, mais ce qui rapproche, » il a fort célébré l'alliance des Lettres et de l'Eglise. Il est vrai que ce prélat est du parti modéré, et qu'il a combattu pour les études classiques: en sorte que ce choix n'est pas bien fait non plus pour réconcilier l'Académie avec le camp opposé. Ainsi, elle a beau vouloir arranger les choses et faire politesse à tous, elle ne parvient pas à s'en tirer. — Quant à la réception de M. Berryer, le célèbre orateur légitimiste, on en parle bien de temps à autre, mais en attendant elle reste indéfiniment ajournée.

— Nous qui n'aurons jamais rien à démêler avec l'Académie, et cela pour cause, nous pouvons bien nous permettre de citer un petit passage fort peu académique, des mémoires de Mme Sand. Il est d'un style encore non classé dans les ouvrages de rhétorique; mais il nous a frappé néanmoins par son genre de pittoresque qui après tout, pour l'effet produit, en vaut bien un autre et doit rendre on ne peut mieux, croyons-nous, la nue vérité. Mme Sand en est à l'histoire de son père,

et c'est dans la correspondance de celui-ci, correspondance datée d'Italie où il prenait part à la fameuse campagne de 1800, que se trouve ce passage. Quoiqu'il soit très court, nous aurions bien voulu en retrancher au moins deux lettres de l'alphabet; mais malheureusement ces deux lettres sont aussi deux traits essentiels au tableau, deux notes sans lesquelles ce singulier air de musique militaire ne serait pas complet; il faut donc tout citer, et voici, moins long que notre préambule, ce morceau curieux et, dans sa crudité, bien français, bien spirituel encore :

« Pim, pan, pouf, patatra! en avant! sonne la charge! En retraite, en batterie! Nous sommes perdus! Victoire! Sauve qui peut! Courez à droite, à gauche, au milieu! Revenez, restez, partez, dépêchons-nous! Gare l'obus! au galop! Baisse la tête, voilà un boulet qui ricoche.... Des morts, des blessés, des jambes de moins, des bras emportés, des prisonniers, des bagages, des chevaux, des mulets, des cris de rage, des cris de victoire, une poussière du diable, une chaleur d'enfer, des f..., des b..., un charivari, une confusion, une bagarre magnifique. Voilà, en deux mots, l'aperçu clair et net de la bataille de Marengo.»

Ce doivent bien être là, vues d'après nature, la mêlée et la charge dans leur réalité. Et ne voilà-t-il pas aussi, en deux mots, *l'aperçu clair et net* de la guerre en général, « des cris de rage, des cris de victoire, des jambes de moins, des bras emportés.»

Neuchâtel, le 14 novembre 1854.

Les élections au conseil national, commencées dans toute la Suisse le 29 octobre dernier, se sont achevées les deux dimanches suivants par une vingtaine d'élections complémentaires. De tous les événements qu'amène le cours régulier de notre vie publique, c'est le plus considérable; mais on ne s'en douterait pas. Le fait le plus remarquable à signaler dans cette opération importante, c'est au contraire l'extrême indifférence avec laquelle le peuple suisse l'a accomplie, ou plutôt l'a vu s'accomplir. Un certain nombre d'actes de l'autorité centrale avaient été signalés à sa vigilance comme des envahissements; il n'y a pas pris garde. Qu'il adoptât ou non cette appréciation, l'expérience aurait dû lui faire comprendre la profondeur du changement qui s'est fait, il y a six ans, dans nos institutions nationales, et mesurer la compétence étendue des conseils fédéraux. Il semblait donc que l'empressement des citoyens à désigner leurs représentants dût être plus considérable qu'aux élections de 1851, dont la signification pratique n'était pas encore aussi sensible. Il en a été tout autrement : malgré

l'accroissement naturel de la population, le nombre des votants a été presque partout fort inférieur au chiffre de 1851, un tiers au plus des électeurs suisses a pris part aux scrutins; il n'y a eu lutte vive et concours du peuple que dans le petit nombre d'Etats où le gouvernement cantonal se trouvait en jeu. La suite naturelle de cette apathie, c'est le triomphe, sinon la consolidation du *statu quo*. Dans les temps calmes, la possession vaut titre en matière de pouvoir; la vigilance des intérêts privés supplée au sommeil de l'esprit public. Ainsi le système de la centralisation progressive s'est installé de nouveau, du consentement tacite de la nation.

Nous n'insisterons pas sur le chiffre presque dérisoire des électeurs à Zurich, où la majorité paraît satisfaite et sans inquiétude. A Neuchâtel, un phénomène analogue s'explique plus ou moins par l'abstention systématique d'une fraction considérable de la population. Abstraction faite des motifs particuliers qui ont pu influer sur sa décision, la majorité des républicains de ce canton frontière nous paraît avoir agi sagement en chargeant son meilleur orateur de défendre ses intérêts, qui sont ceux de toute la frontière et de toute la Suisse française, dans l'assemblée où les questions les plus importantes se décident souverainèment. — A Genève, où les élections au conseil national préludaient au renouvellement intégral du grand conseil, l'affluence des électeurs était considérable et les partis se sont serrés de très près; les partisans de M. Fazy ont essayé d'une intimidation qui n'a pas réussi, ils l'ont continuée après le vote avec une regrettable impunité. Plusieurs citoyens ont été frappés, un grand nombre insultés et menacés. Ces excès avaient probablement pour but d'affaiblir la majorité gouvernementale aux élections suivantes, car il y a toujours un certain nombre de citoyens qui s'abstiennent lorsqu'il y a des coups à recevoir, sans parler de ceux qui se souviennent avec reconnaissance de l'ordre qui régnait dans la rue lorsque ceux qui le troublent étaient les maîtres. Cependant, il était bien difficile que ce calcul perfide réussît à neutraliser l'importante majorité que le gouvernement possède en ville après déduction des catholiques de la rive savoisienne, qui forment un collége à part pour l'élection du grand conseil. Nous voyons, en effet, que la liste de coalition a passé hier en ville et sur la rive droite; ce qui donne au gouvernement une majorité de 20 voix.

L'opposition radicale au Tessin, l'opposition conservatrice à Fribourg ont remporté sur leurs gouvernements une victoire complète. Elle aurait pu être atténuée dans ce dernier canton, si l'assemblée fédérale avait accordé un remaniement des circonscriptions électorales au conseil d'état qui le réclamait. En effet, nous voyons que, grâce au concours de nombreux électeurs appelés du dehors pour la circonstance, le gouvernement a fini par l'emporter dans une élection au grand conseil du district de Morat, qu'il avait fait casser une première

fois. En refusant cette modification favorable à sa cause, la majorité de l'ancienne Assemblée nous semble avoir cédé à une fausse pudeur. Une fois qu'il est bien entendu, comme personne n'essayera d'y contredire, que toute la loi sur les arrondissements fédéraux n'a été dictée que par l'intention d'assurer à tout prix la prépondérance d'une opinion politique, pourquoi ne pas revenir en arrière du moment où l'on s'aperçoit que le but n'est pas atteint?

A Berne, la fusion, recommandée par une circulaire des conseillers d'Etat à leurs amis, n'a été pratiquée que dans l'Emmenthal, tout au profit du radicalisme; l'arrondissement de Berne a nommé des conservateurs; les listes radicales l'ont emporté dans tous les autres. Comme les adversaires de la fusion l'annonçaient dès le principe, et comme il y avait, en effet, tout lieu de le craindre, cette tentative n'a abouti qu'à reconstituer assez promptement le radicalisme, qui paraît avoir dès maintenant la majorité au grand conseil. Il est vrai qu'une partie des conservateurs immuables a fait, pendant six mois, tout ce qui était humainement possible pour assurer l'accomplissement de sa prophétie. Il reste encore à savoir si la résistance à la fusion demandée n'aurait pas amené une restauration radicale encore plus rapide et plus dangereuse. Enfin, il reste encore à savoir si la fusion, malgré tous ses guignons, ne produira pas quelque bien durable. Au point de vue fédéral, nous n'y voyons de profit que pour la cause de la centralisation et pour ceux qui en profitent; mais au point de vue de ce canton de Berne qui a de si pressants motifs pour songer avant tout à lui-même, nous ne nous hâterons pas de juger qu'il en soit ainsi. Les chefs les plus intelligents du radicalisme bernois ont fait des expériences sérieuses et qui peuvent avoir été salutaires; les chefs les plus éminents du libéralisme modéré jouissent encore d'une faveur incontestable auprès de la masse de la nation. Si nous les comprenons bien, ils feront abstraction du nom de leurs collègues, ils ne s'inquièteront ni des reproches, ni des ovations, quelquefois plus pénibles encore; mais ils s'attacheront aux faits, ils ne donneront leur adhésion qu'à des mesures qu'ils jugent utiles, ils resteront à leur poste tant qu'une majorité quelconque les y soutiendra et qu'ils pourront y suivre leur ligne, et si l'intolérance de leurs adversaires les rejetait dans l'opposition, la position du parti exclusif deviendrait assez périlleuse. Telle est du moins l'idée qu'on peut se faire de la situation à distance, lorsqu'on tient à conserver quelque espoir.

Mais nulle part l'indifférence publique n'a produit des phénomènes aussi singuliers que dans le canton de Vaud. 19,000 citoyens environ, c'est-à-dire, un peu plus du tiers, ont pris part aux deux votations qui ont décidé l'élection de tous les députés gouvernementaux. Ce résultat ne nous a que médiocrement surpris; nous avons énoncé nos prévisions sur ce sujet, il y a un mois, assez franchement pour un

chroniqueur qui n'a rien du prophète. Cependant, nous ne comptions pas sur une insouciance aussi générale. 28,000 pétitionnaires (la majorité) se sont prononcés, il y a peu de mois, contre l'établissement d'une université, dont les conseils fédéraux se sont contentés de décréter la moitié. La question peut se reproduire d'un jour à l'autre, soit directement, soit sous une forme déguisée, ce qui est plus probable. Eh bien, ces 28,000 signataires ont laissé échouer les députés qui avaient soutenu leur opinion au conseil, MM. Dapples et Bontems; ils ont laissé confirmer ceux qui l'avaient formellement combattue, MM. Druey et Blanchenay; une minorité d'électeurs retire ainsi la parole de la majorité pétitionnaire. Assurément, si la nouvelle assemblée reprend goût à compléter l'école ébauchée, l'opposition du canton de Vaud ne l'intimidera plus. En général, il est difficile que ces fluctuations d'opinion, plus apparentes que réelles, augmentent la considération d'un Etat. Le canton de Vaud doit aux périls de ses commencements une puissante organisation militaire, dont le paysan supporte noblement les charges. Son contingent forme un corps d'armée, et son exemple n'a pas été sans influence sur le développement du système de nos milices. C'est beaucoup; mais pour exercer quelque influence, il ne suffit pas d'avoir une épée, il faudrait avoir une volonté. L'université fédérale n'est pas le plus grand danger dont la centralisation nous menace; il s'en faut bien. La loi sur les mariages mixtes, les décisions judiciaires qui ont brusquement transporté le droit civil dans les attributions fédérales ont une bien autre portée, sans qu'on en ait fait autant de bruit. Et les choses n'en resteront pas là, on le sait. La pression exercée par un peuple sur un autre est plus dure, plus pénible encore que la pression d'une classe sur une autre. La condition de la Valteline, de la Lévantine, du Bas-Valais, ces terres romanes, ne valait pas celle du Pays de Vaud. Est-ce vers un état de choses analogue que l'on s'achemine si paisiblement? La population vaudoise redoute cette pression d'une autre nationalité, qui est le plus profond et presque le seul de ses souvenirs. Il ne veut pas de la centralisation, il la craint au contraire, et il l'a dit. Mais il n'a pas cru le danger prochain, il a cru les endormeurs, parce qu'il voulait dormir. Il a laissé les cantons voisins voter le fédéralisme d'après des programmes vaudois, et il a cédé toutes ses positions à l'unitarisme. Demain, quand il faudra reprendre une lutte inévitable, quelques-uns des vainqueurs du scrutin regretteront peut-être les premiers les enseignes sous lesquelles ils ont vaincu. Ils se retourneront à propos; nous en croyons leur patriotisme et leurs précédents, car personne n'a sonné l'alarme plus fort contre l'unitarisme que ceux qui nient le danger aujourd'hui; mais quand ils voudront recommencer la lutte, leurs grands amis se moqueront d'eux. S'ils étaient seuls sifflés, passe encore!

Les véritables causes du mal que nous signalons n'appartiennent pas à la politique contemporaine. Une organisation purement politi-

que ne saurait le combattre avec succès; un changement politique, loin de le guérir, le déguiserait à peine un moment. C'est à la force vitale qu'il faudrait s'adresser, ce sont les influences morales qu'il faudrait rétablir, par une action prolongée et continue, non par les secousses d'une polémique superficielle. Nous le disons avec une conviction profonde aux amis de ce beau pays: qu'ils se cherchent; qu'ils se comptent; qu'ils s'épurent, loin de courir à d'équivoques allianees; qu'ils travaillent à conquérir la confiance en la méritant par des services positifs; qu'ils s'efforcent par tous les moyens de semer le bon grain dans le cœur des générations qui s'élèvent; mais qu'ils renoncent à moissonner des succès politiques. Les succès d'avant-hier n'ont servi de rien, comme les revers de hier ne prouvent rien. Qu'importe la couleur de la surface quand le fond n'est pas changé.

Le spectacle dont nous sommes témoins offrirait des armes contre un gouvernement démoeratique fondé sur des élections dont le peuple se soucie d'autant moins qu'on les multiplie davantage. Mais pour être juste, il ne faut pas demander à ce système une vérité absolue; il faut en comparer les résultats généraux à ceux des autres formes politiques du présent et du passé, et l'on verra qu'il soutient l'épreuve. Que les citoyens votent ou ne votent pas, qu'ils comprennent ou qu'ils ne comprennent pas, la démocratie subsiste au fond, aussi longtemps que la majorité se compose d'individus réellement indépendants, comme c'est le cas dans nos populations de paysans propriétaires. Où cette indépendance n'existe pas, il n'y a pas non plus démocratie. Les expériences du présent n'atteignent donc pas la base de nos institutions. En revanche, il ressort clairement du petit nombre des électeurs que la démocratie perd tout ce que la centralisation gagne, pour cette raison toute simple, qu'il faut s'élever pour voir de loin. Franche et complète dans la commune (quand les communiers ne dépendent pas d'autrui par leur subsistance), exposée dans le canton, la démocratie n'est plus même une illusion dans l'Etat centralisé. La volonté de tous ne peut s'y exercer que sous une seule forme : c'est en plaçant dans les mains d'un seul homme la totalité du pouvoir. La centralisation démocratique gravite incessamment dans ce sens. A côté de l'éclatant exemple de cette loi qui a rajeuni naguères les exemples innombrables du passé, nous en pourrions citer de bien modestes qui ne sont pas moins significatifs. Dieu préserve mon pays d'en ajouter un nouveau. Déjà l'instinct populaire s'inquiète, et les maçons secouent la tête en taillant les corniches du Palais.

Pour revenir au canton de Vaud, on promet à Lausanne un brillant hiver littéraire. M. Adolphe Pictet, qui se partage entre les deux villes du Léman, doit donner un cours public de littérature allemande, et on se flatte d'en obtenir encore à l'Académie quelques leçons sur des sujets fort élevés. Un Italien, M. Arduini, traitera la Renaissance dans

sa patrie. Malgré les difficultés d'une langue à laquelle il n'est pas encore tout à fait rompu, M. Arduini saura rendre la vie d'un sujet qui en est si plein, et qu'il aime. La science italienne a laissé à Lausanne un bon et durable souvenir, qui lui profitera. Enfin, le nouveau professeur de physique, M. Dufour, qui sait répandre la clarté sur les matières les plus difficiles, fera sur l'optique un cours gratuit assez développé.

L'Académie, à laquelle le public n'a pas cessé de porter intérêt, se relève ou du moins se complète. Si les facultés spéciales souffrent, le programme des sciences et des lettres du moins présente un ensemble assez satisfaisant. Les sciences physiques et mathématiques sont bien pourvues, et le dernier concours permet d'en espérer autant pour la littérature française. Si l'on a applaudi à la vivacité courtoise du spirituel auteur de *Gibbon à Lausanne* ([1]), le jury a couronné dans M. Rambert une pensée sérieuse et nourrie par la philosophie et par les lettres classiques. L'Etude sur Mme de Staël qu'il a présentée au lieu d'une dissertation, est écrite avec une aisance pleine de distinction, et l'on y sent battre le cœur. Nous regrettons de ne l'avoir connue trop tard, et plus encore qu'elle soit restée dans la demi publicité d'un concours académique. M. Rambert a fait récemment pour nous un travail critique dont nos lecteurs se souviennent. Nous serons heureux d'associer souvent les articles d'un ami qui fut notre élève à ceux de notre cher maître et cher collègue, M. Monnard, dans ce recueil dont M. Vinet écrivait pour nous les premières pages il y a dix-huit ans.

Ainsi l'Académie se complète; espérons qu'elle finira par se consolider aussi. Aujourd'hui, un grand nombre d'enseignements sont faits à titre temporaire. Ce provisoire diminue la confiance et rend impossible la fixation d'un plan d'études régulier. Il augmente, en revanche, pour le corps académique, une dépendance à laquelle la loi a déjà pourvu suffisamment. Tout le monde n'en est pas fâché; mais sans une certaine liberté de mouvements, la vie scientifique aura peine à s'établir.

M. Wiener, professeur de littérature grecque, compose un catalogue de la bibliothèque cantonale, dont on sentait vivement le besoin, la multitude des suppléments ayant rendu l'ancien catalogue inabordable. Trois volumes ont déjà paru, l'histoire, la littérature et les généralités, rubrique sous laquelle on a placé quelques ouvrages qui se rangeraient naturellement dans une spécialité bien déterminée. Il sera assez difficile, à ce qu'on prétend, de disposer matériellement les livres sur les rayons conformément à l'ordre du catalogue; mais nous ne

([1]) M. le bibliothécaire W. Reymond, qui a donné sous ce titre, l'hiver dernier, une petite comédie qui a beaucoup plu.

pensons pas que cela soit indispensable. Le même problème se pose partout et la solution en est déjà trouvée. Dans le catalogue imprimé, M. Wiener s'est s'efforcé d'établir une classification qui réponde au fond des choses et donne au lecteur un abrégé de l'histoire des connaissances humaines. Celui qui connaît le sujet d'un livre, est sûr de le trouver promptement dans le nouveau catalogue, et l'on pourra désormais se faire une idée des richesses de cette collection, qui sont en réalité considérables. Malheureusement les frais de ce travail ont fait arrêter depuis longtemps tous les achats.

Il y a peu de publications nouvelles. On attend le quatrième volume de l'histoire du *Canton de Vaud* de M. Verdeil. L'intérêt qui se porte aux études historiques, a attiré l'attention sur le *Conservateur Suisse*. M. le ministre Moratel en prépare une réimpression littérale à bas prix, qui donnera toute facilité de compléter les collections dépareillées. Nous ne croyons pas que notre collaborateur M. Gaullieur ait abandonné le plan d'édition rajeunie dont nous avons dit un mot [1].

La fécondité de ce savant bibliophile tient du prodige. Ses leçons académiques sont fort appréciées; il fait paraître une histoire de la Suisse en livraisons illustrées, il remplit à peu près seul le *Musée suisse*, il écrit à *l'Athénée* de Paris, il a le temps de penser à nous, et, sans parler de tout le reste, d'enrichir de mémoires considérables les *Archives de l'histoire suisse*, les *Annales de l'Institut genevois*, dont il est secrétaire, etc. Nous avons reçu deux de ses derniers mémoires à l'Institut. Le premier a pour sujet la Genève de l'antiquité et la guerre de Jules César contre les Helvétiens. M. Gaullieur cherche à faire voir que le mur ou plutôt le rempart de terre élevé par les Romains, s'étendait le long du Rhône, dans la direction du fort l'Ecluse; il établit, par divers passages d'écrivains anciens, que la guerre, préméditée de longue main par le sénat, avait un caractère offensif, que les *Commentaires* de César présentent les faits systématiquement à l'avantage de Rome, et qu'ils attribuent souvent au chef les succès obtenus par ses lieutenants, d'où il infère que la défense de la province et de Genève pourrait bien avoir été conduite par Titus Labienus seul. Au milieu du luxe de littérature auquel on peut s'attendre, nous remarquons une citation curieuse d'un officier vaudois, précurseur de Jomini, le général-major Warnery, de Morges, dont les œuvres militaires, publiées à Hanovre en huit volumes, sont fort prisées de l'Allemagne et presque inconnues à la France. — Le second mémoire montre comment ont été composées les plus anciennes chroniques de Savoie, jusqu'au XIIIe siècle. Après quelques généralités sur la valeur des chroniques, sur le sens primitif du mot Roman et sur l'époque relativement récente où la Suisse et la Savoie commencèrent

(1) Voyez la livraison de Février 1854, p. 145.

à avoir des historiens, l'auteur nous montre, par des extraits des documents publiés par M. Cibrario dans son *Histoire de la monarchie de Savoie*, quelle était au XVe siècle la position d'un chroniqueur officiel, et comment il recueillait ses informations. La chronique de Champier, gâtée par Paradin, est elle-même un rajeunissement d'une chronique anonyme, attribuée par l'historiographe Perrinet Dupin à l'un de ses prédécesseurs, qu'il nomme *Cabaret*. M. Gaullieur abrège, en les accompagnant de notes critiques, les chapitres de cette ancienne *Chronique de Savoie* relative au héros saxon Bérold, neveu de l'empereur Othon II et fondateur supposé de la maison de Savoie, puis à ses successeurs Humbert aux blanches mains, comte de Maurienne, Amé Ier, à la queue, Humbert II, Amé II et Thomas Ier. Il fait voir que ces récits sont un mélange de vérités confuses et de fictions dictées par l'intérêt politique qui dominait au moment de leur composition.

Ces pacifiques études, que nous mentionnons avec plaisir, n'avaient pas chance de fixer beaucoup l'attention au milieu d'une crise politique où le parti battu au scrutin s'efforçait de s'imposer par le terrorisme. La lutte religieuse se croise avec la lutte politique. La fastueuse érection de Notre-Dame de Genève (dont la concession n'était du reste qu'une tardive justice), semble marquer un temps d'arrêt pour la propagande romaine. C'est le protestantisme aujourd'hui qui fait des conquêtes, et déjà, dit-on, les évêques déconseillent aux fidèles de s'établir dans cette ville que naguères on croyait gagnée. Les *Lettres à mon curé*, brochure anonyme de cent-vingt pages, tranchent vivement sur la médiocrité commune aux trop nombreux écrits de controverse sortis récemment des presses genevoises. Nous n'avons pas vu que les journaux catholiques en aient soufflé mot, et c'est dommage, car la touche en est fine et la pensée pénétrante. Elles engagent la lutte avec courtoisie, et portent la discussion sur son vrai terrain, l'autorité de l'Eglise romaine. Il n'y a, ce nous semble, que deux méthodes raisonnables de controverse : ou bien il faut faire juger l'arbre d'après ses fruits, et comparer sous tous les rapports la condition des nations catholiques à celle des nations protestantes ; ou bien, il faut remonter à la racine, et demander à Rome les preuves de sa légitimité. Rester dans la sphère intermédiaire, opposer les symboles aux symboles, les pratiques aux pratiques, la tradition catholique à notre interprétation de la Bible, c'est appeler ses adversaires devant un tribunal qu'ils ont le droit de décliner et qu'ils déclineront avec succès, c'est souvent s'exposer à des ripostes dangereuses. Il n'y a pas d'unité protestante, il n'y a pas de Protestantisme au sens du Catholicisme, il n'y a que des protestants, il n'y a que des convictions individuelles qui ont chacune le devoir de se justifier tout entières et celui de chercher à se répandre en combattant ce qu'elles croient être l'erreur. — Le

correspondant du curé lui demande où réside l'infaillibilité de l'Eglise, quelle est l'autorité enseignante, et il fait voir combien le catholicisme est loin de s'entendre sur ce point fondamental. Il demande les preuves de l'autorité du catholicisme, et montre que le catholicisme n'en donne pas. L'infaillibilité de l'Eglise ne s'appuie que sur sa propre évidence, qui est au moins contestable. S'il en était autrement, si l'autorité consentait à l'examen historique ou rationnel de ses titres, elle ne pourrait pas enseigner qu'il n'y a pas de salut hors de l'Eglise, puisque une erreur en histoire, une faute de raisonnement, ne sauraient être une cause de condamnation. L'Eglise n'est qu'une puissance de fait, et n'a d'autre titre que la possession. Lui demander des preuves, c'est lui demander un suicide, car fournir des preuves, c'est prendre la raison humaine pour arbitre; or, le dogme fondamental de Rome est précisément l'incompétence de la raison. L'auteur ne discute d'autres textes sacrés que ceux où l'Eglise romaine croit trouver l'établissement d'une Eglise infaillible et la suprématie du Pape. Il montre sans peine que pour interpréter ces passages, on commence par y mettre tout ce qu'il s'agit d'en faire sortir. Si le système était vrai, l'Evangile devrait être tout plein de l'institution ecclésiastique; ici, au contraire, le divin législateur semblerait s'être étudié à parler de manière à n'être pas compris. Quant aux doctrines et aux rites, le catholicisme tout entier paraît en contradiction avec le Nouveau-Testament, car partout il a restauré les règles extérieures dont Jésus est venu dégager l'essence. Le catholicisme s'impose par la pression morale, en faisant peur du doute, en promettant le repos. Il affirme *a priori* que Dieu ne peut pas avoir refusé aux hommes la certitude en matière de foi, et suppose, avec raison, qu'on n'examinera pas le fondement de la sécurité qu'il promet. — Mais l'histoire des dispensations divines ne montre nulle part que la vraie religion se soit imposée avec l'évidence matérielle dont il affirme la nécessité. Elle nous montre plutôt la vérité comme un germe de vie que l'humanité s'assimile peu à peu, et non sans effort. — En quoi consiste la foi catholique? — A croire à l'infaillibilité de l'Eglise. La soumission à l'Eglise est le seul lien qui unisse ses membres, il paraît aussi simple que possible, c'est le secret de sa force; mais l'unité qu'il produit ne peut être qu'illusoire. L'Eglise, l'unité, qui ne sauraient être que des moyens, sont ici devenus le but, et le but véritable, la religion personnelle, s'est évanoui. — L'auteur analyse la théorie catholique des sacrements, il y met en saillie la lutte entre l'élément spirituel et l'élément matériel, et fait voir que le triomphe est assuré au dernier, car la nécessité des dispositions morales pour l'efficacité du sacrement bouleverse tout le système. Les moyens de salut sont arbitraires, parce que la notion du salut même est matérielle. On peut être sauvé sans avoir la vie chrétienne et l'on peut avoir la vie chrétienne sans être sauvé. Mais

peut-on avoir la vie chrétienne sans le Saint-Esprit? — Au fond, le catholicisme est un compromis par lequel l'homme ne voulant pas donner son ame à Dieu, offre tout le reste en échange; de spirituel qu'il était, le christianisme y devient sacramentel et par contre-coup sacerdotal, la religion est rejetée dans le prêtre, non comme chrétien, mais comme prêtre. Représentant par le fait une période nécessaire dans l'éducation spirituelle de l'humanité, le catholicisme s'est pris pour le christianisme lui-même, il se tient pour la vérité absolue, dès lors il s'attribue l'évidence: on ne peut selon lui le mettre en question sans mauvais vouloir. L'intolérance est la conséquence nécessaire de sa théorie, et il l'accepte. Comme il est la vérité absolue, il a droit à l'empire universel, il doit dominer tous les pouvoirs, et il y prétend. Absolu, il est immuable, il existe identique depuis la fondation de l'Eglise; mais cette perpétuité donne un démenti à toute l'histoire: il est infaillible; mais il succombe sous le poids de la solidarité qu'entraîne cette redoutable prétention.

En terminant, l'auteur se demande quel est l'avenir du catholicisme, il mesure tous les changements accomplis autour de lui et qui l'attaquent, il mesure la généralité du besoin auquel il satisfait et sur lequel il se fonde, et il conclut que si le catholicisme disparaissait sous une forme, il renaîtrait bientôt sous une autre. Les *Lettres à mon curé* développent ces idées. avec une clarté élégante, qui leur donne un vrai mérite littéraire.

Nous n'avons pas cru sortir de notre propos en en parlant ici, et nous mettrions plus de soin encore à signaler les réfutations qu'on en pourrait faire, car la controverse est partout à l'ordre du jour. En permanence à Genève, la dispute de religion vient de s'ouvrir à Berne avec un certain éclat, à propos d'une brochure contre la confession auriculaire, de M. de Sanctis, dignitaire de Rome converti au protestantisme. L'auteur des *Lettres* a touché ce sujet en philosophe; l'ancien curé l'examine au point de vue de l'Ecriture, de l'histoire ecclésiastique et de l'expérience. La table de ses chapitres est un réquisitoire. L'insertion de cette table aux annonces de la *feuille d'Avis* par l'éditeur de la traduction, a excité le zèle de M. le curé de Berne, qui a promis une complète justification de la pratique romaine sur les trois points de vue indiqués. L'éditeur protestant a demandé que la discussion fût publique et le débat contradictoire, proposition qui a été déclinée. Les articles de M. le curé dans les journaux paraissant attaquer le protestantisme, le clergé bernois est intervenu, réclamant également une conférence, qui n'aura pas lieu. Mais le débat n'est pas terminé, de nouvelles brochures se préparent, la question se plaide dans les chaires, et chacun veut avoir la fameuse brochure. Il a semblé qu'après avoir sonné la charge, l'honorable prêtre aurait dû couvrir sa retraite un peu mieux.

Le public bernois sent vivement la perte qu'il a faite par la mort inattendue de M. le pasteur Bitzius de Lutzelfluh, si connu sous le pseudonyme de Jérémie Gotthelf. Le talent si original et si vigoureux de Bitzius ne s'est révélé qu'à quarante ans. Depuis lors il a considérablement écrit, trop pour sa réputation, pas assez pour ses éditeurs. Debout à cinq heures, il écrivait jusqu'à neuf, et dès ce moment il appartenait aux devoirs de sa vie pastorale. Du reste ses paroissiens ne l'aimaient guère, sachant bien qu'ils avaient posé devant lui. En général les paysans bernois ont fait assez peu de cas de ces livres à leur adresse. Ses nouvelles, à les entendre, étaient « des bêtises dont il ne valait pas la peine de parler, c'était bien du papier perdu pour décrire des choses qu'ils voyaient tous les jours. » Les écrits populaires charment le salon, les récits brillants, les discours pompeux charment la chaumière. Cependant M. Bitzius voulait agir. Son *réalisme* n'était pas affaire d'art, mais de conscience. « Les préceptes, disait-il à l'un de nos amis, ne pénètrent jamais bien avant dans le peuple. C'est pourquoi je m'attache à peindre le bien et le mal tels qu'ils se présentent à mes yeux ; le lecteur se fera lui-même la leçon bien mieux que je ne saurais et pourrais la lui faire. On me reproche d'être trop crû, mais si j'étais plus recherché, plus compassé, je ne serais pas vrai. Si l'on se donne la peine de me lire attentivement, on verra bien vite que chez moi la peinture du mal n'est pas *attrayante*, comme dans la plupart des écrivains modernes, et qu'elle doit nécessairement servir à éloigner du vice.

M. Bitzius n'avait aucune ambition d'auteur, et si son éditeur allemand, M Springer, n'avait pris soin de lui adresser les articles qui se publiaient sur son compte, il ne se serait nullement préoccupé de l'opinion des critiques. Les louanges lui étaient indifférentes, et le blâme, qu'on ne lui a pas épargné, surtout au commencement de sa carrière littéraire, ne l'attristait jamais. Plusieurs écrivains allemands, Gutzkow entr'autres, ont correspondu avec lui et sont venus le voir dans sa modeste cure. Il accueillait les visiteurs avec bonhomie, leur demandait ce qu'on faisait par *là bas*, dans *le monde*. Mais il y avait trop peu d'analogie entre lui et les lions de la belle littérature, pour que ces relations pussent être bien intimes et bien suivies. D'autres personnes, paysans, artisans, pasteurs, professeurs, nobles, même des dames de haut parage lui écrivaient pour le remercier des heureux moments qu'il leur faisait passer. Il reçut même quelques fort beaux présents de mains inconnues.

La traduction des *Nouvelles bernoises* de M. Buchon fit plaisir à M. Bitzius, parce qu'il trouvait de l'analogie entre son genre et celui que cultive avec bonheur l'auteur des *Scènes de la vie franc-comtoise*. M. Matthey, l'éditeur de la traduction française du *Miroir des Paysans*, lui ayant demandé la permission de faire quelques retranchements, il s'y est formellement opposé : « On a coupé dans mes *Uli*,

» répondit-il, on a coupé dans le *Tour du compagon Jacob*, je ne » veux pas qu'on taille encore dans le *Miroir*. Je désire être ce que je » suis, et je demande la responsabilité de chacune de mes lignes.» (1)

L'article de M. Saint-René Taillandier dans la *Revue des deux Mondes*, qui a commencé à faire connaître M. Bitzius en France, l'avait froissé et vexé : « On me fait beaucoup plus beau que je ne suis, disait-il à ce sujet, et MM. les Français, qui ne me comprennent pas, devraient me laisser tranquille; toutes ces louanges sont ampoulées.»

M. Aimé Steinlen, qui a visité plusieurs fois M Bitzius, et qui a traduit supérieurement deux de ses contes : *Hans Joggeli* et *Elsi*, avait trouvé grâce devant l'impitoyable écrivain, qui se trouvait encore à l'aise sous le costume du Pays de Vaud. Mais on le faisait souffrir en l'habillant à la française.

C'est le *Miroir des Paysans*, publié pour la première fois, croyons-nous, vers 1835, qui a fondé sa réputation. Pendant les années suivantes M. Bitzius fit imprimer ses livres à Berne, Berthoud et Soleure, ce n'est que plus tard qu'un éditeur allemand, mais d'origine suisse (2), établi à Berlin, M. Springer, ayant reconnu l'avenir qu'il y avait dans ces livres, fit agréer à leur auteur des propositions dont ils n'eurent point lieu de se repentir ni l'un ni l'autre.

Le conseil d'Etat renonce à proposer une nouvelle loi organique sur l'université. Il trouve dans sa compétence les moyens de l'améliorer, par le soin qu'on apportera à bien repourvoir les places vacantes, par le développement de la faculté des lettres et sciences, et par un système d'examens plus sérieux. S'il est possible d'établir par mesure administrative un examen d'admission constatant des études de gymnase solides, le défaut capital de l'ancienne loi sera corrigé. Alors il deviendrait inutile d'exiger l'achèvement des études philosophiques avant d'aborder des études de faculté, comme nous voyons qu'on l'a aussi décidé, contrairement à l'esprit des études universitaires. — Deux nouveaux agrégés ont ouvert des cours de droit fédéral et d'histoire suisse. Bientôt la philosophie comptera aussi un représentant de plus.

Bâle, fidèle aux traditions, ne renonce pas non plus à ce haut en-

(1) Quelques jours seulement avant la courte maladie qui l'a emporté, M. Bitzius a concédé à M. Mathey le droit de publier une traduction française de toutes ses œuvres.

(2) La librairie allemande compte dans son sein plusieurs hommes éminents d'origine suisse : Weber, à qui l'on doit l'*Illustrirte Zeitung* et plusieurs livres importants, Springer, Schulthess, Beyle, etc. — Gessner était libraire, assez mauvais, dit-on, mais il a fondé cependant une des plus anciennes maisons de la Suisse, la librairie Orell, Füssli et Comp^{e}. — La Suisse française a donné à la librairie parisienne M. Dubochet, qui fut dans le temps un des éditeurs les plus actifs, MM. Cherbuliez, père et fils, et enfin M. Marc Ducloux.

seignement, qui jadis fut tout et que le progrès menace de n'être plus rien. Un jeune philosophe aristotélique, disciple, nous dit-on, du judicieux logicien berlinois Trendelenbourg, M. Steffensen, a été appelé à remplir la chaire vacante. Dans son discours d'ouverture, prononcé le 3 novembre, il a discuté les objections élevées contre la philosophie au nom des intérêts du cœur. Il a défendu la science en homme qui en connaît le prix, mais qui en connaît aussi les dangers. Ce discours paraît avoir excité une sensation très favorable.

— La souveraineté du peuple comporte bien des interprétations : tandis que dans le canton de Vaud, la cinquième partie des électeurs représente la nation entière, à Lucerne, la volonté exprimée par le tiers des citoyens n'est d'aucun effet, parce que les deux autres tiers sont restés tranquilles. Voici ce qu'on nous écrit de Lucerne, au sujet de la tentative de réforme constitutionnelle qui vient d'échouer :

« La révision de la constitution qui avait été mise en avant contre le gré de nombreux conservateurs, a été appuyée par la grande majorité des communes ; malgré tous les obstacles apportés à l'expression de leur vœu, et quoique la votation dans les communes ait eu lieu un jour de marché, 7,600 citoyens l'ont adoptée. Ce nombre a surpassé l'attente des deux partis, car personne ne croyait qu'après les menaces de toute espèce prodiguées aux réclamants, et l'*arrestation* de leurs chefs, il put s'élever à 5,000. Et pourtant nos Messieurs n'ont eu qu'un combat de tirailleurs à soutenir, les vétérans n'ont pas donné. Le district de Lucerne n'a fourni que 800 suffrages à la révision, chiffre que la ville seule aurait donné sans peine, si elle avait voulu suivre l'impulsion de Sursée La fraction prudente des conservateurs s'est complètement abstenue, pour des raisons diverses dont je n'indiquerai que quelques-unes :

» 1° On cherchait la fusion avec le radicalisme bien plus qu'avec les éléments du parti conservateur qui avaient essayé d'exercer sur le gouvernement Sigwart une influence modératrice et qui lui avaient fait opposition ; circonstance qui faisait soupçonner des vues d'ambition personnelle (1). 2° Le comité de la ville était secret, il réclamait une obéissance absolue et certaines démarches antérieures le rendaient suspect. 3° L'intimidation n'est pas restée sans influence. Les pauvres étaient menacés de perdre leur travail, des industriels ont perdu leurs pratiques. La violence même était mise en perspective, ce qui manque rarement son effet sur la classe aisée. Aussi bien l'insuccès de la révision a-t-il été fêté par une procession militaire.»

Du reste le droit de révision n'est garanti que sur le papier. Dans

(1) Nous ne comprenons pas comment la fusion était possible sans se rapprocher d'une partie des radicaux. Les *vétérans*, dont notre correspondant parle plus haut, regretteront peut-être un jour la défiance qui les a empêché de se rallier au mouvement.

plusieurs communes, MM. les présidents ont trouvé plaisant de frustrer les réclamants de leur droit en allant se promener au lieu d'enregistrer leurs noms. Sans ces menées, il y aurait eu plus de 10,000 voix données. Les conservateurs n'ont pris part aux élections pour le conseil national que dans un des trois colléges. Les deux nouveaux députés, MM. Knüsel, avoyer, et Bucher, d'Echolzmatt, sont, du reste, des représentants avouables, des hommes de talent, quoique sans belles manières, et qui ne suivront jusqu'au bout les exagérations d'aucun parti.

Le gouvernement neuchâtelois, sentant que nous entrons dans des temps bien difficiles, n'a pas craint de s'attaquer à la fiscalité fédérale. Il a demandé que les droits d'entrée sur les subsistances soient suspendus le plus tôt possible en réclamant à cet effet l'appui des Etats confédérés. Le conseil fédéral proposera à l'Assemblée d'accueillir cette réclamation. Une société de consommation, associée à la Société de prévoyance, s'organise dans le canton de Neuchâtel. A Lausanne, une association pareille va commencer ses opérations. Le succès en est assuré, il sera d'autant plus grand que les sociétaires seront plus nombreux. Une grande association achetant meilleur marché que les revendeurs eux-mêmes, fait réaliser à ses membres une économie supérieure à toutes les prévisions. Ces institutions survivront aux nécessités qui les appellent; ainsi des misères passagères laisseront après elles un bien permanent.

D'autres besoins réclament d'autres efforts : les cités actives et populeuses de nos montagnes ne peuvent plus rester des villages. Il leur faut des moyens d'instruction à la fois pratique et littéraire, elles les cherchent dans des écoles industrielles, dont les directeurs, récemment nommés, mûriront le plan. Les premiers choix faits sont de bon augure. M. Callet, appelé à la Chaux-de-Fonds, emporte du canton de Vaud une réputation de directeur et d'instituteur confirmée par une carrière d'enseignement déjà longue M. X. Péquignot, ancien landamman de Berne, qui a renoncé en faveur du Locle à la direction de l'Ecole normale du Jura, est aussi honorablement connu dans la sphère de l'école que dans le monde politique et à l'armée. Sa vie publique et ses écrits témoignent d'une élévation et d'une mesure qui donnent aux habitants du Locle les meilleures garanties pour l'éducation de leurs enfants. L'expérience montrera bientôt, nous le croyons, qu'un certain développement intellectuel, une culture plus complète, loin de nuire à la dextérité des jeunes ouvriers, abrège les apprentissages, et que le temps qu'on lui consacrera est un capital placé à gros intérêts. — Les intérêts religieux de ces grandes populations appellent également l'attention. Croirait-on qu'une ville suisse de 14,000 ames n'ait que trois ecclésiastiques et un seul temple insuffisant? Cela s'explique par la rapidité de ses accroissements, mais cela ne saurait durer. Le synode demande que ce personnel soit doublé

par la création d'une seconde paroisse à la Chaux-de-Fonds, et qu'un nouveau poste soit établi au Locle. Ce sont des besoins urgents, qui vont être satisfaits, nous avons tout lieu de le croire. — Un projet de banque cantonale, un rapport et des propositions du gouvernement sur la question des chemins de fer, animeront la session du grand conseil. Quant à la vie littéraire, Neuchâtel ne restera pas en arrière. L'enseignement supérieur s'est enrichi d'un professeur qu'il ne nous appartient pas de louer ici : M. Edouard Desor, qui ouvrira dans quelques jours, au gymnase, son cours de géologie ; M. Kopp commencera dans quelques semaines un cours public de météorologie ; M. A. Cherbuliez répétera ici des leçons sur les derniers temps de la République romaine, qui ont été fort appréciées à Lausanne et à Genève. On parle d'autres visites encore et d'autres cours sur lesquels nous n'avons pas encore des informations bien précises. S.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

LES MERVEILLES DE LA GRACE, *ou vie d'une criminelle*, écrite par elle-même durant sa réclusion, publiée par B.-F. de Tscharner, traduite de l'allemand par J. Paroz. in-12. Neuchâtel, chez L. Meyer et Comp^e^. Prix : fr. 2»25.

Le contenu de cet ouvrage répond entièrement à son titre. Le côté saillant et remarquable dans tout ce récit, c'est le complet changement que Dieu peut produire dans le cœur de l'homme, quand celui-ci implore le pardon de ses péchés. La vie de cette femme, avant sa conversion, son crime, les circonstances qui l'ont accompagné, ne présentent, hélas ! rien de particulier ni de bien extraordinaire, et tout s'efface d'ailleurs devant l'œuvre magnifique produite par Dieu dans ce cœur.

M. Paroz raconte qu'il a visité l'auteur de ce livre, dont la réclusion à perpétuité a été commuée en un bannissement hors du canton de Berne, et qui est maintenant mariée et établie dans un canton voisin. Il a été surpris, non-seulement du degré étonnant de foi et de piété auquel Madelaine est parvenue, mais aussi de l'élévation de son esprit et de ses pensées, de la dignité de son ton et de ses manières.

Voici comment Madelaine termine le récit de sa vie jusqu'à sa conversion : elle subissait encore sa peine à la maison de force :

« Et maintenant, le soir est là, calme et tranquille, et l'esprit flotte librement sur les ailes de l'espérance et de l'amour ! O soleil, que ton coucher est magnifique, et comme tu descends glorieusement sous l'horison dans l'or du soir !... Et je suis encore ici, séparée du monde et morte au monde ! Mais le Seigneur est près de moi et sa paix est dans mon cœur..... O quelle belle et aimable soirée !.... Oui, le sang de Christ prononce de meilleures choses que le sang d'Abel »

LA DAME AUX CHEVEUX GRIS, par Henriette Cabrières. 1 vol. in-12. Genève et Paris, J. Cherbuliez. Prix : fr. 2.

M. et Mme Brenner ont demandé les conseils du Dr B* pour leur fils Gustave, « candidat en théologie, auquel le travail a fait perdre l'appétit et le sommeil. » Un changement d'air est conseillé, et les parents envoient leur fils à Beauregard, au bord du lac de Genève. C'est là qu'un roman se déroule, sous l'ombrage des sapins, au bord du ruisseau limpide et vis-à-vis de la belle vue des Alpes.

Mme Dufort, *la dame aux cheveux gris*, exerce sur Gustave une influence précieuse : « Qui aurait cru que l'éloquent prédicateur, si versé dans l'exégèse et l'herméneutique, et qui faisait de la religion l'objet de tant de méditations et d'études ; qui aurait cru qu'il eût pu, sous le rapport religieux, trouver à gagner chez une simple femme ? Ce qu'il apprenait auprès d'elle, c'était à trouver dans la foi du cœur la solution des difficultés soulevées par l'intelligence. Il était animé d'une foi sérieuse et vivante, mais la piété de Mme Dufort, épurée et fortifiée par le malheur, avait transfiguré ses sentiments et sa vie, tellement qu'elle semblait marcher en quelque sorte par la vue et non plus seulement par la foi. Non qu'elle étalât ses expériences chrétiennes complaisamment et en longs discours, elle les laissait entrevoir par échappées et comme involontairement. » Telle est la donnée morale ; mais le roman n'en serait pas un, si Mme Dufort n'avait pas une nièce, Mlle Blanche, « dont l'esprit n'avait pas moins de grâce et de distinction que sa figure et ses manières. » Il se passe bien des choses avant que les deux amants puissent se marier ; mais enfin, tout s'arrange pour le mieux, et le livre se termine comme il convient.

GESCHICHTE DER EIDGENOSSENSCHAFT, während der Zeit des sogeheissenen Fortschrittes, von 1830-1848, aus authentischen Quellen dargestellt durch Anton von Tillier *(Histoire de la confédération, depuis* 1830 *jusqu'en* 1848, par Tillier, volumes I et II. in-8°.)

Le premier volume renferme l'histoire des années 1830 à 1836, le second nous conduit jusqu'en 1847 ; le troisième et dernier volume terminera l'histoire de ces dix-huit années.

Il fallait un écrivain consciencieux, calme et impartial, mais qui eût pourtant été mêlé à tous ces événements, pour les raconter sans passion. Personne peut-être ne remplissait mieux ces conditions que feu M. de Tillier. Aucune époque de notre histoire n'a été plus remplie de divisions et de troubles intérieurs. M. de Tillier les raconte, il ne les juge pas ; mais souvent on surprend au dedans de lui un soupir. Nous aurons sans doute l'occasion de revenir sur cet ouvrage, dont il se prépare une traduction ; ainsi que sur le travail intéressant consacré à la même période par M. l'ancien landamman de Saint-Gall Baumgartner.

ERLEBNISSE EINES SCHULDENBAUERS, von J. Gotthelf *(Les aventures d'un paysan obéré)*. in-12. Berlin, Springer.

Un paysan, déjà mal à l'aise, est poussé à acheter une ferme en désarroi, qui reste grévée d'hypothèques entre ses mains. Comme il ne peut pas s'en tirer, malgré son zèle, le vendeur met à ses trousses toute la meute des gens de basoche, avocats, procureurs, greffiers, etc. Le paysan, complètement ruiné, entre ensuite comme domestique, lui et sa famille, chez un riche propriétaire. Peu à peu ses affaires se rétablissent. Voilà tout le canevas du livre, qui abonde en détails heureux, en descriptions bien faites. La morale de l'ouvrage est douce et pure, seulement nous voudrions y voir un sentiment évangélique plus prononcé. Gotthelf était avant tout artiste, il s'attachait essentiellement à prendre la nature sur le fait. Comme tous les paysans ne sont pas des anges, ses héros sont rarement des modèles. Mais Gotthelf cherche à dégoûter du mal et pour un moment du moins il y réussit.

LE ROBINSON DES PRAIRIES, ou aventures d'une famille d'émigrants anglais égarée dans les prairies de l'Amérique du nord, traduit de l'anglais, suivi du *Chercheur d'or*, avec huit lithographies à deux teintes par G. Roux. 2 vol. in-12. Prix: fr. 6. Publié par Ed. Matthey, à Berne. Paris, 1854. (Ces deux volumes font partie de la *bibliothèque choisie d'ouvrages pour la jeunesse.)*

Quoique essentiellement écrit en vue de la jeunesse, cet ouvrage nous a beaucoup rappelé les romans américains de Cooper. Le récit présente le genre d'intérêt du *Robinson suisse*. En effet, nous avons également ici une famille entière, et les chasses, les pêches, les excursions, les découvertes se succèdent rapidement les unes aux autres ; seulement, le *Robinson des prairies* reste dans le vrai en ce qui touche l'histoire naturelle ; c'est un mérite dans un livre destiné à être mis entre les mains de jeunes gens qui n'ont pas encore sur ce sujet des notions bien claires.

Le *Robinson des prairies* veut essentiellement amuser et instruire. Le *Chercheur d'or*, outre ces deux qualités, renferme une leçon morale. C'est l'histoire d'un jeune homme qui avait un sort assuré et une position agréable en Europe, mais qui, rongé par la vanité et l'amour de l'argent, s'en va en Californie pour y faire fortune. En route déjà, tous les accidents les plus malheureux pleuvent sur lui ; mais c'est dans le pays de l'or surtout qu'il se trouve aux prises avec l'adversité. Le chercheur d'or voit enfin qu'il a eu tort de souhaiter plus qu'il ne possédait déjà ; la verge a produit son effet, et il s'en revient en Europe corrigé et bien disposé.

Neuchâtel. — Imp. de H. Wolfrath.

DES PROJETS DE CODE CIVIL

DANS LES CANTONS DE ZURICH ET DE NEUCHATEL.

Livres II et III. Code de Zurich. — *Livres I et II*. Code de Neuchâtel.

Droit de famille. — Droits réels [1].

Au moment où nous écrivons, le travail de législation qui s'opère dans les deux Etats, a fait de nouveaux progrès. Le grand conseil de Zurich a définitivement adopté le Livre III de son code, comprenant *le droit des choses*. La seconde et dernière partie du code de Neuchâtel, qui traite des obligations, est rédigée en un projet dont le grand conseil a déjà voté un bon nombre d'articles. Dans cette seconde partie, dont les matières sont en général de celles qui ont un caractère plus cosmopolite que national, la coutume neuchâteloise peut se réjouir d'avoir conservé une si grande place. Le titre du Contrat de mariage y figure, et reproduit avec une fidélité à peu près complète le système matrimonial de la coutume. Tout fait prévoir que le grand conseil ne le changera pas, et nous pouvons donc, dès à présent, nous occuper de ce sujet, un des plus intéressants du droit privé.

Ce n'est pas dans un code civil qu'il faut chercher les dispositions d'une législation, les convictions d'un peuple quant aux garanties de la liberté individuelle. Cela s'écrit surtout, quand cela s'écrit, dans les constitutions et dans les lois de procédure crimi-

[1] Voyez les articles précédents, pages 259 et 545.

nelle. Mais le droit civil touche à ces questions par la matière des tutelles et de l'interdiction des majeurs. Il ne serait pas hors de propos d'étudier sur ce point les deux codes dont nous nous occupons, si d'autres sujets, plus directement propres au droit civil, ne demandaient pas tout le temps et tout l'espace dont nous pouvons disposer. Il nous suffit de signaler la différence dans l'organisation des autorités tutélaires. A Zurich, comme presque partout dans la Suisse allemande, les communes ont la direction des tutelles, sous la surveillance des pouvoirs exécutifs. A Neuchâtel, sous le code comme sous la coutume, comme en France et dans les pays français, l'autorité tutélaire est une fonction judiciaire, exercée par les tribunaux, dans des formes qui, moins sévères sans doute que les formes de la procédure contentieuse, ne permettent cependant pas ces allures libres et toujours plus ou moins arbitraires qui sont le privilége de toute fonction administrative.

Les deux systèmes ont leurs avantages. On ne peut méconnaître que les communes ne soient naturellement portées à exercer sur la gestion des tutelles une surveillance proportionnée à l'intérêt direct qu'elles ont elles-mêmes à la conservation des biens de leurs ressortissants, que d'ailleurs les pouvoirs administratifs ne soient mieux placés que des tribunaux pour *administrer* des biens. Mais le danger est dans l'arbitraire où glissent trop facilement des corporations intéressées, dans les restrictions trop nombreuses qu'elles apportent aux pouvoirs et par conséquent à la responsabilité des tuteurs, surtout dans les empiétements inévitables qu'elles se permettent sur les droits des familles et la liberté des individus. A Neuchâtel sans doute, où l'autorité tutélaire est toute entière dans les mains des justices de paix, les intérêts des mineurs ne sont pas toujours assez garantis, et nous préférerions qu'on leur eût adjoint, comme en France, un conseil de famille; mais nous aimons encore mieux voir un tribunal s'occuper d'affaires privées comme tribunal, c'est-à-dire, avec des habitudes d'enquête rigoureuse et de droit strict, que d'autoriser des pouvoirs administratifs à porter leurs yeux et leurs mains de maîtres dans les secrets des familles et sur les biens des particuliers.

A notre époque, le droit de famille se concentre essentiellement dans le mariage. La puissance paternelle n'est plus qu'un fait moral, peu susceptible d'être établi et défini par la législation, et qui

ne joue dans l'ordre civil qu'un rôle subordonné. Les rapports du père aux enfants qui, dans l'austère discipline du droit romain, donnaient lieu à beaucoup d'institutions particulières, ne sont plus qu'un analogue de la tutelle, finissant comme celle-ci à la majorité.

Mais le mariage a pris, en revanche, une importance qu'il n'avait pas en droit romain. Le mariage romain, malgré les belles définitions des jurisconsultes, ne réalisait point civilement l'unité morale qui devait y présider. Les époux co-existaient sans mêler leur vie civile et n'entraient en relations d'intérêt que par l'institution conventionnelle de la dot. Il appartenait aux peuples germaniques, sous l'influence du christianisme et de leur développement social, de reproduire extérieurement, sous mille formes diverses du droit privé, la communauté interne qui fait l'essence du mariage.

Nous ne pouvons entrer dans le détail infini des phases qu'a parcourues le droit matrimonial. Il n'est pas en Europe de nation si petite, de province si dépendante, de ville si peu considérable, pourvu qu'elles aient eu en quelque façon leur autonomie, qui ne se soient fait leur droit à cet égard, et qui ne s'y soient attachés avec plus d'opiniâtreté qu'à toute autre partie de leur législation. A Zurich, avant la promulgation du code, il existait sur ce sujet une multitude de coutumes particulières : et ce n'a pas dû être une des moindres difficultés de la rédaction, que de trouver un système qui tînt suffisamment compte de tout ce que chacune de ces coutumes pouvait avoir d'utile à conserver.

Le premier problème qu'avaient à résoudre, ici comme partout, les fondateurs d'une législation nouvelle, c'était celui de la forme de célébration du mariage. A Neuchâtel, jusqu'à la révolution de 1848, on n'avait jamais reconnu comme valable que le mariage ecclésiastique, et l'on ne faisait pas même exception pour les mariages contractés dans des pays étrangers, où la célébration civile était la seule forme légale. Mais, du moment où le droit français devait devenir la base de la législation future, il n'était plus douteux que le mariage civil ne dût se substituer au mariage ecclésiastique ou exister simultanément avec lui. La liberté religieuse exigeait d'ailleurs qu'on permît aux membres des confessions dissidentes, et même à ceux qui pouvaient n'appartenir à aucune

confession, d'entrer et de vivre à Neuchâtel dans un état de mariage légal. Malgré les répugnances très vives d'une grande partie de la population, et à l'occasion d'une pétition de partisans des Eglises libres, une loi votée le 30 décembre 1851 fit de la célébration devant l'officier de l'état civil la seule forme reconnue de célébration du mariage. Le mariage ecclésiastique devint indifférent à la loi civile.

A Zurich on a opté pour un autre système, qui nous paraît tout aussi favorable à la liberté des cultes et bien plus conforme aux besoins religieux des populations suisses. Le mariage devant l'Eglise est resté le mode régulier de célébration; par exception, dans le cas où des motifs de conscience empêchent les époux de paraître devant l'Eglise pour y contracter leur union, la déclaration de leur consentement a lieu devant le tribunal. Le mariage civil n'est donc ni obligatoire ni régulier : c'est une institution exceptionnelle, que le législateur a tenue pour nécessaire, mais qu'il espère voir très rarement appliquée.

Nous ne pouvons examiner ici la question tant discutée : est-il de l'essence du mariage, aux yeux de la société, que le mariage ait été contracté dans les formes ecclésiastiques ? Mais ce qui est évident, sans discussion, c'est qu'il ne peut pas être contraire à l'essence du mariage, aux yeux de la société, qu'il ait été contracté dans ces formes. La société peut être indifférente au mariage religieux ; elle ne saurait lui être hostile. Qu'est-ce donc qui l'empêche de reconnaître, auprès du mariage célébré civilement, le mariage célébré devant l'Eglise ? Le mariage n'est pas un acte; c'est un état. Le mariage ne se constitue pas par la déclaration des époux faite dans telle forme convenue, mais par leur volonté intérieure, manifestée dans la vie commune. Il importe à la société que cet état commence par un acte extérieur, qui le rende public : mais il ne lui importe pas que cet acte solennel soit purement civil plutôt que religieux. Et quand la société peut, sans cesser d'être humaine et libre, laisser sous la sauve-garde de la religion le grand contrat sur lequel elle se fonde elle-même, il nous semble qu'elle devrait s'empresser d'accepter ce bénéfice.

Le divorce, admis depuis la réformation par les états protestants, était réglementé jusqu'ici, à Zurich et à Neuchâtel, par des dispositions très analogues, issues de la même source. Zurich a

conservé, et peut-être étendu, dans son code, les mêmes causes de divorce que reconnaissait le droit antérieur. Neuchâtel a été plus large sans doute que ne l'exigeait la haute doctrine de l'indissolubilité du mariage : mais si, sur certains points, il est allé au-delà de ce que permettaient les ordonnances matrimoniales de la réformation, on peut dire qu'en somme il a rendu le divorce plus difficile. A cet égard, nous ne pouvons nous empêcher de voir dans le code neuchâtelois une supériorité : le mariage dissoluble n'est pas un vrai mariage ; et si, *à cause de la dureté des cœurs,* il a été jugé bon que le mariage pût cesser pour un seul motif, ce n'est pas favoriser l'austérité des mœurs, ce n'est pas respecter le mariage, que d'ouvrir la porte aux instincts mauvais qui demandent à renverser cette barrière. Le code de Zurich ne fait de la séparation de corps qu'un acheminement au divorce ; pourquoi ne s'en être pas servi comme du remède principal aux inconvénients des mariages malheureux ? Tout ce qu'on peut dire en faveur du divorce se réduit à ceci : il ne convient pas de contraindre à l'association extérieure du mariage des époux entre lesquels n'existe plus l'association morale et pour qui la vie commune est un supplice ou un danger. La séparation de corps pourvoit pleinement à ce besoin. Mais elle ne donne pas lieu à ce scandale, révoltant même pour des esprits éloignés du christianisme, d'un époux remarié sous les yeux de son premier époux, vivant aussi bien que lui.

C'est dans ses effets quant aux biens, que consiste le caractère proprement juridique du mariage.

A Zurich, comme à Neuchâtel, comme partout dans l'Europe moderne, le mari est tuteur de la femme et chef de la communauté conjugale. Mais on ne peut dire qu'à Zurich il y ait précisément communauté. Le mari administre les biens de la femme, qui restent distincts des siens : il devient propriétaire des revenus de ses propres biens et de ceux de sa femme, ensorte qu'en réalité rien n'est commun, sinon parce que le mari est obligé d'entretenir sa femme et sa famille. Peut-être, nous l'ignorons encore, le code accordera-t-il certains droits de survie à l'un des époux sur les biens du prédécédé : mais ce ne serait qu'à titre de succession et non à titre de communauté. En revanche, la femme n'est point tenue des dettes que contracte le mari, et la restitution inté-

grale de son bien lui est garantie, même par des hypothèques à la prestation desquelles le mari peut être contraint.

Que si nous demandions à un théoricien, pénétré de l'unité du mariage et de la famille, de construire un système de communauté matrimoniale, voici, pensons-nous, ce qu'il nous répondrait:

« Le mariage est un contrat libre, dont les effets, quant à la personne des époux, ne peuvent être remis à leur arbitraire, mais qui ne doit emporter, quant à leurs biens, d'autres conséquences que celles qu'ils ont voulues. De même que, hors mariage, chacun des époux a été libre de disposer de ses biens, de même, en contractant un mariage dont il pouvait s'abstenir, il est libre d'en faire tel usage qu'il lui convient. Aussi doit-il être permis aux époux de stipuler par contrat de mariage les effets qu'ils jugent à propos de donner à leur union.

» Mais s'ils se sont tus, si, ne prenant garde, comme d'ordinaire, qu'aux rapports personnels dans lesquels ils voulaient entrer, ils ont négligé de s'entendre sur ce que deviendrait leur fortune, alors il faut que la loi supplée à leur volonté, en attribuant à leur mariage des effets sévèrement conformes à l'essence du mariage lui-même.

» Or le mariage, c'est la communauté de toutes choses entre le mari et la femme, égaux l'un de l'autre, quoique l'une sous l'autorité de l'autre. Mais ce lien, personnel aux époux, qui ne dure pas plus longtemps qu'eux, qui ne s'étend pas à leurs familles, ne doit pas entraîner des conséquences qui leur survivent. Tant que subsiste un des époux, il faut qu'il ait la même situation, les mêmes avantages dont il jouissait pendant le mariage; mais après sa mort, il faut que les deux familles retrouvent les biens que chacun des époux, en les apportant dans la communauté, n'avait pas voulu enlever à sa famille pour les transporter dans une autre. »

La coutume de Neuchâtel, née d'elle-même et non des spéculations de la science, a trouvé et appliqué ce système avec une fidélité dont nous doutons qu'on ait l'exemple ailleurs. Elle laisse aux époux une parfaite latitude pour régler leurs rapports par contrat de mariage selon leurs convenances. A défaut (et les contrats de mariage, fréquents dans d'autres pays, sont rares à Neuchâtel), elle établit entre les époux une communauté dirigée par le mari, mais dont la femme est véritablement participante. Tous les biens

des époux deviennent communs, mais seulement quant à la jouissance : chacun d'eux en retrouve le capital intact à la dissolution du mariage. La communauté s'accroît de toutes les économies et de tous les gains des époux : la femme partage avec le mari la propriété de ces *acquêts*, de même qu'elle concourt par son travail, par sa vigilance intérieure, à la prospérité de la maison.

Le mari, tuteur de la femme et administrateur de ses biens en est responsable. Si la communauté, au lieu de s'accroître, subit des pertes, c'est lui qui supporte la totalité du déficit.

A la mort de l'un des époux, le survivant reprend ses biens propres, sa moitié d'acquêts, et rien de plus, sinon une certaine portion du mobilier. Mais il conserve en usufruit, sa vie durant, tantôt la moitié, tantôt la totalité de la fortune du prédécédé, suivant qu'il existe des enfants ou qu'il n'en existe pas.

A ces traits on reconnaît peut-être le tableau que nous tracions tout à l'heure: égalité de la femme et du mari, qui ont la même part aux bénéfices de la communauté et les mêmes droits de survie ; autorité du mari, qui administre les biens communs, mais sous sa responsabilité ; respect des droits des deux familles, qui conservent l'une et l'autre les biens de l'époux auquel elles sont liées, et qui ne les voient pas passer, par les mains de l'autre époux, dans une famille étrangère ; enfin, par l'usufruit du survivant, consécration de la volonté du prédécédé, de la communauté persistant après la mort de l'un jusqu'à la mort de l'autre.

Mais voici un trait plus sévère, un de ceux que nous avons entendu appeler les institutions *doriennes* du droit neuchâtelois. Dans aucune législation, à notre connaissance, les dettes du mari ne peuvent obliger la femme. A Neuchâtel, c'est le contraire : la femme est de plein droit débitrice subsidiaire des obligations contractées par le mari pendant la communauté, ensorte qu'à défaut des biens du mari, ses créanciers saisissent ceux de la femme.

Aux yeux du droit pur, c'est injuste et illogique. La femme ne peut empêcher le mari de contracter des dettes, et les dettes sont chose personnelle à celui qui les contracte. Pour la raison supérieure, qui voit dans l'unité de la famille une réalité, pour les sentiments profonds qui veulent mettre en commun, dans le mariage, les biens et les maux, les gains et les pertes, c'est justice et vérité. Et pour l'esprit politique, qui se rend compte des bases

du crédit public, des tentations et des facilités de fraude, c'est sagesse.

Si, par quelque côté, le droit coutumier neuchâtelois mérite d'être connu, les bases qu'il donnait au crédit public sont au premier rang. Très imparfait sous le rapport des garanties réelles, dont il n'avait pas besoin, il avait réussi pourtant à procurer à une population industrielle l'argent dont elle manquait. Les garanties qu'offrait un débiteur, c'était lui-même et sa famille, sa parole et son travail, la parole et le travail de sa famille, liée envers lui et envers son créancier par ces deux chaînes inconnues ailleurs: l'obligation subsidiaire de sa femme et l'hérédité nécessaire de ses enfants. Le créancier d'un homme était par là même créancier de sa femme, ensorte qu'aucun pacte frauduleux ne pouvait, comme ailleurs, faire passer dans les mains d'une femme riche les biens d'un mari insolvable: il était à perpétuité créancier de ses descendants, ensorte que ses deux débiteurs ne lui échappaient pas même par la mort. Que ces institutions aient été voulues et calculées dans un but économique, nous ne le pensons pas: elles se sont produites par la seule force du passé, par cette ferme conviction de l'unité de la famille qui avait ses racines dans l'indivision primitive; mais, avec le temps, on a fort bien su en apprécier la valeur pour le crédit neuchâtelois, et les défendre contre les agressions des idées étrangères. En 1849, l'hérédité nécessaire a disparu: l'hypothèque française l'a remplacée. Mais l'obligation subsidiaire de la femme subsiste encore; et le projet de code la maintient pour l'avenir.

Après le droit de famille, la partie la plus nationale de toute législation civile, c'est le droit de succession. Le code de Zurich n'est pas encore parvenu à ce point. Mais la propriété immobilière, qui était aussi le lien antique des familles, qui participe à la persistance du sol auquel elle s'applique, la propriété immobilière, avec les droits réels qui lui font cortége, appelle un juste intérêt. De nos jours, les biens ne se sont pas tant mobilisés encore que la base de toute fortune nationale ne soit dans la propriété foncière; l'ancien amour de la terre maternelle ne s'est pas tellement éteint en nous, que nous ne comprenions plus l'importance qu'attachaient nos ancêtres aux transports de propriété, et qui se manifestait par tant de symboles pittoresques et tant de restrictions rigoureuses.

Dans tous les pays de l'Europe, la propriété foncière a passé,

depuis la conquête, par des phases analogues, avec une rapidité diverse. Le sol possédé par les décurions romains, occupé par leurs colons, partagé ensuite inégalement entre eux et les vainqueurs, se divisa en alleux et en censives, terres libres et terres sujettes, jusqu'au moment où, à force de transformations, de concessions et de violences, il n'y eut plus *de terre sans seigneur*. Mais, de ce moment aussi, le sol recommença à s'affranchir avec les hommes, jusqu'à l'époque où, le souverain se distinguant de plus en plus du propriétaire, il n'y eut plus que des terres libres, que des propriétaires aussi absolus que le *dominus* du droit romain.

Neuchâtel n'avait pas attendu sa révolution pour arriver là. La terre y fut réellement libre longtemps avant que, par le rachat des cens, le vestige principal de la servitude originaire se fût effacé. Les cens et les lods subsistaient après l'état de choses qui les avait fait naître: signe de propriété utile pour les savants et les gens du métier, pure redevance ou impôt pour les tenanciers eux-mêmes. Car le propriétaire foncier était maître de disposer de son fonds, d'en user et d'en abuser, comme l'eût fait un propriétaire d'alleu; et les Articles généraux de 1707, qui mirent les *reconnaissances* à la charge du Prince et les firent tomber en désuétude, marquent peut-être le moment où le souvenir de la propriété universelle du Prince cessa de vivre véritablement dans la population [1]. Mais enfin les cens ont subsisté jusqu'en 1849; les lods subsistent encore; et les cens et les lods ne sont autre chose que la condition imposée par le seigneur au tenancier, que la reconnaissance perpétuelle du droit primitif du seigneur sur la terre dont il concédait la jouissance.

Aujourd'hui, ce qui n'était déjà plus qu'une fiction a cessé d'être. Le particulier, propriétaire d'immeubles, n'a plus à reconnaître qu'il les tienne d'une autre source que de son droit. Mais un fruit utile de l'ancienne notion s'est produit sous la coutume et se conserve dans le projet de code. La propriété immobilière ne

[1] La reconnaissance consistait, comme le mot l'indique, dans la déclaration des propriétaires, qui confessaient dans un acte écrit la nature et la quotité des cens dus par leurs immeubles. Le prince pouvait exiger en tout temps ces reconnaissances, dont les frais étaient à la charge des propriétaires. En 1707, le prince s'engagea à en supporter les frais.

peut se transférer d'une personne à une autre que par un acte public, passé devant notaire. C'était un souvenir des formes germaniques du transport, qui ne pouvait avoir lieu que par l'investiture publique devant l'assemblée des hommes libres; c'était plus encore un hommage rendu au seigneur, sans l'approbation duquel le tenancier n'avait pas la faculté d'aliéner; une garantie de ses droits, auxquels des aliénations clandestines auraient pu porter atteinte. Aujourd'hui, c'est une mesure d'utilité publique, plus propre que toute autre à assurer les transactions, à donner au crédit les bases réelles sur lesquelles on veut le faire reposer. Aucune aliénation ne peut s'opérer sans acte authentique; bien plus, d'après le projet de code, qui consacre un principe déjà reconnu par la pratique, les immeubles ne peuvent être vendus sous aucune condition suspensive ou résolutoire, et la propriété est irrévocablement transférée lors même que le prix n'en aurait pas été payé. En France, l'aliénation est parfaite par le seul consentement, et rien n'empêche par conséquent les transferts de propriété de rester secrets; la vente y est perpétuellement résoluble pour défaut de paiement du prix, et les tiers-acquéreurs et créanciers hypothécaires ne sont pas sûrs de conserver un seul jour le bien ou le gage sur lequel ils comptaient; en France, les inventions modernes n'ont pas su procurer au crédit des garanties pareilles à celles qu'un passé féodal a léguées au code neuchâtelois.

Le code de Zurich, sur les pas de son ancienne législation, atteint plus de perfection encore. La propriété, et non-seulement la propriété, mais toute espèce de servitudes sur des immeubles, ne se constituent que par un acte public, inscrit au registre foncier *(Grundbuch)*. Jusqu'à cette inscription, il n'existe que des obligations de livrer qui ne sauraient nuire aux tiers. A Zurich comme à Neuchâtel, ce sont les formes historiques, les développements des institutions primitives qui ont préparé la voie aux calculs utilitaires de la législation moderne. De plus en plus les regards se tournent vers les questions économiques; le droit pur, la science du juste et de l'équitable, qui mesure à chaque individu sa sphère égale à celle de tous les autres sur la seule mesure de la raison absolue et sans s'informer des résultats, se laisse peu à peu pénétrer par la science de l'utile, qui demande compte à toutes les institutions du bien ou du mal qu'elles font à la prospérité sociale.

Peu de problèmes agitent les esprits autant que ceux du crédit public. Et peu de vérités sont, en cette matière, aussi bien établies que celle-ci : il importe que la propriété foncière, que tous les droits réels, unique objet de l'hypothèque, devenue l'aliment principal du crédit, soient constatés aussi publiquement et aussi sûrement que l'hypothèque elle-même.

L'hypothèque du droit zuricois était, d'ancienneté déjà, ce qu'elle est devenue dans les législations modernes : publique et spéciale. A cet égard, le code n'avait pas de grands progrès à faire, car l'institution essentielle des registres hypothécaires l'avait précédé de longtemps. L'hypothèque neuchâteloise ne présentait pas les mêmes avantages. Sans doute elle ne pouvait se constituer que par acte authentique; mais comme elle n'était pas inscrite, elle n'acquérait point une véritable publicité. Ses effets d'ailleurs, composé bizarre qui étonnerait justement tout jurisconsulte étranger, quoiqu'ils ne fussent pas sans raison d'être, lui enlevaient son utilité principale. Aussi, en 1830 déjà, un projet de loi en proposait l'abolition pure et simple, et ne fut rejeté, dans le Corps-Législatif, que par une minorité, suffisante, aux termes du réglement, pour empêcher une innovation. Après la révolution, en 1850, une loi votée par le grand conseil introduisit à Neuchâtel un système hypothécaire calqué sur le code civil français, avec élimination toutefois des hypothèques légales et des priviléges non inscrits. Cette loi mit fin à l'*engagère* (ou vente avec faculté de rachat), qui avait jusques-là tenu assez souvent lieu d'hypothèque. On ne peut s'en plaindre : la suppression de l'hérédité nécessaire appelait un autre mode de garantie, et, dans un pays où les immeubles représentent des valeurs considérables, il était à propos de profiter de cette source naturelle de crédit.

Il nous reste à mentionner quelques institutions destinées à périr l'une après l'autre, mais trop caractéristiques pour être oubliées. Le retrait lignager a subsisté à Neuchâtel jusqu'en 1852. On sait en quoi il consistait. Le plus proche héritier (preume) du vendeur d'un immeuble avait le droit de se substituer à l'acquéreur dans la propriété de l'immeuble vendu, en lui remboursant le prix qu'il en avait payé. Le retrait lignager se retrouve déjà dans la législation mosaïque, d'où l'on s'était imaginé que les nations européennes l'avaient emprunté. C'est la loi commune, sous

des formes diverses, de tous les peuples primitifs, qui ne séparent pas les immeubles de la famille à laquelle ils appartiennent, qui ne permettent pas au possesseur actuel d'un immeuble d'en priver ses parents, possesseurs à l'avance, avec lui, du bien de leurs ancêtres. On ne se détache point sans regret de ces vestiges des temps anciens; mais il faut s'en détacher. Le retrait lignager, comme toutes les restrictions au commerce des biens, n'atteignait plus son but dans une époque où la société ne vit que d'échanges, où l'on peut dire que la prospérité des nations est en raison de la rapidité avec laquelle les biens y passent de mains en mains. Aussi, quoique subsistant dans la loi, ne s'exerçait-il plus que dans des cas très isolés.

Dans les *réemptions* se manifestaient le même respect de la propriété foncière, le même désir de la conserver à celui ou à la famille de celui qui se trouvait obligé de l'aliéner. La coutume neuchâteloise accordait au débiteur, dont les créanciers avaient saisi un immeuble en paiement, la faculté de le recouvrer pendant l'an et six semaines, en payant sa dette. Dans ce moment encore, en vertu de lois qui ne sont pas abrogées, mais qui ne tarderont pas à l'être, un débiteur peut *réemptionner* son immeuble pendant les six mois. Cette faculté est en relation avec le mode de poursuites et de paiement forcé qui a subsisté à Neuchâtel jusqu'à aujourd'hui. Un débiteur ne peut être contraint à s'acquitter en argent: ses créanciers n'ont que le droit de saisir ses biens en nature au taux de l'évaluation du juge. Ici encore, la législation nouvelle va sans doute substituer au mode ancien le système plus logique de la vente des biens du débiteur et du paiement en argent. Les débiteurs y perdront: les créanciers y gagneront-ils autant? C'est la loi des temps modernes: le niveau de l'utilité sociale passe sur le corps des individus.

J.

L'OMNIBUS DE CHÊNE

TROISIÈME ET DERNIÈRE PARTIE (1).

—

IX. — Jacques se trouve être démocrate et pas radical.

Trois mois s'étaient écoulés depuis la rencontre fatale. Les foins étaient coupés, les blés fauchés, et la maîtresse de pension de Jeanne était morte en laissant vingt mille livres de rente à des cousins à la mode de Bretagne qu'elle possédait dans le Northumberland ; la vieille parente de Jacques se portait à merveille et ne reprochait plus à son neveu de venir la voir trop souvent ; le poète Amiel collectionnait les graines de fleurs rares qu'il prenait pour des grains de mil ; le peintre Hornung expliquait à ses amis C..... et M...... pourquoi il venait de faire un voyage à Paris ; et le cocher Boccard arpentait toujours du matin au soir la route de Chêne.

Jusqu'ici tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, mais Jacques n'était point heureux. Il ne voyait plus son père que de temps en temps, car un nuage s'était amassé entr'eux depuis la scène de l'omnibus, et n'osant se parler de cette aventure, qui remplissait cependant toutes leurs pensées, ils éprouvaient l'un en face de l'autre un malaise douloureux. Le pauvre jeune homme n'osait se jeter non plus dans les bras de sa mère, une nature simple et droite, une fille du devoir, comme dirait notre excellent poète Olivier, et qui ne pouvait donner à son fils que des leçons de résignation et de courage. Or ce qu'il cherchait

(1) Voyez les articles précédents, page 665 et 729.

alors, c'étaient surtout des conseils de révolte et de faiblesse : aussi, ne sachant où les trouver, il restait seul. Il errait comme une âme en peine au bord de l'Arve, cet odieux torrent savoyard qui donne aux plus heureux des velléités de suicide, et là, muet, immobile et morne, il regardait l'eau rouler. Il eût peut-être fini par s'y jeter tout à fait, sans un de ces hasards singuliers qui prouvent la Providence.

Un beau matin il eut soif, et en passant devant un café quelconque, il lui prit la fantaisie d'y entrer. Il n'avait jamais mis le pied dans ces établissements incommodes où l'on a le triple désagrément de lire des journaux, de se rafraîchir devant une foule d'inconnus et d'entendre parler politique. Il trouvait plus épicurien de prendre son café chez lui, en pantoufles et en tarbouch. Chacun son goût, dit le proverbe, et le proverbe a toujours raison. Ce jour-là, cependant, Jacques se sentit une telle sécheresse au gosier, qu'il alla s'asseoir dans la salle enfumée. Après les premières nausées que lui donna cet air fétide, il se mit à regarder autour de lui. Un garçon accourut et lui dit niaisement :

— Monsieur prendra-t-il de la bière ?

Jacques aurait volontiers étranglé le garçon. Il éprouvait pour cette liqueur jaune, amère et épaisse, la profonde répugnance qu'inspire l'eau claire aux étudiants vaudois. Il demanda du vin de Bourgogne. Puis il se mit à regarder les bourgeois éparpillés autour de lui. Ce spectacle parut énormément lui déplaire. Enfin il avisa au fond de la salle un visage de connaissance. C'était un rédacteur du *Journal de Genève* qui trinquait avec un radical déclaré. Quoique Jacques ne s'occupât aucunement de politique, il avait trop vécu dans le monde genevois pour ne pas comprendre qu'il assistait à quelque chose d'extraordinaire. D'ailleurs, ne s'en fût-il pas douté, les yeux des spectateurs le lui auraient dit, car ils étaient tous fixés sur les deux trinqueurs. Il se mit donc lui-même à les considérer, s'étonnant de son propre étonnement, bien plus que de cette circonstance au fond parfaitement naturelle.

Après avoir trinqué tout le long d'une cruche vidée, le conservateur et le radical s'étant serré cordialement la main, se séparèrent. Jacques saisit alors au passage le rédacteur du *Journal de Genève,* qu'il avait connu étudiant, et lui dit :

— Aimes-tu toujours le vin de Beaune ?

— Toujours, répondit le publiciste la main sur le cœur.

— Hé bien! mets-toi là, je te prie et causons.

— *Prosit*, mon ami, ton invitation me duit et me rallègre.

— Ah ça, fit Jacques en entrant brusquement en matière, tu es donc devenu radical?

— Mon ami, permets, répondit le publiciste en rapprochant son pouce de son index et en levant les autres doigts : tu n'entends rien à la politique!

— Oh! pour cela, d'accord. Mais je demande à m'éclairer : l'homme avec qui tu trinquais tout à l'heure est radical, n'est-ce pas?

— Non, non, non! dit le publiciste en buvant à petits coups.

— Alors qu'est-il donc?

— Dé-mo-crate.

— Tiens! et toi?

— Moi aussi.

— Mais si vous êtes tous radicaux.....

— Démocrates.

— ..... Ou démocrates, c'est tout comme, vous êtes tous d'accord.

— Ouf, quelle erreur! s'écria le publiciste en vidant son verre d'un seul trait. Fais de la peinture, mon bon, fais de la peinture! Et surtout bois frais, pour te maintenir en belle humeur!

— Mais enfin explique-moi.....

— Oui, mon ami, nous allons t'expliquer. Il n'y a plus que deux partis à Genève, les démocrates et les radicaux!

— Les bonnets blancs et les blancs bonnets?

— Allons! pas de calembourgs; laissons cela aux académiciens et à monsieur le Procureur-général de la République. Veux-tu me permettre quelques interpellations?

— Interpelle!

— Tiens-tu à livrer le temple de Saint-Pierre aux catholiques, à voir nos fonds dilapidés, à demeurer dans un repaire de réfugiés et de Savoyards, à vivre dans une émeute en permanence, à voir l'horizon se rembrunir, et le char de l'Etat.....

— Naviguer sur un volcan, je connais la phrase.

— Y tiens-tu?

— Pas le moins du monde.

— Donc tu es démocrate. Tiens-tu à mettre au timon des magistrats honorables, à sentir ton argent en mains sûres, à voir cesser les discordes fatales qui.....

— Oh ! pour cela, oui, de tout mon cœur.

— Donc tu es démocrate. Une dernière question. Aimes-tu M. James Fazy ?

— Je ne l'ai vu de ma vie.

— Donc tu n'as pas de raison pour l'aimer : tu es démocrate. Messieurs, fit alors le publiciste en s'adressant à un groupe de jeunes gens sérieux, je vous présente mon ami Jacques Bastian, qui est des nôtres. Avant trois mois, Genève est à nous !

Jacques se prêta volontiers aux serrements de main de ces jeunes gens, car il avait son idée.

— Connais-tu Duvilliers, dit-il au publiciste exalté.

— Qui ne connaît Duvilliers ?

— Est-il démocrate ?

— Il est ce que nous sommes. Comme M. Prud'homme, son confrère de Paris, il lit son journal tous les matins pour savoir ce qu'il pense. Mais pourquoi me demandes-tu cela, au nom du ciel?

— Pour m'éclairer, dit Jacques en souriant. Puis il se jeta dans les bras du publiciste et lui dit avec effusion :

— Ah ! mon ami, la belle chose que la politique!

X. — A quoi sert le *Journal de Genève*.

Trois mois, disions-nous donc, s'étaient écoulés depuis la scène de l'omnibus. Jeanne avait suivi le conseil de l'in-folio non-seulement dans la triste circonstance dont nous avons eu à nous entretenir, mais dans toute sa vie. Elle s'était rapprochée de son père qu'elle finit par aimer tout à fait. Elle l'avait prié de l'accompagner tous les matins à la ville et tous les soirs à la campagne. Duvilliers n'avait pu s'y refuser, pour prévenir les nouvelles tentatives de l'amoureux ambulant et les colères des hommes intègres du cercle. De là mille conversations charmantes, où le père s'était attaché à la fille et se laissait remorquer par elle tout en croyant la dominer. Jeanne trouvait dans l'accomplissement de son devoir filial une paisible et patiente résignation ; or on sait que la résignation touche à l'espérance.

Car elle n'avait point oublié Jacques; le lecteur ne le voudrait pas, ni le cœur humain, qui est souvent de l'avis du lecteur. Vous avez tous, mes amis, une pensée bien aimée que personne au monde ne vous a gâtée en y touchant; vous la tenez dans un coin de votre âme et ne la mêlez point à vos œuvres du jour; vous craindriez de la profaner en la regardant sans cesse; aussi la cachez-vous non-seulement à votre meilleur ami, mais à toute cette partie de vous-même qui appartient aux autres, à l'homme d'affaires, à l'homme du monde, qui vit en vous et n'est pourtant pas vous. Puis, quand vous êtes seul, mais bien seul, séparé de la foule d'abord, puis du *moi* qui est à elle, dans vos promenades solitaires ou dans votre cabinet bien fermé — alors, mais alors seulement, vous courez comme l'avare à votre cachette, vous en sortez le trésor inconnu, et vous goûtez, à le contempler longtemps et à le contempler seul, un bonheur ineffable. « Aie un asile en toi, » dit le poète et il dit bien. Cet asile, nous l'avons tous, nous y gardons ce que nous avons de meilleur, comme dans un sanctuaire impénétrable — et c'est là que Jeanne avait mis son amour.

Ainsi vivaient le père et la fille, lorsqu'un beau matin, on apporta, comme d'habitude, le *Journal de Genève* à M. Duvilliers, route de Bonneville. Notre conservateur approcha son fauteuil de la fenêtre et se mit à lire, selon sa coutume, la feuille quotidienne qui lui servait de conscience, depuis l'épigraphe jusqu'au nom de l'imprimeur. Cette première lecture achevée, il la recommença plus lentement, pour en déguster chaque phrase, en poussant de temps en temps un petit murmure d'adhésion. Enfin il s'interrompit en criant dans un accès d'enthousiasme :

— Bravo, bravo, superbe, sublime! Et ces fripons qui nous accusent d'exclusisme! Voilà ce que je pense, voilà ce que nous pensons. Que demandons-nous en effet, Betsy? ajouta-t-il en s'adressant à sa fille. La perte de nos priviléges, l'anéantissement de nos libertés? Non, mille fois non, mais seulement des magistrats honorables. Moi, conservateur, ma bonne amie, fi donc! Je l'ai dit à la face de mon pays, et, si tu l'exiges, je suis prêt à l'affirmer par serment, j'ai toujours été démocrate. Voyons, Betsy, l'exiges-tu?

— Non, mon père.

— Eh bien, lis cet article et lis-le à haute voix, afin que je m'en pénètre encore plus profondément. Je t'écoute.

Betsy lut ce qui suit :

» Jeanne, la fameuse reine de Naples, disait un jour :
» l'abnégation est la folie des sots. Elle avait tort. Il
» est bon de s'oublier soi-même, fût-ce un sacrifice
» inutile. Quand de nouvelles idées ont pris naissance,
» quand elles sont entrées dans la conscience du peuple,
» le parti de l'ordre doit s'y convertir, pour la paix, le
» bonheur commun. Et d'ailleurs, la vraie démocratie
» est l'ambition de tous les nobles cœurs. Si elle est
» possible, pourquoi la rejeter sans un examen sérieux?
» Profitons des fautes nombreuses de nos adversaires,
» des sympathies qui nous sont acquises, et même des
» nouvelles rancunes qui s'amassent, soulevées par les
» associations monstrueuses de Voltaire et de Loyola. Les
» politiques ont fait leur temps et l'ont fait trop long,
» pour notre malheur. Place maintenant à qui veut
» réconcilier les partis, calmer nos tristes dissentions,
» nos fièvres, nos terreurs, nos haines, nos guerres de
» parents contre parents, d'amis contre amis, etc., etc.

Pendant cette lecture, Duvilliers ne se sentait pas d'aise : Voilà, criait-il, ce que j'ai toujours dit; ils ne m'ont pas écouté, mais ils viennent enfin à mes idées. La paix, la paix, voilà mon opinion. Qu'en dis-tu, Betsy ?

— Oui, mon père, répondit la jeune fille qui semblait fort émue.

— *Post tenebras lux*, voilà notre devise; tandis que celle de nos ennemis, partisans de l'obscurantisme, est celle-ci : *Post lux tenebras !!!*

Et tout fier de la bêtise qu'il venait de dire, Duvilliers se promena à grands pas dans la chambre, en faisant résonner ses bottes sur le plancher.

— Armons-nous contre l'ennemi commun, je me tue de le leur dire depuis six ans et plus.

— Et pour cela, dit Jeanne, tendons la main à nos adversaires.

— Très-bien, ma fille, très-bien ! Je vois avec plaisir que tu te rends à l'évidence. En effet, que sommes-nous, nous tous qui fai-

sons opposition, aristocrates, conservateurs. libéraux, démocrates et même socialistes ?

— Nous sommes, dit notre jeune fille, qui parlait d'or, non pas des corps d'armée ennemis...

— Non pas, répéta Duvilliers, non pas des corps d'armée ennemis, à merveille!

— Mais des bataillons du même contingent.

— C'est ce que je leur disais: des bataillons du même contingent. Armons-nous contre l'ennemi commun. Tendons la main à nos adversaires!

— Et surtout aux plus influents, à ceux qui mènent les autres, qui dirigent l'opinion, qui soulèvent les masses...

— En vérité Betsy, tu m'étonnes. C'est très-fort ce que tu me dis là: c'est de l'économie politique. Adressons-nous aux plus influents... oui, oui, oui. Mais, où les prends-tu ces plus influents? voyons: je n'en connais pas, moi: je n'ai guère frayé avec eux.

— Oh! si, dit Jeanne, vous en connaissez plusieurs.

— Qui?

— Là, cherchez dans vos amis... au collége.

— Bastian! vociféra Duvilliers.

— Oh! non, répondit Jeanne, pas lui. M. Bastian est bien l'un des chefs de l'opposition démocratique; il est furieux des entraves que le conseil administratif a apportées à la liberté de la pêche: il a pour lui toutes les communes riveraines des Eaux-Vives, de Cologny et d'Hermance, et il exerce sur toute cette population laborieuse une influence qui est presque un pouvoir absolu... mais, ajouta la pauvre fille en reprenant son souffle, vous êtes tellement brouillés qu'il ne faut plus songer à lui... cherchons ailleurs!

— Oui, cherchons ailleurs! C'est pourtant dommage; ce damné Bastian que je tenais là, sous ma main! Encore s'il s'était contenté d'être radical, mais c'est qu'il a répandu contre moi des calomnies...

— Atroces, continua Betsy. En vérité, c'est bien dommage. Il aurait pu vous donner mille électeurs, et qui sait? vous faire entrer peut-être au conseil d'état. Mais n'en parlons plus. Dites-moi vos autres amis de collége?

— Voyons, il y avait... Coquin de Bastian! Et encore si son fils n'avait pas fait cet esclandre dont nous sommes sortis, toi et moi, avec les honneurs de la guerre!

— Oh! ce n'est pas son fils qui est dangereux; son fils est maintenant dans la rédaction du *Journal de Genève*. Mais c'est lui, c'est lui qui vous en veut, et qui serait homme à garder toute la rive gauche du lac à M. Fazy, à cause de vous.

— Son fils est dans la rédaction du *Journal de Genève?*

— Oui, mon père, et même il est l'auteur du remarquable article que vous louiez si fort tout à l'heure: voyez, il est signé J. B. Ah! si vous n'étiez pas si brouillé avec M. Bastian, et si vous pouviez lui faire une petite visite à Montalègre, au bord du lac; il est bonhomme au fond, et vous recevrait le mieux du monde; il serait flatté de vous voir faire les premiers pas, et vous vous trouveriez plus amis que jamais après un quart-d'heure d'entrevue...

— Y songes-tu ma fille?

— Je n'y songe en aucune façon, je regrette seulement que cela ne puisse avoir lieu. Cherchons autre chose!

— Cherchons autre chose! cherchons autre chose! voilà bien des propos de petite fille, dit Duvilliers impatienté. Tu n'entends rien à la politique! C'est Bastian qu'il nous faut, et *personne d'autre*. Coquin de Bastian!

Il va sans dire que notre conservateur démocratisé n'eut aucune autre idée ce jour-là ni la nuit suivante. Le lendemain, il s'en creusa de nouveau la tête, et le surlendemain, mais ne put se résoudre à aller trouver Bastian, de qui il craignait quelque rebuffade. Il se sentait si coupable envers son ancien ami, que le remords d'intérêt amena presque, en cet homme singulier, un remords de conscience. Il eut de longues conférences quotidiennes avec sa fille, où la petite malicieuse lui conseillait toujours de chercher autre chose; si bien que le pauvre homme y perdit la tête, si toutefois on peut perdre ce que l'on n'a jamais eu.

On nous demandera peut-être d'où venait cet intérêt subit de Jeanne pour les affaires politiques de son pays. La réponse n'est aucunement difficile. Qu'on veuille bien remonter de deux pages en arrière, et reprendre le passage du *Journal de Genève* que nous avons pris la liberté de citer; mais au lieu de le parcourir du commencement à la fin, qu'on en lise seulement, du haut en bas, le premier mot de chaque ligne, et l'on aura les phrases suivantes, en y ajoutant quelque ponctuation:

« Jeanne, l'abnégation est inutile, quand le bonheur est pos-

sible. Profitons des nouvelles associations politiques pour réconcilier nos parents. »

Or, nous n'avons cité, pour abréger, qu'un fragment de l'article. Dans les trois colonnes suivantes du journal, cet acrostiche d'un nouveau genre donnait à Jeanne toutes sortes de conseils et de plans d'attaque. Et il y a des mauvais plaisants qui mettent en question l utilité du *Journal de Genève*.

XI. — A la dérive.

Et qu'avait fait notre ami Bastian pendant les trois mois qui venaient de s'écouler? Le malheureux était rentré dans son pavillon, comme Achille sous sa tente. Il n'en sortait que pour errer seul, la tête baissée, les mains derrière le dos, le long du lac où il ne jetait plus ses filets. Tout l'importunait maintenant: ses livres, sa pipe et même son hamac, et, comme on disait dans le siècle des beaux vers, il ne se souvenait plus des leçons de Neptune. Le soir, plus de réunions au bord de l'eau, plus de cours d'histoire et de géographie, plus de comédies ni de concerts: plus de vie au dehors, mais une concentration taciturne; plus de joyeuses rêveries, mais un cauchemar tourmenté. On le voyait, tantôt s'agiter jusqu'à la fureur et tantôt s'attendrir jusqu'aux larmes; si bien que les bonnes gens d'alentour murmuraient en branlant la tête: Ce pauvre père Bastian bat déjà la breloque: il ne fera pas long feu, ce pauvre père Bastian!

Enfin, un jour qu'il se promenait sur le rivage, il y rencontra son fils qui venait à lui le visage rayonnant. Nous avons dit qu'il ne le voyait plus que de loin en loin, et presque avec peine; mais cette fois Jacques le serra dans ses bras avec une si chaude étreinte, que le vieillard se sentit descendre au cœur comme une bouffée de printemps.

— Mon père, lui dit le jeune homme, voici ton bateau qui s'ennuie et se remplit d'eau: qu'as-tu fait de ton *épuisette*.

— Je n'en sais rien, je l'ai perdue.

— C'est fâcheux, mais nous allons y remédier.

Et avec une vigueur que nul ne lui eût soupçonnée, Jacques tira le bateau au rivage, le retourna pour le vider, puis le remit à flot

et le couvrit de fragments de tapis et de pièces de toile qu'il alla lui-même chercher dans le pavillon ; enfin, il y arbora sur l'arrière le drapeau fédéral. Bastian le regardait faire.

— Et maintenant, mon père, dit Jacques, allons nous promener !

Bastian monta dans le bateau et laissa ramer son fils. Au bout de quelques minutes de silence et d'efforts vigoureux, ils furent au milieu du lac. Le coteau de Cologny, ce garde-fou vert et or que la Providence a dressé là pour empêcher la plaine de tomber dans l'eau, faisait alors un paysage si charmant à voir, qu'il se doublait dans le cristal uni pour s'y regarder lui-même. Jacques laissa tomber ses rames et dit au vieillard taciturne et troublé :

— Que la terre est donc belle, et que la vie est bonne !

— Oui, fit Bastian avec un soupir.

— Mon père, tu n'es pas gai, reprit Jacques. Et comme Bastian ne répondait rien, il lui prit les deux mains et lui dit avec une tendresse presque féminine : Voyons, mon père, pourquoi n'es-tu pas gai ? — Et comme Bastian se plongeait toujours plus à fond dans son silence, Jacques lui murmura, non sans un grand effort de courage, le nom de Duvilliers. Bastian détourna la tête.

— Cher père, dit Jacques, ne t'afflige pas, et causons d'amitié. Lorsque je t'ai mené dans cet omnibus, j'ai eu tort de ne point t'avertir ; je t'ai fait de la peine et tu m'en as voulu ; mais j'en ai plus souffert que toi. M'en veux-tu encore ?

— Et toi ? dit le père avec un regard si humble que le jeune homme ferma les yeux pour ne pas le voir.

Bastian poursuivit un peu brusquement : Si tu l'aimes, épouse-la et n'en parlons plus ! Puis il aspira une large bouffée d'air, comme pour remplir sa poitrine tout à coup dégonflée.

— Je ne l'épouserai, mon père, répondit Jacques en souriant, que le jour où ce mariage te fera le plus grand plaisir.

— Alors, mon ami, répliqua Bastian un peu piqué, tu risques fort de ne l'épouser jamais.

— Je ne l'épouserai jamais, soit, mais tu seras content !

— Hé non, mille bombes ! je ne le serai pas, puisque je te sentirai de mauvaise humeur. J'ai eu vingt ans aussi, moi, et de mon temps on était jeune à cet âge, et j'avais aussi un père qui disait non, et ce *non* ne faisait pas rire. Ainsi tu bouderas, je bouderai, nous bouderons, comme ce sera drôle. Bouderie pour bouderie,

mieux vaut qu'un de nous deux au moins soit satisfait : tu l'aimes, épouse-la et n'en parlons plus !

— Mais c'est que Duvilliers ne veut pas me la donner.

— Oui? il se croit trop grand pour nous, l'aristocrate !

— Chut ! mon père, les échos d'alentour pourraient t'entendre.

— Hé, je le leur ai assez dit.

— Mais tu leur as dit une erreur grave. M. Duvilliers n'est pas même un conservateur.

— Et qu'est-il donc, je te prie?

— Un démocrate. Tu ne lis plus les journaux, mon père, c'est désolant.

— Ma foi non, ils m'ennuient.

— C'est qu'ils sont très amusants..... depuis que j'y écris.

— Tu écris dans les journaux..... toi ?

— Six articles par semaine.

— Et pourquoi faire, bons dieux ?

— Pour rendre M. Duvilliers démocrate.

— Et tu y as réussi ?

— Je le rendrai communiste, si tu veux. Par la même occasion je fais le bonheur de mon pays, qui éprouve le besoin de changer de linge.

— Ah ça mon fils, dit Bastian très-sérieusement, sais-tu que tu plaisantes avec des choses graves ?

— Qu'est-ce que tu appelles grave, au nom du ciel ? L'opinion de M. Duvilliers ? Les discussions politiques de notre canton ! Les fureurs factices de Paul contre Pierre, parce que Pierre s'imagine avoir une autre idée que Paul sur des choses où ni Paul ni Pierre n'entendent rien ? Oui, sans doute, tout cela devient grave, quand un carabinier ou un artilleur, prenant ces farces au sérieux, les jouent avec des boulets et des balles : mais au lieu de les prendre au sérieux, qu'on ne s'en soucie plus, comme tu fais sagement, mon père — ou qu'on en rie, et qu'on les tue par le ridicule, comme les jeunes gens devraient le faire, eux qui n'ont pas à les exploiter — et tu verras si le pays ne s'en portera pas mieux et ne sera pas moins risible mille fois, quoique mille fois moins grave.

— Hai ! fit Bastian, ce n'est point mal pensé.

— Je suppose qu'on ne lise plus de journaux du tout, on lira forcément les bons livres. Je suppose qu'on ferme tous les cercles,

on restera chez soi. Je suppose qu'on ne parle plus de M. Fazy dans les salons, on y fera de la musique. En nous moquant des partis, nous travaillons pour la science, l'art et la famille : dis après cela que nous ne sommes pas des hommes sérieux.

— Et voilà pourquoi tu fais Duvilliers démocrate.

— Hé oui. Démocratie n'est qu'un mot, comme ordre, liberté et magistrats honorables. Ce mot veut dire pour moi conciliation : c'est donc une cause bonne à défendre.

— Ah ! par exemple, si tu rends jamais cet homme-là conciliant.....

— C'est déjà fait. Voilà trois jours que M. Duvilliers n'a qu'une pensée dans la tête qui l'empêche de manger et de dormir ; il cherche le moyen de se réconcilier avec toi.

— Lui ? C'est impossible.

— Je t'en donne ma parole d'honneur.

— Comment le sais-tu ?

— Ha ! fit Jacques en souriant, je le sais, cher père.

En ce moment le bateau heurta contre des poutres humides. Le père et le fils, portés par le courant du Rhône, avaient dérivé tout en causant jusqu'à l'entrée du port genevois. Bastian, stupéfait de se trouver tout à coup si loin de son pavillon, fut sur le point de saisir les rames pour s'en retourner, mais Jacques ne lui en laissa pas le temps, et en manœuvrant du biceps comme un canotier qui aurait vieilli sur les eaux, alla débarquer son père aux Eeaux-Vives. Puis il confia l'esquif au premier marin d'eau douce qu'il trouva sous sa main, et sans consulter Bastian, se dirigea bravement avec lui bras dessus bras dessous vers la route de Chêne.

Le lecteur nous demandera peut-être le secret des rapports qu'il a remarqués entre Jacques et la maison Duvilliers. C'est toute une histoire qu'il est malaisé de raconter en quelques lignes. Nous allons essayer cependant : Mme Bastian avait une laitière qui venait de Chêne. Cette laitière était mariée en secondes noces au frère d'une fille de cuisine ; cette fille avait pour amoureux un jardinier ; le dit jardinier travaillait dans une campagne qui touchait à celle où demeurait Jeanne et son père ; entre les deux campagnes s'élevait un mur de six pieds interrompu par une fontaine, et derrière la fontaine..... Mais tout cela nous mènerait trop loin : qu'il

suffise donc de savoir que Jacques entretenait des intelligences avec la maison Duvilliers par l'entremise de sa laitière.

XII — Pour en finir.

M. Lafontaine, qui est un grand magnétiseur, ne nous a jamais expliqué le fluide singulier qui, à de certaines heures, attirait invinciblement notre ami Boccard à certain cabaret de la grande route où l'on lit ces mots sur une enseigne peinturlurée : *Bon vin, bonne bière, loge à pied et à cheval!* C'était pourtant du magnétisme tout pur. Dès le matin, par exemple, Boccard passait ordinairement du sommeil ordinaire à l'état de pépie magnétique, et de cet état au somnambulisme : seulement, cette dernière transition ne se manifestait pas par un simple soupir, comme il arrive chez les somnambules ordinaires, mais aussi et surtout par cette phrase que cet homme semblait extraire du fond de son épigastre : Il fait soif !

Aussitôt qu'il l'avait prononcée, il se dirigeait les yeux fermés vers le cabaret, où il frappait tous les meubles à coups redoublés en criant à tue-tête : *A bère!* ou *A boire!* car il parlait toutes les langues lorsqu'il se trouvait dans cet état singulier. Quand la fille de cabaret lui apportait son pot de vin, il ne voyait que le pot et point la fille, et passait alors tout à coup d'une agitation extraordinaire à la plus béate sérénité ; puis bientôt, au second verre vidé, de la sérénité à l'extase. Cette extase durait souvent plusieurs heures de suite, et, quand il s'était chargé d'une double ration de fluide, un jour entier. Les malheureux qu'il roulait dans son omnibus auraient alors couru de grands dangers, sans le réalisme de la Grise, qui marchait à pas prudents sur notre terre, tandis que son maître dormait, bercé dans les nuages et noyé dans le ciel.

Il résulta de cette maladie de Boccard que la pauvre jument, dont le tyran buvait la pitance, maigrit à vue d'œil, et n'allait plus que l'œil morne et la tête baissée, comme les coursiers de l'intrépide Hippolyte, ce jeune homme qui fut dévoré par un monstre furieux. La pauvre bête était maintenant insensible au fouet et même au fameux cri qui l'excitait si fort autrefois : *Ihu, charrette!* Cette apathie l'avait rendue volontaire ; elle n'allait

plus qu'à son caprice, au pas et en zig-zag, comme les ânes, pour impatienter son maître, sur cette malheureuse route de Chêne qu'elle allongeait ainsi démesurément. Si bien que personne ne voulait plus monter dans le char de l'ivrogne.

D'ailleurs le véhicule valait moins encore que la jument. Le temps avait tellement râpé, sali, troué la doublure de la caisse, que le philosophe Diogène n'aurait plus daigné s'y asseoir. Les roues tenaient si peu à leur essieu, et les parties dégradées du train, raccommodées avec de la colle-forte, ou des bouts de corde, ou de méchants clous qui avaient partout fendu le bois, semblaient si près de se disjoindre ou de se briser en morceaux, qu'il fallait être bien pressé ou bien audacieux pour se hasarder dans ce carrosse. Boccard avait donc vu s'éloigner peu à peu toutes ses pratiques, et pour en regagner quelques-unes, était devenu le plus courtois, le plus humble et le plus jésuite de tous les cochers.

Or donc, le jour même où Bastian et son fils avaient dérivé, tout en causant, de Montalègre aux Eaux-Vives, Jeanne avait manifesté à son père l'intention d'aller à la ville, pour entendre un de ces concerts en plein air qui se donnent au pied de la statue de Rousseau. Duvilliers avait la musique en horreur, mais il s'était habitué à céder à sa fille, dont les aptitudes politiques se développaient singulièrement. Il prit donc son chapeau et sa canne et partit à pied, car la journée était superbe.

Le long du chemin, il ne parla à Jeanne que de Bastian et du moyen de le ramener à son parti.

— Si je lui envoyais, disait-il, un tiers pour le dompter, un homme qui n'ait pas été comme moi, son ami, et contre lequel il n'ait jamais déchargé sa bile? Hein! qu'en dis-tu, petite? Il me semble que cette idée a quelque profondeur.

A quoi Jeanne répondait :

— Ce serait en effet fort habile, mais par trop généreux. Vous auriez eu ce cas tout le mérite de l'idée et le tiers tout l'honneur de l'exécution. Il faut agir vous-même, ou renoncer à devenir influent dans les affaires de votre pays. Voilà du moins ce qu'il me semble.

Et Duvilliers pensait en lui-même :

— C'est vrai, cette petite a réponse à tout. Ah! si ce Bastian était un homme raisonnable et me facilitait un peu les voies, on pourrait peut-être..... mais!....

— Cherchons autre chose, reprenait Jeanne, qui trouvait ce refrain de son goût.

Nous avons oublié de confier à nos lecteurs une observation que nous avons faite à part nous bien des fois et qui nous a toujours paru parfaitement juste : c'est que la myopie ou le myopisme (car l'un et l'autre se dit ou se disent) est l'un des accidents les plus tristes qui affligent maintenant l'humanité. Le myope est un être isolé dans la création, il y a toujours une barrière entre lui et le monde, un nuage entre lui et la nature, une paire de lunettes entre lui et le soleil. Il ne peut être ni observateur, ni peintre, ni aisément amoureux ; il devient distrait, rêveur, égoïste, à moins qu'il n'ait le caractère le mieux fait qui soit ici-bas. Il est forcément incivil, peu curieux et par conséquent taciturne : ou bien chercheur de minuties, abstracteur de quintessences, préférant la science qui analyse de près les choses, à l'art qui les embrasse de loin et de haut.

Bastian, qui arpentait maintenant avec son fils la route de Chêne, n'avait pas tous ces défauts-là, grâce à son excellent naturel, mais sa vue était fort basse ; et son goût pour la pêche venait sans doute de cette malheureuse infirmité.

Cependant Duvilliers était arrivé à la campagne de la Boissière. Il s'arrêta à l'ombre pour essuyer son front, car il faisait chaud, puis ses souliers, car la poussière était épaisse. En ce moment passa Boccard, qui venait de Genève avec sa carriole vide. Boccard avait eu soif, et ne possédait plus un sou. La peine qu'il s'était donnée pour se désaltérer amplement lui avait prêté quelque hardiesse. La disette d'argent dans laquelle il se trouvait lui inspira beaucoup de déférence et d'humilité. Il arrêta donc sa jument devant Duvilliers et lui dit chapeau bas :

— Si monsieur veut monter, je retourne à la ville.

Duvilliers passa la tête haute et ne répondit pas. Boccard descendit alors de son siége, et saluant son ancien bourgeois jusqu'à terre :

— Monsieur est fatigué, reprit-il, et il fait chaud ; si monsieur veut se donner seulement la peine, je le conduirai jusqu'où il va.

Duvilliers écarta l'importun d'un geste et suivit son chemin. Boccard se mit alors devant lui, et cheminant à reculons, non sans zigs zags, pour rester en face du bourgeois sans gêner sa marche, il lui dit de l'air le plus patelin :

— Monsieur est offensé contre moi, il a tort, comme c'est vrai que je suis là ; je n'ai jamais songé à vous nuire, monsieur Duvilliers ; et j'ai toujours agi en vue de vous être agréable : je suis un honnête homme, comme vous l'avez reconnu quand j'étais chez vous, foi de Boccard, monsieur Duvilliers..... j'ai toujours été conservateur.....

— Et moi, monsieur, répondit le bourgeois, qui jusqu'alors avait tenu le cocher à distance en faisant le moulinet avec son bâton — et moi, monsieur, j'ai toujours été démocrate.....

— Tonnerre! s'écria Boccard consterné.

Le lecteur attribuera peut-être ce tonnerre! de Boccard, à l'étonnement causé au brave homme par les revirements politiques de M. Duvilliers. Le lecteur aura grand tort. Il s'agissait d'un fait bien plus grave, si grave même, que le bourgeois répéta l'exclamation du cocher, et que Jeanne poussa un cri d'effroi en joignant ses petites mains blanches.

Voici ce qui était arrivé.

— La Grise était affamée, car les dernières libations de son tyran l'avaient tenue dans une diète complète depuis un long jour et une longue nuit. En sentant Boccard descendre de son siége, elle s'était approchée du bord de la route, pour y chercher quelque brin d'herbe à détourner. Elle n'en avait pas trouvé, car les routes de notre canton sont à certains égards assez bien entretenues. Mais en relevant la tête, de l'autre côté de la route, à travers les trous de son œillère, la Grise avait aperçu une botte de foin sur une haie. Elle s'était empressée d'y courir, et avait essayé plusieurs fois, en retirant son souffle et en allongeant son museau, de happer la botte. Peine inutile ; le comestible restait toujours à deux bons pieds du consommateur. Hélas ! que faire ? La Grise avait si faim et le foin sentait si bon ! Il n'y avait qu'un moyen de l'atteindre, c'était d'arriver jusqu'au pied de la haie en montant sur le trottoir de la route. Or, si la jument était devenue volontaire, du moins n'avait-elle point encore rompu tout à fait avec le devoir, et l'acte qui la tentait semblait être un viol manifeste aux deux grands principes de l'autorité et de la propriété; ces principes-là ont toujours été reconnus par les bêtes. Mais la Grise avait si faim et le foin sentait si bon ! Elle prit donc son courage à deux pieds et monta sur le trottoir. Hélas! au bord du trottoir, il

y avait un fossé et au bord du fossé une grosse pierre : l'omnibus heurta la grosse pierre et tomba dans le fossé. Or la voiture était si vieille, si dégradée, réparée si souvent et si mal, qu'elle ne versa pas, mais croula, pour ainsi dire en ruines, et couvrit de ses débris le fossé, le trottoir et la route. On a maintenant compris le *tonnerre !* de Boccard.

Duvilliers et Jeanne s'étaient retournés pour assister au spectacle, et deux nouveaux venus y semblaient prendre aussi le plus vif intérêt : seulement, l'un d'eux, qui avait la vue basse, ne regardait que Boccard, tandis que l'autre, jeune et clairvoyant, contemplait Jeanne. Boccard, en proie au désespoir le plus irrité, rouait de coups sa pauvre jument qui le laissait faire et mâchait une large bouchée de foin ; quant à Jeanne, du sourire et des yeux elle répondait au jeune homme. Enfin l'homme à la vue basse, rassasié du spectacle, tourna la tête et tout à coup reconnut Duvilliers. Celui-ci, hors de lui, perdit contenance, il allait se sauver, on l'en a du moins soupçonné, lorsque Jeanne le prit résolument par le bras et le conduisit vers Bastian, qui, poussé par son fils, lui dit en lui tendant la main :

— Hé bien ! vieux, tu t'en souviens : ce carrosse a été le commencement et la cause de toutes nos brouilleries. Maintenant qu'il a fini, n'est-ce pas, tout est fini ! touche là, mon brave, et allons dîner !

C'est ce qu'ils firent.

—

XIII. — Conclusion.

Il résulta de tout cela que le numéro du ?? 1853 du *Journal de Genève* fut palpitant d'intérêt. Il eut même tant de succès, que tous les abonnés du journal furent forcés de le prêter à des amis qui se sont bien gardés de le rendre. Il serait dès lors parfaitement inutile de chercher dans les collections.

Ce numéro contenait, entre autres choses, une liste de candidats démocrates pour les élections préparatoires du conseil d'Etat, une lettre du correspondant littéraire de Paris et une liste des promesses de mariage.

Dans la liste des candidats aux élections préparatoires figurait, à côté des noms élus, celui de M. John Duvilliers, propriétaire, renommé pour l'honorabilité de son caractère et le libéralisme de ses opinions.

Passons à la lettre du correspondant littéraire. Nous n'en citons qu'un fragment ; le reste manquerait peut-être d'actualité.

« A propos de salon, bonne nouvelle! Je sais de source certaine que notre jeune compatriote, M. Jules Bastian, recevra une médaille pour son exposition de cette année : un charmant portrait de jeune personne aux yeux glauques, qu'il intitule : *Fantaisie*, on ne sait pourquoi. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que le peintre exposait à son insu ce petit tableau, son maître, Hornung, l'ayant apporté en cachette à Paris et suspendu en tapinois au salon de peinture. »

Quant à la liste des promesses de mariage, nous nous contenterons d'y copier deux noms qui nous sont connus : Jacques-Louis Bastian, artiste, Genevois, et Jeanne Duvilliers, dite Betsy, sans profession, Genevoise.

MARC-MONNIER.

Genève, juillet 1854.

ANTIQUITÉS CELTIQUES

DES

LACS DE LA SUISSE.

Malgré les incessantes préoccupations au milieu desquelles vit la génération actuelle, il n'est guère d'homme cultivé qui ne jette de temps en temps un regard en arrière, comme pour mesurer l'espace déjà parcouru par l'humanité dans la voie du progrès; mais le point de départ a disparu dans le lointain, et l'horizon du passé est presque aussi nuageux que celui de l'avenir.

Les traditions meurent avec les vieillards, leurs derniers dépositaires; chaque orage brise quelque branche de ces arbres historiques à l'ombre desquels les princes rendaient la justice, le dégel du printemps fait crouler les crénaux et les voûtes calcinées par l'incendie des manoirs qu'habitaient ces puissants seigneurs dont la race s'est éteinte. Les monastères n'offrent plus au curieux que des cellules désertes, et de longs corridors dans lesquels le vent d'hiver chante sa triste complainte. Partout autour de nous les monuments des temps passés disparaissent ou changent de destination.

La tranquillité relative dont a toujours joui la Suisse romande, et le développement peu orageux de ses institutions politiques, expliquent comment les constructions du moyen-âge s'y sont conservées jusqu'à nos jours sans avoir subi des dégradations aussi considérables que dans les pays voisins. Les tourelles féodales couronnent encore les collines, les temples des villes montrent l'art roman dans tout son éclat; les ruines des castels et des villas attes-

tent le passage des conquérants romains; les tumulus et les menhirs à demi ensevelis sous la mousse rappellent l'époque où la race celtique habitait les sombres forêts qui couvraient alors l'Helvétie; aussi l'étude des antiquités nationales est-elle fort cultivée en Suisse, chaque année amène quelque découverte, et, trahie par ses débris, la civilisation des populations que soumirent les Romains apparaît moins mystérieuse et plus rapprochée.

Au sommet du côteau planté de vignes qui domine le lac de Neuchâtel, près du prieuré de Bevaix, le glacier a laissé en se retirant un bloc de couleur verdâtre. Appuyé sur cette pierre, j'ai cherché quelquefois à me représenter l'aspect que devait offrir ce paysage à quelque trois mille ans dans le passé. A mes pieds la vague frappait sans relâche la falaise marneuse, aujourd'hui adoucie et tapissée des pampres qu'y plantèrent plus tard des moines étrangers. De temps en temps d'énormes blocs de granit roulaient du sommet de la falaise sapée à sa base, et de bonds en bonds ils atteignaient le lac avec fracas. Dès lors ils ont défié la vague, et en été ils élèvent au-dessus de l'eau leurs têtes grisâtres sur lesquelles aiment à s'arrêter les hérons voyageurs. Derrière moi, un rideau de grands chênes, mêlés de hêtres au feuillage plus clair, dérobait la vue des forêts noires du Jura, que n'entrecoupaient pas encore de vastes éclaircies, çà et là dorées par les moissons.

Dans le bois, cerfs, daims, chevreuils et sangliers, paissaient et fouillaient le sol, épiés par le loup, ou bondissaient éperdus, le flanc percé d'une flèche à pointe de silex lancée par l'arc du Celte, dont le canot se balançait dans quelque baie du rivage. Quelques siècles plus tard, j'aurais entendu sans doute les sons lointains des clairons d'une légion romaine suivant au pied de la montagne la route de Germanie. — Mais où campaient ces Celtes chasseurs, ont-ils laissé d'autres vestiges que des pierres levées et des tombeaux renfermant des squelettes et des armes? Je demandais aux antiquaires une réponse à ces questions et ne savais où la trouver. Nul n'en savait rien avant une découverte récente, que cette *Revue* a déjà mentionnée en passant, et qui me semble assez curieuse pour lui consacrer quelques pages. Il s'agit des restes de demeures celtiques, bâties dans nos lacs sur pilotis, à quelque distance de la rive.

Les froids constants qui régnèrent pendant l'hiver de 1853 à 1854, provoquèrent une sécheresse qui fit presque tarir les sources des rivières, de sorte que tous nos lacs baissèrent considérablement. Celui de Zurich, en particulier, descendit à un niveau qu'il n'avait pas encore atteint ; une large grève fut mise à sec par le retrait des eaux, et les riverains en profitèrent pour établir commodément des digues destinées à protéger contre le retour des eaux les terrains qu'elles venaient d'abandonner. A Obermeilen, on exhaussa le terrain nouveau au moyen de matériaux enlevés à la grève en avant de la digue, et l'on fut fort surpris de découvrir sous une première couche de vase et de gravier, de un à deux pieds d'épaisseur, des têtes de pieux, des bois de cerfs et des ustensiles variés, en grande abondance. Ces objets étaient ensevelis dans une couche argilo-sableuse noirâtre, de deux pieds d'épaisseur, reposant sur une couche argileuse jaune, dans laquelle étaient enfoncées les pointes des pieux. En janvier 1854, M. Æppli, régent de l'endroit, communiqua cette découverte à la Société d'antiquités de Zurich, et lui envoya un grand nombre d'objets recueillis par les ouvriers occupés aux travaux. M. le D[r] Keller se transporta sur les lieux et consigna dans un mémoire, publié par la Société d'antiquités, le résultat de ses recherches sur les curieux spécimens de l'industrie humaine qu'une découverte aussi inattendue venait de mettre à sa disposition. C'est à ce travail que j'emprunte les détails suivants, qui, je l'espère, contribueront à faire connaître le mémoire original, et à attirer l'attention sur les localités des lacs de Neuchâtel et de Genève, où des pilotis de destination analogue à ceux du lac de Zurich ont déjà été depuis longtemps signalés par les pêcheurs qui craignent de tendre leurs filets dans le voisinage. Nous dirons aussi un mot de découvertes du même genre faites dans le lac de Bienne.

Sans doute, une ample trouvaille récompensera le zèle de ceux qui sauront repêcher, au milieu de ces pieux, des objets dont la couche calcaire qui les incruste a jusqu'à présent dissimulé la forme et l'origine. Ces recherches jetteront une vive lumière sur les mœurs et la condition de cette race celtique, dont DuBois de Montperreux croyait retrouver çà et là des types au milieu de notre population.

A Meilen, les pilotis, de bois de bouleau, de sapin, de chêne et de hêtre ont de quatre à six pouces de diamètre; ce sont des troncs refendus en trois ou quatre morceaux, rarement entiers, et rendus pointus à l'extrémité au moyen du feu et de la hache. Ils sont souvent enfoncés à plus de dix pieds dans la couche d'argile, et paraissent avoir été plantés parallèlement au bord sur plusieurs rangées, à des distances variables, généralement de un à un pied et demi. Quelques poutres horizontales, découvertes entr'eux, semblent avoir servi à les lier.

C'est entre ces pieux qu'ont été recueillis les objets suivants : une centaine de haches et coins de pierre, de formes très-variées. Les plus longs de ces instruments, analogues à ceux qui ont été trouvés en France, en Allemagne et en Scandinavie, ont sept pouces, et pèsent jusqu'à une livre et demie, les plus courts ont un pouce. Ils sont formés soit d'une syènite qui paraît provenir de la vallée du Rhin antérieur, soit de roches amphiboliques, ou de gabro, dont les gites sont inconnus en Suisse. Il en est même qui sont taillés dans la néphrite, minéral qui provient d'Orient. Quelques échantillons sont encore inachevés, et on retrouve des esquilles de même substance, ainsi que les plaques de grès qui ont servi à aiguiser et à polir ces instruments, dont la fabrication avait par conséquent lieu sur place. Plusieurs d'entr'eux sont encore enfoncés dans des morceaux de bois de cerf creux, qui servaient de manches, et pouvaient évidemment s'adapter à l'extrémité ou sur les côtés de bâtons creusés pour les recevoir (1). Beaucoup de ces coins sont ébréchés et usés, d'autres sont nouvellement aiguisés et réparés, ce qui prouve qu'ils servaient à l'usage journalier, et n'étaient ni des amulettes, ni des instruments destinés aux sacrifices, comme l'ont prétendu certains antiquaires. L'extrémité pointue des pieux, examinés par des chapentiers, ainsi que les morceaux de bois de cerf cités, portent les traces de l'action de ces haches et

(1) Dans un tombeau ouvert aux environs de Meaux, on trouva, en 1842, des coins en silex et en serpentine, des amulettes en serpentine et un objet qui offrait un caractère particulier d'intérêt : c'est une hache formée d'un beau coin en jade, parfaitement aiguisé, ajusté dans un gros morceau de corne de cerf, dans lequel est pratiquée une mortaise destinée à recevoir un manche.

(*Investigateur*, janvier 1854.)

de ces coins de pierre, qui semblent avoir dû remplacer dans tous leurs usages nos instruments tranchants.

Trois masses de pierre taillées de formes diverses, percées de trous parfaitement forés, ont servi de marteaux. Les outils de pierre à feu sont très-communs et très-variés dans les tombeaux de France et d'Allemagne, où cette substance existe sous forme de rognons dans les couches de craie. En Suisse, où la pierre à feu est une importation étrangère, les tombeaux n'en avaient fourni que quelques échantillons travaillés, mais on en a recueilli un assez grand nombre à Meilen, qui ont servi de pointes de flèches, de lances, et peut-être de scies: car un de ces exemplaires est une lame de silex, de trois pouces de long, qui porte au bord libre des dentelures, tandis que l'autre bord est fixé par du mastic dans une rainure d'un morceau de bois arrondi aux extrémités. Parmi les objets d'origine minérale, il faut citer encore des pierres de la grosseur du poing, et dont une extrémité, aplatie et rugueuse, semble avoir été employée à écraser le grain dans une cavité correspondante d'une plaque de grès, et enfin de larges dalles de grès du pays, couvertes de suie et rougies par l'action du feu: elles servaient de foyer. Les instruments d'origine végétale ou animale découverts à Meilen, sont des spatules, destinées à la confection des poteries: des aiguilles d'os avec ou sans trou, et des poinçons formés de fémurs de lièvre ou de côtes de cerfs et de porcs pointues: des manches de corne de cerf; des défenses de sanglier, refendues ou entières, aiguisées au bord convexe, et servant probablement comme les tranchoirs des cordonniers à couper les peaux: de grosses dents d'ours percées d'un trou à l'extrémité de la racine, destinées peut-être au filochage des filets ou employées comme ornement. Une massue de bois de chêne, une perle d'ambre, des ossements de sanglier et de cerf, des cornes de daims, une corne de bouquetin, une tête de renard, un crâne et des ossements humains, et des noisettes cassées, ont été retirés de la couche noire qui recouvrait les pieux. Le seul objet de métal qui les accompagnât, est un fil de bronze en forme d'anneau. En revanche les fragments de poterie sont nombreux et proviennent de deux espèces de vases. Les uns sont grossièrement façonnés sans le secours de la roue de potier, au moyen d'une argile commune, remplie de petites pierres, provenant du voisinage: ils servaient pro-

bablement à conserver les provisions et à les cuire; car ils supportent l'action du feu. D'autres vases plus petits, mieux fabriqués, polis intérieurement et extérieurement au moyen de graphite, ont dû remplacer nos tasses et nos gobelets, d'autant plus qu'ils sont très-minces et munis d'anses.

Tels sont les objets que décrit M. Keller, et de l'examen desquels il conclut que leurs propriétaires habitaient, comme de nos jours encore certains insulaires de la côte de la Nouvelle-Guinée, des maisons de bois construites sur pilotis à une certaine distance du bord du lac. On conçoit qu'à une époque où les bêtes sauvages abondaient, et où probablement les habitants disséminés avaient à craindre les incursions de tribus ennemies, cette position des habitations au-dessus de l'eau dût offrir de grands avantages pour leur défense, de même que des facilités pour la pêche. M. Keller pense que les habitants de ces baraques aériennes étaient des Celtes, et que leurs demeures furent détruites par suite d'incendies, de sorte que tout ce qui tomba dans l'eau, après avoir échappé au feu, put se conserver entre les pieux.

Sans le suivre jusqu'au bout dans sa savante argumentation, je veux citer à l'appui de son opinion un passage d'Hérodote (Livre V, chap. 16), qui me paraît décisif. Il s'agit de Pæoniens qui habitaient les bords du lac Prasias, non loin du Strymon, sur les frontières de la Macédoine. Mégabyse, général persan, envoyé par Darius, essaya de les soumettre, afin de procurer à ce monarque une colonie de ces Pæoniens, dont les femmes devaient être extrêmement laborieuses, car Darius, alors à Sardes, avait été émerveillé en y observant une belle fille de Pæonie, qui s'en allait faire boire un cheval à la rivière en portant une cruche sur sa tête et tournant son fuseau. Il est vrai de dire que le roi de Perse avait été la dupe d'une petite comédie arrangée par les frères de la jeune fille, qui espéraient tirer parti des bonnes dispositions que le monarque témoignait à l'égard de leur sœur. Ce caprice royal coûta cher à leurs compatriotes. Mais voici mon texte :

« Les Pæoniens du lac Prasias ne purent être absolument subjugués. Mégabyse essaya néanmoins de soumettre ceux-ci. Leurs maisons sont ainsi construites : sur des pieux très-élevés, enfoncés dans le lac, on a posé des planches jointes ensemble : un pont étroit est le seul passage qui y conduise..... Ils ont chacun sur ces plan-

ches leur cabane avec une trappe bien jointe, qui conduit au lac : et dans la crainte que leurs enfants ne tombent par cette ouverture, ils les attachent par le pied avec une corde. En place de foin, ils donnent aux chevaux et aux bêtes de somme du poisson. Il est si abondant dans ce lac, qu'en y descendant un panier par la trappe on le retire peu après rempli de poissons de deux espèces, dont les uns s'appellent papraces et les autres tilons. »

Ceux de ces malheureux pêcheurs qui furent subjugués, furent menés en Asie, afin de stimuler, par l'exemple de leur activité, l'indolence des dames persanes. Je ne sais pas s'il est possible de trouver des rapports de race bien étroits entre les Thraces du lac Prasias et les Celtes qui habitaient à la même époque les bassins de l'Helvétie. Il est certain du moins que ces diverses peuplades appartenaient toutes à la race indo-européenne.

La découverte faite à Meilen, en portant l'attention sur des pilotis dont l'existence était connue depuis longtemps sur les bords d'autres lacs, détermina des recherches qui furent couronnées de succès.

Il existe près de Nidau, à quelques centaines de pieds du point où la Thielle sort du lac de Bienne, une espèce de colline sous-lacustre appelée *Steinberg*. Elle est en communication avec la rive par une digue à demi effacée, et son sommet aplati, de deux à trois arpents en surface, n'est ordinairement recouvert que de sept à huit pieds d'eau, tandis que la profondeur du lac atteint vingt pieds près de sa base. Le Steinberg (montagne de pierres) doit son nom aux cailloux roulés quartzeux et granitiques dont il est entièrement formé. Examinés attentivement, ces galets ont été reconnus identiques à ceux que contient en grande abondance le diluvium ou terrain de transport des collines qui dominent Nidau.

Cette circonstance seule est déjà une forte présomption en faveur de l'origine artificielle du Steinberg, qui ne serait qu'une accumulation de pierres transportées au moyen de canots et coulées à fond par les anciens habitants des rives du lac, afin d'en exhausser le fond et de créer un îlot artificiel. Probablement qu'à cette époque ancienne le niveau du lac était plus bas et n'avait pas encore subi d'exhaussement par suite du dépôt des graviers dans le cours inférieur de la Thielle, seul déversoir du lac de Bienne.

Un canot de plus de cinquante pieds de longueur, creusé dans

le tronc d'un chêne colossal, a été découvert dernièrement au nord de l'île de Saint-Pierre, dans le voisinage d'une accumulation semblable de pierres roulées et de pilotis enfoncés dans le fond du lac. Cette embarcation, à demi ensablée, est encore remplie de galets et semble avoir coulé avec son chargement, évidemment destiné à contribuer à la formation d'un haut-fond analogue à celui de Nidau. Ce monticule est encore hérissé de pieux, qui ont été jadis plus nombreux, régulièrement espacés et liés par des poutres horizontales, dont on retrouve aussi des restes au milieu d'eux.

Des briques romaines, recueillies à peu de distance, avaient porté les riverains à regarder ces restes de constructions comme les débris d'une forteresse ou d'un phare romain.

M. le colonel Schwab, de Bienne, et M. Muller, notaire, à Nidau, consacrèrent beaucoup de temps, au printemps de cette année, à faire des recherches sur ce point, et ils y recueillirent une quantité d'antiquités qui ne laissent pas de doute sur le rapport intime qui existe entre les habitations sur pilotis du lac de Zurich et celles qui jadis s'élevaient sur le Steinberg. Leurs collections renferment, parmi les objets en pierre : des meules, des pierres à broyer, à aiguiser et à polir parfaitement semblables à celles de Meilen, des cailloux percés destinés à faire descendre les filets, des disques fort bien travaillés en quartz rougeâtre, et munis d'une rainure à la périphérie, ce qui les a fait à tort considérer comme destinées à être lancées au moyen de la fronde.

Le bronze, presque inconnu à Meilen, a été, en revanche, trouvé en abondance à Nidau, où il constitue la matière des haches, faucilles, couteaux, pointes de lances et de javelots, ciseaux, marteaux, aiguilles, bracelets, boucles d'oreilles, que MM. Schwab et Muller ont repêchés, ainsi que des fragments de vases d'argile de toutes grandeurs, dont plusieurs présentent déjà des traces d'ornements.

A Nidau, comme sur plusieurs autres points littoraux du lac de Bienne, où se trouvent encore des pilotis, on a rencontré des torches ou anneaux d'argile cuite, qui peuvent avoir servi de support aux vases à fond arrondi. Ces torches ont été retrouvées aussi dans les lacs de Genève et de Neuchâtel, qui ont déjà fourni à quelques personnes de Morges et d'Yverdon bon nombre d'échantillons de bronzes celtiques.

Pour le moment, ces messieurs continuent leurs recherches et augmentent leurs collections à petit bruit, en attendant que des moyens plus puissants, peut-être même des appareils à plonger, leur permettent de faire des fouilles entre les pilotis, que recouvrent une quinzaine de pieds d'eau.

Un ami qui a vu les bronzes trouvés cet été près d'Yverdon, m'a assuré qu'ils ressemblaient parfaitement à ceux dont je lui faisais voir les dessins, publiés par M. Keller.

Le glaive celtique conservé au musée de Neuchâtel, a été anciennement retiré du lac près de Concise, où se trouve, dit-on, à quelque distance de la rive, une colline de pierres amoncelées, qui pourrait bien ne pas être la seule, dont d'ultérieures investigations amèneront la découverte.

Les antiquités d'un pays lui appartiennent; ce sont des actes historiques que l'individu n'a pas le droit d'accaparer pour en orner sa cheminée ou les jeter comme jouets à ses bambins. Aussi j'aime à croire que le public dont cet article aurait pu attirer l'attention, ne profitera des renseignements qu'il contient que dans son intérêt même, c'est-à-dire, en déposant dans les collections publiques les objets que de prochaines basses eaux pourraient lui faire découvrir au bord de nos lacs.

D[r] Vouga.

SI VOUS ÉTIEZ MA SŒUR.....

Si vous étiez ma sœur, je vous dirais : « Mignonne,
» Aux baisers du printemps la nature frissonne;
» Viens! l'air est embaumé d'un parfum de bonheur :
» Prenons-nous par la main, et, comme deux gazelles,
» Courons à travers champs chercher des fleurs nouvelles. »
— Ma main sur votre front tresserait les plus belles,
Si vous étiez ma sœur.

Si j'étais votre frère!.... oh! douce illusion.....
Je pourrais vous parler en toute occasion,
Rire avec vous, vous voir, aimer la même mère;
Souffrir de vos chagrins, jouir de vos plaisirs,
Travailler près de vous, consacrer mes loisirs
A voler au-devant de vos moindres désirs!
Si j'étais votre frère!....

Si vous étiez ma sœur, nous chanterions ensemble
De ces vieux chants d'amour, si doux, où la voix tremble,
Ces airs où l'âme chante, où la voix part du cœur;
Nous nous raconterions nos souvenirs d'enfance,
Nos rêves d'avenir;.... même notre silence,
Un sourire, un regard auraient leur éloquence,
Si vous étiez ma sœur.

Si j'étais votre frère, au crépuscule, au soir,
Quand nous serions tout seuls, que le ciel serait noir,
Je vous dirais tout bas : « Ma sœur, pour nous distraire
» Lisons dans nos deux cœurs; je vais t'ouvrir le mien;
» Dis-moi le nom chéri qui fait battre le tien..... »
— Je le devinerais quand vous ne diriez rien,
Si j'étais votre frère.

P. G.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

Paris, 12 décembre 1854.

Nous voici encore à la fin d'une année (la douzième de la *Chronique*, sans vouloir trop les compter, et pour cause!) à la fin d'une année, disons-nous, où nous vous avons rendu notre visite ordinaire du milieu de chaque mois. Eh bien, comme on fait entre amis avant de se quitter, — mais en se disant au revoir, j'espère, — parlons un peu de toutes sortes de choses, et, comme il arrive alors volontiers, parlons de toutes un peu tout à la fois. On ne peut tout savoir, et encore moins doit-on tout dire : ce serait fastidieux, n'y eût-il aucun autre empêchement d'ailleurs. La place, l'occasion, le temps manquent, on court au plus pressant, et quand pourrait venir le tour de ce qui l'est moins, souvent c'est trop tard. Aujourd'hui, donnons le champ libre à notre causerie, sans trop nous y préoccuper de l'ordre et du choix. Commençons par la fin, et finissons par le commencement. Laissons dormir Sébastopol, quoiqu'on n'y dorme guère, malgré le ralentissement du siége et les nouvelles espérances de paix depuis le traité du 2 décembre ; pour le moment restons à Paris, bien qu'en fait de nouvelles on continue, en revanche, à y être toujours plus ou moins à l'état somnolent. Mais Paris est un monde à la fois universel et à part, et ses moindres incidents, les traits de mœurs et de vie parisiennes les plus futiles en apparence, peignent souvent un côté des choses et des hommes du jour que font trop oublier les grands événements.

— On a mieux su, ou du moins on a mieux pu dire à l'étranger qu'à Paris, le secret de la disparition subite, mais momentanée, de Mlle Cruvelli, première cantatrice de l'Opéra. Les uns l'expliquaient

tout simplement par un caprice, par quelque étrangeté d'humeur et de caractère, d'autres par un mariage riche, et même titré. Le prompt retour de Mlle Cruvelli, et sa rentrée sur la scène, ont mis fin à toutes ces suppositions. Ce qu'on donne maintenant pour avéré, c'est qu'elle a cru n'avoir d'autre moyen que la fuite pour échapper aux obsessions d'un de ses admirateurs haut placés, qui avait alors dans son département la direction de l'Académie impériale de musique. Le *Journal* français *de Francfort* doit avoir publié à ce sujet un commencement de correspondance fort explicite. La direction de l'Opéra ayant été changée et confiée à M. Crosnier, Mlle Cruvelli est revenue aussitôt, on a reconnu qu'il n'y avait eu qu'un malentendu, et tout s'est ainsi expliqué.

— Comme nous l'avons dit, Mlle Rachel, appelée en justice par M. Legouvé, avait été condamnée à jouer le rôle de *Médée*, créé exprès pour elle et qu'elle avait accepté, sinon, à payer à l'auteur un dédommagement, deux cents francs, si nous nous en souvenons bien, par jour de retard. Mais, depuis, l'administration est intervenue en faveur de l'actrice : usant de son droit de permettre ou d'empêcher la représentation d'un ouvrage dramatique, elle en a couvert Mlle Rachel comme d'un bouclier. Cette dernière ainsi à l'abri, M. Legouvé qui la poursuivait sa *Médée* à la main, n'a plus eu d'autre parti à prendre que de faire imprimer sa pièce. Elle ne manque pas de mérite, de situations fortes et bien traitées; mais on y sent pourtant l'intention plus encore que l'inspiration, l'arrangement plus encore que l'art, en un mot le but particulier pour lequel elle avait été composée.

Immédiatement après avoir rejeté ce rôle de Médée comme trop difficile et trop affreux, Mlle Rachel n'en a pas moins accepté un autre, non-seulement terrible, mais horrible, et de plus écrit en vers *cotonneux*, pour parler le langage *pictural,* mais ici assez plaisant et assez juste, de M. Théophile Gauthier. Ce rôle est celui de Rosemonde, l'épouse du sauvage Alboin, roi des Lombards; on sait qu'Alboin, après avoir vaincu et tué son beau-père, se fit faire du crâne de celui-ci une coupe, qu'il força un jour sa femme à y boire, et tomba bientôt sous les coups d'un meurtrier auquel la reine, pour trouver un vengeur, avait promis sa main. La pièce est de M. Latour-Saint-Ybars, l'auteur de *Virginie*, un des rôles de Mlle Rachel : elle n'a qu'un acte, ce qui est au moins une singularité pour une tragédie; mais à la première représentation elle parut en avoir cinq : que ce fût la faute de la pièce ou de l'actrice, ni l'une ni l'autre n'enlevèrent les spectateurs. Sur ce manque de respect et d'applaudissements, *Rosemonde* fut sur le point

d'avoir le même sort que *Médée;* Mlle Rachel était furieuse, on dit même qu'elle eut une crise de nerfs. Enfin, au bout de quelques jours d'attente et de négociations, elle se remit pourtant, consentit à reprendre *Rosemonde*, et la joue maintenant avec plus de succès.

Tout en se chargeant de nouveaux rôles, Mlle Rachel n'en serait pas moins à la veille d'ajouter encore à ses nombreux voyages celui des Etats-Unis, dans le but d'y faire main basse à son tour sur ce champ de dollars qui fleurit, de l'autre côté de l'Océan, pour les célébrités artistiques. Et même sa retraite du Théâtre-Français, souvent annoncée sans avoir été mise à exécution jusqu'ici, serait cette fois chose sérieusement décidée et irrévocable. A tout hasard cependant, rappelons ici l'opinion d'un de ses plus récents et de ses meilleurs biographes : « Malgré, dit-il, tous les bruits presque périodiques de démission, je n'ai jamais cru à une retraite prématurée de Mlle Rachel. Elle n'existe que par le théâtre; il lui faut pour vivre le feu de la rampe, un souffleur, de beaux vers à réciter, de violentes passions à exprimer, un ministre à séduire, un directeur de théâtre à dominer, à inquiéter; il lui faut surtout le bruit et l'ivresse des applaudissements. »

— Ce biographe est M. Véron, l'un des hommes qui par son caractère et son genre de vie, toujours très mêlé aux choses de théâtre et aux actrices, a pu le mieux connaître Mlle Rachel, la suivre longtemps et de près, dans les phases de sa carrière dramatique et dans l'intimité. Aussi lui consacre-t-il tout un long chapitre dans le 4me volume de ses *Mémoires d'un bourgeois de Paris*. Nous avons déjà dit çà et là quelques mots de cet ouvrage, qui occupe les loisirs actuels de M. Véron, concurremment avec ses procès, non encore terminés : ces derniers lui viennent d'anciens actionnaires du *Constitutionnel*, qui lui reprochent d'avoir vendu ce journal sans les avoir mis suffisamment au fait, à ce qu'ils prétendent, de cette opération et de son profit net.

Il y a dans ce livre beaucoup de mélange; c'est surtout un recueil de traits de mœurs, politiques et privés, d'anecdotes parisiennes, et toutes ne sont pas du premier choix dans le genre, pour l'instruction ni pour le piquant. Au surplus, M. Véron ne se prend pas lui-même beaucoup au sérieux : « L'Opéra (dont il a été directeur), l'Opéra, dit-il, et ses coulisses avaient fort intéressé mon esprit, fort égayé ma jeunesse : le monde politique m'offrit plus tard bien des scènes piquantes, bien des surprises, et ne laissa point chômer de personnages et de découvertes mes habitudes d'observation. L'humanité est comme

un gros livre où abondent tout à la fois les drames, les catastrophes, les romans, les comédies. Je ne me plais à feuilleter ce gros livre que *pour rire d'autrui et de moi-même.* » A la bonne heure! mais en attendant on n'en a pas moins régenté le monde à son heure, par la presse et par l'opinion, lui disant tous les matins son avis à beaux sons de trompe de grand journal; au reste le monde a toujours été fait ainsi: comme il n'aime pas la voix des sages, il faut bien que ce soient les fous qui le conduisent.

Tel qu'il est, l'ouvrage de M. Véron, du moins dans certains chapitres, ne laisse pas d'être un curieux spécimen des mœurs et de la vie d'affaires dans notre époque. Comme il le déclare, l'auteur a beaucoup fréquenté les coulisses, et peut en parler *de visu*, non pas seulement les coulisses du théâtre proprement dit, mais celles aussi de l'autre théâtre, des tréteaux de la presse et de la politique. Il ne se fait point faute de malices, mais il n'a pas de rancune profonde et d'acrimonie, sinon peut-être à l'égard de M. Thiers. Son insouciance même et son ton dégagé, sont, jusqu'à un certain point, une garantie d'impartialité. Au milieu de choses déjà plus ou moins connues ou entrevues, il y a dans son livre des renseignements, des aperçus nouveaux, et même parfois des documents inédits sur de grands personnages contemporains et sur les événements. Voici une lettre autographe, par exemple, du duc d'Orléans à son frère le duc de Nemours alors en Algérie, dans laquelle on voit la peur réelle et dont on ne se serait pas douté, que la tentative de Strasbourg avait faite à la famille de Louis-Philippe:

« Tu sauras, écrit le jeune prince, par la Reine et par Marie, tous les détails de l'échauffourée de Strasbourg.... Tu peux être complètement *rassuré* sur cette affaire; tout est fini, *archifini*, et je ne crois pas que les ramifications qu'avait certainement cette conspiration, ourdie en Suisse, se développent nulle part maintenant. D'ailleurs, on veille activement, et ceci a remonté beaucoup nos actions.... Récompenser largement nos défenseurs, et puis *Væ victis!* voilà ce qui nous consolidera.... Je pense avec bonheur que tu apprendras tout à la fois, et que, loin de nous, tu n'auras pas à subir les affreuses incertitudes que nous avons éprouvées. Toute la nuit dernière s'est passée à veiller sans nouvelles, et, lorsque M. de Franqueville est arrivé, j'étais décidé à partir droit pour Strasbourg. Tu sais quelles sont mes idées relativement aux insurrections: j'ai pour principe de marcher droit dessus, dussé-je n'être suivi par personne, mais d'aller au but, à fond et vite. Heureusement que je n'ai pas eu le temps de me déplacer, et que tout s'est passé pour le mieux. Je te le répète, tu peux être en toute sécurité; mais fais toujours attention autour de toi » ....

Après avoir cité cette lettre, M. Véron ajoute : « Un homme des plus considérables de ce temps-ci, souvent admis près de Louis-Philippe, me disait de lui : *Il ne se sentait pas roi.* »

Louis-Philippe avait même un fond persistant d'inquiétude sur l'avenir, s'il faut en croire ce fragment, que cite aussi M. Véron, d'une des conversations de ce prince avec M. Guizot, et qui contient une prévision bien singulière :

« La monarchie de Juillet ne portait sur le front ni l'auréole de la gloire, ni le symbole religieux de droits légitimes ou de droits acquis. Ce ne fut qu'un gouvernement de circonstance, forcé de vivre d'expédients..... On réveillait les souvenirs de l'Empire, pour effacer, pour refouler dans l'ombre les idées républicaines et les prétentions de la légitimité ; on faisait du bonapartisme comme expédient contre les républicains, contre les légitimistes. On trouvait même dans une émeute, un expédient contre les exigences parlementaires de M. Thiers. On vivait au jour le jour, et plus d'une fois Louis-Philippe, découragé, à bout d'expédients, réfutait avec tristesse la confiance de M. Guizot dans l'avenir : « Nous aurons beau, disait-il, épuiser tous deux, vous, » tout ce que vous avez de courage, d'éloquence et d'amour du bien » public ; moi, tout ce que j'ai de persévérance, d'expérience des » choses et des hommes, nous ne fonderons jamais rien en France, et » un jour viendra où mes enfants n'auront pas de pain ! »

Il y aurait ainsi beaucoup à prendre, s'il n'y aurait par moins à trier, dans les *Mémoires d'un bourgeois de Paris*. Par exemple encore, ce détail littéraire sur M. Eugène Suë : « Je lui offris 100.000 fr., 10,000 fr. par volume, d'un nouveau roman dont il avait déjà trouvé le titre : *le Juif Errant*. Mais il n'y avait que le titre de trouvé ; point de *scenario*, point de plan arrêté. M. Suë, dans les calculs de son imagination si féconde et si puissante, cherche d'abord des caractères, des personnages, avant de chercher une action et des situations. »

Ce croquis sur M. Thiers ne manque pas non plus de finesse, quoique notre docteur y montre lui-même un peu le bout de l'oreille, en faisant presque un reproche sérieux à son modèle de n'être pas un véritable gourmet.

..... « M. Thiers ne se livre jamais à des folies ruineuses : il sait mettre de la régularité, de l'ordre dans l'emploi de sa fortune qu'un instant les événements de Février avaient atteinte. Pour ses musées, il se contente de copies, de dessins ou d'aquarelles, il se contente de statuettes. Sobre, il ne recherche comme luxe de table que les vins les moins estimés : des vins de Lunel, de Frontignan. Ce n'est ni un gourmet, ni un amateur sérieux en fait de beaux-arts : il affiche des

opinions arrêtées, des admirations ardentes pour tel ou tel maître ; il causera même avec passion au besoin de danse et de danseuses ; mais toutes ces grandes passions-là se dépensent et se satisfont en paroles....... Il ne lit rien de ce qui se publie, il se contente d'apprendre au jour le jour ce qu'il a besoin de savoir. Ce qui s'imprime contre lui, on le lui cache ; on ne laisse respirer à ses nerfs irritables et délicats que le parfum de l'éloge et de la flatterie. C'est un enfant gâté dont on tolère, dont on cherche à calmer toutes les mauvaises humeurs, mais qui, dans ses accès de colère, ne casse jamais de porcelaines et ne bat jamais les gens. »

Ce que M. Véron sait pourtant le mieux, après tout, c'est encore le théâtre, ce sont les coulisses des acteurs, celles du drame imaginaire, plus encore que celles du drame réel. Aussi son chapitre sur Mlle Rachel est-il de beaucoup l'un des meilleurs et des plus curieux de ses *Mémoires*. C'est toute une étude sur une célébrité contemporaine hors ligne dans son genre, que le public éclairé de tous les pays a été à même de juger, et dont M. Véron cherche aussi à apprécier le talent et à saisir le caractère. Quelque jugement qu'on en porte à ce double égard, il s'agit ici d'une des *illustrations* de notre âge ; il vaut donc la peine de s'y arrêter un moment avec un observateur si particulièrement renseigné, et cela, soit pour noter ce qu'il dit de plus marquant, soit pour relever ce qui à son insu lui échappe, ou ce qu'il fait entendre en ne le disant pas.

« La nature, observe d'abord M. Véron, a doté Mlle Rachel de tous les dons que réclame une bonne exécution. Sa voix a du volume, de la puissance : elle est susceptible d'impressions très diverses ; elle sait exprimer la fureur, sans prendre un ton criard, glapissant. Aucun vice de prononciation : les lèvres, la bouche, sont le plus heureusement conformées pour une belle et parfaite articulation. Il existe entre le bout de l'oreille bien pliée, petite, charmante, et la saillie de l'épaule, une harmonieuse distance ; tous les mouvements de la tête y gagnent de l'élégance et de la dignité. La taille est souple, élancée, un peu au-dessous de la médiocre. On a remarqué que depuis ses débuts, depuis son existence heureuse, Mlle Rachel a beaucoup grandi, même encore après plus de vingt ans accomplis. Les pieds et les mains sont finement attachés ; la démarche est noble et fière. La poitrine seule est étroite et pauvre. Voyez à la ville Mlle Rachel, au milieu de jeunes femmes même distinguées : elle s'en détache par la noblesse et la dignité naturelles de ses allures : *Incessu patuit dea.* Il lui serait impossible de faire un mouvement, de prendre une pose, une attitude, qui fût gauche et maladroite. Elle se drape avec un art merveilleux ;

au théâtre, elle fait preuve d'études intelligentes de la statuaire antique.

» Sa physionomie tragique sait exprimer le désespoir, la haine, la fierté, l'ironie et le dédain : le dédain, cette arme d'un effet aussi puissant dans l'art théâtral que dans l'art oratoire.

» Nous ne faisons point ici œuvre de flatteur et de courtisan, nous discutons avec équité un talent sérieux. Eh bien ! nous ne craignons pas de le dire, à force d'art, de charme et d'adresse, Mlle Rachel supplée à une grande qualité qui lui manque peut-être. On pourrait lui demander dans quelques-uns de ses rôles plus de sensibilité : elle donne de la vie à la parole, au regard, au geste, dans l'expression des passions violentes ; mais le cœur sait bien moins exprimer et peindre la tendresse et l'amour. Tout le talent de l'artiste échoue souvent à traduire les douleurs de l'âme. Dans son jeu tragique, les douleurs de l'âme deviennent des douleurs physiques, et alors elle saccade son débit, prend des temps, pousse des cris, s'agite et se débat convulsivement. Elle représente ainsi la douleur antique, la douleur païenne. Tout ce qui vient du cœur se dit plus profondément, plus simplement ; la voix seule est l'interprète passionné et sympathique des joies ou des tortures de l'âme. Ce n'est pas sans raison qu'on a dit de plus d'une grande tragédienne : « Elle a des larmes dans la voix. ».....

.... « Mlle Rachel possède toutes les belles et grandes qualités de Talma ; elle n'a cependant pas ce qui rendait Talma si cher au public, l'*inattendu et l'explosion.* Le grand tragédien étudiait aussi jusqu'aux plus minutieux détails de ses rôles ; mais il surprenait l'auditoire par des inflexions de voix *inattendues*, attendrissantes et parties du cœur, qui faisaient *explosion* dans la salle. C'était comme le courant électrique frappant du même coup, sans s'interrompre et s'arrêter, les spectateurs pressés les uns contre les autres à l'orchestre, au parterre et dans les loges. Talma se distinguait encore par un grand côté de Mlle Rachel. Lettré, il donnait d'heureux conseils à tout le monde, aux auteurs surtout ; sa longue expérience du théâtre lui inspirait aux répétitions plus d'une idée, plus d'un effet, dont les auteurs faisaient leur profit.... D'une charmante et spirituelle ignorance qu'elle avoue elle-même, Mlle Rachel reçoit, accepte des conseils et des idées de tout le monde ; mais elle sait ensuite les apprécier avec un rare désintéressement. »...

Après la tragédienne, continue M. Véron, « il nous reste à étudier ici, avec la réserve la plus craintive, avec toutes les délicatesses du langage le plus contenu et le plus timide, la femme séduisante et singulière, que dans de longues et amicales relations j'ai pu observer de près en même temps que je suivais avec passion les destinées du talent de l'artiste.

» J'ai souvent eu l'honneur de faire asseoir à ma table Mlle Rachel, au milieu d'hommes distingués de ce temps-ci..... La jeune artiste,

de l'air le plus naturel, se montrait grande dame, et faisait preuve de toutes ces qualités d'esprit habiles à subjuguer même des hommes supérieurs.....

» Comme Célimène, Mlle Rachel a pour politique de plaire à tous. Ses gracieuses attentions, ses aimables coquetteries, ne reconnaissent aucune nuance de position, de fortune ni d'importance. Si dans le coin d'un salon se cache par modestie ou par timidité un inconnu dédaigné, la Célimène tragique, pour celui-là, sera tout soin, tout empressement, tout attraits. On dirait que, comme le prince de Conti dont parle Saint-Simon, « *elle tâche de plaire au cordonnier*, *au laquais, au porteur de chaises, comme au ministre d'Etat, au grand seigneur, au général d'armée, et si naturellement que le succès est certain.* » Disons vite que ce désir de plaire et de séduire est pour Mlle Rachel presque une nécessité de position : elle convoite les applaudissements des galeries et des amphithéâtres, aussi bien que les applaudissements des avant-scènes et des premières loges

» Son esprit vif et brillant, ses reparties promptes, plaisantes, jamais blessantes, se gardent bien cependant de se trop montrer et de prendre trop de place; jamais je ne vis tant d'art caché sous une simplicité si naïve, sous une réserve de si bon goût.

» M. le comte Molé, rencontrant Mlle Rachel chez moi, lui dit, avec cette bonne grâce de grand seigneur qu'on lui connaît : « Vous avez, madame, sauvé la langue française. » Mlle Rachel répondit par le plus respectueux salut, et se tournant vers moi : « C'est bien heureux, me dit-elle, ne l'ayant jamais apprise.» Elle repoussait ainsi modestement une louange un peu exagérée par un aveu qui manquait d'exactitude.

» Forte de cette philosophie que donnent surtout les fortunes les plus diverses et les plus contraires, Mlle Rachel ne s'enorgueillit, ne s'étonne de rien. Dans ses premières années de début, elle ne se montrait jamais plus gaie, plus charmante fille, à souper au milieu de sa famille et de quelques amis, que lorsqu'elle venait d'être comblée par le public d'applaudissements, de fleurs et de couronnes méritées. Artiste consciencieuse, elle était alors sévère pour elle-même. Elle se reposait avec bien-être dans une familiarité intime de toutes les fatigues de la scène, de tout le bruit du triomphe. Revenant un soir de Windsor, où elle avait dit des vers devant la reine d'Angleterre, encore étourdie de tous les éloges, de toutes les tendresses de cour, elle s'écria en rentrant au logis, et en se jetant sur un fauteuil, au milieu d'une compagnie composée de sa mère, de sa sœur et de quelques assidus de la maison : « Ah! mes chers amis, que j'ai besoin de m'encanailler! » Les esprits élevés, remarque là-dessus M. Véron, qui nous donne aussi sa philosophie, après avoir loué celle de son héroïne, les esprits élevés sont bientôt à bout d'honneurs mondains; tous estiment que la liberté et le sans-gêne sont les meilleures choses

d'ici-bas, et que rien n'est bon, pour parler le langage de nos pères, comme de vivre *à ventre déboutonné.* »

Cependant, cette chose *la meilleure d'ici-bas*, le sans-gêne, a aussi ses fâcheux petits côtés, et un jour notre docteur put s'en apercevoir lui-même. Il compare Mlle Rachel à M. Thiers, comparaison sans doute singulière, mais qui n'est pas exempte de malice à l'endroit du célèbre orateur, car, ajoute-t-il en passant et sans avoir l'air d'y toucher : « L'art oratoire (je ne dis pas l'éloquence) et l'art de la scène exigent presque les mêmes études, les mêmes pratiques, au *rouge* près. » Il établit donc son parallèle, et trouve dans Mlle Rachel « le même esprit pénétrant et pratique que dans M. Thiers, la même netteté de vues, la même ardeur pour le but convoité, les mêmes ruses ingénieuses, les mêmes séductions calculées, la même fécondité d'expédients » (elle vient, en effet, d'en faire preuve encore dans son procès avec M. Legouvé, où elle a su, par un coup de réserve inattendu, transformer soudain sa défaite en victoire), « la même tolérance philosophique qui ne comprend ni les vengeances, ni les haines, qui se contente de négocier avec les inimitiés, d'apaiser les rancunes et de conquérir toutes les influences, toutes les amitiés qui peuvent devenir utiles. Enfin, poursuit M. Véron, dans ses moments de dépit et de colère intimes, Mlle Rachel montre parfois la même intempérance de langage que M. Thiers. » Et c'est là-dessus que le narrateur laisse échapper, à l'appui de sa remarque, une anecdote à lui personnelle, qu'il vaut la peine de citer.

« Elle s'était prise un jour, dit-il, de querelle avec moi : j'entendis s'échapper de ses lèvres à petit bruit le mot *canaille!* » (qui est un peu *sans gêne* en effet, et qui, à ce qu'il paraît, revient assez fréquemment dans le dictionnaire usuel de la grande tragédienne.) « On se réconcilia, poursuit M. Véron. « Tout cela est bel et bien, lui dis-je ; mais vous m'avez apostrophé d'une de ces injures que personne ne s'était jamais permis de m'adresser : vous m'avez appelé *canaille!* — Plaignez-vous, me répondit-elle en riant, ce n'est que depuis cet instant-là que vous êtes de la famille. »

On voit que Mlle Rachel se souvient de sa vie de bohême, et qu'elle force parfois, bon gré mal gré, ses amis à s'en souvenir et à en être avec elle. Son historien nous en donne une autre preuve d'un genre uniquement pittoresque et où il n'est que témoin, au lieu d'y être, comme dans celle-là, acteur et intéressé.

« Je n'oublierai jamais, dit-il, une petite scène dont le hasard me rendit témoin. Mlle Rachel sortait du Théâtre-Italien, pendant une re-

présentation. Un valet de pied fait avancer sa voiture; elle allait poser le bout de son élégante chaussure sur le marche-pied, lorsqu'une petite marchande d'oranges, la reconnaissant, s'écrie avec cette inflexion de voix railleuse des halles et des marchés : « Ah ! Rachel ! Rachel ! » La tragédienne s'arrête, se retourne, et gaîment, lui répond sur le même ton : « Tiens, c't'autre ! » Reprenant sa voix naturelle : « Eh bien ! ma chère enfant, ajoute M[lle] Rachel, vends-tu bien ta marchandise ? » Avant d'obtenir une réponse, elle jeta une pièce d'or au milieu des oranges. La petite marchande en haillons, intimidée, étonnée, combla de tendres et respectueux remercîments la grande dame au bon cœur, montant en équipage. »

Enfin, pour conclure, et prenant toujours pour guide *l'aimable philosophie*, « la vie de M[lle] Rachel, se demande encore M. Véron, est-elle restée à l'abri de ces fautes, de ces faiblesses sans lesquelles, s'il faut en croire l'histoire du théâtre, l'art se montrerait impuissant, et l'actrice incomplète ? Adrienne Lecouvreur fut deux fois mère : c'est un nouveau point de ressemblance entre Adrienne Lecouvreur et M[lle] Rachel, entre l'existence romanesque et agitée de ces deux illustrations dramatiques.

» Comme fille, comme sœur et comme mère, M[lle] Rachel nourrit dans son cœur un ardent amour de la famille. Dans ce monde de comédiens et de comédiennes on se querelle, on se brouille, on se sépare, mais pour se rapprocher, pour s'embrasser et pour s'aimer davantage. L'opulente tragédienne scelle ses fréquentes réconciliations des plus riches dons, des plus magnifiques présents.

» Ne traitez pas M[lle] Rachel de femme dangereuse, au cœur méchant : elle met presque toujours autant de bonne grâce à réparer ses torts, qu'elle éprouve quelquefois de malin plaisir à s'en rendre coupable. cependant soyez défiant, ne laissez pas votre cœur s'enflammer à l'explosion soudaine des coquetteries et des tendresses dont la tragédienne se plaît par caprice à étourdir le premier venu ; elle ne se souviendra pas le lendemain de ses paroles engageantes, de ses avances de la veille ; elle se rit parfois des passions qu'elle inspire.

» On a plus d'une fois accusé M[lle] Rachel de cupidité ; chez elle, excès de prodigalités, excès de petits calculs et d'habiles économies se succèdent et se remplacent ; dans son laisser-aller, elle veut parfois vous donner tout ce qu'elle possède, elle vous apporte à domicile d'inattendus présents ; mais, dans ses distractions amicales, elle serait peut-être, peu de jours après, tentée de vous reprendre plus qu'elle ne vous aurait donné. Tous les contrastes se produisent chez cette mobile et changeante nature : bienfaisance prodigue et esprit d'affaires, dévoûment d'ange et malices de démon ; nature fiévreuse qui veut tout épuiser, qui veut abuser de tout, qui ne croit pour l'avenir ni aux rides, ni à l'adversité, ces éternelles et implacables ennemies de la beauté, du génie et des plus hautes fortunes.

.... » Il faut tenir compte de son éducation prématurée de tréteaux et de coulisses, de ses privations, de son dénûment à son entrée dans la vie; il faut se rappeler d'où elle est partie, où elle est arrivée, pour lui tenir compte du long chemin semé de ronces et d'épines, plein de périls et d'abîmes, que dans son enfance et sa première jeunesse elle eut à parcourir presque sans guide, sans le nécessaire et sans appui. A côté de quelques mauvais sentiments qu'elle réprime, restes impurs d'une vie errante à travers d'épaisses broussailles et de pernicieux marais, on trouve en elle de nobles instincts, le sentiment des grandes et belles choses, une passion ardente pour les plaisirs de l'esprit, une intelligence supérieure, une aimable philosophie, et toutes les séductions d'une élégance et d'une distinction naturelles. On devient presque son ennemi, dès qu'on ne la voit plus; on la retrouve charmante et avec joie, lorsque, comme l'enfant prodigue, elle revient au logis. Absente, on ne se souvient plus que de ses fautes, qu'on appelle des crimes; présente, on est vaincu par ses rares qualités, par ses ravissantes et trompreuses coquetteries. »

Dans cette étude sur Mlle Rachel, on doit d'autant plus tenir compte de tout, que l'auteur, on l'a vu plus haut, la donne pour une étude *timide, contenue, réservée,* et ce n'est pas sans dessein que lui-même il en avertit; il faut donc en bien distinguer et en bien remarquer tous les traits, les suivre et, en quelque sorte, les soulever du regard, pour voir ce qui est dessous : ceux, en particulier, sur le *génie des affaires,* la *fécondité d'expédients*, les *trompeuses coquetteries*, les *colères intimes*, les *malices de démon* et les *pernicieux marais*, ne sont pas là pour rien, soyons-en sûrs; ils ont leur valeur dans l'ensemble, quoique indiqués à peine, négligemment jetés et se perdant en apparence sous l'éloge, comme le serpent sous les fleurs. Il y manque cependant encore un trait essentiel, le point d'orgue, la note finale. *Tout finit par des chansons*, disait-on autrefois; aujourd'hui, *tout finit par des chiffres.* Cette note d'argent, cette note du siècle, M. Véron n'était pas homme à l'oublier.

Il a pris la peine de relever une à une et d'additionner toutes les recettes du Théâtre-Français dans les représentations de Mlle Rachel, depuis le premier jour de ses débuts, le 12 juin 1838, jusqu'au 28 décembre 1852. Même à une débutante si bien douée de toute manière pour le succès, il fallut quelque temps aussi pour se faire remarquer. Les chiffres de ses recettes collectives sont d'abord très-faibles : pour la première représentation *(Horace)*, 753 fr. 05; pour la seconde *(Cinna)*, 558 fr. 80; pour la troisième *(Horace)*, 303 fr. 10 (c'est la recette la plus basse); pour la quatrième *(Andromaque)*, 373 fr. 20.

La huitième *(Tancrède)* reste encore au chiffre de 422 fr., et les recettes vont ainsi oscillant de 300 à 700 fr. pendant les trois premiers mois; mais le 26 août, la douzième représentation *(Andromaque)* produit 1,225 fr. 40; la quinzième *(Tancrède)* 2,048 fr. 10; les suivantes, de 1,100 à 1,300; depuis la dix-neuvième, passé 2,000; et bientôt, 4, 5, 6,000 ordinairement, excepté pour *Tancrède* qui, ne rapportant plus que 1761 fr. 80, finira par être abandonné. Deux représentations au bénéfice d'autres acteurs, produisirent, l'une 10,962 f., l'autre, 14,090 fr. Le total des recettes collectives de cette première année, juin 1838 à juillet 1839, est de 452,595 fr. 25. Il est clair qu'après un tel résultat, la réputation comme la fortune de la nouvelle actrice était faite.

Dans son essai de statistique appliquée au théâtre, M. Véron ne cite que ce relevé d'une année dont nous venons de dépouiller les chiffres les plus curieux. Il se contente de donner le total des recettes, à partir du 12 juin 1838 jusqu'au 28 décembre 1852. Pendant ces quatorze années, les recettes collectives du Théâtre Français, pour les représentations de Mlle Rachel, c'est-à-dire huit à neuf fois par mois environ, sauf les relâches et les congés, s'élèvent à la somme de 3,804,048 fr. 15 c. sur laquelle il va sans dire que l'actrice, avec son *génie des affaires,* prélevait la part du lion.

Voilà pour la première source de sa fortune; voici pour sa seconde, toujours d'après notre auteur, qui ne mentionne que ces deux-là. On trouvera en même temps ici l'expression des sentiments personnels de la célèbre tragédienne sur ses travaux et sur leur résultat.

M. Véron cite tout au long une lettre qu'elle lui adressait le 26 mai 1849, comme elle était à la veille de partir pour un de ces voyages dramatiques au long cours, d'autant plus impatientants pour le Théâtre-Français, que non-seulement il souffrait de l'absence de sa principale actrice, mais qu'il en souffrait seul et n'en profitait pas. Dans cette lettre elle marque jour par jour son itinéraire, tracé d'avance, et indique trente-cinq villes, toutes en France sauf Jersey, qu'elle doit parcourir pour y donner des représentations, deux ou trois, rarement quatre dans chacune d'elles, pendant l'espace de trois mois, juin, juillet et août. Cette liste achevée, elle termine sa lettre par ces trois alinéas :

« Quelle route !

» Quelle fatigue !!

» Mais quelle dot !!!!! »

Les points d'exclamation sont textuels, et même ainsi exactement gradués dans l'original ; en sorte qu'on a comme la nuance d'accent,

d'intonation, de *portée de voix*, avec laquelle l'auteur de la lettre eût dit, je suppose, sur la scène, ces trois alinéas, pour en bien mesurer l'*effet* et le faire éclater sur le trait final. Il y a au théâtre un mot célèbre où il est aussi question de dot. *Mais quelle dot!* surtout dit par Mlle Rachel, vaudrait presque ce mot-là.

— N'étant pas Parisien (et on peut aussi s'en vanter à plus d'un égard, sans pédanterie et sans mauvaise grâce), j'ai dû laisser la parole à un *bourgeois de Paris* pour vous en montrer quelques existences célèbres de plus près que je ne le pourrais faire, pour en soulever le voile ou le masque. C'est là proprement le secret de Paris, son occupation favorite et de tous les jours, sa jouissance intime : juger familièrement les siens et ne pas les voir seulement sur la scène de leurs théâtres divers, mais aussi dans les coulisses. Les Parisiens ne s'en tiennent nullement au beau côté de la médaille; il leur faut encore, et surtout le revers : c'est leur bien à eux, et quelles que soient leurs places comme spectateurs, au parterre ou aux premières loges, ils braquent tous de ce côté-là leurs lunettes. Puis, leur premier soin est de raconter ce qu'ils ont vu ou cru voir. Ils le disent avec une liberté qui ne recule pas plus devant les mots que devant les faits; mais en écrivant, comme alors ils *posent* à leur tour, ils y mettent plus de réserve et de politesse. Ils font ainsi, pour tous leurs personnages célèbres, ce que M. Véron vient de faire devant nous pour M. Thiers, pour Mlle Rachel, pour bien d'autres encore dans son livre, et aussi un peu pour lui-même sans le savoir.

— M. Granier de Cassagnac, — une de nos vieilles connaissances de la *Chronique*, fidèle lecteur! — après s'être aussi élevé par la presse et le journalisme, a fait également des affaires, et de bonnes affaires, à ce qu'il paraît. Il *donne* encore de temps en temps dans le *Constitutionnel*, lorsqu'il faut exécuter une pointe hardie et *charger* quelque part à fond de train. Mais il a fait mieux : l'audace et le brillant des manœuvres ne l'ont pas empêché de songer au solide. Il est député au Corps-Législatif et, de plus, propriétaire vinicole dans son département; il y possède même deux propriétés bien distinctes, en deux cantons différents, comme il a soin de le dire négligemment dans un article qu'il vient de publier sur l'*oïdium :* preuve sans réplique qu'il n'est pas propriétaire à demi, propriétaire pour rire, puisqu'il a aussi son avis et ses expériences sur la maladie de la vigne et sur le remède à y opposer. Nous sommes même porté à croire que le remède qu'il indique est le meilleur, et nous retrouvons encore là son esprit

pratique et adhérent aux situations, acceptant les faits, puisque suivant lui ce remède consiste à patienter avec le mal tout en le combattant, à tirer tout le parti possible de ce qu'il laisse, et à ne pas se décourager. Quelle route de patience, en effet, que celle de M. Granier de Cassagnac, depuis les temps fabuleux où il rédigeait l'*Epoque* pour le compte de la monarchie chancelante de Louis-Philippe, et pour son propre compte de rivalité de journaliste avec M. Emile de Girardin, où il était forcé de s'exiler de France à la suite d'un procès alors trop célèbre, et comme il doit peu se souvenir aujourd'hui des ronces qu'essayait aussi de semer sur son chemin, par rancune de paria littéraire, le pauvre Constant Hilbey ! ([1]).

— M. Loëwe-Weimar, autre type du journalisme sous la monarchie de Juillet, est mort il y a quelques semaines. La plupart des journaux lui ont consacré un feuilleton nécrologique. Son principal titre littéraire, celui du moins qui un moment popularisa son nom dans le gros du public, fut la traduction des *Contes fantastiques* de Hoffmann : un de ses biographes de journal rapporte pourtant l'opinion, à peu près avérée selon lui, que M. Loëwe-Weimar ne savait pas l'allemand ; mais il y a eu dans sa vie bien d'autres singularités, d'autres prétentions et d'autres énigmes. Ainsi, il était chauve, et dandy ; une perruque, chef-d'œuvre de l'art, dissimulait à tous les yeux sa précoce calvitie. Un jour qu'il se trouvait à la campagne avec des dames, il y avait là un homme d'âge, un vieillard, mais encore vert, empressé et galant, sans toutefois se donner la peine et le ridicule de vouloir cacher par son costume et sa coiffure ses treize ou quatorze lustres. Il ne tenait qu'à un point, celui d'avoir su conserver, malgré son âge, la force et l'agilité de sa jeunesse. De propos en propos, et sans doute excité par la présence des dames qui ne manquèrent pas non plus de pousser M. Loëwe-Weimar à le défier, il se laissa aller à entrer en lutte avec celui-ci ; ce fut à qui se tirerait le mieux de divers tours de vigueur et d'adresse : on franchit des bancs, des chaises, on fit une course au clocher à travers le jardin. Le vieillard ne recula point ; mais ayant nécessairement le dessous et voyant bien à la fin qu'on avait voulu rire à ses dépens, — « Eh bien, s'écria-t-il en se retournant tout à coup vers son adversaire et élevant la main, je parie que vous ne ferez pas ceci. » — « Quoi ? » demanda M. Loëwe Weimar, qui ne comprenait rien à son geste. — « Que vous ne ferez pas ce que

([1]) Voir, entr'autres, notre *Chronique* de novembre 1845, *Revue Suisse*, t. VIII, p. 704-724.

je vais faire ! » et le malin vieillard, mettant soudain son propre crâne à découvert, — « Oui, faites-en autant, je vous en défie ! » répéta-t-il, en brandissant sa perruque au-dessus de sa tête. M. Loëwe-Weimar comprit à la fin. L'œil d'un rival, et d'un rival humilié, avait seul pu deviner le secret de sa chevelure. Mais il était pris, mis à nu, *décoiffé* moralement, sinon en réalité : il perdit contenance malgré tout son esprit et ne sut comment se tirer d'affaire.

Quant à sa traduction d'Hoffmann, qu'elle fût ou qu'elle ne fût pas de lui, elle fit sa réputation, et celle de son modèle, qui en eut dès lors en France une beaucoup plus grande et plus relevée que celle qu'il a dans son propre pays.

Mais c'est surtout comme journaliste et par la presse politique qu'il fit son chemin, et il n'y regardait pas de si près, pour le faire. Un trait le peint à cet égard, ainsi que ceux qui l'employaient. Il allait, en passant d'un journal à un autre et par conséquence à un autre parti, accomplir une de ces évolutions subites, si fréquentes chez les hommes de ce métier et de ce caractère. — « Si vous faites cela, lui dit un des chefs du camp qu'il abandonnait, on ne vous ramassera pas avec des pincettes. » — « Au contraire, repartit l'audacieux déserteur, *c'est avec des pincettes d'or que vous me ramasserez.*

On comprend qu'avec de tels principes, celui qui les professait et qui les mettait en pratique, se souciait fort médiocrement du journalisme et des lettres, et qu'il n'en faisait point son but. Mais M. Loëve-Weimar allait plus loin : il les dédaignait, et ce dédain était aussi une de ses prétentions qu'il affichait le plus. Il n'entendait nullement être homme de lettres, quoiqu'au fond il ne fût pas autre chose et que les lettres l'eussent fait ce qu'il était ; mais il se croyait et voulait être seulement homme du monde, homme à la mode, et sa grande ambition était de devenir baron et d'entrer dans la diplomatie. Elle a été réalisée ; il fut créé baron sous Lous-Philippe, et nommé consul quelque part en Asie : ce qui n'empêche pas qu'il ne soit mort à l'étranger, pauvre, dit-on, et surtout bien oublié, mais toujours baron et consul.

— M. Gustave Planche, l'un des critiques qui fait le moins de polémique, sa manière de juger un ouvrage étant de le soumettre uniquement aux principes rationnels, a eu pourtant à se défendre ces jours derniers contre une lettre fort vive adressée à la *Revue des Deux-Mondes* au sujet d'un de ses articles. Elle était de M. de Nieuwekerke en personne, Directeur des Beaux-Arts. Il s'agissait du fameux tableau de Paul Véronèse, les *Noces de Cana*, l'un des plus admirables chefs-d'œuvre de l'école vénitienne, la première de toutes, comme

on sait, pour le coloris. M. Gustave Planche avait avancé, et cela saute malheureusement aux yeux des moindres connaisseurs, que le déplacement et la restauration de ce tableau, restauration entreprise sous l'administration du directeur actuel des Beaux-Arts, l'avait notablement endommagé en quelques points bien visibles. C'est sur cette assertion que venait réclamer M de Nieuwekerke. Il entendait d'ailleurs, disait-il dans sa lettre, ne donner que des explications, et il demanda positivement que, pour éviter l'éclat d'une discussion, l'on ne fît pas de réplique. Un journal ne peut guère l'entendre ainsi, et avec la lettre parut donc la réponse de l'auteur de l'article. On n'a fait d'autre restauration au tableau, disait M. de Nieuwekerke, que d'en soutenir la toile là où elle menaçait ruine, et d'en raviver certaines parties, les bords surtout, avec du vernis coupé. — Du vernis coupé! Sans doute coupé d'essence, s'écrie aussitôt M. Gustave Planche, mais alors tout s'explique! vous-même vous nous donnez raison par cet aveu, car nous avons ainsi pour nous les lois de la chimie, lois impitoyables et contre lesquelles il n'y a pas d'appel. Vous n'avez fait, dites-vous, que revivifier le tableau, mais vous y avez introduit pour cela, avec votre vernis coupé d'essence, un principe chimique étranger qui l'a nécessairement dénaturé sur les points où il a agi, et votre mode de revivification, poussé plus loin, pouvait le faire périr. On ne sait là-dessus quel parti allait prendre M. de Nieuwekerke, ni ce qu'il aurait répondu; car une volonté supérieure à la sienne, est, dit-on, intervenue, et en lui conseillant le silence, a mis sagement fin aux débats, et les a ainsi déclarés clos.

Presque en même temps, M. Gustave Planche a eu, en outre, maille à partir avec un critique franco-belge écrivant à Paris, mais qui est encore un peu critique *in partibus*, à M. Michiels, le même, pensons-nous, qui autrefois avait cru pareillement traiter du haut de sa grandeur M. Vinet. C'est sur Rubens qu'il vient de prendre à partie M. Gustave Planche, qui n'a rien compris, suivant lui, au grand maître flamand. Rubens est un peintre panthéiste, un élève de Spinosa: si l'on ne part pas de là, dit M. Michiels, on n'entends rien à Rubens. M. Gustave Planche s'est contenté de lui faire observer tranquillement, qu'il était difficile que Rubens fût un élève de Spinosa, attendu, ce à quoi n'avait pas pensé M. Michiels dans l'entraînement de ses déductions philosophiques, que Rubens avait vécu et était mort avant qu'il fût question de Spinosa.

— L'ancien et belliqueux évêque de Chartres, M. Clausel de Montals, n'a rien perdu, bien que nonagénaire, de sa vaillance et de sa

verve; mais après l'avoir dirigée autrefois contre l'Université, il la tourne maintenant contre les ultramontains, et vient de lancer à leur adresse une brochure qui ne doit pas les réjouir. Non-seulement il les attaque par de vigoureux arguments, mais il ne leur épargne pas la raillerie. « Un grand nombre de candidats au sacerdoce prétendent, dit-il, nous surpasser de bien loin par leur dévouement et leur amour pour le chef de l'Eglise. Et voici quelles preuves burlesques ils en donnent. Dans cette vue, *ils portent des chapeaux taillés à la romaine*, s'il faut les en croire. D'autres, pour se distinguer des prêtres qui sont vêtus d'ornements sacrés auxquels le peuple de nos jours est accoutumé, se chargent à l'autel de *dépouilles gothiques* qui, loin d'exciter la ferveur, prêtent au scandale ou à la risée involontaire des fidèles,..... coiffure bizarre et vêtements que les mains inhabiles du moyen-âge semblent avoir tissus.» Tels sont quelques-uns des bons traits que le vieil évêque leur jette en passant. Jusqu'à présent les ultramontains ne lui ont pas répondu, trouvant sans doute plus facile d'avoir l'air de ne pas entendre qui leur parle si bien et ce qu'il leur dit. C'est en effet plus commode, mais ce n'est pas honnête, surtout entre gens de la même maison, et ce n'est pas toujours sûr.

En attendant, « l'Immaculée Conception est déclarée foi de l'Eglise, et *quiconque la nie est hérétique.* » « Rome, s'écrie là-dessus l'*Univers*, Rome est ivre de joie.» Nous pensions que dans le ciel la grande joie, comme il nous est dit, c'est de voir un pécheur qui s'amende : l'auteur de ces paroles n'ajoute pas que ce soit de trouver des hérétiques et de les déclarer tels.

— En Angleterre, on est toujours très monté, plus qu'en France même, contre la Russie, et résolu à pousser la guerre, coûte que coûte, si la Russie ne cède pas comme il faut. On y est très fier, et avec raison, de cette terrible bataille d'Inkermann, où quelques poignées d'Anglais ont soutenu si héroïquement le choc des profondes et pesantes masses des Russes qui, débordant sur eux comme un fleuve, purent se flatter un moment de n'avoir qu'à les engloutir. On n'y admire pas moins la justesse et la promptitude de coup-d'œil en même temps que la fougue et l'irrésistible élan de l'attaque des Français, en particulier la furie dévorante des zouaves. Après la victoire, dit une de ces relations anglaises que leur pittoresque énergie rendait si remarquables, on reconnaissait sur le champ de bataille, à une longue ligne de cadavres russes amoncelés, la trouée qui avaient faite les zouaves, comme on pourrait suivre, aux épis foulés et couchés par terre, le passage d'une charrette à travers un champ de blé. Les An-

glais se sont montrés de dignes rivaux de leurs alliés par leur solidité inébranlable, si, depuis longtemps déshabitués de la guerre, ils n'en savent pas comme eux le métier. Leur pays est donc justement orgueilleux de si intrépides soldats, mais on y est beaucoup moins content des escadres.

L'amiral Napier surtout y a beaucoup perdu de sa vieille réputation. Plumridge, dit-on, avec si peu de moyens, a bien su, lui, faire quelque chose, au lieu que Napier, rien (car Bomarsund ne compte pas), rien, avec des forces immenses! On trouve donc qu'il a été au-dessous de son rôle et de lui-même, qu'il faille l'expliquer par des influences secrètes ou par sa propre défaillance. On veut même qu'il ait dit en partant que ces sortes d'affaires n'allaient plus à son âge. Les suppositions, les explications bizarres ne manquent pas non plus : en voici une, entre autres, que nous donnons seulement par curiosité et pour ce qu'elle peut valoir. Le vieux marin avait pris l'habitude de la boisson; craignant de ne pas se trouver de sang-froid au moment nécessaire, il y avait sagement renoncé pendant l'expédition de la Baltique; mais ce brusque changement de régime, comme c'est parfois la punition des vices enracinés, l'aurait au contraire affaibli, en lui faisant perdre même l'énergie factice que cette mauvaise habitude lui donnait. On suppose aussi, mais sans preuves, des ordres secrets de lord Aberdeen; et s'il reste à la tête du cabinet, c'est qu'on ne saurait par qui le remplacer, étant le seul dont le caractère pliant puisse maintenir quelque harmonie entre ses collègues, d'humeur assez raide et de tendances opposées.

Pour en revenir à l'amiral Napier, depuis son retour, dit-on encore, il ne fait que pleurer toute la journée, et ce qui est certain, c'est qu'à tort ou à droit il a perdu toute sa popularité. Dans le premier moment on n'a pas mieux traité ici le prince Napoléon; les bonapartistes même étaient très irrités contre lui; un de nos amis, se trouvant avec quelques-uns d'entre eux, les entendait faire des plaisanteries salées et pleines de colère sur sa maladie, qui, disaient-ils, était bien la maladie des *tranchées* en effet. En Angleterre cette sévérité excessive dans les jugements s'explique jusqu'à un certain point par la douleur où sont plongées tant de familles qui ont perdu des leurs en si grand nombre à Inkermann et à cette charge de cavalerie si incomparablement brillante, mais presque follement chevaleresque de Balaclava. Et ce n'est pas comme en France où de telles pertes sont, pour ainsi dire, moins visibles aux yeux, en restant dispersées sur toute la masse d'une vaste population : en Angleterre où les officiers et les corps d'élite sortent des hautes classes, ce sont celles-ci particulière-

ment qui ont souffert, et dont par conséquent la douleur influe d'autant plus sur l'opinion.

Maintenant, la Prusse allant, dit-on, accéder au traiter du 2 décembre, et celui-ci paraissant être fort catégorique, on recommence beaucoup à parler de la paix, bien qu'on s'attende toujours à quelque chose du côté de Sébastopol. Mais le czar voudra-t-il céder, même en ayant tout le monde contre lui? C'est ce qu'on ne saura sans doute bien qu'au printemps.

— Il nous arrive tout à propos pour cette fin d'année, un petit volume de vers où il y a des accents qui nous sont allés au cœur, et qui nous semblent devoir produire sur tous nos amis la même impression; poétiquement, c'est encore la meilleure, parce que c'est la plus vraie. Les *Rimes d'un voyageur,* tel est ce livre et son titre modeste. Voyageur en effet, M. Ami Comte, un de nos compatriotes, a visité nombre de fois l'Orient, Constantinople, la Grèce, la Judée, la Syrie, l'Egypte, et les contrées classiques de notre Occident. Ne revenant de temps en temps à Nyon, sa ville natale, que pour en repartir bientôt et recommencer ses incessants pèlerinages, il s'est plu, chemin faisant, à noter dans la langue des vers ses souvenirs, ses émotions devant les sites, les choses, les monuments et les ruines célèbres, voyageant ainsi en imagination en même temps que dans la réalité. Mais c'est toujours à son pays, au nôtre, qu'il revient avec le sentiment le plus profond et le plus vif, celui de ces heureux jours d'enfance que l'on garde dans sa mémoire comme un rêve chéri, et dont on voudrait pouvoir ressaisir quelque image, surtout aux lieux mêmes où ils se sont écoulés et avant de s'y endormir du dernier sommeil.

Coursiers impatients, dont le pied de tonnerre
A fait bondir mon char poudreux,
Laissez quelques instants s'abattre la poussière,
Laissez-moi voir encor le sol de mes aïeux.

Vous, ô vous, bois profonds, ô roches menaçantes,
Cristal miroir des cieux, ondes étincelantes,
Vallons qui des ruisseaux aspirez la fraîcheur;
Vieux temple, où pour prier j'accompaguais ma mère,
O chaume paternel, ô gazon funéraire,
Et toi, saule pleureur;
Beautés du sol natal, séjour plein d'harmonie,
O terre de puissance et de grâce infinie,
Air parfumé d'amour, tout tiède de soupirs;

Et toi, ciel que couronne une divine flamme,
Vous inondez mon cœur, vous subjuguez mon âme
Des plus doux souvenirs.

Coursiers impétueux dont le pied de tonnerre
A fait bondir mon char poudreux,
Arrêtez vos ébats, baissez votre crinière;
Qu'à ces amis je puisse envoyer mes adieux!
. . . .

Dans ces vers, comme dans beaucoup d'autres du recueil, ne sent-on pas, avec la tendresse filiale qui les a dictés, le mouvement, pour ainsi dire, impérieux du voyage et cette fuite poétique des choses dans laquelle est aussi emporté le voyageur? On peut regretter çà et là quelques imperfections de forme et de facture, dont plusieurs ne sont même évidemment que des oublis de l'auteur, ou des fautes d'impression faciles à corriger. Composés, non à la hâte, mais, par le fait, en courant, négligemment, mais souvent largement et fièrement jetés, ces vers n'en sont pas moins d'un poète, qui, sans souci de manière et d'école, dit franchement ce qu'il éprouve, et, dans leur originalité bien native, ils nous semblent ajouter à notre poésie une note de plus. C'est là surtout ce qui nous paraît recommander à l'attention les *Rimes d'un voyageur*.

Neuchâtel, 12 décembre 1854.

Les conseils sortis des dernières élections siégent à Berne depuis quelques jours. Après avoir constitué leurs bureaux, ils se sont réunis en assemblée plénière pour nommer un nouveau conseil fédéral. Les anciens conseillers ont tous été réélus, hors le directeur militaire, M. Ochsenbein, que remplace M. Stämpfli. Porté aux affaires en raison de la part qu'il prit à l'expédition des corps-francs, M. Ochsenbein en est écarté sous l'accusation de modérantisme. Rentrera-t-il dans l'administration bernoise ou dans la vie privée? Nous ne savons. M. Furrer est président de la Confédération, M. Stämpfli, vice-président, pour l'année prochaine. M. Blösch présidera le tribunal fédéral. Ainsi l'assemblée fédérale a reconnu officiellement la fusion bernoise. La session terminée, nous essayerons d'en résumer les résultats.

Peu de jours avant l'ouverture de la session, le conseil fédéral a passé en revue la législation des cantons en matière de presse. Les lois de Zurich, celles de Berne (malgré une première révision), de Lucerne, d'Uri, de Fribourg et de Tessin, renferment des dispositions

qu'il a jugées incompatibles avec la liberté de la presse telle que la garantit la constitution. Le conseil fédéral nous semble être parti des vrais principes dans son appréciation. Une disposition commune au plus grand nombre des lois citées, et qui a été condamnée partout, soumet aux tribunaux du canton les délits commis contre l'Etat ou ses ressortissants dans des publications faites dans d'autres Etats de la Suisse. Ces lois existaient depuis longtemps, plusieurs Etats les ont fréquemment appliquées (nous en savons quelque chose) et les réclamations portées à Berne n'ont servi de rien. Mais quand des gouvernements suspects se sont avisés d'imiter cet exemple, alors les écailles sont tombées, on a frappé sur leurs lois sans ménagement, et après avoir laissé régner pendant un temps plus ou moins long l'inégalité la plus complète, on a fini par comprendre que ce qui était interdit à Berne ne pouvait pas être légal à Fribourg. On peut donc se flatter de voir corriger les injustices des soi-disant amis, pourvu qu'un soi-disant adversaire ait la complaisance de les imiter.

La compétence fédérale en matière civile fait de nouveaux progrès. Une décision, dont on a beaucoup parlé, a fait voir qu'il est impossible de maintenir la recherche en paternité devant la jurisprudence de l'assemblée fédérale. La manière dont le conseil fédéral applique la loi sur les mariages mixtes, tend à abolir le droit d'empêcher les unions imprudentes, que la législation de la plupart des cantons allemands attribue aux autorités. Lorsque les fiancés dénués de moyens d'existence se trouvent être de deux confessions, ils se plaignent à Berne qu'on veut éluder la loi qui autorise les mariages mixtes, et quand le gouvernement intéressé répond qu'il ne s'agit point de religion, mais de l'avoir des communes à ménager, à teneur du code civil, le conseil fédéral n'en veut rien croire, et persiste. C'est ce qui est arrivé l'autre jour au gouvernement de Soleure. Nouvelle preuve que l'extension des attributions fédérales n'est point à craindre ; ses droits, comme on nous le disait si bien, sont limités par la constitution, et l'assemblée fédérale juge les conflits !

A *Berne*, les questions de personne ont fait place aux questions matérielles. Le grand conseil a décidé le dessèchement des marais de la Gürbe, au district de Seftingen, et l'abaissement du lac de Brienz; la première de ces opérations doit donner 3,000 poses à la culture, l'autre 5,000. Enfin, dans sa séance du 30 novembre, il a ratifié le projet de convention entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer central. Notre correspondant reprend cette affaire dès l'origine, et nous lui laissons la parole :

« La compagnie du chemin de fer suisse central se constitua à Paris il y a deux ans ; les capitaux affluaient alors aux affaires industrielles. Trois grandes maisons de banque de Paris, d'origine suisse, souscrivirent ensemble dix-sept millions ; et quand la souscription fut ou-

verte en Suisse, les demandes atteignirent rapidement le chiffre de 50 millions. Le capital était fixé à 36, ainsi quatorze millions d'inscriptions suisses furent écartées. Mais bientôt après le premier versement effectif de cent francs, les actions, qui avaient dépassé le pair tombèrent à 450, à 410; les maisons de Paris intéressées déclarèrent qu'en présence de la crise financière universelle, elles aimaient mieux abandonner le versement opéré que de fournir les autres. L'assemblée des actionnaires préféra, dans l'intérêt de son crédit, ne pas user de la rigueur de son droit. Elle assura les versements ultérieurs en les réduisant de trois-quarts, c'est-à-dire, en abaissant à 200 francs au lieu de 500 le capital des actions, ou plutôt en réduisant à 29,000 le chiffre primitif de 72,000 actions, car pour cinq actions libérées, elle fournit deux actions nouvelles à 500 francs. Le capital d'actions se trouvant ainsi réduit à 14 $^{1}/_{2}$ millions, il s'agissait de trouver autrement les sommes nécessaires pour mener à bien cette vaste entreprise. Les six millions estimés nécessaires pour la ligne d'Olten à Lucerne furent demandés, deux tiers au crédit, par voie d'emprunt, et les deux millions restant aux localités intéressées. Les villes traversées prirent pour un million d'actions au pair, l'Etat de Lucerne 900,000, Uri 100,000. On suivit une marche analogue à l'égard de Berne. La compagnie s'engagea vis-à-vis du conseil exécutif, le 21 octobre passé, à commencer immédiatement les lignes de Morgenthal à Berne et de Grenchen à Bienne, évaluées 13,860,000 francs, à entreprendre la section de Lausanne simultanément à l'ouverture des travaux d'Yverdon à la frontière bernoise, enfin celle de Berne à Thoun dès qu'elle aurait trouvé l'argent nécessaire. Ces engagements éventuels surpassent sept millions. Le capital qui doit être immobilisé dans les lignes bernoises, s'élève donc à vingt-un millions. La ligne de Morgenthal au Wylerfeld, en face de Berne, et celle de Bienne, seraient ouvertes au plus tard en 1857; un an de plus est accordé pour le pont gigantesque qui doit franchir l'Aar au niveau de la ville-haute et pour la construction de la gare définitive. Le canton, en revanche, achète 8,000 actions au pair. A la suite de longues négociations, M. Blösch a déterminé les corporations de la ville à souscrire un million, Langenthal, Herzogenbuchsée, Berthoud, Bienne et Thoune en ont pris ensemble un autre. Restaient deux millions à la charge du canton. Le grand conseil en a pris la responsabilité à l'imposante majorité de 189 voix contre 11. Ainsi, dès l'entrée du printemps, les travaux commenceront sur toute la ligne du nord, avantage précieux pour nos pauvres, et, malgré la difficulté des temps, on peut croire que dans quelques années on ira de Berne à Bâle en trois heures, à Zurich en quatre, à Genève en cinq.

» Mais le chemin de fer et le palais fédéral pèsent ensemble sur la bourse de notre ville, qui fut riche une fois. Ce grand édifice est debout, sous toit. Restent les arrangements intérieurs, qui prendront

près de deux ans; les autorités fédérales ne pourront s'y installer qu'en 1857. Ce palais, on l'a déjà dit, fait trop l'effet d'une résidence royale. Quand il s'agissait d'endosser la charge à notre commune, ces messieurs du conseil fédéral étaient d'une touchante modestie : la Confédération, disait un de nos concitoyens, n'a besoin pour s'abriter que d'une coquille d'escargot. Puis, quand Berne eut souscrit l'engagement d'installer la Confédération à ses frais, la coquille s'est merveilleusement élargie, et ce n'était *jamais assez*.

Le premier devis portait les frais à . . . . 1,709,811 nouv. mon.

Le conseil fédéral n'était point satisfait. La commune, par décision du 28 avril 1852, éleva la somme de 75,000 francs anciens, soit. . 1,818,507 idem

Les frais pour devis, loyers provisoires, indemnités de logement, nous portent à. . . . 1,867,739 idem

Ce qui fait, avec les 26,791 francs d'intérêts à payer jusqu'à ce jour, la bagatelle de . . 1,894,530 idem;

qui s'accroîtront encore des intérêts croissants, indemnités de logement, etc., jusqu'à l'installation. Des gens avisés comptent que les devis seront surpassés, et qu'avec l'embellissement nécessaire des abords, nous irons à quelque chose comme deux millions et demi. Un million est déjà dépensé, et au-delà, les dépenses ultérieures se couvrent par un emprunt de 800,000 francs, et nous avons dû nous imposer une taxe municipale sur la fortune et l'industrie, chose inconnue à Berne depuis bien des siècles.

» La vie artistique prend chez nous un certain essor. Le 28 novembre dernier, une société des arts bernoise s'est constituée sous la présidence de M. d'Effinger de Wildegg, frère de l'ancien chargé d'affaires suisses à Vienne. Elle a beaucoup de membres à Bienne, à Berthoud et à la campagne. Plusieurs dames en font partie. Il s'agit d'encourager les arts en général, surtout en achetant des tableaux. Nos concerts ont été embellis par quelques étrangers de grand mérite, d'abord les deux charmantes demoiselles Ferni, puis M. Levasseur, excellente basse du grand Opéra. Après le nouvel-an, la troupe assez bonne qui joue actuellement à Bâle, viendra prendre ses quartiers à Berne, car la cité fédérale n'a pas encore théâtre toute l'année.

» Le mémoire de M. Blösch à ses collègues sur la révision de la constitution a fait sensation, malgré notre sommeil politique et la publicité très restreinte qu'il a reçu. En 1850 déjà, M. Fischer, de Reichenbach, dans une brochure aux communes bernoises, avait esquissé une autre organisation de notre démocratie. Notre grand conseil, formé à l'instar de l'ancien conseil de ville aristocratique, lui paraissait trop nombreux pour l'élaboration des lois, trop pour représenter tous les intérêts. Aux assemblées primaires, dont les membres rapprochés pour un instant ne sont vraiment unis par rien, il propo-

sait de substituer la commune organisée. Ces représentants des communes formeraient un conseil d'environ 1,200 hommes. Ils nommeraient les magistrats, et sanctionneraient, par un vote sans amendement, les lois élaborées par un conseil plus étroit de trente ou quarante membres; organisation qui se rapprocherait beaucoup de celle des cantons primitifs. Le mémoire de M. Blösch motive et développe ces propositions, qu'il a formulées dans un projet de constitution. L'idée qui domine son travail, c'est la nécessité sentie d'arracher le canton de Berne aux partis. On a essayé de la fusion, l'organisation d'un pouvoir fort offrirait un moyen plus durable, car la force du gouvernement et l'organisation des partis sont toujours en proportion inverse l'une de l'autre. M. Blösch voudrait asseoir ce pouvoir sur les communes, qui sont les véritables molécules élémentaires de l'Etat. Au surplus, j'ai obtenu pour vous un exemplaire de ce mémoire, et je vous l'envoie, vous serez peut-être bien aise d'y revenir. Si ces idées se répandent dans l'esprit du peuple et y mûrissent, elles peuvent faire beaucoup de bien; mais pour le moment, elles ne sauraient avoir aucun effet extérieur. »

Nous essayerons, en effet, d'apprécier à loisir le système proposé par M. Blösch, qui s'appliquerait à toutes nos démocraties représentatives, et dont la portée nous semble même aller plus loin. Nous ne saurions partager l'opinion de l'*Oberländer*, selon lequel la brochure de M. Fischer serait arrivée trop tôt, et celle de M. Blösch trop tard. Une réforme dirigée contre les partis en général doit avoir gagné complètement sa cause dans l'opinion, avant qu'il soit possible de l'introduire dans la pratique.

M. le Dr Schneider, ancien conseiller d'Etat, soumissionne la correction générale des eaux du Jura, sous l'offre d'un cautionnement de 100,000 francs, par dépôt d'espèces. Son but paraît être l'exécution à peu près complète du projet La Nicca, s'il s'agit réellement, comme l'affirme un journal soleurois, de prévenir les inondations des trois lacs, de la Thièle, au-dessus et au-dessous du lac de Bienne, de la Broie inférieure et de l'Aar, d'Arberg à Soleure; de permettre, par l'abaissement du niveau des trois lacs, le dessèchement et la mise en culture des terrains marécageux riverains de toutes ces eaux, de l'Orbe et de la Broie depuis Payerne; de donner à la culture les terrains inondés par l'Aar entre Arberg et Büren; et enfin de régulariser la navigation d'Yverdon et de Morat à Soleure.

— Nous aimons à nous appeler les enfants de Tell; et les cantons primitifs, dont les journaux parlent assez peu, excitent toujours notre intérêt. Nous en avons reçu bon nombre de lettres; nous les traduisons en suivant l'ordre consacré.

« *Altorf (2 Décembre 1854).* — Depuis un mois, la vallée s'est repeuplée d'Uraniens; pendant l'été ce n'étaient qu'étrangers et voitures.

Trois fois par jour, les vapeurs jetaient à Fluelen un nouveau contingent. Le Seelisberg en abritait une colonie que j'ai visitée, en passant par la chapelle de Tell et par le Grütli. On ne côtoie pas ce rivage sans émotion. Je me suis rappelé la proposition qu'un fonctionnaire français fit à nos pères, pendant la révolution helvétique, d'élever un monument aux fondateurs de notre liberté. Le gouvernement d'Uri déclina poliment cette offre, en ajoutant: « les gens d'Uri n'ont pas besoin d'un monument de pierre, les souvenirs qu'il rappellerait sont gravés dans leur cœur. » Je trouvai qu'ils avaient raison, et je fis un retour un peu triste sur ce monument de Winkelried dont on vous a parlé. Ne semblerait-il pas avouer qu'un tel dévouement n'est plus de notre temps, que l'âge héroïque est passé? Ne vaudrait-il pas mieux, si les souscripteurs y consentaient, affecter leurs offrandes à quelque institution pieuse, pour les veuves et les orphelins, par exemple? Ce bon paysan, qui dit à l'heure suprême: *Prenez soin de la femme et des enfants*, en éprouverait là haut plus de joie. De Brunnen, deux rameurs nous passèrent en quelques minutes à Treib, où touche le bateau à vapeur de Lucerne. Du débarcadère on s'élève pendant trois-quarts d'heure, par un sentier gracieux. De la hauteur, l'œil plonge sur le vert bassin de Schwyz, couronné par les tours gigantesques du Mythen, au midi la vallée sévère d'Uri, où brille la Reuss aux replis tortueux, mais à la fin de son cours elle se redresse sous la pression de deux digues puissantes, et jette en avant une masse de vase et de cailloux qui forment déjà une petite île. Nous sommes au milieu d'un parc grandiose, un sol vivement coupé, des bosquets, des prairies, au fond le lac d'azur et les Alpes dorées. Les pensions de Sonnenberg et de Seelisberg même, près de l'église, m'ont paru fort bien tenues: la dernière a été rebâtie dernièrement. On trouve ici l'air de la montagne sans grande fatigue; on touche Schwytz, Altorf, Lucerne, et la course d'ici à Stanz est une charmante promenade. Je trouvai une trentaine de pensionnaires au Sonnenberg, la plupart du voisinage. Il existe un établissement pareil dans la vallée, à Bürglen, dont vous connaissez le site grandiose, les belles eaux, l'ombre épaisse et le poétique souvenir. C'est un centre bien choisi pour courir la haute montagne. Si l'on veut un air plus frais et la parfaite solitude, je conseillerai, au risque d'exciter un sourire par ma sollicitude pour nos hôteliers, l'*Alpenhof* de Réalp, maison gentille, où l'on n'est point écorché. Mais il est trop tard pour courir à Réalp cette année, redescendons.

» Depuis les premiers froids, la vallée entière accourt à Altorf les jours de marché; c'est là que se passent tous les actes et que se vident tous les procès qu'on a laissé dormir durant l'été. Urseren seul a ses notaires et un tribunal de district. Les procès sont d'autant plus nombreux qu'ils coûtent fort peu de chose. Les juges, nommés par le peuple et pris dans ses rangs, ne se dirigent guère que d'après leur

conscience et leur bon sens, sans qu'on en soit plus mal jugé. En ce temps de cherté, les notaires ne manquent pas non plus de cédules à rédiger. — On parle beaucoup de la guerre, et plus encore du prix du blé, sans parvenir à bien comprendre qu'il tient à la nature des choses et que la force n'y peut rien. La proposition de quelques aubergistes d'introduire actuellement les poids et mesures fédéraux, a été énergiquement repoussée dans la dernière landsgemeinde. On y voit un moyen de vendre plus cher, et l'on pense que le malheur vient toujours assez tôt. — En politique, nous sommes toujours les mêmes, et fort tranquilles. Si les grands cantons veulent un jour plus de liberté dans leurs mouvements, les petits ne diront pas que non, mais ils ne les pousseront pas; nous savons bien que des formes mortes ne ressuscitent pas. Tout ce que nous désirons, c'est la justice. » R.

Schwytz, 3 *décembre*. « On parle depuis longtemps d'une affaire Jütz qu'on n'a pas encore pris la peine d'exposer bien clairement. Le lieutenant-colonel Jütz, de Schwytz, décédé à Naples, ne laissant d'autre héritier qu'un frère âgé et fort à l'aise, consacra par testament tous ses biens sis à Naples, à former un fonds pour l'instruction des instituteurs Schwytzois, et il choisit pour exécuteur testamentaire la société suisse d'utilité publique. Pour le dire en passant, ces dispositions montrent que nos officiers au service de Naples n'oublient pas leur pays. Leurs dons nous le rappellent toutes les fois qu'il y a un malheur un peu considérable à soulager en Suisse.

» Mais d'après la loi de Schwytz, une institution pareille n'est valable que dans la forme de donation entre vifs, exécutée un an avant la mort du donateur. Le testament, cacheté, se trouvait entre les mains du frère, qui, sur la nouvelle de la perte dont il venait d'être frappé, envoya immédiatement cette pièce au premier régiment suisse à Naples. Celui-ci fit passer la fortune de M. Jütz, environ 100,000 fr., au conseil fédéral, à Berne, où elle est encore.

» La société d'utilité publique nomma, pour exécuter le testament, une commission, qui proposa pour séminaire des élèves-régents du canton de Schwytz, l'institution de Wettingen en Argovie, dirigée par M. Augustin Keller. Le gouvernement de Schwytz s'opposa à une combinaison pareille, d'après laquelle les futurs instituteurs du canton auraient été soustraits à toute espèce de surveillance des autorités scolaires de leur pays. Enfin, le frère du testateur qui suivait depuis des années avec sollicitude le débat ouvert sur l'emploi de ce bien, a pris le parti de réclamer son droit, non pour s'enrichir de cet héritage, (c'est un vieillard désintéressé, qui jouit de la plus parfaite considération), mais pour terminer la querelle.

» On assure que le conseil fédéral récuse les tribunaux de Schwytz; le fait serait assez curieux, car le don est évidemment fait au canton de Schwytz, pour une destination déterminée. Mais quelle que soit la

question de for, celle de droit n'est pas douteuse. On ne contestera pas que le testament d'un Schwytzois ne soit régi par la loi de Schwytz. D'après celle-ci, le testament est nul et ne pouvait valoir que dans la forme de donation entre vifs; ainsi, quel que soit le tribunal invoqué, la sentence n'est pas douteuse. Si la société d'utilité publique consentait à nommer un nouveau comité, disposé à tenir compte des circonstances et des scrupules religieux du conseil d'éducation de Schwytz, ce procès, probablement long et coûteux, en raison des préliminaires, n'aurait pas lieu, et le capital serait immédiatement affecté à sa belle destination. Si M. Jütz soutient son procès et le gagne, l'héritage restera affecté au même objet; l'administration de la société d'utilité publique sera écartée et voilà tout, quoique les correspondants passionnés de la *Nouvelle Gazette de Zurich* aient évoqué des fantômes. Mais si le frère du testateur venait à mourir pendant le procès; alors sans doute, il est fort possible que ses héritiers suivissent d'autres conseils, et que cette donation précieuse fût perdue pour le pays.

Concordiâ rec parvæ crescunt
Discordiâ dilabuntur. U.

Stanz, 24 novembre. Après que les experts de Berne, Genève, Zurich, Lucerne et Bâle eurent adjugé le prix offert par la Société de Stanz au meilleur projet pour un monument de Winkelried, un nouveau concours a été ouvert, exclusivement pour des morceaux de sculpture déjà modelés. On dit que le nouvel appel va enfin paraître. Le premier prix sera 600 francs, le second 250. Ce qu'on demande, c'est un modèle de statue; les reliefs sont exclus.

Le journal des beaux-arts *(Schweizerisches Kunstblatt)*, que M. le Dr Fehr publie à Zurich, apprécie, dans son quatrième numéro, un modèle de M. Dorer, de Baden, résidant à Dresde. C'est Winkelried qui se relève de la mort. Halbsuter, l'auteur du *chant de geste* de Sempach, le couronne d'un rameau de laurier. Le rédacteur pose sans la résoudre, la question de savoir si Halbsuter mérite de partager le monument du héros populaire. Il est assez difficile de se prononcer. Le chant de bataille de Sempach a été édité, il y a quelques années, par M. Ettmuller dans les *Antiquarische Mittheilungen*, et par M. Uhland, à Tubingue. Nous n'avons jusqu'ici de lui que ce poème, et c'est la chronique de Tschudi qui l'a dans la forme la plus complète. On désespère d'en trouver un manuscrit contemporain. Les fragments que nous possédons révèlent un talent dramatique supérieur. Je tiens ce jugement de la bouche de M. Uhland, qui passe en Wurtemberg pour entendre assez bien la poésie. Les Suisses finiront bien par admirer le *Sempacherlied*, puisqu'on l'admire en Allemagne. La chanson de Sempach est d'ailleurs le seul témoignage historique du sacrifice de Winkelried, témoignage assez puissant, car pour altérées que soient les copies, tout homme qui connaît la poésie du

XIVe siècle, reconnaîtra qu'il remonte à cette époque, et l'existence historique de Halbsuter lui-même a été récemment constatée par le Registre du conseil *(Rathsmanual)*. Halbsuter aurait donc bien certains titres. Le monument d'un héros est toujours une consécration, un idéal, une sorte d'apothéose. Ceux qui examineront le modèle proposé par le jeune artiste admireront l'intelligence avec laquelle il a lié le souvenir d'une mort héroïque, que la sculpture ne peut pas reproduire, à l'idée de l'immortalité poétique qu'il a su personnifier historiquement. De quelques emblêmes qu'on décore une statue isolée, il sera toujours difficile de deviner, sans inscription, qui cette figure représente. La donnée de M. Dorer me semble donc fort heureuse, et nos artistes partagent mon sentiment. Quant au mérite du travail lui-même, j'attends l'avis des experts. D^r L.

Enfin nous avons reçu, il y a quelque temps, les lignes suivantes, datées du couvent d'*Engelberg :*

« La magnifique vallée d'Engelberg s'étend au pied du Titlis, entre le Hasli, Obwalden, Nidwalden et le canton d'Uri. Le terrain en est de formation calcaire, jusqu'à l'extrémité sud-est, qui touche au gneiss; mais les couches sont extrêmement variées. L'abondance des sources y produit la richesse des fourrages. Pendant l'été, la beauté des sites et des plantes alpines attire une foule d'hôtes et de visiteurs d'Angleterre, de France et surtout des cantons septentrionaux de la Suisse. Le baron Conrad de Seldenbüren fonda, en 1120, l'abbaye des Bénédictins d'Engelberg, qui acquit de bonne heure un certain éclat, malgré les difficultés des temps et des lieux, car il fallait amener presque tout de loin, par les sentiers les plus rudes. Mais pendant 180 ans ce monastère fut dirigé par des hommes distingués. Il était particulièrement prospère au milieu du XIIe siècle, sous le savant abbé Frowin. La bibliothèque est riche en manuscrits du XIIe et du XIIIe siècle. Ecrits dans la vallée même, ils forment une collection de plus de cent volumes, riches en documents intéressants pour l'histoire, la langue et la science au moyen-âge. Héritier des droits de la maison de Seldenbüren, l'abbé d'Engelberg était seigneur de la vallée, et de quelques villages de l'Albis qui avaient appartenu à cette petite dynastie. Le cloître choisissait son avoué lui-même. Les Hohenstaufen le protégèrent avec une sorte de prédilection. La souveraineté de l'abbaye se maintint jusqu'à la Révolution française; mais on la voit décliner dès le XVIe siècle. L'esprit scientifique s'éteignit, les efforts de quelques hommes isolés luttèrent en vain contre la barbarie qui envahissait et les laïques et le clergé. Depuis 1292, le fléau de la guerre s'apesantit sur le couvent et lui fit contracter des dettes; les confédérés lui imposèrent pendant 160 ans des avoués (Vögte) qui ne furent pas toujours des tuteurs bien fidèles. Cependant, au XVIIIe siècle, l'esprit de saint Benoit sembla renaître dans la maison, mais la plupart de ses

biens étaient dissipés ; un incendie l'appauvrit encore, et l'excès de population de la vallée, produit par l'introduction d'une industrie particulière, le dévidage de la soie, l'empêcha de se relever. La vallée renferme sans les nourrir plus de 2,000 habitants, qu'il faut soulager dans les temps de disette.

On cultive un peu de seigle, d'orge et de pommes de terre. Neuf cents chèvres sont la principale ressource de cette population très pauvre, mais excessivement attachée au sol natal.

L'industrie introduite par l'abbé Salzmann, en 1770, est maintenant insuffisante. Les produits en sont très petits et les cocons macérés exhalent des miasmes aussi malsains que désagréables. Les pâtres, en revanche, sont une population magnifique, et très gaie. Les habitants d'Engelberg n'ont rien du sérieux qui distingue leurs concitoyens de la vallée de Sarnen. Les hêtres et les sapins sont magnifiques, mais les forêts souffrent de la pâture des chèvres, qu'on ne pourra guères interdire ici. D'ailleurs la nouvelle constitution fédérale ne permet plus aux communes d'interdire l'exploitation des bois comme elles le faisaient dans les Petits-Cantons ; on verra bientôt la coupe blanche se promener sur le flanc des montagnes, et l'hiver, qui dure huit mois dans cette vallée, s'y fera doublement sentir. Le dernier abbé, Eugène, a fondé une maison de pauvres qui a rendu de très grands services, en sauvant un peuple d'enfants de la faim et du vagabondage. On a lieu d'espérer que l'exploitation des richesses minérales donnera bientôt du travail aux hommes ; car la vallée a des ardoises exploitables et un calcaire d'un très beau grain, qui conviendrait parfaitement à la lithographie. ....u

— Les neuf citoyens *lucernois* arrêtés au moment de la demande en révision de la constitution, ont été relâchés sans enquête. C'est dire assez qu'il ne s'agissait que d'annuler momentanément leur influence. Que diraient les Anglais d'un tel respect pour la liberté personnelle ? Le *Nouvelliste vaudois* lui-même a admis une correspondance qui blâme sévèrement ces façons d'agir. Ce symptôme d'indépendance nous a fait un singulier plaisir. Il est certain que le gouvernement vaudois, qui a passé aussi par des moments critiques, ne s'est jamais rien permis de pareil. L'imposante minorité qui s'est prononcée pour la révision a pourtant produit un certain effet. Pour la première fois, on s'est abstenu cette année de fêter, le 24 novembre, la défaite du canton et l'entrée de confédérés bien chers à Lucerne. Le conseil d'Etat a ordonné, l'autre jour, le séquestre de fonds appartenant à l'ancien secrétaire d'Etat Bernhard Meyer, qui occupe aujourd'hui un emploi dans les bureaux du ministère impérial à Vienne. La *Gazette hebdomadaire* perd un rédacteur distingué dans la personne de M. Segesser (du conseil national). M. le curé Herzog de Ballwyl a entrepris une Revue populaire : *le paysan lucernois (Lucernerbieter)*, dont le troi-

sième cahier est presque entièrement consacré à la biographie d'une paysanne, Marie Elmiger, mère de feu le conseiller Jaques Leu d'Ebersold. Malgré un certain désordre et quelques inégalités, ce morceau égale, nous dit-on, les meilleures études de mœurs de Gotthelf. Le tableau de la vie lucernoise pendant un siècle entier s'y groupe autour d'une figure intéressante. Quant aux tendances, le choix du sujet permet de les deviner. — On a trouvé non loin de Lucerne, à neuf pieds de profondeur, des monnaies de cuivre romaines du temps de Dioclétien, qui portent les noms de quatre Césars. Cette découverte se lie soit à celle de 2,200 médailles de la même date, faite à Hart (Bâle-Campagne), soit à la trouvaille moins abondante de Gyswyl en Obwalden. On voit qu'à cette époque, où Constance Chlore défendait notre pays contre les Allémanes, le centre de l'Helvétie n'était pas un grand désert, comme on l'a écrit. Le conseil d'éducation voulait allouer une faible somme à des fouilles, le gouvernement a réduit ce crédit à zéro. On annonce prochainement une grande vente aux enchères d'incunables et de livres rares, pour faire de la place. On fait aussi beaucoup de place dans les forêts des couvents sécularisés. Les travaux de chemins de fer ont commencé sur le territoire de Lucerne; mais ils n'occupent guères jusqu'ici que deux à trois cents ouvriers des deux sexes.

Nous avons signalé un accroissement de forces dans l'université de *Bâle*. L'installation du nouveau professeur de philosophie a été suivie d'une autre acquisition non moins précieuse. M. Schmidt, Thurgovien, traducteur fidèle de plusieurs volumes de Vinet, et qui compte de bons amis dans la Suisse française, a été agrégé à la faculté de théologie. Il a ouvert son cours de symbolique par une leçon remarquable sur le rapport entre l'Eglise et sa confession de foi. M. Schmidt ne craint pas de critiquer la confession de foi helvétique, mais il ne conçoit pas une Eglise sans confession. Il en demande, il en attend une qui ne soit pas seulement un système à l'usage des théologiens, mais qui exprime sincèrement et simplement la foi vivante dans l'Eglise.

Les élections au conseil national, prélude d'un changement intérieur, ont beaucoup fait parler du canton du *Tessin*, ce canton si beau, si remarquable par les dons naturels de ses habitants pour les arts, et que nous connaissons fort mal. Un petit nombre d'hommes politiques le représentent seuls vis-à-vis des confédérés au nord des Alpes. Nous n'avons pas encore de correspondant tessinois, et nous ne pouvons pas juger ce qu'on a dit d'une coalition de l'ultramontanisme et de l'ultra-démocratie; mais nous voyons par des faits matériels que si le peuple tessinois veut d'autres gouvernants, c'est pour quelque chose. Lorsque l'administration actuelle entra aux affaires, la dette publique montait à quatre millions. Pour l'acquitter, on confisqua les biens des couvents, évalués à sept millions, la dette s'accrut. On leva,

toujours sous le prétexte d'amortissement, des emprunts de cercle, des emprunts de district, des emprunts communaux; trois fois les communes imposèrent leurs ressortissants d'une capitation de cinq francs par tête, et la dette cantonale monte à neuf millions! Le conseil d'Etat a offert sa démission à son grand conseil, qui s'est empressé de la refuser; l'opposition, qui représente la majorité, a vu ses propositions repoussées, et travaille maintenant à forcer un changement de constitution.

Le grand conseil vaudois vient de sanctionner la concession d'un chemin de fer important, demandé par un ingénieur français, M. Petit-Nispel, à des conditions qui nous paraissent fort équitables. Moyennant l'abandon des terrains publics non cultivés qui se trouveraient sur la ligne parcourue, une fourniture gratuite de bois évaluée environ 300,000 francs, et l'achat d'actions au pair pour une valeur de deux millions, le concessionnaire s'engage à établir la ligne de Jougne à Massonger (Bex). La section de Lausanne au Valais, promise en tout cas et garantie par un cautionnement de 240,000 francs payable dans un délai fort court, devra être construite dans le terme de quatre ans depuis l'approbation des plans; celle du Jura reste naturellement subordonnée à la condition que le raccordement de Pontarlier à Salins soit assuré. Cette ligne prendrait plus d'importance encore, si le prolongement jusqu'à Brigue, accordé récemment par le Valais à la compagnie de Martigny au Bouveret, venait à s'effectuer. Nous comprenons très-bien que le canton de Vaud se déclare prêt à tenir les mêmes conditions vis-à-vis de tout autre entrepreneur, si le concessionnaire actuel échoue. Ces conditions n'ont rien d'onéreux, la simple souscription d'actions au pair constituant un placement, une avance, et non un sacrifice. Mais la crise financière, ses causes profondes, les emprunts publics qui vont l'augmenter, nous font craindre que le marché n'ait été trop beau et qu'il ne soit pas tenu, pas surtout dans le temps fixé. A moins pourtant que l'Autriche, forçant la paix par son alliance avec la France et l'Angleterre, ne mène à bien nos chemins de fer. Heureux qui pourrait le garantir!—Il était plus facile de prédire, comme nous l'avons osé en Novembre, que la politique triomphante du gouvernement vaudois en matière fédérale, ne tarderait pas à changer. Le parti gouvernemental a remporté, sur le terrain fédéral, deux victoires cantonales contre les oppositions réunies: d'abord il a fait les élections, puis il a fait abandonner au grand conseil, à la majorité d'une voix, les résolutions anti-centralisatrices que cette autorité avait formulées l'année précédente. Nous ne savons jusqu'à quel point la coalition rouge et bleue l'autorisait à penser qu'en attaquant la centralisation, c'est proprement à lui qu'on en voulait; mais nous savons que sur tous les terrains, il est prêt à se défendre. Il a soutenu la centralisation, nié les empiétements, vanté le régime, détesté les Sonderbund; à ce propos,

le *Nouvelliste vaudois* a même daigné nous citer. L'affaire est faite, la partie gagnée, et, dès le lendemain, ce conseil si chaud pour les institutions nouvelles, si content de la mesure de souveraineté que la constitution laisse aux Etats, lance de son chef un arrêté sur la vente des subsistances qui oblige les acheteurs des cantons voisins à des formalités restrictives tout à fait paternelles sans doute et bien entendues dans l'intérêt des consommateurs vaudois, mais très-difficiles à concilier avec le dispositif précis de l'acte fédéral qui ne veut pas que le commerce des subsistances entre les cantons soit entravé d'aucune manière. Aussi le conseil fédéral n'a-t-il point hésité à prier Vaud de vouloir bien le retirer. Vient l'assemblée fédérale, et la réélection du conseil national : M. Druey ne réunit qu'une faible majorité, on lui préfère M. Stämpfli pour la vice-présidence, et l'organe du gouvernement vaudois n'a pas de termes assez aigres pour blâmer la manière dont on en use envers la Suisse française; il déclare à son tour que la constitution fonctionne mal, et quant aux collègues de M. Druey, il en fait des portraits aussi peu délicats qu'ils sont énergiques. Ainsi l'antagonisme ne s'est effacé qu'un moment, et pour cause. Mais en se reniant ainsi, une opposition ne perd-elle pas sa considération et sa force? Quand on est en réalité si peu menacé, quand on mène un pays comme on l'entend, il nous semble qu'on pourrait le mener plus droit.

Nos correspondants nous parlent un peu vaguement d'une réorganisation des établissements supérieurs d'instruction publique, qui paraît être sur le tapis. Une commission, où les sciences physiques et mathématiques étaient exclusivement représentées, a été chargée d'étudier la question : c'était, semble-t-il, la préjuger plutôt que l'instruire. D'après ce qu'en disent les journaux, il s'agirait de relier les écoles cantonales à l'école polytechnique. Le moyen est sans doute d'augmenter le nombre des chaires de manière à constituer une faculté élémentaire des sciences, ce qui se justifierait assez ; car les sciences naturelles, du moins, ne peuvent pas être étudiées dans leur ensemble avec les moyens actuels. Mais si l'on veut préparer les jeunes gens pour les carrières et les études industrielles, une école préparatoire semble nécessaire. On pourrait, comme la loi fédérale semble l'indiquer, s'appuyer sur l'école moyenne de la ville, la subventionner, la développer, si l'on ne veut pas créer un gymnase spécial. Il ne suffirait pas de fortifier l'élément des mathématiques au collége cantonal, s'il doit continuer à préparer aux professions littéraires. On n'atteindrait pas le but sans y affaiblir l'élément classique, et nous doutons que, dans ce cas, il conservât une valeur sérieuse. Amoindrir les études latines, ne serait probablement pas dans l'intérêt de cette église si violemment ébranlée il y a tantôt dix ans, et que l'autorité désire apparemment voir redevenir de plus en plus *nationale*.

Le grand conseil est entré dans une voie plus sûre et non moins féconde, en votant un crédit de 10,000 francs pour un essai d'école d'agriculture. Un enseignement spécial d'agriculture était l'un des besoins les plus vivement sentis au canton de Vaud. Les élèves en état de suivre cet enseignement et de le mettre à profit sont très nombreux. Peut-être ne se présenteront-ils pas dès le début; mais quel que puisse être le résultat des premières tentatives, le succès final de l'entreprise est certain à nos yeux.

La Société artistique, qui avait donné à Lausanne les expositions de tableaux, et qui chaque hiver préparait à peu de frais une série d'agréables soirées, n'a plus trouvé assez de membres pour se constituer cette année. On se lasse vite en matière de plaisirs, et rien n'est plus difficile à mener que ces entreprises d'agrément. Les uns les prennent au grand sérieux, parfois au tragique, les autres ne font rien pour elles.

Le grand conseil de *Neuchâtel* a décidé l'établissement d'une banque cantonale, fondée au capital d'un million, dont l'Etat fournira le quart. Le siége de la banque est fixé à Neuchâtel. La loi lui confère le privilége exclusif d'émettre des billets au porteur. Cette institution, demandée depuis longtemps, paraît appelée à un développement qui rendra nécessaire une augmentation du capital social.

La production d'un rapport du conseil d'Etat sur la concession du chemin de fer des Verrières a causé un violent orage parlementaire. Ce travail rend compte en détail d'une enquête faite à Paris et à Londres par deux délégués du conseil sur l'état de l'entreprise et sur la position des concessionnaires. Le grand conseil en ayant voté l'impression avant tout examen, MM. A. Leuba et Girard, anciens conseillers d'Etat, ont résigné leur mandat de membres du grand conseil, et leur exemple a été suivi par quelques-uns de leurs collègues Nous n'avons bien compris ni cette démission ni le rapport. Ce document ne contient en effet aucune inculpation, aucune insinuation sensible qui puisse atteindre l'honneur des démissionnaires ou blesser leur amour-propre, et si l'intention en est hostile à leurs personnes, il faut avouer que cette intention ne se traduit sous aucune forme palpable. Mais ce récit très amusant, tristement sérieux, profondément instructif, et dont la parfaite vérité n'a pas été contestée, ne semble pas suffisamment motivé par l'état de l'entreprise, et n'est pas de nature à simplifier la tâche du gouvernement neuchâtelois dans les transactions financières auxquelles il pourrait être appelé dans l'avenir. Peut-être suffisait-il pour édifier le grand conseil de présenter l'état des choses, sans abonder aussi fortement dans la question des personnes. On aurait compris à moins quelle chance il y avait de voir la société concessionnaire accomplir ses engagements avant le terme de la prescription, et quels étaient les motifs du gouvernement pour prendre désormais dans cette question une initiative qu'il a déclinée jusqu'ici.

M. le lieut.-colonel fédéral Courvoisier, qui, depuis 1830, a pris une part très active aux affaires de son pays, et qui venait d'être appelé au conseil national par la presque unanimité des électeurs votants, a été frappé d'apoplexie dans un hôtel de Neuchâtel où il venait de descendre plein de santé. Des députations du conseil national et du conseil d'état neuchâtelois se sont rendues à la Chaux-de-Fonds pour accompagner son convoi. M. Courvoisier avait été très douloureusement affecté du vote qui a éloigné des affaires fédérales son ami personnel M. Ochsenbein.

Le mouvement contre lequel le régime radical *genevois* est venu se briser le 14 novembre 1853 a continué à se développer d'une manière normale et sans secousse; la majorité qui s'était formée ce jour-là est demeurée compacte, et elle a débusqué le parti radical de toutes les positions qu'il occupait encore: conseil municipal, conseil national, grand conseil, tous ces retranchements ont été enlevés l'un après l'autre, à la suite d'une résistance acharnée. Le pays officiel est maintenant retourné de fond en comble, et bien des personnes qui se croyaient pour toujours aux affaires, sont aujourd'hui reléguées dans l'obscurité.

A la vérité, ce revirement complet n'est pas l'œuvre d'une majorité numérique aussi marquée qu'on serait tenté de le supposer ; les partis se balancent de très près. Mais il ne faut pas trop presser cette circonstance; le gouvernement précédent s'est maintenu longtemps avec une majorité insignifiante, douteuse même, et lorsque bon nombre de ses adhérents ne l'appuyaient plus qu'à contre-cœur. Le parti radical est nombreux sans doute, mais il est usé par ses défaites successives, l'espoir de recouvrer le pouvoir entretenait l'ardeur de ses membres; à mesure que cet espoir s'éloigne, sa force de cohésion doit diminuer, et, de fait, une complète inaction a bien vite succédé à l'agitation désordonnée à laquelle il s'était quelque temps livré.

La majorité, précisément parce qu'elle réunit des hommes accourus de points de départ différents, parce que par sa nature même elle se refuse à constituer un système bien arrêté, ne donne pas facilement prise à l'attaque. On se récrie bien sur la *monstrueuse coalition*, mais c'est là un mot, ce n'est pas un argument; et des griefs sérieux contre la nouvelle administration, on n'en a pas, on ne peut pas en avoir, puisque jusqu'à présent elle a été empêchée de rien exécuter par un grand conseil hostile. La majorité du grand conseil présente de grandes garanties d'indépendance, aucune personnalité n'y absorbera les autres, et ses membres ne se croiront pas obligés de voter d'une manière compacte. Dès la première séance du grand conseil, un grand nombre d'entr'eux ont voté contre un projet de loi du conseil d'Etat qui a été repoussé; le projet avait peu d'importance, mais pour peu qu'un esprit systématique eût animé la majorité, elle eût évité de se

scinder dès le premier jour, et de paraître en désaccord avec le gouvernement qui a ses sympathies.

Nos lecteurs n'ignorent pas que c'est le *cercle national*, fondé il y a trois ans, qui a présidé à l'évolution, grâce à laquelle le parti conservateur dans son entier s'est effacé pour se fondre dans le parti démocratique, à la tête duquel se placèrent des radicaux nationaux et indépendants, qui avaient rompu avec le régime personnel dont M. Fazy avait doté Genève. Au début le Cercle national était assez dédaigné. Les événements se sont chargés de le venger; cette association compte maintenant plus de 300 membres, et rencontre une grande sympathie; elle a été dirigée par des hommes nouveaux, nullement impliqués dans les luttes antérieures, et parfaitement décidés à ne s'inquiéter en rien des anciens partis et à construire en vue de l'avenir avec tous les bons matériaux existants. Cette marche a été expressément sanctionnée à plusieurs reprises par l'unanimité du cercle.

A côté de cette agitation politique, le mouvement ecclésiastique préoccupe aussi et à bon droit et les Genevois et tous ceux qui s'intéressent à Genève. Dans ce moment, le mouvement religieux paraît ralenti, du moins quant à ses manifestations extérieures. Les conférences ne se reproduiront pas cet hiver. La société des intérêts protestants qui avait fait beaucoup parler d'elle à son apparition, est assez avare de communications au public. Toutefois, la vie se maintient d'une manière latente. Ce qui avait produit beaucoup d'éclat il y a près de deux ans, c'est que la question religieuse avait été abordée par sa face la plus saisissable pour les masses, mais non la plus pure, l'opposition au catholicisme; maintenant cette corde, peut-être trop pressée, ne vibre plus aussi fort. Néanmoins tout porte à croire que le mouvement dont Genève est le théâtre depuis quelques années dans le domaine ecclésiastique s'étendra et s'affermira, mais en changeant de caractère.

Le tableau de vie *littéraire* et *intellectuelle* de cette importante cité ne semble pas présenter dans ce moment des traits bien saillants. Un concours est ouvert pour la chaire d'esthétique; deux candidats sont inscrits, M. J. Hornung, connu par plusieurs travaux savants et originaux, et M. Edouard Humbert, que recommande un très-bon enseignement au gymnase. S.

BULLETIN LITTÉRAIRE.

LE DOYEN BRIDEL, essai biographique, par L. Vulliemin. — Lausanne, Georges Bridel, éditeur. 340 pages in-12.

Les presses vaudoises n'éditent guères aujourd'hui que des ouvrages historiques. La pensée, semble-t-il, se porte de préférence en

arrière : ce sont les *Chartes et Documents;* c'est l'*Histoire du canton de Vaud*, de M. Verdeil ; l'*Histoire de l'instruction publique*, de M. Gindroz, travaux dignes de leur succès; c'est la réimpression du *Conservateur suisse*, qu'on désirait depuis si longtemps; c'est la vie de son auteur, que je viens de lire tout d'un trait.

Que de souvenirs ce livre n'a-t-il pas réveillé! J'ai connu M. Bridel pendant trente ans, nos familles étaient étroitement liées. Depuis l'âge où, comme lui dans son enfance si gracieuse et si bien racontée, j'épelais mes classiques latins sous les yeux d'un aïeul nonagénaire, jusqu'à l'année de sa mort où ma carrière fut brisée, les entretiens de ce noble vieillard se sont associés dans ma vie aux vacances, à la jeunesse, aux beaux cieux, à la poésie. Nous étions amis malgré le demi-siècle qui nous séparait, et souvent cette distance ne paraissait guères. Aux soirs d'automne, on s'égayait autour de sa table à faire à l'envi des vers sur des rimes données. Ceux du vieillard étaient meilleurs, l'adolescent se contentait à meilleur compte, et je l'entends encore me crier : « S......, S... ..., attends-moi donc ! »

M. Vulliemin, que la communauté d'études avait rapproché du bon doyen dans les dernières années de sa vie, a bien saisi son caractère et l'a peint en traits fidèles. Les détails de faits, de famille, etc., ne sont pas très-nombreux dans son étude, quoiqu'il ait reçu des notes biographiques de M. Bridel lui-même et qu'il ait disposé de sa correspondance, les renseignements intimes semblent n'avoir pas abondé. Nous ne songeons pas à nous en plaindre, au contraire; cette discrétion qui n'exclut ni la franchise ni la vivacité des traits, nous paraît de bon goût et nous met à l'aise. A vrai dire, la vie de Bridel était déjà écrite dans tous ses ouvrages, où sa personne et ses impressions tiennent une assez grande place. L'auteur en a résumé les côtés saillants en les complétant par plusieurs traits nouveaux, par une narration aisée et simple et par l'analyse de quelques ouvrages inédits. On pourrait dire sans trop d'injustice que son livre est un bouquet de fleurs des Alpes frais et parfumé, cueilli dans le *Conservateur suisse*. Le luxe des anecdotes frise l'abus, mais comment les éviter, quand on a si bonne mémoire? Quelques-unes ont peut-être vu déjà trop de pays; mais nous demandons grâce pour celle-ci qui tient au sujet, et qui, pour nous du moins, était neuve.

Pendant la Révolution, M. Bridel, pasteur à Château d'OEx, eut plus d'une fois l'occasion de recevoir des fugitifs. « Ayant appris que huit religieuses de la congrégation des Trappistes, fuyant devant les Jacobins, étaient arrivées à travers les neiges de l'hiver, à pied, haletantes, dans la petite auberge des Moulins, remplie de miliciens de la vallée, il se hâta d'aller au devant d'elles et de les amener dans son presbytère. L'une de ces sœurs était une princesse de Conti, d'une rare beauté. Leur supérieure ayant offert à son hôte de rompre leur

vœu de silence, pour qu'il pût s'entretenir avec elles : « Je respecte trop, lui répartit Bridel, le silence des dames, pour vouloir profiter de votre permission.»

Tout le *Conservateur*, qu'on n'oublie jamais, s'est retracé dans ma pensée, en lisant l'abrégé des voyages pittoresques dans les Alpes et dans le Jura, et mieux qu'autrefois, peut-être, j'ai observé combien ce cher doyen comprenait bien la nature qa'il a tant aimée. Nous retrouvons aussi le fou Chamale, et la coquille du comte de Gruyère, fraîche poésie de l'historien, qui a fourni au grand poète Uhland le sujet d'une de ses plus récentes et plus délicieuses ballades. Il est piquant aujourd'hui de retrouver dans le récit des vivacités conservatrices qui agitèrent l'existence de M. Bridel pendant quelques années, et dont les derniers volumes du *Conservateur* portent la trace, une épigramme, très-bien aiguisée, contre son successeur dans la cure de Montreux. Le lac engloutit si vite ceux qui ne veulent pas tourner avec le vent. Les pages empruntées aux sermons de M. Bridel, dénoncent un cœur profondément ému et le sentiment des grandes choses. On ne restera pas froid à ce discours de Bâle sur le 10 août, que la prudence des autorités ne permit point d'imprimer, et qui faillit, disait-on, faire partir les canons d'Huningue.

Esprit plein de saillie, cœur aimant, tel fut celui qui ranima parmi nous l'étude de l'histoire nationale. Nous sera-t-il permis d'ajouter que l'œuvre à laquelle il a consacré ses loisirs et qui a fait sa popularité, n'est point sans rapport avec celle qu'on essaie de poursuivre dans ce recueil-ci : intéresser la Suisse à la Suisse, rattacher la Suisse allemande à la Suisse française, habituer nos concitoyens à vivre chez eux et de leur propre vie. Mais ce n'est pas ainsi qu'il faut terminer cette annonce. Il faut remercier M. Vulliemin de son étude élégante, vivement sentie et simplement écrite. Elle a très-promptement fait son chemin au canton de Vaud, où le doyen Bridel est à la mode plus que jamais. Elle prépare fort heureusement les nouvelles éditions du *Conservateur*, et mérite d'être recherchée dans tout le reste de la Suisse. Tous y trouveront un singulier plaisir. C'est une lecture charmante, nous écrit notre correspondant vaudois : « cette bonne figure du doyen ressort admirablement et captive d'un bout à l'autre l'intérêt du lecteur.» C'est tout à fait l'impression que nous en avons reçue.

SCÈNES DE LA VIE GRUYÉRIENNE, par P. Sciobéret. I. Martin le scieur. II. Colin l'armailli. Un vol. 8°, Fribourg, chez Galley, éditeur.

Du *Conservateur* aux *Scènes gruyériennes*, il n'y a que le pas de la Tine et trois générations à franchir ; mais qu'on suive le cours de la Sarine ou le cours de la vie, la route est toujours facile à la descente. Cette Gruyère aux grands échos, que Bridel introduisit dans la littéra-

ture il y a cinquante ans, elle a trouvé un poète parmi ses enfants. Elle avait inspiré déjà des pages agréables à M. Charles, des vers fort doux à M. Glasson, elle possède dans M. Sciobéret un trouveur, un inventeur qui la comprend. Le petit volume signé de ce nom, pour nous tout nouveau, contient deux nouvelles de genres très différents et remarquables l'une et l'autre.

Martin le scieur est un garçon instruit, rangé, peu dévot, et pour ce fait proscrit par l'influence toute puissante du curé. Il n'en gagne pas moins le cœur de la très désirable Antoinette, orpheline qui a quelques milliers de francs dans son tablier. Mais entre son bonheur et lui il y a l'anathême. Lasse d'un célibat assaisonné par les soufflets de son tuteur, elle accepte la main d'un riche ivrogne auquel on a fait savoir à la cure qu'il ferait bien de la demander. Bientôt le bras de l'époux tombe aussi dur que celui de l'oncle. On regrette alors d'avoir manqué de constance et de résignation, on va jusqu'à l'avouer à l'ami d'autrefois, qui meurt bientôt victime de la jalousie qu'il a excitée.

Cette esquisse écourtée dit pourtant assez la tendance de la fable; mais, du reste, il n'y a ni héros ni héroïne, c'est un réalisme aussi sévère que celui de Gœthe et de M. Mérimée, beaucoup plus que celui de Bitzius ou de M. Max. Buchon: c'est le village tel que le voit un cœur désabusé.

Colin l'armailli nous offre des tableaux plus sereins, l'amoureux finit par épouser, il n'y a point de soutane engagée. Il n'y a que de belles filles, de belles vaches et de beaux bergers, qui se font soldats. La scène se passe sur les croupes herbeuses du vaste Moléson et sur la rive lumineuse de Naples. Comme notre ami Monnier dans *Palmetelle*, l'auteur a tiré parti des scènes révolutionnaires qui ont ensanglanté cette grande ville il y a peu d'années. On respire dans ces deux récits l'odeur des foins et des forêts; ils réveillent d'autant mieux les sensations de la nature qu'ils en parlent plus sobrement. Les personnages ont du relief, la fable en est dramatique. On pourrait reprocher à l'auteur une crudité plus naïve que celle de Gotthelf, et qui n'a pas la même intention morale, un grain de sensualité qui n'est plus dans les habitudes littéraires du pays, et quelques situations extrêmes. Son dialogue est sans naturel, ce qui ne veut pas dire sans vérité. C'est un peu celui des précieuses de *la coterie*, comme on appelle la société des *précaux* dans certains villages de la *patrie de Vaud*. Néanmoins ses premiers romans nous ont mis en goût d'en lire d'autres. Il en a paru un, nous dit-on, dans l'*Emulation* de Fribourg. Nous le recommandons de confiance à l'attention des journalistes qui cherchent un feuilleton à piller.

C. S.

DU DROIT ET DU DEVOIR, par Charles Monnard; ouvrage couronné. 150 pag. in-18, fr. 1»50. Genève et Paris, chez Cherbuliez.

L'auteur, plaçant l'essence de l'homme dans sa nature morale, définit le droit, la condition de la réalisation du devoir dans la société. Sans tirer d'abord toutes les conséquences de ce point de vue, et considérant ces deux mobiles de l'activité comme indépendants, ainsi qu'on les trouve en fait, il compare leur influence sur l'ame d'abord et sur la conduite individuelle, puis sur la société. Il montre dans l'amour du devoir la garantie de la liberté. Les révolutions modernes, ou ne se sont pas soutenues, ou n'ont pas produit ce qu'on en attendait, parce qu'elles se sont bornées à revendiquer des droits. Les gouvernements assurent leur puissance et préviennent les révolutions, lorsqu'ils font règner le devoir par leur exemple. La souveraineté du peuple ne se fonde que sur le devoir des citoyens à l'égard de la société. Les réformateurs modernes, basant leurs systèmes sur le désir de jouissance, qui est la source de notre misère, administrent de bonne foi le virus comme remède, et suppriment d'un seul coup le devoir et la liberté, qui font notre vie. Le vrai remède, c'est de subordonner le droit au devoir, ou plutôt de fonder le sentiment du droit sur l'amour du devoir.— C'est la grande tâche de l'éducation, qu'il ne faut pas appuyer sur l'ambition et la vanité comme en France, mais sur l'amour du bien comme en Amérique, si l'on veut obtenir une société solide. Les révolutions pour conquérir des droits sont toujours à recommencer. Pour assurer l'avenir, il faut établir le devoir gardien du droit.

Une idée constamment sous-entendue, mais à laquelle il aurait peut-être valu la peine de donner une place à part: c'est que le droit ne peut jamais être un but dernier par lui-même; mais ne saurait être qu'un moyen, ou de faire son devoir ou d'avancer son profit — Les qualités qui nous ont surtout frappé dans ce petit écrit, à côté d'une vigueur philosophique, toujours tempérée dans l'expression par le désir d'éviter la formule et de parler au cœur, c'est l'invariable espérance au progrès de l'humanité, et plus encore la chaleur du patriotisme. Il y a là un accent qu'on n'imite pas. C. S.

LE RÉDEMPTEUR, discours par Edmond de Pressensé, pasteur. — 390 pages in-8°. Paris, chez Ch. Meyrueis et Cᵉ.

Les douze discours qui composent ce volume contiennent une étude suivie, et jusqu'à un certain point systématique du fait de la Rédemption considéré dans son ensemble. La chute et la promesse; la préparation à la venue de Jésus-Christ durant les premiers âges du monde, puis dans le judaïsme et dans le paganisme; la nature du Rédempteur et son œuvre — toute la matière vient se ranger sous ces quatre chefs; mais l'objet principal du livre est la vie de Jésus-Christ. L'auteur appartient à cette théologie, assez répandue aujourd'hui, qui part

de la liberté de l'homme comme du fait primitif, en la fondant sur l'idée de Dieu, qui reconnaît la réalité et l'universalité de la chute d'après le témoignage intime de la conscience, qui admet, avec toutes les fractions de l'Eglise chrétienne et toutes les autres religions, la nécessité d'un sacrifice expiatoire, qui tient Jésus-Christ pour la victime rédemptrice, et qui voit dans la faculté de ne plus pécher l'essence du salut offert à tous les pécheurs. On a défini un peu sévèrement ce point de vue en l'appelant un lambeau du pélagianisme cousu sur la théologie de saint Augustin; mais on n'a pas marqué bien clairement quelle incohérence l'empêche de se tenir debout. Cette simple assertion n'ébranlera pas facilement ceux qui envisagent l'opinion que nous venons d'esquisser comme seule conforme aux documents primitifs du christianisme pris dans leur ensemble, et comme seule propre à concilier le témoignage de l'expérience universelle avec celui de la conscience morale, dont ils font leur critère et le principe de leur méthode.

Ainsi procède M. Edmond de Pressensé. Il veut démontrer le christianisme par la conscience; il s'attache à faire ressortir l'harmonie entre le christianisme et la conscience, et place toute l'apologie dans cette harmonie. C'était la méthode de M. Vinet, dont les *Discours sur quelques sujets religieux,* parurent il y a vingt-trois ans. Il prenait le point de départ de l'apologie, dans la nature morale de l'homme. Les *Nouveaux discours* publiés dix ans plus tard, établissaient que la puissance du christianisme réside dans le caractère paradoxal de la morale. Il y avait là le germe d'un renouvellement de la théologie où la morale devait apparaître comme l'élément générateur du dogme. Cette théologie nouvelle, partant du cœur, s'adressant à tous, parlant le langage de tous, M. de Pressensé commence à la préciser. Il entre ainsi dans le sillon ouvert par son noble maître, et le prolonge sans dévier. Mais en parlant d'harmonie, on suppose au moins deux voix, un témoignage intérieur et un témoignage historique. Si toute théologie est une œuvre d'homme, si la dogmatique de la Réformation n'est pas plus définitive que celle du second ou du troisième siècle, il y a pourtant un fond commun aux conceptions religieuses de tous les siècles de l'Eglise, il y a un Evangile éternel; c'est l'accord entre cet Evangile et la conscience qu'il faut établir. La difficulté qu'on trouverait à éviter l'arbitraire dans l'emploi de cette méthode n'autorise pas à simplifier le problème par la suppression d'un des termes.

Ces considérations, que l'auteur ne désavouerait pas, nous le pensons, indiquent assez le terrain où il se meut. Les conférences que nous venons de lire renferment en quelque manière sa profession de foi. C'est le point de vue qui paraît dominer dans la *Revue chrétienne,* nouveau recueil mensuel dont M. E. de Pressensé est l'un des rédacteurs habituels. A ce titre, et comme témoignage de l'esprit qui règne dans l'église libre de Paris, elles présentent un intérêt particulier. On

y trouvera de l'instruction, surtout dans les tentatives pour fonder sur la conscience et sur les besoins du cœur des doctrines essentielles, mais qui, jusqu'ici reléguées dans la métaphysique chrétienne, risquaient d'être enveloppées dans son discrédit. Le style est constamment fort clair; mais c'est une lecture substantielle, dont il ne faut pas prendre trop à la fois, et sur laquelle il convient de revenir.

En conservant la forme de prédication à ces discours didactiques, l'auteur ne nous semble pas avoir choisi le meilleur parti. Si le tour direct et vivant du discours comporte mal l'abstraction dogmatique ou philosophique, il permet d'abandonner trop tôt des arguments qui veulent être approfondis. Ces sermons sont trop pleins pour la chaire; pour l'enseignement, le ton n'en est pas assez rigoureux. Ils soulèvent une multitude de questions qu'on n'a pas le temps de bien préciser. Trop souvent nous sommes obligés de nous contenter d'assertions, et plus nous sommes disposés à y adhérer, plus nous aurions eu de plaisir à les voir démontrées. Nous avons entendu demander si l'auteur est toujours resté fidèle à sa méthode. Il semble que, conduit jusqu'à un certain point par sa propre pensée, il rentre ensuite dans le courant traditionnel sans apercevoir la solution de continuité. Ainsi l'argument pour prouver la divinité de J.-C. (p. 164) n'atteint les sectes contre lesquelles il paraît dirigé, qu'en prenant les déclarations de notre Seigneur sur lui-même dans un sens technique, que M. de P. lui-même n'entend pas leur donner (p. 225). Le style aussi nous paraît souffrir un peu de ce mélange de deux genres. Il n'a pas toujours l'onction que réclame la forme choisie, et qui produit un effet si bienfaisant dans le discours sur la sainteté du Rédempteur. Quelques détails nous ont semblé trahir une rédaction un peu pressée. Le fond n'en est point compromis, car les convictions de l'auteur sont de celles qui se mûrissent constamment, et qu'on exprime en toute occasion; mais nous aimons à penser que l'auteur, arrivé au terme des études historiques dont il nous promet le fruit, reviendra sur les bases de sa théologie pour les exposer dans un ensemble plus complet et dans un enchaînement plus rigoureux, en développant les indications abondamment semées dans le cours du volume que nous avons sous les yeux. Cette rigueur est nécessaire, même pour indiquer ce qu'on ne se croit pas en mesure d'établir rigoureusement. Une parfaite netteté est le complément d'une sincérité parfaite. La préface de M. de Pressensé et tout son ouvrage nous montrent le prix qu'il attache à cette qualité. Il nous semble que la simple forme de la dissertation, qui est à peu près l'absence de toute forme, eût mieux servi son intention, et que la lecture de son travail n'en eût été que plus attachante, car l'esprit qui entre dans des sujets aussi élevés, n'est complètement satisfait que par des pensées tout à fait claires, et ne demande pas autre chose. La lumière de l'intelligence réchauffe d'elle-même le cœur du lecteur, comme la chaleur de la foi

éclaire l'intelligence de l'écrivain. La forme didactique eût permis entr'autres à l'auteur d'être tout à fait précis sur la question capitale, la manière dont le sacrifice de Jésus-Christ accomplit l'expiation de nos péchés, point central sur lequel nous n'avons fait qu'entrevoir sa pensée.

Le public, qui a déjà lu ce volume, trouvera notre appréciation beaucoup trop sévère, et nous serions bien tenté de donner raison au public. Qu'il veuille accepter nos excuses, bonnes ou pas : nous sommes persuadé que ces observations ne sauraient diminuer un succès déjà accompli; puis l'auteur est trop notre ami pour que nous sachions le louer. C. S.

HISTOIRE DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE de J.-K. Vögeli, troisième édition retravaillée par le Dr Henri Escher, 1 vol. de 560 pages in-8°. Zurich, chez Schulthess. 1855.

L'auteur de ce manuel dit dans sa préface qu'il a été refait d'après les recherches les plus récentes; cela est vrai en partie, cependant il a laissé subsister bien des assertions aujourd'hui abandonnées.

Il a conservé la division en trois périodes.

La première qui s'étend jusqu'à 888, époque de l'épanouissement du royaume de Bourgogne transjurane, est divisée en six chapitres fort brefs. I. Jusqu'à l'an 58 avant Jésus-Christ. II. Du commencement de la domination romaine aux invasions, qui font le sujet du chapitre III. IV. Jusqu'à 534. V. Période mérovingienne. VI. Carolingienne.

Dans un ouvrage destiné à des élèves avancés, on pouvait attendre des renseignements plus précis sur la période celtique et sur la période romaine, que M. Mommsen a si bien éclaircie. Pour que l'étude de l'histoire cultive réellement l'intelligence et serve à comprendre la vie, ne faut-il pas, en effet, que chaque siècle revive et que sa physionomie particulière se détache avec netteté? Une carte de format réduit n'indique point sa route au voyageur; il en est à peu près de même d'un chapitre d'histoire où l'on ne trouve ni routes, ni noms de lieux, ni personnages. L'auteur était parfaitement en mesure de donner davantage et mieux, comme il l'a prouvé dans des travaux [1] qui ne semblent pourtant point s'adresser à un public supérieur au nôtre. La concision est populaire, je le veux, mais décidément on ne peut pas dire grand'chose sur une période aussi longue dans 31 pages octavo. Le rôle de Charlemagne est apprécié d'une manière distinguée. Nous en dirons autant, avec plaisir, du chapitre sur l'influence des premiers missionnaires irlandais.

La seconde période, du second royaume de Bourgogne à l'extinction des Zähringen (1218) est plus amplement traitée. Peut-être l'his-

[1] Encyclopédie d'Ersch et Gruber.

toire de la Transjurane se rattachait-elle mieux aux temps carolingiens; quoi qu'il en soit, elle n'a pas obtenu tous les compléments qu'il était permis d'attendre, sur les questions de frontières, de constitutions, de littérature et d'art.— Le second chapitre : de l'Helvétie sous l'empire jusqu'à l'extinction des Zähringen, a des proportions considérables, les luttes de l'Eglise et de l'empire sont traitées avec grandeur, mais on ne trouve pas le tableau de cette corruption des mœurs dont le haut clergé prenait l'initiative, et que la Chronique de Berthold retrace en traits frappants. Sur bien des sujets, M. Escher s'est rattaché au point de vue de Muller contre les vues qu'une école contemporaine a tirées de l'étude des chartes. Les origines de la Confédération sont l'objet d'une chaude controverse, dans laquelle le dernier mot n'a pas encore été prononcé. **

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE, dans ses rapports avec la religion, depuis l'ère chrétienne, par M. Matter. Paris, chez Hachette et chez Ch. Meyrueis et Comp^e. 450 pages in-16 compact. Prix : fr, 3»50.

En renonçant à des démarcations affectées, en laissant prédominer l'élément religieux dans l'histoire de la philosophie, M. Matter a fait preuve de bon sens. Etudier la philosophie dans ses rapports avec la religion, c'est l'étudier par le côté vivant en elle, par le côté sérieux, intéressant, sincère et populaire. Servante, interprète, ennemie, elle ne compte qu'à l'un ou l'autre de ces titres; parce que c'est la religion seule qui importe réellement à l'humanité. La grande ambition de la philosophie était de se substituer à la religion, elle voulait être la religion des messieurs, et se représentait la religion comme la philosophie des ignorants. Elle a pris en effet les allures d'une Eglise, avec sa discipline, ses ordres et son symbole formulé d'avance. Elle s'est mise à la place de la religion; mais elle en est morte, morte de faim, n'ayant plus rien à consommer et ne sachant plus que dire. L'esprit qui prétend tirer tout de lui-même s'épuise rapidement lui-même et succombe à la phtisie. Puis, ses convertis ne lui sont pas restés fidèles; ils ont passé outre. Guéris de leurs préjugés, ils ont renvoyé le médecin, ils ont compris que la question de l'immortalité est bien difficile, que le but le plus clair de la vie consiste à gagner de l'argent et à s'amuser, que la philosophie n'enrichit pas et que les professeurs ne sont pas amusants du tout. La philosophie est morte reine, et ne ressusciterait pas, s'il lui était possible de tuer vraiment cette mère devenue sa rivale. Mais comme la religion ne meurt pas tout de bon, son retour ramène nécessairement le travail de l'intelligence pour la comprendre.

Ainsi le plan adopté par M. Matter nous paraît bon et le seul bon. Quant à l'exécution, son manuel est écrit fort clairement; il est très riche en faits et en noms propres, mais cette abondance dans un

cadre étroit refoule un peu la philosophie elle-même. L'historien ne fait pas vivre en nous les idées de ses auteurs, il se borne à les énoncer, et encore ne le fait-il pas toujours. Ainsi la philosophie du moyen-âge occupe 78 pages (103-181), dont les Arabes et les Juifs prennent 34. Thomas d'Aquin n'en a qu'*une*, remplie par une citation sur la conformité entre la raison et la foi, le titre de ses ouvrages et l'appréciation de son influence. « Ce dont il (saint Thomas) s'est surtout occupé, c'est l'ontologie ou la théorie des choses, de la matière, de la forme dans leurs rapports avec les notions qui les embrassent et les termes qui les désignent ; il explique en particulier le principe de l'*individuation*, dans son ouvrage capital *De Essentiâ*, admettant en Dieu l'existence des idées archétypes de la création » Voilà tout ce que nous apprenons sur cet ange de l'école dont les ouvrages, réimprimés de nos jours, étudiés avec zèle, admirés avec passion, ont produit la renaissance de la philosophie catholique.

On voit par cet exemple que l'abrégé de M. Matter est insuffisant pour l'histoire de la pensée; il faut pour les grandes figures consulter ou les sources ou du moins des expositions beaucoup plus étendues; mais la richesse des renseignements historiques et littéraires sur les sujets de moindre importance place très convenablement ce volume dans la bibliothèque des étudiants comme dans celle des gens du monde.

C. S.

DERNIER SERMON d'*Edouard Verny*, pasteur de l'Eglise luthérienne, à Paris, 28 pag. in-8°. (Voyez la *Chronique* de la *Revue Suisse*, novembre 1854, p. 777 et suiv.)

Un intérêt tragique s'attache à ce discours, prononcé à l'ouverture des travaux du Consistoire de Strasbourg, le 19 octobre passé. On y trouvera d'ailleurs beaucoup d'onction, et quelques pages d'un intérêt remarquable sur le Saint-Esprit. Il faut les rapprocher des dernières pages de l'article de la *Revue Théologique* de Strasbourg, que nous citions il y a deux mois, et l'on se fera une idée d'une des intelligences les plus élevées, d'une des âmes les plus généreuses ; on entreverra du moins cet intime ami de Vinet, à côté duquel on aimerait à le placer, s'il eût écrit davantage. M. Verny n'a pas achevé sa prédication. Il s'est affaissé, foudroyé par l'apoplexie, après avoir prononcé ces paroles : « Chantons avec Luther.... le royaume de Dieu sur la terre, dans l'abaissement, dans le dénûment, dans l'oppression peut-être ; mais certainement un jour, le royaume de Dieu dans le ciel, dans la gloire infiniment excellente et l'éternelle béatitude de Jésus-Christ. »

S.

Neuchâtel. — Imp. de H. Wolfrath.

TABLE DES MATIÈRES

TOME XVII.

LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

NOUVELLES ET VOYAGES.

HISTOIRE, BIOGRAPHIE, ANTIQUITÉS.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

SCIENCES NATURELLES.

POÉSIE.

CRITIQUE.

CHRONIQUE ÉCRITE DE PARIS.

